24544

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCIVe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME VINGTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1924

LA CHARTREUSE DU REPOSOIR

QUATRIÈME PARTIE (1)

MANUSCRIT DE JEAN RAMBERT

TROISIÈME CAHIER (*suite*)

Ma maîtresse, cette nuit-là, s'était montrée d'autant plus ardente que son mari lui annonçait son prochain retour. Elle me renvoyait cependant et j'allais partir quand nous entendîmes les grelots d'un cheval qui s'arrêta devant le château. La lune brillait encore en plein ciel avant de se désagréger dans l'aube naissante. Sandrine s'approcha de la fenêtre que nous avions laissée grande ouverte, car nous aimions rafraîchir à l'air le feu dont nous étions dévorés.

— Mon mari, me dit-elle à voix basse.

Mais nous l'avions deviné déjà. Il n'avait pas fixé le jour et l'heure de son arrivée. Il se réservait la surprise. L'habitation n'avait qu'un escalier, qu'une porte d'entrée. Le danger était imminent. Le danger a toujours eu le privilège de me procurer une sorte d'excitation et de bonne humeur et je murmurai presque en riant :

— Eh bien ! je ferai comme le jeune homme pauvre de ton cher Octave Feuillet. Je descendrai par le balcon.

— Tu vas te tuer.

— Mais non : un premier étage, ce n'est rien. Adieu.

M. de Laury avait sonné, puis, trouvant la porte ouverte, il

Copyright by Henry Bordeaux, 1924.

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er et 15 février.

était entré avec le cocher qui portait sa malle. C'est le moment que je choisis pour me jeter par la fenêtre. J'avais calculé que j'atteindrais les branches d'un arbre voisin, lequel amortirait ma chute et me dissimulerait aux yeux du cocher quand celui-ci ressortirait pour s'en aller avec sa voiture. Mais il n'y a que dans les romans que les amoureux se précipitent du haut d'une tour et s'en vont le soir dans le monde. L'arbre, au lieu de m'aider, m'empêcha d'apercevoir le sol et je me brisai la cheville. Du moins il me mettait hors de vue. Le cheval tourna bride et la sonnerie de ses grelots se perdit. Je demeurai seul, au pied de la chambre où pénétrait à cet instant même le mari de ma maîtresse. Avec cette acuité des sens que développent le péril et l'ombre, je percevais le moindre bruit. J'ignorais le prénom de M. de Laury qui ne se parait guère que de son titre, et je l'appris de la bouche de sa femme : Robert. Chaude encore de mes caresses, elle l'accueillait non comme un mari de comédie, mais avec des transports de plaisir. Vrais ou feints, ils m'inspiraient la même amertume, le même dégoût. J'ai vécu là quelques instants où je mesurai toute l'ignominie de l'adultère. Puissent-ils m'être comptés dans la balance où je serai jugé ! Mais pourquoi ne m'ont-ils pas guéri ? Y a-t-il donc en nous un fond de ténèbres où nous n'osons descendre et nous complaisons-nous dans notre vie sans jamais le contempler face à face pour ne pas en apercevoir l'horreur ?

Je ne pouvais rester en place sans être découvert au jour qui, déjà, s'annonçait. Avec la volonté absolue de sauver l'honneur de Sandrine, je me traînai jusqu'à mon fusil, puis jusqu'à la maison assez éloignée du jardinier. J'expliquai à celui-ci que j'étais malencontreusement tombé à la chasse et qu'il fallait sans retard me ramener aux Coudriers. Il me proposa de me porter au château où l'on me donnerait des soins. Je refusai, invoquant l'heure matinale et la nécessité de mander le rebouteur. Il eut un sourire dont je remarquai l'ironie : sans doute avait-il deviné la vérité. Aussitôt je changeai de ton et lui commandai brutalement :

— Vous attelez tout de suite et nous partons. Et M. et M^me^ de Laury n'en sauront rien. Ce n'est pas la peine de leur apprendre que je suis venu chasser dans leur parc. Vous avez bien entendu, n'est-ce pas?

Il me regarda. J'étais assis par terre, et lui debout. Ce n'est pas une posture commode pour donner des ordres. Pourtant il fut vaincu. Mes yeux devaient flamboyer. Il ne répliqua rien, et il obéit.

J'avais été déjà transporté de la sorte. C'étaient des ambulanciers allemands qui m'avaient relevé au bord de la Lisaine, devant Béthoncourt, et ma blessure offrait plus de gravité. J'ai toujours su dompter la douleur physique : je devais éprouver un jour que le courage moral exige une autre domination de soi-même. Aux Coudriers, mon entrée fut beaucoup plus bruyante que je ne l'eusse souhaité. Il fallut me descendre de chariot et tante Dine, seule levée à cette heure, me croyant mort, poussa des cris perçants. Je la rassurai et lui expliquai ma chute à la chasse.

— A quelle heure es-tu donc parti ?

— De très grand matin.

— En pleine nuit ?

— La lune m'a trompé. Je l'ai confondue avec le jour.

On chercha le rebouteur de Massongy qui prononça des incantations, — ce qui excita la fureur de tante Dine, — remit les os en place et me banda le pied. J'en avais pour plusieurs semaines à demeurer immobile. Quand j'aurais recouvré l'usage de mes jambes, l'automne serait bien avancé et Sandrine aurait sans doute regagné Paris. Ce fut presque un soulagement pour moi de penser que je ne la reverrais plus.

***

Octobre était venu et j'étais resté seul aux Coudriers. Tante Dine, qui m'avait tenu compagnie après la réinstallation de ma famille dans notre maison de la ville, avait été rappelée pour les couches prochaines de ma belle-sœur. Ma convalescence ne demandait aucun soin particulier. Moi-même j'aurais pu réintégrer mon domicile et mon cabinet d'avocat. Cependant je ne me pressais point, soit que je désirasse avoir une explication avec Sandrine, soit que je ressentisse une délectation à m'enivrer de toute la mélancolie et de toute l'amertume du passé dans cette saison qui, sur les rives du lac, est d'un charme presque douloureux, en harmonie avec mes pensées.

Le matin, les eaux et la campagne sont recouvertes d'un brouillard léger que percent peu à peu les formes des choses,

ici un long peuplier, là des saules penchés sur la grève, et là-bas, comme une apparition, les voiles d'une barque invisible. Puis cette brume s'effiloche, s'étire comme une gaze déchirée et les yeux se caressent au pâle bleu des vagues dans le golfe, à l'or et à la pourpre des bois de châtaigniers et de chênes, au mauve et au violet des montagnes rendues plus lointaines par un reste des vapeurs automnales. Que d'heures j'ai passées à ma fenêtre, à regarder croître et décroître la lumière sur ce paysage presque trop beau et trop étendu, dont un morceau m'eût suffi pour le presser sur mon cœur et le confondre avec mon trop brûlant amour ! Je ne pouvais m'en aller de ces lieux, quand j'aurais dû partir, et partir sans me retourner. Je devais bien savoir pourtant que j'attendais quelqu'un du château de Laury...

* * *

Quelqu'un du château de Laury : le premier qui vint fut un visiteur inattendu, le jardinier. Il demanda à me voir. Un peu surpris, j'ordonnai de l'introduire. Que me voulait-il ? Je me retrouvai comme à la guerre ou à la chasse, méfiant et prêt à éventer les ruses du gibier. Il tournait et retournait son chapeau, et je voyais bien qu'il n'abordait pas volontiers son sujet. Mieux valait une bonne offensive.

— Que me voulez-vous, Michard ? J'ai des lettres à écrire, et mon pied à débander.

— Eh bien, voilà ! J'ai transporté Monsieur l'autre mois, et Monsieur m'a payé d'un remerciement.

— Parbleu, mon ami : un service, ça ne se paie pas. Mais je vous ai donné mon fusil. Un Lefaucheux à deux coups, presque neuf. C'est un beau cadeau.

— Je ne dis pas non, je ne dis pas non. Ça me servira pour les moineaux qui viennent détruire mes plates-bandes. Mais je dois cinquante napoléons à M. le comte. Vous ne pourriez pas me les prêter ? Sans intérêt, et pour longtemps.

Ayant sorti ce qu'il avait dans son sac, il fixa sur moi avec une insistance manifeste ses petits yeux bridés où dansait une mauvaise lueur. Je compris nettement que le chantage commençait. Il n'avait pas été dupe une minute de la fable de mon accident. Désormais, j'étais dans ses mains. Il me livrerait quand il lui plairait au comte de Laury, — moi et ma complice avec

moi, — à moins que je ne consentisse à lui servir de belles et bonnes rentes qu'il me réclamerait à sa guise. Il fallait, sans attendre, couper court à ce manège. Comme je me taisais, afin de réfléchir, il s'imagina que j'avais compris et que j'allais m'exécuter. Ma demande le confirma dans cette conviction :

— Michard, lui dis-je en effet, je ne puis me lever facilement. Ayez donc l'obligeance de me prendre dans le tiroir supérieur de cette commode une boîte en cuir, et de me la passer.

Il s'exécuta et me tendit la sacoche en question, d'où je sortis un petit revolver-bijou que j'avais acheté en Suisse au retour de ma captivité. Je le lui mis sous le nez, et il recula épouvanté. Sur quoi, j'éclatai de rire :

— Vous n'êtes pas très brave, mon vieux Michard. Eh bien! je vous avertis que si M. de Laury a jamais le moindre doute sur mon accident de chasse, vous entendez bien, je vous en rends responsable et je vous exécute. J'ai fait la guerre, je sais la faire. Et maintenant, filez.

Il s'en alla, penaud. Désormais, je pouvais être assuré de son silence. J'avais pris l'unique moyen de l'obtenir.

Et pendant quelques minutes je fus réellement très heureux, comme je le fus à Béthoncourt lorsque je tirai le lièvre qui courait sur la neige parmi les balles. Mais, comme à Béthoncourt, je m'étais distrait avec un rien de la bataille où j'étais engagé. Pourquoi faut-il que ces sursauts d'énergie physique aient si peu de rapports avec la force intérieure ?...

***

Elle vint à son tour. Je l'attendais et m'étais préparé à la recevoir de mon haut. La scène de la fenêtre était devenue dans mon souvenir ridicule et odieuse. J'en détestais ensemble le romantisme et le réalisme, cette histoire de *jeune homme pauvre* chevaleresque et maladroit, et ce dévergondage conjugal à portée de mes oreilles. C'était l'occasion de la rupture. Mais cette rupture, je la voulais solennelle et violente, avec des paroles flétrissantes et définitives. Comme s'il y avait d'autres ruptures que celles du silence et de l'absence ! Elle vint. Je revois encore sa fourrure fauve, ouverte sur une robe qui dégageait le cou et la naissance de la poitrine et qui était de la couleur indéfinissable des feuilles de platane, quand elles vont

tomber et qu'elles se nuancent de roux; je revois son visage doré, un peu rosi par la marche, ses yeux noirs pointillés d'or, quand elle entra, ce jour de fin d'octobre, dans le salon des Coudriers où je paressais, songeant à lui dire son fait, au coin d'un feu mourant. Elle vint, et mon désir bondit au-devant d'elle comme un lévrier qui reconnaît son maître. Qu'allaient devenir mes résolutions ? Mon désir serait-il plus fort que mon dégoût ? Tandis que je souffrais pour elle à deux pas d'elle, elle était dans les bras de son mari. Je m'étais levé, mais je ne fis point vers elle un seul pas. Redressé de toute ma taille, je demeurai cloué comme ces chouettes que les paysans crucifient au-dessus de leur porte. Sans une hésitation, elle se jeta à mes lèvres :

— Jean, mon Jean, tu as été blessé, comme à la guerre. Pour moi. Pour moi.

Il émanait d'elle une séduction que je ne puis exprimer. Elle ne me demandait point de nouvelles de mon état, elle confisquait mon accident au profit de notre passion. J'avais la sensation très précise qu'elle préférait mon amour à ma vie, et mes caresses à mon amour.

— Non, lui dis-je, laissez-moi. Je n'ai plus d'illusion. Il faut un peu d'illusion quand on aime.

Elle devina l'allusion, parce qu'elle l'avait dès longtemps prévue, et de son geste habituel entoura mon cou de ses bras.

— Tu n'as donc pas compris, Jean ? Avec ce maudit clair de lune, *il* aurait pu te voir, te reconnaître. Il fallait le retenir. Je l'ai retenu.

Elle s'était légitimement donnée pour me sauver! Devais-je, par surcroît, lui témoigner de la gratitude ? J'avais honte de ce qu'elle me disait et je la pressais contre moi. Le plus amer des sourires lui révélait mon doute et mon ironie. Cette certitude se faisait jour en moi : elle s'accommoderait de mon mépris, pourvu qu'elle me gardât, et moi, je m'accommoderais de nous mépriser tous les deux en demeurant son amant. Il n'y eut pas d'autre explication, et la chaîne se renoua plus lourde, plus apparente, autour de mes poignets meurtris.

J'éprouvai un dernier sentiment de gêne et de pudeur à accepter que ma maison de famille, habitée par des générations d'honnêtes femmes, pieuses et fidèles, fût, comme le château de Laury, saccagée par notre coupable amour. Puis tout sombra

dans le gouffre d'oubli. N'était-ce pas dans ce même salon des Coudriers qu'un jour de mon adolescence j'avais écrit, avec mes camarades, la lettre qui devait engager ma vie ? Mais de l'exaltation de ma découverte sentimentale à ma possession actuelle, que d'étapes déjà parcourues ! Cependant, j'allais marcher plus avant et rencontrer l'horreur...

QUATRIÈME CAHIER

J'arrive avec effroi à la dernière phase de ma liaison, celle qui m'a conduit, comme un prisonnier volontaire, dans cette cellule où j'attends ma condamnation.

— Condamnation à vivre, m'adjure le prieur qui vient de plus en plus souvent me rendre visite et s'attarde à causer avec moi et qui, je le remarque bien, jette des regards d'inquiétude sur ces cahiers que je noircis.

Peut-être cette confession que j'ai entreprise et qui recule mon arrêt sans le modifier me rapprochera-t-elle finalement de son tribunal, par l'impossibilité où elle me mettra de trouver en moi seul la force d'une résolution. Ai-je mis trop de complaisance à m'analyser moi-même ? Le rappel trop précis du passé ne risque-t-il pas de nous restituer notre amour, quand nous pensions le repousser ? N'aurais-je pas mieux fait de me fuir, ainsi que m'y engageait le prieur, au lieu de me chercher?...

Parmi les documents qu'il m'a laissés en mains et que je feuillette dans mes heures de lassitude et de découragement, figurent un résumé de la règle de saint Bruno et une biographie abrégée du fondateur du Reposoir, le Bienheureux Jean d'Espagne qui, après un séjour à la Chartreuse de Montrieux en Provence, vint dans ces montagnes, non pas s'ensevelir, mais créer un foyer de vie spirituelle. J'ai lu, dans le premier de ces mémoires, que lorsqu'un Chartreux tombe malade, — malade pour mourir, — chacun de ses frères vient à tour de rôle lui essuyer le visage et lui donner le baiser d'adieu. Après cette cérémonie, il reçoit le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Puis, on répand sur lui de la cendre lorsqu'il entre en agonie. Enfin, le jour de ses funérailles, pour signifier que c'est le jour où il est délivré des liens de la chair, la communauté prend ses repas au réfectoire comme pour les fêtes.

C'est le détail de la cendre que j'ai de préférence retenu. Et comme je rapporte toutes choses à mon tourment, je pense à toute la cendre qu'il faudrait répandre sur l'agonie de nos amours.

De même, j'ai relevé dans la *Vie du Bienheureux Jean d'Espagne* cette particularité : « Deux domestiques du couvent, rapporte l'histoire, du nombre de ceux qui étaient préposés à la garde des troupeaux, descendaient un jour de la montagne des Annes où se trouvait alors le bétail de la maison. Chemin faisant, ils furent surpris par une avalanche qui les ensevelit sous ses couches profondes... Or, plus tard, à la fonte des neiges, on retrouva les cadavres des deux victimes. Le Bienheureux les fit conduire au monastère pour leur donner une sépulture convenable... Il ordonna de les inhumer honorablement, non dans le cimetière, mais dans un endroit attenant à l'église, vers le milieu des murs extérieurs, bien qu'il ne fût pas d'usage d'ensevelir les étrangers dans l'enclos des maisons de l'Ordre. » Quand il fut près de mourir, il supplia ses frères de l'ensevelir, lui aussi, hors du cimetière, à côté des deux victimes de l'avalanche. Ce qu'il avait demandé par humilité devait tourner à sa gloire. Car les fidèles qui n'auraient pu venir à l'intérieur de la clôture pour y vénérer sa tombe, prirent l'habitude de s'agenouiller sur la pierre qui recouvrait ses restes mortels. Les malades de la fièvre s'y étendaient, souvent y passaient la nuit, et se relevaient guéris. *Ubi quam plurimi correpti febribus, nedum levibus, sed etiam gravibus, cum fide ac devotione accedentes, cum super ejus tombam dormierint, ad propria recedentes, ejus suffragantibus meritis et precibus, beneficia reportabant indubitanter sanitatum.* Les déments, les possédés étaient aussi amenés sur la dalle et recouvraient leurs esprits égarés.

Pendant la Révolution, la châsse où les reliques du Bienheureux avaient été déposées après l'exhumation solennelle de 1659, fut confiée à deux fermiers du couvent, les frères Pierre et Joseph Guimet, qui la cachèrent de nuit dans la grotte de Montacquy. Cette grotte est perdue parmi les rochers et les sapins, dans un lieu quasi inaccessible au-dessous de la montagne des Annes. Après le retour des religieux au Reposoir, en 1804, la translation du précieux dépôt eut lieu solennellement dans l'église du monastère. Pourquoi le prieur ne m'autoriserait-il pas à passer une nuit sur la pierre tombale qui indique

aujourd'hui l'emplacement des reliques réintégrées? Ne suis-je pas au nombre des fiévreux, des déments, ou des possédés? Si je pouvais me relever guéri? Mais le mal dont je souffre, il n'est au pouvoir de personne d'en opérer la guérison. Un criminel peut expier son crime peut-être : il n'a jamais pu l'effacer...

* * *

Plus violente, plus âcre, plus brutale reprit donc notre liaison. Nos entrevues, plus rares et plus difficiles, étaient pareilles à des combats. Nous échangions des caresses comme les blessures d'un corps-à-corps. Sandrine avait regagné, dans l'extrême automne, son hôtel de l'avenue du Bois de Boulogne où son mari, livré à la spéculation et aux jeux de Bourse, et plus fidèle au monde qu'au régime impérial, la priait d'organiser quelques fêtes. La bienfaisance, dans ces années-là, servait utilement de masque au plaisir qui n'osait encore, si près de la défaite et de la Commune, tenir l'affiche. Après tant de malheurs publics, le goût de vivre agitait de nouveau la nation. Cependant ma maîtresse prétextait divers travaux d'aménagement dans le parc et les jardins pour revenir de temps à autre en Savoie. Moi-même, je trouvais des occasions de la rejoindre à Paris. La politique me les fournissait, bien qu'elle fût devenue sa rivale et son ennemie.

Au cours même de la guerre, les élections avaient envoyé à l'Assemblée constituante une majorité royaliste. Mais notre ancien député au Corps législatif, le baron d'Yvoire, avait été battu par un de ces avocaillons sans talent qui foisonnent et prennent la République pour un moyen de parvenir. En revanche, le commandant de mon bataillon, le marquis Costa de Beauregard, avait été élu par la Savoie dans un vote quasi unanime, tandis qu'il était encore prisonnier à Carlsruhe. Son entrée à l'Assemblée de Bordeaux fit sensation : sa haute taille, appuyée sur des béquilles, — il avait eu la jambe brisée à Béthoncourt, — son grand air majestueux, communiquaient à ses collègues cette impression de confiance qu'il nous donnait, à nous, ses hommes, pendant la campagne. J'étais resté en relations avec lui. Il me présenta, pendant un de mes courts séjours dans la capitale, à ce comte de Mun dont la parole soutenait la jeunesse et, devant les ruines, l'invitait à reconstruire. On comptait alors provoquer aisément la restauration

monarchique en obtenant la fusion des deux branches de la maison de Bourbon. Le comte de Chambord, héritier légitime de la couronne, n'avait pas d'enfants. Il monterait sur le trône sous le nom d'Henri V, et les d'Orléans lui succéderaient en la personne du comte de Paris. A quoi bon rappeler ici cette tentative que le drapeau blanc fit échouer? J'étais le représentant du comité royaliste de mon département, et à ce titre convié à donner un de ces avis de bon sens qui ne sont jamais écoutés. Des succès au barreau, un acquittement retentissant obtenu aux assises d'Annecy me valaient, à vingt-huit ans, une notoriété et une influence locales. Notre maison était pleine de ces négociations : tante Dine, intransigeante, tenait pour les fleurs de lys sans aucune souillure. Elle avait toujours considéré Louis-Philippe comme un infâme usurpateur.

Ces mêmes négociations me conduisaient à des discussions orageuses avec ma maîtresse. Elle travaillait, elle, de toute son influence mondaine, en faveur du Prince impérial, et même passait la Manche à intervalles réguliers pour rendre visite à l'Impératrice. Je l'admirais dans sa fidélité à l'infortune et à l'exil, mais ne lui cédais point. Quelquefois nous en vînmes à des récriminations et à des reproches. Le plus souvent la brièveté même de nos entrevues substituait des caresses à des arguments. Jamais elle ne put obtenir de moi cette trahison-là qui, plus que toute autre, l'eût assurée de son pouvoir. Par un privilège que je ne m'explique point, mon cerveau demeurait intact, quand mon cœur se corrompait. Toutes mes idées, toutes mes pensées résistaient à ses sortilèges. Elle-même n'entendait point mes raisons. Nous restions séparés dans le domaine de l'esprit. Et peut-être ne l'étions-nous pas moins dans tous les autres, sauf celui des sens où nous nous confondions.

La jeunesse de mon pays m'avait choisi pour chef. Elle s'orientait dans le sens de l'action sociale et religieuse. Et dès lors s'imposait à moi tout un problème de responsabilité morale. Avais-je le droit de rester à la tête de mes nouvelles troupes, moi dont la vie intime était en formelle contradiction avec mes croyances et avec la loi commune ? A cette question que je me suis bien souvent posée, si j'ai répondu par l'affirmative, ce qui ne manquerait pas de scandaliser les scrupuleux et les timorés, c'est peut-être que je n'ai jamais accepté de confondre mes convictions avec mon amour. J'admire ces

hommes qui, attachés de toute leur foi ou de toute leur raison à une règle morale impérieuse et rigoureuse, ont la vertu de mettre d'accord leur existence et leur religion et peuvent servir de vivants exemples. Je les admire, mais je n'admets point que la faiblesse de la chair entraîne fatalement celle du cerveau. Il n'y a pas d'hypocrisie à agir moins bien qu'on ne pense, mais seulement une contradiction inhérente à la nature humaine. Et de quel droit disqualifier un rôle public avec des faits d'ordre privé? Là est le véritable désordre, là est l'anarchie. La société peut nous demander compte d'un scandale, mais nous vivons comme nous pouvons. Un petit journal d'Annecy s'étant permis une allusion, — d'ailleurs enveloppée dans sa perfidie, — reçut de moi un avertissement pareil à celui dont j'avais usé pour contraindre au silence le jardinier du château de Laury, et le résultat fut le même. Cependant je devais me rendre compte que je déplaçais le débat. Il n'est pas au dehors et les étrangers n'ont pas à s'y mêler, mais bien au dedans. Les deux hommes que l'on porte èn soi engagent une lutte où il faut bien qu'il y ait un vainqueur et un vaincu. Le vaincu, blessé, finit par se retirer du combat : il souffre, il soupire, mais il est sans forces. Ainsi notre pensée, amoindrie, méprisée ou froissée, finit-elle par s'user comme la pierre, si dure qu'elle soit, cède à la longue au travail mystérieux de l'eau...

* * *

Après deux ans de ces rencontres dissimulées à Paris et au château du lac, ou dans les villes suisses de la côte, je fus amené à envisager notre rupture.

Ma belle-sœur Valentine avait en Bourgogne une amie, plus âgée qu'elle, M^me^ Fougère, veuve d'un chef d'escadrons tué à Sedan au cours de la fameuse charge, qui venait en villégiature chaque année dans la vallée des Bornes, entre Bonneville et Annecy, où elle était propriétaire d'un joli chalet bien exposé au soleil, dans une clairière de sapins. Elle l'invita à passer quelques jours d'été, ou quelques semaines, aux Coudriers. Était-ce un complot organisé pour me marier? N'aurais-je pas plus choisi mon second, et si bel amour, que le premier? Le hasard m'avait désigné Sandrine. Ma famille me désigna M^lle^ Chantal Fougère qui accompagnait sa mère dans notre maison de campagne.

Elle avait dix-neuf ans... Mais pourquoi parler d'elle au passé, comme d'une morte? Parce qu'elle est perdue à jamais pour moi, dois-je l'ensevelir? Ah! qu'elle vive au contraire, et qu'elle vive heureuse, aimée d'un cœur simple et sans complications, d'un cœur délicat et noble, capable de la suivre jusque dans ces nuances de sensibilité que j'ai trop bien comprises et que je n'étais pas digne de comprendre, moi qui ai tué toutes ses pudeurs comme j'égorgeais à l'aube ces oiseaux à peine réveillés, dans les bois, au sortir du lit de Sandrine!... Dix-neuf ans, une chevelure blonde si légère, si mousseuse qu'elle lui environnait le visage comme d'une auréole imprécise et toute confondue avec le jour, des traits dont les lignes elles-mêmes étaient lumineuses : oui, tout en elle était clarté, harmonie, confiance de vivre. Mais les joues s'empourpraient trop vite à la moindre surprise de la sensibilité, comme ces eaux des bassins mal protégés contre les vents qui se rident au premier souffle; les yeux se voilaient d'une buée à la moindre émotion; et la taille longue et mince, qui la faisait ressembler à un flexible bouleau, ne paraissait pas de force à supporter l'orage. De tout son être elle semblait dire : « Ménagez-moi : si vous saviez comme je suis frêle!... »

Est-ce par là, par ce témoignage de fragilité, qu'elle m'a très vite invinciblement attiré? Nous aimons protéger. Un instinct secret nous pousse vers ces êtres plus faibles, en apparence tout au moins, devant qui notre pouvoir se mue en hommage. Je n'avais pas éprouvé ce sentiment pour Sandrine plus âgée que moi et toujours prête à l'offensive. Voici que, sans chercher à savoir où il me conduirait, je m'y livrais avec délices. Je découvrais aussi le charme de cette jeunesse, limpide comme une source, à quoi ne se peut comparer aucune autre beauté. Un soir, chez elle, Sandrine, en refaisant ses boucles, bien qu'elle eût à peine dépassé la trentaine, avait découvert un cheveu blanc : sûre d'elle-même, elle en avait plaisanté, la malheureuse, quand elle venait de porter un coup à mon exaltation. Déjà il ne m'arrivait que trop souvent de lui opposer une Sandrine plus neuve et plus fraîche, celle de la fontaine de la Fourche ou celle des osiers au bord du lac, ou, mieux encore, celle qui me tombait du plafond dans mon appartement de la rue Gay-Lussac, du temps de mon insouciance d'étudiant, et qui apparaissait et disparaissait comme si elle avait eu des ailes. Mais, cette fois, sa concurrente n'était plus elle-même.

***

Elle devina cette concurrente avant qu'elle lui fût donnée, et quand je ne me doutais pas encore du changement qui s'opérait en moi. Je rencontrais assez habituellement, soit chez mes parents, soit parmi nos relations de la ville et des environs, des jeunes filles et, comme je représentais un parti convenable, elles ne me regardaient pas de travers. Rien ne me parut donc plus paisible et plus innocent que ma première conversation avec Mlle Fougère, à qui je révélais les plaisirs de la navigation, à la rame ou à la voile, sur notre vieille barque, ou, dans nos promenades, ces secrets des bois que, seuls, connaissent les chasseurs dressés à connaître les mœurs des animaux. Toujours nous étions accompagnés de Mme Fougère, de ma belle-sœur et de mes neveux et nièces qui formaient tout un petit bataillon fort remuant et peu disposé à favoriser les tête-à-tête. Mais ces tête-à-tête, nous n'y pensions ni l'un ni l'autre. Lui en attribuer non pas la recherche, mais l'idée même, eût été lui faire injure. Pour moi, vaincu par cette grâce ingénue et toute virginale, que je comparais tout bas à ces fleurs des eaux à longue tige qui boivent la lumière à la surface des étangs, je n'étais auprès d'elle que timidité et gaucherie et craignais sans cesse de lui montrer, par suite de mes habitudes, un excès de sollicitude ou d'attention, une liberté de langage qui eussent terni, fût-ce la durée d'un éclair, la candeur de ses yeux. Rien que cette peur exagérée aurait dû me renseigner sur mon état. Mais j'étais aveuglé, me croyant encore à l'abri de toute passion nouvelle, puisque l'ancienne n'avait pas cessé de me posséder. N'avais-je donc pas remarqué, dans les forêts, que les feuilles d'automne, couleur de rouille, recroquevillées et serrées sur les branches basses des chênes, ne consentent à tomber que sous la poussée des feuilles de printemps? Mon printemps était-il revenu?

Pour divertir nos aimables hôtesses, nous organisions des parties auxquelles était conviée la jeunesse du voisinage. Quelques paniers de provisions, et l'on s'en allait en bande joyeuse dans les bois de châtaigniers d'Excenevex ou même de Messery, on déjeunait ou goûtait sur l'herbe et l'on rentrait à la fraîcheur. Mme de Laury venait quelquefois se mêler à ces réunions plus ou moins improvisées. Elle imposait sa présence,

car tante Dine, avec une vigilance qui n'était jamais en défaut, s'efforçait de la dépister, de lui donner de fausses indications de jour ou de lieu. J'avais surpris les manèges de ma gardienne et ne les contrariais pas, comme si j'éprouvais un malin plaisir à voir égarer ma maîtresse. Cette lâcheté, elle aussi, aurait dû m'éclairer. Mais Sandrine finissait toujours par nous retrouver, et la légende impériale qui l'entourait achevait en poésie la séduction qu'elle exerçait à la ronde, et à quoi Mlle Fougère ne songeait pas à se dérober.

Cet après-midi là, nous étions ainsi groupés à l'ombre et, sous la voûte des arbres, au bout d'une allée, nous pouvions apercevoir le bleu du lac. L'un ou l'autre de nos amis plaisantait gentiment Mlle Fougère sur son prénom quasi inconnu dans notre province.

— Il est d'un usage fréquent en Bourgogne, nous expliqua-t-elle, en souvenir de sainte Jeanne de Chantal. Je suis étonnée qu'au pays de saint François de Sales il ne soit pas donné plus souvent.

— Il est charmant, dis-je alors. Il est musical et léger comme ces sonneries d'angelus, le soir à la campagne. J'aime ce prénom de Chantal.

J'avais parlé ainsi fort innocemment, sans me rendre compte que tout ce qui était d'elle me plaisait. Nous étions assis en un grand cercle, autour des paniers dont le contenu avait rassasié nos jeunes appétits. Sandrine s'était levée, mais elle ne tenait guère en place; il n'y avait là rien d'anormal. Le buste dressé, je m'appuyais sur une de mes mains posée à terre. Elle s'approcha de moi, dans sa marche, et de son talon m'écrasa les doigts. La douleur fut si vive que je faillis crier. Mais je supporte assez bien les épreuves physiques et, me dominant, je regardai mon bourreau, pensant qu'il allait s'excuser et me témoigner son regret et sa commisération. Je connaissais toutes les expressions du visage de Sandrine et dans ses yeux je lus distinctement cette cruauté amoureuse, dont plus d'une fois déjà elle m'avait offert les signes : à la fontaine de la Fourche, quand elle exigeait mes aveux ; rue Gay-Lussac, pendant que la pauvre petite fleuriste sonnait à ma porte et, plus récemment, aux Coudriers, quand elle était venue chercher mes caresses. Et d'ailleurs, quel doute garder? N'avait-elle pas appuyé pour alourdir son poids? Je fus ébloui instantanément

et cessai de sentir ma blessure. Ne venait-elle pas de me révéler un secret que j'ignorais encore? J'aimais, et ne le savais pas, et je l'apprenais par Sandrine. J'aimais, je pouvais encore aimer, et c'était comme si, rompu de fatigue et altéré, j'eusse trempé mes lèvres dans une eau pure et glacée que je sentisse couler tout le long de mon corps. Cependant, une voix douce, que j'entendais comme en rêve, me demanda :

— Monsieur Rambert, qu'avez-vous? Votre main saigne et...

Elle s'arrêta. J'interprétai la suite : *et vous êtes tout pâle.* Mlle Fougère avait dû me voir pâlir et s'imaginait que c'était la douleur, quand la joie d'amour m'exaltait. Je protestai que je n'avais rien. Sandrine, penchée, osa dire :

— Vous aurais-je marché sur les doigts?

En hâte, pour ne pas créer d'incident, je m'étais mis debout en brisant une assiette :

— Elle était ébréchée. Je l'ai achevée. C'est elle qui m'a blessé. Mais ce n'est rien.

Quelqu'un avait suivi toute la scène et en avait déterminé le sens exact, et c'était la mère de Mlle Chantal. Son regard qui me poursuivait, me gênait. Qu'elle ne se doutât point de ma liaison avec Mme de Laury, c'était mon souhait le plus ardent. Mais pourquoi? Il devait m'importer peu qu'elle connût ma vie privée. Jamais elle n'en trahirait quoi que ce fût. Sa probité faisait partie d'elle-même. Pourquoi, alors, pourquoi? J'avais peur de le trop bien deviner. Notre avenir, parfois, marche devant nous, comme un être vivant, et nous voudrions courir pour le rejoindre...

***

Courir pour le rejoindre ! Et Chantal Fougère allait partir. Je l'appris le lendemain de la bouche de ma belle-sœur, Valentine, et m'en étonnai :

— Mais ces dames ne devaient-elles pas rester huit jours encore aux Coudriers, huit jours au moins? Ne se plaisent-elles pas ici?

Elle ne parut pas étonnée de mon insistance, un peu attristée seulement, soit à cause du départ précipité de ses amies, soit pour une autre raison aisée à découvrir et moins aisée à formuler :

— Ce n'est pas cela, me répondit-elle. Mme Fougère est obligée de retourner au Grand-Bornand pour une coupe de sapins qu'un marchand de bois lui propose de pratiquer dans sa forêt à des conditions avantageuses.

— Ces marchés-là ne se font guère au cœur de l'été.

Elle sourit, un peu mélancoliquement. Devinait-elle mon secret à mon humeur? Savais-je exercer assez peu d'empire sur moi-même pour que tout le monde le surprît sur mon visage? Et je fus épouvanté de la marche foudroyante de mon nouvel amour que je ne pouvais plus me cacher à moi-même, à peine aux autres, et que Sandrine avait pressenti la première.

J'accompagnai avec toute ma famille, grands et petits, ces dames au port d'Yvoire où elles s'embarquaient.

— A l'ouverture de la chasse, leur dis-je, peut-être irai-je au Grand-Bornand. Il y a du coq de bruyère et des perdrix blanches.

— Laissez les oiseaux vivre, me conjura Chantal Fougère avec son clair sourire, et venez nous voir.

Mais je remarquai la froideur de sa mère qui ne renouvela pas l'invitation. Elle ajouta pourtant, après avoir hésité :

— Prévenez-nous de votre visite.

Certainement non, je ne la préviendrais pas : elle serait capable de s'absenter, emmenant sa fille. Je flairais en elle une ennemie. C'était une femme encore jeune qui, frappée en plein bonheur, aplanissait la route où son unique enfant devait marcher. Et je lui faisais grief de veiller sur elle !

Au retour, je pris familièrement le bras de Valentine dont les garçons et les filles s'éparpillaient sur le chemin :

— Il me semble que Mme Fougère n'a pas de sympathie pour moi.

Bien que j'eusse à dessein mis de l'enjouement dans cette constatation, ma belle-sœur, dont l'expression de visage était habituellement sérieuse autant que douce, ne se dérida pas, comme s'il s'agissait de quelque chose de grave en effet, et sa réponse fut plus directe que je ne m'y attendais, mais elle était incapable de chercher un biais :

— Cette Chantal est la grâce même. Elle croît chaque année, depuis que je la connais, en intelligence et en charité. Sa mère la garde avec soin. L'en blâmeriez-vous?

Pourquoi me traçait-elle ce portrait? Pourquoi, sinon parce

qu'elle savait où je voulais en venir ? Mais je ne pensais pas que ce fût déjà le moment de me livrer, et cependant je ne pouvais plus me dérober :

— Oui, dis-je, Mme Fougère ne me la confierait pas.

Valentine s'arrêta et me regarda bien en face. Un peu tremblante, puis la voix raffermie, elle n'éluda pas ma question.

— Elle vous la confiera peut-être un jour. Quand vous l'aurez méritée. Quand vous serez sûr de vous. Cette enfant vaut bien qu'on la gagne. Jean, mon cher Jean, pensez à votre mère, pensez à vous...

Et, surprise elle-même de ce qu'elle avait osé, elle rougit. Nous recommençâmes de marcher ensemble, en nous taisant, puis je rompis le silence :

— Valentine, vous êtes une bonne sœur pour moi.

Nous n'eûmes pas d'autre explication. Tout n'avait-il pas été dit ?

* * *

Cette conversation n'aurait-elle pas dû suffire à me détourner d'aller chasser dans la vallée des Bornes ? Avais-je désormais le droit de rechercher Mlle Chantal Fougère, avant de m'être libéré de tous liens ? Et les liens où j'étais engagé, comment les romprais-je ? A la façon des faibles et des indécis, je vivais au jour le jour, attendant que les circonstances fussent favorables et acceptant les rendez-vous de Sandrine quand je ne les sollicitais pas.

Que le mariage pût un jour me tenter, jamais nous n'avions soulevé cette hypothèse, ma maîtresse et moi. Elle n'envisageait pas la possibilité d'une séparation et ne se demandait pas si une vie d'homme, quand la carrière, le travail et le succès l'élargissent, n'a pas besoin de rencontrer le calme, la sécurité et la paix de la maison. Elle croyait me suffire toujours avec ses caresses, sa beauté et l'ardeur jamais assouvie, toujours renouvelée de sa passion. Un jour, — c'était à Genève, peu après sa venue aux Coudriers, quand elle m'eut reconquis sur l'amertume et le dégoût, — elle devait repartir pour Paris et nous échangions des adieux plus tristes qu'à l'habitude, à cause de cette distance prochaine entre nous.

— Si tu restais ? lui proposai-je.

— Je ne puis même pas gagner un jour, tu le sais. On m'attend.

— Ce n'est pas un jour que je te demande.

— Quoi donc, alors?

— C'est toujours.

Elle parut fort interloquée, m'embrassa pour me récompenser de cette gentille et inoffensive fantaisie, et se mit à rire :

— Quel scandale ! L'enlèvement de la comtesse de Laury par M. Jean Rambert !

Et je mesurai toute l'importance qu'elle attachait à sa situation mondaine. Ma question lui revint-elle à l'esprit? Un peu plus tard, sans préparation, elle se mit à me parler sur un ton de persiflage dédaigneux de cette comtesse d'Agoult qui, jadis, avait tout quitté pour s'enfuir avec un musicien.

— Encore, ajoutait-elle sans prendre garde à la comparaison qu'elle m'imposait, M. Liszt était-il célèbre. Mais il l'abandonna bientôt avec une troupe d'enfants. Elle revint piteusement à Paris et n'y fut pas reçue. Mme de Girardin, par pitié, lui ouvrit enfin ses portes. Elle-même, qui avait été une femme si brillante, eut toutes les peines du monde à attirer chez elle quelques révolutionnaires, M. Carnot, M. Grévy, de petits chefs d'orchestre comme M. Pasdeloup, et ces hommes de lettres qui sont à l'affût des invitations. Elle appelait ces assemblées politiques et littéraires son salon. Je n'y allais pas, tu comprends. Mais j'ai rencontré la vieille dame rue de Vaugirard, chez Mme de Charnacé, la fille qu'elle avait eue légitimement du comte d'Agoult avant son esclandre. C'était une grande ruine lamentable et déclamatoire.

Je n'étais même pas célèbre comme le musicien de Mme d'Agoult et j'osais demander à la comtesse de Laury de quitter pour moi, non pas un mari qu'elle n'aimait point, ni des enfants qu'elle n'avait pas, mais un titre et un rang dans la société ! Et moi-même, aurais-je soutenu jusqu'au bout ma proposition? Aimais-je assez ma maîtresse pour que notre vie commune me tînt quotidiennement lieu de tout, de famille, de carrière, d'influence, d'avenir politique? Il est des paroles qui tentent les amants, parce qu'elles leur paraissent correspondre à l'infini désir dont ils sont tourmentés, et qu'ils ne devraient jamais prononcer, parce qu'elles projettent une lumière trop crue sur la qualité de leur amour.

Mais cette scène, en me revenant à la mémoire, cessait de me paraître déplaisante depuis que mes pensées accompagnaient de loin Mlle Chantal Fougère.

* * *

Ma conversation avec ma belle-sœur m'avait inspiré la résolution de renvoyer à plus tard ma visite au Grand-Bornand. A plus tard ? Quand je serais libre, mais pourquoi ne me hâtais-je pas de reprendre ma liberté ? Chaque fois que j'abordais Sandrine, décidé à lui parler de rupture, je reculais devant ses caresses. Elle-même ne faisait jamais allusion à mon secret surpris. Nous nous jetions dans nos sombres plaisirs comme dans un abîme, avec la sensation, clandestinement partagée, que c'était pour la dernière fois. Mais les circonstances viennent souvent compliquer notre vie en favorisant malgré nous nos projets ou nos espoirs inavoués. Un de mes anciens camarades de collège, Claude Mermet, médecin à Annecy, avec qui j'étais demeuré en relations, m'invita précisément à chasser le coq de bruyère dans les rochers de Jalouvre et d'Auferrand qui dominent la vallée des Bornes. Comment aurais-je écarté cette occasion inattendue ? J'avais pu renoncer à ma propre initiative, je m'inclinai devant le hasard. Et c'est ainsi qu'un après-midi, au retour de la chasse, je cherchai dans les sapins le chalet de ces dames. La femme de chambre venait de me répondre qu'elles étaient sorties, quand je vis sur la pente Mlle Chantal, les mains pleines de ces fleurs des champs que l'automne, à la montagne, ne décourage pas de fleurir. Son visage, que ses cheveux blonds nimbaient d'un halo clair, était rose de la marche ou de timidité quand elle m'aperçut.

— Quelle bonne surprise ! me dit-elle. Nous ne vous attendions plus. Ma mère est à l'église, mais elle ne tardera pas à rentrer.

Elle me fit les honneurs de sa maison avec une gentillesse qui acheva de m'émouvoir : en la revoyant, j'avais eu l'intuition invincible que mon bonheur était là. Rien que pour trouver des banalités à lui dire, je me sentais tout décontenancé. Je réussis à lui tourner un compliment sur son bouquet. Elle le considéra avec un peu de pitié et me confia :

— J'ai peut-être eu tort de les cueillir. Elles ne dureront

pas. Les fleurs des champs, une fois cueillies, meurent très vite. Il faudrait ramasser, n'est-ce pas?

D'autres plus belles fleurs qui ne meurent jamais.

En me citant ce vers de Ronsard, elle rougit à nouveau, confuse elle-même, plus que de raison, de montrer son érudition ou son innocente coquetterie, car elle savait peut-être mon goût ancien pour les poètes.

D'autres plus belles fleurs qui ne meurent jamais... Cela ne signifiait-il pas, sous une transparente allégorie, le vœu d'un amour éternel? Mais pourquoi sous les mots chercher un sens caché, quand eux-mêmes ont tant de charme, déjà simplement prononcés? Notre dialogue continua sans apprêt et tout ordinaire, mais je m'obstinais à le suivre sous les paroles, à la voix, au ton, aux hésitations même, aux expressions de visage. Quand je pris congé d'elle, sur le pas de la porte, je crus voir dans ses yeux d'or, où le jour décroissait, où l'ombre montait, un effroi tout pareil à celui que j'avais surpris à la chasse, le temps d'un éclair, dans le regard d'un lièvre ou d'un chevreuil à l'orée d'un bois. Elle me tendit la main et je la gardai un instant, pas assez pour que ce fût un aveu, assez peut-être pour l'inquiéter. Elle ne se pressa pas de la retirer, pas assez pour me donner une réponse, assez peut-être pour me la laisser espérer. Et dans un serrement de mains je découvris, avec stupeur, avec délices, une volupté plus grande que celle que je puisais dans les plus ardentes caresses.

A la sortie du village, voici que je croisai M^me^ Fougère. Elle ne parut pas satisfaite de notre rencontre, bien qu'elle s'informât avec sollicitude, après mes compliments, de la santé de ma famille. Je voyais bien qu'elle ne souhaitait pas ma venue, mais ne devais-je pas tenter sans retard de vaincre son antipathie?

— Vous avez vu ma fille? finit-elle par me demander.

Je lui racontai ma conversation avec M^lle^ Chantal qui m'avait offert des rafraîchissements. Elle parut m'écouter, quand, en réalité, elle mûrissait une résolution dont elle me fit part après quelques scrupules :

— Écoutez, monsieur Rambert, ne venez plus nous voir. Cela sera mieux ainsi.

Une telle injonction, un tel ordre brisait mon rêve en pleine éclosion, mais ne signifiait-il pas que je n'étais déjà plus un

indifférent pour la jeune fille, puisqu'on m'invitait à ne pas la troubler? En sorte que je fus à la fois bouleversé et ravi. Déjà Mme Fougère me disait adieu quand, la voix angoissée, je la rappelai :

— Madame, un mot encore. Je respecterai votre désir Mais si je vais un jour vous revoir, après ce que vous m'avez dit, comprendrez-vous ce que cela signifiera?

Elle s'était arrêtée et réfléchissait :

— Il faut beaucoup de temps, déclara-t-elle enfin.

— Six mois, madame, estimez-vous que c'est assez?

— Je préfererais un an.

— Un an, c'est bien long. Un an, c'est une éternité. J'attendrai pourtant. J'essaierai d'attendre.

Elle parut se ressaisir :

— Non, non, mieux vaut ne pas revenir.

— Ah! madame, n'avez-vous pas confiance en moi? Votre mari qui a été tué à Sedan aurait eu pitié du blessé de Béthoncourt.

Moi qui n'avais jamais fait allusion à mon service dans la guerre, je trouvais d'instinct l'argument le plus puissant pour l'attendrir.

— C'est bien, murmura-t-elle. Mais songez à cette enfant. J'ai peur.

Je m'inclinai et lui baisai la main. C'était un engagement. Combien la noble femme avait raison d'avoir peur!...

***

C'était un engagement, et j'entrai presque immédiatement dans cette série de lâchetés qui me devait conduire au crime, ou tout au moins à la complicité du crime. Au lieu de précipiter une rupture devenue inévitable, et que j'avais promise, je louvoyais, j'atermoyais. Sandrine n'allait-elle pas repartir pour Paris? La distance me viendrait en aide, je cesserais de la voir. Ne devais-je pas la ménager, après une liaison si prolongée? La ménager? comme s'il y avait des ménagements dans la douleur qui risque de briser une vie! Mon silence la renseignerait. Mais accepterait-elle de comprendre, sans la parole qui dénoue en frappant au cœur? Elle avait su, par quel moyen de police amoureuse? que j'avais chassé dans la vallée des Bornes et m'en avait parlé sans une allusion à Mlle Fou-

gère. Nous nous étions interdit ce sujet d'un accord tacite. Déjà nous étions séparés par un secret. Je la laissai partir sans un mot qui torture, mais sans un mot qui rassure. Elle put croire, je m'en rends compte, qu'un rêve sans réalité avait passé entre nous.

Hier, dom Louis-Joseph de Vaulchier, le prieur du Reposoir, est resté longtemps dans ma cellule. Je l'inquiète et il voudrait me sortir de moi-même. Il guette une âme, comme j'étais à l'affût du gibier les matins de chasse, mais la mienne lui échappe encore. L'instant va venir où, face à face avec ma faute par la suite de ce récit qui n'a négligé aucune circonstance à ma charge ou à ma décharge, il faudra bien que je me juge. Il m'a demandé si l'isolement, où je vivais depuis tant de jours et même de semaines, ne m'était pas trop lourd et nous avons parlé de la solitude :

— Vous la supportez bien toute l'année, lui ai-je objecté.

— C'est ce qui vous trompe, m'a-t-il répondu. Nous sommes seuls à ne pas connaître la solitude.

Et comme je m'étonnais, il reprit :

— La solitude n'est pas dans la clôture, elle est dans l'homme. Elle est dans la société, elle est partout, sauf dans la cellule du moine. Et plus l'homme désire, plus il est seul, tant qu'il n'a pas trouvé Dieu. Les plus grands artistes, les plus grands penseurs ont pu être des solitaires : un Léonard de Vinci, un Shakspeare, un Pascal, un Beethoven. Leurs plus belles œuvres crient la détresse de leur solitude. L'homme croit en sortir par l'amour, quand l'amour en est presque toujours la révélation. Tandis que les saints, nos exemples, ont cessé d'éprouver le sentiment d'être seuls.

Il m'a laissé, et j'ai médité ses paroles. Oui, nous croyons sortir de la solitude par l'amour, et c'est lui qui nous la révèle dans toute son horreur. J'ai pressé tant de fois le beau corps de Sandrine dans une folie de nous fondre l'un dans l'autre! Mais qu'est cette fusion momentanée sans l'union totale du cœur et de l'esprit? Nous ne fûmes jamais accordés au point de n'être qu'une pensée et qu'un sentiment. La séparation même de nos vies nous jetait, dans nos rapides entrevues, l'un contre l'autre, comme des combattants. Nous n'avions pas ou ne prenions pas les repos nécessaires à cette paix où l'être entier se détend, où l'on s'écoute vivre, non plus au dehors,

non plus physiquement et matériellement, mais à l'intérieur et dans une sorte de lente pénétration intime.

J'aimais, je me souviens, lui citer le premier quatrain d'un sonnet de mon plus cher poète :

Nous aurons des lits pleins d'odeurs légères,
Des divans profonds comme des tombeaux,
Et d'étranges fleurs sur les étagères
Écloses pour nous, sous des cieux plus beaux...

Je les lui citais pour leur musique et pour leurs images, — pour ces fleurs rares dont elle se plaisait à s'entourer, pour le lit parfumé, et pour cette pensée de la mort où l'on croit sombrer dans les caresses. Elle me demandait la suite et j'ai toujours refusé de la lui donner :

Usant à l'envi leur chaleur dernière,
Nos deux cœurs seront deux vastes flambeaux
Qui réfléchiront leur double lumière
Dans nos deux esprits, ces miroirs jumeaux...

Si je refusais de lui réciter ces vers, c'est que j'y découvrais ce qui manquait à notre amour : ces miroirs jumeaux, ce miroir unique où les cœurs et les esprits se confondent. Alors seulement, l'ange de la résurrection peut venir, dans l'ombre éternelle, ranimer

Les miroirs ternis et les flammes mortes.

* * *

Tandis que les yeux de Chantal Fougère me promettaient, comme une annonciation, cette paix divine où, dans la douceur de la vie commune au même foyer, le mari et la femme apprennent à se connaître et, par un échange de tendresse parviennent à penser ensemble ou, mieux encore, à se fournir l'un à l'autre les pensées complémentaires...

Les événements politiques venaient m'offrir l'occasion de heurter mes convictions contre la fidélité de Sandrine au régime impérial. Je n'étais pas retourné à Paris depuis son départ de Savoie. Elle m'écrivait des lettres ardentes et suppliantes auxquelles je répondais avec froideur, et non plus comme auparavant sur un ton lyrique de strophes alternées. Mais voici qu'une fois encore le hasard me contraignit à me

retrouver en sa présence. L'Assemblée nationale avait été dissoute à la fin de l'année après avoir voté la Constitution, et le maréchal de Mac Mahon avait convoqué le collège électoral pour le mois de février. Ces élections revêtaient une importance capitale : d'elles en effet devait découler toute l'orientation, tout l'avenir du pays. Renverraient-elles à la Chambre une majorité conservatrice qui, si elle renonçait à ramener la royauté, assurerait du moins l'existence d'une République modérée et respectueuse de l'autorité et des traditions, ou passeraient-elles le pouvoir au parti radical qui préparait la campagne avec une audace bien capable de surprendre le succès? Il était question de ma candidature que la jeunesse réclamait à cor et à cri, malgré mon âge. La popularité, depuis la guerre et depuis l'une ou l'autre plaidoirie retentissante aux assises ou dans les procès de presse, m'était venue dans ma province natale, sans que je l'eusse cherchée le moins du monde. Le drame de ma vie privée me poussait à me dérober aux exigences de mon parti, et d'autre part je n'ignorais pas ces tentations de l'ambition qui, seule, ouvre des perspectives démesurées, quand on pressent en soi des forces prêtes à s'épanouir. Le projet de mariage que je caressais en secret, sans que je fusse autorisé à le croire réalisable, s'harmonisait avec mon désir de jouer un rôle public et de porter la main sur l'avenir qui s'offrait. Mais ne fallait-il pas dégager le chemin ? Et je songeais avec une pitié infinie à cette Sandrine que j'avais tant aimée et que je n'aimais plus, sans être assuré de lui pouvoir résister, tant nos chairs liées s'appelaient encore, tant elle était mêlée à mon passé d'amour le plus lointain.

Nous nous revîmes donc, non pas à Paris, mais à Versailles où elle prit un jour de liberté en l'absence de son mari. M. de Laury, lancé dans les entreprises financières avec la fortune de sa femme, voyageait assez fréquemment en Angleterre ou en Espagne. Elle savait que je préférais ces rendez-vous où je pouvais la croire dépaysée et toute à moi. Je ne les souhaitais déjà plus. Ou plutôt, je ne les souhaitais plus loin d'elle. Mais, en la revoyant, je ne fus pas aussi maître de moi que je l'eusse pensé. Selon l'expression populaire, ne l'avais-je pas dans le sang? Pourtant, nos plaisirs mêmes ne nous sortirent pas de la mélancolie où nous étions enlisés. Elle soupçonnait, elle flairait, elle connaissait la vérité dont nous reculions tous

deux la révélation d'un commun accord. J'attendis le dernier moment, une promenade que nous fîmes, avant de nous séparer, dans le parc dépouillé et désolé où les statues de pierre apparaissaient entre les branches noires, où les feuilles mortes crissaient sous nos pas.

— Écoute, Sandrine, lui dis-je enfin, et je la vis instantanément s'arrêter et pâlir comme si elle devinait sa condamnation, je t'ai aimée douze ans. Depuis la lettre.

Elle essaya de se défendre :

— Qu'est-ce que douze ans quand ils sont passés ?

— Mais c'est toute notre jeunesse.

A son habitude, comme une Diane dans les bois, elle s'élança contre le danger qu'elle ne pouvait plus éviter en paraissant l'ignorer :

— Tu m'as aimée : donc tu ne m'aimes plus. Tu veux épouser Chantal Fougère.

Elle avait mis notre secret à nu, et s'était dressée, violente, menaçante même. Puis, brusquement, cet orage se fondit en gouttes d'eau. Elle s'assit sur un banc qui était proche et se cacha la tête dans les mains. J'eusse préféré ses menaces à ses larmes. Une femme si longtemps aimée nous peut encore retenir par la pitié. Je l'appelai avec douceur. Elle releva enfin son visage humilié et, perdant toute fierté, me proposa ce que je ne pouvais plus accepter :

— Ne me quitte pas. Ne me quitte plus. Pour toi j'abandonnerai tout. Je ne tiens plus à rien, excepté à toi. Nous partirons ensemble, où tu voudras, nous voyagerons, nous nous cacherons. Je vois bien que tu ne peux plus vivre seul. J'aurais dû le comprendre plus tôt. Pardonne-moi, Jean, pardonne-moi.

Elle m'offrait ce que je lui avais demandé un ou deux ans auparavant, et me préférait enfin, trop tard, à son rang social, à son titre, au monde, à tout ce qui représentait pour elle le luxe ou la considération nécessaires à la vie. Je ne pus que balbutier :

— Sandrine, pauvre Sandrine...

Mais elle n'acceptait pas la fin. Comme une bête forcée et qui fait face, elle se releva si vite qu'elle fut contre moi quand j'étais encore penché sur son effondrement :

— Non, non, s'écria-t-elle, je ne veux pas. Tu ne l'épouseras pas. Une autre peut-être, une autre que tu n'aimeras

pas, mais pas celle-là. Pas celle-là. Je la tuerais. Je te tuerais...

— Tais-toi, Sandrine : on vient.

Je vis le moment où nous n'éviterions pas le scandale. Par un reste de cet empire sur soi que développe la vie de société, elle se domina et, se dominant, parut accepter mieux la possibilité d'une rupture :

— Donne-moi un an encore, m'implora-t-elle. Dans un an, je serai une vieille femme, je disparaîtrai de ta vie. Un an, qu'est-ce qu'un an pour toi qui n'en as pas trente?

Un an, c'était le délai que m'avait fixé Mme Fougère et dont le quart déjà était écoulé. Alors commença entre nous une sorte de marchandage où tous deux nous perdions notre dignité, où notre bel amour s'en allait en morceaux comme une étoffe qu'on déchire. Elle m'arracha une promesse de six mois qu'elle jura solennellement de tenir. Dans six mois, je serais libre de tous liens et n'entendrais plus parler d'elle, et même elle abrégerait la durée de ses villégiatures en Savoie et s'y confinerait dans son château sans chercher d'inutiles rencontres. Ce marché parut la rasséréner et nous nous quittâmes presque sans tristesse.

* * *

Par une singulière aberration, nous trouvâmes dans la perspective d'un dénouement prochain un regain, non de tendresse, mais d'attrait physique. Il n'était plus question de la rupture entre nous, mais nous y marchions à travers le plaisir. Les élections législatives de février me prirent dans ce renouveau de passion finissante. Certes, mon pays de Savoie glissait tout entier du côté du radicalisme; peut-être, néanmoins, n'ai-je pas été tout à fait, malgré des efforts auxquels on voulut bien rendre hommage, le candidat sur qui la jeunesse comptait passionnément, et dont la foi est si éclatante qu'elle soulève les auditoires et impose le vote. J'étais entaillé à l'intérieur, comme ces arbres dont on n'aperçoit pas au dehors la roulure. La période électorale même facilitait mes déplacements et Sandrine s'y prêtait avec une docilité merveilleuse. Elle évitait avec un soin scrupuleux de contrecarrer mes opinions et, comme un disciple fervent, s'y pliait pour les adopter.

Cependant je comptais les jours qui me séparaient de ma libération et j'organisais l'avenir. Mieux valait me séparer définitivement de Sandrine, dont je redouterais toujours le

pouvoir, et, pour y parvenir, je n'envisageais rien moins qu'un changement de domicile. Après l'échec de ma candidature, il me serait moins dur peut-être de quitter les bords du lac Léman. Je m'étais mis en relations avec des hommes d'affaires de Dijon, où l'on me promettait une réussite rapide au barreau. Je comptais donner cette bonne nouvelle à Mme Fougère en lui demandant la main de sa fille. Et sans voir l'abîme, devançant les temps, je vins lui rendre visite.

Je revois ce jour du dernier mois de mai, la ville tout enveloppée d'une lumière blonde, plus timide et plus vaporeuse que celle d'été, l'appartement du vieil hôtel dans le quartier de Saint-Bénigne, lent à s'ouvrir, et puis cet accueil meilleur que je ne m'y attendais :

— Me voici, madame, avant l'heure. Ne refusez pas de m'entendre.

Elle sourit avec tout ce qui lui restait de jeunesse, malgré son deuil de veuve :

— Jurez-moi que vous êtes libre.

Je le lui jurai. En avais-je le droit? Une promesse de rupture n'est pas une rupture. Cette rupture était dans mon esprit, dans mon cœur, dans ma volonté. Elle n'était pas dans mes sens encore.

Insensé qui croit mener à son gré la volupté, dont il est depuis tant d'années l'esclave!

Mme Fougère parut soulagée de mon serment. J'eus l'impression que, loin de la surprendre, j'étais attendu. Elle ne devait pas me le laisser ignorer plus longtemps :

— J'allais écrire à mon amie Valentine, me dit-elle avec cette franchise de la femme qui, demeurée seule dans la vie, s'est accoutumée à prendre, comme un homme, ses décisions et à marcher droit au but. J'ai su par mon notaire que vous cherchiez à vous installer à Dijon et j'y ai vu un heureux présage. Est-ce pour... est-ce pour elle que vous viendriez ici?

— Pour qui serait-ce, madame, sinon pour elle, et aussi pour vous? N'est-elle pas votre unique enfant?

Je trouvais, comme un amoureux, ce qui pouvait m'assurer sa complicité. J'étais de bonne foi. Ne croit-on pas toujours être de bonne foi, quand on aime? Il y avait, dans une pièce voisine, quelqu'un à qui je dédiais mes paroles, qui les inspirait, et pour qui je ne craignis pas d'ajouter :

— Cet éloignement n'a-t-il pas de quoi vous rassurer, madame?

C'était l'immolation de ma maîtresse sur l'autel de mon nouvel amour. Le passé était abandonné, et pour mieux l'abolir je quitterais le pays et les lieux où je l'avais connue. Quel témoignage plus parfait donnerais-je de ma volonté de résurrection? Mme Fougère en fut touchée, sans faire une allusion plus directe au lien qu'elle avait redouté.

— C'est bien, approuva-t-elle. C'est très bien. J'avais si peur!

Tranquillisée, elle sourit à l'aveu d'une crainte que j'aurais dû partager.

— Il y a des jeunes filles, monsieur, reprit-elle avec émotion, qui sont armées devant les misères morales de la vie. Ces misères, je ne les veux pas juger. Elles sont inhérentes à la nature humaine. Peu d'hommes les ont évitées et beaucoup y retombent. Ma grande Chantal n'est pas de ces jeunes filles-là. Tout en elle est pureté, limpidité, droiture. Elle n'a jamais dit un mensonge, même innocemment. Elle n'imagine pas le mal. J'ai essayé de la préparer mieux à une réalité qui peut la décevoir. Elle ne m'écoute pas. Elle vit au-dessus de nous, comme son père a vécu dans la charge héroïque de Sedan. Mais il allait à la mort. Elle va vers la vie. Je vous en supplie, monsieur, enveloppez-lui cette vie de noblesse et de probité. Si vous ne croyez pas le pouvoir, partez et ne nous revoyez plus. Si vous restez, dites-moi que je puis vous la confier.

Mais ce portrait même, qui achevait en grâce idéale ce que ma tendresse imaginait depuis un an bientôt, ne pouvait que m'attirer davantage. Puisque je renonçais à mon passé, et jusqu'à son décor, pour mener plus tard, et dès l'automne, à Dijon une existence nouvelle, n'avais-je pas le droit de promettre? Je promis, et crus entendre le sanglot de Sandrine qui finissait en rire strident : je ne suis pas l'homme qu'impressionnent les pressentiments ou les visions et je chassai l'importun rappel. Humblement, comme une prière, je demandai :

— Ne pourrais-je pas voir Mlle Chantal?

Mme Fougère n'avait plus d'objection. C'était elle, maintenant, qui allait m'apprendre le plus délicat, le plus tendre secret.

— Je vais la chercher. Ne lui parlez pas encore. Je lui parlerai, moi, plus tard. Demain.

— Ah! madame, saurai-je lui plaire? Ne va-t-elle pas m'écarter, me repousser? Il me semble que je plaiderais ma cause avec tant de chaleur qu'elle m'écouterait. Ne m'y autoriserez-vous pas?

Elle m'arrêta pour me dire, avec une amitié qui n'était pas sans mélancolie, la mélancolie d'une mère qui entrevoit le détachement :

— Elle m'a été demandée en mariage plusieurs fois cet hiver, monsieur. A peine a-t-elle écouté ces propositions... Trop de symptômes me permettent de penser que vous ne lui serez pas indifférent. Depuis votre visite à notre chalet de Savoie. Cependant, ne lui parlez pas ce soir.

Elle m'implorait presque, me réclamant un jour de répit, un jour où elle régnerait seule encore dans le cœur de sa fille. Et Chantal vint. Je ne trouve pas de mots pour la peindre dans cet élancement léger d'un être qui semble à peine toucher terre et dont les yeux contiennent tout un ciel, ni pour analyser le sentiment inéprouvé qui, loin de me troubler, versait en moi une paix inconnue et rafraîchissante. J'observai strictement les traités. Ni au cours de ma visite que je prolongeai, ni le soir où je fus prié à dîner, je ne déclarai la cause de ma venue à Dijon. Mais c'était comme si nous habitions des corps de cristal où toutes les pensées transparaissent. Elle lisait en moi, je lisais en elle. Quels êtres différents peut contenir notre être, pour que Chantal pût lire en moi sans y rien découvrir qui la blessât dans son innocence, parce qu'il n'y avait rien en effet! Tout, en moi, était lumière, harmonie, noblesse. Sa présence opérait ce miracle. Le soir, quand je me retirai, j'avais l'impression, au lieu du pavé, de sentir des fleurs sous mes pieds. Je n'avais ni prononcé ni entendu un mot d'amour, et l'amour était en moi, non plus l'amour violent, brutal et sensuel qui avait enchaîné mes jours à Sandrine si longtemps, mais cet amour presque immatériel qui se pose comme un rayon sur notre univers et le fait resplendir.

Le lendemain, nos promesses furent échangées. Elle détourna la tête, quand je murmurai en présence de sa mère :

— Mademoiselle Chantal, j'ai quelque chose à vous demander.

Elle détourna la tête et plia sa taille flexible comme si elle ne supportait pas le poids trop lourd de sa tendresse. Moi-même, je demeurai interdit. Nous ne pûmes, d'un moment, parler.

Elle, encore, avait à son usage des mots qui, pour être connus, reprendraient toute leur nouveauté en sortant de ses lèvres; mais moi, j'apercevais tout à coup la difficulté d'employer des phrases dont je m'étais déjà servi et qui m'apparaissaient maintenant toutes décolorées ou souillées. Sa mère vint à notre secours :

— Ma petite, il ne faut pas avoir peur du bonheur.

Elle se jeta dans les bras maternels, y cherchant un refuge contre la joie comme elle s'y fût réfugiée dans la douleur. Cette étreinte et ces larmes, ce fut son aveu.

— Il y avait donc longtemps? lui dit encore sa mère.

— Toujours.

Toujours : ainsi, du premier jet, s'exprima son amour. Il n'avait pas eu de commencement, il n'aurait pas de fin. Nous autres hommes, nous croyons savoir aimer, parce que nous l'avons dit à beaucoup de femmes, et une petite fille nous l'apprend.

Je partis de Dijon le cœur en fête.

***

Je me demande aujourd'hui si, dans ces pures émotions de mes fiançailles, je n'ai pas introduit quelque dilettantisme, si je ne jouais pas avec elles, ainsi que j'avais joué avec la volupté, et si je n'y découvrais pas une forme renouvelée de cette volupté dont j'étais la proie. Ce serait, à cette heure même où j'agonise de remords, la pire accusation et, me l'adressant à moi-même, j'en suis révolté. Ah ! que du moins je garde, fût-ce dans la mort, la douceur de ces quelques jours où, par le miracle d'une adorable enfant, je fus lavé de ma fange et soulevé de ma boue !

Comment vais-je me résoudre à achever cette confession qui, jusqu'à présent, n'a été que lenteur et complaisance? L'abîme est là, où mes pas me conduisent. J'ai beau ralentir la marche : il est au bout du chemin...

J'écrivais tous les jours à Chantal et ne répondais plus aux lettres de Sandrine. J'aurais dû, la connaissant, prendre garde au ressentiment de celle-ci, à son exaspération. Sentant que je lui échappais, elle me rappela crûment notre marché. Je lui appartenais jusqu'aux derniers jours de ce mois de juin qui n'en était pas à la moitié, et, puisque je refusais de la rejoindre à Paris,

elle avança brusquement sa villégiature d'été pour s'installer au château de Laury. Cependant, après un séjour aux Coudriers, Mme Fougère et sa fille qui, elles aussi, avaient avancé leur venue en Savoie, regagnèrent leur chalet de la vallée des Bornes et je les accompagnai. Un peu plus, notre cortège croisait la voiture de ma maîtresse.

Cette situation ne pouvait se prolonger. Sandrine osa me poursuivre jusque chez moi. Tante Dine qui veillait l'éconduisit avec cet air de bonhomie narquoise qui n'est dupe d'aucun stratagème. Le 29 juin au matin, elle me dépêcha un messager avec ce billet dont j'ai mâché et remâché chaque mot : *Une dernière fois, mon amour, sois à moi. Après, je disparaîtrai. Je t'appelle, je te désire, je te veux, je t'aime. Viens cette nuit, comme autrefois. Ma porte sera ouverte.* SANDRINE.

Elle ne se plaignait plus, elle ne se lamentait plus, et d'ailleurs elle avait toujours détesté les lamentations et les plaintes. Elle ne se révoltait pas, elle ne menaçait plus. De tout son corps, elle me suppliait. Cependant je renvoyai son messager sans réponse.

J'errai tout le jour dans les bois, sur la grève du lac, bien décidé à ne pas me rendre à son appel, mais déjà obsédé par cet appel. A mesure que le soir venait et avec le soir toutes les ombres, un trouble que je connaissais trop bien m'envahissait, suivi d'une torpeur où s'amollissait ma volonté comme un voyageur fatigué s'endort dans une pièce trop chaude. J'avais pu vivre deux mois et davantage dans une sorte de rêve au-dessus de la terre. Le réveil était pareil à un cauchemar. Toutes mes années d'esclavage sensuel m'encerclaient comme des reptiles, m'enlaçaient les bras, la poitrine, les jambes, s'emparaient de moi jusqu'à me prendre le souffle. A l'heure du dîner, je refusai de manger sous le prétexte d'une migraine et me retirai de bonne heure dans ma chambre. J'adressai des prières étranges à ma protectrice, cette claire Chantal qui, dans sa montagne, près des étoiles, ne pouvait se douter du sombre drame de chair où je me débattais. Mais la solitude même favorisait les énervants souvenirs. Quand toute la maison fut endormie, je franchis la porte et pris le chemin du château de Laury.

Ce chemin que j'avais parcouru tant de fois était d'une

obscurité favorable et complice. Complices aussi les bois qu'il traversait. Les rossignols qui nichent tard chez nous s'y répondaient à pleine voix. J'entendais leur note répétée qui se renforçait jusqu'à remplir tout l'espace : ardente, poignante, douloureuse, elle se confondait avec mon désir. Dans les fourrés que je longeais sous les arbres, je perçus l'appel doux, langoureux et tendre infiniment du lièvre qui cherche sa hase, et, venant de très loin, le cri étouffé de celle-ci. A travers la distance ils tendaient mystérieusement à se rejoindre. Je sentais ainsi, dans l'ombre, autour de moi, rôder la volupté des bêtes en folie dans la nuit de ce printemps tardif et, comme elles, je m'abandonnais à mon instinct, quand la volupté de l'homme, plus compliquée et plus savante, peut conduire, j'allais le savoir, jusqu'à la pire cruauté.

J'écrasai les fleurs des parterres dans le parc et j'arrivai devant le château dont une seule fenêtre laissait passer une raie de lumière. Sandrine m'attendait. J'eus un dernier sursaut de résistance qui s'acheva dans une sorte de sanglot. La porte, selon notre ancienne convention, était ouverte. Je m'engouffrai à l'intérieur, comme un criminel, et c'était bien un crime, cette fois, que j'allais commettre. Malgré la précaution de ma marche, elle fut avertie de ma venue et parut au sommet de la rampe, une petite lampe à la main pour m'éclairer. Cette lampe, le savait-elle ? me la livrait toute sous ses voiles transparents qui glissaient le long d'une de ses épaules tombantes dont j'adorais la courbe polie et la chair lisse.

— Toi, me dit-elle à voix basse, enfin ! Je savais que tu viendrais.

Elle se collait contre moi et m'entraînait. Dans sa chambre, je n'étais déjà plus que sa chose. Et ce fut elle qui, enlacée et m'enlaçant, me repoussa tout à coup :

— Attends.

— Je ne veux plus attendre.

— Tu ne sais pas. Il faut que tu saches.

— Demain.

— Non, avant. C'est notre véritable nuit de noces.

Je ne l'écoutais pas, je mordais son épaule.

— J'ai tout dit à mon mari. Il accepte. A cause de ma fortune. Et toi, tu n'es plus fiancé.

— Moi ?

Que disait-elle à voix basse? Des absurdités. Des indélicatesses. Je n'en tins pas compte.

— Oui, reprit-elle, elle a reçu ta lettre ce soir, ou la recevra demain.

— Ma lettre?

— Oui. Elle reconnaîtra ton écriture, et ce sera fini. Tu es à moi. Pour toujours.

Toujours! n'avais-je pas déjà entendu ces syllabes? Où et de quelles lèvres? l'avais-je donc oublié?

Et ce fut elle qui s'abattit dans un ouragan de caresses où nous roulâmes ensemble, mais à travers lequel, comme on entend dans le bruit de la tempête la sirène d'un bateau qui sombre, j'avais la sensation distincte qu'une victime râlait au loin, étouffée par nous, et que nous étions deux assassins liés par le sang.

Au sortir de l'abîme, il ne me restait plus que cette sensation. A peine osai-je regarder Sandrine au visage. Elle n'était pas triomphante, mais farouche et résolue. Un affreux silence nous sépara. Quand j'eus compris qu'elle-même refusait de le rompre, je l'interrogeai :

— Qu'as-tu dit tout à l'heure?

— La vérité, et tu le sais bien.

Elle m'imposait la complicité. J'ai beau chercher dans ma détresse des excuses, des atténuations. Oui, j'avais pressenti la vérité dans toute son horreur; pour ne pas écarter la jouissance, j'avais écarté le pressentiment; et je fus de mauvaise foi quand je voulus nier la connaissance que j'en avais :

— Je ne comprends pas.

Elle essaya de m'enlacer à nouveau, mais, cette fois, je me dérobai.

— Jean, mon Jean, tu n'es plus qu'à moi.

— Jusqu'à demain. C'est notre dernière nuit.

Et j'eus l'audace d'ajouter :

— Demain, je suis libre.

Au lieu de s'irriter comme je m'y attendais, elle me prit la tête dans les mains et murmura presque maternellement :

— Pauvre petit!

Sa pitié m'en disait trop long. Je me dégageai et lui saisissant les poignets :

— Parle : qu'as-tu fait?

— J'ai fait pour toi ce que j'ai fait pour moi. Je t'ai affranchi. Maintenant, il n'y a plus que nous.

— Assez de mystère : explique-toi. Je le veux.

— Tu me brises le bras. Lâche-moi. Là. Ta fiancée n'est plus ta fiancée.

— Tais-toi, misérable... Tu lui as écrit? Réponds.

— Non, toi.

— Comment, moi?

— Oui, j'ai choisi une de tes lettres, une de tes lettres d'autrefois, parce que les dernières... J'ai choisi la pire. Jamais elle ne te reverra.

La pire! Je me rappelai sans une hésitation cette correspondance que nous avions échangée avant la guerre, où nous jetions notre désir en notes précises et stridentes, en cris ardents. Chantal, la pure, la claire Chantal, recevrait demain ces pages brûlantes et frénétiques, toutes chargées d'un amour sensuel et brutal, qui ne lui étaient pas destinées et dont elle ne comprendrait qu'au fur et à mesure des phrases, le sens et la destination. Elle les pourrait croire d'hier, écrites en même temps que les tendres lettres que je lui envoyais, et adressées à une autre. Sa mère ne m'avait-elle pas averti? Oui, des jeunes filles peuvent comprendre et pardonner ces vilenies, ces bassesses humaines. Chantal ne les supporterait pas. Elle en serait brisée. Et j'avais deviné la félonie de ma maîtresse, cette ignoble lâcheté dont j'avais honte pour elle et pour moi, dès les premières paroles de Sandrine : *Elle reconnaîtra ton écriture et ce sera fini. Tu es à moi pour toujours...* Confusément peut-être, mais j'avais deviné la vérité avant l'œuvre de chair. Bien plus, dans une exaltation qui est peut-être une sorte de sadisme, j'en avais tiré l'anéantissement dans la volupté, comme si l'instinct de destruction se mêlait à l'amour sexuel. Sandrine avait raison : j'étais bien le complice de son crime.

Par quelle aberration nouvelle fus-je assez faible dans mon désespoir pour aller m'appuyer à son épaule nue et y pleurer comme dans le tiède refuge de la femme où l'homme cherche le suprême appui? Quand la conscience de ma faute me revint, je me redressai avec dégoût. Elle me regarda sans un mot, sans un geste, me préparer au départ. Elle craignait de me contrarier, de me blesser, mais ses yeux ne perdaient pas

un de mes mouvements. Quand je marchai vers la porte, elle se glissa d'un bond devant moi :

— Tu reviendras.

— Jamais.

— Tu ne peux plus être qu'à moi.

Je la repoussai :

— Laisse.

— J'irai te chercher partout où tu iras. Je sais où tu iras. Je sais où tu vas. Je te suivrai.

De tout près, bouche contre bouche, je la frappai de ce seul mot :

— Je te hais.

Elle me livra le chemin avec cette réponse où elle se redressa dans toute sa fierté :

— Qu'importe ! J'aime assez pour deux.

Et, me retrouvant dehors dans la nuit, je m'en allai vers les Coudriers, les mains chaudes et moites, comme si elles avaient touché dans ma carnassière de chasseur le corps palpitant et les plumes sanglantes de l'un de ces petits oiseaux que je massacrais à l'aurore au sortir du lit de ma maîtresse...

CINQUIÈME CAHIER

... Elle est là. Elle s'est installée au village du Reposoir, au-dessous de la Chartreuse, dans l'unique auberge. Elle a surpris ma retraite, par quelle indiscrétion ou par quelle divination? Elle est là, et son voisinage suffit à me donner cette fièvre qui ne guérira pas, dussé-je m'étendre toutes les nuits sur la dalle qui recouvre les reliques du bienheureux Jean d'Espagne.

Hier, le prieur, Dom Louis-Joseph de Vaulchier, me trouvant plus las que de coutume sur les derniers feuillets que j'avais noircis et qui contenaient enfin l'aveu de mon crime, voulut m'arracher au dégoût et au désespoir dont il devinait les hideuses présences dans ma cellule et me proposa de m'emmener en promenade dans la forêt. L'exercice physique me serait bienfaisant, et ces jours de septembre ont une douceur d'été sous le voile délicat et transparent de l'automne. Il me conduisit, sur le flanc de la montagne des Annes, vers cette source qu'on appelle la fontaine bénite, parce que Jean l'Espa-

gnol y vint boire, étant fatigué, et que l'eau se changea trois fois en vin dans l'écuelle de bois. Ensemble, les premiers jours, nous avions accompli déjà le même trajet. Nous bûmes à cette fontaine, et nous étions disposés à nous asseoir sur un tronc d'arbre abattu pour y prendre un peu de repos, quand le prieur me fit observer que nous étions suivis. Une femme s'était engagée dans notre sentier et s'approchait de nous presque sans bruit, tant elle posait avec adresse le pied sur les pierres ou, de préférence, sur les mousses. Je la reconnus sans hésiter. Cette démarche souple, cette aisance dans les mouvements, ce buste droit, ce port de tête : Sandrine venait; dans quelques instants, elle nous aurait rejoints. Le prieur avait le regard trop pénétrant pour ne pas distinguer mon trouble. Il me toucha le bras :

— En route, mon ami. Suivez-moi, et je vous promets de vous rendre à la solitude.

Bien qu'il fût proche de la soixantaine, il m'entraîna par un de ces couloirs où l'on fait glisser, lors des coupes de bois, les fûts de sapins, afin d'éviter des aménagements de chemins et des frais d'attelage. L'ascension fut rude, mais bientôt nous pûmes constater qu'*on* avait renoncé à nous atteindre. Mon guide ne put se tenir de montrer quelque bonne humeur du tour qu'il avait joué, puis il ajouta gravement :

— Il n'y a qu'en amour que la fuite cesse d'être une lâcheté.

— Oui, répondis-je, mais il faudrait se fuir soi-même.

— Ou se retrouver tel que Dieu nous veut. Ce serait facile...

Nous rentrâmes au monastère par un détour, et par une porte latérale au lieu de franchir le grand portail. Mais toutes ces précautions n'étaient-elles pas inutiles? Comme je regagnais ma cellule, il me parut qu'elle m'y avait précédé et que, maintenant, je devrais chaque jour, chaque nuit, la chasser. Mes douze ans de volupté me restaient collés aux épaules, et j'éprouvais que la haine et le mépris ne suffisent pas à briser tous les souvenirs, ni, comble d'horreur! à écarter tous les désirs.

Elle a osé m'écrire et de plusieurs jours sa lettre n'a pas été décachetée. Mais, parce que cette lettre m'obsédait à travers l'enveloppe et que je ne l'avais pas immédiatement détruite, j'ai fini par l'ouvrir. « Je suis là, me dit-elle, me crie-t-elle à travers l'épaisseur des murailles, à travers la clôture, à travers la porte. Je suis là, et je t'attends. Je n'ai plus que toi au

monde et tu ne peux plus être qu'à moi. Maintenant que la catastrophe est survenue, et que tu n'as plus rien à espérer de la vie, il te reste mon amour. Ne l'écarte pas, ne le dédaigne pas. Tu ne pourras oublier que dans mes bras. Maintenant, nous sommes unis l'un à l'autre par un lien plus fort que le sacrement. Mon enfant, j'ai pitié de toi, j'ai pitié de nous, viens pleurer sur mon épaule. Mon amant, je t'adore et te supplie à genoux de venir me retrouver pour toujours... » De mémoire, je recompose ses phrases. Par quelle sacrilège audace invoque-t-elle notre union dans le crime? La catastrophe à quoi elle fait allusion, c'est le coup porté à Chantal par son envoi. Elle doit venir du Grand-Bornand, et sans doute connaît-elle la douleur et la maladie de la jeune fille. Cependant, le terme de catastrophe sonne à mon oreille comme un glas funèbre. Pourvu qu'il n'ait pas une autre signification plus terrible! Mais Sandrine, alors, n'eût pas osé l'employer. Allons donc! n'a-t-elle pas toutes les impudeurs?

J'ai porté chez le prieur le maudit papier et lui ai demandé secours. Il m'a engagé à le brûler devant lui, ce que nous fîmes, et je l'ai chargé de garder sans me les communiquer toutes les lettres qui me seraient adressées au couvent, toutes, sauf celles qui porteraient l'écriture aisément reconnaissable de mon frère Michel. Enfin, il m'a appris que mon ennemie avait quitté le Reposoir et passé la montagne, et il m'a promis d'envoyer au curé du Grand-Bornand un des frères du couvent pour savoir des nouvelles de M^me^ Fougère et de sa fille.

Ce messager est parti et, en attendant son retour, j'achèverai ma confession.

***

Après la hideuse révélation de Sandrine, j'étais donc rentré, la nuit même, aux Coudriers, sans éveiller personne. Qu'allais-je devenir? J'eus quelques instants la pensée du suicide, afin de ne pas survivre à la honte que je partageais, et je pris dans sa gaine de cuir le petit revolver dont j'avais menacé le jardinier du château de Laury. Le voisinage des saintes femmes qui dormaient sous mon toit, ma mère, tante Dine, Valentine ma sœur, écarta de moi la tentation. Que, du moins, celles-ci, toujours, ignorent ma flétrissure!

Cependant une singulière force m'a toujours été départie

pour agir, quand je ne suis que faiblesse devant le désir et la passion. Je n'acceptais pas la défaite. La partie n'était pas encore perdue. Que Sandrine eût menti pour m'éprouver, l'idée même ne m'en vint point, mais peut-être n'avait-elle envoyé que depuis une journée ou même quelques heures la lettre de trahison. Peut-être me serait-il possible de gagner la poste de vitesse. Je consultai l'indicateur : un train passait de grand matin à la gare la plus rapprochée. Je résolus de le prendre. En hâte je fis mon sac, j'écrivis un mot à ma mère, afin de la prévenir de mon départ pour la vallée des Bornes, ce qui ne l'étonnerait pas, et je descendis l'escalier. En bas, tante Dine levée avant l'aube préparait déjà les travaux de la matinée.

— Où vas-tu si tôt? me demanda-t-elle.

— Au Grand-Bornand.

— Mais tu en viens. Ces fiancés, ça n'a point de patience. Enfin, je te comprends. Notre Chantal est un ange du bon Dieu.

Notre Chantal : elle l'avait adoptée déjà et introduite dans l'arche sainte dont elle avait la garde. Ah! si elle avait soupçonné ma faute, quelle indignation n'en eût-elle pas montrée! Mais non, elle ne l'eût pas crue et m'aurait défendu malgré moi, tant son cœur simple est étranger aux complications de l'esprit et au tumulte de la chair, et tant elle a confiance dans ma loyauté. Ces femmes-là prient et méritent pour nous, à l'heure même où nous nous perdons avec les autres.

— Va, mon petit, ajouta-t-elle. Et dis à ces dames de fixer bientôt le jour des noces.

Le jour nuptial..., il s'agissait bien de cela! Je m'en allai en toute hâte pour ne pas manquer mon convoi. Je passai devant le château de Laury dont toutes les fenêtres étaient closes : Sandrine avait-elle pu s'endormir après notre séparation atroce et définitive? A peine m'attardai-je dans ma haine, le seul sentiment qu'elle pût m'inspirer désormais. Tout mon être tendait vers un but unique : arriver à temps, préserver Chantal de l'impur contact, la sauver, la reconquérir, comme si je n'étais pas son bourreau! C'était contre moi-même que j'entreprenais cette expédition, ou plutôt, c'était contre un autre moi-même qu'il me fallait désarmer et vaincre à tout prix.

J'avais en cours de route télégraphié à un loueur de chevaux de Bonneville pour avoir, dès ma descente du train, une bête prête et sellée à ma disposition. On m'amena un perche-

ron massif, robuste, paisible. Avec des éperons que j'empruntai, j'en tirerais bien quelque vitesse. A peine en selle, je le menai au sang et nous partîmes à grande allure, poursuivis par le marchand qui m'adjurait de ralentir. Ces détails me sont tous présents. C'est avec ces violences apparentes que j'ai toujours trompé tout le monde et moi-même sur ma vigueur morale. Je franchis dans ce galop la passe des Bornes et entrai dans la vallée. Cinq ou six lieues à couvrir avec une différence de niveau de six ou sept cents mètres, ce fut de quoi parvenir au Grand-Bornand avec un cheval aux trois quarts fourbu que je laissai, le poil mouillé, à l'hôtel pour continuer à pied ma course. Jusque-là, cette course m'avait presque empêché de penser. L'effort physique est un heureux soutien dans le trouble du cœur et le désarroi. Maintenant, j'apercevais au-dessus de moi, à demi caché dans les sapins, le chalet de ces dames, la façade principale tournée vers la vallée toute remplie de soleil à cette heure. Je me souvenais, avec une précision extrême, de ma première visite et du bonheur que peut contenir un serrement de mains. Dans quelques minutes je serais fixé, car je n'avais osé demander à personne sur mon parcours si le courrier avait été distribué. A mesure que j'approchais, l'inquiétude m'envahissait, me bouleversait. Chantal, ma petite Chantal, ma fiancée, mon aimée, ma seule aimée, était-elle perdue pour moi? N'étais-je plus pour elle qu'un monstrueux imposteur?

...Chantal, ma bien-aimée, vous ne saurez jamais ce que j'ai espéré et souffert en montant vers vous ce jour-là. J'ai connu quelque chose du Calvaire, mais c'était l'horreur de moi-même que je portais comme une croix. Je pliais sous le fardeau. Vous ne l'aurez pas su. Ah! peut-être, si vous l'aviez su... Mais non, mieux vaut que vous n'ayez pas été tentée de soulager ma misère. Il n'y a pas d'accès pour vous dans mon abîme et j'ignore même, tant ma faiblesse m'inspire de dégoût, si je n'y retomberai jamais...

HENRY BORDEAUX.

(La dernière partie au prochain numéro.)

UNE ÉPOPÉE MYSTIQUE

LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA

I

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES

(1534-1629)

Aucun règne après celui de saint Louis n'a plus d'éclat que le règne de Louis XIII, dans l'histoire de la France religieuse. Une terre, douze fois grande comme la mère patrie, s'ouvre alors à nous, au delà de l'Océan : marchands et capitalistes s'y intéressent, ainsi qu'on s'éprend d'une bonne occasion ; mais la France religieuse, elle, considère le Canada comme un domaine ouvert à l'apostolat ; et, pour le convertir et le civiliser, elle veut d'abord le peupler. Le rêve datait de François Ier : l'Église du temps de Louis XIII, en se transplantant, le réalise. Elle opère sur le vieux tronc français une magnifique incision ; et de la sève ainsi prélevée, on voit éclore un grand peuple.

Cette page d'histoire s'achève dans les premières années du gouvernement personnel de Louis XIV ; et l'événement qui l'achève la consacre : c'est l'établissement au Canada d'un évêque, ce Montmorency-Laval dont chez nous, l'été dernier, le centenaire fut solennellement fêté. Notre récit doit commencer au premier calvaire dressé par Jacques Cartier sur une colline canadienne ; il s'arrêtera au moment où cette terre, grâce au défrichement parallèle du sol et des âmes, sera jugée digne de devenir, officiellement, une province de la chrétienté.

Copyright by Georges Goyau, 1924.

I. — LES PRÉDICATIONS DE JACQUES CARTIER ET LE PROGRAMME DE FRANÇOIS Ier

Lorsque, entre 1534 et 1541, le Malouin Jacques Cartier naviguait à trois reprises vers le Canada, il cherchait une route vers les Indes, ou vers la Chine. Pantagruel, aussi, cherchera bientôt cette même route, en authentique disciple de Cartier ; car Rabelais en personne fera séjour à Saint-Malo, pour apprendre à l'école de cet homme de mer « les termes de la marine et du pilotage, » et pour en « chamarrer ses impies épicurésismes (1). » Le disciple n'héritera pas de toutes les préoccupations du maître : l'énergie de Cartier n'était pas seulement soutenue par l'esprit de curiosité, mais aussi par certains desseins religieux, peu familiers à Pantagruel.

Ce Cartier, à ses heures, était un prédicateur. Prédicateur par signes, lorsque, le 24 juillet 1534, ne parlant pas encore la langue des sauvages, il les groupait autour de la croix de trente pieds qu'il avait élevée, s'agenouillait devant elle, leur montrait cette croix, et puis le ciel, et se réjouissait fort de les sentir « émerveillés. » Prédicateur par interprètes, lorsque, en 1535, avec l'aide de deux indigènes un peu frottés de français, il donnait à comprendre aux habitants de Stadtaconé, — plus tard Québec, — que le prétendu dieu qu'ils invoquaient n'était qu'un « esprit de malice, » et que c'était en Jésus-Christ qu'il fallait croire.

Il voulait faire place à six hommes d'Église parmi les deux cent soixante-seize passagers qui, d'après le programme de sa troisième traversée, devaient composer l'équipage. François Ier, dans l'acte même de commission qu'il lui donnait, faisait mention de divers sauvages, amenés de là-bas, et instruits par les soins du Roi « en l'amour et crainte de Dieu et de sa sainte loi et doctrine chrétienne, » et destinés à s'en retourner outre-mer, « en compagnie de bon nombre de sujets français de bonne volonté, afin de plus facilement induire les autres peuples d'iceux pays à croire en notre sainte foi. » Pour « augmentation du saint et sacré nom de Dieu et de notre mère Sainte

(1) Jacques Doremet, *De l'antiquité de la ville et cite d'Aleth ou Quédalet, ensemble de la ville et cité de Saint-Malo*, cité dans Lefranc, *les Navigations de Pantagruel*, p. 60 (Paris, Leroux, 1905).

Église catholique, » la volonté royale était donc que Cartier partît, et que « bon nombre » de colons le suivissent. L'agent de l'Espagne à Saint-Malo s'inquiéta de ces préparatifs ; mais François Ier avait dit au grand commandeur d'Alcantara, dépêché par Charles-Quint : « Le soleil luit pour moi comme pour les autres ; je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde (1). » Il n'y avait, dans l'Europe de ce temps-là, aucune altitude d'où l'on pût opposer une riposte à de telles paroles, tombant des lèvres d'un roi de France. Un continent nouveau s'offrait : François Ier y réclamait sa part de profit, comme sa part de travail : le profit serait pour son peuple, et le travail, pour Dieu.

Le voyage de Cartier fut une déception : l'illusion d'un Eldorado s'évanouissait ; ce qu'on avait pris pour de l'or n'était que de la pyrite de fer ; on avait, hâtivement, traité des pierres brillantes de pierres précieuses. Les prisonniers de droit commun, dont on projetait de faire des colons, n'avaient offert aux Iroquois et aux Hurons, alors riverains du Saint-Laurent, qu'un assez vilain exemplaire de la civilisation chrétienne. A la fin de 1543, il n'y avait plus un Français au Canada : adieu la colonisation, adieu l'essai de mission ! Du vaillant effort de Cartier, il ne restait que des renseignements d'un prix inestimable, recueillis en ses relations de voyage, et que cet âcre et nocif proverbe : « Ceci est faux comme un diamant du Canada. »

II. — UN EXPLORATEUR APÔTRE : CHAMPLAIN

Les morues, aux parages de Terre Neuve, et, dans le bassin du Saint-Laurent, le trafic des peaux de castors et autres fourrures, demeuraient cependant, pour les pêcheurs et commerçants qu'entraînait l'esprit d'aventure, une belle source de revenus. Henri IV, cinquante ans plus tard, se montra tout prêt à accorder le monopole des pelleteries canadiennes à ceux qui voudraient travailler pour le peuplement du sol et la diffusion de la foi. Sully n'était pas content : coloniser lui déplaisait. Mais Henri IV passa outre ; et tour à tour le marquis de la Roche, un catholique, Chauvin, un protestant, furent

(1) De la Roncière, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1912, p. 287.

chargés, le premier comme lieutenant du Roi, le second moyennant un bon privilège commercial, de porter au Canada la France et le Christ. Cette fois encore, les galériens ou condamnés à mort qui s'entassaient sur les vaisseaux du marquis de la Roche représentaient médiocrement notre race et notre foi ; et c'était un étrange choix que celui de Chauvin, au témoignage de Champlain, « pour pulluler la foi catholique, apostolique et romaine, que les hérétiques ont tant en horreur et abomination. »

En 1603, cette série de tâtonnements et d'échecs trouve enfin son terme : Champlain entre en scène. Il ne permettra plus que la cour et la ville, que l'État et l'Église, oublient cette terre et ces hommes dont l'Atlantique nous sépare. Il a servi dans les armées de la Ligue, en face de celui qui allait devenir le Roi; désormais, service de l'Église et service du Roi ne font qu'un ; et c'est sur mer, c'est outre-mer, que Champlain s'en acquittera. Les Océans lui sont familiers : il a navigué vers les Indes occidentales, vers le Mexique; il s'est rendu compte, deux siècles et demi avant Lesseps, que de ce qui s'appelle l'Amérique on pourrait faire deux grandes îles, en perçant l'isthme de Panama : le grand découvreur, comme le grand savant, a le don de l'hypothèse; et ses voyages sont l'expérience qui la vérifie.

Champlain, lorsqu'il est le maître, discipline ses vaisseaux comme une sorte de cité de Dieu; car il convient, — il a, là-dessus, écrit tout un traité, — que le bon marinier soit « sur toutes choses homme de bien, craignant Dieu, » qu'il ne permette à bord aucun blasphème, que soir et matin il fasse faire la prière, et qu'il mène avec lui, si possible, « un homme d'Église ou religieux habile et capable, pour faire des exhortations, de temps en temps, aux soldats et mariniers. » Esprit toujours précis au service d'une âme toujours ardente, Champlain laisse assez d'essor à ses rêves pour ne jamais cesser de voir grand, et les tient assez en bride pour garder le contact avec le réel : l'idéaliste, en lui, oriente le réalisateur, et le réalisateur surveille l'idéaliste ; et son rare génie d'organisation s'accommode à toutes les tâches, qu'il s'agisse d'appareiller un vaisseau, d'outiller un fort, d'installer des Français dans une bourgade sauvage ou des sauvages dans le bercail du Pape.

Durant cet été de 1603 où il reconnaît Québec, Trois

Rivières, le Grand Saut, et l'île qui s'appellera Montréal, et où il constate que « si les terres étaient cultivées, elles seraient bonnes comme les nôtres, » Champlain ne fait pas seulement métier d'explorateur, et de trafiquant, et de cartographe, mais aussi d'apôtre. Se trouvant en présence de sauvages qui vénèrent « un Dieu, un Fils, une Mère et le Soleil, » il leur enseigne, autant qu'il le peut, « une Trinité en laquelle il n'y a point de plus tôt ou d'après, rien de plus grand ni de plus petit; » il leur annonce que leurs prières à cette Trinité peuvent avoir une vertu, et qu'il y a, au ciel, des saints qui prient pour eux. Ce dernier détail atteste le caractère catholique du message apporté par Champlain. Il épousera plus tard une huguenote, mais elle se fera catholique, et même, après son veuvage, Ursuline, et fondera finalement un monastère à Meaux. Ce que Champlain promène avec lui et fait rayonner autour de lui, c'est la religion traditionnelle de la France.

Sous son regard, le sieur de Monts, gentilhomme protestant de Saintonge, gratifié par Henri IV du monopole du trafic et du titre de vice-roi de la Nouvelle-France, s'en va tenter, en échange de ces précieux avantages, de « faire instruire au christianisme les peuples barbares, athées et sans religion, » qui sont au Canada. Huguenots et catholiques sont entassés pêle-mêle sur les vaisseaux du sieur de Monts : les deux cultes y ont leurs ministres. Il y a huit ans que l'Édit de Nantes est signé : dans la flottille qui gagne la Nouvelle-France, les deux confessions se coudoient, comme dans la mère-patrie. Mais leur rencontre est une bagarre, et sur terre, hélas! la bagarre continue. Dans cette presqu'île d'Acadie où le sieur de Monts débarque, Champlain, de ses propres yeux, voit « s'entrebattre à coups de poings, sur le différend de la religion, » un prêtre de Rome et un ministre de Genève, et « les sauvages prendre parti, tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre. » Le jour où meurent, presque simultanément, un curé et un pasteur, l'équipage leur creuse une même tombe et se permet les plus macabres bouffonneries, en se demandant si la paix de la mort les mettra d'accord. D'où Champlain conclut,— cette conclusion ne quittera jamais sa pensée,— que « deux religions contraires ne font jamais un grand fruit pour la gloire de Dieu parmi les infidèles que l'on veut convertir. »

III. — UN PROPAGATEUR DE L'IDÉE MISSIONNAIRE : MARC LESCARBOT

Il y avait eu, au gré de Champlain, une religion de trop, sur la flottille du sieur de Monts ; deux ans plus tard, au contraire, tout sacerdoce faisait défaut parmi les passagers qu'était venu recruter en France le sieur de Poutrincourt, gentilhomme catholique de Picardie, pour les conduire, bien vite, à Port-Royal d'Acadie. Cette bourgade, — c'est aujourd'hui Annapolis, — venait de sortir de terre : pour la première fois, en août 1605, une nation chrétienne avait, dans ces latitudes, fondé une ville. Mais l'Église, où était-elle ? Les sacrements, où étaient-ils ? L'Église et les sacrements étaient absents, et le rôle de prédicateur, dans la petite colonie, ne fut d'abord exercé que par un ancien avocat au Parlement de Paris, Marc Lescarbot.

C'était vraiment une curieuse physionomie que celle de ce Marc Lescarbot, qui fut en son temps un grand apôtre de l'idée missionnaire. Plusieurs historiens, tant catholiques que protestants, se sont trompés sur son compte, en le considérant comme un huguenot de cœur et peut-être de naissance. Que n'ont-ils eu entre les mains certain « Discours véritable de la réunion des Églises d'Alexandrie et de Russie à la sainte Église catholique, apostolique et romaine, » publié par le célèbre cardinal Baronius, et traduit en 1599 par Marc Lescarbot ? Ils auraient lu, dans la préface du traducteur, dédiée à « Révérend Père en Dieu Messire Geoffroy de Billy, abbé de Saint-Vincent-lez-Laon, » un hommage décisif à « l'Église catholique, apostolique et romaine, romaine, dis-je, qui depuis tant de siècles a cette prérogative de se pouvoir dire le chef, la mère, la princesse de toutes les Églises, la guide de salut, au patron de laquelle les autres Églises saintes, légitimes, orthodoxes et apostoliques, se sont toujours conformées en tous les lieux de la terre ; » ils auraient lu, à la suite de cet hommage, une sortie de Lescarbot contre « les hérétiques de nos jours. » « Ils en ont beau grogner, s'écriait-il ; si ne sauraient-ils, sans se faire montrer au doigt et arguer d'ignorance et obstination, rejeter les indubitables témoignages de mille, onze, douze, treize ou quatorze cents ans. »

Il eût suffi, d'ailleurs, de lire d'un peu près son *Histoire de la Nouvelle France* pour restituer sa conscience à l'Église de

Rome. Il y raconte expressément qu'il fit ses Pâques à Orléans, avant de partir pour le Canada. Nous le voyons, durant son séjour à la Rochelle, s'en aller entendre, à une demi-lieue de la cité protestante, les sermons des Cordeliers; et d'ailleurs, il les trouvait médiocres, car il « s'émerveillait comme en ces places frontières on ne mettait meilleure garnison, ayant de si forts ennemis auprès d'eux. » Il y eut à cette époque, dans la société laïque, certains esprits qui s'évadaient des controverses théologiques en se faisant une sorte de christianisme personnel, à demi courtois pour les deux confessions, et qui attendaient peut-être, de cet éclectisme assez arbitraire, une pacification des consciences. Il est possible que Lescarbot, très familier avec la *Bible* et avec la traduction des *Psaumes* du huguenot Clément Marot, se soit, à certaines heures, laissé gagner par les tendances de cette famille d'esprits. Mais il demeurait fort bon catholique, — un catholique, d'ailleurs, qui avait son franc parler et qui volontiers parlait de sa « liberté gallicane. » « Ce nous est chose honteuse, notait-il à la Rochelle, que les ministres (de la religion réformée) priassent Dieu chaque jour en leurs assemblées pour la conversion des pauvres peuples sauvages, et que nos ecclésiastiques ne fissent point le semblable (1). »

Un jour, Poutrincourt ayant dit à un ecclésiastique de la Cour de France qu'il y avait, au delà des mers, cent mille âmes à gagner à Jésus-Christ, le prêtre avait répondu, avec quelque légèreté : « N'y a-t-il que cela? » comme si ce n'était point un sujet assez grand pour employer un homme. Lescarbot ne pouvait se rappeler cette réponse sans s'indigner. « Quand il n'y en aurait que la centième partie, s'écriait-il, voire encore moins, on ne devrait point la laisser perdre. Le bon Pasteur, ayant d'entre cent brebis une égarée, laissera les nonante-neuf pour aller chercher la centième... Ne faut point faire si peu de cas de ces pauvres peuples, quoiqu'ils ne fourmillent point comme dans Paris ou Constantinople. »

A la date du 3 avril 1606, dès le lendemain de son arrivée à la Rochelle, Lescarbot faisait imprimer un *Adieu à la*

(1) Il est curieux de constater que les ministres de la Rochelle ne partageaient pas cette demi-indifférence pour les païens, qui est au dix-septième siècle l'un des traits caractéristiques de la théologie de la Réforme, et sur laquelle M. Warneck, l'historien des missions évangéliques, a écrit des pages d'une haute portée.

France, où, s'adressant aux évêques, il leur disait en termes violents :

Prélats que Christ a mis pasteurs de son Église,
A qui parlant il a sa parole commise,
Afin de l'annoncer par tout cet univers,
Et à sa loi ranger par elle les pervers,
Sommeillez-vous, hélas? Pourquoi de votre zèle
Ne faites-vous paraître une vive étincelle
Sur ces peuples errants qui sont proie à l'enfer,
Du sauvement desquels vous devriez triompher? (*sic*)
Pourquoi n'employez-vous à ce saint ministère
Ce que vous employez seulement à vous plaire?
Cependant le troupeau que Christ a racheté
Accuse devant lui votre tardiveté.
Quoi donc? souffrirez-vous l'ordre du mariage
Sur votre ordre sacré avoir cet avantage
D'avoir eu devant vous le désir, le vouloir,
Le travail, et le soin de ce chrétien devoir?

Pendant que l'avocat Lescarbot faisait courir ces vers dans la Rochelle, il cherchait quelque prêtre qui consentît à faire partie de l'expédition. « Il faudrait, lui répondait-on, des gens qui fussent poussés de grand zèle et piété pour aller en tels voyages : il serait bon de s'adresser aux Jésuites. » Alors, tout d'un coup, Lescarbot, qui avait à l'endroit des Jésuites les préjugés des hommes de basoche, réfléchissait que le vaisseau « avait presque sa charge : » il craignait que, sur l'embarcation, le voisinage des Pères ne lui parût trop pesant. Cependant le caractère laïque de l'expédition le chagrinait. Il se disait tout prêt, si les prêtres le voulaient, à emporter avec lui des hosties consacrées, qu'il distribuerait là-bas aux colons et même aux sauvages : on devine sans peine qu'elles lui furent refusées. Il s'en montra mécontent, et se souvenant que saint Satyre, frère de saint Ambroise, portait sur lui l'Eucharistie, il jugeait « chose bien rigoureuse d'être en pire condition que les premiers chrétiens. » Finalement, on partit sans prêtre, et sans Eucharistie, et l'on dut se contenter à Port-Royal, où Lescarbot arrivait à la fin de juillet, d'un culte de fortune, arrangé par Lescarbot.

« Je ne serai point honteux de dire, écrira-t-il plus tard, qu'ayant été prié par le sieur de Poutrincourt, notre chef, de

donner quelques heures de mon industrie à enseigner chrétiennement notre petit peuple, pour ne vivre en bêtes, et pour donner exemple de notre façon de vivre aux sauvages, je l'ai fait en la nécessité, et en étant requis, par chacun dimanche, et quelquefois extraordinairement, presque tout le temps que nous y avons été. »

L'éloquence et la bonne volonté de l'avocat Lescarbot ne pouvaient suppléer au sacerdoce absent : Henri IV, en 1607, constatant qu'en Acadie on n'avait encore fait aucun chrétien, prêta l'oreille aux armateurs bretons et basques, fort jaloux du monopole du sieur de Monts, et révoqua ce monopole. Ce fut un gros chagrin pour Lescarbot : en prose, en vers, il s'attendrit sur l'évanouissement de la grande espérance où l'on s'était complu, l'espérance de « planter là le nom de Dieu et la foi catholique. » Sa douleur s'épancha dans un poème : *Les Adieux de la nouvelle France;* elle s'y exhalait en nouvelles invectives contre les prélats qu'il jugeait trop insouciants des âmes d'outre-mer :

> Où êtes-vous, prélats, que vous n'avez pitié
> De ce peuple qui fait du monde la moitié?

Rentrant en France à la fin de septembre 1607, Lescarbot visitait, au Mont-Saint-Michel, le sanctuaire de l'Archange, mais son imagination, s'envolant au delà des mers, rêvait que des édifices comme le Mont-Saint-Michel, « inutiles pour aujourd'hui, ainsi qu'en la plupart des abbayes de France, » pussent, « par les soins de quelque Archimède, être transportés à la Nouvelle France pour y être mieux employés au service de Dieu et du Roi. » Mais l'Archimède ne s'entrevoyait pas; l'Acadie demeurait sans église, sans prêtres! En 1608, Lescarbot rédigeait un appel au pape Paul V, que Poutrincourt signait : il y était question des missions comme d'une œuvre « vraiment chrétienne et pleinement divine, » et l'on sollicitait du Pape une bénédiction.

Tous les souvenirs de Lescarbot, toutes ses déceptions, toute son expérience, se condensèrent, en 1609, dans son *Histoire de la Nouvelle France*, qui devait avoir, en peu de temps, trois ou quatre éditions. Il y conjurait les Français de « dilater les bornes de leur piété, justice et civilité, pour évangéliser tant de créatures raisonnables formées à l'image de Dieu. »

Un an se passait, et Lescarbot, enfin, faisait retentir un cri d'allégresse : il lançait dans Paris un opuscule sur la conversion en Acadie de vingt et un sauvages, accomplie en trois semaines par un prêtre du diocèse de Langres, Josse Fléché, qui tenait ses pouvoirs du nonce Ubaldini.

Henri IV et son confesseur le Père Coton voulaient, depuis 1608, qu'on expédiât en Acadie deux Jésuites. Mais Poutrincourt, là-bas, se souciait peu de leur venue; il ajournait leur traversée par de savants atermoiements ; et son ami Lescarbot, par cette triomphante brochure, signifiait implicitement à l'opinion française qu'on n'avait pas besoin d'eux, puisqu'en vingt et un jours, — pas un de plus, — un prêtre séculier avait fait, en Acadie, vingt et un baptêmes.

Il y a par-delà, écrivait Lescarbot, les hommes d'Église (1) de bon savoir que leur seul zèle de la religion y a portés, lesquels ne manqueront de faire tout ce que la piété requerra en ce regard. Or, quant à présent, il n'est pas besoin de ces docteurs sublimes qui peuvent être plus utiles par deçà à combattre les vices et les hérésies. Joint qu'il y a certaine sorte de gens desquels on ne se peut bien assurer, faisant métier de censurer tout ce qui ne vient à leurs maximes, et voulant commander partout.

Lescarbot, évidemment, continuait de ne point aimer les Jésuites et de chercher, pour la Nouvelle France, d'autres messagers de la grâce divine. Et c'était vraiment dommage; car il parlait si éloquemment, si impérieusement, de la nécessité d'un apostolat missionnaire, que sa plume eût assurément fait des merveilles, s'il l'eût mise au service des desseins apostoliques du Père Coton. Il revenait, dans cette nouvelle brochure, sur le devoir qu'avait la France d'évangéliser les nations.

Je me suis assez plaint en mon *Histoire de la Nouvelle France*, insistait-il, de la poltronnerie du temps d'aujourd'hui et du peu de zèle que nous avons soit à redresser ces pauvres errants, soit à faire que le nom de Dieu soit connu, exalté en ces terres d'outre-mer, où jamais il ne le fut. Et toutefois, nous voulons que cela porte le nom de France, nom tant auguste et vénérable, que nous ne pouvons sans honte nous glorifier d'une France qui n'est point chrétienne. Je sais qu'il ne manque pas de gens de bonne volonté pour y aller. Mais pourquoi l'Église, qui possède tant de biens; mais pourquoi les Grands,

(1) Le pluriel étonne ici : car de ces hommes, Josse Fléché est le seul connu.

qui font tant de dépenses superflues, ne financent-ils quelque chose pour l'exécution d'une si sainte œuvre?

L'heure était proche où l'Église, où les Grands allaient « financer quelque chose. »

IV. — LA PRESQU'ILE D'ACADIE; SA MARRAINE Mme DE GUERCHEVILLE; LES MISSIONNAIRES BIARD ET MASSÉ

Marie de Médicis, devenue veuve, ne se laisse pas griser par les statistisques de conversions que commentait triomphalement Lescarbot. Ce qu'elle exige, c'est que les intentions du défunt Roi soient respectées : les Jésuites, en octobre de cette même année 1610, devront partir pour Port-Royal. Elle leur donne un viatique de cinq cents écus; la marquise de Verneuil fait leur chapelle; Mme de Sourdis leur fournit le linge; une pénitente du P. Coton, Mme de Guercheville, pourvoit à tous les détails de leur départ. A cette aurore du règne de Louis XIII, l'idée de mission s'éveille au fond des âmes, et parfois même des rêves de croisade y ressuscitent: l'heure est proche où le Père Joseph écrira la *Turciade*; Ignace de Loyola, le fondateur de la plus récente milice de missionnaires, est à la veille d'être canonisé, à la demande même de la royauté française. Deux de ses fils vont partir, comme fourriers, pour étudier la Nouvelle France, et pour y aplanir les voies au Christ; et Louis XIII et la Reine-mère, personnellement, les recommandent par lettres à Poutrincourt. Le marquis de Biencourt, fils de Poutrincourt, est à Dieppe, équipant le vaisseau qui les emmènera : ce sont de gros frais, auxquels deux commerçants dieppois participent, moyennant une part de profit dans les pêcheries et dans la traite des pelleteries. Mais ces deux commerçants sont des calvinistes : au dernier instant, ils se refusent à transporter des Jésuites. La volonté du Roi mort et du Roi vivant, de la Reine régente et du Pape, du nonce et du général du Gesù, est tenue en échec.

Mme de Guercheville n'accepte pas cette mésaventure. Elle avait à la cour une sorte d'auréole : on se redisait la haute et courtoise façon dont elle avait su tenir à distance l'empressement du Vert-Galant. A très bon escient, et non sans regret peut-être, il avait pu dire d'elle, en l'installant auprès de la Reine : « Voici une dame d'honneur qui est une dame pleine d'honneur. »

Ni pharisienne ni prude, elle était honnête femme avec simplicité, par rectitude, avec un sourire et une révérence, comme l'eût été, si le Roi se fût trop occupé d'elle, la Philothée de M. de Sales ; et sa façon d'être vertueuse demeurait assez mondaine pour que les mondains s'abstinssent d'en sourire. Le respect même qu'elle inspirait la rendait parfois audacieuse : elle pouvait sans péril jouer le rôle, toujours délicat et subtil, de mère de l'Église ; elle allait devenir la marraine de la Nouvelle France.

« Se peut-il faire, demanda-t-elle, que de petits mercadants soient si outrecuidés ? On punira ces deux Dieppois par leur endroit le plus sensible ; on se passera d'eux. » A la cour, sur son initiative, une souscription s'ouvrit : tout de suite on trouva quatre mille livres, qui suffirent pour rembourser aux deux marchands la part qu'ils possédaient dans la cargaison : il fut décidé que cette part serait considérée comme l'avoir des deux Jésuites. On n'avait pas voulu qu'ils fussent des passagers ; voilà qu'ils devenaient des associés, des actionnaires, dans l'entreprise acadienne. L'argent continuant d'affluer chez M^me^ de Guercheville, elle put former un petit capital, dont chaque année les missionnaires toucheraient le revenu, pour leur entretien.

Le 22 mai 1611, le Père Biard, un savant, et le Père Ennemond Massé, un ascète, débarquèrent enfin à Port-Royal. Ils abordèrent les populations indigènes : trois mille cinq cents Souriquois dans la presqu'île même d'Acadie, et puis, de l'autre côté de la baie dite française, cinq mille Etchemins. Ils eurent tôt fait de constater que, parmi les néophytes dont à Paris Lescarbot faisait tant de bruit, certains se figuraient tout simplement, de par leur baptême, être devenus « presque Normands, » ce qui dans leur bouche voulait dire Français ; du Christ, ils n'avaient en général aucune idée ; et l'un d'eux, fièrement, présentait aux Jésuites ses sept femmes. Biencourt possédait assez la langue de ces sauvages pour causer de trafic avec eux ; mais lorsqu'il s'essayait à leur parler religion, il se sentait « le gosier tari et la langue nouée. »

Les deux Jésuites aussi, avaient la « langue nouée, » faute de connaître l'idiome du terroir. Massé, sans retard, s'enfonça dans les bois, pour s'habituer, sous la hutte, à causer avec ses futures ouailles. Biard, restant à Port-Royal, se mit à l'école d'un jeune sauvage, qui se révéla, tout de suite, le plus indo-

cile des professeurs. Pour qu'il donnât volontiers sa leçon de souriquois, il fallait qu'il eût « devant lui le plat rempli et la serviette dessous ; car à tel trépied, écrivait plaisamment le Père, se rencontrent les bons oracles ; hors de là Apollon et Mercure défaillent aux sauvages. » Même « à tel trépied, » hélas ! les oracles n'étaient pas toujours bons : il n'était pas rare que le Souriquois s'amusât à faire articuler au missionnaire des paroles fort déshonnêtes, que le pauvre Père, ensuite, s'en allait « prêchottant innocemment pour belles sentences de l'Évangile. »

Si pénible qu'eût été l'initiation, les Pères, vers la fin de 1612, furent en mesure de composer un petit catéchisme en « sauvageois ; » et tout doucement ils apprenaient la langue des indigènes en leur enseignant la foi. Au début, raconte le Père Biard, « ces sauvages nous fuyaient et craignaient ; désormais ils nous désirent. » Il ne se lasse pas d'insister, en sa *Relation*, sur la « familiarité et hantise qu'ils avaient avec les Français, » sur leur empressement à redire, dans leurs chants et leurs harangues, qu'ils étaient les « bons alliés, amis, associés, confédérés et compères du Roi et des Français, » sur la joie qu'il avait eue de les « expérimenter fidèles et secourables : » que des Anglais survinssent, ou bien des Hollandais, ils se montraient, paraît-il, beaucoup plus renfrognés. Biencourt, à qui Poutrincourt, retourné en France, avait laissé la charge de Port-Royal, aurait voulu que tout de suite on fît d'eux des chrétiens, à la façon hâtive de Josse Fléché ; les Jésuites résistaient, alléguant les saints canons, qui exigeaient qu'avant d'être introduit dans l'Église un adulte sût quelque chose du Christ.

Entre Biencourt et les Jésuites des conflits éclatèrent, s'aggravèrent, menacèrent l'existence même de la colonie. De Paris, M^me^ de Guercheville s'en mêla. Car cette marraine, maintenant, était devenue propriétaire : elle venait d'acheter au sieur de Monts tous ses droits sur l'Acadie. Elle conféra avec Marie de Médicis, avec le duc de Liancourt : puisque à Port-Royal les Jésuites avaient des ennuis, on allait fonder pour eux, dans cette même presqu'île, une autre colonie. Elle s'appela Saint-Sauveur. En 1613, la croix s'y dressa. « Voilà le temps des fruits, » songeaient joyeusement les deux missionnaires. Fruits et promesses de fruits furent en un instant balayés...

Ces lys de France, ces emblèmes de l' « idolâtrie romaine, » qui s'installaient en Acadie, offusquaient les Anglais de Virginie.

En deux coups de main, avec une poignée de corsaires, un aventurier gallois, Argall, saccagea tout. Les Français de Saint-Sauveur furent emmenés en Virginie, où « cent fois on prépara pour eux la hart et la potence : » Argall détruisit leur établissement, et détruisit aussi Port-Royal, au moment où les colons étaient aux champs. L'œuvre de colonisation qu'avait entreprise Poutrincourt, l'œuvre de mission que venait de fonder M^me^ de Guercheville, étaient anéanties; et le gouvernement de Marie de Médicis, aux prises avec des difficultés intérieures, dut se tenir pour satisfait lorsque l'Angleterre lui restitua les prisonniers qu'à l'encontre de tout droit des gens elle retenait.

V. — LA « RELATION » DU P. BIARD; L'IDÉE DE MISSION AU COLLÈGE DE LA FLÈCHE

Le P. Biard, rapatrié, profita des loisirs que lui laissait, à Lyon, sa chaire de théologie scolastique, pour émouvoir l'opinion française en faveur de la Nouvelle-France. La *Relation* qu'il livrait à l'imprimeur à la fin de 1615, écrite d'une plume inexperte, est cependant fort nuancée. Biard souhaite ardemment que la Nouvelle-France se peuple; mais il ne veut pas que les Français aillent « yeux clos et tête baissée, croyant, par exemple, qu'il n'y a qu'à escrimer d'un gros bâton, à gauche et à droite, pour arrêter autant d'oiseaux dont chacun vaudra bien un canard. » La vie là-bas est dure, il tient à ce qu'on en soit prévenu. Mais pour en atténuer l'âpreté, les Français de France pourraient beaucoup, par leur générosité; et ce serait tout profit pour les sauvages, qui ne courraient plus le risque de cette « cruelle exécution, » la damnation! Biard s'échauffe, s'exalte : sous sa plume fiévreuse se multiplient les défaillances de syntaxe; mais sa prose cahotée garde une belle allure; elle veut subjuguer les consciences indifférentes :

> Le sang de cette exécution (*il s'agit de la damnation des sauvages*) est dessus nos mains, qui ne nous évertuons pas de l'empêcher; dessus nos pieds, qui ne nous remuons point pour y remédier; dessus nos maisons, qui les bâtissons tant superbement sans nous soucier de l'éternelle demeure de nos frères; dessus nos bourses, nos possessions, nos moyens et notre cœur, qui sommes si peu émus de tels spectacles, et contribuons si peu là où le fils de Notre Seigneur n'a point épargné sa vie.

La création par Rome de la congrégation de la Propagande allait, sept ans plus tard, rappeler à l'attention du peuple chrétien ses devoirs envers les infidèles, ignorants de Dieu. A côté de quelques traités sur l'apostolat des sauvages, dus à des plumes de Jésuites ou de Carmes, cette *Relation* du P. Biard apparaît, dans le recul de l'histoire, comme un des livres précurseurs, qui préparèrent les esprits à comprendre le geste de Rome.

Tandis que le P. Biard exerçait cette action sur le public, le P. Massé devenait ministre du collège de La Flèche. Cette maison, chère au cœur d'Henri IV, continuait après lui ses progrès : il y eut là, bientôt, de quatre-vingts à cent Jésuites, dont cinquante à soixante scolastiques. Massé causait avec eux, et c'est de la Nouvelle-France qu'il causait. Cette « gloire de Dieu » dont leur parlaient les *Exercices* de saint Ignace, c'est dans la Nouvelle-France que Massé les invitait à la poursuivre. Leurs imaginations s'envolaient là-bas, et cet élan les y fixait : il leur semblait que c'était là le point du globe où, d'urgence, il convenait que les hommes fissent régner Dieu. Pour cette tâche lointaine, beaucoup se considéraient comme appelés. Plus tard, il n'y aura parmi eux que peu d'élus; mais les anciens élèves de La Flèche, au fond de leurs résidences de France, éprouveront tous, en entendant parler de la France d'outre-mer, cette nuance d'enthousiasme que nous laissent certains souvenirs de jeunesse, et qui, souvent, prolonge cette jeunesse et parfois la ressuscite.

En cette même année 1615, dans son *Traité de l'Économie politique*, le publiciste Montchrestien écrivait éloquemment :

C'est une prophétie véritable, que le son de la Parole de Dieu s'épandra par toute la terre... Bienheureux ceux-là qui en seront les porteurs! Dieu nous a faits non seulement hommes, mais hommes par-dessus les hommes, et ce qui vaut mieux que tout cela, chrétiens! Connaissons l'importance de ce titre, jusques où il va, jusques où il nous porte, et foulons aux pieds toute appréhension, ne craignons point, afin de nous en rendre dignes, de forcer les ondes et les tempêtes pour aller faire connaître le nom de Dieu, notre créateur, à tant de peuples barbares, privés de toute civilité, qui nous appellent, nous tendent les bras, qui sont prêts de s'assujettir à nous, afin que par saints enseignements et par bons exemples nous les mettions en la voie du salut.

Montchrestien, tout catholique qu'il fût par ses origines,

allait bientôt s'associer aux insurrections huguenotes, et y succomber. Ces « porteurs de la Parole, » auxquels il faisait appel, étaient préparés par les Jésuites dans l'atmosphère de La Flèche : ils s'appelaient Lalemant, Lejeune, Vimont, Ragueneau, des noms que nous retrouverons, trente ans durant, dans l'histoire canadienne. Et déjà, groupés autour de Champlain, quelques Franciscains les devançaient dans le bassin du Saint-Laurent, au Nord de cette Acadie où Biard et Massé venaient de jouer un rôle d'avant-coureurs.

VI. — LES FRANCISCAINS AU CANADA : LE P. JAMET ET SON PROGRAMME DE PEUPLEMENT

Champlain, tenace, allait et venait sur l'Océan, parlant de la France aux sauvages et des sauvages à la France. Il se disait en lui-même que « ce serait une grande faute, s'il ne s'employait à préparer quelque moyen pour faire venir ces peuples à la connaissance de Dieu, en leur amenant quelques bons religieux » et en trouvant pour ces religieux quelque argent. Un de ses amis, nommé Houel, contrôleur des salines de Brouage, lui proposa les Franciscains. Le nonce fut encourageant; les cardinaux et évêques qui composaient, aux États généraux de 1614, la chambre du clergé, ripostèrent élégamment aux ironiques invectives de Lescarbot, en donnant tout près de quinze cents livres pour l'envoi de quatre religieux au delà des mers et pour l'accomplissement du beau programme de Champlain, qui professait que « c'était une grâce spéciale de Dieu, d'avoir voulu réserver, sous le règne de Louis XIII, la connaissance de son nom à tant de nations qui n'en avaient jamais ouï parler, et que la qualité de Très-Chrétien, appartenant à Louis XIII par-dessus tous les rois de la terre, en serait augmentée. » Le vicaire général de l'ordre de saint François, dans une supplique à Paul V, lui signalait le désir de Louis XIII, d'avoir des Pères au Canada, et exprimait le vœu qu'ils y fussent les envoyés de Rome, investis des mêmes pouvoirs qu'avait accordés Grégoire XIII, quarante-deux ans plus tôt, aux Jésuites employés dans les missions : Paul V exauçait ce vœu.

Le 24 avril 1615, à Honfleur, Champlain et les quatre Franciscains s'embarquaient. A Tadoussac, première escale sur le Saint-Laurent, où ils arrivèrent le 25 mai, un spectacle atroce

les attendait. Six jeunes sauvages, appartenant à la tribu des Montagnais, venaient de faire deux prisonniers au cours d'une escarmouche avec une autre tribu ; et sous le regard impuissant des Français, ils lièrent un de ces captifs, lui coupèrent à belles dents les deux index des mains, le firent brûler avec des tisons, puis scalper par leurs femmes, et finalement le lapidèrent, l'écorchèrent, le mangèrent. La sauvagerie s'exhibait, dans toute sa brutale crudité, à la civilisation qui frappait aux portes. La civilisation n'eut pas peur; les Franciscains avancèrent.

Ce qui s'appelait alors Québec, c'était un magasin au bord de l'eau, trois corps de logis que longeait un promenoir, un fortin entouré de douves. Dans la seconde quinzaine de juin, une chapelle s'échafaudait, dédiée à l'Immaculée Conception. Duns Scot, jadis, avait rendu hommage à ce privilège de la Vierge ; et l'Université de Paris s'était fait une gloire de cette croyance, longtemps avant que Rome ne l'eût érigée en dogme : les frères en religion de Duns Scot allaient tout de suite proposer aux sauvages de la Nouvelle-France la dévotion qui s'épanouissait en Sorbonne. Cette chapelle voulait être un foyer d'appel, comme, aux origines de la France mérovingienne, la paroisse, parfois, avait précédé la bourgade. Sans retard, des autels s'improvisèrent. Messe le 24 juin, dans l'île de Montréal, où Champlain avait immédiatement conduit les Pères Denys Jamet et Le Caron : pour la première fois, le sang du Christ s'offrait en terre canadienne. Le lendemain, messe à Québec, célébrée par le Père Dolbeau. Le 12 août, dans la lointaine région des Grands Lacs, devant sept à huit cents sauvages, Le Caron faisait s'immoler le Christ. Il y avait trop longtemps, au gré de ces apôtres, que le Christ rôdait autour du Canada : ils avaient hâte qu'il entrât, et qu'il allât de l'avant.

Leurs impressions étaient complexes. Le hideux dépècement dont ils avaient à Tadoussac été les témoins, ne pouvait sortir de leurs mémoires; un Huron leur racontait avoir vu un village dont tous les habitants avaient été assommés à coups de massue par les Iroquois. Mais les visions que le pays leur offrait les consolaient du spectacle que leur donnaient les populations : le fleuve du Saint-Laurent les enchantait, et les terres semblaient s'offrir pour être fécondes.

Le Père Jamet, qui, l'année d'avant, était supérieur du petit

couvent de Montargis, fut tout de suite à l'aise, dans ces profondeurs inconnues du Nouveau Monde : ce déraciné ne se montra point dépaysé. Il savait regarder, analyser, conclure. Dès le 15 juillet, il s'était fait une idée, nette et limpide, de ce qu'il y avait à faire ; il la confiait au cardinal de Joyeuse, président de la Chambre du clergé, dans une longue lettre qui ne parvint en France qu'après la mort du destinataire. Parmi ces sauvages auxquels il s'agissait de porter le Christ, Jamet distinguait les nomades et les sédentaires. Nomades, par exemple, les Montagnais et les Algonquins : « Ils demeurent séparés en divers lieux, écrivait le Père, et seulement autant de temps qu'ils y trouvent chair ou poissons : ainsi pour le peu que nous les voyons et pour l'impossibilité qu'il y a de demeurer avec eux, nous n'apprendrons jamais leur langue et aucun ne la sait. » Les Hurons, au contraire, étaient des sédentaires; et bien que l'accès de leur pays fût rendu difficile par les « sauts, » bien que l'idée de s'installer avec eux « pêle-mêle en leurs cabanes » n'eût rien de singulièrement attrayant, Jamet annonçait que son confrère Le Caron, « muni seulement de foi et d'espérance, » allait tenter l'aventure. « Dans un an, continuait-il, Dieu aidant, nous le verrons, et saurons de lui s'il y a moyen de faire fruit. »

Jamet ne parlait point en illuminé, mais non plus en pessimiste : il disait froidement, calmement : « Ce qui nous touche le plus, la conversion de ces barbares, est, selon le jugement humain, chose difficile. » Il faisait observer, « au pire, » que lui et ses Frères franciscains ne s'étaient point dérangés en vain; car ayant coudoyé, durant la traversée, de « grands jureurs du saint nom de Dieu, » ils avaient fait la guerre au blasphème; et parmi les interprètes et commis de la traite qu'ils rencontraient au Canada, il y avait maints Français « fort libertins, » qui « depuis sept à huit ans peut-être vivaient sans exercice de religion, » et qui ne pensaient pas à Dieu une fois le mois : c'était une clientèle pour les missionnaires. Mais mélancoliquement Jamet reprenait : « Si en gagnant les chrétiens nous gagnions aussi les barbares, notre contentement doublerait. »

Pour doubler ainsi son contentement, le « plus assuré moyen » lui paraissait être « les peuplades de Français. » Les spéculateurs de France qui mettaient leurs fonds dans l'entre-

prise canadienne promettaient au Roi d'amener des colons, mais c'était une promesse faite du bout des lèvres, et promptement oubliée : le Canada les intéressait comme lieu de trafic, non comme terre de peuplement. « Ils craignaient, écrit Champlain, que, si le pays s'habitait, leur pouvoir ne diminuât, ne faisant en ces lieux tout ce qu'ils voudraient, et seraient frustrés de la plus grande partie des pelleteries qu'ils n'auraient que par les mains des habitants du pays, et peu à peu seraient chassés par ceux qu'ils auraient établis avec beaucoup de dépense. » Le Canada, pour eux, c'était chasse gardée; ils tenaient à distance les colons éventuels, comme des braconniers qui tôt ou tard leur diraient : la chasse est à nous. Champlain pensait qu'avec un tel régime le Canada ne pouvait pas devenir, véritablement, une nouvelle France. Et Jamet voulait, comme Champlain, que des Français vinssent le peupler, et s'y occupassent de labourage, de pâturage. Près de ces « peuplades de Français » qu'il rêvait de voir s'échelonner sur les bords du Saint-Laurent, Jamet entrevoyait, déjà, « de petites maisons retirées, où demeureraient les missionnaires; les sauvages, même les vagabonds, s'apprivoiseraient peu à peu, voyant le fruit du labeur; ceux qui sont en haut descendraient, et les Français avanceraient tant qu'ils voudraient vers le midi; et ainsi, concluait le Père, nous les instruirons tous, chacun selon sa portée. »

Jamet promettait « belles terres et bonnes rivières, bonnes chasses et meilleures pêches, » à quiconque irait là-bas. Hardiment, ce moine songeait aux enfants que certains parents « contraignaient de se faire moines » pour ne point diviser leurs terres. « Je conseille à ces parents, disait-il, de leur donner ce qu'il coûte à ce faire, et de les envoyer en ces pays » d'outre-mer. Il parlait aussi des dépenses faites par la noblesse, « qui consomme ses terres en superfluités : » en se retranchant un peu de son superflu, chaque famille noble pourrait exporter et installer là-bas, à ses frais, « une peuplade de quinze hommes. » Au demeurant, combien de gens en France, « honnêtes hommes » d'ailleurs, mais « coupables pour un ou deux mauvais actes, » que l'on pourrait reléguer au Canada, pour concilier justice et miséricorde, et pour qu'ils fussent colons! Ainsi, « dans peu d'années, on ferait une seconde France. »

Tel se développait le programme du P. Denys Jamet; et le P. Le Caron, déjà, était en route pour le pays des Hurons, avec douze Français. Cet ancien aumônier et précepteur du Duc d'Orléans n'avait assurément pris, dans la proximité de la Cour, aucune habitude de mollesse. S'il eût écouté Champlain, il eût attendu le printemps pour s'aventurer au milieu des sauvages; mais il avait hâte de connaître leur naturel et leur langage, « ayant d'ailleurs un grand contentement, raconte Champlain, que l'occasion se présentât pour souffrir quelque chose pour le nom et la gloire de notre Sauveur Jésus-Christ. »

Oui certes, l'occasion se présentait : elle avait même des raffinements de cruauté. Pour atteindre au pays des Hurons, Le Caron dut, plusieurs semaines durant, ramer tout le jour; prendre plus de cent fois son canot sur le dos pour éviter les rapides, et courir alors, d'un pied sans cesse meurtri, sur les roches coupantes, jusqu'à ce que la voie d'eau redevînt navigable; avaler, pour toute pitance, une mixture faite d'eau et de farine de blé d'Inde; endurer enfin, après chaque journée de fatigues, une nuit de luttes contre moustiques et maringouins, ennemis nés du sommeil. Mais à tout cela Le Caron se résignait, car, « hélas ! écrivait-il à l'un de ses amis de France, quand on voit un si grand nombre d'infidèles et qu'il ne tient qu'à une goutte d'eau pour les rendre enfants de Dieu, on ressent je ne sais quelle ardeur de travailler à leur conversion et d'y sacrifier son repos et sa vie. » Il passa dix mois chez les Hurons, dont cinq avec Champlain; il griffonna, tant bien que mal, un premier essai de dictionnaire de la langue huronne, que plus tard, dans son ordre, on conservait comme une relique.

Le Caron et Champlain causaient beaucoup avec les Hurons, les entretenant de « notre créance, lois et coutumes; » et parfois, au dire de Champlain, ceux-ci leur répondaient :

Tu dis choses qui passent notre esprit et que nous ne pouvons comprendre par discours. Mais si tu veux bien faire, et d'habiter ce pays, et amener femmes et enfants, lesquels venant en ces régions, nous verrons comme tu sers ce Dieu que tu adores, et de la façon que tu vis avec tes femmes et enfants, de la manière que tu cultives les terres et ensemences, et comme tu obéis à tes lois et de la façon que l'on nourrit les animaux et comme tu fabriques tout ce que nous voyons sortir de tes inventions. Ce que voyant, nous apprendrons plus en un an qu'en vingt à ouïr discourir, et si nous ne pouvons

comprendre, tu prendras nos enfants, qui seront comme les tiens ; et ainsi jugeant notre vie misérable au prix de la tienne, il est aisé à croire que nous la prendrons pour laisser la nôtre.

Ces bons Hurons, sans le savoir, appuyaient les conclusions du P. Denys Jamet : il fallait, tout d'abord, peupler le Canada.

VII. — MISSION ET COLONISATION : LE PREMIER COLON, LE SÉMINAIRE POUR SAUVAGES

Il fallait le peupler de catholiques, insistaient les Franciscains et Champlain, en juillet 1616, dans un colloque qu'ils avaient à Québec avec « six autres personnes des mieux intentionnées pour le bien du pays, » colloque que l'abbé Gosselin, l'historien du Canada religieux, saluait naguère comme « la première assemblée délibérante tenue par l'Église canadienne. » Champlain repassait aussitôt la mer, avec Jamet et Le Caron, pour rallier à ce programme de peuplement la « Compagnie des Associés, » qu'il avait lui-même formée, trois ans plus tôt, en vue de mettre en valeur la Nouvelle-France. Mais parmi ces « Associés, » il y avait nombre de calvinistes, que la diffusion de la foi catholique intéressait peu ; et quelle que fût leur religion, tous songeaient au commerce, et ne songeaient qu'à cela. Que leur parlait-on de culture? Ils préféraient envoyer des vivres, de France au Canada, pour les cinquante ou soixante agents dont ils avaient besoin là-bas. Champlain, durant son bref séjour en France, ne parvint pas, même aidé par les Franciscains, à modifier sensiblement les dispositions des « Associés. »

Du moins créa-t-il la colonie en ramenant un colon ; et pour une fois une hirondelle fit le printemps. Comme l'hirondelle regagne, alerte et fidèle, les latitudes d'où les frimas l'avaient exilée, Louis Hébert, expulsé d'Acadie, en 1613, par la bourrasque venue de Virginie, s'envolait derechef vers cette Nouvelle-France dont Champlain lui garantissait l'hospitalité. La migration comprenait sa femme, et même ses trois enfants. Il dira sur son lit de mort, dix ans plus tard, qu'il avait « passé les mers pour venir secourir les sauvages, plutôt que pour aucun intérêt particulier, » et que, si tel était le bon plaisir de Dieu, il mourrait pour la conversion de ces « créatures raisonnables, qui pourraient, si elles en avaient la connaissance,

aimer un même Dieu que nous. » Cet ancien apothicaire, qui s'en allait à mille lieues de sa patrie exercer le métier de cultivateur avec une âme d'apôtre, c'était bien le colon tel que le voulait Champlain, tel que le voulait le P. Jamet. Un seul colon, cela paraissait peu de chose; mais un jour le P. Le Clercq, historiographe franciscain du Canada, écrira : « Il fut l'Abraham de la colonie, le père des croyants. Sa postérité a été si nombreuse, qu'elle a produit quantité d'officiers de robe et d'épée, de marchands habiles pour le négoce, de très dignes ecclésiastiques, enfin un grand nombre de bons chrétiens, dont plusieurs même ont beaucoup souffert et d'autres ont été tués des sauvages pour les intérêts communs. »

Les Franciscains, eux aussi, commençaient de coloniser : ils défrichaient des terres à Québec ; ils se flattaient de pouvoir, au bout de deux ans, « nourrir douze personnes sans rien mendier en France, ayant du grain suffisamment pour faire du pain et de la bière, et des cochons assez pour faire lard, » et des anguilles à saler, et « pouvant nourrir poules, oies, chèvres et vaches ; » ils amenaient de France, aussi, en l'une de leurs traversées, un âne et une ânesse, figures nouvelles pour la population sauvage, qui crut avoir affaire à des démons et qui, les entendant braire, s'enfuit « à vau-de-route » dans les bois. Les ressources de la terre canadienne, bien exploitées, pouvaient aider les Franciscains à vivre, et à faire vivre leurs œuvres (1).

Déjà ces œuvres s'ébauchaient : Le Caron, dans l'hiver de 1618 à 1619, se faisait maître d'école à Tadoussac, pour les Montagnais ; son confrère Huet, après un bref coup d'œil sur les besoins du Canada, regagnait l'Europe, en vue d'intéresser à la construction d'un collège pour petits sauvages la générosité française. On voulait ouvrir ce collège à Québec, à une petite demi-lieue du fort, dans le site même où Champlain souhaitait d'édifier une ville, « de la grandeur presque de celle de Saint-Denis, » — une ville qui s'appellerait *Ludovica*, du nom du roi de France, et que dominerait un beau temple au Rédempteur,

(1) Lescarbot, à la même époque, dans sa brochure : *Le bout de l'an sur le repos de la France*, publiée au lendemain de l'assassinat de Concini, faisait observer à Louis XIII que la France regrettait d'avoir autrefois méprisé les offres de Christophe Colomb, et que, si nous ne nous installions aux environs de Terre-Neuve, une autre puissance prendrait les devants. Ces curieuses pages ont été réimprimées dans la revue *la Thiérache*, en 1877.

en commémoration du rachat des pauvres sauvages. Le prince de Condé, vice-roi du Canada, et le grand vicaire de Pontoise, Charles des Boves, fournirent quelques fonds pour le projet de collège : dès 1620, sous le nom de séminaire Saint-Charles, une bâtisse, à Québec, recevait quelques petits sauvages, et d'autres s'expédiaient dans les couvents franciscains de France, pour y être instruits. « Notre séminaire serait d'une grande ressource, gémissait Le Caron, si on avait les moyens de fournir à tout; mais, vu la pauvreté du pays, nous ne saurions y nourrir qu'un certain nombre de sauvages. »

VIII. — CAPITALISME ET PEUPLEMENT : LE P. LE BAILLIF ET LES « CAHIERS » DU CANADA

Les ambitions mêmes de la mission témoignaient avec acuité l'urgence de la colonisation. Le Canada demeurerait pauvre, tant que les colons n'afflueraient point. Mais l'unique colon, le colon-type, Hébert, ayant produit plus de grains qu'il n'en avait besoin pour sa maison, recevait l'ordre de ne vendre son superflu qu'à la Compagnie des Associés, au prix fixé par elle; médiocre méthode pour encourager la culture. En 1619, on avait obtenu, après de grands efforts, que les Associés promissent d'entretenir à Québec quatre-vingts personnes, et de fournir vingt-quatre bêches et deux faucilles, du bétail et des armes; toutes ces promesses s'en allèrent en fumée. Ils laissaient leurs agents molester les sauvages. « Ils pensaient, dit Champlain, avoir le gouvernement à eux seuls, et faire, au Canada, comme une république à leur fantaisie. » Au demeurant, il leur déplaisait que Champlain voulût se mêler de coloniser; que ne retournait-il à ses explorations? Tout lieutenant qu'il fût du prince de Condé, ils s'essayaient, en 1619, à lui contester le droit de commander à Québec. L'an 1620 leur réservait un double échec ; car Champlain rapportait au Canada une commission du duc de Montmorency, le nouveau vice-roi, qui confirmait ses pouvoirs, et une lettre de Louis XIII, qui lui recommandait expressément d'avoir « soin de la religion catholique. » Les Associés s'étaient agités pour évincer Champlain : roi et vice-roi le consolidaient. Cette déception leur annonçait leur disgrâce : leur groupement dut s'effacer, en 1621, devant une nouvelle compagnie, qui avait la confiance de

Montmorency, et que les frères Guillaume et Émery de Caen présidaient.

On pouvait espérer qu'en reconnaissance pour le privilège commercial si prestement obtenu, les frères de Caen s'occuperaient des intérêts du roi de France non moins que de leurs capitaux; quant aux intérêts de la foi romaine, il demeurait permis d'être encore perplexe, vu leur qualité de huguenots. Mais la petite colonie, à mesure qu'elle progressait, aspirait à devenir, en face des compagnies financières successivement préposées à l'exploitation du Canada, une puissance d'opinion, dont auraient à tenir compte les autorités de la métropole. Au cours de leurs premières années de vie commune, cette poignée de Français qui n'avaient quitté la France que pour l'élargir en une plus grande France, avaient commencé de se faire une âme collective, et d'élaborer les rudiments d'une politique canadienne. Leur accord et leurs communes requêtes se manifestèrent, en septembre 1621, dans un acte de délégation que Champlain, les Pères Jamet et Le Caron, et dix autres Français de Québec, donnaient au Franciscain Le Baillif, pour qu'en leur nom il allât à Paris voir le Roi. Le Baillif emportait aussi une lettre des Pères.

Il s'en fut exprimer à Louis XIII la crainte de ses commettants, la crainte de ses frères en religion, qu'un jour ou l'autre « le titre auguste de Nouvelle-France fût changé en un autre, de Nouvelle-Hollande, Flandre ou Angleterre. » Sur les lèvres de ce moine retentissait déjà le douloureux et pressant appel que si souvent, cent quarante ans durant, le Canada dut adresser à la vieille France, trop aisément oublieuse des convoitises canadiennes de l'Anglais; il fut l'un des premiers en date, parmi ces infatigables et indispensables sonneurs d'alarme, que le Gouvernement de Louis XV aura le tort de ne point écouter.

A deux reprises, le P. Le Baillif fut reçu par Louis XIII. A cette heure où les huguenots de la Rochelle, révoltés contre le Roi, « faisaient porter aux sauvages des armes et munitions, en les animant à couper la gorge aux Français, et à ruiner leurs habitations, » Le Baillif croyait pouvoir souhaiter de Sa Majesté qu'il fût défendu aux frères de Caen d'installer au Canada des huguenots. En fait, depuis vingt ans, dans les sociétés financières tour à tour constituées, l'élément huguenot était fort influent; et plus soucieux de trafic que de colonisation,

il n'avait rien tenté pour réaliser le rêve qu'avait jadis formé Coligny, d'une France protestante en Amérique. Aussi M. Salone, l'historien de la colonisation de la Nouvelle-France, a-t-il pu dire que, par leur insouciance de coloniser, les huguenots furent « les artisans de leur propre disgrâce (1). » Eussent-ils voulu, en 1621, faire résipiscence, et substituer à leur politique de lucre une politique de peuplement, l'heure où les Rochelois menaçaient partout, et même en Nouvelle-France, les intérêts du roi de France, n'eût pas été propice pour une telle volte-face, dont Le Baillif, au nom de ses commettants, voulait prévenir le péril.

Le Baillif demandait au Roi l'établissement d'une bonne justice, une garnison de cinquante hommes, l'argent nécessaire pour construire un fort, une augmentation d'appointements pour Champlain. Il parlait, enfin, du séminaire pour jeunes sauvages, et requérait, sans fausse discrétion, deux mille cinq cents écus par an, pour y entretenir cinquante néophytes.

Tels étaient les « cahiers » de la minuscule colonie française du Canada.

Louis XIII, alors très occupé des séditions huguenotes, n'avait pas le loisir d'étudier aussitôt de si nombreuses requêtes : du moins les frères de Caen durent-ils s'engager, sur l'ordre du Roi, à faire les frais de l'entretien de six Franciscains, et à installer au Canada, tous les deux ans, six familles de laboureurs, charpentiers et maçons. Les lamentations de Champlain, six ans plus tard, témoigneront que, pour exécuter ces promesses de colonisation, pourtant bien modestes, la compagnie des frères de Caen ne montra pas beaucoup d'intelligence, ni de générosité. Elle laissa même Québec sans défense, encore que les Iroquois, très menaçants, fussent assez audacieux pour tenter un jour l'assaut contre le couvent des Franciscains, et pour se venger de leur défaite, en faisant mourir à petit feu deux Hurons, qu'ils obligeaient à manger leur propre chair.

IX. — LE FRÈRE SAGARD CHEZ LES HURONS. UN PREMIER BILAN : LA RELATION DU P. LE CARON

Parmi ces circonstances passablement ingrates, l'apostolat religieux s'outillait : des postes de missionnaires fonctionnaient

(1) Salone, *la Colonisation de la Nouvelle France*, p. 46 (Paris, Guilmoto).

à Québec, à Tadoussac, aux Trois Rivières, chez les Hurons ; la mission de Québec s'enrichissait d'un début de noviciat.

Déjà, semble-t-il, des manuscrits franciscains sur les langues sauvages couraient dans les couvents de France. Il y avait à Montargis, l'ancien cloître du P. Jamet, un jeune frère convers, Gabriel Sagard, qui apprenait la langue des Montagnais. On lui fit, en 1622, passer l'Atlantique : il se rendra compte, bientôt, lorsqu'il abordera les sauvages, que, malgré les bonnes études faites à Montargis, il ne savait pas parler montagnais « à la cadence du pays, » et que « pensant baragouiner, il demeurait muet, et eux avec lui. » Un Père franciscain, Nicolas Viel, traversa la mer avec Sagard. Débarquant tous deux dans la baie de Gaspé, ils dessinaient dans l'écorce des arbres, avec la pointe d'un couteau, des croix et le nom de Jésus, pour apposer sur ce pays les armes du Christ. On les destina tous deux au couvent qu'avaient les Franciscains chez les Hurons.

Un couvent, vraiment, que le Pauvre d'Assise eût aimé ! Une hutte d'écorces, mesurant vingt à vingt-cinq pieds de long sur douze à quinze de large : une fente, au faîte, laissait sortir la fumée. Ils y aménagèrent trois pièces : l'une servait de cuisine, et de salon pour recevoir les sauvages, et, par surcroît, de chambre à coucher, à la faveur d'une natte de joncs sur laquelle ils pouvaient s'étendre, et d'un billot de bois qui leur servait de chevet; une seconde chambrette abritait leurs outils; une troisième prit figure de chapelle. Au jour le jour, les sauvages affluaient : on ne les baptisait d'ailleurs qu'à bon escient, lorsqu'ils paraissaient « touchés, instruits, humanisés, » comme l'exigeait une consultation récente donnée aux Franciscains de Paris par les docteurs de Sorbonne, et pleinement conforme à la pratique qu'avaient suivie en Acadie les Jésuites Biard et Massé.

A voir les Hurons assister les malades et les pauvres, et pratiquer l'hospitalité, et se donner pour loi de ne jamais s'impatienter, sinon pour « faire respecter l'honneur des morts, » Sagard eût volontiers salué en eux des âmes naturellement chrétiennes; mais c'était d'autre part leur maxime, de ne pardonner jamais : mauvaise condition, pour apprendre le *Pater!* Sagard, diligemment, observait leurs mœurs et devinait leurs âmes. Quelques années encore, et la nation huronne s'émiettera, succombera, sous l'implacable poussée des Iroquois ;

plus heureux que beaucoup de peuples disparus, les Hurons devront à ce Franciscain d'avoir une histoire : son *Grand voyage au pays des Hurons*, qu'il publiera à Paris en 1632, perpétuera le souvenir de l'hiver et du printemps qu'il avait passés chez eux.

Rappelé en France par ses supérieurs au cours de l'année 1624, Sagard s'embarqua avec le P. Irénée Piat, qui venait, lui, d'évangéliser les Montagnais. Les deux voyageurs emportaient une « relation, » où leur confrère Le Caron s'expliquait franchement sur l'état religieux du Canada. « Je ne vous satisferai pas beaucoup, avouait-il, par le grand nombre de conversions des âmes; on en fait peu de véritables parmi les sauvages. » On baptisait de nombreux enfants, quelques adultes moribonds : « Hors de là, disait Le Caron, il y a peu de fruit à faire. » Car, d'après lui, on se trouvait en présence de nations qui, parmi une infinité de superstitions, « ne s'attachaient à rien par principe de religion; » leur langue même manquait de termes pour exprimer la Divinité. Il ajoutait que les Iroquois, ayant « plus d'esprit, » seraient peut-être « plus capables de concevoir nos vérités; » mais la politique les mettait aux prises avec nos clients les Hurons. Le Caron sentait que le christianisme, qui défendait d'avoir plusieurs femmes et qui défendait de se venger, étonnait toutes ces peuplades; et du reste, insistait-il avec mélancolie, « il semble que leurs péchés aient répandu en elles un aveuglement et une insensibilité pour toute sorte de religions, que les historiens ne remarquent point dans les autres peuples du monde. »

Était-ce une raison de se décourager? Il faut au contraire, affirmait-il, « s'attacher davantage à l'ouvrage, et attendre le fruit en patience. » Solennellement, les Franciscains venaient de proclamer « le Patriarche saint Joseph, père, patron et protecteur de la Nouvelle-France; » et sous cette insigne tutelle ils voulaient qu'au Canada l'Église crût et se multipliât.

Mais des Franciscains, la compagnie des frères de Caen n'en nourrirait jamais plus de six. Il convenait donc de trouver un ordre qui, par lui-même, eût des ressources, et qui vînt collaborer avec les religieux de saint François. Le P. Piat avait mission de s'aboucher avec les Jésuites, dès sa rentrée en France, et de leur proposer, comme champ de travail, le bassin du Saint-Laurent.

X. — LES ASPIRATIONS APOSTOLIQUES DU DUC DE VENTADOUR ; LES JÉSUITES AU CANADA

Précisément, à ce moment, la vice-royauté du Canada changeait de titulaire. Montmorency, fatigué de ses conflits avec les frères de Caen, voulait vendre sa charge; son neveu, Henri de Levis, duc de Ventadour, allait l'acquérir.

Dans l'hôtel qu'il occupait au coin de la rue de Tournon et de l'actuelle rue Saint-Sulpice, ce jeune pair de France menait la vie d'un homme d'œuvres. Tout près de lui, une enfant de quinze ans, Marie-Liesse de Luxembourg-Pinei, qu'on lui avait donnée comme femme, deux ans plus tôt. C'était un gracieux ménage, auquel la Cour prodiguait ses sourires, et que l'on réputait heureux. On les savait riches; on les disait unis. Unis, ils l'étaient en effet, et ce sera l'accord même de leurs âmes, la convergence de leurs vocations exceptionnelles, qui les amènera plus tard à se séparer... Marie-Liesse sentira l'attrait du Carmel, et y entrera, tandis qu'Henri, lentement, s'acheminera vers le sous-diaconat.

Un capucin de ses amis, qui publiait un livre intitulé : *le Triomphe de l'amour de Dieu en la conversion d'Hermogène*, le P. Philippe d'Angoumois, professait expressément que « les personnes du monde étaient proprement appelées à servir *dans le dehors* à tous les ouvrages de piété, et que c'était à leur piété que le succès et la récompense de ces bonnes œuvres étaient réservés. » C'est sous l'impulsion de ces maximes que Ventadour, quelques années après, fondera la fameuse Compagnie du Saint-Sacrement. Déjà, sans doute, elles occupaient sa pensée, lorsqu'au début de 1625 le P. Noyrot, jésuite, lui vint exposer qu'il y avait au Canada une magnifique mission à soutenir, des sauvages à faire convertir, et qu'il fallait qu'il acceptât d'en être le vice-roi. Ventadour consentit.

Quelques jours s'écoulaient, et le Franciscain Piat, fraîchement débarqué du Canada, se présentait à son hôtel, pour demander officiellement qu'on expédiât là-bas des Jésuites. Au cours de l'entretien, le P. Noyrot survenait.

Il était naturel que dans les maisons de la Compagnie la nouvelle de cette démarche franciscaine suscitât une grande

joie (1). Car les beaux récits faits à La Flèche gardaient leur ascendant sur les jeunes Pères, lorsque, à Paris, au collège de Clermont, ils venaient achever leur théologie. Le P. de la Bretesche, qui avait dans ce collège la direction spirituelle, était leur confident : un d'entre eux, nommé Le Jeune, lui racontait qu'en songe, jadis, il s'était trouvé au milieu des Iroquois, et que, sur le point de périr, il avait appelé à son secours son camarade Vimont. « Je n'ai pas l'habitude de faire des prédictions, disait à Vimont le P. de la Bretesche agonisant; cependant je vous affirme que vous verrez une maison de Jésuites à Québec. »

Subitement, quelques mois après, ces mystérieuses intuitions d'un mourant s'accomplissaient : le vice-roi Ventadour, et les Franciscains, et les autorités de la Compagnie de Jésus, voulaient que, rapidement, cette maison s'ouvrît. Ventadour promettait même de pourvoir au voyage de six Jésuites.

Le P. Coton vivait encore : il était provincial de Paris; à ce titre, il eut à désigner les prochains émigrants. Ennemond Massé, l'ancien missionnaire de l'Acadie, l'apôtre de l'idée missionnaire auprès des scolastiques de La Flèche, était qualifié pour reprendre ces routes d'outre-mer que, depuis onze ans, son geste montrait. On lui joignait un jeune Père de trente-deux ans, Jean de Brébeuf, rejeton d'une famille normande qui jadis avait combattu avec Guillaume le Conquérant sur la plage d'Hastings, avec saint Louis sur celle de Damiette, vrai type de chevalier suivant l'idéal de saint Ignace : ses traditions familiales, sa vocation de milicien du Christ, armaient son aventureuse vaillance pour tout ce qui lui paraissait être l'honneur de Dieu; il dut quitter sans aucun regret les grammaires grecque et latine, qu'il enseignait au

(1) On notera plus tard quelque amertume contre les Jésuites, chez les historiographes franciscains de la fin du XVII[e] siècle, comme Chrestien Le Clercq; elle prendra même une expression passionnée dans une *Histoire chronologique de la Nouvelle-France*, écrite en 1689, et dont l'auteur anonyme, qui se présente comme un officier, est peut-être le Franciscain Sixte Le Tac (édit. Réveillaud. Paris, Fischbacher, 1888). Mais dans le recul, les incidents qui suscitèrent alors certaines polémiques perdent beaucoup de leur importance, comme on s'en peut rendre compte en observant le peu de place qu'ils tiennent et la sérénité des appréciations dont ils sont l'objet dans les deux monographies auxquelles nous sommes ici très redevable : *Les Franciscains et le Canada*, par le P. Odoric-Marie Jouve (Québec, couvent des Stigmates, 1915); *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII[e] siècle*, par le P. de Rochemonteix, 3 vol. (Paris, Letouzey, 1895).

collège de Rouen, pour aller chez les sauvages étudier d'autres grammaires. Coton nommait, comme supérieur de la mission, le P. Charles Lalemant, qui dirigeait à Paris le pensionnat du collège de Clermont : avec deux Frères coadjuteurs, le petit essaim de Jésuites était ainsi constitué. Le 15 juin 1625 ils arrivaient à Québec, en compagnie d'un Franciscain, le P. Joseph de la Roche d'Aillon.

Les Jésuites sentirent qu'Émery de Caen les accueillait médiocrement. Dans ce Canada où il n'y avait encore que très peu de livres français, un livre les avait devancés : c'était le pamphlet qui s'intitulait l'*Anticoton*, et qui était une sorte d'arsenal pour les campagnes contre la Société de Jésus. N'ayant où se loger, ils bénéficièrent d'abord de l'hospitalité franciscaine. Ventadour leur expédia une concession qui les rendait propriétaires de la pointe appelée « fort Jacques Cartier, » et des alentours : ils y plantèrent la croix, et commencèrent à bâtir leur maison de Notre-Dame des Anges, à défricher, à bêcher; Champlain leur savait gré de besogner ainsi, « comme gens vigilants et laborieux, pour se pouvoir nourrir, et se passer des commodités de France. » Car ces « commodités » arrivaient fort mal; les frères de Caen ne faisaient importer des provisions de bouche que pour les employés de leur société, et fréquemment la famine menaçait. Vingt ouvriers, laboureurs et charpentiers, arrivaient de France, en juillet 1626, amenés par deux autres Jésuites ; il faudra, en 1627, que tous ces travailleurs regagnent la France, faute de vivres, Guillaume de Caen ayant fait arrêter à Honfleur les ballots de provisions que les Pères de France expédiaient aux Pères du Canada. De plus en plus nettement, la mauvaise volonté des gens d'affaires se manifestait comme une entrave pour l'idée de colonisation et pour l'idée de mission ; ces deux idées, en revanche, se révélaient solidaires, et leurs intérêts apparaissaient connexes (1).

(1) Voir en particulier, le Mémoire d'Isaac de Razilly à Richelieu (26 novembre 1626), dans lequel Razilly, apôtre très éloquent de l'idée coloniale, demande qu'on taxe l'Église de France au profit des missions d'outre-mer (Léon Deschamps, *Revue de Géographie*, 1887).

XI. — RICHELIEU ET LA COMPAGNIE DE LA NOUVELLE-FRANCE : VICTOIRE DES IDÉES DE PEUPLEMENT ET DE MISSION

En cette même année 1627, Richelieu, sur la demande des Jésuites, consacrait cette solidarité. L'un des deux Pères qui avaient conduit au Canada cette équipe de travailleurs si brusquement rapatriée n'était autre que le P. Noyrot, confesseur du duc de Ventadour : revenu rapidement à Paris, il disait au duc, au cardinal de Richelieu, les amertumes et les pensées du P. Lalemant et de ses confrères de la mission. Ventadour était déjà très mécontent des frères de Caen, depuis que le Franciscain Le Caron, dix-huit mois plus tôt, lui avait parlé de prières huguenotes, publiquement faites sur le fleuve Saint-Laurent, et auxquelles les catholiques étaient obligés d'assister. Un factum anonyme, dû sans doute à la plume de Le Caron, s'intitulait : *Plaintes de la Nouvelle France, dite Canada, à la France sa germaine.* Ces doléances, ces requêtes trouvèrent l'adhésion du vice-roi Ventadour et du cardinal de Richelieu; et ce fut le coup de mort pour la compagnie des frères de Caen.

Richelieu, le 29 avril 1627, signa l'acte d'établissement d'une compagnie nouvelle, dite des Cent Associés ou de la Nouvelle-France, et lui-même se mit à la tête de l'entreprise. Le duc de Ventadour abdiqua sa vice-royauté. Désormais bénéficiaire du monopole des pelleteries, la compagnie de la Nouvelle-France s'engageait à ne faire passer au Canada que des Français catholiques; à en transporter, dès 1628, de deux à trois cents, et jusqu'à quatre mille pendant les quinze années suivantes; à se charger, trois ans durant, de la nourriture et de l'entretien des transportés; à pourvoir pendant quinze ans aux frais du culte et à la subsistance de trois prêtres dans chaque poste de mission. Enfin des avantages considérables seraient faits aux sauvages convertis, qui seraient « censés et réputés naturels français. »

Le programme autrefois dessiné, pour Jacques Cartier, par la plume royale de François Ier, le programme qu'avait, en 1615, esquissé pour le cardinal de Joyeuse le Franciscain Jamet, et dont s'inspiraient encore, en 1622, les requêtes soumises à Louis XIII par le Franciscain Le Caron, trouvait enfin son accomplissement : de son voyage d'aller et retour au Canada, le Jésuite Noyrot avait rapporté les précisions nécessaires et les

arguments décisifs; il avait persuadé Richelieu. L'esprit de capitalisme, qui ne visait qu'à exploiter le Canada pour un intérêt de lucre, devait finalement capituler devant l'idée de colonisation, pour la plus grande gloire de la France, et de Dieu aussi.

Outre-mer, l'apostolat s'essaimait, s'outillait. Le Franciscain Viel, en 1625, avait trouvé la mort, chez les Hurons, dans des circonstances qui amenèrent ses frères en religion à inscrire son nom dans leur martyrologe : trois sauvages l'avaient traîtreusement jeté à l'eau, et noyé, avec un néophyte qui l'accompagnait. Le lieu de cette tragique aventure allait s'appeler le Sault-du-Récollet. Un missionnaire était mort, mais la mission vivait. Le Franciscain La Roche d'Aillon, après un séjour chez les Hurons, abordait une nation voisine qui s'appelait la Nation Neutre. Le Jésuite Brébeuf avait l'air, lui, de se naturaliser Huron : il suivait ces sauvages à la chasse, montait avec eux dans leurs pirogues, les soignait, leur prêchait. Rebutés par l'austère morale qu'il leur enseignait, les Hurons lui disaient : « Tes usages ne sont pas les nôtres, ton Dieu ne peut pas être notre Dieu. » Chaque matin, il renouvelait son vœu, de souffrir tout ce qu'il faudrait souffrir : voir le message qu'il apportait mis en échec par quelque sorcier, très estimé des sauvages, c'était sans doute, pour lui, la plus grande des souffrances. En baptisant quelques enfants qui allaient mourir, il peuplait le ciel; mais la terre, elle, quand donc serait-elle, en ces parages, peuplée de chrétiens? Brébeuf, avec une impatience résignée, préparait l'avenir, en traduisant un catéchisme en langue huronne : l'instrument d'apostolat, d'avance, serait ainsi tout prêt. Et déjà, des deux côtés de l'Atlantique, s'éveillait, dans la pensée des Jésuites, l'idée d'organiser un collège, pour la Nouvelle-France de demain; par une anticipation confiante sur les besoins mêmes de la future colonie, ils voulaient, sans retard, passer aux réalisations, ouvrir ce collège à Québec. Pour cela, il fallait de l'argent : le P. Coton, à Paris, commençait d'en recueillir. Il obtint, en mars 1626, que le marquis de Gamaches, au moment où son fils entrait au noviciat, donnât seize mille écus et une rente annuelle de trois mille livres, « pour le secours et l'institution spirituelle des Canadiens. » Huit jours après, le P. Coton mourait : sa dernière pensée avait ainsi émigré vers le Canada, pour une plantation nouvelle. On acceptait que les moissons tardassent, mais on était pressé pour les semailles.

Le P. Lalemant, de Québec, écrivait dès 1626 à son frère le P. Jérôme Lalemant : « Je supplierais volontiers ceux qui ont de l'affection pour ce pays, qu'ils ne se dégoûtassent point, s'ils n'entendent promptement des nouvelles du fruit que l'on espère. La conversion des sauvages demande du temps. Les premières six ou sept années paraitront stériles à quelques-uns. Ne faut-il pas des commencements pour tout ? » Humblement, sans emphase, on enregistrait ces « commencements, » l'histoire, par exemple, de ces Montagnais qui confiaient à Champlain, pour qu'il les fît instruire, trois filles de leur nation. Champlain les dénommait Foi, Espérance, Charité ; « les sauvages furent très aises, écrit-il, et moi aussi, tant pour le bien du pays comme pour l'espérance que je voyais que c'étaient trois âmes gagnées à Dieu. »

XII. — UN EFFONDREMENT MOMENTANÉ : QUÉBEC PERDU; LA MISSION DISPERSÉE

Soudainement ces « commencements » s'effondrèrent. Des Écossais, les frères Kirke, nés à Dieppe d'une mère française, équipèrent une flotte à Londres et prétendirent, en juillet 1628, au nom du roi d'Angleterre, prendre possession du Canada. De France, en ce même instant, arrivaient quatre cents passagers : parmi eux, il y avait le P. Lalemant, qui retournait à sa mission de Québec, et qui amenait avec lui un de ses confrères, le P. Ragueneau; et il y avait deux Franciscains. Ils avaient échappé, en quittant Dieppe, à deux vaisseaux des Rochelois révoltés, qui avaient fait mine de les attaquer : ils n'échappèrent pas à la flotte des Kirke. Tous furent capturés : les Jésuites furent expédiés en Angleterre, et plus tard relâchés; on laissa les Franciscains s'en aller sur une embarcation basque, qui les ramena sur la côte de Galice.

Des Franciscains et des Jésuites, il en restait encore à Québec, avec Champlain : les Kirke, en 1629, visèrent Québec. Cette année-là, de nouveau, ils avaient auprès d'eux, pour les conseiller et les guider, un huguenot français, nommé Jacques Michel: il leur servait de vice-amiral; la haine contre les Jésuites, qu'il appelait des « judaïstes, » et contre « ces chiens de Malouins espagnols, » l'avait rendu traître à son pays. Champlain, devant le péril imminent, ne permit pas que Brébeuf

restât chez les Hurons, ni que Le Caron s'enfonçât chez les Algonquins pour maintenir, en Nouvelle France, un vestige de l'apostolat français. Lorsqu'il capitula dans Québec, le 19 juillet 1629, il emmena tous les missionnaires avec lui.

Michel, à Tadoussac, en présence des compatriotes qu'il avait trahis et momentanément vaincus, pallia sa gêne en crachant l'invective : il prit Brébeuf à partie; il l'accusa, accusa les autres Jésuites, d'être venus au Canada pour dépouiller les castors de leurs peaux, bien plutôt que pour sauver les âmes; il jurait, conviait ses camarades à noyer dans le vin la colère où le mettaient ces « sycophantes » de Jésuites. Il voulait être pendu, si la journée se passait sans qu'il eût soufflété le P. Brébeuf. Au cours de l'orgie, la mort le surprit; et peu de temps après, des sauvages, qui regrettaient le départ de la croix et des fleurs de lis, déterrèrent son cadavre et le pendirent. « Les Jésuites vont crier au miracle ! » murmuraient les Anglais. Le Père Le Jeune, plus circonspect, se contentera de conclure, en sa *Relation*, qu' « il ne fait pas bon blasphémer, et se bander contre son roi, trahissant sa patrie. »

Cependant, tout près des côtes canadiennes, une suprême flottille française luttait contre la tempête ; elle ramenait le P. Lalemant, supérieur de la mission; il avait avec lui le P. Noyrot, et deux jeunes Pères, dont l'un sera plus tard une gloire pour l'Église canadienne, Joseph Vimont. S'ils eussent pu débarquer dans le bassin du Saint-Laurent, ils n'eussent plus trouvé que des ruines. La tempête, qui de tous ces passagers fit autant d'épaves, leur épargna du moins la tristesse d'une telle vision. Le P. Noyrot fut noyé; les mêmes messages qui apprirent au duc de Ventadour que la terre confiée naguère à sa vice-royauté avait cessé d'être française, l'informèrent en même temps que son confesseur était mort. Vimont et un autre Père, jetés sur les côtes du Cap Breton, prirent langue avec les sauvages, quelque temps durant. Et tandis que les Anglais réexpédiaient à Plymouth, avec Champlain, les Jésuites trouvés à Québec, le P. Lalemant, recueilli par une embarcation basque, était ramené à Saint-Sébastien. Ainsi s'égrenait sur l'Océan, dans des vaisseaux de corsaires ou dans des barques de pêcheurs, la mission du Canada. Il n'y avait plus, dans le bassin du Saint-Laurent, un seul prêtre de France; les Jésuites s'éloignaient sans avoir posé la première pierre du collège projeté; une cachette

aménagée par les Franciscains de Québec et contenant quelques vêtements et objets liturgiques attestait le vouloir-vivre de notre Église, sur cette terre d'où les Kirke et Jacques Michel l'avaient expulsée, en même temps qu'ils en expulsaient la France.

Trois ans plus tard, des négociations avec l'Angleterre nous remettront en possession de l'Acadie et du Canada : alors s'ouvrira, pour ces deux terres, une histoire d'héroïsme et de splendeur. Vingt-cinq années d'immigration française suffiront, pour que deux peuples naissent, le peuple acadien et le peuple canadien, prédestinés à un avenir glorieux.

Ce que sera le peuple acadien; quelle empreinte graveront à jamais, dans ces quatre cent mille âmes qui sont aujourd'hui leur postérité, les cinquante familles françaises débarquées à Port-Royal entre 1632 et 1650; comment ce peuple, traîtreusement annexé par l'Angleterre, victime d'une tyrannie qui voudra rayer son nom de la carte du monde, opposera d'incroyables énergies de redressement, moralement invincibles : M. Émile Lauvrière l'a récemment rappelé, avec une érudition très sûre et une généreuse passion, dans cette imposante œuvre d'histoire qui s'appelle *la Tragédie d'un peuple*.

Laissant l'Acadie suivre son destin, nous essaierons de dire, dans la suite de cette étude (1), comment mûrirent et bientôt prospérèrent ces deux germes qui n'en faisaient qu'un : Église canadienne, peuple canadien.

GEORGES GOYAU.

(A suivre.)

(1) Un livre vient de paraître, très propre à faciliter cette étude ; c'est le volume de M. Séraphin Marion : *Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVII^e siècle*, publié par les Presses Universitaires de France. Les sources de la primitive histoire canadienne y sont étudiées et analysées avec une sûreté et une précision d'information qui font de ce livre un précieux instrument de travail.

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE NAPOLÉON III
ET DU
PRINCE NAPOLÉON

IV [1]

X. — MORT DU ROI JÉRÔME. — PROCÈS PATTERSON. — INCERTITUDES

Depuis quelques mois, le roi Jérôme, âgé de près de soixante-seize ans, sentait ses forces décliner. Au début de l'été de 1860, il vint s'installer dans sa propriété de Villegenis, en Seine-et-Oise. C'est là qu'il devait mourir, le 24 juin, entre les bras de son fils et de sa fille.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Télégramme.

Villegenis, 23 juin 1860, 9 heures 3/4 du soir.

M. Rayer arrive et fait bulletin suivant :

« L'état de S. A. I. est on ne peut plus grave. »

L'Empereur seul peut apprécier ce qu'il veut faire. Il ne faudrait dans aucun cas que l'Impératrice vînt asssister à l'affreux chagrin qui frappe notre famille.

Mon père est presque sans connaissance, mais il est impossible de préciser le moment fatal.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Copyright by Ernest d'Hauterive, 1923.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1923, 1er janvier et 1er février 1924.

L'Empereur au prince Napoléon à Villegenis.

Télégramme.

Fontainebleau, le 24 juin.

L'Impératrice et moi nous tenons à te témoigner sur-le-champ toute notre douleur.

L'Empereur au prince Napoléon

Fontainebleau, le 25 juin.

Mon cher cousin,

Tu ne peux pas douter de la douleur que j'éprouve en pensant que le dernier frère de l'Empereur n'est plus. Je partage bien vivement tes justes et vifs regrets et je m'empresse de t'assurer que ce triste événement ne peut que resserrer les liens d'amitié qui nous unissent depuis la plus tendre enfance.

M. Fould s'entendra avec toi sur les honneurs à rendre à ton père et je te prie d'exprimer de ma part à Mathilde ma vive sympathie. Je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Après la mort du roi Jérôme, l'Empereur mit à la disposition du prince Napoléon, déjà installé dans une partie du Palais-Royal, le château de Meudon et les appartements du Palais-Royal qu'habitait l'ancien monarque. Mais en même temps, l'Empereur avait pensé qu'il serait possible de diminuer les frais d'entretien de ces deux palais. Tel ne fut pas l'avis du prince.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, ce vendredi, 20 juillet.

Sire,

M. Fould m'a fait connaître les ordres que vous lui aviez donnés pour mon habitation. Le colonel de Franconière n'a pu faire aucune observation, le ministre ayant ajouté qu'il avait un mandat impératif. Dans cette situation, j'ai dû me borner à prévenir le ministre d'État que je ne pouvais pas accepter les dispositions indiquées par l'Empereur et que je préférais aller habiter soit mon hôtel, soit une maison que j'allais louer. J'ai demandé seulement jusqu'au 1er septembre, temps nécessaire

pour effectuer un changement aussi radical dans ma situation.

Je ne viens pas auprès de Votre Majesté pour réclamer. Je la prie seulement de me permettre de lui expliquer, dans la note ci-jointe, les motifs qui ont déterminé ma résolution, ainsi que celle de ma femme, puisque l'Empereur, ne me faisant pas venir, ne m'a pas permis de le faire de vive voix. J'espère que l'Empereur dans ma position ne me blâmera pas de quitter le Palais-Royal.

L'Empereur au prince Napoléon

Le 21 juillet.

Mon cher cousin,

Clotilde m'a remis hier ton mémoire. Je ne comprends pas, d'après ce qu'elle m'a dit, que tu dénatures mes intentions et qu'une question d'appréciation de dépenses puisse te faire douter de mon amitié. Je n'ai point changé d'intention à ton égard. Je t'ai dit que je consentais à te laisser le Palais-Royal et Meudon dans des conditions analogues à celles qui existaient du temps de mon oncle, et je le maintiens. Il ne s'agit donc que d'une question de chiffres. Tu prétends que le Palais-Royal coûtera autant d'entretien, de chauffage et d'éclairage avec un ménage qu'avec deux. Voilà ce qui ne m'a pas paru juste. Je vais d'ailleurs faire revoir les chiffres.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Palais de Saint-Cloud, le 25 juillet.

Mon cher cousin,

Je t'envoie les détails exacts de ce que coûtaient du temps de mon oncle le Palais-Royal et celui de Meudon. Pour celui de Meudon, je ne trouve rien à changer, mais pour le Palais-Royal, je trouve qu'il y a environ 47 000 francs à retrancher. Pour le service militaire des deux palais, il faut compter une somme d'environ 43 000 francs. Ce serait donc une réduction de 90 000 francs.

(1) A cette lettre, qui fut signée seulement par l'Empereur, étaient joints deux mémoires indiquant le détail des dépenses pour chacun des palais. M. Fould était ministre de la maison de l'Empereur et M. Alphonse Gautier secrétaire-général de ce ministère.

Comme les deux palais ensemble coûtaient 418 000 francs, en en retranchant 90 000 reste 328 000 francs. J'avais pensé qu'il y avait encore d'autres réductions à faire dans le personnel, et dès lors l'allocation de 300 000 francs pour les deux palais m'avait semblé suffisante. Mais puisque tu as une opinion contraire, je te prie de charger quelqu'un de discuter les chiffres avec M. Fould ou M. Gautier, afin que cette affaire se termine bien vite.

Quant à l'appartement que je voulais me réserver, je te l'abandonne volontiers, car si, par un cas exceptionnel, j'avais besoin d'y loger un prince étranger, tu n'y ferais pas obstacle.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Nous n'avons pas à raconter l'agonie de la dynastie des Bourbons à Naples, au cours de l'année 1860. Rappelons seulement que, menacé par Garibaldi, qui, à l'instigation de Cavour, avait soulevé et conquis la Sicile, puis venait de passer sur le continent, le roi François II avait abandonné sa capitale, le 6 septembre, et s'était réfugié à Gaète, où le Piémont ne devait pas tarder à l'assiéger. Napoléon III était, comme beaucoup de Français, ému par l'infortune de ce jeune souverain, qui payait les fautes accumulées par ses ancêtres. Aussi avait-il résolu, quoi qu'il arrivât, de maintenir ouvert le port de Gaète, par lequel, en cas d'échec définitif, le Roi pourrait sortir et venir chercher un asile sur les navires français. C'est ce qui devait se produire cinq mois plus tard, le 13 février 1861, après un siège durant lequel l'escadre française s'opposa continuellement à un blocus du côté de la mer.

L'Empereur au prince Napoléon

Saint-Cloud, le 26 septembre.

Mon cher cousin,

L'amiral de Tinan (1) a l'ordre d'empêcher, par tous les moyens et même par l'emploi de la force, tout blocus et *toute attaque* par mer de Gaète. C'est bien le moins que je puisse faire pour le roi de Naples, qui a suivi, quoique tard, mes conseils, de lui laisser libre le chemin de la mer.

L'attaque de Gaète par le roi de Piémont est une monstruosité, et cela ne peut que compromettre l'avenir de l'Italie. Je

(1) L'amiral Le Barbier de Tinan (1803-1876).

rends déjà un bien grand service au Piémont en empêchant ou retardant par mon attitude l'intervention autrichienne ou espagnole, mais je ne puis lier ma politique à celle d'un gouvernement qui, sans bonne foi et sans loyauté, foule aux pieds les droits de la justice et de l'équité.

Crois à ma sincère amitié.

A la fin de 1860, nous trouvons les deux billets suivants, qui montrent les bons termes dans lesquels se trouvaient alors les deux cousins.

L'Empereur au prince Napoléon

Compiègne, 30 novembre.

Mon cher cousin,

Je voulais avant mon départ aller te voir ainsi que Clotilde, mais j'ai été si occupé que le temps m'a manqué. Dès mon retour, j'irai au Palais-Royal. Je ne vois aucun inconvénient que tu ailles en Suisse.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Mardi, 4 décembre.

Mon cher cousin,

Émile Augier doit venir demain me lire sa pièce (1). J'aurais voulu te demander de venir dîner avec Clotilde, mais j'ignore si tu veux te rencontrer avec Walewski et sa femme. Dis-moi franchement si cela te déplaît.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Pendant toute la période qui avait précédé la campagne d'Italie, pendant celle qui la suivit et durant toute la guerre, l'activité du prince Napoléon avait trouvé ample matière pour se dépenser. Mais lorsque, dans les mois suivants, le calme se rétablit, le prince jugea insuffisantes ses fonctions de sénateur et regretta de ne pas avoir un rôle plus important à jouer. Son imagination l'emportant, il alla, un moment, jusqu'à se demander s'il ne trouverait pas ce rôle dans la jeune monarchie de son beau-père : ce fut une simple boutade que

(1) *Les Effrontés*, qui devaient être représentés pour la première fois à la Comédie-Française le 10 janvier 1861.

son cousin, à qui il s'en ouvrit, n'eut pas de peine à lui faire oublier.

En même temps qu'il passait par cette crise, le prince éprouvait l'ennui de voir la mémoire de son père mêlée à un procès qu'il dut soutenir en son nom et au nom de la princesse Mathilde.

Le roi Jérôme, on s'en souvient, lorsqu'il était âgé de dix-neuf ans seulement, avait, au cours d'un voyage en Amérique, épousé, le 23 décembre 1803, la fille d'un riche négociant de Baltimore, M^lle^ Élisabeth Patterson (1). Quand le jeune couple voulut rentrer en France, en 1805, Napoléon I^er^, qui venait de ceindre la couronne impériale, déclara nul un mariage contracté sans son consentement et interdit à la jeune femme de débarquer en France. Jérôme dut se soumettre à la volonté toute puissante de son frère.

M^lle^ Patterson se réfugia d'abord à Londres, où, le 7 juillet 1805, elle mit au monde un garçon, à qui on donna le nom de Jérôme-Napoléon Bonaparte. Elle retourna ensuite avec lui à Baltimore.

Jérôme-Napoléon Bonaparte épousa, à son tour, une Américaine, miss Suzanne Mai.

Un de leurs fils, Jérôme Bonaparte, né en 1832, vint en France après le rétablissement de l'Empire et fut admis dans l'armée française.

Après la mort du roi Jérôme, M^me^ Patterson et son fils réclamèrent à la fois la légitimation du mariage contracté en 1803, le droit pour Jérôme-Napoléon de porter le nom de Bonaparte et le partage de la succession.

Le 15 février 1861, le tribunal de première instance les débouta de leur demande. Ils firent appel, le 28 mars, et, le 1^er^ juillet, la Cour confirma le premier jugement.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Palais-Royal, ce lundi 18 février 1861.

Sire,

Votre Majesté a exprimé le désir d'avoir le texte exact des conclusions du ministère public dans l'affaire Patterson. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la sténographie qui a été faite à l'audience. J'ai marqué les passages qui semblent répréhensibles pour faciliter le jugement de l'Empereur.

Je voudrais revenir, Sire, auprès de vous sur mon projet de voyage que vous semblez désapprouver. Voici mes motifs. Votre Majesté est toujours très bonne et bienveillante pour moi, mais, depuis la mort de mon père, je me suis convaincu

(1) On trouve ce nom écrit tantôt avec un T, tantôt avec deux. — Voir la lettre de l'Empereur du 23 octobre 1854.

que je n'ai pas à espérer d'avenir politique en France. Ma position semble être très agréable, mais elle ne me satisfait pas, parce que je ne fais rien de ce que mon nom m'impose, que je végète dans une oisiveté qui m'humilie, qu'en un mot je ne puis rien faire pour conquérir de la gloire et un nom personnel dans l'histoire. Un procès que l'on vient de faire à la mémoire de mon père m'a vivement peiné. J'ai besoin de sortir de ce milieu où je suis. Une absence de quelques semaines m'est nécessaire.

Où aller? Ce qui me semble le plus naturel est de mener ma femme dans sa famille, qu'elle n'a point vue depuis son mariage; mais moi-même, au bout de quelques jours, je m'ennuierai à Turin et je pourrai y gêner mon beau-père. Je voudrais donc y laisser Clotilde et utiliser quelques semaines à m'instruire. En Italie s'accomplit une grande transformation. On ne connaît bien un pays qu'en le voyant. De là ma première idée de visiter toute l'Italie. J'ai renoncé à Rome et Venise, comprenant les difficultés que présenteraient ces deux visites. Je regretterai beaucoup d'être obligé de visiter les autres provinces du royaume de mon beau-père. Prévoyant certaines susceptibilités que pourrait présenter mon arrivée à Naples et en Sicile auprès du Gouvernement italien, je me suis assuré qu'il n'y voit aucun inconvénient et le verrait même avec plaisir. Cela ne pourrait donc soulever que quelques articles de journaux et quelques cancans diplomatiques sans grande importance. Je constaterais le but purement scientifique de mon voyage en me faisant accompagner par un ou deux membres de l'Institut de mes amis, pour mieux étudier les antiquités de la Grande Grèce et de la Sicile, que je ne connais pas et que je ne pourrai jamais voir dans de meilleures circonstances. De plus, j'avouerai bien franchement à Votre Majesté que je voudrais apprécier si, tout espoir de porter dignement mon nom m'étant enlevé en France, je ne pourrais peut-être pas me créer une situation en Italie, soit pendant la paix, soit pendant la guerre. Le gouvernement de mon beau-père manque d'hommes. Ce serait encore servir la cause napoléonienne et libérale que de travailler à la constitution de l'unité italienne que vous seul avez rendue possible. Le désir est vague. J'en entrevois les difficultés, mais il vaut la peine que je m'en préoccupe.

Les motifs que je vous expose, Sire, vous devez les comprendre et, j'espère, les approuver. Je n'ai point la moindre amertume, mais beaucoup de tristesse! Si, malgré mes raisonnements, je ne puis obtenir votre consentement, je vous demanderai, Sire, de conduire ma femme dans sa famille et de me permettre au moins de faire un voyage en Égypte et dans l'Archipel, ne faisant que toucher sur les côtes de l'Italie méridionale pendant quelques jours. L'Empereur veut-il me permettre de venir prendre sa décision, car il est indispensable que j'arrête mes projets pour arranger mes affaires en conséquence?

Veuillez, etc...

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, 19 février.

Mon cher Napoléon,

La politique est aujourd'hui trop compliquée pour que je veuille la rendre encore plus embrouillée. Ton voyage à Turin et en Égypte n'a rien d'extraordinaire, mais il n'en serait pas ainsi, si tu allais à Naples et en Sicile. Je m'y oppose donc formellement, car cela ne manquerait pas de me créer de grands embarras sans te faire aucun bien.

Quant à ton désir de te créer une position en Italie, je t'avoue que je ne comprends pas une semblable idée. Ta position est très belle en France et il ne dépend que de toi de l'améliorer. Tu connais toute mon amitié pour toi, et tu sais que je serais heureux de te donner une occupation qui puisse mettre au grand jour toutes tes facultés, mais permets-moi de te dire : il faut pour réussir de l'esprit de suite et de la persévérance. Sans ces qualités indispensables, on n'arrive à rien, malgré l'esprit qu'on peut avoir. Ton passé est là pour prouver la vérité de ce que j'avance.

Tu t'es bien conduit en Crimée, mais le défaut de persévérance t'a fait perdre tout le bénéfice de la campagne. Tu as eu un certain succès au ministère de l'Algérie, mais le même défaut t'a fait encore perdre le bénéfice de tes travaux. Aujourd'hui tu voudrais, sans raison connue, sans motif, chercher une occupation en Italie! Mais tu ne comprends donc pas que tu perdrais toute ta position en France! Et d'abord ton apa-

nage, car tu comprends que le pays ne donne pas un million de revenus à un prince pour aller le dépenser à l'étranger. Même le simple légionnaire est obligé de dépenser ses 250 francs de rentes en France. Je suis désolé de voir qu'avec de si bonnes qualités ton esprit se repaît de chimères et fait tourner toutes ces bonnes qualités à ton détriment. Comment! Voilà un prince qui a été exilé pendant vingt ans et qui, lorsqu'il retrouve sa patrie et sa position, veut s'exiler volontairement! Vraiment cela n'est pas raisonnable. J'espère que tu y penseras, et compte toujours sur ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, ce 19 février.

Sire,

Vous êtes sévère à mon égard. Si je vais à Turin et en Égypte, pourrai-je relâcher quelques jours sur la côte de Naples et de Sicile, ainsi que je vous l'ai demandé, ou l'interdiction de toucher sur un point quelconque de la côte autre que Gênes est-elle absolue?

Si j'ai songé vaguement et bien secrètement à me créer une position dans le gouvernement du royaume d'Italie, j'en ai bien pesé les conséquences et j'ai pensé que ma dotation et les avantages de prince français me seraient enlevés. Ce serait un échange douloureux et pénible pour moi, mais peut-être louable, entre une situation riche et élevée, mais humiliante, et une situation modeste, difficile, de lutte, mais peut-être plus glorieuse et plus digne de mon nom. J'en ai parlé à Votre Majesté comme d'un simple projet qui motivait mon désir de passer quelque temps en Italie, parce que j'ai une confiance absolue en Elle! Je me souviens d'un mot profond que vous m'avez dit, en exil, en Angleterre, et que j'ai noté : « En France, il n'y a de position possible pour nous qu'au pouvoir ou en prison. »

Le procès Patterson va recommencer. Jérôme en appelle. Si Votre Majesté veut témoigner ouvertement son mécontentement au père et au fils dont la cause est la même aujourd'hui, il faudrait mettre ce jeune homme dans l'alternative de dégager sa conduite de celle de son père en prenant le nom de

comte de Sartène, ou bien lui retirer sa pension et le mettre en retrait d'emploi. En voilà trop long, Sire, sur mes affaires.

Je suis frappé de la gravité de la question de Rome (1) et de la nécessité de préparer une solution. Le Parlement italien réuni va presser les événements. Je suis informé de ce qu'il veut faire. Il faudra vous décider ou pour ou contre le pouvoir temporel *du Pape à Rome*. Peut-être, avec de l'énergie et de l'habileté, ne serait-il pas impossible de décider le Pape et de prendre les devants sur ce que va faire le Parlement. Le mouvement est favorable par le manque d'argent de la cour de Rome. C'est un des motifs qui pourraient la faire céder. Dire au Pape : « *Arrangez-vous avec le roi d'Italie ; je le veux ;* sans cela, je ferai un traité avec Victor-Emmanuel pour que votre sûreté personnelle soit assurée, que votre indépendance et votre pouvoir spirituel soient au-dessus de toute atteinte, et j'évacuerai le territoire de Saint-Pierre en le remettant aux soldats italiens, après avoir pris mes garanties. La position de Rome au Pape gardée par des Français contre des Italiens ne peut se prolonger, et je ne veux pas que le Parlement italien impose sa solution à la France ou la force à entrer en lutte avec l'Italie. »

Avec de grands pouvoirs, on réussirait peut-être à la faire céder, ou bien à faire les affaires de la papauté malgré le Pape.

Vraiment, la position de vos soldats à Rome deviendra aussi fausse que l'était celle de votre flotte à Gaète. La France a l'air d'un mari outragé dont la femme l'envoie promener, ne suit jamais ses avis et parvient à le compromettre malgré lui pour une cause mauvaise malgré ses vrais amis. Savoir attendre est une grande vertu en politique, à condition toutefois que l'action vienne vigoureuse au bon moment. Dans quelques semainess vous pourrez, Sire, être compromis pour le Pape, que vou, blâmez, et en face du peuple italien représenté par ses députés. Ce sera une deuxième expédition de Rome. La grande cause de l'Italie, de la liberté, des intérêts français, du changement de la carte de l'Europe à notre profit, sera gâtée pour un vieillard entêté et un parti clérical faible et qui vous ferait assassiner, s'il le pouvait.

Excusez ma franchise. Malgré ma résolution de me recueillir

(1) Voir le début du chapitre suivant.

et de rester en dehors de tout ce qui ne me regarde pas, l'amour de mon pays, le dévouement et l'amitié que j'ai pour l'Empereur depuis mon enfance débordent quand je me trouve vis à vis de Votre Majesté.

Veuillez agréer...

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 22 février.

Mon cher cousin,

Je ne suis pas sévère vis à vis de toi, au contraire. Tu me trouveras toujours juste et affectueux pour toi, mais je te dois la vérité quand tu t'égares. On ne change pas à son gré sa destinée. Tout ce que tu tenteras hors de ton pays te nuira au lieu de te servir. Tu as en France la position qu'ont eue en général tous les princes du sang. Ta position est semblable à celle qu'avaient et le duc de Berry et Charles X du temps de Louis XVIII. Elle est semblable à celle qu'avaient sous le dernier roi d'Angleterre tous ses frères, le duc de Sussex et le duc d'York, et le duc de Cumberland avant qu'il ne fût roi de Hanovre.

Tu es général de division, sénateur, conseiller d'État. En temps de paix, que peux-tu donc être de plus? Tout se borne à ceci : Tu dis : *Ma position est peu honorable, tant que je ne serai pas ministre.* Or c'est un dilemme que je ne saurais admettre, parce que les princes ne doivent pas être ministres.

Maintenant, quant à ton voyage en Italie, je le désapprouve complètement. Tu ne peux être fort et populaire qu'en étant aux yeux de tous un appui pour moi et non un embarras. Or, aller à Turin lorsque je n'y ai pas de ministre, avoir l'air de vouloir pêcher dans l'eau trouble, ne servira qu'à susciter bien des embarras diplomatiques sans être le moins du tout utile à ta considération personnelle ni aux chances de l'avenir que tu peux prévoir.

Je me résume donc en te disant franchement que je ne puis consentir à ton voyage en Italie dans les circonstances présentes.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Palais-Royal, ce 22 février.

Sire,

Je remercie Votre Majesté de sa franchise. Je n'irai pas en Italie, pas plus à Turin qu'ailleurs, puisque vous ne le voulez pas. D'après ce que m'écrit l'Empereur, je vois que je me suis mal expliqué sur ma position : j'ai beaucoup désiré être à la tête de la marine, croyant que je pourrais m'y faire un nom et rendre des services. Toute l'organisation de la France depuis 1815 reposant sur le pouvoir ministériel, j'ai cru qu'il fallait avoir le pouvoir pour faire le bien. Votre Majesté ne l'a pas voulu. Depuis plusieurs mois je n'y pense plus et aujourd'hui je ne le veux plus moi-même. La confiance ne s'impose pas. Je n'ai pas la vôtre pour ce poste et un ministre ne peut rien, dans notre constitution, sans la confiance absolue du souverain.

Ce qui m'humilie, c'est d'être étranger au gouvernement, de voir les plus grandes affaires de l'Empire décidées par des hommes qui peut-être ne valent pas mieux que moi ; c'est de sentir que je ne suis et ne serai rien politiquement en France. J'avais pensé à un commandement actif dans l'armée, celui de la Garde impériale par exemple, à une mission pour la prise de possession de la Savoie, ou à être dans vos conseils comme feu mon père. Mais, je le répète, j'abandonne complètement ces projets et jamais Votre Majesté ne m'en entendra plus parler. Ce que je veux avant tout, c'est au moins de ne vous créer ni embarras ni ennui.

Si je vais en Égypte et en Orient directement de Marseille, Votre Majesté n'y verra sans doute pas d'inconvénient, ce voyage ne pouvant soulever aucune difficulté politique. Ma femme restera ici (1).

Veuillez agréer, Sire, etc...

Napoléon (Jérôme).

X. — LE DUC D'AUMALE. — LA FRANC-MAÇONNERIE. — LA QUESTION ROMAINE. — DISCOURS AU SÉNAT

La question italienne continuait à dominer notre politique. Elle était fort délicate. L'Empereur se trouvait pris entre l'enclume et le

(1) Le prince retarda son voyage de quelques mois.

marteau. Le Piémont ne nous pardonnait pas l'occupation de Rome par nos troupes, qui constituait effectivement le seul obstacle à ses ambitions. De son côté, le parti clérical, en France, reprochait à l'Empereur de ne pas agir assez énergiquement pour sauvegarder le pouvoir temporel du Pape. Cette affaire allait donner lieu au Sénat à une vive discussion.

Le 28 février 1861, l'Assemblée avait commencé à discuter l'*adresse* qui serait envoyée à Napoléon III. Plusieurs sénateurs, spécialement M. de la Rochejaquelein, avaient défendu la souveraineté du Saint-Père. Le lendemain, 1er mars, le prince Napoléon monta à la tribune et prononça un discours resté fameux. Avec une violence nullement contenue, il attaqua le pouvoir temporel, prit certains royalistes à partie, fit le procès de tous les Bourbons, d'Espagne, d'Italie ou de France, prononça une vibrante apologie des Bonapartes. Pendant plus de trois heures, il déploya une éloquence indéniable, quoique échappant aux règles ordinaires. Son succès d'orateur fut considérable. Le lendemain, l'Empereur le félicita. Comment le billet qu'il lui adressa à cette occasion et que nous reproduisons fut-il divulgué? Nous l'ignorons. Toujours est-il que l'Empereur ne cacha pas son mécontentement de cette indiscrétion.

Cette violente diatribe contre les Bourbons ne fut pas du goût de tout le monde. En France, l'animosité de quelques-uns contre le prince redoubla. De l'exil, où il vivait, le duc d'Aumale entreprit la réfutation de ce discours. Au commencement d'avril 1861, parut, sous sa signature, une brochure intitulée : *Lettre sur l'histoire de France*. C'était une justification de sa famille en même temps qu'une attaque très vive contre les Bonapartes, contre le prince Napoléon en particulier. Le Gouvernement donna l'ordre de saisir la brochure. Le prince Napoléon insista, au contraire, pour qu'on en autorisât la libre circulation. L'Empereur, subissant à son insu l'influence du parti hostile à son cousin aux Tuileries, voyait la solution du conflit dans une rencontre entre les deux princes. Certes, le prince Napoléon n'était pas homme à se dérober devant une affaire d'honneur. Il l'avait bien prouvé quand, pendant près d'une année entière, il avait poursuivi le comte de La Roche-Pouchin pour l'amener sur le terrain. Mais alors il avait considéré que c'était une question personnelle, une question d'homme à homme, tandis que, dans le cas présent, il s'agissait uniquement, entre deux membres de familles rivales, d'une discussion d'ordre historique à laquelle un duel n'eût apporté aucun argument.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 2 mars 1861.

Mon cher Napoléon (1),

Quoique ne partageant pas toutes tes opinions, je veux cependant te féliciter de l'immense succès que tu as obtenu hier au Sénat. Il y a des sentiments patriotiques si bien exprimés dans ton discours, que je tiens à te dire combien j'en suis heureux.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Paris, 7 mars.

Mon cher cousin,

Je suis très fâché de voir dans les journaux la lettre que je t'ai écrite. On ne peut faire publier légitimement une lettre qu'on vous écrit qu'avec la permission de l'auteur. Cela m'est d'autant plus désagréable que cela doit me rendre plus circonspect dans mes relations intimes avec toi. Crois néanmoins à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Jeudi, 7 mars.

Mon cher cousin,

Tes explications me suffisent. Je trouve très naturel que tu aies parlé de ma lettre, mais comme je te l'ai écrite, étant tout seul dans mon cabinet, je ne comprends pas comment elle a pu être reproduite, moi n'en ayant jamais parlé à personne. D'ailleurs, dès que ce n'est qu'une indiscrétion involontaire, je ne t'en veux plus.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur (2)

Palais-Royal, ce dimanche 14 avril.

Sire,

Le duc d'Aumale a publié une brochure en réponse à un discours que j'ai prononcé au Sénat, il y a quelques semaines.

(1) Cette lettre a déjà été reproduite.
(2) Cette lettre a déjà été publiée.

Le parquet y a vu un délit contre les lois de l'Empire et une attaque à votre gouvernement. Ne s'inspirant que du droit commun, il a saisi et déféré cette publication aux tribunaux.

C'était son devoir.

J'ai vu hier M. le ministre de l'Intérieur pour le prier de trancher, par une mesure exceptionnelle, une situation exceptionnelle, et de faire intervenir la politique pour arrêter la justice.

Je suis attaqué dans l'écrit du prince d'Orléans. C'est un motif de plus pour moi pour insister auprès de Votre Majesté, afin d'arrêter les poursuites.

Étouffer n'est pas répondre. Je vous supplie, Sire, de laisser circuler librement la réponse de M. le Duc d'Aumale, certain que le patriotisme de la France jugera ce pamphlet comme il mérite de l'être, et que le bon sens du peuple fera justice de cette soi-disant leçon d'histoire qui n'est qu'un manifeste orléaniste.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis

De Votre Majesté
Le très dévoué cousin

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Palais des Tuileries, le 16 avril.

Mon cher Napoléon,

Dans la position que t'a faite la brochure du Duc d'Aumale, voici, je crois, le meilleur parti à prendre.

« Aller en Belgique et écrire au Duc d'Aumale que tu ne l'as pas attaqué dans ton discours, ni la branche cadette; que lui au contraire s'en prend avec intention marquée à ta personne; qu'il te sera facile de réfuter les faits allégués contre toi, que tu ne peux considérer sa brochure que comme une provocation; que ne voulant pas que l'exil élève une barrière entre vous, tu vas dans un pays neutre pour attendre sa réponse. »

Cette démarche fera cesser les bruits et les calomnies répandues dans Paris et te fera prendre une excellente attitude, et c'est là le plus cher de mes désirs, car tu sais toute l'amitié que je te porte.

NAPOLÉON.

Paris, le 18 avril.

Mon cher Napoléon,

Je réponds très franchement à ta lettre. Je t'ai donné un conseil que je croyais bon dans ton propre intérêt. Tu le crois mauvais. Je n'ai plus rien à te dire. Quant à la haine que tu crois que l'Impératrice a pour toi, tu te trompes. Elle est très vive dans ses impressions, mais elle a toujours montré pour toi des sentiments très amicaux. Tout en regrettant ta décision, ni nos relations, ni mon amitié pour toi ne sauraient changer.

NAPOLÉON.

Le 23 avril.

Mon cher Napoléon,

Tu as très bien analysé notre conversation d'hier. Cependant fais bien comprendre en post-scriptum au comte de Cavour que mes propositions ne sont encore que les bases d'un traité qu'il faudra examiner à fond avec toutes ses difficultés.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 30 avril.

Mon cher Napoléon,

Je te renvoie la lettre du comte de Cavour. Quoiqu'il y ait urgence à prendre un parti vis à vis de Rome, j'hésite toujours à entrer en relations définitives avec un gouvernement qui est à la merci d'une boutade de Garibaldi, qui ne peut rien organiser à Naples, et qui enfin ne peut pas tenir secrète *pendant 15 jours* une négociation quelconque.

Je ne vois aucun inconvénient à ton voyage en Suisse.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Très peu de temps après, une autre affaire faillit mettre aux prises le prince Napoléon et le prince Murat (1). Ce dernier, grand-maître du Grand-Orient de France, s'était prononcé, au Sénat, pour le maintien du pouvoir temporel du Pape. Les loges ne lui pardonnèrent

(1) Napoléon-*Lucien*-Charles Murat (1803-1878), second fils de Joachim (roi de Naples) et de Caroline.

pas cette attitude et il fut obligé de donner sa démission. Les maçons demandèrent au prince Napoléon de poser sa candidature pour lui succéder. Il en résulta un froissement qui faillit se terminer par un duel. Prévenu de ce qui se passait, l'Empereur mit son veto absolu à une rencontre, qui ne put avoir lieu.

Une vive émotion s'était emparée des loges. Sur ces entrefaites, dans son assemblée du 23 mai 1861, le Grand-Orient nomma comme grand-maître le prince Napoléon. Ce vote était déjà acquis, quand arriva, le même jour, au Grand-Orient, un arrêté du Préfet de police disant que « l'élection d'un grand-maître de l'ordre maçonnique donnait lieu à une agitation de nature à compromettre la sûreté publique, » et défendant de procéder à cette élection avant le mois d'octobre suivant. Le prince protesta contre cette intrusion du Gouvernement dans les affaires de la maçonnerie, mais il ne dut pas moins s'incliner. Ajoutons que, quelques mois plus tard, l'Empereur nomma, par décret, le maréchal Magnan grand-maître de la franc-maçonnerie française.

L'Empereur au prince Napoléon

Le 21 mai.

Mon cher Napoléon,

Voulant terminer la malheureuse affaire qui nous a occupés cette semaine, j'ai exigé de Murat qu'il retire sa lettre. Cela étant fait, il faut terminer également la cause de discussion qui est la grande maîtrise. Je désire donc que tu retires ta candidature. Murat donnerait également sa démission et on laisserait l'élection [*un mot illisible*]. Persigny a dû t'en parler hier.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Palais-Royal, 24 mai.

Sire,

L'élection du grand-maître de la maçonnerie devait avoir lieu le 20 mai (1).

En dehors de toute influence de ma part, et sans la moindre démarche pour obtenir leurs suffrages, les francs-maçons de France ont voulu me nommer.

Je n'ai déclaré que je n'accepterais leurs suffrages que la

(1) L'élection fut reportée au 23 mai.

veille même de l'élection et dans des circonstances qui, vous le savez, m'en faisaient un devoir. J'avais surtout, en agissant ainsi, le sentiment d'être utile au pays et à la dynastie.

Je ne rappellerai pas à Votre Majesté les dissensions qui ont eu lieu dans notre famille à ce sujet. Vous avez reconnu que le droit, la modération et l'énergie ont été de mon côté. Cependant vous êtes intervenu, comme chef de la famille, et vous m'avez même fait signifier un ordre d'arrestation par le Préfet de police. L'affaire d'honneur entre le prince Murat et moi a dû s'arranger.

L'élection de grand-maître a été signalée par les violences les plus inouies et les plus illégales. Malgré cela, les maçons se sont montrés aussi persévérants que modérés. Ils ont manifesté leur volonté malgré les entraves matérielles. Ils m'ont nommé grand-maître par un vote écrit et signé. De plus, ils ont confirmé ce vote dans le lieu légal de leurs réunions, avec toutes les formalités voulues, et j'ai été nommé à l'unanimité des présents, par 91 voix sur 140. Ceux qui n'ont pas voté pour moi se sont abstenus ou étaient absents, et pas une seule voix ne s'est prononcée pour un autre candidat.

C'est dans ces circonstances, quand tout était fini, que le Préfet de police a fait un acte qui ajourne l'élection à six mois. Cet acte, dont les considérants s'appuient sur des troubles qui n'ont pas eu lieu, est illégal à tous les points de vue. Le Préfet de police n'a aucune autorité pour se mêler aux actes intérieurs de la maçonnerie. Il n'est pas l'ombre d'un motif qui puisse justifier cette intervention.

Je suis de droit grand-maître de la maçonnerie française ; de fait, il y a un autre grand-maître dont l'autorité est maintenue par votre police. Il ne me reste que deux partis à prendre : — ou constater la violence qui est faite à la maçonnerie et défendre ses droits par tous les moyens légaux : cette conduite, je la suivrais, certes, si je n'étais le cousin de Votre Majesté, si je n'étais prince français et membre de la dynastie impériale ; — ou faire céder mes devoirs de maçon devant ceux de prince et de votre parent.

Fidèle comme je le serai toujours au dévouement et à l'obéissance que je dois à votre personne, malgré les injustices commises à mon égard, malgré votre intervention qui m'a été fâcheuse à tous les points de vue et dont Votre Majesté s'est

crue autorisée à user contre moi, sans vouloir agir contre mes adversaires, je veux mettre fin à cette lutte.

Je n'ai cédé devant aucune considération étrangère. J'ai obtenu l'appui de l'immense majorité des maçons. Aujourd'hui, je suis brisé par un acte de votre volonté et de votre puissance. Profondément peiné de la conduite que Votre Majesté a cru devoir tenir envers moi, envers son ami d'enfance, son ami des mauvais jours, celui qu'elle a presque élevé dans l'exil, je cède, rien ne pouvant me décider à vous résister. J'ai l'honneur d'offrir à Votre Majesté ma démission de grand-maître, puisque vous vous êtes constitué de fait l'arbitre de la maçonnerie.

L'Empereur voudra bien, j'espère, m'autoriser, quand je le croirai utile, à faire connaître, sans entrer dans les détails, ma démarche auprès d'elle et les motifs qui l'ont déterminée, aux maçons qui m'ont élu. Je leur dois cette explication de ma conduite.

Veuillez agréer, etc.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Le 28 mai.

Mon cher cousin (1),

J'ai écrit à Murat que je lui défendais d'une manière absolue de se battre avec vous, et qu'il devait vous exprimer ses regrets de la lettre inconvenante qu'il vous a écrite. Je vous adresse la même défense. Il est impossible qu'il y ait dans ma famille de semblables scandales.

Croyez à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon passa l'été de l'année 1861 hors de France. Le 2 juin, il partit pour un voyage en Amérique et en Afrique. Il revint le 10 octobre. Pendant son absence, la question italienne s'était singulièrement embrouillée. Cavour, l'âme de toute l'affaire, était mort le 6 juin. Son successeur, Ricasoli, avait continué sa politique, avec plus d'audace encore et moins de tact. Le 27 juin, l'Empereur, cédant aux instances dont il était l'objet, avait reconnu

(1) Contrairement à son habitude, l'Empereur ne tutoie pas son cousin dans cette lettre, ce qui permet de supposer qu'elle fut écrite avec l'idée de la rendre publique.

le jeune royaume d'Italie, auquel ne manquaient plus que Rome et Venise, mais en même temps il avait maintenu nos troupes dans la Ville Sainte, ce qui opposait une barrière infranchissable aux ambitions piémontaises. De son côté, le Pape refusait le suicide par persuasion et repoussait les combinaisons par lesquelles on prétendait lui arracher une partie de sa souveraineté. Certes, Napoléon III aurait saisi avec empressement une occasion qui lui aurait permis de retirer honorablement nos troupes de Rome : pour le moment, amener notre pavillon eût été exaspérer contre lui l'opinion de l'élément catholique dont il était obligé de tenir compte. Aussi ne cessait-il de prêcher la patience.

Pour sortir de l'impasse où il se débattait, le Piémont, agité intérieurement, tiraillé par la crise encore ouverte, inquiet pour ses finances délabrées, déchiré par le brigandage qui sévissait dans les provinces napolitaines, menacé par l'anarchie, le Piémont cherchait à Paris la solution du problème. On connaissait à Turin les sympathies du prince Napoléon : dès son retour, il fut l'objet des sollicitations les plus pressantes de la part de son beau-père, de Ricasoli, de Rattazzi, président du parlement piémontais. Il en référa à son cousin.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Le 16 octobre.

Sire,

Éloigné de Paris depuis quatre mois et demi, je n'ai écrit à personne en Italie, et cependant, depuis dix jours que je suis de retour, mon beau-père a écrit deux lettres à ma femme, M. Rattazzi est venu me voir, M. Ricasoli enfin vient de m'écrire une lettre que j'envoie à Votre Majesté. Je ne sais que répondre à toutes ces communications. Mes liens de parenté avec le Roi, l'amitié qui m'unissait au comte de Cavour, mes sympathies bien connues pour la cause italienne, la volonté même de Votre Majesté dans les premiers temps des affaires d'Italie, m'ont mêlé à la politique des deux pays. L'Empereur veut-il que ces relations, tout officieuses, continuent? Et me permet-il de continuer à lui transmettre ce que je reçois? Ou dois-je faire comprendre en Italie qu'étranger à la politique, je ne puis plus servir de lien entre l'Empereur et l'Italie? Cela dépend, Sire, de ce que vous voudrez bien me répondre. Mais j'ai besoin de le savoir.

Le gouvernement italien se trouve dans une situation

difficile, en face d'une impasse et d'une échéance fixe. Le parlement va se réunir. Il doit arrêter sa conduite politique. Il ne peut le faire qu'en connaissant franchement les intentions de l'Empereur, surtout sur l'affaire de Rome. Quelque fâcheuse que soit la vérité pour lui, il doit la connaître et prendre un parti définitif. Sans cela, attaqué par les réactionnaires qui conspirent à l'abri du drapeau de la France à Rome, poussé par le parti avancé, il sombrera et l'anarchie s'établira en Italie. Ce sera un gâchis où le hasard seul dirigera tout. Je ne crois pas que ce soit pour vous compromettre que mon beau-père et son gouvernement veulent connaître nettement ce que vous voulez. Je crois que c'est la conséquence forcée de la présence de nos troupes à Rome qui vous fait l'arbitre de tout ce qui va avoir lieu en Italie et de tout arrangement entre la papauté et l'Italie. Il me semble que, jusqu'à présent, le gouvernement italien sait mieux ce que vous ne voulez pas, que ce que vous voulez. C'est pour éclaircir la situation que mon beau-père, MM. Ricasoli et Rattazzi se sont adressés à moi, pensant que vous préféreriez vous expliquer confidentiellement. Je ne sais si cela convient à Votre Majesté et je la prie de m'inspirer ce que je dois répondre.

J'écris à Votre Majesté, son absence (1) ne me permettant pas de lui demander de vive voix la conduite que je dois tenir. Je ne doute pas que Votre Majesté ne comprenne que je ne veux pas avoir l'air de me mêler de ce qui ne me regarde pas, mais que mes liens de parenté, ma position et mes antécédents dans la question italienne me forcent à leur dire poliment : *Laissez-moi tranquille ;* ou : voici les services que je peux rendre à *la France et à l'Italie*, en servant d'intermédiaire officieux comme cousin de l'Empereur et gendre du Roi.

Si Votre Majesté ne s'y oppose pas, je partirai, jeudi 24, pour la campagne, dans le centre de la France. Mon absence durera trois ou quatre jours.

Veuillez agréer, sire, l'hommage du profond et respectueux dévouement avec lequel je suis

De Votre Majesté
Le très dévoué cousin

NAPOLÉON (JÉRÔME.)

(1) L'Empereur était encore à Biarritz. Il allait en revenir, traverser Paris et s'installer à Compiègne.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 22 octobre.

Mon cher Napoléon,

Je ne demande pas mieux que tu sois l'intermédiaire des demandes et des désirs de ton beau-père.

J'ai vu ce matin Rattazzi, et je lui ai répété ce que j'ai toujours dit, c'est-à-dire que, malgré mon désir de ne pas contrarier les vœux du peuple italien, je ne quitterai Rome que lorsque je pourrai le faire sans manquer à mes antécédents et à mes promesses. Autrement dit, je ne retirerai mes troupes que lorsque je pourrai le faire honorablement vis à vis de mon pays et de l'Europe. Il faut donc pour cela ou attendre une occasion favorable ou un compromis clair et net du roi d'Italie vis à vis le Pape.

Je ne vois aucun inconvénient à ton voyage et je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Au moment de la guerre d'Italie, le général hongrois Klapka, patriote aussi ardent que désintéressé, avait proposé à l'Empereur, par l'entremise du prince Napoléon, tout un plan de soulèvement de la Hongrie contre l'Autriche. Napoléon III avait été séduit par cette idée, en avait causé avec Klapka et lui avait fait remettre 50 000 francs. Celui-ci était aussitôt parti pour Jassy, mais la paix, survenue trop vite, avait mis ses projets à néant. Il était revenu à Genève. Avant son équipée, il y était administrateur délégué de la Banque générale suisse, chargé de ses intérêts à Londres et à Constantinople. Sa mission à Jassy avait interrompu ses travaux et gravement compromis ses intérêts. Il l'écrivit au prince, qui se fit son avocat auprès de l'Empereur.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 13 décembre.

Mon cher Napoléon,

Je ne t'ai pas répondu plus tôt parce que, malheureusement, l'état de mes finances n'est pas très prospère et qu'il faut que je restreigne mes dépenses le plus possible. Cependant il est essentiel de venir au secours d'un homme honorable. Je t'envoie

donc 38 000 francs (1). Je n'ai pu accueillir ta proposition parce que le ministre des Finances a tout un plan élaboré et qu'il ne faudrait pas le décourager aujourd'hui par une enquête qui, je le crains, n'aboutirait pas à grand chose.

L'Impératrice et moi avons été assez indisposés. Sans cela, nous aurions été voir Clotilde.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

La discussion de l'Adresse donna encore, en 1862, au prince Napoléon l'occasion de prononcer, au Sénat, un discours appelé à un grand retentissement. Le 22 février, en répondant à MM. de Ségur et de La Rochejaquelein, il défendit avec ardeur les idées de la Révolution, attaqua ses adversaires, réclama la liberté complète de la presse, opposa enfin le principe de l'hérédité découlant de la volonté populaire à celui de l'hérédité de droit divin, tel que le comprennent les royalistes. Il le fit en des termes très vifs, volontairement agressifs. Le ton violent de ce discours déplut aux Tuileries, surtout à l'Impératrice, déjà mal disposée à l'égard de son cousin et dont l'entourage interpréta certaines phrases à sa façon.

Les jours suivants, le prince s'expliqua, à la tribune même du Sénat, et le malentendu se dissipa, non sans laisser toutefois quelques traces.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 23 février 1862.

Mon cher Napoléon,

Je ne puis m'empêcher de regretter vivement ton discours d'hier. La modération et le calme sont les premières conditions de celui qui veut persuader et les attaques contre des personnes ou des classes entières sont toujours impolitiques. Puisque tu cites l'Empereur, il faut admettre tout entier son système. Or, l'Empereur pensait bien qu'on ne rétablit pas une société bouleversée et divisée par des partis hostiles, en intronisant la liberté et surtout la liberté de la presse. Il voulait rallier tous les hommes honnêtes, quels que fussent leurs antécédents. Or, proclamer la liberté illimitée et réveiller les souvenirs de nos discussions civiles, ce n'est certes pas suivre les préceptes de l'Empereur. Ton discours fera du mal à mon gouvernement

(1) Le prince fit parvenir cette somme à Klapka, et, le 22 décembre, en envoya le reçu à l'Empereur.

et à toi-même. D'un côté, on croira que je partage tes idées de rancune d'une autre époque, et de l'autre, on croira que tu te fais ultra libéral dans des vues ambitieuses. Que tu n'aies pas les mêmes opinions que moi, je l'admets, mais encore, pour les produire, faudrait-il qu'elles fussent entourées de tant de modération dans le langage qu'elles ne puissent heurter personne. Or, tu as eu le don de heurter même les personnes les plus dévouées. Je te le répète, je le déplore vivement. On me dit que tu vas parler contre l'impôt du sel et contre le clergé. J'espère que tu n'en feras rien, car je désire calmer les esprits et empêcher cette explosion de sentiments violents qui gênent la marche régulière de mon gouvernement et de ma politique. Plus on se montre exagéré dans un sens et plus une réaction opposée se manifeste dans mes démarches. Il doit en être ainsi.

J'ai cru devoir te témoigner ma désapprobation, parce qu'il faut bien te mettre dans la tête que plus tu auras l'air de te séparer de moi, et moins tu auras d'influence dans le pays. Tu trouveras, certes, quelques flatteurs ou quelques applaudissements intéressés, mais tu ne fonderas rien de solide.

Je t'ai parlé avec franchise et te renouvelle l'expression de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 24 février.

Mon cher Napoléon,

Depuis que je t'ai vu, j'ai trouvé l'Impératrice tellement montée contre toi, parce qu'on lui a fait comprendre que tes paroles sur l'hérédité attaquaient les droits de son fils, que je t'engage à ne pas venir ce soir, parce qu'une explication serait très désagréable en public.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Paris, 25 février.

Mon cher Napoléon,

Malgré les articles de journaux, il est clair que l'effet de ton discours a été mauvais. Tu as vu hier le parti qu'en a tiré M. de Boissy. Je crois indispensable que tu rectifies toi-même aujourd'hui le double sens de tes paroles.

Je n'aurais pas demandé mieux que de te voir aujourd'hui, mais je préfère qu'il n'en soit rien, puisque tes officiers répètent dans mon salon que tes discours sont concertés d'avance avec moi.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 26 février.

Mon cher Napoléon,

J'ai été très satisfait des paroles que tu as prononcées hier au Sénat. Je crois qu'elles étaient très utiles pour toi comme pour moi. L'Impératrice me charge de te dire que, si elle est violente *comme toi* dans ses premières impressions, elle ne conserve aucune rancune et qu'elle est toujours portée à te rendre justice.

J'espère que les choses maintenant redeviendront couleur de rose, si surtout de bons apôtres ne se chargent pas de souffler le feu.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince allait éprouver une grande joie : à la fin de mars 1862, on put annoncer officiellement la grossesse de la princesse Clotilde, qui, le 18 juillet, mit au monde son fils aîné, le prince Napoléon-*Victor*-Jérôme-Frédéric. Le parrain de l'enfant fut le roi d'Italie, Victor-Emmanuel II, et sa marraine, la reine Sophie, fille du roi Guillaume Ier de Wurtemberg et épouse de Guillaume III, roi de Hollande.

L'Empereur au prince Napoléon

Le 7 mars.

Mon cher Napoléon,

C'est le ministre d'État qui doit annoncer dans le *Moniteur* (dans des termes semblables à ceux usités pour l'Impératrice) la grossesse de Clotilde.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon, Paris

(Télégramme)

Vichy, le 18 juillet.

J'approuve les noms que vous voulez donner à votre fils, mais je crois que la reine de Hollande étant protestante ne peut

être marraine. Je ne vous ai pas écrit, croyant que l'accouchement n'aurait lieu qu'en août.

Compiègne, le 6 novembre.

Mon cher cousin,

Nous avons été un moment très inquiets de vous savoir en mer par un si vilain temps et c'est avec bonheur que nous avons appris votre arrivée sur les côtes de Bretagne. Je ne vois aucun inconvénient à ce que tu ailles en Suisse. Dis bien des choses de ma part à Clotilde. Je sais que ton fils va bien et je t'en félicite.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Compiègne, le 24 novembre.

Mon cher Napoléon,

Nous aurions été charmés de t'avoir ici avec Clotilde pendant quelques jours, mais puisque tes affaires t'en empêchent, je t'avoue franchement qu'il me serait difficile de t'assigner un jour précis pour venir ici, parce que le temps rend nos chasses et nos courses très incertaines. Comme d'ailleurs nous retournons bientôt à Paris, l'Impératrice et moi serons heureux de vous revoir sous peu.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 27 novembre.

Mon cher cousin,

Je tiens à répondre catégoriquement à ta lettre. Je le ferai aujourd'hui ou demain, car je suis bien occupé. Crois à ma sincère amitié, quand même!

NAPOLÉON.

XI. — LA POLOGNE — LA CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON Ier LES RÉFUGIÉS POLONAIS

A cette époque, une grave question agitait les peuples et troublait les chancelleries : la Pologne se soulevait. Après une oppression longue, méthodique, implacable, après les sanglantes répressions sous lesquelles la Russie avait essayé d'étouffer toute velléité d'indépendance, la persécution, loin d'affaiblir le sentiment national, l'avait surexcité. Un vent de révolte avait fini par souffler sur ce

malheureux peuple, si résigné jusque-là. Une dernière vexation provoqua l'explosion.

En une nuit de janvier 1863, à Varsovie et dans les principales villes, la police enleva les jeunes gens appartenant aux classes aisées et signalés par l'ardeur de leur patriotisme. On les enferma, on les incorpora de force dans l'armée russe. Quelques-uns échappèrent à la razzia, d'autres se sauvèrent. Des bandes se formèrent dans les campagnes, se réfugièrent dans les bois couverts de neige. Bientôt leur nombre s'accrut. On s'arma tant bien que mal, en attendant de pouvoir mettre la main sur des fusils. Et malgré quelques échecs, l'insurrection s'étendit sur tout le pays.

L'Europe ne resta pas insensible aux appels des insurgés. Tandis qu'en Angleterre, en Autriche, en France surtout, l'opinion publique prenait parti pour eux, les gouvernements eux-mêmes sentaient la nécessité d'intervenir.

Seule la Prusse se tint dans une réserve qui devint une approbation : elle voulait ménager les susceptibilités du Tsar, dont la bienveillante neutralité, tout au moins, lui serait nécessaire le jour où elle jouerait sa partie sur ses frontières occidentales. Les autres pays, au risque de blesser le colosse moscovite par un coup d'épingle sans portée, se préparaient à lui adresser une remontrance collective, qui devait rester sans effet, comme il arrive quand la force des baïonnettes n'est pas prête à appuyer les notes des diplomates.

Napoléon III et le prince Napoléon, si épris l'un et l'autre du principe des nationalités et de l'indépendance des peuples, ne pouvaient rester étrangers à ce mouvement, qui trouvait chez nous un écho si vibrant. Le prince surtout, plus audacieux, puisqu'il n'avait pas la responsabilité du pouvoir, estimait le moment venu pour nous d'intervenir. Le 20 février 1863, il remit à son cousin une longue note dans laquelle il lui exposait un plan d'ensemble pour la reconstruction du royaume de Pologne et le remaniement de la carte de l'Europe (1). Deux jours après, Napoléon III lui recommandait ainsi la prudence :

(1) A titre de curiosité, nous résumons les propositions formulées par le prince dans cette note, qui existe dans ses papiers :

1° Reconstitution du royaume de Pologne avec les provinces russes, la Posnanie et la Galicie.

2° Cession de la Vénétie à l'Italie.

3° Confédération formée avec les États slaves de l'Empire ottoman, Bosnie, Bulgarie, Roumélie et Albanie.

4° État indépendant constitué par la Valachie, la Moldavie et la Bessarabie.

5° Constantinople, ville libre.

6° L'Épire, la Macédoine et la Thessalie à la Grèce.

7° Compensations données à l'Autriche en Allemagne.

8° Les territoires allemands de la rive gauche du Rhin concédés à la France, la Belgique restant indépendante.

9° La Finlande et peut-être le Danemark concédés à la Suède,

L'Empereur au prince Napoléon

22 janvier 1863.

Mon cher Napoléon,

J'ai écouté avec un vif intérêt la lecture du mémoire que tu m'as communiqué et j'y ai réfléchi. Ce que tu proposes est comme tu le dis, un rêve ; mais un rêve qui peut un jour se réaliser. Seulement, il faut la plus grande prudence et la plus grande habileté pour arriver à un bon résultat. Tu dois naturellement porter un véritable intérêt à [ce que] tu entrevois puisse se réaliser. C'est pourquoi je viens te prier de ne rien faire qui intéresse la marche que je veux suivre. J'ai affaire à des Puissances très méticuleuses et, dès qu'elles pourraient croire à des vues ambitieuses de ma part, elles repousseraient toute alliance. D'un autre côté, si la presse veut me faire aller plus vite que je ne le juge utile, je serai obligé de faire des déclarations qui entraveront ma marche. Je ne veux ni manifestations ni provocations qui obligent toujours à des déclarations compromettantes. Ainsi la nouvelle de *l'Opinion nationale* sur la dépêche en faveur de la Pologne est inexacte d'abord et ensuite intempestive. Aujourd'hui nous sommes sur un terrain mouvant, et ce n'est qu'avec une grande prudence qu'il me sera possible de raffermir le sol sur lequel il faudra asseoir ma politique, si les événements me favorisent. Dans tous les cas, je compte sur toi pour m'aider au lieu de m'embarrasser, et je te conjure de ne pas marcher plus vite que les violons.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Je t'envoie un rapport de police.

La question polonaise ne devait pas tarder à être évoquée à la tribune du Sénat. Le 17 mars 1863, commençait, devant l'assemblée, une discussion provoquée par les pétitions en faveur de la Pologne. Plusieurs sénateurs se firent les avocats des pétitionnaires. Le lendemain, le prince Napoléon prit à son tour la parole. Dans un langage vif, original, plein de saillies, il plaida avec chaleur pour les Polonais. Malheureusement, emporté par la générosité de ses sentiments et la violence de son tempérament, il attaqua l'empereur de Russie, auquel, au contraire, depuis des années, Napoléon III ne cessait de faire des avances. Le ministre d'État, Billault, estima ces paroles

d'autant plus imprudentes qu'elles émanaient d'un personnage si haut placé : il protesta et voulut établir quelle était la véritable pensée du souverain. Le prince se retourna aussitôt contre lui et lui reprocha amèrement d'avoir, en 1848, voté pour le général Cavaignac et non pour le prince Louis.

De son côté, l'Empereur craignit d'être compromis par les déclarations de son cousin. Dans une lettre que publia le *Moniteur*, le 22 mars, il félicita Billault d'avoir été son fidèle interprète. « Vos paroles, disait-il, ont été sur tous les points conformes à ma pensée et je repousse toute autre interprétation de mes sentiments. »

Le prince comprit, ainsi que tout le monde, l'allusion, et s'en montra blessé. A ce propos, il échangea avec son cousin trois lettres assez vives, que nous ne publions pas ici, parce que le texte en a déjà été reproduit par Émile Ollivier dans *l'Empire libéral* (tome VI, pages 174-182).

L'Empereur au prince Napoléon

Le 1er avril.

Mon cher cousin,

Je te recevrai avec plaisir ce soir à 6 heures, si cela te convient. Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 26 avril.

Mon cher cousin,

Je ne vois aucun inconvénient à ce que tu ailles en Italie, si cela te convient.

Dis bien des choses de ma part au Roi et reçois, avec mes vœux pour ton voyage, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le jour même, le prince et la princesse partirent pour l'Italie, d'où il gagnèrent l'Égypte, puis la Syrie. Ils ne revinrent en France que le 6 juillet.

L'Empereur au prince Napoléon

Vichy, 10 juillet

Mon cher Napoléon,

J'ai appris avec plaisir ton retour et celui de Clotilde. Je suis étonné et charmé qu'elle ait pu supporter les fatigues du voyage. Je ne vois aucun inconvénient à tes nouveaux projets,

J'attends avec impatience les réponses de Saint-Pétersbourg, car alors il faudra prendre un parti.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Je suis heureux de savoir ton fils bien portant. Il faudra songer à son baptême (1).

Par décret du 7 septembre 1854, une commission avait été chargée, sous la présidence du maréchal Vaillant, de publier la *Correspondance de Napoléon Ier*. Elle fonctionna jusque dans les derniers jours de 1863 et fit paraître les quinze premiers volumes de cette remarquable collection. Animée d'un esprit très large, elle donna, à peu près, tous les textes que l'on put retrouver, se bornant en général à supprimer les pièces peu intéressantes, ou formant double emploi. Le prince Napoléon estima même qu'elle était trop éclectique, lui qui préconisait pourtant la liberté de la presse. Il semble qu'au-dessus de sa passion de la liberté il ait placé le culte de Napoléon Ier. En livrant à la curiosité publique certaines lettres, il craignait que des critiques, formulées contre les membres de la famille, ou des mesures, imposées par les circonstances, ne portassent atteinte à la mémoire même l'Empereur. Il s'en ouvrit à son cousin, et c'est probablement à la suite de ces conversations que Napoléon III, heureux de trouver un domaine dans lequel puisse se dépenser l'activité toujours en éveil du prince, se décida à dissoudre la première commission et à en former, le 3 février 1864, une seconde, dont il confia la présidence au prince Napoléon. Nous n'avons pas à citer ici les rapports en quelque sorte officiels que ce dernier rédigea, mais plusieurs fois, dans la correspondance des deux cousins, il est fait allusion à ces travaux.

L'Empereur au prince Napoléon

Vichy, le 20 juillet.

Mon cher Napoléon,

Je crois, comme toi, que l'on a peut-être laissé passer dans la *Correspondance de l'Empereur* trop de personnalités. Cependant il y a des lettres qu'on ne saurait supprimer malgré le blâme qu'elles jettent sur les membres de notre famille. Je n'ai pas voulu, par exemple, qu'on retranchât celle que l'Empereur adressait à mon père, quoiqu'il blâmât sa conduite,

(1) Le baptême solennel du prince Victor n'eut jamais lieu; l'Église ne voulut pas admettre sa marraine, la reine Sophie, qui était protestante.

parce que ces lettres font grand honneur à l'Empereur. Il doit en être de même de celles que tu m'envoies. Il faut en retrancher tout ce qui est blessant et inutile à l'histoire, mais il faut y laisser tout ce qui montre et le génie militaire et les sentiments patriotiques de l'Empereur. C'est dans ce sens que j'écrirai au maréchal Vaillant. Je ne demande pas mieux que tu sois membre de la commission.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Biarritz, le 22 septembre.

Mon cher cousin,

Je vois avec plaisir que tu t'occupes d'agriculture et j'approuve ton voyage en Angleterre. Je voudrais aussi pouvoir te donner des occupations plus en rapport avec tes facultés mais il faut attendre que les occasions se présentent.

L'Impératrice te dit mille choses aimables et je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Compiègne, le 16 décembre.

Mon cher Napoléon,

Tu sais que j'ai dissous la commission chargée de la publication de la *Correspondance de l'Empereur*. Il s'agit maintenant de la reconstituer. Je compte te nommer président, en t'adjoignant quatre personnes. Ce seraient : le maréchal Vaillant, M. de Flahaut, M. de Laborde et le général Frossard, sans compter les secrétaires.

Je t'envoie les observations du général de Flahaut et du maréchal Vaillant sur la note que tu m'as remise. Je n'adopte pas toutes leurs idées, mais cependant je suis bien décidé à continuer la publication dans le même ordre chronologique.

Je retourne samedi à Paris. Nous causerons ensemble de cette nouvelle organisation. Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Cette nouvelle occupation, à laquelle il se livra cependant avec ardeur, n'apporta pas au prince Napoléon un aliment suffisant pour son activité toujours insatiable. Il était inquiet. Il aurait voulu jouer un rôle que les circonstances lui interdisaient. Il s'ouvrit en ces termes à son cousin de l'agitation d'esprit dans laquelle il se trouvait :

Le prince Napoléon à l'Empereur

Palais-Royal, ce 8 mai 1864.

Sire,

Je prie l'Empereur de me permettre d'avoir une conversation avec lui et de m'indiquer quand Votre Majesté pourra me recevoir. Il ne s'agit pas de la politique générale ; je vois que vous n'aimez pas d'en parler avec moi et je respecterai votre réserve. Il ne s'agit pas d'affaires d'argent : grâces à Dieu, je n'ai rien à demander sous ce rapport. Il s'agit d'un conseil que je veux vous demander sur un parti que j'ai à prendre pour mon avenir. J'ai quarante-deux ans, une santé qui n'est pas bonne ; je vieillis. J'ai un enfant et bientôt je vais en avoir un second. Avec mon nom, ma position et peut-être le peu de capacités que la nature m'a données, il faut tâcher, dans une sphère raisonnable, de rendre des services à son pays et de laisser trace de sa vie, en un mot trouver son devoir et le faire. Je veux vous demander un conseil qui dépendra de vos intentions. Il est une époque de l'existence où il faut cesser de vivre au jour le jour. Avant de choisir une voie qui doit décider de tout mon avenir, mon devoir, je dirai presque mon droit est de vous consulter, parce que vous êtes Empereur et chef de ma famille. Je suis assez philosophe pour accepter tout ce que j'aurai décidé et j'ai assez de volonté pour faire plier mon caractère au but que je voudrai atteindre. Je crains beaucoup de vous ennuyer ; c'est ce qui m'a retenu jusqu'à présent. Mais il me faut cependant me résoudre à regarder en face mon avenir et me décider à poursuivre une route avec suite et persévérance. J'ai une ambition qui n'est ni coupable ni déraisonnable, et tout dépend de ce que vous me direz. N'ayant rien à vous cacher, ma franchise sera donc complète. Je n'ai pas voulu me servir d'intermédiaire ; j'ai pensé, Sire, qu'entre vous et moi il n'en fallait pas et je viens à vous vous dire : donnez-moi une heure pour que, en jugeant bien ce qui est bon et raisonnable, je choisisse une ligne de conduite définitive. J'attends les ordres de Votre Majesté pour aller la voir.

Veuillez...

N. J.

La princesse Clotilde allait bientôt mettre au monde un nouvel enfant: ce devait être le prince Louis, qui naquit au Palais-Royal, le 16 juillet 1864. Son parrain fut son oncle par alliance, le roi de Portugal, Louis Ier, et sa marraine, la princesse Mathilde. La reine de Portugal, Marie-Pie, était la fille du roi d'Italie et, par conséquent, la sœur de la princesse Clotilde.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Le 24 juin.

Sire,

Revenu de la campagne depuis quelques jours, je désire partir pour le Havre et quelques points de la côte, où je compte prendre les bains de mer qui me sont conseillés par les médecins.

Ne pouvant me trouver ici au retour de Votre Majesté de Fontainebleau, je tiens à lui exprimer par écrit mes hommages respectueux, et à l'entretenir de la naissance de l'enfant que j'attends vers la fin de juillet.

Mon intention est de le faire simplement ondoyer, comme son aîné, et d'attendre jusqu'à nouvel ordre pour le faire baptiser, ce qui n'a aucun inconvénient au point de vue religieux et ce qui évite une cérémonie fort ennuyeuse. D'après ces intentions, auxquelles j'espère que Votre Majesté donnera son assentiment, il n'y aurait pas besoin de désignation de parrain ni de marraine, mais Clotilde désire aujourd'hui que cette désignation ait lieu.

Je propose donc pour parrain le roi régnant de Portugal et pour marraine ma sœur.

L'enfant, si j'ai un garçon, aura les noms de Napoléon-*Louis*-Joseph-Jérôme. Et si c'est une fille, *Mathilde*-Eugénie-Catherine.

Quand le roi de Portugal aura accepté d'être parrain éventuel, je pense qu'il sera convenable de faire prier son représentant à Paris d'assister à la naissance.

J'attends l'assentiment de l'Empereur pour prendre les mesures nécessaires.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage, etc.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Le 25 juin.

Mon cher Napoléon,

Je ne fais aucune objection à tes projets au sujet du nouvel enfant que Clotilde va te donner et j'approuve le choix du parrain et de la marraine.

J'espère que les bains de mer te feront du bien, et à ton retour, nous parlerons du conseil privé où je crois que tu peux rendre de grands services à la France et à moi (1).

Je nommerai avec plaisir le général Daumas au Luxembourg, si toutefois ce n'est pas le Sénat qui nomme.

Je regrette la mort du roi de Würtemberg (2).

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'insurrection polonaise s'était peu à peu éteinte, impitoyablement étouffée. Aux massacres avaient succédé les déportations. La Pologne redevenait muette ; comme jadis, de nouveau « l'ordre régnait à Varsovie. » Nombreux étaient les patriotes qui, pour se soustraire à l'implacable vengeance, s'étaient réfugiés à l'étranger, spécialement dans cette France en laquelle ils avaient mis tout leur espoir. Leur sort était affreux, d'autant plus que la plupart d'entre eux appartenaient à des familles jadis aisées et ne connaissaient aucun de ces métiers manuels qui, en tout lieu, à défaut d'autre chose, permettent au moins d'assurer le pain. Comment soulager de pareilles détresses? Le prince Napoléon, qui avait autrefois chaudement plaidé la cause des insurgés, n'abandonnait pas aujourd'hui celle des vaincus.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, Palais Royal, samedi 23 juillet.

Sire,

Votre Majesté connaît ma vive sympathie pour la cause polonaise. Ceux qui ont combattu pour l'indépendance et la liberté de leur patrie arrivent en France en grand nombre : leur

(1) Quelques mois plus tard, l'Empereur devait effectivement accroître les attributions du conseil privé et en nommer le prince Napoléon vice-président. Le décret fut signé le 24 novembre 1864, et parut au *Journal officiel* le 3 janvier 1865.

(2) Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, mort le 25 juin 1864. Il était le frère de Catherine de Wurtemberg, mère du prince Napoléon.

misère est affreuse; ils meurent littéralement de faim. Leur position est d'autant plus pénible que ceux qui arrivent chez nous sont généralement des gens instruits, qui avaient de la fortune et des positions élevées chez eux. Depuis quelques jours, j'en connais trois qui se sont *tués* pour échapper au besoin. Je sais un jeune Lithuanien blessé qui mange à peine avec 30 sols par jours. Le peu que j'ai pu faire pour ces braves gens et mes sentiments bien connus font qu'ils s'adressent souvent à moi. Que puis-je faire seul? Donner des secours, insignifiants pour eux, assez lourds pour moi, être exposé souvent à mal placer mes aumônes, ne sachant à qui je les donne. Il en est ainsi de beaucoup de personnes charitables et patriotes.

Les subsides donnés par le ministre de l'Intérieur sont dérisoires. Il donne de 15 à 25 francs par mois; les démarches à faire sont longues, les formalités compliquées. Le comité franco-polonais qui existe, n'a plus d'argent : ses principales ressources provenaient de lectures publiques que le gouvernement à supprimées; il est, en outre, composé d'adversaires avoués du gouvernement, MM. d'Harcourt, Odilon Barrot, Lafayette, etc... Il ne trouve aucun argent dans le public; nous ne pouvons pas nous entendre avec lui. Dans cette situation, nous avons pensé à fonder un comité de secours et j'en accepterai la présidence pour lui laisser son véritable caractère exclusivement de bienfaisance : nous voudrions y admettre des hommes de toutes opinions, exclusivement français, et mêmes des dames.

Pour qu'il puisse avoir de l'action sur le public, attirer des souscriptions, il faut que des hommes considérables y figurent. Nous espérons avoir de l'argent de nos grands établissements financiers. Pour tout cela et avoir chance de réussir, il faut la permission, plus le concours de l'Empereur. *La permission*, un mot de vous suffit. *Le concours* : si vous voulez souscrire pour la somme la plus minime, ainsi que l'Impératrice, le succès serait très certain. Je pense que les premières personnes, qui pourraient figurer dans le comité de secours pour les pauvres Polonais, seraient : le prince Napoléon, le comte Walewski, Duruy, ministre, le général Mellinet, l'archevêque de Paris, quelques-uns des conseillers d'État, sénateurs et députés, les rédacteurs en chef des *Débats*, du *Siècle* et de *l'Opinion*, tels autres personnages qui voudraient et nous amèneraient des souscripteurs.

Le comité provoquerait les aumônes, les loteries, les concerts, et distribuerait de suite les secours.

Je n'ai parlé à aucune des personnes dont je cite les noms à Votre Majesté de mon projet, avant de savoir si vous l'approuvez.

Je prierai l'Empereur de me répondre le plus vite possible, parce que la misère décime tous les jours ces pauvres Polonais.

Je vais faire une course au Havre, pour les régates, et je serai demain à Paris.

Ma femme et mes enfants vont bien.

Veuillez...

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Vichy, le 24 juillet.

Mon cher cousin,

Malgré mon désir d'être utile aux réfugiés polonais, je ne puis prendre de décision sans consulter les ministres, ce que je vais faire. Tu sais que j'ai fait augmenter au budget de 300 000 francs le chapitre des secours pour les Polonais.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

(A suivre.)

PORTRAITS CONTEMPORAINS

M. ANDRÉ HALLAYS

M. André Hallays commencera dans quelques jours une série de conférences sur Charles Perrault. Les lettrés qui connaissent tous l'œuvre de M. Hallays, n'ont pas oublié l'art avec lequel il parlait récemment de La Fontaine et de Mme de Sévigné. Ils lui savent gré d'unir dans ses écrits et dans ses causeries tant de finesse à tant de solidité, de dissimuler son érudition sous des dehors si attrayants et d'avoir, en tant d'occasions, si énergiquement défendu la raison et le goût français, qui se trouvèrent être souvent le goût et la raison tout court. Saisissons l'occasion de ces causeries sur Charles Perrault pour rechercher comment se sont formés la personnalité et le talent de son actuel biographe.

Depuis vingt-cinq ans, son aspect a bien peu changé et les auditeurs de la *Société des conférences* le verront, la semaine prochaine, tel que me le représentent mes souvenirs d'enfance : large d'épaules, de taille élevée, les cheveux ras, le visage glabre, une sorte de moine robuste. Dès cette époque, il était d'un abord tout ensemble affable et réservé, qui répugnait aux gestes inutiles. La lèvre mince et énergique semblait vouloir barrer la route aux propos personnels; la conversation comme l'attitude de M. Hallays révélait la volonté de dérober sa vie privée aux indiscrets et de n'étayer ses jugements que sur des raisons objectives. Il haïssait les familiarités intempestives et le débraillé; la « république des camarades »

n'était pas du tout le régime de son choix. D'ailleurs, pour réprimer ses indignations ou ses enthousiasmes, qui étaient vifs, ce sensible était muni de freins solides et il avait appris à les manier assez adroitement. La surveillance de soi n'était déjouée que par l'expression d'un regard que l'émotion rendait parfois ardent ou infiniment doux. Avec cela, M. Hallays a toujours été le moins guindé et le moins distant des hommes. Seulement, il appartient à une génération où la discrétion semblait la première règle de la bonne tenue morale et où l'on poussait jusqu'à la coquetterie, voire jusqu'à la bravade, la crainte de trop exhiber ses sentiments.

En évoquant les dernières années du siècle passé, je le revois causant au milieu de quelques-uns de ses amis, écrivains ou avocats, et leur faisant les honneurs d'une conversation brillante où il entrait de l'à-propos, de l'esprit, une grande habileté à argumenter et quelques charmants paradoxes. Sa curiosité, quasi universelle, était sollicitée par la musique, la peinture, l'histoire, les voyages; toutefois, son goût le plus vif était pour les lettres, qu'il aimait avec passion et qu'il connaissait comme personne, de la façon la plus désintéressée, pour le seul plaisir d'enrichir son esprit et d'affermir son jugement. Il sait aussi que tout ne s'apprend pas dans les livres et que le spectacle de la rue est souvent, à notre époque, un enseignement très profitable. Il a toujours aimé se mêler à la foule des passants et les écouter parler; l'art de « badauder » n'a pas de secrets pour lui et, quand il s'amuse à nous conter les propos comiques entendus sur le trottoir, dans un wagon ou au musée, on s'aperçoit que cet observateur est un des bons humoristes de son temps. Il était là, jadis, quand, au quartier latin, les « brigades centrales » passaient à tabac les étudiants; il était là encore lorsque les amis de Cornelius Herz venaient « s'expliquer » devant la Cour d'assises. Enterrait-on le chef de l'État, il regardait passer le cortège; élisait-on le successeur, il regardait voter le Congrès. On le voyait au *Théâtre libre*, aux expositions de peinture, à la Fête des fleurs, à la *Schola Cantorum*, au music-hall. C'est que M. Hallays est un Parisien de toujours, fils et petit-fils de Parisiens : de sa ville natale il aime les vieilles demeures, les églises, les jardins, le fleuve, la lumière. « Au musée Carnavalet, écrivait-il un jour, le Parisien est chez lui, tout à

fait chez lui, et c'est une impression qu'il éprouve rarement sur le pavé de sa ville parmi les hordes provinciales et cosmopolites. Dès qu'il gagne le Marais, le vieux Marais, à l'aspect des maisons et aux noms des rues il sent qu'il rentre dans son pays, dans son *patelin*, comme disent les troupiers en se remémorant leur village. Quand on n'est point de Paris, on ne saurait concevoir le plaisir de traverser la rue du Bourg-Tibourg ou la rue des Francs-Bourgeois. »

L'atmosphère de Paris, M. Hallays l'a respirée tout enfant et il tient à sa ville par de solides racines. Sa sensibilité et son esprit se sont éveillés entre le Luxembourg, les galeries de l'Odéon et les quais. Son *patelin*, ce sont les quartiers de la rive gauche. Il a fait de brillantes études au lycée Louis-le-Grand et à l'École Bossuet, où il a eu pour condisciple le futur académicien Baudrillart, son ami de toujours; puis, reçu licencié ès lettres, il a suivi les cours de l'École de droit et noué, à la Conférence des avocats, une autre amitié, durable aussi, avec ses deux camarades de promotion, Alexandre Millerand et Raymond Poincaré. Pendant plusieurs années, il a fréquenté le Palais et fait docilement l'apprentissage de son métier, n'éludant ni le stage de procédure chez l'avoué, ni le secrétariat chez le confrère à grande clientèle, ni les réunions corporatives, ni la thèse de doctorat. Certes, il aurait pu, lui aussi, devenir, s'il l'eût désiré, l'un des grands avocats de son temps; mais, quand il eut acquis une table de travail, un encrier de bronze, un siège confortable pour le client, il estima qu'il avait accompli ses devoirs vis à vis de l'Ordre et vis à vis de lui-même. D'ailleurs, son esprit curieux et agile ne pouvait se satisfaire exclusivement du formalisme juridique et de l'étude des dossiers. Assez vite les lettres le détournèrent du barreau.

En 1882, à vingt-trois ans, il était déjà entré au journal *le Parlement* et n'avait pas tardé à s'y faire remarquer. Sous la direction d'Alexandre Ribot s'était groupée, autour du rédacteur en chef, une élite de jeunes hommes qui presque tous allaient bientôt se révéler des maîtres dans les lettres, la politique ou la diplomatie : Paul Bourget, André Michel, Élémir Bourges, Louis Ganderax, Georges Saint-René-Taillandier, Ludovic Trarieux, Francis de Pressensé. Le journal soutenait les idées libérales et le programme du Centre gauche; il défendait le gouvernement parlementaire, non sans en souligner par-

fois avec complaisance les erreurs; il professait avec énergie des opinions fort mesurées. Le jeune André Hallays y donna quelques articles de littérature et quelques « filets » sur les événements de l'actualité. Il apportait au *Parlement* sa forte culture classique, un jugement robuste et sain, l'horreur instinctive de toute vulgarité, de toute hypocrisie, de toute bassesse. De la jeunesse il avait, sinon tous les élans, du moins l'inlassable curiosité, l'aisance à s'indigner et quelques utiles partis pris. Son caractère était parfaitement accordé à celui de la maison.

Installé dans un simple appartement bourgeois, en plein quartier des antiquaires, tout près de l'Hôtel Drouot, très loin de la Chambre, des ministères et même à quelque distance de l'imprimerie, *le Parlement* n'avait rien d'un « grand quotidien » moderne : on se serait cru plutôt, disait Ferdinand Duval, dans une étude d'avoué. A ne défendre que le bon sens et le « juste milieu, » il ne fit pas fortune et sa clientèle ne put jamais dépasser le cercle assez étroit de la bourgeoisie libérale et lettrée. Aussi le journal disparut-il rapidement, ou plutôt il s'unit à celui qui présentait avec lui le plus d'affinités, le *Journal des Débats*. Avec presque tous ses amis, M. Hallays passa rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois : c'est là qu'au mois de juin 1884 il apportait à Georges Patinot son premier article, consacré au livre de M. Jusserand, *la Vie nomade en Angleterre au quatorzième siècle*. Comme il l'a raconté plus tard lui-même, le débutant était si intimidé par les grandes ombres de Chateaubriand, de Silvestre de Sacy, de Prévost-Paradol, qu'il n'osait signer de son nom. Pourtant, la force et la discrétion de son style, le tour subtil et un peu discuteur de sa pensée, son habileté à l'allusion et au rapprochement ingénieux, son aisance, son sens des convenances, sa probité intellectuelle, tout révélait qu'il était exactement dans la tradition du journal, s'il est vrai, suivant le mot de Weiss, qu'on reconnaît vite en littérature et en art les *débatistes*.

Feuilletons littéraires, dramatiques ou artistiques, chroniques politiques, comptes rendus, récits de voyages, notes et notules, le nouveau rédacteur écrit d'abord sous toutes les rubriques. Son tour est celui de l'ironie : peu d'auteurs contemporains l'ont maniée avec autant de complaisance et autant d'adresse, peu en ont mieux connu toutes les ressources et toutes les nuances. Aussi bien M. Hallays, se faisant un jour,

dans une conférence, le théoricien de ce genre où il excellait, en distingua trois espèces : l'ironie impassible, qui enregistre, avec le sérieux du pince-sans-rire, les ridicules humains et tire son irrésistible comique du contraste entre la sérénité inaltérable de l'observateur et l'énormité des sottises observées ; l'ironie intellectuelle, par laquelle un philosophe subtil exprime, avec des réticences, les détours d'une pensée complexe ; enfin l'ironie sentimentale, dont la douloureuse éloquence réside dans le contraste entre de grandes ambitions et une médiocre destinée, entre la générosité d'un cœur tendre et le scepticisme d'un esprit désabusé, celle de Flaubert, de Renan, ou d'Henri Heine. Nul doute que M. Hallays n'ironise surtout à la façon de l'auteur de *Bouvard et Pécuchet* : c'est le même sens de l'effet cocasse, le même souci de noter sans indulgence les balourdises des contemporains, leurs gestes maladroits, leurs pauvres idées, leurs sottes prétentions.

Ajoutez qu'aux *Débats* le jeune rédacteur allait subir l'influence directe et quotidienne d'un maître de l'ironie, André Heurteau, son ancien collaborateur du *Parlement*. Heurteau lui révéla les heureux effets qu'un polémiste de haut style peut tirer du sarcasme employé avec courtoisie, mais sans pitié ; il lui apprit l'art de traiter comme ils le méritent les charlatans de la politique et de la littérature. Il fut son véritable maître à écrire. Bien des affinités rapprochaient aussi M. Hallays d'un autre collaborateur des *Débats*, Jules Lemaitre ; ils avaient en commun certaines dispositions de l'esprit et de la sensibilité : un bon sens malicieux et railleur, un goût très classique, une grande aptitude au dilettantisme, le sens des justes proportions. Ils avaient surtout des mépris identiques, ceux du verbiage, de l'idéologie et de l'imagination déréglée.

* * *

A cet art de la raillerie élégante jusque dans son âpreté, M. Hallays resta longtemps fidèle ; longtemps il s'amusa à regarder M. Homais jouer à l'homme d'État ou Pécuchet jouer au bel esprit, et ses « Au jour le jour, » dans les dernières années du siècle passé, ont été un régal pour les lettrés. Cependant, le caractère même du genre impliquait plus de légèreté que d'imagination et plus de bon sens que de chaleur. Or M. Hallays avait une idée trop élevée de son rôle de journaliste,

un sens trop vif de l'effort soutenu et de l'action utile, pour qu'il lui suffît d'éparpiller sa verve sur les mille incidents éphémères de l'actualité. Peut-être son ironie, à mesure qu'elle s'affinait, aurait-elle risqué de tourner à une sorte de scepticisme un peu dédaigneux, monotone et superficiel, si son talent ne s'était, à cette époque, renouvelé et élargi dans une forme littéraire nouvelle, admirablement adaptée à toutes les variétés de son tempérament d'érudit, de voyageur, d'artiste, de moraliste. Pendant vingt ans, il publia aux *Débats* de substantielles chroniques que, par une suprême coquetterie d'ironiste sans doute, il voulut qualifier de « flâneries, » comme pour mieux souligner, par antiphrase, la persévérance de son labeur. D'abord, il se promena un peu partout en Europe. Il professait pour l'Italie un culte particulier. Il n'était pas insensible non plus au charme d'une certaine « Allemagne lointaine, cordiale et un peu gauche, où l'on singeait la France, mais où l'on aimait la nature; » dans certaines vieilles cités silencieuses et surannées d'outre-Rhin il se plaisait à savourer, outre l'inépuisable comique des habitants, la douceur d'une vie indulgente et sédative. Mais bientôt la France devint l'objet unique de ses flâneries: c'est à la faire mieux connaître et aimer qu'il consacrera désormais toute son activité d'écrivain.

Qu'est-ce qu'un *En flânant* de M. Hallays ? Une circonstance d'actualité, fête locale, anniversaire, projet de restauration ou de vente, l'amène dans un site historique. Tout d'abord, il décrit minutieusement le pays et les architectures, montre les aspects successifs des monuments; puis il les peuple de souvenirs et là il se révèle un évocateur incomparable. Archives, mémoires, correspondances, témoignages des contemporains, travaux des érudits, son art de la résurrection tire de toutes les suggestions du document le maximum de vérité : il est de ces historiens qui unissent à une imagination précise un sens aigu de la conjecture vraisemblable. Du passé il a une vision nette et, pour faire mieux comprendre les gens d'autrefois, il ne recule pas devant le trait familier. Dépouillés de leur légende, apprivoisés, tout proches, bien à leur aise dans leurs demeures, leurs habitudes et leur milieu social, les grands hommes de jadis, cessant d'être des « personnages » de musée ou de manuel, vivent devant nous leur vie quotidienne. Nous en touchons la trame : travaux, aventures, joies, cha-

grins, espoirs, soucis d'argent, de santé ou d'amour. A Uzès, voici le jeune Racine se morfondant chez son oncle Sconin; à Meaux et à Germigny médite, au bord de la Marne, un Bossuet sans arrogance et sans solennité, qui n'est certes point celui que portraitura Rigaud et qu'invectiva le XVIII^e^ siècle; aux Rochers, à Grignan, à Livry, voilà M^me^ de Sévigné telle qu'elle dut être, toute naturelle, affectueuse et sociable, bonne maîtresse de maison, mère exaltée, amie très fidèle; à Port-Royal, ce sont ces « messieurs, » tout occupés du progrès de leur vertu et de la culture de leur vigne.

Feuilletons quelques-uns des volumes où M. Hallays a rassemblé par provinces ces « flâneries » de jadis et détachons, au hasard, quelques-uns de ses tableaux. Un paysage de l'Ile de France par exemple, comme la vallée de la Marne, à Germigny:

Le paysage a la grâce et la fraîcheur propres à tous les sites de la vallée de la Marne : un horizon de petites collines humbles et souriantes, une plaine fertile et régulièrement cultivée, un vieux moulin perdu dans les saules, une ligne de grands peupliers, une rivière nonchalante, herbeuse, résignée à de continuels détours, et enfin, répandue sur toutes ces choses, une lumière un peu humide qui leur prête un charme délicat, — spectacle aimable dont l'œil ne se peut lasser, puisque sa subtile séduction est tout entière dans les modulations du jour et la fuite des nuages (1).

Après le paysage, voici un « intérieur : »

On peut encore, dans beaucoup d'hôpitaux de France, goûter ce spectacle charmant : sur les casiers, soigneusement essuyés et cirés, s'alignent les vieux Rouen; les petits tiroirs, où sont peintes des fleurs, portent inscrits des noms rares et saugrenus de remèdes surannés et de tisanes passées de mode; les linges sont enfermés dans une belle commode pansue aux bronzes étincelants; les drogues et les tisanes remplissent la pièce d'un parfum doux, un peu fade; et un miroir que surmontent des flèches et des carquois reflète les voiles blancs d'une sœur de charité (2).

Après l'intérieur, un portrait; voici celui de M^me^ de Maintenon :

Elle fut d'une sage et irréprochable orthodoxie. Sa piété grave, tranquille, agissante, révèle une conscience sans orages et une ima-

(1) *En flânant. Autour de Paris*, I, p. 33.
(2) *En flânant. Paris*, I, p. 16.

gination sans fièvre. Elle eut donc un grand orgueil et peu de vanité, une grande dévotion et peu de ferveur. Elle aima sa gloire passionnément et son Dieu sérieusement. Elle fut charitable, comme le commandait la religion qu'elle pratiquait d'un cœur soumis. Mais on ne connaît d'elle ni un mouvement de sensibilité, ni un élan de tendresse. C'était une âme très haute, une intelligence très limpide, une volonté très droite. Sa sécheresse désespère (1).

Clarté, poésie familière, probité, c'est tout l'art de M. Hallays, un art lumineux, nuancé, dépourvu de toute surcharge et de tout clinquant. Personne n'a mieux senti que l'auteur des *En flânant* la grâce et l'équilibre de nos paysages; personne n'a écouté avec plus de respect l'éternelle leçon d'ordre et de bon sens donnée par nos vieux livres et nos vieilles pierres. Et sans doute, précisément parce que cette émotion du passé était en lui profonde et intime, avait-il la pudeur de ne pas la profaner par tous les lieux communs que ressassent les esthètes traditionalistes d'aujourd'hui. Chez lui, aucun « cliché » ni aucune « tirade; » mais lisez au hasard quelques pages des *En flânant;* et comme vous le sentirez, le parfum de la vieille France!

Si M. Hallays aime à ressusciter par l'imagination les souvenirs de jadis, son sens de la poésie, son sens de l'histoire et simplement son bon sens répugnent à toute restauration matérielle des monuments. Y a-t-il, en effet, erreur plus néfaste que de vouloir rajeunir des ruines mortes et recréer ce qui n'est plus? Qu'on laisse donc édifices, sculptures, tableaux dans l'état même où les ont mis les siècles et qu'on les préserve seulement contre le délabrement ou les intempéries! M. Hallays a souffert plus que personne des hideux et ineptes ravages accomplis par tous les réparateurs, rafistoleurs et rebâtisseurs, spéculateurs de terrains dépeçant les plus vénérables demeures, marchands de bric-à-brac vendant nos chefs-d'œuvre à l'encan, édiles et politiciens massacrant leurs antiques cités, afin de les « moderniser, » bref par tous les maladroits, les ignares ou les cupides qui défigurent la physionomie de notre pays et incessamment outragent la beauté, la raison et les aïeux. Contre ces barbares M. Hallays a mené des campagnes fameuses et ses amertumes, ses angoisses, ses révoltes attestent la souffrance

(1) *En flânant. Autour de Paris*, I, p. 16.

et la colère d'un Français, résolu à lutter de tout son effort contre ceux qui méconnaissent ou souillent notre histoire.

C'est par toute la France, disait-il, qu'on a restauré et qu'on restaure encore des châteaux, des palais et des églises. Qui songe à défendre ces vieilles pierres contre le vandalisme des restaurateurs?... On ne voit donc point qu'à raccommoder, modifier et travestir tous nos vieux monuments on leur enlève leur accent et leur éloquence! Ce sont pourtant les témoins de notre histoire; leurs leçons nous sont utiles, et c'est en les écoutant de tout notre cœur que nous saurons être fidèles à nos traditions (1).

Un jour, devant les rois et les prophètes du portail occidental de la cathédrale de Senlis, il s'écrie : « Des sauvages ont jadis mutilé ces statues. Au XIX^e^ siècle, d'autres sauvages les ont restaurées et ont mis, à la place des têtes brisées, des chefs-d'œuvre de mauvais goût et de niaiserie. » Un autre jour, à La Rochelle, pour « moderniser » leur cité, les habitants saccagent les anciens quartiers. « Ils détruisent, dit M. Hallays, d'admirables monuments du passé...; mais ils veulent qu'on leur construise une gare *Renaissance* et une *Avenue de la gare* dans le style des vieilles rues de la ville ! Esthétisme, vandalisme, bric-à-brac et nigauderie, c'est tout notre temps. » A la Roche-Courbon, l'admirable et mystérieuse forêt est menacée de mort et, pour la sauver, M. Hallays unit sa voix à celle de Pierre Loti. On sait aussi avec quelle ardeur il s'est élevé contre la démolition de l'hôtel Biron, du château de Maisons, les restaurations intempestives de Trianon ou du Palais des Papes et les dangers qui menaçaient Azay-le-Rideau. Mais lorsqu'il trouve devant lui, outre le mauvais goût et la sottise, le parti pris et l'iniquité, son ironie se change en colère éloquente, comme le jour où, sous le ministère Combes, il évoquait, dans le parc de Juilly, les ombres illustres qui planent autour du Collège des Oratoriens :

Je n'ai point fait, dit-il, un plaidoyer pour les maîtres de Juilly menacés d'être jetés à la porte de leur maison. Je n'ai point qualité pour les défendre et, d'ailleurs, on ne plaide pas contre le parti pris, la sottise et la méchanceté. Je n'ai point non plus la candeur de croire que les fantômes illustres dont sont peuplées les avenues ombreuses et les longues galeries de Juilly, Malebranche, Bossuet,

(1) *En Flânant*, p. 264.

La Fontaine, Lamennais, puissent émouvoir les cuistres à qui la France appartient... Si j'ai tâché de montrer que l'Oratoire se rattache par un lien étroit au passé de la France, que le moule où, depuis deux siècles et demi, fut coulée l'intelligence française, a été fabriqué à Juilly, et que le fond même de notre enseignement reste, malgré tout, oratorien, je n'ai pas un instant songé que ces considérations tirées de l'histoire pourraient éveiller chez les politiciens quelque respect et quelque gratitude, ces gens étant sincèrement convaincus que la France est née le jour que trois voix de majorité, captées, achetées ou volées, les ont faits rois d'arrondissement (1).

De telles pages ne sont pas rares dans l'œuvre de M. Hallays : elles nous renseignent sur la sensibilité d'un écrivain capable d'indignations aussi véhémentes. Il serait même curieux, à ce propos, d'étudier son style, surtout ses adjectifs. Les épithètes de niais, nigaud, inepte, grotesque reviennent souvent sous sa plume et aucun écrivain ne fait du mot *saugrenu* une telle consommation : la poétique du symbolisme, la forme des chapeaux de Charles Floquet, l'enterrement de Gounod sont saugrenus, comme les villas du bord de la mer, les Propylées de Munich, l'élection du prince des poètes; saugrenues sont aussi la statue de Fromentin à La Rochelle (et tant d'autres statues dans tant d'autres cités), l'idée de restaurer le Palais des Papes, etc...

* * *

L'auteur des *En flânant* s'est promené dans toutes les époques de la France comme dans toutes ses provinces. Il n'est aucun siècle de notre passé dont il n'ait l'intelligence et où il ne possède ses amitiés.

D'abord à celui même où le hasard le fait vivre, il est singulièrement bien adapté, et peut-être reconnaîtrait-il avec Renan que ce « doux siècle de fer » est, jusqu'ici, celui où l'existence a été la plus savoureuse. Relisez ses articles d'actualité, ses promenades « à travers l'Exposition de 1900, » ses conférences sur des sujets contemporains, et vous verrez comme ce fervent du passé est quand même un homme de son temps. Mais quelques pages exquises sur la Touraine, sur le « pays de Ronsard » vous diront comment il connaît, comprend et aime la Renaissance. Vous vous convaincrez que

(1) *En flânant. Autour de Paris*, I, p. 99.

le XVIIIe siècle lui est encore parfaitement et intimement familier, si vous lisez ses charmantes études sur Mlle Clairon (l'une des meilleures qu'il ait écrites), sur la maison où est mort Voltaire, sur Bagatelle, sur Aix-en-Provence, ou son petit livre sur Beaumarchais. Cependant, de tous les siècles passés, le XVIIe est peut-être celui qu'il préfère; il en possède à fond l'histoire; il le sent comme personne; il lui a consacré, outre d'innombrables pages des *En Flânant*, deux volumes excellents sur *Mme de Sévigné* et sur *La Fontaine*. C'est que les œuvres du grand siècle ne satisfont pas seulement son goût de l'ordre, de la discipline, du travail bien fait ; elles lui plaisent encore parce qu'elles sont impersonnelles : ennemi de l'autobiographie et convaincu, lui aussi, que le moi est haïssable, il n'entend pas que les incidents de notre vie privée ou les modifications de notre sensibilité deviennent motifs de littérature. « C'est une chose bien vilaine, disait-il un jour, qu'un homme de lettres ingénu et qui met ses confessions chez le libraire. » Chez les écrivains du XVIIe siècle, au contraire, il aime cette décence extérieure et cette pudeur d'hommes discrets qui ne « se racontent » pas dans leurs ouvrages : « alors, la règle est de ne communiquer ses pensées et ses sentiments intimes qu'avec toute sorte de réserves et de précautions; on n'écrit pas *ses impressions*. » L'amitié elle-même, en ce temps-là, était cérémonieuse : « Les hommes ne se tutoyaient pas; ils montraient pour le sans-gêne et la familiarité l'éloignement des cœurs délicats; c'étaient les mœurs d'un temps où l'on pensait devoir à ses amis les mêmes égards et la même politesse que l'on prodiguait aux indifférents. »

L'œuvre entière de M. Hallays est un hommage à notre art classique. Aussi de quelle nostalgie n'est-il pas envahi lorsqu'il contemple, dans les chefs-d'œuvre de la fin du XVIIIe siècle, les dernières fleurs du génie français traditionnel ! Dans les jardins de Betz, par exemple, voici les réflexions que lui suggère le charmant temple de l'Amitié :

Le caprice d'une princesse sentimentale l'a dédié à l'amitié : dédions-le dans notre pensée reconnaissante au dieu charmant et fort dont, trois siècles durant, poètes et artistes respectèrent les arrêts et vénérèrent la puissance, sans une ingratitude, sans un blasphème. Ce sanctuaire fut sans doute l'hommage d'une piété défaillante : déjà ceux qui le bâtirent célébraient, dans les bosquets

voisins, les rites d'un culte nouveau; ils y divinisaient le désordre, la ruine et la mélancolie; ils s'y abandonnaient à de puériles et dangereuses superstitions; déjà le romantisme et l'exotisme s'emparaient des cœurs et des imaginations. Raison de plus pour admirer et chérir les derniers autels où les hommes sacrifièrent à la raison, à l'ordre et à la beauté (1).

Cette prière d'un Français devant le dernier sanctuaire de l'élégance et de la sagesse nous émeut. Mais ne nous agréerait-elle pas plus complètement si, mêlant sur cette Acropole d'opéra-comique quelques blasphèmes à ses dévotions, le nouveau pèlerin eût reconnu, lui aussi, les limites, — et parfois l'ennui, — d'un art trop parfait et trop sain, les prestiges de la fantaisie, la diversité infinie des rêves et des symboles, qu'aucune forme exclusive n'enclôt ni n'épuise ? Vingt ans après que d'aimables princes eurent achevé de fabriquer ces exquis joujoux néo-grecs, une poésie, une musique, une peinture nouvelles allaient éclore, mieux accordées à la complexité de notre pensée et à l'émoi de nos nerfs. Qui soutiendrait qu'elles n'atteignirent point parfois, elles aussi, à une incomparable beauté ? Le dieu que M. Hallays adorait dans les jardins de Betz était un dieu parfait : ce n'était ni un dieu éternel, ni un dieu infini.

* * *

Longtemps M. Hallays avait borné ses flâneries à ce côté-ci des Vosges. « Les Allemands, disait-il, ne cessaient d'annoncer que leur conquête était définitivement germanisée, et certains Français, après un bref séjour au delà des Vosges, nous donnaient la même nouvelle. Je redoutais l'amère tristesse d'un pareil spectacle. » Or, la *Société industrielle de Mulhouse* l'ayant invité, un jour de 1903, à faire chez elle une conférence, il reconnut que, « lorsqu'on cause avec de vieux Mulhousiens, on ne surprend chez eux aucune trace de lassitude ou de découragement. » Enhardi par cette constatation, il retourna, les années suivantes, en Alsace, et toujours il fut frappé par la permanence des traditions locales :

Ce mot de tradition revient sans cesse sous ma plume. Comment l'éviterais-je ? c'est le secret de toutes les vertus et de toutes les

(1) *En flânant. Autour de Paris*, I, p. 248.

beautés, par où l'Alsace nous enchante et nous émeut... Dans nos provinces, nous avons aussi nos *traditionalistes* : j'aime leur rêve et suis bien près de partager leurs illusions ; mais je crains qu'ils ne se penchent sur un cadavre, capables de le galvaniser un instant, impuissants à le ressusciter. Ici l'esprit de vie anime encore l'organisme, fait penser le cerveau et réagir les muscles (1).

De cette tradition les flâneries de M. André Hallays à travers l'Alsace contribuèrent à rendre les Français mieux informés et les Alsaciens plus conscients. Aussi bien, observer, faire connaître, favoriser si possible le développement de la civilisation alsacienne sous toutes ses formes, coutumes locales, poésie, légendes, théâtre, art, vêtement, mobilier, — suivre avec sympathie le mouvement des sociétés d'étudiants, d'écrivains, d'antiquaires, ce n'était pas seulement, en l'occasion, satisfaire une curiosité de dilettante ; c'était aider aussi à la sauvegarde de richesses spirituelles menacées et à la libération morale d'un peuple.

Comme tant d'autres, M. Hallays subit le prestige de l'homme qui était alors l'inlassable champion du patriotisme alsacien et en demeurera toujours le symbole. Dans les longues causeries de l'hôtel de Marmoutier, dans des promenades à Strasbourg, au Hohkœnigsbourg, à Saverne, le docteur Bucher l'initia au passé et à l'esprit de son pays ; il lui révéla aussi comment une indomptable volonté, unie à une imagination ingénieuse, parvient à triompher des plus pesantes servitudes. Pour préserver, en effet, et raffermir la santé morale de l'Alsace française, ce médecin incomparable mettait en œuvre les plus hautes qualités professionnelles : le goût du risque, la décision, l'ardeur, la clairvoyance, la souplesse, des habiletés de toute sorte. De sa personne, qui était un merveilleux adjuvant au succès de ses œuvres, émanait une autorité singulière, de la confiance, et quelque chose aussi de mystérieux comme un sortilège. On sait que le docteur aida un Bazin, un Delahache, un Paul Acker à pénétrer l'âme alsacienne, qu'il fournit à Maurice Barrès l'illustration vivante de ses plus chères théories et la matière d'un chef-d'œuvre. Son influence ne fut pas moindre sur M. Hallays, qui, dès lors, seconda de son mieux et fit connaître en France les œuvres de Bucher : la *Revue alsa-*

(1) *En flânant. A travers l'Alsace*, p. 136 et 137.

cienne illustrée, les *Cahiers alsaciens*, les *Cercles des Annales*, le *Cercle d'étudiants alsaciens*, le *Musée alsacien* de Strasbourg.

Mais bientôt la guerre éclate. M. Hallays, soustrait par l'âge à toute obligation militaire, demande néanmoins à être réintégré dans le régiment d'infanterie territoriale où il a jadis accompli ses « périodes » et à y retrouver son galon de sous-lieutenant. A l'encontre de quelques-uns de ses confrères, il préfère prendre place parmi ceux qui font la guerre, plutôt que parmi ceux qui la commentent. Aussi bien n'ignore-t-il pas qu'à vivre auprès des soldats, un cœur généreux reçoit plus encore qu'il ne donne. Pendant plusieurs mois, dans un village de la Haute-Vienne, il « instruit » les recrues et s'occupe du ravitaillement en vivres. En 1916, il est appelé, près de Belfort, à l'intersection des trois frontières française, allemande et suisse, dans le petit village de Rechésy où son ami Bucher, évadé à temps de Strasbourg, dirige un important service de renseignements en relations avec le G. Q. G. Les membres du bureau, de l' « académie, » comme on l'appelle, sont des officiers de complément au courant des questions allemandes, laborieux, lettrés : Jean Schlumberger, Pierre Hepp, Paul Acker, Georges Maillard. Dans une jolie maison du XVIII^e^ siècle, à quelques kilomètres des tranchées et parfois sous le feu des avions de bombardement, ils travaillent avec un zèle et une ponctualité de bénédictins : de même que l'esprit d'ordre et de discipline, l'enthousiasme et la foi habitent en eux. Chaque jour, les journaux allemands, apportés de Suisse, sont dépouillés, analysés, ainsi que tous les documents français, ennemis ou neutres de nature à éclairer le Commandement sur les intentions de l'adversaire et sur l'état de ses forces militaires, économiques ou morales. Articles de presse, brochures, interrogatoires de prisonniers ou d'espions, M. Hallays va, pendant trois ans, étudier d'innombrables témoignages écrits et oraux, d'où il tirera, outre de clairvoyants rapports pour le Quartier général, un ouvrage très substantiel, *l'Opinion allemande pendant la guerre*. « Nous vivions trop dans l'intimité des Boches, a-t-il dit, pour ne pas tout espérer de leur sottise et nous savions que celle-ci nous sauverait de leur force. »

Le 11 novembre 1918, son pronostic est confirmé et son rêve accompli. Il assiste avec une émotion poignante à l'explosion

d'amour, de reconnaissance et d'enthousiasme qui marque l'entrée de nos troupes dans les provinces reconquises. Bientôt il s'installe à Strasbourg, dans l'appartement séquestré d'un professeur allemand, et reste longtemps à savourer sa joie. Il flâne avec délices dans les rues de la ville, dénombre les trésors d'art récupérés, s'enquiert auprès des habitants de leurs souffrances passées et de leurs besoins actuels; puis il entreprend d'éclairer notre presse et notre administration sur leur situation réelle et il devient avec le docteur Bucher l'un des conseillers les plus écoutés de notre politique à Strasbourg. Mais, des deux côtés des Vosges, il lui faut dissiper bien des malentendus : il publie alors dans les journaux et les revues de nombreux articles, informe de son mieux écrivains et hommes politiques et fait, en mars 1922, une excellente conférence où il expose les méthodes employées pour reconstituer « une Alsace française, française de sentiment, française de langue, française de goût et, comme disent les Allemands, française de culture. » Afin de mieux faire connaître la France à l'Alsace et l'Alsace à la France, il prend part à la fondation de la revue *l'Alsace française*, dont il s'efforcera, après la mort de Bucher, de maintenir l'existence et le succès. D'autre part, comme vice-président de la *Société des Amis de l'Université de Strasbourg*, il organise une propagande active en faveur de notre grand centre d'enseignement alsacien, sachant bien que de cette forteresse spirituelle dépendent, en grande partie, la puissance et la sécurité morale de l'Alsace comme le prestige de la France sur le Rhin, — et même ailleurs.

Depuis ces dernières années, M. Hallays aborde les grands problèmes que posent la renaissance française, le retour de l'Alsace-Lorraine, la menace allemande toujours imminente. Il n'est plus seulement le critique et l'historien fin, subtil, clairvoyant : à la flamme, aux affirmations vigoureuses il joint je ne sais quelle jeunesse de cœur et quelle allégresse d'esprit; il est une de ces personnalités que la guerre a achevé de libérer. « Cet esprit et ce cœur, a dit ici même son ami, M. Bellaigue, c'est la guerre qui les a révélés tout entiers. Il semble qu'elle les ait, l'un et l'autre, détendus et largement épanouis. M. Hallays parle-t-il aujourd'hui des mêmes choses dont il parlait hier? il le fait d'une autre voix et sur un mode nouveau. » Son ironie se teinte maintenant d'indulgence; son

talent s'assouplit et, à toutes ses qualités d'esprit si françaises, il joint la plus française de toutes, l'humanité. Après les abominables attentats dont il a été témoin, les bévues et les snobismes de ses compatriotes doivent lui apparaître comme des péchés véniels et il ne s'irrite plus aussi vivement de quelques fautes de goût ou de tact, depuis qu'il a vu la grossièreté et la hideur menacer de dominer le monde.

La courbe qu'a suivie le talent d'un André Hallays nous renseigne sur l'histoire d'une génération. D'abord il divertit sa sensibilité aux mille spectacles de la vie et de l'art : vers 1890, on goûtait si vivement la jouissance de voyager à l'aventure dans le monde des idées et des formes! Mais bientôt, en cultivant son esprit, il cesse d'obéir à une simple fantaisie de dilettante; il prend son rang dans la tradition intellectuelle de la France; il s' « enracine, » lui aussi, à sa manière, et si, en l'occasion, il mène moins grand tapage que d'autres, c'est que, ayant toujours mis peu d'ardeur à respirer le parfum des fleurs vénéneuses, il n'a pas besoin d'exprimer bruyamment la joie d'en avoir éliminé les poisons. Puis, peu à peu, l'étude prolongée de nos provinces, de nos monuments, de nos vieux livres lui révèle l'âme éternelle de la patrie; et ces vertus françaises, qu'une longue exploration de notre histoire lui a appris à connaître, voici que quatre années de guerre les font jaillir devant lui et qu'il en touche la source profonde.

A l'œuvre de notre redressement intellectuel M. Hallays a pris, et continue de prendre, une part active ; car, trop informé du passé de son pays pour douter de ses énergies, il possède une confiance inébranlable dans nos ressources morales : la France de jadis lui en a, siècle par siècle, apporté le témoignage ; celle d'aujourd'hui vient de lui en confirmer la survivance et la richesse. « La France, disait-il récemment, est toujours la France ; même elle l'est aujourd'hui plus que jamais. Cessez donc d'en douter, hommes de peu de foi ! »

JEAN DIETZ.

LA NOUVELLE TURQUIE

III[1]

LE GOUVERNEMENT D'ANGORA ET LES ACTIVITÉS ÉTRANGÈRES

L'INSCRIPTION D'ANCYRE

Les soirs d'été, sitôt après le coucher du soleil, les tristes murailles d'Angora (l'Ancyre des Romains) prenaient parfois un air fantastique et grandiose ; et le passé qu'elles évoquent s'imposait à mon esprit d'une manière si puissante, que j'en oubliais le présent. Je garde un souvenir délicieux des heures passées dans le Temple de Rome et d'Auguste, seul, environné d'un silence que coupait, de temps à autre, le *glag-glag* des cigognes nichées sur le faîte du mur de marbre blanc. A ma droite et à ma gauche, sur les deux antes du vestibule, s'étalait l'inscription majestueuse, unique au monde, la fameuse Inscription d'Ancyre connue sous le nom de « Testament d'Auguste. »

« RERUM GESTARUM DIVI AUGUSTI QUIBUS ORBEM TERRARUM... » Plutôt qu'un testament, c'est un compte rendu, une impériale justification des sommes dépensées au cours d'un long règne et des résultats obtenus : tout un monde conquis et organisé par la force et par la raison romaines. Dès le milieu du XVI[e] siècle, ces pierres illustres étaient devenues le but de pèlerinages passionnés. En 1555, deux savants allemands, envoyés par l'empereur Ferdinand II, viennent prendre une copie de l'inscription d'Angora. Louis XIV donne mission à

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 1[er] février.

Tournefort, en 1701, puis à Paul Lucas, en 1705, de lui rapporter une version fidèle du texte fameux. « Pour venir à mes fins, raconte Paul Lucas, je liai amitié avec celui qui dessert la mosquée d'Agibaïram (adossée au temple), et je donnai des remèdes à un de ses parents, que j'eus le bonheur de guérir. Cet homme me crut après un grand médecin ; c'était déjà un acheminement. Ainsi, un jour, en me promenant avec lui auprès de l'inscription, je lui dis que j'en avais lu les premiers mots ; qu'elle contenait quelques remarques sur l'ancienne médecine, et que j'y pourrais trouver quelques bons remèdes pour sa santé, s'il me voulait la laisser copier. D'abord, il me fit l'entreprise très difficile et me dit que ces caractères étaient pleins de mystères; qu'il n'était pas permis même d'y vouloir pénétrer ; d'ailleurs qu'ils enseignaient où il y avait des trésors... Je ne manquai pas de bonnes raisons pour le détromper. Quand il se fut déterminé à me laisser prendre l'inscription, il m'assigna les heures qu'il crut les plus propres à la copier sans être vu ; nous choisîmes donc les intervalles que les Turcs ne viennent point à la prière ; autrement, je n'aurais pu en venir à mon honneur, et toute son autorité n'aurait de rien servi contre la canaille. Je commençai à prendre cette belle inscription le 1er septembre, et je n'eus guère d'autre occupation jusqu'à ce que je l'eusse finie, le 21 (1). »

Cependant, la copie rapportée par Paul Lucas à Ponchartrain était loin de présenter un texte complet. En 1861, Napoléon III envoie à Angora une nouvelle mission, dirigée par Georges Perrot. « La muraille sur laquelle s'étalait la double version, latine et grecque, était noyée presque entière dans un flot de maisons; et quand je dis maisons, — c'est Maspero qui fait ce récit (2), — c'est par un euphémisme dont tous ceux qui ont vécu la vie intime de l'Orient provincial comprendront la nécessité. Ce furent le plus souvent des taudis branlants dont il dut négocier l'achat avec des roueries de diplomate, et il s'y enferma des journées entières, se débattant contre la vermine, tandis qu'il copiait son document lettre par lettre, à la lueur d'une bougie : c'est miracle s'il ne communiqua point le feu aux

(1) *Voyage du sieur Paul Lucas, fait dans la Grèce, l'Asie-Mineure, la Macédoine et l'Afrique.* Paris, 1712.

(2) G. Maspero, *Notice sur la vie et les travaux de M. Georges Perrot.* Paris, 1915.

bottes de paille parmi lesquelles il travaillait. » Perrot rapporta d'Angora un *fac-simile* si complet et si admirablement fidèle, que Mommsen dut rendre pour une fois à la science française un hommage exempt de réserve et presque reconnaissant. La publication du *Monumentum Ancyranum* consacra brillamment la jeune renommée du futur directeur de l'École normale.

Que dirait Georges Perrot, s'il revoyait aujourd'hui sa chère inscription? Comme autrefois, le mur sur lequel est gravé le texte grec demeure invisible, servant d'appui à de sordides maisons turques. Quant au texte latin, il s'efface de plus en plus sous l'action du vent, de la pluie, du gel, et peut-être aussi d'autres éléments moins naturels. Les Byzantins avaient endommagé la *cella* du temple, pour en faire une église; les Turcs n'ont pas marqué beaucoup plus de respect pour un monument si précieux à l'histoire du monde. Byzantins et Turcs se sont servis tour à tour des grands édifices dont les Romains avaient orné la capitale galatienne, comme de carrières, pour subvenir aux besoins grossiers de leurs propres constructions. En longeant le mur intérieur de la citadelle, je découvrais à chaque pas des pierres inscrites, des autels, des statues décapitées et équarries, le tout encastré tant bien que mal dans la maçonnerie de pierre rouge. Un peu plus bas, le mausolée d'un cheik est construit tout entier avec des morceaux d'architecture antique : des fûts de colonne forment les marches de l'escalier. Plus bas encore, au cimetière juif, le sol est jonché de débris gréco-romains : chapiteaux de belle forme classique ou de style byzantin, fragments de soffite ou d'architrave finement ornés, colonnes aux cannelures nettes et régulières; beaucoup de ces pierres portent une inscription récente en caractères hébraïques: elles servent de monuments funéraires. Mais quelle ville magnifique devait être l'Ancyre romaine, à en juger par le nombre et l'importance de ces ruines; par ces inscriptions qui mentionnent à chaque ligne des temples, des basiliques, des portiques, des bains, et attestent l'existence, pour le moins, de quatorze tribus: par ces monnaies, retrouvées dans le sol d'Angora en plus grand nombre que dans aucun autre site d'Asie Mineure! Comme je comprenais la phrase enthousiaste de Georges Perrot : « Je n'ai vu aucune ville, sauf Rome et Athènes, où les vestiges de l'antiquité romaine apparaissent plus nombreux; ici, pour parler avec Cicéron, où que nous marchions, nous

posons le pied sur de l'histoire. » Et je comprenais aussi sa tristesse d'archéologue et d'historien, à la pensée qu'à tant de documents précieux, ni lui, ni peut être personne après lui, n'arracherait jamais leur secret...

Après la grande métropole romaine, que restait-il de la « cité toute grecque » que fut Ancyre au IVe siècle de notre ère, de celle qu'un rhéteur d'alors appelait « l'Athènes de l'Orient, » et dont Libanius et Thémistius célébraient à l'envi la richesse, le luxe et la civilisation raffinée ? Que restait-il de la ville turque du XVIe siècle ? Quelques maisons, édifiées à grands frais par des confréries musulmanes, pour abriter leurs réunions secrètes. Je voulus les visiter. On eut quelque peine à obtenir des chrétiens qui les habitent, qu'ils voulussent bien nous en ouvrir les portes. Un escalier extérieur couvert mène à la galerie de bois ouvragé et peint qui règne tout autour de l'étage, et sur laquelle s'ouvrent les appartements. Sous la poussière, les souillures et les dégradations de toute sorte, on devine aux plafonds et aux murs de quelques salles une charmante décoration de style arabe. Le professeur turc qui m'accompagne observe que les inscriptions qui forment au long des murailles une frise élégante et mystérieuse, ne sont point tirées du Coran, mais expriment des sentences plutôt morales et philosophiques que vraiment religieuses. Il soulève une trappe, pratiquée dans le plancher, pousse une porte basse, dissimulée dans la boiserie, et découvre un escalier secret. « Nous sommes ici, me dit-il, chez les Haÿs, secte dissidente qui remonte, pour le moins, à l'époque seldjoukide, et dont les cheiks furent très puissants à Angora aux XVIe et XVIIe siècles. Cette salle bien décorée leur servait de mosquée privée : la trappe et l'escalier secret témoignent des précautions et du mystère dont ils entouraient leurs cérémonies. » On n'a pris nul soin pour préserver de l'injure du temps et de celle des hommes, ces vieilles maisons toutes pleines de curieux souvenirs ; des chambres aux murs ornés de peintures décoratives, aux plafonds finement sculptés, servent de grenier, d'étable, ou même de réduit qu'on ne peut nommer honnêtement. Ainsi les vestiges de leur propre histoire semblaient laisser les Turcs d'Angora aussi indifférents que ceux de l'antiquité : partout la même incurie, le même vandalisme, toujours cette allure de nomades, de soldats campés parmi les ruines. Et pourtant n'avaient-ils pas choisi

ce lieu chargé d'histoire pour y bâtir leur ville, pour y établir la capitale de la nouvelle Turquie? Déjà l'on voyait surgir çà et là, sans plan directeur, sans orientation, des maisons neuves; sur la route qui monte de la gare à l'Assemblée, les chariots bas aux roues pleines, ces *cagnis* qui avaient gagné la guerre, transportaient en grinçant jusqu'à pied d'œuvre les moëllons et les briques; à côté de chaque paire de buffles, un paysan anatolien, grand et svelte, marchait en brandissant son aiguillon; et cette vision évoquait, bien plutôt que la construction d'une ville moderne, celle de quelque pyramide égyptienne, aux temps lointains des premiers Pharaons...

ANGORA CAPITALE

La fortune d'Angora se relèvera-t-elle encore une fois? Cette ville fera-t-elle encore une fois dans le monde figure de métropole ? J'avoue franchement que cela me semble presque impossible. Je sais bien que des ingénieurs américains sont venus proposer au Gouvernement turc de lui installer en un an une capitale pourvue de tout le confort moderne. Mais, sans parler de l'énorme dépense qu'entraînerait cette installation, à quelle nécessité stratégique, politique ou économique pourrait-elle bien répondre?

Pour les Kémalistes, Angora est un symbole : c'est de là qu'est parti le mouvement national qui devait aboutir à la victoire et à la résurrection de la Turquie ; c'est là que s'est réunie la grande Assemblée et qu'a été proclamée la République. Pour le Gouvernement nationaliste, le siège d'Angora offre, provisoirement, certaines garanties ; ne parlons pas de garanties militaires, car personne ne songe plus à bombarder Constantinople. Mais la capitale nouvelle, grâce à son isolement, échappe aux influences étrangères, à l'action malsaine des gens d'affaires, à la contagion pérote et levantine, auxquelles Stamboul est trop exposée. « Nous sommes mieux ici, me disait un ministre, pour travailler et pour agir. » J'admets toutes ces raisons; mais, dans ces raisons mêmes, quel aveu de faiblesse! Un moment ne viendra-t-il pas, où les nouveaux dirigeants, se sentant plus solides et plus sûrs d'eux-mêmes, comprendront tout ensemble, et la difficulté de gouverner du fond de l'Asie Constantinople et la Thrace, et

l'immense avantage d'occuper eux-mêmes, plutôt que de l'abandonner à leurs adversaires et à la mercante internationale, une place qui, par sa situation, commande à la fois l'Europe et l'Asie, par son histoire et par ses monuments impose au monde le respect, par son organisation enfin, introduit les Turcs de plain-pied dans cette civilisation occidentale à laquelle ils ont si grand hâte d'appartenir ?

Je sais bien que le Gouvernement turc agit et parle, comme s'il tenait le choix d'Angora pour irrévocable. Aux premiers jours de décembre, il a fait savoir aux États étrangers que des terrains leur étaient dès à présent réservés pour la construction de leurs ambassades, et que la mission du fonctionnaire chargé de faire la liaison entre les agents diplomatiques résidant à Constantinople et l'administration d'Angora prendrait fin, au plus tard, dans un an. Mais avant d'obliger les diplomates étrangers à venir s'installer à Angora, il faudra que les Turcs réussissent à y amener leurs propres fonctionnaires : et cela n'est pas encore fait. En dehors de quelques patriotes, dévoués à Moustapha Kemal, et de plus nombreux arrivistes, aucun fonctionnaire turc de quelque importance n'a consenti à se transporter avec sa famille dans une ville où il n'y a ni logement, ni eau potable, ni égouts ; où les écoles manquent ; où règnent la *malaria* et la dysenterie, sans parler d'une vermine prête à propager tous les germes d'infection ; où la température varie de 45 degrés au-dessus à 23 degrés au-dessous de zéro ; en un mot où quiconque a pris l'habitude d'un certain confort, ou même d'une certaine propreté, ne saurait vivre sans dégoût.

J'ai admiré sincèrement l'abnégation souriante de quelques dames turques, qui, plutôt que d'abandonner leurs maris, ministres ou députés, se sont fixées elles-mêmes à Angora, ou aux environs, et ont su tirer des maigres ressources locales un parti si ingénieux que, leur grâce et le charme de leur hospitalité aidant, j'eus l'impression d'être reçu chez elles, comme je l'aurais été dans quelque *cottage* anglais ou dans quelque gentille villa de la banlieue parisienne. Mais enfin l'illusion durait peu. A peine étais-je descendu des ombrages de Tchankaïa dans la poussière d'Angora, que je retrouvais les rues sales, les maisons sordides et malodorantes, les nuées de mouches, les armées de punaises, tous les répugnants témoignages de l'incurie orientale.

Faute de chambres habitables, un grand nombre de députés couchent par quatre ou par six dans des dortoirs improvisés; les hôtels sont inexistants, les restaurants honnêtes, mais fort peu nombreux. Les locaux réservés à l'Assemblée sont insuffisants : la salle des séances elle-même est si étroite, qu'il faut mettre régulièrement en congé un tiers des représentants. L'ancien Séraï, ou palais du Vali, n'abrite pas moins de quatre ministères; les autres ont, tant bien que mal, abrité leurs services dans une école, dans un hospice, à l'hôtel de ville ou à la direction de la police. Services extrêmement réduits; peu de bureaux, pas d'archives; la moindre affaire oblige à faire venir de Constantinople les dossiers dont on a besoin. Bref, le Gouvernement turc, à Angora, m'a paru *campé*, comme l'étaient, pendant la guerre, nos Quartiers Généraux. Certes, une installation sommaire n'empêche pas de travailler, ni même de réussir : nous en avons fait l'épreuve. Mais elle n'est point compatible avec le travail minutieux, compliqué, régulier que comportent le gouvernement et l'administration d'un grand pays.

Un Turc m'a dit : « Vous envoyez bien un ministre à Caboul; pourquoi n'enverriez-vous pas un ambassadeur à Angora? — La Turquie, lui ai-je répondu, veut-elle vivre comme vivait l'Afghanistan, qui d'ailleurs aspire au progrès? » C'est en effet tout le problème. Si les Turcs ont résolu de s'isoler, de mettre le désert entre eux et le monde civilisé, et, par conséquent, de rompre tout rapport avec les peuples qui, jusqu'aujourd'hui, collaboraient avec eux, alors Angora est exactement la capitale qui leur convient. Si, au contraire, ils comprennent que leur nation, moins qu'aucune autre, ne saurait se suffire à elle-même, qu'elle a besoin des autres pour prospérer et pour progresser, alors les Turcs devront sortir de leur isolement, se rapprocher de l'Europe et rétablir le centre de leur vie politique en un lieu accessible aux rumeurs, sensible aux mouvements et au rythme de la vie universelle.

LA TURQUIE ET LES PUISSANCES

Ce problème des relations entre la nouvelle Turquie et les États étrangers, j'ai demandé aux Turcs les plus qualifiés, les plus compétents, de l'examiner avec moi sans parti pris, en

admettant franchement comme point de départ, comme base d'une situation nouvelle, l'ensemble des accords stipulés à Lausanne. Que pour nous Français, comme d'ailleurs pour nos alliés, le traité de Lausanne soit, à plus d'un point de vue, détestable, j'en suis d'accord ; je le crois même mauvais pour les Turcs, qui ont obtenu tout d'un coup, sans acheminement progressif, sans transition, des droits et des libertés à l'usage desquels ils sont insuffisamment préparés. Mais enfin, ce traité existe, nos délégués l'ont signé, l'Assemblée de Turquie l'a ratifié hier, les parlements d'Occident le ratifieront demain ; et ce serait désormais perdre son temps que d'en discuter l'opportunité ou la valeur. Ce qui m'a paru moins inutile, c'est de savoir comment les Turcs se représentent la situation nouvelle où ce traité les a placés vis à vis des autres nations.

Moustapha Kemal Pacha m'avait très nettement déclaré l'importance qu'il attachait, avec tous ses compatriotes, à l'abolition des capitulations : « C'est, me dit-il, notre plus grande victoire, c'est le plus précieux résultat de nos efforts. »

Féthi Bey, alors président du Conseil, m'avait déclaré à son tour :

— Nous avons obtenu ce que nous voulions : l'égalité de droits avec les autres nations, l'indépendance souveraine, et la paix. Cette paix, nous l'avons désirée trop longtemps pour ne pas être attentifs à la conserver. Nous voulons entretenir avec tous nos voisins, et en particulier avec la France, des relations pacifiques et amicales. Vivre en bons termes avec tout le monde, voilà, pour le moment, à quoi se résume le programme de notre politique extérieure. Avec la Russie, nos relations sont satisfaisantes, telles qu'elles doivent l'être entre voisins. Nous ne pouvons pas oublier l'aide que les Russes nous ont prêtée dans un moment difficile. Par malheur, la Russie est actuellement soumise à un régime extraordinaire. Les hommes qui la gouvernent veulent étendre ce régime à d'autres nations. Leur propagande, que nous combattons et que nous sommes bien résolus à interdire chez nous, n'a pas en Turquie la moindre chance de succès. Pourquoi les dirigeants russes essayent-ils de propager le bolchévisme au dehors, alors qu'ils renoncent à l'appliquer dans leur propre pays ? C'est un problème que j'aime mieux ne pas approfondir. Avec l'Afghanistan, la Perse et les États musulmans de l'Asie centrale, la base de

nos relations est plutôt sentimentale et religieuse, que politique ou économique. Avec les États-Unis, nous avons signé un traité analogue à celui de Lausanne. Les prétentions américaines, touchant les écoles et les hôpitaux, ont été repoussées : les Américains seront donc soumis, en Turquie, au même régime que tous les étrangers.

« Entre la France et nous, la communauté d'intérêts est si évidente, que nos relations ne peuvent que devenir meilleures. Je ne vois guère à l'horizon qu'un point noir, c'est la frontière de Syrie. Cette frontière est mauvaise. Quand nous l'avons fiat observer, on nous a répondu qu'entre deux peuples résolus à vivre en bonne amitié, il n'était besoin ni de frontière stratégique, ni de défenses naturelles. Cependant, les incidents fâcheux se multiplient dans une région qu'habite depuis des siècles une population de pasteurs : les pâturages d'été sont dans les montagnes en Turquie, ceux d'hiver sont en Syrie dans la plaine. Deux fois par an, pour faire transhumer leurs troupeaux, il faut que ces pauvres gens changent de pays. Il avait été entendu qu'on respecterait, de part et d'autre, les usages traditionnels de ces villageois, qu'on les dispenserait des formalités de passeport et des droits de douane. Nos journaux prétendent que, sur ce point, le Gouvernement syrien n'a pas tenu ses engagements. Il est à souhaiter que la Commission de délimitation prévue par l'accord d'Angora termine au plus tôt ses travaux et s'attache à résoudre des difficultés, qui risquent d'altérer les rapports de bon voisinage entre la Turquie et l'État syrien.

Les Anglais ne m'ont point paru jouir à Angora d'une sympathie particulière. Le souvenir qu'ils ont laissé aux quelque trois cents hommes politiques et journalistes internés à Malte par leurs soins, explique sans doute pour une part l'hostilité que l'Angleterre et sa politique rencontrent en Anatolie et dont j'ai recueilli parfois des témoignages assez vifs. « Nous avions toujours tenu l'Anglais, me disait un ancien prisonnier de Malte pour un gentleman, aussi sincère ami que loyal adversaire ; l'expérience que nous avons faite à Malte a modifié cette opinion. Dans son *Histoire de la littérature anglaise*, votre Taine observe qu'un Anglais ne peut point passer devant la maison ou le jardin d'un voisin, sans éprouver, dans son for intérieur, un petit sentiment d'envie. Jadis j'avais lu cette phrase sans m'y arrêter. Le sens profond m'en apparaît

mieux aujourd'hui. » De là à conclure que les Turcs ont voué aux Anglais une haine irréductible, il y a fort loin. Il ne se peut guère que le Gouvernement d'Angora n'ait été sensible aux marques d'estime et de prévenance que l'Angleterre lui prodigue généreusement, depuis qu'elle a compris qu'en jouant la carte grecque elle avait perdu la partie.

J'ai été frappé, en causant soit avec les officiers turcs, soit avec les représentants les plus variés de la population civile, — sauf peut-être quelques hauts fonctionnaires, — de la mauvaise impression laissée dans le pays par l'occupation allemande. Les dissentiments graves que Liman von Sanders fait entrevoir dans son livre, *Cinq ans de Turquie*, ont laissé une trace profonde dans l'opinion publique, et une amère rancœur dans l'âme de ceux qui ont connu de plus près, au cours de la grande guerre, les mœurs militaires et les méthodes politiques de l'Allemagne. « Nous ne pardonnerons jamais aux Allemands, me disait un officier d'état-major, de nous avoir lancés, sans étude, sans préparation, et sans aide suffisante, dans la campagne d'hiver contre les Russes, où notre troisième armée fut plus que décimée par le froid et par la faim ; puis dans l'expédition contre le canal de Suez, tout aussi inutile et presque aussi meurtrière. Jamais les Allemands ne nous traitèrent en égaux. Leur arrogance nous faisait sentir ce qu'aurait voulu nous dissimuler leur fourberie : à savoir que nous étions tout juste bons à nous faire massacrer en masse pour soulager un peu quelques parties du front allemand. »

En revanche, je dois observer que la défaite subie par l'armée et par l'état-major germaniques n'a nullement diminué l'admiration des Turcs pour la science militaire allemande. Les instructeurs de von Goltz et les officiers de Liman von Sanders ont déconcerté, par leur rudesse, la naturelle courtoisie des Turcs, froissé leur amour-propre, blessé leur orgueil national ; mais ils n'en ont pas moins convaincu leurs élèves et leurs collaborateurs de l'excellence des méthodes enseignées à l'Académie de guerre de Berlin. De même, la technique allemande, en matière de travaux publics, d'industrie et de commerce, a gardé en Turquie tout son prestige, et je ne serais pas étonné que bientôt les dirigeants d'Angora y fissent largement appel. Déjà ils ont replacé à la tête de la Banque agricole le spécialiste allemand qui la dirigeait avant la guerre. Le travail minutieux

et méthodique auquel se sont livrés, dès la fin de 1922, sous la complaisante protection du ministre de Suède à Constantinople, quelques agents très expérimentés et très zélés du Gouvernement de Berlin, aboutissait, en 1923, à la création d'un « Bureau commercial germano-turc, » ayant son siège central à Francfort-sur-le-Mein et des succursales un peu partout. Quand j'ai quitté la Turquie, au mois d'octobre, nombreux étaient déjà les courtiers et les voyageurs, juifs, grecs ou arméniens, que le docteur Holstein avait embauchés au service de l'industrie et du commerce allemands. On s'est enquis des goûts du citadin comme des besoins du paysan. Dans les fabriques et dans les magasins, la camelote allemande est déjà toute prête. Demain, les rabatteurs de l'Allemagne se répandront dans les villes et dans les villages, visitant patiemment jusqu'aux plus humbles bazars du pays anatolien. Ainsi les Allemands ont réussi à accomplir clandestinement, en dépit de mille difficultés, le travail de préparation commerciale que les Alliés en général, et les Français en particulier, ont imprudemment négligé de faire, alors qu'ils pouvaient développer leur action au grand jour et sous la protection d'un armistice et d'une occupation militaire qui les débarrassaient pour un temps de leurs plus dangereux concurrents.

LA NOUVELLE CONDITION DES ÉTRANGERS

L'activité des étrangers en Turquie, favorisée jusqu'ici, ou protégée, si l'on veut, par des garanties particulières, sera désormais soumise aux règles communes de la justice et de l'administration turques : le traité de Lausanne a mis fin au régime des capitulations. En conséquence, les Turcs se sont engagés, par la déclaration du 24 juillet 1923, à introduire certaines réformes dans leur organisation judiciaire et à engager pour cinq ans des conseillers légistes européens, « chargés de suivre, sans s'immiscer dans l'exercice des fonctions des magistrats, le fonctionnement des juridictions civiles, commerciales et pénales en Turquie. » Ces conseillers devant être choisis par le Gouvernement turc sur une liste dressée par la Cour internationale de La Haye, il eût paru raisonnable de ne pas limiter à l'avance la faculté de choix de cette Cour. On n'en a pas moins décidé à Lausanne que les conseillers légistes devraient être

choisis parmi les nations qui n'ont pris aucune part à la guerre générale. De ce fait, les Turcs sont privés ou se privent des conseillers les plus utiles : ceux appartenant aux nations qui entretiennent avec la Turquie des rapports séculaires et dont les lois civiles, pénales ou commerciales ont exercé sur la législation turque l'influence la plus évidente.

J'ai demandé à Seïd Bey, ministre de la Justice, quelques éclaircissements touchant les réformes projetées. Après avoir étudié à l'Université de Stamboul, Seïd Bey y enseigna le droit civil et la philosophie du droit musulman. L'ancien gouvernement l'avait nommé sénateur et, plus récemment, l'avait chargé de présider la Commission de réforme du Code civil. De taille courte et trapue, d'allure vive et énergique, cet homme de cinquante ans m'a semblé très intelligent, très sûr de lui, dévoué à sa tâche et bien résolu à l'accomplir. Sa volonté et son talent y suffiront-ils? l'avenir nous l'apprendra.

— Vous savez, me dit Seïd Bey, qu'avant la paix de Lausanne, nous avions formé à Constantinople des commissions chargées de reviser nos codes. Il y en avait trois, pour le code civil, pour le code de commerce, et pour le code pénal. Je dirigeais les travaux de la première. Depuis lors, nous n'avons pas cessé de poursuivre cette œuvre de réforme, que nous voulons très complète. Pour le droit civil, nous avons choisi, commes bases principales de notre travail, les codes français, allemand et suisse, parce que ce sont les plus modernes. Cela ne veut pas dire qu'à l'occasion, nous ne nous inspirions point d'autres législations étrangères. En principe, nous adoptons, pour chaque matière, les dispositions qui nous apparaissent comme les plus modernes et les meilleures, mais aussi comme les plus susceptibles de s'accommoder à nos conditions et à nos besoins particuliers. La même méthode est appliquée à la réforme du code de commerce et du code pénal. Nous avons beaucoup travaillé, nous travaillons encore. Et, sans nous flatter, je puis dire que, dans deux ans, la Turquie aura le meilleur système de lois qui soit au monde, un système tout à fait européen. Ainsi les étrangers trouveront en Turquie une entière et parfaite protection de leurs droits et de leurs activités.

— Comment envisagez-vous, demandai-je au ministre de la Justice, le rôle dévolu par le traité aux conseillers légistes étrangers?

— Si le traité ne nous les avait pas imposés, nous les aurions demandés de nous-mêmes. Nous serons très heureux de profiter de la doctrine et de l'expérience de ces messieurs, très heureux aussi qu'ils veuillent bien assister de leurs conseils les magistrats de nos tribunaux, à Constantinople, à Smyrne, à Samsoun et à Adana (1). Ils nous verront au travail et constateront avec quel sérieux nous nous appliquons à réaliser, en Turquie, la réforme judiciaire. J'ajoute que les Commissions dont je vous ai parlé tout à l'heure, comptent bien une vingtaine de juristes ayant fait leurs études dans les meilleures universités européennes.

— Dans quels délais, demandai-je encore, pensez-vous pouvoir former un corps de magistrats capables d'appliquer correctement la législation nouvelle ?

Seïd Bey parut réfléchir un instant ; puis il dit :

— J'estime que dans cinq ans nous aurons un certain nombre de magistrats suffisamment préparés. On les répartira entre les vilayets occidentaux, qui sont ceux où il y a le plus d'étrangers. Le barreau de Constantinople compte d'excellents avocats, dont nous comptons faire des juges. Lorsque les vilayets occidentaux seront pourvus de bons organes judiciaires, nous verrons à améliorer progressivement les tribunaux des provinces centrales et orientales. Mais cela ne pourra se faire que peu à peu : il y faudra du temps. Pour le moment, je commence par relever les appointements des magistrats, qui étaient très insuffisants.

Un mois après cette conversation, je lisais dans les journaux turcs une circulaire adressée par le ministre de la Justice aux procureurs près les Cours d'appel. Il y était dit : « Des plaintes ont été formulées contre certains fonctionnaires de l'ordre judiciaire, accusés d'avoir commis des actes incompatibles avec l'esprit de justice et préjudiciables au bon renom de leurs collègues. L'enquête menée à ce sujet a malheureusement établi le bien-fondé de ces accusations... Un de nos plus grands soucis est de prouver au monde entier que la Turquie possède des juges d'une probité absolue et une organisation judiciaire modèle, assurant le bon fonctionnement de la jus-

(1) Le texte définitif de la « Déclaration sur l'Administration judiciaire » ne prévoit plus l'assistance des conseillers étrangers qu'auprès des tribunaux de Constantinople et de Smyrne.

tice, condition nécessaire de l'ordre et du progrès. Nous croyons donc de notre devoir d'avertir tous ceux qui, par leurs actes, oseraient ternir le bon renom de notre justice, qu'ils seront sévèrement punis. Au moment où nous nous efforçons d'améliorer les conditions d'existence des magistrats, nous avons, plus que jamais, le droit d'exiger d'eux le plus grand zèle et la plus parfaite correction (1). »

Il faudra sans doute de longs efforts et une constante énergie dans la répression des abus, pour obtenir que la justice soit administrée en Turquie comme elle doit l'être dans un pays civilisé. Les meilleures intentions ne suffisent point, là où le manque de contrôle, l'indifférence du pouvoir central et l'immoralité de ses agents ont, pendant des siècles, encouragé l'arbitraire et laissé libre cours à la plus cynique vénalité. Les négociateurs européens du traité de Lausanne, en cette matière comme en plusieurs autres, ont fait abstraction d'une réalité que peut-être ils connaissaient mal. L'administration de la justice est un des privilèges essentiels de la souveraineté : soit ! mais encore faut-il que l'État souverain soit en condition de garantir que la justice rendue en son nom et par son autorité sera bonne, c'est-à-dire conforme au droit, prompte, régulière et égale pour tous.

De même le principe de l'égalité devant l'impôt semble, en théorie, parfaitement équitable : c'est pourquoi les négociateurs de Lausanne ont voulu réserver à la Turquie la faculté de l'appliquer. En pratique, la question était de savoir si les « impôts, taxes et droits, » établis également sur les nationaux et sur les étrangers, seraient acquittés également par les uns et par les autres; ou si, au contraire, on verrait le fisc turc exiger des étrangers dont les avoirs, les activités et les entreprises s'étalent au grand jour, les sommes qu'il aurait vainement réclamées aux nationaux inactifs ou accoutumés par une longue tolérance à ne payer qu'une faible partie de ce qu'ils doivent. Les impôts étant, en Turquie comme partout ailleurs, proportionnés aux besoins du Trésor, la charge des uns ne retomberait-elle pas fatalement sur les autres, et la condition d'un étranger en territoire turc, au point de vue fiscal, n'allait-elle pas se révéler beaucoup moins avantageuse que celle d'un Turc en pays

(1) Dépêche de l'*Agence d'Anatolie*, Angora, 10 septembre 1923.

étranger ? C'en serait fait, dès lors, des beaux principes de l'égalité de droits et de la réciprocité.

J'ai pu observer, à Constantinople, la première application que le Gouvernement turc a faite du « *temettu* » (patente commerciale) aux établissements étrangers. J'ai constaté d'abord qu'elle était arbitraire, fantaisiste et souvent déraisonnable. Certaines institutions d'enseignement, où les élèves gratuits sont beaucoup plus nombreux que les élèves payants, se sont vu réclamer par le fisc, sous prétexte d'un rappel que le traité n'autorise point, des *sommes qui dépassaient le total de leur avoir*. J'admets volontiers que ces erreurs sont imputables au zèle excessif qu'ont voulu montrer les fonctionnaires de l'ancienne capitale, et que le Gouvernement d'Angora veillera à ce qu'elles ne soient point renouvelées. J'ai constaté d'autre part l'existence, à Péra, d'une agence clandestine, qui proposait aux nouveaux contribuables de faire réduire, dans une proportion considérable, le chiffre des impôts réclamés, et qui presque toujours y parvenait. Inutile d'ajouter qu'une forte partie du bénéfice ainsi obtenu demeurait acquis à l'agence, en récompense de ses services.

Autant m'avaient paru mal fondées les protestations et les doléances de ces commerçants étrangers, qui se déclaraient lésés parce qu'un privilège, dont ils avaient joui longtemps, leur était enlevé, autant j'ai trouvé légitimes les réclamations et les réserves suscitées par des taxations exorbitantes, illégales, qui n'avaient d'autre base et d'autre mesure que le bon plaisir de quelques fonctionnaires mal contrôlés. En soumettant les étrangers à l'impôt, le Gouvernement turc a créé une classe de contribuables moins ignorante et moins patiente que celle de ces pauvres paysans anatoliens, qui, depuis des siècles, se résignent à payer trois fois aux intermédiaires ce qu'ils devraient payer une fois à l'État. Mais quel fut le résultat de ce triste régime ? Le paysan turc produisait tout juste de quoi suffire aux exigences de l'agent fiscal et à ses propres besoins : « Si je récolte davantage, se disait-il, on me prendra davantage ; alors, à quoi bon ? » On ne voit pas bien les grandes sociétés étrangères, ni même les individus, commerçants ou industriels étrangers, accepter aussi aisément une telle limitation de leur production et de leurs bénéfices. La Turquie elle-même a tout intérêt à adopter pour son usage la grande

règle fiscale : que l'impôt commence à être mauvais, au point précis où il devient une entrave au développement de la production. Le Gouvernement turc ne tardera pas à s'en apercevoir, et s'il avait le bon sens, après s'être inspiré de ce principe pour régler la taxation des étrangers, d'en faire l'application à ses nationaux, on pourrait envisager avec plus de confiance l'avenir économique de la nouvelle Turquie.

LES CONCOURS TECHNIQUES

La défiance à l'égard des nations ex-ennemies, qui sont en même temps celles qui possédaient avant la guerre en territoire turc les plus grands intérêts et les entreprises les plus considérables, devait assez naturellement inspirer aux dirigeants d'Angora la pensée de recourir, après la paix, à l'aide technique des puissances qui étaient demeurées en dehors du conflit, ou qui du moins n'avaient pas fait acte d'hostilité contre la Turquie. Parmi ces puissances neutres, aucune ne semblait mieux en mesure de venir en aide à la Turquie, que les États-Unis d'Amérique; les Américains étaient, de tous les étrangers, ceux qui inspiraient aux Turcs le plus de confiance. L'Europe avait bien tenté d'associer l'Amérique au partage de l'Empire ottoman, en lui offrant le mandat sur l'Arménie : les Américains avaient eu la sagesse de refuser. Depuis lors, forts de leur éloignement géographique, de leur désintéressement politique et de leurs énormes moyens financiers, ils poursuivaient avec méthode et sans fracas, à Constantinople et à Angora, l'entreprise étudiée de longue main par leurs missionnaires et par leurs agents commerciaux. L'accord signé par MM. Kennedy et Chester avec le ministre Fevzi Bey, ratifié le 11 janvier 1923 par le Conseil des commissaires, et publié plus ou moins exactement dans toute la presse européenne sous le nom de « convention Chester, » n'est qu'un épisode de la gigantesque action que nous verrons bientôt les Américains développer en Turquie.

Pour les Turcs de Stamboul et pour les hommes d'affaires de Galata, M. Chester est une vieille connaissance : en 1908, il présentait au gouvernement de Constantinople le projet qu'il devait faire admettre quinze ans plus tard par celui d'Angora; et déjà alors, il prétendait avoir derrière lui un groupe finan-

cier important, dont la banque Morgan aurait fait partie. Lorsqu'on m'eut communiqué à Constantinople le texte authentique de la convention Chester, je me demandai si les hommes qui l'avaient signée étaient des mystificateurs ou des fous. L'accord attribuait à l'*Ottoman-American Development Company*, pour une période de 99 ans, la concession d'un certain nombre de ports, de chemins de fer et de mines en Turquie d'Asie. Les ports étaient à creuser, les chemins de fer à construire, les mines à découvrir et à mettre en état d'exploitation.

Les voies ferrées étaient, avec quelques lignes en plus, celles que les accords de 1914 avaient réservées à l'entreprise française. Aux termes du contrat de 1914, un groupe français devait construire ces chemins de fer aux frais de l'État ottoman, s'engageant seulement à trouver sur la place de Paris les fonds nécessaires. L'exploitation était concédée à la Société française pour trente-cinq ans, et les bénéfices partagés par moitié entre l'État et la Société, après amortissement des frais de construction. L'accord de janvier 1923 fixe à quatre-vingt-dix-neuf ans la durée de l'exploitation concédée, et attribue pendant cette période 70 pour 100 du bénéfice à Chester, 30 pour 100 à l'État turc. Les lignes réservées naguère à la France et comprises ensuite dans le lot américain traversent des régions relativement riches et peuplées; elles peuvent être productives. Mais quels bénéfices Chester pouvait-il attendre des lignes qu'il s'engageait à construire à travers des régions stériles et vides d'habitants, comme les vilayets orientaux? Les frais de construction prévus étaient énormes; on parlait d'un milliard de livres turques : cette mise de fonds supposait un service d'intérêts que l'exploitation des chemins de fer ne pouvait certainement pas couvrir. Il est vrai que Chester obtenait en même temps, et pour une période de même durée, le droit de rechercher et d'exploiter les mines qui pourraient être découvertes dans une zone de vingt kilomètres à droite et à gauche des voies ferrées en construction. Mais recherche et exploitation exigeaient de nouvelles avances, dont on ne savait pas non plus comment elles seraient couvertes. Bref, l'opération prévue paraissait, au point de vue commercial, tout à fait inexécutable. Chester ne risquait guère que le paiement d'un dédit relativement peu important. Le Gouvernement d'Angora se mettait en

fâcheuse posture vis à vis de la France, à qui il retirait arbitrairement, pour l'attribuer à d'autres, une concession dont nous avions déjà fourni, au moins partiellement, la contrepartie : l'emprunt de 1914. Quelle sorte d'avantage les Turcs avaient-ils bien pu rechercher, en signant cet accord avec les Américains ?

C'est ce que je demandai à Mouktar Bey, peu de jours avant de quitter Angora. Mouktar Bey, qui fut depuis ministre des Travaux publics, n'était alors que député (1); mais sa compétence technique, sa participation aux accords de 1914, enfin son rôle dans des pourparlers plus récents faisaient de lui l'homme le plus qualifié pour me répondre.

— La convention Çhester? me dit en souriant Mouktar Bey. Nous commençons à n'y plus croire beaucoup. L'échéance approche; et, si ces messieurs nous donnent quelquefois de leurs nouvelles, ces nouvelles mêmes ne sont pas très rassurantes. A vrai dire, nous n'avons jamais eu en MM. Chester et Kennedy qu'une confiance limitée. Mais personne ne venait à nous, l'Europe semblait nous mettre en quarantaine. Le jour où les Américains nous ont proposé une affaire, — affaire gigantesque, il est vrai, et hasardeuse, j'en conviens, — nous avons marché avec les Américains. L'émotion suscitée en Europe par la convention Chester prouve que nous n'avons pas trop mal joué.

— Mais si Chester, comme vous semblez le prévoir, se laisse déclarer forclos?

— Alors, il paiera le dédit stipulé, et nous aviserons. Une au moins des lignes concédées aux Américains présente pour nous un caractère d'urgence : c'est la ligne Samsoun-Sivas. Nous en avons besoin, nous l'aurons, dussions-nous la construire nous-mêmes. Vous savez d'ailleurs que l'étude en est achevée et le tracé défini. (C'est la ligne qu'un groupe français devait construire et exploiter.) La voie ferrée Adabazar-Hadji-Baïram est trop facile et trop intéressante pour qu'on ne nous en demande pas bientôt la concession. Quant à la ligne Trébizonde-Nord de la Perse, si les deux cents premiers kilomètres présentent des difficultés, le reste du parcours peut être établi dans des conditions peu coûteuses. Cette voie, plus courte que celle de Batoum, plus économique aussi, puisqu'elle n'aura pas

(1) Démissionnaire, il a été remplacé, le 20 janvier 1924, par Suleïmann Sirri Bey.

de barrière douanière à traverser, sera certainement adoptée de préférence par les Persans, pour leurs transports commerciaux. Cela vous indique assez l'avenir du chemin de fer, et celui du port de Trébizonde, auquel il doit aboutir.

« Le port de Trébizonde et celui de Samsoun, compris dans l'accord Chester, avaient été donnés antérieurement à la *Banque nationale de Turquie*. Ce qui prouve, entre parenthèses, que le port de Samsoun n'était pas compris, comme on l'a prétendu, dans la convention franco-turque de 1914. Nous paierons donc le dédit prévu, plus le remboursement des frais d'études, et Chester construira les deux ports.

— Mais, que ce soit Chester ou quelque autre, observai-je, vous semblez admettre la nécessité de faire appel aux concours techniques étrangers, et par conséquent l'incapacité des Turcs à créer, par leurs moyens, l'outillage économique dont ils ont besoin?

— Il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître l'une et l'autre, répondit Mouktar Bey. Pour équiper la Turquie, nous avons besoin du concours technique des étrangers, comme nous avons besoin de leurs capitaux. A ce point de vue, rien de changé. Mais, tout en confiant aux étrangers l'exécution des travaux qui nous sont utiles, nous entendons désormais nous en réserver la direction. Pour parler plus clairement, nous voulons rester maîtres chez nous, maîtres du sol, des voies ferrées, des routes et des ports. L'idéal auquel nous tendons, c'est l'exploitation par l'État des grands services publics, comme des richesses nationales de notre territoire.

« Prenons un exemple : l'irrigation de la plaine d'Adana. Il s'agit de régulariser par des barrages le cours des trois fleuves qui arrosent cette plaine, d'irriguer et de fertiliser la contrée avec le trop-plein des eaux et, subsidiairement, de rendre navigable le cours inférieur du vieux Cydnus, M. Helfferich, qui avait étudié le projet pour la *Deutsche Bank*, nous proposait les conditions suivantes. La Banque allemande exécutait les travaux et obtenait le droit d'exploiter pendant dix ans. Elle s'engageait à former, au cours de cette période, un corps de techniciens et d'employés turcs, qu'elle substituerait progressivement à ses propres employés et techniciens. Au bout de dix années, l'exploitation totale passait à l'État turc. Le capital engagé était garanti, en premier lieu, par la différence entre le revenu actuel de la

plaine d'Adana et le revenu après l'irrigation; en seconde ligne, par tous les autres revenus de l'État. Mais M. Helfferich estimait que la première garantie suffirait largement à couvrir les avances de capitaux faites par la Banque.

« C'est sur des bases analogues que nous voudrions aujourd'hui négocier avec les techniciens et les capitalistes étrangers. Évidemment, la formule souffre des variantes. Quand il s'agit du sol même de la Turquie, d'exploitations agricoles, de forêts ou de mines, nous estimons que l'État ne peut se dessaisir et qu'il doit en venir, dans le plus bref délai possible, à exploiter directement. Pour le reste, routes, voies ferrées, ports, etc., notre indigence nous contraint d'avoir recours au capital étranger, et par conséquent au régime des concessions. Ces concessions auront une durée plus ou moins longue, de 45 à 99 ans, suivant l'importance et la valeur des travaux à exécuter. De même, l'aide technique étrangère nous est indispensable, non seulement pour les entreprises concédées, — dans ce cas, les sociétés fourniront leurs propres techniciens, — mais aussi pour les travaux exécutés ou les exploitations mises en régie, parce que les éléments que le pays peut fournir sont et seront quelque temps encore tout à fait insuffisants. »

On peut se demander si les formules de collaboration recommandées par Mouktar Bey seront adoptées volontiers par l'entreprise étrangère. Demain, comme hier, celle-ci ne viendra en Turquie que pour s'enrichir; et les marchés qui la sollicitent sont plus nombreux aujourd'hui qu'ils n'étaient hier. Il faut pourvoir à l'outillage de pays neufs comme la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, de pays transformés, comme l'Autriche, la Yougoslavie et la Roumanie ; et quelques-uns de ces pays présentent des chances de développement, offrent des espoirs de bénéfices à brève échéance que la Turquie ne peut offrir. Lorsque le Gouvernement turc fait appel tout ensemble à la technique et au capital étrangers, en imposant aux entrepreneurs et aux financiers des conditions de contrôle et de dépendance qu'il prétend nécessaires à la garantie de ses droits, il exige vraiment beaucoup, pour donner fort peu. Quand j'étais à Angora, quelques ministres s'étonnaient que l'exploitation agricole en Turquie, susceptible en effet d'un développement rapide et avantageux, n'eût pas encore tenté les capitalistes et les techniciens étrangers. Ils n'oubliaient qu'une chose : la

forme imposée par le Commissariat de l'Économie aux sociétés qui voudront exercer leur activité en Turquie sur le terrain de l'agriculture : 51 pour 100 des actions doivent être aux mains de sujets turcs. Admettons que, pour une large part, ces actions-là soient fictives : la majorité dans le conseil, et, par conséquent, la direction de l'affaire n'en seraient pas moins assurées à l'élément turc. Quelle société voudra courir les risques qu'implique cette condition ?

Ce qui pourrait arriver de pire à la Turquie, c'est qu'en s'attachant à la fois à réduire le bénéfice des entreprises étrangères et à se réserver tous les privilèges du contrôle et de la direction, elle ne décourage les initiatives purement industrielles et financières, et ne laisse le champ libre à des combinaisons, dont l'apparence économique recouvre mal l'intention politique profonde. Lorsque les Anglais proposent au Gouvernement turc d'assumer l'exploitation du chemin de fer d'Anatolie, en prenant à leur compte des travaux de réfection très considérables, il est évident que le bénéfice qu'ils recherchent n'est pas d'ordre financier. On semble d'ailleurs l'avoir compris à Angora, et quelques hauts fonctionnaires turcs ont été justement frappés de l'analogie que présente l'actuelle politique anglaise des chemins de fer en Turquie d'Asie avec la politique allemande d'avant-guerre. Pour vouloir agir en maître vis à vis des étrangers, et leur imposer sa volonté ou ses caprices, l'État turc pourrait bien se voir réduit à hypothéquer dangereusement la réalité même de cette souveraineté et de cette indépendance, dont les marques extérieures lui semblent si précieuses.

La politique que l'Angleterre a brusquement inaugurée en Turquie, après l'échec de l'entreprise hellénique, a suscité quelque étonnement dans les milieux européens ; elle a fait naître en Amérique une vive inquiétude. L'attitude prise, vers la mi-juillet, par l'observateur américain à la Conférence de Lausanne, en a témoigné d'une manière assez curieuse. Comme la délégation turque était sur le point d'accepter une formule qui réservait à quelques Sociétés françaises et anglaises (*Régie générale des Chemins de fer*, *Armstrong* et *Wickers*, *Turkish Petroleum*) un droit de préférence pendant dix ans, M. Grew, qui n'avait joué jusqu'alors qu'un rôle très effacé, démontra à Ismet Pacha que ladite formule était incompatible avec les

droits souverains de la Turquie, et laissa entendre à la Conférence que la solution proposée ne serait point agréée par le Gouvernement des États-Unis.

Peu de temps après, les Anglais se chargeaient à leur tour de faire comprendre aux Turcs que le fameux « désintéressement politique » des Américains pourrait bien n'être plus qu'un mot, le jour où la Turquie serait livrée aux banques et aux grandes entreprises américaines. C'est alors aussi, qu'à Lausanne et à Constantinople, des agents anglais semi-officiels laissèrent entrevoir aux Turcs des perspectives d'emprunt et de collaboration financière, tandis qu'à Londres une certaine presse insistait sur le péril russe, contre lequel l'Angleterre était seule en mesure d'offrir à la Turquie une garantie efficace.

Certes, les Américains ne prétendent pas faire des provinces turques de l'Asie « une chasse gardée ; » mais ils exigent que, là comme ailleurs, les Européens respectent le principe de la « porte ouverte ; » ils s'inscrivent en faux contre les privilèges, les options et les droits de préférence. Prêts à affronter, dans le Proche-Orient, la concurrence européenne, ils exigent que la lutte s'engage à armes égales. Pour le moment, ils ne vont pas plus loin, ils voient venir. Le prestige du dollar, qui revêt, dans quelques milieux anatoliens, une forme naïve et passionnée, assurerait aisément aux Américains une situation de faveur, dont Chester abusa, mais que ses compatriotes négligent provisoirement d'exploiter. Tant que les Anglais n'auront pas réglé avec les Turcs la grosse question de Mossoul, l'Amérique se bornera sans doute au rôle d'observateur. Mais, pour devenir acteur, sur un théâtre qu'il a étudié longuement et qu'il connaît bien, l'observateur américain n'attend que l'occasion avantageuse et le moment opportun.

LA COLLABORATION FINANCIÈRE

Les Turcs manquent d'argent, autant qu'ils manquent d'hommes. Pour relever un pays que la guerre a dévasté et que l'incurie des Gouvernements avait livré au désordre et à l'abandon, ils ont un égal besoin de la technique étrangère et des capitaux étrangers. Il est vrai que, le 25 septembre dernier, Hassan Fehmi Bey, alors commissaire aux Finances (1),

(1) Il a été remplacé depuis par Abdul Halic Bey.

après avoir exposé devant l'Assemblée les conditions générales du budget, déclarait que la Turquie, pouvant se suffire à elle-même, n'avait aucun besoin de recourir à l'emprunt.

Déclaration toute politique, on pourrait dire même électorale. Le Gouvernement d'Angora a si complètement identifié le système des emprunts avec la politique de l'*Union et Progrès*, que, tout au moins devant l'opinion, il se croit obligé de les confondre dans le même anathème. A l'Assemblée, j'ai entendu qualifier les faiseurs d'emprunts de « vendus » et de « traîtres à la patrie. » Il est pourtant difficile de méconnaître les avantages que le système des emprunts a procurés à la Turquie. Grâce à l'Administration de la Dette et à la confiance dont cette institution jouissait dans le monde entier, l'État ottoman, avant la guerre, trouvait de l'argent aux mêmes conditions que les grands États européens. Entre 1908 et 1914, la Turquie a emprunté 42 millions de livres turques : le service des intérêts et de l'amortissement représentait deux millions et demi par an ; durant la même période, malgré l'amputation de territoire qui résulta des guerres balkaniques, les revenus publics passèrent de 26 à 30 millions de livres. Le système des emprunts n'est donc pas mauvais en soi, tout dépend de l'usage qu'on en fait. Aussi bien, en déclarant qu'il ne songeait point à emprunter, Hassan Fehmi Bey faisait-il peut-être tout simplement de nécessité vertu : car, à l'époque où il parlait ainsi, il ne semblait pas que les capitaux étrangers s'offrissent en grand nombre.

Ce médiocre empressement s'explique par bien des raisons, dont la moins grave n'est pas l'étrange attitude prise par le Gouvernement national à l'égard de la Dette publique et des créanciers de la Turquie. Si l'on se reporte à l'exposé financier du 25 septembre 1923, on constate qu'aucune mention n'y est faite des dépenses qui incombent à la Turquie du fait de ses emprunts extérieurs. La Conférence de Lausanne s'est close, il est vrai, sans avoir rien décidé touchant le mode de paiement des coupons : Turcs et Alliés sont restés sur leurs positions. Mais de ce que le mode de paiement n'a pas été fixé, il ne s'ensuit pas qu'on ne doive rien payer du tout. Il eût donc été plus conforme aux bonnes règles d'inscrire au budget, sous un chiffre approximatif, les sommes correspondant à cette dépense inévitable.

D'autre part, tant que la question des coupons n'est pas résolue, le Gouvernement turc prétend retenir et gérer à son profit les gages dont le décret de Mouharrem attribue la possession aux porteurs, et que la Dette publique administrait jusqu'alors en leur nom. On aurait pu comprendre, à la rigueur, que le paiement des coupons demeurât suspendu jusqu'à ce que fussent réglées d'un commun accord la quotité et les modalités du paiement. Mais on comprend moins bien qu'en attendant, l'Administration de la Dette publique soit frustrée de la plus grande partie des revenus qui lui appartiennent et qui doivent lui permettre, le jour venu, de payer aux porteurs ce qui leur est dû. Si l'on ajoute que les recettes perçues pour le compte du Trésor par les fonctionnaires anatoliens sont inférieures à celles que réalisaient les agents de la Dette, et que pour la première fois, en août 1923, le budget de cette administration s'est soldé par un déficit, on s'expliquera sans peine la situation critique où l'on voit présentement le crédit de la Turquie.

Cette situation ne résulte point, en effet, du mauvais état des finances publiques turques, par rapport à celles des autres puissances qui ont pris part au conflit mondial. La répartition de l'ancienne dette extérieure entre la Turquie et les États successeurs a considérablement allégé la charge qui pesait sur l'État turc : la part qui lui incombe ne dépasse pas aujourd'hui cent millions L. T. (1). L'intérêt de cette dette, s'il était payé en or, représenterait annuellement cinq millions L. T. or, soit environ 35 millions L. T. papier. Les ressources annuelles du budget sont évaluées par les bureaux d'Angora à 120 millions de livres. Ce chiffre paraîtra moins invraisemblable, si l'on songe aux nouveaux bénéfices que procurent au fisc la taxation des étrangers, le relèvement des droits de douane, et l'augmentation de quelques impôts accessoires. Mais en admettant même qu'il doive être réduit, et en évaluant à 90 millions de livres le revenu de l'État turc, le service de sa dette extérieure en absorberait moins de la moitié : 40 pour 100. La France, pour payer l'intérêt de sa dette, s'impose un sacrifice beaucoup plus lourd. En tenant compte du service des emprunts intérieurs, qui ne monte guère, et de celui des pensions, qui est plus important, on arriverait à peine à 60 pour 100. Et cette propor-

(1) La livre turque (100 piastres) vaut 22 fr. 70 au pair théorique.

tion implique le paiement intégral en or des coupons de la dette extérieure !

La circulation fiduciaire ne dépasse point 150 millions de livres, dont il faut déduire 20 millions de billets détruits ou disparus au cours de la guerre : soit 130 millions L. T., ce qui ne fait guère plus de 17 livres par habitant. Ce chiffre, qui serait dérisoire dans un pays de grande production, est encore très modeste pour un pays comme la Turquie. Non seulement le Gouvernement d'Angora ne songe pas à augmenter la circulation du papier, mais il s'est engagé à la réduire.

Le ministère des Finances exerce un contrôle très sévère sur les états préventifs de dépenses présentés par les divers commissariats. Pour l'exercice 1922-23, qui présentait encore les caractères d'un budget de guerre, 118 millions L.T. furent inscrits aux dépenses, sur une demande de 190 millions. Le ministère de la Guerre, qui, à lui seul, avait demandé 90 millions, n'en obtint que 50. Le budget de 1923-24 accuse un déficit peu important, que Hassan Fehmi Bey s'est d'ailleurs empressé de combler, sur le papier, par quelques excédents de recettes. Somme toute, les conditions budgétaires de l'État turc apparaissent comme à peu près normales.

Mais le budget ne tient compte que des dépenses ordinaires, et encore en exclut-il, comme on l'a vu, le service de la dette extérieure. La reconstruction, l'outillage économique, la repopulation (établissement des 450 000 musulmans rendus à la Turquie) ne sont point envisagés dans l'évaluation des dépenses ; ou, si elles le sont, c'est dans une très faible mesure. Pour l'échange des populations, on a inscrit au budget 2 millions L.T., alors qu'il en faudrait dépenser 20. Le plan de reconstruction que les journaux turcs ont publié à la fin de décembre mentionne un crédit de 8 millions L.T. affecté aux réparations et aux travaux d'Angora : cette somme résulterait, — en partie, j'imagine, — des réductions opérées sur les dépenses des bureaux ministériels, des tribunaux et des cours d'appel. Ce n'est pas avec 8 millions de livres que le Gouvernement turc peut faire face aux frais de reconstruction, dans un pays dont les deux tiers sont en ruines.

Tous les hommes compétents et désintéressés que j'ai consultés, à Constantinople et à Angora, m'ont fait à peu près la même réponse : « Ou nous aurons recours aux emprunts, et

nous pourrons relever, organiser, équiper notre pays de manière à en exploiter régulièrement les immenses richesses; ou nous n'emprunterons pas, et alors nous végéterons, sans espoir de parvenir jamais à ce progrès économique, social et politique auquel doit tendre une nation qui ne veut pas mourir. » Le Gouvernement turc peut choisir entre ces deux voies, mais il n'échappera point à la rigueur du dilemme. S'il est sage, il aura du moins le souci de laisser les deux voies ouvertes. Celle de l'emprunt lui deviendrait bientôt inaccessible, s'il s'attardait à la politique financière que l'ancien ministre préconise avec ardeur, sans oser trop la définir, politique financière où la finance pure n'a vraiment pas grand chose à voir.

Si le Gouvernement d'Angora veut relever son crédit à l'étranger, il devrait avoir pour premier soin, non pas d'annoncer périodiquement on ne sait quelles réformes dans l'Administration de la Dette publique, réformes qu'il n'est d'ailleurs pas maître d'accomplir, mais tout simplement de rendre à ses créanciers, ou à leurs représentants, les gages qui leur appartiennent. Ce n'est pas en lançant aux quatre coins du monde quelques phrases orgueilleuses et quelques chiffres incertains, que les dirigeants de la nouvelle Turquie inspireront confiance aux nations étrangères, mais bien plutôt en leur donnant l'impression qu'ils sont décidés à payer ce qu'ils doivent. Les créanciers de l'État turc ont depuis longtemps fait savoir qu'ils étaient disposés à prendre en considération les difficultés momentanées que traverse actuellement le pays. La restitution des gages et le retour à la Dette publique ottomane de toutes les administrations qui ressortissent à ses services sont les conditions nécessaires et préalables d'un arrangement satisfaisant. Le jour où le Gouvernement turc se sera mis d'accord avec les porteurs et aura manifesté sa volonté formelle de remplir les engagements contractés envers eux, non seulement on verra monter rapidement la monnaie et les valeurs turques, mais il deviendra possible à la Turquie de trouver du crédit à l'étranger sans hypothéquer lourdement son indépendance financière ou même politique, et d'envisager avec confiance la restauration de son territoire et le développement de sa puissance économique.

Le ministère et la commission parlementaire des finances se sont déjà préoccupés de doter la Turquie nouvelle d'un orga-

nisme, dont la fonction essentielle serait de distribuer le crédit et d'en régulariser les conditions. Ce rôle était dévolu, dans l'ancien Empire, à la Banque impériale ottomane. Si elle a à peu près cessé de le remplir, c'est que, d'une part les circonstances, de l'autre les dispositions prises par le Gouvernement d'Angora le lui rendaient fort difficile. Le cours forcé du billet a effectivement annulé son privilège de banque d'émission. L'avance régulière de fonds que la Banque faisait annuellement à l'État (1 500 000 L.T.) a été suspendue. A l'heure qu'il est, la Banque ottomane n'est plus guère qu'une banque privée, à laquelle l'État turc a recours, soit pour déposer les fonds publics, soit pour effectuer les opérations et les mouvements entre l'administration centrale et les provinces. Le privilège de la Banque vient à échéance au mois d'août 1925, et le Gouvernement turc a faculté de dénoncer la convention qui le lie à la Banque, un an avant le terme, c'est-à-dire au mois d'août prochain. Il a déjà fait savoir qu'il n'était point disposé à consentir un renouvellement pur et simple de l'ancien privilège, mais que, en revanche, il était prêt à examiner tout projet tendant à transformer la Banque ottomane en banque d'État.

J'ai demandé à un haut fonctionnaire du commissariat des Finances de me faire mieux comprendre l'intention de son gouvernement. « Nous voulons, m'a-t-il déclaré, une banque qui s'occupe, non pas de politique, mais de finance; qui consacre entièrement ses ressources et son activité au développement économique de la Turquie; qui, enfin, joue dans notre pays le rôle que jouent, dans les leurs, la Banque de France et la Banque d'Angleterre. »

Sans soulever l'épineuse question de la nouvelle monnaie qu'une banque de ce genre devrait émettre en Turquie, je fis observer à mon interlocuteur que la Banque ottomane était, en somme, une société par actions, dont les principaux actionnaires étaient des Français et des Anglais; et que, même transformée, elle pourrait difficilement faire abstraction des intérêts de ses actionnaires.

— Sans doute, répondit-il. Il faudra donc trouver une formule qui concilie ces intérêts avec les nôtres. Dans tous les cas, nous préférons nous entendre avec la Banque ottomane, que nous connaissons et qui a l'habitude de travailler avec nous, plutôt que d'entamer des pourparlers avec quelque nouveau

groupe. Ce que nous souhaitons, c'est que la Banque ottomane assume les fonctions d'une *Banque des banques*, de telle sorte qu'entre elle et les autres instituts de crédit opérant en Turquie, les rapports ne soient pas de concurrence ou de rivalité, mais de subordination. Par exemple, nous lui demanderions de patronner notre Banque agricole, comme aussi de réduire ou de régulariser, par sa propre action, celle des trop nombreuses banques privées qui opèrent librement chez nous et tirent de l'usure presque tous leurs bénéfices. Elle deviendrait ainsi, non seulement le rouage essentiel de notre organisation financière, mais aussi l'élément régulateur de notre vie économique.

Si j'en juge par ces éclaircissements, le projet du Gouvernement d'Angora est encore trop vague, pour qu'on puisse en apprécier la valeur pratique et les chances de succès. Ce que j'ai surtout retenu, c'est le sentiment très net qu'ont les dirigeants turcs de la gêne qui résulte pour leur pays d'un crédit peu abondant et mal distribué. Les opérations les plus simples s'accrochent, en Turquie, à des difficultés incroyables. Les services rendus aux paysans par la *Banque agricole* sont appréciables, mais insuffisants. Créée par le Gouvernement de Constantinople, au moyen de centimes additionnels ajoutés à la dîme et à quelques autres impôts, la Banque agricole possédait, en 1912, un capital de 15 millions de livres; elle ne dispose guère aujourd'hui que de dix millions. Elle est administrée par une Assemblée générale et régie par des fonctionnaires de l'État, sous le contrôle du ministère de l'Économie nationale. Les prêts qu'elle consent aux paysans, sur hypothèque, sont d'importance limitée; l'intérêt est fixé à 9 pour 100, taux qui paraît très raisonnable dans un pays où les banques privées, en ajoutant à l'intérêt légal une commission de 2 pour 100 par mois, prennent à leurs clients 20 et même 25 pour 100.

Que la nouvelle Turquie ait besoin, pour régler et pour développer sa vie économique, d'un institut de crédit bien organisé, cela est trop évident. Pour se faire une idée des avantages qu'elle en pourrait attendre, il n'est que de se rappeler ceux que la Banque ottomane a procurés à l'ancien Empire. La transformation de la Banque ottomane en banque d'État n'est pas un problème insoluble. Mais on s'étonnerait que la solu-

tion n'en fût pas liée à celle de quelques autres questions, dont les capitalistes étrangers, créanciers de la Turquie, ou contrôlant sur son territoire de grandes entreprises, ne sauraient en aucune façon se désintéresser.

L'AIDE INTELLECTUELLE

Parmi les puissances qui, jusqu'à présent, ont procuré à la Turquie les concours techniques et financiers dont elle avait besoin, la France tient le premier rang. Les intérêts français, prépondérants dans l'Administration de la Dette publique et dans la Banque ottomane, sont encore engagés dans un grand nombre d'entreprises commerciales, industrielles et agricoles : Régie des tabacs, Régie générale des chemins de fer, routes, ports, phares, tramways, éclairage et distribution d'eau dans les grandes villes, exploitation de vastes domaines en Anatolie et en Cilicie, etc., etc... Au mois de juillet 1919, les capitaux français investis en Turquie, soit sous forme de participation aux emprunts d'État, soit dans des sociétés privées, représentaient un total d'environ 3 milliards et demi de francs, et une proportion de plus de 60 pour 100 relativement à l'ensemble des capitaux venus du dehors. Dans ces derniers temps, bien que l'attitude incertaine du Gouvernement turc ait beaucoup ralenti les offres de l'entreprise et du capital étrangers, c'est encore de France que m'ont paru venir les demandes de concession les plus nombreuses et les plus importantes. Je citerai, entre autres, celles qui concernent l'organisation de la T. S. F. et des services de transport aériens, la création d'une flotte marchande, l'exploitation de la plaine irriguée de Konia, les fermes de Tchoukour-Ova, le port de Mersine, les tramways de la côte d'Asie.

Un mouvement séculaire, comme celui qui nous entraîne vers le proche Orient, ne s'arrête pas en un jour. Pour l'interrompre, il ne faudrait rien de moins qu'une hostilité turque si évidente, une mauvaise volonté si irréductible, que nos entrepreneurs, nos commerçants et nos banquiers fussent contraints de reconnaître l'inutilité, ou même le danger de tout effort ultérieur. L'événement serait regrettable pour nous, il serait fatal pour les Turcs, qui perdraient un concours sans lequel ils ne peuvent pas vivre. L'abolition des capitulations a rendu

plus difficiles l'existence et l'activité des étrangers en Turquie ; les privilèges supprimés par le traité de Lausanne n'ont pas été compensés par des garanties suffisantes, et les Turcs, au moins dans les premiers temps, seront tentés d'abuser d'une indépendance dont ils étaient privés depuis des siècles. Un Français qui les connaît bien, et qui les estime, me disait : « Pourquoi nous étonner d'une réaction inévitable ? Après avoir été longtemps traités en inférieurs par les étrangers, les Turcs, tout d'un coup, deviennent officiellement leurs égaux. D'une part, ils sont enclins à se venger des longues humiliations subies, de l'autre, ce brevet d'égalité leur monte à la tête et ils l'appliquent naïvement à tous les objets. Je suis votre égal, donc je suis aussi bon mécanicien, aussi bon chimiste que vous. Plus de techniciens étrangers, prenez du personnel turc. — Mais je n'en trouve pas. — C'est donc que vous cherchez mal ! »

Cet état d'esprit est gênant, mais à tout prendre moins dangereux qu'une hostilité déclarée ; et peut-être ne survivra-t-il pas à certaines expériences. C'est pourquoi l'inquiétude et le découragement de quelques Français de Constantinople m'ont paru exagérés. L'adaptation aux conditions nouvelles exigera de nos nationaux, comme de tous les étrangers, du savoir-faire et de la constance, de la souplesse et de l'énergie, toutes qualités dont ils ont donné des preuves sous l'ancien régime et qui assureront encore leur succès. Je n'ai trouvé aucun pessimisme chez nos hommes d'affaires, chez les délégués des sociétés françaises qui, presque tous, avaient réglé avec le Gouvernement turc, à leur relative satisfaction, le réajustement de leurs contrats. Et je n'oublierai pas l'impression de réconfort, presque de fierté que j'ai ressentie, en rencontrant à Angora un Français de plus de soixante ans, vif, alerte, plein d'entrain et de bonne humeur, qui négociait tranquillement, pour une grosse maison de Lyon, une importante fourniture de machines agricoles.

Si les difficultés résultant du nouveau régime pèsent également sur nous et sur les autres étrangers, nous avons du moins sur eux un énorme avantage : c'est que notre langue est la seule qui soit parlée et comprise par les classes supérieures et moyennes de la population turque. Que ce soit à Constantinople ou à Angora, sur une route d'Anatolie ou dans un bureau de ministère, la seule langue étrangère avec laquelle on ait

chance de se faire comprendre, c'est le français. Les deux tiers des députés à l'Assemblée nationale s'expriment en français avec aisance, et souvent avec précision ; quelques-uns d'entre eux, comme Hamdoullah Soubi Bey et Yahah Kemal, sont aussi éloquents dans notre langue que dans la leur. Il n'est pas un ministère à Angora, où je n'aie rencontré quelqu'un avec qui j'aie pu m'entretenir en français : ce n'était pas toujours le ministre.

« Nous sommes doublement vos élèves, me disait Ishan Bey, directeur de l'École normale de Stamboul : c'est en étudiant votre langue que nous apprenons l'ordre, la clarté, la méthode, les meilleures formes de pensée et de raisonnement ; et c'est à travers la langue française que nous atteignons les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, chez tous les peuples et dans tous les temps. » Il ajoutait que le dessein de rendre les antiquités grecque et latine familières à la jeunesse turque ne pourrait être réalisé, d'ici longtemps, que grâce aux traductions et aux manuels français. Le ministre de l'Instruction publique, Séfa Bey, m'a tenu un langage fort analogue; d'autres encore qui, grâce à leur connaissance du français, avaient pu s'instruire ou se perfectionner dans les disciplines de leur choix : histoire, sociologie, philosophie, sciences.

On sait à quels magnifiques efforts, à quels dévouements parfois héroïques, à quels longs et patients sacrifices est dû ce prodigieux résultat, que toute l'élite, et même presque toute la classe moyenne d'un peuple qui n'a rien de commun avec nous, ni la race, ni la religion, ni les frontières, pensent, s'instruisent, s'expriment selon notre esprit et nos méthodes, par notre langage et par nos livres. Ce résultat, si laborieusement acquis, sera-t-il maintenu, le français sera-t-il pour les nouvelles générations turques, ce qu'il a été pour les anciennes, ce qu'il est encore pour celles d'aujourd'hui ? Il en est, ce me semble, de l'aide intellectuelle que nous avons accordée et que nous continuons d'offrir à la Turquie, comme des concours industriel et financier : il ne dépend pas seulement de nous que l'avenir réponde au passé. Si, par un nationalisme excessif et déraisonnable, par une défiance injurieuse et injustifiée, le Gouvernement turc nous obligeait à fermer nos écoles, nous en éprouverions un grand regret, mais le grand dommage serait pour la Turquie.

Les impressions que j'ai recueillies à Angora ne sont pas de nature à confirmer sur ce point certaines prévisions trop pessimistes, dont je m'étais d'abord alarmé. Mais elles ne sont pas non plus faites pour nous rassurer complètement sur l'avenir de notre œuvre intellectuelle en Turquie. Telles qu'elles sont, je les résume. Ni la lettre du 20 octobre 1921, jointe à l'accord d'Angora, ni celle du 24 juillet 1923, annexée aux actes diplomatiques de Lausanne, ne constituent pour nos établissements scolaires et hospitaliers, une charte suffisamment claire et explicite. La rédaction de ces documents est trop vague et témoigne d'une connaissance trop superficielle de cet important sujet. Les Turcs sont les premiers à reconnaître l'opportunité de conversations ultérieures, qui permettront à des spécialistes d'échanger leurs vues et de fixer les points essentiels de l'accord à intervenir entre les gouvernements.

Comme je me suis permis de le dire à Son Excellence Séfa Bey, parmi les exigences formulées par le Gouvernement turc, il en est devant lesquelles nos maîtres s'inclineront volontiers, il en est d'autres qu'ils n'accepteront jamais, parce que, en les acceptant, ils compromettraient l'œuvre même qu'ils ont entreprise. Par exemple, on admettra que la langue turque, l'histoire et la géographie de la Turquie soient enseignées dans les écoles françaises par des professeurs turcs, dûment pourvus des diplômes qui leur confèrent le droit d'enseigner. Mais le directeur d'une école française, seul responsable vis à vis des familles qui lui ont confié leurs enfants, ne souffrira point que le Gouvernement lui impose tel ou tel professeur : c'est à lui de choisir, parmi les candidats diplômés, l'homme qui lui paraîtra réunir à la compétence technique nécessaire des qualités morales également indispensables.

Lorsque j'ai soumis cette objection au ministre de l'Instruction publique, il en a reconnu le bien-fondé et m'a donné l'assurance qu'il ne pouvait s'agir, en l'espèce, que de la mauvaise traduction ou de l'interprétation erronée d'une circulaire. Il m'a paru en effet que, surtout à Constantinople, certains fonctionnaires mettaient une sorte de point d'honneur à renchérir sur les exigences de leur Gouvernement. L'un d'eux est même allé plus loin, en faisant voter, le 9 juin dernier, par le Conseil général du vilayet de Constantinople, la suppression de l'enseignement du français dans les écoles de l'État. De nom-

breux pères de famille turcs protestèrent aussitôt contre cette décision ; plusieurs journaux de Stamboul firent écho à leurs plaintes. Le 1er juillet, un ordre formel du commissariat de l'Instruction rétablissait l'enseignement du français dans les écoles de l'ancienne capitale.

L'installation sommaire des bureaux, le manque d'archives, l'énorme tâche qui s'est imposée à l'administration centrale, et que celle-ci a dû entreprendre dans des circonstances difficiles, expliquent bien des malentendus, et peuvent excuser bien des erreurs. Les erreurs devront être réparées, les malentendus éclaircis : il y faudra, de part et d'autre, de la bonne volonté et de la bonne foi. Ce n'est pas en se lançant à la tête des notes, des contre-notes, des règlements et des circulaires qu'on parviendra à s'entendre, mais en arrêtant nettement et d'une manière définitive quelques principes essentiels, propres à assurer tout ensemble, au Gouvernement turc les garanties qu'il est en droit d'exiger, aux maîtres français l'autorité et la liberté d'action dont ils ont besoin pour mener à bien l'œuvre d'éducation intellectuelle et morale à laquelle ils vouent leurs efforts. Ai-je besoin d'ajouter que nos directeurs et nos professeurs, tant laïques que religieux, ne m'ont paru ni inquiets, ni découragés : ils demandent simplement qu'on ne rende pas leur tâche impossible ou stérile. L'un d'eux m'a défini l'état d'esprit de tous dans cette formule saisissante : « D'autres peuvent dire : nous patienterons, nous vivrons. Pour nous, vivre n'est rien, si, avec la liberté de vivre, nous n'avons pas celle d'accomplir notre devoir. »

Jamais, à Constantinople, les écoles françaises de garçons n'ont été plus fréquentées qu'aujourd'hui. Nos écoles de filles se ressentent, dans une certaine mesure, de l'exode des familles grecques et arméniennes, qui formaient un élément important de leur clientèle. Les écoles professionnelles, les cours de commerce et de comptabilité sont particulièrement appréciés, même par la population turque. Le soin scrupuleux que prennent nos maîtres et nos maîtresses, laïques ou congréganistes, d'écarter de leur enseignement tout ce qui pourrait blesser ou simplement troubler, soit le sentiment national, soit la conscience religieuse de leurs élèves, contribue grandement à affermir le succès de nos institutions scolaires et à leur assurer la confiance des familles. La haute moralité, le désintéresse-

ment, la dignité de vie de notre personnel enseignant sont, pour les parents autant de garanties précieuses, pour les élèves autant d'exemples dont ils demeurent frappés. Quelques campagnes menées contre les écoles françaises par des journaux de bas étage ont échoué misérablement : leur origine étrangère se révélait assez clairement. Une statistique, arrêtée au mois de mai 1923, accuse, pour les établissements français de Constantinople et des environs, une population scolaire de 12 916 enfants, parmi lesquels il n'y a pas 600 Français.

En Asie, la situation est beaucoup moins rassurante. La guerre a détruit ou gravement endommagé un grand nombre de nos écoles ; les massacres, l'exode des chrétiens, ont privé les autres d'une partie très importante de leur clientèle. Cependant quelques missionnaires ont déjà rejoint leur poste, sans parler de ceux qui ne l'ont jamais quitté. A Smyrne et dans le vilayet, nous avons rouvert écoles et collèges, dans la mesure où le permettait l'état des locaux. Les filles de la Charité, qui sont restées à Brousse pendant toute la guerre, ont pu me montrer à mon passage une école, un asile, un ouvroir, un dispensaire, où tour à tour Grecs et Turcs trouvèrent des soins, des médicaments et parfois des vivres. Dans la même ville, deux Assomptionnistes m'ont fait visiter leur collège et leur pensionnat : ils mettaient tout en ordre pour la rentrée, qu'ils n'osaient pas espérer fort brillante. Nos écoles de garçons et de filles ont été rouvertes à Konia, et j'ai eu la joie de voir revenir à Eski Chéhir, aux premiers jours d'août, le père Ludovic Marseille, dont la belle conduite, pendant la guerre d'Anatolie, força l'admiration des Turcs et fit honneur à la France. D'autres n'attendent, pour revenir à leur poste, que l'autorisation d'Angora et les moyens de relever leurs maisons en ruines. Rien n'arrêtera ces bons ouvriers de la civilisation et de la charité, ni les difficultés de l'heure présente, ni l'incertitude de l'avenir. Dans les territoires de l'Asie-Mineure qui sont restés turcs, nos écoles comptaient, avant la guerre, environ 20 000 élèves; aujourd'hui, elles arrivent à peine à 2 000.

J'ai relevé l'importance et le succès de nos écoles professionnelles et de nos instituts commerciaux, à Constantinople et aux environs. Je crois que des établissements du même genre rencontreraient dans les villes d'Asie une égale faveur, et y rendraient plus de services que des collèges ou des lycées. Notre

enseignement secondaire contribue utilement à former une élite, dont la nation turque a besoin. Mais elle a besoin aussi de commerçants et d'industriels, d'ingénieurs et de contremaîtres, de chefs de chantier et d'atelier. Puisque le Gouvernement d'Angora exige des sociétés étrangères qu'elles emploient un personnel presque exclusivement turc, pourquoi les sociétés françaises n'ouvriraient-elles pas en Turquie, dans les régions où elles exercent leur activité, des écoles professionnelles, des ateliers-modèles, des instituts d'arts et métiers, où des professeurs français, choisis par elles, prépareraient les employés, les contremaîtres, les ouvriers qualifiés qui leur sont nécessaires? Elles entreraient ainsi dans les vues des dirigeants de la nouvelle Turquie, qui veulent que l'élément turc participe de plus en plus à la vie économique du pays, et contribueraient du même coup à maintenir et à développer en Turquie notre langue et l'influence de nos idées : car l'esprit français, les méthodes françaises, se manifestent aussi bien dans l'enseignement de la mécanique ou des applications de l'électricité, que dans celui de la philosophie ou des belles-lettres, et le premier a sur le second l'avantage de répondre à des besoins plus urgents et plus répandus. Je sais que ce projet a été accueilli avec faveur par quelques directeurs de sociétés françaises, et je serais surpris que le Gouvernement turc n'en reconnût pas l'intérêt pratique et immédiat.

Au moment où la question du français était à l'ordre du jour en Turquie, un journal de Stamboul qui nous fut souvent hostile, *l'Ileri*, écrivait : « Enseignons le français à ceux de nos enfants qui se destinent aux carrières libérales ou à la haute culture; faisons apprendre l'anglais à ceux que leurs goûts inclinent vers l'activité industrielle ou commerciale. Quant à l'allemand, il n'est pour le moment indispensable à personne. » Il faut que le français reste en Turquie la langue de l'élite intellectuelle; mais rien n'empêche qu'il y soit aussi la langue de l'industrie et des grandes entreprises, comme il y est déjà la langue du haut commerce et des affaires. Quelques initiatives, quelques efforts y suffiront.

La politique de la France en Orient offre depuis des siècles un exemple admirable de persévérance et de continuité. Mais, si l'on y regarde de près, on voit que cette continuité, cette constance dans l'intention n'excluent point une certaine variété

dans le choix des moyens. Les procédés de Colbert ne sont plus ceux de François Ier, les méthodes de Vergennes ne sont plus celles de Colbert. Et pourtant le grand dessein reste le même : le génie de quelques hommes l'a conçu et défini, la volonté d'une nation en poursuit l'accomplissement, les circonstances, indépendantes de la volonté et du génie humains, suggèrent ou imposent les moyens les plus efficaces et les plus opportuns. Si l'esprit français avait autant de souplesse qu'il a de logique, dans le domaine de la politique il ne connaîtrait rien d'impossible.

L'Orient nous apparaît, de tout temps, mobile et confus. Bien subtil, qui pourrait démêler exactement quelles forces l'agitent et où elles le mènent. Nous ignorons ce que sera la Turquie de demain ; mais nous commençons à apercevoir ce qu'est la Turquie d'aujourd'hui. Étrange composé de très ancien et de très nouveau, de tradition et d'esprit révolutionnaire, de retour aux origines orientales et d'attrait vers l'Occident, de nationalisme étroit et d'aspiration au progrès, conçu dans la forme européenne et moderne. Ce mélange étonne et déconcerte un peu tous les observateurs, mais plus encore ceux qui, à peine ont-ils regardé, prétendent juger, c'est-à-dire approuver ou réprouver. Mieux vaut tout simplement regarder pour voir, d'abord, puis pour accommoder son attitude ou son action aux réalités aperçues. En Turquie, pas plus qu'ailleurs, ce qui est passé ne saurait revenir. Regretter le passé serait perdre son temps ; s'ingénier à le faire renaître serait perdre sa peine et peut-être compromettre gravement l'avenir. C'est du présent, envisagé avec attention et sans parti pris, qu'il s'agit pour nous de tirer le maximum d'avantages ; c'est dans le présent qu'il faut maintenir et consolider les positions acquises, et se préparer à en conquérir de nouvelles.

Comme l'ancienne Turquie, et peut-être plus qu'elle, la Turquie nouvelle a besoin de nous, de notre concours matériel et technique, de notre aide intellectuelle. Nous n'avons ni le pouvoir, ni la volonté de lui fournir tout ce dont elle manque ; mais nos traditions et nos intérêts nous inclinent à collaborer avec elle, sur tous les terrains, dans une certaine mesure. Le principe de la « porte ouverte, » bruyamment réclamé par les Américains, nous sert en Orient plus qu'il ne nous gêne : car mieux vaut pour nous la concurrence du monde entier que

celle d'une seule nation. L'effort des Américains en Orient est dirigé bien moins contre l'influence française que contre l'hégémonie britannique. Enfin, pour cette lutte internationale, nous possédons certaines armes qui ne s'achètent pas à prix d'or ni ne se forgent en un jour : la diffusion de notre langue, le prestige de nos idées, la séculaire durée des liens d'intérêt et d'amitié qui nous unissent aux peuples du Levant.

A la concurrence des autres nations s'ajoute aujourd'hui, dira-t-on, un nouvel obstacle : le nationalisme ombrageux des Turcs et de leur gouvernement. Je n'ai pas dissimulé les inconvénients et les difficultés qui résultent pour nous de la situation créée par la victoire turque et consacrée par le traité de Lausanne. Je crois que, pour quelque temps encore, notre action s'en trouvera gênée et peut-être ralentie. L'essentiel est qu'elle ne soit pas interrompue. C'est une illusion de croire qu'après être restés quelque temps simples spectateurs du drame oriental, nous y reprendrons ensuite, quand nous voudrons, le rôle actif et prépondérant d'autrefois. En ce moment surtout, où la Turquie fait, à ses risques et périls, une expérience qui peut-être décidera de son sort, il faut que la politique française soit, dans le Levant, présente et agissante. La question d'Orient n'est plus aujourd'hui qu'un terme du problème général que la Grande Guerre n'a pas résolu ; c'est la même partie qui se joue dans le Levant et sur le Rhin. Ni ici, ni là-bas, nous n'avons le droit d'abandonner des intérêts, de laisser décroître et s'évanouir des chances de succès dont nous sommes redevables aux Français qui nous ont précédés, dont nous sommes responsables envers les Français qui viendront après nous. Le patrimoine de la France en Orient, acquis et conservé par tant d'efforts et de sacrifices, formé d'intérêts matériels et moraux également considérables, est à la fois trop précieux et trop glorieux pour que nous le perdions de vue un seul instant, et pour que nous n'employions pas à le conserver et à l'accroître toutes les ressources de notre génie national.

MAURICE PERNOT.

JULES MICHELET

ET

ADAM MICKIEWICZ

Adam Mickiewicz, Michelet et Quinet formèrent ce que la jeunesse des écoles d'alors appela « la trilogie du Collège de France. » Leurs effigies gravées sur une médaille offerte par leurs auditeurs portent en exergue les mots de l'Évangile de saint Jean : *Ut omnes unum sint.* Tous trois tendaient au même but : acheminement vers la Sainte Alliance des peuples se substituant à la Sainte Alliance des empereurs et des rois.

Dans cette étude des rapports de mon père avec l'un des plus illustres de ses amis français, j'aurai recours, outre leurs lettres, à quelques passages de la correspondance de Michelet avec Armand Lévy. Celui-ci appartenait à ce groupe de jeunes gens qui s'enthousiasmèrent pour ces trois professeurs, leur demeurèrent fidèles jusqu'à la fin et désirèrent qu'un médaillon de leurs trois professeurs placé dans la salle restât le témoignage de leur constante admiration.

La première lettre de Michelet à Mickiewicz est du 22 décembre 1840, c'est-à-dire du jour de la première leçon du nouveau professeur au Collège de France ; le poète avait cité ces vieillards aveugles illyriens et serbes chantant sur leur guzla des rapsodies qui émerveillèrent des critiques comme Grimm et d'Eckstein ; Michelet craignit que Mickiewicz n'eût commis une bévue et s'empressa de lui écrire :

« Je crois devoir, mon illustre confrère, vous exprimer mon admiration pour ce beau et noble discours, puis vous sou-

mettre un doute. Je ne sais si j'ai bien entendu. N'avez-vous pas parlé de la *Guzla* comme d'un instrument illyrien? on m'avait assuré que le mot de Guzla avait été forgé par l'auteur de *Clara Gazul* dont il est l'anagramme.

« Ce petit livre d'ailleurs a été l'objet d'un article dans le *Journal des savants*. Si vous imprimez votre discours, veuillez examiner ce point. Croyez à mes sentiments les plus affectueux et à ma haute estime.

« MICHELET. »

Deux jours après, Michelet reprend la plume :

« Mon cher et illustre confrère, il faut que vous m'excusiez de vous avoir demandé cet éclaircissement, voyez vous-même si je pouvais faire autrement. L'éditeur de Mérimée m'avait dit positivement que Guzla n'était autre chose que l'anagramme de Gazul ; je suis heureux de voir qu'il s'était trompé.

« Croyez à mon dévouement autant qu'à mon admiration.

« MICHELET. »

On sait que Mérimée débuta en mystifiant le public par son ouvrage : *Le théâtre de Clara Gazul*, se prétendant éditeur de comédies espagnoles dues à une actrice qui n'exista jamais. Il publia ensuite *la Guzla*, soi-disant recueil de chansons populaires illyriennes attribuées à un certain Hyacinthe Maglanovitch de son invention.

Le 17 janvier 1843, en invitant Mickiewicz à dîner chez lui avec Quinet, Michelet ajoute : « Vous ne pouviez vous réunir à des gens qui vous aiment et vous admirent davantage. » Il se préoccupait de trouver à son collègue des appuis dans la presse et, le 10 mars, il lui promettait, comme convive « un de ses admirateurs, journaliste influent aux *Débats*. »

Les leçons des trois professeurs ne tardèrent pas à devenir de plus en plus hostiles au régime orléaniste et leurs critiques philosophiques et religieuses furent de plus en plus hardies. Mickiewicz reprochait à la papauté de ne pas assez faire valoir le trésor de vérités dont elle a le dépôt; ses collègues s'aventuraient beaucoup plus loin. Tous trois étaient violemment attaqués. Dans sa leçon de janvier 1844, Michelet prémunissait son auditoire contre les calomnies de ses détracteurs. « Si l'on vous disait, s'écriait-il, que votre grand poète Mickiewicz, que celui qui vous parle, ont été demander ce

matin à quelqu'un ce qu'il fallait dire, n'en croyez rien, ce sont des gens qui n'interrogent jamais que leur propre cœur. » Les rapports des trois professeurs devinrent alors fréquents, leur correspondance fut d'autant plus rare qu'ils se voyaient plus souvent.

Aux leçons qu'on prévoyait orageuses, ils s'encourageaient mutuellement de leur présence.

« Croyez bien, écrivait Michelet, que nulle assistance ne m'a été plus chère et plus douce que la vôtre en ce jour de combat; vous savez au reste que je suis de tous les hommes le moins polémique. J'ai été conduit à ceci moins encore par leurs attaques (voyez les *Débats* de demain mardi), que par le plan général de mon enseignement et le caractère de ma méthode qui est l'antipode de la leur. »

Et il se préoccupait de détails auxquels Mickiewicz ne songeait pas.

« J'oubliai hier, lui écrit-il, de vous faire une observation. Pardonnez cette inquiétude à mon amitié. Vous aurez demain beaucoup plus de monde qu'à l'ordinaire. On vous priera, comme cela arrive, de passer à une salle plus grande, à celle qu'occupait Quinet ou à celle qu'il occupe maintenant. De là une occasion de mouvement, de trouble : ne vaudrait-il pas mieux faire dire vous-même au Collège, demain matin, qu'on vous donne une grande salle? A vous de cœur. »

Le 9 février 1844, Michelet s'inquiète de ce que Mickiewicz n'a pu faire sa leçon et lui écrit : « Ménagez une vie qui importe à l'avenir. »

L'apparition en 1845 des volumes contenant la dernière partie du cours d'Adam Mickiewicz provoque le billet suivant :

« Cher, bien cher ami, je vous avais lu, relu, annoté, dévoré, quand j'ai reçu votre livre; je le relis encore et j'en suis touché profondément. Nous sommes aussi unis de sentiments qu'opposés de méthode. L'opposition est dans la méthode, je le remarque, non dans le principe intime. Croyez à mon sentiment dévoué et inaltérable.

« MICHELET. »

Michelet avait lu les leçons sténographiées du cours, mais l'opposition entre ses idées et celles de son collègue n'était pas seulement dans la méthode. Tous deux professaient le même mépris pour l'égoïsme régnant et aspiraient au triomphe du

règne de la justice et de la liberté dans le gouvernement du monde. Chez Michelet, l'amour des nationalités n'a jamais faibli; dans les questions religieuses, il eut toujours des élans qui l'élevèrent au-dessus de ce doute absolu, oreiller philosophique sur lequel s'endorment bien des consciences. Mais chez Mickiewicz, c'est la foi qui était le guide et le soutien. A ses yeux, le progrès de l'individu dépendait de la somme de ses sacrifices. Il sommait l'Église de mieux faire valoir ses trésors spirituels, tandis que Michelet et Quinet se demandaient qui pourrait la remplacer et quel système philosophique substituer à son enseignement.

Malgré ces divergences, il n'y eut pas de froissements entre les trois professeurs.

Michelet, quand Mickiewicz fut suspendu et que la jeunesse des écoles résolut de proposer la médaille dont il est question plus haut, fut effrayé, et la lettre suivante trahit son émoi :

11 mars 1845.

« J'ai regretté, cher confrère et ami, de ne point vous trouver dimanche. Je voulais vous prendre vous-même pour juge d'une affaire délicate. Unis d'amitié, unis encore par la recherche sincère de la vraie vie morale, nous différons cependant de méthode, de principe peut-être, essentiellement.

« Mon dernier livre, que vous avez dû recevoir, est ce que demande ce pays et, en cette circonstance, il est rationaliste. Pourrons-nous, en associant nos effigies par une médaille, faire croire à l'avenir que nous avons été unanimes sur la question religieuse et sociale? Il m'en coûte de plus d'une façon d'élever ce doute. Quoi de plus doux pour moi, de plus glorieux que d'être associé ainsi à votre immortalité?

« Aucun de vos amis n'est venu chez moi à ce sujet. Un réfugié italien, M. Savon, m'en parla il y a un an et, dès le premier jour, je lui dis ce que je vous dis ici. Il affirmait qu'il y aurait trois médailles et Quinet le croit aussi. Je vous connais : une explication nette et loyale ne peut faire de tort à personne dans votre esprit. Croyez à mon amitié dévouée et inaltérable.

« MICHELET.

« *P.-S.* — Votre femme, vos admirables enfants qui déjà rayonnent, toute votre maison, votre chien si caressant qui est

venu dans mes bras, tout m'attendrissait dimanche et contribuait à me rendre cette explication pénible. »

La jeunesse des écoles ne fut pas de l'avis de Michelet : elle n'admit pas d'autre médaille que celle avec les trois effigies. Michelet céda et l'agrandissement de cette médaille fut placé, le 12 avril 1884, sur l'initiative prise par les survivants du cours des trois professeurs, dans la salle où se faisaient les cours.

***

Michelet, dans ses leçons, n'oubliait pas la Pologne. Le 6 mars 1847, il disait : « Si la France pouvait parler, elle réclamerait comme Français les Polonais que les tribunaux de Prusse viennent de condamner. » Et, dans sa leçon du 13 décembre, il évoquait les souvenirs du poète :

« Quelles profondes révélations, disait-il, on peut tirer souvent de ces hommes, au long souvenir, hommes tout à la fois, d'instinct, d'expérience, hommes d'action, de travail, de combat !

« Notre illustre collègue et ami Mickiewicz m'a cité l'impression qu'il avait eue enfant, lorsqu'en 1812, sont arrivées dans la Lithuanie, où il étudiait, ces masses d'hommes qui revenaient de Moscou et les rapports que lui, Mickiewicz, avait eus avec eux. C'était au moment où les grands froids commençaient : ces Polonais étaient dans la plus grande inquiétude, dans une attente, une anxiété extraordinaire. On allait chaque matin voir le thermomètre et on s'effrayait de le voir baisser, baisser, baisser !

« Et puis voilà que peu à peu, on voit arriver des hommes, et encore des hommes ; tout en était plein, les maisons, les édifices publics, le collège où était Mickiewicz, qui avait alors 14 ans. Tout se remplit à la fois. Le froid devenait très vif ; on leur faisait des feux partout. Dans les salles, dans les corridors, partout des soldats, des Français ! Mickiewicz allait de temps en temps regarder ces fantômes.

« Plusieurs d'entre eux avaient marché bien au delà de leurs forces, par une vigueur intérieure, que leur aspect n'expliquait pas. Le grand poète vit, tout de suite, une chose que personne n'a dite. Ces vieux soldats ne se couchaient pas ; la nuit, autour du feu, on les trouvait toujours la tête sur le coude à rêver ; ils avaient perdu le sommeil, étant tellement habitués au mal, à la

fatigue, tellement désaccoutumés du repos ; ils roulaient en eux cette grande histoire.

« C'était trop, vous le sentez, pour les mêmes hommes, d'avoir commencé en 1792 et de se trouver là en 1812; chose excessive au delà des puissances humaines.

« Donc cette histoire leur revenait toujours, ils restaient là rêveurs autour du feu. Le grand poète des « Morts » (c'est le titre du premier poème de Mickiewicz), les ayant contemplés avec une gravité au-dessus de son âge, se hasarda à adresser une question à ces vieillards : « Vous êtes bien âgés : comment donc, à votre âge, êtes-vous sortis de votre pays encore cette fois, pour venir si loin ? »

« Et alors, ces vieux grenadiers, relevant leurs grandes moustaches blanches, répondaient avec simplicité :

« — Nous ne pouvions pas le quitter, le laisser aller tout seul! »

« Voix profonde de la grande armée. « Nous ne pouvions pas le laisser aller tout seul ! »

« Et le dernier mot est sublime : « Le laisser aller tout seul. » Ainsi ces vieux soldats ne comptaient pour rien les générations nouvelles, ni les cinquante peuples que Napoléon traînait après lui.

« Sans eux, Napoléon eût été « seul. »

« Grande réponse, voix profonde au cœur de la France.

« C'est le plus précieux trésor de la déroute qui fut recueilli ainsi, sauvé par un enfant polonais.

« Et il a gardé ce trésor. C'est là ce qui le soutient à travers tant d'épreuves. Mickiewicz est resté par cette force du souvenir, si j'osais le dire ici, presque plus Français que la France. »

* * *

Le Gouvernement finit par fermer la bouche à Quinet et à Michelet. Voici ce qu'écrivait Michelet à propos de ces révocations :

3 janvier 1848.

« Il était curieux de savoir comment on s'y prendrait pour me suspendre. Les prétextes trouvés pour Mickiewicz et Quinet ne pouvaient plus servir ici.

« On sait que Mickiewicz, professeur en titre à Lausanne, appelé par la promesse d'un titre *définitif* à Paris, n'en eut

qu'un *provisoire*, sous le prétexte qu'il était étranger. Mais M. Rossi et bien d'autres l'étaient au moment de leur nomination. Appel inhospitalier ; on invitait l'homme du Nord au foyer de la France et à peine arrivé on lui disait : « Vous n'êtes point d'ici ; » on lui faisait quitter un abri sûr, un asile d'adoption pour une hôtellerie ; on le faisait s'asseoir sur un siège brisé d'avance.

« Quant à Quinet, le procédé fut autre. Pour la première fois depuis trois cents ans, le ministère biffa le programme d'un cours du Collège de France.

« Le programme qui dit en un mot le sens du cours, la tendance et l'Esprit.

« Or c'est l'Esprit qui faisait peur ; l'Esprit biffé, on dit au professeur : « Allez maintenant, professez des paroles. »

« Le mot d' « institution » avait fait fermer le cours de Quinet. Le mot d' « union sociale » sonne plus mal encore à certaines oreilles : il devait faire fermer le mien.

« Le dimanche 2 janvier 1848, à dix heures, j'appris ma suspension par une lettre de M. Letronne, administrateur du Collège de France. Le lundi soir, j'écrivis à M. l'administrateur du Collège de France la lettre suivante :

« J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annoncez que *M. le ministre de l'Instruction publique, en vertu d'une décision du Gouvernement, a suspendu mon cours et qu'en exécution de cet arrêté vous devez fermer la salle.* »

« Pourquoi chercher ou créer des prétextes ? Pourquoi vouloir donner la couleur d'un événement fortuit à ce qui est le dernier terme d'une progression régulière et prévue ?

« De Mickiewicz à Quinet et de Quinet à moi, c'est un coup d'État en trois coups.

« Mickiewicz avait allumé un flambeau sur l'Europe, fondé le mariage des peuples civilisés, barbares, de la France et des Slaves.

« Quinet avait donné la profonde unité des questions littéraires, politiques et religieuses identiques au foyer de l'âme. Moi, j'avais dans la chaire de morale et d'histoire, commencé une œuvre morale entre toutes, j'ose le dire *humaine*, abordé le sujet du temps, *l'unité morale* et *sociale* ; pacifiant autant qu'il était en moi la guerre des classes qui nous travaille sourdement ; écartant les barrières, plus apparentes que réelles, qui

séparent et rendent hostiles ces classes dont les intérêts au fond ne sont pas opposés.

« Là, j'ai été frappé, je devais l'être. — Ce qu'on appelle : le *système* (à tort, ce n'est qu'une force) n'a vécu, profité que de nos divisions, de la peur insensée que nous avons les uns des autres.

« Que doit-il craindre? le rapprochement, la pacification des classes, l'unité.

« Notre guerre est sa paix, notre paix est sa guerre.

« Maintenant, qu'elle soit fermée cette salle, tandis qu'on ouvre des tribunes ou des chaires aux ennemis de la pensée ; elle n'en a pas moins rendu par le génie de mes amis, par ma grande et sincère volonté (je me rendrai ce témoignage), un esprit d'unité nouvelle qui ne périra pas demain.

« MICHELET. »

Le lendemain de la chute de Louis-Philippe, Michelet et Quinet adressèrent une lettre collective au gouvernement provisoire :

« Notre France délivrée porte encore plus d'une souillure du temps de la captivité ; la plus honteuse est celle des lois barbares, inhospitalières, contre les réfugiés : lois absurdes, contradictoires, qui invitaient pour repousser, recevaient pour outrager, qui soumettaient tant d'hommes héroïques aux caprices, aux haines, aux peurs d'un homme de police.

« Que dira la France à ces exilés pour se laver des affronts qu'on leur infligea en son nom?

« Une seule chose, c'est qu'alors elle était tout autant qu'eux opprimée, absente et comme exilée d'elle-même.

« Elle rentre aujourd'hui chez elle, elle retrouve son foyer, et ce n'est pas pour elle seule... Asseyez-vous, amis, c'est le foyer de la France et par conséquent le nôtre ; vous pouvez vous y fier, Polonais, Italiens, Allemands, Espagnols : les uns, les frères d'armes au temps des victoires; les autres, les glorieux complices dans les luttes de la liberté; elle vous le dit : asseyez-vous, vous êtes ici chez vous, ici c'est votre maison...

« Et comment, dit-elle encore, distinguerai-je entre vous et les Français?

« Je ne distinguerai pas plus que je ne le pouvais aux jours de bataille quand vous marchiez mêlés aux miens. Et sur les champs de mort où nos ossements confondus ont blanchi

ensemble, comment dirai-je : Ceci est de la Pologne, et ceci de la France? Non, parmi les vivants ou parmi les morts, il n'y aura pas de distinction jusqu'au jour du jugement.

« Et là même, au grand appel, quand on appellera la France, la Pologne se lèvera!

« Allons donc tous, confondus dans cette victoire de la liberté. Tous ensemble, s'il le faut encore, par une guerre suprême, nous fonderons la paix du monde. Maudites soient les lois de haine qu'on avait mises entre nous! L'Assemblée nationale va les effacer bientôt. Nul doute qu'en attendant, le Gouvernement provisoire n'en suspende l'action, et ne donne satisfaction à l'honneur national qu'elles ont longtemps outragé.

« MICHELET ET QUINET. »

Cette lettre, animée du souffle généreux de 48, trahit cependant les illusions d'alors. Au lieu de réclamer l'abrogation immédiate des lois contre les émigrés, on laissait cette tâche à l'Assemblée nationale. Mais on n'avait pas attendu la réunion de cette Assemblée pour abolir la royauté et proclamer la République.

L'Assemblée nationale n'abrogea pas les lois sur les émigrés qui, sous la seconde République, demeurèrent, comme sous Louis-Philippe, exposés à toutes les vexations de la police, à tous les caprices du ministère de l'Intérieur.

* * *

La Révolution de février rendit leurs chaires à Michelet et à Quinet. Mickiewicz se trouvait en Italie. A la cérémonie où, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, les deux professeurs furent acclamés par la jeunesse, ils firent placer à côté d'eux un fauteuil vide, celui de Mickiewicz : ce fauteuil vide figure dans le tableau qui, dans cette salle, rappelle cette page d'histoire.

« Le 6 mars, écrit Michelet, nous eûmes le bonheur, Quinet et moi, de rentrer dans nos chaires par la République et la Révolution, par la victoire du peuple, des écoles, de la France. Pour cette fête de famille (la famille était nombreuse), nous fûmes obligés d'emprunter à la Sorbonne sa grande salle, la plus vaste de Paris. Nous avions, dans la chaire, fait placer trois sièges, dont l'un était destiné à Mickiewicz absent, malheureusement. Il était allé voir des révolutions en Italie, ne se doutant pas que, pour en voir une belle, il n'avait qu'à rester chez lui, je veux dire en France. »

Michelet, à cette occasion, prit la parole : « La France, dit-il, est chargée de donner la paix au monde, la seule paix qui soit durable, celle de la liberté. A quel prix? Il n'importe point, nous devons tout à une telle chose, tout, y compris notre sang. Redoutable en ce moment à toute la terre, qu'elle siège entre les nations comme médiateur armé qui n'impose pas un silence de terreur au monde, au contraire qui rende la voix à toutes les nations muettes.

« La France ne peut pas s'abstenir; elle ne voit rien au monde qu'elle puisse appeler étranger.

« Elle se retrouve et se reconnaît comme pensée et tradition chez les nations lointaines. Et elles la regardent et s'y reconnaissent toutes.

« Entre elles une seule différence : les unes parlent et crient « à nous! » les autres pleurent, et ce sont celles qui ne peuvent parler encore, dont l'appel est le plus ardent.

« Non, il faut l'unité du monde, il n'y a pas à s'en dédire, unité libre, unité sainte, unité d'âme et de cœur.

« Quel signe de cette unité que ce fauteuil resté vide! c'est celui de la Pologne, celui de notre cher et grand Mickiewicz, le poète national de cinquante millions d'hommes; celui dont la parole semblait une alliance du monde, une fédération de l'Orient et de l'Occident, qui du Collège de France s'étendait jusqu'à l'Asie.

« Ce fauteuil est celui de la Pologne... »

Michelet était impatient que mon père vînt réoccuper sa chaire, et, le 12 avril 1848, il avisait ma mère d'une démarche qu'il venait de faire :

« J'écris à M. Regnaud, qui dans ce moment réorganise le Collège de France, et je lui rappelle que Mickiewicz n'a pas le titre définitif.

« J'assure en même temps Regnaud, que Mickiewicz revient ces jours-ci. Ai-je tort de l'affirmer? Hommages affectueux.

« Michelet. »

Mais mon père formait alors une légion polonaise en Italie, dont Pie IX bénissait encore les drapeaux. Celui de la Pologne reçut également sa bénédiction et ma mère envoya à Michelet le journal italien qui racontait le fait.

« Je ne suis point, lui répondit Michelet, le 2 mai 1848, le soldat de Pie IX, madame, mais je suis vôtre, je suis à

Mickiewicz. J'envoie au *Courrier* l'article italien et une traduction abrégée que j'ai faite en cas que l'espace lui manque pour mettre le tout. Le *Courrier* est le seul des bons journaux qui ait des sympathies catholiques. Hommages affectueux.

« MICHELET. »

Ma mère, touchée de cette démarche, lui offrit un daguerréotype de son mari et Michelet lui répond le 28 mai :

« Je l'avais dans le cœur, madame, mais c'est un bonheur de le recevoir de vous, le portrait de ce poète héroïque qui fait le lien des deux mondes.

« J'espère, au milieu des grands événements que je vois à l'horizon, dans la semence féconde qu'a jetée Mickiewicz.

« Permettez-moi, madame, de baiser votre belle et noble main.

« MICHELET. »

Mickiewicz fut alors inquiété par le Gouvernement à cause de ses articles de *la Tribune des Peuples*. Sur ces entrefaites, Michelet se maria; il fit part de son mariage à Mickiewicz par la lettre suivante :

27 janvier 1849.

« Cher et illustre ami,

« J'ai eu le cœur brisé de votre nouvelle persécution.

« Ah! nous entrons *dans un âge barbare*, ennemi de la pensée! Je l'ai dit à mon cours; j'ai dit aussi que vous seul aviez été vrai prophète. Vous seul avez prévu.

« Brisé d'abord, je me suis raffermi et j'ai reconnu Dieu qui prodigue à ce point les épreuves aux héros et aux saints.

« Depuis longtemps, je voulais vous serrer la main, et vous faire part aussi d'un changement grave qui va se faire dans ma situation.

« Ce changement est vraiment un acte de foi, à l'entrée des temps difficiles qui se préparent et sous un horizon si sombre. Ma vie solitaire, laborieuse, vous le savez, a longtemps reposé sur deux personnes : mon père, mon gendre.

« Mon père est mort, mon gendre est devenu décidément un homme, il a déployé de grandes ailes; il me reste de cœur, mais de plus en plus, qu'il le veuille ou non, il *faut* qu'il s'éloigne de moi; à ce prix il sera lui-même.

« Voilà donc, mon cher ami, mon foyer divisé. Lot va à l'Orient, Abraham à l'Occident.

« J'ai regardé alors autour de moi, et je me suis adjoint la personne qui, avec mon gendre, représente le plus ma pensée. Elle a été formée par mes livres, comme lui par mon enseignement.

« Cette personne est une femme, une jeune demoiselle.

« Je l'épouse, malgré la différence d'âge.

« *C'est ma fille selon l'esprit;* à ce titre, sa destinée était tracée, malgré l'erreur du temps ; elle m'appartient et ne pouvait être qu'à moi.

« Française et du Midi, elle a une mère anglaise, sa grand mère était Allemande. Elle a trois nations, un monde en elle. Mais son cœur est plus grand.

« Des circonstances, longues à détailler, décident actuellement ce mariage.

« Nous n'avons pas choisi ce moment, le moment où tout cœur halète, où la terre est sanglante, où toutes les grandes villes ont été foudroyées, mais justement parce que le moment est si grave, parce que nous avons à attendre de grands événements, je n'ai pas voulu laisser plus longtemps mon amie seule.

« Elle non plus, dans l'espoir de partager tout ce qui m'adviendra, si j'ai des devoirs périlleux, si quelque grande persécution, comme la vôtre, doit m'honorer un jour, elle vient en retenir sa part.

« Je voudrais vous la présenter, si je savais l'heure où l'on vous trouve, la présenter à M^me^ Mickiewicz.

« Avec elle je vous amènerai une dame de grand cœur, chez qui elle demeure avant son mariage, M^me^ Bachellery, maîtresse de pension.

« Cette dame désire ardemment vous voir ; elle me charge de l'introduire près de vous et de vous dire qu'elle serait bien heureuse si elle pouvait recevoir chez elle vos filles (sans intérêt bien entendu).

« Je vous serre la main de cœur.

« J. MICHELET. »

Le 2 février 1849, nouvelle lettre :

« Cher et illustre ami,

« Dimanche je vous présenterai M^me^ Bachellery et M^me^ Michelet (elle le sera dans trois semaines).

« Je ne puis vous dire le culte, la sincère admiration qu'elles ont pour vous.

« Quant à moi, permettez-moi de vous le dire, jamais je ne vous ai vu que je ne me sentisse au retour plein de Dieu, d'immortalité.

« MICHELET. »

Lors de la cérémonie qui eut lieu à Paris, lors du transport des cendres de mon père à Cracovie, Mme Michelet, qui ne put y assister, adressa le jour de Noël la lettre suivante à Jules Lemaitre :

« Paris, jour de Noël, 24 décembre 1898.

« Que le centenaire de Mickiewicz s'accomplisse dans la même année que celui de Michelet, le centenaire de Quinet venant aussi bientôt, il semble que Dieu veuille reformer la noble trilogie du Collège de France pour faire passer de nouveau sur notre pays atteint, malade, un souffle de vie nouvelle, saine et généreuse, dont il a si grand besoin pour se relever et rentrer dans l'action. Seule, elle peut mettre un terme à nos funestes et stérilisantes disputes.

« Souhaitez-nous cela, monsieur, en nous parlant de ces trois grands esprits qui tinrent dix ans la France si haute dans l'estime de toutes les nations de l'Europe, qu'on les voit, après le 24 février, s'élancer toutes comme emportées dans un tourbillon magnifique. Ce fut très beau. A Venise où j'étais alors, toute la jeunesse fit la généreuse révolution, le récit des fédérations de 90 à la main. Michelet les avait exhumées de l'oubli, juste au bon moment.

« Pour moi, le centenaire de Mickiewicz m'émeut encore, parce qu'il réveille dans mon cœur un intime et touchant souvenir. C'est lui qui, le jour de mon mariage, a été l'un de mes deux témoins ; le 28 janvier 1849, son ami lui écrivait :

« *Je suis à la veille de me refaire un foyer et je vous demande de vous présenter celle qui va porter mon nom.* »

« Dès le lendemain 29, venait cette amicale réponse :

« *Je regarde comme une nouvelle preuve de votre précieuse amitié le mot de confiance que vous me dites sur votre prochain mariage.*

« *Vos amis espèrent que votre alliée apportera tout ce qui manque à votre vie intérieure si laborieuse.*

« *Il n'y a pas de meilleure alliée que la femme, dit Rousseau.* »

« Plus tard, le 8 mars, il écrit :

« *J'accepte d'être le témoin d'un acte qui est une promesse de bonheur pour vous. Je vous remercie de m'y inviter.* »

« Béranger, de par son droit d'aînesse, avait demandé à me servir de père ; mais comme il avait en horreur les voitures et n'allait jamais qu'à pied, ce fut Mickiewicz qui vint me prendre à l'institution Bachellery pour me conduire de ma montagne Montmartre sur la montagne Sainte-Geneviève qu'habitait depuis douze ans celui qui, dans quelques heures, devait être mon mari.

« Comme il était venu lui aussi me chercher, ce fut pendant le trajet un échange rapide d'idées, de sentiments sur la portée du mariage dans la vie des travailleurs de la pensée.

« Rien ici de médiocre, disait Mickiewicz : on est augmenté ou diminué, il n'y a pas de milieu. » C'était en quelques paroles tout le code des époux dans sa plus grave austérité, qu'il m'offrait comme cadeau de noces. Je l'ai toujours béni pour m'avoir jugée digne de l'entendre.

« Veuillez, je vous prie, dire un mot de mon vif regret de ne pouvoir être avec vous dans cette belle commémoration que vous présidez ; l'état de ma santé s'y oppose.

« Mme Michelet. »

Ce mariage fut un coup très sensible pour la fille de Michelet qui adorait son père. Madame Michelet soigna son mari avec dévouement ; mais, beaucoup plus jeune que lui, elle le poussa à donner de brillantes soirées et à écrire les ouvrages de la dernière période de sa vie, qui eurent un grand succès ; mais ses amis attendaient autre chose de lui. Lorsqu'il publia *l'Amour*, Auguste Préault me dit : « C'est l'amour étudié par un vieillard dans le cabinet d'histoire naturelle du Jardin des plantes. »

***

Trois volumes du cours de Mickiewicz parurent en 1849. Michelet lui écrivit :

« Cher et illustre ami, toute publication de vous est un événement dans notre vie. Vous êtes pour moi une révélation, et dans plus d'un sens. Votre Orient illumine mon Occident de lueurs inattendues. Il reste *moi*, mais je m'éclaire et j'en serai plus fécond. A vous dans cette vie, dans celles qui suivront. Non, jamais livre ne m'a tant appris.

« Michelet. »

Michelet saisissait volontiers les occasions de parler de mon père et il lui écrivait le 14 janvier 1850 :

« Cher et illustre ami, si je n'ai point été vous voir, c'est que j'espérais vous porter mon 1er tome de la *Convention*. Je l'achève.

« Je n'ai perdu aucune occasion de parler de vous selon mon cœur au Collège de France ni au *National* dans la notice de Gérando.

« Je voulais encore, à mon cours, faire un examen très sérieux, très critique, du vôtre que j'admire tant dans l'extrême opposition de nos points de vue.

« Le temps, je crois, n'est pas encore favorable pour cela. Ce moment *barbare* serait mal choisi.

« MICHELET. »

Michelet recevait alors et rencontrait chez Quinet et chez mon père les exilés de tous pays où le contre-coup de la Révolution de février s'était fait sentir.

Il entreprit de prendre la défense de la Roumanie, de la Pologne, et il fréquenta alors la Bibliothèque polonaise, dont le conservateur s'ingéniait à éviter qu'il ne s'y rencontrât avec Montalembert qui la fréquentait au même moment.

Michelet demanda quelques indications à mon père :

Banlieue aux Ternes, rue de Villiers, 1850.

« Comment allez-vous, cher et illustre ami ? Moi aussi, j'étais malade lorsque ma femme a écrit pour moi à Madame de Gérando.

« J'entreprends une croisade. J'emploie les loisirs qu'on me fait à écrire la *Légende des dernières révolutions* (Galicie 1846, Posen, Hongrie, Italie, Vienne etc., en 1848). Ce n'est pas une histoire, c'est la biographie de quelques martyrs. Je commencerai par les femmes.

« J'ai plus de cœur que de science pour tout cela.

« Ne pourriez-vous me mettre en rapport *avec quelques jeunes gens actifs* qui m'indiqueraient les livres, les journaux et revues, m'aideraient de renseignements. A la veille des grands événements que doit attendre l'Europe, je crois faire une œuvre utile et qui mérite d'être aidée.

« Je vous serre la main affectueusement.

« J. MICHELET. »

« La seule légende ancienne que j'ajouterai probablement, c'est celle de Kosciuszko. Veuillez m'indiquer les meilleurs livres ou me les prêter.

« M. »

La préparation des *Légendes du Nord* exigea quelques traductions du polonais. Le 21 avril 1851, Michelet écrit :

« Je ne puis vous remercier assez pour le travail de traduction. Si je connaissais l'obligeant traducteur, je le mettrais résolument à mon point de vue. Dès qu'il y aura quelque chose de fait, je vous prierai de m'en avertir.

« Je pourrai dire alors bien mieux sur quels points je voudrais qu'on insistât.

« Je vous serre la main affectueusement.

« Je désirerais bien consacrer au moins une note au pauvre Bakounine récemment livré à la Russie. Connaîtriez-vous quelqu'un qui me renseigne sur sa vie?

« MICHELET. »

Bakounine venait d'être livré par la cour de Dresde à Nicolas qui l'expédia en Sibérie. Un de ses parents, Mouravieff Amourski, en était gouverneur. Il le laissa libre sur sa parole d'honneur de ne pas fuir. Le père spirituel du bolchévisme jura et n'eut rien de plus pressé que de se sauver.

Le 12 mars 1851, Michelet est encore en quête d'éclaircissements pour la suite de ses *Légendes du Nord*.

12 mai 1851.

« Je ne sais comment vous remercier, comment remercier l'aimable personne qui s'est donné grand travail. Je sais combien j'ai été indiscret en acceptant vos offres amicales.

« Le second cahier surtout est infiniment curieux, d'un intérêt terrible. Grand Dieu ! ces hommes que je vois encore si beaux et si vivants dans la grande collection de portraits faite en 1832, faut-il que je les voie dans cette fin hideuse, effroyable de 1837!

« Je n'ose plus parler de l'ouvrage de Madame Félinska. Pensez-vous cependant que je trouverais là une histoire *de quelque étendue*, l'histoire d'une famille, s'il se pouvait ; c'est là ce que je cherche. J'y rattacherais, en note ou d'autre manière, les faits moins détaillés. Peut-être au reste cela est-il impossible à trouver. Il est probable que ce gouvernement diabolique

ne laisse pas la famille réunie, ce serait trop de consolation.

« Je vous serre la main affectueusement et présente mes hommages à Madame, à Mademoiselle.

« J. MICHELET. »

Le 30 août, Michelet écrit à ma mère :

« Ce que j'ai publié hier et ce matin n'est pas moins que mon cœur même, ouvert et sanglant.

« J'ai cru cela utile à la veille même des événements qui vont se passer en Europe.

« Je ne suis pas sans inquiétude sur l'opinion d'un homme qui m'est bien cher, qui est au fond même du sujet et dont j'ai été pourtant forcé de me séparer sur plusieurs points.

« J. M. »

En effet, mon père et Michelet envisageaient autrement les événements d'alors et quand Michelet accourut tout indigné du coup d'État, il s'entendit répondre : « Vous alliez avoir les proscriptions d'Octave, Antoine et Lépide. Vous avez Octave de suite. De quoi vous plaignez-vous? »

* * *

Michelet s'était réfugié à Nantes. Il n'avait plus sa chaire, il avait des charges de famille. Son gendre, qui avait un moment suppléé Quinet dans sa chaire, cherchait un emploi, fût-ce à l'étranger. Michelet pria mon père de l'appuyer auprès des amis qu'il avait en Suisse; il lui écrivit, le 20 juillet 1852 :

« Nantes, quartier Barbier, près Saint-Félix,
20 juillet 1852.

« Monsieur et ami,

« Depuis un mois il ne s'est guère passé de jour que je ne voulusse vous écrire. Je désirais surtout savoir s'il est vrai qu'on ait réparé l'erreur de votre destitution. On a dit que vous étiez bibliothécaire de Saint-Cloud. J'en serais si heureux que je pardonnerais volontiers ce qui me regarde.

« Nous avons eu, vous le savez, trois déménagements en deux mois. Et à peine arrivé ici, une irritation d'entrailles que j'avais à Paris s'est fort augmentée et m'a condamné au repos.

« Je vais mieux et me remets au travail. Les archives très riches de Nantes aideront fort à mon *93*.

« J'ai reçu, hier seulement, une lettre déjà fort ancienne de Genève. M. Laya, professeur de droit à cette université, m'écrit

au nom du conseiller d'État chargé de l'Instruction publique, que l'on m'offre la chaire de philosophie morale, pour le semestre de novembre.

« Je réponds aujourd'hui qu'établi ici, à Nantes, pour achever mon livre, je ne puis accepter cette proposition, qu'elle eût dû être adressée à vous ou à Quinet ; que si vous et Quinet ne pouviez ou ne vouliez accepter, je serais fort heureux qu'on donnât cette chaire à mon gendre. Il a suppléé Quinet avec succès, vous le savez. Ses opuscules, spécialement sur *Bernard Palissy*, ne peuvent que plaire à Genève. Ce qui véritablement me fait désirer la chose, c'est que, toute amitié à part, je le crois non seulement très digne, mais *le plus digne* peut-être, entre les hommes jeunes, de donner un haut enseignement moral.

« Ce mot de Virgile, *Venerande puer !* exprime précisément le sentiment qu'il m'inspire depuis dix ans et plus que je le connais. Tous ceux qui l'approchent, même plus âgés, éprouvent pour lui une sorte de vénération.

« Nulle âme plus haute, plus pure, plus religieuse.

« Si vous pouvez quelque chose à cette affaire, veuillez écrire le plus tôt possible, car, je vous l'ai dit, l'affaire est déjà ancienne. La lettre m'a cherché longtemps.

« Je vous serre la main et présente mes hommages à madame Mickiewicz.

« J. Michelet. »

Mickiewicz écrivit aussitôt à Jules Gruzewski, un de ses compatriotes établi depuis des années à Genève :

Paris, 23 juillet 1852.

« Je demande votre protection dans une affaire scientifique, pas mienne, mais qui m'intéresse, car elle concerne de bons amis à moi. Voici ce dont il s'agit. L'Académie de Genève offre à Michelet la chaire de professeur de philosophie. Il ne peut l'accepter et présente à sa place son gendre Dumesnil, qui a suppléé Quinet au Collège de France jusqu'à la révocation de ce dernier. Dumesnil est un fort digne homme, très instruit, d'un caractère doux et modéré ; je suis certain que vous seriez contents de lui. Je ne sais de qui dépend cette nomination.

« Je vous prie de vous employer autant que vous pourrez en faveur de Dumesnil.

« Cela m'importe encore, parce que Michelet, quoiqu'il diffère

d'opinion avec moi, a toujours été très bienveillant à mon égard et en beaucoup de circonstances s'est très activement occupé de mes affaires, ce dont je lui sais infiniment gré, car tant de bonne volonté au service du prochain est rare partout et ici presque phénoménale.

« Adam Mickiewicz. »

Dumesnil ne fut pas nommé à Genève.

Armand Lévy publia en 1853 une brochure contre la Russie que Michelet loua beaucoup. Mon père dit à l'auteur que d'avoir pu attaquer si vivement la Russie était un symptôme favorable, mais il lui reprocha de trop modeler son style sur celui de Michelet et lui conseilla de se corriger en lisant les dictées de Napoléon à Sainte-Hélène.

Armand Lévy devait publier alors la partie historique du cours de mon père qui a paru sous le titre d'*Histoire populaire de Pologne :*

« Cher ami, lui écrivait Michelet, je suis heureux d'apprendre que vous faites de ce cours admirable de Mickiewicz un livre court, populaire, actuel. Quel service immense vous rendez! Il n'y a jamais eu un livre plus fécond. »

« J. Michelet. »

Armand Lévy accompagna Mickiewicz en Orient. Michelet craignit que les convictions de mon père ne l'emportassent sur les siennes et il lui écrivit le 5 octobre 1855 :

« Dans cet Orient où vous entrez, gardez, je vous prie, la pensée occidentale, révolutionnaire et juive qui est la raison et le raisonnement, la protestation. La pensée seule et une, contre la grande, aimable et chère influence sous laquelle vous êtes parti, réclame d'ici, et vous dit : *Souvenez-vous que je m'appelle la Révolution; le levain de l'avenir se trouvera au couchant et jamais dans le sillon des vieilles idolâtries.*

« Michelet. »

En dépit de ces exhortations, Armand Lévy comprit que la raison ne nous suffit pas et que c'est le culte de la Raison, ainsi que le néo-paganisme du XVIII^e^ siècle, et non pas l'Évangile, qu'il faut ranger parmi les vieilles idolâtries. Il devait fermer les yeux à mon père comme il les avait fermés à Lamennais.

Mon père fut emporté par une attaque de choléra, le 26 novembre 1855, à Constantinople.

« Accablé, écrit Michelet à Armand Lévy, le 2 décembre

1855, par un coup si imprévu, je me suis mis le jour même à la disposition de la famille, comme vous pouvez croire. »

Le 15 janvier 1867, lors de l'inauguration du médaillon d'Auguste Préault sur le tombeau de mon père à Montmorency, on lut la lettre suivante de Michelet :

« Du fond de la Provence, d'Hyères, je me joins à vous et je suis avec vous, cher Ladislas, avec vos frères et ces frères inconnus que je salue de cœur.

« C'est le jour où notre cher ami Armand Lévy, si fidèle entre les fidèles de votre glorieuse patrie, rapporta de Constantinople les os de Mickiewicz.

« Reste sacré qui dit, et dira : « Souviens-toi ! » Une lueur en est visible dans l'œuvre de Préault ; il était au dernier jour et il a souri à la mort.

« Mon devoir durable et fort et immortel, ce fut l'ouverture de son cours.

« Nombre de martyrs y étaient, mais nul plus abîmé que nous, Quinet et moi, de cette immense douleur.

« De sublimes éclairs s'échappaient de ses yeux sanglants et nous, Français, nous étions noyés de larmes.

« Je n'avais jamais vu pareils éclairs et ceux-ci me resteront toujours.

« MICHELET. »

Ces citations suffisent sans recourir à celles des lettres que Michelet m'adressa. Ses sentiments sur la Pologne, il les manifesta en toute occasion. La réaction prenant le dessus en Europe, cette grande déception le rejeta jusqu'à la philosophie du XVIII^e^ siècle. Un peu plus, il eût loué Frédéric II et a pour lui une admiration rentrée, malgré ses brigandages et son astuce.

« Michelet ne comprend pas, m'a dit de lui mon père, que le point de départ de l'histoire de France, c'est le christianisme et le point d'arrivée Napoléon I^er^. »

Mais des élans superbes l'emportaient souvent au delà des théories où il avait fini par se cantonner. La France lui demeure reconnaissante de tant de pages magnifiques consacrées à ses annales, et la Pologne des témoignages d'ardente sympathie qui le placent au premier rang des amis qu'elle a eus pendant sa longue oppression.

LADISLAS MICKIEWICZ.

POÉSIES

CHARMES MARINS

Mare vastum
apertumque...
(César.)

I

Charmes marins brassés par les vents et par l'onde,
Épars dans la lumière ou flottant dans la nuit,
Insondable rumeur, en qui bat à grand bruit
Le cœur profond du monde;

Cieux vastes et mouvants comme l'humain désir,
Sortilèges brûlants des sables et des grèves,
Embruns chargés de sel, souffles chargés de rêves,
Enchantez mon loisir!

Comme aux jours puérils où mes claires prunelles
N'avaient encor miré que l'azur et mon cœur,
Où, couronné d'espoir, j'avançais en vainqueur,
Plein de rires et d'ailes,

Comme aux jours plus pensifs que l'amour éclaircit,
—L'amour, dont le parfum, après quinze ans, me grise!—
Les pieds dans ton écume et le front dans ta brise,
O mer, me revoici!

Je ne viens pas chercher sur tes âpres rivages
La passagère ivresse où, jadis, j'ai versé,
Ni jeter les regrets d'un décevant passé
Dans tes gouffres sauvages;

Je t'apporte à guérir un plus tragique émoi :
L'ombre a blessé mon âme, et, las, mon corps chancelle...
O fontaine de vie, ô jouvence éternelle,
O mer, rajeunis-moi !

Car toi seule ici-bas sais rester immuable :
Les champs et les forêts vieillissent lentement;
Tu déroules toujours du même mouvement
Tes flots nus sur le sable.

Les tailleurs de silex et les tueurs d'aurochs
Comme moi de ta plainte enivraient leur oreille ;
Les dresseurs de menhirs te contemplaient pareille,
Aux pointes de ces rocs.

Le même élan muet qui soulève les astres
Te gonfle ; et, quand les monts déchirent leurs sommets,
Quand croulent les cités, toi, sans tarir jamais,
Tu survis aux désastres...

Trésor de toute ardeur et de toute beauté,
Abîme de lumière où tout flotte et s'allège,
Fais-moi participer au divin privilège
De ta fécondité !

Exalte mes langueurs et rafraîchis mes fièvres;
Ménage à mes essors un ciel toujours nouveau;
Mets ta houle en mon sang, ta force en mon cerveau,
Ton rythme sur mes lèvres !

Submerge dans mon cœur les feux du souvenir;
Et, dans les temps futurs, à ma neuve énergie
Ouvre, ô source sans fond de puissance et de vie,
Un nouvel avenir !...

II

La crique est si petite au flanc brun du rocher
Qu'à deux l'on peut à peine aisément s'y coucher
Et que la main tendue heurte la pierre lisse...
Mais si mélodieusement la vague glisse,

Le silence est si frais et le vent si profond,
Le sable aux corps tiédis fait un tapis si blond
Où le goémon vert se mêle aux algues rousses,
L'ombre avec le soleil a des luttes si douces,
Mouettes et cormorans mettent, courbant le col,
Tant de grâce dans l'orbe oblique de leur vol,
Et du ciel et de l'onde où le regard se noie
Tant de paresse auguste émane, et tant de joie,
Que nous demeurons là, des heures, oublieux
De tout ce qui n'est pas le plaisir de nos yeux,
Comme deux naufragés dans quelque île exotique
Qui laisseraient le temps berceur et magnétique
Faire, sous la torpeur des soleils tropicaux,
Leurs soins toujours pareils, leurs cœurs toujours égaux...

III

Comme on insère un lys aux doigts d'une madone,
Cette fragile fleur des rocs, je te la donne...
Ce n'est qu'un humble œillet, mauve comme le ciel,
Qui sent, au bord des flots, la vanille et le miel,
Et qui retient l'odeur des algues au passage.
Attache-le près de ta gorge à ton corsage...
Puis, quand la double ardeur de ta chair et du jour
Aura, tantôt, flétri son calice plus lourd
Et vers ton sein courbé ses délicats pétales,
Ne le rejette pas vers les vagues brutales...
Mets-le, comme un signet de tendresse et d'espoir,
Au livre d'oraison que tu lis chaque soir;
Et chaque soir, à l'heure inquiète et profonde
Où le regret se mêle au rêve, qu'il féconde,
Tout l'hiver, oubliant le morose horizon
Et la brume épaissie autour de la maison,
Rien qu'à sentir tes doigts caresser la relique
De l'humble fleur ravie au roc mélancolique,
Tu reverras l'été rire en son bleu décor,
Nos alanguissements sur les falaises d'or,
La villa de granit dans les genêts nichée,
La chapelle en ruine et vers les flots penchée,
Et, tendue au baiser du libre vent amer,
La dune rase au bord de la houleuse mer...

IV

Bruits frais du soir : frisson plus velouté du flot ;
Rires aigus portant à leur cime un sanglot ;
Brefs appels, au tennis, des dernières joueuses ;
Échos, dans les villas, de valses langoureuses...
Un violon, dans l'ombre, égoutte un lamento ;
Sur la cale gémit la chaîne d'un bateau ;
Des mouettes battent l'air au-dessus de la dune,
Et crient ; un marin chante, au loin, « Jean-de-la-Lune... »
Puis l'aile de la nuit plane ; tu n'entends plus
Que les rauques galets roulés par le reflux
Et, s'enflant à l'égal de la rumeur marine,
Ce cœur tumultueux au bord de ta poitrine...

V

Grands vaisseaux qui fendez, d'une proue écumeuse,
L'âpre mer tour à tour éclatante ou brumeuse,
O dompteurs d'ouragans, ô coureurs d'horizons,
Quels rêves cachez-vous parmi vos cargaisons ?
Quels désirs fous de ports et de ciels exotiques
Vous lancent inquiets par delà les Tropiques
Vers des bords éclairés d'astres inamicaux ?
Est-il pour vous des voix dans les vastes échos ?
Les flots mûrissent-ils des trésors pour vos cales ?
Quels dieux recherchez-vous d'escales en escales ?
Pour qui tant de labeurs, d'élans et de sursauts ?...
Hélas !... et cependant vous revenez, vaisseaux !
Vous revenez, après d'innombrables voyages,
Fatigués de l'errance et des appareillages,
Vous revenez usés, démâtés, repentis,
Dormir dans le bassin d'où vous êtes partis !
Vous n'avez rien trouvé parmi les mers lointaines...
En vain chaque marée agite vos antennes ;
Vous ne gardez plus même en vos bois disloqués
Les étranges odeurs qui flottaient sur les quais
Où vous berciez vos mâts au flanc des cités blanches ;
Les petits enfants jouent sur vos ponts, les dimanches ;

D'autres vaisseaux tout neufs vous frôlent au départ,
Et, joyeux de tenter à leur tour le hasard,
Frémissent de sentir sur leur proue écumeuse
Le baiser de la mer éclatante ou brumeuse...

VI

Du songe qui sur moi secoue en vain ses charmes
Je me réveille avec un sourd désir de larmes...
Quel souvenir amer, quel noir pressentiment
De mon cœur assoupi monta confusément?
Quelle obscure terreur me jeta son vertige?...
La nuit, lourde fleur d'ombre, incline sur sa tige
Son calice, où fraîchit la tiédeur de l'été;
L'aube proche pâlit la pâle obscurité;
Nul bruit : la brise même a tu sa cantilène...
J'avance à pas muets sur la déserte plaine...
Mais quel est ce sanglot qui frissonne là-bas?
J'oubliais que le flot ne se repose pas!
Grande âme qu'un désir désespéré tourmente,
L'éternelle pleureuse est là, qui se lamente;
Et dans la nuit, seule avec moi, j'entends gémir
L'inconsolable mer qui ne peut pas dormir...

VII

Dieux calmes, qui hantez le petit bois de pins,
Près des flots tellement bleus qu'on les dirait peints,
N'était le froissement lumineux qui les plisse,
Soyez bénis, ô dieux, pour le jour clair et lisse
Qui coula lentement sur moi dans vos taillis,
Pour les fleurs, pour les vers qu'à vos pieds j'ai cueillis,
Pour le frémissement des brises dans les branches,
Pour les rayons où j'ai cru voir vos formes blanches,
Pour les sommeils légers tissus de rêves blonds,
Pour le vol des oiseaux et le vol des frelons,
Et puis, le soir venu, pour le meneur de chèvres
Qui passa fièrement, son galoubet aux lèvres,
Et, sans se retourner, monta vers le coteau,
Plus grand à chaque pas dans son rouge manteau,

— Dieux calmes qui, pour moi, dans ce décor docile,
Vous souvîntes de Théocrite et de Virgile !...

VIII

Parce que ton front rose a pris, à mon passage,
La rougeur de l'œillet qui parait ton corsage,
Et que, pudiquement, nous nous sommes souri ;
Parce qu'en ce Pardon délirant et fleuri
J'ai dit trop haut, ravi par ta grâce enfantine :
« Celle-là, voyez donc comme elle est pure et fine...
Et qu'avant de quitter l'éblouissant décor,
Je me suis retourné pour te sourire encor,
Ne va pas, douce enfant de la lande et des grèves,
Laisser l'oiseau de feu voler parmi tes rêves ;
Évite de penser à la ville où je vais,
Et ne soupire pas... Paris ? Si tu savais !...
Non... Laisse le reflet des vagues éternelles
Éclaircir ou foncer l'aigue de tes prunelles...
Ris au rude marin qui, déjà, t'est promis...
Puis regagne, ce soir, par les sentiers amis,
Ta maison basse, peinte à la chaux, rose et blanche,
Et range sans émoi, jusqu'au prochain dimanche,
— Petite Bigoudène, astre bleu, fleur d'Armor ! —
Ta mitre de dentelle et ton tablier d'or...

IX

SINAGOTS (1)

Voiles pourpres des sinagots,
Quand le vent tiède tend, parmi les îles brunes,
Comme des boucliers vos carrés inégaux,
Ne regrettez-vous point vos antiques fortunes ?

Car sous de radieux climats
Vous flottiez au-dessus des trirèmes romaines !
Vous ouvriez votre aile rouge au long des mâts
Où l'aigle d'or crispait ses serres souveraines !

(1) On appelle ainsi les pêcheurs du golfe du Morbihan, originaires du village de Séné et par extension leurs bateaux.

Actium vous vit resplendir,
Le soir où Cléopâtre et ses lourdes galères,
Avec les fauves dieux de l'Égypte et de Tyr,
Fuirent devant les dieux latins aux faces claires.

Les nefs guerrières de César
Vous arboraient déjà sur cette mer lointaine,
Lorsque sa forte main, dompteuse du hasard,
Moissonna par la faulx la flotte armoricaine...

Voiles des grands vaisseaux latins
Couleur de feu, de sang, de puissance et d'aurore,
Messagères jadis de Rome et des destins,
Qu'on voit dans le brouillard comme des fleurs éclore,

Vous n'abritez plus maintenant,
Sur ces flots oublieux des gloires accomplies,
Que l'ovale casier ou le filet traînant
Des preneurs de homards et des pêcheurs de plies...

Mais lorsque devant les menhirs
Glisse votre splendeur altière et carminée,
Vous donnez, réveillant tant de grands souvenirs,
Au golfe celte un air de Méditerranée!...

X

Près du rûcher rempli d'une rumeur vermeille,
Ta petite maison dans l'aurore s'éveille
Là-bas... Les marronniers balancent vers le toit
Leurs thyrses débordant du jardin trop étroit,
Et s'enflent d'un frisson de brises parfumées;
Au ciel bleuit l'encens des premières fumées;
L'écho des premiers cris roule par les sentiers,
Et la lumière est rose au-dessus des rosiers...
Sous la terrasse encore ombreuse, la vallée,
Par le baiser du jour lentement dévoilée,
Rit de voir, à travers le brouillard pudibond,
Les pieds d'or du soleil tournoyer sur son front;

Sur l'azur la forêt met sa verte allégresse,
Là-bas... Ici, gorgé d'une trop rude ivresse,
Près des flots inquiets tu regrettes parfois
La molle immensité des jardins et des bois!...

XI

CHANSON

Les oiseaux du port ont ouvert leurs ailes
Et tourné trois fois autour des maisons;
Puis, claquant du bec, tendant leurs cous grêles,
Ils ont piqué droit vers les horizons
Vastes, que le soir emplit d'étincelles...
Demain, ce sera l'hiver : jour et nuit
Les mouettes au vent crieront leur ennui.

Les vaisseaux du port, ouvrant leurs voilures,
Ont mis droit le cap sur les océans;
Ils ont tout bravé, calmes plats, froidures,
Soleils infernaux, ouragans géants...
Qu'importe? Ils couraient vers les aventures!
Ici, près du Christ, au bout du musoir,
Des femmes pour eux priaient chaque soir...

Ils sont revenus, les rudes navires,
Un soir de printemps, comme les oiseaux :
Sous les toits brillaient des feux et des rires!...
Mais le long des quais, sur les calmes eaux,
Par leur câble, ô vent sournois, tu les tires...
Et les matelots rêveront toujours
A d'autres climats, à d'autres amours!...

XII

Tes enfants près de toi riaient... L'ombre était fraîche
Et rose... Les bateaux, qui rentraient de la pêche,
Gonflaient comme des seins leurs voiles de safran;
Les matelots faisaient bondir leur rire franc
Sur la cale où, parmi l'azur doré des mailles,
Les sardines luisaient de toutes leurs écailles...

On entendait de lents battements d'avirons,
Et les coups de marteau lointains des forgerons;
Des mouettes caressaient les vagues ; blancs comme elles
Des nuages avaient des frémissements d'ailes;
L'horizon frissonnait dans la pudeur du soir;
Tout était plein de paix, d'indolence, d'espoir;
Le temps se balançait, las, sur l'heure profonde;
L'arbre courbé vers nous, le ciel penché sur l'onde
Semblaient balbutier des secrets amoureux...
Et tu voulais savoir ce que c'est qu'être heureux!

XIII

FINIS TERRÆ

Le dernier roc aux flots plonge comme un saurien :
Plus rien que la farouche houle occidentale
Qui lave les granits d'une écume brutale,
Rien que le vide immense où l'œil ne perçoit rien...

Seule, au lointain, une aile oblique et blanche rase
La ligne où l'océan monte à l'assaut du ciel;
L'eau verdâtre entre les écueils bout comme un fiel
Sur un sable pesant, terne comme une vase.

Pas un ajonc qui luise au front des rocs pendants;
Pas un rayon pour fleurir l'onde ou le nuage;
Pas une voile... On touche, en ce décor sauvage,
Aux bornes de l'espace, aux limites du temps.

Les hommes, où sont-ils avec leur vain murmure?...
— Où?... Sens-tu sous tes pieds le sol rugueux frémir
Comme si le gonflait quelque vaste soupir?
Entends-tu ce bruit lent et cette plainte obscure?

Propagé jusqu'à nous par de secrets chemins,
Ce bruit que la rumeur des flots ne fait pas taire,
Et qui se répercute aux veines de la terre,
C'est le sourd battement de tous les cœurs humains!

MAURICE LEVAILLANT.

UN GRAND OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR

LE GÉNÉRAL BUAT

Le général Buat, fauché à l'âge de cinquante-cinq ans, en pleine vigueur intellectuelle et physique, était le plus jeune de cette lignée de grands chefs du temps de guerre et du temps de paix que l'arme de l'artillerie s'enorgueillit d'avoir donnés au pays. Il restera dans notre souvenir le type accompli de l'officier d'état-major français, tel que l'avaient créé, après sa carence de 1870, quarante années d'un labeur acharné. Sa carrière militaire est magnifique, tant par l'éclat que par la diversité des services rendus.

Entré de bonne heure à l'École de guerre, Buat avait été un des élèves préférés du général Bonnal. Ce dernier se connaissait en hommes et avait apprécié dans ce jeune capitaine, outre une intelligence peu commune, la maturité d'esprit jointe à l'énergie du caractère. Buat eut ensuite la bonne fortune de trouver des protecteurs éclairés dans deux hautes personnalités, le général de Lacroix et M. Millerand. Le premier l'aida à doubler assez rapidement le cap, démesurément long pour les artilleurs, dit du quatrième galon. M. Millerand, lors de son premier séjour à la rue Saint-Dominique, le choisit pour chef de cabinet et en fit, si l'on ose dire, son conseiller intime en matière militaire, en donnant à cette expression de «conseiller intime » plus de valeur qu'elle n'en a dans le jargon tudesque. Toujours est-il que, par une heureuse et rare dérogation aux règles d'avant-guerre, Buat, tout en n'ayant rien d'un courtisan, obtint un avancement proportionné à son mérite.

La mobilisation le trouvait lieutenant-colonel. Dès les premiers jours des hostilités, il était mis à l'épreuve, dans le poste difficile de chef d'état-major de cette éphémère armée d'Alsace qui ne vécut que du 10 au 22 août. A la hâte on avait amalgamé en armée le 7e corps, une division d'Afrique, quatre divisions de réserve et quelques bataillons alpins pour réparer l'échec initial qui avait obligé le 7e corps à se replier sous le canon de Belfort. Le 20 août, après avoir repris Mulhouse, l'armée d'Alsace avait atteint le voisinage de Colmar, mais il fallut la disloquer précipitamment pour former, à l'extrême-gauche de notre ligne, le noyau de l'armée Maunoury. Buat « avait suppléé au manque de personnel et de moyens matériels par son esprit d'initiative et de décision, rendu les services les plus précieux au commandant de l'armée et contribué pour une large part au succès des opérations. » Je transcris ici le texte même de sa première citation.

En quittant l'armée d'Alsace, à l'heure sombre où M. Millerand prit courageusement le portefeuille de la Guerre, alors que tous les jours le communiqué imprécis et laconique signifiait : « Nous avons perdu du terrain, » Buat reprit près du ministre son poste de chef de cabinet. Comme les fonctions que je remplissais moi-même à cette époque me mettaient quotidiennement en contact avec lui, je puis parler en témoin, non seulement de son formidable travail, mais de l'énergie morale qu'il déploya pour communiquer la confiance à ses collaborateurs. La victoire de la Marne avait rassuré le grand public, qui se demandait seulement si les Allemands se retireraient jusqu'en Belgique ou, au pis aller, se cramponneraient sur l'Aisne, tandis que « le rouleau compresseur russe » allait s'ébranler dans la direction de Berlin... Mais au G. Q. G. et au ministère de la Guerre, ceux qui *savaient* restèrent affreusement inquiets durant tous les mois de septembre et d'octobre, à cause de la crise des munitions. L'artillerie en avait fait une consommation effroyable; après la bataille de l'Aisne, il avait fallu, dans bien des secteurs, lui assigner la dérisoire ration de 3 coups par pièce et par jour! M. Millerand avait beau multiplier ses efforts, dans des conférences incessantes, pour galvaniser les métallurgistes, les fabrications étaient longues à mettre en train et la production journalière des obus demeurait bien faible. Certain soir, on fut même angoissé, le soir

précisément où s'éteignit la grande voix d'Albert de Mun... Ce qui sauva la situation, c'est que les coffres à munitions des Allemands n'étaient pas beaucoup mieux garnis que les nôtres. Dans l'entourage du ministre, nous espérions qu'il en était ainsi, mais nous ne pouvions avoir à cet égard aucune certitude. Buat, lui, ne cessa de répéter que l'artillerie allemande était aussi misérable que la nôtre. Était-ce conviction et divination de sa part? Ou n'était-ce là qu'une de ces affirmations bienfaisantes qu'un chef doit savoir émettre dans les grandes crises et qu'on a plus tard si sottement stigmatisées sous le vilain nom de « bourrage de crâne? » En tout cas, il n'est pas exagéré de dire que la disette de munitions de 1914 et les mutineries de 1917 sont peut-être les deux plus mortels périls qu'ait courus l'armée française.

Buat quitte le cabinet du ministre au commencement de 1915. Pendant deux années nous voyons alterner ses séjours dans les états-majors et dans la troupe. De l'état-major particulier de l'artillerie il passe au G. Q. G. où il exerce les fonctions de premier aide-major général. Il reçoit successivement le commandement d'une brigade d'infanterie, de la 121e division, à la tête de laquelle il prend part à la bataille de la Somme, enfin du 2e corps d'armée. La place me manque pour détailler les qualités qu'il montra dans ces divers postes. Il me suffira de dire qu'il était, au plus haut degré, de ces officiers d'élite qui savent entraîner leurs hommes et susciter tous les dévouements.

***

Arrivons à 1917. Le 2 janvier, Buat est appelé au commandement de la réserve générale d'artillerie lourde, poste créé pour lui. Il y a là une genèse qui vaut d'être expliquée et qui nécessite un coup d'œil en arrière.

Dès la fin de 1915, le général Pétain avait lumineusement exposé les conditions indispensables à remplir pour venir à bout de l'Allemagne, dans un rapport rédigé après les offensives de septembre 1915 en Champagne. On sait qu'on en avait espéré des résultats stratégiques, sous forme de percée, et qu'on avait été déçu. Il faut distinguer, disait le général Pétain, deux phases dans la guerre, celle de l'usure et celle de la décision. La première durera plusieurs mois et sera

caractérisée par une grande activité d'infanterie, et surtout d'artillerie, dans tous les secteurs du front, jusqu'à ce que nous ayons conquis une indiscutable supériorité matérielle et morale, grâce à l'épuisement des réserves ennemies. Recommencer maintenant à attaquer sur un ou deux points du front, comme on l'a fait jusqu'à présent, ne servira à rien. Après l'usure, la décision sera obtenue par une offensive, ayant pour objet de produire dans plusieurs secteurs d'une certaine étendue, 20 kilomètres au minimum, ou dans un seul secteur de 50 à 60 kilomètres, ce qu'on est convenu d'appeler la percée, mais qui ne peut être que le refoulement de l'ennemi hors de ses organisations fortifiées. La percée n'est pas le but, mais le moyen d'attaquer l'ennemi en rase campagne. Un pareil programme comporte, non seulement des effectifs, mais un matériel formidable. C'est, ajoutait courageusement le général Pétain, un effort immense, une dépense colossale qu'il faut envisager.

Je ne crois pas que ce plan prophétique ait été, au moment où il a été exposé, universellement compris et goûté, ne fût-ce que parce que sa réalisation semblait chimérique à une époque où l'on ne pouvait encore espérer l'entrée en lice des États-Unis. Mais un an plus tard, après la bataille de la Somme et les succès remportés dans la région de Verdun, les idées émises par le général Pétain avaient germé dans beaucoup de cerveaux. Or, aussi bien pour obtenir une activité intense, sur un grand nombre de points du front, pendant la lutte d'usure, que pour porter le coup décisif, il fallait au généralissime non seulement de puissantes réserves d'infanterie, mais une masse considérable d'artillerie de tous calibres et notamment d'artillerie lourde, aussi parfaitement organisée et instruite que possible, et susceptible d'être transportée et mise en action là où il faudrait, dans le minimum de temps. D'où la conception d'une réserve générale d'artillerie lourde (R. G. A. L.), outil de victoire entre les mains du commandant en chef.

A la vérité, ce dernier disposait déjà d'un certain nombre d'unités d'artillerie qu'il faisait circuler sur le front suivant les nécessités de l'heure, et qui formaient trois divisions : 1° La division d'artillerie lourde sur voie ferrée (A. L. V. F.); batteries de gros calibre qu'on transportait sur rail jusqu'à leur emplacement de combat, et dont l'idée première doit être attri-

buée à un officier de grade modeste, remarquablement intelligent, le commandant Lucas-Girardville ; 2° la division des régiments à tracteur, dont le matériel était en cours de fabrication ; 3° la division des canonniers marins qui servaient des pièces de côte et de marine, sous la direction d'un amiral. Mais tout cela était sans cohésion et d'un maniement difficile. L'A. L. V. F. était longue à s'installer sur ses positions de batterie et ne pouvait y parvenir par ses propres moyens; il lui fallait quémander des auxiliaires aux armées. Elle ne formait d'ailleurs qu'une poussière de petits détachements. Au contraire, les régiments à tracteur étaient de trop grosses unités, échappant à l'autorité de leurs colonels qui avaient fini par se confiner dans les fonctions d'administrateur et de directeur de parcs. Le personnel était mal instruit, les méthodes de tir incertaines, aussi bien que l'emploi tactique de ces engins nouveaux.

La pensée vint à Buat et à un autre officier breveté d'artillerie de grande valeur, le général Maurin, qu'il y avait là un énorme et bienfaisant travail à entreprendre. La vérité oblige à dire qu'ils trouvèrent d'abord des résistances, sur lesquelles il est superflu d'insister. Mais le 2 janvier 1917, le général Nivelle, qui venait d'être nommé généralissime, faisait appeler le général Buat pour lui confier la direction de la R. G. A. L., en même temps que le général Maurin était placé à la tête de la division de l'A. L. V. F. Personnellement, Buat n'y gagna pas grand chose. Quelques jours auparavant, il avait été nommé au commandement du 2e corps. Ce n'est pas sans regret qu'il dut y renoncer. Et un an plus tard, on le récompensa singulièrement de l'œuvre qu'il avait accomplie à la R. G. A. L., en ne lui donnant qu'une division et le forçant, heureusement pour peu de temps, à découdre le galon blanc de son képi...

Sous une impulsion unique et vigoureuse, la R. G. A. L. prit rapidement une autre figure. En ce qui concerne l'A. L. V. F., ses groupes, jusqu'alors sans liaison entre eux, constituèrent des régiments. On créa à Mailly un centre d'instruction et de réfection pour les batteries qui revenaient du front. Des cours de tir et de tactique furent ouverts, où affluèrent des spécialistes pris dans toutes les classes mobilisées. C'est ainsi que plus de 100 officiers territoriaux furent rendus aptes à un excellent service. En même temps, la construction des affûts était activée,

des détachements d'ouvriers étaient entraînés à poser rapidement les voies ferrées nécessaires, de façon à libérer les armées de tout souci à cet égard. La réorganisation et le complétement de l'artillerie à tracteur donnèrent encore plus de peine. Il fallut dédoubler des régiments trop lourds, pour en faire des unités susceptibles d'être réellement commandées par leurs colonels, pousser la fabrication, non seulement d'affûts comme pour l'A. L. V. F., mais de canons 155 Filloux, 145 de Saint-Chamond, de mortiers de 220 et de 280 du Creusot. Enfin, dans les derniers mois de l'année 1917, 30 régiments d'artillerie légère furent ajoutés à la R. G. A. L., qui prit alors le nom plus court de Réserve générale d'Artillerie, R. G. A.

Le général Buat entendait faire de cette puissante masse un organe interallié. Il avait, dans le courant de l'année, reçu et instruit des batteries portugaises. Quand les États-Unis eurent déclaré la guerre à l'Allemagne, il créa une A. L. V. F. américaine, avec le concours de deux officiers distingués, les généraux Coe et Chamberlaine, qui mirent à sa disposition quelques grosses pièces de marine et des détachements d'artilleurs de côte. Ainsi puissamment constituée, la R. G. A. fut en état d'alimenter le front belge, et même le front italien où plusieurs batteries furent envoyées.

Pour ne rien celer, Buat avait rencontré plus d'une difficulté dans l'exercice de ce grand commandement. Certains commandants d'artillerie d'armée, avec lesquels il était en relations constantes, sensiblement plus âgés que lui et plus anciens de grade, n'avaient guère à lui reprocher que sa jeunesse et sa forte personnalité; mais sans doute n'étaient-ils pas exempts de cette petite faiblesse. Toujours est-il que Buat demanda, dans l'intérêt du service, à être relevé de son poste. En février 1918, il eut pour successeur le général Herr, inspecteur général de l'artillerie, qui jouissait dans l'arme d'une autorité incontestée et méritée. Le malheur est qu'on ne déchargea pas le général Herr de son inspection, si bien que sa nouvelle tâche était visiblement trop lourde. Au mois d'août, il fut remplacé par le général Maurin, le collaborateur de Buat. Pour donner une idée de ce qu'était devenue cette R. G. A., après adjonction de régiments lourds à chevaux, d'artillerie à pied et d'artillerie de tranchée, je dirai que son effectif monta finalement à 7000 officiers et 230 000 hommes de troupe. Au moment de la

prise de commandement de Buat, il n'était que de 2 000 officiers et 55 000 hommes de troupe.

* * *

En quittant la R. G. A., Buat ne reçut, comme je l'ai dit plus haut, que le commandement d'une division, la 33e. Il est vrai qu'un mois plus tard on lui confia le 17e corps et, au mois de juin, la 5e armée, à la tête de laquelle il ne resta que peu de temps. Le 5 juillet 1918, il était nommé major-général des armées françaises commandées par le général Pétain. Il occupa ce poste jusqu'à la fin de la guerre.

C'est à Buat lui-même que j'emprunterai l'exposé des principes stratégiques qui nous donnèrent la victoire. Il en a présenté un raccourci saisissant dans son livre, *Hindenburg et Ludendorff stratèges*, tout récemment paru.

Dès l'été de 1917, le commandement français avait discuté et adopté une manœuvre qui ressemblait beaucoup à celle que le général Pétain avait esquissée dans son rapport de 1915, et que la déclaration de guerre des États-Unis à l'Allemagne rendait enfin réalisable. Elle consistait en une série d'attaques se succédant à de brefs intervalles, visant des objectifs nettement déterminés, mettant en branle un minimum d'infanterie appuyé par un maximum de matériel et devant amener les Allemands à engager chaque fois une partie de leurs réserves. Puis, ces batailles étant livrées et économiquement entretenues pour obliger l'ennemi à leur faire toujours face, un jour viendrait où les réserves allemandes toucheraient à l'épuisement. Ce jour-là, une dernière attaque, aussi bien outillée que les autres en matériel, mais plus abondamment dotée d'infanterie, serait maîtresse du champ, à partir du moment où elle aurait forcé les organisations défensives de l'ennemi.

Les masses d'artillerie lourde et les milliers de chars d'assaut que réclamait cette stratégie avaient été commandés à l'industrie. Durant le dernier semestre de 1917, les parties du front choisies pour attaquer avaient été soigneusement équipées : positions de batterie construites, approvisionnements en matériaux et munitions constitués, reconnaissances effectuées, objectifs fixés, réseaux de commandement et d'observation établis.

Nous comptions qu'au printemps de 1918, le matériel sorti des usines, le personnel nécessaire dressé, les unités américaines entraînées, il serait possible d'entamer la phase décisive de la guerre. Malheureusement, les retards dans les livraisons de matériel, s'ajoutant au temps nécessaire pour aguerrir les troupes américaines que le général Pershing voulait employer en grandes unités, firent que nous ne pûmes pas commencer nos opérations offensives à la date prévue. Par surcroît, la défection de la Russie renversa tous les projets établis. Les Allemands, rappelant du théâtre oriental la majeure partie de leurs forces, allaient disposer sur le front de France d'une réserve de 80 divisions au lieu de 40. Nous étions alors forcés d'attendre que le nombre des divisions américaines fût plus considérable.

Mais il était évident que les Allemands ne nous laisseraient pas ce loisir. Par bonheur, Ludendorff perdit un temps précieux à son opération contre Riga. Néanmoins, d'assaillants que nous espérions être, nous dûmes nous transformer en défenseurs. Quand vint enfin l'heure de passer à l'offensive, la plus grande partie des organisations édifiées pour l'entreprendre avaient été submergées par le flot des agresseurs. A des projets longuement mûris il nous fallut substituer l'improvisation ; toutefois, l'idée essentielle de la manœuvre stratégique continua de tout dominer.

Pour remplacer la plupart des zones d'attaque préparées qui faisaient maintenant défaut, nous fîmes choix des parties du front allemand qui présentaient à la fois des facilités tactiques, et des avantages stratégiques, en cas de réussite, par exemple les grands saillants de Château-Thierry et de Montdidier. La réduction du premier devait nous rendre l'usage de la grande voie ferrée Paris-Châlons dont nous avions tant besoin pour nos transports. De même, en abattant le saillant de Montdidier, nous récupérions le nœud de voies ferrées d'Amiens, vital pour notre jonction avec les Anglais. Ces deux attaques furent donc décidées.

Deux autres devaient leur succéder à bref délai. L'une, dans la hernie de Saint-Mihiel, nous procurerait la ligne Commercy-Verdun ; l'autre, dans le saillant de la Lys, nous donnerait la partie du bassin minier que nous n'avions perdue qu'en 1918 et qui, depuis lors, nous faisait cruellement défaut. Après

quoi, nous profiterions des modifications importantes survenues sur le front pour organiser de nouvelles attaques et, en suivant attentivement, grâce à un service de renseignements bien dirigé, la diminution progressive des réserves ennemies, nous connaîtrions sans grande chance d'erreur le moment propice à une dernière et décisive action (1).

On sait avec quelle maîtrise non seulement les armées françaises, mais toutes les armées alliées exécutèrent ce programme, sous la direction suprême du maréchal Foch. Chose bien digne de remarque, alors que la plupart des grands capitaines ont prudemment attendu la fin de leur carrière pour codifier leurs doctrines, on trouve dans les ouvrages de Foch, édités dans les premières années du XX^e^ siècle, tous les principes et les procédés qu'il a appliqués dans les batailles de 1918. Il y a même un chapitre sur le passage de la défensive à l'offensive qui a vraiment l'air d'avoir été écrit après la préparation de Villers-Cotterets et l'attaque du Tardenois (2).

Dès le 15 octobre, nous dit le général Buat, on pouvait prévoir que l'ennemi n'aurait bientôt plus de divisions fraîches. On commença alors les préparatifs d'une grande offensive qui devait, le 14 novembre, déboucher de notre front de Lorraine à l'Est de Metz et s'avancer vers la Sarre en débordant toutes les lignes de défense allemandes. L'écrasement était d'autant plus certain que, le 11 novembre, notre service de renseignements faisait savoir que les Allemands ne possédaient plus que deux divisions capables de faire figure dans une bataille, sur 17 qu'ils avaient encore en réserve, alors qu'à la même date les Alliés en comptaient 103 disponibles, dont au moins 60 étaient tout à fait aptes à se battre. Les Allemands étaient donc acculés à la capitulation.

Le général Buat résume admirablement la faute capitale de Ludendorff après le 18 juillet. L'armée allemande ne pouvait plus songer qu'à se défendre, elle devait donc se ménager le maximum de réserves pour parer les nouveaux coups qui

(1) Dès le 26 juillet, le général Buat avait prédit avec une singulière exactitude la fin de la guerre. Ce jour-là il disait à son ami, le général Maurin : *Dans deux mois tu verras les Allemands se replier en Belgique. En décembre nous signerons la paix sur le Rhin.*

(2) Les deux principaux livres du maréchal Foch ont été réédités sans changement en 1921. Combien compte-t-on d'écrivains militaires qui auraient pu se permettre une réédition intégrale de leurs œuvres d'avant-guerre ?

allaient lui être portés; d'où la nécessité de raccourcir son front. Ce raccourcissement présentait même un intérêt supplémentaire, attendu qu'après la bataille de Champagne la ligne allemande avait pris la forme d'une série de vastes saillants, éminemment dangereux pour qui était réduit à la défensive. Or, Ludendorff disposait en arrière d'une position toute organisée, celle dont il était sorti le 21 mars, la position Siegfried. Les Allemands pouvaient s'y arrêter ou rétrograder plus loin encore, sur d'autres lignes organisées ou ébauchées, ou encore couvertes par des obstacles naturels. Toutes étaient plus courtes que la ligne Siegfried et l'étaient d'autant plus qu'elles étaient plus proches de la frontière allemande. Il y en avait trois à choisir : 1° la ligne Gand-Valenciennes-Mézières-Ilirson, remontant ensuite le cours de la Meuse jusqu'au Nord de Verdun; 2° la ligne Anvers-Bruxelles-Namur et Meuse; 3° la ligne partant de la pointe sud du Limbourg hollandais, suivant la frontière du grand-duché de Luxembourg, puis les défenses occidentales de Metz, et se reliant à l'ancien front vers Pagny-sur-Moselle.

Cette dernière eût été la meilleure, mais pour reculer jusque-là il fallait avoir le même courage que nous-mêmes après Charleroi et abandonner en outre un matériel considérable, accumulé en Belgique et dans nos départements envahis. En tout cas, la ligne Siegfried, prolongée par la ligne Brunehilde, n'aurait pas exigé des sacrifices moraux et matériels aussi durs et les Allemands avaient le loisir de s'y porter au lendemain du 18 juillet, parce qu'ils n'étaient encore aux prises avec nous que sur une partie relativement restreinte du front, le saillant de Château-Thierry. Partout ailleurs, ils étaient libres de recommencer le coup qui leur avait si bien réussi en mars 1917, lors de l'évacuation du saillant de Noyon.

Ludendorff laissa échapper l'occasion unique du salut! A partir du 8 août il était trop tard, la bataille était allumée sur un trop vaste front. Le recul, une fois exploité par l'adversaire, devenait calamiteux. Non seulement les Allemands n'eurent plus la possibilité de refuser le fer, mais ils durent, tant leurs unités fondaient rapidement, renvoyer au feu des divisions qui n'avaient retrouvé ni leurs effectifs ni leur moral. Les renforts manquèrent, si bien qu'il fallut dissoudre des unités pour alimenter celles qu'on conservait et que, finalement, après

avoir raccourci son front de 200 kilomètres, Ludendorff n'avait réalisé aucune économie de forces. L'armistice du 11 novembre épargna à l'Allemagne un désastre militaire probablement sans précédent dans l'histoire.

« Que pouvons-nous conclure des opérations allemandes de 1918, demande le général Buat, si ce n'est, les armées s'étant incontestablement bien battues, que les conceptions de leur commandement ne furent pas à la hauteur de leur bravoure et de leur ténacité? »

***

Peu de temps après l'armistice, j'eus l'occasion d'aller voir Buat à Metz, où le maréchal Pétain avait son quartier général. Je ne suis pas près d'oublier les longs et fructueux entretiens au cours desquels il me dessinait d'un trait vigoureux la silhouette de l'armée future, telle qu'il la comprenait alors. C'était l'époque où on pouvait espérer que les forces allemandes seraient réduites au minimum et où on se faisait des illusions sur la bonne volonté de l'Allemagne à remplir les obligations qui lui seraient imposées. On ne comptait pas non plus avec le mandat syrien, l'occupation de la Silésie, les gros effectifs nécessaires au Maroc. Enfin l'armée regorgeait de cadres subalternes excellents, dont on pouvait retenir un nombre important sous les drapeaux, moyennant une bonne loi concernant les militaires de carrière. En somme, l'effectif à demander au contingent annuel, pour satisfaire aux tâches du temps de paix, ne paraissait pas devoir être très considérable, assuré qu'on était d'ailleurs de l'encadrer facilement. Il était donc permis d'envisager le service à très court terme, par exemple le service d'un an. Jusqu'alors nous avions modelé l'organisation de nos forces sur la loi de recrutement, parce que la menace allemande nous obligeait à demander au pays l'effort maximum qui se traduisait précisément par la loi de recrutement. Mais, désormais, grâce à la victoire, nous ne serions plus astreints à l'effort maximum et cette loi pouvait n'être plus que l'humble servante des autres lois organiques de l'armée.

Buat ne se préoccupait donc pas outre mesure des effectifs du temps de paix. Il déterminait d'abord le nombre des corps d'armée qui nous seraient indispensables en temps de guerre.

Il en déduisait les grandes unités à maintenir en temps de paix pour permettre la mobilisation dans de bonnes conditions. En outre, devaient figurer à l'effectif de paix les *spécialités* que les progrès scientifiques tendent à multiplier incessamment et dont les noyaux dépendraient du nombre des corps d'armée de guerre. On fixerait, d'après ces données, l'effectif des engagés volontaires et des rengagés nécessaires pour encadrer solidement les unités mobilisées.

En haut de l'édifice, une École supérieure de guerre ne serait plus seulement la pépinière des officiers d'état-major, mais deviendrait la grande école d'instruction de l'armée. Puissamment documentée par une section historique, dont le rôle serait de dégager les enseignements des guerres les plus récentes, et par une équipe d'officiers polyglottes prête à partir pour tous les points du globe où se passeraient des événements militaires intéressants, cette École diffuserait sa doctrine dans les corps de troupe comme dans les états-majors et instruirait à cet effet une élite d'officiers de tout grade, dont le programme d'étude serait établi d'après les connaissances nécessaires à chaque grade. Les lieutenants et les capitaines y feraient peu de stratégie, mais les officiers supérieurs s'y prépareraient à leur rôle futur d'officiers généraux.

Le général Buat n'avait pas des idées moins nettes sur une réorganisation du ministère de la Guerre tendant à réduire le nombre des subordonnés directs du ministre et par conséquent à alléger le fardeau de ce dernier, malheureux *driver* ayant dans les mains, avec le système actuel, une quinzaine de guides différentes! Il s'inspirait du fonctionnement des quartiers généraux d'armée en temps de guerre, qui se fractionnent en état-major proprement dit et direction des services, cette dernière chargée d'assurer l'entretien matériel des troupes. Il aurait donc souhaité au ministère de la Guerre, à côté de l'État-major de l'armée et sous les ordres immédiats du ministre, une direction générale du matériel dont auraient dépendu tous les bureaux du matériel, et une direction générale du personnel, coordonnant le travail de tous les bureaux du personnel d'armes et de services. Le ministre n'aurait plus eu à actionner directement que trois grands organes. L'ordre aurait succédé au désordre.

Quatorze mois après l'armistice, le 24 janvier 1920, le

général Buat fut nommé chef d'État-major général. Il allait se retrouver sous les ordres directs du maréchal Pétain, nommé lui-même vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. Un décret en date de la veille, 23 janvier, venait de réorganiser le haut-commandement d'après les enseignements de la guerre. Il conférait au vice-président du Conseil supérieur, généralissime désigné du temps de guerre, toutes les attributions auxquelles il a droit en temps de paix pour assumer ses grandes responsabilités. Et pour que sa tâche ne fût pas trop lourde, il lui était adjoint le chef d'État-major général qui devenait de droit membre du Conseil supérieur, alors qu'il n'en était, avant la guerre, que le rapporteur. Enfin, le décret plaçait sous la dépendance de ce chef d'État-major général les directions d'armes et de services, pour ce qui concerne l'organisation et l'instruction des troupes et toutes les mesures de mobilisation. Buat se trouvait donc investi d'une autorité plus grande que ses prédécesseurs d'avant-guerre et il était bien qualifié pour être, sous la haute direction du maréchal Pétain, le conseiller du ministre en matière de législation militaire. C'est ainsi qu'il a joué un grand rôle dans la préparation du nouveau statut.

Mais déjà la question primordiale des effectifs de paix ne se posait plus de la même façon qu'immédiatement après l'armistice. Pour les déterminer, on ne pouvait plus se contenter de prendre en considération, comme le général Buat le faisait à Metz, les besoins de la mobilisation : on avait à tenir compte de toutes les tâches que l'armée du temps de paix allait avoir sur les bras, en Europe, en Asie et en Afrique. Le service d'un an s'avérait incapable de nous fournir des contingents suffisants. Pour faire triompher le principe des dix-huit mois, il fallut livrer la bataille que l'on sait, non seulement contre les politiciens partisans du moindre effort, mais contre ceux qui préconisaient à outrance la substitution des « machines » aux hommes. Comme si c'était avec des avions, des chars d'assaut et des mitrailleuses que nous pouvions tenir toute la Rhénanie, la Syrie, la Silésie, et achever la conquête du Maroc ! Et plus tard, qu'aurions-nous pu faire dans la Ruhr, si certaines utopies avaient prévalu ? Le service de dix-huit mois n'était lui-même suffisant qu'à plusieurs conditions : recrutement d'un nombre suffisant de militaires de carrière, appel dans une large mesure aux troupes indigènes et aux employés

civils. La bonne marche du travail législatif eût exigé que toutes ces conditions préalables fussent remplies, moyennant des lois spéciales, à mettre en vigueur dans le plus bref délai. Je ne m'avance pas beaucoup en disant que c'était l'avis du général Buat et de plusieurs hautes personnalités. Mais il n'y eut pas moyen d'instituer cette méthode. La commission de l'armée de la Chambre voulait qu'on lui présentât d'abord tout l'ensemble du statut militaire et, sinon le détail, du moins la silhouette des trois grandes lois organiques ; de recrutement, d'organisation générale, des cadres et effectifs.

Il fallut en passer par là. Le travail parlementaire fut d'ailleurs d'une lenteur désespérante et appelle une comparaison fâcheuse avec celui de l'Assemblée nationale de 1871. Après nos désastres, alors que l'édifice militaire était à reconstruire de fond en comble, la dernière loi organique fut promulguée en mars 1875, c'est-à-dire moins de quatre ans après la signature du traité de Francfort. Or il y a plus de quatre ans et demi que le traité de Versailles est signé, et nous n'avons encore que la seule loi de recrutement! Les deux autres sont rapportées, mais ne sont encore ni votées ni même discutées. Comme la réorganisation de l'armée ne pouvait se faire attendre indéfiniment, comme il fallait, ne fût-ce que pour des raisons budgétaires, supprimer une quantité d'unités et en remanier d'autres, le Parlement a été réduit à se dessaisir lui-même, en quelque sorte, de son pouvoir législatif. Dès le mois de juillet 1922, la Chambre a dû donner une espèce de blanc-seing au ministre de la Guerre pour mettre sans plus tarder l'armée sur le pied prévu par les textes qui restaient en souffrance.

Jusqu'à cette date, Buat avait dû, au nom du maréchal Pétain et du ministre, engager de longues discussions avec la Commission de l'armée de la Chambre et avec le Conseil supérieur de la guerre, dont certains membres ne voyaient pas d'un bon œil la part quantitative faite aux différentes armes dans les projets du Gouvernement. Quand le blanc-seing fut donné par la Chambre, Buat se consacra corps et âme à une transformation qui ne pouvait plus être différée. Le Parlement, par sa propre faute, se trouvera donc bientôt en présence du fait accompli, et on ne voit pas très bien comment il pourrait désormais refuser son acquiescement à des principes qui sont d'ores et déjà appliqués. Mais, loin de tirer vanité des initiatives qu'il

avait dû prendre, le général Buat regrettait sincèrement que l'armée ne fût pas en possession d'un statut légal, et il regrettait surtout les lacunes de l'œuvre entreprise. S'il était parvenu à faire introduire dans la loi de recrutement des mesures très utiles à l'égard des engagés et rengagés, telles que l'institution d'un pécule, petit capital versé au moment de la libération et facilitant à un militaire de carrière, encore jeune, son établissement dans la vie civile, rien n'avait été encore arrêté concernant le recrutement indigène. On avait perdu le temps, l'*irreparabile tempus*, que les hommes politiques d'aujourd'hui gaspillent avec une insouciance rappelant celle du Bédouin.

Comme tous les hommes supérieurs, le général Buat ne confondait pas la volonté avec l'entêtement; il était toujours prêt à corriger une erreur démontrée par l'expérience. C'est ainsi qu'un des chapitres les plus contestés de la nouvelle loi d'organisation générale est celui qui crée le commandement des régions mobilisatrices tout à fait distinct du commandement des troupes, la liaison des deux ne s'établissant qu'à l'échelon corps d'armée. La pratique qui vient d'être faite de ce système est encore trop récente pour être concluante et peut-être a-t-on besoin de s'acclimater à un régime tout à fait nouveau. Toujours est-il qu'il y a eu des grincements et que des plaintes se sont fait entendre. Buat ne s'était nullement refusé à les écouter et, dans les derniers temps de sa trop courte vie, il s'était montré fort disposé à envisager les modifications qui se seraient, à l'usage, révélées utiles.

Telle est, très imparfaitement résumée, la carrière du général Buat. Elle méritait bien le noble geste qu'a fait le Président de la République en posant sur ce grand cœur de Français, au moment où il cessait de battre, la grand croix de la Légion d'honneur.

Lieutenant-Colonel DE THOMASSON.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE APOLOGIE POUR LA GRAMMAIRE (1)

M. Abel Hermant, qui est un écrivain très attentif, s'est avisé de nous donner, je ne dis pas tout à fait une grammaire, du moins un récit mêlé de conseils et d'enseignements, de réprimandes et de considérations grammaticales. Un bon livre, et opportun. Car nous vivons à une époque où l'on écrit mal. M. Abel Hermant, sinon lui, l'un des personnages de son livre, dit qu'au surplus les bons écrivains ont toujours été plus rares que les mauvais ; les écrivains du second ordre n'étaient pas beaucoup moins nombreux autrefois que présentement ; et l'on a coutume de dire qu'au XVII^e^ siècle et au XVIII^e^ tout le monde écrivait bien, ce n'est pas vrai. Je l'avoue. Et je crois qu'il y a, de nos jours, une espèce d'habileté, une désinvolture aussi, un tour de la phrase bien vif, aisé, très agréable, un art d'imiter, dans le livre même, le ton de la causerie. Seulement, nos contemporains pèchent deux fois, contre le vocabulaire et contre la grammaire. Que leur importe? Ils n'en savent rien.

Contre le vocabulaire? Ils ne se doutent pas qu'il existe un vocabulaire et qui, ayant suffi jusqu'à ces temps derniers, pourrait leur suffire et leur suffirait, s'ils prenaient la peine de le connaître. Ils ne le font pas et, comme ils se croient les improvisateurs d'une vie que l'on n'aurait pas menée avant eux et d'une pensée toute neuve, ils inventent leurs mots. S'ils avaient le soin de s'informer, ils verraient que ni leur vie n'est toute neuve, ni leur pensée; ils verraient qu'il y a, pour chacune de leurs idées, pour les éléments divers de leurs idées, les mots utiles, consacrés par un bel usage. On

(1) *Xavier, ou les entretiens sur la grammaire française*, par M. Abel Hermant (Le livre).

commence de savoir le français, quand on n'a plus besoin de néologismes. Et les vieux mots que nos contemporains continuent d'employer, ils les détournent de leur sens ou les emploient d'une façon que leur passé n'y subsiste pas. C'est dommage. Un mot tout neuf ou bien un mot qu'on a privé de son passé : peu de chose, une étiquette de hasard et placée, vaille que vaille, sur telle idée que l'on n'a guère examinée, sur tel objet que l'on n'a regardé qu'à peine.

Contre la grammaire ? On l'ignore ; on la tient une antiquité qui n'est plus de mode. Et il ne faut pas s'étonner que les mêmes gens qui inventent leurs mots aient aussi la prétention d'en inventer l'ordre et l'arrangement. Voilà comment nous allons à détraquer notre langage. Les fautes que l'on commettait, au XVII^e^ siècle et au XVIII^e^, étaient naïves, en quelque sorte : l'auteur se trompait, l'auteur ne paraissait pas entiché de ses fautes. C'est beaucoup plus grave si, comme aujourd'hui, l'on a délibérément pris son parti de ne compter pour rien la grammaire.

M. Abel Hermant feint de s'être un jour aperçu qu'il descendait peut-être, fût-ce en biais, du chanoine Godefroy Hermant, docteur en Sorbonne, ami de Port-Royal, l'auteur des *Ascétiques de Saint Basile*, d'une *Apologie pour M. Arnauld* et de *Mémoires* publiés, il y a quelques années, par Augustin Gazier. Telle serait la raison pourquoi le petit-neveu aimerait assez les gens et les choses de Port-Royal, tandis que l'en écarterait son libertinage. Il lut aussi la relation d'un voyage que firent à l'Abbaye, en 1697, six demoiselles de Paris, relation qui a donné à M. André Hallays l'idée de son beau livre sur Port-Royal. M. Abel Hermant, par une chance, ne savait où passer l'été : il loua, sur la route qui va de Saint-Lambert-des-Bois à Chevreuse, un pavillon, l'orna de saintes images, bien jansénistes : le masque mortuaire de Pascal, les estampes de Magdeleine Hortemels, les portraits du grand Arnauld, de Saint-Cyran, de la mère Angélique et du grand oncle Godefroy. Il était là, en 1913, et fit connaissance avec un voisin, M. Claude Lancelot, réellement, lui, petit-neveu du sous-diacre, et non pas janséniste à la rigueur, mais, comme le lui auraient sans doute reproché ces messieurs, latitudinaire. Lancelot le sous-diacre fut l'auteur du *Jardin des racines grecques* et l'un des auteurs de la *Grammaire générale et raisonnée*. En souvenir de son grand oncle et par un goût particulier, M. Lancelot le moderne, s'il renonçait à être un saint, tenait à honneur d'être grammairien. M. Abel Hermant se récria comme il était heureux de rencontrer un amateur de grammaire. Et voilà ces deux hommes liés d'une amitié commune, et par-

faite si la grammaire en est la cause. Molière se moque de Philaminte qui veut embrasser Vadius pour l'amour du grec : il a tort, dit l'auteur de *Xavier* ; l'on échange de bons témoignages pour des raisons plus vaines ou médiocres.

Les deux amis se promenaient à Port-Royal des Champs et entraient dans la chapelle, si neuve, où l'on a réuni les reliques de l'ancienne abbaye. De nombreux visiteurs étaient là, sous la conduite d'un gardien. Il y avait parmi eux un jeune homme et trois camarades à lui. Ce jeune homme faisait du bruit, se nommait, Xavier de Marais, déclarait avec un entrain fâcheux des opinions catégoriques et de toute sorte : il admirait la piété, la vertu, le courage des Solitaires ; il approuvait Louis XIV de les avoir dispersés, mutins et dangereux pour l'unité française. Il déplut à M. Abel Hermant, qui le dit à M. Lancelot : « Son amour de l'action l'incline à la politique et elle est devenue pour lui la mesure de toutes choses. Il se pique volontiers d'être réactionnaire et, quand il parle de la tradition, du vénérable passé, prend des mines d'enfant de chœur : il n'en croit pas moins (telle est sa contradiction essentielle) que le monde a commencé le jour qu'il est venu au monde. » M. Lancelot, quoi qu'il en fût, se dépêcha de rentrer chez lui, devinant que Xavier de Marais ne manquerait pas d'y venir et serait curieux d'y voir quelques souvenirs de Port-Royal, recommandés par les guides. Telle est la politesse de M. Lancelot, grammairien. Et voilà comment MM. Lancelot et Hermant firent connaissance avec Xavier.

Il y eut la guerre, pendant quoi M. Hermant dut négliger la vallée de Chevreuse. Il y fut derechef l'été de 1919. Il se présenta chez M. Lancelot, qui l'accueillit avec empressement : Xavier demeurait chez M. Lancelot. Xavier, à la guerre, s'était conduit le mieux du monde, comme aviateur, et jusqu'à mériter une dizaine de palmes. Il avait reçu de grandes blessures. « Sa santé, dit M. Lancelot, n'est pas irrémédiablement perdue ; à la longue, il se remettra ; mais il avait besoin de grand air, de silence et de repos; et, comme il a été mon filleul de guerre, j'ai cru pouvoir lui offrir l'hospitalité... » MM. Hermant et Lancelot, qui l'ont à leur portée, lui vont enseigner la grammaire, en quelques entretiens fort aimables.

Xavier, qui sera le héros du livre, est bien choisi. L'auteur du livre le compare aux jeunes gens de Platon : c'est qu'il lui plaît de ressembler à Socrate, d'imiter sa manière, de suivre sa méthode, son tour de plaisanterie, son art de n'être sérieux qu'en souriant. Il le compare aussi aux jeunes gens d'Agathon. C'est un pseudonyme,

Agathon, sous lequel, avant la guerre, deux écrivains ont publié une enquête assez attrayante qu'ils avaient menée auprès de la jeunesse. On interrogeait beaucoup la jeunesse, dans ce temps-là, on la consultait sur toutes choses, comme si l'on devinait qu'elle n'était pas loin de prendre une importance décisive. Cette jeunesse montrait un zèle, une vivacité qui parut singulière, une imprudence un peu effrontée ; bientôt, elle a prouvé qu'il lui fallait toutes ses vertus, pour accomplir une formidable besogne ; son effronterie même et son imprudence l'ont servie. Xavier est le frère de ces jeunes gens : avant la guerre, plein de brillantes qualités qui ne l'empêchent pas d'être insupportable ; et, après la guerre, admirable et charmant.

Xavier, dans la plus simple causerie, a le ton de nos jeunes gens. « Xavier, lui demande M. Lancelot, êtes-vous content de votre après-midi ? — Très ! répond Xavier. » M. Hermant s'attendait que cette « ellipse téméraire » offensât le vieux grammairien, qui n'en laissa rien voir... S'est-il reposé ? — Pas du tout ! il travaillait : « J'ai fini mon troisième chapitre ; il est un peu là ! » M. Lancelot soupire ; et c'est à cause d' « un peu là. » Mais il ne s'attarde point à un reproche. Il annonce à M. Hermant que Xavier, sans être seulement guéri de ses blessures, a commencé d'écrire un roman, ou histoire feinte, « aussi remarquable par son invraisemblance que par sa crédibilité. » M. Lancelot, s'il emploie ce mot de crédibilité, je crois que c'est pour rendre hommage aux doctrines de M. Paul Bourget. Xavier ne voudrait-il pas lire, à ses deux amis, les trois premiers chapitres de son roman ? Xavier le voulut. Et voici comme était le roman : « D'une absurdité ravissante, non seulement dans l'ordonnance de la fable, mais dans le style, pour ainsi parler dans chaque phrase, et presque dans chaque mot. Cette jonglerie était saisissante, agaçante, toujours imprévue et toujours juste. Le jeune bateleur sautait comme par bravade ou par plaisanterie d'une idée à une autre, qui n'était point celle où l'on s'attendait et qui semblait après coup la seule où l'on aurait dû s'attendre. Jamais il ne traduisait l'une ni l'autre, comme le premier venu ou un écrivain même de grande classe les eussent traduites, et l'on avouait à la réflexion qu'il n'était point possible de les traduire différemment. Il avait des échappées, des profondeurs ; enfin, si je ne haïssais les façons de parler pédantes, je dirais qu'il avait inventé un procédé entièrement inédit pour attraper et pour peindre les nuances les plus imperceptibles de notre sensibilité. » Xavier a, comme on dit, beaucoup de talent.

Et plusieurs de nos jeunes écrivains ont ainsi beaucoup de

talent, tout juste ce talent bizarre, qui nous étonne, qui nous dérange de nos habitudes, qui nous déroute, qui nous choque, au moins nous importune, mais que nous aurions tort de méconnaître.

Malheureusement, « cette merveille était déparée par des fautes grossières, d'un choix si judicieux qu'il était difficile de n'imaginer point que cet enfant sublime, à moins d'être un âne, ne les eût faites exprès pour offrir à ses lecteurs une collection complète de toutes les façons de parler vicieuses ou ridicules... Sa syntaxe était scandaleuse. » Il fallait compléter ainsi le diagnostic. Nos jeunes écrivains ont quelquefois des mérites, pour lesquels nous leur attribuerions une espèce de génie; mais l'humble talent d'obéir aux lois élémentaires de la grammaire leur manque déplorablement.

Exemples des fautes que Xavier commet. Dans une même période, les verbes de la première conjugaison, Xavier les met tantôt à l'imparfait, tantôt au passé défini : Xavier ne fait aucune différence de *j'aimais* ou *j'aimai*. Il emploie le subjonctif où le subjonctif n'a rien à faire, et dit en revanche : *Quoique je suis retourné en ce lieu plusieurs fois*. Il confond *j'eusse* et *j'eus*. Il ne craint pas cet adjectif, *sensationnel*. Son vocabulaire prouve qu'il n'entend rien à l'étymologie. Il appelle *fruste* un objet qui n'est pas dégrossi et ne sait pas que *mièvre* signifie espiègle. Il écrit *malgré que*, dans les cas où il faudrait *quoique*; mais il croit l'autre plus élégant.

Le mauvais écrivain! Oui, en dépit de ses jolies qualités, un jeune écrivain d'à présent. Et les vieux? Comptez, parmi les vieux, les bons écrivains : combien sont-ils?

M. Lancelot dit à M. Hermant : « C'est un chef-d'œuvre, n'est-ce pas? » M. Hermant ne refuse pas de complimenter M. de Marais : ce début, dit-il, promet une œuvre de premier ordre. Mais il ajoute, s'adressant à Xavier : « Vous êtes un misérable... Vous avez un immense talent; mais le talent oblige, et je vous répète que vous êtes un misérable de gâter le vôtre exprès... Vous écrivez d'une façon originale, touchante, inimitable : cela vous dispense-t-il d'écrire en français, et croyez-vous que votre style perdrait la moindre de ses qualités, s'il était, de surcroît, correct? » Voilà ce qu'il faut dire à tant de jeunes écrivains; aux vieux, hélas! ce n'est plus la peine.

Xavier regimbe et il répond : « Monsieur, j'ai fait la guerre et je viens d'être démobilisé! » C'est bien ce que répondent nos jeunes gens. Xavier, comme l'entend M. Abel Hermant, s'excuse de

méconnaître la grammaire, sur le long temps qu'il a donné à ses besognes de soldat. Mais, avant la guerre, il avait vingt ans; ses études étaient finies, la grammaire apprise et l'orthographe? Il les a oubliées. Qu'il les rapprenne! « Mais, monsieur, je n'ai pas le temps. J'ai déjà perdu six belles années de ma vie, je veux les rattraper. J'ai hâte de produire! Je suis pressé! » M. Hermant le supplie de ne pas l'être; pour épargner ou gagner quelques semaines, veut-il écrire mal toute sa vie? C'est bien répliquer. D'ailleurs, ces jeunes gens qui ont tant de hâte et le désir de rattraper le temps perdu, comment n'être pas ému de leur empressement déplorable? M. Hermant l'est si volontiers qu'il va resserrer, pour Xavier, dans l'espace de quelques jours l'enseignement de toute la grammaire.

Quand Xavier dit à qui lui reproche de mal écrire : « J'ai fait la guerre! » c'est une excuse. D'autres le disent d'une autre manière, et ne s'excusent pas de mal écrire, mais revendiquent le droit de mal écrire. C'est leur idée plus ou moins nette, que l'on n'a point agi comme eux, souffert comme eux, conquis leur gloire, pour retomber ensuite sous la tutelle de la grammaire, obéir à ses petites règles et veiller à la concordance des temps. S'ils ne l'avouent pas, ils le pensent; s'ils négligent de s'en apercevoir, telle est donc leur modestie, jointe à leur juste orgueil. Et il n'est rien, prérogative ou liberté, que l'on ait envie de refuser aux combattants de la grande guerre : mais, du moment que l'on écrit, on renonce ou l'on doit renoncer à toute liberté de mal écrire.

Xavier, la gentillesse même, se résout de redevenir écolier, sous la discipline de ses deux amis; il achète un cahier, pour y inscrire ses leçons et l'intitule : « La nouvelle grammaire de Port-Royal, à l'usage des aviateurs éclopés. » M. Hermant et M. Lancelot, le plus simplement du monde, lui analysent les diverses parties du discours, depuis le substantif jusqu'aux adverbes, et, à propos de tout cela, lui prodiguent les avertissements et les exhortations. A chaque instant, Xavier devine ce qu'on va lui enseigner. Ses bons maîtres, au lieu de lui déclarer la vérité, le supplient de s'en souvenir. Ainsi, dans les dialogues de Platon, procède Socrate : il éveille, chez ses disciples, une mémoire endormie des lois morales.

Est-ce que les lois de la grammaire, comme celles de la morale, sont dans nos âmes de telle sorte qu'il n'y ait qu'à les y éveiller? Mais oui! Le langage « s'est formé, s'est développé naturellement. Ses lois (dont la grammaire a découvert ou dégagé quelques-unes)

sont des lois naturelles. D'où il suit que nous apportons en naissant une expérience grammaticale, accumulée par les générations qui nous ont précédés. » J'aime beaucoup cette formule.

Cette formule a le mérite de ne rien préjuger quant à l'origine du langage, une question qui n'est pas résolue et qu'il ne faut pas attendre qui soit résolue avant de croire qu'il existe, à proprement parler, un langage et ses règles réunies sous la rubrique de grammaire. Vos doutes relatifs à l'origine du langage et à maints problèmes de qualité métaphysique ne contrarient pas et n'ajournent pas la constatation de ce fait qu'il y a, en réalité, une grammaire. Et c'est fort important, si nous avons à présent des auteurs, et nombreux, qui se déclarent maîtres de leur syntaxe, maîtres et despotes d'une grammaire à leur bon plaisir. Xavier, lui, « se ressouviendra de la grammaire, comme il se ressouviendrait de la géométrie. » Est-ce trop dire? Les lois de la géométrie vous ont un air de ne souffrir aucune incertitude ; il n'appartient à personne de modifier les rapports que les trois angles d'un triangle ont coutume d'observer entre eux. Mais il n'appartient non plus à personne de modifier, dans une phrase, les relations du sujet, du verbe et de ses compléments. La vérité grammaticale, ne fût-elle pas de la même nature que la vérité géométrique, est une vérité cependant, avec laquelle toute licence est défendue.

Si vous demandez sur quoi se fonde la vérité grammaticale, M. Abel Hermant vous l'a dit. Relisez sa formule : vous apportez en naissant une expérience grammaticale et qui est l'ouvrage, à vous légué, des générations précédentes. Est-ce que l'une de ces générations a joué le rôle principal et analogue à celui des Israélites, lesquels avaient reçu l'ancienne Loi pour la propager dans l'univers et la transmettre aux âges futurs? « La raison, dit à Xavier son maître et son ami, nous défend d'avouer que le langage ait été révélé aux hommes; mais la mémoire contredit la raison, et nous avons comme un souvenir personnel, à la fois vague et ineffaçable, d'avoir reçu cette révélation... Nous savons bien que les mots n'ont pas été créés et ne nous ont pas été révélés par un dieu ; mais nous ne pouvons arracher de nous cette croyance, elle nous demeure imposée par une hérédité de plusieurs millénaires et par de fausses réminiscences personnelles. Les mots participent de la divinité d'une façon illégitime, puisque notre raison ne l'avoue pas. Le culte que nous leur rendons est, comme disait Racine, *un culte adultère* : ils n'y perdent rien. » Il faut plaisanter, en effet, si l'on veut que

d'abord Xavier garde l'attention vive. Mais, sous une forme plaisante, on ne lui a rien dit que de vrai.

Les mots français, et la combinaison française de ces mots, ce n'est pas une hérédité de « plusieurs millénaires » qui nous les a transmis ; nous avons pourtant des siècles de littérature à consulter : il y a, propres à nous instruire, un usage et une tradition.

Qu'est-ce que la tradition ?... Le premier jour que M. Abel Hermant se rencontrait avec Xavier, dès avant la guerre, ce jeune homme l'impatientait, on s'en souvient, par les « mines d'enfant de chœur » un peu absurdes qu'il se donnait à vanter le passé, la terre et les morts, enfin la tradition. C'est un mot dont se méfient les sages, ainsi que de tous les mots qui font prestige. Et il y a de bonnes traditions, mais il y en a de mauvaises. Il y a une tradition de l'erreur : allons-nous la respecter ? Non ; et tout au plus remarquerons-nous qu'une erreur extrêmement vieille a depuis longtemps cessé de nuire, tandis que de récentes vérités ont quelquefois les pires inconvénients : une récente vérité, l'on ne sait pas encore ce qu'elle vaut, ni seulement si elle est véritable... Or, M. Abel Hermant vient d'avertir Xavier de ne pas dire, comme on fait aujourd'hui, *ce n'est pas rien*, pour le contraire de *ce n'est rien*. Ces deux locutions reviennent au même : *ce n'est pas rien* signifie *ce n'est rien* ; la négation, *ne*, suffit à l'indiquer ; *ne pas* et *ne* sont une seule négation. Rappelez-vous ces deux vers de Corneille :

> Ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu
> Et ne l'auront point vue obéir qu'à son prince.

Nous dirions : « et ne l'auront vue obéir qu'à son prince ; » mais Corneille a raison de ne compter pour rien ce *point*, qui ne dément pas *ne*, la seule négation qui vaille. Le premier qui ait commis cette faute, de considérer *pas* ou *point* comme une négation capable de jamais démentir *ne*, fut (voyez Littré) Maurice Dupin, petit-fils du maréchal de Saxe et père de M^me^ Sand. Ainsi, la tradition de cette faute ne remonte pas plus loin que la fin du XVIII^e^ siècle... Aussitôt Xavier se promet de ne pas écrire *L'homme ne vit pas que de pain*, qui est exactement la même chose que *L'homme ne vit que de pain* : « Je suis respectueux du bon usage, plus encore de la tradition, et ne me soucie pas d'employer une façon de parler qui date de cent vingt ans à peine... » Il ajoute, et je l'approuve encore : « Je n'ai pas un culte pour George Sand ; et il me suffit que son père soit le premier auteur responsable de cette faute pour que je me pique de

l'éviter. » A la bonne heure !... Une faute qui dure depuis cent vingt ans n'est-elle pas recommandée par une tradition ? Trop courte, cette tradition ! Il y a toute sorte de traditions, entre lesquelles il faut choisir ; et si l'une, au XVII^e siècle, a Corneille pour elle, l'autre, le père de M^me^ Sand à la fin du XVIII^e^ siècle, hésiterez-vous ?

En cas d'hésitation, que faire ? Suivez le bon usage. « L'usage, dit notre auteur, est le souverain maître. » Deux siècles passés, La Bruyère regrettait *cil* (comme nous disons *celui*) et trouvait « douloureux pour les poètes » que fût périmé ce pronom qui était, « dans ses beaux jours, le plus joli mot de la langue française. » L'on n'y peut rien : l'usage défend que l'on tienne *cil* un mot qui n'est pas mort. Il faut donc suivre l'usage ?

Il semble que ce soit bien facile. Mais non ; car, si l'on vous conseille de suivre l'usage, on entend le bon usage. Or, de nos jours, « le bon usage n'existe plus. » Il n'y a plus de bon usage. Les gens bien élevés parlent bien ? Écoutez-les ! S'ils ne vous disent pas « je m'en rappelle » ou « je vous cause, » ils vous annoncent du moins leur projet de « partir dans le Midi. » Les gens bien élevés parlent mal ; ou peut-être ne sont-ils pas si bien élevés.

Que faire alors ? Si le bon usage n'existe plus, allons le chercher à une époque où il florissait. M. Abel Hermant n'admet pas qu'au XVII^e^ siècle, ni au XVIII^e^ tout le monde ait bien écrit, comme on s'amuse à le dire pour taquiner ses contemporains ; il admet pourtant qu'au XVII^e^ siècle et au XVIII^e^ le bon usage ne fût pas mort. Aujourd'hui, notre langue subit une crise. Une crise ? Et, à ce mot, M. Lancelot ne dissimule pas un tressaillement. Qu'est-ce qu'il a ? Ce mot lui déplaît. L'on nous parle de crise, et de crises de toute sorte ; l'on déclare : « Nous sommes à un tournant de notre histoire. » Mais, remarque M. Lancelot, « l'histoire, tant qu'elle dure, n'a que des tournants ; » toute époque est une transition ; toute crise est un changement : et connaît-on rien qui ne change ?... M. Lancelot, vous avez raison !... Toutefois, M. Abel Hermant le supplie de n'aller point à conclure, par une gaieté de dialectique trop facile, qu' « une langue est à l'état de crise tant qu'elle n'est pas morte. » Dites, à votre gré, M. Lancelot, qu'une langue est en péril de mourir, tant qu'elle vit encore : c'est le cas de toute chose ou personne vivante... Je citais, il y a quelques mois, à mes lecteurs l'idée un peu absurde, assez jolie, d'un bon ami de la meilleure langue française, M. Thérive, lequel proposait de la prendre pour morte, cette langue, plutôt que de laisser qu'elle se corrompe. Du

reste, je n'approuvais pas M. Thérive sur ce point; ni je n'approuverais un amant qui tuerait sa maîtresse et la ferait embaumer dès que paraîtrait l'avertissement d'une ride et le premier outrage du temps sur le cher visage... Et, parce qu'on change dès que l'on dure, parce que tout moment de la durée est une crise, M. Lancelot nierait-il « l'affreux mal qui ronge présentement la langue française? » M. Abel Hermant dit à M. Lancelot : « Prétendrez-vous comparer cette crise-ci à celle du XVII^e^ siècle, qui, en retirant [à notre langue] trop de sève et trop de sang, l'a du moins purifiée, ou à celle du XVIII^e^ siècle qui, au prix d'un peu de sa majesté, l'a rendue limpide et courante? » Je ne crois pas que M. Lancelot s'y trompe. La « crise » du XVII^e^ siècle a donné du français; la « crise » du XVIII^e^, encore du français : la crise dont nous sommes les témoins donne du charabia.

M. Abel Hermant, qui a inventé son personnage de M. Lancelot, lui prêtait là une opinion très dangereuse, qu'une « crise » en vaut une autre : une crise, ou un changement. Après cela, il n'y aurait plus qu'à noter les changements ou les variations de la langue, à les accepter. C'est l'opinion de gens que notre auteur appelle les philologues ; et je lui reproche de les appeler ainsi, parce qu'il nous mènerait à mépriser la philologie, selon la mode : et la philologie, bien entendue, est une science ou un art digne d'estime et d'amitié. Mais enfin, ces gens-là, philologues ou non, pour eux, « toute façon de parler nouvelle est un *fait grammatical* et a le droit de *vivre sa vie*. Peu leur importe que le fait grammatical soit calamiteux, que la locution soit belle ou qu'elle soit laide : c'est le cadet de leurs soucis. Ils se réjouissent même, par l'effet d'un sadisme étrange, si elle est d'une laideur plus repoussante. » M. Abel Hermant, là-dessus, se laisse emporter à un mouvement de colère, à un enthousiasme qui ne lui est pas habituel : « Ah! Xavier, que je hais ces savants criminels, satisfaits, qui goûtent le bonheur dans le crime et se complaisent dans leur vomissement!... » Criminels, car, détériorant notre langage, ils tuent de la beauté!... Ils ont, dit-on, mieux que les puristes, le sentiment de l'évolution? Oui, s'écrie M. Abel Hermant, plus véhémment que de coutume, « ils goûtent un plaisir pervers à nous instruire que les mots se fanent et meurent : ils ne s'avisent pas que, si les mots sont mortels, c'est que les mots sont vivants. » Et ils ont vite fait de prendre pour mort ce qui est mortel.

Nous, ce qui est mortel, et fragile, nous le garderons avec plus de soin. Vivants et mortels, quand les mots viennent à mourir, n'est-ce pas que les écrivains les ont mal gardés? Il les fallait preserver de

toutes atteintes mauvaises et de la corruption qui touche un mot, le blesse et le prépare à se faner, dès qu'on l'emploie d'une injuste manière. Délicats, les mots demandent des égards ; ne les maniez pas sans précaution : ils sortiraient meurtris de vos mains, et mourants. Les mots, et les jolis tours de syntaxe. Le vocabulaire et la grammaire ont pour gardiens les écrivains; si leurs gardiens les tarabustent, c'est dommage : et ils le font.

Les pires « cubistes » aujourd'hui, dans la peinture, vous les malmenez, ils vous répondent que l'on a semblablement discuté Eugène Delacroix et Manet. L'on défend ainsi le pire galimatias ; l'on défendrait ainsi n'importe quelle absurdité. Mais ce n'est qu'un stratagème : l'accusé tâche d'intimider son juge. La querelle d'Ingres et d'Eugène Delacroix était la querelle d'un peintre et d'un autre ; il s'agissait de peinture. La querelle des classiques et des romantiques animait deux sortes d'écrivains ; il s'agissait de littérature. A présent, un certain « cubisme » n'est plus de la peinture; et le nouveau langage, orné de « faits grammaticaux, » la joie des « philologues, » n'est qu'un charabia.

Nous ne saurions chercher le bon usage, l'usage ne nous suffisant pas, à notre époque. Il faut donc retourner en arrière : un homme de progrès n'y consent pas ; un homme de lettres est obligé d'y consentir. Et « savez-vous, demande à M. Lancelot son ami, ce que reprochent les défenseurs du charabia moderne aux rares auteurs qui s'efforcent encore d'écrire à peu près correctement? Ils leur reprochent d'écrire le français comme une langue morte ! » Ce qu'ils appellent langue morte, c'est une langue fixée, pour ainsi dire, ou qui ne se modifie plus à chaque instant. Ils confondent le changement perpétuel et la vie. Le vain caprice d'un chacun, les fautes d'un chacun, solécismes et barbarismes, leur paraissent des signes de vitalité. Quelle folie! Mais il est vrai que, si le français moderne tourne à un jargon, les écrivains qui s'efforcent d'écrire à peu près correctement auront l'air de mériter le nom que M. Thérive a le grand tort de leur donner, le nom d'« archaïsants. » L'erreur vient de cette fausse idée d'une langue morte ; une langue n'est pas morte, qui n'a point cessé de produire des œuvres bien vivantes ; une langue n'est pas morte, voire une langue n'est pas vieille ou surannée, qui suffit à l'expression de toutes les idées les plus récentes et nouvelles. Et qu'on me dise un peu quelles idées sont impossibles à rendre, quels sentiments, voire quelles absurdités les plus singulières, dans le bon langage et correct de M. Anatole France

ou de M. Abel Hermant, deux écrivains que l'on cite volontiers comme très curieux d'éviter le jargon! Les idées, les sentiments, les absurdités même, que nos plus vifs improvisateurs ont exprimés en charabia, un écrivain mieux attentif les aurait bientôt mis en « bon français : » qu'on nous traduise en bon français l'un des livres les plus mal écrits de ces novateurs imprudents, la démonstration sera faite.

L'accusation d'écrire une langue morte, ou archaïque, touche M. Abel Hermant. « Cette critique nous émeut, dit-il, d'autant plus qu'elle est en partie justifiée et que nous avons assez de conscience et de clairvoyance pour nous en apercevoir ; mais elle nous révolte aussi, car nous savons les circonstances atténuantes et même les excuses que nous pourrions invoquer. » L'excuse principale : c'est le déplorable état de la langue française, actuellement ; il n'y a plus de bon usage. « A quelle autorité nous fier, sinon au souvenir de nos lectures et à un bon dictionnaire? Je demeure d'accord que l'on risque d'écrire une langue morte, quand on se voit obligé de rechercher le commerce des morts et d'éviter celui des contemporains... » M. Abel Hermant feint d'accepter la fausse définition que je disais, d'une langue morte : il ne l'accepte pourtant pas s'il est, — et il l'est, — un écrivain moderne et qui exprime des idées neuves, dans une langue qui est le français.

Le français n'est pas une langue qu'il y ait à inventer, mais une langue qui existe depuis des siècles ; de grands écrivains l'ont à jamais consacrée. Se modifiera-t-elle? Je n'en sais rien ; mais nous n'avons pas à écrire une langue hypothétique et à venir : écrivons le français qui existe, écrivons-le tel que l'enseignent les grands écrivains, ou bien tâchons de l'écrire ainsi, non tel que le baragouinent maints ignorants fiers de leur ignorance qu'ils prennent pour de la spontanéité ou du génie. Le français n'est pas une langue qu'il y ait à réformer ou corriger, fût-ce au nom de la raison, comme on dit. M. Abel Hermant vient de signaler à son élève une bizarrerie de cette langue ; il faut écrire ainsi. Pourquoi ? — « Parce que. » C'est la seule réponse. Il faut écrire « les années quatre-vingt » sans *s*. Pourquoi ? « Parce qu'autrement Victor Hugo aurait fait une faute ! » Voilà comme il faut répondre. Le français n'est pas une langue à la disposition de leur fantaisie, de leur étourderie, de leur audace ; non : ce sont les écrivains qui se doivent soumettre à lui, eux et leurs idées, leurs idées même.

André Beaunier.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique : *Le petit elfe Ferme l'œil*, ballet en un acte d'après un conte d'Andersen ; musique de M. Florent Schmitt. — Le *Samson* de Haendel. — Concert de M. Vanni Marcoux.

On connaît le mot de Labiche à un enfant qu'il venait d'entendre jouer du piano : « Petit tapageur ! » M. Florent Schmitt en est un grand. Je crois même que parmi nos musiciens d'aujourd'hui pas un ne fait plus de tapage. Dans son récent ballet, que de bruit, pour peu de chose! Et ce manque de proportion, de convenance et de goût suffit à gâter tout l'ouvrage « *Le petit elfe Ferme l'œil.* » D'abord et tout au contraire, il ne le ferme ou ne les ferme guère, ses yeux, ni ceux du petit Hialmar, auquel il offre durant toute une nuit des spectacles et des divertissements variés : danses de souris et de volatiles, jouets animés, exercices militaires, mariages de poupées et jusqu'au somptueux cortège d'un empereur de la Chine. Car il n'est pas de sommeil, fût-ce d'un enfant, qui résisterait au vacarme dont la musique ici je ne dis pas accompagne, mais le plus souvent étouffe, écrase une féerie aimable et légère. M. Florent Schmitt a traité ce conte enfantin de la façon exorbitante dont M. Richard Strauss un jour s'efforça d'exprimer, en certaine Symphonie *Domestique*, l'esprit ou le sentiment, autrement simple, autrement pur, de la maison, de la famille et du foyer. Dans une chambre d'enfants, Schumann et Moussorgski naguère avaient parlé plus bas.

On connaissait déjà la manière de M. Florent Schmitt. *La Tragédie de Salomé*, avant le *Petit Elfe*, en demeure un témoignage également chorégraphique et plus retentissant encore. Un *Psaume*, dont le numéro nous échappe, a fait aussi quelque bruit. Il n'est pas jusqu'à la douce et mélancolique chanson de Barberine : « *Beau che-*

valier qui partez pour la guerre, » que M. Florent Schmitt n'ait mise en musique, pour quatre voix sans accompagnement, avec une singulière et malséante vigueur. Assurément l'artiste est de ceux qui voient les choses en grand, même les moindres.

Ainsi la musique du *Petit Elfe* altère le juste rapport entre le sujet et le style ; mais en soi-même, au fond comme dans la forme, pour l'oreille et pour l'esprit, elle a quelque chose de lourd. L'Écriture donne au Créateur cette louange, qu'il a tout « disposé selon le nombre, la mesure et le poids. » On ne trouve guère ici que le poids, mais il y est bien. Ni la pensée, ni l'écriture, ni les sonorités ni les harmonies ne sont légères. Sans compter que M. Florent Schmitt, — et non pas lui seulement, — s'attache, s'attarde encore à des dissonances, ou discordances, devenues aussi banales que les plus vieilles, les plus fades consonances. Il n'est plus rien en ce genre-là qui puisse désormais nous surprendre, encore moins nous effaroucher. On nous en a trop fait. Tout arrive. La laideur même a fini par trouver ses formules, ses lieux communs et son poncif. Ajoutez que, dans la musique de notre temps, la complication n'est pas incompatible avec la vulgarité. Des thèmes, élaborés à grand peine, n'en paraissent pas plus originaux, et c'est pour en cacher la platitude qu'on en surcharge les alentours. Je crains parfois que bon nombre de nos musiciens n'aient rien à dire. Ils ne pensent pas. Alors, comme certains orateurs sur les mots, ils se rattrapent sur les notes. Ils les multiplient, ils les accumulent. Faute de savoir en former une suite, une ligne, ils en font des paquets ou des tas. De là résulte un orchestre massif et bruyant. La trompette surtout, — et bouchée, — sévit ici avec rage. Berlioz écrit dans son *Traité d'instrumentation* : « Le timbre de la trompette est noble et éclatant. Il convient aux idées guerrières, aux cris de fureur et de vengeance comme aux chants de triomphe. Il se prête à l'expression de tous les sentiments énergiques, fiers et grandioses, à la plupart des accents tragiques. Il peut même figurer dans un morceau joyeux, pourvu que la joie y prenne un caractère d'emportement ou de grandeur pompeuse. »

Pour ces nombreuses raisons, l'histoire du *Petit Elfe* demandait moins de trompettes. Quant aux sons bouchés de l'instrument, Berlioz encore félicite « l'immense majorité des compositeurs » de n'en point faire usage. M. Florent Schmitt appartient évidemment à la minorité.

Non erat hic locus. Tout cela n'est pas à sa place. Tout cela

manque de mesure, de goût et de finesse. En deux mots, tout cela n'est pas de chez nous, ou n'a pas l'air d'en être, et voilà ce qui me chagrine. Dans la chambre du petit Hialmar, parmi ses joujoux, on voit une guérite peinte à nos trois couleurs. C'est tout ce qu'il y a de national en l'affaire. Encore une fois, cette musique-là n'est pas nôtre. Elle nous est étrangère; que dis-je, ennemie. La nôtre, dans le genre dansant, pour en citer d'abord le dernier modèle, serait plutôt la musique de *Cydalise;* plus loin, celle de *Namouna*, celle de *Coppelia.* Que voulez-vous! Nous avons, ou plus exactement quelques-uns d'entre nous, qui se ressemblent entre eux et font la même musique, ont changé tout cela. Une partie du public les suit, et feint de les comprendre. Sainte-Beuve avait déjà raison : « Le difficile est très bien porté. On s'en pique. On a des admirations de vanité. » Et depuis Sainte-Beuve, Jules Tellier disait mieux encore aux musiciens : « Vous avez abusé du chant divin et vous en avez fait je ne sais quoi de mécanique et de machinal où vous vous complaisez et dont vous mourez. »

Le spectacle du *Petit Elfe* est fort agréable. Un poète latin a dit à peu près, en deux vers que nous traduisons de mémoire : « L'esprit est moins vivement irrité par les choses que les oreilles entendent que par celles que voient les yeux. » C'est justement le contraire ici.

Si nous étions, — ce qu'à Dieu ne plaise! — directeur de l'Académie nationale de musique, nous pourrions être tenté d'y représenter quelques fragments du *Samson* de Haendel, ne fût-ce que pour assurer à celui de Saint-Saëns de curieux, de magnifiques lendemains. Il nous faudrait résister à la tentation. Dramatique, théâtral en maint passage, le *Samson* le plus ancien n'est pourtant pas un opéra, mais un oratorio; le vingt-sixième, croyons-nous, sur trente-deux; l'un des derniers, mais non des moindres, qu'ait bâtis « de sa main colossale » le musicien anglo-saxon.

La Société chorale Griset-Sainbris, institution plus qu'à demi-centenaire, a donné récemment une audition de cette œuvre ignorée autant qu'admirable. Haendel venait d'écrire *le Messie* en quelques jours : du 22 août au 14 septembre 1741. *Samson*, commencé presque aussitôt, d'après un poème de Milton, lui prit cinq semaines. Depuis trente ans, Haendel combattait pour la gloire : pour la sienne et pour celle de son Dieu, le musicien sacré ne les séparant pas l'une de l'autre. De ce long et dur combat son génie était sorti vainqueur, mais non sa fortune. Haendel vécut à cette époque les

années de sa vie les plus fécondes et les plus misérables, en proie aux soucis pécuniaires, à la cabale, à l'envie, à la haine. Sa vue, qu'il devait perdre complètement un jour, commençait de s'affaiblir. Le musicien devenait aveugle, comme son poète et comme leur commun héros.

Conquérants ou législateurs, il y a des hommes que la Bible nomme « ceux qui travaillent sur les nations. » Haendel, en son genre, est de leur race. Il a vraiment écrit avec les sons, et dans un esprit qui n'est pas tout à fait celui de Renan, l'Histoire du peuple d'Israël. Le sujet, le héros par excellence du grand musicien n'est autre que ce peuple même. Tantôt opprimé, tantôt libre, victorieux et vaincu tour à tour, c'est lui qui vit en la gigantesque épopée dont les chants s'appellent *Israël en Égypte*, *le Messie*, *Judas Macchabée*, *Jephté*, *Saül*, *Josué*, *Samson* et d'autres encore. Épopée surtout chorale, où le principal rôle est dévolu moins à tel ou tel personnage, si grand soit-il, qu'à la foule, à la nation.

Dans *Samson* pourtant, le héros et l'héroïne, « elle et lui, » figurent au premier plan. L'action, plus réduite que celle de l'opéra de Saint-Saëns, tient tout entière entre la trahison de Dalila et la vengeance de Samson, entre la coupe de ses cheveux et leur pousse nouvelle. Dès le début, Samson nous apparaît prisonnier et aveugle. Et quel début! Les prêtres de Dagon célèbrent la fête de leur dieu. C'est là qu'il y en a des trompettes ! et pas bouchées, et qui sont à leur place, et dont le chœur imite, égale presque les fanfares triomphales. Sublime est la plainte de Samson. Douloureuse, mais fière, elle ignore la faiblesse. On y entend chanter une âme maîtresse du corps qu'elle anime. Rien n'y trahit la défaillance passagère d'un Faust, le Faust de Schumann, aveuglé soudain lui aussi, et qui pleure, ne fût-ce qu'un instant, la lumière perdue. On rapporte qu'après la première exécution du *Messie*, un grand seigneur alla féliciter Haendel et le remercier du plaisir qu'il venait de procurer au public. A quoi Haendel répondit : « Je serais bien fâché, milord, si je ne faisais que plaisir à l'humanité. Je prétends la rendre meilleure. » Il la rendrait héroïque, pour peu qu'elle y mît du sien. Un journal de l'époque a dit de l'oratorio de *Saül* « que cette musique mériterait d'être conservée rien qu'à cause de son étonnante faculté de soulager la douleur par la glorification de la douleur. »

Le mot de « glorification » définit assez bien le génie de Haendel. Par lui, tout rayonne et tout resplendit. Son œuvre, même tragique, est une fête éternelle, une apothéose sans fin et presque sans ombre.

Autant que la douleur de Samson, glorieux, — il n'y a décidément pas d'autre mot, — glorieux est son trépas. Admirable de gravité, d'intensité, de plénitude, un chant de contralto précède le chœur funèbre. Celui-ci lui répond, le reprend et le renforce. A des hauteurs différentes, sur des fragments de la même mélodie, mais brisée, mais haletante, se croisent et se coupent les soupirs et les sanglots. On dirait, portée au paroxysme et multipliée à l'infini par la répétition et par le nombre des voix, la triste apostrophe de Chimène : « *Pleurez, pleurez, mes yeux!* » Mais c'est des yeux de tout un peuple que ruissellent ici des fleuves de larmes. La marche qui suit, — exception rare, unique peut-être parmi les morceaux de ce genre, — est écrite dans le mode majeur. Funèbre par la lenteur du mouvement, par la solennité du rythme, elle semble, par le mode éclatant, un signe de victoire plutôt que de mort. La gloire, toujours la gloire, en de telles funérailles, l'emporte sur le deuil. L'héroïsme du héros lui survit. Alors, après Corneille, nous nous rappelons Bossuet et ce trait, d'une héroïne aussi : « On trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. »

Avec ou malgré cela, jamais rien d'inhumain chez Haendel. Il ne craint pas, à certains moments, de se détendre et de s'émouvoir. L'avant-dernier moment de *Samson* est au nombre de ceux-là. Les jeunes gens et les vierges d'Israël viennent jeter des lauriers et des palmes sur le corps du héros et souhaiter à son âme la paix et la gloire éternelle. « Repose doucement, repose. » C'est le chant suprême, élégiaque, de Haendel devant le cadavre de Samson. Bach lui-même n'adresse pas, à la fin de la *Passion selon Saint Mathieu*, un adieu plus pieux et plus tendre à la dépouille de Jésus.

Parmi les figures viriles de Haendel, Samson trouverait aisément ses égaux, ses frères. Mais Dalila, je crois, est unique. L'air qu'elle chante à l'homme trahi par elle, cet air, y compris le récitatif qui le précède, et le chœur des jeunes Philistines qui l'accompagne, exprime avec une langueur, une souplesse féline, ce que Vigny, poète également de Samson, nomme en deux mots « la ruse de Femme. » L'ironie, et même l'insulte, mais voilée, se mêle en cette page extraordinaire avec on ne sait quel trouble étrange, où il entre de la tendresse et de la mélancolie. La mélodie hypocrite ajoute un mensonge nouveau, de repentir et de remords, à l'ancien mensonge d'amour. Ainsi, rencontre singulière, sur des lèvres féminines que dessina la main robuste de Haendel, le sourire équivoque de Léonard un moment s'est posé.

Moment très rare encore une fois. Pourtant un autre ouvrage du maître, l'*Allegro e Pensieroso*, laisse une place au rêve et c'est peut-être par où le dernier mot du titre se justifie. De telles exceptions prouvent seulement que Haendel étant un des génies universels, rien ne lui fut tout à fait étranger, et que ce grand maître de la clarté, de l'évidence, a parfois soupçonné le charme de l'ombre et du mystère. Mais il n'a fait que le soupçonner, et le caractère dominant de sa musique, est la projection au dehors, l'expansion et le déploiement en pleine lumière. Vous rappelez-vous comment Taine a parlé de Dryden, qui parfois inspira Haendel : « Il est soulevé par les beaux sons et les belles formes ; il écrit hardiment sous la pression d'idées véhémentes ; il s'entoure volontiers d'images magnifiques ; il s'émeut au bruissement de leurs essaims, au chatoiement de leurs splendeurs. » Cela n'est pas moins vrai du musicien que du poète de *la Fête d'Alexandre*. Si Bach se développe davantage en profondeur, si plus souvent il se replie et se recueille, Haendel autant que lui donne aux plus grandes formes de la musique toute leur ampleur. Il est aussi de ceux dont l'espace est le domaine. Il s'y étend, il s'y élève toujours et jamais il ne s'y perd.

« J'aime, dit Méphistophélès insolemment en quittant le Seigneur, j'aime de temps en temps à visiter le Vieux. » Visitons quelquefois, non pas en impies, mais en fidèles, les « Vieux » de notre art. Ils en sont aussi les dieux. Contre le doute et le trouble leur commerce rassure et fortifie. La musique, disait Gounod, n'a pas de bornes, mais elle a des bases. On aime à les sentir inébranlées.

A force de qualifier M. Vanni Marcoux tantôt de tragédien, tantôt de comédien lyrique, on finissait par oublier en lui le chanteur. Il était bon, il était juste que ce dernier, et lui seul, se rappelât au public. Ainsi fit-il, avec éclat, avec finesse, avec goût, avec toutes les qualités et les nuances, vocales et musicales, dont se compose l'art du chant. Pendant toute une soirée, sans le secours de la scène, des attitudes et des gestes, du costume et de la physionomie, enfin de tout ce qui se voit, M. Marcoux a chanté, seulement chanté.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Si les Allemands avaient pris à tâche de démontrer aux nouveaux dirigeants de l'Angleterre et à l'opinion mondiale qu'ils sont toujours les Allemands de 1914 et que chez eux les éléments nationalistes, réactionnaires et pangermanistes restent prépondérants, ils n'auraient pu agir ni parler autrement. Le massacre des séparatistes de Pirmasens, hideusement enfumés, hachés, piétinés, avec la complicité des autorités bavaroises et aux applaudissements de la foule, fait revivre les beaux temps où l'on se ruait allègrement à la guerre et au massacre, où l'on assassinait joyeusement les prêtres et les otages belges et français. La preuve est faite que les organisations nationalistes de Bavière, plus puissantes que jamais, ont tout prévu et organisé pour assurer les vengeances de Munich. « Il est exact, écrit la *Gazette de Francfort*, que le combat a fini de manière atroce, à faire frissonner d'épouvante, » et il donne tous les détails. « Les séparatistes ont trouvé la fin qu'ils méritaient, conclut un autre journal ; la joie de la population est extraordinaire! » La presse allemande, qui avait célébré comme une victoire l'assassinat de M. Heintz, entonne cette fois un hymne de triomphe et prétend rejeter sur les Français la responsabilité de ces vêpres palatines. On parle de sévices, de violences, de bourreaux séparatistes encouragés par les Français : où sont les victimes et les cadavres? Le sang des trente victimes de Pirmasens retombe sur les autorités allemandes, sur les associations nationalistes et sur ceux des Anglais qui les ont encouragées. Si l'assassinat de M. Heintz et de ses deux amis avait été réprimé, si l'enquête, prescrite par lord Curzon, avait été dirigée contre les assassins et non contre les victimes, les violences qui ont suivi auraient été évitées. L'enquête Clive, — si correcte qu'ait été d'ailleurs l'attitude de celui qui l'a conduite, — devait fatalement déchaîner les fureurs sanguinaires des Bavarois.

Puissent du moins M. Mac Donald et ses collègues tirer de ces douloureux incidents cette morale, qu'il est toujours dangereux de stimuler les haines germaniques par l'espoir de l'impunité. Instruit par les faits, le Premier ministre anglais a fait preuve du plus sage esprit de conciliation pour organiser, sous le contrôle de la Haute-Commission, avec le concours de la diète locale, un gouvernement provisoire impartial qui ramène le calme dans le Palatinat.

Ces incidents, les violences nationalistes, la passion avec laquelle le Reichstag, depuis le 20 février, discute la question palatine, l'acharnement de la presse germanique et des organes qu'inspire, notamment en Italie, la propagande allemande, prouvent une fois de plus tout ce qu'a de réel et de spontané le mouvement autonomiste sur la rive gauche du Rhin. (L'étiquette séparatiste n'a jamais été qu'un moyen, un trompe-l'œil peut-être imaginé par des agents à la solde de Berlin.) Aurait-on pris la peine de massacrer à Dusseldorf le 30 septembre, à Pirmasens le 13 février, sans compter les nombreux assassinats, si le mouvement autonomiste n'avait paru dangereux à la vieille Prusse des hobereaux dont l'esprit domine en Allemagne? En réalité, le séparatisme rhénan a fait trembler le Gouvernement de Berlin et l'a décidé à des concessions et à des accords qu'on s'empresse de renier aujourd'hui qu'on se croit assuré d'un appui du côté de Londres. Les élections au Landtag qui viennent d'avoir lieu en Thuringe, à Lubeck, en Mecklembourg, montrent partout les progrès des partis extrêmes : nationalistes d'extrême-droite et, à l'autre pôle, communistes. La social-démocratie, qui a laissé passer son heure, est en plein recul. Lorsque les Allemands d'extrême-droite, imbus du vieil esprit militariste, monarchiste et féodal du *Junkerthum* de Prusse, alliés à la grande industrie, n'auront plus en face d'eux qu'un groupe communiste, le général von Seeckt entrera en scène et la partie sera vite jouée; la constitution de Weimar et le traité de Versailles seront déchirés et, une fois de plus, l'aristocratie militaire prussienne conduira l'Allemagne disciplinée et asservie à la bataille et au carnage : c'est sa vocation historique; c'est son industrie nationale. La question prussienne, c'est-à-dire la domination sans contre-poids, en Allemagne, de l'esprit et de la volonté de la caste aristocratique prussienne, c'est tout le problème de la sécurité française, c'est tout le problème de la paix européenne.

Il n'est pas vrai, comme les Prussiens sont intéressés à l'affirmer, comme ils cherchent à le faire croire aux populations rhénanes, et comme le répètent certains journaux anglais (voir, entre autres,

l'article de l'*Observer*, du 10 février), que la France ait jamais souhaité annexer un pouce de terre allemande. Mais il est certain qu'instruits par l'expérience, édifiés par les Allemands eux-mêmes, nous savons que la caste qui dirigeait l'Allemagne en 1914 est toujours dominante et qu'elle n'a jamais obéi qu'à la force. Arracher contre son gré une province allemande à la communauté allemande serait compromettre par une injustice l'avenir de la paix en Europe : tel n'a jamais été l'objet de la politique française ; mais aider les éléments pacifiques de l'Allemagne à se soustraire à l'emprise gouvernementale et morale du prussianisme, c'était et c'est encore le rôle des vainqueurs de la Grande Guerre. C'est en ces termes que se pose le problème de la sécurité européenne. Les massacres et les assassinats créent à la France des devoirs auxquels nous espérons qu'elle ne faillira pas et qui ne soulèveront avec nos alliés, s'ils se laissent éclairer par l'évidence, aucun conflit d'intérêt ou de sentiment.

L'Allemagne, pour le moment, n'est plus dans les dispositions où la fin de la résistance passive l'avait mise en octobre 1923. Tout l'effort de son Gouvernement, de sa diplomatie, de sa presse, tend à persuader aux deux Comités d'experts et aux Gouvernements d'Europe et d'Amérique que les finances allemandes ne pourront être restaurées et que l'Allemagne ne pourra être en état de payer quelque chose, que si d'abord les Français et les Belges renoncent à l'occupation militaire et économique de la Ruhr. M. de Hœsch, en présentant au Président de la République les lettres qui l'accréditent comme ambassadeur à Paris, n'a pas prononcé un mot qui pût faire croire que l'Allemagne est disposée à respecter les traités : c'est M. Millerand qui a dû lui rappeler que l'objet de la politique française est précisément et uniquement le respect et l'exécution des traités. M. de Hœsch, depuis son arrivée, a remis au Quai d'Orsay deux notes acerbes et hautaines sur le Palatinat et sur le cordon douanier de la Ruhr, mais il n'a nullement manifesté le désir d'une conversation générale. Le discours de M. Stresemann du 16 février n'est ni plus conciliant, ni moins rogue ; il prend même un ton de menace pour déclarer que les accords avec la M.I.C.U.M. ne seront pas renouvelés à l'échéance du 15 avril et que, par là, il est au pouvoir de l'Allemagne de précipiter la baisse du franc. Le général von Seeckt qui, depuis le coup d'État manqué de Ludendorff, exerçait l'autorité dictatoriale, a jugé le moment venu, ayant « remis l'Allemagne en selle, » de déposer ses pouvoirs ; l'état de siège sera levé le 1er mars. En Bavière aussi, M. von Kahr

et le général von Lossow remettent le pouvoir au premier ministre, M. von Knilling, dont l'Europe avait un peu oublié l'existence. Ces gestes ont pour objet de frapper l'opinion anglaise en lui donnant à croire que l'agitation nationaliste est apaisée. L'Allemagne manœuvre sur ses lignes intérieures ; elle se maquille ; elle redouble d'efforts souvent heureux pour inspirer la presse étrangère et l'amener à ses vues. A contempler de loin la crise du franc et la lenteur scandaleuse des débats au Parlement français, elle s'imagine déjà savourer une première revanche sur M. Poincaré, en attendant les grandes espérances qu'elle place bien imprudemment dans les élections françaises. En réalité, malgré les airs de bravoure de la presse, l'Allemagne est de plus en plus inquiète du travail des deux comités d'experts; elle se demande avec anxiété si le rentenmark déjà ébranlé pourra tenir jusqu'à la constitution de la banque d'émission-or que M. Schacht travaille à créer avec l'appui du premier comité d'experts. Louvoyer, gagner du temps, ruser, c'est la tactique actuelle du Gouvernement de Berlin, celle qu'inspire le vrai maître de l'heure, le dictateur d'hier et le chef de demain, von Seeckt.

Les deux comités d'experts, constitués sur l'initiative de M. Poincaré et présidés respectivement par le général Dawes et M. Mac Kenna, ont achevé leur enquête et sont revenus de Berlin; ils s'occupent d'établir les rapports qui serviront de base aux débats et aux conclusions de la Commission des réparations. Le résultat de leurs études n'est pas encore connu; toutefois, plusieurs experts ont fait à des journalistes des confidences qui, sans rien préciser, rendent toutes le même son. Les deux comités ont rapporté, de leur enquête en Allemagne, des informations documentaires qui confirment les indications que les services français ont toujours données. Le second comité, créé à l'instigation de sir John Bradbury et présidé par M. Mac Kenna, avait pour mission de rechercher les traces des avoirs allemands à l'étranger. On les supposait considérables, mais on doutait qu'il fût possible d'arriver à des précisions; on cite cependant de gros chiffres, de l'ordre de six à huit milliards de marks-or dont l'existence aurait été constatée; le problème consisterait à les faire rentrer en Allemagne et il se lie au rétablissement des finances et du crédit du Reich. Le premier comité (équilibre du budget allemand et stabilisation de la monnaie), présidé avec beaucoup de tact et d'autorité par le général Dawes, a constaté, s'il faut en croire des rumeurs concordantes, que l'équilibre du budget serait

obtenu facilement par des mesures relativement simples, ce qui implique que le Gouvernement du Reich n'a jamais cherché cet équilibre et s'est volontairement appauvri. Une banque d'émission de billets à valeur-or serait créée ; les capitaux seraient fournis tant par l'Allemagne que par les pays étrangers ; une réserve-or serait constituée et déposée hors d'Allemagne. Un budget spécial, alimenté par des ressources particulières, serait établi pour le paiement des réparations ; un emprunt international d'environ dix milliards de marks-or serait réalisé et gagé sur les ressources normales du Reich, par exemple les chemins de fer, et servirait tant à restaurer les finances de l'Allemagne qu'à effectuer un premier versement à la Belgique et à la France. Un moratoire serait accordé à l'Allemagne qui devrait cependant continuer les prestations en nature et payer les frais d'une occupation dont on s'efforcerait de réduire les charges. Telles seraient, dans leurs grandes lignes, les conclusions des comités. Sans nous attacher au détail encore incertain, retenons que les experts travaillent dans un esprit de concorde qui n'a d'égale que leur bonne volonté, et que leurs conclusions seront vraisemblablement adoptées à l'unanimité. C'est un résultat hautement appréciable. Ensuite commenceront, sous la présidence de M. Barthou, les débats de la Commission des réparations.

Essayons de nous représenter par avance quelques-unes des difficultés, nullement insurmontables d'ailleurs, sur lesquelles va s'exercer la sagacité éclairée de la Commission et des Gouvernements à qui appartient en définitive la décision. Au point de vue technique, la solution ne paraît pas impossible à trouver : mais, dans leur désir légitime de rétablir les finances et la monnaie allemandes, les experts et la Commission ne doivent pas perdre de vue le but à atteindre ; ils ne prendront pas le moyen pour la fin. Si l'Allemagne ne devait pas payer les réparations dans toute la mesure de ses moyens, ce serait une faute capitale de l'aider à restaurer ses finances ; ce serait lui donner le moyen de faire, à tous les pays industriels, et notamment à l'Angleterre, une concurrence désastreuse qui accroîtrait le chômage. Avec des finances et une monnaie saines, l'Allemagne nationaliste serait d'autant plus tentée de troubler une fois encore l'Europe en déchirant les traités et en attaquant la France ou la Pologne. Voilà les périls contre lesquels, en travaillant à restaurer le crédit de l'Allemagne, on ne saurait prendre trop de précautions. Les plus efficaces sont évidemment le maintien de l'occupation militaire de la Ruhr et le contrôle très strict des armements de toute nature. Que l'occupa-

tion prenne un caractère interallié et non plus seulement franco-belge, c'est réaliser ce que la France souhaitait en janvier 1923. Que le contrôle soit exercé par des commissions d'officiers et de techniciens sous le haut contrôle de la Société des nations, c'est une question de détail qui ne paraît pas comporter d'inconvénients sérieux. La Société des nations peut en effet, comme le souhaite M. Ramsay Mac Donald, rendre de grands services pour l'établissement d'une paix stable et durable, à la condition de rester un auxiliaire commode, un instrument dont le rôle soit délimité avec précision, et de ne pas se substituer aux Gouvernements.

Reste la question plus délicate de l'occupation économique, de cette exploitation des mines, des chemins de fer, des usines de la Ruhr, que les Français et les Belges ont été peu à peu entraînés à organiser et qui fonctionne dans des conditions chaque jour plus satisfaisantes. Un accord vient d'être conclu avec les Anglais pour la circulation des trains de chemins de fer de la Régie entre la zone franco-belge de la Ruhr et la zone d'occupation anglaise de Cologne. A la fin de février, le rendement des mines de la Ruhr dépasse ce qu'il était avant l'occupation; la fabrication du coke atteint 75 pour 100; la métallurgie produit 65 pour 100; le trafic par voie ferrée est intense et la régie suffit à tous les besoins. Les perceptions en argent et en nature s'opèrent normalement et le rendement net de l'occupation économique pour 1924 sera, si l'état actuel se prolonge, d'environ un milliard de marks-or. Il est évident que la France et la Belgique ne peuvent abandonner, partiellement ou totalement, des positions si laborieusement acquises qu'en échange, non pas de promesses ou d'engagements écrits, — nous savons trop ce qu'en vaut l'aune, — mais de réalités palpables dont nous serions effectivement nantis ou de garanties telles qu'elles équivaudraient à des paiements en or. Nous n'avons ni voulu, ni désiré l'occupation économique; c'est la résistance allemande soutenue par l'Angleterre qui nous y a obligés; si l'Allemagne, le 11 janvier 1923, avait loyalement collaboré avec la mission économique franco-belge, elle serait aujourd'hui prospère, trop prospère peut-être au gré des producteurs anglais, et en mesure de subvenir aux réparations. Cela posé, quel a été le but de l'occupation militaire et de l'occupation économique? Ce fut avant tout, — nous l'avons écrit ici à plusieurs reprises, — de créer en Allemagne un état moral tel que le Gouvernement eût enfin la volonté de payer. Ce but était atteint le 25 septembre dernier; les

élections anglaises et la manœuvre contre le franc ont tout remis en question; mais le jour où l'Allemagne se pliera aux légitimes exigences des Alliés sans possibilité de résistance, les franco-belges pourront desserrer leur étreinte. Le jour où les Alliés auront d'un commun accord trouvé, imposé à l'Allemagne et réalisé pratiquement des gages d'un rendement financier et d'une efficacité morale supérieurs à l'occupation productive telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, il deviendra possible de mettre fin à un système d'occupation qu'il a été très difficile et onéreux d'établir et qui, une fois abandonné, ne pourrait pas à volonté être repris. Telle est la difficulté. M. Ramsay Mac Donald, avec son haut esprit de justice, avec « l'esprit de coopération » dont il a fait preuve jusqu'ici dans ses relations avec le Gouvernement français, a sans doute mesuré l'obstacle; il sait que M. Poincaré est animé du même désir d'entente et d'équitable solution, et que, s'il est des concessions acceptables, il en est d'autres qu'il n'est même pas possible de formuler sans compromettre la bonne harmonie dont les heureuses prémices ont déjà détendu la situation européenne.

Les débuts parlementaires du ministère Mac Donald n'ont pas été sans épines. M. Asquith le guettait au premier acte de caractère socialiste qu'il commettrait. La municipalité de Poplar, ce faubourg oriental de Londres, dont la misère n'est comparable à rien de ce que connaissent nos grandes villes, est travailliste ; elle distribue des secours de chômage avec une prodigalité que le précédent ministre de l'hygiène, retenait, mais que le nouveau titulaire M. Wheatley, qui appartient à la fraction la plus avancée du Labour party, s'empressa d'approuver et d'encourager. Il n'en fallut pas plus; le cas parut pendable à M. Asquith ; il saisit l'occasion de faire sentir à M. Mac Donald les lisières que le parti libéral prétend imposer à la jeunesse du ministère travailliste; les libéraux ne soutiennent le cabinet qu'à la condition qu'il ait conscience de sa dépendance. Sur un ton d'âpreté et de hauteur qui surprit le Parlement, le leader libéral exigea un désaveu. M. Mac Donald s'est tiré tant bien que mal de ce mauvais pas; mais on conçoit qu'il serait bien aise de se ménager, sur un autre terrain, un succès qui affermirait sa situation parlementaire, et de réussir là où lord Curzon a échoué.

Le discours du 12 février, par lequel M. Ramsay Mac Donald a fait ses débuts comme chef du Gouvernement à la Chambre des Communes, apporte un exposé général de la politique du ministère dont l'écho n'a éveillé chez nous aucune appréhension, au contraire. Le

nouveau Premier a rappelé combien étaient difficiles les rapports entre la France et l'Angleterre au moment où il a pris la succession de lord Curzon au *Foreign Office;* dès son arrivée, il a changé de méthode et joué cartes sur table; sa diplomatie sera toute de franchise et de droiture « au lieu de chercher à bluffer et à se duper l'un l'autre, au lieu de passer le temps à rédiger des notes de la plus fâcheuse habileté qu'on se jette à la tête comme des briques... La France n'a rien à craindre de la politique que nous pourrons suivre. Aucune difficulté, j'en suis sûr, ne se dressera entre nous dont un peu de bon vouloir et d'honnêteté ne puisse triompher. » Puis M. Mac Donald, rendant hommage au cordial empressement avec lequel M. Poincaré a répondu à ses avances, ajoute : « Si l'on continue dans le même esprit, avant que l'année s'achève, la France et la Grande-Bretagne devraient travailler, la main dans la main, avec les autres nations de l'Europe, à établir les conditions d'une entente européenne. » Il subsiste, sans doute, dans l'esprit de M. Mac Donald, certaines préventions que l'expérience dissipera; mais nous n'avons rien à redouter de son idéalisme de bon aloi, ni de ses dispositions à l'égard de la France. Il reste à souhaiter que, dès que les comités d'experts auront terminé leurs travaux, les deux chefs de gouvernement se rencontrent pour un entretien où non seulement les cartes seraient sur la table, mais où les cœurs s'ouvriraient. Dans l'interview fort intéressante que le nouveau Premier a accordée à M. Sauerwein, du *Matin,* il donne de nouvelles marques de ses dispositions conciliantes, de son esprit pratique. Il ne saurait être question d'une conférence pour le moment; « une conférence n'a pas de sens si les études préliminaires ne sont pas encore arrivées à éclaircir complètement les problèmes. Je veux d'abord, entre nos deux pays, entre nos deux gouvernements, des échanges de vues d'une loyauté sans aucune réserve, et cela par les canaux réguliers, c'est-à-dire par les ambassadeurs accrédités à Paris et à Londres et, s'il est nécessaire, des correspondances personnelles. » Enfin M. Mac Donald reconnaît que la conversion de l'Allemagne, dont il ne désespère pas, est loin d'être accomplie. Pour le moment, nous ne pouvons souhaiter de meilleures dispositions, un plus loyal langage; il serait opportun d'en profiter. Nous pourrions, à la rigueur, régler le problème des réparations sans l'Angleterre parce que nous tenons la Ruhr, mais combien il serait plus avantageux de le résoudre en étroite union avec tous ceux qui ont été nos compagnons de gloire et de victoire. L'obstacle, pour une telle entente, viendra moins

de M. Mac Donald et de son idéalisme, que de certains milieux libéraux, dont la *Westminster Gazette* se fait l'acrimonieux écho, et de la City, dont le *Times* est l'organe.

Ce journal se réjouit de la baisse du franc, grâce à laquelle « la situation générale de M. Poincaré n'est plus ce qu'elle était...; les Français de toutes les classes de la société commencent à comprendre qu'il est possible de douter du succès de M. Poincaré. » Le *Times* prend ses désirs pour des réalités. Le magnifique effort de M. Poincaré, auquel le *Daily Telegraph* lui-même rend hommage, a une fois de plus remporté la victoire. La bataille parlementaire pour la défense du franc a dégénéré en une grande bataille politique où les partis d'opposition ont cherché un terrain favorable à leurs espoirs électoraux. Les communistes se sont jetés dans la mêlée, ardents à déconsidérer le régime parlementaire, à précipiter la baisse du franc, à semer partout le mécontentement pour récolter le désordre dont ils espèrent profiter. En même temps, ils cherchaient, sous prétexte de vie chère, à provoquer des troubles dans la rue et des grèves dans les ateliers. L'opposition, escomptant la défaite de M. Poincaré à la Chambre ou au Sénat, échafaudait déjà des combinaisons ministérielles dont on voyait les futurs bénéficiaires se détacher de la majorité. D'autres, plus désintéressés, mettaient en doute l'efficacité des mesures fiscales proposées par le Gouvernement pour soutenir le franc; ils oubliaient que les changes sont, au premier chef, le baromètre de l'opinion publique, et que jeter l'alarme dans les esprits, c'est, par avance, diminuer l'efficacité des mesures courageusement proposées et votées. Enfin, après des séances qui compteront parmi les plus tristes que relatent les annales parlementaires, les articles les plus importants sont adoptés; mais, chaque jour, le Gouvernement a dû poser la question de confiance et faire appel au dévouement d'une majorité qui semblait, à certains moments, déconcertée et désemparée. Le 8 février, le principe des décrets-lois était adopté par 333 voix contre 205; le 18, le double décime ajouté aux impôts, pour 1924, était voté par 315 voix contre 254. Ce fut le chiffre le plus faible. Dans l'ensemble, une majorité d'une centaine de voix s'est montrée cohérente et disciplinée; confiante en son chef, elle mérite qu'il ait confiance en elle et qu'il la défende contre les calomnies odieuses de l'opposition, aussi bien que contre la trahison sournoise des fonctionnaires radicaux. Au Sénat, M. Poincaré a dû livrer une autre bataille aux radicaux qui réclamaient le retour au scrutin d'arron-

dissement. Le talent de M. François Albert n'a pas réussi à rafraîchir des arguments fanés ; même dans sa bouche ils prenaient un air vieillot et désuet : les nouvelles générations veulent autre chose. L'amendement réactionnaire des radicaux a été finalement rejeté par le Sénat, à 16 voix de majorité.

La longueur et le scandale des débats parlementaires ont atténué le bon effet qu'on escomptait du vote des projets du Gouvernement. La baisse du franc, le 14 février, a eu pour origine la baisse de la livre par rapport au dollar sur la place de New-York, les Anglais vendant du franc pour se couvrir; mais la baisse du 18 est partie de la place de Paris, alarmée par les débats de la Chambre et l'agitation révolutionnaire dans le pays. La livre, ce jour-là, a dépassé le cours de cent francs. A ces crises subites qui demandent de prompts remèdes, ne convient pas la lenteur des procédures parlementaires. Il est entendu d'ailleurs, d'accord avec le ministre des Finances, qui a mené toute cette discussion avec beaucoup d'énergie et de talent, que les mesures prises sous le coup de l'urgence ont un caractère transitoire et qu'il convient de les reprendre dans une réforme générale de l'administration française. La Chambre a déjà voté le 21, après un édifiant discours de M. de Lasteyrie, la suppression du monopole des allumettes : heureux symptôme et bonne voie. S'il était indispensable de voter d'urgence les ressources nécessaires pour équilibrer le budget dit recouvrable aussi bien que le budget ordinaire, ces mesures hâtives ne suffiront pas à stabiliser notre situation financière. Il y a des idées à prendre dans les projets exposés à la tribune par M. Forgeot, par M. Bonnefous, par M. André Lefèvre surtout, à la condition de les fondre dans un ensemble complet de réformes fiscales, administratives, économiques. M. Forgeot préconise un type nouveau de loterie ; M. Bonnefous attire l'attention sur la nécessité de consolider la dette flottante ; M. Lefèvre propose un ingénieux système d'amortissement avec lots. Ces divers projets, ainsi que les discours de M. Engerand, de M. Tardieu, de M. Klotz, ont eu le mérite de rappeler que, s'il y a une science des finances, il y a un art du financier, où l'imagination a sa large part.

Ce qui nous a manqué, pendant et depuis la guerre, c'est une politique dynamique de la production. Elle impliquerait d'abord une refonte de nos ministères. Il est déplorable qu'un ministre du Commerce, par exemple, puisse avoir une autre doctrine économique que son collègue de l'Agriculture ou des Travaux publics. Au ministre des Finances devrait revenir la haute main sur tous les organes de

la production nationale : commerce, travail, agriculture, travaux publics, colonies, trésor. La France sera grande et prospère quand elle fera passer l'économique avant la politique. Depuis la révolution, elle ne vit et ne se passionne que pour la politique. Or, les peuples, comme le bonhomme Chrysale, vivent d'abord de bonne soupe. Envions l'Angleterre qui fait des élections générales sur une question de douanes ! La génération nouvelle, instruite à la vie pratique par la rude école de la guerre, comprend que la première place doit revenir à l'économique et que les finances, telles qu'un Colbert les comprenait, ne sont pas seulement une série de ces problèmes de fiscalité et de trésorerie avec lesquels nos fonctionnaires spéciaux excellent à jongler. Les mesures de fortune, — ou d'infortune, — qui viennent d'être prises : prohibition d'exportation de certaines denrées, fermeture de la Bourse de commerce, étaient peut-être nécessaires, encore que nous en doutions ; elles ne sont en tout cas que des expédients, car la police n'est pas un stimulant à la production, et interdire les exportations ne semble pas le remède indiqué pour un pays dont la monnaie se déprécie. Ouvrir largement les portes aux grands courants commerciaux paraîtrait plus logique. La crise du franc n'est pas de nature à nous alarmer; elle serait déjà conjurée si l'approche des élections ne troublait les esprits. Même aux manœuvres venues de l'étranger contre notre monnaie on peut trouver des parades. Notre situation économique est satisfaisante et s'améliore chaque jour; la situation budgétaire sera demain, par le vote des projets du Gouvernement, solidement assise. Les oscillations du franc doivent donc trouver bientôt une limite en attendant le reflux. C'est une épreuve; nous en avons vu bien d'autres et de plus redoutables. Celle-là peut devenir salutaire si le Gouvernement et l'opinion en tirent les enseignements qu'elle comporte et préparent le rajeunissement du pays par des réformes parlementaires, administratives, économiques, fiscales. Plus que jamais, confiance est le mot de la situation.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

LA CHARTREUSE DU REPOSOIR

DERNIÈRE PARTIE (1)

MANUSCRIT DE JEAN RAMBERT

CINQUIÈME CAHIER (*suite*)

Je n'eus pas le temps de sonner à la porte. Quelqu'un devait guetter la route et ma venue. Mme Fougère m'ouvrit en personne, et je n'eus qu'à la regarder pour connaître que j'arrivais trop tard. Le mal que j'avais répandu l'atteignait et la pâleur de ses traits me révélait du premier coup mes ravages. D'un doigt sur la bouche, elle m'interdit de parler et à voix basse me pria de la suivre. Pourquoi ces précautions? Il y avait donc une malade sous son toit, peut-être une mourante. Je marchai sur ses pas. Elle m'emmena hors du jardin et de la sapinière, jusque dans une retraite dissimulée parmi les hêtres. J'étais si accablé qu'elle dut engager la conversation. Elle le fit sur un ton de mépris auquel je m'attendais, et comme on tend à quelque lépreux sa nourriture en se servant d'une pince pour ne pas le toucher :

— Qui êtes-vous donc, monsieur, pour tuer ainsi votre amour?

— Ah! madame, m'écriai-je, puisque vous êtes mon juge, faites-moi l'honneur de croire que je suis étranger à l'envoi de cette lettre.

— Sans doute. Mais la vengeance de votre maîtresse ne vous excuse pas, monsieur. Cette lettre, vous la lui avez adressée?

Copyright by Henry Bordeaux, 1924.

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er et 15 février, 1er mars 1924.

— Elle date d'avant la guerre.

— Ah!

Mme Fougère ne s'attendait pas à cette explication qui lui arracha une exclamation de surprise. Un instant, j'eus l'espoir d'avoir fléchi sa colère et trouvé le chemin qui me pouvait conduire encore à Chantal. Je levai la main pour donner plus de poids à mon témoignage :

— Madame, je vous le jure.

Mais elle m'arrêta d'un geste et je compris mieux quelle noble femme était devant moi, éprouvée par la vie, uniquement occupée de sa fille et bien au-dessus de toutes les petitesses et de tous les préjugés :

— Au point où nous sommes, dit-elle douloureusement, la vérité seule peut nous sauver. A moi, vous ne pourriez mentir sans vous déshonorer.

Elle avait parlé de *nous* sauver. *Nous :* elle ne m'excluait pas de cette chance de salut. Je me souvins de sa sollicitude quasi maternelle à mon endroit depuis le commencement de nos fiançailles, bien qu'elle ne fût guère mon aînée que de dix ou douze ans, et je repris confiance. Mais cette confiance fut de courte durée : la vérité à quoi elle me contraignait me condamnait. Déjà Mme Fougère tentait l'interrogatoire qui m'aurait pu délivrer et qui ne pouvait tourner qu'à ma confusion :

— Comment avez-vous connu l'envoi et le choix de cette lettre? Vous avez donc revu Mme de Laury?

C'était l'évidence même, et je n'y avais pas songé. Comme on enfonce dans sa chair les épines dont on veut se débarrasser, je ne pouvais que me meurtrir à mes propres réponses :

— Je l'ai revue, je l'avoue, et ne la reverrai jamais. Je vous le jure.

Pourquoi tous ces serments inutiles? Impitoyable, elle reprit :

— Quand l'avez-vous revue?

— Hier.

— Si c'était hier, vous eussiez télégraphié, ou vous fussiez arrivé dans la nuit, avant... C'est hier soir que vous l'avez revue, chez elle, seule à seul. Et vous en êtes sorti ce matin.

— Pas ce matin, madame. A minuit.

Elle avait bien vu clair en moi. La vérité seule aurait pu nous sauver et la vérité m'accablait. Je complétai mes aveux rien qu'en m'appuyant à un rocher voisin pour me cacher

dans les mains le visage et pleurer. Mme Fougère me laissa un peu de temps, et je crus même qu'elle s'en irait sans un mot dans l'écœurement et le dégoût: mais, triomphant de sa répulsion, elle finit par se rapprocher de moi et, se souvenant de l'affection qu'elle me montrait, me parla avec une pitié infinie :

— Mon pauvre enfant, je vous plains, comme votre mère vous plaindrait. Je me préparais à être un peu votre mère plus tard. Je croyais en vous. Moi aussi, je suis bien coupable.

Elle coupable, elle qui ne savait même pas toute l'étendue de ma faute, elle dont je dérobais encore la commisération en ne lui avouant pas, en n'osant pas lui avouer ma complicité dans le crime! Je me redressai pour protester :

— Que dites-vous, madame?

— Oui, reprit-elle pour elle-même plutôt que pour moi, j'aurais dû écouter mon pressentiment. Ce jour où je l'ai vue qui vous écrasait la main parce que votre regard se fixait sur ma fille avec trop d'amitié, j'aurais dû comprendre que ces femmes-là sont capables de tout, et des plus basses vengeances. Une femme méchante et cruelle n'épargne personne. Comment celle-là nous eût-elle épargnés? Je me suis crue assez prudente en vous réclamant une attente d'un an. Un an, ce n'était guère et vous avez devancé la date. Et vous n'étiez pas libéré. Et vous ne serez peut-être jamais libéré.

— Ah! si, je vous le jure, protestai-je pour la troisième fois.

— Ne jurez plus. Qu'en savez-vous? Hier, ne pensiez-vous pas être libre? Et la chaîne s'est renouée, plus lourde. J'aurais dû vous écarter pour toujours. J'ai été faible, parce que j'avais surpris les yeux de ma fille posés sur vous. Ces yeux dont toutes les expressions pour moi sont limpides, dont tous les regards sont purs et transparents, signifiaient tellement la tendresse, — cette tendresse absolue que les hommes comprennent si rarement, — que je n'ai pas voulu contrarier l'élan qui la portait vers vous. On manifeste dans notre monde tant d'indulgence pour les liaisons des jeunes gens avant leur mariage, on nous répète si souvent que cela est sans importance, et même que cela est utile à leur formation, et nous finissons par nous laisser convaincre. Je n'avais plus mon cher mari pour me conseiller. Une veuve est si désarmée! Elle craint de n'être plus assez dans la vie, de se montrer trop rigoureuse et injuste. Et puis, à quoi bon vous le cacher? vous

m'inspiriez de la sympathie. Votre conduite dans la guerre m'inclinait à vous attribuer un autre courage. Votre famille m'est bien chère et vous avez en partage les plus beaux dons. Quelle mère n'eût hésité à ma place? J'avais été si touchée de cette pensée que vous aviez de vous installer en Bourgogne et de me séparer le moins possible de mon unique enfant! Peu à peu ma vigilance s'est endormie. J'ai cru le passé oublié. Il y a des passés qui ne s'oublient pas.

Elle me parlait avec douceur, et je l'écoutais sans l'interrompre, tant je redoutais qu'elle s'arrêtât. Cette conversation, c'était peut-être le dernier lien qui me rattachait encore à ma fiancée. Cependant elle se tut. Nous demeurâmes en face l'un de l'autre, silencieux et désemparés. Sa franchise sans brutalité, et presque indulgente dans ses appréciations, m'atteignait plus que tous les reproches. Elle voulut partir :

— Adieu, monsieur. Ne revenez plus jamais.

Je la suppliai :

— Oh! madame, pas encore. Je ne vous ai rien dit de mademoiselle Chantal...

Je n'osais déjà plus la désigner par son seul prénom. Ainsi, je reconnaissais mon indignité.

— Cela vaut mieux, monsieur.

— Ne lui direz-vous pas que cette abominable lettre date de six ans et que je suis étranger à son envoi?

— Qu'est-ce que cela change?

— Je ne demande pas un impossible pardon, mais je l'aime. Qu'elle ne me juge pas plus coupable encore!

Et je n'eus pas achevé cette phrase que j'en vis tout le mensonge. Elle ne connaîtrait jamais toute l'étendue de ma faute.

— Ce n'est pas cela, me répondit Mme Fougère avec cet extraordinaire mélange de douceur et de fermeté qui, durant toute cette scène, lui donna sur moi tant d'ascendant et me courba devant elle dans le respect. Non, ce n'est pas cela. Ma fille ne vous juge pas. Elle ne vous condamne pas. Mais vous l'avez brisée.

Tout bas, je demandai :

— Comment a-t-elle appris?

— Ce matin. Moi-même je lui ai remis son courrier. Il y avait une lettre de vous, et puis cette autre enveloppe qui

portait le timbre d'Yvoire et que nous supposâmes venue des Coudriers. Elle se retira aussitôt dans sa chambre. Bien qu'elle n'eût rien de secret pour moi et qu'elle m'offrît en toute occasion votre correspondance, elle ne pouvait vous lire devant personne, et pas même devant moi. Il lui fallait un sanctuaire où penser à vous. Longtemps après, ne la voyant pas revenir toute illuminée comme je la voyais après vous avoir lu, j'allai frapper chez elle. Pas de réponse : j'entre, elle était étendue sans connaissance, et dans sa main tenait encore l'infâme papier. Quand elle est revenue à la vie, elle m'a montré ce papier des yeux, mais n'a pas prononcé une syllabe. Je ne pensais pas qu'il fût possible d'écrire ces choses. Comment en eût-elle supporté la lecture? Et c'était vous qui les aviez écrites, vous qu'elle plaçait si haut, et qui, dans le même temps, lui parliez comme à une madone! La fièvre l'a prise, elle a déliré. Le médecin est venu et ne lui a découvert aucun symptôme de maladie. Moi, je sais où est son mal. Maintenant elle repose. Je pensais vous avertir de la rupture. Je n'avais pas deviné que vous saviez. Je vous ai vu sur le chemin; j'ai pu lui épargner votre présence.

De la même voix blanche, je murmurai :

— Ne la reverrai-je pas? Plus tard. Un jour que vous fixerez.

— Oh! non, ne cherchez pas à la revoir. Promettez-le moi. Ne vous ai-je pas averti qu'elle n'était point semblable aux autres? Elle avait quatorze ans quand son père a été tué dans la charge de Sedan. Elle était peut-être trop jeune et trop sensible pour supporter la douleur. Je n'ai pas pu la lui épargner. Ce n'est pas sa jeunesse pourtant qui en a été embarrassée. La jeunesse se reprend toujours à la vie. Mais elle en a gardé un sens trop élevé de cette vie. Cela est peut-être bon quand on va mourir; cela, peut-être, l'a rendue inapte à descendre de ses rêves. Sa petite figure, depuis ce matin, a changé. Elle n'est plus de ce monde. Je suis sûre qu'elle vous pardonne et qu'elle offre ses jours pour votre salut. Partez, monsieur, partez. Elle ne supporterait pas votre vue. Ne revenez plus jamais. Vous m'avez pris mon enfant...

Et ce fut elle qui se cacha le visage dans les mains. Je m'étais mis à genoux pour l'implorer. Mais elle se redressa, fit un geste d'adieu et disparut derrière les sapins, dans la

direction de sa maison. Je la rejoignis en courant et presque violemment je lui jetai :

— Et moi, madame, et moi? Que vais-je devenir si Chantal m'abandonne?

Je savais bien que je ne ferais pas inutilement appel à sa pitié. Elle s'arrêta :

— Elle ne vous abandonnera pas. Elle priera pour vous.

— Je voudrais mourir. Dites-le-lui.

— Il est plus difficile de vivre. Jean, mon pauvre Jean, demandez secours à Dieu.

Je fus touché qu'elle me donnât mon prénom, mais j'esquissai un geste d'incrédulité.

— Il n'y a que Lui pourtant, reprit-elle, quand on a perdu le goût de soi-même.

— Pardonnez-moi, pour elle et pour vous.

— C'est Dieu qui pardonne. Passez le col de la Colombière : ce chemin y conduit. Allez à la Chartreuse du Reposoir. Là, peut-être, on vous guérira. Adieu. J'adoucirai sa peine de mon mieux. Laissez-nous. C'est votre devoir.

D'un pas rapide, elle s'éloigna. Cette fois, c'était fini. Le dernier lien était rompu. Je voulus, avant de partir, revoir encore le chalet où Chantal, à cause de moi, agonisait. Il était comme enveloppé de la lumière du soir. Et j'évoquai, sur sa galerie, la silhouette de ma fiancée, telle que je l'avais vue à mon premier voyage, avec son auréole de cheveux blonds, ses yeux de ciel, cette fragile délicatesse du teint prompt à se colorer qui reflétait, comme une eau pure, les nuances de ses sentiments, tout cet ensemble de grâce et d'harmonie où les mouvements du corps paraissent se confondre avec ceux de l'âme, tant la communion était parfaite entre l'esprit et son enveloppe. Et Chantal était perdue pour moi. Je me couchai dans l'herbe, la face contre terre, dans un désespoir sans bornes. Puis la pensée me vint que je ne pouvais demeurer là, que je n'avais pas le droit de la tourmenter encore. Machinalement, je m'engageai sur le sentier du col de la Colombière que M^me^ Fougère m'avait indiqué. Un peu au delà du dernier village, avant les rochers de Jalouvre et d'Auferrand, je fus pris par l'orage et par la nuit. J'eus grand peine à me diriger et cette dépense physique, une fois de plus, me vint en aide. Enfin je sonnai à la porte de la Char-

treuse. Elle fut, pour moi, le port momentané. J'y ai trouvé la solitude et le silence, non la paix. La paix n'est plus pour moi. La paix ne sera jamais plus en moi...

***

Pour franchir la montagne j'ai mis cinq heures, et en partie dans une demi-obscurité. Le frère que le prieur a envoyé au Grand-Bornand dans la journée d'hier n'est pas encore revenu. Une anxiété nouvelle me torture. Chantal n'aurait-elle pas résisté à l'horreur de sa désillusion? Plus de deux mois se sont écoulés depuis qu'elle a connu ma dégradante misère. La *catastrophe*, serait-ce cela? Mais non, ce n'est pas possible : à son âge on ne meurt pas de chagrin. La catastrophe, c'est notre crime. Et n'est-ce pas assez?

***

Une nuit encore sans nouvelles. Les *Pensées* de Pascal. Je m'y abreuve et n'en suis pas désaltéré. Elles ont un goût d'amertume, de mépris et d'orgueil.

« Il faut se connaître soi-même : quand cela ne servirait pas à trouver le vrai, cela au moins sert à régler sa vie, et il n'y a rien de plus juste. » Voici plus de deux mois qu'à travers cette confession je cherche à voir clair en moi. Cela me sert-il à régler ma vie? Se connaître, c'est achever de se perdre. On n'a plus confiance en soi-même, dès qu'on se sait avili.

« La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable. Un arbre ne se connaît pas misérable. » Un arbre ne peut que croître et monter. L'homme qui se voit descendre, en quoi donc consiste sa grandeur?

Mais Pascal prononce ma condamnation quand il dit : « Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne des plaisirs des sens, qu'ils s'en soûlent et qu'ils y meurent. »

J'ai fermé le livre. Il m'accable et me laisse plus désespéré.

***

La caravane des désirs. Je l'avais chantée naguère, avant que l'amour de Sandrine me fût imposée par un jeu, un soir de printemps et de pluie aux Coudriers. Cette nuit, cette

chaude nuit de fin d'été, la caravane est revenue. Elle a franchi les murailles du couvent, et les murailles ne m'ont pas défendu. Elle m'a assiégé, et je ne me suis pas défendu... Ah ! que je ne quitte jamais ce monastère si je ne veux pas déchoir encore !...

* * *

Ce matin, n'y tenant plus, je suis allé frapper à la cellule du prieur. Il m'a regardé avec pitié. Il se rendait à l'office. Il m'a dit : Revenez tout à l'heure.

Il n'a pas voulu m'instruire sans préparation de la *catastrophe*. Mais je l'ai lue dans ses yeux. Je sais.

* * *

J'ai tué mon amour, mon seul amour. Il y a deux mois que Chantal est morte...

LIVRE TROISIÈME

LE COUPABLE

I. — L'ANCIEN PRIEUR DE LA CHARTREUSE

J'avais employé toute ma nuit à dévorer les cinq cahiers laissés à la Chartreuse du Reposoir par mon oncle Jean Rambert il y avait seize ans. Le cinquième n'était qu'à demi rempli. Il s'achevait sur des notes de doute et de désespoir, et sur un cri de détresse à la nouvelle de mort. Mais il ne me donnait pas la clé du mystère : assassinat ou suicide. Sur le matin, rassasié de ma lecture et recru de fatigue, je m'endormis pesamment et ne fus tiré de mon sommeil que par l'intervention du prieur, dom Didier Bataille, qui m'avertit de l'heure tardive et me fit apporter mon repas.

— Mangez tranquillement, me dit-il avec bienveillance. Dom Louis-Joseph de Vaulchier viendra tout à l'heure vous rendre visite. Je suppose que vous désirez lui parler.

C'était en effet mon désir. Après le poisson du vivier et les légumes du jardin, le *reblochon* descendu de la fruitière proche les hauts pâturages où, l'été, paissent les troupeaux, et

les poires du verger, reposé de ma longue veillée, au lieu de méditer sur le danger des passions, je tentai, comme un auteur dramatique, de donner un dénouement à cette tragédie encore obscure :

« Jean Rambert a appris la mort de sa fiancée. Comment réagit-il dans son désarroi? Car il s'accuse et se condamne, comme s'il l'avait lui-même frappée ou empoisonnée. Poussé par cette volonté physique d'agir qui est dans sa nature, il quitte le monastère, il franchit à son tour la montagne : le voilà au Grand-Bornand. Peut-être a-t-il déjà décidé de se tuer sur la tombe de la jeune fille. Ce n'est pas la première fois que le désir du suicide le hante : après la révélation de sa maîtresse, rentré aux Coudriers, il a sorti de sa gaine le revolver qu'il a dû, plus tard, emporter sur lui dans son voyage ; après le départ de Mme Fougère, étendu dans l'herbe, il a sans doute touché l'arme dans sa poche. Oui, mais alors, dès son arrivée au Grand-Bornand, il se serait rendu au cimetière... »

D'autres objections se présentaient à mon esprit. Le journal que je venais de lire, s'il me livrait un cœur faible et passionné, ne révélait point un esprit romantique ni théâtral. Jean Rambert n'aurait pas souhaité d'esclandre pour son suicide. Il se fût gardé, comme d'une faute de goût et d'honneur, de choisir le lieu où reposaient les restes mortels de celle qu'il avait adorée sans la force de fidélité. La chaîne des Aravis lui offrait ses retraites, ses grottes, ses bois. Il s'y fût égaré et il aurait fallu y chercher son corps. Ainsi, de déduction en déduction, revenais-je fatalement à l'autre hypothèse : celle de l'assassinat.

Où se trouvait alors Mme de Laury? Elle avait quitté le Reposoir, non pour redescendre dans la plaine de l'Arve, mais pour passer le col et s'installer au Grand-Bornand, calculant que tôt ou tard Jean Rambert y viendrait, pour y rendre visite à la tombe de leur victime. Elle l'y guettait. L'hôtel des Alpes ouvre ses fenêtres sur l'église et le petit cimetière qui l'entoure. Elle était sûre de ne pas le manquer. Mais était-elle sûre de le reconquérir? Quand se sont-ils revus? Il a dû arriver dans la journée, ou le soir, et il n'a été blessé que le lendemain matin à l'aube. Il a donc passé une nuit au Grand-Bornand. Mais était-il possible qu'il eût passé cette nuit avec elle? Et s'il l'avait passée, était-il admissible que, dans sa douleur, il eût

échangé avec elle autre chose que des paroles de haine et de mépris ? Quels que soient les liens de chair, l'horreur ne les rompt-elle pas ? C'est cela, c'est cela. Et le matin, après cette nuit atroce où, pour ne pas causer de scandale, ils se sont heurtés dans l'ombre à voix basse, Jean s'est enfui pour chercher refuge auprès de sa fiancée morte. Sandrine de Laury l'a poursuivi jusque-là. Une dernière lutte s'est livrée et, désespérant de jamais le reprendre, elle l'a tué...

J'en étais là de mes hypothèses, quand dom Louis-Joseph de Vaulchier entra dans ma chambre. Et la paix y entra avec lui. J'avais l'impression de vivre depuis la veille dans une serre surchauffée parmi des fleurs étranges aux parfums trop forts. Une bouffée d'air pur avait pénétré par la porte un instant ouverte. Ce vieillard blanc au grand front lumineux, aux yeux enfoncés sous l'arcade sourcilière et dont le regard, comme un feu jailli d'une caverne, était plus pénétrant et semblait venir de plus loin, aux traits creusés et d'une couleur d'ivoire, qui s'était démuni de toutes charges honorifiques après avoir longtemps représenté son ordre à Rome, pour achever sa vie dans la prière et la solitude, par sa seule présence me rassérénait. Il chassait tous les mauvais miasmes et les mauvais esprits : n'était-il pas l'exemple vivant du triomphe spirituel sur la matière, non par l'indifférence et l'inertie qui n'ont jamais soulevé aucun poids d'humanité, mais par la passion de Dieu ?

— Vous avez lu ? me demanda-t-il en me désignant les cahiers refermés.

— Oui, répondis-je. C'est une pénible confession.

— Je détournais votre oncle de l'écrire. Une confession écrite est toujours complaisante. Mais Jean Rambert était un homme, et il est bien mort.

Je fus frappé de cette simple oraison funèbre qui nous haussait au-dessus des tristesses de la chair où ma lecture m'enlizait. Déjà l'ancien prieur reprenait :

— « Le jour de la mort, comme dit Montaigne, est le maître jour, le jour où l'on sait si l'on fut sincère. » Il y a seize ans, et je m'en souviens comme si c'était hier, le frère portier vint m'appeler : « Un convoi est à la porte avec une civière. » Je devinai le retour de Jean Rambert qui nous avait quittés la veille brusquement, sans me prévenir, après avoir connu le

décès de sa fiancée. La poitrine traversée d'une balle, il s'était fait transporter ici au prix d'un effort douloureux qui a peut-être hâté sa fin. Il a voulu mourir chez nous. Sans doute y serait-il resté, si Dieu lui avait accordé la vie. Avec les plus grands dons, celui de l'intelligence, celui de la parole, et tous les signes de la supériorité, il n'avait pas répondu aux espérances qu'on était en droit de fonder sur lui. Il en est ainsi de beaucoup d'hommes. Les dons de l'esprit sont fragiles aux mains des créatures. Jeune homme, prenez garde à votre cœur et à votre chair.

J'eus malgré moi ce sourire avantageux de celui qui se croit plus adroit ou plus fort que les camarades, et qui saura échapper aux pièges de l'amour et des femmes.

— Il était mal tombé, répondis-je sur un ton presque dédaigneux ou impertinent.

— Il était tombé. Les femmes nous dépassent aisément dans le mal comme dans le bien. Elles ne sont pas entravées par nos hésitations intellectuelles. Elles vont droit leur chemin dans la passion. Elles peuvent être, plus que nous, méchantes et cruelles, parce qu'elles ne voient pas, comme nous, l'inutilité de détruire. Elles se servent du poison ou de la lettre anonyme parce que les suites n'en sont pas immédiates et se passent à distance, tandis que la vue du sang ou de la douleur les épouvanterait. Il faut beaucoup leur pardonner, parce qu'elles ne savent pas.

Je considérai avec surprise l'ancien prieur. D'où lui venait cette expérience ? Il dut me deviner, car il me montra successivement la bibliothèque où s'alignaient les Pères de l'Église et son haut front sans rides :

— Mon expérience est là. Notre nature humaine n'est pas cachée aux solitaires.

Puis, revenant à notre sujet, il me retraça la mort de Jean Rambert, ou du moins ce qu'il pouvait m'en révéler hors le secret de la confession :

— Votre oncle crachait le sang. Il pouvait trépasser d'un instant à l'autre. Il a voulu recevoir, après l'aveu de ses fautes, le saint Viatique et le sacrement des mourants. Il répondait à nos prières. Puis, il se mit à délirer. Cependant la connaissance lui revint peu avant la fin. Il accepta de mourir avec le courage et le calme qu'il avait montrés dans la guerre et il me dicta une

déclaration que j'ai répétée au juge. Il affirmait que Mme de Laury était absolument étrangère à sa tentative de suicide et même à la cause de cette tentative. Il s'était frappé lui-même pour se punir et demandait pardon à Dieu publiquement d'avoir voulu Lui dérober un droit qui n'appartient qu'à Lui seul.

— Ah ! protestai-je, cette déclaration figure au dossier où je l'ai lue. C'est la mise hors de cause de sa maîtresse. Il s'est montré généreux. Je vois bien là son caractère.

Le moine laissa un instant sur moi le regard de ses yeux scrutateurs :

— Je comprends, reprit-il, ce que vous pensez. Vous vous trompez, mon ami. Jean Rambert a dit la vérité. Il l'a même proclamée avec une lucidité étonnante chez un moribond, en assurant que Mme de Laury était étrangère à la cause de sa tentative de suicide.

— Elle ne pouvait pas l'être.

— Cherchez dans cette direction, si vous menez une enquête, bien inutile, sur le passé. Il n'y a pas eu d'assassinat. Mme de Laury est assez coupable envers lui sans que vous la chargiez de ce crime. Humainement elle est coupable d'avoir pourchassé de son amour adultère et charnel un homme qui ne l'aimait plus et qui renaissait à la raison et à la paix du cœur. Coupable d'avoir méconnu la valeur de cet homme qui, sans elle, eût peut-être, eût sans doute accompli de grandes choses, et d'avoir saccagé son avenir. Quant à sa culpabilité devant Dieu, un jour Il la jugera.

Puis, comme les prédicateurs qui se plaisent dans les citations, il ajouta :

— « Celui qui sent vivement les voluptés de la terre, a écrit Balzac, tôt ou tard est attiré par le goût des fruits du ciel. » Ce travail s'accomplissait dans l'âme de Jean Rambert, lorsqu'il s'est frappé.

— Mais, objectai-je encore, il se serait frappé n'importe où, dans la forêt, sur la montagne, non sur une tombe qu'il devait infiniment respecter et dont il eût écarté avec soin le bruit d'un scandale.

— Qui vous dit qu'il eût choisi le lieu de son acte ?

— Qui le lui aurait imposé ?

— Le curé du Grand-Bornand m'a rapporté qu'il avait vu le

malheureux entrer seul au cimetière et sortir son arme seulement à l'apparition de Mme de Laury.

— Soit, répliquai-je, mais si la vue de cette femme et l'horreur qu'elle lui inspirait l'avaient déterminé au suicide, il ne l'eût pas alors formellement mise hors de cause. C'est vous qui l'avez dit, mon père.

— Il a séparé sa responsabilité de celle de Mme de Laury, et la sienne lui a paru suffisante pour mériter une condamnation à mort qu'il n'avait pas plus le droit de prononcer que celui de l'exécuter.

Sur cette formule, dont je devais mieux comprendre plus tard tout le sens, dom Louis-Joseph de Vaulchier se leva. Je lui montrai les cahiers.

— Il faut les détruire, me conseilla-t-il.

— Oui, mon père, je les brûlerai, mais quand mon enquête sera close.

— Abandonnez-la. Vous en savez assez.

— Mme Fougère est au Grand-Bornand. Je l'y ai vue. Ne m'engagez-vous pas à l'aller voir ?

— Ne troublez pas une douleur qui lui tient doucement compagnie jusqu'au jour de rejoindre sa fille. Cependant elle est venue au couvent. Elle aimait votre mère. Elle a pardonné. C'est une noble femme. Vous pouvez lui porter votre respect et votre sympathie. Mais vous ne lui témoignerez jamais mieux cette sympathie et ce respect qu'en évitant de lui rappeler le passé.

Sans qu'il s'en doutât, je retrouvais sous le froc l'homme qui a vécu dans le monde et qui distingue pertinemment ce que le tact et les convenances tolèrent et ce qu'ils interdisent.

J'hésitai un instant avant de lui confier mon autre projet, le plus inquiétant, le plus dangereux. Mais où trouver meilleur conseiller, plus calme et plus sûr? Je le mis au courant du retour de Mme de Laury dans son château de Savoie, après seize années. Devais-je supporter qu'elle demeurât à proximité des miens aux Coudriers? Ma mère et tante Dine la pouvaient rencontrer. L'assassin, par sa présence, insultait aux parents de la victime. Ne convenait-il pas de la menacer et de l'inviter au départ définitif?

Le moine, qui avait déjà rabattu son capuchon pour traverser le cloître et regagner sa cellule, m'écouta comme du

fond de l'espace et du temps : je ne pouvais plus voir ses yeux ni son visage. Il se recueillit et finit par me répondre :

— Ne revoyez pas cette femme. Elle est sans entrailles.

J'essayai de le convaincre en lui représentant le scandale de ce voisinage. Il ne fut pas ébranlé dans sa conviction :

— Un crime moral, un crime d'amour ne relève ni de la justice ni de l'opinion. C'est une faute privée, et vous ne pouvez y intervenir sans dépasser votre droit. Ces dames ont trop de dignité et de vertu pour en être éclaboussées. Ce sont elles dont la rencontre contiendra un reproche. Pour vous, mon ami, défiez-vous du rôle de justicier. Il ne vous est pas départi. Suivez la voie de l'honneur et pensez à votre oncle Jean comme à un homme exceptionnel et malheureux qui, par la faute d'une femme, n'a donné sa mesure que dans la mort.

— Par la faute d'une femme. Précisément, je désire démasquer cette femme. Malgré votre autorité, mon père, je ne puis choisir encore entre l'assassinat et le suicide. Tant que subsistera le doute, mon esprit sera tourmenté.

— Sa véritable faute, mon pauvre enfant, n'est donc pas assez grande pour contenter votre aversion ? Vous prétendez matérialiser dans un geste de violence un crime de possession, d'envoûtement de la chair. Mais Mme de Laury ne vous apprendra rien. Qui sait même ce qui lui reste encore de son art de séduire ? N'atteindra-t-elle pas le mort dans votre mémoire ?

— Je l'en défie.

— Ne défiez pas une femme comme celle-là.

— Oh ! mon père, l'âge la désarme et moi...

Je lui désignai les cahiers :

— Et moi, je suis armé.

— Ne lui donnez pas cela.

— Non, non, mais elle comprendra.

De nouveau il se tut, cherchant un suprême argument :

— Allez réfléchir sur la tombe de Jean Rambert. Le prieur vous en a montré la place. Aucune inscription ne la distingue des autres, de celles de nos pères. Il a voulu être oublié. Il vous rappellera la nécessité de l'oubli. Adieu, mon fils.

De la large manche de sa robe, sa main levée traça sur moi le signe de la bénédiction.

— Au revoir, mon père, lui dis-je en m'inclinant.

Mais il répéta cet : *à Dieu* qui repousse les *au revoir* jusqu'à l'éternité.

II. — LA MÈRE DE CHANTAL

Je passai le reste de l'après-midi et la nuit suivante à la Chartreuse, partagé entre le désir d'achever mon enquête sur le passé et la désapprobation que m'avait marquée dom Louis-Joseph de Vaulchier. Pour lui obéir et par piété familiale, j'allai méditer sur la tombe anonyme qui recouvre les restes de Jean Rambert. Le cloître ogival qui entoure le petit cimetière, les croix alignées, la vue, par-dessus les toits des cellules, de Pointe-Percée traversée du soleil et de la chaîne nue des Aravis, tout contribue, en ce lieu de paix, à élever la pensée au-dessus des choses de la terre. Plus âgé ou plus sage, sans doute aurais-je cédé à la pression du moine blanc et accepté l'oubli. Mais j'étais à ce moment de la jeunesse où l'on s'élance dans la vie comme un coureur, avec la certitude de vaincre. Peut-être cette ardeur m'avait-elle été transmise en héritage par le mort du Reposoir. Ainsi me décidai-je à visiter successivement les survivantes du drame, M^me^ Fougère au Grand-Bornand, et plus tard, après mon retour aux Coudriers, ma redoutable voisine M^me^ de Laury.

Le lendemain, levé de bonne heure, je pris congé du prieur et quittai le couvent. J'étais venu par le col de la Colombière, je m'en allai par le col des Annes dont le sentier part directement du monastère, longe les Aravis et redescend sur l'extrême pointe de la vallée des Bornes, à la naissance du torrent. C'est le chemin que mon oncle Jean avait dû parcourir quand il s'évada brusquement de la Chartreuse à la tardive nouvelle du malheur. Je passai devant la fontaine bénite où but le bienheureux Jean d'Espagne. Mais je marchais indifférent au pittoresque du défilé que bordent des sapins centenaires dont les branches pendantes portent des mousses pareilles à des chevelures vertes, à l'élargissement subit du spectacle qui, au sommet de la montée, découvre, au delà de la Tournette et des Bauges, tout un moutonnement de montagnes enchevêtrées dont les plans étaient séparés par des coulées lumineuses. Comme un chien courant, le nez collé à la terre, renifle à

distance l'odeur du gibier et ne se laisse pas distraire de sa chasse, je suivais avec allégresse et passion la piste qui me conduisait au dernier témoin, au dernier acteur du drame.

J'arrivai au Grand-Bornand vers midi et déjeunai à l'hôtel des Alpes. De là j'envoyai par un porteur une lettre à Mme Fougère. Les convenances m'interdisaient de la surprendre. Il fallait qu'elle eût toute liberté de m'éconduire. Je lui rappelais son ancienne amitié pour ma mère, je m'excusais d'évoquer par ma présence de douloureux souvenirs, je lui faisais part de mes doutes et l'assurais de mon absolue volonté de ne rien entreprendre qui dût soulever les voiles du passé sans son autorisation. Puis, je me rendis au chalet à demi noyé dans les sapinières.

La femme de chambre, sur la présentation de ma carte, me fit entrer au salon. Je serais donc reçu. Une large baie vitrée ouvrait sur la vallée et recevait les rayons sans éclat d'un soleil d'automne qui, déjà, descendait à l'horizon raccourci par la montagne. Ce salon rustique, boisé à mi-hauteur et meublé de vieux meubles savoyards, était fleuri comme une serre devant un pastel et une photographie agrandie, disposés comme des icones dans un sanctuaire. La photographie agrandie représentait un chef d'escadrons en grand uniforme. Sur le pastel je reconnus l'image de cette Chantal morte quand je n'étais encore qu'un enfant. Je la reconnus au portrait qu'en avait tracé mon oncle Jean dans sa confession. Une auréole mousseuse de cheveux blonds, un teint délicat et mobile, des yeux de ciel, tout un ensemble aérien, spirituel et charmant, c'était bien cela, et d'un art sûr et intelligent le peintre l'avait rendu. Mais il avait aussi vu et rendu autre chose : le sourire joyeux et resplendissant disait la foi absolue au bonheur, la grâce heureuse de vivre. J'eus un serrement de cœur en lui découvrant un tel épanouissement et je compris mieux comment, descendue d'un tel rêve, elle avait été brisée.

Mme Fougère dut entrer sans bruit pendant que j'étais absorbé dans cette contemplation. On imagine à l'avance la difficulté de situations qui s'arrangent d'elles-mêmes. Elle fut touchée de ma ferveur et son abord s'en ressentit :

— Ah ! vous *la* regardiez, me dit-elle.

Je me retournai et vis une femme qui ne paraissait pas âgée, bien qu'elle eût les cheveux blancs. Sa santé résistait aux

plus dures épreuves, celles qui ne finissent qu'avec une vie dont elles ne réussissent pas à diminuer la durée ; pourtant, rien qu'aux yeux, je la devinai détachée, acceptant l'existence comme un devoir, déjà tournée, non plus vers les souvenirs, mais vers la porte de lumière qui s'ouvrirait pour lui permettre de revoir son mari et sa fille.

— Madame, murmurai-je, elle semble au-dessus des félicités de la terre.

— Oui, elle venait de se fiancer.

Puis elle ajouta :

— Il y a quelques années, monsieur, je n'aurais pas pu vous recevoir. Maintenant le calme est venu. Chaque jour qui passe me rapproche d'elle.

Elle attendait la mort comme une amie. Je m'étais incliné et lui avais baisé la main. Elle m'interrogea sur ma mère qu'elle avait tendrement aimée :

— Valentine, m'expliqua-t-elle, s'est retirée de ma vie par excès de scrupule après... après le drame. Sa présence ne m'eût pas été pénible : elle a tant de finesse de cœur ! Elle se reprochait d'avoir, la première, songé au mariage de son beau-frère avec ma Chantal.

Elle me parlait de ma famille sans embarras et sans amertume. L'entretien prenait de lui-même un ton naturel et cordial. Elle devinait ce respect, cette sympathie que je désirais de lui témoigner et que trahissait mon accent. Elle m'invita d'elle-même, quand je me retirai, à revenir le lendemain. Le lendemain, peut-être m'en pourrait-elle dire davantage. Et le lendemain, en effet, il me sembla que les circonstances favorisaient une conversation plus délicate. Je la priai instamment de m'arrêter sans retard si cette conversation lui déplaisait et, comme elle ne me décourageait pas, je lui exposai comment j'avais été amené, par le retour de Mme de Laury en Savoie, à découvrir un passé qu'on m'avait toujours soigneusement caché et que je ne soupçonnais pas. L'indignation de tante Dine m'avait mis en éveil. Le dossier consulté au greffe m'avait à demi éclairé. Enfin, à la Chartreuse du Reposoir, j'avais pu connaître par lui-même toute la vie de mon oncle Jean, — toute sa vie tourmentée et tragique, mais non sa mort qui demeurait mystérieuse malgré le pardon du moine.

Mme Fougère m'écouta sans m'interrompre, et sans me

regarder. Elle se recueillait pour m'entendre, les traits du visage tendus par l'attention. Quand je me tus, elle attendit comme si je devais parler encore et je crus pendant quelques instants qu'elle gardait volontairement le silence. Puis elle ne chercha point directement à dissiper mon incertitude. Elle suivit un chemin qui, plus sûrement, la devait conduire aux confidences, mais elle ne songeait pas à s'y dérober.

— Vous ne pouvez savoir, monsieur, commença-t-elle, quelle séduction exerçait votre oncle Jean. Elle a causé notre malheur et cependant, voyez, je ne songe pas aujourd'hui à la nier. La vie jouait en lui avec tant d'harmonieuse aisance que tout le monde s'en ressentait en le voyant et trouvait plus de facilité à respirer. Il promettait de grandes choses. Il les aurait accomplies sans cette femme.

— Elle l'a tué, n'est-ce pas, madame?

— Je ne sais, mais elle a tué en lui ce qui fait la noblesse d'un homme, l'honneur et la loyauté. Une femme qui diminue la valeur de celui qu'elle aime, ou qu'elle prétend aimer, — car l'amour implique à mon sens une autre dignité et un autre oubli de soi, — commet le crime impardonnable. Elle supprime du coup, et sans profit, tout le bienfait de force et d'intelligence que pouvait contenir et répandre la vie de cet homme. Ah! sauvé de ces griffes, devenu le mari de ma Chantal, qu'est-ce que Jean Rambert n'aurait pas pu entreprendre et réussir? Mais j'aurais dû, moi, deviner que la flétrissure imprimée par certaines femmes est ineffaçable. Je l'avais pressenti. Quand j'ai surpris la tendresse dans les yeux de ma fille, je n'ai plus osé combattre un projet qui, aux yeux du monde, réalisait toutes les chances de bonheur. Je me suis contentée d'un délai, quand le temps même était impuissant.

— Et cependant, madame, c'était Chantal qu'il aimait.

— Et c'était l'autre qui le tenait en son pouvoir. Il n'a pas eu la force de secouer son joug. Il aurait dû, lui, connaître mieux sa faiblesse et l'avouer.

— Il voulait se libérer.

— Et il ne le pouvait déjà plus. A notre dernière entrevue, celle qui eut lieu tout près d'ici, dans la hêtraie, ne m'a-t-il pas avoué d'où il venait? Sa maîtresse l'avait rendu complice de sa lâcheté. Il était désespéré, je le sais bien. Mais il ne pouvait pas sauver mon enfant. Et pourtant, quand j'eus compris que

Chantal offrait sa vie pour le racheter, je suis allé moi-même le chercher à la Chartreuse du Reposoir.

— Vous, madame?

Je ne m'attendais pas à cette révélation. Sommes-nous donc toujours dépassés en effet par le génie bienfaisant ou malfaisant de la femme, par cet instinct infernal ou divin qui lui permet de franchir, comme un être ailé, sans réflexion, ou par une réflexion qui se confond chez elle avec le sentiment, toutes les étapes où nous nous acheminons péniblement, à travers nos tâches médiocres, vers un idéal de jouissance ou de perfectionnement?

Chantal avait offert sa vie pour le racheter et sa mère était allée le chercher à la Chartreuse : que s'était-il passé entre ces deux êtres si près l'un de l'autre, si intimement unis que l'une percevait la pensée de l'autre et entendait battre d'amour son cœur, pour les déterminer au pardon et pour qu'une fois dernière elles tentassent de ramener le fugitif? Et Jean Rambert n'avait pas connu ce tendre et sublime accord.

Je brûlais d'en savoir davantage et n'osais interroger Mme Fougère qui de nouveau s'abandonnait au silence, comme si elle regrettait d'avoir déjà trop parlé. La lecture des cahiers, le voisinage des lieux, cette présence, ce portrait, tout contribuait à abolir les seize années qui me séparaient de la mort à si court intervalle des deux fiancés. La mère de Chantal, pour les avoir vécues, en mesurait mieux la distance. J'étais peut-être plus ému qu'elle-même. Et cette émotion me servait parce qu'elle m'était reconnaissante de la ressentir et qu'elle la devinait en étroite relation avec une douleur devenue sa compagne habituelle. Ainsi, peu à peu, et par des détails que j'ai rassemblés, fut-elle conduite à ce récit :

— Quand je revins au chalet après avoir congédié Jean, ma fille, malgré la fièvre, se levait. Je lui reprochai affectueusement son imprudence. Elle me répondit : « Il est là... » Devant ses yeux trop clairs il était inutile de cacher la vérité. Leur regard rend impossible le mensonge. — « Tu l'as vu? ai-je demandé. — Non, mais il est venu. — Il est parti, il ne reviendra pas. — Pourquoi, maman, l'avoir laissé partir? — Il t'a fait trop de mal. — J'aurais désiré le revoir pour lui annoncer... — Pour lui annoncer quoi, ma chérie? — Que je l'aimerai toujours. — Oh! ma Chantal! — Toujours, mais

autrement. J'entrerai chez les carmélites... pour lui, pour son âme. On peut aimer en Dieu. »

Mme Fougère s'arrêta et je me rendis compte du phénomène qui s'accomplissait en elle, comme il s'était accompli en moi : cette suppression du temps qui nous restitue l'exacte vision d'un passé lointain. A qui eût-elle révélé ce mystère d'amour que les circonstances l'amenaient à me confier?

— Je fus si troublée, continua-t-elle, que, pour la garder, pour la disputer à Dieu, — comme si l'on avait le droit de disputer à Dieu une âme, et cette âme-là! — je pris la défense de Jean. L'abominable lettre, si lâchement envoyée, datait d'avant la guerre. C'était une vengeance de femme après une rupture et Jean y était demeuré étranger. Bien plus, je l'avais vu au désespoir. Elle eut un sourire désabusé, trop facile à interpréter : « Alors, comment sait-il déjà? » et ne laissa échapper aucune plainte. — « Non, me dit-elle seulement, notre bonheur humain est fini. » Je protestai, essayant de soulever pour elle le voile qui lui cachait les réalités de la vie : Jean l'aimait et n'aimait qu'elle; une faute de jeunesse, comme il arrive à tant d'hommes, traînait encore dans le sillage de ses jours, mais ce sillage même s'effacerait. Il fallait un peu d'indulgence, un peu de patience. Elle me laissait dire, et puis murmura : « Lui! oh! lui! » Lui qu'elle plaçait si haut, lui qui avait sa foi et son cœur! Elle hocha encore la tête et répéta : « Non, maman, notre bonheur terrestre est fini. Mais il ne faut pas que Jean se croie abandonné... » Pendant cet entretien, la fenêtre de sa chambre était restée ouverte. Il faisait une chaleur lourde. C'était au début de juillet. Nous ne prîmes pas garde que le ciel se couvrait et l'orage éclata. Le froid la saisit-elle, ou l'humidité? Je ne sais et les médecins ne lui ont trouvé qu'une légère inflammation aux poumons. Elle dut s'aliter et ne se releva plus, malgré les soins d'un spécialiste de Lyon que j'avais mandé. Elle était un peu frêle, mais saine. Elle ne résistait pas au choc intérieur qu'elle avait subi. J'assistai, impuissante, à son départ doux et discret, non pas sans souffrance, mais sans plaintes, car je ne puis appeler cette paisible agonie une mort. Elle priait sans cesse et je pouvais suivre la direction de ses prières. Elle se tendait vers le monde invisible comme ces fleurs des eaux qui s'allongent pour aspirer à la surface la lumière du soleil. C'est alors que, découragée,

pour la retenir encore, j'ai tenté d'aller chercher du secours à la Chartreuse du Reposoir où Jean s'était peut-être arrêté.

— Il y était, madame. Mais il n'a pas dû connaître votre démarche. Car il n'eût pas manqué d'y faire allusion dans ses cahiers.

— Il a pu l'ignorer en effet. Tandis que Chantal reposait, veillée par Josette, une jeune fille du voisinage qui l'aimait tendrement, et qui est demeurée à mon service, je partis au lever du jour, afin d'être plus tôt rentrée, sur un mulet que notre fermier Delor conduisait. Je me disais le long du chemin : « Lui seul peut la retenir à la vie. Il saura lui parler, obtenir son pardon, son sourire, le retour de sa confiance... » J'espérais. Vous savez que, lorsqu'on passe la montagne par le col de la Colombière, on débouche dans le village du Reposoir qu'il faut traverser pour remonter à la Chartreuse par une avenue de sorbiers et d'acacias. Cette avenue trace une boucle, en sorte qu'on peut voir, au-dessus de soi, et de face, les personnes qui suivent la même route. Je reconnus ainsi Mme de Laury. Elle me devançait au couvent. Elle gardait son amant comme une chienne la maison de son maître. Je ne pouvais entreprendre une lutte où j'eusse perdu ma dignité et dont je craignais trop de deviner l'issue. Alors, plus attristée qu'au départ, je battis en retraite et revins sur mes pas. Delor m'implora pour donner l'avoine à sa bête. Mais je le suppliai de me ramener sans arrêt.

Mme Fougère fit une pause que je ne coupai d'aucune réflexion. Il lui appartenait à elle seule de fixer les limites de ses confidences. Mais je compris bien qu'elle ne désirait plus rien me cacher et me considérait comme un allié : les Rambert n'avaient point cherché d'excuse à la faiblesse de Jean, s'ils chargeaient Mme de Laury d'une accusation plus sévère. Lentement, comme si elle reprenait pour elle-même le fil de son récit, elle acheva :

— Chantal, qui me voulait sans cesse auprès de son lit, avait remarqué mon absence. Je ne songeai pas à lui en cacher le motif. Mais Dieu m'a pardonné de lui en avoir dissimulé le résultat : « Il est à la Chartreuse, lui dis-je. Il se repent... » Un peu de sang colora ses joues. Ce fut la dernière fois que je la vis rougir. Cependant elle ne me demanda pas de le voir. Elle parut dès lors heureuse. Sa ferveur redoubla. Elle mur-

mura un jour à mon oreille, quand sa voix déjà s'entendait à peine : « Maman, il sera sauvé... » Elle s'éteignit en priant, sans doute pour lui. Un ou deux soupirs, et pas de douleur apparente, et une paix céleste sur le visage.

J'avais pris la main de Mme Fougère. Elle me la laissa un instant. Ne lui portais-je pas le témoignage d'un autre mort, celui de la Chartreuse qui, déclarant Mme de Laury étrangère à sa volonté de mourir, affirmait par là même que son désespoir avait une autre cause, le remords du mal qu'il avait fait ?

Je ne pouvais prolonger plus longtemps cette seconde visite qui provoquait chez mon hôtesse une recrudescence de chagrin par la vision trop nette du passé. Et cependant je ne tenais pas encore d'elle ce que j'eusse désiré de savoir. L'assassinat ou le suicide de Jean Rambert avait suivi de deux mois le décès de Chantal : sans doute n'en avait-elle rien connu de précis. Mais quelle était son interprétation ? Elle allait m'en instruire elle-même rien que par la marche logique de sa pensée :

— J'ai confiance, me dit-elle, sans que je la questionnasse et comme je me contentais de paroles de sympathie, j'ai confiance que c'est ma fille en effet qui a obtenu de la miséricorde divine un délai pour son fiancé. Jean, après sa blessure, a pu être transporté à la Chartreuse. Dom Louis-Joseph de Vaulchier, le prieur, m'a raconté sa fin. Vous la connaissez.

— Croyez-vous, madame, qu'il se soit frappé lui-même ?

— Je le crois.

Contrarié de sa réponse que j'escomptais autrement, j'insistai :

— Il échappait à Mme de Laury. De lui aussi elle s'est vengée.

Mme Fougère hésita à me donner son avis, plus qu'elle n'avait hésité auparavant dans un récit plus intime, mais dont les sources lui appartenaient, tandis que le secret du drame ne lui appartenait pas. Fut-ce la suite de notre longue conversation, elle se décida :

— Non, pour moi, ce coup de revolver était une libération. Une libération défendue par la loi de Dieu, et qu'il aurait dû chercher ailleurs, s'il avait eu plus de foi et plus de volonté. Cette femme ne l'a pas assassiné. Elle a fait pire. Après avoir assiégé la Chartreuse, elle a osé venir s'installer à côté de nous,

à l'hôtel des Alpes au Grand-Bornand. Je ne l'ai appris que plus tard. En ce temps-là, ma fille se mourait. Comprenez-vous son calcul? Tôt ou tard, Jean viendrait vers cette mourante ou sur cette tombe. En restant sur place, elle était sûre de le rencontrer. Et ce calcul ne l'a pas égarée. Jean est venu. Elle allait presque chaque jour l'attendre, — tous ces détails m'ont été donnés bien des années après, — à la pointe de la vallée, sur le sentier du col des Annes. Un jour, elle l'y a trouvé. La suite qu'il faut imaginer est affreuse. Je ne puis y penser sans honte. Elle l'aurait une fois de plus reconquis. Ils auraient passé la nuit sous le même toit. Au petit matin, il est sorti seul, avec l'horreur et le dégoût. Il est allé chercher appui auprès de sa fiancée morte. Et puis, désespérant de rompre jamais des liens détestés, il s'est jugé et condamné. Il avait en partage la bravoure physique. Sa mort l'a bien montré. Voilà tout.

Elle s'était hâtée de se débarrasser de toutes ces ignominies qui lui souillaient la bouche en passant, et accompagna ses derniers mots d'un geste de recul, comme pour chasser le hideux cauchemar. Peut-être sa version contenait-elle la vérité. Elle expliquait par un dernier sursaut d'honneur le suicide de Jean Rambert. Elle écartait l'hypothèse violente et romanesque du crime qui m'autorisait à prendre le rôle de justicier. Je fus quelques instants avant de l'admettre. Mais je n'y trouvai pas d'objection.

Comme je prenais congé, Mme Fougère me déclara qu'elle serait désireuse de revoir ma mère, et je l'invitai aux Coudriers.

— Je ne puis y aller, me répondit-elle. Mais que Valentine vienne ici.

Et comme je cherchais la raison de son refus, je la découvris dans la présence de Mme de Laury. La mère de Chantal ne pouvait accepter de la rencontrer.

— Non, madame, affirmai-je aussitôt avec l'assurance d'un jeune redresseur de torts, il ne serait pas décent que les honnêtes gens se retirassent devant les coupables. Venez aux Coudriers sans crainte. Je vous garantis que notre voisine sera partie.

— Vous n'y pouvez rien, mon ami.

— Je la chasserai.

— Il ne faut pas de scandale. Cela est déjà si ancien.

— Il n'y aura pas de scandale. Je la verrai et lui parlerai.

Comme dom Louis-Joseph de Vaulchier, elle me conseilla d'abandonner mon projet. Mais je m'étais exalté en lisant la confession de mon oncle Jean et j'y avais respiré une atmosphère d'amour et de haine.

Revenu à l'hôtel du Grand-Bornand, je rassemblai tous les gamins du village et leur promis une bonne récompense pour les brassées de fleurs des champs qu'ils me rapporteraient, bruyères déjà fanées à demi, campanules et ces colchiques mauves qui annoncent l'automne. Moi-même, je demandai au curé l'autorisation de couper ses dernières roses auxquelles je mêlai des pieds d'alouette, des géraniums et des capucines. Avec toute cette parure disparate, je transformai la tombe de Chantal Fougère en un jardin fleuri. La dalle en fut recouverte et la croix parut couronner un reposoir.

Et ce fut la vision que j'emportai de mon pèlerinage : ces fleurs dans un cimetière. N'avais-je pas rempli le dernier désir de celui qui mourut à la Chartreuse?

Il ne me restait plus qu'à affronter M^me^ de Laury.

III. — M^me^ DE LAURY

Un jeune homme de vingt-deux ans, embarrassé encore de sa personne et gêné par sa gaucherie et sa timidité, mais qui se prend pour un justicier n'est pas en état d'infériorité en face d'une femme de cinquante, même quand celle-ci détient en partage, avec un reste de beauté, cette habitude incomparable du monde, qui sait manier les conversations et dresser les embûches où tombent les partenaires imprudents, car il a pour lui ces deux fermes soutiens : un rôle et son droit.

Je ne redoutais donc pas ma rencontre avec M^me^ de Laury, mais je la voulais préparer à ma guise et provoquer à mon heure. Rentré aux Coudriers, j'avais donné à ma mère et à tante Dine tous les détails qui leur rendaient vivant le drame du Reposoir, en laissant dans l'ombre ceux qui, trop avilissants, les pouvaient blesser. Ma mère, tout en se réjouissant de reprendre des relations avec M^me^ Fougère, son amie ancienne, s'alarma de la promesse de sa visite :

— Le château de Laury est si proche.

— Je le sais, répondis-je, mais j'y pourvoirai. Auparavant je ferai place nette.

Du coup, la belliqueuse tante Dine me considéra avec admiration; ce qui me flatta :

— A la bonne heure. Voilà qui est parler. Le crime ne doit pas rester impuni. Il faut exécuter l'assassin.

Je tentai de lui représenter que mon oncle Jean n'avait pas été assassiné et que je me rangeais décidément à la version du suicide. Partagée entre le culte qu'elle rendait en ma personne au chef de famille, et sa conviction qui allait tout droit au meurtre et n'avait jamais été ébranlée, elle en perdit la parole durant quelques instants, ce qui lui infligea un cruel supplice. J'admirai la puissance de la discipline sur une âme énergique et probe. Elle s'inclina de mauvaise grâce, et tout en marmonnant, mais elle s'inclina :

— Tu as tes raisons, François. Elles doivent être bonnes. Mais tout cela n'empêchera point Mme de Laury d'être une coquine.

— Et la pire ! ajoutai-je pour donner à la chère femme une fiche de consolation.

Il me restait à chercher à la ville une arme. Je revis l'abbé Heurtevent, que j'eus grand peine à tirer de ses grimoires et de ses horoscopes : il avait découvert une façon nouvelle d'interpréter la prophétie du bienheureux André Bobola. Ce bienheureux, dès longtemps décédé, était apparu à un moine à Rome, pour lui annoncer la restauration de la Pologne après une guerre qui mettrait aux prises toutes les nations.

— Une guerre comme l'humanité n'en a jamais vu ! ajouta mon abbé et, pour achever de m'épouvanter, il marcha sur moi, ce qui me contraignit au recul à cause de la menace de son nez.

— Ce n'est pas prochain, essayai-je d'articuler avec scepticisme.

— Plus que vous ne croyez, jeune homme, et vous pourriez bien y prendre part un jour. Vous aurez un avant-goût de cette abomination de la désolation annoncée par les Saintes Écritures.

De nouveau je l'interrogeai sur l'affaire du Reposoir, le conjurant de rassembler et préciser ses souvenirs. Mais qu'attendre d'un illuminé ? Il continua d'y voir un attentat de la franc-maçonnerie avec la connivence d'une courtisane. Je tentai de protester contre une si injurieuse dénomination :

— Mme de Laury, monsieur l'abbé, avait une haute situation sociale. Sous l'Empire elle faisait partie de la Cour. Enfin elle attendait un enfant.

— Un enfant ? Ces femmes-là n'en ont pas.

— Sa fille est revenue avec elle.

— Je n'en crois rien.

— Mais je l'ai vue.

— Et son acte de naissance ? l'avez-vous tenu dans les mains ?

Cette obstination saugrenue eut pour effet de me désigner tout à coup le document qui pouvait m'éclairer sur la dernière entrevue de Sandrine et de son amant. Comment n'y avais-je pas songé plus tôt ? L'acte de naissance de Mlle Sylvie de Laury était un infaillible contrôle de cette rencontre suprême au Grand-Bornand. Mais où me le procurer ? La jeune fille n'était pas venue au monde en Savoie. Incontinent je courus chez M. Mollin, cet ancien commis du greffe dont la complaisance m'avait permis de feuilleter le dossier criminel. Il m'apprit sur-le-champ que l'un des seuls conseillers municipaux de la ville sur qui ne courût encore aucun bruit fâcheux venait de vendre, une à une, à son ancienne maîtresse dont le mari était devenu préfet les lettres d'amour qu'il en avait reçues, et cela sous une menace de chantage pour un profit considérable. Cette découverte le mettait de bonne humeur. Il la devait à l'indiscrétion de l'intermédiaire chargé de la fructueuse opération. Jamais il n'avait été aussi occupé que depuis sa retraite, car la collection de tares qu'il dressait prenait les proportions d'un musée, le musée des horreurs.

Je demandai à son infaillible mémoire l'indication de quelques dates, avant d'en venir à celle que je désirais de connaître. Quand était décédé M. de Laury ?

— M. de Laury est décédé subitement en Espagne où il voyageait pour une affaire de mines qui prenait la tournure d'une vaste escroquerie. Attendez, il y a de cela huit ou dix ans, un an à peine après sa mère, la comtesse douairière. On prétend qu'il est mort dans un mauvais lieu, mais je n'en rapporte pas la preuve.

— Inutile, je vous remercie.

— Mme de Laury, après lui, a repris tous les biens de la famille, y compris le château que recouvrait son hypothèque

légale. Malgré ses prodigalités et les pertes effectuées par son mari, elle est encore millionnaire.

— N'était-elle pas divorcée?

— Jeune homme, le divorce ne date que de la loi Naquet, laquelle est relativement récente. Mme de Laury n'était même pas séparée de corps.

— Mais elle était brouillée avec son mari.

— Sait-on jamais dans ce monde-là? Il ne la gênait guère et tolérait ses dévergondages. Mais il a pris la précaution de rentrer de voyage et de lui faire un enfant pour démontrer qu'elle n'était pas la maîtresse de Jean Rambert, quand celui-ci a été tué. Le juge d'instruction, s'il n'eût pas été prévaricateur, concussionnaire, corrompu ou amoureux, n'eût pas manqué de les arrêter tous les deux, elle comme assassin, et lui comme complice.

— Comme vous y allez!

— Vous ne pensez pas, je suppose, à mettre en doute leur culpabilité. Ce serait trahir votre famille. Et cette dame se pavane aujourd'hui sous votre nez dans le meilleur monde. Naturellement. J'ai toujours vu le bonheur et le crime associés. Tenez, hier encore, notre député, qui s'est fait réformer trois fois pour éviter de partir pendant la guerre, présidait le banquet des anciens combattants.

Ces constatations, loin de le révolter, le réjouissaient, car elles satisfaisaient son mépris des hommes et il les rassemblait en bon ordre pour les codifier.

J'estimai fort inutile d'entamer une controverse avec un homme aussi convaincu et me contentai de poursuivre mon lièvre sans m'engager sur d'autres pistes :

— Cet enfant, connaîtriez-vous sa date de naissance?

— Non : il est facile de la retrouver.

— Où donc?

— Mais dans une liquidation de succession qui a été déposée au greffe ou chez un notaire.

En effet, il me la procura sans délai. Sylvie de Laury était née quelques jours à peine avant les neuf mois écoulés depuis la nuit du Grand-Bornand. Aucun doute ne pouvait subsister dans mon esprit sur la paternité de Jean Rambert. La ressemblance que j'avais surprise, que personne autour de moi n'avait remarquée pourtant, ne m'avait pas trompé. Devant la révéla-

tion de cette origine, j'éprouvai, bien que je m'y attendisse, une sorte de tristesse que j'emportai sur le bateau à mon retour aux Coudriers. La jeune fille n'avait pas hérité de son père cette aisance de vivre qui attirait à celui-ci toutes les sympathies. Elle semblait presque s'être ressentie du trouble passionné qui avait accompagné le drame de sa naissance. Elle aussi, néanmoins, prenait le cœur par une mélancolie un peu sauvage et la grâce de traits aisément reconnaissables pour des yeux avertis. Et je souhaitai de ne pas la rencontrer, tant je redoutais que la seule vue de ce charmant et innocent visage compliquât une mission déjà si délicate.

Ma tactique n'était point de prendre en traître Mme de Laury. De même que j'avais prévenu Mme Fougère de ma visite, et bien que je ne me crusse pas tenu aux mêmes ménagements, je m'annonçai en toute franchise par une lettre qui lui demandait de me recevoir, et de me recevoir seul, car j'avais un renseignement important à lui communiquer. Elle me répondit immédiatement, d'un mot sur sa carte, qu'elle m'attendrait le lendemain. En hâte elle acceptait la bataille qui me parut se rapprocher avec une rapidité foudroyante, quand j'eusse préféré, pour la préparer, un ou deux jours de répit. Mais n'étais-je pas dès longtemps prêt à affronter le monstre, et pourquoi cette soudaine pusillanimité?

Ce chemin des Coudriers au château que j'avais déjà souvent parcouru, je le suivis ce jour-là, ce jour d'octobre, avec des pensées nouvelles. J'imaginais à ma place, ou marchant devant moi, ce Jean Rambert que sa maîtresse à distance envoûtait. Je revivais ses fièvres, ses exaltations, ses désirs, ses remords. Et cette compagnie dangereuse me paralysait. Que de fois il avait passé là, favorisé par la nuit complice!...

C'était, je me souviens, un après-midi un peu brumeux : le lac, en toutes petites vagues, clapotait doucement sur la grève; seuls les osiers rouges mettaient une note colorée dans la grisaille du paysage. Les feuilles commençaient de tomber, à peine jaunies, et sous mes pas crissaient plaintivement. Le trajet me sembla très court. Je me serais accommodé d'une marche plus longue. La claire-voie était ouverte, je traversai les jardins. Quand je sonnai, tout mon courage m'était revenu, et toute mon impérieuse dureté.

Pour achever la similitude, elle me reçut dans sa chambre

où flambait un feu de bois, non qu'il fît déjà froid, mais pour chasser l'humidité de l'automne. Malgré moi, j'inspectai cette vaste pièce qui donnait par deux fenêtres sur les arbres et les pelouses et qu'ornaient deux grands portraits de l'Impératrice et du petit Prince impérial aux Tuileries, et je cherchai des yeux le lit, caché par un paravent, comme on est attiré en montagne par l'abîme. Elle ne me laissa pas le loisir de prolonger cet inventaire. Ce fut elle qui attaqua. Savamment peut-être, elle tournait le dos au jour, ce qui lui pouvait retirer quelques années. Ou bien ma lecture à la Chartreuse du Reposoir déposait-elle sur son visage, à mon insu, et sur son corps même, ce romanesque voluptueux qui sert de parure aux héroïnes de la passion? Toujours est-il que je découvrais devant moi une femme beaucoup plus séduisante et désirable que l'image laissée par elle à nos précédentes rencontres. Je dus me raisonner intérieurement pour dissiper cette cause d'infériorité inattendue.

— Je vous reçois ici, monsieur, commença-t-elle, parce que nous y serons moins dérangés selon votre désir. J'avais espéré nouer avec vous des relations de bon voisinage, puisque le hasard ou votre plaisir vous avait conduit chez moi. A votre demande d'entrevue, j'ai compris que, sous l'influence de votre entourage, vous aviez entendu l'écho d'anciennes calomnies dont j'ai été la victime autrefois.

Cette audace de se jeter dans la mêlée me déconcertait. Mon plan était de lui développer tout du long mon enquête qui aboutirait à sa mise en accusation, non pour un crime matériel, mais pour un double crime moral envers Chantal Fougère et envers mon oncle Jean. Elle était la cause de leurs deux morts. Sa responsabilité était si complète qu'elle ne pouvait songer à imposer sa présence aux parents des victimes. Elle m'écouterait jusqu'au bout, affolée et bouleversée, et je la tiendrais à merci, comme un justicier le coupable. Or elle décousait d'avance le morceau de bravoure que j'avais composé. Mais son offensive brusquée dépassait la mesure. En dénonçant les miens comme les instigateurs de mon intervention, elle blessait à la fois la vérité, le groupe dont j'assumais la défense et mon orgueil.

— Vous vous trompez, madame, lui répliquai-je froidement. Ni ma mère, ni ma grand tante Bernadine ne m'ont révélé votre

passé. Tout au plus celle-ci a-t-elle manifesté sa surprise de votre retour au château de Laury. Jusqu'à ce retour, et même un peu plus tard, le drame du Grand-Bornand m'avait été soigneusement caché. Sans quoi, vous ne m'eussiez pas trouvé chez vous en maraude il y a trois mois.

Comprenant qu'elle m'avait inutilement provoqué, et dans le désir de me ramener encore, s'il était possible, elle entama l'éloge de ma famille :

— Votre père, lui, n'a jamais cru à ces abominables soupçons que la méchanceté provinciale répand si volontiers sur tous ceux qu'elle jalouse. C'était un homme, lui, comme votre oncle Jean.

Comme votre oncle Jean! La première, elle prononçait ce nom dont je pensais me réserver la menace. Je n'en revenais pas et voici qu'elle ne m'accordait même pas le temps de réfléchir, d'entrer en ligne à mon tour avec mes bataillons de témoignages :

— Mais qui vous a renseigné? Que savez-vous? Dites-le, si vous avez ramassé contre moi autre chose que les basses rancunes de la petite ville ameutée contre une amie de l'Impératrice et contre une femme...

Elle n'acheva pas. Voulait-elle dire : une femme amoureuse et aimée? Elle chargeait ses ennemis, à la façon d'une amazone, à toute allure ; vengeance politique de radicaux envieux de la Cour et des élégances de Compiègne, haine de puritains et de faux dévots de sous-préfecture pour tout ce qui touche à la passion. Je ne pouvais subir passivement tous ses assauts. Puisqu'il me fallait changer de tactique, je sautai pardessus mon bagage de preuves pour courir à la conclusion :

— Madame, il vous faut partir, quitter le château de Laury. Vous ne pouvez l'habiter plus longtemps.

Ce fut son tour d'être décontenancée :

— Moi? Je suis ici chez moi.

— Madame Fougère doit venir aux Coudriers dans quelques jours. Vous ne pouvez l'exposer, pas plus que vous ne pouvez exposer ma mère, après ce qui s'est passé, à se trouver en face de vous dans une rue du village, sur le bateau, à l'église, sur le chemin, n'importe où. Vous voyez qu'il vous faut partir.

— Ah! dit-elle, reprenant, non point son sang-froid, mais

son ardeur combative, pour avoir le front de me parler ainsi, je le vois bien, vous croyez à cela. Vous en êtes à croire que j'ai frappé Jean, mon Jean !

De quel accent de tendresse elle avait prononcé hardiment ces deux mots ! Jamais je ne l'oublierai. C'était comme l'appel d'une lumière qui transfigurait son visage. Et j'avais amassé toute sorte de précautions oratoires pour l'entretenir de sa liaison ! Elle me la jetait à la figure dans un cri dont l'impudeur était d'une incroyable fierté. Déjà levée du fauteuil qu'elle occupait au coin du feu, elle ouvrit un bureau à cylindre qui découvrait un petit sanctuaire secret.

— Toute ma vie est là, murmura-t-elle.

Et prenant des photographies, elle me les montra, elle osa me les montrer : toutes représentaient Jean Rambert, adolescent, étudiant, en uniforme de lieutenant de mobiles, et plus tard encore, quand il était avocat et respirait l'avenir. J'étais atterré, car je lisais sur toutes, et mieux encore sur les dernières, moins gaies, moins lumineuses, la ressemblance de Sylvie de Laury. La voix chaude, la voix émouvante de cette Sandrine que je connaissais mieux qu'elle ne le pouvait supposer, et peut-être mieux qu'elle-même, par phrases hachées me livrait son passé presque avec une volupté sauvage, comme si elle étouffait de n'en plus parler à personne :

— Oui toute ma vie est là. Il y a seize ans que Jean m'a quittée. J'avais alors trente-trois ans, trois de plus que lui. Je vais en avoir cinquante. Eh bien ! j'ai renoncé à tout depuis qu'il est mort. Je ne lui ai pas survécu. Avec lui, mon bonheur est parti. Mais la mort, sa mort est en moi. Et vous pouvez croire, et quelqu'un a jamais pu croire que je l'avais tué ! Ah ! monsieur, vous êtes encore trop jeune pour comprendre ce que peut être une femme quand elle aime. Elle frapperait sans remords autour d'elle, sans remords et sans pitié, elle se frapperait elle-même. Mais lui ? Oh ! non, pas lui. J'aurais donné mon sang pour qu'il vécût. J'ai suivi son convoi dans la montagne et je l'ai accompagné jusqu'à la porte de la Chartreuse. Quand cette porte s'est refermée sur lui, quand je me suis vue toute seule, et pour toujours, la nuit est descendue et dès lors j'ai vécu dans l'ombre.

Elle m'arracha les images qu'elle m'avait confiées et les rejeta pêle-mêle dans le tiroir qui leur servait de tombe,

comme si j'avais commis l'indiscrétion de fouiller son secrétaire. Pourtant, devant cette explosion d'amour, je m'inclinai malgré moi dans une sorte de respect, le respect d'une force inconnue et toute puissante. Mais, dans ce même instant où les souvenirs de mon pèlerinage se pressaient, je revis, dans le chalet du Grand-Bornand, le pastel idéal et resplendissant de Chantal Fougère, et le souci de mon devoir me fut rendu.

— Qui vous accuse, madame, répondis-je enfin, d'avoir tué?

Elle parut soulagée comme elle dut l'être jadis après l'ordonnance de non-lieu :

— Ah! je savais bien que vous ne pouviez pas le croire.

— D'autres l'ont cru. De cette erreur, madame, la justice vous a fait raison. Mais il est d'autres crimes qui ne relèvent pas de la justice et qui sont peut-être plus graves.

— Que voulez-vous dire?

Cette fois, je m'étais redressé de toute ma taille et je m'élançai à mon tour au combat avec toute la fougue indélicate, sans miséricorde et sans ménagement, de la jeunesse :

— Je dis, madame, que vous vous êtes servie d'une arme plus dangereuse et plus lâche que le revolver, pour atteindre à distance la plus pure et la plus innocente victime.

Elle prit, sur les notes hautes, un ton presque insultant pour s'écrier :

— Ah! oui, mademoiselle Chantal Fougère! Sa maman vous a raconté... Elle avait osé lever les yeux sur lui qui m'appartenait. Qui m'appartenait, vous entendez, corps et âme, à moi, à moi seule. Je me suis défendue. On se défend comme on peut. Un jour, vous le saurez. Qu'est-ce que cet amour de jeune fille pouvait bien signifier à côté du mien? A la première épreuve il s'est dérobé, comme un cheval au premier obstacle. Elle a cessé d'aimer son fiancé avili, comme si l'amour avait besoin de dignité, d'honnêteté, de vertu, de pudeur, comme s'il ne se moquait pas de toutes les lois humaines et divines! Lui a-t-elle pardonné? L'a-t-elle rappelé? Un amour aussi languissant et anémique est-il l'amour? Quand on aime, rien ne sépare, ni le sang ni la honte.

— Mais elle est morte de son amour, madame, et vous vivez.

J'avais tiré au vol l'oiseau de proie qui décrivait sur moi

ses menaçantes spirales. Pour quelques plumes fracassées il n'allait pas tomber déjà.

— C'est vrai, déclara-t-elle, brisant elle-même sa tirade... Je vis. Mais j'avais une raison de vivre que ma rivale n'avait pas. Je portais le fruit de mon amour. Ma fille est la fille de Jean...

Ah ! je le confesse, elle dépassait mon attente et se surpassait elle-même dans la soudaine gradation de sa franchise. Un aveu aussi brutal, plus brutal que le premier, me prenait au dépourvu, quand précisément je réservais cette révélation pour l'accabler. J'étais partagé entre l'indignation et une sorte de sympathie admirative pour cette défense de feu. Mais, dans la lutte, le jeu rapide et puissant de l'adversaire ne vous contraint-il pas à faire usage de tous vos moyens ? Il me semblait aussi que je devais à la mémoire de mon oncle Jean de protéger à sa place, fût-ce contre sa maîtresse, celle qu'il avait souhaitée pour femme. Ainsi ma riposte la visa-t-elle au cœur :

— Je le savais, madame. Je l'avais deviné à sa ressemblance. Prenez garde qu'elle ne soit plutôt votre fille, car vous lui apportez le plus redoutable héritage. Vous vous êtes débarrassée d'une rivale, mais en supprimant du même coup l'honneur d'un homme qui, vous auriez dû le savoir, n'accepterait pas de vivre sans honneur.

— Que voulez-vous dire ?

— Rien que vous ne sachiez. Jean Rambert ne vous aimait plus, madame, après vous avoir tant aimée. C'était Chantal Fougère qu'il aimait.

— Non, non, c'était moi. Il ne pouvait plus se passer de moi. Nos vies s'étaient fondues l'une dans l'autre. J'avais commis la faute de réserver une part de la mienne pour le monde. Mais je la lui offrais toute. On ne doit rien réserver quand on aime. Pour l'enfant que je portais, j'ai pu, sur l'insistance soi-disant généreuse, ou plutôt sur le chantage de M. de Laury, et les nerfs ébranlés par le malheur, et peut-être dans la sotte crainte d'un scandale et la misérable préoccupation du monde, me rétracter devant le juge et renier mon amour. C'est là un de mes seuls remords. Mais j'aurais quitté mon mari, si Jean avait voulu vivre, j'aurais apporté ma fortune à son ambition. Nous eussions vécu à Paris où l'on accueille les amants heureux. Il fut parvenu au succès, à la

gloire, dans la politique, dans les lettres. Je l'aurais aidé. C'était notre avenir. Nous ne faisions qu'un.

— Madame, vous savez bien que de cet avenir il ne voulait pas, ou ne voulait plus. Il vous l'avait proposé au temps de vos amours, et vous aviez refusé. Son avenir n'était plus vous. Il s'appelait Chantal Fougère. Lui-même ne tenait plus à vous que par un lien qu'il se reprochait comme une faiblesse. Vous l'aviez ensorcelé et vous l'avez rendu complice de la mauvaise action que vous accomplissiez en envoyant, comme un poison, une ancienne lettre de lui à sa fiancée. Cela, il ne vous l'a pas pardonné.

— Qu'en savez-vous ?

— Il vous a dit en face qu'il vous haïssait.

— Il m'a pardonnée. Il m'a approuvée. Et la preuve, la preuve vivante, plus forte que tous les témoignages que vous avez pu recueillir, c'est ma fille.

— Alors, il ne se l'est pas pardonné à lui-même. Quand il eut appris la mort de Chantal et qu'il repassa la montagne pour se rendre en pèlerinage à sa tombe, vous l'attendiez sur le chemin. Vous avez été la plus forte, par quel sortilège, par quelle sorcellerie, je m'en rends mieux compte maintenant. Il a passé la nuit avec vous au Grand-Bornand et vous vous en vantez. Mais le lendemain matin, il s'est jugé, condamné, exécuté.

— Taisez-vous. Comment pouvez-vous le savoir ? Qui vous a parlé ?

— Lui. C'est lui-même. Il s'est confessé.

— Vous mentez. Il y a un secret de la confession.

— Pour le prêtre. Pas pour le pénitent. A seize ans de distance, il m'a parlé. S'il ne m'avait pas parlé, je ne serais pas ici.

— C'est impossible. Ce n'est pas vrai.

— Alors, pourquoi s'est-il tué ? Je vous défie de l'expliquer, madame.

— Eh bien ! c'est moi qui l'ai tué.

Nous étions haletants, le souffle court, et nos répliques se mordaient l'une l'autre comme des chiens mêlés. Cet aveu formidable et inattendu, si contraire à mes convictions acquises, à mes preuves rassemblées, eut pour effet de nous séparer. Nous tombâmes subitement dans le silence. Comment garder le

moindre doute ? S'accuse-t-on, innocent, d'un meurtre ? J'avais obtenu à mon premier interrogatoire ce que le juge, dans toute son instruction, n'avait pas pu ou pas voulu obtenir. Par un étrange phénomène, au lieu d'en éprouver de l'orgueil, je me sentis brusquement gêné de ma victoire. Et ce fut presque à voix basse que je demandai enfin :

— Pourquoi ? mais pourquoi ?

Elle-même, perdant tout éclat, toute violence, murmura plutôt qu'elle ne répondit :

— Parce que... parce que j'avais peur.

— Peur de quoi?

— Peur qu'il ne m'aimât plus.

Mais, après le coup de massue qu'elle m'avait asséné, voici que les objections se multipliaient dans mon esprit :

— Vous vous seriez tuée après lui.

— Pas sur la tombe de cette jeune fille.

— Ailleurs.

— Je l'ai secouru après l'avoir blessé. Après... il était trop tard.

Visiblement, elle cherchait des raisons. Elle n'avait plus d'assurance. Et tout à coup, la terrible amazone s'effrondra en larmes. Cette fois, elle ne se défendait plus. Ce fut presque doucement que je l'achevai :

— Hélas! madame, la vérité est pire. Vous aviez cru qu'il accepterait de déchoir. Quand il se fut rendu compte qu'il ne vous résisterait peut-être jamais, que vous le possédiez encore sans amour après l'attentat que vous aviez commis ensemble contre Chantal Fougère, il a cherché le seul moyen qu'il eût de se délivrer de vous, la mort. L'avoir conduit là, c'est votre crime.

C'était bien cela qui la révoltait et la torturait. Elle avait préféré se charger d'un meurtre à quoi elle était demeurée matériellement étrangère. Son amant n'avait pu reprendre le joug de la chair qu'en se condamnant au supplice et peut-être, et sans doute n'avait-il partagé sa couche une dernière fois qu'avec la volonté de mourir ensuite. Elle avait pressé dans ses bras un condamné. Il s'était anéanti en elle. Plus sûrement qu'avec une arme, elle avait tué son âme en lui prenant son corps. Dans la frénésie de sa passion, elle ne s'était pas aperçue que l'amour d'un homme n'est pas l'amour d'une femme et

qu'il est des hommes qui ne pardonnent pas à leur maîtresse leur propre dégradation.

Le visage à demi caché dans les mains, repliée sur elle-même et penchée vers la flamme du foyer qui décrivait sur elle de mouvantes ombres rouges, elle sanglotait et, abolissant ma présence, se parlait à elle-même par phrases entrecoupées :

— Jean, mon bien-aimé, n'est-ce pas, tu m'aimais encore? Est-ce qu'on donne et reçoit des caresses quand on n'aime plus? Et cesse-t-on d'aimer dans la faute ou la misère?

Je la laissai reprendre sa raison peu à peu. Et nous continuâmes de causer comme si nous étions unis, à défaut de parenté, par des connaissances communes. Ce changement de ton, presque inexplicable, m'est encore présent à la mémoire. Peut-être même ai-je demandé pardon à Mme de Laury de lui rappeler de si déchirants souvenirs. Les plus violentes scènes finissent ainsi quelquefois : on a épuisé sa rancune et sa colère, et l'on se retrouve dans la pitoyable humanité. Elle me fit même cette confidence dont elle ne comprit nullement l'indélicatesse et qui me troubla :

— J'avais pensé, quand vous êtes venu, qu'un jour, plus tard, Sylvie pourrait être votre femme. Elle est jolie et sera riche. Une alliance avec sa famille à lui m'eût été si douce!

Elle se fût ainsi rapprochée de Jean Rambert après tant d'années. Je ne répondis pas, afin de ne pas trahir un émoi subit qui m'envahissait, et dont je ne savais pas s'il m'était agréable ou douloureux. Les choses impossibles nous tentent si vite! Puis, d'elle-même, elle revint à la demande que je lui avais adressée :

— Oui, peut-être sera-ce mieux. J'étais revenue ici parce que je *le* sentais plus rapproché. Vous avez chassé maintenant son fantôme. Je partirai. Je vendrai ce château et ces terres. Sylvie en aura du chagrin. Déjà elle s'attachait à ce pays.

Instinctivement, elle plaçait la jeune fille entre nous comme un bouclier. Peut-être regrettait-elle de n'avoir pas fait usage plus tôt de cette défense. Puis, Sylvie elle-même, sans avoir frappé à la porte de la chambre, entra, la figure inquiète, presque bouleversée, et précisément comme sa mère me répétait :

— Je partirai... dans quelques jours... et ne reviendrai jamais.

Elle s'arrêta sur le seuil, interdite, en m'apercevant. Com-

prit-elle le sens de ces paroles qu'aggravait le pauvre visage maternel?

— J'ai cru, maman, dit-elle d'une voix indistincte, vous entendre gémir.

En femme accoutumée par le monde à composer ses traits et son maintien, Mme de Laury, promptement, recouvra son sang-froid et sa voix habituelle, trop tard cependant pour les yeux les moins exercés. Il ne me restait qu'à prendre congé. Dans le dessein de rassurer la jeune fille, je multipliai les formules de respect. Sa mère me tendit la main et je m'inclinai pour la baiser. Mais elle-même se contenta d'un signe de tête. Je n'oublierai de ma vie son expression de tristesse désenchantée et d'angoisse filiale. Sur quels pressentiments anciens venait se greffer l'incomplète, l'obscure révélation de cette soumission au départ?

Je repris le chemin des Coudriers. Le lac se perdait, après les premières vagues, dans la brume qui s'épaississait avec la tombée du soir. Les arbres de la rive, à demi dépouillés, découpaient leurs fûts et leurs branches noires sur l'horizon bas. Mon triomphe ne me procurait aucun plaisir, n'allégeait point ma marche. Pourtant, n'avais-je pas vengé deux morts, mon oncle Jean et Chantal Fougère, sa fiancée? Oui, mais qu'avais-je laissé derrière moi? Si j'avais rencontré Sylvie de Laury avant de sonner au château, peut-être serais-je reparti sans entrer ou sans aborder l'objet de ma mission. Et j'avais, moi aussi, non pour un motif aussi coupable, mais simplement pour n'avoir pas écouté les sages avis du prieur de la Chartreuse et pour m'être penché sur les troubles profondeurs de l'amour, cette sensation des mains chaudes et moites, des mains qui viennent de toucher, dans la carnassière, les corps palpitants et les plumes sanglantes d'un oiseau de proie et de quelque menu rouge-gorge confondus dans les affres de la mort...

ÉPILOGUE

Trente ans se sont écoulés depuis cette scène avec Mme de Laury que je n'ai pas revue et qui, tenant parole, s'est volontairement exilée. Né pendant l'autre guerre, j'ai fait la nouvelle,

la grande, selon la prédiction du bon abbé Heurtevent, et la Pologne a été restaurée après cette guerre qui a mis aux prises toutes les nations. Je rassemble aujourd'hui ces souvenirs, parce que l'immense tragédie leur a donné le recul du temps. Qui se rappelle encore le drame du Reposoir? La Chartreuse elle-même, ses religieux chassés, a subi l'affront d'être changée en hôtellerie, et les cendres des Pères et de Jean Rambert, dans le cimetière violé, ont été dispersées.

N'est-ce point, cependant, à cet épisode de ma jeunesse que je dois mon aversion, — presque une horreur sacrée, — pour toutes ces romantiques violences qu'on désigne en jargon judiciaire sous le nom de crimes passionnels? — Tu ne m'aimes pas? Voici mon revolver. — Tu ne m'aimes plus? Un bol de vitriol. — Tu en aimes un autre? Un double assassinat... Ah! que du moins ceux qui se placent hors les lois, — la loi divine et la loi humaine, — respectent la liberté de l'amour et ne lui imposent pas la contrainte! Qu'ils aient le courage de supporter dans l'épreuve, — cette épreuve fût-elle l'abandon, ou, pire encore, la trahison, — comme ils l'ont portée dans la joie, une passion dont le sens étymologique signifie déjà la souffrance! Mais il est en amour des crimes plus atroces, des crimes invisibles et hors d'atteinte, des crimes intérieurs, des crimes d'âme pareils à celui de Mme de Laury.

Un jour encore, je devais entendre un dernier écho de la passion de Sandrine et de Jean. C'était quelque temps avant 1914. Médecin à Bellerive, comme mon père avant moi, je fus convié à donner mes soins à l'une des femmes les plus célèbres de la société du second Empire et les plus bienfaisantes dans mon pays de Savoie, Mme Bartholoni. A la vérité, quand ma voiture s'arrêta devant son château qui voisine au bord du lac avec le château de Laury et avec le château d'Yvoire, elle était déjà rétablie et se moquait de l'inquiétude de ses enfants. Jamais elle n'avait été malade et ne s'expliquait pas très bien tous ces malaises qui affligent les jeunes femmes d'aujourd'hui. Elle commandait à ses nerfs comme un colonel à son régiment. De sa resplendissante jeunesse elle avait gardé le port triomphant, la taille droite, la sérénité de la force, cet aspect magnifique d'un tableau de Rubens.

Ce fut donc moi qui, loin de lui infliger un traitement, reçus d'elle un réconfort d'éternelle santé. Elle me retint à dîner et

nous causâmes du passé. Ne venait-elle pas de publier dans *le Correspondant* une correspondance fort intéressante entre son père, sir Fraser Frisell et Chateaubriand qui était son parrain ? Elle ressuscita même pour mon plaisir l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* en me le représentant sous un aspect peu connu :

— Mon parrain m'aimait fort quand j'étais enfant. Une enfant terrible, une petite fille plus endiablée qu'un garçon. J'exigeais qu'il se mît à quatre pattes pour jouer avec moi sous la table et j'entendais sans pitié ses vieux genoux qui craquaient...

Mme de Custine avait répondu avec franchise au visiteur qui, dans son boudoir, lui demandait : — N'est-ce pas ici que l'Enchanteur était à vos genoux? — Dites plutôt que j'étais aux siens... Mme Bartholoni fut sans doute la seule femme qui vit Chateaubriand dans cette posture, mais elle n'y prêta aucun intérêt.

Du temps de Louis-Philippe la conversation gagna le second Empire, — ou plutôt le deuxième Empire, comme disait Mme Bartholoni demeurée fidèle au régime impérial. Elle me décrivit par le menu les bals costumés qui furent alors en grande vogue. Elle-même, je le savais pour l'avoir lu au Reposoir, avait figuré en Judith dans les tableaux vivants organisés par la comtesse de Tascher dans l'hôtel de Mme de Meyendorff.

— Le dernier de ces bals, acheva-t-elle, fut celui des Tuileries, l'année qui précéda la guerre, pendant le carnaval. L'Impératrice y parut en Marie-Antoinette d'après le portrait de Mme Vigée-Lebrun. Vous savez comme elle admirait la Reine et la voulait imiter, sans deviner qu'elle aussi courait à la Révolution. Il y avait quatre sphinx d'Égypte dont chacun s'efforçait de connaître le secret : c'étaient la maréchale Canrobert, la duchesse d'Isly, la comtesse Fleury et la baronne de Bourgoing. Le marquis de Galliffet, alors officier des Cent-Gardes et toujours extravagant, s'était travesti en obélisque de Louqsor. Un des plus brillants costumes était celui de mon ancienne voisine, la comtesse de Laury, en princesse de Lamballe.

— Qu'est-elle devenue, madame ? demandai-je aussitôt à mon hôtesse.

— Elle est morte à Paris l'an dernier. Elle ne voyait plus personne. Elle s'était retirée du monde qu'elle avait tant aimé, où elle avait connu tant de succès par sa beauté, par sa grâce,

par son esprit, par une sorte de séduction despotique. Sans doute connaissez-vous les mauvais bruits qui avaient couru sur elle? Mais non, vous êtes trop jeune. C'était après la chute de l'Empire, après la guerre.

Je lui déclarai que je les connaissais et les estimais inexacts.

— Comme vous avez raison! m'appouva-t-elle. Ce qui est vrai, c'est qu'elle a connu dans sa vie une passion unique, pour un de vos parents, je crois. Jamais ni à la Cour, du temps que nous la fréquentions toutes deux, ni à la ville, on ne lui a prêté aucun amant. Et Dieu sait pourtant si l'on en prête à Paris!

— Et sa fille, madame, est-elle mariée?

— Sa fille? Vous ne savez donc pas? Elle est entrée au Carmel de Paray-le-Monial.

Instantanément, je revis cette expression de tristesse désenchantée et d'angoisse filiale qui m'avait tant frappé un soir d'octobre et dont la hantise m'avait inspiré d'impossibles rêves...

Peut-être la vocation de Sylvie de Laury était-elle la pente naturelle d'une âme religieuse. Peut-être la jeune fille avait-elle deviné, dès ce soir-là, quelque indice de la sombre passion maternelle. Que savons-nous de certain sur la vie des autres? Des gestes, des paroles, des apparences...

Au retour, dans la voiture qui me ramenait à Bellerive le long du lac, je revécus une dernière fois le drame du Reposoir. Ne recevait-il pas un tardif épilogue? Le crime des deux amants n'achevait-il pas d'être expié? Pures hosties volontaires, Chantal Fougère avait offert sa vie pour racheter son fiancé coupable, et voici que Sylvie de Laury méritait au fond d'un cloître pour sa mère criminelle et pour son père qu'elle n'avait pas connu.

Devant les pas de mes chevaux, un vol d'oiseaux se leva et, s'égrenant dans l'espace, fut bientôt balancé aux quatre vents. Et je songeais, suivant leurs ailes, aux puissances infinies de l'amour dispersées dans toutes les directions, tantôt rasant la terre et tantôt s'élevant en plein ciel..

HENRY BORDEAUX.

ROMANTISME ET DIPLOMATIE

I

TALLEYRAND

Quand Mme Bovary, étreinte par le mortel ennui de sa vie provinciale, essayait de s'imaginer les séductions de la vie parisienne, elle apercevait, tout au-dessus de la société, « dans une atmosphère vermeille, » le monde des ambassadeurs : « Ils marchaient sur des parquets luisants, dans des salons lambrissés de miroirs, autour de tables ovales couvertes d'un tapis de velours à crépines d'or; il y avait là des robes à queue, de grands mystères, des angoisses dissimulées sous des sourires. » N'admettant guère d'autre fréquentation que celle des duchesses, qui, toutes, étaient pâles et « portaient du point d'Angleterre au bas de leurs jupons, » ces privilégiés menaient « une existence au-dessus des autres, entre ciel et terre, dans les orages, quelque chose de sublime. »

C'est à la lecture de Balzac, de George Sand, de Stendhal, d'Eugène Sue, que Mme Bovary s'était forgé cette éblouissante image de la vie diplomatique.

Jusqu'aux environs de 1830, les romanciers n'avaient jamais fait aux diplomates un pareil honneur.

Pourtant, sous l'ancien régime, la politique étrangère de la France avait souvent illustré de grands personnages. Vers la fin du XVIe siècle, notre diplomatie avait remporté de beaux succès par les talents du cardinal Du Perron et du cardinal d'Ossat, dont l'un parvint à réconcilier Henri IV avec la cour de Rome, dont l'autre fit annexer la Bresse et le Bugey au

domaine royal. Au XVII^e siècle, Richelieu et Mazarin avaient eu pour disciples Abel Servien, qui signa les traités de Westphalie, Hugues de Lionne, qui négocia la paix d'Aix-la-Chapelle, Antoine de Mesme, comte d'Avaux, qui fut plénipotentiaire aux conférences de Nimègue, le duc d'Harcourt, ambassadeur à Londres, qui, d'après Saint-Simon, se révélait, en toute circonstance, « un homme très capable, très lumineux, très sensé, un bel esprit, net, vaste, judicieux, » le chevalier de Grémonville, ambassadeur à Vienne, que Louis XIV qualifiait « le plus hardi, le plus adroit, le plus effronté des négociateurs, le démon du genre. » Au XVIII^e siècle, malgré tant d'erreurs de la politique française, il y avait eu aussi d'habiles diplomates, par qui le mal venu d'en haut avait été plus ou moins atténué, même réparé. Le marquis de Chauvelin nous avait obtenu la Lorraine. Le duc de Nivernais, qui avait liquidé, comme ambassadeur à Londres, les conséquences désastreuses de la guerre de Sept ans, avait sensiblement réduit les prétentions de nos vainqueurs. Le duc de Choiseul avait signé l'heureux Pacte de famille et nous avait donné la Corse. Enfin, le comte de Vergennes, par son ferme appui à la cause des insurgés américains, avait jeté un dernier rayon de gloire sur le déclin de la monarchie française.

Parmi ces éminents serviteurs de l'État, beaucoup avaient connu la célébrité. Mais le fait qu'ils eussent appliqué leurs talents à la politique étrangère, au lieu de s'être distingués dans la politique intérieure, n'avait rien ajouté de spécial à leur illustration. Dans l'esprit du public, les diplomates ne formaient pas une caste particulière, n'avaient pas une physionomie propre. Tout au plus discernait-on, chez eux, certaines singularités professionnelles, certaines habitudes de réserve, de sang-froid, de calcul, de simulation, de finasserie. Dans son fameux portrait du « ministre plénipotentiaire, » La Bruyère a spirituellement noté cette routine inconsciente, que donne souvent une longue pratique des négociations; mais le pénétrant moraliste ne semble même pas soupçonner que l'exercice du métier diplomatique puisse avoir une influence quelconque sur la conduite privée du diplomate et sa personne intime.

Avec la Révolution et l'Empire, un changement s'opère. On approche de la période romantique. De même que la littérature

devient personnelle et se complaît à l'étalage du moi, de même la diplomatie n'est plus une fonction exclusivement administrative ; elle dépouille la sévère draperie classique ; elle empiète sur la vie privée ; elle mêle pour ainsi dire les aventures intimes aux affaires publiques. Et, comme nul temps ne fut plus fertile en événements extraordinaires, elle offre ainsi à quelques individualités fortes une occasion exceptionnelle de se produire et de se déployer sur la scène du monde.

Trois hommes d'État ont frappé, à cet égard, l'imagination de leurs contemporains : Talleyrand, Metternich et Chateaubriand. C'est par eux que s'est formée, autour de la carrière diplomatique, la légende prestigieuse dont s'éblouissait Mme Bovary.

I. — TALLEYRAND

Sans Talleyrand, cette légende n'existerait pas et il aurait peut-être suffi à la créer, lui seul.

Né le 2 février 1754, issu d'une des plus anciennes familles de France, entré dans l'Église à cause d'un accident corporel qui le rend impropre au service militaire, évêque d'Autun en 1788, il a trente-cinq ans lorsque la Révolution éclate.

Il aperçoit tout de suite l'importance de l'événement et il y intervient avec autant de hardiesse que d'habileté. C'est lui qui propose la vente des biens ecclésiastiques au profit de la nation ; c'est lui qui fait voter la constitution civile du clergé ; c'est lui qui célèbre solennellement la messe à la fête de la Fédération ; c'est lui enfin qui sacre les premiers évêques assermentés. Toutes ces initiatives, qu'il assume d'un air froid, sans se laisser démonter un instant par le scandale qu'il provoque, lui valent bientôt d'être excommunié par le Pape.

Dès cette époque, la physionomie originale du personnage se dessine ; l'avenir accentuera quelques traits de la gravure, mais ne la changera plus. Maîtrise de soi, clairvoyance, intuition vive des événements et des hommes, souplesse dans l'action, amoralité parfaite, indifférence absolue aux moyens qui peuvent assurer le succès, don singulier de prépondérance et de séduction, — l'image de Talleyrand est déjà stéréotypée.

A la veille de la Terreur, il sent venir la bourrasque et se

réfugie en Angleterre, puis en Amérique. Vers la fin de 1796, il rentre à Paris et, peu après, par la protection de Mme de Staël, il obtient du Directoire le portefeuille des Relations extérieures. Ce n'est pas qu'il ait la moindre foi dans Barras et ses acolytes; mais on est au lendemain de Rivoli et, du premier coup d'œil, il a deviné Bonaparte. Aussi, le 18 brumaire, il n'hésite pas un instant sur le parti à prendre. Après Sieyès, Lucien et les généraux, il est le principal artisan du coup d'État.

Il ouvre ainsi l'ère des grands premiers rôles qui, sauf quelques éclipses, le maintiendront durant près de quarante années sur le devant de la scène politique.

Pendant le Consulat et l'Empire, la figure de Napoléon brille d'un tel éclat que tous ses collaborateurs sont rejetés dans la pénombre, comme de simples comparses. Talleyrand seul échappe à cet effacement général et conserve, jusque dans le rayonnement du maître, tous ses traits individuels, toute sa liberté d'allure et d'attitude, toute sa valeur expressive, tous les attributs et tous les accents de son originale personnalité. C'est ce que le perspicace observateur du visage humain, David, a si remarquablement traduit, quand il nous le représente, à la cérémonie du Sacre, debout au pied de l'autel dans son office de grand-chambellan, ni plus ostensible ni plus chamarré que les autres princes ou dignitaires, mais se distinguant de tous par son aisance naturelle, par son calme impassible, par le rictus sardonique de ses narines et de ses lèvres, par le regard insolent et dédaigneux qu'il promène sur toute l'assemblée. Devant cette magnifique page d'histoire picturale, on sent que, si Talleyrand s'est engagé dans l'aventure napoléonienne, il ne s'y est nullement inféodé. Sous les dorures de la livrée impériale, il garde son libre arbitre.

Ses rapports avec Napoléon se divisent en deux phases. Dans la première, il le sert de son mieux ; dans la seconde, il le trahit sans pudeur.

Le rôle, qu'il s'assigne à lui-même sous le Consulat, est un des plus beaux que puisse concevoir un diplomate. Avec une hauteur de vues qui évoque les grands noms de Sully et de Richelieu, il aperçoit que la mission éminente du Premier Consul peut et doit être *une mission de paix*. Les victoires de Marengo et de Hohenlinden réalisent en effet, pour la politique

française, une conjoncture merveilleuse, décisive, et qu'elle ne retrouvera plus.

Pour se faire une idée exacte et saine de la doctrine que les intérêts permanents de la France commandent à ses diplomates, il n'a pas attendu d'être ministre des Affaires étrangères. Dès le mois de novembre 1792, il a mis la Convention en garde contre les rêves d'hégémonie et de conquête dont se grise alors l'enthousiasme révolutionnaire : « On sait bien maintenant à quoi se réduisent toutes les grandes idées de *rang*, de *primatie*, et de *prépondérance*. On sait ce qu'il faut penser de tout cet échafaudage politique... On a appris enfin que la véritable *primatie*, la seule utile et raisonnable, est d'être maître chez soi et de n'avoir jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres. On a appris, un peu tard sans doute, que, pour les États comme pour les individus, la richesse réelle consiste, non à acquérir ou envahir les domaines d'autrui, mais à faire valoir les siens... »

De même, depuis de longues années, depuis le temps de Vergennes, il conçoit toute une politique française fondée sur une alliance de la France et de l'Angleterre. Mirabeau, qu'il a pris pour confident et qui est en mission à Berlin, trouve l'idée lumineuse, géniale, quoi qu'en puissent penser les routiniers de la diplomatie officielle : « Il n'y a qu'un projet assez vaste pour tout concilier, pour tout terminer : c'est le vôtre, qui, faisant disparaître, non pas les rivalités de commerce, mais les inimitiés absurdes et sanglantes qu'elles font naître, confierait aux soins de la France et de l'Angleterre la paix et la liberté des deux mondes. »

De même enfin pour l'Autriche : Talleyrand la conçoit comme un élément nécessaire du régime solide et permanent qu'il importe de fonder en Europe. Nous avons donc intérêt à ménager le cabinet de Vienne et à nous le concilier : pour un résultat si précieux, ce ne serait pas trop de sacrifier la Lombardie. En tout cas, l'inimitié simultanée de l'Autriche et de l'Angleterre expose la France à de nouvelles coalitions, à d'interminables guerres.

Mais le traité de Lunéville, en reconstituant la République cisalpine, laisse l'Autriche hostile et frémissante. Quant à la paix d'Amiens, ce n'est qu'un armistice diplomatique, un décor de parade, à l'abri duquel la rivalité de la France

et de l'Angleterre se fortifie pour une explosion prochaine.

D'ailleurs, est-il possible encore d'arrêter Napoléon dans l'orbite démesuré que son imagination dessine devant lui? Une force fatale, dont il a conscience, l'entraîne déjà aux aventures gigantesques : « Je n'ai jamais été mon maître, dit-il dès ce temps-là; j'ai toujours été gouverné par les circonstances. »

Malgré l'insuccès persistant de ses efforts modérateurs, Talleyrand essaie une fois encore de ramener la politique impériale aux sages traditions de l'ancienne monarchie. On est à la fin d'octobre 1805; l'armée française court de victoire en victoire : Ulm vient de capituler, les dernières défenses de l'Autriche tombent l'une après l'autre, Vienne va bientôt ouvrir ses portes au vainqueur. C'est l'instant que Talleyrand choisit pour faire parvenir à Napoléon un suprême conseil de sagesse ; il lui écrit, de Strasbourg : « Dans l'éloignement où je suis de Votre Majesté, ma plus douce ou plutôt mon unique consolation est de me rapprocher d'Elle, autant qu'il est en moi, par le souvenir et la prévoyance... » Et il lui envoie un long programme pour la paix future. La base de tout son système est qu'il ne faut pas « abattre et prosterner l'Autriche plus qu'il ne convient aux intérêts de l'Europe elle-même. » Si on lui impose des sacrifices trop durs, « elle pourra céder pour un temps à la nécessité ; » mais elle n'attendra que l'occasion d'une revanche et ne songera qu'à renouer contre la France une nouvelle coalition. « Dès lors, les paix ne seront plus que des trêves et l'effusion du sang humain ne sera jamais que suspendue. » Si, au contraire, nous tendons à l'Autriche une main généreuse, nous en faisons le principal appui de notre politique en Europe; nous la séparons de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie; par elle, nous désarmons tous nos ennemis; nous neutralisons tout le continent : « Ainsi aura été complètement résolu le problème de la paix la plus durable que la raison permette d'espérer. »

Au lendemain d'Austerlitz, Talleyrand a le courage de reprendre son thème : « Il nous serait facile de détruire la monarchie des Habsbourg ; fortifions-la, au contraire, et même, sous le couvert d'une alliance, faisons-lui une large place dans le système français; *car l'Autriche est indispensable au salut futur des nations civilisées.* »

Mais Napoléon reste sourd à ce judicieux conseil, qui semble résumer plusieurs siècles d'expérience diplomatique. Et le traité de Presbourg, comme ceux de Lunéville et d'Amiens, n'est manifestement qu'un armistice.

Après Tilsitt, Talleyrand ne conserve plus d'illusions sur la stabilité de l'édifice impérial. C'est la funèbre bataille d'Eylau qui a éveillé ses premières inquiétudes. Ce jour-là, il a eu comme la prévision de 1812 ; toutes les conséquences possibles d'un désastre lui sont apparues et il s'est demandé : « Si l'Empereur avait été tué, qu'aurions-nous fait ?... Que ferions-nous, s'il était tué demain ? »

La deuxième phase de sa carrière napoléonienne, la phase de trahison, va commencer.

Le 9 août 1807, sous un prétexte de santé, il résigne le portefeuille des Relations extérieures. Napoléon, qui entend néanmoins le garder à son service, — ne serait-ce que pour le surveiller, — lui confie la haute dignité de vice-grand-électeur. Ce n'est qu'une opulente sinécure. Mais, comme il continue de remplir son office de grand-chambellan, il reste un des plus importants personnages de l'Empire. On sait, d'ailleurs, qu'il est souvent appelé en consultation aux Tuileries et que son médiocre successeur, Champagny, s'attire quotidiennement les algarades ou les moqueries du maître. Son prestige demeure donc intact à la cour et devant le public. Les ambassadeurs accrédités à Paris lui prodiguent les égards, recherchent ses entretiens, recueillent ses moindres mots, le considèrent enfin comme le ministre *in partibus* des Affaires étrangères. Il a ainsi tous les avantages du pouvoir sans les responsabilités.

Mais bientôt ce ne sont plus seulement les chimères de Tilsitt qui l'induisent à prendre ses sûretés pour l'avenir : c'est encore l'expédition d'Espagne.

Il tient d'autant plus à se garer de ce côté que, s'il n'a jamais approuvé les desseins machiavéliques de l'Empereur, il est pour beaucoup dans leur genèse, ayant commis plusieurs fois l'imprudence de laisser tomber dans l'oreille de Napoléon des phrases comme celle-ci : « Depuis Louis XIV, la couronne d'Espagne n'a pas cessé d'appartenir à la famille qui régnait en France et l'établissement de Philippe V a seul assuré la pré-

pondérance française en Europe. » Un jour même, « poussé à bout par les argumentations artificieuses de Napoléon, » il lui a conseillé de faire occuper la Catalogne jusqu'à la conclusion de la paix avec l'Angleterre.

Il n'a donc pas lieu d'être surpris quand le guet-apens de Bayonne lui vaut l'humiliante mission de garder les Infants d'Espagne captifs dans son château de Valençay. En lui traçant ses devoirs de geôlier, l'Empereur lui a ordonné de « faire tout son possible pour amuser les princes ; » il a même spécifié cyniquement que, « si le prince des Asturies s'attachait à quelque jolie femme, cela n'aurait aucun inconvénient. »

Talleyrand affecte de ne pas sentir l'outrage et déploie toutes ses qualités de grand seigneur pour héberger les Infants. Le magnifique château de Philibert Delorme prend un air de fête, comme au temps de la Renaissance ; la livrée porte les couleurs d'Espagne ; le châtelain varie de son mieux les distractions des captifs ; il leur procure, outre « les douceurs quotidiennes de la prière en commun, » les plaisirs de l'équitation, de la chasse, de la danse, et tous les « amusements » prescrits par l'Empereur.

Quelque attention qu'il applique à ces soins, Talleyrand promène encore d'autres pensées sous les ombrages séculaires de Valençay.

C'est à cette date précise de mai 1808, qu'on saisit les premiers symptômes de sa collusion avec l'étranger. Parmi les ambassadeurs accrédités à Paris, deux surtout semblent déjà en rapports intimes, sinon même en connivence avec lui : le comte Tolstoï et le comte de Metternich.

Dans une lettre en date du 17 mai, l'ambassadeur du Tsar définit exactement la position équivoque et significative qu'a prise l'ancien ministre des Relations extérieures : « Depuis le retour de Tilsitt, M. de Talleyrand évite toutes les vues de Napoléon qui tendent à troubler la paix de l'Europe. Mais ce mécontentement n'éclate que dans son intérieur et vis à vis de ses amis, sans pouvoir jamais produire aucun autre effet. Il n'a point assez d'influence pour faire revenir l'Empereur de ses projets ; il a trop d'ambition et pas assez de caractère pour se refuser à en être l'instrument toutes les fois qu'on l'exige. »

Dans les dépêches du comte de Metternich à son gouvernement, on trouve la même note. Il affirme que, « dès la

campagne de 1805, Talleyrand a conçu le plan de s'opposer aux projets destructeurs de Napoléon; » il constate que son influence est presque nulle quand elle s'exerce directement sur l'Empereur; mais il la croit « puissante, » par son action journalière et détournée.

C'est dans ces conditions que, au mois de septembre 1808, Napoléon ordonne à Talleyrand de l'accompagner à Erfurth, pour diriger les transactions importantes qui vont s'ouvrir. Il lui confie d'abord que, dans le cours de ces derniers mois, il a négocié avec son cher allié de Tilsitt le démembrement de la Turquie, le partage de l'Orient, la marche sur l'Euphrate et les Indes : « Parce que jadis Alexandre et Tamerlan n'ont pas réussi dans cette entreprise, ce n'est pas une raison pour y échouer aujourd'hui; il s'agit simplement de faire mieux qu'Alexandre et Tamerlan. » Mais avant de régler ces grandes choses, Napoléon a besoin de liquider ses affaires en Espagne. Pour qu'il ait sa pleine liberté d'action au delà des Pyrénées, il faut que la Russie s'engage à contenir l'Autriche. Quant au problème oriental, on essaiera d'éluder toute solution ferme; si le Tsar est trop pressant, on lui abandonnera dès aujourd'hui les Principautés danubiennes.

Aussitôt arrivé à Erfurth, Talleyrand se met en frais de grâces et de coquetteries pour l'autocrate russe. Dans l'intervalle des festivités officielles, ils ont de multiples entretiens. C'est particulièrement le soir, chez la princesse de Tour et Taxis qu'ils peuvent s'épancher en toute liberté, à l'abri des regards indiscrets. Se souvenant plus tard de ces confiantes causeries, Talleyrand dira : « Tout l'art dont je croyais avoir besoin me fut inutile avec l'empereur Alexandre. Au premier mot, il me comprit, et il me comprit précisément comme je voulais l'être. »

Talleyrand obtient même une marque tangible de leur mutuelle compréhension. Alexandre lui promet, pour son neveu, Edmond de Périgord, la main de la jeune princesse Dorothée de Courlande, qui est la plus riche héritière d'Allemagne et de Russie. On prétend, il est vrai, que la jeune fille est déjà secrètement accordée au prince Czartoryski et qu'elle l'aime de tout son cœur. Mais qu'importe? La mère, duchesse de Courlande, n'est-elle pas sujette russe et ne doit-elle pas à la munificence du Tsar son immense douaire? L'autocrate n'a

qu'un mot à dire : Edmond de Périgord épousera la princesse Dorothée.

Sur quels objets, Alexandre et Talleyrand se sont-ils si parfaitement compris? Un mémoire secret, que Metternich adresse, le 4 décembre, à l'empereur François, va nous les révéler : « Ce voyage d'Erfurth, entrepris dans la vue explicite d'entraîner l'empereur de Russie à des mesures actives contre nous (vœu assez naturel de la part de Napoléon dans un moment où une partie de son armée était occupée au pied des Pyrénées et où il désirait vouer à la conquête de l'Espagne le reste de ses troupes), offrit un point de vue très différent à M. de Talleyrand. Cet homme retors se fit nommer du voyage... Dès le premier jour de son arrivée chez l'empereur Alexandre, il lui dit ces paroles mémorables : *Sire, que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé; son souverain ne l'est pas : le souverain de la Russie est civilisé; son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français.* Le résultat des conférences, que m'annonça M. de Talleyrand dès son retour à Paris, se résumait dans sa conviction que, depuis la bataille d'Austerlitz, les rapports d'Alexandre avec l'Autriche n'ont point été plus favorables. *Il ne dépendra que de vous*, me dit-il, *de renouer avec la Russie des relations aussi intimes qu'autrefois. C'est cette réunion seule qui peut sauver les restes de l'indépendance de l'Europe...* » Et Metternich conclut ainsi : « Nous sommes donc enfin arrivés à une époque où des alliés semblent s'offrir à nous, dans l'intérieur même de l'Empire français. »

Cependant, toujours fasciné par son rêve et se croyant désormais assuré de la Russie contre l'Autriche, Napoléon n'a fait qu'un bond d'Erfurth en Espagne, où la situation de ses armées est grave. Il la rétablit aussitôt, par des prodiges de hardiesse et d'activité. Vainqueur à Burgos, à Espinosa, à Tudela, à Somo-Sierra, il entre à Madrid le 4 décembre. Les Anglais accourent alors du Portugal au soutien de l'insurrection espagnole. Il les repousse, l'épée dans les reins, vers la Galice, vers la Corogne. Mais soudain il s'arrête dans leur poursuite, qu'il abandonne à ses maréchaux. Et, d'une traite, brûlant toutes les étapes, il revient à Paris, où il arrive le 23 janvier.

C'est que, un soir, au bivouac, près d'Astorga, il a reçu de France des nouvelles inquiétantes sur les préparatifs militaires de l'Autriche. Un rapport de police lui signale autre chose encore : Talleyrand et Fouché, qui depuis tant d'années ne se parlaient plus, viennent de se réconcilier; ils affectent même une cordiale entente. Napoléon ne sait pas, ne peut pas savoir que Talleyrand est en pleine trahison, qu'il a poussé l'infamie jusqu'à conseiller au Gouvernement autrichien de brusquer l'offensive, afin de ne pas se laisser prévenir par l'armée française. Mais, du fond de la Castille, à la tremblante clarté de son bivouac, il a percé toute la grande intrigue obscure qui se trame contre lui, entre son dignitaire félon et la cour de Vienne.

Aussi, dès son retour, le 28 janvier, à l'issue d'un conseil, il écrase Talleyrand de sa colère et de son mépris. On connaît la foudroyante apostrophe : « Vous êtes un voleur, un lâche, un homme sans foi; vous ne croyez pas en Dieu; vous avez, toute votre vie, manqué à tous vos devoirs; vous avez trahi tout le monde; il n'y a pour vous rien de sacré; vous vendriez votre père!... Aujourd'hui, parce que vous supposez que mes affaires en Espagne vont mal, vous avez l'impudence de dire à qui veut l'entendre que vous avez toujours blâmé mon entreprise sur ce royaume, tandis que c'est vous qui m'en avez donné la première idée, qui m'y avez persévéramment poussé... Vous mériteriez que je vous brisasse comme un verre; mais je vous méprise trop pour en prendre la peine... »

Talleyrand reçoit l'orage, avec un flegme imperturbable. Tout au plus, en sortant des Tuileries, l'éminent comédien détendra-t-il sa grimace hautaine pour murmurer ce regret : « Quel dommage qu'un aussi grand homme ait été aussi mal élevé! » Le maréchal Lannes, qui l'avait déjà vu en pareille posture, avait dit de lui, dans sa verve soldatesque : « Si, pendant que M. de Talleyrand vous parle, son derrière venait à recevoir un coup de pied, son visage ne bougerait pas. »

Les témoins de la terrible apostrophe s'attendent naturellement à ce que Talleyrand soit, pour le moins, chassé de la cour, exilé de Paris, enfermé à Vincennes; mais Napoléon, qui semble craindre de rompre tout à fait avec un homme si dangereux, se borne à lui retirer son office de grand-chambellan. Il continuera même à l'appeler, de temps à autre, pour le consulter.

Aucune position ne pouvait être plus agréable à Talleyrand, plus propice à son travail clandestin ; il l'avoue dans ses *Mémoires* : « En ne prenant plus part à rien de ce que faisait Napoléon, je restais toutefois assez au courant des affaires pour pouvoir bien juger la situation générale, calculer quelle devait être l'époque et la véritable nature de la catastrophe qui paraissait inévitable... Mais je devais, en même temps, donner à ma manière de vivre un air d'indifférence et d'inaction qui n'offrît pas la moindre prise aux soupçons continuels de Napoléon. »

Sous ces dehors indolents, il entretient une correspondance avec l'empereur Alexandre, par l'entremise du premier secrétaire de l'ambassade russe à Paris, le comte de Nesselrode, le futur chancelier. C'est ainsi que, dès le mois de décembre 1810, le Tsar est informé d'un plan de campagne que Napoléon fait préparer contre la Russie. C'est par cette voie également que, le 31 mars 1811, il reçoit le conseil de « faire le plus tôt possible sa paix avec la Turquie, afin de se rendre fort, car le dénouement approche ; » on lui indique même la date probable de ce dénouement, « le 1er avril 1812. » Or, c'est le 9 mai 1812, que Napoléon quittera Saint-Cloud pour aller prendre le commandement de ses forces déjà réunies sur la Vistule, et c'est le 24 juin que la Grande-Armée franchira le Niémen. Alexandre ne pouvait être mieux renseigné. D'ailleurs, cela ne lui a pas coûté cher : quelques centaines de mille francs versés, au nom de Nesselrode, chez le banquier Perrégaux et quelques « licences de commerce » permettant d'introduire des marchandises anglaises dans les ports russes, malgré le Blocus continental.

Quand les destins sont accomplis, quand l'apothéose que Napoléon allait chercher à Moscou s'est transformée en catastrophe, quand la lecture du XXIXe bulletin plonge la France entière dans la douleur et la stupéfaction, Talleyrand, toujours impassible, laisse tomber de ses lèvres narquoises la parole fatidique : « C'est le commencement de la fin. »

Cette « fin, » qu'il prévoit depuis si longtemps et dont il est un peu complice, il entend bien qu'elle lui profite.

Mais que faire ? Quel parti prendre ?... Talleyrand ne sait à quelle résolution s'arrêter ; il hésite entre l'avènement du roi

de Rome, sous la régence de Marie-Louise, et un changement de dynastie avec Joseph, Murat, Bernadotte ou le Duc d'Orléans. L'idée de rétablir les Bourbons sur le trône de France ne s'offre pas encore à son esprit.

C'est que, en général, si intelligent qu'il fût, Talleyrand n'avait pas beaucoup d'idées; mais il excellait à recueillir celles d'autrui, à les happer au passage, à en apercevoir subitement la justesse ou l'opportunité, à se les assimiler ensuite, à les frapper de sa marque et à les exploiter.

Aussi n'envisage-t-il le retour possible des Bourbons qu'à la dernière minute, sous l'inspiration fortuite d'une aventurière charmante, Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, la *Jeune Captive* d'André Chénier, actuellement la maîtresse du comte Bruno de Boisgelin, agent des princes exilés.

Mais alors, du premier coup d'œil, il discerne tous les avantages qu'une restauration de l'ancienne monarchie peut offrir pour arrêter la France au bord de l'abîme et préparer son relèvement. Il les a, d'ailleurs, énumérés lui-même, dans cette belle langue concise et limpide qu'il avait puisée aux meilleures sources du XVIII^e^ siècle : « La maison de Bourbon, seule, pouvait voiler aux yeux de la nation française, si jalouse de sa gloire militaire, l'empreinte des revers qui venaient de frapper son drapeau. La maison de Bourbon, seule, pouvait éloigner les armées étrangères qui couvraient son sol. La maison de Bourbon, seule, pouvait noblement faire reprendre à la France les heureuses proportions indiquées par la politique et la nature. Avec la maison de Bourbon, la France cessait d'être gigantesque pour redevenir grande. »

* * *

A cette date, commence pour lui la période la plus éclatante de sa longue carrière, celle qui l'honore le plus devant l'histoire.

C'est lui qui assume la rude tâche de négocier la paix avec les coalisés vainqueurs.

Le traité du 30 mai 1814, qui ramène la France à ses limites anciennes, inflige une cruelle blessure au sentiment national; mais tout ce qu'il était possible de sauver dans ce douloureux naufrage a été sauvé. Talleyrand n'a pas surfait

son mérite, lorsqu'il écrit dans ses *Mémoires* : « Pour juger impartialement les transactions faites à cette époque, il faut bien se représenter ce qu'était la France et à quel état les fautes de Napoléon l'avaient réduite. Épuisée d'hommes, d'argent, de ressources; envahie sur toutes ses frontières à la fois, aux Pyrénées, aux Alpes, au Rhin, en Belgique, par des armées innombrables, composées non de soldats mercenaires, mais de peuples entiers animés par l'esprit de haine et de vengeance. Depuis vingt ans, ces peuples avaient vu leurs territoires occupés, ravagés par les armées françaises; ils avaient été rançonnés de toutes les façons; leurs gouvernements insultés, traités avec le plus profond mépris; il n'était sorte d'outrage qu'ils n'eussent à venger. Quel moyen la France avait-elle de leur résister?... C'est sous l'empire de telles circonstances que le plénipotentiaire français devait négocier avec les coalisés et dans la capitale même de la France. J'ai bien le droit de rappeler avec orgueil les conditions obtenues par moi, quelque douloureuses et humiliantes qu'elles aient été. »

Maintenant, le voici au congrès de Vienne.

Louis XVIII l'a investi de toute sa confiance, lui a donné les pouvoirs les plus étendus pour défendre, à l'encontre de quatre Puissances victorieuses, la cause de la grandeur, de l'indépendance et de la dignité nationales. Jamais une mission plus redoutable, jamais une responsabilité plus émouvante n'ont incombé à un ambassadeur. Mais jamais non plus on n'a mieux vu tout ce que peut l'ascendant personnel d'un négociateur dans une conférence diplomatique.

Dès son arrivée à Vienne, avant même que le congrès ne soit ouvert officiellement, Talleyrand est obligé de parler haut. Les quatre Puissances, affectant d'être toujours coalisées, malgré la signature de la paix, ont en effet résolu de tenir des conciliabules à huis-clos, où elles règleront, en dehors de la France, les nouvelles destinées de l'Europe. En quelques mots fermes, le plénipotentiaire français brise la quarantaine morale qu'on prétend lui infliger.

Heureux de ce premier succès, il ne s'avance pas moins avec circonspection sur le terrain, semé de pièges, où ses adversaires le guettent. Il écrit à Louis XVIII, le 29 septembre 1814 : « Je tâche de me renfermer dans une dignité calme qui seule me paraît convenir aux ministres de Votre

Majesté, lesquels n'ont que des principes à défendre sans aucun plan d'intérêt personnel à faire prévaloir. »

Parmi les principes qu'il s'applique ainsi à défendre, il en est un qui semble quelque peu imprévu et paradoxal dans sa bouche à lui, le prêtre apostat, l'évêque marié, le déserteur de sa caste, le complice du 18 fructidor et du 18 brumaire, le serviteur de tant de régimes créés par la violence et l'usurpation, — c'est « le principe de la légitimité. »

De cette formule qu'il a trouvée dans un ancien manifeste de Louis XVIII, il fait le thème fondamental de ses plaidoyers. Puisque la force matérielle lui manque pour résister aux convoitises de nos ennemis conjurés, il se couvrira d'une force morale. A tout propos, il invoque « le droit public ; » il veut même que le congrès institue en Europe un ordre nouveau et transcendant, « afin que tout droit légitime soit désormais sacré. » Par l'autoritaire assurance de son langage, il élève l'expédient politique à la hauteur d'un dogme. Dans ce rôle inattendu, il est merveilleux de solennité, d'impertinence et d'à-propos. Un jour, le plénipotentiaire de Prusse, Hardenberg, agacé de l'entendre objecter sans cesse le droit public, s'emporte contre lui, frappe du poing la table et s'écrie : « Mais que fait ici le droit public ? » — « Il fait que vous y êtes, » répond l'autre.

Peu à peu, le représentant de la France abattue devient un des membres les plus écoutés, les plus influents du congrès. Bientôt même, il passe à l'offensive. Et, profitant de la discorde qu'il croit sentir entre les coalisés, il conclut secrètement une alliance avec l'Angleterre et l'Autriche. De ce jour, 3 janvier 1815, la coalition, qui s'est nouée contre Napoléon en 1813, est coupée en deux au profit de la France.

On a souvent reproché à Talleyrand de n'avoir pas laissé la Prusse satisfaire ses appétits au détriment de la Saxe pour lui refuser les provinces rhénanes et la tenir éloignée de nos frontières. Mais d'abord, si pénétrante que fût sa perspicacité, on ne pouvait lui demander de prévoir les fautes accumulées par le second Empire en 1859, en 1866, en 1870. Et puis, s'il eût consenti à la spoliation de notre vieux et fidèle ami le roi de Saxe, comment eût-il pu s'instituer par ailleurs l'avocat de la légitimité ? Enfin, surtout, à défaut de ce principe moral, quelle arme lui fût restée dans les mains, quand l'événement

du 20 mars reforma soudain, contre Napoléon et la France, la coalition de l'Europe ?

Après Waterloo, malgré les services éminents qu'il vient de rendre, il est englobé dans l'exécration furieuse dont les ultra-royalistes poursuivent tous les anciens complices de la Révolution et de l'Empire. Il s'en aperçoit dès sa première rencontre avec Louis XVIII, à Mons. Le Roi, qui voudrait l'éviter, fait avancer précipitamment sa berline ; mais Talleyrand a déjà pénétré sous la porte cochère ; le monarque est donc obligé de le recevoir. Chateaubriand, qui fut témoin de l'audience, nous l'a esquissée avec une verve mordante et une jubilation mauvaise. A peine Talleyrand s'est-il incliné, que le Roi, prenant son plus fin sourire, lui dit : « Eh quoi ! prince de Bénévent, vous nous quittez ? Les eaux vous feront du bien ; vous nous donnerez de vos nouvelles. » Là-dessus, Louis XVIII se fait reconduire à sa berline et part, laissant le prince « ébahi et bavant de colère. » Puis, à quelques jours de là, c'est l'inoubliable scène de Saint-Denis, « la vision infernale » de Talleyrand et de Fouché, « le vice appuyé sur le bras du crime. »

Talleyrand ne tarde plus à reconnaître qu'il a perdu tout crédit à la cour et qu'il fera bien de se retirer vite, s'il veut s'épargner l'affront d'une disgrâce éclatante.

Les exigences nouvelles que les coalisés ont notifiées au Gouvernement français, leur prétention de reviser comme trop indulgentes les clauses qu'ils ont consenties en 1814, leur volonté implacable d'abaisser la France et de démembrer ses frontières, offrent à Talleyrand le prétexte dont il a besoin pour renoncer à la direction des Affaires étrangères : il ne veut pas, dit-il, annuler par sa propre signature les résultats heureux qu'il a obtenus à Vienne. Il motivera donc sa démission, aux yeux du public, par la révolte de son patriotisme et il pourra écrire plus tard : « Les conditions humiliantes posées en 1815 décidèrent ma retraite. »

Pendant toute la Restauration, il est tenu à l'écart des affaires publiques, universellement déconsidéré, honni et stigmatisé.

* * *

Après quinze années de disgrâce et d'inaction, il reparaît soudain sur le devant de la scène politique.

La monarchie de Juillet, issue des barricades, est accueillie par les Puissances conservatrices avec une méfiance qui tourne vite à l'hostilité ; car les effets de la révolution parisienne n'ont pas tardé à se faire sentir au dehors. En quelques jours, tout l'ordre européen est menacé. Comme s'enflamme une traînée de poudre, des insurrections éclatent coup sur coup en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Pologne.

Aussi, dès son avènement, Louis-Philippe éprouve le besoin de consulter le grand expert diplomatique. Talleyrand est donc appelé au Palais-Royal. Les impressions qu'ils échangent sont inquiétantes. La France ne va-t-elle pas voir se dresser de nouveau contre elle la coalition de l'Europe ? L'horizon qui nous entoure est d'un si mauvais augure ! Mais Talleyrand n'hésite pas une minute sur l'orientation à prendre. C'est à Londres que le Gouvernement français doit aller chercher le pivot de sa politique extérieure. Par ses institutions actuelles et ses révolutions passées, l'Angleterre est, de toutes les Puissances, la moins éloignée de nous, la plus facile à nous concilier. Il faut y envoyer d'urgence un ambassadeur expérimenté, ayant crédit en Europe. Sur cet avis judicieux, Louis-Philippe offre aussitôt l'ambassade à Talleyrand. Il l'accepte.

Malgré ses soixante-seize ans, il se presse de partir. Le 25 septembre, il arrive à Londres. Sa nièce, la comtesse Edmond de Périgord, devenue la duchesse de Dino, l'accompagne pour faire les honneurs de l'ambassade.

Le thème de ses premières conversations avec les ministres britanniques est habilement choisi. La révolution de 1830, dit-il, n'est que la répétition de celle qui, en 1688, a doté le peuple anglais du gouvernement libre et qui a fondé sa glorieuse prospérité ; la nouvelle dynastie française débute comme la maison de Hanovre. Il en conclut que l'alliance des deux monarchies libérales doit faire contrepoids désormais à la coalition des vieilles monarchies continentales, qui se prétendent les seules gardiennes de l'ordre européen.

Il tient le même langage dans les salons, avec cette liberté d'allure, cette élégance de parole et ce grand air, où il excelle. D'ailleurs, en développant ces idées, il revient à son rêve de jeunesse, à cette alliance franco-anglaise dont il entretenait Mirabeau.

La création de la Belgique lui offre bientôt l'occasion

d'exécuter son dessein. Une conférence s'ouvre à Londres; cinq Puissances y participent. Les discussions commencent mal, se prolongent, s'enveniment; un jour même, la guerre générale paraît inévitable. Mais, peu à peu, l'accord des Gouvernements français et britannique l'emporte sur les combinaisons des cabinets réactionnaires. La question belge est enfin résolue. Par le traité du 15 novembre 1831, un État neutre et inoffensif est substitué à ce royaume des Pays-Bas qui, en 1814, avait été fondé contre la France. Le pacte solennel qui garantit la neutralité de la Belgique semble devoir sauvegarder indestructiblement notre frontière septentrionale.

Ainsi, en quelques mois, par l'ingénieuse habileté de son ambassadeur à Londres, la monarchie de Juillet a obtenu « le droit de cité en Europe. » Nulle part, il n'est plus question de se coaliser contre elle. Si, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, on persiste à se méfier d'elle, du moins on la respecte et on l'écoute.

Secondé par la duchesse de Dino, Talleyrand donne alors à son ambassade un incomparable éclat. Il jouit, dans l'aristocratie anglaise, d'un prestige exceptionnel. Ses réceptions, ses têtes sont les plus recherchées de toutes. Il a su conquérir jusqu'aux bonnes grâces de la fameuse ambassadrice russe, la hautaine et mordante princesse de Liéven. Ils rivalisent d'esprit, de scepticisme et d'ironie. Elle écrit un jour à son frère, le comte Benckendorff, chef de la police impériale : « M. de Talleyrand ne cesse de dire : *Les vieux gouvernements! Ce sont les seuls où il y a repos et bonheur pour les individus...* Vous ne sauriez croire tout ce que l'on rencontre de bonnes et saines doctrines dans ce disciple de toutes les formes de gouvernement, dans ce roué politique, dans cette personnification de tous les vices. Nous sommes, lui et moi, sur le meilleur pied possible; mais c'est un grand coquin. »

Vers l'automne de 1834, le « grand coquin » ressent péniblement les fatigues de l'âge. Puis, les whigs, qui ont pris le pouvoir, inaugurent avec lord Palmerston une politique d'égoïsme national et d'exclusivisme utilitaire, qui va gêner singulièrement les rapports franco-anglais. Enfin, il est triste et il pense à la mort. Il se résout donc à quitter son ambassade. La lettre, par laquelle il prie le ministre des Affaires étrangères d'offrir sa démission au Roi, est un beau document d'histoire politique et de psychologie intime :

« Monsieur le ministre,

« Lorsque la confiance du Roi m'appela, il y a quatre ans, à l'ambassade de Londres, la difficulté même de la mission me fit obéir. Je crois l'avoir accomplie utilement pour la France et pour le Roi, deux intérêts toujours présents à mon esprit, étroitement confondus dans ma pensée. Pendant ces quatre années, la paix générale maintenue a permis à toutes nos relations de se simplifier; notre politique, d'isolée qu'elle était, s'est mêlée à celle des autres nations; elle a été acceptée, appréciée, honorée par les honnêtes gens et par les bons esprits de tous les pays. C'est assurément à la haute sagesse du Roi, à sa grande habileté, qu'il faut attribuer des résultats aussi satisfaisants. Je ne réclame pour moi-même d'autre mérite que celui d'avoir deviné avant tous la pensée profonde du Roi et de l'avoir annoncée à ceux qui, depuis, se sont convaincus de la vérité de mes paroles. Mais, aujourd'hui que les plus grandes difficultés sont surmontées; aujourd'hui que l'Angleterre a peut-être un besoin égal au nôtre de notre alliance mutuelle, je crois pouvoir, sans manquer de dévouement au Roi et à la France, supplier respectueusement Sa Majesté d'accepter ma démission. Mon grand âge, les infirmités qui en sont la suite naturelle, le repos qu'il conseille, les pensées qu'il suggère, rendent ma démarche bien simple, ne la justifient que trop et en font même un devoir. Je me confie à l'équitable bonté du Roi pour en juger ainsi. »

« Mon grand âge... *les pensées qu'il suggère.* » Ces derniers mots en disent long.

Relevé de son ambassade, Talleyrand se confine dans la retraite. Il réside le moins possible à l'hôtel de la rue Saint-Florentin; il s'attache de plus en plus à son domaine de Valençay. M^me^ de Dino et sa fillette Pauline, qu'il couvre d'une paternelle tendresse, ne le quittent pas.

Il est triste continuellement. A quoi songe-t-il?... Pendant les soirées lugubres de Valençay, M^me^ de Dino essaie en vain de le distraire et de l'animer.

Se souvenant plus tard de cette époque, elle dira : « M. de Talleyrand ne se résignait pas à vieillir. La mort des amis de sa jeunesse était pour lui comme un glas. Sans cesse, je le voyais

morne et découragé. Les soirées à la campagne étaient particulièrement pénibles ; je ne parvenais pas à l'arracher à ses pensées sombres. »

Peu à peu, un étrange recueillement s'opère en lui; on dirait presque un éveil de la conscience morale. Dans son for intérieur, il évoque toute sa vie. Et il la juge !... Le 2 février 1837, l'anniversaire de sa naissance lui inspire cette confession tragique : « Voilà quatre-vingt-trois ans de passés ! Je ne sais si je suis satisfait quand je récapitule comment tant d'années se sont écoulées, comment je les ai remplies. Que d'agitations inutiles ! Que de tentatives infructueuses ! Que de complications fâcheuses, d'émotions exagérées, de forces usées, de dons gaspillés, d'équilibre perdu, d'illusions détruites, de goûts épuisés ! Quel résultat enfin? Celui d'une fatigue morale et physique, d'un découragement complet pour l'avenir et d'un profond dégoût du passé. Il y a une foule de gens qui ont le don ou l'insuffisance de ne jamais prendre connaissance d'eux-mêmes. Je n'ai que trop le malheur ou la supériorité contraire ; elle augmente avec le sérieux que les années donnent. »

Cette détresse intime, cette constante amertume de l'esprit et du cœur, explique sans doute l'accent testamentaire de ses dernières paroles publiques, — l'Éloge du comte Reinhard, qu'il prononce, le 3 mars 1838, devant l'Académie des sciences morales et politiques.

Ce jour-là, vive animation au Palais Mazarin. La salle est comble : l'élite de la société parisienne s'y est donné rendez-vous. Quand l'huissier annonce « le Prince ! » tous les assistants se lèvent et acclament.

Talleyrand commence alors un discours, élégant et sobre, où il retrace la carrière du comte Reinhard, personnage effacé qui fut jadis son collaborateur au ministère des Relations extérieures. Et il en profite pour disserter, avec l'aisance d'un grand seigneur philosophe, sur les conditions générales de la diplomatie. L'auditoire éprouve, un instant, quelque surprise à l'entendre célébrer l'excellence des études théologiques pour former, chez le futur diplomate, l'esprit de finesse et d'argumentation. Le sens caché de ces paroles est bientôt saisi : on y voit un rappel discret de son passage au séminaire, un hommage de gratitude à ses anciens maîtres de Saint-Sulpice. Des murmures flatteurs parcourent l'assemblée. Cependant

voici déjà la péroraison, car le goût parfait de l'orateur lui interdit les développements superflus. Élevant un peu le ton, il dessine le portrait en pied, le portrait idéal du ministre des Affaires étrangères ; c'est sa propre image qu'il lègue à la postérité : « Il faut, dit-il, qu'un ministre des Affaires étrangères soit doué d'une sorte d'instinct qui, l'avertissant promptement, l'empêche, avant toute discussion, de jamais se compromettre. Il lui faut la faculté de se montrer ouvert en restant impénétrable ; d'être réservé avec les formes de l'abandon ; d'être habile jusque dans le choix de ses distractions ; il faut que sa conversation soit simple, variée, inattendue, toujours naturelle et parfois naïve. Cependant toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes, si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin. Je dois le rappeler ici pour détruire un préjugé assez généralement répandu : non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle qui les rend solides et durables... Dominé par l'honneur et l'intérêt du prince, par l'amour de la liberté fondée sur l'ordre et les droits de tous, un ministre des Affaires étrangères, quand il sait l'être, se trouve ainsi placé dans la plus belle situation à laquelle un esprit élevé puisse prétendre. »

Ce portrait magistral soulève dans l'assistance un orage d'applaudissements. Le superbe comédien se retire, impassible, au milieu des clameurs enthousiastes et des fronts inclinés.

Mais, parmi ceux qui l'écoutaient, plusieurs, le duc de Bassano par exemple, ont dû tressauter au brusque réveil de certains souvenirs, quand il a formulé cet aphorisme : « Non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité. » Si l'on se rappelle ses dépêches au ministre de Bade en 1804 pour justifier l'enlèvement du duc d'Enghien, et ses conseils à Napoléon, en 1807, pour l'induire à détrôner les Bourbons d'Espagne, on admire ce qu'il lui a fallu d'inconscience ou d'audace pour préconiser le respect de la morale et de la bonne foi dans les relations diplomatiques.

Ayant ainsi enterré sa vie politique, il s'occupe de régler une autre affaire, capitale celle-là, et sur laquelle les rares personnes qui ont accès dans son intimité le pressent instamment

depuis plusieurs années : sa réconciliation avec l'Église. Mais, jusqu'à présent, il a éludé toute réponse.

Pourtant, quelques jours après la séance à l'Institut, le 27, se sentant plus faible que de coutume, il dit à Mme de Dino : « Si je tombais sérieusement malade, je demanderais un prêtre. »

Alors, l'abbé Dupanloup, muni de pleins pouvoirs par l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, s'applique à ramener le pécheur dans la communion de l'Église : œuvre longue, ardue et qui, plusieurs fois, risque d'échouer. Le coupable endurci consent à expliquer ses erreurs passées, mais non à les désavouer. Le prêtre a grand peine à lui faire admettre « les conditions de la paix que lui fait offrir le Roi tout-puissant et miséricordieux de l'univers. »

C'est en effet comme « une tractation de paix » que Talleyrand conduit toute cette affaire. En lui, le diplomate vit toujours ; on dirait qu'il se croit encore à Presbourg ou à Tilsitt. Or, l'axiome de toute négociation diplomatique est d'obtenir le plus en cédant le moins. Aussi, dans cette négociation suprême d'où va dépendre le salut de son âme, recourt-il à toutes les subtilités, à tous les artifices, à tous les échappatoires, qu'il employait si magistralement autrefois. Il épilogue sur chaque phrase du désaveu qu'on lui demande ; il suggère des variantes ; il fait craindre qu'il ne rompe ; il en appelle de l'abbé Dupanloup à Mgr de Quélen ; il propose d'en référer à la cour de Rome.

Enfin le protocole de rétractation est rédigé : il ne manque plus que la signature. Mais, pour un diplomate, tout se résume dans la signature. Jusque-là, rien n'est perdu ; on peut se dégager encore. Il faut donc retarder jusqu'à l'extrême limite cette formalité qui crée l'irréparable.

Le 15 mai, l'abbé Dupanloup lui remet « les formules définitives. » Il y a urgence à signer ; car, depuis deux jours, le vieillard souffre de suffocations terribles : en outre, on a dû l'opérer d'un ulcère dans la région des reins. Il prie l'abbé de lui relire le texte concerté. La lecture achevée : « Je suis très satisfait de ce papier, » dit-il. Et il le met dans sa poche, sans l'avoir signé. Puis, n'ayant rien abdiqué encore de ses habitudes mondaines, il reçoit quelques visiteurs, dont le duc de Noailles qui est stupéfait de l'entendre citer des vers de Joachim du Bellay sur la longueur des insomnies doulou-

reuses et, l'instant d'après, se divertir à comparer entre eux les grands vins de France.

Le lendemain, 16 mai, son état s'aggrave brusquement. Les crises de suffocation se répètent d'heure en heure. Dans l'intervalle, le malade respire à peine. Deux fois, l'abbé Dupanloup le supplie de signer sa rétractation. Placide et ferme, il répond : « Nous terminerons plus tard. » Mme de Dino se résout à une démarche personnelle. Même réponse.

La nuit vient. Talleyrand n'est déjà plus qu'un moribond. Nouvelle instance du prêtre. Toujours la même réponse. Alors, on fait intervenir sa petite-nièce, la jeune Pauline, qu'il aime paternellement ; elle lui demande : « Quand signerez-vous, bon oncle ? — Demain matin, entre cinq et six heures. — Demain ?... — Oui, demain, entre cinq et six heures. » La nuit s'achève en de continuelles alertes ; le malade épuisé ne cesse de gémir. Vers l'aube, il ouvre les yeux et s'informe de l'heure. L'abbé Dupanloup, qui ne le quitte plus, répond : « Prince, il est cinq heures. — Bien. » Et il referme les yeux. Six heures sonnent. Pauline s'approche du lit : « Bon oncle, il est six heures. Voulez-vous que je vous présente ces papiers que vous avez promis de signer? — Oui, » dit-il enfin. Mme de Dino s'empresse de lui lire une dernière fois sa rétractation. Il fait quelques observations de détail, puis, très calme, il signe : *Charles-Maurice, prince de Talleyrand.* Après cet effort, il tombe dans une prostration léthargique.

Cependant Louis-Philippe se fait annoncer rue Saint-Florentin. L'entrevue est courte. Le Roi, très ému, ne trouve rien à dire. Mais Talleyrand, soudain ranimé au sentiment des hautes convenances humaines, accueille noblement l'auguste visiteur : « Sire, vous venez assister aux dernières minutes d'un mourant. C'est un grand honneur que Votre Majesté fait à cette maison. »

Peu après, il reçoit l'extrême-onction. A trois heures, il expire.

* * *

Une vie, mêlée à tant d'événements extraordinaires, si fertile en vicissitudes étonnantes, si pleine de contrastes et de paradoxes, de grandeurs et d'infamies, était faite assurément pour frapper l'imagination des contemporains, surtout quand

ils purent la considérer dans son évolution totale, c'est-à-dire vers 1835. Or, à cette époque, l'âme française, encore obsédée par les rêves glorieux de l'épopée napoléonienne, traversait une grande crise. Alfred de Musset nous a éloquemment dépeint « le malaise inexprimable, l'affreuse désespérance, le dégoût morne et silencieux, » où sombra la France quand elle se sentit « veuve de César. » Les inventions littéraires du romantisme lui parurent un dérivatif aux médiocrités monotones de l'ère nouvelle. Mais, si le romantisme consiste essentiellement dans l'exaltation hyperbolique du moi, dans la satisfaction orgueilleuse et démesurée des énergies individuelles, dans le goût superbe des sentiments et des situations extrêmes, on ne peut nier que l'existence de Talleyrand fut, au plus haut point, romantique.

D'abord, par ses instincts, par ses appétits, par ses tendances, par ses réactions émotives, par tout ce qui constitue le dynamisme profond d'un homme, il est absolument original. Il disait un jour de l'honnête La Fayette, qu'il jugeait comme un simple niais : « Dans son désir et ses moyens de se distinguer, il y a quelque chose d'appris. Ce qu'il fait n'a point l'air d'appartenir à sa propre nature ; on croit toujours qu'il suit un conseil. » Chez Talleyrand, tous les actes émanent spontanément de « sa propre nature ; » il ne relève de personne ; il n'appartient qu'à soi-même.

De là vient sa complète amoralité. Si, dans sa conduite publique et privée, il a constamment dédaigné l'opinion ; s'il s'est même complu souvent aux attitudes insoumises et aux bravades scandaleuses, c'est qu'il s'est toujours senti au-dessus des lois communes. Son goût des maximes hautaines lui eût fait approuver la pensée de Nietzsche : « L'homme supérieur se crée à lui-même son échelle des valeurs morales. »

Cette supériorité, dont le sentiment est comme infus dans ses veines, il la tient en grande partie de son atavisme. Il n'oublie jamais qu'il a pour ancêtres les premiers comtes-souverains de Périgord, contemporains d'Hugues Capet. Et c'est avec une intime jouissance qu'il note, dans ses *Mémoires*, les paroles flatteuses par lesquelles Louis XVIII lui a fait accueil en 1814 : « Monsieur de Talleyrand, nos maisons datent de la même époque ; vos aïeux sont aussi anciens que les miens ; mais les miens furent plus habiles que les vôtres. C'est ce qui

fait que je vous dis aujourd'hui : Monsieur de Talleyrand, prenez un siège. »

De son amoralité, il n'a fourni que trop de preuves ; elle s'est particulièrement affirmée par les scandales de sa vie religieuse, par ses forfaitures et sa vénalité politiques, par les dérèglements de sa vie intime.

Il a expliqué lui-même les scandales de sa vie religieuse : il n'avait pas la vocation du sacerdoce ; il avait reçu les ordres sans la moindre ferveur. Puis, du jour où il s'était démis de son évêché d'Autun, il s'était cru libre. Enfin, sa conscience ne lui avait jamais donné aucun avertissement. Un jour, peu de temps avant sa mort, il confiait à Mme de Dino les tristes réflexions qui hantaient ses insomnies : « Je repasse dans mon souvenir bien des événements de ma vie. — Vous les expliquez-vous tous ? lui demande-t-elle. — Non, en vérité, il y en a que je ne comprends plus du tout ; d'autres que j'explique et que j'excuse ; mais d'autres aussi que je blâme d'autant plus sévèrement que c'est avec une extrême légèreté que j'ai fait les choses qui, depuis, m'ont été le plus reprochées. Si j'avais agi dans un système, par principe, à la bonne heure, je comprendrais ! Mais non, tout s'est fait sans y regarder, avec l'insouciance de ce temps-là, comme nous faisions à peu près toute chose dans notre jeunesse... » Il n'y a donc eu en lui, quand il est sorti de l'Église, aucune angoisse, aucun déchirement, aucune révolte, aucune brisure. Il est devenu sacrilège, parce qu'il n'avait ni l'esprit d'humilité, ni l'esprit d'obéissance, ni l'esprit de mortification, ni l'esprit de chasteté ; parce qu'il était libertin, ambitieux et léger ; parce que nulle âme n'était moins sacerdotale que la sienne. Conséquemment, il n'a jamais ressenti la moindre hostilité envers l'Église ; rien de comparable à la haine d'un Lamennais, détestant et injuriant le dogme qu'il a servi ; rien non plus de l'impiété railleuse, de l'impiété voltairienne, où se complaisait un Frédéric le Grand. Au contraire, le ci-devant évêque d'Autun s'est toujours montré plein de respect et de sympathie pour la religion qu'il a désertée. S'il a transgressé les principes de la doctrine et de l'obédience catholiques, il ne les a pas reniés. Et même, lorsqu'il était à Valençay, il ne manquait pas d'assister le dimanche à la messe, tandis que, parfois, Mme de Dino, l'épiant d'un regard dérobé, se demandait « quelles pouvaient être ses

pensées, en se souvenant qu'il avait été revêtu du même caractère que le prêtre officiant devant lui. »

On a beaucoup discuté sur sa rétractation *in extremis*, sur ses dispositions intimes à cette heure suprême, et s'il eut vraiment, comme le croyait sa nièce, « la révélation que chacun trouve à la porte du tombeau. » Le prince de Metternich a porté là-dessus un témoignage intéressant ; il écrivait, le 23 mai 1838, à son ami, le comte de Lützow, ambassadeur à Rome : « Je n'avais jamais mis en doute que M. de Talleyrand finirait comme il vient de finir ; ce que j'avais craint, c'est que le temps ne marchât plus vite que sa décision. J'ai beaucoup connu le prince et j'ai certes eu assez d'occasions pour l'observer dans le long cours de ma vie publique ; je ne crois pas qu'entre deux individualités, il puisse exister plus de divergences qu'il n'en a existé entre nous. Cependant nos relations personnelles ont été constamment amicales et même, sous plus d'un rapport, elles n'ont pas manqué d'une certaine intimité... C'est dans l'été de 1825 que je l'ai vu pour la dernière fois à Paris. Je lui ai parlé de lui-même et je me souviens de m'être servi, dans l'un de nos colloques, des paroles suivantes : *N'oubliez jamais qu'il vous reste un grand exemple à donner au monde ; il sera détestable ou salutaire, selon ce que vous saurez décider.* Il me prit par la main et me dit : *Croyez, mon cher prince, que je sais ce que je dois à Dieu et au monde. Ayez donc l'âme en repos.* »

Tout de même, lorsqu'on essaie de se figurer ce que fut, dans sa vérité intime, la résipiscence de Talleyrand, on ne peut s'empêcher de penser à une autre contrition, moins solennelle, mais combien plus émouvante et persuasive, celle du fameux Biron, duc de Lauzun. Comme son cher ami l'abbé de Périgord, il avait ébloui Versailles par ses aventures galantes et romanesques, par ses folies et ses prodigalités. Insolent et fat, il avait un jour compromis la reine Marie-Antoinette. Puis il avait passé à la Révolution, qui bientôt l'avait envoyé à l'échafaud. Le 31 décembre 1793, devant la guillotine, il avait désavoué toutes ses erreurs par cette simple phrase : « J'ai été infidèle à mon Dieu, à mon Ordre, à mon Roi ; je meurs plein de foi et de repentir. »

Après les égarements de la vie religieuse, la vénalité.

Dès son avènement au pouvoir, en 1797, Talleyrand trafique de sa fonction. Le chancelier Pasquier, qui était préfet de police

pendant les dernières années de l'Empire, et qui, à ce titre, avait appris beaucoup de choses, a dressé contre l'ancien ministre des Relations extérieures ce réquisitoire terrible : « Huit jours après son entrée au ministère, il était déjà possesseur de cinq ou six cent mille francs... On ne sait aucun des traités, auxquels il a concouru, qui ne lui ait fourni une occasion de gain. Celui de Lunéville, dans lequel il fut stipulé que l'Autriche paierait les papiers qu'elle avait émis en Belgique, lui donna des bénéfices énormes, en achetant ces papiers avant que personne eût connaissance de la stipulation. La sécularisation en Allemagne et tous les arrangements qu'amenèrent dans ce pays les répartitions de territoire furent une nouvelle source de profits... Il faut que ses gains aient été immenses, puisqu'ils ont suffi à ses énormes dépenses et que c'est ainsi qu'a été constituée la fortune dont il jouit encore. » Quelles sommes Talleyrand a-t-il touchées de la sorte? On l'ignorera toujours; mais on ne saurait douter que, tout au long de sa carrière, il ait reçu des pots-de-vin. Depuis son heureux début avec les négociateurs américains, en 1797, jusqu'aux grands jours du congrès de Vienne, il n'a cessé d'empocher des subsides. A tous les souverains de l'Europe il a tendu la main.

Sur ce chapitre, il s'était composé pour lui-même une justification ingénieuse, qui se dégage manifestement de l'anecdote suivante. Un jour, il raconte à M^me^ de Dino que, pendant son passage au gouvernement provisoire, en 1814, il a trouvé dans un lot d'archives secrètes la quittance délivrée par Mirabeau pour l'argent qu'il avait reçu de la cour. Et il explique à sa nièce que, « malgré cette transaction d'argent, il serait injuste de dire que Mirabeau se fût *vendu*; que tout en recevant le prix de services qu'il promettait, il n'y sacrifiait cependant pas son opinion; qu'il voulait servir la France autant que le Roi; enfin qu'il se réservait la liberté de pensée, d'action et de moyens, tout en se liant pour le résultat. » La thèse est en effet plausible à invoquer pour Mirabeau. Encore faut-il se rappeler que, chez lui, la vénalité fut un accident, motivé par sa vie besogneuse, et non un système pour s'offrir la jouissance permanente d'un grand luxe; il ne faut pas oublier non plus que le génial tribun conservait, jusque dans ses pires égarements, une fougue généreuse, une chaleur d'âme, un souffle moral, qui manquèrent toujours à Talleyrand.

Après les vilenies pécuniaires, voici maintenant les trahisons politiques.

Là encore, Talleyrand nous a fait connaître, sous une forme indirecte, la thèse par laquelle il se disculpait, envers lui-même, de toutes ses défections et forfaitures. Ayant à cœur de s'expliquer, un jour, sur le rôle influent qu'il avait joué dans l'Assemblée constituante, sur sa conduite équivoque pendant les années ultérieures, enfin sur son ralliement au Directoire, il écrivait : « Qu'on me permette quelques considérations sur les devoirs des hommes en place, à ces époques funestes où il plaît à la Providence de séparer violemment le sort personnel des rois de celui de leurs peuples. Alors, le monarque est absent; son avenir reste caché; il est donné à ses serviteurs particuliers de s'attacher à son sort, de partager ses malheurs, ses dangers, ses espérances. Je ne refuse ni mon respect, ni mon admiration à ce parti généreux. Mais, *pour les autres, la patrie reste*; elle a le droit d'être défendue, d'être gouvernée; elle a incontestablement un autre droit : celui de réclamer d'eux les mêmes services qu'ils lui devaient avant l'absence du Roi. C'est dans cette manière de voir que j'ai cherché les règles de ma conduite. »

Plusieurs fois, la même idée s'est retrouvée sous sa plume, et toujours formulée avec la même énergie : « Après que j'eus donné ma démission de l'évêché d'Autun, je me croyais libre et ma position me prescrivait de chercher ma route. Je la cherchai seul; car je ne voulais faire dépendre mon avenir d'aucun parti. Je réfléchis et je m'arrêtai à l'idée de *servir la France, comme France, dans quelque situation qu'elle fût;* dans toutes, il y avait quelque bien à faire. Aussi, ne me fais-je aucun reproche d'avoir servi tous les régimes, depuis le Directoire jusqu'à l'époque où j'écris. » Avec plus de concision, il disait enfin : « Je me mis à la disposition des événements. *Pourvu que je restasse Français, tout me convenait.* »

La thèse est noble et forte; on la méconnaissait un peu trop dans l'armée de Coblence. Elle revient à dire qu'un Français ne doit jamais donner tort à la France, qu'il doit la suivre indéfectiblement jusque dans ses erreurs et se fier toujours à son étoile mystérieuse. En termes plus généraux, elle signifie que la nation prime tout, que rien ne se superpose à elle, que rien ne prévaut contre elle : ainsi, quand le gouvernement

régulier s'effondre, l'intérêt national se substitue, de plein droit, à l'autorité légitime. C'est là une bonne règle de conduite pour les périodes troublées : tout honnête homme, tout patriote peut y souscrire. De ce point de vue, Talleyrand est justifié d'avoir servi successivement le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration, la Monarchie de juillet.

Mais que faisait-il de ses belles formules, *servir la France comme France,... la patrie reste,...* quand il vendait à l'Autriche et à la Russie les secrets de la politique française? Même là-dessus, il prétendait s'absoudre, quand certains souvenirs assombrissaient tout à coup les réflexions mélancoliques de ses vieux jours. Son apologie, mêlée de sentiment comme une plaidoirie d'assises, ne manque pas d'habileté : « J'aimais Napoléon; je m'étais attaché à sa personne, malgré ses défauts. A son début, je m'étais senti entraîné vers lui par cet attrait irrésistible qu'un grand génie porte avec lui. Ses bienfaits avaient provoqué en moi une reconnaissance sincère. Pourquoi craindrais-je de le dire? J'avais joui de sa gloire et des reflets qui en rejaillissaient sur ceux qui l'aidaient dans sa noble tâche. Aussi, je puis me rendre le témoignage que je l'ai servi avec dévouement. Dans le temps où il savait entendre la vérité, je la lui disais loyalement; je la lui ai même dite plus tard, lorsqu'il fallait employer des ménagements pour la faire arriver jusqu'à lui. Et la disgrâce, que m'a value ma franchise, me justifie, devant ma conscience, de m'être séparé de sa politique d'abord, puis de sa personne, quand il était arrivé au point de mettre en péril les destinées de la patrie. »

Quelle fut donc réellement cette disgrâce que lui valut sa franchise? Quelques scènes d'invectives; quelques explosions verbales; le retrait de la clef de grand chambellan; un éloignement passager de la cour; quoi de plus? Talleyrand cessa-t-il de toucher sa dotation de vice-grand-électeur et ses revenus de Bénévent? Ne continua-t-il pas de siéger au Conseil privé de l'Empire et d'avoir ainsi à prendre la parole dans les plus graves circonstances, comme à l'occasion du mariage avec Marie-Louise? N'éprouva-t-il même pas, et plusieurs fois, la munificence personnelle de Napoléon, comme au mois de janvier 1812, quand la cassette impériale lui versa 1 280 000 francs pour le tirer d'un embarras cruel où l'avaient jeté ses spéculations financières? Que de ménagements et d'égards, que de

faveurs et de profits dans cette disgrâce!.. D'ailleurs, quand même la franchise de son langage eût attiré sur lui de véritables rigueurs et jusqu'à d'éclatantes injustices, en quoi cela excuserait-il ses félonies salariées au profit de l'Autriche et de la Russie? Non! Ses trahisons lucratives de 1808 et de 1812 ne comportent aucune circonstance atténuante et le flétrissent à jamais.

Après des méfaits de cette envergure, il faudrait un puritanisme bien austère pour lui reprocher encore les dérèglements de sa vie intime. Et pourtant, c'est un des côtés par où il a le plus choqué ses contemporains.

Certes, on n'incriminait pas les libres liaisons de sa jeunesse, quand, simple abbé de Périgord ou même évêque d'Autun, il folâtrait dans le monde séduisant de la princesse d'Hénin, de la princesse de Vaudémont, de la princesse de Poix, de la maréchale de Luxembourg, de la duchesse de Polignac, de la comtesse de Polastron, de la comtesse de Flahaut, du prince de Conti, du prince de Ligne, du marquis de Vaudreuil. Ses mœurs d'alors étaient celles de presque tous les genstilshommes, à cette époque spirituelle, galante et fastueuse, dont il a dit lui-même : « Ceux qui n'ont pas vécu avant 1789, ne connaissent pas la douceur de vivre. » On excusait également ses amours, au temps facile du Directoire. Mais on s'était révolté, lorsque, en 1802, il avait épousé la belle et stupide Mme Grand, la blonde créole de Chandernagor, sa maîtresse, « qui avait été celle de vingt autres avant lui. » On y avait vu de sa part un défi à la conscience publique. Il avait eu l'audace de se marier, lui, un évêque! Et au moment où les autels se relevaient dans toutes les églises de France!...

Il n'avait pourtant pas méconnu l'énormité de l'acte. Aussi, avant d'y procéder, avait-il humblement sollicité du Pape la relève intégrale de ses vœux et la dispense explicite du célibat, en protestant de « sa filiale obéissance à la chaire de Saint Pierre. » Il avait d'ailleurs introduit sa requête sous le patronage officiel du Premier Consul, qui déclarait y attacher « une importance extraordinaire. » Cette demande insolite avait bouleversé l'âme scrupuleuse et tendre de Pie VII. Un refus ne risquait-il pas d'irriter Bonaparte et de compromettre l'œuvre de la pacification religieuse? Après avoir longuement prié pour obtenir « l'assistance du Seigneur dans cette épreuve amère, » il avait autorisé Talleyrand à « rentrer dans la communion

laïque, avec licence de revêtir l'habit séculier; » mais, sur la question du mariage, il avait répondu par un *non possumus*, en rappelant que, dans le cours de dix-huit siècles, l'histoire de l'Église n'avait pas enregistré une seule dispense de célibat pour un évêque. L'humble requérant avait néanmoins passé outre : les caresses et les pleurs de Mme Grand, peut-être aussi une pression de Bonaparte, avaient prévalu sur la formelle prohibition du Souverain-Pontife. Talleyrand avait donc porté, trente-trois années durant, cette chaîne honteuse.

Au retour des Bourbons, la princesse avait entonné des hymnes d'allégresse; car elle avait l'esprit simple, la mémoire courte et l'enthousiasme facile. Mais, quand son mari l'avait présentée à Louis XVIII, un journal satirique avait rendu compte de la cérémonie en ces termes : « Hier, 5 mai 1814, après la messe, M. l'évêque d'Autun a eu l'honneur de présenter sa femme au fils de saint Louis. » A la seconde Restauration, le genre austère qu'affectaient la cour et la haute société avait bientôt rendu intenable la situation mondaine des deux époux. On les évitait; on leur tournait le dos; on les harcelait d'épigrammes; on se moquait d'elle surtout, parce qu'elle était devenue très grasse, très rouge, et ne pouvait dire vingt mots sans lâcher une sottise. N'osant plus se montrer avec elle, il l'avait obligée à vivre désormais hors de chez lui, dans une séparation définitive et complète.

Au mois d'octobre 1835, la santé de Mme de Talleyrand s'altéra subitement; les médecins craignaient une fin brusque. Mme de Dino, qui se trouvait alors à Valençay avec son oncle, crut devoir le prévenir; elle s'y prit à plusieurs fois, par d'ingénieux détours, afin de lui épargner une émotion trop vive. « Mes premières paroles à ce sujet, écrit-elle dans son *Journal*, ont été écoutées en silence, sans réponse; puis M. de Talleyrand a aussitôt parlé d'autre chose. Le lendemain cependant, il m'en a reparlé, mais uniquement, le cas échéant, comme d'un embarras de deuil, d'enterrement et de billets de part. Il m'a dit que, si la princesse mourait, il irait passer huit ou quinze jours hors de Paris, et tout cela, il l'a dit, non seulement avec la plus grande liberté, mais même avec un soulagement visible. Il a immédiatement abordé les questions d'argent, qui se lient pour lui à la succession de sa femme, par laquelle il rentrerait dans la jouissance d'une rente viagère à laquelle la mort de la

princesse mettrait fin. Tout le reste du jour, M. de Talleyrand a montré une sorte de sérénité et d'entrain, que je ne lui avais pas vue depuis longtemps et qui m'a tellement frappée que, l'entendant fredonner, je n'ai pu m'empêcher de lui demander si c'était son prochain veuvage qui le mettait si fort en hilarité. Il m'a fait la grimace, comme un enfant qui joue, et a continué à parler de ce qu'il y aurait à faire si la princesse mourait. »

Elle mourut le 10 décembre. En recevant la nouvelle, Talleyrand, de son air le plus dégagé, laissa tomber ces mots : « Voilà qui simplifie beaucoup ma position ! » Ce fut là toute l'oraison funèbre de la défunte ; et plus jamais il ne parla d'elle.

Mais, dans la vie intime de Talleyrand, ce n'était pas seulement l'impiété cynique de son mariage qui avait choqué ses contemporains ; c'était encore les deux attachements qu'il avait formés au déclin de son âge mûr et dont l'un devait l'accompagner très loin sur le chemin de la vieillesse.

En 1808, dès son retour d'Erfurt, il s'était employé à réaliser la promesse qu'il avait obtenue de l'empereur Alexandre pour prix de ses services, — le mariage de son neveu Edmond de Périgord avec la richissime princesse Dorothée de Courlande. Conformément aux rites, il avait écrit à la mère pour solliciter la main de la jeune fille ; sa lettre se terminait ainsi : « M'étant un peu occupé des affaires de l'Europe, je ne puis ignorer combien la beauté, la grâce, l'élévation des sentiments donnent à Votre Altesse le droit d'être difficile. »

Agée alors de quarante-sept ans, demeurée svelte et onduleuse dans ses lignes, le visage délicieux, le sourire enjoué, prompte aux entraînements, experte à tous les jeux secrets de l'amour, la duchesse de Courlande n'avait rien perdu encore de ses charmes. Après le mariage de sa fille, elle était venue s'installer à Paris. Et là, un soir, dans un coup de foudre, elle s'était éprise de Talleyrand. Elle l'avait aimé follement, avec l'ardeur sombre dont s'enfièvre le cœur des grandes amoureuses, quand elles sentent qu'elles aiment pour la dernière fois. Elle avait ainsi obtenu de lui d'étonnantes douceurs, des miracles de tendresse ; elle l'avait même entraîné si haut dans les régions supérieures, si loin de son égoïsme et de son libertinage habituels, qu'il disait d'elle plus tard : « Aucune femme n'a été plus digne d'adoration. »

Mais, en 1814, il avait dû se rendre au congrès de Vienne,

où sa nièce, Dorothée de Périgord, l'avait accompagné pour faire les honneurs de sa maison. Après cinq ans de mariage, la jeune comtesse était déjà séparée de son piètre époux. Et, déjà aussi, elle avait éprouvé son pouvoir sur les hommes. La finesse de son visage, la pâleur ambrée de son teint, ses larges yeux énigmatiques, ses grands airs de noblesse qui tout à coup se fondaient en molles attitudes, la vivacité de son intelligence, la hardiesse et l'imprévu de son esprit lui composaient une séduction d'une haute saveur. A vivre quotidiennement auprès de cette féline créature, Talleyrand avait bientôt senti qu'il ne pourrait plus se passer d'elle. Mais pour l'instant, la jeune femme avait mieux à faire que d'écouter ce vieillard. Après les Cent-Jours, quand la princesse de Talleyrand, à demi répudiée, avait quitté le domicile conjugal, Mme de Périgord était venue s'installer à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Comme naguère, à Vienne, elle y faisait magistralement les honneurs de la maison. Très vite, l'amitié de l'oncle et de la nièce avait suscité les médisances et les railleries mondaines. La duchesse de Courlande n'y avait que trop contribué par les lamentations désespérées qu'elle exhalait de toutes parts.

Dès lors, la comtesse de Périgord, devenue la duchesse de Dino, avait partagé la vie de son oncle. Que ce fût à Paris, à Valençay ou à Rochecotte, elle ne le quitta plus. Par sa longue durée, par le caractère sérieux, grave, élevé, qu'elle acquit peu à peu, cette amitié mérite de rappeler une autre intimité illustre, celle qui unit jadis Mme de La Fayette et La Rochefoucauld.

Certes, les personnages de ces deux romans ne se ressemblaient guère; quoique un parallèle entre La Rochefoucauld et Talleyrand accuserait plus d'un trait commun; il n'y a pas en effet une seule des *Maximes* que n'eût signée Talleyrand : il aurait même pu en ajouter quelques-unes qui n'auraient pas été parmi les moins saisissantes comme résumé d'expérience amère et pour la frappe incisive de l'expression. Entre Mme de La Fayette et Mme de Dino, on n'aperçoit, au contraire, nulle parenté. Jamais la belle Dorothée n'aurait conçu *la Princesse de Clèves*. Sa véritable aïeule, au XVIIe siècle, est l'autre princesse de Clèves, la réelle, la fameuse Anne de Gonzague, dont Bossuet a prononcé l'oraison funèbre. Comme la princesse Palatine, Mme de Dino avait une âme inquiète, fougueuse, excessive, une âme romantique, insatiable d'émo-

tions et de rêves. Elle aussi, elle aimait à « se perdre en des abymes profonds. » Elle aussi, elle souffrait d'avoir connu trop tôt « l'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts. » D'elle aussi on pouvait dire : « Pendant qu'elle contentait le monde et se contentait elle-même, elle n'était pas heureuse, et le vide des choses humaines se faisait sentir à son cœur. » Enfin, elle aussi, elle croyait, certains soirs, entendre au fond d'elle « des avertissements divins ; » et, lasse, morne, désabusée de tout, elle se répétait les paroles de saint Augustin sur « le mécompte du passé, le tourment du présent, l'épouvante de l'avenir. »

Ce n'était donc pas une nature médiocre. Loin de là ! Aussi, du jour où son intimité avec Talleyrand eut franchi la zone des orages, elle ne cessa plus d'exercer sur lui une influence bienfaisante. Elle ne se contentait pas d'adoucir, de distraire, d'orner la vieillesse de son ami ; elle s'était consacrée à sa gloire ; elle voulait qu'il finît avec dignité sa longue vie tumultueuse ; elle le rappelait souvent aux devoirs de son âge et de son rang ; elle l'entretenait d'idées hautes et de problèmes sérieux ; enfin, elle contribua plus que personne à jeter un reflet moral sur ses derniers instants.

***

Mais le public ignorait tout cela. Et cette affection, qu'il jugeait forcément sur les apparences, le révoltait. Bientôt, les romanciers s'en mêlèrent.

Balzac ne pouvait manquer d'exploiter un si beau thème. Quand parurent *les Secrets de la princesse de Cadignan*, on reconnut tout de suite Mme de Dino. Avant de s'être appelée princesse de Cadignan, Diane d'Uxelles s'était appelée duchesse de Maufrigneuse, comme Dorothée de Courlande s'était appelée comtesse de Périgord avant qu'elle ne surmontât ses armes d'une couronne ducale. Averti par ce simple détail, qui le mettait en quelque sorte sur la piste de la réalité, le lecteur se passionnait vite pour les aventures de la fascinante héroïne. Dès les premières pages, la fiction s'éclairait : on transposait facilement chaque anecdote ; on levait tous les voiles ; on devinait tous les noms.

La vie sentimentale de Mme de Dino se découvrait là tout entière. On s'imaginait la suivre, étape par étape, depuis « les

légèretés de Mme de Maufrigneuse avec de Marsay » et « sa fugue en Italie avec le jeune d'Esgrignon, » jusqu'à « ses liaisons avec un ambassadeur célèbre, puis avec un général russe, enfin avec deux ministres des Affaires étrangères dont elle avait été l'Égérie. »

Balzac avait même eu l'audace de faire allusion aux rapports intimes qui avaient uni Talleyrand à la duchesse de Courlande avant qu'il s'éprît de sa fille. On lisait donc avec stupeur la terrible confession de la princesse Diane à son amant, d'Arthez : « Ma mère m'a mariée, à dix-sept ans, à M. de Maufrigneuse, non par amour pour moi, mais par amour pour lui !... » Et, comme d'Arthez bouleversé par le récit de sa maîtresse, on attribuait à Mme de Dino « la profondeur d'un abîme, la corruption des diplomates, le danger d'une sirène, le mystère d'une initiation. »

Mais George Sand, alors dans toute la gloire de *Lélia* qui venait de paraître, s'était montrée beaucoup plus hardie encore et surtout plus offensante que Balzac.

Un jour de septembre 1834, venue de Nohant avec Alfred de Musset et quelques amis, elle avait demandé à visiter le château de Valençay. Mme de Dino l'avait accueillie aimablement, intéressée de connaître une personne qui faisait tant parler d'elle par ses idées, son talent et sa conduite ; mais elle l'avait jugée prétentieuse et pédante : « A tout prendre, peu de grâces ; le reste de sa compagnie d'un commun achevé. »

Trois semaines plus tard, la *Revue des Deux Mondes* publiait, sous la signature de George Sand, un article intitulé *le Prince* et qui prenait personnellement à partie, quoique sans imprimer leur nom, le châtelain et la châtelaine de Valençay. Le titre était déjà signicatif; il remémorait le chef-d'œuvre de Machiavel, ce parfait bréviaire de perfidie et de scélératesse. La romancière y racontait, sans détour, qu'elle s'était récemment promenée aux abords du magnifique domaine, avec un poète de ses amis. On reconnaissait immédiatement le site de Valençay : « un vallon frais et touffu, au milieu des tristes plaines qui l'environnent et qui n'en laissent pas soupçonner l'approche, » un des plus beaux parcs du monde, la plus riche verdure, un château royal « qui se mire du haut des rochers dans les eaux d'une rivière bleue, » un décor de songe « dans quelque pays enchanté qui doit s'évanouir au réveil. » Errant aux alentours de cette féerique demeure par une nuit radieuse, George Sand discute avec son ami « sur l'homme qui habite là

et qui, depuis soixante ans, joue les peuples et les couronnes sur l'échiquier de l'univers. »

La beauté du lieu, la poésie de l'heure, les reflets de la lune sur la cime des bois, le silence éloquent de la nature endormie, « les éclairs de chaleur qui blanchissent de temps en temps l'horizon » exaltent bientôt le lyrisme des deux promeneurs. Dans leur commune exaltation, où chacun semble vouloir dépasser l'autre, ils évoquent la figure de Talleyrand sous un aspect satanique : « Cette lèvre convexe et serrée comme celle d'un chat, unie à une lèvre large et tombante comme celle d'un satyre, mélange de dissimulation et de lasciveté; ce pli dédaigneux sur le front; ce nez arrogant avec ce regard de reptile, tant de constrastes sur une physionomie humaine révèlent un homme né pour les grands vices et les petites actions. Jamais ce cœur n'a senti la chaleur d'une émotion généreuse, jamais une idée de loyauté n'a traversé cette tête. Cet homme est une exception dans la nature, une monstruosité si rare que le genre humain, tout en le méprisant, l'a contemplé avec une imbécile admiration. »

Ayant ainsi portraituré « le plus grand fourbe de l'univers, » les deux amis, continuant de s'aiguillonner l'un l'autre, intentent à l'homme d'État son procès politique. Mais qu'a-t-il donc fait d'utile, ce grand diplomate? Quels services a-t-il rendus ? Quelles guerres sanglantes, quelles calamités publiques a-t-il empêchées ? « Il était donc bien nécessaire, ce voluptueux hypocrite, pour que tous nos rois, depuis l'orgueilleux conquérant jusqu'au dévot borné, nous aient imposé le scandale de son élévation?... » Et ce long anathème se termine par une solennelle flétrissure de tous les diplomates : « Quelles turpitudes honteuses couvre donc le manteau pompeux de la diplomatie? Voici les intendants et les régisseurs qu'on nous donne et à qui l'on confie, sans nous consulter, nos fortunes et nos vies! De graves mystères s'agitent sur nos têtes, mais si loin et si haut que nos regards ne peuvent y atteindre. Nous servons d'enjeu à des paris inconnus dans les mains de joueurs invisibles : spectres silencieux qui sourient majestueusement, en inscrivant nos destinées dans un carnet!... »

Tandis que George Sand et Musset accablent ainsi de leurs invectives les mystères infâmes du métier diplomatique, ils s'aperçoivent qu'ils sont arrivés tout près du château. « Une

forme blanche et légère traversa l'angle du tapis vert et nous la vîmes monter l'escalier extérieur de la tourelle. — Est-ce, dit mon ami, l'ombre de quelque juste, évoquée par toi, qui vient danser et s'ébattre au clair de la lune pour désespérer l'impie ? — Non, cette âme, si c'en est une, habite un beau corps. — Ah ! j'entends, reprit-il, c'est la duchesse ! On dit que... — Ne répète pas cela, lui criai-je en l'interrompant ; épargne à mon imagination ces tableaux hideux et ces soupçons horribles. Ce vieillard a pu concevoir la pensée d'une telle profanation ; mais cette femme est trop belle : c'est impossible. Si la débauche rampante ou la sordide avarice habitent des êtres aussi séduisants et se cachent sous des formes aussi pures, laisse-moi l'ignorer !... »

A l'heure où ce réquisitoire impitoyable paraissait dans la *Revue des Deux Mondes*, Chateaubriand échangeait des coquetteries littéraires avec George Sand. Il avait l'intelligence trop vive et l'esprit trop ouvert du côté de l'avenir, pour n'avoir pas compris qu'*Indiana*, *Valentine* et *Lélia* marquaient une date dans l'histoire du roman français et promettaient « une merveilleuse moisson de fleurs inconnues. » Après la lecture du *Prince*, il voulut exécuter, lui aussi, un morceau de virtuosité sur Talleyrand, qu'il abhorrait. Et, de verve, il composa l'étonnant portrait qui termine l'avant-dernier chapitre des *Mémoires d'Outre-tombe*. Auprès de cette diatribe à l'emporte-pièce, les imprécations nocturnes de George Sand et de Musset dans les allées de Valençay paraissent fades. Tout d'abord, il exécute sommairement l'homme politique ; il lui refuse toute valeur, tout mérite : « La vanité de M. de Talleyrand le pipa ; il prit son rôle pour son génie ; il se crut prophète en se trompant sur tout... Aucune négociation importante n'est de lui ; quand il a été laissé libre d'agir seul, il a laissé échapper les occasions et gâté ce qu'il touchait... Il signait les événements : il ne les faisait pas. »

Après cette exécution de l'homme public, Chateaubriand s'attaque à l'homme privé, dont il esquisse l'image en quelques traits inoubliables, dignes de Saint-Simon et de Goya : « D'anciennes gravures de l'abbé de Périgord représentent un homme fort joli. M. de Talleyrand, en vieillissant, avait tourné à la tête de mort ; ses yeux étaient ternes, de sorte qu'on avait peine à y lire, ce qui le servait bien. Comme il avait reçu beaucoup de mépris, il s'en était imprégné, et il l'avait placé

dans les deux coins pendants de sa bouche. » Puis, durant dix-sept pages, il le déshabille, il le dégrade, il le vilipende, avec un ton de supériorité flagellante et une âcreté de verve corrosive, que nul pamphlétaire, même Swift, n'a jamais surpassées. La péroraison couronne dignement cette satire venimeuse, en nous conviant au spectacle de Talleyrand sur son lit de mort. Nous voyons alors « ce prince, aux trois quarts pourri, une ouverture gangréneuse au côté, la tête retombant sur sa poitrine en dépit du bandeau qui la soutenait, disputant minute à minute sa réconciliation avec le ciel, sa nièce jouant auprès de lui un rôle préparé de loin entre un prêtre abusé et une petite fille trompée, mais sans donner aucun signe de repentir. Jamais l'orgueil ne s'est montré si misérable, l'admiration si bête, la piété si dupe. » Emporté par sa haine jusqu'à perdre toute pudeur de la plume, Chateaubriand assène à sa victime cette suprême insulte : « Pour analyser minutieusement une vie aussi gâtée, il faudrait affronter des dégoûts que je suis incapable de surmonter. Les hommes de plaies ressemblent aux carcasses des prostituées : les ulcères les ont tellement rongés qu'ils ne peuvent servir à la dissection. »

Les exagérations littéraires de Balzac, de George Sand, de Chateaubriand devaient nécessairement réagir sur la mémoire de Talleyrand. A peine a-t-il cessé de vivre, la légende l'accapare; elle fait de lui un personnage romantique, une figure médusante et presque démoniaque, marquée de sacrilège, de luxure et de félonie, un prodigieux exemplaire de morgue aristocratique et de corruption raffinée. C'est lui que M^me^ Bovary entrevoit inconsciemment lorsqu'elle se représente la vie supérieure que mènent les grands diplomates, cette existence fabuleuse, « entre ciel et terre, dans les orages. » Mais, à son insu également, elle aperçoit encore un autre homme d'État qui, à cette époque, ne hante pas moins l'imagination des romanciers : le prince de Metternich.

MAURICE PALÉOLOGUE.

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE NAPOLÉON III
ET DU
PRINCE NAPOLÉON

V (1)

XII. — LE DISCOURS D'AJACCIO. LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'EMPIRE

Une fois de plus, l'amitié des deux cousins allait subir une crise qui ne fut que passagère, quoique ayant été rendue publique.

Le 1er mai 1865, l'Empereur s'embarquait à Marseille, pour aller en Algérie, où l'appelaient d'importantes questions d'organisation. Son absence devait durer plusieurs semaines. Avant son départ, il remit la régence à l'Impératrice, qui présiderait le Conseil des ministres et le Conseil privé dont, on s'en souvient, le prince Napoléon était vice-président.

Dans le courant de ce mois, on allait inaugurer, à Ajaccio, un monument élevé à la mémoire de Napoléon Ier et de ses quatre frères. Le prince Napoléon se rendit à cette cérémonie et prononça, le 15 mai, un discours, magistral sur bien des points. Malheureusement, au milieu de tableaux historiques brossés vigoureusement, l'orateur ne put retenir des paroles désobligeantes sur la politique suivie par notre gouvernement. S'appuyant sur des actes et des paroles de Napoléon Ier, il fit l'apologie d'une liberté absolue, et, par un retour à son idée favorite, il attaqua à fond le pouvoir temporel du Pape, que soutenait notre diplomatie.

Quand l'Empereur reçut, à Alger, le texte de ce discours, il se

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1923, 1er janvier, 1er février, 1er mars 1924.

montra excessivement mécontent. « Aussi sévère avec la plume qu'il était doux en parole, » il dicta à son secrétaire Franceschini Pietri une lettre très dure qu'il envoya à Paris. Tandis que le capitaine de Galliffet la remettait au prince Napoléon, l'Impératrice en recevait une copie, avec ordre de la faire insérer dans le *Moniteur*. Elle parut le 27 mai, au matin. Le prince y répondit le jour même, en envoyant sa démission de vice-président du Conseil privé et de président de la commission pour l'Exposition universelle de 1867 ; en sorte que les journaux du soir publièrent à la fois la lettre de l'Empereur et la réponse du prince.

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Alger, le 23 mai.

Monsieur et très cher cousin,

Je ne puis m'empêcher de vous témoigner la pénible impression que me cause la lecture de votre discours prononcé à Ajaccio.

En vous laissant, pendant mon absence, auprès de l'Impératrice et de mon fils, comme vice-président du Conseil privé, j'ai voulu vous donner une preuve de mon amitié, de ma confiance, et j'espérais que votre présence, votre conduite, vos discours témoigneraient de l'union qui règne dans notre famille. Le programme politique, que vous placez sous l'égide de l'Empereur, ne peut servir qu'aux ennemis de mon gouvernement. A des appréciations que je ne saurais admettre, vous ajoutez des sentiments de haine et de rancune, qui ne sont plus de notre époque. Pour savoir appliquer aux temps actuels les idées de l'Empereur, il faut avoir passé par les dures épreuves de la responsabilité et du pouvoir. Et d'ailleurs, pouvons-nous réellement, pygmées que nous sommes, apprécier à sa juste valeur la grande figure historique de Napoléon? Comme devant une statue colossale, nous sommes impuissants à en saisir à la fois l'ensemble. Nous ne voyons jamais que le côté qui frappe nos regards; de là l'insuffisance de la reproduction et les divergences des opinions.

Mais ce qui est clair aux yeux de tout le monde, c'est que, pour empêcher l'anarchie des esprits, cette ennemie redoutable de la vraie liberté, l'Empereur avait établi, dans sa famille d'abord, dans son gouvernement ensuite, cette discipline

(1) Lettre publiée dans le *Moniteur*.

sévère qui n'admettait qu'une volonté et qu'une action. Je ne saurais désormais m'écarter de la même règle de conduite.

Sur ce, Monsieur et très cher cousin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Palais-Royal, le 27 mai.

Sire,

A la suite de la lettre de Votre Majesté, du 23 mai, et de sa publication au *Moniteur* de ce matin, je donne ma démission de vice-président du Conseil privé et de président de la commission de l'Exposition universelle de 1867.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis,

De votre Majesté, le très dévoué cousin.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Les démissions furent acceptées. Le 8 juin, l'Empereur revint à Paris. Le prince ne se présenta pas aux Tuileries. Il y envoya son premier aide de camp, le général de Franconière. L'Empereur causa longuement avec celui-ci et le chargea de dire au prince de venir le voir le lendemain. Malheureusement, le même jour, le prince eut un accident de voiture. Assez gravement contusionné, il ne put sortir de Meudon avant le 18 juin. Il fit prévenir l'Empereur, qui lui donna rendez-vous pour le lendemain.

Le prince a écrit un récit très curieux de cette entrevue, qui dura de une heure à deux heures et demie. Les deux cousins s'expliquèrent très franchement, disant l'un et l'autre ce qu'ils avaient sur le cœur. « L'Empereur, dit le prince, a été embarrassé pendant la première demi-heure. Une fois qu'il eut parlé si franchement, il était à son aise. Moi, j'étais très froid au commencement et je m'étais au contraire animé, à mesure que cela se prolongeait. Les raisonnements ne sont pas difficiles à tirer. L'Empereur ne sait pas parler. Il n'a pas de défense en causant. Ou il se tait et ne dit rien, ou, s'il parle, il dit tout ce qu'il pense ou on le devine facilement. »

A la suite de cet incident, et pendant une année, le prince se tint à l'écart, observa le silence, vécut la plus grande partie du temps hors de Paris, à la campagne ou en voyage. Mais à la fin du printemps de 1866, les événements ne lui permirent plus de rester dans la retraite. La situation, en effet, s'était tendue de plus en plus entre

la Prusse et l'Autriche. On était littéralement à la veille d'une guerre qui pouvait avoir, quel qu'en fût le résultat, comme conséquence immédiate de nous entraîner nous-mêmes dans le conflit.

Le 19 juin, le prince vint en parler à l'Empereur. Il lui remit, à ce sujet, une note pour bien préciser les choses. Il lui rappelait que, quelques mois auparavant, il avait été question de le mettre à la tête de l'Exposition en préparation pour 1867 : cette idée n'avait pu se réaliser. Maintenant qu'apparaissaient des possibilités de guerre, il insistait pour avoir une position provisoire, une position d'attente, comme le commandement de la Garde, qu'il échangerait contre un commandement plus actif en cas de guerre.

Le surlendemain, l'Empereur lui écrivait :

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 21 juin 1866.

Mon cher cousin,

J'ai mûrement réfléchi à la demande que tu m'as adressée il y a deux jours et je vais t'exposer toute ma pensée. Depuis ce qui s'est passé l'année dernière, il existe une divergence d'opinion entre nous. Il s'agirait donc maintenant : 1° de faire cesser cette divergence aux yeux du monde ; et 2° de trouver pour toi une position qui témoigne de notre bonne intelligence.

Je laisse aujourd'hui de côté cette seconde question qui présente des difficultés dans l'état actuel des choses; mais ce que je voulais, c'est appeler ton attention sur ce fait que, pendant mon séjour en Afrique, c'est l'Impératrice qui a été chargée par moi de te manifester ma désapprobation, et qu'ainsi je crois qu'il serait convenable que la réconciliation vînt aussi par son intermédiaire. En effet, si je m'entendais avec toi sans son intervention, elle dirait, avec raison, que je la charge des commissions désagréables et que, pour les autres, je la laisse de côté.

Jusqu'ici je n'ai parlé à personne de notre conversation et je crois que tu ferais bien de charger l'Impératrice de me parler de ton désir et même, plus tard, de le communiquer à Rouher, car il est juste que ceux qui se sont compromis vis à vis de toi pour exécuter mes intentions soient les agents de raccommodement.

J'espère que tu ne verras dans ces réflexions que le désir de ramener la concorde parmi nous. Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le lendemain, les deux cousins eurent, aux Tuileries, une nouvelle conversation, dont le prince conserva une analyse. Le prince se montra tout disposé à faire intervenir l'Impératrice, mais refusa l'ingérence dans ses affaires de M. Rouher, contre lequel il conservait des griefs à propos de l'Exposition de 1867. Il insista surtout pour recevoir un commandement. L'Empereur craignait, en prenant dès maintenant cette mesure, d'alarmer l'opinion publique, déjà très nerveuse, et de faire croire à l'imminence de notre entrée en guerre. En revanche, si l'éventualité de cette guerre se réalisait, il s'engageait à donner un commandement au prince. Sur cette promesse, il fut convenu que la situation resterait provisoirement ce qu'elle était, que le prince irait au Havre, en mer, en Suisse, mais que ses absences seraient toujours de courte durée et qu'à ses passages à Paris il reviendrait voir l'Empereur.

La bonne intelligence était ainsi rétablie entre eux.

Six mois après, le prince éprouva une grande joie. Devant les lézardes très évidentes qui commençaient à apparaître dans l'édifice impérial, Napoléon III, revenant à ses idées d'autrefois, crut que la liberté seule pouvait consolider son pouvoir et que l'heure était venue de faire un pas de plus vers le régime constitutionnel. Le 19 janvier 1867, il demanda à ses ministres leur démission, en leur écrivant une lettre, insérée au *Moniteur* du lendemain, dans laquelle il exposait ses nouvelles réformes. Elles étaient trop conformes aux principes du prince Napoléon pour que celui-ci ne l'en félicitât pas immédiatement.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, dimanche, 20 janvier 1867.

Sire,

Hier, dès que j'ai appris les grands événements qui se préparaient, je me suis présenté chez Votre Majesté, qui n'a pu ni voulu peut-être me recevoir. Je ne venais cependant que pour vous serrer cordialement la main, vous féliciter, vous exprimer la joie que votre nouvelle politique m'inspirait. Votre *acte additionnel* en faveur de la liberté est un fait immense. Il est bon pour vous, Sire, pour votre fils, pour la France. Il aura un retentissement immense en Europe, où il nous fera reprendre un grand prestige, s'il est loyalement et habilement appliqué.

Le peuple français vous a toujours compris quand vous avez eu confiance en lui.

Venue à temps et par votre initiative, une bonne loi sur la presse et sur le droit de réunion seront [*sic*] des réformes utiles et glorieuses, et non des concessions arrachées et qui affaiblissent. Quant à moi, vous savez mes anciennes convictions : élevé un peu par vous, je n'ai que deux passions, la gloire et la liberté de notre pays par les Napoléons. Persévérez. Ne vous laissez pas arrêter par des personnalités égoïstes, étroites et surtout peu élevées, et quand l'histoire pourra dire qu'après avoir rétabli l'ordre, donné une certaine gloire à la France, vous avez su l'initier à une liberté réelle et sérieuse, oh! vous aurez peu à envier aux plus grands souverains !

C'est le premier cri de mon cœur que je me permets de faire arriver jusqu'à vous.

Veuillez agréer l'hommage, etc.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Paris, le 19 janvier.

Mon cher cousin,

Je ne t'ai pas reçu hier parce que j'étais occupé à rédiger la lettre qui a paru aujourd'hui. Je suis très touché de la manière dont tu envisages la nouvelle phase dans laquelle nous entrons, et je te prie de croire à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur (2)

Paris, le 24 janvier.

Sire,

Je remercie Votre Majesté de son dernier billet. Il m'est très précieux, puisqu'il contient un témoignage d'amitié.

Votre Majesté paraissant désirer que je ne vienne pas l'entretenir des graves événements politiques qui s'accomplissent, je m'en abstiendrai. Je crois néanmoins que les devoirs de ma position et les souvenirs de notre ancienne amitié me prescri-

(1) Cette lettre est datée par erreur du 19 : elle a été écrite le 20.

(2) Émile Ollivier eut connaissance de cette lettre, qu'il a reproduite dans *l'Empire libéral* (tome IX, page 219), mais son texte est légèrement différent de celui de la minute que nous donnons ici.

vent de communiquer à Votre Majesté des avis qui peuvent rendre féconde la politique nouvelle.

La publication de votre programme libéral a d'abord produit un effet de satisfaction d'autant plus réel qu'on était loin de s'y attendre. Les journaux, qui jouissent d'un monopole et dont la majorité est hostile, avaient peine à déguiser l'embarras qu'ils éprouvaient sous les réticences et sous les objections de détail. Nos ennemis étaient décontenancés.

Un grand effet se préparait. La nomination de votre nouveau ministère (1) a subitement modifié ces dispositions et l'on entend dire partout ces mots : « Ce n'est pas sérieux. » M. Thiers s'est écrié : « C'est une attrape : mais nous saurons en profiter. »

On va retirer par des habiletés de rédaction et les pièges de la réglementation le bénéfice des principes que l'Empereur a si nettement concédés, répète-t-on de tous les côtés; la défiance est générale. Si cette impression continue, il y aura dans l'opinion un retour offensif redoutable et votre généreuse initiative, au lieu de vous avoir fortifié, vous aura affaibli.

Comment en serait-il autrement?

Vous changez les ministres spéciaux et vous conservez les ministres politiques. Vous conservez même les muets d'entre eux qui ne pourront pas aller à la Chambre.

On semblait trouver, Sire, que comme ministre d'État, seul organe sérieux du gouvernement, M. Rouher était trop omnipotent ; vous lui donnez en outre le ministère des Finances, vous lui laissez ses parents et augmentez ses créatures. M. Rouher est un homme de grand talent, d'une valeur réelle. Il a d'ailleurs rendu trop de services pour que Votre Majesté dût s'en séparer, et l'idée de le placer aux Finances me semble excellente. Mais s'il était nécessaire et bien placé dans un ministère d'affaires, devait-il conserver la tâche de représenter et de défendre votre nouvelle politique intérieure? A des choses nouvelles, il faut des hommes nouveaux. Rappelez-vous, Sire, notre oncle en 1815, s'entourant de Benjamin Constant, de Sismondi, nommant

(1) Ministère d'État et finances, Rouher; de la Valette à l'Intérieur; le maréchal Niel à la Guerre ; Moustier aux Affaires étrangères; Baroche à la Justice; l'amiral Rigault de Genouilly à la Marine; Duruy à l'Instruction publique; Forcade de la Roquette aux Travaux publics ; le maréchal Vaillant à la maison de l'Empereur. Les ministres Rouher, Baroche et La Valette avaient appartenu au cabinet précédent.

Carnot, le membre du comité de Salut public, ministre de l'Intérieur. Quelle confiance inspireront les paroles d'un ministre qui viendra louer ce qu'il a condamné, il y a un an, comme factieux? S'il dit qu'il y avait inopportunité, on lui répondra que, le gouvernement étant plus fort il y a un an qu'aujourd'hui, vos concessions ne sont qu'un acte de faiblesse.

Que le souverain s'adapte aux circonstances et modifie sa conduite avec elles, le pays lui en saura gré, car, étant inamovible, il doit pouvoir changer. Mais les ministres n'ont pas les immunités d'un souverain : s'ils se respectent, ils doivent servir l'Empereur avec leurs idées et tomber avec elles. Ils ne peuvent être considérés et utiles qu'à cette condition. Le mal de notre temps, Sire, c'est l'instabilité et la mollesse des caractères, l'affaiblissement des consciences; et le spectacle de ministres venant soutenir, sans transition, du jour au lendemain, la politique qu'ils ont combattue, ou restant en place pour la faire échouer, en intriguant contre elle, n'est pas fait pour relever le moral d'une nation. Que votre Majesté se persuade que ce n'est pas un esprit de stérile critique qui me décide à lui écrire. Mon seul mobile est mon désir de voir assuré le succès d'une politique que j'approuve avec ardeur et que je vois avec douleur compromise par les faiblesses et les incertitudes de l'exécution.

Recevez avec bonté mes observations et n'y voyez que l'expression de mon profond dévouement à vous et à votre fils.

Agréez, Sire, l'hommage du respectueux attachement avec lequel je suis de Votre Majesté

Le très dévoué cousin,

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Paris, le 28 janvier.

Mon cher cousin,

Je ne me refuse nullement à causer avec toi et si tu étais venu dîner lundi dernier, je n'aurais pas demandé mieux que de te parler des affaires du jour. Tes observations seraient

(1) Par suite d'une erreur de plume, cette lettre porte la date du 28 *juillet*, alors qu'elle est incontestablement du 28 *janvier* et qu'elle répond à la lettre du prince Napoléon du 24 janvier.

justes, si mon gouvernement était un gouvernement parlementaire, comme celui de Louis-Philippe. Alors, quand on change de ministres, on change entièrement de politique Les ministres responsables qui s'en vont emportent avec eux toute la responsabilité du passé. Aujourd'hui, il ne peut en être ainsi. Je suis jusqu'à un certain point responsable de tout ce que les ministres ont dit ou fait, et si je prends l'initiative des réformes, cela ne condamne en aucune façon le passé. D'ailleurs, dans les circonstances actuelles, n'ayant aucun homme soit à l'Intérieur, soit aux Affaires étrangères qui puisse manier la parole avec habileté, il était de toute nécessité de conserver à M. Rouher la qualité de ministre d'État, afin qu'il fût autorisé à traiter toutes les questions.

Enfin, je ne pouvais, en prenant des hommes nouveaux, complètement étrangers à ce qui s'est fait, abandonner la majorité du Corps législatif qui m'a toujours montré un dévouement absolu.

J'étais bien aise, mon cher cousin, de te donner ces explications et je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

Palais des Tuileries, le 30 juin.

Mon cher cousin,

Je t'ai fait convoquer pour venir aux Tuileries à la réception du Sultan (1), mais je pense qu'il est plus convenable que tu viennes avec moi à la gare. Je te prie donc de venir aux Tuileries à trois heures et demie. Nous nous rendrons ensemble à la gare de Lyon.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Pendant qu'il poursuivait la publication de la *Correspondance de Napoléon Ier*, le prince Napoléon avait été à même de voir ce qui se passait aux Archives de l'Empire. Il en avait parlé à l'Empereur, et, le 24 septembre 1867, il lui adressait une nouvelle note à ce sujet. Selon lui, on communiquait trop facilement les papiers de l'État. « Jamais, disait-il, on n'a publié autant d'ouvrages hostiles à l'Empire,

(1) Le sultan Abd-ul-Azis venait à Paris pour visiter l'Exposition.

puisés dans les documents des Archives. » Comme conclusion, il proposait de modifier la tenue des Archives, de revenir à l'ancienne secrétairerie d'État et de remplacer le directeur, M. de Laborde. Il demandait aussi une autorisation spéciale pour consulter et, au besoin, emporter chez lui certains papiers relatifs à la famille impériale, de 1815 à 1848. L'Empereur, on va le voir, refusa de déplacer M. de Laborde. Ce fut seulement au mois d'avril de l'année suivante qu'il retira à ce dernier son poste pour le confier à M. Maury. En compensation, il le nomma sénateur.

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Biarritz, le 5 octobre 1867.

Mon cher cousin,

J'ai reçu votre note relative aux Archives de l'Empire. Je partage complètement votre opinion et si je n'ai pas encore changé M. de Laborde, c'est que je cherchais à donner une compensation à un homme qui tient à une famille honorable et qui vient d'être frappé dans ses plus chères affections. Quant aux papiers qui ont rapport à notre famille, je désire les parcourir moi-même, dès mon retour à Paris, et je m'empresserai ensuite de vous les remettre. Croyez à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 23 octobre 1867, l'empereur d'Autriche arrivait à Paris. Napoléon III et le prince Napoléon le reçurent à la gare et la population l'accueillit très chaleureusement. Quelques jours après, il envoya au prince la décoration de l'ordre de Saint-Étienne.

L'Empereur au prince Napoléon.

Paris, le 29 octobre.

Mon cher cousin,

Je t'autorise avec grand plaisir à accepter la décoration de Saint-Étienne que t'a envoyée l'empereur d'Autriche.

J'aurais été bien aise de te donner la chasse de Sénart, mais voici ce qui est arrivé. Lorsque l'Empire a été rétabli, toutes les chasses étaient louées. J'ai été obligé d'indemniser les locataires en donnant à l'un 50.000 francs, à l'autre

(1) Lettre dictée. La signature seule est de l'Empereur.

60.000 francs. La chasse de Fontainebleau appartenait à la société Fould, Caumont La Force, etc. Ils n'ont pas voulu d'indemnité et me l'ont rendue, à condition que je leur affecterais une autre forêt. Comme le duc de La Force et M. Adolphe Fould sont encore en possession de la forêt de Sénart, je ne puis guère les en déposséder.

Je regrette de n'avoir pu te rendre ce petit service et je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Cette question était tout à fait secondaire. Une autre affaire, autrement importante, préoccupait le prince. De nouveau, les regards étaient portés vers Rome. Le 11 décembre 1866, le drapeau français avait cessé de flotter sur le fort Saint-Ange et notre corps d'occupation était rentré en France. Après quelques mois de tranquillité, au début de l'automne de 1867, le Pape, qui n'avait plus à compter que sur ses propres forces, se vit menacé par les bandes de Garibaldi. Sans doute, d'après les conventions, les troupes italiennes, répandues autour de ses États, auraient dû s'opposer à toute violation des frontières, mais, secrètement de connivence, elles laissèrent peu à peu filtrer les envahisseurs. Rome se trouva menacée. Dans sa détresse, le Pape s'adressa à Napoléon III, qui, le 17 octobre, lui fit dire de compter sur l'assistance de la France. C'était l'annonce d'une prochaine expédition de secours.

Le même jour, le prince Napoléon écrivait à l'Empereur qui venait de rentrer à Saint-Cloud, après un assez long séjour à Biarritz :

Le prince Napoléon à l'Empereur

Palais-Royal, le 17 octobre.

Sire,

Je reçois à l'instant la dépêche suivante de mon beau-père :

« Florence, ce 17 octobre, 10 h. 30 du matin.

« J'apprends que l'Empereur est décidé à envoyer des troupes à Rome. Tu peux comprendre l'effet que cela fera en Italie. Les conséquences en seront terribles pour les deux nations. Fais ce que tu peux pour empêcher ce malheur et réponds-moi de suite. »

C'est la première nouvelle de ces affaires que je reçois d'Italie, mon beau-père ne m'ayant pas écrit depuis plus de

trois mois. Je réponds au Roi par la dépêche suivante qui, je l'espère, aura l'approbation de Votre Majesté :

« J'ignore tout à fait ce qui se passe au sujet d'une inter-
« vention française à Rome. Je suis étranger à tout, n'ayant pas
« vu l'Empereur depuis longtemps. Votre Majesté peut deviner
« ce qu'un semblable événement me fait éprouver. »

Veuillez agréer, Sire, etc...

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'écrasement des Garibaldiens à Mentana (3 novembre) et la nouvelle occupation de la ville sainte par nos troupes remettaient à des temps ultérieurs la réalisation du rêve de Rome capitale de l'Italie. Le prince Napoléon, très hostile à une intervention de notre part, ne cacha pas son dépit. Il se retira à Prangins, déclarant vouloir y prolonger son séjour pour éviter les réceptions du jour de l'an à Paris. Toutefois, sur le désir que lui fit exprimer l'Empereur, il revint sur cette décision et rentra au Palais-Royal. Mais aussitôt il témoigna de son intention d'exposer son opinion dans les journaux. Il rédigea une protestation contre le pouvoir temporel, qu'il se proposait de publier. Il fallut l'intervention de l'Empereur pour l'empêcher de donner suite à ce projet. Le prince céda.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, décembre 1867.

Sire,

Dès que j'ai été informé que Votre Majesté trouvait plus convenable que je sois ici pour le 1er janvier, j'ai quitté la campagne. J'ai prié M. Rouher, qui est venu deux fois chez moi, de vous demander de me permettre de vous donner quelques explications de vive voix, ainsi qu'à sa Majesté l'Impératrice, sur ce que j'ai appris de [la] mauvaise interprétation que l'on avait donnée à ma conduite. J'ai expliqué au ministre d'État combien je désirais que l'Empereur voulût bien approuver la conduite que je crois m'être imposée, afin d'éviter tout froissement à l'avenir. Mais il me fallait pour cela voir Votre Majesté, ce que j'ai à lui dire étant forcément long et détaillé. M. Rouher m'a dit que l'Empereur était trop occupé à St-Cloud pour me recevoir, qu'il me ferait prévenir dès son retour à Paris. J'attendrai donc les ordres de Votre Majesté, mais, ce que je n'ai pas dit au ministre, me réservant de le faire directement,

c'est que j'ai un fait personnel sur lequel j'aurais voulu consulter Votre Majesté. Si je ne puis le faire, je tiens à ce que l'Empereur sache bien que ce n'est pas par ma volonté.

Veuillez agréer, Sire..., etc.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

10 janvier 1868.

Mon cher cousin,

Plus je réfléchis à notre conversation et plus je tiens à te prouver combien il serait regrettable que tu aies l'air de te séparer de moi. Dans un temps ordinaire, il est toujours fâcheux de montrer en public la division qui règne dans une famille, mais dans les circonstances présentes toute publication opposée à ma politique semblerait de ta part une mauvaise action. En effet, les circonstances sont graves. Je suis attaqué de tous les côtés et ton opposition ne semblerait qu'un acte de faiblesse. Malgré les sentiments d'amitié que j'ai pour toi, je tiens à te répéter que si, malgré ma recommandation formelle, tu veux faire cause à part, je serai obligé d'annoncer entre nous une rupture éclatante qui me fera beaucoup de peine et qui ne te sauvera pas.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Palais-Royal, le 14 janvier.

Sire,

J'ai reçu la lettre de Votre Majesté et j'ai arrêté la publication qu'un de mes amis allait faire. Je ne vous ai pas répondu plus tôt, parce qu'il m'a fallu quelques démarches, la composition étant faite et les épreuves déjà tirées.

Je suis vivement peiné de ce que vous m'écrivez et de voir combien, depuis notre conversation, Votre Majesté a changé à mon égard. Je n'ai ni à accepter ni à refuser, j'ai à subir l'abstention complète que vous m'imposez et qui me fait une position si triste, m'enlevant les droits du dernier citoyen, et qui me constitue à l'état de suspect et de paria dans mon pays ! Puis-

siez-vous voir, Sire, dans le sacrifice que je fais à votre désir, le plus grand témoignage de déférence et de dévouement que je puisse vous donner !

Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis,

De votre Majesté,

Le très dévoué cousin

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le 29 février, le prince Napoléon partit pour l'Allemagne du Nord, d'où il revint le 22 mars, après avoir eu, à Berlin, avec M. de Bismarck, des conversations fort curieuses. Le 31 mai, il partait de nouveau, cette fois pour l'Allemagne du Sud, qu'il visita en touriste, ainsi que l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie. Le 27 juillet, il était de retour en France.

L'Empereur au prince Napoléon

Plombières, le 3 août.

Mon cher cousin,

J'ai appris avec plaisir ton arrivée à Paris. J'avais suivi avec intérêt ton voyage qui, d'après tout ce qui m'est revenu, s'est accompli sous les meilleurs auspices.

Je conçois que tu aies besoin de te reposer, et j'espère que les bains de mer te feront du bien.

Dis bien des choses de ma part à Clotilde et crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Fontainebleau, le 12 août.

Mon cher cousin,

Je compte passer une revue aux Champs-Élysées le 14, à 3 heures. Si cela te convient, je serai charmé de te voir m'accompagner, mais, dans tous les cas, si tu veux venir aux Tuileries à une heure, nous pourrons causer ensemble.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

En réalité, depuis quelques années, le prince restait éloigné de la politique et vivait dans une réserve à peu près complète. A la fin de mars 1869, il jugeait la situation de la France si incertaine à

l'extérieur, si dangereuse au dedans, qu'il eut d'abord l'idée de parler au pays du haut de la tribune du Sénat, à propos de la discussion du budget. A la réflexion, il craignit, comme il l'écrivit, « d'ébranler au lieu de remédier, » et il préféra exposer sa façon de voir dans un long mémoire, adressé à l'Empereur sous forme de lettre (31 mars).

L'Empereur au prince Napoléon

Le 4 avril 1869.

Mon cher cousin, je dois d'abord te remercier du mémoire que tu m'as envoyé, car je préfère beaucoup cette communication à un discours au Sénat, qui mettrait le public dans le secret de nos divergences d'opinion. Il faudrait écrire plusieurs pages pour répondre à l'exposé de tes opinions. Je me borne à te dire que, tout en appréciant les motifs qui ont dicté ton mémoire, je ne saurais partager ta manière de voir.

A l'intérieur, il faut aujourd'hui de la fermeté. A l'extérieur, il faut attendre les événements sans vouloir les précipiter. Sois persuadé que je recevrai toujours avec plaisir l'expression de tes réflexions et crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

A propos des élections de 1869, où Ernest Renan se trouvait en ballotage, en Seine-et-Marne, avec M. de Jeaucourt, candidat officiel, et M. de Jouvencel, ancien proscrit du 2 décembre, nous trouvons le billet suivant de l'Empereur. Ajoutons qu'au second tour de scrutin (6-7 juin), M. de Jouvencel fut élu par 10 454 voix, contre 9 165 à M. de Jeaucourt et 8 866 à Renan.

Paris, le 28 mai.

Mon cher cousin,

On écrit au ministre de l'Intérieur que tu engages M. Renan à reporter ses voix sur M. de Jouvencel, homme dangereux et très hostile. J'espère que cela n'est pas vrai, car il est bien important de réunir nos efforts contre les ennemis communs. Je te prie de me dire ce qu'il en est.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Les billets suivants, se rapportant à des affaires diverses, montrent les bons rapports qui existaient alors entre les deux cousins, malgré leurs divergences sur la politique.

L'Empereur au prince Napoléon

Le 2 novembre.

Mon cher cousin, je te verrai avec plaisir à Compiègne jeudi pour déjeuner. Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Télégramme adressé à Compiègne.

Paris, le 6 novembre, midi 15 minutes.

Depuis hier matin, Clotilde et moi recevons des nouvelles très graves de la santé du roi d'Italie. Ma femme, très inquiète, désire partir pour San Rossore, près de Pise, où est son père. J'ai prié le ministre d'Italie d'écrire au président du Conseil pour avoir son avis sur notre voyage. Le train ne part que le soir de Paris. Les nouvelles que nous allons recevoir pourront nous faire désirer, à Clotilde et à moi, de partir de suite. Je viens prier l'Empereur de me donner son agrément à notre départ, le cas échéant. — Nouvelles directes d'aide de camp du Roi, de ce matin, 10 heures 45, mauvaises. — Prière de me faire connaître ses intentions de suite.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Dépêche télégraphique.

Compiègne, 6 novembre.

J'approuve fort votre départ et déplore la raison qui le rend nécessaire.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

Le 26 novembre.

Mon cher cousin,

J'ai chargé Bourbaki d'examiner l'invention du général polonais. Je serais bien aise un de ces matins de voir l'appareil.

Samedi, je reçois quelques personnes. Je serais bien aise que Clotilde et toi vous voulussiez bien assister à la soirée (9 heures et demie).

Je verrai ce qu'on pourra faire pour tes deux protégés.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 25 janvier 1870.

Mon cher cousin,

Je viens de signer la nomination du général Franconière comme grand-officier. Je suis bien aise de te l'apprendre. Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 4 mars.

Mon cher cousin, j'ai lu avec attention la note que tu m'as envoyée (1). Je regrette de te dire que je ne suis pas de ton avis. Les idées qui sont émises dans ton mémoire sont diamétralement, radicalement opposées aux miennes. Il serait donc superflu d'en écouter le développement. Je sombrerai peut-être, mais debout et non pourri. Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 21 mars.

Mon cher cousin, je recevrai demain mardi, à 10 heures et demie, la commission pour la publication de la *Correspondance de l'empereur Napoléon I^er^*, et j'aurai grand plaisir à la féliciter de l'accomplissement de sa tâche, ainsi que son président.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 3 juin.

Mon cher cousin, je ne m'oppose nullement au voyage que tu projettes (2). Je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

(1) Il s'agit d'une note rédigée par le prince (18 janvier 1870), sur un projet de plébiscite pour une constitution nouvelle.

(2) Voyage au cap Nord.

XIII. — LA GUERRE. — LA FIN

Une accalmie précède souvent les orages. Il en fut ainsi en 1870, avant la guerre. Au début de juillet, on croyait si peu à des complications prochaines que, presque partout, ministres et diplomates gagnaient leurs villégiatures d'été. Ce fut ainsi que le prince Napoléon, en compagnie de quelques amis, partit, le 2 juillet, pour une croisière qui devait le mener au cap Nord.

Prévenu, au cours de son voyage, de la gravité soudainement prise par les événements, il se hâta de revenir en France. Le 21 juillet, il était à Paris. Tout d'abord, il fut question de lui confier le commandement d'un corps de débarquement destiné à opérer sur les côtes de la Baltique. Puis, on abandonna cette idée. Momentanément, il resta attaché à l'état-major de l'Empereur, sans exercer de commandement spécial.

Après nos premiers revers, le 19 août au matin, l'Empereur résolut d'envoyer le prince auprès du roi Victor-Emmanuel, pour essayer d'entraîner l'Italie et même l'Autriche à venir à notre secours. Le prince hésitait à accepter une mission dont il pressentait l'inutilité : il demandait à partager jusqu'au bout le sort de nos soldats. L'Empereur fit appel à son dévouement en des termes tels qu'il n'y avait pas à résister. Il partit pour Florence. Les télégrammes échangés nous disent ce que fut cette négociation.

L'Empereur au prince Napoléon

Le 25 juillet 1870.

Mon cher cousin, nous avons parlé au conseil de ce qui te regarde. Voici ce qui a été décidé :

Le prince Napoléon commandera en chef les troupes de débarquement et les troupes alliées du Danemark. La marine sera indépendante sous les ordres de l'amiral Bouet, lequel cependant aura l'ordre de s'entendre avec le prince pour toutes les opérations.

D'ici là, tu pourras venir avec moi. Je compte partir mercredi à jeudi. Crois à mon amitié.

NAPOLÉON.

Son Altesse Impériale le prince Napoléon, étant chargé par l'Empereur d'une mission en Italie, toutes les autorités sont requises de lui donner aide et assistance si le besoin s'en faisait sentir.

Donné au Quartier Impérial du camp de Châlons, le 19 août 1870.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Télégramme chiffré adressé à l'Empereur, à Châlons, par Paris.

Florence, le 21 août, midi.

Arrivé ce matin. Vu roi et ministres. Italie bien disposée mais impuissante militairement avant un mois. Politiquement fera ce que vous voudrez. Militairement rien sans Autriche qui va être mise en demeure de se prononcer de suite. Si vous avez désir sur ce que l'Italie doit faire politiquement, dites-le-moi, elle agira.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

A Son Altesse Impériale le prince Napoléon, à Florence

(Télégramme en partie chiffré).

Quartier Impérial, 22 août.

Je te remercie de ta dépêche. Je suis heureux des bonnes dispositions du Roi. Vimercati (1), qui est ici, croit que le Roi pourrait nous envoyer des troupes. J'en doute. Dans tous les cas, le moment des négociations n'est pas encore venu. Nous avons de bonne nouvelles de Bazaine. J'espère que les choses vont aller mieux.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Télégramme chiffré adressé au Quartier Impérial, par Paris.

Florence, le 23 août.

Reçu dépêche de Votre Majesté. N'ai pas écrit, sachant que le Roi l'avait fait. Je les pousse ici tant que je puis. Ministres très mal. Généraux bien. Chambres parties. On attend depuis trois jours réponse de Vienne, où Roi et ministres ont écrit trois fois très vivement. Si nouvelles ne sont pas trop mauvaises chez

(1) Diplomate italien.

nous, je n'ai pas perdu espoir d'entraîner Italie à faire guerre, mais pas certain. Croyez que je ne néglige rien. En attendant, on arme ici, mais pas assez.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le prince Napoléon à l'Empereur

Télégramme chiffré, adressé au Quartier Impérial, par Paris.

Florence, 25 août.

Roi reçu première réponse d'Autriche. Pas favorable à une action militaire. Parle d'action diplomatique avec Russie. Attends encore réponse positive. Italie pas prête fait partir envoyé pour Vienne. Italie seule ne fera pas grand chose. Ministère hostile à participer à la guerre. Aujourd'hui il est très effrayé. Si notre armée avait succès, cela pourrait changer.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le prince Napoléon à l'Empereur

Télégramme chiffré adressé au Quartier Impérial.

Florence, le 27 août.

Ne crois pas pouvoir décider Italie à la guerre avant nouveaux événements. Refusé toute discussion sur une intervention diplomatique. N'ai pas de réponse aux dernières dépêches écrites à Votre Majesté. On m'écrit de Paris que l'on attaque ma mission, que l'on interpellera à la Chambre et que le Ministère ne me défendra pas. Dans cette situation, mon devoir est d'obéir à l'Empereur seul, ne reconnaissant pas et ne voulant pas servir d'autre chef. Veuillez me donner vos ordres positifs. Il n'y en a que trois possibles :

1° ou de rester ici suivre négociations ;

2° ou de vous rejoindre comme je pourrai. Il me sera difficile de ne pas traverser Paris ;

3° ou de me donner liberté d'action, si pensez que je ne puis vous être bon à rien auprès de vous.

Attends vos ordres. Prière de les formuler clairement.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Télégramme chiffré.

27 août.

Reçu tes dépêches. Rien de nouveau ici. Je te prie de rester où tu es pour poursuivre la négociation. J'écrirai à Paris pour te défendre, si on t'attaque.

NAPOLÉON.

Le 1er septembre, l'armée de Mac Mahon subissait le désastre de Sedan et le lendemain l'Empereur capitulait. Dès qu'il apprit ces effroyables nouvelles, le prince Napoléon écrivit les deux lettres suivantes qu'il remit au marquis de Visconti-Venosta, ministre des Affaires étrangères du royaume d'Italie, en le priant de les faire parvenir au roi de Prusse.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Florence, le 4 septembre.

Sire,

J'apprends les batailles perdues et votre captivité. Mon dévouement, mon devoir dictent ma conduite. Je demande à vous rejoindre, aujourd'hui surtout que toute défense de la Patrie est impossible pour moi après les événements de Paris.

Quelles que soient les conditions qui me seront faites, je m'y soumets d'avance pour être auprès de vous. Le malheur ne peut que resserrer les liens qui m'attachent à vous depuis mon enfance. Je prie Votre Majesté d'accéder à la demande que je lui fais et que j'adresse au roi de Prusse.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis, de Votre Majesté, le très dévoué cousin.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le prince Napoléon au Roi de Prusse

Florence, ce 4 septembre.

Sire,

Je prie Votre Majesté de me permettre d'aller rejoindre le chef de ma dynastie, le souverain malheureux qui est votre prisonnier de guerre.

Votre Majesté doit comprendre le sentiment qui inspire ma demande.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage de mon profond respect.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Après l'effondrement de l'Empire, la mission du prince cessait d'exister. Il quitta l'Italie et, n'ayant plus alors sa place en France, il se réfugia en Suisse, à Prangins.

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Wilhelmshohe, le 17 septembre.

Mon cher cousin,

Je suis bien touché de l'offre que tu me fais de partager ma captivité, mais je désire rester seul avec le peu de personnes qui m'ont suivi, et j'ai même prié l'Impératrice de ne point venir me rejoindre.

J'espère que nous nous reverrons un jour, dans des jours plus heureux. En attendant, je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Tandis que l'Empereur était en captivité à Wilhelmshohe, l'Impératrice s'était réfugiée, avec le Prince impérial, en Angleterre, et vivait près de Londres, à Chislehurst. Au commencement d'octobre, le prince Napoléon s'y rendit, avec l'espoir d'être utile à son neveu. Parti de Prangins le 2 octobre, il était le 5 à Bruxelles et le 6 au soir à Londres. Le 7, il alla chez l'Impératrice. Après s'être mis réciproquement au courant de leurs situations, ils parlèrent de l'utilité qu'il y aurait à connaître exactement les conditions que Bismarck paraissait disposé à accorder si l'Impératrice traitait avec la Prusse au lieu du Gouvernement de Paris.

Le 11 octobre au soir, nouvelle entrevue. M. de Persigny accompagnait le prince. L'Impératrice, à laquelle une sorte de questionnaire avait été remis, exposa les démarches faites auprès d'elle par Bourbaki et Regnier, mais se montra nerveuse, laissa éclater à la fois son mécontentement du passé, ses hésitations pour l'avenir, son animosité contre le prince. Une troisième entrevue eut lieu le lendemain. Elle fut orageuse et se termina, sinon par une brouille, du moins par un fort refroidissement (2).

(1) Cette lettre, que le prince reçut à Prangins, le 20 septembre, a été citée par Émile Ollivier, *Empire libéral*, t. XVII, p. 565.

(2) Le prince a conservé une relation de ces entrevues.

Quinze jours plus tard, parut, dans le numéro du *Daily News* du 26 octobre, une note inspirée par l'Impératrice, disant qu'elle n'avait pris part à aucune des négociations d'armistice ou de paix qu'on lui attribuait et contenant sur le prince une phrase désagréable. Dans le même journal, le prince protesta immédiatement, en termes très courtois, contre ces attaques. Le 29, nouvelle note de l'Impératrice. Le prince coupa court à cette polémique.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Londres, ce 1er novembre.

Sire,

Ma femme m'écrit que Votre Majesté l'a chargée de proposer à son père l'achat de terrains que vous avez à Rome. Elle s'est empressée d'écrire au Roi, mais ma chère Clotilde, qui est très ferme et très dévouée, n'entend rien aux affaires. Si donc Votre Majesté désire me renseigner sur cette affaire, je m'en occuperai.

Je suis venu à Londres pour mes affaires personnelles et pour voir si je pourrais être de quelque utilité à votre fils. D'après ce que vous m'avez écrit, je ne suis pas passé par Cassel. Ma première visite a été pour l'Impératrice, qui m'a reçu froidement. J'y ai été une deuxième fois avec MM. de Persigny et Duperré, et enfin l'Impératrice *m'a fait prier* d'y retourner avec MM. Rouher, Chevreau, etc. Dans ce conseil, Sa Majesté, sans que je l'aie provoquée en rien, s'est laissée aller envers moi à des violences incroyables. J'ai su conserver le plus grand calme, mais j'ai dû me retirer, dédaignant de répondre à des accusations de *trahison* insensées ! Je ne vous donne pas de détails, Sire, quoique j'aie écrit tout ce qui s'est passé, parce que cela ne pourrait que vous affliger et serait aujourd'hui sans utilité. Un jour, toute la vérité sera connue. J'ai embrassé votre fils, en quittant Chislehurst, où j'étais venu appelé et uniquement par dévouement.

Je vis ici fort retiré. J'y retrouve nos souvenirs de jeunesse ! Je ne reçois plus personne de l'entourage de votre femme. Le docteur Conneau n'est pas venu me voir. Cela vous explique pourquoi je ne vous ai pas écrit plus tôt.

Depuis quelques jours, l'Impératrice a cru qu'il était utile de *raconter au public* sa conduite. Je vous envoie les journaux où sont tous les articles *dictés* par elle. Le premier a motivé une réponse fort modérée que j'ai signée.

J'ai voulu, Sire, vous donner ces explications tout intimes, afin que vous ne croyiez pas que nos désastres aient changé mes sentiments pour vous, mais après les insultes de l'Impératrice qu'elle a rendues publiques, je n'aurai plus jamais aucun rapport avec elle. Je n'ai rien à me reprocher, mais il faut que chacun ait la responsabilité de ses actes. Je déplore ce qui s'est passé.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage, etc.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Mon adresse : comte de Moncalieri, Claridge's hôtel Brook street, Londres.

L'Empereur au prince Napoléon

Wilhelmshohe, le 8 novembre.

Mon cher cousin,

J'ai reçu la lettre que tu m'as écrite et j'ai appris avec peine tout ce qui s'était passé à Chislehurst, mais aussi il faut avouer que ton langage vis à vis de l'Impératrice a été peu convenable, autant pour elle que pour moi.

Le malheur aigrit les caractères et divise au lieu de réunir ceux qui ont les mêmes intérêts.

J'avais écrit à Clotilde pour offrir au Roi d'acheter le palais des Césars à Rome, mais comme elle n'a pas voulu s'en charger, j'en ai écrit à Arese (1).

Je te renouvelle l'assurance de mon amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

W., le 25 novembre.

Mon cher cousin,

J'ai reçu, avec ta lettre, le récit de ton voyage en Angleterre. Je l'ai lu avec un profond chagrin et, si tu veux que je te dise la vérité, tu as manqué de tact et l'Impératrice de sang-froid. Il est bien triste, dans la position où nous nous trouvons, de voir des dissensions de famille.

Nous n'avons, pour le moment, rien à faire. La réaction en

(1) Marquis Arese, lié depuis longtemps avec l'Empereur.

notre faveur viendra d'elle-même, car l'anarchie qui règne en France ne peut durer.

Je te remercie de tes offres de service auprès de ton beau-père, mais Arese s'est chargé de la négociation.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Mes tendres amitiés à Clotilde et à tes enfants.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Prangins, le 23 décembre.

Sire,

Veuillez me permettre de venir, à l'occasion du nouvel an, vous exprimer tous mes vœux. La situation est triste pour nous, affreuse pour la France, et Dieu sait ce que l'avenir réserve encore. J'ai reçu la lettre de Votre Majesté, du 25 novembre. Si je n'ai pas répondu, c'est qu'il me semble que je n'avais rien à ajouter au récit que je vous ai envoyé. Je suis aussi affligé que vous, Sire, de ce qui s'est passé. J'espère que vous me rendrez justice. De mon côté, je reste ce que j'ai toujours été pour vous et ce n'est pas la mauvaise fortune qui me fera changer.

Je vois quelquefois MM. Pietri et Fleury (1). J'ai eu de bonnes nouvelles de Votre Majesté par M. Levert (2).

Ma femme et mes enfants vous présentent leurs respectueux hommages, ainsi qu'au Prince impérial.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis

De Votre Majesté

Le très dévoué cousin.

N. J.

L'Empereur au prince Napoléon

Wilhelmshohe, le 31 décembre.

Mon cher cousin,

Je te remercie de ta lettre et des vœux que tu m'adresses pour le jour de l'an. Nous avons bien besoin que la nouvelle année nous dédommage de tout ce que nous avons souffert.

(1) Général Fleury (1815-1884), grand écuyer de l'Empereur et sénateur.

(2) Ancien préfet de l'Empire, fut depuis député.

Rappelle-moi au souvenir de Clotilde et de tes enfants et reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

Wilhelmshohe, le 22 février 1871.

Mon cher cousin,

J'ai été bien aise d'apprendre par ta lettre que tu avais approuvé ma proclamation. Il paraît certain qu'un plébiscite aura lieu d'ici un mois. Il faut donc nous y préparer et que chacun fasse ce qu'il peut dans la mesure de ses forces.

Les nouvelles que je reçois des provinces sont bonnes, mais à Paris l'opinion est détestable. Je suis obligé d'envoyer ma lettre à Mathilde. J'ai eu l'étourderie de brûler ta [lettre] avant de prendre ton adresse.

Je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Londres, le 22 avril.

Sire,

J'ai appris par les journaux anglais que Votre Majesté avait été souffrante. Vers le 10 avril, j'ai fait écrire par M. Villet (1), à votre secrétaire, M. Pietri, pour vous exprimer le désir de vous voir : *pas de réponse*.

Vers le 15 ou le 16 avril, j'ai envoyé M. Villet à Chislehurst pour demander à vous voir. M. Davillier a répondu à M. Villet que vous étiez souffrant et que vous me feriez prévenir quand vous pourriez me recevoir. Depuis, *pas de réponse*.

Il y a quatre jours, mon cousin Joachim Murat étant venu me voir, je l'ai prié de vous demander quand je pourrais vous voir. *Pas de réponse*.

Ce silence significatif m'afflige sans m'étonner. Il ne peut venir que d'une influence facile à deviner. En désirant vous voir de temps à autre, je n'avais que l'intention de vous témoigner un dévouement *personnel* que nos malheurs ne sauraient changer.

(1) Capitaine de hussards, officier d'ordonnance du prince.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis

De Votre Majesté

Le très dévoué cousin.

NAPOLÉON (JÉRÔME),
Comte de MONCALIERI.

Londres, Claridge's hôtel, 49, Brook Street, ce 22 avril.

L'Empereur au prince Napoléon

Chislehurst, le 21 juillet.

Mon cher cousin,

J'ai causé longuement avec Fleury sans que nos conversations aient amené rien de positif. J'ai chargé R. . (1) de préparer, autant que faire se pourra, les candidatures pour les prochaines élections et il m'a promis de s'entourer d'hommes dévoués et actifs. Je crois que je me fixerai définitivement en Angleterre, surtout si l'Impératrice parvient à bien vendre ses diamants. Nous traversons une période de transition pendant laquelle il faut patienter et s'organiser.

Je regrette vivement les sorties intempestives de J. D. Je me répète toujours : que Dieu me garde de mes amis, je me charge de mes ennemis ! Il est souverainement ridicule de vouloir parmi nous se décharger de la responsabilité qui nous incombe. Il y avait, en 1870, trois pouvoirs également responsables : le souverain, le ministère, le Corps législatif. Si le souverain avait blâmé la politique du ministère, il l'aurait renvoyé. Si celui-ci avait été en désaccord avec le souverain, il aurait donné sa démission. Si enfin le Corps législatif avait blâmé la conduite du Gouvernement, il aurait renversé le ministère. Les trois pouvoirs ont donc été d'accord et ils doivent chacun porter le poids de leur part de responsabilité.

L'Impératrice et moi nous nous rappelons au souvenir de Clotilde et je te renouvelle l'assurance de mon ancienne et sincère amitié. N.

(1) Rouher.

L'Empereur au prince Napoléon (1).

Chislehurst, le 21 août.

Mon cher cousin,

J'ai reçu ta lettre du 14. Tu me feras plaisir de m'envoyer tes idées sur une organisation à faire. Mais tout ne consiste pas dans l'organisation. Il faut trouver des hommes assez importants pour grouper les autres autour de soi et pour pouvoir donner une direction. Je suis bien aise de ce que tu me dis sur E.O. (2). Je lui conserve toujours une grande part dans mes affections. Je conçois qu'il y aurait un certain avantage à être nommé au conseil général de la Corse. Cependant accepter ou briguer des voix en ce moment, c'est reconnaître un gouvernement que je trouve illégitime et je regretterais que quelqu'un qui porte mon nom eût l'air de reconnaître tout ce qu'on a fait d'illégal aujourd'hui. Je t'envoie un passage d'une circulaire d'un ancien sénateur. Si celui-là même croit au-dessous de sa dignité de concourir pour les fonctions de conseiller général, combien plus un membre de ma famille! J'ai fait la même réponse à Napoléon Charles (3) qui est ici et qui voulait aussi se présenter. Si tu voulais une occasion de parler, tu pourrais être nommé et en refusant dire ce que tu as à dire.

L'Impératrice et mon fils se rappellent à ton souvenir et à celui de Clotilde. Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

N.

L'Empereur au prince Napoléon

Ch., le 29 août.

Mon cher cousin,

Je reçois ta lettre et j'y réponds immédiatement. Je trouve la brochure (4) parfaitement bien. Je n'ai fait que trois observations : 1° Le langage étant très mesuré, la phrase que j'ai marquée me semble devoir être retranchée; 2° *Ma cause* me semble trop prétentieux; 3° Enfin j'ai ajouté une phrase à la

(1) Le prince, absent momentanément de Prangins, reçut cette lettre le 29. Il y répondit le 2 septembre. Il songeait à se présenter au conseil général en Corse.

(2) Émile Ollivier.

(3) Petit-fils de Lucien et fils de Charles, prince de Canino.

(4) Il s'agit de la brochure du prince : *La vérité à mes calomniateurs.*

page 3 pour que nous n'ayons pas l'air de disposer des troupes du Danemark comme si elles nous appartenaient.

Les nouvelles que nous recevons de Paris sont très favorables pour nous.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

Torquay, le 15 octobre.

Mon cher cousin,

Il est vrai que je ne t'ai pas écrit depuis la réception de ta note. C'est qu'il aurait fallu entrer dans beaucoup d'explications que je crois inutiles pour le moment. Les nouvelles de France sont bonnes, mais c'est une raison de plus pour agir avec une grande prudence et ne pas gâter une bonne position. Si tu ne reçois pas de passeport, je ne suis pas d'avis que tu ailles quand même, car cela ne peut avoir aucun bon résultat. Le refus te mettra, au contraire, dans une meilleure position, car on est toujours en faveur des opprimés.

Je n'ai pas fait imprimer d'autre brochure que celle que tu connais sur l'organisation de la Prusse, mais je m'occupe d'écrire le récit de la campagne de 1870.

Je vais retourner jeudi à Chislehurst. L'Impératrice ne sera de retour que vers le milieu de novembre, si toutefois ses affaires sont arrangées à cette époque.

Mes souvenirs à Clotilde, et crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

Camden Place, le 16 février 1872.

Mon cher cousin,

Tu auras appris l'élection de Rouher et la mort de ce pauvre Conti (1). Il est dit que nous ne pourrons pas avoir une joie sans mélange. Je reçois plusieurs lettres de Paris, où on me dit que déjà plusieurs candidats se mettent sur les rangs et que je dois décider entre le duc de Padoue, Pétri, etc. Dans toute autre circonstance, je n'aurais pas répondu avant d'avoir

(1) Sénateur, mort à Paris le 13 février 1872.

ton avis; mais après ce qui s'est passé il y a plusieurs mois, je n'ai pas hésité à dire que la justice voulait qu'on présentât Charles Abbatucci, pour le récompenser de l'acte d'abnégation qu'il avait fait en donnant sa démission pour faire arriver Rouher à la députation. Il y aurait, en effet, une injustice souveraine à ne pas lui tenir compte de son désintéressement. J'espère que tu approuveras cette décision.

J'ai préparé un manifeste, mais je ne le lancerai que dans l'occasion. Les choses vont bien et il faut bien nous garder de compromettre la bonne situation que les événements ont faite.

Bien des choses à Clotilde et reçois l'assurance de ma sincère amitié. N.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Chalet de Prangins, près de Nyon, canton de Vaud (Suisse), ce 19 février.

Sire,

Dès que j'ai appris la mort si inattendue de ce pauvre Conti, j'ai fait venir une personne qui s'occupe de mes affaires à Paris. Prévoyant les difficultés d'une nouvelle élection, j'ai voulu, sans perdre une heure, faire ce qui était possible pour éviter des malentendus.

M. Rouher, chez lequel mon secrétaire a été avant son départ, m'a écrit une longue lettre pour me dire qu'il comprenait que nous devions marcher *d'accord* et pour demander s'il me convenait de me porter. Il ne m'a pas donné son avis. J'ai reçu, par le même courrier, des nouvelles de Duvernois et de plusieurs de nos amis. Piétri m'a écrit de Marseille en débarquant. J'ai répondu à M. Rouher par mon secrétaire, pour lui dire en substance que mon parti n'était pas pris, mais qu'il me semblait indispensable, avant de rien arrêter, d'avoir un rendez-vous auprès de l'Empereur. Je lui proposais d'aller à Bruxelles, qui n'est qu'à six heures de Paris, et de là à Londres, étant tout prêt à subordonner mes affaires personnelles à la nécessité d'une discussion sérieuse auprès de l'Empereur. Je ne doute pas que M. Rouher ne vous ait envoyé ma lettre. Il ne m'a pas encore répondu, mais il a dit à mon secrétaire qu'il reconnaissait la nécessité d'une entente, mais que, dans les circonstances actuelles, il fallait qu'il réfléchisse à un déplacement, que, du reste, il se réservait de me répondre longue-

ment. M. Duvernois, je le sais, désirerait être nommé. Votre Majesté peut donc voir que je n'ai pas perdu une minute, non pour décider l'affaire, mais pour vous mettre à même, ainsi que nous tous, de l'étudier et de prendre une décision en connaissance de cause.

Ce matin, je reçois la lettre de Votre Majesté du 16, et vous semblez avoir décidé qu'il fallait porter M. Ch. Abbatucci. Permettez-moi, Sire, de ne pas discuter les différents candidats. Quant à Charles Abbatucci, que j'aime beaucoup, vous semblez le confondre avec son frère Séverin, en me disant que la justice veut qu'il soit récompensé de son acte d'abnégation. Ce n'est pas lui, mais son frère qui a donné sa démission pour faire élire M. Rouher. De plus, Abbatucci n'a même pas pu se faire nommer conseiller général dans son canton. Son élection comme député soulèvera de grosses difficultés et a peu de chances de succès. Mais, permettez-moi de vous le dire, le choix du candidat est secondaire aujourd'hui. Il me semble qu'il fallait avant tout étudier si une manifestation de la Corse sur mon nom n'était pas utile au parti et de nature à frapper l'opinion. Je vois bien les objections que cela peut soulever et personnellement j'ai très peu de tendance à me mettre sur les rangs. Mais je crois que c'est une décision qui demande au moins à être bien pesée et discutée avant de prendre un parti. Votre Majesté, ne m'en disant rien, ne paraît pas y avoir pensé.

Rien, du reste, ne presse. L'élection n'aura pas lieu de sitôt et, dès la mort de Conti, pour éviter justement une désignation précipitée, sans entente, j'ai écrit à mes amis, et notamment au journal que j'ai à Ajaccio, de ne rien précipiter, et ce journal va publier un ou deux articles pour dire que la question est ouverte et qu'il ne faut pas prendre d'engagement prématuré.

Je crois, en effet, que c'est le seul parti sage. Sans être nullement décidé, comme je vous le disais, et tout prêt à me ranger à votre avis et à celui de conseillers autorisés, après un examen sérieux qui ne peut se faire que de vive voix, vous me permettrez de me réserver jusqu'à ce que j'aie pu en causer avec Votre Majesté. Les événements qui peuvent se passer dans le temps qui s'écoulera d'ici à l'élection, — probablement six mois et en tout cas nous serons prévenus longtemps à l'avance par le décret de convocation, — donnent toute latitude de décider si mon élection est opportune ou non ; il faut voir.

Le voyage que je projetais pour me rendre de suite auprès de vous n'étant plus urgent, à la suite de ce que vous m'écrivez et des difficultés de déplacement de M. Rouher, la décision encore une fois n'étant pas pressée, je vais m'absenter pendant deux ou trois semaines pour me rendre en Italie, auprès de mon beau-père, avec lequel j'ai quelques affaires de famille à traiter et des renseignements utiles à prendre. Je verrai même, quand je serai en Italie, dans deux jours, s'il ne convient pas que j'aille en Corse, juger de la situation par moi-même.

Permettez-moi, Sire, de vous prier de ne pas vous engager envers M. Abbatucci ou d'autres personnes, ce qui pourrait vraiment avoir des inconvénients et motiver des tiraillements fâcheux, car je ne pense pas que personne puisse lutter en Corse avec moi. Si l'Empereur veut me répondre à Prangins, où je laisse ma famille, on m'enverra mes lettres sans aucun retard. En tout cas, j'ai l'intention d'aller à Londres dans le courant d'avril.

Recevez, etc...

NAPOLÉON (JÉRÔME).

P.-S. — Ma femme remercie Votre Majesté de son bon souvenir et présente à Sa Majesté l'Impératrice, ainsi qu'au Prince impérial, ses hommages respectueux. Mon fils aîné est complètement remis de sa maladie.

N.

L'Empereur au prince Napoléon

Camden Place, Chislehurst, le 5 avril.

Mon cher cousin,

Je ne t'ai pas écrit depuis longtemps parce que je te savais en Italie. J'apprends avec plaisir ton retour et je serai très heureux de causer avec toi quand tu viendras en Angleterre. J'ai dit à Rouher de t'écrire l'époque de son arrivée ici.

Je crois comme toi qu'il vaut mieux attendre pour désigner un candidat pour la Corse. J'avais d'ailleurs dit à Casabianca que je ne voulais pas m'en mêler et que c'était au comité corse à Paris de décider la question.

L'Impératrice et mon fils se rappellent à ton souvenir, ainsi qu'à celui de Clotilde, et je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

N.

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Camden Place, Chislehurst, le 12 mai.

Mon cher cousin,

Je crois qu'il serait très impolitique de te présenter aujourd'hui en Corse et qu'il faut attendre une occasion plus opportune, lorsqu'il y aura des élections partielles ou générales. Il y aura alors intérêt à ce que tous les partisans de l'Empire se mettent sur les rangs. Dans ces circonstances, je recommanderai à tous mes amis de soutenir ton élection, non seulement en Corse, mais dans tous les départements où tu aurais chance d'être élu. D'ici là, tout en préparant le terrain, je désire que tu observes la plus grande réserve.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon (2)

Camden Place, Chislehurst, le 14 mai.

Mon cher cousin,

Je te remercie de ta lettre. Il y avait de bonnes choses à prendre dans ta note, mais il est trop tard. La lettre doit être déjà remise à Paris. Je te prie de ne pas oublier d'envoyer ta cote part ou ta souscription à Rouher. Tu n'as pas besoin d'envoyer une grosse somme, mais il est important que ton nom figure sur la liste.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

N.

L'Empereur au prince Napoléon

Camden Place, Chislehurst, le 17 juillet.

Mon cher cousin,

Depuis ton départ, je n'ai plus entendu parler de toi et je ne sais pas ce que tu fais. Tu dois voir par les journaux que les choses s'embrouillent tous les jours davantage. Néanmoins, je crois qu'il n'y aura rien de nouveau avant l'automne

(1) Cette lettre a déjà été publiée.

(2) Le prince reçut à Londres, le 15 mai, cette lettre, à laquelle était jointe une liste de souscription en vue des élections contenant 58 noms. Elle commence ainsi : l'Empereur, 100 000 ; le prince Napoléon, ... ; le duc de Cambacérès, 50 000 ; Raimbeaux, 40 000, etc...

prochain. Je voudrais bien que tu ne négliges pas d'entretenir les bonnes dispositions de la personne amie de la cantatrice dont tu m'as parlé ici. Il serait bien important d'entrer en relation avec elle.

Je compte aller aux bains de mer au commencement d'août. Dis-moi quels sont tes projets et reçois l'assurance de mon amitié.

N.

L'Empereur au prince Napoléon

Camden Place, Chilslehurst, le 13 octobre.

Mon cher cousin,

Je n'ai pas pu répondre plus tôt à ta lettre, parce que, lorsque je l'ai reçue, j'ai appris en même temps les difficultés qu'on mettait à ton séjour en France. J'ai suivi avec un vif intérêt toutes les phases de ton voyage et, sous le rapport politique, je ne puis que me louer du résultat. Si, au contraire, ton projet était de pouvoir rester en France tranquillement, je crois que ce dernier événement y mettra obstacle. J'espère qu'on en fera un sujet d'interpellation à la Chambre.

Quant à ce qui te regarde dans les prochaines élections générales, je crois que, tout en agissant conformément à la lettre que je t'ai écrite, il importe pour la réussite de ne pas l'ébruiter. En faisant connaître d'avance le plan qu'on a formé, on suscite une foule d'oppositions et d'obstacles.

Il faut choisir les départements où il peut y avoir des chances et que chaque département qui t'élira croie être le seul.

Je te dis tout cela, parce que j'ai déjà appris que bien des personnes blâment les candidatures multiples au lieu de les faciliter.

J'espère que Clotilde n'aura pas été trop impressionnée du manque d'égards du Gouvernement. L'Impératrice me charge de te dire qu'elle a trouvé sa protestation très noble et très bien faite.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

N.

L'Empereur mourut à Chislehurst le 9 janvier 1873.

ERNEST D'HAUTERIVE.

UNE VISITE

AU TOMBEAU DE TOUT-ANK-AMON

Nul pays n'a exercé sur l'imagination des hommes une influence aussi prestigieuse que l'Égypte, et voilà qu'à la magie du soleil et de l'histoire vient s'ajouter l'attrait d'une découverte sur laquelle le monde entier a les yeux fixés. J'ai pu admirer les objets exhumés de la tombe du roi; j'ai pu descendre dans l'hypogée. Ces notes d'un voyageur auront du moins le mérite de l'actualité, au moment où un bruit de disputes a troublé le silence tant de fois séculaire de la vallée des Rois.

La sensationnelle découverte a-t-elle renouvelé notre connaissance des mœurs et des antiquités égyptiennes? Les usages domestiques de la cour des Pharaons et leurs objets familiers nous étaient déjà bien connus, soit par les fresques qui couvrent les chambres funéraires et les murs des temples, soit par les spécimens fragmentaires qui ont été relevés dans les tombeaux, notamment à Memphis et dans la vallée des Rois. Mais ce qui fait l'intérêt unique de la tombe de Tout-Ank-Amon, c'est qu'on y trouve rassemblés dans un état de conservation parfaite tous les objets mobiliers à l'usage du Roi : bijoux, coffrets, cannes, éventails. C'est une évocation aussi complète que possible du temps où vivait ce Pharaon qui fut le Roi Soleil de son époque, et sous le règne duquel la civilisation égyptienne avait atteint son apogée.

L'heureux succès de M. Carter ne saurait cependant faire oublier la gloire de ses devanciers dans la science égyptologique. Dans le discours qu'il a prononcé au Caire, S. E. Fakry Pacha a eu soin de rappeler que le Sphinx a confié son secret

à un savant français, Champollion. C'est grâce à sa découverte de l'écriture hiéroglyphique, qu'on a pu mener avec méthode toutes les fouilles qui ont été entreprises le long du Nil. « L'égyptologie, a dit le ministre de S. M. Fouad Ier, découle d'une source purement française. » Les recherches de M. Carter complètent celles qu'avant lui ont poursuivies les savants de l'expédition de Bonaparte, et tous ceux qui, depuis Mariette et Maspero, ont travaillé à éclaircir le mystère des âges pharaoniques.

Comment cette trouvaille a-t-elle été rendue possible? Quel concours de circonstances, quel hasard a permis à M. Carter de donner un coup de pioche à l'entrée de cet hypogée qui devait rendre son nom à jamais célèbre? Nul n'ignorait que Tout-Ank-Amon était enseveli dans la vallée des Rois; mais alors que toutes les nécropoles des Pharaons avaient été fouillées, celle de Tout-Ank-Amon, et peut-être celle d'un autre roi de sa dynastie, restaient introuvables. M. Carter avait obtenu en conséquence la concession des fouilles dans cette partie illustre de l'Égypte, et il avait remué tout le côté Est de la gorge aride sans rien rencontrer. Lord Carnavon lui avait ouvert des crédits pour lui permettre de continuer des travaux jusqu'alors stériles, quand, un beau jour, à l'endroit où l'on s'y attendait le moins, on vit surgir la dalle funèbre qui masquait l'entrée du vestibule conduisant à l'hypogée, but des efforts de M. Carter et de lord Carnavon. Mais ce qui dépassa toutes les prévisions, ce fut d'apercevoir, entassés pêle-mêle dans les chambres funéraires, un amoncellement d'objets qui semblaient n'avoir point été touchés depuis qu'ils y avaient été placés par les prêtres d'Osiris. La tombe n'avait jamais été violée ou, du moins, elle ne l'avait jamais été depuis Ramsès IX, dont les inspecteurs funéraires avaient eux-mêmes scellé la tombe.

Je me trouvais en Égypte en novembre 1922, au moment où se répandait cette surprenante nouvelle. J'eus la bonne fortune d'être présenté à lord Carnavon au Caire, le jour même où il revenait de Louqsor. Avec sa bonne grâce de grand seigneur, il voulut bien me donner tous les renseignements que je lui demandais. Il m'expliqua que la tombe avait bien été visitée depuis les funérailles du Roi, puisque les objets avaient été bousculés, mais c'étaient, me dit lord

Carnavon, « de bons voleurs, » qui s'étaient contentés d'emporter à la hâte les menus articles d'or massif, et avaient dédaigné tout ce qui ne pouvait pas être aisément fondu. Grâce à cette circonstance, on a exhumé les objets encombrants que les voleurs n'auraient pas pu emporter, et toute une foule de bibelots qui ne représentaient point une grande valeur pour eux, mais qui en offrent une inestimable à nos yeux.

* * *

Empêché d'aller à Louqsor en 1922, je me promettais bien de ne point revenir en Égypte sans rendre visite aux mânes du Pharaon. Aussi, à peine débarqué, au mois de décembre dernier, mon premier soin fut-il de me rendre au musée de Boulacq, où se trouve actuellement exposée une grande partie des objets qui ont été retirés du tombeau. J'avoue que, dans la voiture qui me conduisait vers le célèbre musée, je craignais d'éprouver quelque désillusion. Une intelligente publicité n'avait-elle pas exagéré la valeur artistique des trouvailles de M. Carter? Or, elles dépassent tout ce que j'avais pu imaginer.

C'est une vision unique que celle des vitrines du musée de Boulacq. D'abord, toute une série de coffrets, qui ont contenu sans doute les vêtements et les bijoux royaux. Certains de ces coffrets sont en bois marqueté en trois couleurs. D'autres coffrets plus petits sont en forme de tabernacle et recouverts de feuilles d'or, sur lesquelles des personnages sont dessinés en relief. L'un de ces coffrets est d'un dessin particulièrement pur, et d'une conservation étonnante. L'artiste qui l'a façonné n'a négligé aucun détail. On voit encore la poignée qui servait à ouvrir les portes, sorte de gros bouton faisant songer à ceux que l'on trouve sur nos meubles Directoire. Il est en pierre verte d'un grain exquis. Le poli de la pierre indique qu'elle fut souvent manipulée. Nous nous plaisons à penser que la main délicate de Tout-Ank-Amon caressa souvent la poignée de ce tabernacle qui s'ouvrait sur ce qu'il avait de plus précieux.

Après les coffrets, la collection des sièges : une chaise en bois marqueté d'un dessin assez compliqué, mais d'un modèle confortable ; puis un tabouret qui devait sans doute servir aux enfants du Roi. Un lit de repos surprend par son état de conservation ; les pieds et les montants de bois de ce lit sont intacts, la natte tressée sur laquelle le Roi reposait est encore en place

et ne présente aucune déchirure. Le tressage de cette natte, fait d'une seule pièce, indique un travail extrêmement soigné et compliqué. Mais voici le plus bel ornement du mobilier : le trône royal qui nous a été transmis dans l'état où il se trouvait au moment où Tout-Ank-Amon exerçait sa souveraineté sur la Haute et sur la Basse-Égypte.

Comment décrire ce fauteuil merveilleux? Il est disposé pour donner au Roi le maximum de confort et de majesté tout ensemble. Le dossier légèrement incliné et arrondi s'adapte parfaitement au corps humain. On n'a certes rien trouvé de mieux pour assurer une pose à la fois noble et abandonnée. Le siège entier est recouvert d'or vierge, comme les coffrets que nous venons de décrire, et cet or vierge est revêtu d'une patine inimitable : des tons verts et jaunes qui se fondent en un métal inconnu. Les deux bras d'appui figurent l'Ureus ailé, c'est-à-dire le serpent cobra, dont la tête se dresse, prête au combat, et sur lequel sont appliquées les grandes ailes héraldiques de l'épervier, en or, cloisonné d'émail bleu. Les pieds du trône sont formés par deux jambes de léopard finement sculptées, aux contours souples et harmonieux. Un système compliqué de traverses soutient le dossier, qui est entouré de têtes de serpents cobra en or et en émail bleu turquoise.

Sur ce siège somptueux et sculptural est représentée une scène charmante. Sur le fond du dossier, on voit, repoussé dans l'or, le Roi tenant le sceptre, coiffé de la double mitre, assis sur son trône et recevant le salut matinal de la Reine qui, dans un geste plein de grâce, parfume de sa propre main l'épaule de son seigneur et Roi. On aperçoit dans la main gauche de l'épouse le vase rempli de parfums, que nous retrouverons d'ailleurs plus loin dans une vitrine, taillé dans l'albâtre. Ce tableau d'une scène domestique et royale, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, nous renseigne sur ce qu'était alors la vie intime des Pharaons : témoignage millénaire de l'amour conjugal.

Parcourons encore les vitrines du musée de Boulacq. Voici maintenant toute une série d'objets familiers. Des scarabées d'or massif, ou taillés dans des pierres précieuses, turquoise ou améthyste, des plaques d'or et d'émail qui feraient rêver les bijoutiers de la rue de la Paix, quelques bagues rares et massives, que les « bons voleurs » n'ont sans doute pas remarquées... Une coupe délicieuse, taillée dans une pierre d'un

étrange éclat; une autre coupe en albâtre lumineux décoré d'un bas-relief d'hiéroglyphes gravés en noir. L'opposition des deux couleurs est d'un effet artistique tout à fait remarquable. Pourtant, rien ne saurait égaler la finesse de cette figurine du Roi, taillée dans un lapis-lazuli. Les petites statuettes chinoises les plus admirables, sculptées dans le jade, donnent une idée de cet objet qui fit sans doute la joie de Tout-Ank-Amon.

J'en passe et des plus belles choses. L'ureus en or déployé comme une longue couleuvre perfide, la crosse, le sceptre. Tous les emblèmes de la royauté, si bien conservés qu'on les croirait appartenir à une monarchie de fraîche date. Puis, à côté de ces nobles attributs, des objets d'un usage plus prosaïque : l'indispensable chasse-mouche de ces contrées ensoleillées, et le « service à thé » du Roi. Ce service est en faïence que nous appellerions bleu de Sèvres. Les tasses, sans soucoupe, sont de forme conique; je cherche en vain la trace d'une cassure ou d'une ébréchure. Le livreur d'un grand magasin les aurait apportées le matin même, que je n'en serais pas surpris. Mais il n'existe pas d'anses à la « théière » ni aux tasses : les Égyptiens ne craignaient sans doute point de se brûler les doigts.

Resterait à parler de toute une collection de vases et de canopes d'albâtre. A vrai dire, ils se recommandent par leur étrangeté, et surtout par leur nombre, plutôt que par leur dessin. Ils sont ornés d'anses compliquées qui leur donnent un aspect très singulier. On n'a pas omis, au milieu de ce somptueux garde-meuble, d'y mettre la statue du propriétaire. Le buste de Tout-Ank-Amon est là, souriant, coiffé de la tiare surmontée du trigonocéphale, indice de la toute-puissance, car ses piqûres entraînent la mort instantanée de ses ennemis. Si l'on en juge par la douceur de sa physionomie juvénile, aux traits délicats, Tout-Ank-Amon est loin de nourrir d'aussi noirs desseins. Il semble accueillir, après 3 500 ans d'histoire, les fidèles sujets de la Haute et de la Basse-Égypte qui défilent devant lui, avec cette même affabilité qu'il déployait devant la Reine, lorsque celle-ci l'oignait de parfums discrets. Une de mes plus grandes surprises a été, en effet, de voir le nombre de fellahs accourus du fond des campagnes pour rendre leurs hommages au Pharaon ressuscité.

***

Mon premier soin, en sortant du musée de Boulacq, fut de demander une audience à Son Excellence Abdul Hamid Soleiman Pacha, ministre des Travaux publics et des Beaux-Arts, dont dépend le service des Antiquités égyptiennes. Soleiman Pacha est un Égyptien de race pure, et un ingénieur éminent; il parle notre langue avec une aisance parfaite.

— Au moins, me dit-il, vous n'allez pas me demander de descendre dans la tombe de Tout-Ank-Amon?

— Tel est pourtant l'objet de ma démarche.

— Demandez-moi ce que vous voudrez; voici des places dans ma loge à l'Opéra, pour entendre votre compatriote Mme Simone; mais n'exigez pas que je vous donne un permis pour visiter l'hypogée du Pharaon.

Des polémiques assez violentes se sont en effet élevées à propos de ces visites. Il est facile de s'en expliquer la genèse. Il existe en Égypte un service officiel des Antiquités égyptiennes, qui, en raison du concours apporté à cette science par des Français illustres, doit être obligatoirement dirigé par un Français. Le directeur actuel est un savant éminent, le digne continuateur de Maspero, M. Lacau. Sous les ordres du ministre des Travaux publics, celui-ci a la haute main sur tout ce qui intéresse les recherches égyptologiques. Les inspecteurs des antiquités, qui sont en majorité Français, continuent des fouilles méthodiques, relèvent des ruines comme celles de Karnac, exhument des temples, comme celui d'Edfou; cela n'empêche pas le Gouvernement égyptien de donner des autorisations de fouiller certaines zones bien déterminées du pays, moyennant un droit sur une partie des objets découverts. M. Carter, qui appartenait autrefois au service des Antiquités, le quitta pour opérer lui-même, à l'aide de subsides étrangers, des recherches dans la vallée des Rois. Lorsqu'il mit à jour le trésor de Tout-Ank-Amon, il s'imagina qu'il pourrait jouir d'une aussi grande liberté dans la conduite des travaux que s'il avait fouillé une tombe obscure des nécropoles de Memphis. Il crut, notamment, qu'il lui était possible d'affermer, en quelque sorte, la publicité des nouvelles à un seul journal, et de priver la presse locale de l'actualité des informations. Par un singulier paradoxe, l'Égypte n'aurait connu

les nouvelles de la vallée des Rois que par un canal extérieur. La presse locale, qui est assez chatouilleuse dans les circonstances actuelles, s'est élevée contre de telles prétentions. En outre, le service des Antiquités a une responsabilité morale et matérielle dans la conservation de tous les objets qui appartiennent à l'histoire de l'Égypte. Elle n'a pas oublié les grands enseignements de Mariette, qui s'opposait jadis à ce qu'on fît don à l'empereur des Français de certaines pièces rares qui, à son avis, ne devaient point quitter la terre d'où elles provenaient. C'est l'honneur des fonctionnaires éminents du service des Antiquités de s'inspirer de cet exemple, et de veiller jalousement sur le patrimoine de l'Égypte ancienne. En l'espèce, les pièces découvertes étaient si nombreuses, si intéressantes, si complètes, que la découverte de M. Carter dépassait les cadres d'une fouille banale, pour devenir un véritable événement national.

On a dit que des considérations politiques s'étaient greffées sur un débat d'ordre scientifique; c'est la vérité. Les Égyptiens ont pris conscience de leur passé pour lequel ils montrent un sentiment de fierté naissante. Déjà, les Européens ne sont plus les seuls à s'attacher aux souvenirs pharaoniques; le jour est proche où les Égyptiens se pencheront pieusement vers les momies royales, en reconnaissant en elles les traits d'un lointain atavisme. Aussi ne doit-on pas s'étonner que les journaux du pays se soient violemment élevés contre l'expatriation possible des objets ayant appartenu au Pharaon...

Ce fut le prétexte d'une véritable croisade pour réclamer le maintien de tous les produits des fouilles en Égypte. Il fallut que M. Lacau fît des déclarations officielles pour rassurer l'opinion publique. Il expliqua que les titulaires d'une autorisation de fouilles avaient en effet le droit de se payer de leurs dépenses en emportant la moitié de leurs trouvailles, mais, étant donnée l'importance qui s'attachait aux travaux effectués dans la vallée des Rois, il avait été stipulé que le Gouvernement égyptien se réserverait la possession intégrale des objets mis à jour au cas où les tombes seraient trouvées intactes. « Par ces mots, dit l'article 9 des accords de 1918, il est bien convenu qu'il ne faut pas entendre une tombe *absolument inviolée*, mais bien une tombe contenant encore son mobilier en bon état et formant un tout. » Ce qui est bien le cas présent.

Les fouilles n'en continuèrent pas moins dans une atmosphère de fièvre. Si l'on en croit certains bruits qui ont couru, M. Carter se serait octroyé le droit de faire visiter l'hypogée à ses amis, et, non content de protester contre l'ingérence des agents du service des Antiquités, il aurait refusé l'entrée de la tombe à certains envoyés du ministre. Le ministre des Travaux publics dut user de son autorité, non seulement pour exercer le contrôle des fouilles, mais aussi pour donner les autorisations de descendre dans l'hypogée : il fut stipulé par contrat que ces autorisations seraient limitées au strict minimum, et ne seraient données qu'à ceux qui justifieraient d'un intérêt spécial.

Les choses en étaient là lorsque je présentai ma supplique à Son Excellence Soleiman Pacha. Celui-ci, tout en me refusant poliment le permis que je lui demandais, ajouta :

— Il vous reste un moyen de voir le sarcophage de Tout-Ank-Amon; vous écrivez dans les journaux français; faites valoir cette qualité, et vous pourrez visiter le tombeau, en même temps que la presse qui y est admise chaque quinzaine.

Je savais que cette visite, forcément effectuée à la hâte, n'offre qu'un intérêt limité; faute de mieux, et d'ailleurs comptant sur l'imprévu, je décidai de m'en contenter, et je partis pour la vallée des Rois. On se rendait jadis à Louqsor uniquement à bord des dahabiehs. Ces navires, si caractéristiques du paysage égyptien, avec leurs guibres fuyantes et leurs châteaux de poupe surélevés, sont la reproduction des antiques trirèmes qui descendirent autrefois le Nil pour conduire Cléopâtre et Marc-Antoine vers leur tragique destinée. Les barques elles-mêmes des Pharaons, dont on voit le dessin reproduit sur les bas-reliefs, ne diffèrent guère des modernes dahabiehs. Rien n'est plus pittoresque que de voir leurs voiles pointues, attachées sur des antennes démesurées, glisser dans l'horizon d'Égypte comme de grandes ailes d'oiseaux. J'aurais souhaité remonter le Nil dans ce pittoresque équipage; hélas, il faut compter avec le temps et c'est d'un sleeping de la Compagnie internationale des wagons-lits que je débarque un beau matin du mois de janvier au Winter Palace, dont les hautes terrasses surplombent « l'onde grasse » du fleuve. Du haut de ces terrasses, sur l'autre rivage du Nil, on aperçoit une plaine verdoyante d'où émergent les deux colosses de Memnon. Puis

une masse fauve toute forée de trous noirs, où les habitants de la grande ville de Thèbes enterraient leurs morts. Derrière la crête de ces montagnes, flambant sous le soleil, une gorge resserrée aboutissant à un cul-de-sac de roches calcaires : la vallée des Rois.

Pour m'y rendre, le lendemain matin, je traverse le fleuve, et je prends sur la berge opposée un de ces petits ânes blancs, dont Pierre Loti a popularisé la silhouette pittoresque et l'attitude résignée. Un journal a raconté qu'une sociétaire de la Comédie-Française serait allée en somptueux équipage traîné par de nombreux chevaux, précédée par des coureurs antiques, rendre visite à Tout-Ank-Amon. J'inclinerais à croire que la grande artiste a dû prendre tout simplement une de ces victorias attelées de mules, qui voisinent avec mon petit âne blanc. La route est longue et difficile, jusqu'aux nécropoles de Biban-el-Moulouk. La traversée de la plaine, le long des cannes à sucre et des champs d'orge coupés de canaux, constitue la plus agréable des promenades par cette matinée d'hiver qui pourrait passer, en France, pour la plus belle journée d'été. Mais, dès qu'on a passé le temple de Ramsès, et qu'on aborde le désert pierreux, les conditions du voyage changent complètement. Une ardente réverbération accable les voyageurs. Tout me porte à croire que ce sont les fatigues de ce voyage quotidien, plutôt que les maléfices des prêtres d'Osiris, qui ont été funestes à lord Carnavon et, plus récemment, à M. Lafleur. La gorge se resserre de plus en plus, mon âne trébuche dans des pierres brûlantes ; enfin, nous sommes devant la vallée où sont ensevelis les Pharaons !

Et la première chose qui apparaît... c'est l'ouverture de la tombe de Tout-Ank-Amon ! Comment ne l'a-t-on pas découverte plus tôt ? Je m'attendais à ce que cette tombe se trouvât dans un coin excentrique de Biban-el-Moulouk ; or, elle est située au point le plus central de la nécropole, au milieu des tombes déjà connues. C'est même cette circonstance qui l'a protégée jusqu'ici, car la dalle était masquée par les déblais d'un tombeau voisin. On dit que la cabane du gardien s'élevait autrefois sur la place où aboutissent les escaliers. L'indigène qui gardait des tombes presque vides ne se doutait pas qu'il foulait sous ses pieds un trésor inestimable. Un hasard véritablement providentiel l'a légué à notre vingtième siècle, alors que tous

les tombeaux voisins ont été successivement violés par les Pharaons eux-mêmes, par les Assyriens, par les Perses, les Macédoniens, les Romains, les Coptes chrétiens, les Arabes, les Mamelucks, sans oublier les Bédouins nomades du désert qui venaient y chercher leurs provisions de bois de chauffage prélevé sur le mobilier funéraire des glorieuses dynasties sédentaires.

L'entrée de l'hypogée est gardée par une sentinelle, baïonnette au canon. Des hommes sont occupés à introduire dans des cercueils de bois, emmaillotés dans l'ouate, les objets mystérieux d'apparence humaine. On dirait une équipe de sauveteurs retirant silencieusement d'un puits de mine des cadavres de mineurs intoxiqués par un coup de grisou. Pour ajouter à la vraisemblance, un grand Arabe vêtu d'une longue lévite blanche, semblable aux vestes antiseptiques des chirurgiens, manipule ces objets empaquetés avec précaution. Je m'approche poliment de l'assistant de M. Carter, et lui demande l'autorisation de descendre. Il la refuse d'un ton qui n'admet aucune réplique.

Cette journée me réservait cependant une compensation. En me promenant au fond de la vallée, j'aperçois une barrière de planches que je n'hésite pas à franchir. Je me trouve soudain face à face avec les deux chars du Pharaon qui resplendissent au soleil. L'un de ces chars représente le Roi à la chasse, l'autre est décoré de dessins de plumes d'autruche dorées, disposées en éventail. Les chars ne sont pas montés ; on aperçoit tout près de là le timon semé de pierres précieuses, et les roues, admirablement conservées, avec un moyeu couvert d'or, dont les axes sont richement incrustés. Le premier char est enrichi de verre et de pierres. Il est encerclé de rosaces d'argent et de motifs d'ivoire. Sans m'en douter, je suis au « laboratoire, » où des artistes se livrent à un travail compliqué pour préserver les objets, auxquels ils redonnent leur forme primitive. Plus loin, je devine le profil de l'une de ces fameuses statues de Nubiens qui avaient été campées des deux côtés du sarcophage et semblaient monter auprès du Roi une garde éternelle. Cependant, mes yeux ne peuvent se détacher des chars éblouissants ; j'évoque Tout-Ank-Amon, traversant majestueusement les rues de cette capitale de Thèbes, désertée par son prédécesseur, à la gloire de laquelle il voulut rester fidèle. Quel rêve prestigieux me suggèrent ces chars des solennités

royales, dans le cadre imposant de la vallée plafonnée de ciel bleu!... Soudain, un indigène me rappelle brutalement à la réalité. J'ai violé une consigne sévère, nul n'ayant le droit d'admirer ces merveilles, avant qu'elles n'aient été livrées au public au musée de Boulacq. Je suis d'autant plus heureux d'avoir été, bien malgré moi, l'un des rares privilégiés admis à les contempler.

***

La visite des journalistes ayant eu lieu deux jours avant mon arrivée, il me faudrait attendre treize jours la prochaine « descente au tombeau. » Est-il donc vraiment impossible d'obtenir l'autorisation désirée? J'envoie des télégrammes désespérés à Son Excellence Soleiman Pacha, à notre sympathique ministre de France, M. Gaillard, ainsi qu'à M. Pastour, directeur des Beaux-Arts, toujours si bienveillant pour ses compatriotes. En attendant l'effet de ce triple appel, je prends un des bateaux qui remontent le Nil jusqu'à Assouan, non sans visiter l'admirable temple d'Edfou, exhumé par Mariette d'un monceau de décombres, et auquel il ne manque pas une pierre. Enfin, voici la réponse attendue. Trois télégrammes, émanant de mes trois destinataires, me sont remis au Cataract-Hotel. L'autorisation m'est accordée. Grâces soient rendues aux dieux de l'Égypte!

Deux jours après, je me retrouvais à Louqsor où je vis M. Carter. Celui-ci m'accueillit avec courtoisie. Il fut convenu que je me présenterais le lendemain à dix heures à l'hypogée. Je n'eus garde de manquer au rendez-vous. Je descendis les degrés qui conduisent au vestibule devant une haie d'envieux, dont certains avaient traversé la moitié du monde pour échouer devant une grille infranchissable.

Le tombeau de Tout-Ank-Amon ne présente en lui-même aucune particularité. Il se compose d'un vestibule, d'une antichambre, d'une salle funéraire et de deux petites chambres annexes, encore remplies d'objets de toute sorte non inventoriés. Quoique spacieux et bien dessiné, l'hypogée est loin d'avoir la valeur de la plupart de ceux qui l'entourent, dont certains, comme celui d'Aménophis II, se prolongent sous terre. Au contraire de ce qui existe dans la plupart des chambres souterraines, les murs du tombeau de Tout-Ank-

Amon, à l'exception de la salle funéraire, sont peu ou point décorés.

Mais je tourne mes regards vers la droite, et voici un spectacle inoubliable. Emplissant les voûtes sombres de la chambre sépulcrale dont elle épouse les formes rectangulaires, une masse d'or apparaît. Le sarcophage du grand pharaon est entièrement recouvert de feuilles d'or décorées de personnages. Le long des parois, une sorte de bas-relief représente le signe de la vie en incrustation d'émail bleu turquoise. Cela forme comme un enroulement de pierres précieuses, enchâssées dans l'or vierge. Ces tonalités de bleu et de jaune qui se confondent dans l'ombre mystérieuse, produisent le plus saisissant effet. On descend une marche pour accéder devant le sarcophage, qui repose en contre-bas. Le plafond en bois, d'un poids énorme, a été enlevé, ainsi que la paroi longitudinale de l'entrée du sarcophage. Celui-ci est composé de quatre enveloppes de bois recouvertes d'or, d'un sarcophage de pierre dans lequel se trouve le cercueil d'or en forme de statue qui contient la précieuse momie. Au moment où je visite le tombeau, on n'a pas encore ouvert les portes de la seconde enveloppe en forme de tabernacle. L'or des panneaux paraît d'une épaisseur particulière et la finesse des dessins et des gravures est remarquable. Tant d'or éblouit. Fermant les portes, trois verrous de bois sont encore en place, tels qu'ils furent poussés par les prêtres d'Osiris qui refermèrent les vantaux somptueux sur la dépouille mortelle du Roi.

Ce qui m'a le plus surpris, ce qu'on ne verra jamais plus, c'est le catafalque. Entre la première et la seconde enveloppe, un grand voile funèbre repose sur des montants de bois doré. De lourdes rosaces de bronze ornaient ce voile et le poids de ces rosaces a déchiré l'étoffe, à quelques centimètres du sol; on peut constater que le tissu léger est presque intact, et l'on se demande comment il a survécu aux vicissitudes du temps. C'est que rien ne vit, pas la moindre larve, pas la moindre cellule, dans l'atmosphère de ces tombeaux creusés à même le stuc, et qui conservent à ce point les objets, qu'ils nous sont transmis, à travers les millénaires, tels que les hommes d'autrefois les ont déposés. Les Pharaons des anciennes dynasties, qui désignèrent pour y dormir leur dernier sommeil les flancs desséchés de Biban-el-Moulouk, avaient bien choisi leur

lieu de sépulture. Eux qui pensaient que, pour vivre une seconde vie, il fallait conserver une trace du corps humain, avaient découvert la retraite qui convenait à leur éternité. Si Tout-Ank-Amon ne vit point dans le royaume d'Osiris, du moins s'est-il assuré, par ses funérailles, l'immortalité.

Et j'ai été témoin d'un spectacle dont je garderai un impérissable souvenir. Le long des montants de bois du catafalque, trois liens de corde roux ligotant étroitement les montants, portaient encore le sceau du Roi. L'un de ces liens avait déjà été coupé par M. Carter, mais les autres, toujours intacts, donnaient la preuve absolue que la sépulture n'avait jamais été violée. J'avoue qu'en présence de ces cordes nouées avec tant de soin, j'éprouvai soudain un sentiment poignant de respect devant le mort. C'étaient comme des attaches invisibles qui me reliaient au passé ténébreux de l'époque pharaonique. On m'eût demandé de rompre ces liens que j'eusse hésité, comme devant une profanation. Il m'eût semblé que, du fond de son sarcophage, le glorieux maître de la Haute et de la Basse-Égypte se serait dressé, pour arrêter mon geste, tant son image me possédait. Car, à partir de cet instant, je ne pouvais avoir de doutes sur la présence de la momie, emprisonnée dans sa quintuple cuirasse d'or et de pierre. Et je songeais quelle serait l'émotion de ceux qui, bientôt, soulèveraient le couvercle du sarcophage, afin de contempler le visage momifié du Roi, pour la première fois depuis que la piété de ses fidèles sujets l'enveloppa de bandelettes !...

Entre les diverses enveloppes ont été trouvés des objets inattendus. D'abord, les grands éventails de la cour. Une princesse d'Abyssinie qui vint l'an passé visiter le tombeau était suivie de deux nègres porteurs d'éventails identiques, qui figurèrent sans doute dans le cortège de la reine de Saba. Puis ce fut une collection de cannes : l'une faite d'un tube épais d'or massif, l'autre d'argent, décorées chacune de belles statues ciselées. D'autres cannes étaient en ébène inscruté d'or et d'ivoire. L'une portait un pommeau fait d'une main recourbée ornée d'une scène de chasse et d'images de captifs. M. Carter constate dans son communiqué que ces sticks « sont du modèle anglais, » aimable attention de Tout-Ank-Amon. Sur une deuxième canne en or à pomme de verre est fixé un anneau d'argent, sur lequel on lit : « Prenez pour vous-même la canne

d'or, afin qu'après votre sommeil, vous suiviez votre noble père Amon, le plus aimé des Dieux. » Cette canne ne me dit rien qui vaille : cette inscription serait-elle la formule magique qui jette un sort aux égyptologues ?

Mais admirons ce souvenir bien personnel : une badine en roseau du Nil, — n'est-ce pas celui qui arrêta le berceau de Moïse sauvé des eaux ! — sur laquelle l'inscription suivante se lit en hiéroglyphes d'or : « Cette canne a été coupée de la main auguste de Sa Majesté. » Après la collection de cannes, un faisceau d'arcs de chasse, et, parmi eux, un arc d'enfant : celui du Roi dans sa jeunesse ; ou plutôt, l'arc de son fils que le monarque attendri voulut emporter avec lui, là-bas où se couche le soleil, afin d'égayer le sombre séjour par la vue des jeux de l'enfant royal. Tout-Ank-Amon fut bon père et bon époux. Ainsi, nous avons, en quelque sorte, vécu sa vie au cours de ce voyage ; nous connaissons ses traits, ses bijoux, ses coupes, sa vaisselle, son mobilier, ses chars. Nous n'ignorons même pas qu'il se plaisait à couper des roseaux le long du Nil et qu'il aimait, quelque trois mille ans avant Louis XIV, les cannes fastueuses.

* * *

Je redescendais, tout songeur, l'étroite et brûlante vallée, attentif à mettre de l'ordre dans mes pensées. Avant d'arriver aux plaines du Nil, une petite maison de brique semble comme un fortin destiné à garder l'entrée du ravin poussiéreux. C'est là qu'habita M. Carter pendant les longues années d'ingrat labeur, au cours desquelles il fouilla la nécropole de Biban-el-Moulouk. Maintenant qu'il connaît la gloire, il serait injuste d'oublier les heures difficiles qu'il eut à traverser, ainsi que les fatigues qu'il a dû supporter. C'est pour cela que nous désirons sincèrement qu'un accord intervienne entre lui et le gouvernement égyptien qui vient de le dessaisir de la conduite des fouilles.

Bientôt se découvre le cours sinueux du fleuve. Au loin, se dresse l'orgueilleuse silhouette des salles hypostyles du temple de Karnac. Dans un mirage, je vois se dérouler le long cortège des funérailles de Tout-Ank-Amon. La barque sacrée a été prise sur la pierre où elle repose dans la chambre du Saint des Saints ; elle a traversé le Nil avec sa précieuse

dépouille. Au milieu des moissons, toute une foule de prêtres et de serviteurs accompagnent leur Pharaon, en promenant sous le soleil les objets d'or étincelants qui forment comme les anneaux d'une chaîne magnifique. Et la pompe royale va s'engouffrer dans le tombeau, en attendant la résurrection...

Chose curieuse : l'actuelle résurrection se rencontre avec un renouveau politique et social de l'Égypte. Dans un discours qu'il prononçait au Caire avant son départ, Son Excellence Mammoud Fakry Pacha, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Sa Majesté le roi d'Égypte, s'exprimait ainsi : « N'est-ce pas étrange que ces deux événements, représentation diplomatique et avènement du régime constitutionnel, coïncident avec le réveil du grand Pharaon Tout-Ank-Amon après trente-cinq siècles de sommeil ? » C'est la première fois, en effet, qu'un roi d'Égypte accrédite un ambassadeur auprès de notre pays. Sa Majesté ne pouvait faire un meilleur choix que celui de Fakry Pacha, car il nous a donné son bien le plus précieux, sa propre fille, la princesse Fewkié, qui possède une excellente culture française. Mais l'événement le plus sensationnel de l'Égypte, c'est le fait que, pour la première fois également depuis la conquête des Perses, l'Égypte vient de se donner un gouvernement autonome en la personne de Zaghloul Pacha. Cet apôtre de l'indépendance vient de faire nommer un Parlement où il jouit d'une majorité telle qu'aucun homme d'État ne peut se vanter d'en avoir de semblable. Or, Zaghloul est un Égyptien de race pure ; il s'entoure presque uniquement d'Égyptiens. Tout-Ank-Amon reparaît au milieu de son peuple, au moment où revit dans ce peuple l'esprit pharaonique du temps passé.

Il n'y a pas de doute que le mouvement nationaliste ne puise son inspiration dans les siècles les plus reculés de l'époque égyptienne. La mise à jour de la momie de Tout-Ank-Amon semble donc un troublant symbole. On dirait que le Roi revient pour guider ses sujets qui cherchent leur voie dans les ténèbres de l'histoire.

Que les aspirations nationalistes du xx^{e} siècle découlent de la passion d'ordre et d'autorité qui fit naître dans la vallée du Nil le premier gouvernement organisé, on ne saurait le contester. Les faits sont là pour établir la nature profonde de cette révolution. C'est d'abord l'alliance des Coptes chrétiens et des

Musulmans. Toutes les religions ont laissé quelques lambeaux de leurs dogmes dans les roseaux du Nil. Les Coptes y ont conservé pieusement le culte de la Vierge Marie. Or, l'avènement de Zaghloul a eu le don de les rapprocher des Musulmans. En second lieu, le Gouvernement reste dynastique, parce que le Roi représente aux yeux du peuple l'idée de discipline jointe à celle de l'indépendance. La présence d'un souverain est un gage contre l'anarchie. Deux autres traits du nationalisme rattachent ce mouvement au passé pharaonique de l'Égypte. Il est exceptionnel, au point de vue coranique, que l'idée religieuse ait cédé le pas à l'idéal social. Le nationalisme ne s'appuie pas sur le fanatisme, il cherche au contraire à s'en affranchir et à se montrer libéral.

En outre, et c'est là un fait bien caractéristique, les Égyptiens d'aujourd'hui cherchent à rendre à la femme le grand rôle qu'elle a joué dans le passé. Ce sont les femmes égyptiennes qui sont à la tête du mouvement d'émancipation. En manière de récompense, on a créé pour elles un ordre spécial « Al-Kamal, » et l'on prépare une loi destinée à supprimer la polygamie, qui, si elle existe encore dans les textes, ne constitue plus en réalité qu'une coutume surannée. N'avons-nous pas enfin déjà fait remarquer que les Égyptiens, qui laissaient jadis avec indifférence crouler leurs plus beaux monuments, s'intéressent aujourd'hui à leur patrimoine artistique ?

Nous espérons que la momie de Tout-Ank-Amon restera là où elle a été pieusement déposée par ses sujets. On épargnera à ces restes vénérables l'odieuse exposition dans une vitrine du musée de Boulacq, dans cette galerie des momies royales où gît le grand Ramsès. Quoi qu'il en soit, si Tout-Ank-Amon pouvait aujourd'hui revoir son cher pays d'Égypte, il se rendrait compte que le mouvement d'indépendance nationale ne coïncide pas seulement avec le réveil du Pharaon, mais avec une ère de prospérité, qui complète la splendeur des découvertes de la vallée des Rois par la richesse des fellahs.

René La Bruyère.

LA CRISE DE LA NATALITÉ

LE MAL ET LES REMÈDES

La France a gagné la bataille de la Marne. Elle a gagné la bataille de la Ruhr. Elle gagnera, par les mêmes moyens et par les mêmes qualités, la bataille du franc. Mais toutes ces victoires risqueraient d'être inutiles, si elle ne sortait pas victorieuse de la bataille de la natalité. Il va sans dire que les pages qui vont suivre n'auraient pas été écrites, si nous n'avions pas, plus que l'espoir, la certitude que cette victoire suprême, la France la remportera comme les autres.

En 1700, avec ses 20 millions d'habitants, la France était le pays le plus peuplé, non seulement de l'Europe, mais du monde (1). En 1851, avec ses 35 millions et demi, elle occupait encore le premier rang, après l'immense et populeuse Russie (2).

En 1913, à la veille de la guerre, elle n'est plus qu'au cinquième rang en Europe (3), et si aujourd'hui, grâce à la dislocation de l'Autriche, elle est remontée au quatrième, elle en

(1) La Chine et l'Inde exceptées, cela va sans dire ; mais la Chine et l'Inde n'étaient pas des « nations » organisées. L'Autriche alors n'a que 13 millions ; la Prusse, 2 ; la Russie, 14 ; les Iles Britanniques, 9.

(2) En 1851, l'Allemagne (territoire d'avant-guerre, moins l'Alsace-Lorraine), 34 055 000 ; Iles Britanniques, 27 369 000 ; Russie, 66 714 000 ; Autriche-Hongrie, 30 727 000 ; Italie, 23 617 000 ; Japon, 33 997 000 (1875) ; États-Unis, 23 191 876 (1850).

(3) En 1913, France, 39 771 000 ; Allemagne, 66 146 000 ; Iles Britanniques, 45 713 000, Autriche-Hongrie, 50 750 000 ; Russie, 128 896 628 (1900) ; Italie, 35 597 000 ; Japon, 52 917 000 ; États-Unis, 98 789 324.

sera bientôt dépossédée par l'Italie. Largement dépassée par les États-Unis et le Japon, dans le chœur des grandes nations humaines, elle ne vient plus désormais qu'au *huitième* rang.

Les choses vont-elles en rester là ? Si rien ne vient modifier la mentalité française et la situation de fait créée par la disparition de 1 400 000 jeunes gens, notre population, stationnaire depuis quinze ans, va promptement décroître. De très sérieux calculs, il résulte qu'en 1940, nous n'aurons plus que 35 millions d'habitants, *25 millions en 1965* ? Que sera-ce dans un siècle? Que pèsera alors la France, en face des 105 millions d'Allemands, des 78 millions d'Anglais, des 64 millions d'Italiens, des 28 millions d'Espagnols, des 13 millions de Belges, des 107 millions de Japonais (1) ?

Il faut voir face à face la douloureuse réalité. Il faut, sans se laisser rebuter par l'aridité des statistiques et des chiffres, rassembler, constater, interroger les faits ; il faut en signaler les multiples conséquences, immédiates ou lointaines; il faut tâcher d'en mettre à nu les causes, surtout les causes profondes. Et s'il est vrai, comme le pensait Pascal, que « le bon usage des maladies » n'est pas une vaine formule, le mal une fois bien diagnostiqué, il s'agira d'en découvrir le remède.

I. — LES FAITS

La France a été longtemps, — et ce fut le secret ressort de son prestige et de sa puissance, — l'une des nations les plus fécondes du monde entier. Riche d'hommes, elle a pu repousser d'innombrables invasions, consommer son unité, répandre au loin son influence, imposer sa volonté. Fléchier, voyageant en Auvergne en 1665, admirait avec un sourire la fécondité des dames de Clermont. L'Auvergne, alors, n'était pas une exception. C'est cette fécondité de l'ancienne France qui lui a permis de soutenir les guerres et les fautes de Louis XIV, et qui lui a assuré une longue prospérité. Un siècle plus tard, Arthur Young, quittant l'Espagne pour la France, s'émerveillait, croyant « entrer dans un nouveau monde : » « d'une région

(1) Chiffres établis en prenant pour base l'augmentation de la population dans les 50 dernières années. On peut évaluer à une centaine de mille le chiffre *annuel* de naissances dont nous a privés la disparition des 1 400 000 jeunes Français tués à la guerre.

sauvage, déserte et pauvre, » il se trouvait « soudain transporté dans un pays d'agriculture et de progrès. » Malthus s'étonnait que, dans les périodes les plus néfastes de l'histoire de France, la population ne cessât pas de s'accroître. Au début du XIXe siècle, les familles françaises avaient au moins quatre enfants en moyenne : c'est ce qui a rendu possible l'épopée révolutionnaire et impériale, et c'est ce qui a permis à la France de se relever si vite des guerres napoléoniennes.

Or, dans les années qui ont précédé la guerre de 1914, ce n'est plus quatre, c'est deux enfants que comptait en moyenne chaque foyer français (1) : en un siècle, la natalité avait diminué de moitié. Notre influence, notre prestige, avaient subi une diminution parallèle. Le monde entier, bien stylé d'ailleurs par l'habile propagande allemande, criait à notre décadence. Tous les Français qui voyageaient à l'étranger ont constaté l'usage fait contre nous de la phrase ironique sur le « pays de célibataires et de fils uniques. » S'ils protestaient, on leur montrait la carte démographique du globe, et on leur faisait toucher du doigt le peu de place qu'y occupait la « grande nation » d'autrefois ; on leur rappelait qu'en 1770, dans l'univers civilisé, les Français étaient 1 sur 4 ; qu'en 1850, ils n'étaient plus que 1 sur 10, 1 sur 25 en 1913, et qu'en 1945 enfin ils ne seront plus que 1 sur 50...

Veut-on voir s'étaler naïvement les sentiments de hautaine commisération que la France dépeuplée d'avant la Grande Guerre inspirait même à ses amis et alliés d'Europe? Qu'on relise le célèbre et d'ailleurs très bel article que publiait le *Times* après la victoire de la Marne. « Il y eut des jours, écrivait l'auteur, M. A. Clutton Brock, où, durant la rapide marche en avant allemande, nous craignions que les armées françaises ne fussent par trop inférieures à leurs adversaires, où nous croyions que l'Allemagne ne serait battue que sur mer et sur la frontière orientale, et qu'après la guerre *la France ne subsisterait, en tant que puissance, que grâce à l'aide de ses alliés.* D'avoir eu cette peur, nous devons maintenant lui demander pardon. » On ne saurait avec plus de candeur laisser entendre qu'aux yeux des Anglais, la France avait cessé de compter comme grande puissance vraiment indépendante, et que son existence

(1) En 1811, il y a 4,55 naissances pour un mariage, 2,33 en 1911.

comme telle était désormais à la merci non seulement de ses ennemis, mais de ses alliés. Et en Belgique, en Italie, en Russie, en Espagne, en Suisse, — à plus forte raison en Allemagne, — on s'empressait de penser là-dessus comme en Angleterre.

Il faut avouer que l'*apparence* des faits semblait autoriser cette manière de voir. En un demi-siècle, de 1850 à 1900, tandis que la France augmentait péniblement de moins de 4 millions d'habitants, l'Italie augmentait de près de 9 millions, l'Autriche-Hongrie et la Grande-Bretagne de plus de 14 millions, l'Allemagne de 21 millions, la Russie de 62 millions. Bien loin de s'améliorer avec le temps, cet état de choses ne faisait que s'aggraver encore. Chaque année écoulée creusait davantage le fossé entre l'Europe et nous. Dans les douze années qui ont précédé la Grande Guerre, tandis que l'Italie s'accroissait de plus de 3 millions d'habitants, les Iles Britanniques de plus de 4 millions, l'Allemagne de plus de *9 millions*, la France, elle, n'augmentait même pas de *1 million* (800 000 âmes). A plus d'une reprise même, en 1900, en 1907, en 1911, au premier semestre de 1914, le chiffre des décès l'emportait sur celui des naissances. La presse germanique enregistrait avec une joie mauvaise ces signes avant-coureurs d'abdication nationale; elle encourageait à l'insolence, aux exigences brutales l'orgueil de ses gouvernants; et les nôtres, trop souvent, cédaient sans fierté aux sommations irrespectueuses qui leur venaient du dehors et qu'appuyaient les gestes bruyants et menaçants d'une population surabondante. Le temps, pourtant très proche de nous, — c'était sous le second Empire, — où « il ne se tirait pas un coup de canon dans le monde sans la permission de la France, » semblait relever de la légende ou de la préhistoire.

Regardons de plus près les statistiques. Pendant la première moitié du XIX^e^ siècle, la situation démographique de la France, sans être particulièrement prospère, n'était pas encore inquiétante. Tandis que, dans les divers pays de l'Europe occidentale et centrale, la proportion pour 1000 habitants du nombre des naissances est en moyenne de 37, la nôtre, il est vrai, n'est guère que de 29 et elle diminue presque régulièrement d'année en année. Mais dans ce demi-siècle (de 1801 à 1851), la population française augmente de 8 283 000 âmes, c'est-à-dire plus que dans tout le siècle précédent, et quoique serrée de près par les autres peuples de l'Europe, dont la natalité est en voie de pro-

gression constante, la France bénéficie, si l'on peut dire, de la vitesse antérieurement acquise, et elle garde encore sur ses concurrentes une légère avance.

Sous le second Empire, la natalité se stabilise à peu près; à plusieurs reprises même, en 1861, en 1866, en 1868, le nombre des naissances dépasse le million, chiffre qui, de tout le XIXe siècle, n'avait pas encore été atteint; et quoique ce relèvement soit dû sans doute à la récente annexion de la Savoie et du comté de Nice, il y a lieu d'en tenir compte. Mais dans le même laps de temps, l'Allemagne et les États-Unis nous ont dépassés; la Grande-Bretagne et le Japon tendent à nous rejoindre : l'équilibre des forces de vie se rompt à notre détriment. Pour ne point progresser suffisamment, — car en pareille matière, la question de relativité est capitale, — la population française recule.

Après 1870, le mouvement de recul, un moment arrêté, reprend et s'accélère avec une régulière, une troublante continuité. Dans le dernier demi-siècle (1871-1921), la population en France n'a augmenté que de 3 millions d'habitants, — moins de la moitié du nombre dont elle s'était accrue dans la première moitié du XIXe siècle; — et les pertes des deux guerres de 1870 et et de 1914 ne suffisent pas à expliquer ce fâcheux fléchissement. Et pendant le même laps de temps, l'Italie a augmenté de 12 millions, les Iles Britanniques de 15 millions, l'Allemagne, — malgré les récentes amputations de son territoire, — *de 21 millions* (1) : l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont pourtant été elles aussi des puissances belligérantes pendant la Grande Guerre. Assurément, depuis la signature de la paix, la natalité s'est un peu relevée en France; elle a atteint des chiffres qu'elle n'avait pas atteints depuis vingt ans : 834 411 naissances en 1920, 813 396 en 1921. Même l'excédent des naissances sur les décès, dans ces deux années, s'est soldé pour nous avec un bénéfice net que nous ne connaissions plus depuis plus d'un demi-siècle. Mais d'abord, le grand nombre anormal (2) de mariages qui ont, comme il était à prévoir, suivi la démobilisation, explique cette soudaine recrudescence. D'autre part, l'année 1922 a déjà vu reparaître les chiffres d'avant-guerre, —

(1) Exactement : France, 3 121 573; Italie, 12 871 000; Iles Britanniques, 15 708 000; Allemagne, 21 941 000.

(2) Je dis *anormal*, parce que, évidemment, temporaire. Et en effet, la nuptialité, qui s'était subitement accrue après la guerre, n'a pas tardé à baisser.

759 843 naissances, — et les chiffres actuellement connus pour l'année 1923 accusent, par rapport à 1922, une assez forte diminution du chiffre des naissances. Enfin, que sont nos 834 000 naissances de 1920 en face des 1 155 000 naissances italiennes, des 1 193 986 naissances britanniques, des 1 512 162 naissances allemandes? Que sont surtout nos gains, — anormaux et tout provisoires, — de 159 590 âmes en face des gains de l'Italie (473 000 âmes), de la Grande-Bretagne (593 059 âmes), de l'Allemagne (623 367)? Même si notre situation démographique restait stationnaire, la population française, qui commence déjà à l'être, ne tarderait guère à être littéralement noyée sous le flot sans cesse montant des populations voisines — et rivales.

Serrons pourtant les questions de plus près encore. Si, d'une manière générale, depuis un siècle, et plus particulièrement depuis un demi-siècle, la France, — relativement, sinon absolument, — tend à se dépeupler, ses diverses régions ne se dépeuplent pas d'une manière uniforme. Huit départements, la Dordogne, le Gers, le Lot, l'Aisne, la Somme, l'Orne, la Mayenne, la Manche, de 1860 à 1920, ont vu leur population décroître de plus de 100 000 habitants ; quatre autres, le Calvados, la Meuse, l'Yonne, le Lot-et-Garonne ont perdu de 90 à 100 000 âmes. Et, assurément, — la population globale du pays n'ayant pas diminué, — d'autres départements, la Seine, la Seine-et-Oise, le Pas-de-Calais, le Nord, le Morbihan, le Rhône, les Bouches-du-Rhône ont suivi une ascension parallèle. Mais, outre qu'il est fâcheux de voir se dépeupler de riches régions telles que la Normandie, ce qui est plus fâcheux encore, c'est de constater que, même dans les provinces qui se dépeuplent, la nuptialité reste, au total, assez satisfaisante, mais que la natalité subit de véritables effondrements. Dans l'Orne, en 1860, on comptait 3 151 mariages et 8 489 naissances ; en 1920, 6 434 mariages et 6 132 naissances ; dans le Lot, en 1860, 2 265 mariages et 7 187 naissances ; en 1920, 2 761 mariages et 2 964 naissances. La Bretagne, la Vendée, le Nord, le Pas-de-Calais, la Lozère, l'Ardèche sont les régions où, encore actuellement, la natalité a le moins fléchi ; la Bourgogne, la vallée de la Garonne, la basse Normandie, celles où elle a le plus baissé. En 1860, la Dordogne, pour une population de 501 687 habitants, comptait 4 596 mariages et 13 695 naissances ;

en 1920, pour une population descendue à 396 702 âmes, on comptait 6 871 mariages et 7 899 naissances. Si toute la France s'était modelée sur l'exemple de la Dordogne, elle n'aurait pas aujourd'hui seulement 30 millions d'habitants.

Voilà les faits. Ils sont d'une poignante éloquence. Depuis le début du XIXe siècle, la natalité française a baissé de plus de moitié, tandis que celle des autres peuples atteignait, pour s'y maintenir, le niveau où la nôtre était arrivée vers 1800. La chute a été plus ou moins lente, mais régulière et continue. Sous le premier Empire et la Restauration, elle a été à peu près insensible. Le mouvement se précipite sous Louis-Philippe, s'arrête sous le second Empire, s'accélère sous la troisième République. Les sept enfants que, sous François Ier, comptait, en moyenne, chaque famille française, sont devenus quatre dans les trente premières années du siècle dernier ; ils sont tombés à deux à la veille de la guerre. Paul Leroy-Beaulieu, en 1913, prévoyait comme assez prochain le moment où dix ménages français auraient à peine quinze enfants. Ce moment est venu, sinon dépassé, et en 1920, on n'a compté que 13 enfants pour 10 ménages français. Moltke disait déjà que chaque année qui s'écoule équivaut, pour la France, à une bataille perdue. En 1911, Jacques Bertillon rectifiait le propos et déclarait que nous perdions une bataille non pas chaque année, mais *chaque jour :* chaque jour, en effet, l'excédent des naissances allemandes l'emportait de *6000 unités* sur l'excédent des naissances françaises. Aujourd'hui, l'Allemagne l'emporte encore quotidiennement sur la France de près de 2 000 unités. En deux années de paix, nous renouvelons à la lettre les sanglantes hécatombes de la guerre.

II. — LES CONSÉQUENCES

Les conséquences d'une pareille situation sont faciles à pressentir, et elles se sont déjà d'ailleurs assez clairement manifestées au cours du dernier demi-siècle.

Il est tout d'abord trop évident que, dans les relations internationales, l'attitude et l'autorité des représentants d'une grande nation seront toutes différentes, suivant qu'ils auront pour mission d'exprimer la volonté profonde d'un peuple en pleine voie de prospérité et d'accroissement, ou au contraire

la volonté chancelante d'un peuple timoré, mesquinement économe du sang de ses enfants.

A quelques années d'intervalle, la France a passé successivement par ces deux phases. Sous le second Empire, forte d'une population encore prépondérante et d'une natalité satisfaisante, elle est l'arbitre de la politique internationale ; elle exerce une sorte d'hégémonie européenne, ou, tout au moins, elle partage cette hégémonie avec la seule Angleterre, et la jalousie qu'elle excite sera pour quelque chose dans ses prochaines infortunes.

Brusquement, après 1870, la scène change. Notre population décroît, par suite de la perte de l'Alsace-Lorraine, puis regagne péniblement les positions conquises, tandis que les populations voisines d'Angleterre et d'Allemagne s'accroissent et nous dépassent avec une fiévreuse activité ; notre natalité diminue, et, avec elle, notre prestige et l'autorité de notre parole. Notre rôle, discret et effacé au Congrès de Berlin, forme un saisissant contraste avec celui que nous avions eu, en 1856, lors du traité de Paris. Nous abandonnons l'Égypte à l'influence anglaise ; et, d'autre part, dans nos efforts pour étendre notre empire colonial, nous nous heurtons à l'étonnement et à la mauvaise humeur de nos rivaux qui ne sauraient admettre qu'un peuple qui n'a plus d'enfants ose leur disputer leur « place au soleil. » Notre richesse, notre puissance militaire et navale décroissent parallèlement, — car, encore une fois, c'est décroître que de progresser moins que ses voisins, — et le monde entier se hâte de nous tenir pour une nation de second ordre. Dans les alliances mêmes que nous réussissons enfin à contracter, — alliance russe, entente anglaise, — nous ne parvenons pas à imposer les conditions qu'exigerait notre sécurité. Et le résultat final de toutes ces abdications successives, c'est la guerre européenne.

Car on ne saurait trop le dire et le redire : *en 1914, c'est le fléchissement de notre natalité, qui a encouragé l'ambition et favorisé la volonté de guerre allemandes.* En 1871, notre population n'était inférieure que de 5 millions d'habitants à celle de l'Allemagne. Si, depuis cette époque, la population française s'était accrue dans les mêmes proportions que la population allemande, si, en 1913, au lieu d'avoir 39 millions d'habitants, nous en avions eu 61 millions, jamais l'Allemagne n'aurait osé attaquer la France. D'autre part, étant plus nombreux, nous

aurions été nécessairement plus actifs, plus entreprenants, plus audacieux ; nous n'aurions pas laissé prendre par d'autres des places qui nous revenaient de droit ; nous aurions colonisé nous-mêmes nos propres colonies ; notre puissance économique et commerciale se serait largement développée. Plus riches, puisque tout être humain qui travaille est producteur de richesse, nous aurions découragé les ambitions rivales ; bien mieux, ces ambitions ne seraient même pas nées, car personne n'aurait songé à nous supplanter, notre force militaire, qui eût augmenté elle aussi, imposant aux plus téméraires le respect du nom français. Plus puissants enfin, les alliances seraient venues à nous, moins parcimonieuses et plus efficaces. Si, dans un coup de folie, l'Allemagne nous avait déclaré la guerre, la victoire eût été moins lente et moins coûteuse, plus exclusivement française aussi, et le traité de paix aurait sérieusement consacré les droits de la France. Une guerre effroyable, une paix précaire et troublée, voilà le prix dont la France a payé son triste refus « de croître et de multiplier. »

Insistons sur ce dernier point : il est capital. On peut prétendre, je le sais, que, sans la guerre, jamais la France n'aurait pu recouvrer l'Alsace-Lorraine et rebondir au premier plan de l'histoire. En ce sens, malgré ses deuils et ses misères, la guerre de 1914 a donc été, au point de vue français, un heureux coup de fortune. Mais l'assistance, d'ailleurs intéressée, que nous ont prêtée nos alliés n'a pas été sans quelque compensation. Les historiens de l'avenir diront sans doute que les plus lourdes fautes de la guerre, celles qui ont prolongé désespérément la lutte, ont été commises par la Grande-Bretagne. Qu'il nous suffise de rappeler l'imprudente expédition des Dardanelles, longtemps combattue par la France, la longue et funeste répugnance anglaise à accepter le service militaire obligatoire. Plus nombreux et, partant, plus forts, les Français auraient mieux pu imposer une volonté qui, à l'épreuve, s'était révélée plus clairvoyante. Dans la discussion des conditions de l'armistice et de la paix, ils auraient fait moins de concessions fâcheuses aux intérêts et aux préjugés anglo-saxons. L'un des arguments le plus fréquemment invoqués dans la presse britannique pour nous éliminer de l'Orient était que la France, en raison de sa faible natalité, ne pouvait pas étendre démesurément son empire colonial, et qu'elle devait céder la

place à des peuples plus prolifiques. Allons au fond des difficultés que, depuis cinq ans, nous éprouvons à nous faire rendre justice par nos alliés d'hier : c'est la même pensée de derrière la tête qui leur dicte leur conduite à notre égard. Sauvée par ses alliances, la France, d'après eux, n'a pas le droit de jouer dans le monde le rôle de tout premier ordre auquel elle aspire ; elle devrait, disent-ils, proportionner ses ambitions à sa force réelle, à sa richesse amoindrie, à sa population décroissante, et se résigner à n'être, après comme avant sa victoire, qu'une puissance de second plan.

Voilà pour le présent ; et voici pour l'avenir. Le traité de Versailles nous a laissés à peu près isolés en face d'une Allemagne vaincue, mais mal désarmée, populeuse, unifiée, et avide de revanche. Pour la tenir en respect, pour lui imposer les réparations qu'elle nous doit, nous ne pouvons compter que sur la force, et plus particulièrement sur la force française (1). Or, actuellement, en acceptant des charges militaires déjà fort lourdes, la France peut encore fournir les effectifs jugés indispensables pour cette œuvre de surveillance et de contrainte. Mais bientôt il n'en sera plus ainsi. Dans une dizaine d'années, au lieu des 465 000 hommes de troupes blanches que nous avons maintenant sous les armes, nous n'en aurons plus que 260 000 ; et ce chiffre est destiné à baisser encore. Comment ferons-nous, avec d'aussi faibles effectifs, pour contenir et pour faire payer l'Allemagne ? Aurons-nous très largement recours au recrutement colonial ? Mais ce recrutement même, si précieux qu'il soit, n'offre pas des ressources illimitées, et il peut présenter quelque jour plus d'un inconvénient d'ordre politique : l'Angleterre a dû payer fort cher le secours de ses Dominions. Compterons-nous sur nos alliances ? Certes, nous espérons bien pouvoir nous appuyer en toute occurrence sur la Belgique et sur la Pologne. Mais les circonstances historiques sont changeantes ; les alliances « se renversent ; » elles s'usent et elles se lassent, nous l'apprenons depuis cinq ans à nos dépens. Ne comptons ni sur l'Angleterre, ni sur l'Italie, ni sur la Russie, ni sur les États-Unis pour nous sauver dans une prochaine guerre. Ne comptons que sur nous-mêmes. Envisageons

(1) Il va sans dire que si, au lieu d'étudier l'aspect militaire du problème, nous en examinions l'aspect financier, nous aboutirions à des conclusions douloureusement identiques.

froidement, virilement, la perspective de nous retrouver, dans quelques années, seuls, en tête à tête avec une Allemagne surpeuplée, militairement et financièrement reconstituée, toute frémissante de vengeance. Et si nous ne voulons pas succomber, définitivement cette fois, tâchons, dès aujourd'hui, d'agir en conséquence.

III. — LES CAUSES

Comme tous les grands phénomènes sociaux, ce mal de la dépopulation qui menace la France dans son existence même, a des causes lointaines et multiples.

Écartons tout d'abord celles qu'on a pu parfois alléguer, et qui sont ou superficielles, ou illusoires.

On ne saurait, par exemple, pour expliquer la diminution de notre natalité, parler d'un affaiblissement de la race. Médecins et physiologistes sont d'accord pour admettre que la race française n'a point dégénéré physiquement, et qu'elle serait, *si elle le voulait*, aussi féconde qu'elle le fut autrefois. C'est du reste ce que prouve péremptoirement l'exemple du Canada français, où la natalité est le double de ce qu'elle est chez nous.

On se tromperait également, si l'on voulait voir dans les difficultés matérielles de la vie contemporaine l'une des principales causes de la restriction volontaire des naissances françaises. Assurément, la vie chère, la crise des logements, celle des domestiques ne constituent pas des conditions très favorables pour élever de nombreuses familles. Mais la France, à cet égard, n'est pas beaucoup plus mal partagée que la plupart des autres pays, et ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, n'ont vu sensiblement décroître leur forte natalité. En France même, il semble que, depuis la guerre, — et c'est là l'une de nos plus grandes raisons d'espérer, — ces difficultés n'aient point rebuté les bonnes volontés juvéniles, qu'on se marie davantage, et qu'au moins dans la bourgeoisie, les unions redeviennent assez fécondes (1). Enfin ces conditions défavo-

(1) Il n'y pas là contradiction avec ce qui a été dit plus haut au sujet de notre natalité d'après-guerre. Cette insuffisance semble attribuable aux anciens ménages d'avant-guerre, qui s'obstinent à avoir peu d'enfants, plutôt qu'aux tout jeunes ménages qui, eux, paraissent avoir mieux compris leur devoir. Les statistiques que nous possédons devraient être assez détaillées pour préciser par des chiffres ces impressions nécessairement un peu personnelles.

rables de la vie familiale sont assez récentes, et l'excuse qu'elles pourraient fournir à nos jeunes couples ne pouvait être invoquée avant 1914. Or, c'est entre 1870 et 1914 que notre natalité a le plus fléchi. Il faut donc, pour expliquer ce fléchissement, remonter à des causes plus générales et plus lointaines.

Infiniment plus sérieuse et plus frappante est l'explication que l'on tire souvent de la néfaste influence de notre régime successoral sur les mœurs. Sous l'Ancien Régime, la famille était considérée comme la véritable cellule sociale, et les lois, favorisaient la transmission intégrale à un seul des enfants du domaine familial. La Révolution, dans sa rage d'individualisme et d'égalitarisme, a changé tout cela. « Son code de lois écrivait Renan, semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire. » Elle a décrété le partage rigoureusement égal des biens de famille entre tous les enfants. Adopté, avec d'insuffisantes atténuations, par Napoléon, despotique inspirateur du Code civil, ce principe domine toute notre législation contemporaine. Balzac en a très nettement caractérisé les funestes effets, quand il a écrit : « Le titre des successions du Code civil qui ordonne le partage égal des biens, est le pilon dont le jeu perpétuel émiette le territoire, individualise les fortunes en leur ôtant une stabilité nécessaire, et qui, décomposant sans recomposer jamais, finira par tuer la France. » Pour échapper à cette sorte de pulvérisation et de dispersion du domaine familial, nombreux sont les pères de famille français, — les paysans notamment, — qui se sont contentés d'un, tout au plus de deux enfants. En veut-on la preuve décisive ? Dans un certain nombre de départements agricoles français, le régime de la transmission intégrale subsiste encore, du moins tel que l'admettent les lois actuelles : or, ce sont précisément ceux dans lesquels la natalité est le plus élevée ; et plus l'attachement y est fort à ces vénérables et sages coutumes, — que toutes les grandes législations étrangères ont conservées, — moins rares y sont les nombreuses familles : tel est le cas de la Lozère qui, en 1901, sur 1000 familles, en comptait 100 ayant plus de six enfants vivants. Plus saisissant encore est le cas des Hautes et des Basses-Pyrénées. Jusqu'en 1850, ces deux départements avaient conservé les anciennes coutumes : or, de 1846 à 1850, l'excédent des naissances sur les décès a été de 3 667 dans les Basses-Pyrénées et de 4 397 dans les

Hautes-Pyrénées. En 1850, les Hautes-Pyrénées adoptent la législation nouvelle : immédiatement la natalité baisse; de 1906 à 1910, tandis que dans le conservateur département des Basses-Pyrénées, *l'excédent des naissances* s'élève à 7703, dans le novateur département des Hautes-Pyrénées, *l'excédent des décès* s'élève à 2740. Inutile de commenter l'éloquence de pareils chiffres.

Si générale qu'elle soit, cette cause ne suffirait cependant pas à expliquer la progressive diminution de la natalité française, et l'on peut observer qu'elle n'a guère agi, du moins à ce qu'il semble, jusque vers 1830. Une autre cause plus générale encore a été signalée par tous ceux qu'a préoccupés le problème de la dépopulation : ils s'accordent à voir dans le développement de la civilisation démocratique le facteur essentiel d'une natalité décroissante. La diffusion de l'instruction et des connaissances scientifiques, la désertion des campagnes, la multiplication des centres urbains, la bureaucratie envahissante, l'accroissement du bien-être, la facilité du déclassement social et l'ambition de parvenir, toute cette fièvre et cette instabilité qui caractérisent nos sociétés modernes forment, d'après eux, des conditions de moins en moins favorables à la fondation de nombreuses familles. Comme en Grèce, comme à Rome, l'excès de civilisation entraîne la dépopulation.

Ces observations comportent, semble-t-il, une large part de vérité. Si, en effet, le fléau de la *dénatalité* sévit particulièrement en France, les autres nations civilisées, même les plus prolifiques, n'en sont pas entièrement indemnes, et l'Angleterre, par exemple, l'Allemagne elle-même, dans les années qui ont précédé la guerre, commençaient à voir diminuer le nombre des naissances. En faut-il conclure que la France, plus « civilisée » et surtout plus « démocratique » que les autres peuples, a pris, sans doute, dans cet ordre d'idées, une fâcheuse avance, mais qu'elle n'a fait au total que prêcher d'exemple, et suivre une pente fatale, que les autres suivront à leur tour? Il est possible. Mais la question vaut d'être examinée de plus près, et il importe de l'envisager sous tous ses aspects.

N'est-il pas tout d'abord un peu arbitraire d'établir entre ces deux termes, « civilisation démocratique » et « dénatalité, » un rapport trop absolu et trop étroit? C'est vers le milieu du

XVIII^e^ siècle que l'Angleterre, de nation purement agricole qu'elle était jusqu'alors, est devenue une nation presque exclusivement industrielle, et qu'elle a commencé à réaliser le type même du grand peuple civilisé moderne. Or, c'est à partir de ce moment-là que, par la multiplicité soudaine des naissances, la population anglaise s'est accrue dans des proportions jusque-là inconnues. D'autre part, c'est un fait d'expérience courante que dans les milieux ouvriers, — les plus ouverts, par conséquent, aux influences « démocratiques, » — les enfants sont sensiblement plus nombreux que dans les milieux commerçants ou paysans. Enfin, nous connaissons tous des familles où la distinction de l'esprit et du cœur est de tradition constante, qui sont, par conséquent, comme la fleur de la civilisation contemporaine, et qui tiennent à honneur d'élever de nombreux enfants.

Qu'est-ce à dire? Et la vraie solution du problème n'est-elle pas qu'il y a « civilisation » et « civilisation, » « démocratie » et « démocratie? » Oui, si la « civilisation » consiste à s'écarter systématiquement de la nature, à collectionner tous les raffinements, à s'affranchir de tout préjugé, de toute tradition, à rechercher en toutes choses le maximum de jouissances matérielles, à faire servir les dernières acquisitions de l'art et de la science à l'apothéose, à l'enrichissement exclusif du moi individuel, il est bien évident que, dans une telle conception du monde et de la vie, l'enfant, la famille n'ont aucune place, et que l'adopter, c'est se vouer à la stérilité. Mais si l'on conçoit au contraire la civilisation comme un moyen de perfectionner en soi et chez les autres les facultés supérieures de l'humanité, en quoi cette manière de voir et de pratiquer la vie pourrait-elle s'opposer au devoir de propager la vie? Pareillement, si démocratie est synonyme d'envie niveleuse, de négation des supériorités intellectuelles, sociales et morales, d'anathème à toute autorité, d'exaltation de tous les bas instincts de l'être humain, de recherche effrénée de plaisirs grossiers, ce n'est pas chez les fervents démocrates qu'on trouvera des familles nombreuses. Mais si, par démocratie, l'on entend simplement l'ascension sociale de tous ceux qui en sont dignes, l'idéal démocratique devient parfaitement conciliable avec celui qui crée les sains et féconds foyers.

Qu'est-ce à dire encore, sinon que, sous des appellations

différentes, la vraie cause de la dépopulation est d'ordre essentiellement *moral*? Ou bien l'individu, se considérant comme le centre et la fin du monde, convaincu que la vie lui a été donnée pour en tirer le plus de jouissances possible, ne se mariera pas, ou s'enlizera dans quelque liaison fâcheuse; ou s'il se marie, par égoïsme encore, et pour pratiquer l'égoïsme à deux, il se gardera bien d'avoir des enfants; tout au plus, s'il cède à l'égoïste instinct de se survivre un peu, de mettre un peu de jeunesse autour de ses vieux ans, de faire fructifier après lui le sac d'écus qu'il n'aura pas dépensé ou qu'il aura jalousement épargné, il se contentera d'un fils unique. Allez au fond des choses : voilà l'unique raison, parfois inavouée, de tant de célibats masculins, de tant d'unions infécondes, ou insuffisamment fécondes. Ou bien l'individu, s'estimant comptable de la vie qu'il a reçue envers ceux qui l'ont précédé et ceux qui le suivront sur la terre, envers la famille, envers la patrie, — ou envers Dieu, — acceptera courageusement, avec les joies, les charges de la paternité; il multipliera le plus possible autour de lui les vies saines, les vies utiles; et, par son dévouement à un idéal supérieur, il compensera, il neutralisera l'effet des lâches désertions de ceux qui ont pris pour devise le mot tristement célèbre : « Après moi, le déluge! »

Ainsi donc, de proche en proche, nous sommes invinciblement conduits à une conclusion désolante, mais qu'il faut avoir le courage de formuler une bonne fois. « Nous pouvons, disait déjà Michelet, voilà bien longtemps, nous pouvons nous enorgueillir à bon droit de tant de progrès accomplis, et cependant le cœur se serre quand on voit que, dans ce progrès de toutes choses, la force morale n'a point augmenté. » Ne faut-il pas dire, hélas! qu'elle a fléchi? On a vu se développer au cours du dernier siècle, l'amour du bien-être, le goût des jouissances rapides et malsaines, la fièvre de parvenir, la passion immodérée de l'épargne, le dédain exaspéré des hautes traditions d'autrefois. Alcoolisme, tuberculose, avarie, prédications néo-malthusiennes, toutes les plaies sociales qui sont la honte des sociétés modernes, et dont les autres peuples ne sont pas indemnes, se sont lourdement abattues sur notre race pour en tarir les forces vives. Il faut reconnaître qu'elle n'a pas été très bien défendue. Les pouvoirs publics, notamment depuis 1870, se sont dérobés à leur devoir le plus élémentaire. Ils

n'ont pas combattu l'alcoolisme, et, par peur du grand électeur qu'est le marchand de vins, ils l'ont peut-être favorisé : en 1830, il y avait en France 235000 cabarets; il y en avait *plus du double* (493166) en 1907. Ils n'ont pas pris contre l'avortement, — qui, chaque année, au bas mot, nous prive de 100000 enfants, — les mesures décisives, et, en juillet 1922, la Chambre du Bloc national se séparait encore, sans avoir discuté le projet de loi qui permettrait de sévir enfin contre ces criminelles pratiques : elle a réparé depuis son erreur. Ils ont laissé s'étaler au grand jour les appels à la débauche, les publications pornographiques, les propagandes néo-malthusiennes; et celles-ci ont été si efficaces que, dans les deux villes industrielles de Roubaix et de Tourcoing, où elles se sont particulièrement exercées, le chiffre des naissances a subitement diminué de *plus d'un tiers*. Dans un intérêt d'union sacrée, ne réveillons pas les vieilles querelles; ne feuilletons pas de trop près certaines publications quasi officielles, telles que les *Annales de la jeunesse laïque;* n'examinons même pas les effets, pourtant si néfastes, de la loi du divorce. Cependant il y a un fait capital, constaté par les observateurs les plus divers, et que nous ne saurions passer sous silence : c'est que les départements dont la natalité est restée le plus forte, sont précisément ceux où les croyances religieuses sont demeurées le plus vivaces; inversement, ceux qui se dépeuplent le plus, sont ceux où l'incrédulité et le « radicalisme » politique fleurissent avec le plus d'intensité, ceux qui ont à la lettre pris pour devise : « Ni Dieu, ni maître. » Que l'on songe d'autre part aux sévères prescriptions de la morale chrétienne en ce qui concerne les devoirs des gens mariés, aux beaux exemples de fécondité que nous offrent généralement les familles restées profondément et sérieusement croyantes; et l'on conviendra que, si l'idée religieuse n'est pas l'unique facteur des fortes natalités, elle en est du moins l'un des plus puissants, et qu'il serait, socialement parlant, d'une souveraine maladresse de la ruiner dans les âmes (1). Or, sous prétexte de combattre le « cléricalisme, » n'est-ce pas là, en fait, la néfaste besogne à laquelle, depuis un demi-siècle, se

(1) Il ne me paraît pas douteux que si l'Allemagne et l'Angleterre ont vu leur natalité fortement croître au cours du dernier siècle, cela tient, pour une large part, à ce que ces deux pays ont eu la sagesse de ne pas se déchristianiser comme la France.

sont livrés, avec trop de succès, un trop grand nombre de nos hommes politiques? Et avions-nous tort de dire tout à l'heure que, depuis cinquante ans, les consuls ont mal veillé aux intérêts de la cité?

Il faut dire à leur décharge qu'ils ont vécu à une mauvaise époque de notre histoire. La France vaincue s'était fait une mentalité de vaincue. Elle n'avait plus confiance dans la vie, ni dans la justice immanente de l'histoire. Elle était devenue pessimiste. Elle vivait repliée sur elle-même: elle redoutait l'initiative; elle avait peur de l'action. Irrésignée et ombrageuse, elle usait son activité dans d'absurdes querelles intérieures. Elle se laissait persuader par ses calomniateurs; elle croyait à sa propre décadence, et elle était sur le point d'en prendre son parti. Elle se retirait du monde; elle était démissionnaire avec une sorte d'âpre volupté. Elle avait un sombre appétit du néant. Ses poètes, ses orateurs, ses romanciers, ses philosophes lui vantaient la beauté du suicide, et peu s'en fallait qu'elle ne les crût sur parole. Un immense « à quoi bon? » lui montait aux lèvres. A quoi bon mettre au monde des enfants qui seront encore plus malheureux que nous?... Il est incontestable que cet état d'esprit a été l'une des grandes causes de la crise de notre natalité. Pour créer de la vie, il faut croire en la vie. Pour agir, il faut avoir foi dans la vertu de l'action. La France avait perdu la foi. Elle se condamnait non seulement dans son avenir, mais même dans son passé : elle avait un peu honte de ses gloires d'autrefois (1). Elle se refusait à voir les germes de relèvement qui s'agitaient dans son sein; elle écoutait les voix intéressées du dehors qui chantaient son agonie; elle prêtait l'oreille aux accents de triomphe de tous

(1) Ceci à la lettre. Ouvrez le *Plan d'études*, encore aujourd'hui en vigueur, — il ne le sera plus demain, — des classes de l'enseignement secondaire. Deux lignes vagues sont consacrées à la « politique extérieure de Louis XIV » et sont commentées par la note savoureuse que voici : « *Il ne sera pas fait d'exposé complet des guerres de Louis XIV.* Le professeur étudiera seulement, à titre d'exemple, *les épisodes principaux d'une de ces guerres.* » — A propos de la guerre de Succession d'Autriche et de la guerre de Sept-ans, même recommandation : « Le professeur ne fera point l'exposé de la guerre... Il choisira quelques exemples d'actions militaires. » — » Pour les guerres de la Révolution et de l'Empire, le professeur choisira *une ou deux campagnes*, qu'il étudiera avec quelques détails à titre d'exemple. » Et voilà qui s'appelle renier officiellement ses propres gloires et en avoir honte! — Le nouveau programme a fait heureusement justice de ces dangereuses et coupables puérilités.

ceux qui se préparaient à danser sur sa tombe. Et tandis que les autres peuples, heureux de vivre, fiers d'appartenir à une vaste communauté sociale puissante et redoutée, pleins de confiance dans leur destinée, enfantaient dans la joie, multipliant les initiatives hardies, caressant les plus ambitieux rêves d'avenir, la France, elle, lasse et triste, les ailes à demi brisées, vivotait misérablement, creusant elle-même son propre sépulcre. On ne dira jamais assez tout ce que notre défaite de 1870 nous a fait commettre de sottises.

IV. — LES REMÈDES

Grâce à nos morts glorieux, le temps de ces sottises est passé, et il s'agit maintenant de les réparer. Car elles sont heureusement réparables; et puisqu'elles n'ont pas entraîné, — comme on pouvait le craindre, — notre ruine complète et définitive, puisque nous sommes sortis vainqueurs de la grande épreuve qu'elles nous ont infligée, avertis désormais par l'expérience, nous serions aujourd'hui sans excuse de ne pas remonter la pente sinistre que nous avons commencé à descendre, et au bout de laquelle il y aurait l'invasion, la servitude et la mort.

Et qu'on ne dise pas que c'est là chose impossible, que le vieillissement des peuples n'est pas plus guérissable que le vieillissement des individus, que la dépopulation, la dénatalité sont des « lois de nature, » lois nécessaires, lois fatales, lois inéluctables. Il n'y a rien de « nécessaire » dans « l'ordre » de la sociologie ou de l'histoire, rien de fatal dans ce qui est l'œuvre de la libre volonté humaine. La Grande-Bretagne avait 9 millions d'habitants en 1700; elle en avait 41 millions en 1900. Il n'y a pas de raison pour que la France, qui a aujourd'hui 39 millions d'habitants, n'en ait pas 140 millions dans deux siècles : il lui suffit de le vouloir.

Mais puisque c'est la volonté qu'il faut atteindre, puisque c'est avant tout l'état moral du peuple français qu'il s'agit de modifier, efforçons-nous, par tous les moyens, de dépouiller cette mentalité de vaincus qui, pendant un demi-siècle, comme une tunique de Nessus, s'est attachée à tous les gestes de la France, a vicié tous ses élans. N'ayons plus peur de notre ombre. Élevons tous nos âmes à la hauteur de nos destinées nationales. Agissons, vivons, pensons et sentons en vainqueurs. Victorieuse de

la Grande Guerre, la France assurément ne l'a pas été seule; mais sans elle, le monde entier, à commencer par l'Angleterre, aurait subi le joug de l'Allemagne. Cela nous crée des devoirs et des droits. Osons remplir les uns et revendiquer les autres. La France est nécessaire à la respiration même de l'humanité. Elle n'a pas le droit de s'abaisser, de s'effacer, de décroître, de disparaître. Que, sans forfanterie, tous nos actes publics et privés soient inspirés par cette haute pensée. France oblige. Ne disons donc pas comme d'autres : « La France au-dessus de tout! » — la France n'est pas au-dessus du droit, — mais : « France, d'abord! » et que notre politique extérieure et intérieure soit tout entière pénétrée de cet esprit. Croit-on que si les négociateurs du traité de Versailles n'avaient pas conservé quelque chose de l'attitude humiliée, subordonnée, passive qui, trop souvent, depuis le traité de Francfort, avait été la nôtre dans les relations internationales, la paix nous eût apporté les douloureuses déceptions que nous enregistrons tous les jours? Croit-on que si, forts de nos sacrifices et de notre rôle, nous avions, depuis cinq ans, partout imposé notre volonté comme nous aurions pu et dû le faire, l'Allemagne se serait jouée de nous avec l'hypocrite insolence dont nous avons tant de fois souffert? Il faut que cela cesse. Il faut qu'à l'égard de nos vaincus, comme de nos alliés, nous fassions figure de victorieux. « Je n'ai point la garde des intérêts français, » aurait dit M. Lloyd George au cours des négociations de paix; et il nous l'a bien fait voir! Si nous avions agi comme lui, si nous nous étions mieux inspirés de son farouche « égoïsme sacré, » il y aurait aujourd'hui chez les jeunes gens de France plus d'optimisme, plus de foi dans l'avenir. Et pareillement, il faut que nos puériles discordes intérieures, où s'enlizait notre amère énergie de vaincus, s'apaisent enfin. Recherchons, entre Français, les choses qui nous unissent, et non celles qui nous séparent : nous avons tant d'autres besognes plus urgentes que de nous quereller! Les temps où « les Français ne s'aimaient pas » ne doivent plus revenir. La France ne sera forte au dedans et au dehors que si elle est unie. Plus de gouvernements de partisans; plus de brimades ou de mesquines tracasseries. Une France où tous les citoyens ne seront préoccupés que de l'intérêt général et de la grandeur de la patrie sera si heureuse, il sera si doux et si bon d'y vivre, que les berceaux s'y multiplieront sans effort.

Nous n'en sommes pas encore là, et cet esprit nouveau, pour faire sentir tous ses effets, devrait d'abord se traduire dans une série de mesures d'ordre juridique et social qui seraient, pour les chefs de familles nombreuses, le plus efficace des encouragements. Car, il faut bien le reconnaître, les encouragements n'ont guère été prodigués jusqu'ici aux pères et mères de famille qui ont voulu remplir tout leur devoir. Il serait à peine exagéré de prétendre que la société actuelle est faite non pas *pour*, mais *contre* les familles nombreuses. C'est sur elles que pèsent sans contredit les plus lourdes charges publiques, — ne parlons même pas de l'impôt du sang qu'elles ont si généreusement payé, quatre années durant, et sans lequel il n'y aurait plus de France, — et nous avons ouï dire que les particuliers, les propriétaires notamment, s'entendaient rarement à leur rendre la vie plus facile. Heureuses encore quand elles ne sont pas poursuivies par les quolibets, les pauvres plaisanteries des célibataires ou des ménages sans enfants, bref, de tous les frelons de la ruche sociale !

Une première réforme à opérer, celle qui, peut-être, conditionne toutes les autres, consisterait à instituer le vote familial. Le suffrage universel, tel qu'il fonctionne actuellement en France, est une absurdité et un mensonge. Il est immoral et il est absurde qu'un père de famille de dix enfants ne dispose pas de plus de voix, pour exprimer son opinion sur les choses publiques, qu'un simple célibataire. Onze existences, — en y comprenant sa femme, — se sont greffées sur la sienne : il devrait disposer de douze suffrages. Si cette réforme, aujourd'hui préconisée par M. Roulleaux-Dugage, était entrée dans nos mœurs en 1914, les familles de plus de deux enfants eussent disposé de plus de la moitié des suffrages du pays, — exactement des huit treizièmes : — elles n'auraient eu qu'à agir avec un peu de discipline pour être les maîtresses de la France, et elles nous eussent sans doute épargné bien des erreurs.

Une autre réforme non moins urgente et non moins essentielle consisterait à généraliser et à imposer l'institution du *sursalaire familial*, que certains établissements privés ont commencé à adopter depuis quelques années. Il était aussi injuste qu'odieux qu'un célibataire, pour le même travail, reçût le même salaire qu'un père de famille, quel que fût le nombre de ses enfants. C'était là une véritable prime au célibat. Les indem-

nités pour charges de famille que l'État français accorde, depuis la guerre, à ses fonctionnaires prouvent qu'il n'est pas incapable d'entrer dans la voie du bon sens et de l'équité; et s'il consentait, sans trop s'ingérer dans le détail des règlements, à forcer par une loi tous les « employeurs » à appliquer ce principe, d'ailleurs élémentaire, d'une saine vie sociale, il aurait assez bien rempli l'une de ses fonctions.

Bien entendu, il ne devrait pas s'en tenir là. Toutes les mesures qui sont susceptibles d'encourager la natalité, de favoriser les familles nombreuses, d'alléger le lourd fardeau qui pèse sur les épaules du chef de famille devraient être vigoureusement appuyées par lui. Et nous n'entendons pas ici parler des mesures *d'assistance* dont peuvent être l'objet les familles nécessiteuses, mesures transitoires, individuelles, et souvent irrégulières et précaires, qui relèvent de la *charité* plus que de la *justice*, et auxquelles le pharisaïsme contemporain serait trop souvent tenté de se réduire. L'homme qui a élevé plusieurs enfants, on ne saurait trop le redire, a des droits sur la société : ce n'est pas un mendiant qui tend la main, c'est un créancier qui réclame son dû. La Patrie a contracté des obligations envers lui, et elle lui doit de lui faciliter sa tâche. Il semble qu'elle commence à le comprendre. Déjà un certain nombre de départements ont institué, avec l'aide des subventions de l'État, des primes de natalité que doivent toucher, généralement en deux fois, et quelle que soit leur fortune, les familles françaises, à partir du troisième enfant. Ce n'est là, espérons-le, qu'un commencement. D'autre part, la Chambre des députés a voté, en 1921, une loi attribuant une allocation annuelle de 360 francs à tout chef de famille ayant à sa charge plus de trois enfants vivants de moins de 14 ans, cette allocation, qui vise le quatrième enfant, étant augmentée de 30 francs pour chaque enfant au delà du quatrième. Mais cette loi a été repoussée par la Commission des finances du Sénat, sous prétexte d'économies budgétaires, sur le rapport du sénateur Debierre. Renaîtra-t-elle de ses cendres? Nos parlementaires finiront-ils par se rendre compte qu'il y a des économies dangereuses, et que, même financièrement, les meilleurs placements sont ceux qui multiplient les vies humaines? On peut l'espérer, puisqu'un projet plus modeste d' « encouragement national aux familles nombreuses » a été plus récemment voté par le Sénat. Que si la

France n'est pas assez riche pour veiller à l'accroissement de sa vraie richesse, pourquoi ne ferait-on pas coopérer à cette œuvre capitale les célibataires et les ménages sans enfants, en les frappant d'un impôt spécial, proportionné sans doute à leur état de fortune, mais assez fort cependant, et dont le produit permettrait d'améliorer la situation des familles nombreuses? Cet impôt ne serait pas, comme on l'a parfois prétendu, un impôt de punition, — il y a des célibats honorables et des stérilités involontaires, — mais un impôt de compensation (1). Les charges qui pèsent actuellement sur les célibataires endurcis et les ménages stériles sont ridiculement insignifiantes : elles ne représentent peut-être pas le vingtième de ce que coûte l'entretien d'une famille normale de quatre enfants. L'équité et l'intérêt social exigent également que cette criante disproportion soit un peu atténuée. Nous ne verrions, pour notre part, aucun inconvénient à ce que l'impôt sur le revenu, — qui aujourd'hui n'est majoré que de 25 pour 100 pour les célibataires ou divorcés sans charges âgés de plus de 30 ans, — frappât ces derniers beaucoup plus lourdement au profit des familles nombreuses. Ce serait là, observons-le, le véritable impôt sur le revenu : car le seul revenu... négatif, qu'on ne puisse pas dissimuler, ce sont les enfants. Ceux qui n'en ont pas doivent aider de leurs deniers ceux qui en ont, et sans lesquels, aujourd'hui, ils n'auraient sans doute plus de revenus du tout.

On objectera peut-être, on l'a souvent fait, que les primes de natalité et allocations familiales, si fortes qu'on les suppose, ne feront pas naître un seul enfant de plus, et que les lourds impôts sur les célibataires ne forceront personne à se marier et à avoir des enfants. D'abord, qu'en savons-nous? Et n'est-ce pas trancher bien légèrement, par la négative, une délicate question, probablement insoluble, et qui, relevant de la conscience individuelle, échappe aux évaluations précises? Il n'est d'ailleurs pas sûr du tout que ce trop facile scepticisme soit fondé en raison, et l'on entrevoit plus d'un cas où la réalité lui infligerait, selon toute vraisemblance, un formel démenti. Mais enfin, quand nos sceptiques diraient vrai, ils auraient tort tout

(1) Il va sans dire que cet impôt ne devrait pas frapper le célibat féminin qui, presque toujours, est involontaire, et qui le sera bien plus encore, hélas! dans les jeunes générations frappées par la guerre, et qui paieront leur dette à la patrie non pas avec leur sang, mais avec leur cœur.

de même. L'essentiel est peut-être moins de faire naître de nouveaux enfants, que de créer un préjugé favorable aux familles nombreuses, et dont, un jour ou l'autre, la natalité française bénéficiera. De plus, ce qui importe, c'est de faire cesser, c'est de ruiner, si possible, le privilège inique, et même monstrueux, dont jouissent dans nos sociétés modernes ceux qui n'assument pas les charges et les responsabilités de la famille; et si l'on pouvait arriver à ce résultat qu'il fût plus coûteux de ne pas élever que d'élever des enfants, ne serait-ce pas là de la toute simple justice? Enfin, même s'il était prouvé que de faire payer très cher leur célibat aux célibataires ne convertira aucun d'eux au mariage, ne conviendra-t-on pas que ce pourrait être là un moyen assez efficace de faire régulariser plus d'une situation irrégulière? La crainte de l'impôt pourrait être le commencement de la sagesse.

A ces mesures d'ordre général on en pourrait joindre d'autres plus particulières que l'initiative privée ou publique pourra aisément multiplier. Il serait bon, par exemple, que, dans tous les emplois ou fonctions rémunérés et hiérarchisés, à service égal, l'avancement fût réservé de préférence aux chefs de familles nombreuses. A eux aussi devront revenir d'office, sinon toutes, au moins la plupart des bourses scolaires, et autres menues ou sérieuses faveurs dont la collectivité, — État, départements ou communes, — est l'habituelle dispensatrice. Devra-t-on même, comme le proposait Paul Leroy-Beaulieu, utiliser le goût invétéré des Français pour les fonctions publiques et attribuer ces dernières aux seuls pères de famille? Ce serait là, semble-t-il, aller trop loin. Généralement les tout jeunes fonctionnaires ne sont pas encore mariés, quand ils entrent en fonctions : les forcera-t-on à donner leur démission, s'ils s'obstinent au célibat, ou si, une fois mariés, ils n'ont pas d'enfants? Et d'autre part, n'admettre comme fonctionnaires que des pères de famille, ne serait-ce pas, en plus d'un cas, priver la communauté sociale d'excellents, de précieux serviteurs? Mieux vaut, tout simplement, leur prouver par les faits qu'ils seront d'autant plus récompensés et favorisés qu'ils auront plus d'enfants.

Ce n'est pas tout. L'État ne devra se désintéresser de rien de ce qui a trait à l'hygiène, à la santé, à la moralité publiques, tout cela ayant une nécessaire répercussion sur le mouvement

de la population. S'il ne peut prendre l'initiative de toutes les mesures susceptibles d'améliorer à cet égard les conditions générales de la vie, il devra tout au moins patronner, encourager, favoriser par tous les moyens les initiatives individuelles ayant pour objet la lutte contre les divers fléaux qui menacent de ruiner notre race. Lutte contre le taudis, lutte contre la tuberculose, lutte contre l'alcoolisme, lutte contre l'avarie, voilà quelques-unes des principales formes que doit revêtir la lutte pour la vie française : car qui dira combien d'existences utiles sont, chaque année, supprimées par ces tristes fléaux? Déjà quelques efforts ont été tentés pour en diminuer les ravages, mais combien faibles encore, combien inconsistants, combien peu dignes surtout d'être mis enparallèle avec ceux des pays étrangers!

Cela ne suffit pas. Il faut, avec l'appui des pouvoirs publics, lutter sans merci contre les mille provocations à l'immoralité que notre art et notre littérature tolèrent avec une déplorable insouciance. La France n'est assurément pas plus immorale que les autres peuples; mais elle se plaît à étaler ses propres faiblesses, et à donner ainsi le change à l'étranger. Il faut faire cesser cette impudente propagande du vice : si nos lois actuelles, même rigoureusement appliquées, sont insuffisantes pour atteindre et proscrire les industriels de la pornographie, qu'on nous en forge d'autres! Il faut réprimer avec la dernière sévérité les propagandes néo-malthusiennes, sous quelque forme qu'elles se présentent, et surtout les criminelles manœuvres abortives. Bref, il faut que les lois apportent aux mœurs saines et fécondes cette espèce de complicité sans laquelle les bonnes volontés individuelles n'aboutissent qu'à des résultats précaires et incertains.

Non seulement les lois doivent défendre ; elles doivent aussi protéger. Il n'est pas douteux que la crise actuelle des logements serait de nature à décourager bien des bonnes volontés juvéniles; il est difficile de fonder un foyer quand on ne trouve aucun toit pour l'abriter. Tous les efforts qui seront tentés pour construire, à l'usage des familles nombreuses, ou des jeunes ménages, des habitations à bon marché, devront être très généreusement appuyés par le Gouvernement et le Parlement. Et s'il existe quelque moyen de conjurer, ou du moins d'atténuer, la crise actuelle des domestiques, si néfaste pour les jeunes ménages *de la classe moyenne*, s'il est possible aussi de multiplier, pour les jeunes mères de

famille fatiguées ou épuisées, les maisons de retraite ou de repos qui leur permettraient, sans se ruiner, dans de bonnes conditions d'hygiène, de tranquillité et de confort, de reprendre des forces pour l'achèvement de leur lourde tâche, là encore l'intervention et la protection de l'État peuvent et doivent s'exercer de la façon la plus heureuse (1).

Parmi les œuvres de conservation ou de préservation auxquelles l'État doit prêter son concours, il en est une qui mérite une mention toute spéciale : c'est celle que symbolise le mot de puériculture. La mortalité a beaucoup baissé en France depuis un siècle, et c'est même pourquoi la dépopulation ne s'est pas encore trop fait sentir ; mais la mortalité infantile reste encore très considérable ; et, à cet égard, nous avons encore bien des progrès à accomplir, surtout si nous observons ce qui se passe à l'étranger. Mais cela ne suffirait pas, et, quoi qu'on en pense parfois, la puériculture n'est pas une panacée universelle. Quand on parviendrait à sauver tous les enfants qui naissent, la France n'en continuerait pas moins à décroître. Socialement parlant, il importe beaucoup plus de développer la natalité que de réduire la mortalité infantile. Si douloureuse que soit pour les parents la perte d'un enfant, — et il n'y a peut-être pas au monde de pire douleur, — cette perte, au point de vue général, est largement compensée par la présence d'autres enfants au foyer. Une forte natalité n'est peut-être pas très conciliable avec les soins trop attentifs et trop minutieux qu'exige la puériculture, et, — la chose est triste à dire, — la race n'a peut-être pas grand intérêt à ce que l'on sauve trop d'enfants chétifs. Mieux vaut procréer des enfants vigoureux qui auront chance, comme l'on dit, de s'élever tout seuls, que d'user sa vie à préserver de mille maladies et de la mort des enfants nés avec une tare originelle. Nous savons tous, hélas!

> Que la création est une grande roue
> Qui ne peut se mouvoir sans écraser quelqu'un.

(1) Ne serait-il pas possible d'orienter dans cette double voie un certain nombre de congrégations féminines ? Les admirables services sociaux que rendent aux indigents les sœurs de l'Assomption ne pourraient-ils avoir leur équivalent en ce qui concerne les classes moyennes, auxquelles on ne songe jamais assez, et qui sont pourtant la grande réserve du pays ? Ne pourrait-on pas concevoir des religieuses venant s'asseoir quelque temps au foyer familial pour remplacer la domestique absente, aider la mère de famille trop surchargée ou souffrante ? Et pareillement, certaines congrégations hospitalières ne sont-elles pas toutes désignées pour fonder et diriger les maisons de repos dont nous parlons ?

C'est donc bien la natalité, une natalité abondante et généreuse, qu'il s'agit avant tout de provoquer et d'encourager. Si l'on pouvait inculquer à tous les Français l'idée qu'il faut se marier jeune et chaste, et avoir beaucoup d'enfants, que c'est là « la voie, la vérité et la vie, » on aurait fait beaucoup pour le relèvement national. Et puisque notre régime successoral est sans contredit l'un des plus sérieux obstacles à la réalisation de ce programme, n'y aurait-il pas lieu de le modifier de fond en comble? Puisque nos paysans, à court de main d'œuvre, n'ont pas encore compris que la meilleure main d'œuvre, et la plus économique, est celle que leur procureront de nombreux enfants; puisque, d'autre part, ils répugnent, non sans quelque raison, à voir se morceler ou s'aliéner, après eux, le domaine familial sur lequel ils ont si âprement peiné, pourquoi ne pas les éclairer sur leurs véritables intérêts en leur donnant une intime satisfaction? Une loi mauvaise n'est pas une loi intangible. Le retour à la liberté absolue de tester présenterait-il des inconvénients politiques, économiques ou moraux, que d'ailleurs nous ne voyons pas? En ce cas, on pourrait au moins rendre cette liberté moins illusoire qu'elle ne l'est dans notre législation actuelle. Aujourd'hui, le père de famille ne peut, par testament, disposer que du quart de son bien, s'il a trois enfants ou davantage, que de la moitié, s'il a un enfant unique, ce qui revient à rendre pratiquement impossible la transmission d'un modeste domaine familial. Dans l'ancienne France, du moins dans les pays de droit écrit, la « quotité disponible » était de la moitié des biens, s'il y avait plus de quatre enfants, des deux tiers, au-dessous de cinq enfants. On pourrait, à tout le moins, revenir à cette sage coutume, si l'on ne veut pas suivre l'exemple de l'Allemagne, de l'ancienne Autriche, de l'Espagne qui, à côté du droit commun, — lequel ne réduit pas comme le nôtre la quotité disponible, — admettent, pour certaines régions agricoles, la liberté entière de tester et la pratique de la transmission intégrale, et se sont, au point de vue de la natalité, fort bien trouvées de cet intelligent libéralisme.

Enfin, dans le même ordre d'idées, il y aurait lieu, croyons-nous, de remanier avec plus de hardiesse qu'on ne l'a fait jusqu'à présent les diverses taxes successorales, de manière à avantager considérablement les familles nombreuses et à grever

lourdement les célibataires et les ménages sans enfants. Nous ne verrions pour notre part aucun inconvénient à ce que l'héritage d'un célibataire, au lieu d'aller augmenter la fortune d'un autre célibataire, revînt pour une large part à l'État; et au contraire, nous voudrions qu'un héritage, même considérable, revînt à peu près intégralement au chef d'une famille nombreuse. Croit-on que de sévères dispositions de ce genre ne feraient pas réfléchir plus d'un néo-malthusien? Peut-être seraient-elles plus efficaces que celles qui viennent d'être inscrites dans la dernière loi militaire et qui dispensent de six mois de service le fils aîné d'une famille de cinq enfants et plus : dispositions auxquelles on applaudirait sans réserve, si elles n'étaient pas encore trop parcimonieuses à l'égard des familles nombreuses, trop généreuses à l'égard des familles de fils unique.

Quand on essaye d'indiquer l'ensemble des mesures législatives ou sociales qu'on juge susceptibles de relever la natalité, il n'est pas rare que l'on provoque de sceptiques sourires et des objections que les railleurs déclarent irréfutables. Ces derniers font surtout état d'une phrase de Tacite affirmant le complet échec des lois instituées par Auguste pour combattre la dépopulation romaine. Mais la phrase de Tacite, — qu'aucun fait précis, qu'aucune statistique ne corrobore, et qui n'est peut-être qu'une boutade d'aristocrate aigri, — est en contradiction avec les dernières données de l'histoire contemporaine : celle-ci prouve précisément le contraire de ce qu'on veut lui faire prouver, à savoir que la réforme d'Auguste a été parfaitement efficace (1). Ce n'est certainement pas cet unique exemple qui doit empêcher les Français d'aujourd'hui de légiférer pour enrayer le sinistre fléau dont Rome a fini par mourir.

Il y a un point toutefois sur lequel les sceptiques pourraient bien avoir raison : c'est quand ils allèguent le fameux axiome antique : *Quid leges, sine moribus?* « que sont les lois sans les mœurs? » On ne saurait en effet trop le redire, car c'est ici le nœud du problème : *la question de la dépopulation est beaucoup moins une question politique, économique ou sociale qu'une question morale.* Les meilleures lois du monde, — lois nécessaires d'ailleurs, lois équitables, et qui auront au moins pour

(1) Voyez, là-dessus, Léon Homo, *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent*, Paris, Flammarion, 1922, p. 270-275. — Voyez aussi Dr Jacques Bertillon *la Dépopulation de la France*, Alcan, 1911, p. 256-259.

effet de répartir plus justement les charges sociales, — ne feront pas naître un enfant de plus, si elles frappent des volontés réfractaires. C'est la volonté qu'il faut atteindre; c'est l'état moral de la France contemporaine qu'il faut modifier. De quelque façon qu'on s'y prenne, et quand on arriverait par impossible à ce résultat, de rendre l'éducation d'une nombreuse famille moins onéreuse que le célibat, — élever beaucoup d'enfants sera toujours une tâche pénible, laborieuse, difficile, féconde en privations, en inquiétudes et en douleurs de toute sorte. Celui qui recule devant ces risques nécessaires n'est pas un homme, n'est pas un bon citoyen. Par la parole, par la plume, par la conférence, par le livre, le tract, la brochure, par l'éducation sous toutes ses formes, faites que cette idée devienne un lieu commun de la pensée française, et vous aurez fait faire un pas de géant à la question de la dépopulation. Que tous les jeunes Français, que toutes les jeunes Françaises admettent comme un axiome d'évidence que *tout ménage qui, le pouvant, n'a pas au moins quatre enfants, n'a pas fait son devoir;* et la France n'aura plus rien à craindre de l'avenir. Elle sera riche, honorée, puissante, digne en un mot de sa sanglante victoire.

Là encore, l'État peut exercer une action bienfaisante. Il est éducateur, ayant entre ses mains la majeure partie de l'enseignement français, et comme tel, il peut prescrire à ses maîtres de répandre des idées saines. Il a bien d'autres moyens, directs et indirects, de favoriser les doctrines de vie. On voudrait surtout qu'il ne mît pas d'entraves à leur diffusion. Pour beaucoup des Français d'aujourd'hui, la question de la repopulation n'est pas seulement une question morale: elle est une question religieuse; et du reste, nous l'avons indiqué, et nous aurions pu y insister bien davantage, partout où fléchit l'idée religieuse, la natalité décroît (1). Dans ces conditions, il faudrait être bien imprudent, ou bien criminel, il faudrait avoir un étrange appétit de suicide pour persévérer dans les lourdes erreurs

(1) L'auteur de ces pages a connu d'assez près 34 familles restées profondément catholiques : 3 d'entre elles n'ont pas eu d'enfants, à leur très grand regret. Les 31 autres, — parmi lesquelles il y a des familles de 11, 10 et 9 enfants, — ont eu un total de 168 enfants, ce qui fait une moyenne de plus de 5 enfants $\left(5, \frac{13}{31}\right)$ par ménage. Si toutes les familles françaises, *depuis 30 ans seulement*, avaient suivi cet exemple, la France aurait actuellement près de 60 millions d'habitants. Et elle n'en a pas 40, parmi lesquels on compte *1 500 000 étrangers*.

d'avant-guerre touchant la politique religieuse. Plus d'anticléricalisme officiel; plus de persécutions ouvertes, ou mesquines et sournoises. Nous ne demandons pas à l'État de choisir entre les diverses confessions en présence, de favoriser l'une aux dépens de l'autre. Qu'il les laisse simplement faire leur œuvre et remplir leur mission. Elles lui rendront au centuple ce qu'il leur aura donné de sage liberté, de généreuse tolérance. « Si la France entière, écrivait Paul Leroy-Beaulieu en 1913, avait, depuis 1871, régulièrement présenté l'excédent des naissances sur les décès qui caractérise le département du Finistère, la population actuelle de la France dépasserait 47 millions d'âmes. » Et donc, nous aurions eu 500 000 hommes de plus sous les armes en août 1914; et si la France n'avait pas été du premier coup victorieuse, à tout le moins elle n'eût pas été envahie. Qui oserait soutenir que le catholicisme n'est pour rien dans la natalité du Finistère? Qui oserait affirmer que nous n'avons pas payé un peu cher la déchristianisation de la France?

V. — CONCLUSION.

Les pages qui précèdent auraient bien mal rempli leur objet, si elles n'avaient pas mis dans une suffisante lumière le grand, l'immense péril qui menace la Patrie commune. Depuis un demi-siècle surtout, la France dépérit lentement, et tandis que tous les autres peuples, en Europe et hors d'Europe, s'accroissent inlassablement, regorgeant de vies humaines, nous envahissant pacifiquement, nous supplantant partout, et, si l'on peut ainsi dire, s'apprêtant déjà à nous coloniser, la France a paru accepter cette diminution totale, se dérober à sa mission, à son passé, et l'on a pu croire qu'elle se refusait à multiplier, à propager « la flamme qui ne doit pas s'éteindre. »

De cette lamentable *peur de vivre*, la France, en 1914, a failli déjà périr. Dans un admirable sursaut d'énergie, elle a échappé à la mort; elle a connu les âpres joies de la victoire. Mais sa victoire même l'a laissée saignante et pantelante, affaiblie de tous les fils qu'elle a perdus, proie plus tentante peut-être que jamais aux jalouses convoitises du dehors. Si elle n'avait pas compris la terrible leçon de la guerre, si elle ne mettait pas à profit le répit qui lui a été providentiellement laissé, si elle ne

réagissait pas vigoureusement contre elle-même, contre ses habitudes, contre son âme de vaincue de 1870, c'en serait fait : ses jours seraient comptés; sa population, sa richesse, sa puissance, son prestige, son génie iraient maintenant en décroissant avec une rapidité grandissante.

Cela, nous ne le voulons pas, nous ne pouvons pas le vouloir.

Puisque les peuples ne meurent que de ne plus vouloir vivre, appliquons-nous donc, de toute notre énergie, à vivre mieux, plus sainement, plus moralement qu'ont vécu ceux qui nous ont immédiatement précédés dans la vie. Ceux-là du moins avaient la grande excuse de la défaite, de la défaite qui déprime, assombrit, aigrit, détend les caractères, rabat les hautes pensées et les vastes espérances. Nous, les victorieux de 1918, nous ne saurions invoquer pareille excuse. Nous avons replacé la France dans la droite ligne de son glorieux passé, dans la grande voie royale de ses destinées. Jurons-nous de ne plus la laisser déposséder du haut rang où l'ont élevée tous ceux qui sont morts pour elle. Que leur mort soit génératrice de vie! Ils ont, en mourant, réparé les fautes de nos aînés. Achevons leur œuvre, réalisons leur volonté profonde en exaltant les puissances de vie française, en faisant rayonner partout le fécond génie d'une France libre, juste, généreuse, et qui n'use de sa force que pour le bien commun de l'humanité.

Pour cela, ne négligeons aucun des moyens que la nature, la science ou l'organisation sociale mettent à notre disposition journalière. Puisqu'il s'agit d'une *mentalité à créer*, ou plutôt à refondre et à rajeunir, persuadons-nous bien que ce n'est pas telle mesure, telle loi particulière qui pourra réaliser ce dessein. Pour ébranler, pour ruiner les préjugés qui, tout récemment encore, s'attaquaient, en France, aux familles nombreuses, il faut d'abord recourir à *tout un ensemble de mesures convergentes*, lesquelles d'ailleurs n'auront tout leur prix que si elles sont le signe et le symbole d'un nouvel état d'esprit. Dans la société actuelle, ou plutôt dans celle d'hier, le père de famille était le paria, le bouc émissaire, le mouton éternellement tondu, celui sur lequel tombent, avec mille quolibets, toutes les charges, tout l'énorme poids lourd de la machine sociale. Il faut que cela change, et le plus vite possible. Il faut que, bien loin de se sentir honni, traqué, persécuté, il se sente protégé, favorisé, réchauffé par toutes les forces vives de la

société contemporaine; il faut qu'il se sente entouré de la sympathie, de la sollicitude, de la gratitude universelle; il faut que les pouvoirs publics et les particuliers s'entendent pour lui faciliter sa tâche, pour lui prouver, non pas seulement par leurs paroles, mais par leurs actes et par tous leurs gestes, qu'ils en comprennent la noblesse, la grandeur, la haute utilité patriotique et morale. *Ce sont les nombreuses familles qui ont sauvé la France :* voilà ce que personne ne devra oublier désormais. *Et ce sont elles aussi qui la sauveront dans l'avenir.* Quand ces vérités évidentes, déjà entrevues par beaucoup, seront acceptées de tous, quand tous les Français admettront que la famille normale est au moins de quatre enfants, — on proposait trois enfants avant la guerre, mais trois enfants ne suffisent plus aujourd'hui, — et quand ils agiront en conséquence, la crise de la natalité sera conjurée. Et, en dépit des deuils, des misères et des ruines qui nous accablent, la France pourra bénir la grande guerre libératrice et rédemptrice.

Si nous n'en venions pas là, la France aurait remporté une victoire inutile, et nos quatorze cent mille martyrs seraient tombés en vain... O morts très aimés, vous qui si généreusement vous êtes immolés pour que la France vive, vous qui avez préféré la mort à la honte, nous ne donnerons à personne le droit de proférer pareil blasphème. Vous nous avez légué une Patrie plus haute, plus pure, plus glorieuse: nous la transmettrons à nos fils telle que vous l'aviez rêvée. Nous serons dignes de vous. Comme vous, nous ferons tout notre devoir. Nous n'écouterons pas la voix secrète de notre égoïsme. Nous apprendrons de vous à mieux vivre. Nos sacrifices seront moins rudes et moins sanglants que les vôtres. Nous ferons passer un peu de votre âme en ceux qui nous succéderont. Nous prêcherons la vie et nous créerons de la vie. Et nous ferons à nos enfants une France si grande, si sage et si belle que l'étranger, se repentant d'avoir douté d'elle, la saluera d'un regard d'envie et d'admiration.

VICTOR GIRAUD.

UNE ÉPOPÉE MYSTIQUE

LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA

II[1]

LA FRANCE RELIGIEUSE EN ROUTE POUR LA NOUVELLE FRANCE

(1629-1639)

I. — LA RENTRÉE DE LA FRANCE ET DES JÉSUITES AU CANADA

Le « Rocher de Québec, » depuis 1629, était Anglais : la France devait-elle persister à s'y réinstaller ? A la Cour, les avis divergeaient. D'aucuns alléguaient qu'en voulant coloniser au delà des mers d'immenses étendues de terres où de longs hivers sévissaient, on risquait d'affaiblir et de dépeupler la vieille France. Mais d'autres ripostaient que le Canada fournirait du bon blé, et de beaux bois pour construire nos vaisseaux, et qu'il serait, pour nos pêcheries, un enviable point d'attache. Tandis qu'ainsi l'on discutait, Champlain négociait à Londres ; et les Jésuites, à Paris, faisaient prier.

Champlain avait exploré le Canada ; il y avait signalé des richesses à exploiter, une mission civilisatrice à remplir. Acculé, tout d'un coup, à rentrer en Europe en vaincu, il allait, par ses démarches auprès de l'Angleterre, puis auprès de l'opinion française, rétablir les assises de son œuvre écroulée, et plaider victorieusement pour le droit et le devoir qu'avait la France de la reprendre et de la poursuivre. Il n'eut pas de peine à prouver

Copyright by Georges Goyau, 1924.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

qu'au moment où les Kirke avaient assailli Québec, Angleterre et France étaient réconciliées depuis trois mois par le traité de Suse : la victoire anglaise prenait donc l'aspect d'un acte de guerre commis en pleine paix.

L'Angleterre, en 1632, rendait Québec ; et Champlain, se tournant vers Richelieu, invitait le cardinal à « redonner à ces nations la lumière de la foi » et à « relever et soutenir la possession de cette nouvelle terre, par les peuplades et colonies qui s'y trouveraient nécessaires. » Ainsi parlait-il en tête de l'ouvrage : *Les voyages de la Nouvelle France occidentale dite Canada*, où il réimprimait les relations de ses anciens voyages et retraçait l'histoire des dernières années.

Dans ce même livre on lisait « que la conversion d'un infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume » et « que les rois et grands princes doivent être plus soigneux d'augmenter la connaissance du vrai Dieu, et accroître sa gloire parmi les peuples barbares, que de multiplier leurs États. » Champlain ne tendait à Louis XIII une couronne d'outre-mer que pour l'inviter à installer là-bas, sur les âmes, une souveraineté plus haute que la sienne, celle du Christ. Déjà, par les Franciscains, par les Jésuites, le Christ avait commencé de régner. Des Franciscains, Champlain parlait moins longuement, dans cette réimpression de ses relations antérieures, qu'il ne l'avait fait dans le texte primitif ; il insistait surtout sur les Jésuites, avec un accent de ferveur. Il prévoyait, semble-t-il, que la renaissance de la Nouvelle France allait être leur œuvre, en même temps que la sienne.

Les Jésuites étaient demeurés tout équipés, pour rentrer. Ces années d'exil se déroulaient, pour eux, comme une veillée des armes. Chaque jour, dans leur province de Paris, une messe se célébrait, pour requérir de Dieu, expressément, qu'il les remît sur la route du Saint-Laurent. Ursulines et Carmélites de Paris, jour et nuit, devant le tabernacle, parlaient des Jésuites à Jésus. Sous ce noble règne de Louis XIII, la prière française aspirait et aimait à s'insérer dans la vie nationale : elle demandait pour la France, en ces alentours de 1630, la conquête spirituelle du Canada ; elle implorera, sept ans plus tard, un héritier pour le Roi. Sans aucun pharisaïsme, sans affectation d'étalage, elle se considérait et elle agissait comme une des formes de l'énergie française, comme cette énergie

même s'exerçant sur Dieu, et lui faisant violence ; elle lui rendra grâces pour la Nouvelle France, elle lui rendra grâces pour ce « Dieudonné, » Louis XIV. Nous sommes au temps de M. de Bérulle, au temps des Calvairiennes du Père Joseph ; c'est l'époque où les grands intérêts politiques recherchent volontiers l'appui des mystiques et déterminent les requêtes qu'il convient de présenter à Dieu, lorsque au pied de l'autel on fait faction.

Les requêtes présentées pour les Jésuites eurent plein succès. Richelieu aurait volontiers envoyé au Canada les Capucins : ceux-ci se récusèrent, alléguant que Franciscains et Jésuites avaient commencé l'œuvre. Deux ordres, au gré de Richelieu, c'était trop : il redoutait des conflits. Jean de Lauson, président de la Compagnie des Cent Associés, était favorable aux Jésuites, et prévoyait, dès la fin de 1631, qu'ils pourraient s'embarquer au prochain printemps. Charles Lalemant, ancien supérieur de leur mission de Québec, se réjouissait fort d'un tel augure : parmi les écoliers rouennais dont il était devenu le recteur, il regrettait ses Peaux Rouges. « Les sauvages nous souhaitent grandement, écrivait-il à l'assistant du Père général ; ils soupirent après le retour des Français, desquels ils reçoivent un bien autre traitement que des Anglais. » Le 1er mai 1632, il informait l'assistant que des lettres patentes, signées de Richelieu, invitaient les Jésuites Le Jeune et de Nouë, et le frère coadjuteur Buret, à « reprendre possession des maisons et lieux qu'ils avaient déjà possédés à Québec. »

Les services que depuis 1615 avaient rendus les Franciscains étaient inoubliables; mais, à tort ou à raison, ces religieux sentirent, dans les gestes d'appel qu'on esquissait à leur endroit, plus de gratitude courtoise pour un tel passé que d'impatience réelle de les voir revenir. Lorsqu'en 1633 on les informera du prochain départ des vaisseaux, ils se déclareront prévenus trop tard pour pouvoir être prêts : ils ne rentreront au Canada qu'en 1670, après quarante ans d'amertume tenace.

Le Jeune, qui s'embarquait en juillet 1632 pour diriger la mission nouvelle, était né de parents calvinistes : de bonne heure, malgré eux, il s'était fait catholique, puis jésuite. L'Église eut souvent à se réjouir de rencontrer comme serviteurs certains esprits pratiques qui ne laissent jamais faire à Dieu ce qu'il leur est possible de faire eux-mêmes, et qui, une

fois toute leur tâche accomplie par toute leur bonne volonté, s'abandonnent à lui pour le reste. Leurs méditations élargissent et reculent l'horizon de leurs rêves, puis soudainement s'intimident et s'humilient, comme si elles empiétaient sur la Providence ; en hâte ils se rabattent sur les données exactes, immédiates, que leur fournit la réalité ; ils s'en imprègnent, les analysent, les triturent, guettant, au jour le jour, les petits faits révélateurs avec lesquels doivent compter leurs énergies d'action. Tel était le Père Paul Le Jeune. Les dix premières *Relations* sur la mission, annuellement expédiées en France de 1632 à 1641, sont de sa plume : elles offrent un document d'une admirable variété.

Ici, des descriptions très précises du pays et des mœurs, telles qu'on les attendrait d'un géographe, d'un économiste ou d'un ethnographe ; ailleurs, des histoires de conversion, minutieusement fouillées, fixant devant nous les attitudes successives, si gauches puissent-elles nous paraître, de ces humbles âmes de sauvages, en route vers le Christ. Richesses du terrain, richesses des âmes, le Père Le Jeune les suppute, les met en relief, avec une soucieuse exactitude. Il avait ordre de tenir à jour, pour le public de France, le journal de ses explorations spirituelles, le bilan de ses conquêtes, le carnet de ses espoirs, de ses anxiétés, de ses regrets. Ainsi fit-il, et devant nous se déroule une façon d'épopée, dont le principal héros est le narrateur : nous le voyons la concevoir, et puis l'accomplir ; et cette chronique d'un peuple naissant laisse l'impression d'un éloquent hommage à la vertu de l'élément spirituel et moral comme facteur d'histoire.

C'est sur cet élément-là, surtout, que la Nouvelle-France avait à compter. Car la Compagnie des Cent Associés, qui professait que « pour former le corps d'une bonne colonie il faut commencer par la religion, » et qui se félicitera bientôt de pouvoir « dédier à Dieu la Nouvelle France tout entière, » n'était guère en mesure, hélas ! de ratifier une telle consécration par des générosités un peu notables : des procès et les trois ans d'occupation anglaise l'avaient à demi ruinée. Que pouvait-elle, pour sa tâche immense, avec son maigre revenu de dix mille livres ? On inclinait plutôt à compatir à la gêne de « Messieurs les Associés, » — comme on les appelait, — qu'à heurter trop indiscrètement à la porte de leurs coffres.

Les Jésuites retrouvaient, à Québec, remariée à Guillaume Hubon, la veuve de Louis Hébert, le premier colon ; grâce à Couillard, son gendre, cette famille-là était déjà à la troisième génération; elle cultivait avec vaillance et, depuis 1628, labourait avec un soc et des bœufs. « C'est l'unique famille de Français habituée en Canada, notait Le Jeune; ils cherchaient les moyens de retourner en France; mais, ayant appris que les Français retournaient à Québec, ils commencèrent à revivre. » Le Jeune descendait en leur logis, chantait le *Te Deum*, et chez eux célébrait la messe, qui ne s'était point dite depuis trois ans : ce renouveau de la liturgie sous le toit d'une famille de colons demeurée fidèle était comme le symbole de l'étroite liaison qui existait entre le peuplement des terres canadiennes et leur évangélisation.

En fait d'argent, en fait d'hommes, Le Jeune n'avait, on le voit, que de bien indigentes ressources; mais une fois de plus l'histoire allait dévoiler tout ce que peuvent recéler de force quelques âmes détachées de tout, mises au service d'un idéal. Son compagnon le P. de Nouë, gentilhomme de Champagne, officier naguère de la chambre du Roi, aspirait, depuis qu'il était jésuite, aux plus humbles corvées : n'ayant pas le don des langues, il se fit menuisier, défricheur, pour loger et nourrir la mission. Le Jeune, lui, ramassant à ses côtés de petits sauvages, attrapait quelques sons de leur langue et leur insinuait quelques bribes du *Credo :* « Je suis devenu régent au Canada, écrivait-il; qui saurait parfaitement la langue des sauvages serait puissant parmi eux. » Le premier regard qu'il jetait sur eux lui donnait confiance : le plus visible de leurs vices lui paraissait être l'ivrognerie, et c'est aux Européens qu'ils le devaient ! « On a fait de grands fruits dans les Indes orientales et dans l'Amérique méridionale, observait-il, quoiqu'on ait trouvé en ce pays-là non seulement des vices à combattre, mais encore des superstitions étranges auxquelles ces peuples étaient plus attachés qu'à leur propre vie : en la Nouvelle France, il n'y a que les péchés à détruire et encore en petit nombre, car ces pauvres gens, si éloignés de toutes délices, ne sont pas adonnés à beaucoup d'offenses. De superstition ou fausse religion, s'il y en a en quelques endroits, c'est bien peu. » C'est « au milieu d'un bois de plus de huit cents lieues d'étendue » que Le Jeune signait, sept semaines après son arrivée à Québec, ces premières impressions :

avant la fin de l'année, à Paris, Cramoisy les publiait; on les lisait, on les commentait.

En 1633, Champlain reparaissait à Québec; il avait le titre de gouverneur. Il y eut dès lors, dans la bourgade, deux points où le christianisme s'enseignait : à Sainte-Marie des Anges, résidence des Pères, c'était le catéchisme; au Fort de Québec, résidence de Champlain, c'était comme une leçon de choses, s'offrant dans une minuscule cité de Dieu. « Le fort, écrira bientôt Le Jeune, a paru une Académie bien réglée, M. de Champlain faisant faire lecture à sa table, le matin, de quelque bon historien, et le soir de la Vie des Saints; le soir se fait l'examen de conscience en sa chambre, et les prières ensuite, qui se récitent à genoux. Il fait sonner la salutation angélique au commencement, au milieu et à la fin du jour, suivant la coutume de l'Église. En un mot, nous avons sujet de nous consoler, voyant un chef si zélé pour la gloire de Notre Seigneur. »

II. — APPRENTISSAGE ET MOBILISATION DES MISSIONNAIRES LES PÈRES LE JEUNE ET BRÉBEUF

Le même convoi qui avait ramené Champlain apportait le P. Massé, vétéran de l'apostolat sous ces latitudes, et le P. Brébeuf, qui venait en toute hâte reparler du Christ aux Hurons. Champlain, sans délai, remit Brébeuf en contact avec ses ouailles. Soixante capitaines Hurons se trouvaient alors à Québec : il les convoqua, leur promit aide contre les Iroquois, et leur montrant Le Jeune et Brébeuf, il leur dit : « Ces robes noires désirent vous suivre, vivre au milieu de vous. Ce n'est ni la faim ni le besoin qui les amènent. Ces missionnaires ne recherchent ni vos terres ni vos fourrures. Ils ont quitté leur pays, leurs biens, leurs familles, pour vous enseigner le chemin qui conduit au maître de vie. Aimez-les, si vous aimez les Français. » — « Vous serez mes frères, déclarait Brébeuf en langue huronne; dorénavant nous ferons partie de votre nation. » Ainsi se scellait, sous l'impulsion du gouverneur, une sorte de pacte de fraternité entre les apôtres de l'Église et la lointaine peuplade des Hurons.

Les nomades Algonquins, au Nord-Ouest de Québec, aspiraient à devenir plus sédentaires : ils demandaient à Le Jeune qu'on allât « faire une habitation parmi eux, ayant dessein de

former un bourg à l'endroit du fort qu'on dresserait là, et de se ramasser là-dedans. » Là encore, au cours de 1634, Champlain intervenait, exauçant le commun désir de Le Jeune et des Algonquins : il ordonnait qu'aux Trois-Rivières s'installât une enceinte de pieux de cèdre, encadrant une habitation. Des Jésuites s'y fixèrent, à portée des Français qui cherchaient des fourrures et des Algonquins dont ils cherchaient les âmes : ce nouveau « fort » où la France et la croix prenaient racine allait servir d'avant-poste à Québec pour la défense militaire, et d'avant-poste aux missionnaires pour l'offensive spirituelle. Ce qui manquait, en présence des Iroquois, qui menaçaient aujourd'hui les Hurons, et qui demain peut-être menaceraient les Français, c'étaient des soldats : Champlain insistait auprès de la métropole pour qu'on lui en expédiât cent vingt ; il ne demandait rien de plus, et promettait qu'avec cette poignée de Français et deux ou trois mille sauvages, il aurait en un an raison des Iroquois : et cela, disait-il, augmenterait le culte de la religion et procurerait un trafic « incroyable. » Il ne fut pas exaucé. Il faudra huit ans encore pour qu'on voie éclore, au Canada, une France militaire ; et c'est de la France religieuse qu'elle naîtra, dans l'île de Montréal, avec le mystique élan d'une chevalerie.

Pouvoir civil, représenté par Champlain, pouvoir religieux, incarné par les Jésuites, vivaient en étroite union : il serait vain de rechercher lequel était au service de l'autre. Chacun servait la fin que l'autre poursuivait ; il y avait là quelque chose de plus qu'une collaboration, il y en avait deux, en deux domaines distincts, l'une visant la gloire du Roi, et l'autre la gloire de Dieu. Un jour de 1635, ayant dit à Le Jeune ses péchés, ayant « perfectionné ses vertus avec de si grands sentiments de piété » que tous les témoins en étaient « étonnés, » Champlain mourra ; son successeur Montmagny, à son entrée en charge, assistera officiellement au baptême d'un sauvage ; les traditions de Champlain se prolongeront.

A l'époque même où Le Jeune inaugurait la résidence des Trois-Rivières, une autre fondation s'édifiait à Québec, celle du collège, en vue de laquelle le marquis de Gamaches avait jadis remis des fonds au P. Coton. Dès 1635 le collège fonctionnait : on y enseignait le catéchisme et les premiers éléments des lettres. Il y avait peu d'élèves encore ; mais, sur les vaisseaux arrivant de France, on entrevoyait de petits passagers dont il

faudrait faire des latinistes. Déjà, sur cette terre hier sauvage, certaines lueurs d'humanisme chrétien scintillaient : la France religieuse, plusieurs années avant que s'ouvrît au Massachusetts la célèbre fondation de John Harvard, avait ainsi l'honneur d'échafauder le premier collège qu'ait possédé l'Amérique du Nord.

Mais ce n'était pas la gloire d'humanistes, ni de philosophes, ni de théologiens, que Le Jeune et ses confrères étaient venus chercher au delà des mers ; c'étaient les tourments et les labeurs promis à l'apostolat. Le Jeune, après deux ans de balbutiement des langues sauvages, se demandait anxieusement s'il « parlerait jamais avec assez de liberté pour prêcher ; » il réfléchissait que « Dieu peut faire d'une roche un enfant d'Abraham, » et se remettait au fastidieux travail, ayant constaté qu'il n'y avait « lieu au monde où la rhétorique fût plus puissante qu'en Canada. » Les sauvages, à mesure qu'il les connaissait mieux, lui semblaient avoir « plus d'esprit que nos paysans ordinaires ; » excellent terrain, donc, pour la rhétorique, s'essayant en dialecte Algonquin, ou en dialecte Montagnais ! Pas d'ambition chez eux, pas d'avarice : Le Jeune les croyait libérés de « ces deux tyrans qui donnent la torture et la géhenne à un grand nombre de nos Européens. » Il ne les sentait pas vindicatifs, sinon à l'endroit des ennemis de leur nation, et à l'endroit, aussi, de leurs poux, qu'ils mangeaient en représaille de leurs morsures. En bon disciple des *Exercices*, Le Jeune cherchait en eux quelque vestige d'une lutte contre l'instinct, d'un effort vers le mieux, d'une rudimentaire ascèse ; mais il ne se rappelait pas, hélas ! « leur avoir vu exercer aucun acte de vraie vertu morale ; ils n'ont, disait-il, que leur seul plaisir et contentement en vue. » Et d'autre part, combien de vices ! Le Jeune, peu à peu, les avait découverts. Leur gourmandise le choquait. « Il y a d'autres richesses à demander à Dieu, expliquait-il aux Montagnais, que des orignaux, des ours et des castors ; » et ceux-ci de lui répondre : « Que pourrais-tu souhaiter de meilleur, que de manger tout ton saoul de ces bonnes viandes ? » C'était un déplaisir, de les voir si dédaigneux pour les gens gravement malades, si prompts à les achever, et de les sentir si crédules aux songes : « S'ils rêvaient qu'il nous faut tuer, pensait Le Jeune, ils nous tueraient, s'ils pouvaient. » Il leur advenait de se révéler anthropophages, quand

ils avaient affaire aux Iroquois leurs ennemis : « N'en mangerez-vous pas votre morceau, disait l'un d'eux à Le Jeune, puisque les Iroquois ont tué des Français? » Leur libertinage enfin, et leur malpropreté, étalaient devant le Jésuite les plus répugnants spectacles. « Leur âme, concluait-il, est un sol très bon de sa nature, mais chargé de toutes les malices qu'une terre délaissée depuis la naissance du monde peut porter. »

A l'œuvre donc contre ces malices! Le Jeune s'en allait vivre avec les Montagnais, sous la hutte. Le « beau Louvre! » écrivait-il plaisamment; il en détaillait les « commodités. » Elle était si basse, qu'il fallait être « toujours couché ou assis sur la plate terre; » si mal jointes étaient les écorces, que « le plus gros hiver de France y eût pu tous les jours passer tout entier sans empressement; » et si vif était le feu, qu'on grillait; la fumée « faisait pleurer; » il fallait « mettre la bouche contre terre pour pouvoir respirer, » et à peine Le Jeune, aveuglé, pouvait-il déchiffrer son bréviaire. Les chiens lui passaient « et sur la face et sur le ventre, » et portaient le nez dans son écuelle plus tôt qu'il n'y portait la main. » Mais Le Jeune avait écrit en France, l'année d'avant : « Il faut prendre sa vie, et tout ce qu'on a, et la jeter à l'abandon, pour ainsi dire, se contentant d'une croix bien grosse et bien pesante pour toute richesse. » Action, souffrances, tout en lui se conformait à cette maxime.

Une fois l'an seulement, il avait l'occasion de correspondre avec la France. Le courrier repartait trop tôt pour que les Jésuites résidant chez les Hurons eussent le temps de faire porter à Québec leur réponse aux lettres reçues; entre eux et la France, un échange de nouvelles réclamait un an de plus! Ils considéraient pourtant comme une « bonne aventure » d'aller chez les Hurons; ils se disputaient cet honneur. Les Pères Brébeuf, Daniel, Davost, y trouvèrent une vie qui dépassait leurs rêves de souffrance. Trente-cinq fois, au cours d'un trajet de trois cents lieues, Brébeuf, arrêté par des rapides, dut prendre son canot sur ses épaules; plus de cinquante fois il dut le traîner dans le lit du fleuve, là où l'eau manquait: il fut finalement laissé seul par ses guides, sans ressources, sans abri, dans une baie déserte. Daniel et Davost, chacun de son côté, étaient aussi, après de mauvais traitements, jetés comme des épaves sur la terre nue. « Les bons soldats, professait Le Jeune,

s'animent à la vue de leur sang et de leurs plaies : » Brébeuf et son escouade étaient de bons soldats.

Brébeuf connaissait le pays : il se mit en quête d'un village huron. Les villages se déplaçaient, de période en période, lorsqu'autour d'eux la terre épuisée devenait stérile; Brébeuf retrouva un groupement de Hurons, à quelques milles de l'emplacement où jadis il les avait visités. Ils le fêtèrent, le logèrent. Bientôt Davost et Daniel le joignirent. Les Jésuites se construisirent une cabane, qui s'appela « la Mission Saint-Joseph. » Ils y vivaient de blé et de farine d'Inde; on avait, à certaines époques, du poisson, et « de la chair à peine six fois l'an ; » comme boisson, de l'eau. « Quel bonheur, disait l'un des Pères, de ne voir rien de ses yeux que des sauvages, des croix et Jésus-Christ ! »

Le capitaine du village amenait ses hommes. Brébeuf prenait un surplis, un bonnet carré, « pour donner plus de majesté. » On chantait à genoux le *Pater*, « réduit en vers hurons. » Brébeuf esquissait une leçon, puis interrogeait les petits sauvages : les bonnes réponses étaient récompensées d'un « canon de verre » ou de quelque autre cadeau; la fierté des parents se rengorgeait. Deux petits Français se levaient, et se questionnaient entre eux sur la leçon de Brébeuf ; les Hurons étaient dans l'admiration. Quelques anciens, enfin, interpellaient le Père sur ce qui leur paraissait difficile à comprendre ou à croire. Le Jeune pronostiquait que « la mémoire très heureuse de Brébeuf, sa douceur très aimable, feraient de grands fruits dedans les Hurons. » « Si la paix se fait entre les Hurons et les Iroquois, écrivait-il dans sa *Relation* de 1634, je prévois une grande porte ouverte à l'Évangile. Plût à Dieu que Mgr le cardinal vît cinq ou six cents Hurons, hommes grands, forts et bien faits, prêter l'oreille aux bonnes nouvelles de l'Évangile ! Cette vue lui donnerait autant de contentement que ces grandes actions dont il remplit l'Europe. »

Au demeurant, les missionnaires se gardaient de tout optimisme exagéré : la *Relation* de 1636 notait que les Hurons voyaient surtout, dans le baptême, un moyen de se bien porter, et redoutait l'accueil qu'ils feraient à l'Évangile lorsqu'on leur tiendrait « un langage nouveau sur leurs mœurs » pour leur « apprendre à clouer leurs chairs; » celle de 1637, qui annonçait la création d'une seconde résidence en terre huronne, pres-

sentait que les femmes, plus nombreuses que les hommes, verraient d'un mauvais œil que ceux-ci devinssent monogames, et constatait avec chagrin que toute épidémie, toute catastrophe, étaient imputées aux Français ; celle de 1638, enfin, apportait l'émouvant récit d'un conseil qu'avaient tenu les sauvages devant les Pères, accusés de porter malheur au pays. Brébeuf et quatre autres Pères avaient passé des mois tragiques, dans l'attente d'un mauvais coup : Le Jeune publiait une lettre où ils lui attestaient, néanmoins, leur « grand repos et contentement d'esprit; » ce qui les rendait « tout marris, » s'ils étaient destinés à mourir, c'était que « ces pauvres barbares, par leur propre malice, bouchassent la porte à l'Évangile et à la grâce. »

Même ébloui par tant d'héroïsme, le lecteur français allait peut-être dire : Quels sont les résultats ? Le Jeune n'était pas homme à grossir les statistiques. Il y avait, pour 1635, 22 baptêmes; 115 pour 1636 ; plus de 300 pour 1637 : on n'allait pas vite, on voulait éprouver les catéchumènes. A l'adresse des Français qui se fussent étonnés ou lassés de pareilles lenteurs, Le Jeune avait dit, dès 1633 : « Qu'on se souvienne que les potirons naissent en une nuit, et qu'il faut des années pour mûrir les fruits de la palme. On a été trente-huit ans, avant que de rien faire au Brésil. Combien a-t-on attendu aux portes de la Chine ! »

III. — DES APPELS AUX CHAUMIÈRES, A LA COUR ET AUX CLOITRES

Les *Relations* de Le Jeune n'étaient pas seulement des comptes rendus, mais aussi des cris d'appel. Il réclamait des colons, des religieuses enseignantes, des religieuses hospitalières. « Le sol de France est fécond, s'écriait-il; mais les Françaises ont cette bénédiction, qu'elles le sont encore davantage. Nos Français s'en vont épars, qui d'un côté, qui d'autre, busquer leur fortune chez l'étranger. Ne vaudrait-il pas mieux décharger l'ancienne France dans la Nouvelle, par des colonies que l'on y peut envoyer, que de peupler les pays étrangers? »

Il précisait les méthodes à suivre pour le peuplement. Pas de « bouches inutiles : » elles « seraient à charge pour ces premières années. » Serrant de plus près sa pensée, il finissait par cette formule : « J'ai plus envie de voir ce pays défriché que

peuplé. » Des Français défricheurs, voilà ce qu'il lui fallait ; et de loin, son regard les recrutait, parmi « tant de forts et robustes paysans qui n'ont pas du pain à mettre sous la dent. » Il lui semblait que l'exode de ces humbles transfigurerait la terre canadienne. Car ils formeraient de petits noyaux de population, autour desquels se grouperaient les sauvages errants ; et pour la civilisation chrétienne, ce serait une étape décisive que cette fixation.

« Arrêter les sauvages, » comme disait en sa langue le P. Le Jeune, et par la vertu même de l'amour que l'on porterait à leurs âmes et à leur sol, les habituer, une fois sédentaires, à devenir des laboureurs : telle était la politique de ce missionnaire. La traite même des fourrures en bénéficierait : car les sauvages, une fois stables, pourraient être accoutumés à faire un choix parmi les castors qu'ils chasseraient, à ne s'emparer que des mâles déjà parvenus à un certain âge. Leurs chasses deviendraient disciplinées, et leurs existences aussi ; car ils seraient dès lors plus accessibles au message du Christ. « Tant qu'ils seront errants, observait Le Jeune, vous les instruirez aujourd'hui ; demain la faim vous enlèvera vos auditeurs, les contraignant d'aller chercher leur vie dans les fleuves et dans les bois. » Un jour qu'il confiait aux Montagnais son projet d'amener auprès d'eux des travailleurs de France, le sorcier de la tribu lui déclara : « Tu mens ; car on ne voit point d'hommes au monde si bien comme tu dis, qui voudraient prendre la peine de nous secourir sans espoir de récompense ; si tu faisais cela, tu arrêterais la plupart des sauvages, et ils croiraient tous à tes paroles. » Ce sorcier, sans le vouloir, était singulièrement encourageant pour les desseins de Le Jeune.

Quand donc des paysans de France se feraient-ils Canadiens, pour que les sauvages du Canada se fissent chrétiens ? Quand donc « ces dames de France, que Notre Seigneur va touchant d'un côté, et que la vanité retient encore à sa chaîne, » s'attendriraient-elles à la pensée de « ces escouades de petits garçons et de petites filles sauvages, assistant au catéchisme vêtus à la saint Jean-Baptiste, priant Dieu aujourd'hui, et demain s'envolant dans leurs bois, faute que leurs parents ne sont pas arrêtés ? » En une sorte de diptyque, l'imagination de Le Jeune se représentait d'une part ces petites âmes un instant réchauffées, mais bientôt grelottantes de nouveau, et d'autre

part ces dames de France « employant tous les ans plus de dix mille francs en leurs menus plaisirs. »

Le bon usage qu'on pourrait faire d'un tel Pactole, alors qu'il y aurait à grouper, à Québec, tant de malades et de vieillards, dans un hôpital où coulerait à flots la grâce baptismale ; alors qu'il y aurait à fonder, en ce même Québec, un séminaire de fillettes sauvages, qui, « bien élevées, ne le céderaient en rien à la jeunesse de France, » de fillettes qu'ensuite on doterait et on marierait !

Le Jeune voyait, en ses songes impérieux, les grandes dames fournissant les ressources, et les cloîtres fournissant les dévouements. Se retournant vers les grilles monastiques, il signifiait qu'il avait besoin de religieuses hospitalières; et pour le futur séminaire de filles, il souhaitait « quelque brave maîtresse que le zèle de Dieu et l'affection au salut de ces peuples ferait passer en Canada, avec quelques compagnes animées de pareil courage. »

Car assurément il en fallait, du courage : les *Relations* ne cherchaient nullement à cacher les incommodités du séjour. Dans celle de 1636, par exemple, on trouvait de terribles pages, signées Brébeuf. Elles étaient écrites du fond de ce pays des Hurons, où il persistait à escompter « une plantureuse moisson des âmes, » et elles s'intitulaient : *Avertissement d'importance pour ceux qu'il plairait à Dieu d'appeler en la Nouvelle France.* Brébeuf leur criait affectueusement : « Qui que vous soyez, mon cher Frère, à qui Dieu donne ces sentiments et ces lumières, venez, venez. Nous vous recevrons dans une si chétive cabane que je n'en trouve point quasi en France d'assez misérable pour vous pouvoir dire : Voilà comment vous serez logé. Nous n'avons point ici cet appareil extérieur qui réveille et entretient la dévotion. N'est-ce pas être en paradis jour et nuit, de n'être séparé du bien-aimé des nations que de quelque écorce ou branche d'arbre ? Sortons-nous hors du logis, le Ciel nous est ouvert, nous pouvons faire nos prières en toute liberté devant ce bel oratoire que saint François-Xavier aimait mieux qu'aucun autre. »

Le recueillement à la belle étoile, voilà la récompense que proposait Brébeuf aux Français qui viendraient jusqu'à lui; et dès l'année suivante la mission des Jésuites au Canada comprenait vingt-trois Pères et six Frères coadjuteurs. « Il y a

mille personnes en France, écrivait un autre Père, qui sont fort inutiles et qui n'ont nul emploi. Ils sont savants, et puis c'est tout, et cela ne sert de rien du tout à l'Église de Dieu. Hélas! en la Nouvelle France, ils seraient des apôtres. »

Des apôtres, à quel prix le deviendraient-ils? Sans fard, Brébeuf le leur expliquait :

« Il faut faire état, pour grand maître et grand théologien que vous ayez été en France, d'être ici petit écolier, et encore, ô bon Dieu! de quels maîtres! des femmes, de petits enfants, de tous les sauvages, et d'être exposé à leur risée. La langue huronne sera votre saint Thomas et votre Aristote... Sortant d'un lieu bien poli, vous tombez entre les mains de gens barbares, qui ne se soucient guère de votre philosophie ni de votre théologie... Si vous pouviez aller nus et porter des charges de cheval sur votre dos comme ils font, alors vous seriez savant en leur doctrine et reconnu pour un grand homme; autrement, non. »

Un peu plus tard, le P. Jérôme Lalemant écrira : « Je commence à douter si quelque autre martyre est plus nécessaire que celui-ci pour l'effet que nous prétendons, et je ne doute point qu'il ne se trouvât plusieurs personnes qui aimassent mieux tout d'un coup recevoir un coup de hache sur la tête, que de mener, les années durant, la vie qu'il faut mener ici tous les jours, travaillant à la conversion de ces barbares. »

Ou souffrir ou mourir! avait dit Thérèse d'Avila. Elle laissait à Dieu, son souverain, le droit de choisir, pour elle, entre ces deux destinées; elle n'en voulait aucune autre. Cette sainte avait fait école : lorsque d'outre-mer, pour attirer des apôtres, on leur annonçait à l'avance un coup de hache ou des années de souffrances, on était sûr que des âmes répondraient. Ces âmes, peut-être, étaient offusquées et sans cesse froissées, en France, par le frôlement d'une atmosphère de péchés : en des termes qui, de très loin, évoquent le souvenir des illusions du XVIII^e^ siècle sur l'état de nature, on leur insinuait qu'elles ne retrouveraient point cette atmosphère parmi les rares Français du Canada. Le Jeune constatait formellement que « les exactions, les tromperies, les vols, les rapts, les assassins, les perfidies, les inimitiés, les malices noires, ne se voyaient là-bas qu'une fois l'an, sur les papiers et sur les gazettes que quelques-uns apportaient de l'ancienne France. » Les grands bois du Canada,

c'était, pour lui, « le sein de la paix, où les Français épris de perfection pourraient vivre avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté. »

Une lutte allait s'engager entre les appels des Jésuites et ces sottes plaisanteries de salon dont M. le vicomte d'Avenel, dans son livre sur *Richelieu et la monarchie absolue*, nous donne quelques échantillons. « D'une fille affamée de mari, on disait qu'elle en aurait été chercher au Canada. » D'un homme poursuivi par des créanciers, et qui ne pouvait plus vivre en France, on annonçait : « Il parle d'aller au Canada pour épouser la reine des Hurons. » Mais tandis que les propos tenus dans les boudoirs ou dans les ruelles attachaient à ce lointain Canada une nuance de ridicule, les Jésuites, par leurs *Relations*, conquéraient en faveur des pauvres sauvages du Canada la pitié des âmes françaises.

Cultivateurs, grandes dames, religieuses, allaient répondre aux pressantes suggestions qui chaque année leur parvenaient d'outre-mer.

IV. — LA RÉPONSE DE LA FRANCE RURALE

En 1634 arrivaient à Québec trente à quarante Percherons, amenés par le chirurgien Giffard, de Mortagne; ils furent suivis, douze mois après, d'un nouveau convoi. La compagnie de la Nouvelle-France avait assuré à Giffard la concession du beau domaine de Beauport, et lui-même allait donner en fief, à certains de ses compagnons, des parcelles de cette seigneurie. Les nouvelles qu'expédièrent en leur ancien terroir ces émigrés ne présentèrent pas le Canada sous un jour fâcheux; car quelques années plus tard, dans les rues d'Argentan, un cortège de jeunes hommes s'étant improvisé pour soulever la ville contre un prédicateur janséniste, les manifestants criaient à leurs concitoyens : « Suivez Jésus-Christ : la foi se retire de la France; allons au Canada! »

On était loin, sans doute, du chiffre annuel de cent cinquante colons que les Cent Associés s'étaient jadis obligés à transporter : leur médiocre situation financière excusait leur défaillance. En 1636, un contingent nouveau survenait, plus nombreux que les précédents arrivages : c'étaient cette fois des Normands, recrutés par une compagnie spéciale à laquelle les

Cent Associés avaient concédé la côte de Beaupré. Le Jeune fut dans la joie lorsqu'on vint lui parler de la « grosse famille » de MM. de Repentigny et de la Poterie, et des « six damoiselles », et des « enfants beaux comme le jour, » qui débarquaient à Tadoussac. Il songeait en remerciant Dieu : « Qui fera maintenant difficulté de passer nos mers, puisque des enfants si tendres, des demoiselles si délicates, des femmes naturellement appréhensives, se moquent et se rient de la grandeur de l'Océan? » Repentigny, qui avait apporté de la farine pour deux ans, apparaissait à Le Jeune comme le colon modèle. Trois-Rivières aussi, fief des Jésuites, se colonisait peu à peu : d'anciens interprètes, comme Hertel, comme Nicolet, y venaient prendre leur retraite, bons Français de Normandie qui, après avoir employé leur don des langues à causer fourrures avec les sauvages, se mettaient désormais à la disposition de la mission pour les entretenir de Dieu.

D'autres colons, cependant, ceux que Le Jeune rêvait de voir s'installer chez les sauvages errants pour les aider à se fixer, se faisaient plus longuement attendre; mais en 1637 cet avenir, aussi, commença de se dessiner. Au nombre des Cent Associés, il y avait un ancien diplomate de la Cour d'Henri IV et de Marie de Médicis, Brulart de Sillery; il avait jadis représenté son roi au delà des Pyrénées, au delà des Alpes. « Ambassadeur magnifique et dévot, » tel était le surnom qu'à Rome on lui avait donné. Une crise de conscience, lors du jubilé de 1625, l'avait convaincu qu'entre ces deux épithètes il devait opter, pour unifier son âme, pour unifier sa vie : Sillery, l'un des premiers de ces grands convertis qui sont pour le XVII^e^ siècle une vraie parure morale, avait sacrifié la magnificence et préféré la dévotion. Il avait quitté son hôtel, licencié sa fastueuse maison; et s'étant fait prêtre, c'est pour Dieu seul, désormais, qu'il songeait à dépenser. Le Jeune apprenait, en 1637, que Sillery mettait à sa disposition une vingtaine d'ouvriers pour construire une résidence de Jésuites et pour défricher des terres. Le Jeune s'en fut fonder la mission nouvelle à quatre milles de Québec, à proximité des Algonquins : il représenta à Sillery que ce serait un lieu commode « pour arrêter et assembler les sauvages errants, » et pour les convertir; et sans attendre son assentiment, il fixa là, tout de suite, deux familles algonquines, composées de baptisés. Voyant les Français

travailler avec eux, ces sauvages publiaient partout que « ces Français étaient leurs pères et voulaient ressusciter leur nation, qui s'en allait mourant. » Sillery répondit à Le Jeune par la donation d'une belle somme; et l'endroit fut baptisé Saint-Joseph de Sillery. Que ne pouvait-on, « aux Trois Rivières, à la Rivière des Prairies, aux nations plus hautes, » faire venir une main d'œuvre française? Le Jeune, encouragé par ce premier essai, entrevoyait déjà sur le sol canadien un certain nombre de « réductions » organisées, comme elles l'étaient en ce Paraguay où la terre et les âmes, également soumises aux desseins du Créateur, produisaient, après quatre-vingts ans de labeur, des fruits excellents.

La Compagnie des Cent Associés, malgré « le peu de succès de ses affaires temporelles, » donnait une obole, — l'obole de l'indigence, — pour l'hôpital de Saint-Joseph de Sillery; mais elle coopérait plus effectivement aux plans de Le Jeune en accordant aux sauvages devenus sédentaires, dans ses magasins de vente, les mêmes faveurs qu'aux Français, et en consentant aux fillettes indigènes qui se marieraient quelques concessions de terres défrichées.

V. — LA RÉPONSE DE LA COUR ET DES CLOITRES

A la cour, dans les cloîtres, on s'intéressait, aussi, à l' « arrêt » des sauvages. On accueillait quelques fillettes d'outre-mer; on les instruisait avec l'intention de les renvoyer là-bas, pour qu'elles fissent souche chrétienne, et souche enracinée. Il y en avait deux ou trois, dès 1636, chez les Hospitalières de Dieppe, et plusieurs communautés de France en demandaient. Au Carmel de Paris, en 1637, deux petites filles sauvages étaient baptisées : l'une avait pour parrain M. le Chancelier, et pour marraine la princesse de Condé; l'autre était conduite aux fonts baptismaux par M. des Noyers, secrétaire d'État, et M^me^ de Combalet, nièce du cardinal, qui bientôt allait devenir duchesse d'Aiguillon.

D'être marraine, cela ne requérait, tout bien compté, qu'une heure de dérangement, et l'aventure avait quelque chose de piquant, digne d'être contée chez la belle Arthénice; mais à d'autres heures M^me^ de Combalet se faisait catéchiste, pour instruire une jeune femme iroquoise, qu'elle logeait chez elle, et

qui fut baptisée, aussi, chez les Carmélites. La princesse de Condé, de son côté, exprimait le désir de prendre en son hôtel une petite Peau-Rouge chrétienne : il lui semblait que lorsque cette enfant, une fois élevée en France, regagnerait les bords du Saint-Laurent, elle deviendrait « une puissante chaîne pour arrêter quelques-unes de ses compatriotes errantes. » Au demeurant, chez les Condé, on se préoccupait beaucoup du Canada : car dès 1635 le duc d'Enghien, futur vainqueur de Rocroy, écrivait au Père Le Jeune : « J'ai de grands sentiments pour vous, et vous en verrez les effets à mesure que Dieu me fera la grâce de croître en âge. »

La famille royale elle-même, en 1638, accueillait solennellement un jeune sauvage : on lui faisait voir le Dauphin ; on lui remettait, pour qu'il les rapportât au Canada, six paires d'habits royaux. Son admiration naïve, promenée dans Paris, se partageait entre les rôtisseries, le Saint-Christophe de Notre-Dame, l'escorte de Suisses et de tambours qui entouraient Sa Majesté, et les « cabanes roulantes traînées par des orignaux, » c'est ainsi qu'il appelait les carrosses. Et les beaux vêtements de cour dont il était gratifié devinrent, au Canada, parures de catéchumènes, pour les baptêmes qu'illustrait la présence de M. le Gouverneur.

Tous ces échos, et surtout les écrits de Le Jeune, pénétraient dans les cellules monastiques : ils remuaient des consciences de nonnes (1). Pour la rédemption des sauvages, des mortifications s'organisaient chez les dames parisiennes de l'Annonciade ; et Madame la première Présidente d'Aix faisait construire, dans l'enclos du Carmel, un « hermitage où toutes les oraisons devraient être dressées à Dieu pour le salut de la Nouvelle France. » Sous la double barrière des voiles et des clôtures, les imaginations entraient en branle. Ici, une religieuse, déjà fondatrice de plusieurs maisons, priait Dieu pour qu'elle pût finir ses jours au Canada, au service des fillettes sauvages. Ailleurs elles étaient treize qui signaient le vœu de passer en Nouvelle France, si leurs supérieurs y consentaient. « Il y en a tant qui nous écrivent, notait Le Jeune dès 1635, et de tant de monas-

(1) Même dans les sphères jansénistes, on s'intéressait à l'activité canadienne de Le Jeune. Nous en avons la preuve dans une lettre où Arnauld d'Andilly se recommande aux prières de ce jésuite et lui demande de prier pour M. l'abbé de Saint-Cyran, ajoutant qu'à son avis « il n'y a pas aujourd'hui d'hommes qui soient plus parfaitement à Dieu » que Le Jeune et Saint-Cyran.

tères, que vous diriez que c'est à qui se moquera la première des difficultés de la mer, des mutineries de l'Océan, et de la barbarie de ces contrées. » « Les Ursulines, reprenait-il en 1637, écrivent avec un tel feu, et en si grand nombre, et de tant de divers endroits, que si l'on ouvrait la porte à leurs désirs, on composerait une ville de religieuses, et il se trouverait dix maîtresses pour une écolière. » Et méditant sur le courrier de France, il commentait : « La nature n'a point de souffles si sacrés qui puissent allumer ces brasiers; ces flammes proviennent d'un feu tout divin. »

La clairvoyance de Le Jeune allait se vérifier dans un exemple illustre : car en ce siècle où l'intuition de tant de grands mystiques semble faire équilibre au rationalisme de Descartes, aucune âme, peut-être, ne fut plus incendiée d'amour que cette étonnante Marie de l'Incarnation, qui répondit à l'appel de Le Jeune en s'en allant au delà des mers et qui mérita d'être appelée par Bossuet la Thérèse du Nouveau-Monde (1). Il nous faut un instant, pour bien comprendre son exode, remonter un peu loin dans son merveilleux passé, qui, sans qu'elle s'en doutât, l'y préparait.

VI. — MARIE DE L'INCARNATION : LES ÉTAPES DE SA VOCATION

Il y avait à Tours, aux environs de l'an 1620, une grande maison de « commission pour le transport des marchandises, » qui donnait fort à faire au patron et à sa femme. Une personne de confiance leur était nécessaire, pour s'occuper des chargements et des déchargements, avoir l'œil sur charretiers et crocheteurs, et sur une cavalerie de soixante chevaux, et veiller enfin sur les affaires de leur intérieur, aux époques où la campagne les attirait. Une jeune belle-sœur se trouvait là, la veuve Martin; elle avait un petit garçon, et peu d'écus : ces fonctions estimables et subalternes lui parurent acceptables, « pourvu qu'on la laissât libre dans ses dévotions. » Les douze coups de minuit, parfois, la surprenaient sur les berges de la Loire, en train de faire remplir ou vider des camions. Ceux

(1) Une moitié du tome VI de la belle *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, de M. Henri Bremond, a trait à la vie mystique de Marie de l'Incarnation. M. André Bellessort, dans son livre récent, *Reflets de la vieille Amérique*, trace de cette physionomie un très pittoresque portrait.

qui la voyaient, quotidiennement, tout affairée par le bruit des marchands, eussent été fort étonnés d'apprendre que l'esprit de cette femme était « abîmé dans la divine majesté de Dieu; » qu'un jour, jour mémorable, il lui était advenu d'apercevoir, soudainement, la masse de ses péchés, et de se sentir, tout en même temps, plongée dans le sang du Christ; qu'elle souffrait de « tendre » vers le Christ sans pouvoir s'unir pleinement à lui, et qu'elle traversait, parfois, des heures de ravissement. Une fois, par exemple, elle recevait l'impression de la très auguste Trinité, et constatait que ce qu'elle avait « expérimenté » était conforme à la foi de l'Église; une autre fois, elle « expérimentait » que le Saint-Esprit faisait d'elle l'épouse du Verbe éternel, une épouse qui magnifiquement chantait : « O amour! ô grand Amour! vous êtes tout, et je ne suis rien; mais il suffit que le Tout aime le rien, et que le rien aime le Tout! » Elle entrevoyait confusément « des choses très grandes et immenses. » Au demeurant, ces évasions constantes vers des réalités transcendantes qui lui paraissaient lumineuses et vers un avenir terrestre qui demeurait encore nuageux, n'empêchaient pas qu'elle fût, dans l'écurie qui lui servait de magasin, la plus avisée comptable et contre-maîtresse. Car par amour de Notre-Seigneur, elle s'appliquait à se distraire volontairement de Notre-Seigneur lui-même, « sans quoi elle eût été incommode au prochain, et Notre-Seigneur lui faisait cette miséricorde, qu'elle parvenait à contenter chacun. »

L'année 1630, les paroles de l'Amour lui devinrent plus distinctes. Une émotion étreignait Mme Martin, chaque fois qu'elle passait auprès du cloître des Ursulines. L'Amour voulait-il donc qu'elle se sauvât en cette maison? Elle murmurait : « Hélas! mon Bien-Aimé, ôtez-moi, s'il vous plaît, cette pensée. J'ai un fils, de qui il faut que je prenne le soin. » Cette pensée, pourtant, continuait de la hanter : elle se reprenait, se soumettait à demi : « Hé! le voulez-vous? O mon Amour! Hé! dites, le voulez-vous? »

Le 25 janvier 1631, une procession se formait, partant de son logis : en tête, le Crucifix, porté par une sienne nièce; puis, marchant d'un pas assuré, Mme Martin, qu'entouraient quelques personnes en larmes; son petit garçon Claude, qui lui aussi pleurait, l'escortait. Mme Martin, en cet appareil, quittait le monde et passait chez les Ursulines. Ursuline elle demeurerait,

malgré les furtives apparitions de cet enfant de onze ans, qui se glissait dans le monastère pour la chercher, pour la rappeler ; malgré l'émouvant coup de main que donnaient à Claude ses petits camarades lorsqu'ils organisaient un assaut contre la pieuse clôture, pour en ramener Mme Martin ; Ursuline elle demeurerait, non seulement en dépit de Claude, mais aussi, mais surtout, en dépit de toute une moitié d'elle-même, en dépit des sentiments de « contrition » qu'elle avait de « faire tant de mal à cet enfant. » Mais comment concilier les angoisses de son cœur pour Claude et la fidélité qu'elle voulait témoigner à la volonté de Dieu !

Ce qui aggravait ses angoisses, c'est que sans elle, loin d'elle, Claude donnait tout lieu de croire qu'il ne serait jamais bon à rien, et « qu'à chaque pas il allait tomber dans le précipice » et perdre son âme ; et Mme Martin, devenue Marie de l'Incarnation, se trouvait en des détresses si extrêmes qu'elle « avait peine de vivre, » et qu'il lui semblait, parfois, qu'elle « se faisait mourir toute vive. » Mais il ne s'agissait pas de mourir : l'Amour voulait qu'elle vécût.

Au lendemain des fêtes de Noël de l'an 1633, dans une sorte de demi-rêve, elle apercevait à ses côtés une femme du monde, qui lui était inconnue : toutes deux, au delà d'une grande étendue d'eau, atteignaient une vaste place, où s'élevaient un monastère, une petite église, avec une Vierge au faîte ; plus loin, dans le brouillard, un immense pays où l'on accédait par un chemin bordé de précipices, et sur lequel la Vierge attachait un regard de compassion. Sous les yeux de Marie de l'Incarnation, clos par le sommeil, mais ouverts par le rêve, la Vierge et Jésus avaient une conversation : ils parlaient de cette Ursuline, ils parlaient de cette terre inconnue, et par trois fois la Vierge embrassait Marie de l'Incarnation ; et celle-ci, en se réveillant, « volait en esprit par tout le monde pour y chercher les âmes rachetées. » Maîtresse des novices du couvent de Tours, elle se considérait comme « n'étant qu'en dépôt et en lieu de refuge ; » et son esprit vagabondait de l'Orient à l'Occident, jaloux des démons qui partout possédaient les âmes. Avait-elle le droit, pourtant, elle, religieuse cloîtrée, de « parcourir de cœur, ainsi, les vastes étendues du globe ? » Le P. Dinet, recteur du Collège des Jésuites, la rassura ; il lui dit que le pays qu'elle avait entrevu pourrait bien être le Canada.

Le Canada, c'était donc une région? Jusque-là, elle ne l'avait pas cru; elle pensait que ce mot n'était qu'un épouvantail inventé pour faire peur aux enfants. Il lui parut, bientôt, que le Christ parlait comme le P. Dinet, et qu'un jour qu'elle le priait à la chapelle, il lui disait : « Ma fille, c'est le Canada que je t'ai fait voir; il faut que tu ailles y élever une maison à Jésus et à Marie. » Précisément, au cours de ces mêmes semaines, parvenaient au monastère les premières *Relations* des Jésuites; Marie de l'Incarnation sentait en elle une tendresse pour les petites filles sauvages; pourquoi ne deviendrait-elle pas, pour elles, la « bonne maîtresse » que souhaitait le P. Le Jeune? En vain se représentait-elle les dangers de la mer, et « ce que c'est qu'habiter avec des barbares, » elle aspirait à pouvoir réaliser le commandement de Dieu, qui la destinait au Canada. « Vous n'en êtes pas digne, lui signifiait un moine Feuillant qu'elle avait pour confesseur; au Canada, je vais y aller, mais sans vous. » — « Saint Laurent, lui répliquait Marie, ne mit que trois jours à suivre son père saint Xyste lorsque celui-ci allait au martyre. » Le Feuillant, d'ailleurs, remettait toujours son départ au mois suivant : « Nos cœurs seront tout brûlés avant que nous soyons au Canada, si vous n'y prenez garde, » lui disait sans ambages son intrépide pénitente. A l'écart de ce bon moine qui voulait émigrer, mais ne faisait jamais ses bagages, elle correspondait avec les Jésuites d'outre-mer, qui comprenaient, eux, sa vocation, et « tous les jours pensaient à elle (1); » elle correspondait avec le P. Poncet, le Jésuite parisien chargé des missions de la Nouvelle France.

Mais une de leurs *Relations* expliquait aux « bonnes filles » qui voulaient venir au Canada : « Qu'elles se donnent bien de garde de presser leur départ, qu'elles n'aient ici une bonne maison assurée, bien bâtie et bien rentée, parce qu'autrement elles seraient à charge à nos Français et feraient peu de chose pour ces peuples. » Ces lignes fort judicieuses mettaient Marie de l'Incarnation devant un cruel problème. Elle avait là, sur sa table, le bourdon de pèlerin que de Paris le P. Poncet lui envoyait, avec une image fort significative, qui la conviait à

(1) Le P. Garnier, missionnaire en pays huron, lui écrivait sur une « écorce d'arbre aussi blanche et polie que le vélin : » « Les souhaits que vous faites pour moi, savoir que je sois assommé pour Jésus-Christ, eussent peut-être été accomplis, si mes malices ne les eussent empêchés. »

s'en aller servir Dieu dans la Nouvelle France. Pour un pèlerinage, elle eût pu n'être qu'une pauvresse; mais il fallait être riche, — les *Relations* l'exigeaient, — pour fonder un établissement. Où trouver des capitaux pour le faire bâtir, et des rentes pour le faire prospérer ?

Et c'est en soupirant, puis en priant, qu'elle lisait, sous la plume du P. Le Jeune : « Hélas! mon Dieu, si les excès et les superfluités de quelques dames de France s'employaient à cette œuvre si sainte!... Voilà des vierges tendres et délicates, toutes prêtes à venir chercher de petites âmes dans les rigueurs d'un air bien plus froid que l'air de la France, et on ne trouvera point quelque bonne dame qui donne un passeport à ces amazones du grand Dieu, leur dotant une maison?... Je ne saurais me persuader que Notre-Seigneur n'en dispose quelqu'une pour ce sujet. »

VII. — LE FAUX MÉNAGE DE Mme DE LA PELTRIE

Le P. Le Jeune ne se trompait pas : en ce temps-là, tout justement, une riche veuve normande se sentait poussée par un ordre intérieur du Christ à s'exiler au Canada; elle s'appelait Mme de la Peltrie. Saint Vincent de Paul, l'Oratorien Condren, qui passaient alors pour les « arbitres des entreprises extraordinaires, » l'encourageaient. Elle devait, hélas! compter avec la tendresse de son père, qui, pour la garder, voulait qu'elle se remariât, et compter, aussi, avec les convoitises de toute une famille, peu soucieuse que les héritiers de Mme de la Peltrie fussent plus tard les sauvages. Mais elle était aussi tenace, aussi futée, pour donner suite aux inspirations de Dieu, que certaines héroïnes de comédie pour faire triompher leur cœur.

Caen, la ville voisine, possédait et vénérait un fervent homme d'œuvres, confrère de la Compagnie du Saint-Sacrement, toujours alerte à toutes les pieuses besognes : avait-on des pauvres à soulager, des Madeleines à hospitaliser, des tourments d'âme à pacifier, on recourait à M. de Bernières (1); car, si occupé qu'il fût à la rédaction de son livre : *le Chrétien intérieur*, il se considérait ici-bas, ainsi que son grand ami M. de Renty, comme une façon de commissionnaire divin, que

(1) Ce personnage est désormais bien connu, grâce aux recherches fécondes de M. Souriau : *Le mysticisme en Normandie au XVIIe siècle* (Paris, Perrin).

l'on pouvait déranger à volonté. On vint lui dire un beau jour que, pour l'avantage de Dieu et des âmes canadiennes, il était de son devoir de jouer quelque temps durant, aux côtés d'une jeune veuve, le rôle d'un héros de roman. Il fallait qu'il consentît à passer pour le nouvel époux de Mme de la Peltrie : ainsi, désormais, elle aurait la paix avec son père. Et la besogne d'époux que devait assumer M. de Bernières ne consisterait à rien de plus, mais à rien de moins, qu'à la faire émigrer au Canada, en rusant victorieusement avec une famille qui surveillait de fort près les destinées de la jeune femme et celles de ses capitaux.

M. de Bernières consentit; et Mme de la Peltrie s'en fut à Paris avec lui. Sous le toit de M. Fouquet, père du futur surintendant des finances, ils se mirent tous deux d'accord avec les représentants des Cent Associés pour l'embarquement et le transport de quelques religieuses; et de Paris, le couple mystique gagna Tours, en vue d'y trouver Marie de l'Incarnation, dont Mme de la Peltrie connaissait par le P. Poncet les apostoliques impatiences.

Entre les deux femmes, une correspondance, depuis quelques semaines, avait commencé de s'échanger. « Il me semble que mon cœur est dans le vôtre, écrivait la nonne à la grande dame, et que tous deux ensemble ne sont qu'un dans le cœur de Jésus, au milieu de ces espaces larges et infinis où nous embrassons les petites sauvages. » Le 19 février 1639, toute la communauté tourangelle vint aux portes du cloître, pour recevoir cette voyageuse qu'on appelait déjà Madame la Fondatrice; les cloches retentissaient; le *Veni Creator* s'entonnait, et puis le *Te Deum*, en actions de grâces pour cette « joie du Paradis, » que Mme de la Peltrie apportait avec elle. Et du premier coup d'œil, Marie de l'Incarnation reconnaissait en elle la mystérieuse compagne d'émigration que, six ans plus tôt, lui avait montrée son rêve.

Quelques jours durant, le parloir des dames de Sainte-Ursule fut très agité; mais plus grande encore était, au fond des cellules, l'agitation des âmes. Marie, en s'éloignant comme missionnaire, devait emmener avec elle une autre sœur, et chacune de ses compagnes aspirait à être l'élue. On savait que, pour la désignation, les lumières de M. de Bernières seraient consultées; car on lui prêtait, entre beaucoup de grâces, celle

du « discernement des esprits. » Toutes les Ursulines, au parloir, s'empressaient autour de cet homme grave, s'offrant à son choix après s'être, à la chapelle, offertes au choix de Dieu. Seule, une petite sœur de vingt-deux ans, toute timide, toute frêle, ne se hasardait pas à venir implorer M. de Bernières, et continuait, tout en rôdant autour du parloir, d'implorer Dieu. Marie de l'Incarnation, l'apercevant, la présenta elle-même au gentilhomme normand. Non sans quelque peine, il fit admettre par Mme la Supérieure que c'était cette sœur-là que Dieu voulait au Canada. Et sous le nom de Mère Marie de Saint-Joseph, qu'elle allait rendre glorieux, la petite nonne prépara son exode, joyeusement.

Marie de l'Incarnation, aussi, était en joie; mais soudainement des vagues de douleur, déferlant en son âme, paraissaient submerger cette joie. Ses os alors « se déboîtaient, quittaient leur place. » C'est que, dans cette France dont elle allait prendre congé, elle laissait son fils, elle l'y laissait seul, — seul et pauvre; car pour la châtier d'émigrer, sa sœur, tutrice du jeune homme, rétractait solennellement la promesse qu'elle avait faite, de le doter. Si bien que Marie, pour achever d'accomplir sa destinée, avait l'impression de sacrifier son fils une seconde fois. Ce fils, plus tard, deviendra Bénédictin; le commerce qui se nouera entre lui et sa mère, par-dessus l'Océan, fera de lui le confident de cette exceptionnelle existence de mystique; dans leurs deux cellules séparées par des milliers de lieues, ils se sentiront plus proches que s'ils demeuraient porte à porte; ils ne se perdront jamais de vue, se rencontrant sans cesse dans leurs élans vers l'au-delà; et lorsque Marie mourra, sa correspondance, puis sa biographie, seront publiées par son fils, comme deux hymnes à la volonté de Dieu.

Conformément à cette volonté, les deux religieuses dont le cloître tourangeau faisait présent au Canada cheminèrent un matin vers Amboise, première étape sur la voie qui menait aux sauvages; sous le regard des riverains de la Loire, tout un cortège d'Ursulines les suivait; on eût dit une procession, pour l'au-delà des mers. Un carrosse les emmena d'Amboise vers Paris, avec Mme de la Peltrie et M. de Bernières : dans ce carrosse, « tout était réglé, comme dans un monastère : il y avait un temps destiné pour l'oraison, un autre pour la prière commune, un autre pour le silence, et un autre pour l'entre-

tien, pendant lequel chacun faisait part aux autres des lumières que Dieu lui avait communiquées dans l'oraison. »

A Paris, M. de Bernières tomba malade, avec une providentielle opportunité : la famille de Mme de la Peltrie, sachant comment elle le soignait, était convaincue qu'elle avait désormais le droit de s'appeler Mme de Bernières, et ne songeait plus à la faire arrêter, ni à la faire interdire. « Tout le monde le nomme mon ange, écrivait la jeune veuve à la sœur de M. de Bernières ; il est bien vrai qu'il m'en a servi. » Pour Mme de la Peltrie et pour Marie de l'Incarnation, il formait des vœux qui ne trahissaient aucune mollesse d'âme et n'en toléraient aucune ; il leur souhaitait expressément d'être là-bas immolées ou brûlées vives ; et bien qu'il eût plus de compassion pour Marie de Saint-Joseph, faible et délicate, il jetait les yeux sur elle, aussi, comme sur une tendre victime. Les pieux propos qu'il leur tenait à toutes trois leur faisaient l'effet de les parer pour le sacrifice ; et Marie de l'Incarnation, enthousiaste, écrivait de lui : « C'est un homme ravissant. »

Des rumeurs circulaient, à la Cour, sur cette singulière caravane. Anne d'Autriche voulut connaître les deux Ursulines et Mme de la Peltrie : elle les reçut à Saint-Germain, leur montra, dans son berceau, le petit Louis XIV. Beaucoup d'âmes saintes, naguère, s'étaient mises en campagne auprès du ciel, pour qu'il naquît ; la Reine aujourd'hui le montrait à ces autres âmes saintes qui s'en allaient au Canada travailler pour lui, le Roi de demain, en même temps que pour Dieu.

Le Jésuite Charles Lalemant expédiait à Dieppe bagages et provisions, pour le vaisseau qui devait emporter au loin ces trois femmes ; et dans cette suprême étape sur le sol de France, — Paris-Dieppe, — M. de Bernières demeurait encore « leur ange Raphaël. »

VIII. — LES HOSPITALIÈRES DE DIEPPE ; L'INTERVENTION DE Mme D'AIGUILLON ; L'ÉMIGRATION.

A Dieppe, trois autres religieuses étaient en partance ; elles appartenaient à l'institut des Hospitalières, Filles de la Miséricorde, qui depuis le XIIe siècle desservaient l'hôpital de la ville. Elles émigraient, elles, non point pour instruire des petites sauvages, mais pour soigner les malades du Nouveau Monde.

Harlay, archevêque de Rouen, leur avait écrit quelques années plus tôt, en approuvant la mise au point de leurs constitutions : « Si, enivrées de la douceur de la retraite, vous craignez de sortir au dehors, feignant, avec l'Épouse du Cantique, ne vouloir salir vos pieds que vous avez lavés, ni revêtir la robe que vous aurez dépouillée, et que cependant le pauvre souffre et ne soit pas assisté, vous manquerez aux devoirs de votre profession, et la plainte du misérable, qui sera délaissé, sera reçue de Dieu contre vous. »

Sous une telle discipline, leurs oreilles et leurs cœurs étaient d'avance accessibles aux appels de la détresse canadienne ; et dès 1633 Mère de Saint-Ignace, gravement malade, avait dit au Jésuite qui l'assistait qu'elle faisait vœu de s'expatrier, si elle recouvrait la santé. Elle lisait, deux ans plus tard, dans une *Relation* de Le Jeune : « Si un monastère semblable à celui de Dieppe était en la Nouvelle France, la charité des Sœurs ferait plus pour la conversion des sauvages, que toutes nos courses et nos paroles. » Le vœu de ce Jésuite et son vœu, à elle, étaient d'accord pour la pousser au delà de l'Océan ; mais les ressources manquaient. Elle attendait, soupirait ; en 1636, les ressources s'offraient.

Mme de Combalet, devenue duchesse d'Aiguillon, entretenait les Hospitalières d'un grand dessein. Il s'agissait de fonder à Québec un hôpital, « dédié à la mort et au précieux sang du Fils de Dieu, répandu pour faire miséricorde à tous les hommes. » La duchesse et le cardinal apportaient l'argent ; on demandait aux Hospitalières, pour ce lointain service, leurs bras et leurs cœurs. Il était strictement stipulé, dans l'acte de fondation, que ces gardes-malades, en s'employant pour le bien des pauvres, prieraient Jésus d' « appliquer son sang sur l'âme de Monseigneur le cardinal de Richelieu et celle de Madame la duchesse d'Aiguillon et pour tous ces pauvres peuples barbares ; » et le greffier des volontés de Mme d'Aiguillon ajoutait avec une précision de liturgiste :

« Elles feront demander par les sauvages, en les assistant à la mort, le salut de mon dit seigneur le Cardinal, celui de quelques personnes à qui ma dite dame a de particulières obligations, et le sien. Et après le décès de mon dit seigneur et de ma dite dame, les dites religieuses feront faire par les dits sauvages un acte d'adoration à Dieu, en leur lieu et place, afin

qu'il reste jusqu'à la fin du monde des créatures qui rendent cet hommage à Notre-Seigneur pour les grâces infinies qu'elles ont reçues de sa bonté. »

Des sauvages, païens encore, étaient ainsi désignés pour être un jour, auprès de Dieu, sous les auspices des Sœurs Hospitalières, les interprètes et les avocats de l'âme du Cardinal, « jusqu'à la fin du monde. » Arbitre de l'Europe, et prince de l'Église par surcroît, Richelieu, sur le faîte même qu'occupait sa pourpre, réfléchissait qu'outre-tombe plus encore que sur terre

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Les Hospitalières s'éprirent de ce grand dessein. « Lesquelles d'entre vous enverrez-vous? » leur demandait Le Jeune, de là-bas. — Il nous faudrait, lui répondait-on, « marquer les noms de toute la maison. » On dut faire un choix, pourtant, et lorsqu'au début de mai 1639, Mère de Saint-Ignace et deux de ses Sœurs se préparaient à quitter Dieppe pour Québec, ainsi que l'exigeaient le salut immédiat des sauvages et le salut futur de M. le Cardinal et de sa généreuse nièce, les autres nonnes, celles qui ne partaient pas, durent s'exercer à l'âpre résignation.

Leur chapelle, au matin du 4 mai, s'ouvrit aux deux Ursulines et à M^me^ de la Peltrie : à la porte, les carrosses des dames dieppoises attendaient. La messe dite, ils conduisirent au port ces deux petits essaims de religieuses. Il y avait là, pour assister à l'embarquement, un gentilhomme envoyé par la duchesse d'Aiguillon ; il y avait là M. de Bernières, dont l'émouvant mandat touchait à son terme. Il ne devait pas oublier la Nouvelle France, et bientôt il allait recevoir, en sa maison de Caen, le fruit des nombreuses « cueillettes » faites çà et là pour le Canada, « parmi les personnes affectionnées à la gloire de Dieu. » Marie de l'Incarnation, toute à l'allégresse, chantait en son cœur « les miséricordes d'un si bon Dieu, » qui permettait enfin qu'elle quittât la France, « dans le dessein de consacrer sa vie au service des nations sauvages. »

Point par point, le programme du P. Le Jeune s'était accompli : le vaisseau prenait le large, emportant au service de la foi du Christ la charité de la France.

IX. — QUÉBEC EN 1639

Le 14 juillet, à l'escale de Tadoussac, quelques sauvages regardaient avec surprise ces arrivantes qui mettaient pied à terre; ils n'avaient jamais vu de Françaises ainsi vêtues. Ce sont des filles de capitaines, leur disait-on, elles viennent parce qu'elles vous aiment. Leur étonnement grandissait; et tandis qu'elles naviguaient vers Québec avec des Jésuites venus à bord, les sauvages, par voie de terre, leur faisaient escorte. Canons et clairons, au matin du 1er août, fêtèrent, à Québec, l'arrivée des nonnes; agenouillées, elles baisaient la terre, comme pour en prendre possession. *Te Deum*, messe à Notre-Dame de Recouvrance, repas chez le gouverneur, au Fort. Puis le lendemain, à Sillery, elles furent présentées aux sauvages de la réduction. Elles pleuraient. Mme de la Peltrie « ne rencontrait petite fille sauvage qu'elle ne l'embrassât; toutes les Sœurs faisaient de même, sans prendre garde si ces petits enfants étaient sales ou non. » On en baptisa quelques-unes, sur l'heure: Mme de la Peltrie fut marraine. Les deux groupes de nonnes, rentrant à Québec, s'installèrent en deux logis, dont l'un s'improvisait hôpital, dont l'autre s'improvisait école.

Tout de suite des malades arrivèrent, trop nombreux bientôt pour qu'ils pussent tous être logés; il faudra, dès la fin de septembre, en raison d'une atroce épidémie de petite vérole, en installer un certain nombre au dehors, sous des cabanes d'écorce. Les « bonnes, » les « libérales, » les « charitables, » voilà les divers noms sous lesquels les sauvages, au bout de peu de temps, allaient désigner les Hospitalières; et la Mère de Saint-Ignace, quelles que fussent ses fatigues d'infirmière, « faisait plus d'état de se voir au Canada que d'être Emperière de tout le monde. » Des élèves, aussi, survinrent chez les Ursulines : six petites sauvages amenées par les Pères, et qui furent internes; et puis des externes, Indiennes et Françaises.

Les sœurs, observant Québec, se réjouissaient d'être en un bourg qui vraiment appartenait à Dieu. Il régnait bien authentiquement, bien en maître, sur les deux cents Français qui vivaient là. Les fêtes de l'Immaculée Conception, de saint Joseph, étaient des façons de fêtes nationales. Messe et vêpres rassemblaient la petite population : devant M. le Gouverneur en chapeau

à plumes, devant les dames de la colonie, devant les familles indiennes vêtues de peaux de bêtes, les fillettes, après vêpres, étaient catéchisées; la présence de M. le Gouverneur attestait que ce catéchisme, familièrement professé par Le Jeune, était l'une des fonctions de la France. Quelques Français, paraît-il, éprouvaient un mouvement d'humeur, qu'Auguste Comte lui-même ne leur eût point pardonné, puisqu'à ses yeux l'état théocratique est l'état primordial de toute société; ils envoyaient secrètement des députés à Paris, pour représenter la « géhenne où étaient les consciences de la colonie, de se voir tant gouvernées par les mêmes personnes pour le spirituel que pour le temporel. »

L'heure n'était pas propice pour ce genre de plaintes. Le temporel, cette année-là, était spécialement reconnaissant au spirituel pour la grande grâce que venait d'accorder Dieu, la grâce d'un berceau royal. Dès que les vaisseaux venus de France avaient annoncé la naissance de Mgr le Dauphin, on avait, à Québec, « fait voler des feux au ciel, tomber des pluies d'or, briller des étoiles; les serpenteaux brûlants couraient partout; les chandelles ardentes éclairaient une belle nuit; le canon faisait un grand tonnerre dans les échos des bois, et les Hurons croyaient que l'Empire des Français s'étendait jusques à la sphère du feu. Le 15 août 1639, les réjouissances recommencèrent; car c'était la volonté de Louis XIII, — une volonté traduite par un vœu, — que ce jour-là, jour de l'Assomption, spirituel et temporel processionnassent ensemble, en action de grâces pour Louis XIV. « Nos nouveaux chrétiens, raconte Le Jeune, marchaient deux à deux fort posément; derrière, venait Mme la fondatrice des Ursulines, tenant à ses côtés trois ou quatre petites filles sauvages, vêtues à la française, et ensuite, toutes les filles et femmes sauvages, en leur propre habit, gardant parfaitement bien leur rang. » Mme de la Peltrie « ne se pouvait saouler de voir la dévotion de ces braves gens. »

Après la procession, un sauvage disait à Le Jeune ; « Nous voulons nous arrêter, mais nous ne saurions faire des maisons comme les vôtres, si vous ne nous y aidez. » Puis un autre : « Je m'en vais encore dans nos montagnes pour cet hiver; au printemps, je viendrai voir si tu dis vrai et si tu as des hommes pour nous aider à cultiver la terre, afin que nous ne soyons plus comme les bêtes. » Mme de la Peltrie écoutait, s'agitait : « Hélas! s'exclamait-elle, que les dépenses d'une seule colla-

tion de Paris, et d'un seul ballet qui ne dure que deux ou trois heures, sauveraient d'âmes en ce pays-ci! Mon Père, assurez-les que si je les pouvais aider de mes propres bras, je le ferais de bon cœur. Je tâcherai de planter quelque chose pour eux. » Là-dessus, les sauvages de rire, « disant que les blés qui seraient faits par des bras si faibles seraient trop tardifs. » D'où Mme de la Peltrie, rentrant en elle-même, allait conclure, de plus en plus clairement, que son « principal exercice, » à elle, c'était d'habiller les petites sauvages, de les peigner, de les accoustrer, » tout en leur montrant, si possible, à travailler à l'aiguille : « Je ne suis pas, disait-elle, capable de choses plus grandes. »

A l'automne, il y eut à Saint-Joseph de Sillery grand festin, offert par M. le Gouverneur : on célébrait les noces chrétiennes de trois couples sauvages; Mme de la Peltrie, avec quelques autres dames, « accommodait les épousées. » Elle aimait beaucoup cette « réduction » de Sillery : pour Noël, elle y retournait; les sauvages la recevaient par une petite salve d'arquebusades; des petites filles du séminaire de Marie de l'Incarnation l'accompagnaient, et on les faisait chanter. Elle entrait chez un sauvage, qu'elle surprenait faisant en famille la prière du soir; et comme elle leur voulait, à tous, donner des friandises, cet homme lui disait : « Donnez-les plutôt aux sauvages, qui vont aux Trois-Rivières, pour que là-bas ils parlent bien de la foi, et qu'ils y amènent leurs compatriotes. » Mme de la Peltrie fut dans l'admiration; mais le P. Le Jeune, lui, connaissait, par son expérience de confesseur, la « pureté ravissante » des sauvages devenus chrétiens, l' « innocence » avec laquelle ils « rendaient compte de leurs consciences; » il n'était pas homme à s'étonner lorsqu'il voyait fleurir, chez l'un de ces bons sauvages, une vertu de plus.

Les affaires du Dieu pour qui l'on passait la mer semblaient en bonne voie. Cependant, sur la colonie, un épais nuage demeurait suspendu : il grossissait, lentement, du côté du Sud, dans le pays des Iroquois. Pour le conjurer, on n'avait guère d'autres armes que la prière. Mais en France, toujours au nom du Christ, des vocations nouvelles se préparaient, qui ne seraient plus seulement des vocations de défricheurs, mais aussi de soldats.

GEORGES GOYAU.

(A suivre.)

LE CHANGE ET LA TRÉSORERIE

I

Jamais, au cours même de la Grande Guerre, la question monétaire et financière ne s'est imposée à l'opinion avec une force comparable à celle de l'heure présente. Le problème économique se dresse encore une fois dans toute son ampleur et ramène nos préoccupations vers cet élément essentiel de la vie nationale.

Il n'est d'ailleurs que trop aisé de comprendre l'émotion du public. Sans vouloir faire le procès de personne, nous ne pouvons pas ne pas nous souvenir qu'au cours de l'année 1922, le ministre des Finances présenta à la Chambre le budget de 1923 en déficit de 3 milliards. Lorsque le document parvint à la Commission des finances du Sénat, elle s'attaqua à la tâche avec ardeur et réussit à remettre l'exercice en équilibre, grâce surtout, hâtons-nous de le reconnaître, aux plus-values constantes qu'accusaient les tableaux mensuels de la rentrée des impôts. Cet heureux résultat fut proclamé à plusieurs reprises à la tribune du Parlement et contribua à entretenir une atmosphère de confiance ; mais l'opinion fut brusquement troublée, vers la fin du mois de décembre 1923, et au début de janvier 1924, par une poussée subite des changes, c'est-à-dire une hausse du prix de plusieurs monnaies, ou, pour employer un néologisme entré dans notre langue, de certaines devises étrangères : parmi elles bondirent au premier rang celles qui donnent lieu aux négociations les plus importantes sur les marchés français, la livre sterling britannique et le dollar américain des États-Unis. On vit s'élever à Paris, de dix pour cent en moins d'un mois, le prix des effets sur Londres et sur New-York, et aussi sur les

pays scandinaves, sur la Hollande, sur la Suisse, sur l'Espagne, sur l'Italie même : la lira romaine, qui ne valait que 50 centimes il y a deux ans, s'échange aujourd'hui au pair contre le franc. Pour elle, l'Union latine est redevenue une réalité.

Cette secousse violente imprimée soudainement au marché des changes créa une vive inquiétude, non seulement dans les milieux gouvernementaux et parlementaires, mais dans les couches profondes de la population, dont l'attention, pour la première fois dans l'histoire, se fixa sur des questions financières techniques qui étaient jusqu'ici l'apanage d'un nombre restreint de citoyens, appelés par leur métier ou leurs connaissances professionnelles à s'en occuper et à s'en préoccuper. Des milieux de la banque et des établissements de crédit, les discussions relatives au change descendirent dans la rue, sur la place publique. Ce ne furent plus seulement les grands industriels, les négociants exportateurs et importateurs, les banquiers, qui durent se soucier des fluctuations quotidiennes des changes ; le petit commerçant, la moindre ménagère, avant d'aller au marché faire ses provisions, s'inquiète maintenant de connaître les cours de la livre sterling ou du dollar, non parce qu'elle a besoin d'une quantité quelconque de ces monnaies, mais parce qu'elle sait qu'un changement de valeur de l'étalon anglais ou américain signifie un changement de valeur du franc.

Au début de janvier 1924, le Gouvernement parut, lui aussi, secoué par l'émotion qui avait gagné de proche en proche un nombre croissant de Français. Aux exposés optimistes faits à la tribune du Luxembourg et du Palais Bourbon succédèrent des déclarations d'une autre nature. Le ministre des Finances affirma tout à coup la nécessité de fondre le budget des dépenses recouvrables dans le budget général et d'équilibrer celui-ci, grossi de plusieurs milliards, au moyen de ressources autres que l'emprunt, c'est-à-dire l'impôt et les économies.

C'est à coup sûr une politique de sagesse qu'inaugurait ainsi M. de Lasteyrie. Des esprits chagrins ont pu trouver qu'elle était tardive et qu'il eût mieux valu voir les difficultés plus longtemps à l'avance, au lieu de se laisser surprendre par l'envolée brusque des changes et de paraître modifier son programme sous l'empire de circonstances plus ou moins passagères. On a pu dire d'autre part, que le Parlement et les contribuables ne se seraient pas résignés aux énormes sacrifices

qui leur étaient demandés s'ils n'avaient pas été mis brutalement en face du problème par une brusque révélation du danger imminent. La hausse des principales monnaies étrangères fut accompagnée, comme cela était inévitable, d'un renchérissement de la vie en France. Les prix de la plupart des marchandises et denrées sont en effet déterminés non pas seulement par les conditions de leur production à l'intérieur des frontières, mais par celles de leur marché mondial. En dépit des barrières douanières, une influence constante s'exerce d'un centre sur les autres et tend à niveler les cours. Pour comprendre combien cette action régulatrice est puissante, il suffit de songer au volume du commerce international grandissant d'année en année et qui, pour le globe, s'élève à l'heure actuelle à des centaines de milliards de francs. Pour la France seule, le montant des exportations et des importations s'est élevé en 1923 à 63 milliards de francs.

Ajoutons que ce chiffre, si imposant qu'il soit, est loin de comprendre la totalité de nos échanges avec les nations étrangères : une foule de transactions échappent à l'enregistrement de la douane, dont les statistiques sont cependant les seules qui soient à notre disposition en l'occurrence. Que l'on songe aux négociations de valeurs mobilières qui s'effectuent entre les principales places financières de l'Ancien et du Nouveau Monde et qui transportent chaque jour de Paris à Londres, d'Amsterdam à New-York et en bien d'autres villes, la propriété de fonds d'État, d'actions, d'obligations de toute nature, dont il est impossible d'évaluer la somme. En dehors de ces titres qui s'achètent et se vendent quotidiennement par delà les frontières, il s'échange des créances, des lettres de change, des effets de commerce, qu'un simple endossement fait passer d'un propriétaire à l'autre et qui forment, eux aussi, de formidables additions. Enfin les voyageurs que transportent les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les avions, dans différentes contrées, font des dépenses dont la masse est considérable; non seulement ils acquittent leurs frais de séjour, mais ils achètent souvent des marchandises produites là où ils s'arrêtent temporairement, marchandises qu'ils emportent ensuite dans leurs bagages sans qu'il en soit passé écriture à la douane : ils augmentent ainsi le volume des exportations invisibles, dont l'influence s'exerce sur la position réciproque de créan-

cier et de débiteur des peuples les uns vis-à-vis des autres.

Endettement, solde actif ou passif des créances, telle est en effet la question qui se pose en dernière analyse et qui doit se résoudre par un nivellement des comptes de pays à pays, de continent à continent. Cette situation agit sur le prix des marchandises elles-mêmes. Dans une communauté débitrice de l'étranger, les prix tendent à baisser, puisqu'elle doit chercher à payer ses dettes en vendant. Inversement, les prix s'orientent vers la hausse dans le sein d'une communauté créancière, qui sera tentée d'employer son avoir à l'acquisition d'objets qui lui seront fournis en compensation de ses créances.

Mais ces effets naturels de la position comptable des pays les uns vis-à-vis des autres seront souvent masqués par des mouvements contraires dans la valeur même des monnaies. Chez une nation débitrice, la monnaie peut avoir une tendance à se déprécier, si, cédant à la politique de l'inflation, cette nation multiplie les billets et gonfle sa circulation. Dans ce cas, il se produit une hausse apparente des prix exprimés en monnaie indigène, laquelle provoque une plainte générale des consommateurs qui souffrent du renchérissement de la vie. Il se peut cependant que ces prix, calculés en monnaies étrangères au change du jour, soient inférieurs à ceux qui se pratiquent à l'étranger et permettent à celui-ci de venir opérer des achats. C'est ce qui s'est passé en France au mois de février 1924. Les prix ont monté : néanmoins, les étrangers sont venus acheter des quantités importantes de marchandises de toute nature, qui ont passé la frontière et sont allées remplir les magasins des commissionnaires étrangers, parce que ces prix, transformés en dollars au cours du jour, restaient inférieurs à ceux qui se pratiquaient au même moment sur les marchés du dehors.

Nous ne citons ces exemples que pour montrer la solidarité qui existe entre les divers pays : même leur régime monétaire, qui cependant repose sur une législation intérieure, émanant de l'autorité souveraine, — nous écartons le cas assez rare de conventions internationales conclues en cette matière, — ne peut se soustraire à l'influence des comparaisons qui, par la force des choses, s'établissent entre lui et les régimes étrangers.

Des échanges quotidiens dont nous avons rappelé le caractère et l'étendue naissent les changes, c'est-à-dire les cotes des diverses monnaies exprimées en fonction d'autres monnaies. Il

convient de rappeler ici le principe fondamental de la monnaie qui, à l'origine, n'est pas autre chose qu'un poids déterminé de métal précieux. Un franc veut dire 4 grammes et demi d'argent fin, ou 290 milligrammes d'or fin. Le billet sur lequel est gravé un certain chiffre d'unités du même nom est remboursable, en temps normal, en pièces d'argent ou d'or, dont le poids et le titre correspondent au nombre de francs, ainsi définis, qui est inscrit sur le billet.

Aussi longtemps que ce remboursement s'opère à guichets ouverts, il n'y a pas de différence de valeur entre les espèces et le papier, puisque celui-ci peut, à tout moment, être transformé en métal. Il n'est qu'une sorte de photographie, un duplicata, un certificat de dépôt du numéraire, dont il peut être considéré comme l'équivalent parfait, avec cette supériorité qu'il est plus maniable et plus aisément transportable. Mais lorsque le cours forcé est établi, c'est-à-dire lorsque le créateur des billets, que ce soit une banque spéciale ou le Trésor lui-même, est dispensé par le législateur de les rembourser, une différence de valeur se manifeste entre les espèces et le papier. En dépit de l'identité du nom, un billet de cent francs a cessé temporairement de représenter, comme il le faisait avant 1914, la même chose que cinq pièces d'or de vingt francs ou vingt écus d'argent de cinq francs. La loi a bien défendu de passer des contrats en francs métalliques ; les tribunaux ont déclaré que le franc est toujours constitué par la monnaie qui a cours légal, c'est-à-dire le billet de banque ; mais chacun sait aujourd'hui qu'il y a un écart entre le papier et le métal. Les interventions législatives et judiciaires n'ont pas pu empêcher les prix exprimés en papier de s'élever au double, au triple, parfois au quadruple de ce qu'ils étaient lorsque le papier et l'or étaient au pair.

Que l'on compare le billet avec le métal précieux dont il porte le nom ou avec un billet étranger remboursable à vue en or, c'est la même opération : elle aboutit à exprimer le cours du papier en fonction d'une valeur réelle. Car c'est là le principe fondamental, la vérité essentielle, dont la méconnaissance a fait commettre tant d'erreurs en matière monétaire.

Le billet n'a d'autre fondement que la notion métallique de la monnaie qui fut sa base première. A mesure que le volume du papier lancé dans la circulation est plus disproportionné avec l'encaisse, les chances de retour à l'état normal

diminuent et la valeur du papier s'effondre. Est-il nécessaire de rappeler ce que sont devenus le rouble russe et le mark allemand, dont nous avons ici même (1), il y a peu de temps, exposé la chute retentissante? A mesure que les presses moscovites et germaniques imprimaient plus de milliards, de trillions, de quatrillions, de quintillions de l'unité monétaire, celle-ci s'évanouissait. Une heure est venue où la nation tout entière s'est rendu compte que les chiffons de papier, n'ayant plus la moindre chance de se transformer jamais en une monnaie réelle, devaient disparaître. Ils sont en voie de le faire; et par quoi les remplace-t-on? par un mark-or. Il n'est question depuis plusieurs mois en Allemagne que de retour à un instrument monétaire qui repose sur une réalité. On a d'abord créé le mark-rente gagé par une hypothèque générale sur les propriétés foncières et industrielles et par une taxe annuelle imposée aux entreprises de toute nature. Aujourd'hui, M. Schacht, le nouveau grand maître des questions monétaires de l'autre côté du Rhin, parcourt l'Europe en essayant de trouver des concours pour l'organisation d'un établissement qui, à l'instar de l'ancienne Banque impériale, émette des billets remboursables en or. Nous ne discuterons pas le détail de ce plan : nous n'insisterons pas sur l'immoralité de la politique qui a inondé le monde de marks-papier à l'époque où la signature allemande jouissait encore d'un crédit relatif et qui leur a ensuite retiré toute valeur en les multipliant jusqu'à l'absurde. Nous nous bornons à constater qu'après avoir poussé l'abus du papier-monnaie dans une mesure, ou plutôt dans une absence de mesure, invraisemblable, l'Allemagne, sentant le terrain se dérober sous ses pieds, est amenée par la force des choses à chercher à rétablir sa monnaie sur la base de l'or.

Le Gouvernement soviétique a suivi la même voie. Comme les relations économiques de la Russie étaient beaucoup moins développées avec le reste du monde que celles de l'Allemagne, le rouble-papier n'a pas infecté les pays étrangers dans la même proportion que le mark. Mais son effondrement a été semblable; et voici que les hommes de Moscou ont dû à leur tour s'incliner devant les lois inflexibles de l'économie politique

(1) Voir notre article sur *la Leçon du mark* dans la *Revue* du 15 octobre 1923.

t chercher à donner à leur monnaie une assise métallique.

Cette double leçon ne doit pas être perdue pour nous. Il n'y aucune comparaison à établir entre la folle inflation dans aquelle Russes et Allemands se sont précipités et les limites lans lesquelles a été contenue l'émission de la Banque de France. Mais il ne faut à aucun prix et sous aucun prétexte aisser mettre en discussion les vérités que la science proclame t que l'expérience des nations n'a cessé de confirmer.

II

Nous sommes en présence d'une crise qui est grave, mais qui ura eu un effet salutaire, celui d'attirer l'attention du pays ur l'importance vitale de la question monétaire, importance ui est apparue à la lumière du change. Celui-ci est le grand usticier qui ramène le papier-monnaie à sa valeur vraie par la omparaison qu'il lui impose avec la monnaie réelle, avec les nétaux précieux, avec l'or.

La France, patrie du solide bon sens, a toujours gardé, à ravers les vicissitudes de son histoire, la notion de la nature raie de la monnaie, qui doit avoir, pour remplir son rôle, n mérite intrinsèque et ne pas être simplement une promesse ouvernementale, empruntant sa vertu au seul arbitraire du égislateur qui prétend en imposer l'acceptation à chaque citoyen.

Les expériences de Law, au début du XVIII^e^ siècle, celles es assignats de la Révolution ont laissé des traces profondes usque dans nos campagnes les plus reculées; le bas de laine ouvre plus volontiers aux écus de cinq francs et aux louis d'or u'au papier. Cependant la gestion magistrale de la Banque de rance qui, depuis sa fondation, au début du XIX^e^ siècle, n'a as cessé de lutter pour la préservation des saines doctrines, vait porté son billet à un niveau égal à celui du numéraire ui-même. Il a fallu les appels répétés du Trésor à son concours our faire passagèrement disparaître cette égalité. Tous nos orts doivent tendre à la rétablir, c'est-à-dire à restituer au illet sa pleine équivalence avec les espèces.

Que faut-il pour cela? A l'heure actuelle, les trois cinquièmes e la circulation sont gagés par une créance sur le Trésor. Cette ême signature de l'État garantit 75 milliards de bons à court rme, qui pourraient être présentés au remboursement dans

une période rapprochée. L'hypothèse est peu vraisemblable. I
majorité des porteurs de Bons de la Défense nationale connai
sent la solidité du placement qu'ils ont fait et ne demande
qu'à le continuer. Mais c'est l'État qui doit chercher à sort
peu à peu d'une situation anormale et à réduire une dette flo
tante dont les proportions dépassent celles qui ont jamais é
admises par aucun autre pays.

Il ne convient pas d'attendre que des milliards de Bo
soient présentés à l'échéance aux guichets du Trésor. Celui-
doit prendre les devants et procéder, de sa propre initiative,
des opérations qui redresseront la situation et qui changero
la face des choses. La mesure urgente à prendre consiste
transformer la dette à brève échéance, dont le capital est rem
boursable presque instantanément, en une dette perpétuell
dont les intérêts seuls seront exigibles. Si énorme que soit
Dette française au début de l'année 1924, elle est plus inqui
tante par son échéance que par son volume. La nation a montr
de quel effort elle était capable, sur le domaine fiscal aussi bie
que sur le terrain militaire. Le vote récent par la Chambre d
6 milliards de ressources nouvelles en fournit une preu
éclatante : quel meilleur gage pourrait-on souhaiter du paiemen
ponctuel des coupons de nos rentes? Mais encore faut-il écart
le danger que constitue la brièveté de l'échéance d'une part
trop considérable de la Dette. Il faut aussi en réduire le tau
non par des mesures arbitraires qui ne seraient autre cho
qu'une faillite partielle, mais par la création d'un type no
veau qui réponde aux désirs du public et qui soit de nature
provoquer des souscriptions en masse.

Les dernières opérations faites soit directement par le Tréso
soit par l'intermédiaire du *Crédit National pour faciliter*
réparation des dommages causés par la guerre, ont consis
dans l'émission d'obligations à terme rapproché, qui rappo
taient, au prix auquel elles étaient offertes, plus de 7 pour 1
aux souscripteurs. La cote de certaines d'entre elles est mêm
ensuite tombée à un niveau qui correspond à un rendement
8 pour 100. Le ministre des Finances a eu tort de recour
à cette forme d'emprunt, puisque le marché est encombré
titres à court terme, tandis que, depuis 1920, aucune émissio
n'a été faite de fonds consolidés, de rentes perpétuelles. C'e
du côté de celles-ci qu'il faut chercher la solution du problèm

Mais ici aussi nous nous heurtons à une difficulté née de la baisse des fonds d'État, cotés tous, à l'heure actuelle, bien au-dessous de leur prix d'émission. C'est ainsi que la rente 6 pour 100, souscrite au pair en 1920, est tombée aux environs de 82, cours auquel son rendement effectif représente pour l'acheteur d'aujourd'hui 7,31 pour 100. Le 3 pour 100, qui était au pair au début du XX^e siècle, est descendu à 58 francs. Il ne saurait être question d'émettre des rentes à des conditions aussi onéreuses pour l'emprunteur. Il faut faire intervenir dans la solution du problème un facteur nouveau.

Quel est actuellement l'état d'âme d'un très grand nombre de nos compatriotes ? Tout en comprenant parfaitement la gravité de la situation, et en étant disposés à contribuer dans toute la mesure de leurs facultés aux dépenses publiques, ils sont profondément troublés par l'allure violente, inquisitoriale, vexatoire des mesures prises par la législation récente ou proposées à l'endroit des contribuables.

Un titre qui ne donnerait lieu à aucune discussion entre l'agent du ministère des Finances et le possesseur jouirait d'une popularité sans bornes; il se placerait à un taux extrêmement favorable pour l'État. Pour être certain qu'ils n'auront pas maille à partir avec les receveurs, percepteurs, contrôleurs et autres, combien d'épargnants se contenteraient d'un revenu modique, mais certain ! Ce n'est pas exagérer que d'affirmer que, dans ces conditions, une rente 4 pour 100, exempte de l'impôt global sur le revenu, se placerait au pair. Afin de la rendre plus attrayante encore, il conviendrait de l'affranchir pendant vingt-cinq ans des droits successoraux.

Nous avons vu que certains effets du Trésor se capitalisent actuellement aux environs de 8 pour 100. C'est sans doute le taux qu'il serait obligé d'accorder s'il voulait obtenir un chiffre important de milliards par les procédés auxquels il a eu recours dans les derniers temps. Emprunter à 4 pour 100 serait donc une économie de moitié. Ce serait en même temps donner au Trésor le moyen de commencer à rembourser sa dette flottante. Dans notre pensée, l'État pourrait obtenir sous cette forme 50 milliards de francs : les versements des souscripteurs, qui auraient d'ailleurs le droit de libérer leurs titres intégralement, seraient échelonnés, pour ceux qui n'useraient pas de cette faculté, sur une période de deux ans. Les fonds

ainsi recueillis auraient une double destination : ils serviraient à l'achèvement des réparations dans les régions dévastées, évalué à 20 ou 25 milliards ; ils permettraient de ne pas renouveler une partie des Bons du Trésor ou du Crédit National arrivant à échéance au cours des mois et des années à venir. Ce dernier point est de la plus haute importance; car non seulement la Trésorerie se trouverait délivrée partiellement d'un souci des plus graves, mais le restant de sa dette flottante se prorogerait à un taux inférieur à ceux qu'elle est contrainte de consentir en ce moment. La diminution de l'offre excitera les demandes. Du moment où 25 ou 30 milliards de bons disparaîtront, ceux qui subsisteront se placeront d'autant mieux.

Essayons de traduire en chiffres le résultat de l'opération.

50 milliards à 4 pour 100 coûteront annuellement 2 milliards de francs. Aux taux pratiqués actuellement, ils exigeraient 4 milliards ; l'économie annuelle pour le budget serait de 2 milliards. Une réduction de 1 pour 100 réalisée sur le taux de la Dette flottante, ramenée de 75 à 50 milliards, représenterait 500 millions. Bénéfice total, 2500 millions.

Mettons en regard les pertes que subira le Trésor. Il ne percevra pas l'impôt global sur un revenu de 2 milliards. Quelle est la moyenne du taux auquel cet impôt est prélevé sur la masse des assujettis? En la fixant à 20 pour 100, nous sommes au-dessus de la vérité. 20 pour 100 sur 2 milliards font 400 millions : le fisc perdrait en outre, pendant vingt-cinq ans, l'impôt successoral sur la fraction de l'emprunt qui chaque année change de propriétaire à la suite d'une mutation par décès. Il est admis que ces transferts de patrimoine d'une génération à la suivante s'effectuent en moyenne dans une période de trente-cinq ans. C'est donc un trente-cinquième du capital de 50 milliards, soit 1430 millions qui échapperait annuellement aux droits d'héritage. Admettre pour ceux-ci un taux moyen de 20 pour 100, c'est faire la part large, puisque la majeure partie des successions se recueillent dans la ligne directe, où les droits sont beaucoup moins élevés qu'en ligne collatérale. 20 pour 100 de 1430 font 286, disons en chiffres ronds 300 millions de francs. Ajoutés aux 400 millions ci-dessus, ils portent le sacrifice annuel du Trésor à 700 millions, lesquels, retranchés de 2500 millions, laissent un bénéfice de 1800 millions comme résultat de l'opération.

N'oublions pas que la consolidation de la dette flottante s'impose alors même qu'elle n'apporterait aucune ressource directe au budget, parce qu'elle permettra de fermer le Grand Livre de la dette publique, et fournira le montant des dommages de guerre qui restent à payer. Par surcroît, elle peut procurer un profit annuel de 1800 millions. Quelles raisons aurions-nous d'hésiter? Deux ordres de critiques ont cependant été formulées : il est aisé d'y répondre. Parmi les adversaires du plan, les uns contestent la possibilité de réunir des souscriptions pour un chiffre aussi fort que celui que nous avons indiqué. Un intérêt de 4 pour 100, disent-ils, est insuffisant, même avec les privilèges qui seront attachés à ce fonds. Il est bien simple, répliquerons-nous, de tenter l'expérience en ouvrant la souscription. L'événement en décidera; mais d'après une enquête que nous avons poursuivie dans des milieux très divers, nous serions surpris si les demandes n'étaient pas considérables. A ceux qui doutent du succès on pourrait d'ailleurs concéder la création d'une rente 5 pour 100.

D'autres, au contraire, trouvent excessifs les avantages accordés à la nouvelle rente. Ils ne veulent pas voir que des souscripteurs qui se contentent d'un revenu inférieur d'à peu près moitié à celui que leur offre le même débiteur avec d'autres valeurs, ne peuvent se recruter que si on leur assure la sécurité dont ils seront disposés à payer le prix. Mais admettons que ces critiques soient justes. Si le nouveau fonds est réellement aussi avantageux qu'on l'affirme, le cours ne tardera pas à s'en élever au-dessus du pair. Des conversions deviendront possibles. L'État imposera aux porteurs du fonds affranchi d'impôt l'alternative d'être remboursés au pair ou de ne recevoir désormais qu'un intérêt moindre que celui qui aura été stipulé à l'origine. Pour ne pas inquiéter cependant les souscripteurs dès le lendemain même de leur opération, l'État s'engagerait à ne pas user de son droit de remboursement pendant une période de dix ans.

Dans ces conditions, nous ne voyons pas quels motifs pourraient empêcher le Gouvernement et le Parlement d'adopter une solution dont la mise en application n'entraînerait aucun risque. Si, comme nous le croyons fermement, elle est appelée à un succès notable, elle est de nature à transformer la physionomie de nos finances et par suite à exercer

une influence heureuse sur la tenue des changes étrangers.

Ce qui a eu effet beaucoup contribué à la hausse du dollar et de la livre sterling, c'est la situation de la Trésorerie française, dont la précarité n'échappe à aucun observateur attentif. Cette précarité fait que certains possesseurs de francs, notamment des étrangers, redoutent ou affectent de redouter l'éventualité où le Trésor, obligé de rembourser brusquement un chiffre élevé de Bons, s'adresserait à la Banque de France pour obtenir d'elle de nouvelles avances qui nécessiteraient un accroissement de la circulation. Ceux qui raisonnent ainsi oublient l'histoire de nos finances: au cours des dernières années, la Banque, le Gouvernement et le Parlement ont été d'accord pour ne pas permettre d'inflation; la circulation d'aujourd'hui ne dépasse pas celle d'il y a quatre ans. La nécessité de rester fidèle à ce principe a été proclamée avec force, à mainte reprise, à la tribune de la Chambre et à celle du Sénat.

Les projets d'économies et d'impôts nouveaux que le ministère Poincaré a réussi à faire voter par la Chambre des députés sont de nature à améliorer la situation. Cette amélioration toutefois ne sera que graduelle. Il faut quelque chose de plus immédiat et de plus énergique, non pas pour remplacer l'ensemble du programme accepté au Palais-Bourbon, mais pour le compléter. Une vaste opération de crédit et de consolidation, devra avoir les conséquences les plus heureuses pour l'ensemble de la situation financière. En dehors des effets directs qu'elle aura sur le budget et la Trésorerie, l'émission de l'emprunt exempt d'impôts exercera une influence sur la cote des fonds publics, dont elle relèvera à coup sûr le niveau. Le 6 pour 100 à 82, le 5 pour 100 à 70, le 4 pour 100 à 60, le 3 pour 100 à 58 sont à des profondeurs qui ne s'expliquent que par la menace d'émissions nouvelles, faites à des cours de plus en plus avantageux pour les rentiers, dont aucun ne se presse de souscrire aussi longtemps qu'il sait que le Grand Livre va se rouvrir. La liquidation du passé, en même temps que la satisfaction des besoins des deux ou trois prochaines années, serait assurée par une opération de l'envergure de celle que nous recommandons. Avons-nous tort de croire que le salut est là?

Nous pouvons invoquer, en faveur de notre thèse, la plus haute autorité du pays. Dans le remarquable discours qu'il a prononcé le 26 février dernier à l'assemblée des présidents des

chambres de commerce de France, M. Millerand a déclaré que les besoins de la Trésorerie ont entraîné la création d'une dette flottante que nous devons avoir pour souci constant de réduire, d'abord par le remboursement régulier des avances de la Banque de France, et aussitôt que possible par la consolidation d'une partie des éléments du flottant. Le Président de la République a en même temps rappelé que, pour la première fois depuis bien des années, le budget ordinaire de l'État qui, avant la guerre, était en déficit, s'est réglé par un excédent. Les régions dévastées, auxquelles la France ne sera jamais assez reconnaissante de l'effort admirable qu'elles ont déployé, se sont relevées avec une rapidité inouïe. Effort merveilleux, mais coûteux, pour le soutien duquel il a fallu, aux lieu et place du débiteur défaillant, faire des avances qui constituent le gros de notre passif.

Il faudrait citer tout ce discours présidentiel, qui est un magistral résumé de la situation politique et économique. A chaque ligne s'en dégage l'affirmation que notre pays laborieux entend restaurer et maintenir la valeur de sa monnaie par la solidité de son budget. Le fondement d'une saine économie publique comme privée est l'équilibre des dépenses et des recettes. Afin d'exécuter ce programme, la France accepte les charges provisoires qui permettront, en repoussant l'attaque dont nous sommes l'objet, de soutenir la lutte engagée contre notre devise. C'est un rapprochement injurieux et injustifié que d'oser comparer le franc au mark : ce n'est pas à Paris qu'on a fait jouer la planche à assignats comme instrument de libération.

Quand un peuple, dont la volonté unanime est si éloquemment exprimée par son premier magistrat, envisage avec cette netteté et ce courage les problèmes de l'heure, chacun peut être tranquille et assuré du lendemain. Le franc, cette monnaie dont le nom sonne comme une pièce de bon aloi, ne se dépréciera pas davantage; il retrouvera sa valeur d'antan.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

L'IDYLLE
DE M. J. RAMSAY MACDONALD[1]

En 1912 paraissait dans une librairie populaire de Londr une brochure de deux cents pages qui fit à cette époque peu bruit dans le monde. La couverture ne portait qu'un titr *Margaret Ethel MacDonald*, et le portrait d'une jeune femm souriant à son enfant dans l'attitude divine de la Madone d Grand-Duc. Mme MacDonald était morte l'année précédente, son mari lui consacrait cette biographie. Ce livre intime, différent de tout ce qu'il avait écrit, unique dans son œuvre constructeur politique, mériterait déjà un moment d'attentio M. Ramsay MacDonald avait quarante-cinq ans. Il était bie loin de prévoir et peut-être d'ambitionner sa magnifique fo tune. Il pensait s'oublier, consoler son chagrin, le soulager moins en le faisant servir. Mais il a beau faire, il se peint même temps que son modèle. Ces quelques pages remplies p une image de femme contiennent la clef de son cœur. Ell sont à relire, à l'heure où l'univers tourne vers lui ses regar et se demande quel est l'homme qui vient de faire siéger cabinet socialiste sur les bancs gothiques de Westminster.

(1) *Margaret Ethel MacDonald, by J. Ramsay MacDonald*, 1 vol. in-12. T Swarthmore Press, Londres, 5e édit., 1920. — Cf. Ed. Guyot, *le Socialisme l'Évolution de l'Angleterre contemporaine*, in-8, Alcan, édit.. 1913 ; J. Bardou *l'Ouvrier anglais d'aujourd'hui*, in-12, Hachette, édit., 1921.

Ce petit livre est d'abord une manière de chef-d'œuvre. Quoi de plus émouvant que la galerie des femmes que les hommes célèbres ont aimées? Quel rôle d'initiatrices ont joué tour à tour, avec des nuances morales diverses, une Guyon ou une Warens, une *Dilecta*, une Elvire, une Clotilde de Vaux! L'homme est toujours l'enfant de la femme; deux fois elle le met au monde, elle lui donne, lui enseigne la vie. Cela est vrai de tous, mais combien plus si l'homme est pauvre, de petite origine! Qu'eût été sans sa femme un Ramsay MacDonald? La vie de l'enfant de Lossiemouth, de l'instituteur de Glasgow, grandi par son talent et par son caractère, demeura enchantée par la jeune fille du monde qui vint se donner à lui. C'est le roman d'un jeune homme pauvre, l'histoire éternellement touchante des contes où des princesses distinguent de jeunes pâtres. Jamais au pays de Walter Scott, dans cette vallée qui s'étend de Kelso à Melrose, ne fut chantée ballade plus naïve : cette histoire vécue a le charme d'un roman d'amour.

Et c'est aussi une vie de sainte, une vie dont l'auteur a eu le bonheur d'être le confident et le plus intime témoin. J'allais comparer ce récit à ces dépositions que l'on fait en cour de Rome pour introduire une cause de béatification. Et c'est en vérité à peu près de cela qu'il s'agit : c'est un écrit hagiographique, un exemple, un message aux amis connus et inconnus. Cette forme de récit, d'évangile, a toujours une valeur spéciale d'édification. Chacun peut en faire son profit et tirer parti de la leçon. Mais il y a en outre dans ce beau document le texte de réflexions utiles, que le lecteur fera de lui-même, sur la nature particulière de ce qu'on appelle en Angleterre le *Labour* ou le *Reform Party*. Ce cas concret fera saisir, mieux qu'une analyse théorique, la nuance originale du socialisme anglais.

Margaret ou Maggie Gladstone, comme l'appelaient ses amies, était une Écossaise du Berwick, d'une famille dont on suit la trace au pays de la Tweed jusqu'au siècle de Marie Stuart. J'aime fort que le biographe attache cette importance aux choses de la naissance. On a dit que Maggie Gladstone était une petite cousine de l'homme d'État : M. MacDonald ne dit mot de cette parenté. La jeune fille n'aperçut qu'une fois, à la Chambre des communes, le grand vieillard qu'elle admirait comme le champion du *Home Rule*. Elle était déjà libérale. Sa

famille possédait une belle opulence. Son père était le chimiste John Hall Gladstone, le successeur de Faraday, célèbre par ses travaux sur le spectroscope, les nitrates et les explosifs. Elle ne connut pas sa mère, une fille de pasteur, qui mourut toute jeune en la mettant au monde.

L'enfant hérita de la piété maternelle, avec cette application, ce sérieux qui faisait d'elle une quakeresse. Sa vie religieuse commença l'année de son baptême, qui eut lieu lorsqu'elle eut dix-sept ans. Il s'ensuivit pour elle une véritable crise mystique : visites aux pauvres, classes du dimanche, dévotions, lectures pieuses, relations avec des membres de l'Armée du Salut, problèmes théologiques, réponses aux journaux sur des points de l'Écriture. Plus tard, à mesure qu'elle penchera vers le socialisme, elle se détachera de la pratique religieuse. Cependant, elle aimera toujours, dans les chapelles rurales, les sobres et pauvres offices de l'Église presbytérienne. Toujours ses lectures du dimanche se distinguèrent des lectures profanes qu'elle faisait en semaine. L'été, après son mariage, elle chante des hymnes en famille en revenant de la campagne. Elle conservera dans certaines circonstances l'usage des rites religieux. Surtout, elle eut toujours dans son âme un sanctuaire, un refuge interdit au monde où se recueillir et prier. Très gaie et très active, aimant à rire, point rêveuse, sa piété se répandait en œuvres plutôt qu'en effusions : au milieu des travaux de Marthe, elle savait conserver la pensée de Marie. Elle marchait « accompagnée d'un chant de cathédrale. »

Il faut insister sur cette nuance qui est la teinte de son âme, et la couleur fondamentale dont ses idées sociales ne sont que la teinte complémentaire. On ne saurait trop marquer ce trait essentiel du socialisme anglais. Gardons-nous de le croire fait sur le type du nôtre. Le malentendu serait grave. En cette matière, comme en plus d'une autre, nous ne parlons pas la même langue. Réglons-nous là-dessus. « Mon socialisme, dit la jeune femme, *sort tout entier de ma religion.* » Et encore : « Toutes les questions sociales n'ont que des solutions chrétiennes... Ah ! si tous les chrétiens devenaient socialistes ! S'ils étaient seulement chrétiens !... Quel remède? Je n'en vois qu'un : veuille le Fils de Dieu revenir parmi nous et habiter le cœur des aveugles humains ! »

Il faudrait suivre dans le détail les étapes de sa vocation, le

chemin long et difficile qu'elle eut à parcourir jusqu'à l'heure où elle se mit d'accord avec la vérité. Ce fut une route épineuse, un véritable *Pilgrim's Progress*. Tout enfant, elle avait eu l'instinct de l'iniquité sociale. Voyant une fois, sous les fenêtres de son hôtel de Pembridge-Square, une fillette de son âge, une petite chanteuse des rues qu'un vieux accompagnait sur un orgue ambulant : « Pourquoi cette petite est-elle plus malheureuse que moi ? » Plus tard, dans sa crise religieuse, sa pierre d'achoppement fut l'enfer. Mais, une fois délivrée de ce doute, elle retrouvait un autre enfer, l'enfer de la misère, les horribles bas-fonds des villes, la géhenne de Whitechapel, cette immense « Dité, » qui étend dans l'*East-End* de Londres ses dédales de cloaques et de crimes. C'était l'enfer d'en-bas ; en haut, la sécheresse, l'égoïsme, le luxe et les mêmes vices, mais heureux et dorés. L'inégalité monstrueuse des conditions et des fortunes s'emparait pour jamais de l'âme de la jeune fille. Le problème du mal l'obsède. Elle fréquente les hôpitaux, veut se faire médecin. Mais un médecin ne guérit que la souffrance physique : la racine du mal lui échappe. Ah ! s'il n'y avait pas pis que la maladie et la mort!

Ainsi la jeune fille s'acheminait vers une doctrine qui serait une force de rédemption. Elle n'y parvint pas sans peine : le voyage lui prit sept ans. Cette lenteur nous étonne. Certes, vers le même temps, à Paris ou à Londres, il ne manquait pas de belles dîneuses qui proféraient à table d'aimables utopies et de vagues choses humanitaires. On nageait dans le lait de la tendresse humaine. On allait au peuple, on ouvrait des théâtres, des soupes, des universités, des musées populaires. Mais ces occupations de snobs n'étaient pas de quoi contenter une fille comme Maggie Gladstone ; elle savait qu'on ne fait pas le bien en amateur. Ce qui la retenait justement, c'était le sérieux de son caractère. Elle hésitait devant un engagement définitif. Et puis, les cadres sociaux sont très puissants en Angleterre ; il y règne un esprit de corps, qui est en soi une très belle chose, et qui travaille sans cesse à renforcer le système de la machine sociale ; les frontières des divers camps y sont très arrêtées, on y admet malaisément le *flirt* avec l'ennemi. Rompre avec les idées de son monde, prendre les opinions du commun, se mettre du parti des petites gens, du vulgaire, s'échapper des mille liens de l'habitude, de la famille, des amitiés, sortir de sa

condition, c'était pour une jeune fille une entreprise difficile, et que sa conscience même devait lui représenter comme une trahison. Enfin, ces préjugés des siens, elle les partageait : la canaille lui faisait horreur. La première fois qu'elle entendit parler de grèves, de rendez-vous de sans-travail devant la colonne de Trafalgar, qu'elle vit la face trouble et menaçante de Caliban, elle eut peur. Toute espèce d'émeute et de désordre lui répugnait. Elle demeurait effrayée devant ces masses obscures et pleines d'une force redoutable. Elle ne se doutait guère qu'elle en viendrait un jour à organiser elle-même de semblables cortèges et à se mêler avec ses enfants aux manifestations. Elle hésitait, intimidée, devant l'irrévocable. Car elle sentait au fond d'elle-même qu'il y allait de toute sa vie.

Ce furent de longues luttes, des années de débats, de délibérations intérieures : bien différentes pourtant, chez cette fille volontaire, de l'irrésolution d'une Irène Servières, l'héroïne de M. Paul Bourget dans ce beau récit de *Cœur pensif ne sait où il va*. Elle était au contraire de celles qui vont jusqu'au bout. Le plus dur, c'était d'y voir clair et de se déterminer toute seule. Si elle avait eu seulement quelqu'un pour lui venir en aide ! Comme tout serait facile avec un point d'appui ! En lisant un petit roman, les *Enfants de Gibéon*, elle écrit : « Ah ! si j'avais un Claude, un gentil Claude à moi, je ferais des merveilles, mais je n'en connais pas d'assez socialiste et mal pensant pour moi. »

Je me demande si je dois *le* rencontrer sur terre, *Lui*, mon maître, mon seigneur, mon héros. Je crois que chacun, homme ou femme, est destiné à rencontrer son autre *moi* dans ce monde ou dans l'autre. Si l'amour dure dans l'autre vie et survit à la tombe pour les âmes vraiment unies sur cette terre, Dieu en a-t-il fait d'autres condamnées à la solitude?... *Seigneur! j'attends encore le plus beau de tes dons :* fais que je sache le reconnaître, et si j'en devais user d'une manière égoïste, pour moi seule et pour mon mari, et non pour ton service et pour celui de tes enfants, je consens que tu retardes cette grâce jusqu'au jour où j'en serai digne, si éloigné que soit ce jour...

... Je ne suis plus bonne à rien. Je deviens paresseuse, incapable d'effort, et pourtant j'ai toujours ce même besoin d'agir et de faire quelque chose. Je sens qu'un de ces jours je vais tomber amoureuse de quelqu'un d'impossible, que tout le monde me reprochera,

moi comprise, et que je ferai quelque sottise. Dieu! Quelle horreur de parler ainsi du sujet qui, tout de suite après la religion, devrait être le plus saint et le plus beau de la vie?... Tant pis, je suis sûre que je vais m'amouracher du monstre, et que je serai son humble servante et tout ce qu'il y a de plus gentil...

Elle ne savait pas si bien dire : dans cette fameuse grève de 1887, qui lui inspirait tant de dégoût, il y était, le « monstre, » qu'elle désirait sans le connaître; il était perdu dans cette foule dont le flot sombre l'épouvantait : c'était lui dont le regard l'attirait à son insu, le maître, le héros attendu dont elle serait la servante, et le seigneur que Dieu lui prédestinait pour époux.

Aux élections du printemps de 1895, M. Ramsay MacDonald était le candidat socialiste pour le siège de Southampton. A vingt-neuf ans, il montrait déjà ces qualités de chef, cette autorité, cet ascendant et ces dons d'organisateur qui devaient faire de lui la principale force du parti, dont il était l'âme. J'ignore si elle avait vu seulement son portrait et connaissait, par quelque gravure, les traits de son mâle et beau visage. Il se trouvait assez gravement malade à l'hôpital. C'est là qu'il reçut un mot d'une inconnue, qui signait M. E. Gladstone; l'enveloppe contenait un chèque pour l'élection. Il remercia. Plus tard, il trouva ces petits faits notés par la jeune fille dans un carnet spécial : « Première lettre de J. Ramsay MacDonald, 29 mai 1895. » Un peu plus bas, une autre ligne : « Je l'aperçois pour la première fois au *Pioneer Club*, le 13 juin 1895. » Il s'agissait d'une réunion publique, à laquelle il avait pris part; la jeune fille l'écoutait, cachée dans l'auditoire.

Bientôt ils se virent plus souvent : le service de la Cause multipliait les occasions. Ce fut un bonheur sûr, rapide, immédiat : après tant d'inquiétudes, le jeune fille trouvait le fil du fleuve et se laissait emporter par la grande nappe tranquille. Elle était radieuse : c'est Desdémone aux bras du Maure, ou plutôt c'est Pauline éprise de Polyeucte. Jamais elle n'avait été si heureuse. Elle écrit à une amie, le 2 septembre, des montagnes du pays de Galles où elle passe ses vacances :

L'air est splendide ici, et on peut faire autant de promenades qu'on veut : mon plus grand plaisir, vous savez. Samedi, une vue magnifique à Snowdon; et lui, quel être simple, abrupt et charmant

(*such a fine bare precipitous creature*). La semaine dernière, beaucoup de brouillards et de pluies; alors, il était magnifique. Aujourd'hui, calme plat et soleil radieux; ce n'est plus tout à fait aussi beau, mais c'est très reposant. Ce que j'éprouve est bien pis que l'accès de bon vieux *torysme* dont vous me menacez. Je me sens tout à fait dans l'état des *Mangeurs de lotus* de Tennyson ; il y a des années que je n'ai été ainsi...

Je voudrais citer la lettre tout entière, charmante par cet abandon, cet engourdissement, cette plénitude de bonheur. Mais il faut se figurer dans cette joie profonde une nuance singulière de réserve puritaine. « *Cher Monsieur*, » c'est son mot de tendresse le plus doux. On comprendra la force de cette pudeur passionnée, par une confidence qu'elle fit beaucoup plus tard à une amie, et que son mari lui-même ne sut qu'après sa mort. On a vu qu'à ce moment, M. Ramsay MacDonald était assez souffrant; la jeune fille le croyait perdu. Elle trouvait beau de se dévouer au messie moribond, de dorer les derniers jours de l'apôtre et du jeune martyr; elle recueillerait son âme, recevrait de lui le flambeau. Elle lui donnerait la consolation suprême de ne pas périr tout entier, de laisser après lui quelqu'un pour continuer sa tâche. Tel est le rêve de bonheur de cette jeune fille de vingt-six ans. Lorsqu'ils s'installèrent chez eux, dans l'automne de 1896, son regard tomba sur une gravure reçue en cadeau de noces : c'était la reproduction d'une toile célèbre de Watts, appelée *The happy Warrior*, et qui représente un paladin qui expire en souriant, illuminé d'extase par la vision qui le baise au front. Elle se tourna vers son mari et lui demanda : « Sera-ce cela ? »

Ce fut cela pour elle. L'espace me manque pour la suivre dans sa vie conjugale, dans les quinze ans qu'il lui restait à consacrer à l'œuvre commune, avec un merveilleux dévouement de tous les jours. Son rôle dans l'histoire sociale de l'Angleterre, pour se confondre un peu avec celui de son mari, n'en est pas moins considérable : elle fut la première femme de son monde qui se donna au socialisme, s'inscrivit comme militante dans les rangs du parti. Elle mit au service de la Cause son talent de maîtresse de maison, son art de bonne compagnie, ses ressources de femme du monde. Ses manières aisées, son accueil, sa présence d'esprit, sa mémoire des visages et des noms, enchantaient, faisaient le charme,

inoubliable pour ceux qui l'ont connu, de ses réceptions de Lincoln's Inn Fields. Elle eut, sans y penser, le premier salon socialiste, et ce salon devint une puissance. On y venait des quatre coins du monde. Sans doute les gens du *West End* la plaisantaient sur ses toilettes. Elle se souciait peu d'un ridicule, qui était l'effet de sa charité. Elle prenait pour couturière quelque femme dans le besoin qu'elle voulait obliger : tant pis si cette bonne œuvre la mettait après cela dans l'embarras. « C'est vrai que la robe est manquée, avouait-elle, mais il faut tout de même que je la porte un peu, pour faire plaisir à cette pauvre vieille. » Elle faisait plaisir à la pauvre vieille, et laissait rire de bon cœur. On la soupçonnait même d'y mettre de la malice. Un jour de réception officielle chez un ministre, ses amies, pour être sûres qu'elle serait présentable, lui firent présent d'un beau corsage. Elle s'y prit si bien qu'elle le mit à l'envers. On n'a jamais pu savoir si elle l'avait fait exprès.

Impossible d'entrer ici dans le détail, de raconter par le menu ses campagnes, ses enquêtes, ses études, ses articles, son zèle et son labeur immenses et tout ce qu'elle fit pour doubler l'œuvre de son mari. En général, elle prend pour domaine l'action féminine : questions ménagères, lois d'hygiène, hôpitaux, travail des femmes, ouvrières à domicile, protection de l'ouvrière mariée, avant et après les couches, vagabondage des enfants, éducation, écoles, salaires, repos, vacances, elle s'occupe de tout, s'informe de chaque chose, jamais lasse d'interroger, de savoir, de compulser les statistiques, d'entretenir pour chaque question une prodigieuse correspondance. Elle apportait dans tout cela à la fois une inépuisable puissance d'idéalisme, et le souci le plus réaliste du détail : sans perdre de vue l'ensemble, son esprit ne s'égare jamais dans les chimères. Je crains qu'aux yeux de quelques Français, cette manière de prendre les choses ne paraisse bien terre à terre et, si j'ose dire, *pot-au-feu*. On peut reprocher à ce socialisme l'absence de vues systématiques et d'idées générales. M^me^ MacDonald, bien Anglaise en cela, conçoit plutôt son œuvre comme une série d'actions partielles, comme une suite de petites réformes et de résultats pratiques, ou plus exactement, comme un « esprit » qui se développe et agit tous les jours par la continuité et la somme des efforts. Évidemment, cela n'a pas la

majesté d'apocalypse, la puissance fulgurante de l'apothéose du Grand soir. On n'y gagne que peu à peu : mais c'est toujours autant de gagné. C'est plus sûr, et à le bien prendre, c'est moins commode. Au fond, ce socialisme est très peu révolutionnaire : il se méfie des solutions et des bonheurs catastrophiques, des miracles soudains qui dispensent de rien faire. Il aime la difficulté. Il aime la patience et la lutte tenace. En fait, la révolution qu'il enseigne est toute intérieure : c'est d'abord une affaire morale, ce qu'on appelle une *conversion*.

On voit combien ce socialisme est original, indépendant et, en un sens, national. Pas un mot de la lutte de classes. Pas une idée commune avec Karl Marx et avec sa fameuse conception matérialiste de l'histoire. Tous les auteurs cités par M. MacDonald, tous ses inspirateurs, ses maîtres, sont anglais : Carlyle, Ruskin, William Morris, ou des écrivains moins illustres et purement locaux, Bellamy, le pasteur Maurice, Martineau, Charles Kingsley. Et volontiers il se passerait de cette bibliothèque, pour se contenter de la Bible. « Son socialisme, dit l'écrivain en parlant de sa femme, n'était pas seulement une organisation économique de la société. Sans doute, elle jugeait cette œuvre indispensable : mais combien plus l'amour de tous nos frères humains, enveloppé dans l'amour que nous devons à Dieu, le Père commun! »

J'aimerais prendre un exemple et choisir, comme plus particulièrement instructif, la campagne pour la suppression des *barmaids*. Trente mille jeunes filles, de quinze à vingt-cinq ans, servent dans les débits de Londres de la bière et des alcools. On ne leur demande d'autre talent que de la jeunesse et de la fraîcheur. Quand il n'y aurait pas d'autre mal, n'y a-t-il pas là un abus honteux, une spéculation odieuse sur le charme de la femme et une excitation à la sensualité? Que penser d'une société qui tolère ce commerce, où la beauté n'est plus qu'une enseigne de cabarets ? Quel gaspillage, ou plutôt quelle profanation ! On dit qu'il faut que tout le monde vive : mais justement, cet emploi de servante n'est pas un travail, un métier; c'est la flétrissure précoce, et puis la misère, le ruisseau. Mme MacDonald ne pouvait penser à ce troupeau de jeunesses sacrifiées, qu'avec « l'horreur d'un chevalier errant qui entend parler d'un Minotaure, exigeant sa ration de chair fraîche. » On le voit : ce qui la révolte, c'est le

mal moral, le péché. C'est pour l'exterminer qu'elle organise sa croisade, cette guerre sans issue, sans fin, contre les tentations, les vices. Ah ! c'était bien la fille d'une race de pasteurs, et sa vie héroïque semble un dernier chapitre des *Puritains d'Écosse*.

Elle fut la même en toute chose, toujours pour l'opprimé contre les oppresseurs, prenant le parti des Boers pendant la guerre du Transvaal, courant, la guerre à peine finie, au Cap et au Natal pour porter aux vaincus quelque consolation, la pitié d'un si grand malheur. Elle menait de front ces courses, ces travaux, et la vie du foyer et le soin des enfants (elle n'avait rien d'une féministe et aimait peu les suffragettes). Toujours un peu inquiète des petits, elle aimait pourtant s'évader, seule avec son mari, pour faire, en amoureuse, quelque grande tournée de vacances. Elle vit l'Amérique, la Nouvelle-Zélande, l'Australie ; en 1909, elle alla aux Indes. Ce fut le dernier voyage, avant l'absence suprême.

Peu après son retour, son fils aîné, David, un petit garçon de douze ans, mourut. Deux ou trois personnes très chères de son entourage s'éteignirent. Elle ne fit plus que languir. Ses morts l'appelaient. Elle entrait doucement dans son crépuscule.

Nous vivons entourés de souvenirs et d'ombres. Le monde change, les choses se transforment, l'invisible nous attire ; rien à faire, il faut aller, se rendre à cette force irrésistible. Tous les jours, elle disait bonjour et bonsoir à son petit garçon ; jamais la plaie ne se ferma. « Il y a deux mois aujourd'hui que David est parti, et parfois je crois qu'il y a deux siècles, et d'autres fois que c'est si nouveau, que je n'ai pas encore bien compris. » « Les moments de calme sont de plus en plus envahis par nos morts... »

Cette pensée l'entraînait loin de nous, comme les enfants tirent leur mère par sa robe, quand ils veulent l'emmener quelque part, et nous nous aperçûmes à je ne sais quels signes qu'elle n'était déjà plus la même. Elle était souvent lasse. Elle commence à se plaindre de ne plus pouvoir faire tout comme à l'ordinaire. « Je ne suis pas malade, mais je n'ai plus de forces. »

A la fin de juillet, elle ne put revenir à pied de la gare à la maison, et elle se plaignit de douleurs. L'annulaire gauche était enflé. Elle sourit : « C'est pour protester contre les peines du mariage. » Nous revînmes à Londres, et elle s'alita pour ne plus se relever. Elle souffrit encore deux mois avec une patience admirable et une sérénité sans nuages ; et puis, quand la science des médecins et son propre

courage furent à bout et qu'il fallut s'avouer vaincu, on lui apprit que c'était la fin. Alors, aussi clairement que si une voix d'en-haut nous l'avait dit, nous connûmes que sa foi n'avait pas été vaine. Elle était prête. Elle s'arrangea dans son lit comme un enfant bien sage auquel sa mère dit de dormir. Elle nous fit ses adieux comme si elle partait pour bientôt revenir ; elle dit que si elle avait à recommencer sa vie, elle demanderait la grâce de revivre comme elle avait vécu ; elle nous recommanda ses amis et ses œuvres et s'éteignit le 8 septembre, à l'heure où le soleil couchant descendait dans sa gloire et empourprait la chambre des lueurs obliques du soir...

Telle fut l'aventure de M. MacDonald. Il me semble qu'elle explique beaucoup de choses et nous en dit long sur son âme. On ne peut refuser à un tel caractère le respect et la sympathie. Certains, en l'admirant, lui reprocheront peut-être quelque chose de sentimental. Mais il y a une grande beauté dans une si noble idée de l'amour. « L'Éternel Féminin, dit Faust, nous attire vers le ciel. » Après tout, pourquoi ne pas faire confiance à tant de bonne volonté, et, comme l'a écrit M. MacDonald lui-même, « à cette quête de l'idéal, qui est la seule marque que l'Esprit du Seigneur n'a pas cessé de hanter les âmes de son peuple, afin de les appeler à lui ? » Et s'il est vrai que le socialisme est aujourd'hui le mirage le plus capable de soulever les masses, comme elles suivaient jadis l'appel de la croisade, pourquoi refuser de croire qu'elles y reconnaissent sans le savoir l'antique ferment chrétien, un principe, une âme religieuse, et que c'est le Christ caché qui accompagne les foules en marche vers l'avenir, comme le voyageur inconnu qui, sur la route d'Emmaüs, se joignait aux deux pèlerins et leur parlait de résurrection.

Louis Gillet.

P.-S. — M. R.-E. Curtius m'écrit que les lignes citées dans le dernier paragraphe de mon article sur Maurice Barrès ne sont pas de lui. Dont acte.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA DÉRIVE DES CONTINENTS

Rien de ce qui concerne les hommes ne saurait nous être étranger. C'est pourquoi sans doute, — et bien que Térence assurément, lorsqu'il énonça son confraternel *nil humani*, ne songeât point à la géologie, — tous les problèmes qui touchent à l'histoire de notre habitacle terrestre passionnent le public. De là, l'intérêt que les plus profanes portent par exemple à l'exhumation archéologique de Tout-Ank-Amon. De là aussi, celui que le monde savant manifeste, depuis quelque temps, pour une hypothèse audacieuse et séduisante, relative à l'origine de nos continents et qui fut émise naguère par le géophysicien hambourgeois Wegener (1).

Au vrai, c'est en 1912, que Wegener a exposé pour la première fois ses vues si originales et si profondes. Si c'est seulement aujourd'hui qu'elles atteignent les savants, et même les savants spécialisés du monde entier, il y a à cela deux raisons. La première est qu'il y a eu, peu après 1912, la guerre, et que celle-ci, dans l'histoire du mouvement scientifique, — je parle ici de la science pure et non point de ses applications, — fait un peu figure de ces *terræ ignotæ* que l'on marquait de larges taches blanches sur les anciens atlas, et que, pour être logique et symbolique, on eût mieux fait de tracer en noir. Et puis, en quelque époque que ce soit, et lorsqu'il ne s'agit point de choses touchant directement à des intérets matériels et sensibles, lorsqu'il s'agit d'idées ou d'œuvres d'art pur ou de science pure, il

(1) Une excellente traduction de l'ouvrage de Wegener, *la Genèse des continents et des océans* et dont l'auteur est M. Reichel, licencié ès sciences, vient de paraître à la librairie scientifique Albert Blanchard.

faut toujours un certain temps avant que l'« explosion » se produise, et que les cerveaux, même des spécialistes, soient polarisés vers la nouveauté digne de les émouvoir. C'est que la force d'inertie est, surtout dans le domaine de la pensée, la plus puissante du monde, et qu'il y a toujours, par sa faute, un certain retard à démarrer.

Bref, la théorie de Wegener est en passe de bouleverser toutes nos idées sur l'histoire de la terre. Si le « catastrophisme » a, en dépit de Cuvier, à peu près disparu aujourd'hui de la géologie, la faveur et l'étonnement produits par les idées de Wegener prouvent du moins qu'il est capable de surgir inopinément parmi les doctrines elles-mêmes. Car c'est bien une sorte de bouleversement que cause Wegener parmi les théories sur lesquelles on croyait, avant lui, pouvoir se reposer. Le moment me paraît donc venu d'exposer ses idées, aussi simplement que faire se pourra, aux lecteurs de la *Revue*.

* * *

Si on considère les rivages de l'Atlantique Sud, on ne peut pas ne pas être frappé de leur allure semblable. L'angle droit que forme le cap le plus oriental de l'Amérique du Sud se répète exactement dans le golfe de Guinée et, plus au Sud, à chaque promontoire de la côte brésilienne correspond une baie de forme semblable du côté africain. Mesurées au compas sur un globe terrestre, les grandeurs de ces objets se révèlent identiques.

Cette frappante concordance a été pour Wegener le point de départ d'une nouvelle conception de la nature et des mouvements de l'écorce terrestre. Il l'a nommée « théorie des translations continentales » ou, plus brièvement, « théorie des translations, » car elle se fonde sur l'hypothèse de grandes poussées horizontales, qui ont déplacé et déplacent probablement encore les socles continentaux.

D'après cette manière de voir, le socle sud-américain a été, il y a des millions d'années, relié à celui de l'Afrique au point de ne former avec lui qu'un seul continent. Ce n'est qu'au Crétacé que cette masse se partagea en deux moitiés distinctes qui s'écartèrent l'une de l'autre comme des icebergs. L'Amérique du Nord a subi la même dérive, après avoir été soudée à l'Europe, du moins par le Groënland et Terre-Neuve, laquelle se juxtaposait à l'Irlande. Une fente méridienne sépara ces continents. Elle atteignit l'Irlande au Tertiaire supérieur et, progressant du Sud au Nord, elle bifurqua à la latitude du Groënland qu'elle isola de plus en plus durant le

Quaternaire. Remarquons à ce propos que les plateformes continentales, zones peu profondes bordant les socles continentaux, seront toujours considérées ici comme leur appartenant. La limite des continents n'est donc pas la ligne de rivage, mais celle qui borde ces plateformes.

La théorie des translations suppose également que l'Antarctide, l'Australie et l'Inde ne formaient avec l'Afrique qu'une seule masse recouverte en partie par des mers épicontinentales. Un système de failles disloqua cette masse au cours du Jurassique, du Crétacé et du Tertiaire, et ses fragments distincts dérivèrent chacun de leur côté. Pour l'Inde péninsulaire, le phénomène fut quelque peu différent. L'Inde était primitivement reliée au continent asiatique par un pont dont la majeure partie était faiblement immergée. Séparée de l'Australie au Jurassique inférieur et de Madagascar au passage du Crétacé au Tertiaire, elle chemina vers l'Asie en plissant graduellement les masses de jonction qui vinrent constituer, de la sorte, le train de plis le plus gigantesque de la croûte terrestre : l'Himalaya et les nombreuses chaînes de l'Asie centrale.

Il est d'autres régions où la translation des masses continentales eut une part active à la genèse des montagnes. Les deux Amériques, par exemple, en dérivant vers l'Ouest, se sont plissées au contact du fond du Pacifique, dont la résistance dut être d'autant plus forte qu'il a existé comme tel, — et s'est donc refroidi profondément, — depuis les temps géologiques les plus reculés. Ainsi s'est formée l'immense cordillère andine qui s'étend de l'Alaska à l'Antarctique. Les chaînes de la Nouvelle-Guinée, qu'une mer épicontinentale sépare du bloc australien dont elle fait partie intégrante, ont surgi, de même, sur le bord antérieur de ce radeau en dérive. Avant de se séparer du socle antarctique, l'Australie ne se déplaçait pas dans la même direction qu'aujourd'hui : sa côte Est était alors le bord avançant et c'est en Nouvelle-Zélande qu'il faut chercher les plis qui s'y formèrent, car primitivement cette île appartenait au bloc australien. Lorsque ce continent se mit à dériver vers le Nord, elle s'en détacha et, cessant de participer à sa translation, elle s'en vint former une guirlande bien caractérisée. Les cordillères de l'Est australien sont plus anciennes encore. Elles surgissent à la même époque que les plissements précurseurs (précordillères) des Andes, époque où les continents ne formaient encore qu'une masse dérivante dont le bord antérieur se plissait.

Au cours de leurs déplacements, dirigés le plus souvent vers

l'Ouest, les socles continentaux ont eu tendance à se rapprocher de l'Équateur. La ceinture de chaînes tertiaires occupant, de l'Himalaya à l'Atlas, la zone équatoriale d'alors, est en rapport avec ce phénomène.

Nous avons dit plus haut, que la guirlande néo-zélandaise est une ancienne chaîne côtière australienne. La séparation témoigne d'un phénomène qui s'est manifesté en de nombreux endroits, mais qui accompagne plus spécialement les translations dirigées vers l'Ouest. En se déplaçant, les aires continentales jalonnent leur route de fragments de leur bord postérieur. C'est ainsi que les chaînes côtières du bord oriental de l'Asie se disposent en guirlandes d'archipels et que les petites et les grandes Antilles participent de moins en moins à la dérive de l'Amérique.

L'arc des Antilles du Sud, reliant la Terre de Feu à l'Antarctique, est l'effet d'un retard analogue; toutes les pointes Sud des continents s'infléchissent ou se fragmentent en s'attardant. Elles se tourneront vers l'Est, puisque la dérive vers l'Ouest prédomine ; mentionnons l'extrémité Sud du Groënland, le banc de la Floride, la Terre de Feu, la Terre de Graham, Ceylan.

On remarquera aisément que la théorie des translations implique l'existence d'un état d'équilibre spécial entre les fonds océaniques et les socles continentaux. Elle admet, en effet, que ces objets n'ont pas la même constitution : les socles continentaux, dont l'épaisseur atteint une centaine de kilomètres, baignent dans un magma d'une espèce différente dont ils n'émergent que de cinq kilomètres environ, et qu'ils laissent à nu au fond des océans. La croûte superficielle de l'écorce terrestre rocheuse ne recouvre donc plus complètement le globe ; au reste, on ne sait pas si elle l'a jamais fait. Mais elle s'est en tout cas rétrécie au cours des temps géologiques ; des plissements et des compressions horizontales augmentèrent son épaisseur et elle finit par se diviser en masses continentales distinctes dont l'ensemble n'occupe aujourd'hui que le quart, environ, de la surface du globe. Les fonds océaniques, au contraire, représentent une zone plus profonde de l'écorce terrestre, zone que Wegener suppose exister aussi sous les aires continentales.

En résumé, et selon Wegener, les continents ne sont pas immobiles. Ils flottent en quelque sorte sur une couche plus dense de l'écorce terrestre, couche qui constitue à la fois leur support et le fond des mers. Sur cette couche relativement plastique et visqueuse, ils flottent un peu à la manière des légers cailloux que les ouvriers

de la voirie parisienne projettent sur l'asphalte plus lourd, et non encore solidifié, lorsqu'ils refont nos trottoirs.

Il est certain que les littoraux des continents situés de part et d'autre de l'Atlantique, s'emboîtent assez bien les uns dans les autres, si on les juxtapose par la pensée. Cette remarque, qui a été à l'origine de la théorie de Wegener, avait déjà été formulée plus ou moins explicitement par divers autres observateurs, comme il le remarque avec une parfaite modestie dans l'exposé historique que renferme son mémoire. Cette remarque, il est même certain que beaucoup d'écoliers l'ont faite plus ou moins consciemment, — car elle s'impose, — à la seule vue de leur atlas.

Mais il appartenait à Wegener d'en tirer toutes les conséquences logiques, de la pousser avec autant de hardiesse que de profondeur jusqu'au bout de ses conséquences, et de montrer tout ce que renferme de satisfaisant, — malgré quelques difficultés encore subsistantes, — l'hypothèse selon laquelle les continents actuels ne seraient que les fragments disloqués d'une masse initiale unique, dont les diverses parties seraient parties à la dérive, comme les morceaux d'une banquise brisée.

*
* *

Il n'y a pas longtemps, les géologues étaient presque unanimes à considérer tous les accidents du relief terrestre comme dus uniquement à des déplacements de bas en haut ou de haut en bas, à des déplacements verticaux. Depuis un certain nombre d'années, cependant, et grâce, notamment, aux travaux des géologues français, des Termier, des Bertrand, on avait aperçu le rôle, autrefois négligé, qu'avaient dû jouer dans la formation du relief les déplacements horizontaux, les mouvements tangentiels de l'écorce terrestre. Il s'est produit dans ce domaine une évolution analogue à celle qu'on a vue dans la théorie des marées, où pareillement, — je l'ai expliqué naguère ici même, — le rôle des mouvements horizontaux de la masse océanique est apparu peu à peu beaucoup plus important que celui de ses mouvements verticaux.

A cet égard donc, la théorie de Wegener, où des déplacements tangentiels très amples de l'écorce jouent le rôle primordial, est donc conforme à l'évolution récente des idées géologiques.

Qu'on n'objecte point la fixité actuelle des continents dans le sens horizontal. Celle-ci n'est nullement démontrée, bien au contraire. Et leur fixité toute relative n'est point une objection à la possibilité de

déplacements, qui ont dû exiger des milliers de siècles. Il en est de ces objections simplistes, qu'on pourrait tirer des faits constatés durant la faible durée de l'histoire humaine, comme de celles qu'on a déjà faites à la théorie de l'évolution des espèces en arguant de la fixité de celles-ci depuis les origines des temps historiques. Ces objections sont sans portée, parce que la durée des temps historiques est une fraction totalement négligeable de la durée de l'histoire géologique, comme de l'histoire biologique du globe terrestre.

En fait, on constate *actuellement* des déplacements horizontaux de l'écorce terrestre qui, pour être faibles, n'en sont pas moins parfaitement réels. Je veux parler de ces mouvements qu'ont révélés les observations astronomiques, et qui déplacent périodiquement les pôles de rotation de notre planète à la surface de celle-ci. Des observations systématiques et précises de latitude ont été faites naguère, sous les auspices de l'Association géodésique internationale, en un certain nombre d'observatoires, — huit je crois, — répartis tout autour du globe dans les deux hémisphères. Elles ont mis en évidence avec netteté et d'une manière concordante que l'axe autour duquel s'effectue la rotation diurne de la Terre, perce celle-ci en deux points qui ne sont pas immobiles, mais qui se déplacent périodiquement autour d'une position moyenne. Ces mouvements sont assez rapides et leur amplitude est d'ailleurs faible, puisqu'ils ne déplacent géographiquement le pôle réel que d'une quantité qui oscille d'une douzaine de mètres environ de part et d'autre du pôle moyen. Ainsi se manifeste ce phénomène, que l'un de ceux qui l'ont étudié avec le plus de profondeur, M. Charles Lallemand, a appelé « la respiration de la Terre. »

Assurément, ces déplacements sont faibles par rapport à ceux qu'implique dans le passé la théorie de Wegener. Ils n'en sont pas moins qualitativement de même nature et constituent pour celle-ci un argument puissant.

Et puis, ainsi que je l'ai exposé dans ma dernière chronique, nous sommes jusqu'ici fort peu et fort mal renseignés sur les mouvements actuels possibles de l'écorce terrestre *en longitude*. Grâce à l'application systématique de la T. S. F. aux déterminations de longitude, suivant l'intéressant programme élaboré par le Bureau des Longitudes, il est à espérer que nos connaissances ne tarderont pas à se développer à cet égard. Je ne serais point surpris que les expériences projetées missent en évidence des mouvements longitudinaux relativement notables des masses continentales. En tout cas, aujour-

d'hui, à cet égard, nous ne savons encore à peu près rien. Il est d'autant plus urgent de voir cesser cet état de choses que, selon la théorie de Wegener, les déplacements continentaux invoqués par elle se produisent et se sont produits bien plutôt dans le sens longitudinal que dans le sens latitudinal.

*
* *

Lorsqu'on examine, un peu dans le détail, les faits et les arguments par lesquels Wegener s'est efforcé, *a posteriori*, de justifier sa théorie, on ne peut manquer d'être, sinon entièrement convaincu, du moins ébranlé et séduit.

Classiquement on a longtemps admis que les accidents principaux du relief du sol sont dus à la contraction astronomique du globe sous l'influence de son refroidissement, contraction qui l'aurait fait se rider comme la pelure d'une pomme qui, en séchant, diminue de volume. Wegener rejette complètement cette manière de voir par des arguments qui ne laissent pas d'être impressionnants, mais que l'espace nous manque pour exposer ici. Pour lui, non seulement la contraction n'explique pas ou explique mal la plupart des faits observés, mais il n'est nullement prouvé qu'il y ait contraction et que la Terre soit en train de se refroidir. Il est fort possible en effet que la Terre garde sa température interne.

Il suffirait pour cela que la proportion de radium contenue dans les roches superficielles restât la même jusqu'au centre de la Terre. La désintégration de cet élément et la chaleur qu'elle engendre suffiraient alors amplement pour empêcher le refroidissement de notre planète. Si même la proportion de radium augmentait vers le centre de la Terre (et il n'y a à cela rien d'impossible *a priori*, puisque les éléments radioactifs sont parmi les plus lourds), la température interne du globe, loin de s'abaisser, serait en voie d'accroissement. En vérité, nous ne savons pas grand chose sur ce qui se passe à l'intérieur du globe, sur la nature et la quantité de substances radioactives qui peuvent s'y trouver, ni même sur les conditions du rayonnement de ces substances aux températures et aux pressions inconnues, mais assurément énormes, qui règnent au centre de la Terre.

En tout cas, Wegener soutient et non sans force que la théorie des translations continentales doit se substituer, pour expliquer les plissements et les fissures de l'écorce, à la théorie de la contraction terrestre qu'il juge devoir être complètement abandonnée.

On sait que, pour beaucoup de géologues, il a dû exister dans un

passé très reculé des « ponts continentaux, » reliant les continents aujourd'hui séparés. C'est ainsi qu'ils expliquent l'étroite parenté qu'on constate entre les faunes et les flores géologiques de continents aujourd'hui distincts. Cette parenté est incontestable.

Ainsi entre l'Amérique du Nord et l'Europe il y a eu assurément une communication terrestre. Interrompue à plusieurs reprises, — comme le prouve l'étude des fossiles, — elle ne se rompit définitivement qu'à l'époque glaciaire. Une autre relia jusqu'au Crétacé l'Afrique à l'Amérique du Sud. Une troisième fit communiquer Madagascar et l'Inde jusqu'au début du Tertiaire. Pareillement — et je dois borner là ces précisions qu'on peut multiplier, — il y eut entre l'Amérique du Sud et l'Australie (soit par l'Antarctide, soit par quelque autre liaison continentale) une communication permettant l'échange des faunes.

Parmi les « ponts continentaux » ainsi invoqués, et qui étaient des masses émergeantes aujourd'hui noyées, le plus connu, celui qui a le plus frappé l'imagination du public et des poètes et même de beaucoup de géologues (M. Pierre Termier a écrit sur lui des pages très belles), est *l'Atlantide* que certains ont supposé avoir jadis existé entre l'Amérique et le vieux continent.

Or, sans rejeter les faits allégués par les partisans des « ponts continentaux, » et en s'appuyant au contraire sur ces faits, Wegener les explique d'emblée par sa théorie en rejetant l'hypothèse inutile de ces prétendus « ponts. » Selon lui, si des communications prouvées par la biologie préhistorique ont jadis existé entre les masses continentales aujourd'hui distinctes, c'est tout simplement qu'elles étaient alors accolées et contiguës, c'est qu'elles formaient un bloc que la dislocation et la dérive ne devaient disjoindre que plus tard. Si Wegener a raison, l'Atlantide n'a jamais existé. Elle n'est rien qu'un roman.

La théorie de Wegener est d'ailleurs à cet égard susceptible de développements qu'il n'a lui-même pas indiqués, mais que d'autres géologues ont aperçus. Il semble par exemple ressortir avec netteté de l'étude comparée des faunes continentales aux diverses époques que les soudures, que les communications existant entre les continents ont dû avoir un caractère intermittent, c'est-à-dire disparaître après avoir existé, puis se reconstituer, comme l'a remarqué M. Joleaud dans une intéressante étude consacrée à ces questions. Quoiqu'il y ait là une difficulté pour la théorie de Wegener, celle-ci est parfaitement conciliable avec les faits, pourvu que la dérive des

masses continentales soit, non pas un mouvement se propageant toujours dans le même sens, mais un déplacement plus ou moins réversible et qui se serait traduit à de certains moments par un retour à une coalescence partielle des continents.

Je dois passer, faute d'espace, — mais j'espère y revenir quelque jour, — sur les très remarquables considérations empruntées à la paléoclimatologie et par lesquelles Wegener justifie d'autre part son hypothèse. Il est certain qu'elles sont fort ingénieuses et peut-être touchons-nous là à la solution des paradoxes et des énigmes qu'a fait naître le problème des ères glaciaires.

Il est une autre catégorie de faits particulièrement frappants et qui s'incorporent fort bien à la théorie de la dérive des continents. Je veux parler de ceux qui ont donné naissance à la théorie de *l'isostasie*, aujourd'hui très en faveur parmi les géophysiciens.

On sait que le célèbre géologue autrichien, Édouard Suess a divisé le globe terrestre en trois zones concentriques dont la densité décroît à partir du centre de la terre : 1° La zone centrale composée en majeure partie de nickel et de fer (et qu'il a appelée *nifé* en réunissant les syllabes initiales des noms de ces deux métaux); 2° une zone moyenne où prédomine le silicium associé au magnésium (et que Suess a appelée semblablement *sima*); 3° la zone externe qui constitue l'écorce terrestre sur laquelle nous vivons, où dominent la silice et l'aluminium et que pour ce motif on appelle le *sial*.

Contrairement à ce que pensent beaucoup de géologues, Wegener croit qu'il y a entre chacune de ces trois zones de la masse terrestre une différence très tranchée. Cela est, — il faut le reconnaître, et c'est là un point faible que l'on ne saurait passer sous silence, — en contradiction avec les recherches pétrographiques de M. Pierre Termier, dont les résultats sont contraires à la conception d'un *sial* et d'un *sima* complètement distincts. Mais ceci dit, il faut convenir que la théorie de Wegener s'apparente ingénieusement et en tout cas bien mieux que la théorie classique de la contraction à celle de l'*isostasie* que ce qui précède va nous faire comprendre clairement.

Selon la théorie de l'*isostasie*, si l'on trace à la surface de la terre une série de cercles de même rayon et qu'on considère les cônes ayant pour sommet commun le centre de la terre et pour base ces cercles, tous ces cônes contiendraient la même masse de matière. S'il en est ainsi, il faut nécessairement qu'au-dessous des régions de la surface terrestre où se trouvent des montagnes (et où, par conséquent, le volume du cône considéré est plus grand), il y ait par com-

pensation une masse de matière moins dense que sous la plaine ou sous l'Océan.

Autrement dit, la couche intermédiaire, le *sima* relativement dense, sur lequel repose le *sial* (les masses continentales) moins dense, doit être en quelque sorte refoulé vers le bas par ce *sial*, de même qu'un radeau enfonce à mesure qu'on le charge. Ainsi la carapace du globe fléchirait et serait refoulée à l'endroit où quelque objet externe, un glacier continental, par exemple, vient peser sur elle. Elle enfonce, suivant le principe d'Archimède, pour ne reprendre sa place que lorsque la cause a cessé d'agir, lorsque, dans notre exemple, la glace a disparu. Or, précisément, des mesures géodésiques nombreuses ont établi qu'il en est bien ainsi. Bornons-nous aux deux faits suivants, particulièrement démonstratifs : 1° De Geer a établi que la Péninsule scandinave et aussi le bouclier canadien étaient de deux à trois cents mètres plus bas qu'aujourd'hui (par rapport au niveau de la mer) lorsqu'ils étaient recouverts de puissants glaciers; 2° les géodésiens des États-Unis sont arrivés, par un grand nombre de déterminations précises de l'intensité de la pesanteur aux divers points du territoire, à cette conclusion que le continent Nord-américain se maintient au-dessus du niveau des mers, non pas en raison de la rigidité de l'écorce terrestre, mais parce que, masse de faible densité, il flotte sur le *sima*.

Enfin à tous ces faits qui ont été avec raison allégués en faveur de la théorie de Wegener je voudrais me permettre d'ajouter ceux-ci, — en m'excusant de cette irruption personnelle dans le sujet : 1° Lors de la récente tempête qui a fait les ravages que l'on sait sur les côtes françaises de l'Océan, l'observatoire sismologique du Parc Saint-Maur a enregistré des mouvements microsismiques très nets, manifestement en rapport avec cette tempête et dont le maximum a coïncidé avec le maximum de celle-ci; ce fait et d'autres analogues antérieurement connus s'expliquent assez bien, si on admet que le continent repose comme la mer elle-même sur une couche visqueuse qui leur sert de commun support. 2° Nous voyons dans la planète Jupiter, sous la forme de la fameuse « tache rouge, » une formation probablement continentale de forme sensiblement fixe et qui flotte et se déplace sur une couche sous-jacente manifestement fluide. Exemple réel et frappant du phénomène qu'invoque Wegener et d'autant plus suggestif que Jupiter, à cause de sa masse plus considérable, doit passer aujourd'hui seulement par les phases qu'a connues la terre dans un passé très reculé.

Quelles peuvent être la nature des forces qui, si la théorie de Wegener est exacte, tendent à dériver les masses continentales d'une part vers l'Ouest, d'autre part vers l'équateur?

Sur ce dernier point la réponse a été fournie à la suite des travaux d'Eötvös qui, le premier, a remarqué que, par suite de l'aplatissement de la terre, la verticale,— c'est-à-dire la ligne que suit un corps abandonné à lui-même et qu'on supposerait pouvoir tomber librement jusqu'au centre de la terre, — est une courbe dont la concavité est tournée vers le pôle. Or, en vertu du principe d'Archimède, le centre de gravité d'un corps flottant est placé plus haut que celui de la masse fluide dont il prend la place. Un corps flottant sur le *sima*, comme font les continents, est donc soumis à deux forces (la poussée qui s'applique au centre de poussée et la pesanteur qui s'applique au centre de gravité), qui n'ont pas tout à fait la même direction et dont la résultante doit entraîner légèrement la masse continentale flottante vers l'équateur.

Pour ce qui est de la dérive vers l'Ouest, on peut invoquer pour la justifier l'attraction lunisolaire. La marée qui se déplace vers l'Ouest doit nécessairement entraîner plus ou moins dans le même sens les masses continentales et produire sur celles-ci une action retardatrice de la rotation normale.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'hypothèse de Wegener, par laquelle se trouvent élargies et éclairées nos idées sur la formation de cette « terre ferme, » plancher médiocre où se joue l'humaine comédie, et qui nous apparaît maintenant sous l'aspect d'une banquise inerte, d'une épave sans pilote flottant à la dérive comme le « Bâteau ivre » de Rimbaud.

CHARLES NORDMANN.

REVUE DRAMATIQUE

ODÉON : *L'Invitation au voyage*, comédie en cinq tableaux, par M. Jean-Jacques Bernard. — VAUDEVILLE : *Après l'amour*, comédie en quatre actes par MM. Pierre Wolff et Henri Duvernois. — GYMNASE : reprise de *l'Ane de Buridan*, comédie en trois actes par M. Robert de Flers et A. de Caillavet.

C'est un bien joli roman que nous a conté M. Jean-Jacques Bernard. Mieux encore que *l'Invitation au voyage*, on pourrait l'appeler : le roman d'une femme heureuse. Une jeune femme, Marie-Louise, est entourée de tout ce qui fait le bonheur. Elle a un mari excellent, fidèle, attentif, et qu'elle aime. Le ménage n'a encore qu'un enfant, mais si gentil ! et on a du temps devant soi. L'usine, où beau-père et gendre sont associés, donne des bénéfices intéressants. L'installation est des plus confortables, à proximité de l'usine et en pays de forêt, sans doute, mais aussi à un quart d'heure d'Épinal, qui est une ville charmante. Jeunesse, beauté, fortune, tendresse conjugale, union en famille, tous les bonheurs, toutes les formes du bonheur, à en être saturée, rassasiée, écœurée.

Le fait est que Marie-Louise est écœurée de son bonheur, de la certitude, de la sécurité, de la régularité de ce bonheur. Elle s'ennuie. Un jeune homme vient à passer. Ce Philippe n'a rien de particulièrement séduisant : il est usinier, comme le père de Marie-Louise, comme son mari, et comme tous ceux qu'elle voit tous les jours ; mais ce n'est pas celui qu'elle voit tous les jours. Et déjà il est reparti pour l'Argentine ! Dans la monotonie de l'existence provinciale, ç'a été un événement : c'est la brindille autour de laquelle l'imagination va cristalliser. Chez la femme trop heureuse, le désir d'autre chose et d' « ailleurs » prend la figure de Philippe et la direction de l'Argentine. Pour nous faire mesurer les progrès du mal, l'auteur dispose de place en place de menus incidents : il y a

surtout une leçon de géographie que la mère fait réciter à son petit garçon et où justement il est question de l'Argentine. Ah! l'Argentine! Et elle fait à l'enfant ahuri une description enthousiaste et détaillée de ce pays, où elle n'est jamais allée.

A l'instant précis, où sa passion imaginaire atteint une sorte de paroxysme, elle apprend que Philippe est dans le voisinage : il sera visible, ce soir même, dans une maison amie, à Épinal. Sur-le-champ, elle décide de partir pour Épinal. Rien, aucune force humaine ne l'en empêchera. Personne d'ailleurs ne songe à l'en empêcher : son père et son mari n'ont nul soupçon... Seulement, le lendemain matin, en apprenant la présence de Philippe à Épinal, ils sont moins fiers : une même crainte les assaille, qu'ils ne se communiquent pas, mais qui, à mesure que l'heure s'avance, grandit chez l'un et l'autre, et de l'un à l'autre s'additionne ou se multiplie. Si Marie-Louise allait ne pas revenir!... Elle revient. Elle a vu Philippe : il lui a parlé droits de douane, exportation, rendement et syndicats : décidément, l'Argentine n'est qu'un pays plat, dénué de pittoresque. D'une main légère et d'un air de n'y pas toucher, elle fait disparaître tout ce qui, autour d'elle, lui parlait de Philippe. Sur le piano elle remplace la romance de Duparc par un nocturne de Chopin. Pour se guérir de son rêve, il lui a suffi de l'approcher.

A ce roman d'une femme heureuse, qui est une honnête femme, je ne ferai qu'un reproche, c'est que, pour nous le conter à la scène, l'auteur lui a laissé sa forme romanesque : les procédés, l'analyse, le style sont ceux du roman. L'histoire d'une femme qui s'ennuie peut être touchante, et même n'être pas languissante, à travers les trois cents pages d'un livre : à la scène, en cinq tableaux, fût-ce de courts tableaux, il n'en est pas tout à fait de même. L'écueil est la lenteur et la monotonie. Trop de soupirs autour de trop peu d'action. M. Jean-Jacques Bernard est parmi les jeunes écrivains de théâtre un des mieux doués ; nous faisons pour l'avenir de son talent délicat toute sorte de vœux. Combien cette jeune école aurait tort d'oublier une vérité d'hier, qui a chances de rester la vérité de demain : c'est que le roman est une chose et le théâtre en est une autre!

Mlle Rouer, chargée du rôle difficile et peu scénique mais qui est toute la pièce, de la femme qui s'ennuie, l'a dessiné avec beaucoup de charme mélancolique et discret.

Au moins ne reprochera-t-on pas à la pièce que M. Pierre Wolff a tirée d'une remarquable nouvelle de M. Henri Duvernois, de n'être

pas une pièce de théâtre. M. Pierre Wolff connaît à merveille les ressources du théâtre ; il sait, comme parlait Sarcey, ce qui est du théâtre et ce qui n'en est pas, et, par exemple, qu'une pièce de théâtre peut être assimilée à un problème d'algèbre. Étant donné deux enfants de père et mère différents, trouver le moyen qu'au dénouement ils soient installés sous le même toit et de telle façon que la mère de l'un se croie la mère de l'autre. Ce n'est pas commode. Il faut là-dedans du chassé-croisé. Les auteurs d'*Après l'amour* y ont parfaitement réussi et nous donnent de ce difficile problème une solution aussi élégante qu'ingénieuse.

M. Mésaule est un homme d'étude, historien, chef d'école, membre de l'Institut, et quand même riche. Sa femme le trompe : il le sait et la dénonciation même d'un domestique ne lui a rien appris. Vainement, Mme Mésaule, prévoyant une maternité de contrebande, essaie de le tenter : M. Mésaule reste de glace.

Au second acte, le grand historien se divertit avec la petite Germaine By, que nous avons vue, à l'acte précédent, un carton de modiste sous le bras. Ce spectacle d'un homme grave, en train de filer le parfait amour avec une midinette, m'a paru assez déplaisant. Mais le public ne fait pas tant de façons ; il ne regarde pas à l'âge des amoureux : il lui suffit de respirer l'odeur de l'amour.

Ce n'est encore que l'exposition : elle ne laisse pas d'être un peu lente ; mais nous voici maintenant en plein drame : les événements se précipitent. Les deux femmes accouchent, le même jour et toutes deux d'un garçon ; comment s'en étonner, quand il y a dans la vie tant de choses plus extraordinaires ? Par malheur, la midinette, dont on n'a pas omis de nous dire qu'elle était blanche comme la blanche hermine, meurt en couches, tandis que la femme impure se porte comme un charme. C'est cette erreur de la destinée que M. Mésaule va réparer, dans la mesure du possible : à l'enfant que sa femme vient de mettre au monde et dont la loi lui inflige la paternité, il substitue son enfant à lui, le fils de la midinette. Un nouveau-né en vaut un autre.

Cinq ans se sont passés, peut-être six : les deux mioches ont grandi. M. Mésaule, qui est historien, est aussi philosophe. L'apaisement s'est fait en lui et il a décidé d'élever au foyer conjugal l'enfant de l'adultère. Il le présente à sa femme comme un enfant qu'il aurait eu de l'amour. Mme Mésaule esquisse un mouvement de révolte ; mais d'un regard son époux la fait rentrer sous terre. Force lui est de subir cet enfant ; mais elle ne l'accepte pas : il sera

toujours pour elle un intrus. Et elle est la mère! En manière de bienvenue, elle l'a salué de ce compliment : « On voit tout de suite qu'il est le fils d'une rien du tout. » Telle est la vengeance dont M. Mésaule longuement, quotidiennement et à petits coups, savourera l'ironie.

M. Lucien Guitry joue, avec sa puissance et son autorité coutumières, le rôle de M. Mésaule. Mlle Corciade a de l'émotion dans le rôle de Mme Mésaule; et Mlle Gaby Morlay a beaucoup plu dans celui de la midinette.

Tout arrive. Après la triomphale carrière que l'on sait, *les Vignes du Seigneur* ont quitté l'affiche. Tandis que les Variétés reprennent *le Bois sacré*, une des pièces les plus justement réputées de la collaboration célèbre de Flers et Caillavet, le Gymnase reprend *l'Ane de Buridan* des mêmes auteurs. La pièce a-t-elle été rajeunie dans le dialogue? Ou tout simplement le dialogue de M. de Flers et de A. de Caillavet a-t-il gardé tout son éclat et toute sa fraîcheur? Ce qui est certain, c'est que le public de 1924 a fait à cette heureuse pièce le plus chaleureux accueil. Le rire, commencé aux premières répliques, ne s'interrompt plus qu'aux minutes réservées à l'attendrissement. Placé entre deux femmes, dont l'une est la femme et l'autre la maîtresse de son meilleur ami, et invité par cet ami à choisir, Georges Boullains serait aussi embarrassé que l'âne proverbial de la scolastique, si une troisième larronne, Micheline, ne l'aidait à sortir de ce dilemme. Mais une telle pièce, qui vaut par le dialogue et les effets de scène, ne se raconte pas : l'anecdote n'y est qu'un prétexte, un thème sur lequel brode la fantaisie des auteurs.

L'interprétation est d'un bon ensemble. Le grand succès est pour M. Victor Boucher : son masque immobile et effaré, ses gestes automatiques, ce jeu de marionnette qui lui est spécial, sont d'un comique irrésistible.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La disparition du Califat ottoman et de la dynastie d'Osman peut passer, même à l'époque fertile en prodiges et en révolutions inattendues où nous vivons, pour un grand événement historique. Il a déconcerté la presse française ; mais les lecteurs de la *Revue* qui ont suivi, avec toute l'attention qu'ils méritent, les remarquables articles de M. Maurice Pernot, n'en ont pas été surpris ; ils ont compris que la suppression du califat et l'exil des princes de la dynastie qui a régné si longtemps en Turquie est la conséquence logique, l'aboutissement naturel du mouvement de rénovation et de transformation de l'État ottoman que Ghazi Mustapha Kemal et la Grande-Assemblée nationale d'Angora conduisent d'un commun accord. Si l'on se reporte au temps, qui n'est pas si lointain, d'Abd-ul-Hamid, quel chemin parcouru et à travers quelles vicissitudes ! Le vieux renard avait raison de penser qu'une fois la porte ouverte, en Turquie, aux nouveautés occidentales, la révolution s'y précipiterait et emporterait tout ; mais ce que, sans doute, dans ses plus mauvais rêves, il n'aurait pu imaginer c'est que la modernisation de la Turquie s'accompagnerait d'un retour aux formes primitives de l'État ottoman, militaire, national et asiatique et d'une migration rétrograde vers les plateaux d'Anatolie.

Sur la proposition d'un député de Smyrne et avec l'approbation de Mustapha Kemal, président de la République, l'Assemblée nationale d'Angora a approuvé la suppression du Califat ; le descendant d'Osman, l'ex-calife et ex-sultan Abd-ul-Medjid, a quitté son palais du Bosphore et prosaïquement pris le train à Tchataldja, avec une partie des princes et princesses de sa maison, à destination de la Suisse (4 mars). Une des grandes révolutions de l'histoire s'est accomplie sans effusion de sang. Cette décision radicale de l'As-

semblée d'Angora est la conséquence de la récente évolution de l'État turc; par la proclamation de la République, le pouvoir religieux s'est trouvé concentré dans la personne du calife et séparé du pouvoir politique qui, du Sultan, est passé à l'Assemblée émanation de la nation. L'Assemblée s'attaque maintenant à la haute fonction califale et achève la laïcisation de l'État par la suppression du Califat. Les biens des fondations pieuses (*l'evkaf*) sont nationalisés ainsi que les palais impériaux; toutes les écoles sont rattachées au ministère de l'instruction publique. Des « tribunaux de l'indépendance », ayant le droit d'appliquer sommairement la peine capitale, ont été établis dans les diverses provinces afin de prévenir une résistance d'ailleurs improbable.

Avant d'en venir à une telle extrémité, quelles perplexités se sont agitées dans l'esprit élevé et hardi de Mustapha Kemal ? A-t-il songé à s'assurer pour lui-même, avec la direction de l'État turc, le grand prestige moral et religieux qui reste attaché au titre de calife? En un mot, a-t-il été tenté de substituer une nouvelle dynastie nationale à la vieille dynastie d'Osman? On ne le saura sans doute jamais. La décision seule importe. Elle consolide le caractère impersonnel, national et laïque des nouvelles institutions turques ; elle donne satisfaction à une opinion rationaliste et anticléricale plus répandue qu'on ne le croit parmi les Turcs instruits dans les Universités d'Occident et principalement dans les nôtres. Autour de la personne d'Abd-ul-Medjid, quelques hommes de l'ancien parti Union et Progrès essayaient de créer une agitation factice dont le prince, honnête patriote turc, restait bien innocent ; on dit aussi que des étrangers auraient rêvé une restauration du Sultanat à Constantinople; du moins le soupçonneux état-major d'Angora se l'imaginait. Quoi qu'il en soit, il est certain que Mustapha Kemal a supprimé un centre éventuel de complots et d'intrigues et renforcé son pouvoir en détruisant une rivalité possible.

Un tel événement, dont le sens est si clair, si marqué, aura sans doute l'avantage de couper court aux illusions qui subsisteraient encore chez nous, dans certains milieux politiques et financiers, sur la probabilité d'une restauration du Sultanat et d'un retour aux mœurs et à l'administration de la vieille Turquie, celle dont les spirituels *Paradoxes sur la Turquie* d'Afioun effendi vantaient jadis les avantages pour les étrangers. L'État turc d'aujourd'hui, tel qu'il fonctionne à Angora, n'a presque rien de commun avec l'ancien Empire ottoman, dont la tête cosmopolite était à Constantinople

et qui était un agrégat mal lié de peuples divers, chrétiens ou musulmans, où les vrais Turcs n'étaient qu'une minorité. Réfugié sur les plateaux d'Anatolie, le nationalisme turc les a trouvés presque déserts, vidés de leurs habitants arméniens par les atroces procédés des Jeunes-Turcs aidés des Allemands; la guerre avec les Grecs a presque achevé la ruine, l'extermination ou l'exode des chrétiens. Les Turcs restent à peu près seuls avec les Kurdes, qui n'ont pas dépassé le stade social de la tribu. Dans leur château fort d'Anatolie ils sont campés, comme autrefois les hordes seldjoucides; leur victoire sur les Grecs leur a conquis un prestige extraordinaire aux yeux des musulmans du monde entier; Constantinople n'est plus pour eux que la cité de corruption où la vieille force turque s'était énervée au contact de l'Occident. Ils sont une armée toujours mobilisée ou aisément mobilisable et gouvernée par des soldats; leur économie nationale est réduite au minimum; ils redeviennent ce qu'ils étaient, des paysans, des bergers; ils n'ont que faire des banques, des maisons de commerce, de l'importation et de l'exportation; ils se suffisent à eux-mêmes dans une large mesure et ils travaillent à se passer le plus possible de l'Occident. Ils ne forment plus qu'un petit État (1), mais ils sont une nation fière et guerrière qui tient à sa liberté, à son indépendance plus qu'à tout autre bien; leur nationalisme en devient ombrageux, soupçonneux à l'excès. Plutôt que de renoncer à ces avantages péniblement conquis, ils abandonneraient plutôt Constantinople et les enchantements du Bosphore; si jamais ils y reportent leur capitale, c'est que l'État turc aura solidement assis son indépendance et sa puissance et ne craindra plus ni révolution intérieure, ni agression de l'extérieur. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue quand on traite aujourd'hui de politique ou d'affaires avec la nouvelle Turquie.

Quelle pourra être, chez les peuples musulmans, la répercussion de l'abolition du Califat en Turquie? C'est d'abord une question d'ordre religieux qui, comme telle, ne concerne que les musulmans, mais qui, par ses conséquences politiques, touche aux intérêts de toutes les puissances qui ont des sujets musulmans. Au moment où, à l'instigation des Turcs, se dessinait dans l'Islam asiatique, aux Indes notamment, un mouvement en faveur de la revision du

(1) Si l'on se rapporte aux statistiques électorales, il semble que l'État turc n'aurait guère que 5 millions d'habitants. Il y a un député pour 20 000 habitants et l'Assemblée compte 250 députés. On attribue cependant en général à la Turquie 7 à 8 millions d'habitants.

traité de Sèvres qui, disait-on, mettait en tutelle l'unique État musulman indépendant, les musulmans de l'Inde ont manifesté en faveur de l'indépendance du Calife ottoman ; comment aujourd'hui accepteront-ils la suppression de ce même Califat ? Nous ne croyons pas, pour notre part, qu'il se produise de sérieuses protestations. L'intérêt religieux n'a été, pour les musulmans, qu'un prétexte ; ce qu'ils voulaient c'était l'indépendance de l'État ottoman en face de l'Angleterre. La victoire de Mustapha Kemal sur les armées grecques, a été, par la maladroite politique des Anglais, interprétée comme une défaite des Alliés ; elle est apparue aux musulmans d'Asie comme une revanche de leurs défaites de 1918 ; les Turcs et leur chef ont conquis par là une telle autorité que rien de ce qu'ils peuvent faire ne choquera leurs coreligionnaires ; dans tous les pays d'Islam, une élite suit avec sympathie les révolutions et les rénovations que les Turcs d'Angora accomplissent. Le grand cheikh Senoussi qui, il y a quelques mois, est allé à Angora et a conféré avec Kemal, couvre de sa haute autorité religieuse et morale les réformes du nationalisme turc. L'Afghanistan, qui compte dix millions d'habitants, a partie liée avec le Gouvernement d'Angora et ne le désavouera pas. D'ailleurs le Califat, au cours de l'histoire, a plusieurs fois changé de mains et de capitale ; souvent il y a eu plusieurs califes. C'est probablement ce qui va se produire. En Turquie, la prière sera dite au nom de la nation et de l'Assemblée ; mais en Égypte, il se peut que le roi Fuad se proclame calife ; à La Mecque, le roi Hussein, descendant du Prophète, tente déjà avec l'appui des Anglais, de fonder au profit de sa maison un califat arabe. Le Maroc a son Sultan-Calife. Qu'il y ait plusieurs califes ou un seul, c'est affaire aux musulmans ; s'il y en a plusieurs, la légende du panislamisme s'en trouvera ébranlée, l'unité morale de l'Islam compromise ; nous n'avons pas à le regretter. En tout cas, ne croyons pas que la suppression du califat et de la dynastie amoindrisse aux yeux des musulmans le prestige du nationalisme turc et de Mustapha Kemal ; les éléments jeunes et férus de progrès sont avec lui.

L'avenir dira si les Turcs, dans leur ardent désir de se « désorientaliser, » font une politique sage ou folle : c'est leur affaire. Mais ce n'est pas à nous qu'il appartient de nous en étonner ; république, laïcisme, nationalisme, sécularisation des biens d'Église, sont des principes de Gouvernement et des formes d'opinion que les Turcs ont empruntées surtout à la France républicaine. Il faut

espérer que les derniers événements auront la vertu d'inciter le Gouvernement français à une politique plus active en Turquie ; il est urgent d'envoyer à Angora un représentant permanent, dont la présence dissiperait bien des malentendus et aplanirait ces difficultés de détail que l'éloignement aggrave et envenime. L'ambassade, confiée au tact diplomatique et à l'énergie patriotique du général Pellé, resterait, au moins pour un temps, à Constantinople, avec ses archives séculaires, pour y centraliser la politique française dans le Proche-Orient, mais il est indispensable d'accréditer auprès de l'Assemblée et de la personne du Président de la République, un diplomate ou un militaire qui aurait toute la confiance du Gouvernement français et qui saurait gagner celle du chef éminent qui dirige la Turquie vers ses nouvelles destinées.

Dans le discours-message que Mustapha Kemal a prononcé le 1er mars devant l'Assemblée, il déclare : « La République turque a la ferme intention de maintenir la paix, de respecter les traités, de développer ses relations avec tous les autres pays sur la base du respect des droits réciproques. Nous envisageons l'entrée de la Turquie dans la Société des nations après l'application du traité de Lausanne. » La ratification du traité de Lausanne va être débattue prochainement devant la Chambre française ; le rapport est confié au comte Stanislas de Castellane ; si déplorable que soit, à certains égards, le traité, il serait impolitique de ne pas le ratifier ; il faut établir nos rapports avec la Turquie rénovée sur une base nouvelle, tout en sauvegardant les grands intérêts français. Le plus important ce sont nos écoles, parce qu'en répandant la langue et la culture françaises, elles créent entre les Turcs et nous le plus solide des liens d'amitié ; si intransigeant et si légitime que soit leur nationalisme, les Turcs ont besoin, pour leurs relations avec l'Occident, d'une culture auxiliaire ; des affinités naturelles et une longue tradition font de la culture française la mieux adaptée à leur mentalité. Dans les négociations actuellement engagées pour la sauvegarde de nos écoles, le Gouvernement français et les directeurs, religieux ou laïques, de ces écoles sont animés du plus sincère respect de l'indépendance turque et du caractère national que le Gouvernement d'Angora tient à imprimer à l'enseignement; encore faut-il que la vie soit possible à ces écoles, que leurs maigres ressources ne soient pas épuisées, par exemple, par la nécessité de payer des traitements arbitrairement fixés à un nombre illimité de professeurs de turc au choix desquels elles n'auraient aucune part. Les explications que

Hussein Raghib bey a données au *Temps* (5 mars) ne suffisent pas, sur plusieurs points, à nous rassurer.

Plus les dirigeants d'Angora témoignent d'un nationalisme ombrageux, plus nous sommes fondés à espérer qu'ils comprendront que, de toutes les grandes puissances européennes, la France est celle qui a le plus d'intérêt à leur indépendance et le moins de sujets de litiges graves avec eux. Ils ne se laisseront pas leurrer par l'élégante désinvolture avec laquelle le marquis Curzon vient, à la Chambre des Lords, à propos du Traité de Lausanne, de jeter par-dessus bord une politique à laquelle il a activement collaboré et dont il est, pour sa bonne part, responsable : « une grande faute a été commise quand on a invité la Grèce à Smyrne; » faute encore que les encouragements donnés aux Grecs pour « continuer une résistance pour laquelle ils n'avaient ni argent, ni ressources, ni hommes. » Lord Curzon affirme que l'Angleterre a contribué à la renaissance de l'indépendance turque et qu'elle ne désire qu'une chose, aider la Turquie, et lui donner « toute l'assistance que nous pouvons, dans toute la mesure où nous le pouvons. » En attendant, la diplomatie anglaise travaille, en face du bloc turc du Nord, à constituer le bloc arabe: elle cherche à grandir Abdallah, frère de Feyçal, elle fait de Hussein un calife, et, pour opposer aux Turcs un front plus puissant, elle travaille de nouveau à exciter, contre la France et son mandat syrien, l'opinion arabe; les milieux coloniaux anglais ne sont pas encore résignés, — nous le signalons à l'honnêteté de M. Ramsay MacDonald, — à l'influence dominante de la France en Syrie. En Orient, comme sur le Rhin, toutes les difficultés sont venues de la mésintelligence, diligemment cultivée par les agents anglais, entre les Alliés de la Grande Guerre.

Nous ne quitterons pas l'Orient méditerranéen sans signaler à la gratitude de la France les nobles paroles prononcées à Paris par Son Excellence Fakry Pacha, le nouveau ministre du roi d'Égypte, Fuad Ier, en déposant, sur la tombe du soldat inconnu, un petit arc de triomphe de style pharaonique taillé dans la pierre de Lorraine; elles ont touché le cœur de tous les Français qui savent quelle terre amie est pour eux l'Égypte indépendante.

Le cabinet belge que, depuis trois ans et demi, M. Theunis présidait avec tant d'autorité et de haute loyauté, a donné sa démission, la Chambre des représentants ayant, par 95 voix contre 79 et 7 abstentions, refusé de ratifier la convention franco-belge de commerce.

Ce vote a été déterminé par des raisons d'ordre technique et des raisons de politique générale qu'il est intéressant d'analyser. Le projet de traité, si laborieusement négocié à Paris par le baron de Gaiffier d'Hestroy, et à Bruxelles par M. Maurice Herbette, était un compromis équitable entre des intérêts difficilement conciliables. La politique douanière de la France est, dans son principe, protectionniste; celle de la Belgique est libre-échangiste, car la Belgique a besoin, pour sa florissante industrie, d'importer des matières premières et des denrées alimentaires, et de trouver des débouchés pour ses produits fabriqués. Parmi les adversaires belges du traité, les uns l'estimaient insuffisant, les autres lui reprochaient de faire aux Français des concessions exagérées. Parmi les premiers se rangent tous ceux qui, en Wallonie surtout, souhaitent une complète union douanière franco-belge; le président socialiste de la Chambre, M. Brunet, député de Charleroi, a soutenu dernièrement cette thèse dans un discours. Parmi ceux qui ont voté contre le traité, on compte plusieurs représentants de cette opinion : ils ont voulu prouver par là que la seule solution possible des relations économiques entre les deux pays alliés, c'est l'union douanière.

Les seconds soutiennent que le traité préparait la vassalisation de la Belgique par la France. Parmi ceux-là, on trouve beaucoup de socialistes, surtout flamands, qui répètent volontiers avec M. Vandervelde, leur chef, que la France travaille à « portugaliser » la Belgique! Mais on y trouve aussi des catholiques. N'est-ce pas l'un des grands journaux catholiques, *la Libre Belgique*, — le même qui, avant la guerre, s'appelait *le Patriote* et qui combattait toutes les mesures de défense nationale, — qui attaquait M. Theunis et M. Jaspar à propos du traité qu'il dénonçait « comme un pacte d'asservissement économique? » Certains catholiques, comme M. Renkin, ancien ministre des colonies, et tous les flamingants dont M. Van Cauwelaert, bourgmestre et député d'Anvers, est le chef, comptaient parmi les adversaires ardents du traité. Le flamingantisme a faussé le jeu normal de la politique belge en provoquant une scission dans le parti catholique. On n'a pas oublié qu'il y a sept mois, à propos de la « flamandisation » de l'Université française de Gand, M. Theunis fut une première fois mis en minorité, qu'il donna sa démission et ne reprit le pouvoir qu'après avoir conclu un compromis avec les flamingants. L'Université française serait maintenue, mais on créerait à côté une Université flamande. C'est ce qui fut fait; mais l'expérience fut désastreuse pour les prétentions flamingantes, car, pour vingt-

six professeurs, l'Université flamande n'a que cinq élèves; la preuve est faite qu'il s'agissait surtout de détruire un foyer de culture française. Cette déconvenue a naturellement animé les flamingants contre M. Theunis. D'ailleurs, de nombreux membres du clergé belge, même non flamingants, ne voient pas sans quelque appréhension se développer l'amitié avec la France, car ils redoutent un retour offensif de cet anticléricalisme qui a porté tant de préjudice à l'influence française au dehors; un homme comme le cardinal Mercier lui-même, magnifique incarnation de la Belgique catholique et patriote, n'est pas à l'abri des acerbes critiques d'une partie du clergé belge à cause de ses affinités françaises et de son opposition aux excès du flamingantisme.

Toute la droite flamingante (22 membres), renforcée de M. Renkin et d'un de ses collègues, a donc voté contre la ratification du traité avec l'unanimité des socialistes dociles aux directions de M. Vandervelde. Les socialistes francophiles ont, une fois de plus, fait passer la discipline du parti et l'intérêt supérieur de la révolution avant leurs sympathies. M. Vandervelde a fait des concessions aux catholiques flamingants auxquels il accorde que les milices locales qui remplaceront l'armée quand la Belgique sera gouvernée par les socialistes, parleront la langue de leur province et qu'ainsi sera satisfait le vœu des flamingants de voir former des unités flamandes séparées des unités wallonnes. Pour les socialistes belges, la question du traité de commerce n'est à la vérité qu'un prétexte; il s'agissait avant tout de renverser un Président du conseil qui, d'accord avec M. Poincaré, a occupé la Ruhr et qui, comme lui, est résolu à y rester tant que la France et la Belgique n'auront pas la certitude absolue que les réparations ne resteront pas à la charge des pays que les Allemands ont envahis et dévastés. Au moment où un ministère travailliste gouverne l'Angleterre, l'heure paraissait favorable à M. Vandervelde pour prendre le pouvoir en Belgique.

Pour la France, le rejet du traité est grave par lui-même, car la Belgique relève en ce moment son tarif douanier et certains articles prendront, à l'égard des intérêts français, un caractère menaçant, si une convention commerciale ne vient pas en corriger l'effet. La France avait fait, à l'amitié belge, des sacrifices dont plusieurs catégories de producteurs se plaignaient, mais la convention donnait des satisfactions intéressantes à nos vins, eaux-de-vie, parfumerie, soierie; le traité n'instituait d'ailleurs qu'une expérience provisoire et pouvait être dénoncé dès la fin de la première année d'exercice. La plupart des orateurs qui, du point de vue technique, ont

critiqué la convention, ont fait preuve d'une singulière méconnaissance des conditions de la négociation et de la nécessité de concessions réciproques. M. Jaspar, avec beaucoup de force, à défendu son œuvre. « Si le traité franco-belge n'était pas ratifié, alors que le traité avec l'Espagne et l'Italie seraient adoptés, vous accorderiez à la France, par le jeu de la clause de la nation la plus favorisée et sans contre-partie, les avantages que vous lui discutez aujourd'hui. Si vous n'admettez pas ce traité à tarifs, vous devez renoncer à tout traité avec la France, sinon conclure l'union douanière et admettre les accords préférentiels, forme cachée d'union douanière. » Les meilleurs arguments restèrent sans effet contre les passions coalisées et le cabinet, qui avait posé la question de confiance, fut renversé.

Un tel vote a créé en Belgique la situation la plus confuse. A peine était-il émis qu'une partie des conjurés commençait à regretter le succès de son mauvais coup. Seul M. Vandervelde et ses amis, fermes dans leur ligne de conduite, préparaient, avec le concours des flamingants catholiques, l'avènement d'un ministère socialiste dont le premier acte aurait été la dissolution de la Chambre et des élections nouvelles. Ils adressèrent même au Roi une sorte d'ultimatum pour lui signifier qu'il n'avait pas le droit de ne pas prendre son nouveau ministère dans la coalition du 27 février. En Allemagne, la presse fut unanime à se féliciter de la chute de M. Theunis et à y voir un échec à la politique de M. Poincaré et un présage de la prochaine évacuation de la Ruhr (*Gazette de Francfort*, 28 février). La presse libérale anglaise donna le même son de cloche. C'en fut assez pour que, la sagesse patriotique du Roi aidant, une partie des représentants et des journaux qui avaient mené campagne contre M. Theunis, se ressaisissent. Une admirable lettre pastorale du cardinal Mercier, sans aborder directement la question politique belge, fut, pour tous les catholiques et tous les patriotes, un avertissement salutaire, un persuasif appel à l'union. A mesure que la crise se développait, l'impossibilité d'un cabinet Vandervelde ou Van Cauwelaert devenait de plus en plus évidente; à mesure aussi que le Roi poursuivait ses consultations et offrait le pouvoir à divers hommes politiques tels que M. Van de Vyvere, M. Houtart, il devenait manifeste que la politique extérieure dominait de haut les passions des partis et qu'un seul homme était qualifié pour continuer jusqu'à la moisson proche, jusqu'au succès complet, la politique de 1923, celui-là même qui l'avait inaugurée et fermement conduite,

M. Theunis. Après une longue résistance, et sans doute après d'utiles négociations, M. Theunis, le 6 mars, a accepté de reprendre le pouvoir en laissant tomber M. Jaspar, plus directement atteint par le vote du 27 février. Pour remplacer ce dernier, on parle de M. Paul Hymans, chef du parti libéral, ou de M. Carton de Wiart, qui appartient au parti catholique. Ainsi finit cette crise qui a été, on peut le dire, européenne, et qui apporte au Sénat français, au moment où il aborde la discussion des projets financiers du Gouvernement, un utile sujet de réflexions.

Tandis que les deux Comités d'experts achèvent, dans le calme et la bonne entente, de mettre au point leurs conclusions unanimes, M. Ramsay MacDonald et M. Poincaré ont échangé de nouvelles lettres qui font bien augurer des négociations prochaines. Sans aborder les questions délicates dans leur fond technique, les deux premiers ministres ont heureusement travaillé à dissiper des malentendus et à préciser des positions. M. Ramsay MacDonald, avec une franchise complète, une émouvante sincérité, a exposé les griefs que le public anglais nourrit contre la politique française ; il en est de ridicules et d'odieux, — comme de développer nos armements aériens contre l'Angleterre, — que le Premier a eu raison de ne point celer : il faut, s'il se peut, dissiper tous les nuages, combattre sans se lasser les calomnies toujours renaissantes. L'argumentation de M. MacDonald a le mérite de remettre au premier plan les questions essentielles : réparations, sécurité, et de laisser tomber les controverses accessoires souvent envenimées par les polémiques de presse. La France n'a jamais contesté que la restauration économique de l'Europe fût désirable et atténuerait le chômage dont souffre l'Angleterre ; elle ne croit pas que la politique anglaise ait choisi les meilleurs moyens d'y parvenir, de même que les Anglais n'admettent pas que l'occupation de la Ruhr soit un efficace moyen d'amener l'Allemagne à payer. La réponse de M. Poincaré, dont la netteté et la précision ne laissent rien à désirer, fait prompte justice des griefs exposés par M. MacDonald et montre que la sécurité et les réparations que la France est fondée en justice à réclamer sont en réalité la base d'un ordre et d'une paix favorables aux intérêts britanniques comme à ceux de tous les peuples. Mais, encore une fois, la prose de M. Poincaré ne se résume pas : il faut lire les deux lettres qui constituent des documents historiques d'une haute portée. Nous retiendrons surtout la première phrase de M. Poincaré : « Je suis pleinement d'accord avec vous tant sur l'exposé que vous faites

des questions à régler que sur les méthodes que vous envisagez pour les résoudre. » Comment ne pas espérer une issue favorable de négociations dont la préface est la constatation d'un accord parfait sur les principes et les méthodes? On ne peut que souhaiter que les négociations ne tardent pas à s'ouvrir et qu'elles soient conduites rapidement à bonne fin; le proverbe est toujours vrai qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Le terrain est déblayé, l'athmosphère est purifiée, les comités d'experts vont apporter les matériaux nécessaires à une solide construction : jamais les chances de succès n'ont été plus fortes ; nous touchons à un moment solennel d'où dépend l'avenir de l'Europe.

Aussi voyons-nous tous ceux qui redoutent un complet accord franco-britannique mener campagne par avance contre les conclusions des experts. M. Stresemann a réitéré, en deux discours successifs, les doléances allemandes et la presse témoigne des appréhensions que les travaux des experts et les dispositions confiantes de M. MacDonald à l'égard de la France lui font éprouver. Plus dangereuse est la campagne du *Times* pour faire échouer les projets d'emprunt international ; le journal de la *City*, qui reçoit les confidences de la Trésorerie, se révèle comme l'un des plus venimeux adversaires d'une politique d'équitable entente; il ne veut pas que M. MacDonald réussisse là où lord Curzon a échoué ; il lui faut la capitulation de M. Poincaré. La chute de M. Theunis a été pour lui une première joie à laquelle il espérait des lendemains. Il a des manières raffinées et cauteleuses d'altérer la vérité ; qu'on en juge par cette simple phrase d'un éditorial : « L'aventure de la Ruhr a peut-être rapporté plus que les frais d'occupation, mais le fait reste qu'elle s'est accompagnée d'une détérioration de la situation financière de la France. Jusqu'à ce que la politique de la Ruhr soit abandonnée, cette situation demeurera difficile au possible. » De telles perles s'enchâssent. Elles mettent, par contraste, en relief l'honnête sincérité, la bonne volonté efficace qui animent M. Ramsay MacDonald, comme la ferme droiture de M. Poincaré. En ces deux hommes, en leur complet accord, résident en ce moment les ardentes espérances de deux grandes nations : l'heure des solutions est arrivée.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LE LABYRINTHE

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

Je ne la décrirai pas. Trop d'autres images qui sont encore *elle* s'interposent entre celle que j'aperçus alors et ma vision d'aujourd'hui.

Ai-je compris, dès que je l'ai vue, à quel point nos destins seraient liés? Je ne le crois pas. En revanche, je suis certain d'avoir connu, au premier regard, que mes soupçons avaient erré. Rien n'existait plus de mes prévisions et tout recommençait!

Le mot est inexact; il faut dire : tout commençait. En effet, qu'avais-je fait jusque-là, sinon rêver? Mais voici qu'elle paraissait, très simple, un peu hautaine et posant sur moi ses yeux d'honnête femme. Aussitôt la réalité m'éblouit; plus de sophismes! j'avais devant moi l'héritière véritable.

Je vis cela, je sentis le sol se dérober, j'aurais voulu pousser des cris... et je me levai, le sourire aux lèvres, ayant les apparences courtoises d'un homme qui, à peine reparti, oubliera qu'il est venu.

— On vient de me prévenir, monsieur, que vous êtes le neveu de M^me^ de Castérac et que vous désirez me voir. Je ne puis qu'être touchée par une démarche dont j'apprécie

Copyright by Édouard Estaunié, 1924.

(1) Voyez la *Revue* du 1^er^ avril.

l'attention. Je souhaite qu'elle me permette aussi de vous être utile et je mettrai bien volontiers à votre disposition les renseignements que je possède.

Ses mots, sans doute mesurés à la vitesse de mes pensées, me paraissaient tomber avec une incroyable lenteur.

— Ne parlons pas d'utilité, répliquai-je en protestant d'un geste de main : plus simplement, j'ai découvert hier combien ma tante appréciait votre compagnie et j'ai tenu à venir aussitôt vous en faire part.

Qu'on veuille bien noter comme je calculais mes termes. Un auditeur mal averti n'y devait apercevoir que l'expression des compliments d'usage; mais moi, je m'appliquais surtout à ne pas blesser une vérité que je tremblais en même temps de laisser découvrir.

— Vraiment, monsieur, ma bonne volonté ne méritait pas la peine que vous avez prise. Une autre, à ma place, ne s'en serait tirée probablement ni mieux, ni plus mal.

Elle demeurait près de la porte sans avancer. Toutefois, un sourire détendait sa primitive réserve. Si elle n'avait jamais envisagé ma visite, peut-être ne lui déplaisait-il pas de savoir quel était le nouvel hôte de Cambaleyres.

Surpris de la voir rester ainsi, je repris :

— J'aimerais en outre m'informer près de vous d'un passé dont j'étais exclu pour des raisons que vous connaissez probablement, et plus encore d'un présent auquel, croyez-le bien, je m'intéresse... au delà de ce que vous supposez.

Le sourire s'évanouit.

— Je crains de ne pas saisir. De quel présent s'agit-il ?

— Du vôtre, cela va de soi.

Admirons encore mes phrases qui ne cessaient de dissimuler sans pourtant rien cacher. Qui parlait ainsi? Moi, ou le deuxième être subitement établi dans ma conscience ? Car je n'étais pas seulement un homme courtois en train d'adresser à une femme des propos déférents : devenu la bête traquée qui se heurte à une clôture, là où elle escomptait le chemin libre, je mendiais déjà un avenir acceptable pour tous !

En période normale, on doute que de pareils dédoublements soient possibles : vienne la crise, ils se réalisent instantanément et pour la même raison de défense qui fait baisser la paupière, dès qu'approche un grain de poussière.

A peine achevais-je ma phrase que j'en compris l'inutile hardiesse. La réponse ne m'étonna donc pas :

— Mon Dieu, monsieur, laissons là, si vous le voulez bien, ce qui m'est personnel. Votre remerciement suffit à me satisfaire. Je suis prête, en revanche, à vous donner sur les derniers jours de Mme de Castérac les détails dont le récit de Rosa a pu manquer. Quand souhaitez-vous m'interroger ?

— Mais... tout de suite, à moins que je n'abuse de vos instants.

Et puisqu'on ne m'invitait toujours pas à m'asseoir, délibérément je montrai le siège qu'occupait auparavant M. de Vaubajour. Elle ne parut pas s'apercevoir de mon offre. Elle avait l'air, au contraire, résolu à ne pas s'éloigner de la porte, et devait guetter quelque chose ou quelqu'un. La pensée que je dérangeais, me traversa l'esprit.

— Bien entendu, repris-je, je puis revenir plus tard,... à l'heure que vous m'indiqueriez.

Une lueur d'irritation passa dans ses yeux.

— Non, monsieur, le plus tôt est le meilleur ! Seulement... seulement, ne trouvez-vous pas qu'il fait ici un froid glacial ? Je vous proposerais de nous rendre au jardin, si nous en avions un : à défaut, la terrasse de l'hôtel de ville est à deux pas.

— Va pour la terrasse, dès lors qu'elle vous convient.

— Alors, partons.

Elle avait parlé très haut. Son embarras venait de faire place à une subite décision. En même temps qu'elle rouvrait la porte, j'entendis un bruit de pas précipités et je compris : la maison était de celles où l'on guette aux serrures. Surprise par notre brusque sortie, la naine, au lieu de s'enfuir, répondit à mon salut par un coup d'œil rageur et saisit le bras de sa sœur :

— J'ai à te parler : reste !

Toute l'anxiété d'une âme droite aux prises avec la jalousie et l'espionnage passa dans la réplique :

— Je t'en conjure, laisse-moi... Venez, monsieur, je vous conduis.

Puis, elle m'entraîna vers la rue. Devant nous, le transept rose de Saint-Julien, pareil à un réduit de citadelle, semblait bloquer le passage. Je ne me demandais pas où nous allions : tête basse, je réfléchissais, ou plutôt j'écoutais parler le double qui était en moi.

Oh ! qu'on ne croie pas à une fantaisie de mon imagination ! Ce que j'entendis alors m'est aussi présent que le reste de nos propos à voix haute : je le répète ici avec la même exactitude.

« Regarde-la, disait la voix : tout affirme qu'elle n'est pas l'aventurière souhaitée, la démarche, la tenue, jusqu'au souci de fuir l'indiscrétion des siens, souci qui, tout à l'heure pourtant, t'a procuré un instant d'espoir. Ne nie pas : un instant, oui, tu as cru que peut-être, comme sa sœur ou son père, elle calculait le moyen de te mieux tenir : elle s'occupait au contraire de te mettre à l'aise. Compare ta droiture à la sienne : tu devrais déjà pour cela lui demander pardon... Regarde-la... En quoi, d'ailleurs, le fait qu'elle soit d'une manière ou d'une autre empêchera-t-il qu'à Cambaleyres, dans un livre de prières, un papier la désigne ? Digne ou indigne, là n'est pas la question. Les seuls termes de l'équation sont les suivants : un homme, un testament. N'y ajoute rien. L'homme, quels que soient ses prétextes, déchirera-t-il le testament ? S'il s'y résout, quel nom donneras-tu à son acte ? »

Je répondais :

« Quel nom aussi me donner, si, non content de ne pas réhabiliter mon père, j'ajoute au discrédit ancien ? Passe encore de laisser le passé en l'état, mais ne l'avoir ranimé que pour le rendre plus odieux, en décevant des espoirs qui ne demandaient plus à vivre, est-ce possible ? Entre elle et cela, ai-je le droit d'hésiter ? »

Cependant, il était clair que j'hésitais ! A distance, rien d'aisé comme de régler le sort d'un inconnu : toutefois, l'inconnu, maintenant, avait cessé de jouir d'une existence théorique, juste propre à faciliter l'exposé du problème : il marchait à côté de moi, il s'étonnait de ma distraction, il allait même m'interroger... Pour rester saufs l'un et l'autre, il eût fallu un miracle : hélas ! mon temps a cessé d'en produire !

— N'aviez-vous jamais visité Brioude ?

Je tressaillis, mordu par la réalité qui rentrait ainsi en scène sans se soucier des solutions qu'elle amenait.

— Non, mademoiselle, j'y viens pour la première fois... et pour vous.

— J'en suis confuse. Vous aurez du moins une récompense en visitant Saint-Julien.

Du regard, elle embrassa l'abside dont la pyramide harmonieuse fermait la place que nous traversions.

— J'aime son architecture grave, discrète, et riche. Elle est l'image du pays.

— Un pays que vous aimez sans doute aussi ?

— L'habitude attache même à des lieux sans beauté.

— Et celui-ci est beau ?

— Plus que vous ne le supposez : voyez plutôt.

Nous arrivions en effet sur une esplanade d'où la vue commandait la campagne. Partout des peupliers et des aulnes. Paisible, l'Allier rôdait sous une voûte verdoyante. Des villages, au loin, couronnaient des collines découpées. Une telle joie émanait des vergers innombrables que j'en fus accablé. D'ailleurs, nous étions là parfaitement solitaires. Quelques vieux arbres, à l'ombre tiède, et dont les feuilles se taisaient, y seraient nos seuls témoins.

Je murmurai du bout des lèvres :

— Voilà qui permet de ne pas trop regretter un jardin...

Elle ne se méprit pas sur mon air absent.

— Je comprends que vous préfériez les horizons de Cambaleyres. Hâtons-nous d'y revenir. Il est temps.

— Il est temps, répétait la voix au fond de moi.

Pouvais-je attendre encore le bouleversement des lois ou des vies auquel je demandais un répit, contre toute raison ? Un instant, mes mains tremblèrent comme la veille : elles ne s'apprêtaient plus à brûler un papier; en revanche, le silence que j'étais tenté de garder valait-il mieux ? Puis j'eus un sursaut. Tout avouer, mais pas tout de suite ! Dix minutes ! Je m'accordais de nouveau dix minutes ! En dix minutes, tant d'idées peuvent passer, quand il suffisait d'une pour me sauver !

Alors, affectant l'allure dégagée, j'approchai du parapet de la terrasse, et appuyé contre celui-ci :

— D'accord, mademoiselle, revenons à Cambaleyres.

— Que désirez-vous apprendre ?

— De ma tante, rien pour le moment. Parlons de vous, d'abord. Pourrais-je savoir où vous en êtes et ce que vous comptez devenir ?

— Ce que je compte ?... Mais, monsieur, oserais-je répondre que mes intentions m'appartiennent ?

Je rougis.

— Il est vrai, mademoiselle, et je m'excuse d'une indiscrétion qui a besoin d'être expliquée.

Elle baissa la tête, songeuse.

— Ne sentez-vous pas également que vous m'obligeriez en passant à un autre sujet?

— Pour des raisons que je demande à taire provisoirement, croyez que je ne puis agir d'une manière différente.

Hélas! j'ignorais moi-même ce que ces mots prétendaient signifier. Tour à tour, désormais, les deux êtres qui étaient en moi allaient ainsi se disputer ma volonté vacillante, ne cessant point de se contredire.

— Croyez aussi, continuai-je, qu'à défaut des raisons dont je parle et avant de vous connaître, ce que j'avais appris de vous aurait suffi à commander mon intérêt. Tout à l'heure, enfin, m'entretenant avec les vôtres, j'ai achevé de m'édifier, car j'ignorais que votre dévouement à ma tante eût été moins le résultat d'une nécessité passagère qu'un acte de parenté désintéressé.

Elle m'interrompit :

— Je ne comprends pas très bien.

— Me serais-je mal exprimé et n'est-il pas exact que des liens de famille vous unissaient aux Castérac?

Une ombre douloureuse passa sur son visage.

— Je devine, monsieur, qu'une fois de plus mon pauvre père aura coloré de ses illusions la banale vérité. Il ne peut prendre son parti de me voir simplement gagner ma vie. Non, les Castérac ne nous sont point parents et mon office à Cambaleyres a reçu son équitable salaire. Je n'éprouve pour ma part aucune honte à le déclarer, de même que si demain une occasion équivalente se présentait, je n'hésiterais pas à recommencer.

Puis, avec un effort visible, et qui prouvait que j'avais, sans le vouloir, touché la plaie vive :

— Mais vous parliez d'être édifié : vous aurait-on dit... autre chose?

Je levai les yeux hardiment :

— Ceci, par exemple, m'a paru évident qu'en vous exilant sous le prétexte de gain légitime, vous avez surtout saisi l'occasion de respirer quelque temps dans une atmosphère... différente.

Cette fois, elle garda le silence.

— Vous ne répondez pas ? donc, j'ai vu juste.

Et mes yeux cherchèrent le paysage. Au pied de la terrasse, une fumée légère sortait d'un toit. De toute mon âme j'aurais souhaité me dissiper comme elle. Cependant je songeais en même temps : « Admettons que je lui restitue *tout de suite* la fortune *qui est à elle*, comment échapperait-elle au père et à la sœur dont le contact lui est un supplice ? » Idée puérile : je ne soupçonnais pas qu'avec elle la lumière commençait !

Puis, cessant de scruter l'horizon, je quittai l'appui de la rampe. Un aveugle qui découvre le soleil doit subir le choc que je ressentis en apercevant de nouveau son visage.

Adossée contre un arbre, impassible en dépit de notre entretien dont tout la troublait sans l'éclairer, elle rayonnait d'une beauté qui ne m'avait pas frappé jusqu'alors. Subitement, il me sembla que toute mon angoisse avait disparu. Il me paraissait prodigieux que le hasard eût mis dans ma main le bonheur d'un tel être. A me sentir maître de son sort, j'éprouvai une ivresse bouleversante et passagère, comme si j'avais, pour un instant, la liberté de le rendre mien.

— Quels souvenirs gardez-vous de Cambaleyres ? repris-je d'une voix décidée. Heureux ou malheureux ?

Elle eut un haussement d'épaules désabusé.

— Je ne me le suis jamais demandé. Il me suffit d'avoir agi au mieux.

— Encore eût-il été meilleur de se l'entendre dire ?

— Ce n'était pas nécessaire. Douteriez-vous que le devoir ait sa joie propre ?

Je frémis. Il était bien sûr qu'elle ne parlait que pour elle : se serait-elle pourtant exprimée autrement, si elle avait voulu me rendre au monde torrentiel de mes émois secrets ? N'importe, je poursuivis :

— Pourquoi ne reviendriez-vous pas à Cambaleyres... pour quelque temps ?

Ses yeux se levèrent sur moi déconcertés.

— Y songez-vous ?

— En parlerais-je, si c'était impossible ?

— Revenir à Cambaleyres... auprès de qui ?

Je ne répondis pas.

— Alors ?...

Le silence qui menaçait de recommencer me fit peur. Des gouttes perlaient à mon front. Je sentais, autant qu'elle, que la proposition était absurde ; et un instinct mystérieux me poussait à m'y entêter.

— Je crains que vous n'ayez pas compris, repris-je. Dans le Cambaleyres que j'offre, il va de soi que vous seriez maîtresse du lieu, car je ne compte pas y vivre. D'ici peu, je retournerai à Paris... tout à fait. D'autre part, ne serait-ce pas une solution provisoire à des difficultés... que je devine ? Je ne sollicite aucune confidence, rassurez-vous. Ce que j'ai entrevu me suffit. Vous ne me devrez non plus aucune reconnaissance pour un expédient qui n'a de mérite que d'être acceptable jusqu'à ce qu'intervienne une solution définitive. Reconnaissez avec moi qu'on peut l'envisager et acceptez un abri où vous seriez libre d'attendre en paix...

— D'attendre quoi ?

Toujours le regard fixé sur moi, et encore la joie de tenir son destin.

— Quoi ?... je l'ignore... Peut-être que votre cœur ait parlé. Le mariage aussi est une solution.

Elle répéta, sans dissimuler son ironie :

— Le mariage, en effet...

Mais, cette fois, le mot m'éblouit. Parce qu'elle le prononçait à son tour, voici que, cessant d'être un propos inoffensif, tel qu'en échangent des gens n'ayant rien à se dire, il projetait devant moi une lueur soudaine, aveuglante. Ah ! fou de n'avoir pas vu tout de suite que la route était là ! Je quêtais un miracle : il suffisait de me taire et de la conquérir ! A quoi bon choisir entre une restitution nécessaire et l'honneur de mon père, quand la vie mettait devant moi le moyen de sauver l'un et l'autre ?

Une telle joie dut à ce moment modeler mon visage, que l'ironie passagère du sien disparut. Elle eut un geste las :

— Vous n'insistez plus ? murmura-t-elle. J'ai souvent constaté qu'il suffisait d'énoncer une idée pour en mesurer l'absurdité.

Je répliquai d'une voix où passait déjà l'enthousiasme de la victoire :

— L'absurdité est de croire le bonheur impossible.

— Si vous soupçonniez comme moi le peu qu'en offre l'existence !

— Raison de plus pour accepter aujourd'hui la revanche qu'elle apporte.

Bien qu'elle ne pût imaginer la portée véritable de mes paroles, elle tentait peut-être d'y croire.

— Non, dit-elle enfin, je vous suis infiniment reconnaissante ; mais je refuse.

Puis s'efforçant de sourire :

— Je crains aussi d'être attendue par les miens.

J'approchai d'elle. Après ce que je venais d'entrevoir, je n'admettais plus qu'elle me quittât. Une volonté prodigieuse de séduire son cœur, sans attendre à demain, me soulevait.

— Il s'agit bien des vôtres ! m'écriai-je. Allons-nous donc nous séparer, quand nous n'avons encore trouvé, pour nous connaître, que des mots insignifiants ? Je crois vous avoir devinée ; en revanche, pouvez-vous imaginer à quel point je suis et veux rester votre ami ? Au surplus, quoi qu'il arrive, maintenant que je sais qui vous êtes, j'ai décidé de vous défendre, et pour cela de vous arracher d'abord à un milieu dont vous finiriez par devenir la victime. De quel droit ? Mettons que je répare. Par quels moyens ? Le temps arrivera bien à nous les découvrir ! Surtout, gardez-vous d'être étonnée ou d'avoir peur ! S'il était question de remerciements, c'est à vous qu'ils iraient. Moi aussi, je ne connais pas le bonheur. Jusqu'à hier, je n'étais qu'un pauvre homme livré à de tristes devoirs, isolé dans sa tâche, et traversant le monde sans en voir autre chose que ses cruelles obligations : vous êtes la première qui m'aurez révélé la volupté de secourir. Pour un plaisir si nouveau, et fût-ce malgré vous, je ne m'arrêterai plus !

Si ma voix s'efforçait de ne rien trahir, mes regards déjà devaient tout dire. Elle m'avait écouté, tour à tour interdite, indécise et troublée. A mesure que j'avançais, suspendue à mes paroles, elle semblait escompter celles qui allaient suivre. Vers la fin, ses paupières s'abaissèrent : bien que restée maîtresse d'elle-même, peut-être craignait-elle de me livrer l'émotion qui faisait battre sa poitrine à coups précipités... Aussi bien, quand j'eus achevé, le silence venu fut pour tous deux une surprise physiquement douloureuse. Pendant quelques instants, l'un et l'autre avions plané hors des réalités et dominant l'espace : avec ce silence, recommençait la chute dans la nuit, le retour au sol où le pied s'enfonce, empêchant d'avancer...

Enfin ses yeux se levèrent ; sa bouche reprit un pli désabusé, et elle dit à son tour :

— En vérité, monsieur, je devrais vous remercier pour une pareille sympathie à laquelle j'étais loin de m'attendre et qui me comble... au delà de ce que je pourrais exprimer. Hélas ! je suis de celles qui ont appris à ne pas écouter la musique du rêve. A moi aussi la vie a enseigné qu'elle est pleine de besognes sans poésie, entre lesquelles il est assez rare que se glisse un plaisir. Ne vous étonnez donc pas si votre aide imprévue, quelle que soit son évidente sincérité, me paraît appartenir au domaine des belles aventures sans lendemain. Vous-même, d'ailleurs, êtes-vous bien assuré de n'être pas dupe d'une générosité mal informée ? Vous ne me connaissez pas. Vous avez entrevu certaines difficultés de mon existence : est-ce suffisant et ne craignez-vous pas, le premier élan passé, de regretter vos offres ? Croyez-moi, je n'ai rien de la victime que vous imaginez. Tout au plus suis-je une fille pauvre et qui subit, comme la plupart de ses pareilles, les inconvénients de la pauvreté. Ce peut être quelquefois un peu pénible : ce n'est jamais vraiment douloureux...

Le sourire qui allait en s'éteignant acheva de disparaître.

— Il y a aussi, de loin en loin, des heures qui consolent. Celle-ci est passée. Je ne l'oublierai pas. Elle efface ce que les souvenirs de Cambaleyres avaient d'un peu rude : merci.

Elle s'inclina, prête à me quitter. Il me sembla cependant qu'elle hésitait. Je lui saisis les mains :

— Effacer, avez-vous dit : ne savez-vous donc pas que ma tante aussi vous a voulu beaucoup de bien ?

Elle hocha la tête :

— En effet, Mme de Castérac assurait m'apprécier.

— Elle a fait plus !

— Il est possible : en tout cas, si elle m'a donné son affection, elle ne l'exprimait pas.

— Il s'agit d'autre chose !

— Je ne vous suis plus...

Minute tragique où, d'elle-même, la chose était remontée à mes lèvres ! Dans un éclair je dus mesurer l'alternative qui résumait l'avenir : ici, la vérité payée par mon désastre ; là, son bonheur sauf et mon salut possible. Un instant, tout flotta autour de moi. Oscillant au-dessus du vide, je ne sentais que

mon vertige quand j'aurais dû raisonner. Puis soudain, des mots que je ne cherchais pas, s'échappèrent péniblement :

— J'ai reçu de ma tante la charge de m'occuper de vous : que vous le vouliez ou non, je n'y faillirai pas.

— Oh ! murmura-t-elle, il y a des charges dont l'inconnu risque d'être bien lourd.

— Avez-vous jamais pensé que ce fût une raison pour reculer devant elles ?

Elle resta silencieuse.

— Demain, j'irai parler à votre père et nous fixerons le jour où vous reviendrez à Cambaleyres.

La pensée que je reverrais son père dut l'épouvanter.

— De grâce ! attendez... plus tard, je vous ferai savoir...

Mais je ne voulais plus l'entendre :

— N'avez-vous pas compris que je demeure ici jusqu'à ce que je vous aie sauvée ?

Telle fut, je crois, notre première entrevue. Quand je me retrouvai seul sur l'esplanade, je me tournai vers l'horizon et longuement saluai l'espace. J'avais envie de me baigner dans la sérénité de la terre. Il me semblait que toute la lumière du soir, pénétrant dans mon âme, l'invitait au repos.

VI

J'ai l'intention de courir sur la période qui suivit, ou du moins sur le gros des incidents qui la traversèrent. Ils sont l'accessoire, l'enveloppe, l'inutile. En apparence d'ailleurs aucun n'apporta de surprise, toutes les circonstances ne semblaient jouer que pour aider à mes projets. Nous n'aurions pu aller ni plus vite, ni plus droit.

En revanche, je parlerai de moi. A défaut, la clé du drame dans lequel je m'engageais serait perdue et l'on ne comprendrait pas. Surtout, qu'on n'imagine pas que j'aie possédé sur l'heure les clartés que j'utilise ici ; elles n'ont pénétré dans ma conscience que longtemps après les événements : l'évolution des sentiments commence d'être perçue une fois terminée, et quand il est trop tard.

A l'issue de notre entretien sur l'esplanade, le repos s'était abattu sur mon être à la manière des avalanches, c'est-à-dire que j'avais passé instantanément de l'angoisse à un véritable

ensevelissement dans le silence. Une telle impression est physiologique autant que morale. Une seconde auparavant, les tempes étaient serrées, la gorge sèche : tout à coup la tête redevient libre, et l'on chanterait.

Je ne réfléchis sur ce qui m'arrivait qu'une fois installé, le soir, dans ma chambre d'hôtel.

C'était une pièce médiocrement propre; le fauteuil sur lequel je me reposais manquait de confort; devant moi, une table bancale, des tentures archaïques, une toilette misérable : n'importe! je ne vois pas de décor, si somptueux soit-il, qui ait abrité plus d'allégresse.

Vingt-quatre heures exactement s'étaient écoulées depuis que je savais *la chose* : j'avais cru vivre un an, mais grâce à Dieu, la route venait de me ramener au point de départ; rien n'était changé, sinon que j'allais épouser Mlle de Vaubajour.

J'allais l'épouser, car je ne me demandais même pas si elle balancerait à m'accorder son consentement : j'étais sûr de lui, comme on est sûr, à la tombée du jour, de retrouver le matin suivant. Je ne me demandais pas non plus si nous allions nous aimer. La seule question qui méritât d'être posée était ailleurs : par ce mariage était-il exact que je sauvegardais à la fois mon œuvre et les droits de l'héritière? Or, à condition de reconnaître à ma femme la propriété des biens de Mme de Castérac et de restituer en cours de communauté les sommes déjà dépensées, la solution mettait à l'abri ma conscience et le devoir, d'où qu'il vînt. Restait qu'elle assurât le bonheur des vies ainsi associées par un destin imprévu. J'en répondais pour l'une d'elles. Quant à l'autre, la mienne...

Je haussai les épaules. Belle question vraiment! Autrefois, pour obéir à mon père, j'avais accepté de consacrer mon existence à un labeur sans issue : aujourd'hui, le même sacrifice était demandé, avec la certitude d'un résultat : allais-je faire le difficile? Bénissons plutôt l'aventure et remercions! Elle eût pu me contraindre à donner mon nom à une femme de rien : celle que le sort m'offrait, m'apportait une droiture évidente, une famille de nom honorable, sinon honoré, et une beauté enviable. Mus l'un et l'autre, par une égale bonne volonté, n'étions-nous pas en droit d'escompter, sans excès de présomption, une association harmonieuse?

Ainsi le repos de l'heure présente, pareil à l'ombre quand le soleil décline, s'allongeait vers l'avenir. Rarement, je me suis senti si heureux, et cela, à distance, me paraît inexplicable, ou plutôt exige d'être expliqué.

A l'homme que j'étais alors, en effet, l'idée de l'amour dans le mariage ne s'était jamais offerte : allons plus loin, la notion même de l'amour lui échappait.

Au point de vue sentimental, qu'y avait-il dans mon passé? De rares aventures sans lendemain, la flambée de sens momentanée à laquelle nul n'échappe, de loin en loin un plaisir goûté sans être jamais sérieusement désiré. En revanche, qu'il existât un émoi capable d'investir l'être comme une place forte pour se substituer à toute autre raison d'exister, cela, je l'ignorais; et si je l'eusse imaginé, cela aussi m'aurait fait peur. On ne désire ni ne regrette dans le vide. J'avais rencontré, certes, l'amour dans les livres : je n'y avais vu qu'un mot étiquetant des faits par eux-mêmes assez vulgaires. En ne m'offrant que de piètres aventures dont la passion était exclue, la vie s'était plu à fortifier mon opinion. De là un vague dédain et la pitoyable croyance que je planais au-dessus des faiblesses communes.

Que la figure de ce disparu, — qui fut moi cependant! — me soit douloureuse à évoquer, je l'avoue. Cependant, qu'on veuille bien croire aussi qu'il n'entrait dans pareille attitude ni égoïsme, ni sécheresse particulière. Mon cœur battait autant que bien d'autres, mais uniquement pour une tâche estimée supérieure. Parce que cette tâche m'absorbait tout entier, je ne m'étais jamais non plus préoccupé du mariage. Tout au plus en discutais-je à distance comme d'un acte social, d'une portée évidente, dont je précisais les risques, dont je connaissais les devoirs, mais dont je ne soupçonnais pas les joies.

Qui s'étonnera maintenant de l'extraordinaire allégresse que j'ai décrite plus haut? Allégresse d'une âme pauvre : soit. J'ai été cette âme. Ce souvenir me révolte? N'importe qui, en confrontant les êtres successifs qu'il fut, se révoltera au même titre.

Au surplus, durant la semaine qui commençait ainsi, tout allait montrer à quel point je ne pouvais apercevoir dans l'union projetée qu'une formule heureuse propre à concilier

des intérêts : aussi bien ma tranquillité totale sur l'issue de ma demande que la simplicité avec laquelle je résolus de la formuler sans délai. Si, au cours de ma première entrevue avec Alice, j'avais subi par éclairs l'émotion d'une attirance mystérieuse, dès la suivante je redevins l'homme appliqué à son jeu au point de négliger le visage du partenaire. Bien mieux, j'en arrivai à oublier le motif de ma conduite : je prétendais épouser Mlle de Vaubajour ; je ne me demandais même plus quelle nécessité l'avait exigé.

Dès le lendemain, je retournai rue de l'Hôpital. Alice était seule. Je fus sur le point de céder au désir impatient de brusquer les décisions. J'y résistai cependant, me résignant à laisser passer encore un jour ; et comme Alice me confirmait son refus de venir à Cambaleyres :

— Soit, répondis-je, je vais chercher mieux.

— Vous ne trouverez pas, je le crains.

Je crus sentir en même temps que le seul fait d'avoir entrevu la possibilité d'échapper au milieu qui l'entourait, le lui avait rendu moins tolérable. Plus un espoir a été chimérique, plus la réalité à laquelle il nous rend devient blessante. Elle s'informa ensuite de mon départ.

— Je ne pars pas : n'ai-je pas promis de m'occuper de vous ?

Après cela, trois visites encore, mais où cette fois je me heurtai à la tribu des Vaubajour. Il était clair que mon séjour à Brioude et ma persistance à revenir intriguaient la famille. Tout en multipliant les ronds de jambe et de phrases, M. de Vaubajour avait l'air d'attendre l'annonce d'un cadeau sonnant. La naine, plus hardie, risqua :

— Auriez-vous envie de faire la cour à ma sœur ? Je vous préviens qu'ici les manières de Paris ne prennent pas.

Je commençais à désespérer d'une occasion favorable, quand, au bout de huit jours, elle surgit, telle que ma hâte à se déclarer non seulement n'eut rien de choquant, mais sembla impérieusement commandée.

Le 21 juin, je m'apprêtais à tenter une nouvelle visite et sortais de l'hôtel, quand je reconnus au loin Alice. A peine m'eut-elle aperçu qu'elle se dirigea vers moi. Je compris qu'elle m'avait guetté, la rejoignis, et à la vue de son visage contracté, m'écriai :

— Qu'y a-t-il?

Elle murmura, sans dissimuler son embarras :

— Peu de chose, assez pour que j'aie cru nécessaire de vous en informer.

— En ce cas, allons où nous serons libres d'éviter les fâcheux.

Elle acquiesça. Près de nous, une route s'ouvrait, gagnant la plaine. Je la pris et répétai de nouveau :

— Qu'y a-t-il?

Une réponse volontairement confuse suivit. Court remerciement d'abord pour l'intérêt que je lui portais. Cet intérêt avait frappé les siens, plus que de raison peut-être. Peut-être même en frappait-il d'autres? Parisien, je ne pouvais me rendre compte de la curiosité qui surveille un étranger, dans une petite localité telle que Brioude. La moindre démarche y est prétexte à commentaires; un propos sans portée se grossit aussitôt de suppositions dont la bienveillance est exclue. Bref, il semblait désirable, on me suppliait presque de ne pas prolonger un séjour et des attentions qui risquaient d'être remarquées ou interprétées contre mon désir.

J'ai su plus tard quelle scène violente entre les deux sœurs m'était cachée par ce discours enveloppé. De toutes manières, et quelle qu'en fût l'origine, en m'invitant à regagner le Puy sans délai, il venait à mon secours.

Je répliquai, très calme :

— Qu'est-ce qui vous effraye, Brioude ou... les autres?

— Mettons les deux.

— Eh bien! repris-je, cela tombe à merveille. Toutefois, avant de nous séparer, me permettrez-vous de vous communiquer le résultat de mes recherches? Je suis sûr cette fois d'avoir trouvé.

Elle eut un geste d'incrédulité, mais son silence montrait qu'elle acceptait d'écouter. Et je commençai enfin :

— Ma proposition ne vous paraîtra probablement d'abord qu'une gageure audacieuse; pourtant je ne désespère pas que, la surprise passée, vous consentiez à l'accueillir, comme la plus raisonnable des conclusions du hasard qui a provoqué notre rencontre. Avant d'y venir, tentons un court bilan : c'est le moyen d'éclairer pour nous deux le chemin. En ce qui vous concerne, et si peu que je vous connaisse, on arrêtera le compte

aisément. Je vous sens droite, discrète, courageuse; l'on exploite votre travail, votre discrétion est traquée, votre droiture se heurte à des... travers qui font le présent pénible, l'avenir pire qu'incertain. La compagnie dans laquelle vous vivez rendrait la solitude enviable. Elle vous a suggéré jadis de fuir auprès de ma tante : demain, sans doute, elle vous rejettera vers un nouvel exil dont vous ne pouvez savoir d'avance s'il vaudra mieux que de rester où vous êtes.

Elle écoutait pensive. Elle ne protestait pas. Je poursuivis :

— Quant à moi... vous ignorez ma vie, c'est entendu. Je ne suis encore à vos yeux qu'un passant. Douterez-vous, néanmoins, puisque j'ai pu tout de suite deviner et comprendre, que je partage vos goûts de sincérité? N'hésitez pas plus à me croire si j'ajoute que, pareil à vous, je me trouve aujourd'hui solitaire, libre de devoirs, et désolé d'être inutile. J'affirmais, l'autre jour, que vous m'aviez révélé la volupté de secourir. Je vous dois en outre d'avoir trouvé enfin un but à l'existence. La perspective d'y renoncer a suffi tout à l'heure pour me glacer : j'ai eu l'effroi de me retrouver devant des heures vides. Et c'est pourquoi une pensée a suivi, très simple, que j'exprimerai de même, très simplement. En réunissant les deux misères que nous sommes, n'estimez-vous pas qu'un calme bonheur pourrait être édifié?

Elle cessa brusquement de marcher. Elle avait l'air de regarder devant elle, infiniment loin. Il semblait qu'elle ne comprenait pas, ou que, placée à l'improviste devant une nouvelle perspective d'évasion, elle tremblait de la découvrir de nouveau chimérique.

— Un calme bonheur... repris-je. Oh! je sais, mon offre n'a rien que de médiocre : un vieil homme, un cœur maladroit, dès qu'il tente d'exprimer sa réelle ferveur, tandis que vous êtes la jeunesse et avez tous les droits pour rêver d'un grand amour. Cependant, à défaut d'autres richesses, je mets à vos pieds un dévouement sûr, une âme fidèle, et l'assurance que le don que vous me feriez de vous-même trouverait dans ma sollicitude reconnaissante une récompense qui ne finira qu'avec moi. J'ai conscience surtout de vous apporter un cadeau inestimable aux yeux de ceux qui, pareils à nous jusqu'ici, en ont rêvé sans jamais le posséder : et c'est la certitude d'une harmonie sans dissonance, ou mieux encore, la paix... la paix qui

durera, si vous y consentez, autant que nos vies réunies, la paix garantissant à nos solitudes désemparées le réconfort d'une mutuelle tendresse, la paix que vous avez tant souhaitée et qui, cette fois, vous supplie de venir à elle, confiante en sa promesse, certaine d'entrer au port...

Je cessai de parler.

Elle continuait de rester immobile, le regard à l'horizon. Voyant qu'elle ne regardait rien, je me hasardai à prendre sa main qu'elle ne défendit pas et j'y posai mes lèvres. Ce fut un baiser timide, déférent, un baiser qui était bien ce qu'il devait être, c'est-à-dire le début de la restitution, plutôt que le couronnement d'un aveu. Puis, j'attendis le verdict. Était-ce utile, puisqu'elle n'avait pas dit non, et seulement persistait à se taire? Enfin, nos yeux se rencontrèrent. Je crus lire dans les siens la peur de s'éveiller d'un songe.

— Si vous êtes sage, murmurai-je, nous allons maintenant retourner chez votre père. Il y a intérêt... pour tous... à rassurer Brioude au plus tôt.

J'avais pris son bras. Elle sourit un peu.

— Venez! dis-je encore.

Alors elle obéit et, côte à côte, sans rien ajouter, nous sommes retournés vers la ville...

J'ai tenu à décrire la scène d'une traite : des gloses n'auraient servi qu'à en atténuer la couleur. Mais ce récit terminé, venant de revivre une heure qui dut être pour tant d'autres souveraine, je demeure confondu.

Quoi! se peut-il que, pour la conquérir, j'aie eu recours à ce discours glacé? Pas un accent qui ne fût sage, neutre comme un exposé d'affaires! En revanche, j'ai osé parler de sincérité! Étrange portique à l'entrée de la terre inconnue où le destin nous réservait de telles secousses : moi parlant de bonheur calme et elle se taisant, moi ne déroulant que les côtés raisonnables de mon offre, elle probablement si lasse que, pour fuir, elle aurait accepté n'importe quel compagnon! La merveille est que ces choses se soient passées, je l'ai dit, juste au moment où, poussée à bout, elle venait de décider d'abandonner, coûte que coûte, la vie commune avec les siens. J'aurais dû aussi goûter la joie du salut assuré : je n'étais frappé que par la tristesse du ciel. Je me figurais enfin avoir tracé avec exactitude la limite exacte du sentiment auquel j'obéissais : et je ne m'apercevais pas que

ma voix n'avait cessé de trembler sous un irrésistible émoi !

Il y eut le même soir, à l'hôtel Vaubajour, une scène bouffonne et pénible.

Ayant reçu ma demande avec la dignité qui convient, M. de Vaubajour crut devoir m'expliquer qu'il avait toujours compté ne pas se séparer de sa fille. Sans insister outre mesure sur la pauvreté de mon nom roturier, il jugeait que pareille mésalliance avait besoin d'une compensation qui la justifiât aux regards de ses pairs. Qu'allait surtout devenir Anna, seule désormais avec lui ?

Ma réponse coupa court au quémandage qui s'amorçait.

— Votre fille sera maîtresse de tenir compte de vos besoins, mon intention étant de lui reconnaître en dot la fortune actuelle de M^me^ de Castérac.

Je vis alors le bonhomme pâlir, puis s'évader du salon. Quand il revint, il ramenait Alice, mit sa main dans la mienne :

— Mes enfants, dit-il, je vous bénis.

Et embrassant sa fille :

— Ma chérie, la Providence te comble : rendons-lui grâces !

Il paraît que ce furent là nos fiançailles ! Dieu merci ! j'en ai eu d'autres, les vraies ! Mais avant qu'elles ne vinssent, l'aveugle que j'étais dut naître à la lumière.

Il paraît aussi que, ce soir-là, je trouvai à la vie le goût qu'elle doit donner quand on arrive à ses fins : mais l'homme à qui c'est arrivé est si bien mort que je ne m'en souviens pas.

VII

En m'éveillant, le lendemain, j'aperçus un ciel clair; les nuages de la veille étaient dissipés, le soleil brillait aux vitres. J'ouvris ma fenêtre pour aspirer l'air qui me parut plus léger que de coutume, puis je compris que cette légèreté était en moi parce que mon mariage était décidé et j'admirai comment la destinée nous offre des moyens simples pour échapper aux embûches dont elle s'ingénie à encombrer les chemins. J'entrais dans les fiançailles comme dans une campagne sans accidents : je ne crois pas avoir été jamais plus assuré de jeter l'ancre dans un port abrité et c'était l'heure même où j'abordais la tempête, où l'angoisse, prenant mon bras, allait devenir ma véritable fiancée !

La veille, les effusions passées, M. de Vaubajour, saisi d'une hâte au moins égale à la mienne, avait témoigné le désir de terminer tout dans le moindre délai. En conséquence, j'avais aussi décidé de retourner tout de suite à Cambaleyres, sous prétexte d'y commander les travaux nécessaires à notre installation, en réalité pour donner à Bourdoin les instructions utiles.

Donc, ce même matin, je m'apprêtais à me rendre à la gare, quand Alice, escortée de la naine, se présenta pour m'accompagner. J'eus l'intuition qu'en venant, elle avait espéré pouvoir m'exprimer sa reconnaissance ; il me semblait de plus qu'elle souhaitait m'entretenir d'un sujet qui la préoccupait. Malheureusement, grâce au témoin sans bienveillance qui jugeait bon de s'imposer, il fallut se taire. Sur le quai seulement, elle dit :

— A bientôt, et n'oubliez pas que je vous dois encore quelques réponses...

Ensuite nos mains jetèrent des signes d'adieu et le train s'ébranla, m'emportant vers ce que je persistais à nommer la vie normale.

A peine arrivé au Puy, je passai chez des entrepreneurs, puis, toujours afin de gagner du temps, montai place du Greffe.

Chemin faisant, je savourais le plaisir de me sentir si parfaitement raisonnable. La crise dont je sortais laissait, pour toute trace, un besoin à peine conscient de mettre dans mes démarches une méthode plus grande que de coutume. J'allais commander une reconnaissance en dot qui aurait dû me rappeler quel péril planait sur moi : je n'y voyais qu'une formalité comme il y en a tant, exigée par une loi dont l'objet et le texte m'étaient indifférents. Ce n'étaient pas seulement les passants qui ne pouvaient me trouver changé : en m'interrogeant, je me découvrais le même. Les premières impressions qui suivirent auraient dû aussi entamer tant de sécurité : il n'en fut rien.

En premier lieu, chez Bourdoin.

Passons sur l'ahurissement du bonhomme à la nouvelle que j'avais retrouvé M^lle^ de Vaubajour et prétendais en outre l'épouser dans le mois. Quand j'en vins aux termes du contrat, la plaisanterie lui parut excéder la mesure et, redevenu positif autant qu'il sied à un notaire :

— Mon cher, passe encore le mariage, — certaines gens

ont la manie de mettre la mairie au courant de leurs moindres fredaines, — mais payer d'avance et s'interdire une reprise, jamais! Avant deux ans, tu ne me pardonnerais pas de m'y être prêté.

Ce n'étaient assurément que propos d'homme sage : il ne fallait pas m'en blesser; pourtant, je ne pus me tenir de riposter :

— Merci du conseil. J'en serai quitte pour aller de ce pas quérir un confrère moins désireux d'assurer ma félicité malgré moi!

Il se dressa, ne s'étant pas attendu à l'accent que j'avais pris :

— Je commence à craindre que tu ne sois tout à fait fou!

— Oui ou non, prépareras-tu la pièce?

— Soit. En quarante-huit heures, on a beaucoup de temps pour réfléchir à une signature.

— Résigne-toi de plus à admettre que je ne suis ni fou, ni aveuglé.

Aveuglé : il ne l'avait pas dit; seulement, toute son attitude le criait, et déjà, sans m'en douter, je ne tolérais pas chez autrui la pensée que j'eusse pu choisir Alice autrement que pour elle-même...

Un peu plus tard, à Cambaleyres.

Tout de suite, à Rosa, que mon retour imprévu rendait radieuse et qui clamait : « Je croyais tant que monsieur ne reviendrait pas! » j'annonçai :

— Non seulement je reviens, mais je prétends remplir mieux la maison : j'épouse Mlle de Vaubajour!

Aussitôt le silence. Un invisible burin creuse le visage de la vieille. Les ironies de Bourdoin étaient plus supportables que ce masque fermé et sa protestation muette. Pris de colère, je poursuis brutalement :

— Si mon projet vous gêne, Rosa, il faudra songer à vous établir ailleurs.

Continuation du silence, durant laquelle je m'aperçois que j'aimerais être pris au mot et faire place nette. Non pas que Rosa me déplaise : toutefois, elle a connu jadis une demoiselle de compagnie. Rosa partie, personne ici ne garderait ce souvenir.

Enfin une réponse glisse entre les dents :

— Dès lors que cette personne a convenu à monsieur, elle me convient aussi.

Rosa ensuite tourne les talons. Je ne cesserai pas de lui en vouloir, durant tout mon séjour, précisément parce qu'elle affectera de ne plus en parler.

Impressions de début, qui, je le répète, auraient dû m'éclairer sur la qualité du sentiment profond auquel j'obéissais : elles passèrent. Pour m'apercevoir de leur sens, il eût fallu une liberté d'esprit dont je ne disposais pas en réalité ; il eût fallu aussi que le drame ne vînt pas, le soir, les effacer...

Après cela, une rentrée apparente dans le train d'autrefois : rêverie sous les arbres, repas dans la salle à manger. Avais-je le pressentiment de ce qui m'approchait ? Le silence du parc, ses murs chargés de lierre, l'horizon fermé, tout m'accablait. J'aurais aimé, d'un coup de baguette magique, dissiper la désolation que respiraient les murs. Ah ! il était temps d'introduire ici les maçons ! On se figure toujours qu'il suffira de changer le visage des choses pour changer soi-même : ce visage, hélas ! n'est que le reflet du nôtre !

Le dîner terminé, bien qu'il fît nuit noire, je décidai de ne pas attendre au lendemain pour arrêter les transformations à commander et, suivi de Rosa, montai au premier. Tous deux, une lumière à la main, nous errâmes ensuite d'une pièce à l'autre. En vain je m'ingéniais à vouloir défigurer les lieux : on eût dit que, confiante dans l'épaisseur et le nombre de ses murs, la maison me défiait de réaliser l'attentat. A défaut de mieux, que du moins les destinations soient modifiées ! Au centre notre chambre ; celle qu'on dénommait *chambre de mademoiselle* deviendra débarras ; pareillement, au rez-de-chaussée, l'appartement de M^me^ de Castérac reprendra son office d'autrefois, grand salon au milieu, petit salon et cabinet de travail de part et d'autre.

— Que ferons-nous des livres ? interroge Rosa qui a jusqu'alors écouté sans mot dire.

— Nous les monterons nous-mêmes, demain : ils seront très bien dans le débarras. Et maintenant, laissez-moi.

— Oui, monsieur, je m'en vais.

Il y a dix jours, en effet, j'étais à la même place, éclairé par une lampe placée de même, et regardant un livre intitulé : *Paroissien romain...*

Pourquoi ai-je éprouvé tout à coup le désir de rester? Vais-je obéir, comme le malfaiteur, au besoin de revivre une scène qui a prétendu modifier ma vie, et dont je sais aujourd'hui qu'elle n'y parviendra pas? L'idée que le drame puisse recommencer, ne m'effleure pas : non seulement, je ne m'aperçois pas que je lui obéis déjà, mais je triomphe!

Je triomphe du papier qui est là, du papier qui a voulu, au nom de la morte, arrêter mon œuvre, et qui assistera pourtant à la réhabilitation de François Pesnel! Un sourire détend mes lèvres. Je ne me tiens plus d'approcher du livre. Comme il y a dix jours, je m'en empare à nouveau, je feuillette; et je contemple ironiquement, longuement, entre les pages 162 et 163, un carré plié... intact... et inutile.

Inutile! Ah! l'admirable mot! Tout ce que prescrivaient les lignes, dont il me suffit d'apercevoir l'ombre à travers la pelure, sera exécuté : et tout ce qu'elles interdisaient aussi, suivra son cours. A mon tour, je suis maître du sort! Qu'importe, désormais, que le testament de M^me^ de Castérac existe ou non, qu'on le détruise ou qu'on le garde? Et je songe :

« Voilà donc pourquoi j'ai voulu demeurer seul : je sentais qu'il faut maintenant supprimer ce qui ne sert plus. »

Je prononce même à haute voix :

— Cette fois, brûlons.

Je dis cela... et je ne bouge pas. Si je me contentais de ne pas bouger! je tremble.

Raisonnons : il y a dix jours, j'avais le devoir d'hésiter à déchirer ce papier, car il incarnait une volonté que je *pouvais* ne pas exécuter; mais, aujourd'hui, cette volonté est accomplie. Alors, pourquoi me sentir aussi troublé, que si je m'apprêtais à assassiner un vivant? Quel pouvoir mystérieux paralyse ma main dès qu'elle approche de lui?

J'interroge, je cherche, comme si déjà je ne savais pas la réponse. En même temps, je m'attache à des niaiseries : par exemple, je remarque que la page sur laquelle repose toujours la feuille étant la page 163, la somme de ces trois chiffres fait dix exactement. Je me dis aussi :

— Demain, quand je ferai transporter les livres, il faudra veiller sur celui-ci. Je tiens beaucoup à ce que toutes ses

images restent à leur place. Ne serait-il pas sage, par exemple, de mettre dès ce soir, un élastique ou une ficelle autour ?

Et sous prétexte de chercher l'élastique en question, je trouve naturel de me débarrasser pour un instant d'un objet qui m'encombre et de le placer à l'endroit qu'il occupait auparavant sur la tablette. L'y voici... Mon bras a reproduit exactement le geste d'il y a dix jours ; mais, au lieu de poursuivre, toujours comme il y a dix jours, je m'arrête. Cloué au sol, je viens de comprendre enfin que je ne détruirai pas, que je ne veux pas détruire un texte qui, après avoir représenté la morte, représente le mensonge par lequel je vais vivre. J'avais cru le drame achevé : au contraire, il débutait !

Ah ! je demande ici qu'on accepte de me croire ! Ce moment a été, je le jure, le premier contact *conscient* avec la réalité de mon acte. Quand, sur la terrasse de Brioude, j'entrevis soudain la possibilité de nous sauver l'un et l'autre, imagine-t-on que j'aie soupçonné, fût-ce de loin, le prix dont ce salut serait payé ? En aucune manière. La veille encore, tandis que le vieux Vaubajour s'émerveillait de ma générosité, qu'éprouvais-je, sinon l'allègement d'échapper à une situation jugée auparavant inextricable ? Pour savoir qu'entre un escroc et moi, la différence ne portait que sur la nature du butin, pour reconnaître que, plutôt que de voler à une femme sa fortune, j'avais trouvé moins onéreux de lui voler sa confiance, j'ai attendu cette soirée renouvelant l'autre, moi reprenant le testament pour l'anéantir, et lui me jetant à la face le mot de l'énigme : mensonge !

Je ne me rappelle plus exactement comment, ensuite, j'ai regagné ma chambre. Ai-je découvert dès cette heure, qu'une fois entré dans le mensonge, on en devient la proie sans espoir de salut ? qu'ayant trempé les lèvres dans la source empoisonnée, la vérité même serait impuissante à me rendre la fraîche saveur de l'eau pure ? En tout cas, j'affirme qu'au cours des insomnies dont ma nuit fut remplie, je me demandai avec sincérité s'il ne vaudrait pas mieux regagner Paris, m'en remettre aux espérances que mon frère m'avait ouvertes, et laisser Cambaleyres à son possesseur légitime. Puis le spectacle d'une autre agonie se dressa devant la mienne. Qu'était l'avenir devant lequel je reculais, en face du passé dont mon

père était mort? Aucune autre raison n'intervint... ou du moins je le crus : et j'écartai la pensée de salut, comme on repousse une tentation. Un grand silence se fit dans mon âme. J'avais choisi...

Quarante-huit heures plus tard, je revenais à Brioude, et le temps des fiançailles commençait.

De ce temps qui aurait pu être beau me reste le souvenir d'un lent cauchemar et d'une heure magnifique : mais pour arriver à celle-ci, quels chemins!

A peine étais-je de retour que déjà le mensonge m'enserrait dans ses filets, faisant de moi une victime haletante prête à demander grâce.

A l'arrivée à la gare, — revirement inattendu, — mon âme était redevenue légère : sans doute, accueil d'un pays dont les lignes riantes contrastaient si fort avec l'âpre décor de Cambaleyres; peut-être aussi sensation d'être attendu par quelqu'un, si nouvelle dans ma vie. Je n'eus pas échangé deux phrases avec Alice que le martyre commença. Elle disait en effet :

— Quand vous êtes parti, faute d'être seule avec vous, je n'ai pu m'exprimer librement au sujet des sacrifices que vous projetiez pour moi : j'espère cependant, qu'en dépit des approbations paternelles, vous avez deviné que, pour ma part, je n'y souscrirais pas. Je me sens émue profondément; je ne saurais consentir à un dépouillement que rien ne justifie, et qui même, l'avouerai-je, n'irait pas sans me gêner un peu.

Voilà donc ce que je pressentais l'autre jour, tandis que la naine nous escortait! Comme j'aurais alors répondu avec aisance, tandis qu'aujourd'hui, après le soir de Cambaleyres, je ne parviens qu'à rougir et balbutier! J'ai répondu :

— Il s'agit d'un engagement qui, n'en doutez pas, a seul permis la résignation de votre père à une alliance roturière : n'y pensez plus. D'ailleurs, la chose est faite et la signature donnée.

Réponse qui ne touchait pas au fond, qui avait l'air de tourner autour du mensonge : je ne mentais qu'à demi, mais je mentais!

Ainsi dorénavant de tous nos entretiens. J'ai donné celui-ci. Pas un qui ne lui ressemblât par le même arrière-goût de

supercherie. Nous tentions de nous approcher, nous évoquions le passé, nos morts; nous paraissions avides de livrer nos âmes; je suis convaincu qu'elle livrait la sienne : et je ne cessais de calculer mes mots, d'avoir des élans de confiance qui dupaient, ou des silences pires, puisqu'ils effrayaient!

Comment rendre aussi l'impression trouble que chaque jour m'apportait? C'est en découvrant certains êtres que l'on perçoit sa propre mesure. Celui qui se révélait à moi m'inspirait à la fois de l'étonnement, de l'admiration et de la peur. Il n'y avait rien que de simple dans ce que disait Alice, et cette simplicité accablait. Quand par hasard son regard se portait sur moi, j'y lisais une telle loyauté que j'avais envie de la supplier de détourner les yeux. Dès qu'elle me quittait, je regrettais mon supplice et désirais le voir se renouveler. Que de fois, enfin, à peine séparé d'elle, suis-je rentré agitant tour à tour le projet de me soustraire à une situation intolérable, la possibilité d'un aveu, et d'obscures révoltes à la perspective de me diminuer à ses yeux!

Il est singulier que, dès ce temps-là, je n'aie jamais cherché à analyser la nature de l'affection que je lui portais. J'avais conscience d'être prévenant, respectueux, amical : et elle, de son côté, demeurait réservée, intimidée jusque dans sa confiance. Un témoin, certes, aurait pu nous entendre sans soupçonner que nous fussions des fiancés. Pourtant, avec quelle ardeur attentive je m'attachais à demeurer à ses yeux l'homme que je prétendais être, c'est-à-dire celui que le mensonge avait installé! On eût dit que ce mensonge tissait entre nous une toile ténue où ma volonté s'engluait. Je n'aurais ni agi ni parlé autrement, si j'avais résolu de propos délibéré de fortifier l'image fausse que je donnais de moi.

Cependant, à mesure que le temps avançait, apparaissait ma radicale impuissance à soutenir pendant une vie entière le rôle que je m'imposais. Peu à peu l'idée de l'aveu nécessaire cristallisa dans mon cerveau. Bientôt elle devint une obsession. D'étranges raisons venaient la fortifier. Je me disais :

— Le vrai mensonge serait d'attendre que le mariage ait eu lieu avant de faire la lumière. Tant que la liberté d'Alice demeure intacte, mon silence ne nuit pas. Qui sait si une franchise totale, en ayant l'air de tout compromettre, ne serait pas le meilleur argument pour sceller notre union?

Je me disais encore :

— Mon père avait le droit de sacrifier son fils : ai-je celui de sacrifier à mon tour un être qui ne lui est de rien et ignorera même à quel devoir il sert d'holocauste ?

Raisons étranges, je le répète, puisqu'il n'y était question que d'Alice. Ah ! si l'on m'avait alors annoncé que sans le savoir j'avais gagné le port depuis longtemps, avec quel haussement d'épaules aurais-je accueilli la nouvelle ! Mais qui s'avise que son cœur est changé ?

On arriva ainsi à l'avant-veille du mariage.

Ce jour-là, je me levai accablé. De remise en remise, je me voyais parvenu à la limite extrême, au delà de laquelle continuer de mentir deviendrait une injure inexpiable, aussi bien vis-à-vis d'Alice que de moi-même. Après un suprême débat, je résolus de parler.

Nous avions pris l'habitude de nous promener vers le soir. Je choisis ce moment pour ma redoutable confidence. Avoir accepté ainsi de risquer sur un coup de dé la mémoire de mon père et un bonheur dont j'étais déjà plein, me fait aujourd'hui trembler.

Je nous revois quittant la rue de l'Hôpital pour gagner la campagne. En nous regardant passer, les gens de Brioude devaient à coup sûr envier notre heureuse fortune. Alice toutefois paraissait plus grave qu'à l'ordinaire. Je devais aussi laisser paraître un peu de l'anxiété qui m'agitait. Il semblait que l'un et l'autre eussions le pressentiment des minutes graves qui sonnaient.

— Si vous n'avez pas de préférence, dit Alice, vous me permettrez de vous conduire.

J'acceptai d'un signe de tête. Il me plaisait de me réfugier dans un dernier silence, répit suprême que chacun de nos pas dévorait, après lequel commencerait l'inconnu. En même temps, je surveillais Alice. Son visage avait pris un rayonnement, et sa démarche quelque chose de résolu qui me frappèrent. Un être nouveau se dévoilait, devant qui mes volontés, une fois de plus, menaçaient de chanceler. Pour couper court à ma faiblesse, je balbutiai :

— J'aurai à vous faire part de choses importantes que je ne puis plus taire.

Elle répliqua doucement :

— Moi aussi. Toutefois, attendons d'être arrivés : il me semble que cela nous encouragera tous les deux.

Et je découvris enfin que le but mystérieux vers lequel nous allions, n'était autre que la route où, un mois auparavant, je l'avais prise par la main pour la ramener muette et consentante. Depuis lors, hasard ou volonté, nous n'y étions pas revenus.

Mon émoi s'en accrut. Ce retour au point de départ me paraissait un symbole. J'imaginais qu'à son insu, Alice me signifiait que les jours dont nous sortions ne comptaient pas. Tout à l'heure encore, je ne retenais de ces jours que les affres cruelles : je n'en vis plus que les douceurs.

— Vous reconnaissez ? demanda-t-elle.

Je rassemblai mon courage.

— Oui, vous aviez raison : ce lieu est le seul où je pourrai vous confier mes aveux.

— Je vous en prie... laissez-moi commencer.

Puis, les yeux à l'horizon, ainsi que la première fois, et d'une voix limpide où peu à peu passait son âme :

— Lorsque vous m'avez parlé ici, aucun remerciement n'est venu sur mes lèvres, tant je me demandais si je rêvais, et par quel miracle vous paraissiez dans ma vie à l'heure précise où je désespérais de vivre. Ne faut-il pas que dans le même endroit vous appreniez si vous êtes accueilli ?

Je voulus de nouveau l'interrompre.

— De grâce, ne vous effrayez pas et écoutez d'abord jusqu'au bout, comme j'écoutais alors. « Qui est-il ? me demandais-je encore ; pourquoi vient-il ? » Aujourd'hui, je sais... Pour m'assurer la sécurité du lendemain, vous avez cru nécessaire de déployer une générosité... troublante... mais ce n'est pas elle que je retiens, car fussions-nous ruinés tous les deux, je vous remercierais pareillement de m'avoir choisie. Vous m'avez aussi promis la paix, et déjà elle est venue puisqu'autour de moi, les miens désarment ; toutefois, le jeu de l'existence est si divers qu'avec un peu d'effort je parviendrais à m'imaginer redevenue paisible sans votre intervention...

Ses paupières s'abaissèrent ; sa voix devint un murmure.

— Non, vraiment, si en ce moment mon cœur déborde, c'est pour d'autres raisons auxquelles il est impossible de résister et qui sont les seules dont vous n'ayez rien dit. Grâce à

vous, j'ai découvert ce que peut être un cœur droit. J'en demeure secouée jusqu'au plus intime de mon être. Avant de vous rencontrer, pouvais-je deviner à quelles cimes parvient un amour vrai et ce que sa réserve cache de dévouement ? Autrefois, j'étais peu exigeante pour le reste des hommes : aujourd'hui, je compare, et devenue difficile, je connais la merveille qui m'échoit. En retour, je ne puis que donner ma vie. Prenez-la. Je ne me reprendrai jamais. Je suis vôtre, de toutes les forces de mon âme.

Tandis qu'elle avançait, que dire du mélange de torture et d'ivresse qui me bouleversa ? Chacun des mots qu'elle prononçait rendait mon mensonge plus éclatant, et chacun aussi me grisait d'une musique inconnue, m'obligeant à oublier. Ce n'est pas assez : je découvrais un monde, une lumière décisive effaçait les apparences que j'avais cru vivre, pour y substituer le bien unique, seul digne de désir. Et tout à coup je compris que depuis la première heure, quels que fussent ses prétextes, ce désir n'avait pas cessé de me conduire. Pour le satisfaire, j'étais prêt à tout sacrifier ; de même, plutôt que de briser l'image sur laquelle ma bien-aimée bâtissait sa chimère, j'aurais tout accepté. Avais-je vécu auparavant ? Il n'y eut plus devant moi que *son* bonheur et le *mien*. Le reste n'existait plus.

— A votre tour, maintenant : cet aveu ?...

Les yeux, cette fois, me couvraient de leur attente passionnée. Il me sembla que du soleil brûlait ma peau. Je chans celai. Je lisais en elle comme dans un livre, et savais quelle-choses pareilles à celles qu'elle avait dites elle attendait de moi. Je serais mort sur place plutôt que d'en prononcer d'autres. Alors, obéissant à l'indicible, j'approchai mes lèvres des siennes. Un double frisson nous laissa suspendus au-dessus du gouffre. Au fond de moi, la voix criait :

— Prends garde à la revanche !

Mais comment l'aurais-je entendue ? Une autre clamait :

— Qu'importe, tu l'aimes !

Et ce furent nos vraies fiançailles. Enfin je découvrais l'amour !

VIII

Ensuite, une halte divine, l'ineffable dont l'évocation désespère, parce qu'il n'est plus... J'hésite, je suis tenté de le taire, mais si je passe sans donner au moins une image affaiblie du paradis où j'ai vécu, la douleur qui me déchire aujourd'hui sera-t-elle comprise ?

Notre arrivée à Cambaleyres fut celle de deux amants. Ces mots disent tout.

Subitement, de même que les bourgeons s'ouvrent au cours d'une nuit de printemps, nos réserves avaient disparu, nos timidités s'étaient évanouies. Nous ne projetions plus alentour que des éclats d'une ivresse partagée et vivions l'heure du moment, certains que, dans sa brièveté, elle condensait de l'éternel.

On n'exprime ni le bonheur total, ni la santé parfaite. L'un et l'autre sont trop naturels à l'homme. Il les tient pour son privilège normal, sans analyser ce que ce privilège aurait d'exorbitant et ne découvre le miracle dont il a joui qu'une fois ce miracle évanoui.

Il est possible que j'aie imaginé auparavant des ardeurs pareilles : elles n'étaient que la caricature de gestes dont je connaissais l'égoïsme, dont j'ignorais à quel point ils peuvent être une offrande. La plénitude du don, l'appel profond de l'être à une irréalisable unité, cette projection de l'âme, douloureuse comme une agonie commençante, tandis que les corps liés ne semblent qu'un obstacle à la fusion souveraine, tout cela, je l'ai connu d'abord. Je me suis cru aussi le premier à le découvrir et appelais cela aimer, comme si, lorsqu'on aime, on n'allait pas bien au delà d'un plaisir qui meurt avec l'instant!

Une arrivée d'amants, voilà le début.

Ah ! Rosa pouvait à son gré déployer les froideurs acrimonieuses qu'elle jugeait les plus propres à nous blesser : nos yeux ne la voyaient pas! De même, Cambaleyres. C'était un Cambaleyres rajeuni, où les boiseries redevenues blanches égayaient le sombre rez-de-chaussée. Au premier, des tentures claires riaient sur ses murailles. Dans le parc, on avait taillé les arbres et fait la chasse au bois mort. Devant la tour d'entrée, deux corbeilles hâtivement improvisées étaient deux

bouquets de roses. Mais, sans tant de parures nouvelles, n'aurait-il pas été aussi méconnaissable, puisqu'il reflétait notre ivresse intérieure ? En vain sa clôture intacte s'obstinait-elle à fermer l'horizon : nos rêves n'en bondissaient pas moins dans un enclos où nulle barrière n'entravait leur élan !

Des amants, dis-je, mais qui allaient très vite monter plus naut, — parce que nous nous aimions, — alors que, souvent, des amants ne s'aiment pas !

Comment est-ce venu ? Il est fou de vouloir surprendre l'impondérable à l'instant où il paraît. On semble vivre encore dans l'unique fièvre du désir : déjà un autre idéal vous porte ; dès qu'on le pressent, on est au but...

Un souvenir demeure en moi.

Nous étions sortis du parc et, gagnant le plateau, suivions la route qui conduit à Chasse-Fézac. Devant nous la terre étalait une houle d'orges et de blés mûrs dont les rouleaux allaient battre au loin le grand récif du Mont de Bar et les Durandes. Sur la gauche, la triste Margeride fuyait au ras du ciel, pareille à une couleuvre. En dépit des moissons opulentes, une impression de dureté s'exhalait de ce sol balayé par le vent et prisonnier des monts.

Soudain Alice tourna la tête :

— Mon Dieu ! quelle merveille est derrière nous !

Derrière nous, en effet, une autre immensité avait paru. Debout au bord d'un talus, nous regardâmes, en nous tenant la main.

Beauté sacrée de mon pays, où les vallées, les volcans morts et les chaînes de collines s'unissent en accord divin avec la lumière enchanteresse. L'Ombrie a-t-elle plus de douceur ? Partout des verts qui chantent, des violets qui gémissent, des jaunes aux tons de cuivre : partout des bois tapissant la pente d'un cratère, des eaux qui se dérobent sous les galets, et, tels les plis d'une robe, de molles ombres bleues ondulant sur le parquet des champs !

Alice demanda :

— Est-ce le Mezenc, là-bas, encoché au centre comme pour laisser venir plus tôt le soleil levant ?

Je voulus répondre : « C'est lui. » Mais, tout à coup, le paysage disparut à mes yeux. Il était devenu je ne sais quoi d'irréel, une sorte de toile de fond où couleurs et lignes con-

courent à un dessein unique. L'air délicieux, les parfums exhalés par l'herbe sous nos pieds, la musique lointaine des feuillages claquant, les horizons multiples, le ciel même, n'avaient d'objet désormais que de préciser au sein de l'univers le profil de deux êtres, debout l'un près de l'autre, et qui étaient nous !

Nous ! tout seuls ! Plus que nous dans le monde ! Et je dis à mi-voix :

— Être ensemble !

A son tour, la main d'Alice serra la mienne. Une félicité de nature inconnue fondit mon cœur. Je tremblai qu'après m'avoir approché, elle ne s'évanouît.

— Être ensemble... toute la vie !... répétai-je défaillant.

Et une seconde fois, la main me remercia d'avoir compris. Après n'avoir rempli que nos heures, l'amour demandait à remplir nos âmes. Le beau voyage commençait...

Saisit-on ce que signifie cela, et que nous allions sans cesse monter ? Jamais le désir n'avait été plus vif, mais à côté, au-dessus de lui plutôt, planait maintenant une sensation continue et poignante due à la seule présence. Pour continuer d'être heureux, nous nous sentions obligés de demeurer à jamais les deux êtres dont je viens de montrer les silhouettes unies. Passion toujours, déjà combien moins soucieuse du salaire et détachée de l'égoïsme du plaisir !

Réunis par d'invisibles liens, nous ne supportions pas d'être séparés. En revanche, dès que j'étais près d'Alice, et seulement parce que je la voyais, une volupté d'une incroyable douceur circulait dans mes veines. Auparavant, nos paroles revêtaient encore un reste d'apprêt; aucune ne sentait plus l'effort, toutes étaient redevenues simples, à l'image d'Alice. Elles disaient les mêmes choses qu'à Brioude et nous ne les reconnaissions pas, tant, devenus sincères, nous y mettions un autre accent.

Une heure, chère entre toutes, scandait nos journées. C'était le soir, presque toujours. Lentement, nous quittions Cambaleyres, pour errer dans la campagne, au hasard. Point de passants : le silence partout. Alors, isolés, ayant sur nos têtes le ciel immense, devant nous l'horizon illimité, nous avions l'air de prendre muette possession du bonheur épandu sur la terre et, devenus un monde heureux qui défie l'autre, savourions dans sa plénitude l'immense tendresse qui nous divinisait.

Au-dessus du désir, par delà le délice d'être ensemble, la tendresse!. Enfin l'amour vrai se découvre! Voit-on bien comme nous allions vers le sommet? Je n'avais plus qu'un souci, — *sa* joie. Quand je lui ouvrais mes bras, c'était moins pour l'ivresse de la sentir blottie contre ma chair, qu'avec le souhait de son seul enchantement. Si jamais j'ai approché de l'union totale, si parfois j'ai penché ma tête au-dessus de l'abîme dont l'attirance vaine est une torture, c'est qu'ayant perdu toute perception de mon propre intérêt, j'arrivais à ne plus voir que ma bien-aimée et l'infinie tendresse dont il fallait la bercer. Tendresse brûlante, dont les ardeurs fondaient les dernières scories demeurées dans mon cœur incendié : tendresse qui, tantôt, m'arrachait des mots pareils à des cris, et tantôt me ployait dans l'attente ou me jetait à la recherche du présent qu'Alice pouvait souhaiter...

Un temps suivit, qu'il est superflu d'analyser.

Rêve, réalité, tout se fondait. Alice me demanda un jour :

— Es-tu le même qui se promenait à Brioude et m'entretenait d'un air si grave?

Je répondis :

— Est-ce bien toi qui refusais de venir à Cambaleyres?

Elle était devenue rieuse, alerte : je semblais audacieux, léger. Nous gardions l'étonnement de nous appartenir comme si nous avions joui d'un privilège interdit : notre mémoire ne remontait pas au delà de notre premier baiser, et nous étions certains de n'avoir jamais vécu séparés. Quand on en arrive là, le dehors cesse de compter. Au cours des trois mois ou à peu près que dura ce délire, le monde extérieur tenta en vain de pénétrer jusqu'à nous. Aucun des rares incidents par lesquels il se manifesta ne parvint à nous distraire de notre amour. Je ne saurais pourtant les passer sous silence, puisque aussi bien leurs conséquences paraîtront tout à l'heure, et avec quelle cruauté!

Voici l'un d'eux.

Nous étions assis devant la maison : Alice lisait. J'avais pris également un livre dont je m'efforçais de tourner les pages, sans parvenir à fixer mon regard sur aucune de leurs lignes. Tout à coup, un pas grinça dans l'allée. Je me levai pour voir qui venait et j'aperçus le facteur.

— Des lettres pour tout le monde! annonça-t-il, avec

l'air enchanté d'un homme qui porte une boîte pleine.

Il tendit deux enveloppes, l'une pour Alice, l'autre pour moi. Alice prit la sienne et dit :

— C'est de ma sœur Anna.

Je reconnus le timbre des États-Unis sur la mienne.

— C'est de mon frère André.

Nous souriions tous les deux, et tous les deux aussi cachions un imperceptible regret d'être troublés dans notre intimité. Chacun gardait sa missive à la main, avec une vague appréhension.

Je murmurai :

— Ta sœur ne doit pas te pardonner d'être heureuse.

Elle répliqua :

— Que pense ton frère de ton bonheur?

Que de fois commencions-nous ainsi au même moment des phrases qu'on n'achevait pas parce qu'on savait d'avance quelle en était la fin! Si aucune réponse ne vint à celles-ci, cependant, ce devait être pour une raison différente, tant nous avions l'air songeurs.

Quelle envie, en effet, devait ronger la naine, maintenant qu'elle sentait sa sœur riche et définitivement évadée de l'enfer familial! Incapable de supporter la joie d'autrui, sans doute ne rêvait-elle que de troubler la nôtre...

Quant à André... Ici je dus réprimer un tressaillement. Depuis mon mariage, comme ses lettres s'espaçaient! A la nouvelle de l'héritage de Castérac, il avait d'abord montré une véritable joie. Puis celle-ci avait fait place à une contrainte qui d'une semaine à l'autre devenait plus sensible. Jalousie, peut-être. Habitué jusqu'alors à compter seul pour moi, il avait probablement peine à accepter une étrangère entre nous. En vain lui parlais-je d'Alice : plus j'insistais, plus il paraissait décidé à l'écarter de ses réponses.

— Que dit-elle? demandai-je encore quand Alice eut achevé de lire.

Un peu d'embarras traversa le pur regard.

— Elle souhaite me revoir et parle de projets de visite.

Je baissai la tête pour dissimuler mon inquiétude.

— Et ton frère?

— Lui aussi songe à revenir.

— Ici?

— A Paris d'abord... ensuite ici, cela va de soi.

On aurait cru qu'à mon tour j'avais à me faire pardonner cette perspective.

— J'ai l'impression que je ne comprends plus les miens et je m'en veux, reprit Alice, les yeux perdus vers une image lointaine.

— Les miens, non plus, ne doivent pas me comprendre, répliquai-je.

— Comme ils me semblent loin!

— Comme je te sens près de moi!...

Et l'on cessa d'en parler. Si par hasard le souvenir de ces arrivées importunes passait en nous, Dieu merci! le présent le chassait aussitôt.

Autre incident, bien différent.

Un jour, nous nous trouvions au Puy. Depuis quelque temps, Alice avait pris goût à visiter la ville. En général, elle me quittait à l'arrivée, sous prétexte de courses de ménage, inintéressantes pour les hommes; puis, la corvée faite, nous partions à l'aventure, à travers le dédale des rues anciennes.

Le jour dont il s'agit, il semblait que, plus que de coutume, l'âme de celles-ci voulût toucher la nôtre. Jamais, je crois, nous n'en avions senti pareillement la puissance évocatrice.

Parvenus à la place du For, je proposai de nous arrêter un instant et m'approchant du parapet voulus regarder le ruissellement des toits qui va battre le pied du Mont Anis, mais Alice refusa de rester :

— Ce lieu, fit-elle gaiement, me rappelle trop une autre terrasse où j'écoutais, interdite, un inconnu qui me doit encore de me montrer sa maison.

Sans le dire, j'avais en effet toujours orienté nos promenades de manière à éviter la place du Greffe.

— Soit, répondis-je, allons donc la visiter...

Ne voulais-je pas tout ce qu'elle voulait?

En moins de cinq minutes le but fut atteint. O surprise! La maison morte, volets ouverts, bourdonnait comme un rucher. A chaque étage, des ouvriers qui chantent, des meubles qu'on tire du grenier, et une résurrection pareille à celle de Cambaleyres. En même temps que persiste mon décor d'autrefois, un autre s'y superpose dont je suis seul à mesurer la douceur.

— Avoue que pour une ménagère novice, je ne m'en suis

pas trop mal tirée, déclare Alice triomphante. Il fallait bien songer à nos quartiers d'hiver !

J'ignore de quelle manière j'ai remercié : en revanche, je me souviens d'avoir jeté malgré moi un rapide regard sur l'étude Bourdoin et tout à coup ressenti le choc d'une chose oubliée.

Oubliée, oui... tout à fait... L'amour a ceci d'inconcevable qu'il ne tolère aucune pensée en dehors de lui.

Quoi encore, après cela ? Ce rien...

J'avais ordonné que le débarras, où sont désormais les livres de Mme de Castérac, demeurât fermé et placé la clé dans un tiroir de notre chambre.

Un matin, passant dans le corridor, j'eus la curiosité de vérifier si Rosa respectait mes ordres. Contrairement à toute attente, la clé était à la serrure.

Je songeai :

— Qui me défendra contre la manie des nettoyages ?

J'entr'ouvris ensuite la porte, constatai d'un coup d'œil que je n'enfermais personne, et après avoir donné un double tour, remis la clé à la place qu'elle n'aurait pas dû quitter.

C'est tout.

Dehors, je rejoignis Alice. Nous n'avons pas eu de journée plus belle. J'aimais...

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

L'AN PROCHAIN A JÉRUSALEM!

I

LES TROIS PRIÈRES DU SAMEDI SAINT

I. — LE FEU SACRÉ

Nous avançons dans les ténèbres, sous des voûtes qu'on aperçoit mal, entre de hauts piliers carrés, où se mêlent des odeurs de cave, de moisi, d'encens et de cire. Le bruit d'un lourd bâton ferré, qui tombe gravement sur les dalles, nous guide dans cette obscurité, qu'emplit une rumeur profonde, étouffée par des épaisseurs de pierre. J'ai l'impression de circuler dans les couloirs de quelque cirque romain, quand la foule, sur les gradins, attend l'ouverture du spectacle avec des murmures d'impatience. Puis le bâton s'arrête de frapper, et tout devient plus vaste, les voûtes, les piliers, le silence et la grande rumeur, si ténébreuse elle aussi... Une porte basse dans la muraille. Je m'y glisse derrière mon guide, et nous montons un étroit escalier, plein de trous et de nuit, où çà et là, sur de petits paliers, à travers des embrasures cloisonnées de barreaux et de toiles d'araignées, une lumière, qui n'est pas du jour, éclaire d'une lueur misérable ce que le temps peut oublier depuis des siècles, dans l'ombre, de poussiéreuse tristesse. Dans ces profondeurs emmurées, on n'entend plus que le bâton qui compte chaque marche, avec cet accent fatidique que prend un bruit régulier dans les ténèbres. Comme les mains sur la paroi

Copyright by Jérôme et Jean Tharaud, 1924.

moisie, l'esprit tâtonne, ne sait plus où il est, ni ce qu'il pense, ni ce qu'il va voir. De nouveau, le bâton s'arrête. Silence. Sommes-nous arrivés à un tournant du destin ?... Et tout à coup l'air me frappe au visage en même temps que la rumeur qui, dans la nuit de l'escalier, s'était un moment égarée.

Je me trouve au fond d'une loge creusée dans l'épaisseur du mur. Au-dessus de ma tête, une haute coupole où, par une ouverture, glisse de biais un rayon de soleil qui m'aveugle à mon entrée. Au-dessous de moi, un grand puits sombre, d'où monte la puissante rumeur, retrouvée, ressuscitée, formidable mais toujours obscure. Pas une lumière, pas un cierge. Rien que ce dur rayon qui s'arrête à mi-course, et cette clarté du jour, qui, pareille à un seau au bout d'une corde trop courte, n'arrive pas à descendre jusqu'au fond. Mais peu à peu, mes yeux habitués à ces ténèbres distinguent un grouillement confus, une foule de têtes pressées autour d'un petit édifice, que cette multitude semble porter sur ses épaules. C'est une construction baroque, rectangulaire à sa base, qui prend à mi-hauteur la forme d'un tambour et s'achève en chapeau chinois. Là-dessus, des files de longs cierges éteints, des rangées de lampes et de lampions, des pots de fleurs en bois sculpté, et des images pieuses, accrochées l'une près de l'autre comme sur les murs d'un bazar. Tout cela misérable, déteint, passé et criard à la fois. Vraiment, c'est à peine croyable ! Cette chose sans nom, sans richesse, sans goût, ce poussiéreux couvercle, ce monument sauvage, œuvre barbare d'un maçon de Mytilène, c'est là le Saint-Sépulcre, le tombeau de Jésus.

Autour, la foule crie. Ils sont là des milliers de Grecs, de Syriens, de Coptes, d'Arméniens, car la fête du Feu Sacré, qu'on célèbre en ce samedi de Pâques, n'est pas une fête latine, mais une fête orthodoxe. Ce jour-là, mystérieusement, le feu divin descend du ciel et vient allumer une lampe à l'intérieur du tombeau. Est-ce une réminiscence lointaine des fêtes païennes du solstice, qui célébraient la fuite de l'hiver et le retour du soleil printanier ? ou bien encore un symbole de la résurrection du Christ, conçue par une imagination orientale ? L'origine de la cérémonie reste obscure. Les Latins l'ont pratiquée un moment. Urbain II, pour entraîner l'Occident à la Croisade, faisait état du prodige ; et beaucoup des compagnons de Godefroy et de Baudouin en furent les témoins oculaires. Mais à cette

époque déjà, le miracle était intermittent : le Feu ne descendait pas, chaque année, dans le tombeau. Il cessa même, paraît-il, tout à fait d'y descendre après la prise de Jérusalem par le sultan Saladin. Mais les Chrétiens du rite grec continuent de croire au miracle, et chaque année, pour eux, un archange invisible vient apporter le feu du ciel.

En attendant qu'il apparaisse, l'immense foule hurle la même phrase, indéfiniment répétée sur un rythme monotone, à la manière orientale; puis une voix jette dans l'air une phrase nouvelle, qui est reprise aussitôt avec la même fureur, sur un rythme différent. Les deux phrases luttent un moment; l'une d'elles finit par l'emporter, imposant à la multitude son mouvement brutalement rythmé, jusqu'au moment où, à son tour, elle est expulsée par une autre.

Ils crient :

Nous avons la vraie foi!
Les Juifs sont des mécréants !

Ou bien encore :

O Juifs ! votre fête est la fête du singe,
Notre fête est la fête du Messie !

Et aussitôt après :

Les étrangers qui sont ici
Repartiront mardi,
Avec nos souhaits de bon voyage.

Au Maroc j'ai entendu des clameurs toutes pareilles, quand les gens des confréries musulmanes se livrent à leurs danses sacrées. Mais quelle surprise de retrouver la même frénésie devant le tombeau du Christ ! Emportés par le rythme, les corps lentement balancés remuent d'une longue oscillation cette foule serrée, où personne ne peut faire un seul mouvement qui ne soit le mouvement de tous. Et cependant il manque ici les milliers de pèlerins russes qui, chaque année, avant la guerre, accouraient à Jérusalem pour les fêtes de Pâques, et en particulier pour cette fête du samedi. Du fond de la Russie, à pied ou par les trains, ils se rendaient à Odessa ; puis entassés sur les bateaux, ils naviguaient vers la Terre Sainte, et leurs longues files déguenillées montaient, en chantant des prières, jusqu'à Jérusalem, où ils venaient chercher ce trésor de

la maison, cette petite chose qui protégeait la vie russe, et sur laquelle a passé le vent de la guerre et de la révolution : la petite flamme, le feu sacré qu'on allumait devant l'icone. Depuis 1914 ils ne sont plus revenus. La Russie manque aujourd'hui à la grande fête orthodoxe. Et devant la foule compacte sur laquelle le Saint-Sépulcre a l'air de flotter comme une arche, je me demande comment tous ces Russes auraient pu trouver une place. Comment ? Je n'en sais rien. Et pourtant, ils seraient là !

Un seul espace vide, une petite allée qui conduit à la porte du Sépulcre. Entre deux rangées de soldats, quelques officiers anglais y vont et viennent, indifférents à toute cette agitation. Au-dessus de la masse mouvante, où les fez rouges des Égyptiens se mêlent aux turbans dorés des gens de Damas et d'Alep, et aux blancs tarbouchs des Coptes, un spectacle tout à fait gracieux repose le regard fatigué du lent balancement fastidieux, qui donne un peu le mal de mer. Dans les retraits de la vaste rotonde, des loges, comme dans un théâtre, ont été improvisées sur deux ou trois étages, avec des madriers et des planches. Dans ces loges, des femmes vêtues de leurs robes de fête, accroupies ou couchées sur des matelas et des coussins, bavardent, épluchent des oranges, boivent des verres de limonade. Autant de gracieuses chapelles, autant de tableaux de Delacroix. Et maintenant je ne regarde plus le poussiérieux Saint-Sépulcre, ni la foule démente, mais là-bas, en face de moi, dans sa niche de planches, cette femme aux cheveux noirs tressés, en robe rouge et blanche avec de beaux accents violets, des yeux magnifiques et les pieds nus.

Soudain un remous dans la foule. Ce sont les jeunes gens de la ville qui font brutalement irruption dans l'épaisse masse ondoyante, apportant avec eux une phrase, un rythme nouveau, qui expulse en un instant celui qui dominait tout à l'heure :

Sainte Vierge, salut à vous !

Une tradition très ancienne veut que le patriarche grec, à l'occasion de la cérémonie, donne un sérieux bakchich aux autorités musulmanes. Naturellement les Musulmans ne trouvent jamais cette somme assez forte, et c'est chaque année le prétexte d'une dispute interminable. L'arrivée de cette jeu-

nesse montre que l'accord a pu se faire. Le moment approche enfin où le Feu Sacré va descendre! Dans les petites loges les Delacroix s'animent, et délaissant pour un instant les oranges, les cacahuètes et les pâtisseries, les enfants et les femmes se mettent à battre des mains et à pousser des you-you. En bas, le tumulte redouble. Je vois une sorte de paquet qu'on se passe au-dessus des têtes. C'est, paraît-il, un Juif engagé dans la police anglaise, qu'on est en train d'expulser. Toutes les mains se dressent pour le frapper au passage, et des milliers de voix martèlent le refrain :

Les Juifs sont tristes! les Juifs sont tristes!

Presque aussitôt, sur le pavé des têtes, — seul chemin par lequel on peut traverser cette foule, — paraît un autre individu qui s'avance à quatre pattes. Il accourt en parlementaire, pour empêcher la police d'expulser à son tour un Orthodoxe qui vient d'injurier les policiers. Par miracle, un cercle se creuse dans cette multitude, et au milieu de cet espace libre, un colosse se met à danser, portant sur ses épaules un gaillard qui brandit d'une main un bâton, et de l'autre un paquet de cierges. Ce spectacle accroît le délire. Les battements de mains, les cris et les you-you s'exaspèrent. L'homme debout sur le géant jette à pleine voix une phrase, qu'il rythme d'une manière frénétique avec son bâton et ses cierges :

Le Messie est arrivé!
Avec son sang il nous a rachetés.
Nous sommes aujourd'hui dans la joie,
Et les Juifs sont désolés!

Toute la foule reprend en chœur :

Nous sommes aujourd'hui dans la joie,
Et les Juifs sont désolés!

Et dans leur allée réservée, entre leur double haie de soldats, les officiers britanniques continuent leur promenade, raides, indifférents, incapables, dirait-on, de s'intéresser à rien.

A ce moment, dans cette allée s'avance un personnage en veston, son chapeau de paille à la main. C'est un riche Copte du Caire qui vient d'acheter aux enchères le Feu Sacré pour son église. Lorsqu'il retournera là-bas, il remettra le feu à ses coreligionnaires, et cela lui fera grand honneur dans

son pays. Des prêtres grecs, coiffés du bonnet cylindrique, lui passent un surplis, et par-dessus, une chape ravissante d'un bleu myosotis, semée d'or. Près du Copte se tient un Syrien qui, lui aussi, contre espèces sonnantes s'est acquis la faveur d'allumer tout à l'heure son cierge à celui du Patriarche. On l'habille, à son tour, d'une dalmatique orange, avec des franges vertes, barrée d'une large écharpe d'or. Et voici le Patriarche lui-même, beau vieillard à barbe blanche. Sa dalmatique est de satin bleu ciel ; un cordon de pierreries retient sur sa poitrine une large croix étincelante ; une autre croix en diamants surmonte sa tiare d'émeraudes et de saphirs ; et son bâton pastoral est une longue canne de cristal dont la crosse est formée de deux serpents d'or emmêlés. Autour de lui, une vingtaine de dignitaires ecclésiastiques et un troupeau d'enfants de chœur en robe blanche et ceinture rouge. Une procession s'organise. Devant le Patriarche, deux prêtres portent chacun un carquois de trente-trois cierges éteints, — trente-trois, nombre des années du Christ. Douze bannières le précèdent, représentant les douze apôtres. Une treizième le suit : c'est Judas. La foule s'est tue ; les prêtres chantent ; et dans la masse humaine qui s'ouvre par enchantement, comme les eaux de la Mer Rouge, trois fois la procession fait le tour du Saint-Sépulcre. Puis une immense clameur s'élève, l'appel au Feu Sacré :

Mon bien, mon bien légitime,
O Dieu ! donnez-le moi !

Dans l'allée des Anglais où il est revenu, on déshabille le Patriarche. On lui retire sa tiare, sa dalmatique et son étole ; autour de chaque main on lui noue un mouchoir blanc ; on lui remet les deux carquois qui portent les trente-trois cierges ; et pendant ce temps la foule crie :

Que le Bon Dieu fasse prospérer le couvent grec !
Que le Bon Dieu donne la victoire à notre gouvernement !

Un moment je ferme les yeux. J'essaye de me représenter ce qu'étaient les choses autrefois, quand cet endroit plein de tumulte n'était qu'un lieu désert en dehors des murailles, un petit enclos pierreux, planté de quelques oliviers, et au bout, la pente rocheuse où Joseph d'Arimathie s'était fait creuser un tombeau, comme on en trouve un peu partout autour de Jéru-

salem. Mais comment échapper, ne fût-ce qu'un instant, à ce vacarme infernal, et croire qu'il y ait jamais eu là le silence et le repos que le propriétaire du champ se préparait, durant la vie, en vue de son éternité ?...

J'ouvre les yeux. Suivi de l'évêque arménien, le Patriarche grec se dirige vers l'entrée du Saint-Sépulcre. A coups de poings, les officiers anglais écartent quelques fanatiques qui voudraient à toute force les suivre. Et tous deux ils s'enfoncent dans le mystère du tombeau.

Le vacarme est formidable. Il paraît vraiment impossible qu'il puisse augmenter encore. Et cependant, il devient tout à coup plus forcené. Le miracle s'est produit ! Par un trou pratiqué dans la muraille, le Patriarche tend à la foule le Feu Sacré qu'un archange vient d'apporter du ciel. Une main s'empare de la flamme, et le feu, comme un incendie dans une clairière d'herbes sèches, se répand sur la multitude où tous les bras agitent leurs trente-trois cierges allumés. Le fond du grand puits ténébreux n'est plus qu'un vaste embrasement. Les loges des femmes flamboient. Des gens, nichés tout près de la coupole, remontent au bout de longues cordes des cierges qu'on leur allume en bas. La moisissure qui couvre les murailles semble soudain s'enflammer. Un bruit délirant de cymbales se mêle au fracas des maillets battant leur carillon sur les plaques de fer, qui servent de cloches aux Grecs. Dans cet incendie et ce bruit, le Patriarche sort du Sépulcre, tenant à bout de bras ses deux carquois comme des torches. La petite allée est envahie. Les officiers britanniques lui frayent brutalement un passage, comme dans une partie de foot-ball les équipiers défendent le porteur du ballon. Et voilà que, sur le toit du poussiéreux Saint-Sépulcre, au milieu des *ex-voto*, des lampes et des fleurs de bois peint, surgit un moine arménien, qui se met à danser des pas extravagants, en brandissant ses cierges dont il fait passer la flamme sur son visage et sa barbe, car le Feu purifie tout. Mais un officier l'aperçoit. Cet Anglais a sans doute une autre conception de l'enthousiasme religieux. Il apparaît à son tour sur le tombeau, aussi baroque à sa manière, dans son uniforme kaki, que le danseur arménien. Il empoigne le moine au collet, et du geste de guignol rossant le commissaire, le précipite dans l'escalier, où ils disparaissent tous les deux.

Soudain la nuit se fait. Pour éviter un de ces incendies qui, tant de fois au cours des siècles, ont ravagé l'édifice, les policiers font éteindre les cierges. On n'en voit plus que quelques-uns dans les loges des femmes, ou qui errent çà et là comme des feux-follets. Une odeur écœurante de mauvaise cire et de fumée emplit la basilique. Dans les ténèbres revenues, seul le Saint-Sépulcre flamboie de tous ses cierges, de toutes ses lampes, de tous ses lampions allumés ; et là-haut, sous la coupole, resplendissent de nouveau les obliques rayons de soleil que l'embrasement de tout à l'heure avait un instant effacés.

Pendant ce temps, dans la campagne, le feu s'élance vers Betléhem, vers Hébron, vers Nazareth. En voiture ou à cheval c'est une course de vitesse, une lutte à qui, le premier, apportera le Feu Sacré à ses coréligionnaires. Au temps où les Russes étaient là, un navire sous pression attendait, en rade de Jaffa, l'arrivée du coureur. Dès que le Feu était arrivé à son bord, le bateau levait l'ancre. D'un trait il gagnait Odessa. Et là-bas, des milliers de gens, avec de petites lanternes, recueillaient la précieuse flamme, qu'ils s'en allaient distribuer à leur tour à toutes les icones de Russie.

La cérémonie a pris fin. Me voici de nouveau perdu dans le mystère de l'escalier. Je me retrouve en bas, au milieu de la foule et de tous les cierges éteints. La canne à bout ferré du guide chamarré qui me précède, m'ouvre aisément un passage. Une canne à pommeau d'argent qui frappe sur les dalles avec autorité, un habit brodé d'or et une culotte bleu ciel, cela fait toujours, je le vois, des miracles en Orient. Encore un escalier de pierre, plus abrupt qu'une échelle, et je débouche en plein ciel, sur le toit de la basilique, au milieu d'une autre foule qui semble être, dans la lumière, la transfiguration de la foule sombre d'en bas. Elle chante, elle aussi, ces paroles sauvagement rythmées, qui sont comme la respiration d'une foule orientale en fête. Des jeunes gens, armés de boucliers et de sabres recourbés, miment une danse guerrière, frappent sur les boucliers, font tournoyer leurs armes, tandis que tout le monde autour d'eux bat des mains en cadence et suit avec enthousiasme leurs évolutions et leurs sauts. Ce jeu de gladiateurs sur le toit du grand sanctuaire de la dévotion chrétienne ! C'est la fête païenne du feu qui se confond mystérieusement avec la résur-

rection du Christ, excitant chez ces Orthodoxes le même enthousiasme, les mêmes jeux, les mêmes cris qui accompagnaient jadis les fêtes du Dieu-Soleil. Rien ne disparaît tout à fait; tout, ici, continue de vivre d'une manière souterraine. Un Dieu meurt pour donner aux hommes une humanité plus profonde, et sur sa tombe les fils de cette terre ne trouvent, pour le célébrer, que les pensées les plus anciennes qu'il était venu détruire.

Les cymbales, les cris font rage. Les quatre gladiateurs poursuivent leur ballet guerrier avec une exaltation grandissante. La foule lumineuse et bigarrée les excite. Les hauts bonnets des moines grecs se promènent parmi les turbans et les fez; des grappes de femmes, en robes de couleur, forment le long d'un petit mur une souple branche de glycine. Du haut balcon de pierre qui règne autour d'un minaret voisin, des Musulmanes contemplent cette fête chrétienne, et prenant plaisir à ces jeux, envoient de loin quelques you-you pour encourager les danseurs. Un bruit aigrelet de clochettes se disperse dans l'air. D'où viennent ces chèvres invisibles? Ce sont les marchands d'orangeade, d'eau de rose ou simplement d'eau pure, qui circulent à travers la foule pour rafraîchir l'enthousiasme, en faisant sonner l'un contre l'autre leurs gobelets de cuivre. Et toujours, là-bas, sur les chemins de Palestine, les petites flammes allumées dans l'obscurité du tombeau courent à travers l'âpre pays, parmi les rochers bleus et l'aridité brûlée.

Quelle heure est-il ? Je n'en sais rien. Une heure du fond des âges, une heure des plus vieux soleils. Certainement la cloche du repas a dû sonner depuis longtemps à l'hôtellerie des Pères Assomptionnistes. Mais aucune cloche ne pourrait me décider à quitter ces toits extravagants. Au gré des remous de la foule, j'erre dans un dédale aérien de coupoles, de voûtes, de terrasses; et tout au fond d'un antre sombre, où le Feu Sacré vient de passer pour allumer quelques cierges, je tombe sur des prêtres noirs, j'entends noirs de visage, frères, je suppose, du mage Balthazar, qui ont de vagues airs de sorciers. Dans cette enceinte des Lieux Saints, où chacun des rites chrétiens possède son sanctuaire, cette haute chapelle perdue, ce trou isolé dans la lumière, est le coin réservé à l'Église abyssine. Mais en ce moment, les Abyssins, abandonnant ce

réduit trop étroit, célèbrent un office en plein air, sur la terrasse qui surmonte la chapelle où sainte Hélène a découvert le bois de la Vraie Croix. Là encore la foule se presse ; des bannières dorées se balancent, comme suspendues au ciel bleu ; et dans un coin, sous une grande toile accrochée d'un côté à la muraille, et de l'autre à deux piquets, je découvre le clergé d'Abyssinie. Assis en demi-cercle, des prêtres noirs et barbus, en robes de satin, sur lesquelles sont jetées des chapes découpées en dents de scie, psalmodient des chants liturgiques, qui ne ressemblent à rien de ce qu'on entend d'ordinaire dans une église. Au milieu d'eux leur évêque, sur un vieux fauteuil de velours, tient d'une main un gros cierge allumé, et de l'autre sa crosse pastorale. Une barbe frisée blanchit son menton et ses joues. C'est Balthazar lui-même ! Devant l'assemblée de ces Mages, un tambour est posé debout, pareil à ceux qui mènent la farandole en Provence. Et tout l'office semble dédié à ce tambour, dressé comme un autel antique, au milieu de ces prêtres à la livrée du soleil éblouissant.

Je reste là, ébaubi, comme sur la place de Marrakech je restais indéfiniment devant le charmeur de serpents ou le conteur d'histoires, ou bien encore devant ces orchestres de nègres musiciens qui le soir, à la lune, dans un carrefour de Rabat, appelaient à la lumière le monde des esprits souterrains... Mais l'évêque m'a vu auprès de mon brillant Kawas. Il me prend pour un personnage, me fait signe, quitte son fauteuil, m'invite à m'asseoir à sa place, met son cierge dans ma main (va-t-il me donner aussi sa crosse ?) et vient s'asseoir modestement sur une chaise, à mon côté... Un jour, en Galicie, j'entrai dans une synagogue, au moment de la fête de la Loi. Ce jour-là, on sort du tabernacle les saints livres roulés autour des baguettes de bois, dans leurs gaines de velours, avec leurs clochettes d'argent. On les promène avec des chants d'allégresse autour de la synagogue. Et qu'ils sont beaux, divinement joyeux, ces chants de la fête de la Loi ! Pour m'honorer (on m'avait pris pour un Juif) le bedeau me remit un des rouleaux sacrés, et je me vois encore, avec ma Thora sur les bras, tournant autour de l'almémor, tandis que la foule des Juifs, se pressant autour de moi, venait toucher les sonnettes et baiser les franges sacrées... Mais aujourd'hui, c'était plus étrange

encore d'être assis sur le trône d'un évêque abyssin, devant ce haut tambour, que mes prêtres et moi nous paraissions adorer.

Et maintenant, avec mon clergé noir, l'énorme cierge dans la main, je fais le tour de la terrasse, sous une lumière éclatante, derrière les bannières dorées, parmi les you-you et les cris, au bruit pressé du tambour et dans l'odeur des encensoirs à clochettes qu'agitent les sombres officiants. Quand la procession s'achève, il est à peu près trois heures. Les Abyssins et moi, nous sommes revenus sous la tente. Je remercie Sa Grandeur, je lui remets son cierge; et cette fois, je quitte le toit du Saint-Sépulcre, car c'est aujourd'hui le Sabbat, et avant que la première étoile paraisse dans le ciel, je veux aller voir les Juifs se lamenter au Mur des Pleurs.

II. — LE MUR DES PLEURS

A deux pas du Saint-Sépulcre, on est en plein quartier juif. Du silence, de la blancheur et du bleu. La Pâque est toute proche, et, suivant la coutume, on a badigeonné d'une chaux légèrement bleutée les murs bossués, irréguliers et fantasques, de ces petites maisons toutes coiffées d'un petit dôme, d'une calotte de pierre semblable au chapeau rond des Juifs. Dans ces venelles caillouteuses, coupées de voûtes, d'escaliers et de brusques tournants, quel silence après le tumulte cadencé, martelé qui, depuis ce matin, me remplit les oreilles. Quel repos dans ce ghetto qui s'effondre, et qu'on dirait abandonné! Titus, Bar-Cochebas, les Prophètes, mon Histoire Sainte, un coin de l'église de village où j'apprenais le catéchisme, d'immenses souvenirs et d'autres tout menus s'offrent à moi, en foule, dans un tintinnabulant désordre, pour disparaître aussitôt, me laissant le plaisir d'être le tout de la minute présente, et le sentiment de n'être rien dans la longue suite des choses qui se sont passées ici... Et soudain, du fond de la rue, surgit un personnage étrange! Il arrive, des pieds à la tête habillé de violet, d'une robe de velours couleur de jacinthe passée, avec une longue barbe déteinte, un bonnet de fourrure fauve, le teint blafard et ivoirin, aussi passé que le velours. Et en voici un autre, habillé de vert celui-là, d'un vert de perroquet qui aurait vécu trois cents ans. Et deux autres encore, l'un en caftan de soie cerise, l'autre vêtu d'un velours cramoisi aussi vieux

que Jérusalem ! Ah ! les étranges personnages, qu'on dirait habillés dans le velours des siècles, dans les rideaux de la Thora ! Des gens pareils, je n'en ai vu que dans les tableaux vénitiens. Les tons les plus hardis, les plus délicats aussi, tous les reflets qui brillent dans les Noces de Cana. Oui, c'est bien la première fois que la Juiverie m'apparaît sous l'aspect d'un conte de fées ! En voyant ces Juifs de lumière, je songe, dans la petite rue, à tout ce que j'ai entendu dire, à Bels ou à Zadagora, de ces vieillards qui, un beau jour, abandonnent leur pays pour venir mourir ici et passer l'Éternité dans la terre de Jérusalem. Est-ce pour faire honneur à la mort qu'ils ont jeté sur leurs vieilles carcasses ces soies et ces velours charmants ? Et parmi ces robes brillantes ou délicieusement défraîchies, un long Juif noir qui s'avance dans sa souquenille galicienne, paraît triste comme un éteignoir qu'on a posé sur la bougie, lugubre comme la Pologne sous le ciel bas de l'hiver.

Dans les murailles peintes en bleu, les portes s'ouvrent sur d'étroits corridors ou sur des escaliers qui descendent au fond de petites cours intérieures. Toutes ces maisons juives se sont enfoncées dans la terre pour se faire de la place ; mais ce flanc de colline est tellement irrégulier que souvent une cour, qu'on dirait souterraine, s'ouvre quelque part de plain-pied sur une ruelle en contre-bas. Et là-dedans, toujours cette impression d'humanité fourmillante qu'on a partout dans la vie juive et jusque dans la mort, comme dans ce vieux cimetière de Prague où les tertres funèbres s'amoncellent les uns sur les autres, se pressent, se bousculent, à la manière des défunts pendant leur vie... Une grande amabilité, une invitation à entrer, à descendre, à regarder librement. La chaux pascale cache pour un moment la misère de ces logis, mais cet éclat passager ne fait qu'aviver, dirait-on, cette odeur de choses sûries qu'on sent au fond des cales de bateau, et que je retrouve, toujours pareille, dans tous les ghettos que je vois, comme si un ghetto n'était lui-même qu'un vaste bateau d'émigrants. Souvent, au creux des cours profondes, une petite synagogue, murée, enterrée là, sans doute parce qu'il est écrit : « Je crie vers toi des profondeurs, ô Seigneur ! » Dans ces antres de piété, la poussière, le dénuement et la crasse. On dirait que l'horreur de toute chose belle, ou simplement agréable, fait partie du culte juif. Et la seule chose un peu précieuse, le

rideau de velours brodé, qui cache l'armoire aux Thora, ajoute encore à l'impression lamentable, en attirant sur lui, malencontreusement, le regard.

Pour aller au Mur des Pleurs, je pense que je n'ai qu'à suivre ce Juif couleur de bouton d'or et cet autre couleur amaranthe, qui s'en vont gesticulant côte à côte. Il me semble qu'un samedi, à cette heure de fin de Sabbat, tous les Juifs de Jérusalem ne peuvent aller qu'au Mur des Pleurs. Je les suis à quelque distance. Que peuvent-ils bien se raconter? Ils marchent, s'arrêtent, font des gestes, reprennent leur chemin. Une causerie qu'on n'entend pas a toujours un air de mystère et de puissant intérêt; et j'imagine assez naïvement que, si je pouvais les comprendre, quelque chose de ce quartier muet s'éclairerait tout à coup pour moi. Je descends avec eux le dédale des petites rues, que d'autres Juifs remontent, des Juifs obscurs ou lumineux. Décidément, tous les gens du ghetto ne se rendent pas au Mur des Pleurs. Les deux que je suivais, pénètrent dans une synagogue peinturlurée de fresques, où l'on voit des lions, des gazelles, des lyres accrochées à des saules, et où se démènent et crient, à la façon des Juifs galiciens, une centaine de ces personnages de Véronèse et du Titien que j'ai rencontrés dans la rue. Je demande en mauvais allemand où se trouve le Mur des Pleurs. Mais personne ne comprend mon charabia, et tout le monde s'interroge pour essayer de deviner ce que je peux bien vouloir dire. Comme si elles ne tenaient qu'à un fil, toutes les prières s'interrompent. A la place du Tout-Puissant qui, au moment où j'arrivais, semblait si fort intéresser tout le monde, c'est moi qui tout à coup deviens l'objet de l'intérêt général. Je suis un plaisir qui vient d'entrer, un divertissement heureux qu'il ne faut pas laisser échapper. Ces vieillards d'éternité ont encore bien du goût pour le moment qui passe et l'agrément qu'on peut y prendre! Quel feu, quelle vivacité, quelle pétulance pour rien du tout! Ainsi est l'esprit juif, dans le ciel et sur la terre, et toujours prêt, sans transition, à passer de l'un à l'autre. Me voici entouré d'un cercle d'yeux qui brillent, et qui me font penser à ces images russes où l'on voit un traîneau, arrêté dans la neige, au milieu d'un cercle de loups, aux dents luisantes, aux yeux de braise. Tous ils s'interpellent l'un l'autre, chacun ayant évidemment son idée sur ce que je peux désirer. La phrase entendue

ce matin, ressassée jusqu'à la nausée : « Les Juifs sont tristes ! Les Juifs sont tristes ! » mais non, elle n'est pas vraie du tout ! On les sent, dans leur synagogue, au cœur d'un univers fermé, absolument indifférents à ce qui se passe tout près de là, à quelques pas, au Saint-Sépulcre, aussi loin du tombeau du Christ qu'à Boukhara ou Cracovie. En ce jour du Samedi Saint, pareil pour eux à tous les autres, ils persistent dans leur humeur habituelle : le goût de la vie qui se mêle à une piété furibonde. Autour de moi, ils continuent à vociférer entre eux, sans que je puisse rien comprendre à leur jargon yiddisch. Et cela me semblait plus extravagant que tout, qu'ici à Jérusalem, dans ce crépuscule de sabbat, il ne vînt pas à l'esprit de tous ces Juifs, que parmi eux, à cette heure, je ne pouvais désirer qu'une chose : aller justement à ce Mur qui dominait toute leur existence, et pour lequel, eux aussi, ils étaient venus de si loin.

Comment y suis-je arrivé ? Ma foi, je ne saurais le dire. Personne ne m'y a conduit. J'y suis allé, comme un aveugle, à tâtons, de ruelle en ruelle. Et je me croyais bien perdu entre deux murets de pierre, par-dessus lesquels passait une odeur d'immondices, quand, au détour de ce couloir qui avait l'air de ne mener nulle part, comme cela se voit si souvent dans ces dédales orientaux, j'aperçus des femmes assises devant de pauvres éventaires, en même temps qu'une rumeur, où bientôt je distinguai mille voix discordantes, me fit comprendre que cette fois je ne m'étais pas égaré, et que cette allée fétide conduisait au mur légendaire, que des millions et des millions d'âmes juives n'ont jamais atteint autrement que par le chemin du rêve.

Voici le Mur, le grand gémissement, la lamentation d'Israël. La foule en pleurs est là, une petite foule toute basse, tassée contre la terre, qui se balance et crie et hurle au pied de la haute muraille. Chacun gémit à sa façon, sans s'occuper de son voisin, et s'abandonne uniquement à sa douleur particulière. Le spectacle ne me surprend pas. Je me doutais que ce devait être quelque chose comme cela. Ou plutôt, j'étais sans idée sur ce mur dont la pensée m'était si souvent apparue au fond des juiveries galiciennes. Mais sitôt que d'un regard j'eus pris possession de la scène, je compris qu'en effet la chose ne pouvait

être autrement. Cette multitude agitée par les mouvements de la prière, plus anarchique que jamais dans sa douleur; l'étroitesse du passage dans lequel s'agite la foule, entre le puissant mur et une autre muraille, toute petite celle-là, faite de cailloux et de boue, comme celle que je suivais tout à l'heure; ce mur lui-même, formé de pierres énormes posées les unes sur les autres et qui ne tiennent que par leur ajustement et leur poids; ce mur luisant, doré, patiné, encrassé à sa base par l'attouchement séculaire des fronts, des lèvres et des mains; cet épais assemblage de blocs que rien n'anime, si ce n'est des touffes de plantes poussées dans les jointures; cette masse inflexible et nue, qui a résisté à toutes les calamités qui, depuis le fond des temps, ont meurtri Jérusalem; tout cela représente assez bien ce qu'il y a dans la religion d'Israël d'abstrait, de simple, de dépouillé et de fort. La tradition veut que ces pierres soient un vestige des fondations du Temple bâti par Salomon. Les archéologues ont, je crois, là-dessus d'autres idées. Mais qu'importe l'archéologie? Que ce mur ait été bâti ou non par des mains juives, ou qu'il existât déjà, bien avant que les Hébreux fussent installées en Judée, il soutient quelque chose de plus lourd à porter que le palais de Salomon : l'invincible espoir d'Israël que sa défaite n'est pas irrémédiable, et que les jours de gloire reviendront.

A l'entrée du passage, les femmes, dans leurs châles à fleurs, la tête couverte d'un mouchoir, gémissent doucement. J'en vois qui, de leurs vieilles mains, caressent le mur d'une lente caresse, en poussant de petits sanglots. Une jeune fille pleure à chaudes larmes et appuie sur la pierre son visage mat et chaud, comme sur un oreiller. Non, ce n'est pas possible que, si jeune et charmante, elle pleure sur une pierre morte et l'idée, plus morte encore, d'un temple dévasté depuis bientôt deux mille ans! Quelle douleur est la sienne? Quel désespoir la possède? ou quel malheur cherche-t-elle à conjurer? Je sens si bien que ces pierres ne peuvent rien sur son chagrin, sinon peut-être l'aider à pleurer... Entraînés par la douleur de leurs mères et de leurs sœurs, des enfants larmoient eux aussi. Et plus loin, enveloppés de leur écharpe de prière, leurs barbes et leurs grands nez penchés sur les livres de psaumes, les hommes de soie et de velours, et ceux en caftans noirs s'agitent, se baissent, se redressent, jouent des coudes pour se rapprocher du

Mur, y appuyer leurs fronts et leurs mains, y lire leurs prières de plus près. Je sens vivement le contraste de ces pierres si antiques, qui dureront encore si longtemps, et de tous ces vieillards qui demain, tout à l'heure, vont s'étendre pour toujours dans la vallée de Josaphat. Mais quoi ! eux aussi, ne sont-ils pas éternels à leur manière? Ils ont succédé à d'autres, aussi vieux, qui priaient là ; et d'autres, tout pareils, viendront les remplacer à leur tour... Dans cette douleur forcenée, quelle est la part de l'habitude et celle de l'émotion véritable ? Depuis quelques instants, j'admire un de ces Abraham qui geint plus fort que tous les autres, un de ces vieillards désolés que les Grecs conspuaient, ce matin, autour du tombeau du Christ. Et voilà que, soudain, il s'arrête pour se gratter l'épaule, où quelque vermine le mord. Puis, en une seconde, sa démangeaison apaisée, il retrouve aussitôt, comme un geste accoutumé, sa douleur inépuisable.

Le passant qui tomberait là, sans rien savoir des sentiments qui animent cette foule étrange, ne saurait voir dans cette haute muraille qu'un mur pareil à tant d'autres vestiges de la côte phénicienne, et, dans tous ces hurleurs, qu'une assemblée pittoresque et fanatique, comme on en trouve tant en Orient, car c'est bien de l'Orient, cette gesticulation, ces cris, ces balancements, ces phrases obstinément répétées sur le même rythme monotone. Mais il y a là bien autre chose qu'une danse de confrérie musulmane sur une place marocaine ! Quelque chose de grand, la flamme d'un désir qui, visible ou invisible, habite le cœur d'Israël, s'exhale ici, devant ce Mur. Je l'avais bien senti autrefois, en Galicie! Ah ! oui, dans l'imagination d'un Juif de l'Europe orientale, cela existe, l'amour de Sion ! Jamais le cœur du peuple dispersé n'a cessé de soupirer vers la sainte cité de David. L'an prochain, à Jérusalem ! C'est le vieux cri d'espoir que chaque année, depuis la chute du Temple, il répète, le soir de Pâques, dans tous les lieux du monde où le sort l'a jeté. Et peut-être un Juif d'Occident mêle-t-il au souhait millénaire cette amère ironie si naturelle à la race ; mais dans les ghettos de Russie, de Pologne ou de Roumanie, que de sincérité, de force étonnante d'espoir ! Au milieu des aridités de la Loi et du Talmud, Jérusalem élève toujours ses dômes et ses palais, et tout ce qu'une rêverie nostalgique peut concevoir de splendide, au-dessus des maisons basses, pressées au

bord d'un torrent des Carpathes ou dans une plaine de Pologne. Chaque matin, dans la prière, monte cet appel à l'Éternel : « Éternel, fais retentir la trompette de notre délivrance, élève l'étendard pour rassembler nos frères dispersés, réunis-les des quatre coins de la terre, reviens avec miséricorde vers ta ville de Sion, et règnes-y, comme tu l'as promis. Reconstruis-la bientôt sur des bases impérissables. Sois loué, Éternel, qui rebâtiras Jérusalem! » Et dans ces juiveries perdues, que de fois j'ai entendu raconter comment se produirait le miracle! Le Messie apparaîtra monté sur une ânesse blanche. Comme autrefois la Mer Rouge, les fleuves s'ouvriront jusque dans leurs profondeurs devant le peuple d'Israël. Au-dessus des Océans seront jetés des ponts de papier à cigarettes plus résistants que l'acier. Les Hébreux y passeront avec la légèreté des ombres... Et mille autres détails merveilleux qui faisaient paraître moins longues les froides veillées de l'exil.

Là-bas, c'était une aventure commune, celle de ces vieillards qui, après avoir jeté pendant plus de soixante ans leur appel à Jérusalem, le vieux cri de ralliement d'Israël, se décidaient un jour à quitter leurs parents, leurs amis, le village où ils avaient passé leur vie, pour faire le prestigieux voyage. Chez les vieilles gens près de leur fin, on voit souvent le désir d'être ailleurs, de s'en aller, de fuir, de tromper la mort qui les guette. Mais chez ces vieux Hébreux qui se lançaient ainsi sur le chemin de Sion, il y avait la certitude que mourir en Palestine est un gage de vie éternelle. Tous les livres sacrés le répètent : faire quatre pas sur la Terre des Ancêtres délivre de tous les péchés. Vivre dans l'ombre des murailles de Sion attire autant de bienfaits du Seigneur que l'accomplissement rigoureux des six cent treize commandements. Et puis, par ce voyage, un sentiment d'orgueil ingénu était merveilleusement satisfait. Un pauvre diable de cordonnier sans ouvrage, un tailleur qui n'a plus d'yeux pour coudre et qu'abandonne la clientèle, tout ce qui tombait, avec l'âge, à la charge de la communauté, devenait soudain un personnage en partant pour Jérusalem. Du jour au lendemain il entrait dans un royaume de sainteté; il devenait l'ambassadeur du village, que dis-je? le représentant de la Juiverie tout entière auprès du Tout-Puissant, qui n'écoute nulle part les prières de ses Juifs avec autant de faveur qu'au pied du Temple écroulé! Au milieu

d'un immense concert de louanges et de bénédictions, ils quittaient la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Russie, n'emportant que le prix de leur voyage, leurs taliss, leurs bandelettes et leurs livres de prières. Un homme pieux, à Jérusalem, a-t-il besoin de s'inquiéter de la manière dont il vivra ? Toute la juiverie du monde, retenue sur la terre d'exil, n'est-elle pas là pour les faire vivre, ces délégués du Peuple dispersé, ces ambassadeurs de sainteté, ces messagers qui emploient leurs derniers jours à faire retentir une prière juive au pied de la colline sacrée où sacrifiait David? S'ils n'étaient pas là, ces vieillards, à pleurer au pied du Mur, si chaque regard du Seigneur qui tombe sur sa ville abandonnée aux païens, ne pouvait, çà et là, se reposer sur un Juif, rencontrer la vieille barbe, le vieux chapeau, le vieux caftan, toutes ces choses qui attendrissent son cœur; s'il pouvait dire un seul jour : « Il n'y a plus un seul Juif dans ma Sion bien-aimée; ils m'ont abandonné pour toujours! » quels fléaux, quelles calamités s'abattraient sur Israël! Mais les vieux pleureurs sont là! Et comme l'ange retient le couteau d'Abraham déjà levé sur la tête d'Isaac, leur chèré présence apaise le courroux du Seigneur, et empêche que son bras s'abatte sur la Juiverie oublieuse! Alors quoi! Lorsqu'on a dans Israël cette tâche sublime d'apaiser Jéhovah, de ramener le calme dans son cœur à tout moment outragé; quand, grâce à votre intervention, des trésors inépuisables se répandent comme une manne sur tout le Peuple dispersé, pourrait-on se livrer à un métier quel qu'il soit, perdre une parcelle de sa vie au soin sordide de gagner de l'argent? Que des femmes puissent tenir boutique, vendre de la chandelle, quelques étoffes, quelques onces de sucre, une mesure de charbon ou de blé, passe encore! Qui s'intéresse à ce que font les femmes? L'Éternel, pour sa part, ne s'en est jamais soucié. Mais les hommes! Les hommes, ici, n'ont qu'à pleurer et qu'à gémir; et pour le reste, ils s'en remettent à la charité d'Israël.

Il peut paraître dérisoire que le Peuple de Moïse n'ait trouvé, pour exprimer sa profonde poésie, que ce ramassis de commères et de vieillards défraîchis, qu'on dirait habillés des loques de quelque théâtre en faillite. Mais ce qu'il y a de beau ici, c'est précisément cette misère. Qu'Israël, riche et puissant, ait élevé à Jérusalem je ne sais trop quoi de magnifique, cela n'aurait

rien que de banal. N'est-il pas plus grandiose et plus en harmonie avec sa destinée, qu'il soit représenté à Sion par des loqueteux et des mendiants? Tel il est dans ses réserves profondes de l'Europe orientale, et au fond des tristes quartiers de Londres et de New-York, tel on le voit ici. Une fois de plus il tromperait Jéhovah, s'il voulait lui faire croire que c'est dans son succès et sa richesse qu'il pense à lui. Non, Israël, quand il est gras, ne pense guère à l'Éternel! Mais il s'élance toujours vers Lui dans la pauvreté et l'opprobre. En déléguant devant ce mur un peu de sa misère, il entend mettre sous ses yeux le spectacle de son destin pitoyable, et lui rappeler obstinément les promesses de puissance et de bonheur qu'il en a reçues jadis. Je ne comprends rien aux prières qui s'exhalent autour de moi avec une fureur grandissante à mesure qu'approche le soir, mais il me semble qu'elles veulent dire à peu près : « Deux mille ans de fidélité, deux mille ans d'amour, de confiance, d'appel à ces pierres qui n'ont jamais répondu que par leur brutal silence, deux mille ans, c'est bien quelque chose! Vois, notre cœur n'a pas changé! Nos pensées reviennent toujours à cette colline où David a vu ton Ange, ô Seigneur, avec son épée étincelante. Nous gémissons d'être éloignés de la maison où nous t'avons adoré. Nous te demandons, avec des pleurs et des cris, de nous y ramener bientôt! A cause de ton Temple détruit et de ta Beauté disparue, nous sommes ici, et nous pleurons!... » Et derrière cette plainte, je crois aussi entendre l'éternelle inquiétude juive, son mécontentement, son désir d'autre chose, son appel à d'autres temples, à des sociétés idéales où l'humanité tout entière serait soumise à son esprit. Et cette puissante aspiration qu'a toujours eue Israël de régner sur l'univers, c'est à la fois ridicule et émouvant de la voir exprimée, avec tant de force inconsciente, par ces échantillons minables de la race dispersée. Un désespoir si obstiné, n'est-ce pas, à tout prendre, le plus grand cri d'espérance? Au fond, ces plaintes sont remplies d'allégresse et de cette confiance en lui-même, qui est le signe du peuple élu. Un seul éclat de trompettes a renversé les murs de Jéricho. Tant de pleurs ne finiront-ils pas par rebâtir la Cité sainte?

Mais devant ce grand mur nu, où rien n'accroche le regard, où rien ne retient les paroles, je me dis qu'il y a beaucoup de chance pour que ce ne soit pas ce soir que, par miracle, le

Temple se rebâtisse sous mes yeux. Je commence d'être un peu las de tous ces pieux hurlements qui, depuis ce matin, dans les langues les plus diverses, avec les pensées les plus variées, m'emplissent les oreilles. Les clameurs des Orthodoxes, le tambour des Abyssins, les hurlements des Juifs, c'est assez pour aujourd'hui ! Quelques pleureurs referment leurs livres de prière, se détachent du troupeau, et s'en vont, l'air satisfait, heureux d'avoir gémi et d'avoir accompli une des fonctions d'Israël. Les autres continuent de hurler de plus belle, et la vue même de l'étoile, qui tarde à se montrer au ciel, arrêtera-t-elle ces forcenés?... J'essaye de gagner l'autre bout de ce corridor infernal, avec l'espoir de trouver un chemin qui me conduira là-haut, au-dessus de cette muraille, sur l'esplanade où se dressait le Temple que ces voix gémissantes demandent à l'Éternel qu'il rebâtisse de ses mains. Je m'ouvre avec peine un passage au milieu des gémissements. J'atteins le fond du corridor. Mais, à la réflexion, n'était-il pas impossible qu'un vœu, si modeste qu'il fût, eût quelque chance d'être exaucé dans ce lieu de la désolation éternelle? Ce couloir est une impasse. Il faut revenir sur mes pas, traverser de nouveau l'épaisse couche des lamentations. Enfin je sors du lieu bizarre. Une des mendiantes accroupies m'offre un petit bouquet, fait de deux fleurs de jasmin et de quelques brins d'herbes arrachées aux touffes du Mur. Je veux lui donner quelques sous. Elle les refuse. C'est samedi, et le samedi, un Juif ne peut donner ni recevoir de l'argent. Aussi, ce jour-là, les mendiants deviennent donateurs à leur tour, et offrent pour rien au passant ces petits bouquets et des citrons.

Mes deux fleurs à la main, je traverse le dédale ruineux, toujours mal odorant, que j'ai suivi pour venir. Mais cette fois, le triste sentier m'apparaît tout autrement que je le voyais tout à l'heure. C'est bien là le chemin qui devait mener au Mur des Pleurs, la voie de misère qui conduit à cette impasse de la misère, à ce cul-de-sac de l'espérance.

III. — LA MOSQUÉE D'OMAR

Une longue voûte déjà sombre, majestueuse comme un pont de pierre, où, dans la nuit qui commence à l'envahir, je devine, à droite et à gauche, des échoppes enfoncées dans la muraille, avec des brèches qui découvrent de grands pans de lumière, de petits enclos moisis, des fragments incompréhen-

sibles, mêlés à la verdure des ruines. Au bout, un vaste espace libre, une atmosphère dorée, des oliviers et des cyprès, un silence à peine habité, de petites constructions errantes, kiosques, tombeaux, fontaines, — on ne sait pas très bien ; — un large escalier blanc, qui luit avec douceur dans ce début de crépuscule, et au-dessus de tout cela, sur l'emplacement même du Temple où le terrible Dieu des Juifs recevait autrefois le sang fumant des holocaustes, un kiosque de turquoises, de diamants, d'algues vertes, un petit palais chatoyant, étincelant comme un geai bleu. Tout saisi, je m'arrête sur les gradins disloqués, prisonnier dans la ronde d'une troupe d'esprits invisibles, dont il me semble que j'entends le rire divin en moi-même.

Ici encore on prie. Ce brillant palais d'azur enferme entre ses marbres et ses feuillages de mosaïque, remplis d'oiseaux flamboyants, la Sakhra, la roche sacrée, sur laquelle Dieu arrêta le couteau d'Abraham levé sur Isaac, et d'où le Prophète Mahomet fut ravi en extase devant le trône du Tout-Puissant. Par les portes ouvertes j'aperçois, sous les lampes, les fidèles qui s'inclinent et se relèvent avec des mouvements qui rappellent ceux des Juifs, autant qu'un geste exécuté avec sérénité et noblesse peut en rappeler un autre accompli dans la frénésie. Mais cette prière musulmane ne réclame rien du Seigneur. C'est un simple salut à Dieu, juste ce qu'il faut pour affirmer que l'Éternel n'a pas cessé d'être présent dans cet enclos, et que la pensée des hommes monte toujours l'échelle de lumière dressée ici, depuis Jacob, entre la terre et le ciel... Ah! j'étais loin de me douter qu'en cet endroit où se trouvaient les Tables de la Loi, et tout ce qu'elles signifiaient de menaces, de châtiments et de vie diminuée, j'allais justement rencontrer la plus belle expression qui existe en Orient, et peut-être dans le monde, du naïf plaisir de vivre. J'ai beau me répéter : « C'est ici l'aire que David acheta six cents sicles d'or à Ornan ; le grand théâtre de la tragédie juive, le pied à terre de l'Éternel ; » j'ai beau me dire que la voix de Jésus résonne encore dans cet enclos, le charme ici efface tout! Quelle rupture avec le passé, quel paisible élan vers des choses que la Loi voulait effacer! Comme une longue vie humaine agitée finit par s'apaiser un jour, ce lieu semble arrivé à la sérénité. On dirait que fatigué d'aspirer à des choses perdues au fond du ciel, et trop difficiles à atteindre, il ne conseille plus au pèlerin qui le visite, qu'un

doux attachement aux plaisirs de la vie, aussi léger qu'un feuillage d'olivier; un doux renoncement aussi, pareil à ce mol abandon où l'Orient laisse glisser toute chose; la résignation d'un esprit qui, trop souvent déçu, se contente des petits bonheurs qu'on peut saisir de la main. J'ai encore dans les oreilles les lamentations du Mur; je revois ces yeux remplis de larmes, ces dos courbés par des siècles d'infortune, ces longues barbes inconsolables, ces mains avides de saisir le bonheur, et qui ne trouvent pour s'accrocher que la pierre glissante et nue. Et là, à quelques pas au-dessus de ces vieillards en pleurs, ce lieu divin, ce paradis où jamais aucun d'eux ne s'est aventuré ! Les Musulmans ne le permettraient pas. Eux-mêmes n'en ont pas le désir, car, en passant là-haut, ils risqueraient de fouler l'emplacement du Saint des Saints, où le Grand Prêtre seul avait le droit de pénétrer. Attirés de si loin par le désir de Sion, ils viennent buter contre le Mur et restent en bas, dans leur fossé, à gémir. Et que demandent-ils, ô Seigneur? Que le plus bel endroit du monde (oui vraiment, beau comme un songe), s'évanouisse comme un songe sous le coup d'un affreux miracle. Seigneur ! ne les écoute pas ! N'écoute pas les prières de tes Juifs ! Laisse-les se lamenter et se plaindre. C'est leur fonction, c'est leur plaisir. Mais ne reconstruis pas le Temple, ne permets pas qu'on touche à cet endroit enchanté !...

Dans l'herbe poussiéreuse je fis le tour de la haute esplanade. D'un côté dévalait le troupeau des coupoles moisies, rouillées d'une lèpre jaunâtre, de la vieille Jérusalem. De l'autre s'élevait la pente rocailleuse du Mont des Oliviers, et au delà, des lignes de montagnes qu'à leurs teintes bleuâtres on devinait assez lointaines, les Monts de Moab, là-bas, du côté de la Mer Morte et de la vallée du Jourdain. Mais dans ce vaste espace, le ciel beaucoup plus que la terre occupe l'imagination. Je le vois tout rempli d'échelles lumineuses qui descendent du firmament, d'anges messagers qui vont et viennent, de corps glorieux qui s'élèvent emportés par les chérubins, de nuages où Jéhovah apparaît dans les éclairs, de glaives flamboyants, de pluies de manne, d'éclats de foudre et de trompettes sacrées, de menaces et de promesses, de pactes, d'engagements solennels maintes fois reniés et repris. Mais que la scène est aujourd'hui vide et pauvre, comme oubliée des hommes, et encore plus de l'Éternel !

Le soir venait, et d'une main légère effaçait toutes choses, comme le temps s'est plu à supprimer les témoignages des diverses pensées qui se sont succédé là. Ce vaste enclos sacré, enfermé dans ses murailles, ressemble à un vieux palimpseste que sans cesse les hommes ont gratté pour y inscrire autre chose. Où se trouvait la chambre ténébreuse qui enfermait l'Arche d'Alliance, les Tables de la Loi, la verge d'Aaron, et l'urne contenant de la manne? Pas le moindre vestige du Temple ni du palais de Salomon; plus rien de l'Antonia, où fut emprisonné saint Paul, et d'où les soldats de Rome surveillaient les allées et venues de ces Juifs turbulents, toujours prêts à l'émeute; plus rien du Capitole construit par l'empereur Hadrien après la suprême révolte de Bar Cochebas et de Reb Akiba. Ici et là seulement, le charme tout lunaire d'un léger édifice errant parmi les oliviers; les colonnettes et le dôme du Tribunal de David, qu'une chaîne relie avec le ciel, et de légers portiques qui ne semblent mis là que pour limiter sous leur arc un peu de lumière pâlissante. Mais seule la nuit, sans doute, m'empêche de distinguer la chaîne où l'ange Gabriel suspendra sa balance au jour du Jugement, et, entre les charmants portiques, le fil plus mince que la vie et plus tranchant qu'une lame de sabre, où devront passer les Croyants pour la suprême épreuve avant d'aller au Paradis...

La belle mosquée de pierreries n'envoyait plus qu'un doux éclat vert et bleu, et je croyais respirer auprès d'elle un peu de ce parfum d'eau de roses, que la sœur de Saladin avait fait venir d'Alep, sur quatre-vingts chameaux, pour purifier ce lieu dont les croisés avaient fait une église. Les portiques fantômes et les oliviers gris s'éloignaient doucement dans l'ombre, comme des fantômes d'un instant, qu'on ne reverrait jamais plus. Les cyprès, sans inquiétude, attendaient une nuit moins noire que leur feuillage. Alors, je ne sais trop comment, par quel affreux maléfice, cette pensée me vint : « Dans l'impasse, au pied du Mur, y avait-il encore une voix assez folle pour réclamer à Dieu la destruction de tout cela? » Et je fus assez fou moi-même pour vouloir m'en rendre compte. Quittant ce paradis de lune, je m'engageai de nouveau dans le triste labyrinthe qui conduit à la muraille. Personne dans le couloir des Pleurs. Je le parcourus d'un bout à l'autre, étonné que de ces pierres ne sortissent pas des sanglots, comme d'un mur toute la journée brûlé par le

soleil, s'échappe encore de la chaleur. La Pologne, la Russie, la Roumanie, les ghettos de Berlin, de Londres et de New-York, la Juiverie de l'univers tout entier semblaient avoir renoncé pour toujours à obséder l'Éternel. Et c'est alors seulement, dans cette solitude, que la muraille me parut triste. Partout où il y a des Juifs, ils apportent leur vie forcenée. Leur désespoir hurlant, c'est encore de la vie ; leur lamentation furibonde met en déroute la tristesse. Mais ce silence ! ce silence pareil à celui des tribunaux dont les plaignants sont partis ! Et tout à coup, autour de moi, je sentis l'odeur d'un figuier enraciné dans la muraille. Décidément, le Mur n'était pas abandonné ! Les hommes l'avaient quitté un moment. Mais le vieil arbre biblique exhalait devant lui son parfum dans les ténèbres, comme la veilleuse du sanctuaire continue, pendant la paix de la nuit, la prière que les hommes ont un instant suspendue.

IV. — LE PROPHÈTE DU BOULEVARD

Que s'est-il passé cette nuit ? L'Éternel Tzébaoth a-t-il encore fait un miracle ? Est-il possible qu'en une nuit, il ait transformé ces vieux Juifs, ces Juifs du fond des âges, que je voyais, hier, sangloter au Mur des Pleurs, en jeunes hommes habillés à la mode américaine, d'une chemise kaki, d'une culotte courte et flottante sur de gros bas de laine, avec des souliers d'alpiniste, le foulard des boy-scouts noué autour du cou, un chapeau mou à larges bords sur la tête, et le revolver apparent ou dissimulé dans la ceinture ? Et ces jeunes femmes, sont-ce des Juives, avec leurs jupes courtes, leurs bras nus et leurs casquettes sur des cheveux coupés à la Jeanne d'Arc ?... A leurs visages on ne s'y trompe pas : ces groupes de jeunes gens et de femmes que je rencontre partout ce matin, dans les nouveaux quartiers de la haute Jérusalem, ce sont bien des Juifs eux aussi, mais des Juifs d'une espèce nouvelle, comme je n'en ai encore jamais vu, plus surprenants peut-être sous ce déguisement inattendu que cette juiverie en caftan qui s'agite au fond des ruelles de la basse Jérusalem. Ce sont les haloutzim, les pionniers, les Lévites de la nouvelle Sion, qui viennent restaurer sur la Terre des Ancêtres l'ancien Royaume de David. Et, tout en les suivant des yeux, je songe à l'étrange aventure qui les a conduits jusqu'ici.

Vers 1895, on rencontrait dans les cafés du boulevard où se réunissaient les journalistes, un homme d'une quarantaine d'années, d'un beau type sémite, les yeux noirs, la barbe carrée comme celle d'un roi d'Assyrie, et qui n'avait rien dans la mine d'un échappé du ghetto. Il s'appelait Hertzl, le docteur Théodore Hertzl, correspondant à Paris de la *Nouvelle Presse Libre* de Vienne.

C'était un Juif de Budapest. Mais vraiment est-on Juif parce qu'on a reçu dans l'enfance quelques notions d'histoire juive, appris quelques mots d'hébreu, et que, dans un coin de sa mémoire, on garde le curieux souvenir d'un lointain soir de Pâque ou d'une fête de Pourim? Le lycée, l'université avaient éventé tout cela, et s'il restait encore sur lui quelque vague odeur de juiverie, de longues courses à travers l'Europe et la fréquentation de sociétés très diverses l'avaient fait s'évaporer tout à fait. A Paris, le docteur Hertzl envoyait à son journal des notes politiques et des impressions littéraires; ou bien il composait dans le goût du boulevard des pièces légères qu'on jouait à Vienne et à Berlin. Bref, le soir entre cinq et six, au Café Napolitain, il pouvait se croire sincèrement le plus parisien des hommes.

Or un jour il découvrit tout à coup qu'il était profondément Juif. L'affaire Dreyfus lui révélait cette vieille chose oubliée qu'un Juif, si détaché qu'il soit des habitudes ancestrales, demeure toujours, au milieu des nations où son destin l'oblige à vivre, quelqu'un de différent contre lequel de vieilles haines sont toujours prêtes à s'éveiller. Fallait-il se résigner, s'effacer, disparaître, se faire humble et petit? ou bien lutter et protester? Se résigner, c'était lâche et stupide. Mais protester, à quoi bon? L'expérience des siècles montrait que c'était bien inutile. Il y avait une question juive, et pas un des procédés employés depuis deux mille ans n'avait réussi à la résoudre. Les lois d'exception, la violence n'avaient eu d'autre effet que d'isoler Israël au milieu des nations et de le maintenir toujours pareil à lui-même, souvent contre son propre désir. Et par une fatalité malheureuse, l'esprit de tolérance et d'émancipation avait donné un résultat tout contraire à celui qu'on en avait attendu. Partout où on laissait les Juifs exercer librement leurs talents naturels, une réussite trop fréquente excitait les jalousies et venait exaspérer les rancunes

qu'on avait cru éteindre par des mesures libérales. Alors, que faire ? Quel remède apporter à ce mal séculaire, dont Juifs et Chrétiens souffraient également tous les deux?... Puisque les Juifs étaient, au milieu des autres peuples, une sorte de corps étranger qui troublait les vies nationales ; puisqu'eux-mêmes ils s'y trouvaient mal à l'aise (car ils sentent en eux quelque chose de tout à fait particulier qui ne peut pas et ne veut pas disparaître), le mieux était de renoncer pour toujours à l'humiliante hospitalité des nations, de les délivrer d'une présence qui leur était importune, et de chercher quelque part, en Palestine ou ailleurs, une terre où le Peuple dispersé retrouverait enfin la paix, la dignité, l'équilibre ; une patrie où il pourrait mener une vie naturelle, comme tous les peuples du monde. Une fois de plus, il s'agissait d'arracher les Hébreux au Mizraïm, à l'exil, comme avait fait Moïse autrefois. Mais l'entreprise du grand ancêtre était à la tâche nouvelle ce qu'un bon vieil opéra peut être, par exemple, à un drame lyrique moderne. Hertzl entendait jouer la même mélodie, mais avec plus de flûtes, de harpes, de violons et de cuivres, avec un décor tout nouveau et des chœurs plus magnifiques. Et dans un élan d'enthousiasme, bien étonnant chez un vaudevilliste (mais la passion et l'ironie habitent ensemble le cœur juif), il écrivit une brochure d'une centaine de pages environ, pour exposer comment il comprenait le déménagement en masse de ses coreligionnaires.

Le rôle de guide d'Israël, tenu autrefois par Moïse, reviendrait aujourd'hui à une société de Juifs parfaitement désintéressés et rompus aux grandes affaires, qui représenterait le peuple hébreu devant les autres nations, et ferait auprès d'elles les démarches nécessaires pour obtenir un territoire. Une autre société, d'un caractère tout différent, constituée par actions sur le modèle des compagnies à charte britanniques, liquiderait les biens des émigrants dans les pays qu'ils laissaient derrière eux, et pour une maison, pour un bien abandonné, rendrait là-bas, dans le nouveau pays, une autre maison, un autre bien, en sorte que chacun trouverait au bout de l'exode une situation équivalente à celle qu'il avait abandonnée. Aux malheureux qui ne possédaient rien, elle assurerait du travail. Ceux-là, évidemment, seraient les premiers à partir. Excellent matériel humain, tous ces pauvres d'Israël, car pour toute grande entre-

prise il faut un fond de désespoir. Ils feraient les premiers travaux, bâtiraient les premières maisons, ébaucheraient les premières villes, construiraient les premières routes. Les bourgeois viendraient ensuite, attirés par l'attrait d'une vie plus facile dans un pays plein d'espérance.

Évidemment, il est toujours pénible de s'arracher à des patries où, en dépit du malheur, vous attachent de vieux souvenirs, des berceaux et des tombes. Mais les berceaux, on les emporterait! Quant aux tombeaux, ne faut-il pas les abandonner sans cesse pour émigrer ici ou là vers des contrées peu accueillantes? On saurait d'ailleurs adoucir l'amertume du nouvel exode. Longuement, à l'avance, des prières en commun et des conférences pratiques disposeraient l'âme et l'esprit des futurs émigrants à leur difficile entreprise. Les départs se feraient par groupes de familles et d'amis, sous la conduite des hommes de confiance que chaque groupe aurait élus. Ainsi, durant le long voyage, on continuerait de vivre entre gens qui se connaissent, et cela contribuerait à chasser la nostalgie. Les groupes qui seraient suffisamment nombreux, obtiendraient de la compagnie tout un train, tout un bateau. Il n'y aurait qu'une classe, car, au cours d'une traversée, la différence de traitement est difficile à supporter ; et bien qu'en fin de compte ce voyage ne fût pas précisément une partie de plaisir, il fallait, coûte que coûte, se maintenir en bonne humeur... Au débarquer, les émigrants seraient reçus avec solennité, mais sobrement, sans folle joie. Tant de fatigues et d'épreuves les attendaient encore! Puis chacun gagnerait la place qui lui était assignée, et une vie oubliée depuis bientôt deux mille ans recommencerait entre Juifs, sur une terre juive, à l'abri du nouveau drapeau juif, un drapeau qui n'aurait pas la couleur bleue de la robe du grand-prêtre, qui ne porterait brodés sur la soie ni le lion de Juda, ni la verge d'Aaron, ni le chandelier à sept branches, ni aucun des emblèmes de jadis, mais le signe sous lequel le peuple renaissant s'élançait à la conquête de sa nouvelle patrie : les sept étoiles d'or qui, dans la pensée de Hertzl, symbolisaient les sept heures de travail, — une de moins que partout ailleurs.

L'antique sentiment messianique était au fond de tout cela, mais on l'y reconnaissait à peine sous des arguments d'homme d'affaires, de sociologue et de juriste. Rien du vieux lamento

juif, rien de l'appel à Jéhovah. La grande aspiration vers la Terre des Ancêtres, qui n'a jamais cessé d'habiter le cœur d'Israël, prenait ici le caractère d'une affaire de chancellerie, d'une entreprise d'émigration, d'une opération bancaire. Hertzl transformait en programme positif ce qui longtemps n'avait été que pur désir de l'âme et rêverie sentimentale. Du retour dans la patrie, il faisait une question vivante, dont il était possible de parler dans les journaux, de discuter dans les congrès; bref, il donnait à une pensée mystique ce caractère réaliste, terre à terre, un peu plat qui appartient aux choses qui peuvent humainement réussir. Et beaucoup de ces Juifs qui, en Russie, se jetaient si volontiers dans les partis de la Révolution, se rallièrent à la foi nouvelle. C'était moins dangereux, et cela pourtant, aussi, apportait un peu d'espérance...

Je me souviens qu'en ce temps-là je voyageais en Pologne où, avec un étonnement que je ne saurais exprimer, je découvrais la vie tout à fait singulière qu'on mène dans les ghettos galiciens. Or, un soir que je venais d'assister, dans la petite ville de Bels, à un de ces banquets étonnants qui, chaque samedi, réunissent dans la synagogue tous les Juifs de l'endroit autour d'un Rabbin miraculeux, je fus abordé dans la neige par un grand diable de garçon, d'un aspect tout à fait minable. Il portait, au lieu du caftan dont tout le monde était revêtu ici, une vague défroque européenne. Dans un français plus vague encore, il me demanda « le grand honneur de causer avec moi. » Et un moment plus tard, nous étions tous les deux dans la chambre de mon auberge, sous la lumière d'une chandelle que j'avais allumée.

— Monsieur, me dit-il à peu près, depuis huit jours je vous observe, car ici nous n'avons rien d'autre à faire qu'à surveiller les gens qui passent, et, quand il n'y a pas d'étrangers, à nous épier entre nous. J'ai longtemps hésité à vous adresser la parole. Excusez-moi, je n'ai pas pu résister. Vous venez de passer une semaine parmi des hypocrites et des fous! Ce Rabbin miraculeux, autour duquel toute la vie tourne ici, est un exécrable bonhomme! Il se nourrit de notre misère à tous, et cela n'indigne personne. Encore si c'était un savant! Mais c'est un ignorant qui ne sait rien du tout, ni la Loi, ni le Talmud, ni même la Kabbale, qu'il se vante pourtant de connaître. Mais

voilà ! Il fait des miracles ! Les uns y croient et les autres ont l'air d'y croire. On vit ici de sottise et de mensonge. J'en rougis pour les Juifs ! Tout ce que vous avez vu, monsieur, a bien dû vous dégoûter...

Il tombait mal, ce garçon ! Ce n'est pas tous les jours qu'on découvre un nouveau monde ! Cette exaltation, cette fièvre, ce mysticisme baroque, cette bibliothèque de Bibles, de Talmud et de Zohar, ce Rabbin miraculeux avec son œil crevé et sa barbe de prophète, les pieuses ripailles du samedi avec leurs chants et leurs relents d'alcool, ce fâcheux allait-il me gâter tout cela ?

— Si je vous comprends bien, lui dis-je, vous ne vous plaisez guère à Bels. Mais où vous plairiez-vous davantage ?

Alors, pour la première fois, j'entendis prononcer, dans cette communauté perdue, le nom du docteur Hertzl, pour lequel ce pauvre garçon avait évidemment la même admiration aveugle que tout le reste de la ville pour le Rabbin miraculeux. Avec la promptitude de sa race à tenir pour réalisée une idée qui traverse l'air, il se voyait déjà sur la Terre des Ancêtres en train de rebâtir l'ancien Royaume de David. Je l'écoutais avec stupeur, car l'enthousiasme qu'il montrait pour cette idée me semblait plus extravagant que tout ce que j'avais vu à Bels. L'appel mystique vers l'éternelle Sion, la foi dans le Messie qui réunirait un jour tous les Juifs dispersés dans le Temple reconstruit, cela ne choquait pas la raison. Cela restait dans la possibilité des rêves, comme une très vieille habitude, une vieille expression de l'amour, un soupir vers l'inaccessible. Mais comment croire sérieusement que, sans l'appui de Jéhovah, de vagues ministres des Affaires étrangères et de riches banquiers allaient faire ce miracle : donner la Palestine aux Juifs ? Comment croire qu'Abdul Hamid, le Commandeur des Croyants, accepterait d'abandonner jamais pour une somme d'argent, quelle qu'elle fût, cette Jérusalem où s'élève la mosquée d'Omar, le lieu le plus sacré du monde après la Mecque et Médine ? Comment croire que les nations chrétiennes verraient d'un œil favorable, autour du Saint-Sépulcre, une garde d'honneur qui serait formée par des Juifs ? Comment croire que le Gouvernement russe accepterait en Palestine un judaïsme triomphant, dont un des effets certains serait de renforcer la puissance et l'orgueil de ceux d'entre les Juifs demeu-

rés sur son territoire? Comment s'imaginer que les Juifs de France, d'Allemagne, d'Angleterre ou d'Amérique, qui se disaient sincèrement attachés à leurs patries d'adoption, et qui avaient, il faut en convenir, d'assez bonnes raisons pour l'être, commettraient l'imprudence de réclamer une patrie nouvelle? Et tandis que les gens de Bels, avec leur exaltation sordide, me paraissaient avoir trouvé un des sûrs chemins du bonheur, ce jeune homme enivré me faisait de la peine avec sa confiance exaltée en des espoirs chimériques qui ne voulaient pas être des rêves...

Mais c'est toujours une mauvaise action de refroidir un enthousiasme. Il y avait au dehors, dans la sainte ville de Bels, assez de boue, de neige et de dispositions moroses, pour jeter encore de l'hiver dans l'âme de ce pauvre garçon. Je gardai pour moi mes pensées, et je le laissai s'en aller avec son trésor d'espérance, serrant contre son cœur quelques vieux numéros crasseux de journaux hébraïques, où l'on voyait des Juifs en jaquette ou en veston, qui, à Londres, en Amérique ou ailleurs, défendaient la grande idée...

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

(A suivre.)

LES TROIS AMPÈRE

D'APRÈS LEURS PAPIERS INÉDITS

II[1]

LE MARIAGE D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

III. — LE PREMIER SÉJOUR A LYON (1797-1802)

Nous avons abandonné Ampère au moment de son installation à Lyon. Jusqu'alors, il avait à peine quitté son village de Poleymieux et, malgré la proximité de Lyon, il n'avait pu contracter, parmi les savants ou les écrivains, que des amitiés peu nombreuses. On ne l'entend guère parler que de ce M. Couppier, personnage méthodique et correct, aux politesses d'ancien régime, avec lequel, dès 1793, il échangeait une correspondance mathématique, ou encore de Camille Jordan, son aîné de quatre ans, qu'il appelle toujours cérémonieusement M. Jordan : Camille Jordan qui avait joué un rôle actif dans la défense de Lyon. Au contraire, dès son arrivée à Lyon en décembre 1797, il s'occupe de chercher des élèves, de se faire connaître dans les milieux scientifiques ; il se lie avec un certain nombre de jeunes gens partageant les mêmes goûts sérieux : Lenoir, Bonjour, Journet, Barret, Ballanche et, plus tard, Bouchot. Ce premier séjour d'Ampère à Lyon devait durer quatre ans jusqu'en février 1802 et, pour beaucoup de détails relatifs à cette période, il est difficile de préciser les dates. Nous voyons cependant

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

Ampère, presque dès son arrivée, se faire recevoir à la Société littéraire, où il exerça bientôt un rôle actif de secrétaire qui a laissé sa trace dans une volumineuse correspondance. Il s'occupe également de l'Athénée. Enfin, d'après Sainte-Beuve, il avait constitué autour de lui un petit cercle d'amis qui se réunissait dans l'après-dîner, de quatre à six, à un cinquième étage, rue des Cordeliers, chez Lenoir. Là on causait sciences, philosophie ou littérature, et on lut, par exemple, à haute voix, le *Traité élémentaire de chymie d'après les découvertes modernes*, par Lavoisier (1789), dont la doctrine, encore nouvelle, exerça sur l'esprit d'Ampère une puissante séduction, en contribuant à le reporter des mathématiques vers la chimie. Ampère, comme tous les caractères confiants et expansifs, se liait aisément, et ses qualités morales lui attiraient des amitiés fidèles, qui ne firent que se multiplier avec les années.

Parmi ces amis de jeunesse, nous aurons plus tard à étudier Ballanche, le fidèle compagnon de toute sa vie, ainsi que Bredin et Roux-Bordier, avec lesquels il se lia seulement après son veuvage. Les autres ont une personnalité moins accentuée, ou du moins insuffisamment connue, à l'exception peut-être de Barret, qui finit par se faire prêtre et jésuite. Ce petit groupe était composé d'esprits originaux, à tournure mystique, que les questions religieuses et philosophiques occupaient ardemment, en sorte que, suivant les époques, ils se convertissaient l'un l'autre, ou se détournaient momentanément de la religion.

Ampère passa plus d'un an et demi à Lyon avant de réaliser le mariage si longtemps désiré. Il commença par y loger et donner ses leçons rue Mercière dans un coin de la maison appartenant aux cousins Périsse; puis il paraît s'être établi rue Grolée près la place des Cordeliers et, quand la date du mariage fut fixée, il loua un appartement 6, rue du Bât-d'Argent. Toute la vie de la famille Ampère à Lyon tient dans un coin de la vieille ville, entre la place des Jacobins et la place des Terreaux, entre la Saône et le Rhône. A l'Ouest, c'est le quai Saint-Antoine où habitait, au n° 44, Jean-Jacques Ampère en 1793. Parallèlement, entre le Pont-du-Change et la place des Jacobins, court la rue Mercière, où Jean-Jacques Ampère avait déjà demeuré avant son mariage et où revint André Ampère; puis, vers l'Est, la rue Grolée; la rue du Bât-d'Argent, perpendiculaire au Rhône, sur laquelle se trouve aujourd'hui le lycée

Ampère et enfin, plus au Nord, au delà de l'Hôtel de Ville, dans la direction de la Croix-Rousse, la rue du Griffon, où se trouvait la maison de la famille Carron.

Mais, quand Julie Carron ne venait pas habiter Lyon, ce qui n'avait guère lieu qu'au cœur de l'hiver, le fiancé s'échappait le plus possible vers Saint-Germain : au moins les samedis de chaque semaine. La distance de Lyon à Saint-Germain n'est pas, nous l'avons dit, bien grande, une douzaine de kilomètres en pays assez accidenté. Ampère la franchissait souvent à pied dans la belle saison, avec des stations possibles à Coullonges, où habitait la famille Campredon alliée aux Carron, et surtout à Poleymieux chez sa mère. Mais, en hiver, il fallait recourir à la diligence de Neuville qui mettait environ trois heures, traverser la Saône et monter à « la petite maison blanche » par un chemin que l'on appelait dans le pays le chemin des Amoureux. Une lettre d'Ampère, tournée avec un esprit qui commence toujours par étonner chez ce personnage grave et qui pourtant se rencontre assez souvent dans sa correspondance, nous peint d'avance les impatiences de l'amoureux destiné à parcourir le surlendemain ce long trajet avec sa vieille tante, la Tatan, moins pressée que lui d'arriver au but : « A sept heures je m'embarque avec ma Tatan sur la diligence de Neuville. Elle reste souvent plus de trois heures en route; mais j'espère que, ce jour-là, elle fera plus de hâte et qu'à dix heures j'aurai au moins déjà traversé la Saône. Me voilà montant à Saint-Germain par le chemin des Amoureux; jamais il n'aura mieux mérité ce nom. J'aperçois bientôt dans le lointain la jolie maison blanche, et mon pas devient plus rapide sans que je m'en aperçoive. Pour ne pas quitter ma Tatan au milieu du bois, je reviens cinq ou six fois sur mes pas... O disgrâce imprévue, il faut l'accompagner chez M^me^ Sarcey ! Voilà un des plus beaux moments de ma vie retardé de cinq minutes! Cinq minutes sont bien longues dans une pareille circonstance ; mais les pieds me démangent et ma visite s'abrège en disant que M^me^ Périsse m'a donné telle ou telle commission pour M^me^ Carron... »

Le temps d'épreuve touchait à sa fin, et pourtant la date du mariage n'était pas encore fixée, quand, au mois de février 1799, Ampère fut atteint d'une maladie enfantine, la rougeole (1). Dans

(1) Les manuscrits d'Ampère renferment une note du 11 février 1799, où il indiquait un procédé nouveau pour obtenir l'oxyde de carbone (découvert deux

l'impossibilité de faire son voyage hebdomadaire, il obtint alors, à force de supplications, l'autorisation d'écrire à Julie et, bienfait plus précieux encore, il reçut une première lettre d'elle. Oh! cette lettre, qu'il appelle son « talisman, » comme il la conservera précieusement parmi ses plus chères reliques, avec la violette qui..., avec la campanule que..., avec tous ces souvenirs d'instants délicieux que chaque génération retrouve à son tour et qui constituent l'éternel et charmant enfantillage des amoureux! La lettre où il en remercie touche au lyrisme : « Par quel témoignage d'un amour éternel pourrai-je jamais m'acquitter de la moindre partie de ce que je vous dois?... Mes lettres n'ont pu que vous ennuyer en vous peignant froidement ce que je sentais si vivement. Quelle plume de feu, quel écrivain sublime aurait pu trouver dans notre langue des expressions qui peignissent tous les transports de mon cœur? Toutes les fois que j'ai eu le temps de relire mes lettres, j'ai senti cette différence, j'ai gémi de mon inaptitude à bien écrire, de la faiblesse de mon style, de celle peut-être de notre langue, et j'ai souhaité inutilement qu'on pût écrire le langage du cœur : ce langage qui n'a pas besoin du secours des paroles pour se faire entendre aux âmes sensibles. Ah! Mademoiselle, si vous voulez vous faire une idée plus juste de mes sentiments, déchirez ces lettres insignifiantes, prenez une glace et lisez-les sur les traits charmants qu'elle vous offrira; vous y verrez se peindre l'âme la plus pure et la plus sensible et vous direz : « Quel doit être l'amour de celui qui les a contemplés tant de fois depuis trois ans et qui, après avoir fait dépendre son existence d'un léger retour d'une si charmante personne, vient d'apprendre qu'elle l'a choisi... pour son époux! »

Cette lettre est du 9 mars et c'est seulement le 2 août 1799, près de cinq mois après, que le notaire de Neuville vint à Lyon, chez Mme Carron, faire signer le contrat. Le 6 août, on célébrait le mariage religieux, « après les publications possibles dans les circonstances présentes, » à demi ouvertement et enfin, le 7 août, le « président de l'Administration municipale du Nord, canton de Lyon, certifiait avoir vu comparaître devant lui, au lieu de la réunion des citoyens, André-Marie Ampère « mathématicien » et Catherine Antoinette Carron (c'était le nom officiel de Julie), « lesquels lui ont déclaré à haute et intelligible

ans avant par Priestley) en chauffant du marbre avec du charbon pulvérisé et où il montrait les conséquences théoriques de l'expérience.

voix se prendre librement et volontairement pour époux. » Le marié avait alors vingt-quatre ans et la mariée près de vingt-six. Le jeune ménage s'établissait rue du Bât-d'Argent et, profitant des vacances que l'on avait attendues pour la cérémonie, partait bientôt passer l'été à Saint-Germain et à Poleymieux.

Puisque nous nous trouvons en présence d'un contrat notarié, l'occasion est bonne pour examiner quelle était, à cette époque, la situation de fortune d'Ampère. Lui-même, pour sa part dans la succession paternelle, recevait de sa mère le quart du revenu de Poleymieux, net de toutes charges et sa mère lui donnait de plus en dot la moitié d'une créance Guérin de 10000 francs, dont il est bien souvent question dans la correspondance ultérieure, mais qui ne fut touchée que plus de trois ans après. Poleymieux pouvait valoir une vingtaine de mille francs; le quart du revenu annuel représentait au plus 300 francs. Julie Carron, qui avait également droit à la succession de son père, était presque exclusivement fournie en meubles, trousseau, argenterie, bijoux et, sur un total estimé à 12000 francs, recevait seulement 1200 francs en espèces. On s'explique comment la question d'argent allait jouer un rôle si tristement important dans leur vie et comment la jeune femme, dans sa première lettre à sa mère, écrit : « Plus je le connais, plus je le trouve bon et sensible. Avec de la fortune, tout irait parfaitement bien. »

Nous avons peu de chose à dire sur la première année de mariage 1799-1800. C'est la lune de miel sans incident. Plus tard, dans les tristesses de sa vie, Ampère se reportait toujours vers ces seuls moments lumineux de la rue du Bât-d'Argent. Nous voyons alors une Julie gaie et malicieuse, active ménagère, ne détestant ni le théâtre, ni les soirées, ni même la danse; une Julie qui disparaîtra ensuite trop vite, comme « la lumière qui s'éteint. » Le dimanche, on aperçoit les deux ménages Ampère et Périsse se promenant ensemble paisiblement sur le quai. Le soir, après avoir dîné chez le beau-frère Périsse, les amoureux reviennent de la rue Mercière à la rue du Griffon, penchés l'un sur l'autre. Ampère donne ses leçons, qui réussissent, à des élèves de plus en plus nombreux. Il continue à fréquenter son groupe d'amis et, pour les jours de fête, Julie et André s'adressent mutuellement des vers : les vers de Julie accompagnés d'une fameuse cravate, à laquelle Ampère, dans la suite, fait de fréquentes allusions. De temps en temps, M^me^ Ampère envoie de

Poleymieux à Lyon, un tonneau de vin, une charge de fruits, du bois, ou, présent plus raffiné, des truffes. Ces jours-là, son granger Delorme descend de la montagne avec son attelage rustique et se plaint que les bœufs soient bien difficiles à conduire dans les rues.

L'amour d'Ampère ne fait que s'exalter. Quand sa femme retourne à Saint-Germain, au printemps, il lui écrit, avec sa grosse écriture maladroite, de longues pages de tendresse, terminées par des conclusions comme celle-ci : « ... J'ai le plaisir d'écrire à M^lle Carron, à M^lle Catherine, à M^lle Julie, à la jeune M^me Ampère, à ma maîtresse, à mon amie, à mon épouse et à la maman de ma petite Julie » (c'est le nom que l'on donnait à l'enfant espéré, qui devait s'appeler Jean-Jacques)... « Je t'écris pendant la leçon de M. Champ et de ses camarades, qui murmurent des distractions que me cause une si douce occupation... »

Julie aime certainement beaucoup aussi son mari. Mais il y a, je l'ai indiqué, entre les expressions de leurs deux tendresses, une nuance très marquée, qui va s'accentuer plus tard et qu'elle-même précise de suite, soit en prose, soit en vers. Elle aime plus placidement, plus « amicalement » et aussi plus maternellement celui qu'elle commence dès les premiers jours à appeler « son fils, » tandis qu'elle reste pour lui « la bienfaitrice. » Ce n'est pas dix-huit ou vingt mois qu'elle a de plus que lui; ce sera vite dix ans. Elle cherche à la fois à modérer ses expansions (surtout en public, mais même dans l'intimité) et à le façonner, à lui inculquer les qualités pratiques et un peu mondaines qui lui manquent. Cet homme de génie est, pour elle, ce qu'il sera pour la plupart de ceux qui l'aborderont, et même un jour pour son fils, un enfant auquel il convient d'apprendre la prudence, le calme et la raison. Cela ressort sans cesse de la correspondance. Dans ces couplets de Julie pour la fête de son mari, qui semblent si doux à celui-ci, elle dit, avec une malice évidente :

Je voudrais te faire un couplet
Qui ne fût ni froid ni trop tendre,
Qui te peigne un cœur satisfait
D'en voir un qui sait bien l'entendre.
Ce sort nous unit pour toujours,
Toi tendre ami, moi bonne amie;
Et, sans être brûlant d'amour,
Heureuse sera notre vie...

Ailleurs, on cueille au hasard des phrases dans ce genre : « Si je n'aime pas les mêmes formes que toi pour prouver la tendresse, les fonds de nos sentiments sont les mêmes et ta Julie t'assure qu'elle t'aime bien... » « Mon cœur t'aime bien tranquillement, mais bien pour toujours... » « Tu trouveras ta femme disposée à bien dormir et qui *aime à t'aimer* tout paisiblement... » « Ta Julie t'aime bien; mais c'est un mari raisonnable et prudent qu'elle veut avoir... » « Si tu ne m'embrasses guère en entrant, si tu es bien gai, je t'aimerai tant, tant, tant que je pourrai. Crois que je peux beaucoup et que je veux aussi t'aimer toute ma vie... » « Demain, j'arriverai par la diligence... Je te prie, mon bon ami, si tu me dis bonjour en m'embrassant devant tout le monde, n'aie pas ton air ordinaire à me serrer dans tes bras. Je t'en prie, réserve cela pour quand nous serons seuls et je t'en saurai bien bon gré... »

Réunies ainsi artificiellement, ces phrases, qui reviennent si souvent dans les lettres de Julie, pourraient nous donner une idée de froideur très inexacte. Mais c'est qu'Ampère était incorrigible dans ses exubérances. Ainsi elle lui envoie un messager pour un rendez-vous pressé à changer. Il répond, puis écrit, en patois, de sa grosse écriture, sur le papier qu'il rend au porteur : « *Io t'amo* » et signe : A. Ampère. Ou bien, à un autre messager qui repart pour Saint-Germain, il donne sa lettre ainsi adressée : « *A ma Julie*, chez M^me^ Carron, » si bien qu'il s'attire justement cette réponse affectueusement moqueuse : « Mon bon ami, j'ai reçu ce matin ta lettre et, comme l'adresse était *à ma Julie*, celui qui me l'a remise prétendait que j'étais sa Julie. Ainsi voilà à quoi tu t'exposes en mettant une adresse comme cela!... Tu me demandes si j'aime le samedi (jour de leur réunion). J'espère, mon bon ami, que tu ne doutes pas de mon cœur qui, comme tu le dis, t'aime bien tranquillement, mais bien pour toujours, quoique je te dise quelquefois le contraire. Tu sais si mes petits raffolages sont sur des choses qui puissent compromettre notre amitié et si j'aime moins ceux que j'aime, quoique je ne les embrasse pas si souvent. Je t'assure, mon bon ami, que je crois que c'est un peu habitude ou envie de faire quelque mouvement. Si tu m'embrassais moins, je serais sûre que tu le fais avec plaisir. Mais je ne sais pourquoi je te dis tout cela; c'est bien assez de t'en parler sans te l'écrire. Ce que je veux te répéter, c'est que tu es mon bien bon ami et

que, si j'étais M^lle^ Julie et que je voulusse un mari, ce serait toi; mais, pour t'assurer que j'en voulussse un, c'est ce que tu ne sauras pas, ni moi non plus. Car on ne sait jamais ce que l'on voudra faire demain; comment savoir ce que l'on aurait toujours pensé?... Adieu, mon frère; adieu, mon André, mon amoureux et mon mari constant. Voilà bien des titres pour te dire à mon tour que je suis ta meilleure amie... » Le ton n'est évidemment pas tout à fait le même des deux parts; et c'est dommage; car ce pauvre Ampère était si profondément heureux dès qu'il recevait un mot un peu affectueux et il méritait si bien de l'être!

Après avoir passé le printemps 1800 à Saint-Germain chez sa mère, M^me^ Ampère-Carron revint à Lyon pour la naissance de son fils Jean-Jacques. Celui-ci naquit le 12 août 1800, 18, rue Mercière, au premier. Le jeune ménage venait de déménager pour venir habiter près de la sœur, M^me^ Périsse, logée au 15 de la même rue. En quittant la rue Bât-d'Argent, il y abandonnait dans le passé à peu près tout le lot de bonheur qui lui était réservé par la destinée. Immédiatement après ses couches, la jeune femme tomba gravement malade et commença à souffrir d'une tumeur qui devait empoisonner ses trois dernières années de vie. A partir de ce moment, ses lettres ne parlent plus guère que de ses souffrances, cependant bien courageusement supportées. A de très rares exceptions près, adieu tous les plaisirs d'une vie normale! La relation trop évidente de cette maladie avec la grossesse devait rester pour elle une sorte de grief informulé et, pour lui, un véritable sujet de remords.

A cette époque, l'habitude était, malgré la prédication retentissante de l'*Émile*, de mettre les enfants en nourrice. Julie, si souffrante qu'elle fût, tint à nourrir le sien pendant plus d'une année. L'enfant réveillait sa mère la nuit, les parents se disputaient le soin de le bercer et le pauvre Ampère écrivait des lettres éplorées dans ce genre : « J'ai pleuré en chemin de ma bêtise à croire que le petit dormirait sans qu'on le berçât... »

Cependant l'hiver 1800-1801 se passa encore dans une douce intimité. Ampère avait accru le nombre de ses élèves qui, d'après les noms cités incidemment dans ses lettres, devaient être au moins une dizaine. Aux leçons d'algèbre, il ajoutait maintenant la chimie et la physique. Dans l'appartement nouveau de la rue Mercière, il avait fait établir des cloisons pour constituer un laboratoire. Il avait acheté des appareils assez

nombreux dont nous avons la liste. Des hommes mûrs, et non pas seulement des enfants, venaient assister à ses conférences.

Il faisait des expériences, pour lesquelles il lui arrivait de recourir à des artifices qui amusent rétrospectivement de la part de ce grand honnête homme : « Mes expériences ont paru réussir complètement; mais j'ai eu recours à un peu de supercherie qui, du reste, n'a rien gâté. » Il avait raison de rassurer sa femme sur le succès des expériences; car Julie garda toujours pour la chimie, science malodorante et corrosive, une antipathie qui lui est commune avec plus d'une bonne ménagère, femme de savant. Elle reprochait aux acides de gâter les vêtements, aux gaz de détruire la santé et elle abondait en recommandations, d'ailleurs point inutiles avec son distrait de mari : « Pense à ta femme; ne goûte point de tes drogues en faisant de tes expériences et pense que tu me fais du chagrin quand tu te fais mal... » Distraction à part, elle devait frémir quand Ampère lui écrivait dans un de ses grands désespoirs habituels : « J'éprouve tous les jours davantage qu'il n'y a que toi qui fasses que je me soucie de vivre. Je faisais hier des préparations avec de l'acide sulfurique et il me semblait que je n'aurais point eu de répugnance à en boire un verre, si ce n'est que ma Julie est à moi et le petit qu'elle m'a donné. » En même temps qu'il travaillait la chimie, Ampère restait, avant tout, mathématicien, comme il le sera au moins une dizaine d'années encore; cet hiver-là, il présente à l'Académie de Lyon son premier mémoire scientifique sur l'égalité des polyèdres symétriques.

Mais tout cela ne donnait que bien juste de quoi vivre et, si peu dépensiers qu'ils fussent l'un et l'autre, les deux époux n'arrivaient pas à grossir la toute petite réserve qu'ils appelaient leur « Trésor. » Les conseils financiers abondent dans les lettres de la femme : « L'argent est bien précieux pour nous qui en avons tant besoin, et 33 livres (qu'elle lui reprochait d'avoir égarées) peuvent acheter bien des biscuits à ton petit et des briquettes à ta femme. J'espère qu'en pensant à elle tu feras un peu attention à ce que tu fais de ton argent. Si tu ne le fais pas, nous serons bien mal dans nos affaires. » Affectueux de la part de Julie, les reproches d'esprit peu pratique prennent parfois une tournure plus vive de la part des parents : non pas de la belle-mère, trop bonne pour récriminer, ni de la mère trop pieu-

sement confiante dans la providence, mais de la tante Boyron par exemple (une sœur de Mme Carron). Un jour, Ampère écrit une lettre désespérée parce que la tante lui a reproché de contribuer à la maladie de sa femme en ne sachant pas « s'intriguer » davantage pour augmenter le nombre de ses élèves, en négligeant de voir les personnages importants, comme Monge, qui vient de venir à Lyon faire passer les examens de l'École polytechnique, auxquels un élève d'Ampère, Derrion, a brillamment répondu.

Aussi il est à la recherche d'un poste fixe dans l'Université qui se constitue : un poste lui assurant le pain. On parle beaucoup, autour de lui, des prytanées, des écoles centrales départementales, qui, fondées depuis 1795, jouent, dans chaque chef-lieu, le rôle de lycées. Ampère fait des démarches. Il en fait faire par son ami, Camille Jordan, plus influent. Il en demande aussi à son beau-frère Carron, qui, au début de 1800, a été appelé à Paris par un oncle et qui, en février 1801, y transplante décidément sa famille. Carron va voir, pour Ampère, un certain M. Caire dont nous entendons fréquemment le nom, un M. Carret, etc. Généralement, les démarches sont bien accueillies par ceux qui ont déjà entendu parler d'Ampère, dont la réputation mathématique commence à s'établir. D'autre part, Ampère écrit et commence à faire imprimer chez son beau-frère Périsse un ouvrage de physique. Tout cela contribue à le mettre en évidence. Dans cet heureux temps, il n'était point nécessaire pour enseigner, même officiellement, d'avoir longtemps fait queue entre les barrières rigides des programmes et traversé les guichets multiples des examens. Un ministre, un préfet pouvaient avoir l'audace scandaleuse de confier une chaire à un Ampère qui se bornait à être un cerveau admirable sans avoir même jamais mis le pied dans une école. Néanmoins, il fallait attendre une place vacante dans la région lyonnaise, Ampère, et surtout sa femme, ne pouvant songer à s'expatrier.

L'hiver 1800-1801 s'étant passé ainsi, au printemps 1801, Julie retourna, avec son enfant, s'installer à Saint-Germain et son mari reprit le régime sévère des venues dominicales. Julie était de plus en plus souffrante. On avait déjà essayé de nombreux remèdes. En juin 1801, il y eut une consultation d'un docteur Petetin qui fut tout un drame de famille ; car le médecin ne pouvait venir jusqu'à Saint-Germain, et Julie ne pouvait

quitter toute une journée son enfant, qu'elle refusait de sevrer. On trouva le moyen terme de faire rencontrer le médecin et sa cliente à mi-chemin, à Collonges, chez des amis et il en résulta quelques prescriptions qui ne produisirent aucun effet. A l'automne, autre ennui, une longue coqueluche de l'enfant, moins fatigante encore pour lui que pour la mère. Enfin, l'on revient à Lyon pour un dernier hiver en commun, et voici qu'en décembre on aperçoit la possibilité d'une place. Mais c'est à l'École centrale de Bourg, et Bourg, où l'on se rend maintenant de Lyon en une heure et quart d'express, était alors séparé de la grande ville par 60 kilomètres de mauvaises routes, que l'on mettait pratiquement un jour et demi à franchir. Dans l'état de santé de Julie, avec un enfant de dix-huit mois, sa transplantation en hiver loin de sa famille, dans cette ville inconnue, parut impossible. Le départ d'Ampère était néanmoins le seul moyen d'obtenir plus tard un poste à Lyon. On se résigna alors à une séparation qu'on espérait brève, jusqu'au printemps tout au plus et qui devait être, en réalité, presque définitive. Quelques jours après le voyage de Bonaparte à Lyon (26 janvier), le 17 février 1802, Ampère dit adieu à sa femme éplorée et une voiture, qui s'embourba deux fois, l'amena le lendemain matin à Bourg, où il devait passer quinze mois et qu'il ne quitta, en avril 1803, que pour revenir assister aux derniers jours de sa femme. C'est un autre chapitre de sa vie que nous abordons : un chapitre pour lequel nous sommes abondamment renseignés, les lettres du mari et de la femme constituant (lorsqu'on a réussi, non sans peine, à les remettre en ordre) un véritable journal quotidien de leurs deux existences. On pourrait l'intituler : « Un début dans l'instruction publique en 1802. »

IV. — AMPÈRE PROFESSEUR A BOURG (1802-1803)

Ampère, en arrivant à Bourg pour remplacer le citoyen Tissier, révoqué par le ministre de l'Intérieur depuis le 15 décembre 1801, n'était pas officiellement nommé. Il lui fallait remplir la formalité de passer devant un jury d'instruction publique local présidé par le préfet. La formule de l'arrêté qui le nomme à la date du 19 février 1802 (30 pluviôse an x) est imposante : « Vu le procès-verbal dressé par le jury d'instruction publique à la date de ce jour, duquel il résulte qu'après avoir examiné le

citoyen André-Marie Ampère... il est convaincu que ledit citoyen Ampère réunissait toutes les conditions requises pour occuper la place de professeur de physique près l'École centrale de ce département,... Arrête... que le citoyen Ampère sera installé dans ses fonctions le 1er ventôse (20 février) par les membres du jury d'instruction publique, après avoir toutefois souscrit la promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII... » Le récit fait par Ampère à sa femme est plus simple : « J'ai été chez les jurés, chez le préfet. Les jurés m'ont fait un acte que j'ai été reprendre et porter chez le préfet. Il m'a très bien reçu les deux fois... » Son traitement était désormais de 2 000 livres, ou, plus exactement, de 2 018 livres, 8 sols, parce qu'on le payait en francs républicains, plus quatre louis de casuel et les leçons particulières : ce qui lui permettra, vivant pour une quarantaine de francs par mois, d'envoyer le reste à sa femme.

Les débuts de cette correspondance continuent à nous montrer un Ampère très amoureux de sa Julie, inquiet de sa santé, se désolant pour une lettre en retard et employant toutes ses heures libres à lui écrire : ce qui ne peut nous surprendre et ce qui durera jusqu'à la fin ; mais ils nous découvrent, en même temps, un Ampère, observateur humoristique du milieu nouveau où le sort l'a jeté. Ce milieu était fort original, toujours pour la raison qui permettait à Ampère lui-même de venir enseigner sans diplôme, parce que les professeurs de cette époque n'étaient pas nécessairement tous coulés dans le même moule. En cette période de reconstruction, où la France passait la tête hors des catacombes pour respirer un air plus libre, l'enseignement recueillait des épaves de tout genre : des hommes à l'existence accidentée, dont le moindre défaut était la banalité. Voici quelques croquis de professeurs esquissés par Ampère, croquis qui se trouvent confirmés par un manuscrit inédit de l'astronome Jérôme de Lalande décrivant Bourg à la même époque.

La première personne que va voir Ampère en arrivant, et le professeur le plus en vedette est M. Riboud qui l'invite aussitôt à dîner avec un jeune collègue, M. Beauregard. Thomas Riboud, âgé de quarante-sept ans, presque deux fois l'âge d'Ampère, avait été procureur du Roi à Bourg en 1779, procureur général de l'Ain en 1790, membre de l'Assemblée législative en 1792, emprisonné pendant la Terreur, membre du Conseil des Cinq Cents en 1798. Il professait alors à l'École centrale de l'Ain

l'histoire philosophique, avant de redevenir membre du Corps législatif de 1806 à 1811. Il était correspondant de 3e classe de l'Institut, où il envoyait des mémoires sur les substances bitumineuses de l'Ain et sur la topographie du département. M. Riboud frappe surtout Ampère par son air froid. « Sa femme plaira à Julie quand elle la verra, quoiqu'elle soit bien bavarde. Ils ont de nombreuses demoiselles qui paraissent bien peu aimables. » Le bibliothécaire vient après le dîner chez M. Riboud : « Il a l'air bien bête. » Quant au jeune collègue, M. Beauregard, professeur d'histoire, il se met en quatre pour le nouveau-venu, tellement qu'Ampère quitte l'auberge Renoud où il est d'abord descendu, pour prendre pension chez lui. Mais bientôt il en apprend de belles sur le compte de ce ménage. On lui dit que toute la ville se gausse de sa naïveté parce qu'il s'est montré pudiquement choqué à l'auberge par quelques propos grivois pour venir loger chez une drôlesse sur le retour, devenue seulement à peu près sage parce que personne n'en veut plus... Personne, sauf cependant M. Mermet, professeur d'éloquence, que l'on rencontre trop souvent chez elle. Ampère, qui l'observe « depuis qu'il est au fait du revers de la médaille, » raconte à sa femme un dîner plaisant chez ce M. Mermet avec les deux Beauregard, mari et femme, où la mère de M. Mermet, grosse et franche paysanne qui n'a voulu se mettre à table qu'un instant, adressa au mari « un petit avis très énergique dans le goût du pays et dont chacun a été déconcerté. Je me mordais les lèvres pour ne pas rire de la colère concentrée de Beauregard. » M. Beauregard pousse, d'ailleurs, le zèle jusqu'à assister à toutes les leçons d'Ampère pour lui donner publiquement des conseils, si bien que celui-ci, toujours brave homme, a de la contrition d'avoir cru les malveillants. « Il n'y a point, dit-il, de fumée sans feu. Mais, comme disait un grand seigneur à une dame de la Cour qui se plaignait d'être accusée d'avoir eu six enfants d'un évêque : « Rassurez-vous, madame, on sait bien que, de tout ce qui se dit à la Cour, on n'en doit croire que la moitié. »

Indiquons de suite comment se termina cette relation avec les Beauregard. Au début, la dame se met en frais pour Ampère qui lui paraît fort gentil et, comme elle le voit pudibond, elle affecte elle-même la plus grande réserve de langage et réprimande sévèrement ceux qui se permettent des incorrections devant elle; M. Mermet en premier lieu. Mais, peu à peu,

cela se gâte. Elle trouve alors qu'Ampère mange trop pour le prix de sa pension. Il commence par ne plus prendre qu'un repas chez elle. Puis, comme, décidément, elle en a assez de ce trop sérieux convive, un jour où il arrive à table les doigts tachés de nitrate d'argent, elle lui déclare qu'elle ne mange pas avec des gens qui travaillent dans le fumier. Ampère comprend et quitte la maison. Lorsqu'il reviendra à Bourg après les vacances, il se bornera à lui faire une visite de cérémonie, où elle l'accueillera avec de grands airs pincés.

Le M. Mermet, qui courtisait cette dame, « bavard sans être bête, » n'avait pas d'abord trop déplu à Ampère, malgré « son défaut de rire sans cesse au nez de ceux avec qui il fait la conversation. » Mais voici ce que notre ami écrit quelques jours après : « Je fais tous les jours des découvertes désagréables au sujet des autres professeurs. Ce M. Mermet, qui me paraissait d'une assez douce société, est peut-être le pire de tous. Quoique curé, il s'était servi de son ascendant sur les esprits faibles pour engager une très jeune personne d'une bonne famille à l'épouser et, quand il a vu que les prêtres mariés étaient honnis, il l'a chassée de chez lui et l'a plongée ainsi dans la plus déplorable situation. » Avec cela, un poltron qui tombe malade de frayeur pour un léger accident de route. « Sa voiture est restée, d'après ce que m'a dit son imagination effrayée, enfoncée et à moitié versée dans un trou plein de boue d'où rien ne pouvait la sortir. »

Le Mermet dont il s'agit, a laissé une toute petite renommée littéraire. Défroqué de la Terreur, comme le dit Ampère, puis réconcilié avec l'Église quand le danger fut passé, il devint plus tard censeur du lycée de Moulins et finit chanoine honoraire de Versailles. En 1802, âgé de quarante ans, il avait déjà publié à Bourg, en 1797, des lettres sur la musique moderne. Il écrivit plus tard divers ouvrages, dont le principal, daté de 1803, est intitulé *Leçons de belles-lettres* et forme 3 volumes. Il y travaillait quand Ampère l'a connu.

Si nous continuons le défilé, nous trouvons M. d'Avrieux, l'un des jurés, « que tous les professeurs détestent, » mais qu'Ampère juge un homme plein de moralité et même de connaissances, malgré son originalité. « M^me^ d'Avrieux, plus jeune de beaucoup que son mari, serait assez aimable ; mais elle a un défaut nuisible aux agréments de la société ; elle est sourde, et

malheur à ceux qui ont des oreilles ; sa voix les déchire et

Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

« La mère de cette dame est si singulière, si comique, si originale que ce n'est rien de le dire. On joue beaucoup dans cette maison ; il y avait douze personnes à dîner, un repas superbe à deux services... » Quant à M. Tissier, le professeur révoqué que remplace Ampère, « il se lamente tout à son aise. »

En définitive, le seul professeur qui soit sympathique à Ampère et avec lequel il va se lier d'une amitié durable, est M. Clerc, professeur de mathématiques, qu'Ampère, toujours modeste, commence par regarder avec quelque déférence, mais dont il découvrira peu à peu le tuf. Ce M. Clerc est un fils de paysan jurassien, élevé au séminaire, dont le frère, « niais de mine et de langage, est à peine capable de s'exprimer par monosyllabes dans son patois de Saint-Claude. » Lui, intelligent, a su se former lui-même et présente une grande qualité, qui devait plaire particulièrement à Ampère : « C'est un homme, dit-il, qui laisse voir toutes ses pensées comme dans un miroir. »

On remarquera qu'Ampère, malgré sa distraction, était parfaitement capable d'ouvrir les yeux en société et lui-même nous dit qu'il s'amuse à deviner les motifs secrets de ceux qu'il voit et « à faire ses petites observations dans un monde nouveau. » Cette période d'analyse psychologique n'a pas duré ; ou, du moins, Ampère n'en a pas fait profiter longtemps sa femme, et nous, par contre-coup, ayant été vite absorbé par des réflexions plus abstraites. Mais elle complète son universalité, en nous découvrant la possibilité d'un Ampère « nouvelliste. » Il devait, à cette époque, avoir un certain esprit de conversation s'ajoutant à l'intensité de vie qui pétillait en lui et à ce don qu'il garda toujours de parler avec une abondance intarissable sur n'importe quel sujet. Sa femme lui écrit un jour : « J'ai vu chez Lempereur une vieille tante, à qui tu as tourné la tête et qui voulait absolument me faire chanter une chanson que tu avais faite. » Et lui-même écrit en plaisantant : « La conversation étant devenue générale et très intéressante, je m'y mêlai et j'entendis Mme Fontaine qui disait à Michallet que j'avais bien de l'esprit ; apparemment comme il arrive que, quand on a bien froid, on trouve chaud tout ce qu'on touche. »

Naturellement, ce n'est pas seulement ses collègues qu'il

examinait, et nous avons par lui quelques autres croquis de ce milieu « petite ville, » en cette période de déséquilibre où une société se reconstituait sur les ruines de l'ancienne, comme après un tremblement de terre et où on n'avait pas encore inventé de canoniser Robespierre et Danton.

C'est le Préfet Ozun (mort quelques mois plus tard) et son successeur M. Jacobi, ancien conseiller de préfecture de la Ruhr, personnage important, superficiel et phraseur, qui daigne se montrer bienveillant avec ses administrés, mais qui fait de l'esprit facile à leurs dépens et se croit très supérieur à eux. Un jour où le pauvre Ampère, anxieux et intimidé, vient implorer de lui un crédit de 100 francs pour pouvoir continuer ses expériences de physique, M. le Préfet s'amuse à embarrasser ce petit professeur en le laissant dans l'incertitude et lui disant, pour conclure, qu'il va en conférer avec sa femme. C'est le maire, « homme entier dans ses idées, ex-noble et militaire qui a fait chasser les femmes des professeurs de l'école et ne veut point de bien à tout l'établissement qui sent la Révolution (1). » C'est M. de Rohan, un vieux monsieur très accueillant, chez lequel Ampère « ne s'ennuie pas à cause de ses connaissances physiques et mathématiques. » Quand celui-ci arrive à s'épancher, il fait pitié en racontant ses malheurs et la mort de sa femme. « Depuis dix ans, il n'y a plus de bonheur pour lui. Je lui ai vu des larmes dans les yeux, qui faisaient un contraste singulier avec son air dur et franc de militaire. Elle est morte des chagrins que lui a causés l'emprisonnement de son mari, toujours menacé de la mort pendant près d'un an. »

Mais ceux-là mêmes qui pleuraient en secret étaient obligés de se laisser reprendre par les engrenages de la vie et il y en avait beaucoup d'autres qu'avait tout simplement gagnés la frénésie générale du plaisir et qui n'étaient pas tous des « nouveaux riches. » A peine Ampère était-il arrivé que Riboud lui envoie une invitation de bal. Il répond qu'il ne danse pas (et nous aurions été un peu surpris de le voir danser). Mais M^me^ Clerc va à ce bal, sans son mari qui ne danse pas non plus, accompagner le ménage Beauregard.

On touche, alors, au mardi gras (2 mars) : « Je viens de

(1) Les Écoles centrales de 1795 furent considérées comme symbolisant le matérialisme scientifique de Locke et de Condillac, et c'est pourquoi, quand eut lieu, en 1802, le retour au catholicisme, on les remplaça par les lycées.

souper et j'ai été poursuivi des masques comme Pourceaugnac des lavements. Au reste, tu sauras que c'est ici la mode, que toutes les honnêtes femmes se masquent aussi bien que les hommes. On donne des bals masqués dans les meilleures maisons. Mme de Joux (sœur de M. de Rohan), en avait un chez elle avant-hier, où l'on m'a dit qu'il y avait soixante personnes. Mlle de Rohan y fut masquée, accompagnée de son père aussi masqué. Cet usage paraît d'autant plus comique qu'on ne sait ici ce que c'est qu'un carrosse et qu'ainsi toutes ces belles masques vont à pied dans les rues. Toute cette société de Mme de Joux fut ensuite au bal où l'on payait et où le préfet était aussi... » On peut remarquer qu'à ce bal chez une « ci-devant » assistent les professeurs et les fonctionnaires, préfet, inspecteur des contributions, etc. Il n'était pas question à cette époque de la cloison étanche qui s'établira entre les deux sociétés en province, sous la troisième République.

Cependant, tout en observant, Ampère est très occupé de s'installer dans ses nouvelles fonctions. Comme célibataire, il a droit à une petite chambre au lycée, dans laquelle il fait apporter de Bourg un lit, un bureau et des chaises. Mais il est surtout satisfait de trouver des machines de physique et un laboratoire de chimie avec un grand manteau de cheminée, « par où, se hâte-t-il de dire à sa femme, doivent s'exhaler toutes les vapeurs nuisibles. » Son premier soin est de demander à Lyon la *Description et usage d'un cabinet de physique* par Sigaut de la Fond et un certain nombre d'appareils complémentaires.

Le 23 février, les membres du jury et du bureau viennent définitivement l'installer, passer l'inventaire des machines et lui remettre la clef de son domaine. Le lendemain, il couche à l'École et commence à ranger ses appareils, tout en préparant son premier cours. Comme il l'expliquait plus tard, la nécessité où il se trouva à ce moment de se tirer d'affaire avec des instruments imparfaits et le secours rudimentaire d'un horloger inexpérimenté l'amena à s'ingénier pour construire lui-même ses appareils. Très absorbé par son travail, il s'accorde pourtant le dimanche une promenade dans la campagne. Mais il n'est pas curieux d'archéologie, et c'est après quatre mois de séjour seulement (le 18 juin), qu'il trouvera le temps de visiter, sans grand enthousiasme, la principale curiosité de Bourg, la jolie

église de Brou, devant laquelle il a déjà passé au moins deux fois sans y entrer.

Pendant toute cette première période, il vit dans l'espérance que sa femme pourra venir le rejoindre à Pâques et sa préoccupation est de savoir comment ils se logeront, s'ils obtiendront la permission de s'établir au collège, si la chambre dont il dispose leur suffira, quels meubles complémentaires il faudra apporter, s'il faut mettre de suite l'écriteau sur leur appartement de Lyon.

Comme il réclame à sa mère quelques objets restés à Poleymieux, celle-ci lui répond une lettre qui montre à la fois sa tournure d'esprit et l'opinion qu'elle avait sur l'ordre de son fils : « Tu dois te ressouvenir, mon cher ami, que tu emportas ta lunette dans le temps que tu étais dans la rue Mercière et que nous te dîmes que c'était une lunette perdue; mais, comme à ton ordinaire, tu fis à ta tête. Pour les morceaux de vitre, ils sont en poussière. Les chats, en ratant, les ont fait tomber... Nous avons eu aujourd'hui des nouvelles de ta femme; elle était bien. Tout s'accorde pour que je ne puisse pas la voir ici. Je ne peux plus avoir de plaisir en ce monde. »

La pauvre femme, écrivait Julie, était bien triste de ce départ et le fils, qui écrivait de si longues lettres à sa femme, ne trouvait jamais le loisir d'un petit mot pour sa mère. Il fallait que, sans cesse, Julie le lui rappelât, en songeant elle-même longtemps d'avance à ce qu'elle souffrirait quand une bru lui enlèverait son Jean-Jacques!

Le vendredi 12 mars 1802, il inaugure son cours par un discours d'ouverture « qui, dit-il, a été bien accueilli, mais assez mal entendu, parce que la salle est très vaste et que l'on m'avait placé très loin des auditeurs. » Nous possédons le morceau. Il n'est pas banal et accuse déjà chez Ampère la tendance généralisatrice, le goût de la classification, qui envahiront de plus en plus son esprit à la fin de sa carrière. C'est un programme et un tableau de la physique à cette époque : une physique qui comprenait la chimie, la mécanique et l'astronomie, mais qu'il appelait « un amas informe de découvertes sublimes que le temps n'a point encore réunies, dont le travail assidu de plusieurs siècles n'a point, comme dans d'autres sciences, comblé les intervalles et rétabli la chaîne des idées intermédiaires. »

Pour expliquer l'objet de son cours, il commence par esquisser une véritable classification des sciences. D'un côté, les

propriétés de l'être matériel ; de l'autre, les modifications de la substance intelligente. Dans le premier groupe, l'étude particulière des êtres ou des espèces est l'objet de l'histoire naturelle : la recherche des propriétés qui leur sont communes et qui constituent les lois de l'univers, forme la physique, dont l'expression, encore plus généralisée, donne les mathématiques. La physique emprunte le secours des mathématiques et l'histoire naturelle celui de la physique. C'est pourquoi, dit-il, la physique est en retard. « Il suffit, en effet, pour perfectionner l'histoire naturelle, de rassembler un grand nombre de faits toujours aisés à vérifier ; on ne peut se tromper en mathématiques qu'en raisonnant mal... Mais le travail le plus opiniâtre aurait en vain rassemblé tous les matériaux de la physique, s'il ne s'était rencontré des hommes capables de trouver, dans ce labyrinthe de faits sans liaison et sans dépendance mutuelle, le fait unique dont ils n'étaient que des conséquences, et qu'on devait regarder comme une des lois de la nature... »

Et il cite, à ce propos, Newton et Lavoisier, là où nous ajoutons aujourd'hui Ampère... « Le but de la science, continue-t-il, est de réduire au plus petit nombre possible les principes qui doivent servir de base à toutes les explications et d'apprendre à en déduire les conséquences les plus éloignées avec autant de facilité que celles qui en découlent immédiatement... »

Puis il indique les trois divisions de son cours : 1° Physique cosmographique, avec applications à la géologie, à la chronologie, à la navigation ; 2° physique mécanique ou expérimentale ; 3° physique chimique. « Le peu de progrès qu'a faits encore la théorie de l'aimant et de l'électricité m'obligera, dit-il, à poser deux nouveaux principes, démontrés par une foule d'expériences, tant à l'égard de l'électricité que du fluide magnétique, et qui suffiront pour expliquer tous les phénomènes que présentent ces deux fluides. » Nous ignorons malheureusement quels étaient ces deux principes, formulés par Ampère dix-huit ans avant la découverte de l'électro-dynamique. Mais une lettre de lui dit que, dans l'ouvrage de physique, imprimé en grande partie chez son beau-frère avant son départ de Lyon, cette question était particulièrement développée. Les découvertes physiques d'Ampère semblent historiquement un incident dans sa vie. Mais ce fut un incident dès longtemps préparé. Dans le passage relatif à la physique expéri-

mentale, on remarque encore cette phrase qui semble d'un autre temps : « Aidé du secours de la physique, l'homme plane dans les airs. Voyez les intrépides défenseurs de la France, décider, de cette haute région, la victoire de nos armées. » Enfin, le cours se terminera par la « physique chimique, » nom retrouvé de nos jours après une longue période où les deux sciences ont semblé trop distinctes : c'est-à-dire par la thermo-dynamique (qu'il n'appelle pas encore de ce nom) et par les lois des combinaisons. A ce dernier propos, il y a une phrase curieuse sur les « effets de cette poudre à canon qui a fait tant de mal, et peut-être tant de bien à l'humanité. »

Le soir de cette inauguration qui l'avait fortement ému, Ampère éprouva un sentiment bien connu de tous ceux qui ont dépensé leur fluide nerveux dans la préparation d'un discours ou d'une conférence exceptionnelle. Il tomba dans une singulière apathie, douce et pénible à la fois, où seul surnageait le regret de sa femme abandonnée et où, trait particulier qui apparaîtra sans cesse chez lui, toutes les idées religieuses revenaient à la fois flotter dans sa tête, si bien qu'il demanda à sa femme de lui envoyer un psautier et un livre d'heures. A cette époque, la foi d'Ampère subissait une de ces crises qui le troubleront à diverses reprises : une crise dont nous n'aurons la révélation que par un aveu fait à Julie un an plus tard. Il assiste aux offices ; il accomplit un vœu fait à la naissance de son enfant; sa femme lui écrit même pour le prier de ne pas se fatiguer à faire le carême ; il lit, comme on le voit, des livres pieux. Il garde donc le sentiment religieux, qui était, chez lui, indélébile. Mais, depuis nous ne savons combien de temps, il s'est éloigné des sacrements et il n'y reviendra un jour que par une sorte de conversion. Julie, ignorante de cette crise, se borne à comparer l'état qu'il lui a décrit ainsi à celui qu'elle-même a éprouvé le soir de son mariage : extrême agitation avant la signature, hébétement après.

Cinq jours plus tard, le mercredi 17 mars, Ampère commence moins solennellement ses leçons proprement dites, exactement un mois après son arrivée à Bourg, et, désormais, il va continuer tous les jours, sauf les quintidi et les décadi qui étaient alors jours de congé, en alternant les leçons principales, auxquelles assistent ses deux collègues Clerc et Beauregard, et les répétitions. Pendant les jours de congé, il fait,

avec M. Clerc, ces grands travaux de chimie qui navrent tant sa femme. Tout en travaillant son algèbre, il passe par une passion pour la chimie qui s'atténuera, puis reviendra encore une fois pour disparaître. Son cours a du succès; et c'est heureux pour lui; car, à peine est-il installé à l'École centrale de Bourg qu'on parle très sérieusement de supprimer toutes les Écoles centrales : ce qui aura lieu en effet, un an après. D'où la nécessité de se prémunir pour obtenir une place dans le lycée que l'on va organiser à Lyon. Cette place de Lyon, c'est, pendant tout le séjour de Bourg, la pensée constante du ménage; et d'autant plus que l'espoir de se réunir à Bourg après Pâques s'éloigne de plus en plus, à mesure que le mal dont Julie est atteinte, s'aggrave au lieu de se guérir.

Les premières lettres de Julie témoignaient encore de quelque activité. Elle y raconte des visites, les mots de son petit devant une lanterne magique, voire un essai de danse, sans parler d'un rêve où elle recommandait son mari à Bonaparte, « qui l'écoutait fort attentivement et finissait par lui promettre tout plein de choses agréables pour tous deux. » Elle trouve moyen de plaisanter tristement sur ce qu'elle ne le voit plus autour d'elle venir lui demander tantôt son chapeau, tantôt sa cravate et de ce qu'elle ne peut plus le gronder de chercher bien loin ce qui est sous ses yeux. Mais sa correspondance s'atrophie rapidement et la graphologie la plus élémentaire y révèle la souffrance. Comme leur séparation est causée par le manque d'argent, elle ne peut s'empêcher de remarquer le contraste de sa situation avec celle de sa sœur qui est très satisfaite de voir son mari associé à la maison d'édition fraternelle et disposant d'au moins 200 000 livres. « Tu sais pourtant, dit-elle, si je peux être jalouse de ma sœur! »

Enfin, le 29 mars, il s'échappe pour aller passer quatre jours à Lyon. On n'est plus au bon temps de Saint-Germain, où l'on pouvait du moins se réunir tous les dimanches. Jusqu'aux vacances d'août, il réussira seulement à voir sa femme en tout quatre fois, une fois par mois. Ce premier voyage est rendu possible par une interruption des cours, pendant que les élèves passent un examen de mathématiques; et quelle désolation quand, en rentrant, il apprend que les examens ne sont pas terminés et qu'il aurait pu rester à Lyon quatre ou cinq jours de plus! C'est que chacun de ces voyages était une véritable expédition. Il

fallait généralement quitter Lyon à l'aurore et coucher en route à Villeneuve, à Châtillon, à Neuville-les-Dames ou bien à Montluel ou Chalamont suivant qu'il passait par Trévoux ou par les Dombes. On n'arrivait en tout cas à Bourg que le lendemain matin. Les correspondances des diligences manquaient souvent et le pauvre Ampère tombait de fatigue après avoir foulé de ses souliers, pendant des lieues sous la pluie, toutes les boues de la Bresse.

Ce premier voyage fut gâté par un petit accident que causa la distraction d'Ampère et qu'il se reprocha ensuite amèrement. Tandis qu'il gardait le petit, celui-ci tomba près du feu et se brûla légèrement la joue. On croit entendre les exclamations nerveuses de la mère et, sous la première émotion, ses reproches un peu vifs à son étourdi de mari. « Je trouve, écrit Ampère contrit, que tu as été trop bonne et je suis sûr, quand j'y pense, que tu as dû te faire une grande violence pour ne pas me dire toutes les injures que j'ai méritées. »

C'est seulement après un second voyage à Lyon pour Pâques qu'Ampère trouve le temps de reprendre son ouvrage de physique, dont le texte était déjà presque entièrement terminé et les figures en cours avant son départ de Lyon. Sa femme l'en presse, aussi bien que l'éditeur, le beau-frère Marsil Périsse, si admirablement complaisant qu'il soit. La famille attache un grand intérêt à cet ouvrage pour la carrière d'Ampère et pour le profit matériel qu'il pourrait en tirer et tous regrettent qu'il perde autant de temps à piler, broyer, porter du charbon et souffler le feu pour ses expériences de chimie. Notons ici que cet ouvrage, pourtant si avancé, ne paraît pas avoir jamais été terminé, Ampère s'étant lancé à corps perdu, avec son amour ordinaire pour les idées nouvelles, dans une autre voie.

Il est bien rare, dans cette correspondance, qu'Ampère fasse la moindre allusion aux événements contemporains, qui traversent, en 1802, une période de calme. Il remarque cependant, à Pâques, l'effet du Concordat : « Je te dirai pour nouvelle qu'on a rendu ici l'église de Notre-Dame aux prêtres assermentés, que les autres ont fait contre cette opération une protestation qui n'a rien produit et que, le jour de Pâques, on a dit une grande messe solennelle où le préfet a assisté. Toutes les avenues de l'église étaient encombrées de monde depuis sept heures du matin jusqu'au soir. » On change également les jours

de congé républicains pour rétablir le dimanche et le mercredi. Le 14 juillet, nous retrouverons une note dans le même genre, qui précise l'effet produit sur lui par ce replâtrage de la Terreur avec le catholicisme. « J'ai été averti que c'était le 14 juillet par une invitation du maire d'assister à une messe avec *Te Deum* pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille. Les prêtres catholiques chanteront le *Te Deum*. Cela est tout comique; mais je n'ai que faire d'y assister et je crois que bien d'autres feront comme moi. » Bien plus que par la politique, il est occupé par la santé de plus en plus languissante de sa femme. Il a dû abandonner tout espoir de réunion à Bourg. Maintenant on se raccroche à l'attente d'un traitement que doit essayer le docteur Petetin et qu'il retarde toujours, ou à une saison d'eaux à Charbonnières. De nouveaux symptômes fâcheux sont apparus, notamment un point de côté qui marque sans doute l'introduction de la tuberculose dans un organisme débilité.

Or voici qu'à la fin d'avril, on apprend que « les professeurs des lycées ne seront nommés ni à Paris ni par les jurys, mais par des commissaires, membres de l'Institut, qui parcourront les provinces et, « si je veux me présenter pour les mathématiques, il faudra que je subisse un examen sur les hautes parties des mathématiques dont je ne me suis pas occupé depuis cinq ans. » En réalité, il ne devait pas y avoir examen, mais simplement avis donné par les commissaires d'après les renseignements recueillis et leur impression personnelle. Mais Ampère, à ce moment, n'en sait rien. Il abandonne donc la physique et la chimie et se remet ardemment à l'algèbre. En même temps, comme il faut gagner sa vie, il prend, à raison de 18 francs par mois chacun, un élève de mathématiques, puis un élève de chimie. C'est alors que, le 27 avril 1802, il pousse ce cri de joie : « Il y a sept ans que je m'étais proposé un problème de mon invention, que je n'avais point pu résoudre directement, mais dont j'avais trouvé par hasard une solution dont je connaissais la justesse sans pouvoir la démontrer. Cela me revenait souvent dans l'esprit, et j'ai cherché vingt fois sans succès à trouver directement cette solution. Depuis quelques jours, cette idée me suivait partout. Enfin, je ne sais comment, je viens de la trouver, avec une foule de considérations curieuses et nouvelles sur la théorie des probabilités. Comme je crois qu'il y a peu de mathématiciens en France qui puissent résoudre ce pro-

blème en moins de temps, je ne doute pas que sa publication dans une brochure d'une vingtaine de pages ne fût un bon moyen de parvenir à une chaire de mathématiques dans un lycée. »

Cette date du 27 avril marque, dans la vie d'Ampère, un de ces tournants où se décide la vie d'un homme. Car le mémoire sur le jeu, dont il eut la première idée ce jour-là, devait commencer sa carrière de mathématicien et l'amener ainsi, non seulement au lycée de Lyon, mais à l'École polytechnique et à l'Institut. Ampère se faisait, d'ailleurs, dans le premier moment, des illusions sur le temps qu'il y consacrerait; car il croyait l'avoir terminé le surlendemain, alors qu'en réalité, de correction en correction, ce mémoire devait l'occuper près de dix mois et lui causer une série d'émotions que nous raconterons bientôt. Si court qu'il estime ce travail, le brave homme est très occupé de s'excuser auprès de son éditeur, dont l'ouvrage sur la physique ne sera, dit-il, retardé que d'une huitaine.

Pendant les semaines qui suivent, l'envoi du mémoire, toujours annoncé pour le mercredi suivant, est renvoyé de courrier en courrier. La précision des dates a ici sa valeur pour peindre ce caractère à la fois si ardent et si bourrelé de scrupules. C'est, le 4 mai, une lettre écrite sur un papier de taille démesurée qui devait enfin servir d'enveloppe à l'ouvrage. Il commence en disant qu'il l'envoie après l'avoir récrit trois fois et finit en annonçant qu'il a changé d'avis. Les jours suivants, il le récrit encore et accepte l'offre d'un élève de le copier pour épargner les frais d'un écrivain public. Le 12 mai, le manuscrit part, mais non pas pour être imprimé aussitôt. Ampère veut auparavant s'assurer qu'il n'existe pas de travail antérieur sur le même sujet et il n'a pas trouvé meilleur moyen que de le faire examiner à ce propos par son ami Roux, dont, cependant, il n'ignore pas la force restreinte en mathématiques. Ampère offre, on le voit, un singulier mélange de modestie timide, avec une conscience de sa supériorité que justifie la précision des mathématiques. Il écrit souvent à sa femme des phrases dans ce genre : « Je suis à peu près sûr que le concours qu'on ouvrira à Lyon ne présentera personne qui, pour les mathématiques, l'emporte sur moi. » Ou bien : « Dans l'état où est mon mémoire, il n'y a guère de mathématicien en France capable d'en faire un pareil. » Et, en même temps, il demande humblement des avis à tout le monde.

En vain, sa femme, plus maligne, le met en garde. Le résultat est que M. Roux garde indéfiniment sans se prononcer un manuscrit auquel il ne paraît pas comprendre grand chose. Ampère en soumet une autre copie à M. Clerc, qui n'est pas beaucoup plus compétent et qui doit avouer, au bout de huit jours, n'en avoir pu encore lire la moitié.

C'est cependant avec M. Clerc qu'il commence le 17 mai un second mémoire mathématique : *les Séries et autres formules indéfinies*. Ils projettent de le publier ensemble et les deux auteurs conçoivent de singulières illusions sur le débit de leur ouvrage qu'ils croient devoir assurer un bénéfice à l'éditeur. Ampère a peur seulement que le public n'attribue à M. Clerc, comme professeur de mathématiques, tout le mérite du travail. En même temps, il répond à des objections politiques que lui ont faites les Lyonnais à propos de son mémoire sur le jeu, où il a cherché à mettre les joueurs en garde contre ce qu'il y a de fatal dans le calcul des probabilités. Non, le gouvernement ne s'en offensera pas comme d'une attaque à la loterie.

Et, le 8 juin, tandis que sa femme attend toujours avec impatience le mémoire sur le jeu destiné à l'impression, il lui écrit : « J'ai fait hier une importante découverte sur la théorie du jeu, en parvenant à résoudre un nouveau problème plus difficile que le précédent et que je travaille à insérer dans le même ouvrage : ce qui ne le grossira pas beaucoup... » Oui, mais ce qui va retarder de deux grands mois encore la remise à l'imprimeur. Il se rend bien compte de l'inconvénient que lui cause ce retard sans cesse accru, car il écrit : « Il faudra se dépêcher pour sa publication, puisque l'examen des lycées doit se faire décidément cet automne. » A quoi sa femme répond fort judicieusement : « Tu me dis toujours qu'il faudra se presser d'imprimer. Tes cousins pensent de même ; mais c'est qu'il faut avoir l'ouvrage. »

Ampère a trouvé pourtant un nouveau motif d'attendre. Il veut que M. Roux ait d'abord présenté l'ouvrage à l'Athénée de Lyon, pour pouvoir mentionner le fait sur le titre. Et, le 13 juin, il vient de découvrir une nouvelle démonstration « qui lui donnera un nouveau prix, mais qui va l'obliger à récrire trois ou quatre pages. » Sa femme ne peut s'empêcher de le juger terrible. Ce n'est pas qu'il perde son temps. Car voilà, explique-t-il, l'emploi de sa journée. « A 8 heures, un élève

d'arithmétique, qu'il a pris au rabais parce qu'il est pauvre (et il s'en excuse en plaidant que la leçon est très courte). A 10 heures, il assiste à la leçon de son collègue Clerc. A une heure, il prépare ses expériences. De 3 à 4, autre élève de mathématiques ; de 4 à 6, la leçon de physique. Ainsi ses seuls moments libres sont un peu de la matinée et la soirée.

Le 15 juin : « Je voudrais que tu me battisses de ne pas avoir achevé les corrections que je veux faire à mon petit mémoire ; mais mes nouvelles idées sur cette théorie m'ont mis dans le cas de la tout refondre. »

Le 18 juin : « C'est un grand bonheur que j'aie rapporté mon ouvrage de Lyon. Chaque jour j'ai fait quelques découvertes sur le même sujet. Je l'ai changé deux fois de forme et récrit chaque fois presque entier. Ce sera, tel qu'il est à présent, un ouvrage infiniment supérieur à ce que j'avais d'abord fait... »

4 juillet : « J'ai travaillé constamment à mon ouvrage... il s'étend constamment sous sa main, en sorte que je n'ai pas pu le finir comme je l'espérais... »

Le 12 juillet, il refait son commencement. Le 14 juillet, il trouve encore une démonstration pour une formule de son invention et refait la conclusion. Puis il garde son travail pour le présenter à la Société d'Émulation de Bourg, où on doit le recevoir le 26 juillet. Ce 26 juillet, autre prétexte. Il veut savoir l'avis de M. de Lalande l'astronome : « Peut-être me fera-t-il des observations qui nécessiteront quelques changements, et ce n'est pas huit jours de plus ou de moins qui feront quelque chose pour la publication de mon livre... »

3 août : « Je ne songe plus à envoyer mon ouvrage... Je viens de le relire et j'y ai trouvé une douzaine de passages à changer ou à corriger. » — 4 août : « On dit que les lycées s'organiseront bientôt. Cela m'a décidé à vite imprimer malgré l'avis de M. de Lalande qui voulait qu'auparavant je le lui fisse présenter à l'Institut. Je vais y travailler et, si M. Clerc ne vient pas m'interrompre, je le ferai encore partir aujourd'hui ; mais je n'espère pas que cela se puisse... » — 9 août : « Tu me dis que tu t'attendais à trouver mon manuscrit dans le paquet. Que veux-tu ? Tous les jours, j'y fais quelques corrections et je veux continuer tant que j'y trouverai quelque chose à changer, afin de ne pas me trouver dans le cas de corriger sur les épreuves... »

En vain, sa femme le pressait : « A force de le vouloir bien faire, il ne sera pas fait du tout. » Finalement, Ampère partit en vacances sans avoir donné à l'impression ce manuscrit si urgent : ce qui explique comment le texte imprimé fut seulement présenté à l'Institut le 12 janvier 1803 (1). Nous en reparlerons à cette date, car son histoire n'est pas terminée. Mais Ampère ne se peint-il pas tout entier dans cette conscience scientifique qui fait penser aux scrupules presque maladifs d'un Flaubert?

Ces derniers temps de séjour à Bourg avant l'été furent cruellement absorbés par les progrès de la maladie chez sa femme.

Ampère se montrait, dans ce cas grave comme dans tous les autres, d'une impatience fébrile, qui se conçoit un peu devant les réticences des médecins consultés successivement. Comme il arrive souvent, son souci de précision scientifique l'abandonnait, dès qu'il s'agissait de traiter une si chère santé. Il admettait tour à tour toutes les suggestions, tous les charlatanismes, toutes les analogies les plus superficielles, sauf à avouer parfois que sa raison lui interdisait d'y croire. Et, chaque fois, il suppliait, il implorait, il « priait en grâce » sa femme, suivant son expression favorite, de se laisser guérir. Celle-ci, rendue plus sceptique par des échecs successifs, répugnait à endurer les fatigues d'un traitement nouveau et finissait par répondre à son trop bouillant mari avec un sourire douloureux sur les lèvres : « Tu vois bien, mon bon ami, qu'il n'y a pas de bon sens à dire à un malade : « Je vous prie de vous bien porter et, si vous ne vous portez pas bien, c'est que vous ne le voulez pas. » Mais, au reste, je te connais et ce n'est pas la première fois que tu me fais rire en me disant de te promettre que je ne serai pas malade. Ah! mon bon ami, la santé est si précieuse, on l'apprécie si bien lorsqu'on n'en jouit pas, que, si je savais d'autres biens pour obtenir celui-là, je les sacrifierais tous; mais il faut se soumettre, espérer dans l'avenir et prendre patience. Prends-la donc aussi cette patience, mon fils, et ne te fagotte pas la tête comme tu fais pour tes calculs; car se guérir n'est pas un problème qui puisse toujours se résoudre... »

(1) *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*, par M. Ampère, de l'Athénée de Lyon et de la Société d'Émulation et d'Agriculture de l'Ain, professeur de physique à l'École centrale du même département (A Lyon, chez les frères Périsse, imprimeurs-libraires, grande rue Mercière, n° 15).

La belle-sœur Élise lui écrit sur le même sujet dans une autre note : « Mon Dieu, quel bonheur si, parmi toutes les plantes dont tu connais les propriétés, il en était une qui puisse remettre tout cela dans l'ordre de la nature ! A quoi bon la science, s'il n'en est point qui puisse rendre promptement la santé à notre Julie ! Cherche bien, informe-toi, parle de son mal aux savants et aux ignorants. Dieu n'a pas distribué aux savants des lumières pour leur conservation et les simples ont souvent des remèdes simples comme eux... » Et elle lui raconte qu'elle a poursuivi le docteur sur l'escalier pour lui demander s'il ne croyait pas que Julie fût assez forte pour prendre enfin des bains. « Il m'a dit qu'il y pensait, mais qu'il craignait un trop grand et trop prompt relâchement. Tu frappes du pied, j'en suis sûre ; c'est ce qu'il m'est arrivé de faire en le quittant... » Ce docteur Petetin, aux soins duquel se confiait alors Julie, était un excellent homme, qui prouvait sa bonté en multipliant des visites dont il refusait le payement, n'acceptant, sur les instances de Mme Ampère, que deux louis pour 65 visites, mais qui avait le sentiment douloureux de son impuissance devant un mal, à cette époque incurable.

A la fin de juin, Ampère, accouru à Lyon, lui arracha en quelque sorte l'essai d'un traitement qui consistait à maintenir la malade au lit presque à jeun, en la nourrissant seulement de fruits rouges et de glace. Ampère, de Bourg, écrivait lettre sur lettre pour faire intensifier le traitement... « Tu crains, lui écrivait sa femme, que je ne prenne pas assez de glace ! Comment veux-tu, mon bon ami, savoir ce que je prends et, après avoir tourmenté M. Petetin et les autres pour entreprendre ces remèdes, pourquoi veux-tu lui dicter ce que tu crois meilleur?... » Le résultat de l'essai fut lamentable. Au bout de trois semaines, la malade était d'une faiblesse extrême et son organisme restait sans défense par suite de ce régime, précisément opposé à la suralimentation que l'on pratique dans son cas. « Tu vois, écrivait-elle, que ces fameux remèdes n'ont servi qu'à m'ennuyer, dépenser de l'argent et voilà tout... Il a bien fait ce qu'il a pu, mais toujours je l'ai dit : Les médecins ne sont pas des dieux et ne peuvent pas être sûrs de vous guérir. »

Ampère se rejeta alors avec la même fougue sur l'espoir que les eaux de Charbonnières seraient la panacée attendue. Elle se décida à y partir, y loua une pauvre chambre et, le jour de son

départ, fut prise d'une crise fiévreuse qui fit renoncer au voyage. Désormais, elle allait languir encore un an pour s'éteindre l'été suivant.

Dans ce petit ménage dont le budget était balancé à quelques francs près, une si longue maladie n'était pas seulement une souffrance morale. Nombreux sont les passages où cette préoccupation d'argent revient dans les deux bouches; et pourquoi les supprimer pour avoir l'air d'imaginer de purs esprits ayant échappé à ce genre de soucis matériels? Elle gémit sur ce que l'argent fond et lui-même laisse un jour échapper ce cri : « Est-il possible que tu sois privée de mille choses indispensables, tandis que ceux qui ne méritent pas les richesses en regorgent?... »

Aussi y a-t-il autour d'eux quelque émotion quand, le 23 juin 1802, Bonaparte fait annoncer à l'Institut qu'il décernera un prix de 60000 francs pour une grande découverte en électricité. La nouvelle est transmise à Ampère par son cousin Périsse au moment où il termine son cours d'électricité, et, le 26 juillet, il s'écrie : « C'est précisément le sujet que je traitais dans l'ouvrage sur la physique que j'ai commencé d'imprimer; mais il faut le perfectionner et confirmer ma théorie par de nouvelles expériences... Oh! mon amie, ma bonne amie, si M. de Lalande me fait nommer à Lyon et que je gagne le prix de 60000 francs, je serai bien content: car tu ne manqueras plus de rien et tu n'en seras pas à regretter les dix francs de la chambre arrhée à Charbonnières... »

Mais il faut d'abord qu'il travaille ses mathématiques pour obtenir le lycée et il faut aussi qu'il termine son cours de chimie, science pour laquelle, à cette époque, il a naturellement « plus d'attrait que pour le reste de la physique. » Ce n'est pas l'avis de Julie, que cette malheureuse chimie fait mourir d'inquiétude. Non sans raison, quoiqu'il prétende n'avoir jamais d'accident. Un jour, c'est un briquet phosphorique qu'il veut chauffer et qui lui saute dans les mains; un autre jour, une projection d'acide sulfurique qui lui arrive dans l'œil et qui le remplit de confusion parce que, occupé de son œil, il n'a pas songé assez vite à neutraliser l'acide sur ses habits.

Cette dernière aventure lui arriva devant le vieil astronome Jérôme de Lalande, à l'occasion duquel Ampère montra curieusement ces fusées de perspicacité sur un fond de naïveté dis-

traite qui caractérisent souvent les algébristes et quelquefois les musiciens du temps jadis.

Lalande avait alors soixante-dix ans et une réputation universelle comme astronome et comme professeur. Entré dans la vieille Académie des Sciences à vingt et un ans, il était un des piliers de l'Académie nouvelle. Né à Bourg, il y revenait souvent et Ampère profita naturellement de son passage pour se présenter à lui. Lalande, malgré son humeur combattive, était un excellent homme qui aimait à protéger les jeunes gens. Comme tous ceux qui abordèrent Ampère dans sa jeunesse, il fut frappé par la supériorité de cette intelligence si vive et si diversement cultivée, d'autant plus qu'il avait lui-même une variété de culture analogue. Voici comment Ampère raconte sa première visite chez lui, à l'occasion de ce fameux mémoire sur le jeu, toujours différé :

« Il me donna, dit-il, de grands coups d'encensoir, me dit qu'il n'y avait qu'en France qu'on trouvait des mathématiciens comme moi, etc... Il finit par me demander des exemples en nombre de mes formules algébriques, en me disant qu'il fallait qu'il pût mettre mes résultats à la portée de tout le monde dans le rapport qu'il en ferait, tandis que, sous leur forme algébrique, plus élégante et plus intéressante pour cinq ou six mathématiciens de première classe, ils n'étaient pas à la portée du plus grand nombre et qu'il doutait même que les gens de la force de M. Clerc me comprissent bien. »... « J'ai conclu de tout cela, ajoute Ampère avec malice, qu'il n'avait pas voulu se donner la peine de suivre mes calculs, qui exigent en effet de profondes connaissances en mathématiques... »

Ampère a peut-être raison d'être choqué par une telle proposition « qui réduit son mémoire à un travail d'écolier. » Mais Lalande, professeur réputé, habitué au maniement du public, n'avait pas tort non plus, ce semble, quand il craignait de présenter le calcul des probabilités tout cru devant une société d'émulation provinciale, et l'on éprouve un peu le même sentiment que lui, lorsqu'on entend Ampère répondre au préfet, qui lui demande poliment s'il aura quelque chose de neuf à lire pour la prochaine séance : « Oui, monsieur le préfet, je vais vous préparer un mémoire sur les séries ou sur le calcul des variations. » Quoi qu'il en soit, Lalande s'intéresse à Ampère ; il veut que celui-ci lui amène ses élèves pour observer les astres

ensemble. Il vient assister à une de ses leçons de chimie et c'est ce jour-là que notre savant, en suivant les progrès d'une expérience, se fait sauter dans l'œil un bouchon avec de l'acide sulfurique...

Quand, après un été de vie commune, Ampère repartit au mois de novembre pour son exil de Bourg, la santé de Julie n'était pas améliorée, malgré les infusions de cerfeuil, de persil et de cloportes qu'on lui administrait maintenant comme remèdes. Néanmoins, le ton des lettres au début est plutôt un peu moins morose. D'une part, on voit approcher la fin de l'exil; car il semble décidé que les Écoles centrales seront licenciées le 1er germinal (22 mars). De l'autre, Ampère a pu ajouter à son cours de l'École centrale une tâche nouvelle qui améliore sensiblement la situation matérielle du ménage. Depuis quatre ans, un ancien professeur au collège de Bourg, parti comme volontaire en 1793 et réformé pour blessures avec de beaux états de services, avait organisé à Bourg une école « Dupras et Olivier, » dont le succès avait été rapide. L'Université n'était pas, à cette époque, aussi farouchement jalouse de son monopole qu'aujourd'hui. A la rentrée de novembre 1802, l'école Dupras était classée comme école secondaire et elle ne comptait pas moins de 137 élèves répartis en sept sections. Ampère devait y professer pendant sa seconde année scolaire et retrouver, dans une excellente famille aux petits soins pour lui, un certain bien-être matériel dont il avait été sevré, en même temps qu'il pouvait chaque mois envoyer à Lyon quelques louis de plus pour payer les frais de maladie. » Il y gagne, dit-il avec joie, « au moins 60 francs par mois. » Puis on le soigne. « On vient m'allumer mon feu à 6 heures du matin, parce que j'ai dit me vouloir lever de bonne heure. Je m'habille en me chauffant. Je donne deux leçons, l'une de 7 à 8 (géométrie), l'autre de 11 à midi (arithmétique). On m'apporte mon déjeuner à 8 heures. Hier, c'était une jarre de café au lait, où le sucre n'était pas épargné... » Avec la leçon de physique ou de chimie à l'École centrale dans l'après-midi, cela fait néamoins trois cours par jour, sans compter les répétitions particulières et surtout les devoirs à corriger. Mais n'importe, il ne craint pas le travail et il s'attelle bientôt, de plus, à un nouveau mémoire mathématique sur les variations.

En dehors du travail et des visites à Lyon, un peu plus fréquentes que l'hiver précédent, les principaux événements de

et hiver furent le remboursement de la créance Guérin, reçue ar lui en dot (5000 francs), qui fit d'Ampère un très modeste apitaliste, et le déménagement de Julie. La créance causa bien es ennuis ; les lettres nous entretiennent sans cesse de cette uestion que la bonne mère Ampère a un peu compliquée par on désir de vouloir conduire ses affaires elle-même et de les onduire avec une confiance aveugle dans la Providence. Quant u déménagement qui eut lieu le 22 novembre, il avait pour but économiser un appartement inutile en assurant à Julie la ompagnie et les soins devenus indispensables de sa mère. Elle bandonnait la rue Mercière pour venir s'installer chez Mme Carron ue du Griffon, où elle devait achever sa misérable vie.

Cependant l'ouvrage sur le jeu avait été mis en vente et, aturellement, ne se vendait pas, quoique au début, avec une ertaine jeunesse, Ampère se fût imaginé recouvrer au moins s deux tiers de l'impression. Au mois de décembre, on attend . de Jussieu-Bressoles pour faire remettre cette brochure à un embre de l'Institut qui la présentera avec éloges à ses ollègues.

Un peu avant Noël 1802, nous assistons à une petite querelle e ménage qui donne lieu à Julie de manifester, pour la ernière fois, la malice enjouée à laquelle elle prêtait jadis nt de grâce. Ampère est, comme toujours, en retard de cor-spondance avec sa pauvre mère qu'il néglige terriblement, algré tous les bons conseils de sa femme et il écrit à celle-ci u'il a compté sur elle pour donner des détails de son instal-tion chez Dupras. Elle riposte : « Je reçois dans ce moment ne lettre de Bourg. Tu devines de qui c'est ... Il faut que je e tourmente pour faire parvenir une lettre à Poleymieux : ne lettre que je demande depuis que tu es parti et que Monsieur Affairé n'a pas pensé à envoyer plus tôt, — ce qui, soit dit en assant, n'est pas pardonnable ! — Mais revenons. Vous écrivez votre mère : « *Je pense* que Julie t'a fait des détails sur ma osition ; *je pense* que Julie t'a conté l'affaire de M. Guérin. » moi, mon cher monsieur, je sais que Julie, avec sa patraque personne, son déménagement, des occasions bien rares pour oleymieux, un petit à garder, n'a pas eu un instant ; et, rsqu'elle vous a écrit, il fallait bien que ce fût pour vous qui es son mari... » Et elle continue la lettre sur le même ton plaisanterie, lui disant : « Tu commences d'un air indiffé-

rent à me dire que tu n'es pas trop bien en argent... N'as pas déjà convoité de me reprendre de celui que tu n envoyé? Je suis bien aise d'avoir été assez rusée pour m douter. Car je te dirai toujours que je n'en ai plus, et il fau bien que tu le croies... Je vais écrire vite à ta mère p qu'elle ne pense pas, comme son fils, que je ne fais toute journée que rire, chanter, penser à ma toilette et à y ê trouvée jolie dans les brillantes sociétés où je vais, où je s sans cesse... » Devant ce pâle rayon de soleil dans ses nuag le malheureux mari est enchanté et répond à sa femme qu'e écrit comme Mme de Sévigné.

Un mois après, le 24 janvier, elle est prise d'une bronch et d'une intoxication générale qui se traduit par des doule tenaces dans la jambe. Elle va rester ainsi à peu près consta ment couchée pendant des semaines. Et, cependant, elle n pas gémissante; sa sœur Élise s'étonne de cette résignation c une personne si active et si gaie. Elle-même écrit : « Je suis p attachée à la vie que jamais. » Et, le 7 février, elle interc dans sa prose un quatrain dont il trouve les vers charmants.

Au milieu de ces inquiétudes constantes, survient un nouv sujet d'ennui. Le malheureux mémoire sur la théorie mat matique du jeu, auquel Ampère attachait une telle importa pour sa nomination à Lyon, avait été présenté à l'Institut 12 janvier 1803 et le citoyen Laplace avait été chargé de fa un rapport. Le mercredi suivant, 19 janvier, Laplace faisait compte rendu verbal et l'on expédiait à Ampère l'accusé réception officiel signé du secrétaire de la classe Lacroix (n'était pas, à cette époque, « perpétuel ») : lettre d'un sc quelconque, au bas de laquelle Laplace avait ajouté c note terrible : « La classe m'ayant chargé d'examiner l'ouvr dont il s'agit, j'ai reconnu de l'élégance dans plusieurs résultats. Mais il m'a paru que l'auteur se trompe dans limite qu'il assigne à la somme de la série qui donne solution du premier problème et que l'auteur trouve égale Cela n'a lieu que dans le cas où q est moindre que I; s'il plus grand que l'unité, cette limite est I/q^m. Laplace. »

Cette lettre tomba sur le pauvre Ampère comme un c de foudre. Par une de ses distractions habituelles il avait, effet, commis une grosse faute de calcul, qui, heureusem n'influait pas sur le reste du travail, mais qu'il avait rép

deux fois. Le voilà de nouveau dans une impatience fébrile de corriger son étourderie en faisant composer un carton qu'on insérera dans tous les exemplaires : ce à quoi le beau-frère Périsse se prête avec son obligeance ordinaire, en lui disant même, pour le consoler, que Lacroix, dans une réédition de son livre, a demandé 14 pages de cartons. » Mais, cette fois, Ampère traîne si bien qu'au mois d'avril seulement, nous le voyons remettre à Delambre le carton si urgent avec recommandation d'opérer le changement dans les exemplaires de l'Institut.

Le mardi gras, 22 février 1803, il s'échappe encore pour aller à Lyon voir sa femme et là, après des attendrissements, des baisers, des confidences et des larmes, il lui révèle un secret de conscience qui, désormais, va souvent les occuper. Sans s'éloigner de la foi religieuse, il s'est écarté du confessionnal. Elle le supplie de redevenir tel qu'il était, tel qu'elle le croyait resté. Il se laisse faire une douce violence ; il ne demande pas mieux que de redevenir « vertueux ; » mais il objecte avec raison que la chose mérite réflexion et qu'il vaut mieux attendre son retour à Lyon pour trouver un directeur en qui il ait pleine confiance. Elle en a été très émue et nous rencontrons plus d'une allusion à ce malheureux voyage du mardi gras : « Que je me repens pour la tranquillité de t'en avoir parlé si tôt ! Je devais bien te le dire un jour, mais non pas avant d'avoir pris un parti irrévocable ! Combien de fois j'ai vaincu le penchant qui m'emportait à cesser de te cacher le seul secret que je t'aie jamais fait !... Maintenant... tu ne m'aimeras plus comme avant mon dernier voyage à Lyon, et la cause de mon malheur est d'avoir été pénétré d'une crainte pour ta santé, vraiment extravagante et qui m'avait renversé la tête ce malheureux mardi qui fait dans ma vie une époque si douloureuse. Tu me vis pleurer toute l'après-dînée ; mais tu n'as point d'idée de ce que je souffrais... »

Enfin, l'exil touche à son terme. Le 5 mars 1803, arrivent à Bourg les deux membres de l'Institut, commissaires, qui doivent choisir les professeurs des nouveaux lycées. Ils visitent d'abord l'école Dupras, où ils expriment toute leur satisfaction, enregistrée dans les certificats les plus élogieux. La semaine suivante, c'est le tour de l'École centrale. Le mérite d'Ampère continue à éclater. Delambre dit à qui veut l'entendre qu'Ampère est un homme d'un talent supérieur et que la

section de mathématiques tout entière a jugé son ouvrage produit d'une « tête forte. » Ampère est maintenant sûr d'al à Lyon; dans quelques jours, il retrouvera sa femme et son fi il parle déjà d'arriver « à une grande réputation et, par s moyen, à une grande fortune. » Quand, au milieu de sa jo lui arrive une lettre trop raisonnable de sa femme l'engagea à ne pas laisser la proie pour l'ombre et à ne pas quitter l'éc Dupras, même si on ferme l'École centrale, avant que le lyc n'ouvre à Lyon : c'est-à-dire de rester encore des semaines sa la rejoindre! Elle lui annonce, en même temps, qu'elle a lo à Lyon, vu l'urgence, un appartement qui se trouvait vaca près de sa sœur. Ampère, nerveux, répond une série de longu lettres pour qu'elle se dégage de cet appartement, ou puisse moins se dédire plus tard, s'il est logé au lycée. Il a la préte tion de se révéler sous un jour imprévu, en procédurier sacha user du Code pour rompre un marché désavantageux. Sa femi lui réplique également avec ses nerfs qu'il n'y a pas à se dégage son beau-frère ayant donné pour elle sa parole; et cette pet discussion trouble quelques jours leur joie.

Le 3 avril, il envoie encore de Bourg à Delambre son seco mémoire à l'Institut sur le calcul des variations appliqué à mécanique et lui en annonce un troisième sur l'intégrati des équations différentielles (mémoire qui fut, en effet, préser avec le précédent le 16 mai 1803). Et le lendemain, 4 avi était signé l'arrêté par lequel « Bonaparte, premier consul de République, vu la présentation de la deuxième commission d inspecteurs généraux des études, sur le rapport du minist de l'Intérieur, nommait le citoyen Ampère professeur des 3e 4e classes de mathématiques au lycée de Lyon. » Le 17 av 1803, dimanche de Quasimodo, il revenait de Bourg à Lyc son martyre fini, pour vivre heureux auprès de sa femme. Hél il allait assister bientôt à son agonie. Un journal rapide comme haletant, qu'il recommence à ce moment comme ava son mariage, raconte les étapes lamentables de ces derniers jou

Au début, Julie croit encore avoir assez de force pour rendre à Poleymieux, chez sa belle-mère et Ampère inscrit ce phrase : « Dimanche 15 mai. Je fus à l'église de Poleymie pour la première fois depuis la mort de ma sœur. » Ain pendant douze ans, il n'avait pas eu le courage de rentrer da cette église où il avait enterré la profonde amitié de sa jeunes

Le 24 mai, ils repartent de Poleymieux par la diligence et s'arrêtent en route à Collonges chez leurs amis Campredon. Le 28, samedi, veille de la Pentecôte, Ampère note : « Je parlai pour la première fois à M. Lambert un instant dans son confessionnal. » (C'est le directeur qu'il cherchait et qu'il a fini par trouver). Puis le 6 juin : « Lundi; Absolution; » et le 7 : « Ce jour a décidé du reste de ma vie. » Il put donner à sa Julie, avant la séparation définitive, cette dernière joie. Celle-ci est à Saint-Didier, à 5 kilomètres de Lyon, Ampère faisant constamment la navette. Malgré la saison d'été, on prépare en effet, l'inauguration du lycée qui a lieu, avec messe du Saint-Esprit, le lundi 4 juillet et, dès le 5 juillet, Ampère y commence ses leçons journalières.

A ce moment, Julie est au plus mal. Le cœur s'affaiblit de plus en plus et l'enflure gagne. On essaie vainement de la soulager avec du vin de bryone. Le 12 juillet, on parle de scarifications et, le 13 juillet, à neuf heures du matin, elle expire. L'acte de décès dressé le même jour à la direction du Nord de la ville de Lyon, dit qu'elle est morte à vingt-neuf ans, chez sa mère, montée du Griffon n° 15. Le journal d'Ampère se termine par ces mots :

Multa flagella peccatoris ; sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.

Dominus. *Firmabo super te oculos meos et instruam te in viâ hac quâ gradieris.*

Fidelis. *Amen.*

Louis de Launay.

(A suivre.)

LE GÉNÉRAL NIVELLE

Ceux qui, l'autre jour, ont conduit à sa dernière demeure le général Nivelle sentaient tous leur tristesse se nuancer, si l'on peut écrire, de mélancolie.

Nous venions de voir, en peu de semaines, disparaître avec douleur des chefs militaires frappés en pleine activité par la mort, brisés quand leurs services passés en laissaient présager encore de plus grands, un Buat, un Pellé. A voir s'acheminer vers sa tombe la dépouille de l'ancien général en chef de 1917, chacun faisait un douloureux retour sur le sort d'un homme qui, préparé par de fortes qualités à une gloire immortelle, avait vu soudain se briser son destin, rejeté, lui, le triomphateur de la bataille de Verdun, en marge de la grande lutte.

Pendant trois mois, le chef, que la guerre avait trouvé colonel et, en quelques mois, porté au sommet, avait légitimement pu croire, une heure, qu'il connaîtrait cette joie incomparable d'arracher la victoire à l'ennemi et d'assurer, avec la libération de son pays, le triomphe du Droit.

Le char funèbre qui, du temple de l'Étoile, amenait le général au petit cimetière de Passy, remonta l'avenue de la Grande-Armée que, dans un jour inoubliable, Joffre, Foch, Pétain et cent généraux avaient parcourue à la tête des soldats victorieux; il contourna l'Arc de Triomphe sous lequel ces grands chefs avaient passé dans un ouragan d'enthousiasme, et, un instant, je remarquai qu'un soleil fugitif dans un ciel gris projetait sur le triste cortège l'ombre du monument de gloire. C'est pourquoi je parlais d'une grande mélancolie à côté d'une grande tristesse.

*
* *

Aussi bien ai-je toujours eu l'impression que Nivelle éprouvait un pressentiment, — peut-être inconscient, — d'une destinée vouée à se briser. Je l'ai beaucoup approché en pleine action victorieuse de Verdun et retrouvé, à Beauvais, quand il mettait une ardeur pleine de foi à préparer une bien autre victoire, et j'ai été, dans les deux circonstances, frappé du retour constant, sur cette noble physionomie, d'une ombre qui m'étonnait. Cet homme qui avait l'âme audacieuse, je l'évoque me fixant, en parlant de l'avenir, d'un œil comme voilé par une sorte d'angoisse, et, l'ayant, somme toute, beaucoup fréquenté, je l'ai vu bien rarement sourire, même à la Victoire qui venait, à la Fortune qui semblait presque, un moment, se précipiter sur lui.

Je ne l'ai connu qu'en ces heures historiques, et c'est peut-être ce qui me fait considérer cet homme très simple comme le héros d'un drame shakspearien : ne l'ayant jamais approché jusqu'à ce printemps de 1916 où il s'acheminait vers le Capitole, je l'en vis franchir, comme porté par le Destin, tous les degrés ; quand il pensait y toucher, le sol s'ouvrit sous ses pas et il connut la Roche Tarpéienne sans même avoir joui des honneurs du complet triomphe.

Lorsque, le 1er mai 1916, il vint prendre le commandement de l'armée de Verdun, nous le connaissions tout au moins de réputation. Nous savions que c'étaient les canons du colonel Nivelle qui, en août 1914, portés à découvert sur Mulhouse, avaient ouvert la brèche par où nos soldats avaient passé. De l'Alsace à l'Ourcq, de l'Ourcq à l'Aisne, de l'Aisne à la Meuse, il avait gardé sa trempe, l'avait fortifiée et affinée, tandis qu'à pas de géant, il brûlait les étapes de la carrière. Lorsqu'il nous était arrivé, à Verdun, avec son beau 3e corps, tout de suite, on avait eu le sentiment que, dans son secteur de bataille, la résistance à la poussée allemande se faisait plus tenace et plus résolue, en attendant qu'on le vît soudain prendre une attitude agressive qui, dans cette bataille défensive, précédait en quelque sorte l'événement. Il fut un des lieutenants de Pétain qui, au Quartier général, prônaient la contre-offensive. « Dans l'exécution de l'attaque, avait-il écrit, on n'est jamais trop audacieux. Avec de l'audace, rien d'impos-

sible! » Et lors d'une attaque, il avait crié à ses troupes : « Que tous, avant de partir, aient jeté leur cœur par-dessus la tranchée ennemie! » Danton eût, en 1792, lancé cet homme-là sur le plateau de Valmy. D'ailleurs, rien d'un téméraire : « J'aimerais mieux, avait-il encore écrit, ne rien faire que d'engager une opération qui serait mal préparée. » En fait, depuis des semaines, les attaques du 3e corps, bien préparées, réussissaient.

Lorsque je le vis, je fus un peu surpris. Je me l'étais figuré un risque-tout, et nous avons la naïveté de prêter un physique à ce que nous savons du moral d'un homme. Or le commandant du 3e corps, que je croisai dans l'escalier de la mairie de Souilly, m'apparut tout autre que le Nivelle de mon imagination : assez grand et bien membré, les épaules larges et la démarche ferme, c'était un beau soldat, mais sa figure régulière, pleine et noble, respirait plus la réflexion que l'audace, l'allure était modeste et même comme un peu timide, le regard bleu légèrement voilé et comme en quête, et, tandis que je l'entendais prendre congé du général Pétain, je constatai qu'il parlait d'une voix un peu sourde et avec une grande sobriété de gestes.

Le contraste me séduisit, car je savais quel cœur frémissant d'ardeur se cachait derrière cette réserve. Aussi bien n'eus-je pas besoin d'assister à beaucoup des fameux *rapports* d'armée, que, nommé commandant de l'armée, il allait présider, pour constater que cet œil avait ses éclairs et, plus d'une fois, à ce frémissement du bras droit que nous nous rappelons tous, je devinai qu'à tel compte rendu contrariant d'un officier de liaison, la main, enfoncée dans la poche de la vareuse, s'y devait parfois crisper. Tel quel, il faisait figure de très beau chef, courtois d'ailleurs, très maître de lui, posant des questions précises, sachant écouter les réponses, tirant d'une voix un peu basse les conclusions. Pour tout dire, il fallait que l'homme impressionnât pour que nous, qui avions vécu dans l'admiration du général Pétain, nous fussions si vite tous d'accord sur l'évidente valeur de son successeur.

Joffre avait, d'une visite au Quartier général de Bevaux, emporté l'impression que, le cas échéant, le chef qui pourrait être chargé des reprises était là. Si le général Pétain était hostile à toute audace irraisonnée, à tout « romantisme » militaire,

il avait trop souvent constaté la conscience avec laquelle Nivelle préparait ses opérations pour que lui-même ne fût pas amené à regarder avec complaisance son énergique lieutenant. Il fut le premier à le réclamer comme successeur.

***

A l'heure qu'atteignait la terrible bataille, aucun choix ne pouvait être plus heureux. Depuis neuf semaines, l'armée de Verdun disputait pied à pied à l'ennemi le terrain que, dès les premières heures, celui-ci avait semblé devoir, d'un seul élan, emporter tout entier. Devant le fort de Douaumont, si malheureusement surpris par lui aux premières heures de la bataille et à l'entrée du défilé de Vaux, Thermopyles de Verdun, les attaques forcenées de l'Allemand s'étaient dix fois brisées contre une résistance acharnée. Sur la rive gauche, les assauts les plus violents avaient dû se répéter dix fois pour que le massif du Morthomme eût été presque complètement perdu, mais l'ennemi ne parvenait même pas à l'occuper d'utile façon et l'on sentait, de ce côté, s'affaisser son effort. A cette lutte, en effet, l'adversaire s'épuisait. Il multipliait cependant ses coups. Mais, imperturbablement, Pétain avait tenu le bouclier derrière lequel Joffre aiguisait le fer que, dans les premiers jours de l'été, il comptait engager, dans la région de la Somme, au défaut de l'adversaire. Ce bouclier martelé, à certains endroits fêlé, mais, somme toute, resté sans lézarde grave, Pétain le passait à Nivelle qui s'en saisissait d'une main frémissante de passion.

C'est que, tout à ses pensées de reprises, il songeait, en continuant à en couvrir Verdun et le pays, à engager, lui aussi, le fer, à chasser « le Boche » des positions conquises. Mais l'honneur de l'Allemagne était trop engagé dans cette aventure pour que l'État-major germain ne fût pas décidé aux plus grands sacrifices encore pour s'épargner, après les déceptions des dernières semaines, la honte d'une éclatante défaite. Il continuait à nourrir sa bataille, tandis que notre général en chef, sollicité par la préparation de l'offensive de la Somme, était, vis-à-vis de Verdun, déjà contraint à la parcimonie. Quand, le 20 mai, le fort de Douaumont, sur lequel Nivelle avait lancé Mangin, eut été enlevé, une contre-attaque allemande, d'une force démesurée, suffit à nous le faire perdre

derechef. La bataille, comme eût dit Napoléon, n'était pas encore « mûre, » j'entends mûre pour les grandes reprises que, d'août à décembre, Nivelle devait exécuter de si magistrale façon. Bien plus, sous le coup de l'étonnement où les avait jetés la reprise, — même momentanée, — de Douaumont, les Allemands alertés se fortifiaient dans l'idée que, pour ne plus s'exposer à pareille mésaventure, il fallait, fût-ce au prix le plus élevé, saisir le fort de Vaux, et l'on sait qu'après une semaine de sanglants combats, ils parvenaient à encercler le fort et à s'en emparer.

Mais, dès lors, ils étaient maîtres d'aborder le plateau sur un large secteur et c'était de nouveau Verdun menacé. Après quelques échecs définitifs sur la rive gauche, l'ennemi concentra tout son effort sur la rive droite, résolu à foncer, par la porte qu'il avait forcée, sur les forts de seconde ligne derrière lesquels il apercevait déjà la cité conquise. Or, à mesure qu'approchait la date fixée et opiniâtrément maintenue par Joffre pour le départ de l'offensive de la Somme, les envois de divisions fraîches se raréfiaient. Les Allemands, qui sentaient venir l'attaque de Picardie, se montraient, d'autre part, résolus à enlever, coûte que coûte, la « ville-drapeau, » avant d'être eux-mêmes attaqués, et à leur effort décuplé il fallait que Nivelle se contentât d'opposer les divisions déjà fatiguées qui parfois « remontaient » pour la troisième fois des cantonnements de l'arrière à « l'enfer de Verdun. »

Le 22 juin, après un bombardement sans précédent, l'ennemi attaqua sur la ligne Froideterre-Fleury-Souville-Tavannes. Il faillit la submerger, mais, devant nos contre-attaques, dut lâcher en partie les morceaux qu'il avait pu, ce jour-là, conquérir. On pouvait cependant s'attendre à une nouvelle tentative pour le 23. Sur notre ligne de défense partiellement démantelée nos troupes épuisées pourraient-elles résister? Le soir même s'élevait la voix de Nivelle, où l'angoisse se mêlait de façon pathétique à la confiance : « L'heure est décisive. Se sentant traqués de toutes parts, les Allemands lancent des attaques furieuses et désespérées dans l'espoir d'arriver aux portes de Verdun, avant d'être attaqués eux-mêmes par les forces réunies des armées alliées. *Vous ne les laisserez pas passer, mes camarades!* Le pays vous demande encore cet effort suprême; l'armée de Verdun ne se laissera pas intimider... Elle saura

conserver sa gloire intacte! » C'est cet ordre du jour qui devait valoir à Nivelle les félicitations de l'Académie française; et le fait est que c'était parler assez bien « français. »

Nivelle, que je voyais alors à toutes les heures, ne se départait pas d'un grand calme. « Bien en possession de lui-même, » télégraphiait un officier de liaison au G. Q. G., il jugeait, le 23 au soir, la « situation périlleuse; » il ne la jugeait nullement compromise. L'événement lui donnait raison. On avait perdu du terrain sous la poussée de forces formidables, mais en infligeant de telles pertes à l'Allemand qu'il en restait pour quelques jours « crevé. » Or, à cette heure, la bataille commençait sur la Somme. Verdun était maintenant ville secourue.

Et sans tarder, Nivelle reprenait ses plans de contre-offensive. Il était, sur ce point, d'accord avec Joffre. L'Allemand, attaqué sur la Somme, et d'une façon violente, eût volontiers, après une dernière tentative du Kronprinz le 12 juillet, laissé dormir la bataille de la Meuse pour jeter devant les assaillants de la Somme les forces qui finalement avaient échoué devant Verdun. Mais le général en chef entendait qu'après avoir « tenu, » Verdun rendît à la France le service de « retenir, » — retenir l'ennemi désireux de se dégager. Soulagée en partie par les prélèvements faits sur les troupes allemandes, notre armée de Verdun pouvait prendre enfin une attitude utilement agressive. C'était aller, nous le savons, au-devant des désirs les plus ardents de Nivelle.

Dans la nuit du 17 au 18 juillet, le reflux commença qui bientôt nous ramenait des abords de Souville, naguère assaillis, au village de Fleury, où le général Mangin se réinstallait après trois semaines de combats opiniâtres. L'ennemi ne réagit pas : le monde comprit à ce signe qu'il s'avouait vaincu devant ce Verdun où il avait, de si arrogante façon, proclamé qu'il imposerait la paix. Le Gouvernement voulut marquer le coup et, avant même que l'on rendît, par la reconquête de Douaumont et de Vaux, plus éclatante encore cette défaite allemande, il entendit que, dans la citadelle de Verdun, le général qui venait de faire reculer l'ennemi reçût la plaque de la Légion d'honneur, tandis que la ville martyre serait elle-même décorée. Cette scène admirable fut ce que j'ai appelé « l'apothéose dans la casemate. » Comme on en sortait, le général Nivelle

se trouva, sur le seuil de l'étroite issue, en face du général Pétain. Les éternels semeurs de troublants cancans voulaient que les deux chefs fussent, à cette heure, divisés. Or, je vis Pétain ouvrir ses bras à son successeur qui s'y jeta. Le protocole n'avait pas prévu ce qui resta, pour les témoins, le plus beau geste de la journée. A voir les deux grands soldats de Verdun s'accoler, on éprouvait une émotion profonde. La victoire avait été le fruit, autant que de la surhumaine vaillance des soldats, de cette constante communion des chefs dans l'amour de la France.

* * *

Le soir même, Nivelle, courbé sur ses cartes, bâtissait enfin le plan des grandes reprises. Il en avait l'instrument : le redoutable Mangin pourvu de trois divisions fraîches par le G. Q. G.

Ce fut d'abord cette magnifique opération du 24 octobre qui nous valait la reprise du fort de Douaumont et de ses environs enlevés de haute lutte et, peu d'heures après, la réoccupation du fort de Vaux, abandonné sous notre pression par l'ennemi démoralisé. Ces journées, on est découragé de les résumer quand, dans un admirable volume, M. Henry Bordeaux, présent à l'opération, a conté avec tant de détails émouvants cette « geste » épique des « captifs délivrés. » Toute l'armée de Verdun se rappelle la minute où, le brouillard du matin se déchirant, on vit, sur Douaumont reconquis, flotter notre drapeau et à quiconque était là, au seul souvenir de cet instant, le cœur bat encore dans la poitrine.

Mais le commandant de la 3e armée n'entendait pas s'en tenir à cette première victoire. Le succès d'une opération qui avait été savamment conçue et préparée par le général Nivelle, d'accord avec Pétain au-dessus de lui et Mangin au-dessous, encourageait à persévérer dans cette voie des audaces bien calculées. Ce semblait une nouvelle méthode d'attaque en train de s'instaurer, celle, si je puis écrire, de l'agression mathématique. Et ce fut la méthode plus rigoureusement encore appliquée à la préparation et à l'exécution de l'opération du 15 décembre qui, après un bombardement impeccable, — et implacable, — portait nos divisions d'infanterie bien au delà des positions reconquises en octobre et aboutissait sur la rive droite,

la reconstitution de la ceinture de fer brisée par l'Allemand dans les sinistres journées de février. Tout le demi-cercle de collines qui couvrait la ville désormais inviolable était en notre pouvoir et Nivelle avait plus qu'aucun autre le droit de s'écrier, dans un ordre du jour qui fit tressaillir de joie le pays entier : « Victoire ! victoire éclatante ! » Oui, nul n'avait le droit de revendiquer plus que lui la gloire de ces journées. Qu'on se rappelle les principes qu'il avait prônés au moment même où il allait recevoir la mission de faire tourner en victoire la bataille de Verdun : « Que tous avant de partir, avait-il dit, aient jeté leurs cœurs par-dessus la tranchée ennemie ! » Et puis : « J'aimerais mieux ne rien faire que d'engager une opération qui serait mal préparée. » L'opération avait été préparée de si minutieuse et scientifique façon qu'un maître de la tactique semblait s'y révéler et, la préparation bien faite, les cœurs avaient été jetés avec d'autant plus d'allégresse par-dessus les tranchées ennemies au delà desquelles on avait trouvé la victoire.

***

A l'heure où Nivelle signait son ordre du jour à ses soldats de Verdun, ce n'était plus le commandant de la deuxième armée qui poussait ce cri de triomphe, mais le général en chef des armées de France.

La crise du haut commandement était, depuis quelques semaines, ouverte. La bataille de la Somme, après avoir donné de magnifiques résultats, s'était comme alanguie. Tout en avançant, on semblait piétiner et le pays s'impatientait à nous voir immobilisés en apparence sur nos gains ; dans l'État-major même, tout un groupe préconisait de nouveaux procédés, la reprise de l'action violente.

Bien à tort, on opposait à ce qu'on appelait les piétinements de la Somme les opérations fulgurantes de Nivelle à Verdun. Le Gouvernement et le Parlement étaient en partie conquis à l'idée d'un changement de personnel. On englobait dans la même disgrâce les vieux chefs de guerre, Joffre, Foch et Castelnau, et parce que Pétain prônait obstinément la prudence, on l'enveloppait lui-même dans cette défaveur. Tous allaient à ce général Nivelle qui, à Verdun, avait fait triompher la doctrine de l'audace raisonnée, de l'allant mis au service

du calcul. Le salut viendrait de là. Nivelle fut, le 16 décembre, appelé au commandement en chef des armées du Nord et du Nord-Est, avec la mission très nette de préparer une offensive d'énorme envergure qui serait la dernière. Il fut lui-même surpris d'une si brusque ascension couronnant une carrière, depuis deux ans déjà, si rapide. Son entourage seul en paraissait exalté jusqu'à l'ivresse. Lui se présenta au *Grand Condé* avec l'attitude d'un subordonné de la veille peu disposé à faire sonner haut sa nouvelle grandeur. Un témoin raconte comment il trouva ce général inconnu (il n'était pour ainsi dire jamais venu au G. Q. G.) attendant patiemment dans l'antichambre du major-général Pellé que celui-ci eût expédié un visiteur, pour se faire annoncer.

Mais très précisément cette attitude d'une modestie presque excessive eût pu faire prévoir à des gens clairvoyants l'une des nombreuses difficultés auxquelles se devait heurter le nouveau généralissime et qui, presque à coup sûr, le devaient en partie paralyser. Certes les dernières opérations de Verdun avaient entouré d'un prestige singulier le commandant de la 2e armée. Mais le premier moment d'enthousiasme passé, Nivelle ne pouvait, à aucun égard, prétendre et ne prétendait pas à l'autorité sans limites, sans réserves, dont Joffre avait joui, Le vainqueur de la Marne, déjà presque entré dans la légende, avait, de par son âge, ses services, son caractère, exercé sur ses subordonnés un empire devant lequel tous s'inclinaient; et, par ailleurs, le général en chef, populaire dans la nation depuis les heures de la Marne, avait établi avec le Gouvernement et le Parlement, un genre de relations que, seul, il était capable de maintenir. Ayant pleine autorité dans toute la zone des armées, il se montrait fort indépendant vis-à-vis des plus hautes autorités civiles et des Chambres, et cette situation lui donnait dans les décisions d'ordre stratégique une liberté que, par réaction, on était assez disposé à contester à son successeur, général encore jeune, peu expérimenté dans le maniement d'un si grand pouvoir.

Passé en moins de trois ans du commandement d'un régiment et, en moins de sept mois, de celui d'un corps d'armée à celui de toutes les armées de France, le nouveau général en chef ne pouvait, même vis-à-vis de ses subordonnés immédiats, les commandants de groupes d'armées et d'armées, exercer

l'autorité qu'eussent tout naturellement obtenue un Foch ou un Castelnau. Ses supérieurs et camarades de la veille, même quand ils avaient approuvé son fulgurant avènement, se croyaient libres de discuter des conceptions que Joffre eût imposées, et lui-même était, plus que ce dernier, tenu à ménager leurs susceptibilités. Quand il renonça à le faire, on le jugea présomptueux et cassant.

Enfin il représentait, bien qu'il s'en défendît, une méthode qu'on opposait à une autre, et que ses alentours, à son grand tort, vantaient en termes messianiques. Or cette autre méthode avait ses partisans ; et comme les généraux qu'on avait écartés avaient eux aussi leurs partisans, ainsi se créait autour du nouveau général en chef et, avant même qu'on ne les connût, autour de ses conceptions, une coalition sourde d'hostilités.

Le Parlement s'était, en thèse générale, montré favorable à sa nomination et certains députés se vantaient même de l'avoir « emportée. » Dès lors étaient-ils enclins à le traiter en protégé tenu à de grands égards vis-à-vis des Chambres, des Commissions et des groupes. Et on le vit bien dès l'abord quand on le vint sommer de quitter Chantilly qu'une légende bien singulière représentait aux yeux des parlementaires comme une Sybaris où les officiers du Grand Quartier Général s'étaient, sous Joffre, endormis sur les lauriers de Cannes, — je veux dire de la Marne. Nivelle céda, en dépit de son formel sentiment, et alla s'installer à Beauvais, et cette concession, si minime qu'elle parût, fut indicatrice d'une autorité qui serait contestée.

Le général s'était, cependant, mis au travail et c'était un grand laborieux. On avait écarté Joffre parce qu'on estimait son plan d'offensive trop modeste ; le nouveau général en chef était non seulement autorisé, mais formellement invité à en établir, à très brève échéance, un autre infiniment plus large et plus ambitieux qui assurerait une plus prompte décision. Avant trois semaines, ce plan était sur pied. Il était très séduisant parce que très simple en ses grandes lignes. Ludendorf écrira un jour que « Nivelle avait conçu réellement le grand objectif stratégique, » et on sait que la commission d'enquête, que Foch inspirera, se déclarera incapable de le condamner.

Le front allemand, de Lens à Reims, dessinait un angle très marqué dont le sommet était au Sud de Noyon, à Ribécourt. Ce front s'appuyait sur deux piliers : au Sud de Lens les hauteurs

de Vimy, au Sud de Laon le massif de l'Aisne et notre avance sur la Somme venait de placer les Allemands, entre Péronne et Soissons, dans ce que l'on appelait « la poche de Noyon. »

Assaillir les Allemands sur ce saillant devait les amener sans doute à y précipiter des forces importantes, cent ou deux cent mille hommes. Quand elles seraient engagées dans la « poche, » une double attaque, formidable par ses moyens, se ferait sur les flancs du grand redan. Au Nord, les Anglais attaqueraient entre la région de Lens et celle de Cambrai et, faisant sauter le pilier de Vimy, se porteraient vers la région de Valenciennes, tandis que trois de nos armées, renforcées au delà de tout ce qui avait jamais été fait, assailliraient le massif de l'Aisne en direction du Porcien et se porteraient, l'obstacle franchi, vers la Meuse.

Le plan était beau. Il fut connu de trop de gens : c'est que trop de gens étaient à persuader de son bien fondé et de ses chances de succès ; ce dont un Joffre, habitué à tout mûrir et trancher dans le secret de son cabinet, se fût fait peu de souci. A Paris, où je passai quelques jours avant de me rendre sur l'Aisne, je trouvai beaucoup de gens fort exaltés sur « le plan Nivelle. » Des députés revenaient de Beauvais, disant qu'en quelques jours on serait « sur la Meuse — au moins, » et ainsi préparait-on les déceptions.

On sait comment les événements se conjurèrent contre lui. Le 11 mars, la révolution avait éclaté à Pétrograde et, avant quinze jours, il apparaissait clairement qu'elle était le signal d'une dissolution telle que le front russe allait crouler. A la vérité, l'Amérique entrait, le 2 avril, dans les sentiers de la guerre, mais il était à prévoir que l'intervention de ses soldats ne pourrait avoir, avant un an, aucune efficacité. Beaucoup de gens estimaient que, de ce double fait, la conséquence était qu'il fallait remettre *sine die* l'offensive projetée.

C'était l'avis du ministère qui venait de succéder au cabinet Ribot tombé le 17 mars, et, plus particulièrement, du nouveau ministre de la guerre, M. Painlevé.

Je n'entends pas ici entrer dans une polémique sans cesse renaissante. Je me suis brièvement, mais nettement expliqué à ce sujet et je me suis efforcé d'apporter dans l'exposé des faits la plus grande équité (1). Ce qui a été publié depuis n'a pas

(1) Louis Madelin, *le Chemin de la Victoire*, pp. 205-210.

modifié mon opinion. Le général en chef disait d'ailleurs que, nommé pour préparer et déclencher la grande offensive, il ne demandait qu'à s'en aller et s'en irait avec résignation, si on abandonnait les grands projets. Jusque-là, il s'y tenait. Quand à Compiègne, où il venait de transporter son Quartier général, se réunit, le 6 avril, la fameuse conférence que j'ai contée ailleurs en détail, il offrit encore deux fois sa démission. Le ministre de la Guerre refusa de l'accepter et s'inclina, ainsi que le président du Conseil, devant la résolution du général de tenter le grand coup. Les généraux présents à cette conférence avaient cependant témoigné d'un médiocre enthousiasme et clairement fait entendre leur avis. Le maréchal Pétain devait en conclure, plus tard, avec son habituelle franchise : « Le Gouvernement parfaitement éclairé a passé outre. C'est donc à lui qu'incombe la principale responsabilité. »

On sait le reste : l'échec, très exagéré par la rumeur publique, de la grande offensive, le chiffre des pertes plus exagéré encore, le conflit entre le ministre de la Guerre, qui entendait qu'on arrêtât tout, et le général en chef qui restait persuadé qu'on pouvait, avec de la persévérance, réparer le demi-échec des premiers jours. Une violente réaction se déchaînait, momentanément, dans les états-majors même, contre toute offensive. Le Gouvernement voulait obtenir la démission du général en chef. Celui-ci n'était pas seul à penser qu'un chef ne démissionne pas en pleine crise. Il disait que, relevé de son commandement, il s'inclinerait et qu'on n'entendrait pas de lui un mot de protestation. Il fut relevé, le 13 mai, et, fidèle à sa parole, ne formula pas une plainte.

Jamais il ne me parut plus vraiment noble. C'était fini : le rêve était évanoui, les espérances brisées; cependant il avait recouvré une apparente sérénité qui était la forme raffinée de son obéissance de soldat. Je le vis s'en aller, si digne, si simple, si évidemment droit, que j'en fus ému. Ceux qui l'avaient vu à l'œuvre à Verdun saluaient d'ailleurs tous avec tristesse, dans la retraite qu'on lui imposait, un de nos plus beaux soldats, victime d'une situation difficile et de circonstances imprévues, et dont nul ne pouvait oublier les grands services et les hautes qualités.

* * *

Quelques mois, il resta en marge de tout. Lui, eût accepté, — il le dit et le redit, — une armée, un corps d'armée; il était dur pour le vainqueur de Verdun de se voir interdire la joie de participer, ne fût-ce qu'en exécutant, à la victoire finale en laquelle il continuait à mettre toute sa foi et toute son espérance. Mais on estimait que sa situation eût été fausse, et plus fausse encore celle des chefs auxquels on l'eût subordonné. Il resta, de longs mois, inoccupé. Il continuait à garder une attitude très digne, mais sa mélancolie s'accentuait. Il était né pour l'action, l'avait jadis prouvé, quand, capitaine, il avait quitté, volontairement, la France et son foyer pour aller combattre en Chine, et l'avait peut-être mieux prouvé encore, quand il n'avait pu se résigner, renonçant à l'offensive projetée, à être, pendant de longs mois, dans un somptueux Quartier général, ce qu'il eût appelé un roi fainéant.

On finit par lui confier le commandement de l'armée d'Afrique, et telle était l'ardeur de cette nature, que chacun put bientôt admirer la belle activité que cet homme, si cruellement frappé par le sort, déploya aussitôt dans son nouveau domaine. J'ai dit et répété qu'il était un audacieux. Son dernier geste à Alger devait en témoigner. Quand l'héroïque et malheureux général Laperrine s'engagea dans ce *raid* dont les lecteurs de la *Revue* connaissent, par de beaux articles, les détails douloureux, le général Nivelle pensa l'accompagner, partit avec lui et ne rétrograda que parce qu'à la première étape, il était rejoint par le télégramme lui faisant part de sa nomination au Conseil supérieur de la guerre et le rappelant d'urgence à Paris.

C'était une réparation que devait, plus tard, souligner l'octroi de la médaille militaire accompagné d'une citation consolatrice. Mais il souffrait néanmoins des rappels incessants qui étaient faits des événements de 1917. Il persistait à garder un silence dont nous lui étions reconnaissants : une lettre, récemment publiée, du 13 février 1922 montre tout ce qu'il étouffait de sentiments douloureux devant certaines accusations qui venaient aggraver son chagrin. Ainsi s'usait-il en se comprimant. On s'en fût peu douté, tant sa sérénité grave faisait illusion.

En réalité, il fut victime de l'erreur de ceux qui l'avaient,

en décembre 1916, appelé à une place qu'il était prématuré de lui confier. Je l'avais, à Souilly, plus qu'aucun autre, approché et, autant qu'aucun autre, je lui avais voué une sympathie doublée d'une admiration profonde. Et cependant quand je l'avais vu arriver à Chantilly, porté si brusquement au sommet par une vague de popularité, — qui fut éphémère, — je n'avais pu me défendre d'appréhensions encore vagues pour lui et pour nous. Une telle fortune arrivant si vite exige la volonté, le génie, et l'ambition tenace d'un Bonaparte. Que Nivelle eût pu, en franchissant rapidement les degrés, mais du moins en les franchissant tous, justifier sans cesse l'ascension qui l'avait porté du commandement de quelques batteries d'artillerie à celui d'une armée, cela était magnifique. Il était téméraire de mettre brusquement en face d'une armée de trois millions d'hommes et d'un front de trois cents kilomètres, avec la consigne de terminer en quelques mois cette guerre compliquée, un homme qui venait de s'illustrer par des succès éclatants, mais à la tête de cent mille hommes à peine et sur un terrain restreint. — Et peut-être cependant ce « plan Nivelle, » que rétrospectivement Ludendorf estimait, eût-il pu nous valoir la victoire et à lui une gloire immortelle, si les circonstances n'avaient paru se conjurer pour le desservir, après avoir paru l'avoir si miraculeusement porté...

Ainsi nous apparaît comme une victime de la Destinée cet homme qu'elle avait un instant paru combler. Mais, suivant la parole qui fut dite, l'autre jour, devant sa tombe par le ministre de la Guerre, de sombres jours ne peuvent nous faire oublier les lumineuses heures où le général Nivelle transformait en une victoire immortelle cette bataille de Verdun, point culminant et à tout jamais glorieux de la Grande Guerre.

Louis Madelin.

UNE ÉPOPÉE MYSTIQUE

LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA

III [1]

LES CROISÉS DE MONTRÉAL

(1639-1645)

I. — DE LA FLÈCHE A MEUDON
LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DE MONTRÉAL.

Dans ce collège de la Flèche, où la seule pensée du Canada donnait aux âmes un élan, le P. Chauveau, en 1630 ou 1631, reçut une visite dont il fut tout d'abord surpris. C'était celle de M. Jérôme le Royer de la Dauversière, receveur des finances de la ville. Le collège jadis l'avait eu pour élève, à la même époque à peu près que ce René Descartes qui allait bientôt apprendre aux hommes une méthode pour penser; disciple des Pères, il demeurait leur pénitent. Il avait alors trente-trois ans. C'était chose assez naturelle que, dans une telle atmosphère, ses rêves, parfois, l'éloignassent de sa comptabilité pour s'évader en Nouvelle France: et si M. de la Dauversière se fût contenté de porter des vœux au P. Chauveau pour une prochaine réinstallation des Jésuites et du drapeau fleurdelisé, le Père n'eût rien trouvé d'anormal à ses propos. Mais ce fonctionnaire, sur qui pesait la lourde charge de faire vivre M^me^ Le Royer de la Dauversière et quatre enfants, s'en venait dire à son confesseur qu'à la dernière Chandeleur le Christ lui avait ordonné d'instituer un ordre de religieuses

(1) Voyez la *Revue* des 1^er^ et 15 mars.

hospitalières qui honorassent saint Joseph, et d'établir à Montréal, au Canada, un hôpital qu'elles desserviraient.

Montréal n'était qu'une île inculte, déserte, propriété de M. de Lauson, l'intendant de la Nouvelle France : allait-on chercher des vocations monacales pour une bourgade qui n'existait pas encore, et qui, si elle s'aventurait à sortir de terre, risquerait fort d'être mise à mal par les sauvages des environs? Le P. Chauveau tentait de ramener à La Flèche, sous le toit conjugal, l'imagination vraiment aventureuse de M. de la Dauversière. Celui-ci, docile, essayait sans doute de se faire violence pour modifier le cours de ses pensées : mais il lui paraissait toujours que le Christ insistait, et que se faire violence, c'était faire violence à Dieu. Il savait bien que l'île de Montréal n'était encore qu'une solitude; il la voyait, même, de loin, et la décrivait avec une exactitude de détails dont il ne pouvait être redevable à aucun document imprimé, et dont les Pères finissaient par être frappés. Au bout de huit ans, cet homme tenace gagnait à son dessein le P. Chauveau et s'en allait à Paris, sur le conseil de ce Jésuite, exposer à quelques personnages qualifiés et de bon jugement ce que Dieu attendait de lui.

En une autre Chandeleur, celle de 1636, un jeune prédicateur de missions rurales, M. Olier, s'était agenouillé à Saint-Germain des Prés pour demander à Dieu qu'il éclairât MM. Vincent de Paul et de Condren, qui devaient être, ce jour même, les arbitres de son avenir. On lui proposait une mitre : à eux de décider s'il devait accepter. Soudainement il lui sembla que Dieu voulait qu'il devînt une « lumière pour l'illumination des Gentils, » — des païens, — *lumen ad revelationem gentium*, disait l'office de ce jour. Un Français de 1636, songeant aux païens, s'attachait plus spécialement à ceux de la Nouvelle France; et sur l'horizon de son labeur, M. Olier, tout d'un coup, n'apercevait plus un évêché, mais le Canada. Avant même que M. de Condren ne lui eût signifié qu'il devait refuser l'épiscopat, il se disait, lui, que ses destinées l'appelaient au delà des mers. Elles ne se dérouleront, lui répondait Condren, ni dans une mense épiscopale ni au Canada. Olier s'inclinait, mais il continuait de souhaiter, en sa prière quotidienne, qu'il lui fût donné, tout au moins, d'aller mourir là-bas. Sa vocation, parfois, lui apparaissait sous l'image symbolique d'un pilier, sur lequel se joignaient deux églises, « l'une vieille et ancienne, l'autre

nouvelle : » il devait les servir toutes deux, en leur procurant des prêtres. L'une était celle de France, l'autre celle du Canada; et quand la Chandeleur ramenait à ses oreilles les mots liturgiques : *Lumen ad revelationem gentium*, il « voyait en esprit des personnes qui serviraient au Canada et y porteraient l'Église. » Marie Rousseau, la mystique confidente de son âme, devait plus tard le confirmer dans ses pressentiments et ses desseins, en augurant expressément que les prêtres qu'il formerait pour le sanctuaire « renouvelleraient l'Église de France, feraient l'établissement d'une nouvelle Église au Canada, et iraient encore plus avant prêcher l'Évangile. »

M. de la Dauversière et M. Olier ne s'étaient jamais rencontrés, ils n'avaient jamais entendu parler l'un de l'autre; mais la pensée du Canada, — forme concrète que prenait chez tous deux l'idée de servir Dieu, — créait entre eux des liens insoupçonnés d'eux-mêmes, dans cet arrière-plan des âmes qui est le mystérieux domaine d'une certaine télépathie spirituelle. Il advint, à l'automne de 1639, que, le jour même où M. de la Dauversière, promenant dans Paris son rêve obstiné, allait jusqu'à Meudon pour le confier à M. le Chancelier Séguier, M. Olier se présentait, de son côté, pour entretenir de quelque affaire cette haute personnalité. Et dans la galerie où ils se croisaient, ils furent eux-mêmes tout étonnés de se saluer mutuellement par leur nom, « ainsi qu'autrefois au désert saint Paul l'ermite et saint Antoine; » et comme s'ils « n'étaient qu'un même cœur, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. » « Monsieur, dit M. Olier, je sais votre dessein, je vais le recommander à Dieu au saint autel. » Il s'en fut célébrer la messe; son interlocuteur y communia. Trois heures durant ils causèrent, dans le parc de Meudon. L'entretien s'acheva par un geste de M. Olier remettant à M. de la Dauversière un rouleau de cent louis, et lui disant : « Voilà, monsieur, pour commencer à Montréal l'ouvrage de Dieu. » Cet ouvrage ne comportait pas de délais. Un gentilhomme, M. de Faucamp, était venu demander à M. de la Dauversière une aide pour faire son salut; on décida de l'expédier à Québec, avant la fin de l'année, auprès des supérieurs des Jésuites, avec vingt tonneaux de vivres et d'outils : tout serait prêt, ainsi pour les colons, que l'an d'après on enverrait au Canada (1).

(1) Sur cette histoire de la fondation de Montréal, l'année 1922 a vu paraître

Car afin que M. de la Dauversière pût utilement installer en l'île de Montréal l'institut de religieuses qu'il se sentait appelé à fonder, il fallait que dans cette île, tout d'abord, des hommes s'installassent, et avec eux la maladie, qui est leur inévitable escorte ; tant que cette île ne serait pas bourgade, le songe de M. de la Dauversière demeurerait en souffrance. Mais ce songe d'un mystique, beaucoup d'hommes politiques eussent pu l'envier : bâtir en ces parages une cité qui durât, c'était commander trois grandes vallées, qui toutes trois menaient fort loin : celle du Saint-Laurent, qui descendait vers Québec et conduisait vers l'Ouest jusqu'au lac Ontario; celle de la rivière des Outaouais, route du lac Huron et de la baie d'Hudson ; celle de la rivière Richelieu, qui du côté du Sud offrait une voie directe vers la Nouvelle-Amsterdam et l'Atlantique. Une colonie française, fixée dans ce magnifique carrefour, pourrait faire s'essaimer, comme en éventail, les conquérantes fleurs de lis et les persuasives grâces du Christ.

Cependant les projets des mystiques, quelque augustes qu'ils soient, doivent compter avec la jurisprudence : si proche du ciel que soit la cime d'où leurs audaces régissent la terre, ils ont besoin des notaires pour donner une forme juridique à leurs décisions. De droit divin, peut-être, MM. Olier et de la Dauversière pouvaient considérer que cette île de Montréal était à eux, comme le néant est au Créateur avant qu'il en fasse sortir un monde; mais, en vertu d'une concession faite par la Compagnie des Cent Associés, Montréal, de droit humain, appartenait à M. de Lauson, alors intendant du Dauphiné. Deux démarches à Grenoble, dont la seconde fut appuyée par le P. Lalemant, procureur à Paris des missions du Canada, obtinrent qu'il se dessaisît de cette île, au profit de MM. de la Dauversière, Olier et de Faucamp. Mais ces droits qu'il concédait ainsi, certaines voix murmuraient qu'il en était déchu, n'ayant jamais profité de son titre de propriété pour faire défricher. A les entendre, c'est à la Compagnie des Cent Associés que l'île

un précieux document : les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, écrites à la fin du XVII^e^ siècle par la sœur Morin. Cette sœur, durant sa jeunesse, avait connu des premières Hospitalières de la Flèche émigrées de France; et le récit qu'elle nous donne de cette lointaine fondation n'est que la reproduction, lointaine, mais pittoresque encore, de leurs souvenirs et de leurs propos. La *Société historique de Montréal* a bien mérité de l'histoire canadienne en publiant ce manuscrit avec d'érudits commentaires.

appartenait. M. de la Dauversière, jugeant que deux titres valaient mieux qu'un, se retourna vers cette Compagnie ; elle exauça ses désirs, ne se réservant pour elle-même que la tête de l'île, et elle lui octroya en outre, aux environs, une étendue de deux lieues de large sur six de profondeur.

De cette île, on voulait faire, sous le nom de Villemarie, sous le patronage de la Sainte Famille, une ville chrétienne ; et cela apparaissait à M. Olier comme « une œuvre d'une merveilleuse importance. » Il était membre de cette Compagnie du Saint-Sacrement qui dans l'ombre, assidûment, surveillait les affaires du siècle, toujours prête à aplanir les voies par où Dieu pouvait passer en maître. M. de Renty, que ce pieux groupement maintenait volontiers à sa tête, s'était une nuit réveillé, « tout baigné de larmes, » ayant eu l'intuition qu'il aurait « un grand rôle à remplir en la fondation de l'Église dans l'île de Montréal. » Mis au courant par M. Olier, il traita de « frère » M. de la Dauversière, et accepta de fonder avec eux deux, avec M. de Faucamp et deux autres hommes d'œuvres qu'on ne nomme pas, la *Société de Notre Dame de Montréal*.

MM. de Montréal, comme désormais ils s'appelaient, affirmèrent à la Compagnie des Cent Associés qu'ils ne surviendraient pas, eux et leurs colons, comme des concurrents commerciaux : jamais ils ne trafiqueraient des pelleteries ; ils remettraient aux commis de la Compagnie, au prix par elle fixé, celles qu'il leur adviendrait d'acheter aux sauvages, à moins qu'ils n'en fissent eux-mêmes personnellement usage. Ils déclaraient qu'au cours de 1641 ils enverraient là-bas, avec deux chaloupes, quarante hommes, qui se fortifieraient dans l'île et pendant quatre ou cinq ans défricheraient. Au gré des besoins, d'autres suivraient, ouvriers, laboureurs, avec du bétail. MM. de Montréal, au bout de cinq ans, feraient construire une maison, meublée « de toutes les choses nécessaires pour la commodité de ceux d'entre eux qui voudraient aller en personne servir Dieu et les sauvages. » Car « la gloire de Dieu, » le « salut des sauvages, » tel était leur objet ; et d'ores et déjà, ils projetaient un hôpital pour les indigènes, un « séminaire de religieuses pour instruire leurs filles à la française, » et un « séminaire pour les petits sauvages, » où dix ou douze ecclésiastiques se familiariseraient avec les langues du terroir, en vue des missions. Une fois ce programme réalisé, MM. de Montréal

multiplieraient les maisons pour les colons et pour les autochtones sédentaires, tant à Montréal que plus en amont sur le fleuve, « espérant de la bonté de Dieu voir en peu de temps une nouvelle Église qui imiterait la pureté de la primitive. »

Sur la table rase qu'était encore cette île, des imaginations ferventes, servies par un tenace esprit de réalisation, construisaient d'avance, et par contrat, une cité de Dieu. Ces six « Messieurs de Montréal, » dans la seule année 1641, allaient fournir de leur bourse vingt-cinq mille écus, avec engagement de ne jamais rien retirer pour eux-mêmes de l'entreprise; et ils voulaient que les sacrifices personnels qu'ils faisaient pour cette œuvre demeurassent inconnus. Il était nécessaire que des actes juridiques révélassent quelques-uns de leurs noms; mais ils eussent préféré que Montréal pût être une humble donation anonyme, faite par eux à Dieu et à Marie. La déchéance des sauvages, les raffinements de la civilisation, avaient également gâté, des deux côtés de l'Océan, l'œuvre créatrice dans cette île vierge qu'était Montréal, des âmes pures allaient promulguer la loi divine. Elles la voulaient appliquer dans son intégralité : réaliser le plan primitif du Créateur, qui exigeait qu'on exploitât toute terre nourricière, et puis, sur cette terre ainsi soumise, subjuguer l'homme sous l'Évangile, à mesure que les ressources extorquées du sol par le travail provoqueraient un afflux humain. A l'écart du vieux monde dont toutes les cités, quelques foyers de sainteté qu'elles recélassent, étaient comme imprégnées, fatalement, des relents du « vieil homme, » Montréal, où depuis la naissance du monde ne s'étaient jamais attardés l'homme et le péché, apparaissait à six chrétiens de France comme un site prédestiné d'où la « bonne odeur du Christ, » sans rien qui la corrompît, pourrait se répandre au loin, très au loin, en effluves discrets mais pénétrants.

II. — LA MISSION HURONNE ET LE PÉRIL IROQUOIS

En cette même année où MM. de Montréal rêvaient d'une Nouvelle France qui serait chrétienne à la façon des premiers siècles, Marie de l'Incarnation, après un an de séjour à Québec, écrivait, au sujet des sauvages de Sillery : « Il semble que la ferveur de la primitive Église soit passée dans la Nouvelle France et qu'elle embrase les cœurs de nos bons néophytes. » Ce que

sera « l'état de nature » pour les cerveaux du dix-huitième siècle, la primitive Église l'était pour de nombreuses âmes du dix-septième : qu'elles s'en fissent une exacte idée, ou bien, comme Saint-Cyran, une conception médiocrement conforme à l'histoire, elles s'y attachaient comme on s'attache à un idéal, et le plus grand honneur qu'elles pussent faire au Canada, c'était de constater qu'il commençait de lui ressembler. De ce merveilleux résultat, Marie de l'Incarnation faisait honneur aux Jésuites : au P. Vimont, devenu supérieur de la mission, qui travaillait la terre avec les pauvres sauvages et apprenait aux enfants à lire et à prier, « ne trouvant rien de bas en ce qui concerne le bien de ce peuple; » au P. Lejeune, qui passait, dans l'esprit des indigènes, pour « un homme miraculeux. » Et de son côté, le P. Lejeune, regardant la misérable installation où prospérait, cependant, le séminaire des fillettes, disait à ses lecteurs de France : « Mme de la Peltrie et les Usurlines semblent n'avoir ni bras ni cœur que pour cultiver ces jeunes plantes et les rendre dignes du jardin de l'Église. »

De nouvelles filles de Sainte Ursule arrivèrent de France; à la fin de 1642, un cloître moins rudimentaire devint leur gîte, et lorsqu'en 1645 Marie de l'Incarnation descendra de sa stalle de supérieure, ce cloître comptera déjà neuf religieuses. La belle moisson qu'elles faisaient en hiver, lorsque les sauvages leur envoyaient leurs fillettes ! Et chaque jour la grille de leur parloir faisait l'office de chaire, devant laquelle défilaient, bon an mal an, sept à huit cents sauvages, pour être instruits. Marie de l'Incarnation, malgré la joie qu'elle éprouvait à la pensée que son fils Claude s'était fait bénédictin, traversait alors une période très dure, où elle « se trouvait la créature la plus basse et la plus ravalée qui fût au monde, » et subissait, sans y consentir, de crucifiantes tentations d'aversion contre autrui : parmi ces âpres épreuves intérieures, dont elle ne sera libérée qu'en 1647, c'était sa joie de présenter à ses amis de France, en des lettres débordantes de vie, les types de néophytes sur lesquels se posait avec tendresse son regard de mère : la petite Marie et la petite Catherine, qui, ayant un jour cédé aux attraits de la vie nomade et pris la fuite, étaient si gentiment revenues au séminaire, parce que Dieu leur manquait; la jeune Agnès, qui rêvait d'être nonne, et qui, dans la forêt où ses parents la rappelaient aux époques de chasse, réglait les

exercices des chrétiens ; la jeune Thérèse, qui dans le parloir haranguait les sauvages sur Dieu, et qui dans le jardin se construisait une cabane de branchages, pour y faire des retraites, tout comme les nonnes ; le grand Charles, qui « obtenait plus par ses sermons aux sauvages, que cent prédicateurs en plusieurs années ; » le bon Pigarouich, qui s'en allant à la chasse criait à Jésus : « Grand capitaine, détermine de moi : si tu veux que je meure de faim, j'en suis content. » Les Hospitalières de Sillery étaient aussi grandement réjouies, lorsque, ayant déballé le crucifix envoyé par Mme la duchesse d'Aiguillon, au bas duquel la Vierge et saint Jean présentaient à Jésus la duchesse et M. le Cardinal, entourés de groupes de sauvages, elles virent les filles qu'elles soignaient élever leurs regards vers « le Capitaine mort en croix, » puis embrasser l'effigie de la duchesse ; mais on trouvait plus édifiants encore ces autres sauvages qui, sachant qu'un curé de France avait organisé pour leur salut, dans sa paroisse, trois processions générales et soixante-quinze jeûnes, déclaraient qu'à leur tour ils allaient jeûner et prier pour leurs bienfaiteurs français. Ursulines et Jésuites songeaient qu'avec « ce que coûtait en France un coup de dé ou une simple collation, on pourrait assurer le salut de quatre familles » de ces bons sauvages, et concluaient que « c'était une vraie dévotion, de marier des jeunes filles sauvages et de leur faire, avec cent écus, une petite maisonnette. »

Une « réduction » nouvelle, que fondait aux Trois Rivières le P. Buteux sur le modèle de celle de Sillery, accueillait rapidement quatre-vingts néophytes : la mission de Sainte-Croix, créée à Tadoussac, attirait des sauvages qui faisaient jusqu'à vingt jours de marche pour se faire instruire, baptiser. Ensuite, écrivait avec allégresse Marie de l'Incarnation, « ils vont dans les autres nations porter des présents pour les attirer, afin qu'elles entendent la loi de Dieu et qu'elles s'y soumettent. »

Le P. Jérôme Lalemant, qui avait en 1638 quitté les fonctions de père spirituel au collège de Clermont pour prendre le gouvernement de la mission huronne, avait aussitôt fait procéder au dénombrement des bourgades, et même « des cabanes, des feux et à peu près des personnes de tout le pays des Hurons : » avec un tel répertoire, les trois missionnaires qu'il groupait, dès le printemps de 1641, dans la nouvelle résidence de Sainte-Marie, se disposaient à rayonner, et caressaient l'espoir de ramener

peut-être avec eux quelques familles pour former une « réduction. » Les besoins matériels de ce vaste centre d'apostolat étaient confiés à des engagés à vie qu'on nommait les « Donnés : » ils commencèrent par être sept et atteignirent peu à peu le chiffre de vingt-trois : ils étaient chargés de pêcher, de chasser, pour la nourriture de la mission, et de la défendre, au besoin, contre les assaillants, mais aucuns vœux religieux ne les enchaînaient. Autour de cette résidence ainsi organisée, Lalemant répartissait entre cinq missions ce peuple huron dont Le Jeune avait dit dès 1635 : « C'est de ces peuples que nous attendons de plus grandes conversions ; c'est là où il faudra envoyer un grand nombre d'ouvriers. » Il pouvait, dès le 28 mars 1640, écrire à Richelieu, en le remerciant de quelques libéralités : « On a annoncé l'Évangile à plus de dix mille sauvages, non tant en général qu'à chaque famille, et presque à chaque personne en particulier ; on en a baptisé, dans les maladies extraordinaires qui sont survenues, plus de mille ; et, pour comble de bonheur, on a enduré force persécutions. »

Jérôme Lalemant trouvait une aide précieuse dans un jeune Père qui se nommait Chaumonot, et qui, bien qu'il n'eût pas encore trente ans, avait déjà beaucoup vécu. Imaginez Jean-Jacques Rousseau né catholique, ternissant sa jeunesse, comme dans les *Confessions*, par le larcin, le mensonge, et quelque libertinage, et racontant longuement ses fautes, mais pour s'en humilier sincèrement et non pour s'en parer : vous aurez l'exacte image de ce qu'avait été dans sa jeunesse, d'après l'*Autobiographie* où plus tard il se raconta, Joseph Chaumonot. Fils de paysans bourguignons, on le voit dérober cinq sols au vieil oncle prêtre qui voulait le faire clerc, puis vagabonder, tantôt seul, tantôt avec des compagnons de rencontre, ruser avec la douane, avec le guet, avec les sergents d'enrôlement, et promener à travers l'Italie ses haillons de mendiant, jusqu'à ce qu'un docteur en droit, à Terni, le prenne pour laquais et lui trouve ensuite un précepteurat, où il gagne quelque argent. « Lorsque j'eus une assez bonne somme, écrit Chaumonot, je la partageai entre les églises et les pauvres. Je tâchai même d'imiter, du moins en quelque chose, le grand saint Nicolas, en jetant de nuit de l'argent dans une maison où il y avait une fille en nécessité. Notre Seigneur me récompensa bien de ces petites libéralités, par la grande grâce qu'il me fit de m'appeler fortement à la

religion. » Il se tâtait pour savoir s'il serait Carme, ou Récollet, ou Capucin ; il demandait au docteur son maître « quelles gens étaient les Jésuites. » Et le docteur, « tant bien que mal, » lui répondait « que les Jésuites ne recevaient chez eux que des gens de qualité et d'esprit, que leur religion n'était pas si austère que les autres, et qu'on pouvait en sortir même après les vœux. » Chaumonot plus tard avouera : « Ces derniers traits ne me déplaisaient pas. Volontiers je serais entré chez eux pour un temps. Ainsi je n'étais pas encore propice pour le royaume de Dieu, puisque je regardais déjà derrière moi avant que de mettre la main à la charrue. » Sa conversion pourtant s'accentua : elle le mena chez les Jésuites, mais avec de tout autres sentiments. Tout intimidé, tout humilié, et joyeusement reconnaissant, de se voir, lui Joseph Chaumonot, parmi des novices dont il lui semblait qu'il eût été fait pour être « le laquais ou le marmiton, » il voulait aller au Canada, là où il y avait à souffrir et peut-être à mourir. N'ayant pas eu le temps de devenir humaniste, il se réputait fait pour les Hurons. Ses supérieurs consentirent, et Jérôme Lalemant constatait bientôt que Chaumonot s'assimilait avec une surprenante maîtrise la langue huronne et les dialectes iroquois issus de cette langue ; les sauvages avouaient qu'il parlait mieux qu'eux. Et ses manuscrits de préceptes, de racines, de discours, allaient être une aide précieuse pour les doctes latinistes ses confrères, qui trouvaient dans ces idiomes sauvages je ne sais quoi de rebutant pour leurs susceptibilités syntaxiques.

Un d'entre eux, Isaac Jogues, avait acquis au collège de Rouen une petite célébrité d'humaniste ; mais étant né à l'ombre d'une cathédrale dédiée à la Sainte Croix, la cathédrale d'Orléans, il avait depuis longtemps rêvé d'affronter le martyre pour agir en « citoyen de la Croix. » Jeune novice, l'Éthiopie l'avait attiré ; il savait que le sang des Capucins y coulait. Mais le Père Louis Lalemant, recteur du noviciat, lui avait dit : « Mon frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada. » Débarqué en 1636, Jogues avait fait ses premières armes chez les Hurons ; il accomplissait, en 1640 et 1641, deux missions plus lointaines. Il faisait ascension vers les Montagnes Bleues, où vivait la nation du Petun ; il avait pour compagnon le Père Garnier, un Parisien issu d'une famille de robe, qui se disait à lui-même, lorsqu'il pensait aux douceurs de la France :

« Renvoyons ces douceurs au Paradis. » Tous deux n'avaient que la peau sur les os, et trouvaient dans leur parti pris d'ascétisme le ressort qui les soutenait ; leur obstiné dessein de « mourir à eux-mêmes » exaltait, loin de le déprimer, tout ce qui restait en eux de vitalité physique, et ces deux corps chétifs et débiles empruntaient une force à la force de ces deux âmes. La nation du Petun les reçut fort mal, comme de malfaisants sorciers : au bout de cinq mois ils durent se retirer, non sans avoir baptisé, à l'heure de l'agonie, quelques adultes et quatre cent cinquante enfants. Mais la nation des Sauteurs, elle, promettait aux Jésuites un accueil plus propice : ses députés à la grande fête des Morts, organisée par les Nipissings dans l'été de 1641, ayant entendu Jérôme Lalemant glorifier le Dieu des Français, l'informèrent qu'aux alentours du Lac Supérieur les Jésuites seraient les bienvenus. Jogues alors entreprit ce nouveau voyage, qui eut plutôt le caractère d'une exploration. Avec son confrère Raymbault, qui, peu de mois après, allait être, en Nouvelle France, le premier Jésuite mort à la tâche, il se dirigea vers le Saut-Sainte-Marie, y planta la croix ; et le pays des Sioux, dans la vallée du Mississipi, fut entrevu par le Français Jogues cinq ans avant qu'Eliot, le ministre puritain de la Nouvelle-Angleterre, ne songeât à s'en occuper.

Ainsi progressait la Nouvelle France, sous l'impulsion de missionnaires également experts à travailler le sol en profondeur et à faire, toujours en avant, toujours plus loin, des pointes de reconnaissance. Les espoirs eussent été robustes, l'avenir eût été souriant, si l'on n'avait pas senti, constamment, que l'Iroquois était aux portes. Les cinq nations iroquoises, autonomes, mais fédérées, s'échelonnaient sur la côte méridionale du lac Ontario et sur la rivière des Mohawks, depuis Niagara jusqu'à la rivière Hudson ; elles avaient un débouché sur le Grand Lac et même sur le Mississipi ; elles en avaient un, par le Saint-Laurent, sur l'Atlantique. Deux mille cinq cents guerriers iroquois, disséminés sur plus de quatre cents kilomètres, agiles à naviguer, terrorisaient Algonquins et Hurons. Avec cent vingt hommes armés, Champlain se fût chargé, jadis, d'exterminer les Iroquois ou de les « faire venir à la raison : » la métropole lui avait refusé cette poignée d'hommes. Le Père Le Jeune avait, dès 1634, élevé un douloureux cri d'alarme ; il observait qu'autrefois le spectacle de la puissance des Portugais

avait induit les Indiens à accepter leur foi. « A mon avis, expliquait-il, le premier moyen d'acquérir cet ascendant sur les sauvages, c'est d'arrêter les courses de ceux qui ruinent la religion, et de se rendre redoutable aux Iroquois. »

D'année en année, leur audace se faisait plus insolente pour la Nouvelle France, c'est-à-dire pour la France. Les Hollandais, avec lesquels ils voisinaient au Sud-Est, leur fournissaient des arquebuses. Une suspension d'armes, en 1641, se dénouait par une recrudescence d'hostilités ; et le Père Vimont publiait cet avertissement qui résonnait comme un glas :

La Nouvelle France va se perdre, si elle n'est pas fortement et promptement secourue ; le commerce de ces Messieurs, la colonie des Français et la religion qui commence à fleurir parmi les sauvages, sont à bas, si l'on ne dompte pas les Iroquois. Cinquante Iroquois sont capables de faire quitter le pays à deux cent cinquante Français... Si ces barbares s'acharnent à nos Français, jamais ils ne les laisseront dormir d'un bon sommeil : un Iroquois se tiendra deux ou trois jours, sans manger, derrière une souche, à cinquante pas de votre maison, pour massacrer le premier qui tombera dans ses embûches. S'il est découvert, les bois lui servent d'asile, où un Français ne trouvera que l'embarras : un sauvage y sautera lestement comme un cerf. Le moyen de respirer dans ces presses ! Si l'on n'a ce peuple pour ami, ou si on ne l'extermine, il faut abandonner à leur cruauté tant de bons néophytes, il faut perdre tant de belles espérances, et voir les démons rentrer dans leur empire.

Devant les imaginations françaises auxquelles parvenait cette *Relation* du Père Vimont, il semblait que Satan en personne se dressât, prêt à expulser de son royaume canadien ce nouveau venu qu'était Jésus, avec la complicité notoire de l'Iroquois païen et l'occulte assistance du Hollandais calviniste.

III. — UN MOINE ARMÉ : M. DE MAISONNEUVE. UNE RELIGIEUSE LAIQUE : M^lle^ MANCE

Mais Messieurs de Montréal étaient là. Ils s'étaient mis en société, pour porter la croix là-bas ; s'il fallait que l'épée la précédât, l'escortât, la défendît, ils voulaient être prêts. Ils cherchèrent un chef militaire, pour que les colons, dûment exercés, fissent figure de croisés, quand Dieu le voudrait.

Ce chef se rencontra dans la personne d'un gentilhomme

champenois, alors âgé de vingt-neuf ans, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve (1). Si l'on en croit le sulpicien Dollier de Casson, le premier historien de Montréal, Paul de Chomedey avait été soldat depuis l'âge de treize ans, et fort bon soldat, — il l'avait prouvé en Hollande. Ce soldat n'avait qu'une peur : il redoutait le monde, ses contacts, ses embûches. Au moyen âge, il se fût enrôlé parmi ces chevaliers ascètes dont la discipline était impérieuse comme l'est un vœu, et que la chrétienté tentait d'opposer à l'Islam. Sa sœur était religieuse à Troyes, au couvent de Notre-Dame, sous le nom de Louise de Sainte-Marie. Il lui racontait comment, en garnison, il avait appris à pincer du luth « pour n'être pas obligé d'aller dans la compagnie des méchants se divertir, » et quel était son anxieux désir de pouvoir pratiquer le métier des armes, qu'il aimait, dans un pays d'où seraient éloignées les occasions de pécher. Sœur Louise enviait l'émigration des Ursulines tourangelles et des Hospitalières dieppoises ; elle avait lu les *Relations* des Jésuites sur ce royaume d'outre-mer où Dieu maintenait la pureté des mœurs ; elle en parlait à Maisonneuve. Il y avait à se battre, là-bas, et c'était une terre de sainteté.

Le Père Charles Lalemant était à Paris : Maisonneuve le questionna, s'ouvrit à lui. « J'ai votre homme pour Montréal, » disait le Père, ensuite, à M. de la Dauversière. Il y eut ce jour-là, à la table d'hôte où mangeait M. de Maisonneuve, un convive de plus : ce nouveau venu, durant le repas, parlait de la Nouvelle France et de ses besoins. M. de Maisonneuve était tout oreilles, à mesure que parlait M. de la Dauversière. Il l'abordait après le dessert, et lui disait : « J'ai deux mille livres de rente ; je puis donc me suffire à moi-même. Mais, sans aucune vue d'intérêt, j'emploierais de grand cœur ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le roi dans ma profession. » Les deux hommes s'embrassèrent ; M. de Maisonneuve fut aussitôt nommé par Messieurs de Montréal gouverneur de la future colonie.

Pour désarmer son père, qui, moins avancé que lui dans les

(1) M. A. Léo-Leymarie va prochainement publier à la librairie de Boccard une érudite monographie sur Maisonneuve, où seront éclairés beaucoup de points obscurs de son histoire : nous tenons à le remercier ici, d'avoir bien voulu nous donner la primeur de ses découvertes et de ses conclusions. D'après les recherches de M. Léo-Leymarie, le récit de Dollier de Casson sur la jeunesse militaire de Maisonneuve semble se heurter à certaines impossibilités.

voies spirituelles, s'opposait à son départ, il lui représenta qu'il deviendrait au loin cent fois plus riche : le vieillard ébloui cessa toute résistance, ignorant qu'il s'agissait des richesses promises par l'Évangile à celui qui s'éloigne des siens pour la gloire du nom divin. M. de Maisonneuve s'en fut à Troyes, prendre congé de sa sœur : autour de lui, les religieuses s'empressaient, voulant partir, elles aussi, pour le pays des fillettes sauvages. Il faut d'abord que Villemarie existe, leur répondait-il; et Louise de Sainte Marie lui remettait comme viatique une image de la Vierge sur laquelle elle avait versifié :

> Sainte Mère de Dieu, pure vierge au cœur loyal,
> Gardez-nous une place en votre Montréal.

Des éducatrices, on n'en avait pas encore besoin; mais ce que souhaitaient beaucoup Messieurs de Montréal, c'était de trouver une femme de tête, que l'on emmènerait comme économe et garde-malade. Au dernier moment, elle se présenta. M^lle^ Jeanne Mance avait alors trente-cinq ans. Dieu l'attirait, mais non le cloître : ayant ouï parler de M^me^ de la Peltrie, elle rêvait pareille destinée. En l'été de 1640, elle avait quitté Langres pour causer, à Paris, avec les Jésuites qui connaissaient le Canada : elle avait vu le P. Charles Lalemant et s'était mise sous la direction du P. Saint-Jure, le futur biographe de M. de Renty. Ce Père l'étudia, et conclut que le ciel la voulait au Canada. Elle s'en allait donc répétant qu'elle passerait la mer, mais qu'elle ne savait pas, d'ailleurs, ce que Dieu ferait d'elle, là-bas. Elle s'attardait à Paris, cherchant, consultant; et curieusement, les dames de qualité demandaient à la voir, à l'entendre, comme une personne d'idées peu communes. M^me^ de Bullion, surtout, se mettait aux écoutes : son récent veuvage la laissait à la tête d'une très grosse fortune, provenant des cent mille livres d'étrennes annuelles que donnait régulièrement M. le Cardinal à son défunt mari, surintendant des finances, pour récompenser une probe et féconde gestion. De toutes ces étrennes accumulées, M^me^ de Bullion voulait disposer pour Dieu; et le Franciscain Rapin lui ayant fait connaître M^lle^ Mance, elle lui demanda, après quatre conversations, si elle accepterait de fonder, quelque part en Nouvelle France, un hôpital, pareil à celui que possédait Québec, grâce à M^me^ d'Aiguillon. M^lle^ Mance répondit qu'ainsi ferait-elle, s'il plaisait à Dieu, et qu'avant tout elle voulait faire

la traversée; et Mme de Bullion lui remit douze cents livres en lui défendant de la nommer, et en lui disant : « Recevez les arrhes de notre bonne volonté; nous ferons le reste, lorsque vous m'aurez écrit du lieu où vous serez et que vous m'aurez mandé l'état des choses. »

Mlle Mance s'achemina vers la Rochelle, sachant que des navires étaient en partance : d'auberge en auberge, elle racontait qu'elle allait au Canada; les hôteliers, surpris et déférents, osaient à peine recevoir son argent. Elle eut comme un don de seconde vue, et M. de la Dauversière aussi, lorsqu'ils se coudoyèrent, à la Rochelle, devant la porte des Jésuites : ils s'arrêtèrent, causèrent, chacun sachant par une merveilleuse intuition le nom de l'autre et les apostoliques desseins dont cette autre âme était hantée. Ces singularités ne pouvaient étonner M. de la Dauversière, depuis sa première rencontre avec M. Olier, dans le parc de Meudon. A l'issue de l'entretien, il proposait à Mlle Mance qu'elle s'enrôlât parmi les Messieurs de Montréal.

Elle avait une objection : il lui semblait que, si elle passait là-bas avec des appuis humains, elle serait moins abandonnée à la Providence, et c'était cet abandon qui la tentait. — Messieurs de Montréal, aussi, lui répliquait M. de la Dauversière, sont abandonnés à Dieu; car ayant dépensé soixante-quinze mille livres, ils n'ont plus le sou pour l'an prochain. Alors Mlle Mance, après avoir pris l'avis du P. Saint-Jure, accepta.

Et tout de suite, parmi Messieurs les Associés de Montréal, cette demoiselle se montra fort active; car avant de lever l'ancre, elle préparait pour Mme la princesse de Condé, pour Mme la Chancelière, pour Mme de Bullion, pour d'autres encore, des lettres contenant copie d'une « note sur le dessein de Montréal, » que M. de la Dauversière avait rédigée.

En juillet 1641, deux vaisseaux emmenaient au delà de l'Océan, avec Mlle Mance, M. de Maisonneuve, trente-cinq hommes, un Jésuite et un prêtre; et sur un troisième vaisseau qui partait de Dieppe emportant dix hommes, dont deux étaient en compagnie de leurs femmes, on vit sauter, au moment où il levait l'ancre, une passagère imprévue : c'était une pieuse fille dieppoise qui voulait absolument aller au Canada, pour se dévouer. Ainsi commença Montréal, sous la forme d'une cité flottante, naviguant sur l'Océan, comme sur une autre mer avaient autrefois navigué, sous la conduite d'Énée, les germes augustes du peuple romain.

M. de la Dauversière, rentrant à Paris, remettait à leurs destinataires les messages de Mlle Mance, pour que, grâce à leur charité, de cette cité flottante pût naître bientôt une grande ville. A la Cour, à la ville, ce provincial n'était encore qu'un inconnu; mais avec l'appui de M. Olier, il multiplia les démarches auprès des âmes parisiennes qui voudraient coopérer « à l'édifice de l'Église de Dieu. » Vers la fin de janvier 1642, le chiffre des Associés de Montréal sera déjà de trente-cinq; et le 2 février, jour de la Chandeleur, à Notre-Dame de Paris, à la suite d'une messe dite par M. Olier, ils consacreront solennellement Montréal à la Sainte Famille.

« MM. de Montréal » — et parmi eux il y avait des femmes — ne ressemblaient en rien aux compagnies antérieurement formées pour l'exploitation du Canada : entre membres de la Société, on se traitait de frères et de sœurs; on formait une famille spirituelle qui dans ses armoiries témoignait sa foi; elles représentaient la Mère de Dieu, debout sur un monticule, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Si discrets que voulussent être MM. de Montréal, il fallut bien que certains d'entre eux apposassent leurs signatures sur les actes collectifs de la Société; et parmi les noms que nous livrent des actes de 1650 et de 1656, on relève plusieurs membres de la Compagnie du Saint-Sacrement : le duc de Liancourt, l'abbé Nicolas de Barrault, l'abbé de Bretonvilliers, futur curé de Saint-Sulpice, l'écuyer Bertrand Drouard, l'écuyer du roi Séguier de Saint-Firmin, l'avocat Du Plessis-Montbard, qui organisera l'Hôpital général, et un autre collaborateur de saint Vincent de Paul, Barillon de Morangis, maître des requêtes (1). Qu'il faille ou non voir dans la Société de Montréal, comme le voudrait M. Raoul Allier, un simple comité de la Compagnie du Saint-Sacrement, il demeure évident que, pour le Paris religieux du milieu du XVIIe siècle, Montréal fut, à proprement parler, une œuvre pieuse, conçue par quelques apôtres, et s'offrant à des âmes généreuses et choisies comme une occasion de charité.

IV. — LA FONDATION DE VILLEMARIE

A Québec, des timides qui se croyaient des sages s'écriaient : Se fixer à Montréal ! quelle folle entreprise, quand par là rôdent

(1) M. Léo-Leymarie, dans son livre sur Maisonneuve, dresse une liste de quarante et une personnalités ayant appartenu à la Compagnie de Montréal.

les Iroquois! On était, déjà, au cœur du mois d'août, quand Maisonneuve et ses gens arrivèrent ; il ne fallait plus songer à installer à Montréal, avant les grands froids, toute cette colonie, et le P. Vimont se demandait « si les Iroquois ne fermeraient pas les chemins. » Les timides avaient ainsi tout l'hiver devant eux pour décourager les colons, et tenter de les retenir à Québec. Ils tâchaient de gagner à leur cause Mlle Mance. Au premier rang parmi eux, on trouvait le gouverneur même de la Nouvelle France, Montmagny : il montrait à Maisonneuve, près de Québec, l'île d'Orléans; il la lui offrait. Maisonneuve demeurait inflexible. Pour le convaincre, Montmagny convoqua les principaux notables, lui parla des difficultés qu'il trouverait dans la solitude de Montréal. « Je suis venu pour exécuter, non pour délibérer, répondit Maisonneuve : et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie. »

Devant une aussi mâle fermeté, ce fut Montmagny qui céda; l'esprit de prudence humaine s'effaça devant l'aventureux esprit de foi. « On ne mène personne à Jésus-Christ, que par la croix, écrivait le P. Vimont; les desseins qu'on entreprend pour sa gloire en ce pays se conçoivent dedans les dépenses et dedans les peines. » Le gouverneur en personne, en octobre 1641, accompagnait à Montréal Maisonneuve et le P. Vimont, pour un voyage de reconnaissance, qui ne dura que peu de jours. Un colon, M. de Puiseaux, qui habitait en amont de Québec, mit ses domaines de Sainte-Foy et de Saint-Michel à la disposition des compagnons de Maisonneuve, pour qu'ils y passassent l'hiver en faisant des travaux de menuiserie, de construction de barques, nécessaires pour la future installation. Mlle Mance hivernait à Saint-Michel : elle se trouvait là à proximité de Sillery et prenait avec les sauvages un premier contact. Mme de la Peltrie, assez sensible, semble-t-il, à l'attrait de la nouveauté, perdait un peu de vue ses chères Ursulines de Québec pour s'occuper de Mlle Mance; elle finissait même par leur retirer ses meubles : c'est à l'œuvre de Montréal qu'elle donnait, pour l'instant, son cœur et sa vie. Catastrophe pour Marie de l'Incarnation! A l'heure où la construction de son nouveau cloître coûtait fort cher, sa bienfaitrice ordinaire s'éloignait. En un joli langage, l'Ursuline l'excusait : « Vous dire que notre bonne fondatrice ait tort, je ne le puis selon Dieu ; car, d'un côté, je

vois qu'elle n'a pas le moyen de nous assister, étant séparée de nous, et son bien n'étant pas suffisant pour l'entretenir dans les voyages qu'elle fait. D'ailleurs, comme elle retourne dans le siècle, il est juste qu'elle soit accommodée selon sa qualité; et ainsi, nous n'avons nul sujet de nous plaindre si elle retire ses meubles; enfin, elle a tant de piété et de crainte de Dieu, que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes. »

Lorsque, au matin du 18 mai 1642, deux petits voiliers et deux chaloupes débarquèrent enfin dans l'île de Montréal Maisonneuve et sa recrue avec quelques Jésuites, deux femmes, en plein air, improvisèrent et parèrent un autel : c'étaient Mlle Mance et Mme de la Peltrie. Mlle Mance savait, maintenant, pourquoi des impulsions mystérieuses l'avaient portée vers le Canada. Elles avaient toutes deux la joie de préparer les liturgies par lesquelles allait s'inaugurer la vie de Villemarie. Le P. Vimont célébra la grand messe ; et se tournant vers cette quarantaine de fidèles qui voulaient être les assises d'une ville, il leur disait : « Ce que vous voyez ici n'est qu'un grain de sénevé; mais il est jeté par des mains si pieuses, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grand desseins, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne se multiplie et ne s'étende de toute part. » L'hostie, tout le jour, demeura sur l'autel : on voulait qu'elle affirmât son règne.

Dès le lendemain, le travail commençait, en même temps que la prière continuait. Le travail urgent, c'était la construction des retranchements : Maisonneuve donna le signal en abattant le premier arbre. Ce même été, sur la rivière dite des Iroquois, une trentaine d'hommes envoyés par le Roi bâtissaient le fort Richelieu, pour protéger Québec : Villemarie aussi devait avoir son fort. Pour la prière, une chapelle d'écorce s'éleva, en attendant qu'on pût édifier un sanctuaire en bois. On voulait une lampe près du tabernacle : l'huile manquait. On ramassa des mouches luisantes, on les enferma dans un petit lustre environné de réseaux; elles projetaient une clarté; captives, elles semblaient illuminer la gloire de leur créateur, captif, lui aussi, — captif dans l'Eucharistie. Des Algonquins, à la fin de juillet, venaient à Villemarie : un de leurs capitaines et son fils recevaient le baptême. A l'Assomption, d'autres sauvages survenaient, priaient pour le roi de France. Villemarie tout de suite devenait un foyer d'appel : l'année ne s'achevait

pas sans qu'arrivât une recrue nouvelle de Français avec quelques pièces d'artillerie; MM. de Montréal, pour cet envoi, dépensaient quarante mille livres. Le fort s'échafaudait, à l'insu des Iroquois, qui pourtant n'étaient pas loin. Ce ne fut pas avec leur hostilité qu'on eut d'abord à compter, mais avec celle du Saint-Laurent, qui débordait.

Maisonneuve alors fit un vœu : le fleuve redevint calme. Quelques jours durant, pour accomplir ce vœu, le travail, à Montréal, eut la ferveur d'une prière : les défricheurs traçaient un chemin parmi les broussailles, les menuisiers fabriquaient une gigantesque croix. Le jour de l'Épiphanie de l'an 1643, par ce chemin tout neuf, Maisonneuve, portant sur ses épaules cette croix toute neuve, gravissait la montagne qui dominait Villemarie, et l'y plantait. Au pied de la croix, un autel se dressa, où Mme de la Peltrie communiait. De fréquents pèlerinages, bientôt, allaient renouveler cette âpre ascension, au nom d'une association de piété fondée par Maisonneuve pour la conversion des sauvages. En cette fête d'Épiphanie, la Croix s'était faite visible, pour les plus lointains alentours, et la chrétienté de Villemarie, aussi, avait révélé son existence : ce qui se passait sur cette cime ne pouvait échapper aux regards des méchants voisins Iroquois. Mais tant pis : on n'était pas venu à Montréal pour se dissimuler, mais pour que les yeux des Gentils fussent frappés, et qu'ils s'ouvrissent. La vie cachée de Villemarie avait atteint son terme : pour la jeune bourgade, la vie publique allait commencer, vie d'apostolat, vie d'alarmes.

V. — UNE DIGUE CONTRE LES IROQUOIS : LA DÉFENSE DE VILLEMARIE

Au printemps de 1643, un fameux orateur Algonquin, qu'on appelait le Borgne de l'île, vint à Villemarie se faire baptiser, comme l'était déjà son neveu. Cela parut d'excellent augure : il y eut, cette année-là, soixante-dix à quatre-vingts baptêmes. Les sauvages, comme l'écrivait le P. Vimont, avaient cette « croyance, que Montréal n'était établi que pour leur seul bien, » et c'était là « le plus fort attrait que l'on eût pour les porter à Dieu. » Sous leurs yeux observateurs, la chrétienté de Villemarie rappelait ces premières chrétientés de Palestine et de Syrie dont parlent les *Actes des Apôtres*. « La plupart des colons, notaient Messieurs de Montréal, vivent en commun,

comme dans une sorte d'auberge, et tous y sont en Jésus dans un seul cœur et une seule âme; » et plus tard la Sœur Morin, l'annaliste de l'hôtel-Dieu, parlera avec admiration de ces premiers colons qui, si d'aventure ils s'offensaient entre eux, se demandaient pardon le soir avant de se coucher, et qui « vivaient en saints, tous unanimement, et dans une piété et religion envers Dieu telles que sont les bons religieux. »

A certains jours, la colonie était dans les transes, lorsqu'en dépit de la fameuse chienne Pilotte et des autres dogues qui chaque matin faisaient la ronde pour signaler et écarter les Iroquois, des travailleurs de Villemarie, au pied même du fort, étaient surpris par ces adroits coureurs. Un jour de juin 1643, il y en eut trois de tués, et trois faits captifs, dont deux furent brûlés : quarante Iroquois avaient perpétré ce mauvais coup. De France, on écrivait au P. Vimont : « Le dessein des Hollandais est de faire tellement harceler les Français par les Iroquois, qu'ils les contraignent de quitter le pays, et d'abandonner tout, et même la conversion des sauvages. »

Maisonneuve, en août, prenait avec lui des hommes armés pour aller au-devant de M. et Mme d'Ailleboust, qui amenaient de France un renfort; on craignait que les Iroquois ne leur fermassent le chemin de Villemarie. Ils arrivèrent sains et saufs, et d'Ailleboust, bon ingénieur, se mit à construire des bastions. Mais M. et Mme d'Ailleboust apportaient avec eux, aux âmes ferventes de Villemarie, un motif d'espérance : on racontait que cette dame avait été miraculeusement guérie, à Notre-Dame de Paris, moyennant le vœu qu'elle avait fait de s'exiler à Montréal; on se montrait, parmi les ouvriers qu'elle amenait, des calvinistes de la veille, soudainement convertis. En fallait-il davantage pour rasséréner l'atmosphère de menaces dans laquelle on vivait? Les habitants de Villemarie remerciaient le Très-Haut de les avoir ainsi prédestinés pour de lourdes besognes, mais aussi pour de grandes grâces.

Plusieurs, fiers de leur vocation, s'ennuyèrent vite de rester sur la défensive; ils murmuraient contre Maisonneuve, qui les retenait. Le 30 mars 1644, Maisonneuve les exauça; les dogues signalant les Iroquois, il prit avec lui trente hommes, et fit une sortie. Que faire, à trente, contre deux cents sauvages? Vite ils durent se replier sur le fort, et Maisonneuve, demeuré le dernier pour protéger la retraite, abattait de l'un de ses deux pistolets

le chef des sauvages, qui venait de le faire prisonnier. Audacieux et calme, il regagna le fort, où nul ne put plus l'accuser de manquer d'héroïsme ou de temporiser à l'excès.

Inter arma caritas : déjà s'appliquait cette devise de nos Croix-rouges, dans ce poste d'avant-garde où chaque jour un peu de sang risquait de couler. M. d'Ailleboust, à son arrivée, avait appris à Mlle Mance de nouvelles libéralités de la bienfaitrice anonyme, Mme de Bullion : la constitution d'une rente de deux mille livres pour un hôtel-Dieu à Villemarie, et des dons importants pour le bâtir et le meubler. En octobre 1644, Villemarie eut son hôtel-Dieu, où les malades étaient soignés, et que protégeait contre l'Iroquois une robuste palissade de pieux; mais Maisonneuve « avait la dévotion de mettre parfois dans cet hôpital des prisonniers Iroquois blessés, pour les guérir. » Mme de la Peltrie, après dix-huit mois d'absence, avait rejoint les Ursulines de Québec; Mlle Mance demeurait seule, parmi les malades que chaque jour amenait. Douze ans plus tard, pour que s'accomplisse tout ce qu'avait entrevu M. de la Dauversière, les Hospitalières de la Flèche, fondées par lui, entreront dans cette maison, où elles sont encore.

VI. — LA PROPAGANDE DE MM. DE MONTRÉAL : LEUR LETTRE AU PAPE, LEUR APPEL A LA FRANCE

Au Vatican, au Louvre, on s'intéressait à Villemarie. MM. de Montréal savaient profiter de leur situation sociale, de leur ascendant sur l'Église et sur l'État, de leurs liens avec la compagnie du Saint-Sacrement, pour empêcher qu'on ne perdît de vue cet extrême boulevard de la civilisation chrétienne et de la pénétration française. En 1643, ils faisaient savoir à Urbain VIII qu'un certain nombre de personnes, « éloignant d'elles toute vue de lucre temporel et d'intérêt de commerce, et ne se proposant d'autre fin que la gloire de Dieu et l'établissement de la religion dans la Nouvelle France, étaient entrées dans cette société, afin de contribuer, par leurs soins, leurs richesses et leurs voyages au delà des mers, à répandre la foi parmi ces nations barbares. » Ils sollicitaient du Pape des indulgences : Urbain VIII les bénissait, les exauçait. M. Olier, dans sa petite communauté de Vaugirard, berceau du séminaire de Saint-Sulpice, était entouré de

prêtres « qui ne parlaient, disait-il, que de faire des folies pour Dieu, que de se faire pendre pour son service et aller souffrir le martyre en Canada. » L'idée lui était venue de requérir de Rome, pour ceux que bientôt peut-être il enverrait là-bas, les prérogatives de juridiction généralement accordées aux missionnaires travaillant en pays infidèles. Mais Rome avait, en 1635, par un acte jusque-là demeuré sans effet, donné, pour la Nouvelle France, des pouvoirs aux Franciscains; et les Jésuites, d'autre part, avaient, là-bas, organisé l'évangélisation. Rome, pour l'instant, demeura muette à l'égard de la requête suggérée par M. Olier aux Messieurs de Montréal. M. Olier patientait : il vivra assez longtemps pour voir les Sulpiciens s'installer au Canada, quatorze ans plus tard.

Mais sa patience l'abandonnait lorsqu'il entendait critiquer Messieurs de Montréal; et probablement il prit une part active, avec son confrère de la Compagnie du Saint-Sacrement, M. Lainé de la Marguerie, à la rédaction d'une brochure qui s'intitula : *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle France.*

Pour quels motifs avait-on risqué pareille aventure ? On l'avait risquée, exposait la brochure, parce que les laïcs sont obligés de contribuer à la conversion des fidèles, et l'on alléguait l'exemple des « saintes femmes qui servaient les Apôtres, ces ambassadeurs divins, » et des « premiers chrétiens séculiers de Rome. » On l'avait risquée, parce que « le salut des infidèles est bien supérieur aux œuvres temporelles les plus pressantes, » et parce que, parmi les peuples d'Amérique, il n'en était point qui fussent plus dépourvus de secours spirituels que ceux de la Nouvelle France.

Des objections se dressaient : on allait les réfuter. D'aucuns répétaient que « les Canadiens, avec les lumières naturelles, se peuvent sauver, dans l'ignorance où ils sont de l'Évangile. » Et, de fait, Lessius et Bellarmin, Vasquez et Ripalda, offraient à ce sujet certaines thèses théologiques d'une généreuse charité, plus rassurantes et plus humaines que l'intolérant rigorisme du grand Arnauld (1). Mais MM. de Montréal faisaient remarquer que si jadis les Apôtres avaient pris prétexte de pareilles

(1) Sur ces discussions relatives au salut des infidèles, que rendaient plus aiguës, à cette date, le débat entre Antoine Arnauld et Isaac Habert, et l'ouvrage

thèses pour s'abstenir de prêcher aux Gentils, c'en eût été fait de « l'émulation sainte de la propagation de la foi. » D'autres accusaient le Canada d'être un pays pauvre et froid : « s'il n'y a rien à y gagner que la croix, leur ripostait-on, ce sont là nos délices, et c'est ce qui nous fait préférer ce pays. » Des voix s'élevaient pour montrer les pauvres de France et pour regretter qu'on dépensât de l'argent pour des étrangers inconnus. « O charitable avarice ! s'écriaient MM. de Montréal. O injuste et défiante charité, qui a peur que la terre lui faille ! Ce secours procuré aux infidèles est peut-être cause que Dieu arrête le fléau de son indignation sur Paris et sur toute la France, qui semble en être si fortement avertie et menacée. » Les lèvres hostiles, ainsi réfutées, insistaient sur le péril iroquois, qui rendait précaire la vie de la colonie, et MM. de Montréal affirmaient alors avec une vaillante confiance :

Ou nous ramènerons les Iroquois à leur devoir, en les obligeant d'avoir la paix avec nous, ou, par la grâce de Dieu, ils se convertiront, Et si, par la permission de Dieu, nous ne pouvons ni l'un ni l'autre, nous leur ferons une si juste, si sainte et si bonne guerre que, comme nous osons l'espérer, Dieu fera justice de ces petits Philistins qui troublent ses œuvres. Et si nous étions pris et massacrés, de nos cendres Dieu en susciterait d'autres, qui feraient mieux encore. Ce n'est pas chose extraordinaire que ceux qui commencent un ouvrage ne soient pas les mêmes qui l'achèvent... Ce que nous ne pourrons faire en dix ans, nous le ferons en cent, terme qui peut paraître long, mais qui est peu de chose à ceux qui travaillent pour l'éternité.

Mais cette œuvre, reprenaient les adversaires, est « d'une dépense infinie, plus convenable à un roi qu'à quelques particuliers trop faibles pour la soutenir. » — « Vous avez mieux rencontré que vous ne pensez, leur ripostaient MM. de Montréal, en disant que c'est une œuvre de roi, puisque c'est le Roi des rois qui s'en mêle. Jusqu'ici Dieu a pourvu au nécessaire; nous ne voulons point d'abondance, et nous espérons qu'il continuera. »

Le Roi d'ailleurs s'en mêlait, tout comme le Roi des rois. Car Louis XIII, dans les trois mois qui précédèrent sa mort, avait invité M. de Montmagny à « assister et favoriser en tout ce qu'il pourrait » M. de Maisonneuve dans la construction du fort, et

de La Mothe le Vayer : *De la vertu des païens*, voir Capéran, *le Problème du salut des infidèles, essai historique*, p. 272-357 (Paris, Beauchesne, 1912).

avait fait présent à MM. de Montréal d'un navire et de quelques pièces d'artillerie pour Villemarie ; et le 13 février 1644, des lettres patentes expédiées sur l'ordre d'Anne d'Autriche au nom du jeune Louis XIV stipulaient pour MM. de Montréal le droit de continuer les fortifications de Villemarie, sous la direction du gouverneur qu'eux-mêmes nommeraient; d'envoyer là-bas des vivres et des armes en jouissant, sur le Saint-Laurent, d'une pleine liberté de navigation ; et de recevoir des legs pieux et fondations, pour l'entretien des pauvres sauvages ou des prêtres. En ces termes formels, et qui affectaient même, dans le document, quelque solennité, la volonté royale sanctionnait et consolidait l'action de MM. de Montréal et les pouvoirs de M. de Maisonneuve.

VII. — UNE VICTIME DES IROQUOIS CHEZ ANNE D'AUTRICHE : LES GLORIEUSES MUTILATIONS D'ISAAC JOGUES

Au demeurant, en cet hiver de 1643 à 1644, la Cour de France avait reçu la visite du Jésuite Isaac Jogues ; et les moindres gestes qui scandaient ses paroles, exhibant ses mains effroyablement mutilées, suggéraient une admiration profonde pour les Français d'outre-mer, où la compassion se mêlait au respect.

Il disait comment, au début d'août 1642, il avait quitté Québec pour retourner à Sainte-Marie, en terre huronne, rapportant, pour la mission, des ornements d'église et des livres. Il avait emmené avec lui, sur une humble flottille de douze canots, deux « donnés » français, René Goupil et Guillaume Couture, et une vingtaine de Hurons. Il y avait, parmi eux, Eustache Aharistari, le premier en valeur parmi les guerriers hurons, et qu'on avait vu, l'année d'avant, venir, de lui-même, demander le baptême à Sainte-Marie ; Étienne Totiri, qui avait transformé en chapelle une moitié de sa cabane, pour y faire le catéchisme ; Joseph Teondechoren, qui partout vantait les « robes noires » parce qu'elles avaient, de son âme, arraché « tout le mauvais, » et qui, si ce « mauvais » tentait d'y rentrer, savait bien le faire fuir en se brûlant à vif, avec un tisonnier rougi au feu ; Thérèse, nièce de Joseph, que nous avons aperçue, déjà, dans le cloître de Marie de l'Incarnation, et qui s'en retournait chez les Hurons, pour se marier. Ainsi

naviguait derrière Jogues l'élite de la chrétienté huronne.

Soudain, au matin du 2 août 1642, lorsqu'on venait d'atteindre le lac Saint-Pierre, les Iroquois étaient apparus. Grand émoi dans la flottille, les uns voulant se cacher, d'autres combattre. Jogues, lui, songeait à ceux de ses compagnons qui n'étaient encore que catéchumènes; en hâte, il distribuait les grâces du baptême, puisque peut-être la mort était là. Les Iroquois, emmenant leur butin, l'oubliaient; mais délaisser ces deux « donnés » qui se comportaient en héros, et ces Hurons qui étaient ses ouailles, il ne s'y pouvait résoudre. Il se livrait à l'ennemi; et tout de suite on le bâtonnait; à coups de morsures, on lui meurtrissait les pieds et les mains; on arrachait ses ongles, on extirpait, même, les os de ses deux index. Il fallait ensuite se mettre en marche, et vous chercheriez en vain, dans les *Actes des Martyrs*, un plus douloureux voyage. Lorsqu'on allait par terre, Jogues et ses compagnons servaient de bêtes de somme; quand on naviguait, les Iroquois se délectaient, dans le fond des canots, à « caresser » avec des alènes ou des éclats de bois leurs plaies béantes; sur cette chair vive, on exerçait les enfants à être cruels, à voir le sang, à en jouir. Croisait-on quelque caravane, ou bien entrait-on dans quelque campement, la bastonnade se pratiquait comme un rite : tous les captifs, marchant lentement entre deux haies d'Iroquois, étaient littéralement lacérés de coups; et la solennité se complétait par des supplices individuels. Les doigts de Jogues, ces doigts qui bénissaient et baptisaient, étaient spécialement visés : il lui en restait trop encore, au gré des bourreaux; on lui en brûlait un; à coup de dents, un autre était broyé; on forçait une captive chrétienne de lui en scier un troisième. Avec des couteaux, on détachait des lambeaux de sa chair, qu'on agitait devant lui avec une joie frénétique. A plusieurs reprises, on parlait de le brûler. Sereinement il se redisait à lui-même ce mot de saint Augustin : « Celui qui fuit les rangs de ceux qui souffrent ne mérite pas de compter au nombre des enfants de Dieu; » et dans le supplice qui s'acharnait sur ses doigts, il voyait « un châtiment miséricordieux du manque d'amour et de respect qu'il avait eu en touchant au corps du Christ. »

L'hiver de 1642 à 1643 avait mis un terme à cette sanglante promenade : Jogues devenait esclave dans une famille iroquoise. Il fallait la suivre à la chasse, la suivre à la pêche; moyennant

cette docilité, il y avait trêve, à peu près, pour les mauvais traitements. Trêve toujours précaire, car, sous ses propres yeux, René Goupil, son compagnon de servitude, était brutalement abattu, pour avoir tracé sur le front d'un enfant le signe de croix, dont les Hollandais, rigoureux calvinistes, disaient que cela portait malheur. Jogues esclave connaissait du moins des heures de loisir, qu'il consacrait à Dieu : devant un arbre où il sculptait une croix, il faisait alors oraison, s'aidant d'un livre qui durant ces terribles mois ne le quittait point, l'Épître de saint Paul aux Hébreux, paraphrasée par M. Godeau. Ce Godeau, naguère, joli poète de ruelles, avait galamment charmé les loisirs des Précieuses; devenu évêque de Vence et écrivain sacré, il aidait un Jésuite, par sa prose dévote, à vivre en esclave des Iroquois, parce qu'esclave de Dieu. De temps à autre, des prisonniers voués à une mort prochaine, ou des Iroquois que les propos de ce Jésuite attiraient, demandaient ou acceptaient de devenir chrétiens : Jogues, au cours de cette vie de galérien, faisait soixante-dix baptêmes.

Un jour il avait appris qu'à Québec, et même à Paris, on s'agitait pour lui, qu'on voulait le soustraire aux mains des Iroquois; il avait écrit, aussitôt, au gouverneur Montmagny : « Que notre considération n'empêche de faire ce qui est à la gloire de Dieu... Je me conforme de plus en plus à demeurer ici tant qu'il plaira à Notre Seigneur. » Les Hollandais pourtant, tout calvinistes qu'ils fussent, avaient continué de se démener pour ce Jésuite; et le gouverneur de leur poste de Renselaerswich, apprenant qu'il devait être prochainement mis à mort, lui avait fait proposer de s'évader. Une nuit durant, Jogues avait réfléchi: il ne pouvait plus, dans la vie qu'il menait, rendre de services aux Français; il constatait que les sauvages prisonniers des Iroquois s'écartaient de lui comme d'une victime destinée au feu. Captif, il ne servait plus de rien; libre, il pourrait encore prêcher. Jogues, ayant ainsi médité, avait accepté de s'évader.

Rien de plus dramatique que le récit de cette évasion : les chiens le traquaient; ses pauvres membres mutilés avaient peine à mettre à l'eau le canot qui devait le porter jusqu'au bateau hollandais. On l'y logeait à fond de cale, pour le cacher. Mais les Iroquois tempêtaient, voulaient se venger sur les Hollandais. Le Jésuite revenait parmi ces calvinistes, laissant partir le vaisseau

qui devait l'emmener, et ne voulant pas qu'ils pussent pâtir de leur bonté pour lui; dans sa cachette il entendait, près de quatre semaines durant, les allées et venues des Iroquois, qui, la menace aux lèvres, venaient le réclamer. Un jour enfin, vers la mi-septembre, le capitaine hollandais, le prenant de haut avec ces sauvages, leur disait : « Vous estimez notre nation; sachez qu'il y a des droits de protection. Voici de l'or pour la rançon de Jogues ». Les Iroquois acceptaient les trois cents livres et se retiraient. Mais ils rôdaient derechef autour du galetas où un vieil Hollandais abritait Jogues, en attendant qu'un vaisseau pût l'emmener; et Jogues, mal nourri, sa jambe alourdie par des plaies purulentes, se sentait encore à leur merci.

Enfin, de cette Nouvelle-Amsterdam qui plus tard devait s'appeler New-York, le gouverneur de la colonie hollandaise avait réclamé Jogues; on l'avait embarqué pour cette capitale. Megapolensis, le pasteur de Renselaerswich, l'accompagnait. On passait devant une île : le pasteur décidait qu'elle devait porter le nom du Jésuite; « au bruit du canon et des bouteilles, » elle était ainsi baptisée. La population protestante de la Nouvelle-Amsterdam se pressait autour de Jogues. « Martyr! martyr de Jésus-Christ! » lui disait, en embrassant ses membres mutilés, un luthérien venu de Pologne. Certains lui demandaient comment la compagnie de la Nouvelle-France allait le récompenser pour tant de tourments : « Je n'ai ambitionné qu'un seul bien, répondait-il, celui d'annoncer l'Évangile. »

Jogues, après tant de traverses, « un bonnet de nuit en tête et dans l'indigence de toutes choses, » pouvait enfin franchir l'Océan sur un bateau charbonnier. Au soir de la vigile de Noël 1643, un étranger, d'aspect fort miséreux, dans un village voisin de Saint-Pol de Léon, demandait aux paysans le chemin de l'église; et ceux-ci le prenaient pour un de ces pauvres gueux d'outre-Manche qu'exilait d'Irlande l'intolérance anglaise. C'était Jogues, « un peu confus que ses péchés l'eussent rendu indigne de mourir parmi les Iroquois, » et aspirant à « se voir, enfin, parmi des serviteurs de Dieu. »

Les Jésuites de Rennes l'accueillaient, puis ceux de Paris l'appelaient, et partout se déroulaient, sur ses lèvres, ces émouvants récits, qui faisaient de lui le témoin vivant de l'apostolat canadien. « On feint des romans, disait Anne d'Autriche; en voilà un véritable, entremêlé de grandes aven-

tures. » Il fallut que Jogues en personne l'allât voir : pour s'édifier sur ce qu'étaient les Iroquois, on n'avait plus besoin de lire les *Relations*, il suffisait de regarder Jogues. L'envoi de soixante soldats pour aider la colonie à lutter, et de cent mille livres pour les équiper, était, d'urgence, décidé par la Reine.

On constatait avec douleur que les cruautés iroquoises exilaient ce Jésuite de l'autel : canoniquement, la mutilation de ses mains ne lui permettait plus de célébrer la messe. Mais de Paris on écrivit au pape Urbain VIII. « Il serait indigne, déclara le Pontife, de refuser à un martyr du Christ de boire le sang du Christ. » Et Jogues, de nouveau, put, chaque matin, traîner sur la pierre sacrée ses tronçons de mains.

VIII. — GUERRE ET PAIX

L'idée du Canada l'obsédait; il avait hâte d'y rentrer. L'été de 1644 l'y ramena : il se fixa à Villemarie, sur l'ordre du P. Vimont. C'était dans la colonie un perpétuel qui-vive. On s'entretenait du P. Bressani, Jésuite d'origine italienne, qui, depuis le 27 avril, était à son tour captif des Iroquois; il ne devait être libéré qu'au bout de quatre mois, par l'intervention hollandaise. De sa main droite, dont ses bourreaux n'avaient respecté qu'un doigt, et dont le sang coulait, Bressani, accroupi sur la terre, avait expédié au Général des Jésuites, avec une encre faite d'une poudre à fusil délayée, des détails dont la lecture fait frissonner. On se rendait compte, à Villemarie, que lutter contre les Iroquois, c'était affronter des supplices parfois pires que la mort. On apprenait que depuis le 29 mai les Hospitalières de Sillery avaient dû quitter ce poste, trop menacé par les sauvages; et que, chez les Hurons, ils mettaient tout à feu et à sang. Les renforts accordés par la Reine et les recrues levées par Messieurs de Montréal ramenaient un peu de sécurité; mais pour l'honneur de Dieu, on dut renvoyer en France le chef qui les conduisait, M. de la Barre, qui portait à sa ceinture un grand chapelet, mais qui « cachait, sous ses vertus apparentes, une méchante vie. » Un an durant, Villemarie, sans être sérieusement éprouvée, fut constamment menacée.

De meilleurs jours parurent luire, lorsque, à Trois-Rivières, le 12 juillet 1645, une solennelle rencontre eut lieu entre l'Iroquois Kiotsaeton, ambassadeur de la nation des Agniers, et

le gouverneur Montmagny. Il y avait là M. de Champflour, commandant de Trois-Rivières, le P. Vimont, le P. Jogues, et, sous des vêtements de sauvage, un homme à la « peau blanche » qui n'était autre que Guillaume Couture, le « donné, » naguère captif avec Jogues, et à qui les Iroquois rendaient la liberté. En deux jours, la paix était conclue; elle était ratifiée, trois mois plus tard, dans une assemblée générale des confédérés Iroquois, tenue sous la présidence de Montmagny.

Villemarie et la chrétienté Huronne pouvaient un instant respirer : pour la foi comme pour le commerce, pour les soldats comme pour les colons, la navigation, sur le Saint-Laurent, paraissait redevenue libre. Que les Iroquois fussent fidèles à la paix, et les lendemains promettaient d'être féconds. Jogues, qui savait leur langue, semblait destiné à quitter bientôt Villemarie pour retourner chez eux comme apôtre. « Le P. Isaac Jogues et le P. François Bressani, écrivait le P. Vimont, ont embrassé comme amis ceux qui ont déchiré leur corps, arraché leurs ongles et coupé leurs doigts, en un mot, ceux qui les ont traités en tigres. »

Vimont, avec le même accent de joie, notait cette autre nouvelle, que Messieurs de la Compagnie des Cent Associés de la Nouvelle France, « voulant procurer la conversion des sauvages, et amplifier la colonie française, lui avaient remis entre les mains le trafic de la pelleterie, que Sa Majesté leur avait accordé. » La Reine et les Jésuites obtinrent en effet, le 14 janvier 1645, que la vieille Compagnie fondée par Richelieu, et qui n'avait jamais fait de brillantes affaires, abandonnât aux notables de la colonie, groupés sous le nom de la Compagnie des Habitants, le monopole du commerce des fourrures. L'arrêté royal qui confirma ce pacte déclara qu'en le signant les Cent Associés donnaient « une véritable marque du désir qu'ils avaient de l'avancement de la gloire de Dieu. » La perspective de pratiquer librement la traite pouvait accélérer au Canada l'immigration française (1). Riche de cette ressource nouvelle, la colonie se réjouissait à la pensée d'acquitter désormais elle-même, à ses frais, les dépenses qu'exigeait l'apostolat : transport de travail-

(1) Nous tenons à rendre hommage, pour l'aide que nous y trouvons dans nos recherches, aux conférences sur les origines canadiennes naguère professées à l'Université Laval de Montréal par M. l'abbé Lionel Groulx, et qu'il a recueillies sous ce titre : *La naissance d'une race*, en un livre non moins érudit qu'éloquent.

leurs français à proximité des sauvages, paiement des pensions des ecclésiastiques, entretien des garnisons et des forts, qui protégeraient, sous le drapeau de la France, l'Église de Dieu.

On était loin du temps où des sociétés de marchands, jalousement soucieuses de retenir pour elles tous les profits du commerce, voulaient réduire le Canada à n'être qu'une terre où l'on trafiquait, et n'y appeler d'autres habitants que ceux dont elles avaient besoin comme agents. Cette conception mercantile, déjà répudiée par Richelieu et par Messieurs les Cent Associés de la Nouvelle France, avait définitivement capitulé : le pacte et l'acte royal de 1645 marquèrent la défaite finale de ceux qui jadis avaient rêvé d'une Nouvelle France où sur la lisière des forêts quelques comptoirs se dresseraient, et rien de plus. Une période nouvelle commençait à s'ouvrir, et M. de Maisonneuve, dans un voyage à Paris, allait préparer le couronnement de l'œuvre en réclamant un évêque pour la Nouvelle France. Il faudra douze années encore, et d'autres guerres, et des martyres, avant que se réalise son rêve, et qu'achèvent de s'accomplir, en toute leur plénitude, les impérieux desseins qui jadis, en son bureau fiscal de La Flèche, s'étaient mystérieusement imposés à M. Jérôme de la Dauversière.

GEORGES GOYAU.

(A suivre.)

A L'EXPOSITION DEGAS

Les curieux se rappelleront longtemps les ventes de l'atelier Degas. C'était en 1918, aux jours noirs de la guerre. La Bertha faisait des siennes. On enchérissait sous les coups. Rien n'y fit : la vente produisit un total de neuf millions. Tel était l'intérêt provoqué par le peintre qui venait de disparaître.

Ce vieillard singulier s'était fait la réputation d'un personnage inabordable. Il avait tenu cette gageure d'être à la fois, de son vivant, illustre et inconnu (1). Dans cette longue existence de plus de quatre-vingts ans, il n'y avait en somme qu'une partie éclairée : la douzaine d'années où l'auteur fut mêlé à la bagarre impressionniste et se trouva, bon gré mal gré, enrôlé dans l'émeute. Hormis cette brillante sortie sur la place publique, que savait-on de lui ? Presque rien. Personne n'a fait moins d'aveux que le jeune homme, si ce n'est une vieillesse plus taciturne encore. On est émerveillé d'un secret si bien gardé contre toutes les fuites, dans un temps de presse et de réclame. Il a fallu sa mort pour nous livrer le fond du sac : des centaines de dessins, de tableaux, de pastels, ses carnets de jeunesse, les innombrables essais qui occupèrent ses dernières années. L'exposition organisée par M. Marcel Guérin, en réunissant une foule de documents nouveaux, a donc des chances de faire voir enfin la véritable figure d'un homme sur lequel, tout en l'admirant, on s'est beaucoup trompé.

(1) Voir l'article de M. Robert de la Sizeranne dans la *Revue* du 1er novembre 1917. Cf. P.-A. Lemoisne, *Degas*, in-16, 1912 ; *les Carnets de Degas*, Gazette des Beaux-Atrs, avril 1921. Paul Jamot, *Degas*, in-4, 1924 (Éditions de la Gazette des Beaux-Arts).

*
* *

Il ne s'est représenté qu'une fois, à l'heure de ses débuts, dans la belle eau-forte exécutée à Rome en 1857, à l'âge de vingt-deux ans. Ce qui frappe tout d'abord, avec la maîtrise du métier, c'est la franchise, l'absence de pose, la distinction. Aucune affectation de costume; les mains pendent tranquilles et inoccupées le long du corps. L'auteur, dans son signalement, néglige de marquer qu'il est peintre. Le visage est dans l'ombre ; on distingue, à travers le masque où il se dissimule, des lèvres tourmentées, ourlées d'un bourrelet de moustache, sensuelles, timides et pleines de bonté. Il me semble voir dans ces traits, volontairement noyés d'ombre, une sensibilité qui craint de se trahir, une âme fière, frémissante, qui s'enveloppe exprès de réserve et de réticence.

On peut lire dans ce portrait l'histoire d'une âme non commune, bien différente de sa légende. La peinture, on l'a dit, est le plus indiscret des arts : il n'y en a pas qui manifeste d'une manière plus évidente les émotions du peintre, l'état de son pouls et de sa main, les dispositions de son cerveau, à l'instant même où il peignait. Voilà pourquoi Degas tenait sa peinture cachée. Il haïssait le cabotinage. La grosse réputation lui causait une espèce de honte. La peinture, disait-il, *c'est de la vie privée*. Mieux encore : par respect de l'art, il a fait ce qu'il a pu pour en bannir son cœur. Le cœur, écrit-il quelque part, *est un instrument qui se souille*. Méfiance admirable ! Il n'attend rien de l'amour, de l'inspiration, d'une chance passagère et d'un délire fortuit des sens : il redoute l'émotion, il craint sa sensibilité. Pudeur d'un homme de cœur, qui a du goût et de la raison. C'est le contraire de l'impressionnisme. Il est d'une autre génération. Il avait quarante ans en 1874, quand ses jeunes camarades ne dépassaient pas la trentaine. Il ne figure sur aucun des tableaux où Fantin groupe les peintres de la nouvelle école. Il se tient à l'écart et réserve son indépendance.

C'était le type de l'animal le plus inintelligible comme le plus inconnu à tout le reste du monde : un bourgeois de Paris. Aujourd'hui, nous avons si bien brouillé toutes les idées, qu'on a fait de ce mot le synonyme de philistin. Degas, à cet égard, était un homme d'autrefois. Il n'eût tenu qu'à lui d'arborer la particule : il dédaignait cette vanité. Son aïeul, pendant la

Terreur, avait échappé juste à temps, gagné Naples, fondé une banque. Une partie de la famille était demeurée en Italie. Une autre se fixa à la Nouvelle-Orléans. Il avait une jolie fortune, faisait des vers et raffolait de l'Opéra. Il adorait la Ristori, Reyer, Rose Caron, et préférait à tout l'acte des Champs-Élysées dans *Orphée*.

Il avait des manières d'une grande urbanité, une galanterie d'une nuance Louis-Philippe. Il était fortement du Tiers, eût-on dit sous l'ancien régime : du reste, très vieille France et très conservateur. Il abhorrait le genre artiste, la bohème, le débraillé, l'étalage du moi, la confusion de l'art et de la vie. Il n'admettait pas que l'art fût une excuse à tout, moins encore qu'on s'en fît une carrière, un moyen. Il pensait que l'art ne sert à rien et surtout qu'il n'est fait pour servir à personne. Il n'estimait pas que son talent lui méritât une place à part dans la société ou dans l'État. Il lui suffisait de celle qu'il avait reçue des siens, content d'un bien médiocre et de quelques amitiés, qu'il conservait comme on conserve ses meubles de famille : héritage de vieilles mœurs, qu'on ne songeait pas plus à changer autrefois qu'on ne change les traits de son visage, et qui, accru de quelques manies, compose cette curieuse et forte physionomie.

On a peine à se figurer des existences de ce genre aux environs de la place Pigalle, dans ce Montmartre, centre légendaire de la « fête, » le pays des boîtes de nuit, où l'on rencontre à toutes les portes des cabarets cosmopolites tenus par de fausses grandes dames russes. On conçoit difficilement qu'un artiste, qui a passé sa vie à peindre des danseuses, ait coulé là les jours casaniers d'un vieux monsieur rangé, dominé par sa gouvernante. Au surplus, il n'avait rien d'un solitaire. Il avait des amis, hommes de la vieille roche, gens d'honneur, de goûts simples et d'esprit délicat, les frères Rouart, Halévy, Reyer, Bartholomé, des neveux et des nièces qu'il gâtait et comblait d'étrennes ; lui, qui ne se fût pas dérangé pour un prince, prenait le train pour aller voir un vieil ami à Montpellier. Son plaisir était de dîner en petit comité entre gens de connaissance et qui savaient manger, peintres, artistes de l'Opéra, le flûtiste Altès, le violoncelliste Pagans ou le basson Dihau : petite province insoupçonnée, à deux pas du Chat Noir, en face de Tabarin, tournoyant chaque soir d'une écume de quadrilles. Ce sont les contrastes de Paris.

Vers 1860, à son retour d'Italie, on le voit partagé entre une double admiration pour les deux grands maîtres du siècle, les maîtres ennemis qui furent les dieux de toute sa vie et qu'il réconciliait dans son cœur : Ingres et Delacroix. On sait qu'il rencontra un jour l'auteur de l'*Apothéose d'Homère* et qu'il se plaisait, vieux lui-même, à répéter les conseils qu'il avait reçus de sa bouche. Son culte résista à toutes les crises du goût : on a vu, à sa vente, quelles incomparables reliques sa piété avait su recueillir de ces grands hommes.

Il y a là tout un chapitre inédit de sa vie, un épisode fort curieux, que l'on commence à entrevoir. Ces compositions charmantes, *la Fille de Jephté*, *les Jeux de Sparte*, *Sémiramis*, *les Malheurs d'Orléans*, montrent le bouillonnement d'idées, les jeunes ambitions de la vingt-cinquième année. On retient quelques figures exquises : la jeune esclave agenouillée dans la *Sémiramis*, ou dans *les Malheurs d'Orléans*, ces cinq ou six études de femmes abattues, percées de flèches, échevelées, pendues par le poing à un arbre, gibier de détresse, chairs précieuses sur la soie grise du paysage, et qui sont en réalité tout le sujet du tableau. C'est déjà Degas, son goût de l'inédit, son horreur du banal, de l'effet. Chaque figure a été étudiée à part, cherchée à la pointe du crayon à travers cent dessins qui valent des dessins d'Ingres. Ces dessins sont célèbres, presque tous sont au Louvre. Mais c'est justement le défaut des ouvrages d'où ils sont extraits : ils éclatent de génie, mais il n'en reste que les morceaux.

Déjà cependant, le jeune homme se laissait aller, chemin faisant, à exprimer son pur sentiment de la vie : il faisait ces portraits gravés dont j'ai parlé, et cent autres, dessinés ou peints, portraits d'amis, d'amies, de dames, de jeunes filles, de parentes, de parents, longtemps ignorés et secrets, de sens et de format intimes, la plupart divulgués seulement depuis sa mort, et qui ouvrent peu à peu un jour nouveau sur son esprit. De tous ces portraits peints par Degas à cette époque de sa vie, le plus célèbre est celui de *la Famille Bonelli*, désormais une des gloires de notre Luxembourg. Les personnages sont une partie de la famille de Degas qui était restée en Italie : le tableau, peint à Naples, date donc des environs de 1860. On songe aux figures de donateurs qui accompagnent les saints dans les tableaux et dans les fresques, ou à ces étonnantes

peintures de la *Camera d'Este* au palais de Mantoue : telles sont l'élévation, la dignité du style. L'homme qui peignait à vingt-six ans ce tableau calme et impérieux, si vrai et si médité, si simple et si grandiose, était déjà l'égal des meilleurs artistes du passé.

J'eus un jour, il y a vingt ans, cette impression très vive. C'était à Boston, dans ce musée de Mme Gardner, qui était déjà un écrin des plus rares trésors du monde. Peu de tableaux, mais un choix de tout ce que Florence, Venise et la Hollande ont produit de plus accompli; pas une œuvre secondaire, pas une médiocrité. Il n'y avait là que les *as* de la peinture. Un seul tableau moderne : un petit portrait de jeune femme modestement assise, les mains jointes sur les genoux, avec quelques grains de raisin de verre mordoré sur le tulle noir de son bonnet; tout cela si impersonnel et si définitif, et peint avec une telle absence de manière, dans cet émail lisse et raffiné qui ne laisse rien surprendre du travail de la touche, bref, avec cette exécution si parfaite qu'elle en devient mystérieuse. N'eût été le cachemire, les passementeries de jais, qui dénonçaient le second Empire, ce tableau ne datait pas, il paraissait sans âge comme les choses éternelles. Cela aurait pu être de Dürer, de Holbein, de Vermeer. C'était de Degas.

On trouvera à l'exposition vingt ou trente portraits de la même force, peintures ou dessins, qui suffisent à renouveler les idées assez inexactes qu'on s'était faites de l'artiste. L'importance du portraitiste apparaît de plus en plus. Cette partie trop longtemps inconnue de son œuvre nous fait voir l'homme réel, dans le cercle de ses amitiés (puisqu'il n'a jamais fait que des portraits d'amis), Bonnat, Mélida, James Tissot, Gustave Moreau, le ménage Manet, Mme Camus. Portraits qu'on ose préférer aux portraits même d'Ingres : il y a souvent chez ceux-ci un souci de l'arabesque, des préciosités de style, un goût de l'expressif, du contourné, du rare qui touchent à la chinoiserie. Degas a le trait presque aussi pur, et plus de négligence : il ne se torture pas, tout en restant aussi serré; il ajoute à la précision le charme de l'oubli de soi, la grâce spontanée. Les admirables « crayons » de Mme Hertel et de sa fille montrent un Degas aimable, qui étonnera fort ceux qui ne connaissent que les prétendues cruautés de l'humoriste. On voit qu'il n'a pas toujours dessiné ou peint au vitriol. Et qu'on s'arrête pour finir devant

la tête de jeune fille qui fut longtemps la perle de la collection Viau ; considérez cette peinture sans éclat et sans ombres, ce dessin inouï, tendre et inexprimable, cette matière dense et fluide, ce visage charmant de quiétude et de candeur, si humble sous le chignon noisette, sur le petit col de pensionnaire, — vous conviendrez que *la Fille en bleu* de Vermeer de Delft n'est plus une merveille unique, et que des deux, la française est la moins prétentieuse et la moins maniérée.

Mais le grand chercheur allait, en partant du portrait, s'élever à une formule nouvelle. J'ai dit qu'il aimait la musique : son œuvre en est toute pleine, aussi continuellement que celles de Vermeer ou de Watteau ; et cette ressemblance achève de démentir sa sécheresse de cœur si, comme le veut le poète, jamais âme méchante ne fut sensible à l'harmonie. Degas fut toute sa vie un habitué de l'Opéra. Un jour, il voulut réunir dans la même composition les deux ou trois mondes dont se compose l'univers du théâtre : le monde de la réalité et celui de l'illusion, les spectateurs, l'orchestre, le plateau. Daumier, dans une géniale pochade, avait ainsi juxtaposé sur une petite toile le public du paradis et la grande scène de carnage du cinquième acte des mélodrames. Degas reprit ce thème à son tour plusieurs fois. Le chef-d'œuvre est à l'exposition.

Ce tableau de l'*Orchestre* est une collection de portraits dont le centre est l'élégante figure du basson Désiré Dihau : cette foule de têtes pressées comme des figues dans un compotier, ces physionomies occupées, cet atelier de personnages en frac et cravate blanche, affairés, ayant chacun son attitude, ses traits, sa physiologie, cette multitude de gestes spéciaux et différenciés d'où résulte un ensemble, cette intensité de vie individuelle et collective ; la force de la composition, le pittoresque des manches de contrebasses et des harpes qui l'encadrent ; l'ordre secret de l'arrangement, l'art d'organiser les faits sans y paraître et de leur donner un centre ; la précision du détail, la construction puissante de ce tableau à deux étages, le contraste des lumières entre la partie en demi-teinte et la zone éclairée, entre l'orchestre laborieux et le peuple diapré de la danse et des gazes, tout cela est unique. Mais le miracle, c'est l'unité parfaite du tableau, l'exécution partout précieuse, sans fièvre comme sans minutie, la vérité imperturbable et cette magie de l'art qui, sans artifice apparent, fait d'une scène de la

réalité un objet de contemplation et de joie éternelle. Jamais Degas n'a rien produit de plus complet. Le plus beau, c'est que ce tableau capital, que l'Amérique eût payé des millions, était demeuré profondément inconnu, conservé depuis soixante ans comme un joyau de famille, jamais ébruité, ni publié, ni exposé, ni profané, ignoré de tous les biographes, et paradoxalement gardé par l'amitié et le souvenir, comme Paris sait garder le secret de ses vertus.

* * *

A cette date de 1870, Degas pouvait fort bien mourir; il pouvait se faire tuer comme tant d'autres à Buzenval (il était canonnier pendant le siège), il n'en serait pas moins à peu près tout ce qu'il est.

Mais il devait lui arriver une aventure semblable à celle de M. Ingres, quand l'auteur de *Thétis*, d'*Angélique*, de *Francesca* et de tant de divins portraits, devint brusquement, à quarante-six ans, pour avoir peint *le Vœu de Louis XIII*, le prêtre agressif d'une doctrine. Degas avait vécu jusqu'alors sans système : le café Guerbois allait lui fournir une théorie. Les gens de lettres firent tout le mal. Ils commençaient à se mêler beaucoup de la peinture. Proudhon s'était fait le prophète de Gustave Courbet. Dans l'*Hommage à Delacroix*, par Fantin, Baudelaire occupe la première place. Dans l'*Atelier aux Batignolles*, on voit apparaître Zola et sa tête redoutable d'instituteur primaire. Une alliance fut conclue entre la nouvelle peinture et le roman naturaliste. La jeune école fut poussée par ce coup d'épaule dans la gloire, et n'eut pas qu'à s'en féliciter.

Cette période de dix ou quinze ans, qui fut l'âge héroïque de l'impressionnisme, est la plus connue de la vie de l'artiste, et n'est pas toujours la meilleure. Il s'en faut que des portraits comme celui de Duranty égalent les admirables peintures dont je viens de parler. Un moment même, séduit par l'exemple des écrivains, l'auteur de l'*Orchestre* en vint à peindre des scènes de genre à intentions, des vignettes pour illustration de romans naturalistes, *Intérieur*, *Bouderie*, tableaux très applaudis, depuis longtemps en Amérique. Le premier s'appelait primitivement, *le Viol* : cela passait pour une audace. Le sujet, il est vrai, est traité avec tact, mais ce genre d'anecdotes, qui supposent toute une histoire, ces images à la Stevens, où chaque

figure apporte un monde de sous-entendus, étaient bonnes à laisser aux amuseurs des Salons. *L'Absinthe*, avec son affreux type de buveuse hébétée, est un petit traité anti-alcoolique, une réplique de *l'Assommoir*. L'art ne gagne pas toujours à faire de la morale, ou même, comme on dit, du « document humain. »

Sans doute, Degas dut à ses jeunes camarades l'exemple de quelques pratiques heureuses en ce qui concerne la technique des couleurs et de la division du ton. Il y eut un moment où l'on ne rêva plus que de peinture claire, et où le *nec plus ultra* de l'art parut consister dans l'expression du *plein air*. Il est certain qu'à partir de 1870, la gamme de Degas s'éclaircit et s'égaie de nuances fleuries. Il apprit que la meilleure manière d'exprimer un linge n'est pas de prendre du blanc sur sa palette, et qu'il convient, à l'occasion, d'y mêler du bleu ou du rose. Mais il n'oublia pas qu'un tableau n'est pas une *impression*, que l'atmosphère de la peinture n'est pas celle que nous respirons, et que le naturel, en art, est quelque chose qui diffère sensiblement de la copie de la nature.

Pour atteindre à ce naturel, il se divertit parfois à disloquer la symétrie et à rompre l'ordonnance traditionnelle du tableau. Une convention séculaire veut que le centre de l'intérêt se trouve, dans une œuvre d'art, en un point d'une verticale séparant les deux moitiés de la composition. Cette règle s'est perfectionnée encore, depuis que la Renaissance a retrouvé les lois de la perspective linéaire. Chez David, elle devient aussi mécanique que la césure de l'alexandrin après le premier hémistiche. Degas, avec une espièglerie charmante, se plaît à bousculer cette vieille prosodie. Il trouve piquant de déplacer l'intérêt du tableau, de mettre au premier plan un hors-d'œuvre, et de reléguer le vrai sujet dans un coin : parfois le portrait, qui est l'essentiel, semble se trouver là par accident.

L'art classique, par ses lois de mesure et d'équilibre, avait cherché surtout à représenter les choses sous un aspect de permanence : l'impressionnisme y substitue la poursuite de l'instantané. Montrer des figures qui passent, qui ne font que traverser le champ de la vision, représenter les choses mouvantes, fugitives, ce fut une de ses ambitions. Tout échappe, tout fuit ; on ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve. C'est le système du relatif, le système de la « tranche de vie. » Le portrait du vicomte Lepic, sur la place de la Concorde,

escorté de son chien et de ses deux fillettes, ressemble à une figure de cinéma, au moment où, coupée à mi-corps par le cadre, elle va sortir de l'écran. Et il faut reconnaître que Degas a tiré de cette donnée plus d'un effet charmant.

Il va sans dire d'ailleurs que toutes les fois qu'il lui a plu, il est revenu aux lois consacrées de la composition, — qu'il ne lui était possible d'enfreindre que parce qu'il les connaissait mieux que personne, — et il faisait alors ces chefs-d'œuvre qui s'appellent *le Foyer de la Danse*, *la Répétition de danse*, ou les *Danseuses à la barre*, où il ne subsiste des libertés qu'il avait prises ailleurs, qu'un sens exquis des vides et une musique particulière dans le traitement de l'espace. Ces toiles admirables n'ont peut-être pas la profondeur de certaines œuvres de sa jeunesse ; mais elles figureront toujours, par la beauté de l'exécution, par le prix du dessin, le naturel et le piquant de l'observation, à côté de ce que le passé nous a laissé de plus parfait.

***

De cette excursion dans le domaine de l'impressionnisme, Degas sortait en somme assez peu avancé, ayant poussé sa pointe, tenté des essais en tous sens, risqué beaucoup de néologismes, taquiné souvent, inquiété la grammaire et la syntaxe; il sortait de l'aventure célèbre et compromis. Lorsque le groupe se dispersa en 1886, il rentra chez lui, et jura qu'on ne l'y prendrait plus.

Cette grande bataille n'avait été pour lui qu'un long malentendu. Personne n'avait compris quels problèmes il se proposait réellement de résoudre. Parce qu'il faisait des tableaux de courses, et qu'il empruntait ses sujets au monde de la danse, aux ateliers de modes et aux boutiques de blanchisseuses, la critique le prônait comme un des champions du moderne : c'était le dada des journalistes; et c'était une grande absurdité, car on est toujours moderne. Cormon l'était dans son *Caïn*, comme Puvis de Chavannes dans l'amphithéâtre de la Sorbonne. Le cheval n'est pas plus moderne aujourd'hui qu'au temps de Phidias, et pour le cavalier, les casaques de jockeys sont un costume du moyen-âge qui n'a rien de plus actuel que l'uniforme des suisses du Vatican. La danse est un spectacle de cour qui a survécu intact à cent révolutions : le corps de ballet de l'Opéra est peut-être aujourd'hui, avec l'Académie française, la seule institu-

tion qui surnage de l'Ancien régime. Le peuple a hérité des plaisirs de Louis XIV, comme la République des Soviets n'a gardé de l'Empire des Tsars que le luxe de leurs spectacles. Le costume de la danse, le maillot et la jupe de tulle, sont les mêmes que portaient Sallé et Camargo. Les pas, les entrechats, les arabesques, les pirouettes sont des figures rituelles, une convention académique, un langage stylisé et aristocratique, une suite d'hiéroglyphes dont les origines se perdent dans la nuit des âges et des cultes. Le temple de Terpsichore abrite la plus antique des religions du monde, qui répète des formules d'incantations magiques, conservées par le formalisme et par une tradition auguste.

Il est visible que Degas n'a consenti à regarder de son temps que ce qui n'était d'aucun temps, des restes du passé qui lui donnaient le change, lui servaient d'*alibi* pour tromper l'ennui de son siècle. Il n'a aimé que des spectacles qui étaient déjà de l'art, composés par des habitudes et des règles très anciennes, et où subsistait quelque chose du style d'autrefois. Pas de pire contre-sens que de prendre ce rétrograde pour un ami de la nouveauté. Un homme qui n'a voulu voir au monde que la pelouse de Longchamp et le foyer de la danse, est tout le contraire d'un peintre de la vie moderne. Parfois il met dans ces sujets un peu de malice ou d'ironie, comme dans *la Famille Mante* ou *la Danseuse chez le photographe*, une de ses œuvres les mieux venues et les plus populaires ; mais, en réalité, il n'y porte la plupart du temps que les préoccupations les plus graves et les plus techniques. Et ce qui l'y a conduit, peut-être à son insu, c'est une curiosité d'ordre purement plastique, parce que ces sujets de courses et de danses offraient un champ presque infini à l'étude du mouvement.

C'est par là que Degas est un artiste prodigieux, et que son œuvre est impérissable. Par là se justifient les recherches et les tentatives de sa maturité ; par là l'auteur de ces mille dessins de danseuses et de pur-sang, demeurera classique. Là il obéissait à sa vocation, qui n'est nullement la description de quelques coins singuliers des mœurs, la peinture satirique du Paris qui s'amuse, une réédition de Gavarni : il s'agit bien de cela ! Il s'agit de savoir jusqu'où vont la science et les ressources du dessin. Ce que peut exprimer un trait, ce que peut nous apprendre le langage des formes, comment on peut fixer,

résumer dans un geste ou dans une attitude toute une série de gestes précédents, y faire pressentir le geste qui va suivre, montrer dans un aspect et un instant de la durée quelque chose qui finit ou quelque chose qui commence, une conclusion ou un départ, exprimer du mobile par de l'immobilité, c'est là, depuis les peintures des cavernes, le problème essentiel de tous les arts du dessin ; c'est le mérite et la gloire des maîtres de Florence, et ce qui communique une vie immortelle à certaines œuvres de Castagno et des Pollaijuoli.

Degas était de la famille. Son œil était un merveilleux appareil d'analyse; sa rétine plus sensible enregistre comme une suite de positions successives ce que la nôtre perçoit à l'état continu. Elle décomposait tout pour tout recomposer. Nul n'a accru plus que lui, depuis la Renaissance, le répertoire de formes et le vocabulaire de gestes dont dispose l'art de peindre. Longtemps avant qu'un naturaliste qui étudiait le vol des oiseaux eût inventé pour son usage le revolver photographique, il avait fait, sans autre instrument que son œil, la même opération : il avait distingué le mécanisme du pas et de la course du cheval, aperçu le tangage et le rythme du *canter*, osé ces bizarreries, ces apparences d'insectes, ces désarticulations de pattes, qui parurent étranges parce qu'elles remplaçaient de vieilles périphrases, et qui ont été vérifiées par la photographie. C'est là une part de découvertes dont rien n'entame la valeur, même après que ces trouvailles ont été vulgarisées par l'objectif. Mais ce qui leur ajoute un prix inestimable, c'est que ce résultat dépend moins de la finesse des organes, que du travail de l'esprit. Toute cette étude du mouvement est une opération passionnément intellectuelle. En représentant des danseuses qui pivotent sur leurs pointes, en ayant l'air de nous renseigner sur les secrets du jeté-battu et du plié à la hussarde, l'artiste ne poursuit en réalité que des connaissances abstraites : il savait que la vérité ne s'obtient qu'à force d'artifices, qu'elle repose sur un choix et sur une construction ; il savait que le réalisme est une duperie. Il avait horreur du trompe-l'œil, de la copie vulgaire. Il ne veut pas du modèle qui pose, du modèle dessiné ou peint immédiatement. Son travail est une réflexion, un perpétuel calcul : tout y est l'œuvre de l'entendement, et cela encore est le contre-pied de l'impressionnisme.

A partir de la cinquantaine, ces problèmes l'absorbent au

point qu'il cesse de peindre et se contente de dessiner. Peut-être l'exécution matérielle d'un tableau lui coûtait trop de soins, et des soins dont ses yeux devenaient incapables : Degas s'est toujours plaint de sa vue. Il en souffrait déjà à l'âge de quarante ans. Il laisse désormais la palette pour le pastel, qui n'est qu'un dessin, un crayon, et dont il se sert comme personne : à mesure que sa vue baisse, les traits s'écrasent, deviennent plus rugueux, plus heurtés ; le papier se balafre de hachures violentes qui déterminent des masses plus simples. Les derniers de ces pastels, un peu sauvages et barbares, ont une grandeur de formes qui fait penser à Michel-Ange.

C'est de cette partie de sa vie que datent la plupart de ses innombrables *Nus*. Par une conséquence singulière des idées modernes, les peintres de la nouvelle école s'étaient interdit le plus fécond des sujets : ils ne connaissaient plus que l'*homo vestitus*, sans s'apercevoir que, pour plaire à quelques littérateurs, ils échangeaient la proie pour l'ombre, et sacrifiaient le plus beau de leur art au rigoureux carême qui les condamnait, pour tout potage, à peindre des robes et des vestons. Si l'on eût écouté les esthéticiens, nous n'aurions ni l'*Olympia* ni le *Déjeuner sur l'herbe*. Heureusement que le bon Renoir n'en fit qu'à sa tête, et Degas aussi. Il est vrai que dans notre vie le nu est chose rare, furtive, toujours secrète, réservée à des circonstances qui toutes se rapportent à la toilette ou à l'amour. Mais qu'importe ? N'est-ce pas assez pour nous faire entrevoir, comme au temps des déesses, le charme immortel de la vie et la plus précieuse parcelle de l'univers ?

On a dit sur ces œuvres une infinité de sottises. Quand apparurent, en 1886, les premiers de ces pastels, *Nuds de femme, se peignant, se coiffant, se baignant, s'essuyant*, comme disait en style classique le titre du catalogue, Huysmans fit un article absurde où, dans un style forcené, il vantait ces peintures comme une diatribe, une espèce de sermon de cordelier sur la chair : il louait le dessin féroce de l'artiste, les accessoires abjects, les postures humiliantes, le trait impitoyable; il exultait de ces vérités dégradantes qui bafouaient l'idole, la dépouillaient de ses mensonges, et montraient dans la femme la guenon, la grenouille. On imagine ce qu'un pareil texte peut fournir à la verve d'un romancier naturaliste. Le malheur veut que ce lieu commun demeure attaché au nom de Degas. On ne voit

plus dans son œuvre que la légende de l'esprit *rosse*, les boutades d'un misanthrope, un parti pris de malveillance, de sarcasme et de dénigrement.

La vérité est que rien n'est plus rare dans l'œuvre de Degas. Il lui est arrivé, dans les *Femmes au café*, d'aligner une rangée d'épouvantables grues, comme un prétentieux étalage de trognes de massacre ou de Mardi-Gras, et, plus souvent, de montrer, dans quelque ballerine, le contraste du museau canaille avec le costume féerique et la pose étudiée. Il s'est diverti d'autres fois à décrire le bétail misérable du plaisir, les graisses bouffies, les faces stupides, les paresses vautrées, ou bien les élégances gantées de la chanteuse mondaine ou de la divette de *beuglant*, et la moue minaudière, avec le coup de gueule et le geste voyou : mais ces pages de comédie, il les a confiées presque toutes à la lithographie. Ces récréations dans le style de Daumier sont loin du vrai Degas.

On ne trouve dans ses *Nus* aucune trace de cet esprit. Il est vrai que les modèles sont rarement très beaux : il ne fallait pas prêter au soupçon de libertinage, il fallait écarter toute nuance de complaisance ou de sensualité. L'artiste, avec un tact digne de son grand goût, a d'ailleurs retiré tout prétexte à ce reproche, en s'interdisant l'*expression* : ses baigneuses, ses femmes qui s'épongent, sont des corps sans visage : la face est détournée ou dans l'ombre. Il reste la forme impersonnelle, la caresse de la lumière sur les épaules et sur les reins, une lueur qui dessine le sillon magnifique du dos, embrasse l'inflexion généreuse des flancs ; il reste la puissance d'un modelé incomparable, et une fleur d'épiderme, un frisson de la chair, un sentiment de la vie que deux autres maîtres ont eus seuls à ce degré d'intimité, Rembrandt et Watteau. C'est à des estampes telles que *la Femme dans son poêle*, c'est à quelques sanguines du peintre de *Diane au bain* et du *Jugement de Paris*, que fait songer cette série de merveilleuses études. Il y a dans ces peintures de la femme à huis-clos, dans le détail et le terre-à-terre de sa vie physique la plus secrète, un sérieux, une absence d'anecdote, à la fois une attention et un détachement, une curiosité exempte d'arrière-pensée voluptueuse, et souvent une grâce, une émotion devant la nature et ces membres si tendres, et comme un pathétique qui s'exhale de la mortelle et délicieuse argile. Ah ! quelle erreur de croire que cet

artiste sincère a calomnié la vie ! Il en a dégagé une nouvelle beauté, l'humilité touchante de la créature éphémère, baignée par l'eau naïve et la suave lumière du jour. Et il retrouvait peu à peu, dans ces admirables expériences, les éléments du langage classique.

Les derniers de ces pastels, majestueux, farouches, sont presque monochromes et font penser à des dessins de sculpteur. En effet, le maître septuagénaire et à demi aveugle, n'y voyant plus assez pour peindre ni dessiner, à tâtons, au milieu des ténèbres, de ses mains souveraines, cherchait, créait toujours, pétrissait des fantômes de corps dans la terre ou la cire.

Un jour, vers 1898, le vieillard rencontra M. Forain dans une boutique de la rue Laffitte. Il avait alors cette longue tête blanche, aux orbites caverneuses, cette tête un peu hagarde de vieux chien de berger, si belle dans le portrait de M. Maurice Denis, où elle ressemble à l'Homère de Naples. Le marchand montra un tableau de l'école italienne qui se trouvait à vendre et qui représentait une madone. Degas le contempla longtemps : « Et voilà, s'écria-t-il, voilà les sujets qu'on nous a défendus ! » Il s'apercevait sur le tard que ces vieux thèmes religieux qu'on a cru remplacer par des sujets modernes, sont les seuls qui en vaillent la peine : une mère, un enfant, quoi de plus beau ? Il ne manque à son œuvre que la beauté morale, et c'est ce qu'il voulait dire, en s'accusant d'avoir parfois peint les femmes comme des animaux. Il ajouta : « J'ai fait des danseuses et des femmes qui se baignent : je n'ai pas fait une *Bethsabé* ni une *Salomé*. »

Le temps, l'occasion et la foi surtout, lui manquèrent. On a retrouvé dans son atelier plusieurs esquisses de tableaux où il avait entrepris d'idéaliser ses études et de composer un *Bain des nymphes*. Ses derniers pastels montrent bien qu'il était hanté par l'idée de l'art monumental. Il n'osa pas, par modestie. Il put se consoler par l'exemple de son maître M. Ingres : *l'Age d'or* et *le Bain turc* sont des œuvres manquées, mais les centaines d'études qui ont servi à les préparer sont sa gloire.

Degas fut un dessinateur. Il était né pour dessiner. C'est par là qu'il est grand. Cézanne, qui détestait Ingres, disait des dessins de Degas : « *Ça manque de ça!* » et il traçait dans l'air avec le pouce un grand geste oratoire. Cézanne est en effet un

lyrique, un baroque. Degas est un artiste qui eut le goût de la vérité. Dans un siècle de romantisme, il eut l'amour intransigeant de l'expression honnête, la peur de surfaire, de tricher, de mentir. Il a voulu un style dont on ne pût rien rabattre. En dépit des erreurs, des préjugés du siècle, il a rejoint, comme il a pu, les exemples des maîtres. Il a été la conscience artistique de son temps. Cet homme qui n'était rien, qui ne se montrait pas, qui décourageait l'interview et ne disposait d'aucune chaire, était écouté comme un oracle. Il était une autorité. Il faisait la police du goût et la terreur des charlatans. Son mépris de l'enflure, des honneurs, de l'argent, son horreur de toute publicité, étaient une leçon vivante, et il avait des mots qui étaient des arrêts, des mots qui dégonflaient les vanités présomptueuses : témoin ce portraitiste à la mode qui mourut de dépit d'être appelé *Caracolus*. Son dédain du succès, son désintéressement, son immense labeur sans résultats pratiques, faisaient de lui un magistrat qui jugeait de haut et sans appel. « De mon temps, monsieur, on n'arrivait pas! » On le prend pour un impressionniste, et nul n'a plus fait pour montrer que l'art est autre chose que la sensation et le tempérament; pour un réaliste, et il a délivré la peinture de la copie, enseigné qu'elle est œuvre de l'esprit, création, illusion, artifice, soumise à des lois spéciales qui ne se confondent pas avec celles de la nature, et qu'en art on ne fait du vrai qu'avec du faux. Il a ramené l'école dans les chemins classiques; il lui a rappris à dessiner, c'est-à-dire à penser. Il laisse une œuvre immense, composée de fragments qui sont un vaste essai, une expérience de laboratoire pour retrouver les vraies conditions de l'art, et quelques portraits qui dureront autant que le nom de l'art français.

Louis Gillet.

LA MIRLITANTOUILLE

ÉPISODES DE LA CHOUANNERIE BRETONNE

(1794-1800)

III [1]

LA NUIT DU 4 BRUMAIRE

II

La femme était un Chouan travesti; son compère simulait l'ivresse. Ils abordèrent l'homme en sentinelle et, soudain, se jetèrent sur lui. Il tomba mort sans pousser un cri. Au même instant, des rues tortueuses, débouchent les Chouans en masse; la place est envahie, le poste assailli : le sergent Guillot, qui le commande, fait sortir ses hommes, essaie de les ranger en bataille; une décharge les repousse en bousculade dans le corps de garde où ils se barricadent. La porte est attaquée à grands coups de crosse : — « Ouvrez! ouvrez! Si nous entrons de force, il ne sera fait quartier à personne! » La porte cède; les brigands se précipitent, saisissent tous les fusils, intiment aux gardes nationaux l'ordre de se coucher sur le lit de camp, d'y rester immobiles, sous peine de fusillade immédiate. D'autres s'accrochent à la grille de la maison commune, la secouent, l'ébranlent, l'arrachent et s'emparent d'un des deux canons de la municipalité. La place est tumultueuse, parcourue en tous sens par des bandes de Chouans qui explorent les vieilles rues à pignons, tirant des coups de fusil sur toute fenêtre qui s'ouvre. Les chiens hurlent « d'une manière effroyable; » les décharges

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1923, 1er janvier, 1er et 15 février, 1er avril 1924.

succèdent aux cris de *Vive le Roi, vive Louis XVIII!* Car la ville est prise; tous les postes, tous les points de résistance sont tombés simultanément au pouvoir des royalistes. Le corps de garde de la porte de Lamballe, pris à revers, est occupé; on enfonce les portes de la ci-devant église Saint-Guillaume et on en tire les chevaux qu'elle abrite. A la caserne des Ursulines, le jeune Du Faou de Kerdaniel entre bravement dans la chambrée, pistolet en main : — « Le premier qui bouge est fusillé! » Et tous les hommes, — des vétérans et des ouvriers du génie, — hébétés par ce réveil en sursaut, se tiennent cois, tandis que les Chouans raflent les fusils alignés aux râteliers. Un vieux soldat, pourtant, reprend son sang-froid : — « Est-ce qu'on va se laisser désarmer par ces bougres-là? » Voilà tous ses camarades debout; une lutte s'engage; dans la nuit noire qui enveloppe ce vieux couvent dont ils ne connaissent pas les aîtres, les royalistes trébuchent, sont refoulés. Quelques coups de fusil éclatent et Du Faou, une fois dehors, masse ses hommes à l'angle de la rue aux Chèvres et de la route de Brest, se contentant de bloquer la caserne en cas d'une sortie des assiégés qui ne se montrèrent plus.

Ce qui caractérise les mille incidents dispersés de cette vaste bagarre, c'est l'indifférence des habitants de Saint-Brieuc. Peut-on admettre que, pour l'immense majorité, ils ne se réveillèrent point? Ceux qui, tirés de leur lit par le vacarme des détonations, montrèrent leur tête à la fenêtre pour savoir ce qui se passait, se recouchèrent bien vite sous la menace des coups de fusil. Point de rumeurs, point de panique, point même de curiosité : à force de vivre dans l'insolite, ils avaient acquis une résignation à toutes les épreuves; peut-être, sentant leur ville au pouvoir des royalistes, ne prenaient-ils pas au tragique un événement qu'ils espéraient favorable ou, tout au moins, décisif. Ceci, d'ailleurs, n'expliquerait pas certains faits dont la singularité atteint au comique : dans la journée était arrivé à Saint-Brieuc le général Casabianca; nommé, le 20, au commandement de la subdivision des Côtes-du-Nord, il s'était empressé de rejoindre son poste; cette nuit du 26 au 27 était la première que ce vieux soldat corse, incontestablement brave, passait sous le ciel de la Bretagne. Était-il fatigué du voyage? Estima-t-il qu'un démêlé entre concitoyens opposés d'opinion échappait à ses attributions? Ce qui est sûr, c'est que, ni la

fusillade, ni les cris de *Vive le Roi!* ne parvinrent à l'émouvoir. Il ne sortit pas de ses draps. Un poste d'honneur montait la garde à sa porte : il ne paraît pas qu'il fut désarmé ni que nul, parmi les chefs chouans, s'inquiéta de ce général dont le sommeil était si dur. Quand, le lendemain, on s'étonnera de l'inaction de Casabianca, il objectera simplement que, ne connaissant pas la ville, il n'aurait su où tourner... Les Briochins en riaient toujours quarante ans plus tard.

Quelques fonctionnaires montrèrent plus de décision : encore, s'ils descendirent dans la rue, ignoraient-ils la nature du danger qu'ils allaient affronter. Ainsi le commissaire du Directoire près le tribunal des Côtes-du-Nord, Despoiriers, réveillé par le tumulte vers cinq heures du matin seulement, s'habille, prend un fusil et va, pour s'informer, jusqu'à la place de la Liberté. Il est accueilli par une fusillade, fait aussitôt demi-tour, s'élance, poursuivi par les Chouans, dans la rue Fardel, les dépiste, grâce à l'obscurité, dans les petites rues Milieu et Derrière-Fardel, escalade un mur de jardin et retombe de l'autre côté si malencontreusement qu'il en resta courbatu durant plusieurs jours. — Jérôme Morin, capitaine de la garde nationale, se dirige aussi vers la place, — c'est « la ratière » où tous les étourdis viennent se faire prendre ; il a revêtu son uniforme; il se heurte, dans l'ombre, à un *Qui vive* ? retentissant; une décharge à bout portant jette à terre son chapeau en loques; Morin recule d'un bond, insistant : « Ne tirez pas! Je suis le capitaine de la garde nationale ! » Un jeune homme en lévite grise l'ajuste à deux pas; Morin saisit le fusil par le canon, le détourne et le coup part sans l'atteindre. Alors, effaré de la persistance de ce malentendu, le capitaine fuit à toutes jambes et regagne sa maison sous les balles. Le brigadier de gendarmerie Merlin eut meilleure chance : ignorant, comme les autres, que les royalistes sont maîtres de la ville, au *Qui va là?* des barrages, il répond innocemment : *Merlin!* et circule sans difficultés ; les Chouans entendent *Berlin*, qui est, paraît-il, leur mot de passe. La nuit devait être terriblement obscure pour justifier ces quiproquos, sans quoi l'accoutrement des soldats de Mercier *La Vendée*, portant la chemise par-dessus la culotte, aurait prévenu semblables confusions. Mais n'est-il pas de règle, au lendemain de tout événement tragique, que bon nombre d'amplificateurs tiennent à honneur d'avoir échappé au

danger par une sorte de miracle et, dans leurs témoignages, il faut faire la part de la vantardise. Encore ne s'explique-t-on pas comment les citoyens patriotes qui se risquaient hors de chez eux, aient pu si unanimement s'abuser et prendre les Chouans pour des camarades. Le président de l'administration départementale, Le Provost, sort de sa maison avec son fils Vincent, âgé de treize ans ; chacun d'eux s'est armé d'un fusil. A peine dans la rue, Le Provost est entouré, houspillé; donnant dans l'erreur commune : « Je suis républicain ! » proteste-t-il ; — « C'est ce qu'il nous faut ! Le Roi commande ici ! Rends ton fusil, bougre ! » Mme Le Provost, qui se tient sur le seuil de sa maison, une lanterne à la main, intervient : — « Comment! vous ne le reconnaissez pas ? C'est un de vos administrateurs ! » — Un administrateur ! Le Provost est collé contre une porte, les fusils sont braqués sur lui ; il va mourir... La porte s'ouvre, l'engouffre, se referme. Le voilà sauvé. Les Chouans saisissent la femme qui se débat; deux balles la manquent; le petit Vincent, pour mourir avec elle, crie : *Vive la République!* et fait feu sur les brigands. Il est happé, se dégage, se jette sur sa mère, la pousse contre la porte hospitalière qui s'ouvre une seconde fois et les dérobe tous les deux.

Il est manifeste que, dans le tohu-bohu de ces scènes brutales, mais non sanglantes, les instructions de Mercier *La Vendée* sont docilement observées. Les Chouans ne se refusent pas le plaisir de faire siffler leurs balles aux oreilles patriotes; mais, quoiqu'ils soient réputés bons tireurs, peu de leurs coups portent. Le sang coula pourtant : le lieutenant de gendarmerie Chrétien est parvenu à rassembler quelques-uns de ses hommes et tente de reprendre le poste de la mairie ; il est repoussé par une vive fusillade; sa petite troupe se disperse, laissant sur la place un mort et deux blessés; lui-même se sauve à travers les jardins dans une maison de la rue de Gouët ; il y est pris, ramené au Martray, couché en joue... Arrive un jeune homme « bien vêtu, » il interpelle les Chouans : — « Est-ce là l'ordre qu'on vous a donné? Menez cet homme au corps de garde. » C'est au poste de la place de la Liberté, en effet, que sont entassés tous les citoyens ramassés par les rues : on y conduit le commissaire du Directoire près l'administration municipale, Poulain-Corbion, fonctionnaire héroïque qui, moins timoré que Casabianca et soucieux de son devoir, se rendait à la mairie

dans l'espoir d'y organiser la défense. Les Chouans l'invitent à crier : *Vive le Roi!* il crie : *Vive la République!* et tombe percé de coups de baïonnettes. On retrouvera, le lendemain, son corps non loin de l'endroit où se dresse aujourd'hui sa statue, hommage mérité.

Pour abriter leurs blessés, les Chouans ont fait ouvrir la maison du citoyen Grandchamp-Leclerc ; ils ont requis la citoyenne Couan, femme d'un chirurgien, qui, sous la garde de six hommes armés, est promue infirmière de cette ambulance improvisée. Elle y panse quelques blessés, dont deux atteints grièvement; l'un de ceux-ci meurt sous ses yeux. Au matin, elle donnera ses soins à Étienne Le Frotter, atteint d'une balle au bras.

Du reste, les brigands se montrent pour elle pleins d'égards et de politesse. Une autre ambulance est établie, rue Saint-Guillaume, chez la veuve Duhazay. Car toute la ville est soumise : sur la grande artère qui la traverse, de la place de l'Égalité à celle de la Liberté, rue Quinquaine, Grande rue, rue de la Charbonnerie, le Haut de Saint-Gouëno, rue Saint-Guillaume, c'est un piétinement continu de détachements, se croisant au cri de : *Vive le Roi!* de patrouilles conduisant au poste de la mairie, tout illuminé de chandelles, quelque garde national capturé, un incessant appel de *Qui vive?* clamé dans l'ombre des vieilles ruelles tortueuses, pleines de bruit confus et de chocs d'armes. Et on entend, très au loin, tinter sans relâche la cloche d'alarme de la prison.

C'est là que se jouait l'action principale, le but de l'expédition étant de délivrer M^me^ Le Frotter et ses compagnons de captivité, près de trois cents dont plusieurs condamnés à mort, des Chouans, des émigrés, des prêtres réfractaires et beaucoup de prévenus de droit commun, hommes ou femmes, punis de la détention ou non encore jugés.

Située, comme on l'a dit déjà, en dehors de la ville, entre les promenades et le ravin du Gouëdic, la maison d'arrêt n'était gardée que par six gardes nationaux. A deux heures du matin, mis en éveil par le pétillement lointain des coups de fusil tirés sur la place de la Liberté, le concierge Peyrode courut à sa cloche et se mit à sonner le tocsin. Presque aussitôt, le fracas des coups de feu tirés à la porte de Lamballe, toute voisine de

la prison, lui fit croire qu'il allait être attaqué. Durant trois quarts d'heure, il sonna éperdument, sans autre effet que de mettre en grand émoi ses pensionnaires. Toute la population de la geôle était sur pied, cherchant à discerner, d'après le bruit plus ou moins proche des détonations, la marche des assaillants. Les uns, ceux que Rolland dit *Justice* avait avertis, se réjouissaient de l'événement; les autres, tels que Giraudeau, espéraient, tremblants d'anxiété, la victoire de la garnison.

Dans la cellule où était recluse, attendant l'échafaud pour l'aube prochaine, Mme Le Frotter, on avait placé avec elle plusieurs autres détenues, la femme Le Fler, les filles Dujardin, Girault, Annot, Verrier et le Ster. La première, réveillée par le bruit, tire le bras de Mme Le Frotter, disant : — « Il me semble que j'entends crier: *Vive le Roi!* » La condamnée écoute, perçoit des clameurs assourdies : — « Vous vous trompez : on crie : *Vive la République!* Au surplus, laissez-moi dormir. » Mais, un instant après, on distingue nettement des coups de feu; la fille Dujardin est aussitôt debout : — « Madame! voilà une fusillade! Savez-vous d'où elle vient? » Cette fois, Mme Le Frotter ne peut s'y tromper! elle est toute tremblante : — « Ce sont peut-être les Royalistes, » dit-elle... Elle écoute encore : — « On ne bat pas la générale; il faut qu'ils soient maîtres de la ville... Couchez-vous, les filles, et ne faites aucun bruit! »

Las d'appeler en vain du secours, Peyrode se décourageait de sonner l'alarme. Par la fenêtre du corps de garde, surveillant les abords de la prison, il entendait la rumeur d'une foule en mouvement dont il ne pouvait, dans l'obscurité, évaluer l'importance ni présumer les intentions, trop évidentes. La situation du geôlier devenait tragique; sa dureté envers les prisonniers pauvres était légendaire; il personnifiait, plus même que le bourreau, l'implacable persécution de dix années : pas un des assaillants dont il n'eût torturé le parent ou l'ami; pas un de ses pensionnaires qui ne le honnît; et, tandis que s'amassait au dehors la troupe hostile des agresseurs, l'émeute grondait déjà à l'intérieur de la prison. Il se défendit en désespéré; d'abord, il fait sortir sa mère, qui vit avec lui; — qu'elle aille vite à l'hôtel de ville réclamer du renfort... Puis il barricade sa porte; il dispose ses six soldats de garde dans la cour, avec ordre de faire feu sur tout individu qui escaladerait les murs. Lui-même s'arme d'une espingole qu'il bourre de balles;

contre ses détenus mutinés qui le huent, qui le poursuivent, qui menacent de l'assommer, il implore l'assistance d'un émigré, M. de Kernen, fort aimé des prisonniers, et celui-ci, charitablement, s'interpose, persuade aux révoltés qu'il est de leur intérêt de différer leur vengeance; tandis que Méhent, le domestique du concierge, déjà « retourné, » circule dans la prison, conseillant aux détenus : — « Mes amis, prenez garde qu'il vous arrive du mal; criez : *Vive le Roi* ! » C'est un moment de répit. Mais les colères montent; les Chouans enserrent la prison; le canon pris à la mairie est braqué contre la porte que de terribles heurts ébranlent... — « Rends-toi, scélérat ! Nous te tenons ! » Peyrode, aux abois, se suspend de nouveau à sa cloche; sa vieille mère n'est pas revenue. Que se passe-t-il donc là-bas? Que font les soldats, les gardes nationaux, les gendarmes? La porte va céder sous les poussées furieuses : on l'attaque maintenant à grands coups de ciseau et de maillet. Peyrode, qui se voit perdu, penché à la fenêtre du corps de garde, décharge à bout portant son espingole sur les assaillants. La ruée est formidable : la porte s'abat, et, dans le noir de la prison conquise, la masse des Chouans victorieux s'enfourne, compacte, irrésistible, lancée à tâtons par les chambres ténébreuses; mêlée tourbillonnante des vainqueurs qui s'écrasent pour entrer et des prisonniers qui foncent dans la cohue pour profiter de la porte ouverte. Beaucoup, empêtrés de chaînes aux pieds et aux mains, trébuchent dans cet écrasement. Rolland dit *Justice* essaie de dégorger le remous : — « Le premier bougre qui ne voudra pas sortir, je le fusille ! » Un jeune officier royaliste fend impétueusement la foule : c'est Étienne Le Frotter; blessé, — sans doute par la mitraille de l'espingole du concierge, — il est entré pourtant l'un des premiers, dans le cachot de sa mère qu'il entraîne, tout frémissant de bonheur ; son jeune frère Honorat, qui, bien qu'acquitté, était resté détenu dans une autre partie de la geôle, est également delivré et M^me^ Le Frotter, à travers l'entassement, franchit, entre ses deux enfants qu'elle tient embrassés, le seuil que, sans le dévouement tenace de son fils aîné, elle devait passer, dans quelques heures, conduite par le bourreau, vers l'échafaud de la place de l'Égalité.

Là, sous les arbres du Cours, à l'endroit même où s'est dressée pour Duviquet la guillotine, se groupent les prisonniers délivrés : outre M^me^ Le Frotter, il y a des Chouans de marque :

Guezno de Penanster, Le Veneur de La Roche, Le Vicomte, Éven, le notaire de Callac, Kerlabannec, père et fils, de La Villegourio, déjà, par miracle, échappé aux hécatombes de Quiberon, Yves Hamon qui devait être exécuté ce matin-là; puis des émigrés : de Kernen, La Villecorbin, Dubois-Longrais, Bourguiguon; des femmes aussi : Mme Penvon, la femme Rideau, les filles Le Fler et Dujardin; un père capucin; puis encore la masse des détenus incarcérés pour des délits privés. Que va-t-on faire d'eux? Il faut d'abord débarrasser de leurs fers ceux qui sont enchaînés. On court chez le serrurier de la prison; sous menace de brûler sa « cassine, » quatre Chouans le forcent à sortir de chez lui et l'entraînent jusqu'au Cours où il procède au déferrement. Qu'on imagine la scène dans l'aube naissante de ce matin d'octobre; les soldats de Mercier *La Vendée* cassant la croûte sur l'esplanade de la prison béante et vide; sous les tilleuls de la promenade, le groupe des libérés, tout à la joie de la délivrance; les congratulations, les mines triomphantes, les compliments, les échanges d'impressions et de nouvelles; — le troupeau perplexe des prisonniers de droit commun, inquiets de leur évasion forcée, et dont la plupart, peut-être, redoutent autant les Chouans que les gendarmes. Déjà on organise le départ; car le jour se lève; il y aura, pour les dames, les chevaux des chasseurs de la République pris à l'église Saint-Guillaume. Afin de ne point laisser derrière soi des délateurs éventuels, on emmènera tout ce que la prison contenait, ainsi que les six gardes nationaux du poste qui se sont rendus sans défense; quand on sera en lieu sûr, on fera le tri; il y a parmi eux des coupables à punir : Peyrode et Giraudeau seront passés par les armes... Mais où sont-ils? On s'informe, on les réclame; ils ont disparu. — « Il nous les faut morts ou vifs! » crie *Justice*, et, suivi de quelques Chouans, il rentre dans la prison; il reparaît bientôt, ramenant Giraudeau découvert tapi au fond d'un cachot obscur; quant à Peyrode, il est introuvable. On sut depuis que, caché sous des bottes de paille au moment de l'invasion de la maison d'arrêt, il avait profité du désordre et de l'obscurité pour se jeter hors de la prison, dévaler la pente abrupte du ravin où coule le Gouëdic, et s'enfuir dans la direction du Moulin-Neuf. A défaut de sa personne, on prit sa bourse, — 1400 francs, — et on lacéra ses livres d'écrou.

Il était sept heures du matin; les chefs royalistes se préparaient à évacuer la ville ; *Justice* tempêtait; quelqu'un l'entendit maugréer « qu'on était arrivé deux heures trop tard et qu'on n'aurait pas le temps d'exécuter tous les projets. » A cet instant, une vive fusillade éclata du côté de la cathédrale; plusieurs gendarmes et ouvriers militaires, ayant réussi à se glisser, sans être vus, dans une maison en construction place de la Liberté, s'y étaient embusqués et, de cette casemate improvisée, dirigeaient un feu nourri sur les chasseurs du Roi qui gardaient le poste de la mairie, encombré de prisonniers. Bientôt rejoints par quelques braves gardes nationaux, les gendarmes accentuèrent leur offensive, et les Chouans quittèrent la place, se repliant, de rues en rues, vers le Cours. Cette résistance tardive fut le signal du départ ; par la rue des Cordeliers et la rue aux Chèvres, des détachements royalistes s'écoulaient, encadrant les prisonniers délivrés; le jeune Du Faou, posté avec ses hommes devant la caserne dont il avait bloqué les occupants durant toute la nuit, protégeait la retraite. Quand les dernières bandes furent passées, il se replia à son tour, formant ainsi l'arrière-garde de l'étrange cortège qui s'éloignait sur la route de Plouflagran, et que nulle troupe ne poursuivit.

Sans rangs, à la débandade, les Chouans détalent, fusil au dos, pêle-mêle avec les soixante chevaux de la cavalerie républicaine sur lesquels on a juché les femmes et les éclopés; la pièce de quatre, enlevée, sans son caisson, à la mairie, roule, avec son coffret à gargousses, sur une charrette qui lui sert d'affût. Mêlés à cette longue file de fantassins et de cavaliers, marchent les prisonniers tirés de la maison d'arrêt, très inquiets du sort qui leur est réservé; n'a-t-on point parlé déjà de les fusiller pour n'avoir pas à les nourrir? Sans doute, à la première étape, va-t-on se débarrasser d'eux. Les Chouans eux-mêmes ne sont guère plus satisfaits : si les Morbihannais de Mercier *La Vendée*, à peu près disciplinés, ne murmurent pas, les hommes de Carfort et de Dujardin, plus raisonneurs, déplorent le piètre résultat de l'expédition : on n'emporte même pas la caisse du receveur des contributions qu'on devait rafler, le coup « ayant manqué par la faute de celui qui en était chargé; il s'est enivré et a oublié d'exécuter sa consigne. » Aussi les mécontents parlent-ils d'aller à Quintin prendre de

l'argent, ou de retourner à Saint-Brieuc « pour y enlever quelques patriotes incorrigibles et d'autres sujets pareils. »

Parvenue à la hauteur de Plouflagran, la cohorte s'engagea dans les chemins couverts qui mènent vers Saint-Carreuc, affreuses traverses défoncées, tout en ornières et en fondrières, à peine praticables aux piétons et aux cavaliers. On fit « des marches et des contremarches pour tromper l'ennemi. » Vers midi, on atteignait le hameau de La Saudraie ; halte de deux heures. On poussa ensuite jusqu'à une lande voisine de Saint-Carreuc, et, là, Carfort prit, avec sa bande, la direction de Moncontour, afin de retrouver avant la nuit les landes de la Mirlitantouille où l'on pouvait se disperser sans danger.

Soit qu'il cherchât à dépister les Bleus qu'il pouvait croire à sa poursuite, soit plutôt que, privé de Carfort, il se fût égaré, Mercier traîna, le reste de la journée, ses femmes, ses chevaux, son canon et ses prisonniers, dans l'inextricable dédale des chemins creux. On repassa à La Saudraie et on échoua enfin au village de Launai, en Plaintel, où on décida de passer la nuit. Mais les Morbihannais bougonnèrent ; leur pudibonde rudesse s'offusquait du voisinage des femmes et, pour la rassurer, on dut expédier celles-ci à une lieue du campement ; elles trouvèrent un abri au hameau de Gourlay, dans la forêt de Lorges.

Le 28, à trois heures et demie du matin, on reprit la marche à travers les grands bois dépendant du château de l'Hermitage. Avant le jour on atteignait le carrefour forestier de Saint-Lambert, où s'élevait une croix de granit dressée sur des marches de pierre. Une partie de la colonne, exténuée, s'arrêta là ; les plus vaillants poussèrent jusqu'au château, distant de quinze cents pas, à peine. De ce nombre furent les cavaliers, blessés ou femmes et, parmi celles-ci, Mme Le Frotter que ses deux fils n'avaient pas quittée.

Le château de l'Hermitage est une très vaste et imposante demeure, construite, dans la première moitié du XVIIIe siècle, par un duc de Lorges et que posséda le ministre Choiseul. Ses longues façades, grises et rousses, dont chacune est percée de quarante-cinq fenêtres, sont surmontées d'un fronton et accotées d'énormes pavillons que coiffent de grands toits mansardés. L'une de ces façades, coupée par un péristyle, est précédée d'une longue esplanade ; l'autre se reflète dans un grand étang qu'encadraient de majestueuses futaies. Les vainqueurs de

Saint-Brieuc bivouaquèrent sur l'esplanade ; les chefs, les blessés et les femmes prirent possession du château, déshabité depuis plus de vingt ans. Il comportait du logement pour un régiment et ses caves contenaient des réserves suffisantes à désaltérer une armée. C'était le premier répit depuis la nuit de bataille et d'angoisses, et il serait difficile de décrire ce que put être le cantonnement de ces Chouans, depuis une semaine sans autre abri que la belle étoile, de ces hommes et de ces femmes, exhumés de la prison de Peyrode où ils avaient langui plusieurs mois, se retrouvant, dans le demi-jour de cette matinée d'octobre, souillés, boueux, déguenillés, sous les Olympes de ces salons solennels, tendus de tapisseries mythologiques et lambrissés de glaces et de dorures.

Mercier *La Vendée* mit à profit cette pause pour régler le sort des prisonniers : plusieurs s'étaient évadés, la veille, en cours de route et pendant la nuit; à Plaintel, l'espion Giraudeau et l'un de ses camarades, un sous-officier nommé Petit, repris comme ils tentaient de fausser compagnie aux Chouans, avaient été confiés à la surveillance d'une garde de vingt hommes; amenés par cette escorte à l'Hermitage, ils attendaient leur verdict. Contre Giraudeau, les charges étaient accablantes et les témoignages ne manquaient pas : tous ses compagnons de captivité connaissaient le rôle odieux qu'il avait joué dans la prison; Petit, en s'échappant du campement de Plaintel, avait l'intention de courir à Saint-Brieuc et de guider les troupes républicaines à la poursuite des royalistes. Tous deux furent condamnés à mort. Les arrêts de ce genre étaient sans appel; on s'abstenait même de les signifier aux intéressés; leur exécution, comme on l'a vu déjà, n'occasionnait aucun cérémonial. Un Chouan prit Petit par le bras, l'emmena sous les arbres, à l'écart, et lui fit sauter la tête d'un coup de fusil. Puis il rechargea son arme et revint chercher Giraudeau qui, mis en méfiance par la disparition de son camarade et la détonation qui l'avait suivie, s'efforça de temporiser; il lui avait semblé entendre, au loin, dans la forêt, des coups de feu; il espérait prochaine l'arrivée des Bleus et il employa tous les moyens pour retarder l'instant de son supplice. En vain : il faut marcher. Son guide le conduit auprès du cadavre de Petit, lui conseille de se déshabiller pour que ses vêtements ne soient pas gâtés; le malheureux obéit; c'est encore quelques minutes gagnées. Quand il est prêt, le Chouan, armant

son fusil, dit : — « Mets-toi à genoux... Tu ne veux pas que je te manque, n'est-ce pas ? — Non, souffle Giraudeau ; » et il tient lui-même le bout du canon sur sa poitrine. A ce moment, une fusillade multiple éclate, très proche, du côté de la Croix Saint-Lambert ; le Chouan surpris tourne la tête : Giraudeau, d'un mouvement désespéré, arrache le fusil, assène sur la tête de son bourreau un formidable coup de crosse, et, d'un bond, saute dans le taillis où il disparaît...

Les Bleus approchaient, en effet ; quand, au matin du 27 octobre, les derniers Chouans eurent évacué Saint-Brieuc, les habitants ne pouvaient croire qu'ainsi se terminait leur brutal cauchemar. Ils soupçonnaient une feinte de l'ennemi simulant la retraite afin d'entraîner la garnison à sa suite et revenant en force pour piller la ville ainsi privé de ses défenseurs. La matinée se passa sans nouvelle agression ; on reprit haleine et on s'occupa de dresser le bilan de la nuit tragique : au total, sept bourgeois tués, dix-sept blessés, dont sept gendarmes ou militaires ; on trouva dans les rues trois Chouans morts ; un autre agonisait à l'ambulance de la maison Grandchamp-Leclerc. On sut que la garnison se composait exactement de trente officiers et de trois cent cinq hommes, dont un grand nombre de conscrits, soixante-dix vétérans et l'on s'indigna un peu de son inaction. Celle du général Casabianca fut jugée sévèrement. Aucune maison n'avait été pillée ; les royalistes n'avaient pénétré que dans deux seules, celle de Grandchamp-Leclerc et celle de la veuve Duhazay, transformées en ambulances ; ils s'y étaient comportés « assez honnêtement pour des Chouans », réclamant seulement du linge, de la charpie, du beurre, du vin, nécessaires à leurs camarades blessés. Même le lieutenant de gendarmerie, Chrétien, déposa que, ayant fouillé ses poches, « les brigands lui prirent un louis, un mouchoir, une paire de gants, un couteau, en lui laissant charitablement sa tabatière. » Le but de la dramatique échauffourée n'était donc autre que la délivrance des prisonniers ; de conversations surprises sur le Cours après la prise de la geôle, l'enlèvement de Mme Le Frotter apparaissait comme la cause initiale de l'entreprise ; son fils « avait pesé sur la détermination des chefs et les avait poussés à l'attaque de Saint-Brieuc. » Aussi Mme Le Frotter, dans le rapport adressé au ministre de l'Intérieur par le Commis-

saire du Directoire, était-elle traitée de « furie » et de « femme infernale » ayant attiré sur le chef-lieu des Côtes-du-Nord une catastrophe quasi fabuleuse, et qui, crime bien autrement impardonnable, risquait de faire perdre leurs places à tous les fonctionnaires de l'Administration départementale.

Celle-ci, pour parer à cette grave menace et racheter par quelque apparence de zèle la trop réelle timidité de la résistance, se hâta de réunir une colonne mobile de deux cents grenadiers et gardes nationaux, commandés par le capitaine Comminet, qui se lança résolument sur les traces des brigands. Sa troupe marcha toute la nuit, traversa Plaintel, s'engagea dans la forêt; ses éclaireurs atteignaient, le 28, vers dix heures du matin, l'arrière-garde des royalistes attardée à la Croix-Saint-Lambert. Des Chouans dormaient affalés sur les marches du Calvaire; la première décharge des Bleus en tua cinq ou six; les autres sautèrent sur leurs armes et le combat s'engagea; l'écho de ces fusillades, en même temps qu'il sauvait, comme on l'a vu, Giraudeau, donna l'alarme aux gars de Mercier ; on leur distribuait du pain et du cidre sur l'esplanade du château. En hâte, Saint-Régent rassemble ses hommes pour se porter à la rencontre de l'ennemi : Mercier ordonne l'évacuation immédiate des femmes et des blessés et la mise en batterie du canon. Grand désordre; les occupants du château se bousculent pour en sortir; les Chouans se pressent pour y pénétrer et se poster aux fenêtres d'où ils domineront les assaillants et les fusilleront plus à l'aise. Les chevaux, dans le tumulte, prennent peur, renâclent, s'échappent; et déjà voici les Bleus; à l'abri des fourrés qui, de toutes parts, encadrent le château, ils avancent en tirailleurs; le canon des Chouans, mal chargé et mal ajusté, crache sa mitraille à quelques pas; aux fenêtres, les gars embusqués font feu; la fusillade crépite: les femmes qui n'ont pu fuir encore s'affolent; l'une d'elles tombe, frappée à mort; sous le portique à colonnes du château, Étienne et Honorat Le Frotter sont aux côtés de leur mère; celui-ci s'est emparé d'un cheval; ils la mettent en selle; elle vacille, s'affaisse, retombe, la poitrine percée de deux balles. Ses fils la soutiennent, la déposent sur les marches du perron; et, tandis que, penché vers elle, Étienne guette ses derniers soufflles, lui-même, atteint au front, s'abat sur les degrés de pierre, près du cadavre de celle qu'il a sauvée de l'échafaud.

Le combat finissait; les Bleus s'étaient emparés du canon qu'ils retournèrent contre les Chouans et ce fut pour ceux-ci le signal du sauve-qui-peut. Ils se dispersèrent dans la forêt. Maîtres du château, les Républicains y cantonnèrent, renonçant à poursuivre les vaincus. Le bon vin des caves les aida à fêter leur victoire et éteignit leur ardeur belliqueuse. Vers le soir, ils reprirent le chemin de Saint-Brieuc, ramenant en triomphe la pièce de canon reconquise. Onze des leurs étaient blessés; mais ils n'avaient pas perdu un homme, et quand le crépuscule enveloppa le château et les grands bois de l'Hermitage retombés à leur silencieuse solennité, douze corps de femmes ou de Chouans faisaient, dans ce grand décor, de petites taches sombres, éparses sur les longs tapis d'herbe de l'esplanade. On les inhuma sous quelque bouquet de vieux arbres; ainsi furent enfouis dans des tombes maintenant ignorées et pour toujours anonymes la mère et le fils dont les tragiques destinées semblent résumer l'aveuglement tenace, le loyalisme farouche et l'inutile héroïsme des défenseurs du vieux monde, sacrifiant leur vie pour une cause perdue. — Inutile? Oserait-on l'affirmer? Ne fallait-il pas beaucoup de sang pour cimenter l'édifice qu'élevaient des mains invisibles et qui, encore caché par les embruns de l'ouragan, montait mystérieusement sur les ruines du passé détruit? Un Breton illustre qui, jeune, avait pris part à ces luttes fratricides, écrivait cinquante ans plus tard : — « France du XIX^e^ siècle, apprenez à estimer cette vieille France qui vous valait. Vous deviendrez vieille à votre tour et l'on vous accusera, comme on nous accusait, de tenir à des idées surannées. Ce sont vos pères que vous avez vaincus; ne les reniez pas; vous êtes de leur sang. S'ils n'eussent été généreusement fidèles aux antiques mœurs, vous n'auriez pas puisé dans cette fidélité native l'énergie qui a fait votre gloire... »

***

Trois semaines après l'émouvante alerte de la nuit du 4 brumaire, Saint-Brieuc apprit l'étonnante nouvelle de la démission du Gouvernement Directorial et l'instauration d'un régime inédit, le Consulat. Le jeune Bonaparte avait étranglé la République : on la croyait si bien morte de ce coup de force, qu'on attendait le rétablissement prochain du Roi sur le trône :

c'est ainsi que, dans le département des Côtes-du-Nord, fut interprété le 18 brumaire. Déjà on annonçait l'abrogation des lois contre les émigrés, le retour des prêtres réfractaires; l'ancien régime allait renaître; la Révolution était morte.

En quoi l'on s'égarait : ayant passé l'âge des convulsions, elle rejetait, au contraire, ses langes sanglants, forte et, pour la première fois, séduisante. Tout de suite les esprits s'apaisèrent et par un phénomène extraordinaire, de se sentir enfin aux mains d'un maître digne d'elle, la France, douée d'un prodigieux instinct de sagesse et de conservation, comprit que la tempête était passée. L'événement, du reste, venait à son heure : depuis dix ans, malgré les haines sans merci, les ressentiments, les regrets, les indignations, s'était opéré, presque à l'insu de tous, un labeur patient, un cheminement obscur des idées nouvelles. Telle théorie qui avait paru, en 1789, monstrueuse et révoltante, semblait acceptable maintenant et ralliait ceux-là mêmes qu'elle avait naguère épouvantés. On était las aussi du désordre et de l'incertitude, et le changement de gouvernement « fut reçu comme un bienfait et comme un gage de cette tranquillité après laquelle soupirait tout le monde. »

Le 18 brumaire n'eut point pour résultat la fin subite de la Chouannerie : durant bien des années en survivront les turbulents vestiges. Jusqu'en 1840, on signalera encore, de temps à autre, « tapis au fond des forêts, pareils à des bêtes insaisissables, des hommes n'ayant plus de contact avec le monde civilisé, plus de foyer, plus de famille,... maintenus dans la voie sans issue par des habitudes invétérées ou par la peur des sanctions. » Mais avec les débuts du Consulat se termine l'histoire de la Chouannerie des Côtes-du-Nord, suscitée par Boishardy et continuée par ses successeurs. Il ne reste donc qu'à indiquer quel fut le sort des personnages qui, ayant joué un rôle dans ce récit, ont survécu au dénouement. Tout souvenir n'en est pas aboli et si la tradition n'a presque rien retenu que les noms des héros du drame, du moins subsiste-t-il quelques-uns de ces témoins de pierre qu'il convient de signaler aux pèlerins soucieux de l'histoire. Ainsi, l'on montre encore à Moncontour « la maison de Hoche; » certains *Guides* désignent aux touristes le petit manoir de Boishardy, demeuré intact avec son haut pignon, ses fenêtres rares et sa tour coiffée

d'ardoise qui lui fait mine seigneuriale. A droite du grand chemin qui vient de Lamballe, une croix marque, — à peu près, — l'endroit où le jeune chef tomba, et l'on retrouve encore, un peu plus loin, sous les arbres, mais très restaurée, la vieille chapelle de Saint-Malo, où devait être clandestinement célébré, dans la nuit du 16 juin 1795, son mariage avec Joséphine de Kercadio.

La Mirlitantouille paya son mauvais renom; elle fut condamnée à mort. Quoique posée à la rencontre de plusieurs chemins de la correspondance secrète, cette maison, grâce à sa mine inoffensive, n'avait, pendant longtemps, inspiré aucun soupçon. Que craindre d'une misérable masure, placée en bordure du grand chemin le plus fréquenté du pays? La porte n'en restait-elle pas, jour et nuit, ouverte à tout venant? Quel mystère s'abriterait dans un si banal et rustique bouchon? Pourtant il se rencontra quelque fonctionnaire perspicace pour s'inquiéter, à la longue, de l'étrange série d'événements dont les parages de cette sournoise gargote avaient été le théâtre. Combien de fois, dans les landes qu'elle commande, le courrier de Loudéac à Saint-Brieuc avait-il été attaqué? On y avait vu des troupes de trois cents Chouans, sortant de terre au moment propice et disparaissant comme par un enchantement. Le village de Plemy, dont ce tapis franc dépendait, était depuis toujours un centre d'agitation, une sorte de camp retranché des rebelles. Ses landes fatales avaient successivement facilité le rassemblement et la dispersion des bandes de Legris-Duval, de Duviquet, de Carfort et de Dujardin; là avait été tendu le piège où succombèrent tant de braves soldats de la République; depuis lors on y découvrait un prêtre réfractaire, aussitôt fusillé sans jugement, et, plus récemment, un chasseur à cheval, porteur de dépêches, venait d'être assassiné à peu de distance du cabaret maudit. L'Administration centrale, frappée de cette statistique impressionnante, reconnaissant le danger d'établir un poste de soldats en un lieu aussi menacé, décida, par arrêté du 24 thermidor an VII, que « les maisons du hameau de La Mirlitantouille, servant depuis longtemps de repaire aux brigands, seraient rasées. »

Les deux chaumières étaient alors abandonnées; la fille Plé et son père ayant disparu depuis le massacre de l'année précédente. L'arrêt fut-il exécuté? C'est peu probable; des dix ou

douze maisons composant aujourd'hui le hameau de La Mirlitantouille, l'une, — la maison du drame, — située à droite de la route qui va de Moncontour à Loudéac, a dû échapper à l'exécution. Elle paraît être de construction ancienne ; l'autre, qui lui fait face, est manifestement moderne. Autour d'elles le décor a bien changé : landes et marais d'autrefois ont été conquis par la culture et l'endroit a perdu ce caractère de désolation et de solitude auquel il dut jadis la faveur des Chouans. Rien n'indique qu'il fut mêlé à l'histoire, et que sont enfouis là, sous quelque sillon, les ossements du géant Corniquet et de sept de ses camarades. Les gens pressés d'aujourd'hui qui passent en vitesse n'ont pas un regard pour ce site sans attrait ; son nom même, ronflant et ridicule, a été décapité : on dit, à présent, *La Tantouille* et c'est la désignation que portent les cartes de l'État-major. Un chemin de fer sur route, qui vient de Saint-Brieuc, se détourne à La Tantouille du grand chemin de Loudéac ; suivant la crête du Mené et l'ancienne piste de correspondance des Chouans, il aboutit à Collinée. Là, par la traverse de la montagne, on est à deux heures de marche de Bosseny, le quartier général de Legris-Duval. Le vieux château est une ruine, — ruine superbe et qui mériterait d'être signalée par les *Guides :* ces pierres, finement sculptées dans le style de la Renaissance, s'effritent sous les ronces et à des pignons sans voûte ni toiture se suspendent de vastes cheminées qui révèlent les distributions abolies d'une importante et noble demeure, déjà fort détériorée et probablement inhabitable au XVIII^e^ siècle. Les Legris-Duval occupaient une construction de moindre apparence élevée en 1717 dans la cour même de l'ancien manoir, et qui subsiste intacte : c'est une maison carrée, non sans élégance, comportant cinq fenêtres de façade et un étage sur rez-de-chaussée. On ne retrouve rien, dans les environs, des arrangements pratiqués par le chef chouan afin de faciliter sa fuite en cas de surprise ; pourtant on reconnaît la trace du souterrain qui reliait, dit-on, Bosseny à la vieille tour de La Ville-de-lait, en Saint-Gouëno. Il y a quelque cinquante ans cette galerie, datant évidemment des temps féodaux, était encore praticable sur une centaine de mètres.

Depuis sa mise en liberté par Besné, en octobre 1798, Legris-Duval, sous le coup d'une condamnation à mort, n'avait pas reparu à Bosseny. Sa femme, ainsi qu'on l'a dit, revenue de

son séjour dans les prisons de La Force, restait détenue à Rennes, en attendant une nouvelle mise en jugement. Le jeune Hervé Du Lorin et Jacques Villemain, les deux témoins de Boishardy, partageaient sa captivité. Le général Hédouville commandait alors les armées de l'Ouest ; grand pacificateur, et muni, depuis le 18 brumaire, des instructions les plus conciliantes, il ordonna de suspendre « toute poursuite pour faits de chouannage et de mettre en liberté les individus arrêtés par mesure de sûreté générale, sans motif nettement défini. » Mais Rouxel, accusateur public du tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine, ne consentait pas à lâcher ses prévenus. Il regimba, fut saboulé de belle façon, et, comprenant que le temps des ergoteries était clos, fit humblement amende honorable.

Mme Legris-Duval, condamnée à la déportation, ne pouvait bénéficier de cette mesure de clémence ; mais on la transféra de la maison de justice de Saint-Michel à la maison de la Maternité d'où elle ne tarda pas à s'évader. Son neveu, M. de Kerigant, dans ses *Souvenirs*, raconte cette évasion avec un grand luxe de détails romanesques : d'après son récit, Mme Legris-Duval recevait souvent dans sa prison la visite du général Hédouville ; certain jour, elle l'invita à dîner avec d'autres officiers et, tandis qu'on était à table, elle quitta ses convives sous un prétexte futile, prit le costume de sa servante, sortit de la prison sans difficultés et, guidée par sa sœur, Mme de Kerigant, à travers les rues de Rennes, se réfugia dans une maison où elle était attendue. Mais le général, goûtant peu la mystification, mit sur pied toute la garnison de la ville et, trois jours plus tard, seulement, les deux sœurs purent quitter Rennes en traversant de nuit la Vilaine sur une barque dont le marinier périt en les sauvant. On reconnaît dans ces péripéties la tournure d'esprit de Legris-Duval, qui se trouvait à Rennes à cette époque et était toujours friand de combinaisons théâtrales ; mais il n'en reste pas trace dans les documents d'archives, où l'évasion de Mme Legris est simplement notée sans date et sans commentaire.

La fugitive rentra mourante à Bosseny ; les émotions, les fatigues de la vie aventureuse, le transfèrement de Saint-Brieuc à Paris, en plein hiver, « de brigade en brigade, » avaient usé sa résistance. Legris-Duval se résolut à déposer les armes. En décembre 1799, il signait encore, comme « général comman-

dant la division des Côtes-du-Nord, » l'arrêt de mort d'un patriote, « convaincu d'avoir assassiné un soldat royaliste ; » ce fut la dernière fois qu'il se para de ce titre ; dès janvier 1800, il pressentait le général Mazingant, chef de la 7e demi-brigade, au sujet de sa soumission. Le vent soufflait à la clémence, et, le 20 février, l'Administration départementale rendait un arrêté portant « qu'elle ne voyait aucun inconvénient à ce que Legris et sa femme fussent admis à jouir de l'amnistie accordée aux rebelles se soumettant de bonne foi aux lois de la République. » Tous deux rentrèrent à Bosseny, espérant y vivre désormais tranquilles, et décidés à se désintéresser des luttes politiques. Legris-Duval sollicita même du Gouvernement un emploi de commissaire de la marine, ce qui fut mal jugé par ses compagnons de chouannerie. Un démêlé assez vif avec Mercier *La Vendée*, au sujet d'une reddition de comptes, acheva de lui aliéner les obstinés du parti royaliste. Des bruits malveillants circulèrent ; on insinua que Legris, enrôlé dans la police consulaire, dénonçait à Fouché ses anciens camarades; c'était la calomnie courante que décochaient aux amnistiés les opiniâtres de l'insurrection, trop compromis pour espérer l'absolution.

De ce nombre était Dujardin; émigré, échappé de Quiberon, il s'était enrôlé naguère dans les bandes de Legris-Duval, avait servi sous Saint-Régent et pris part à l'attaque de Saint-Brieuc. Depuis l'amnistie, il s'instituait l'implacable justicier de toutes les défections et de tous les reniements; il opérait dans la région du Mené, étendant ses brigandages depuis les confins du Morbihan jusqu'à Moncontour. Sa troupe comportait une quarantaine d'hommes très redoutés, le chef exigeant d'eux « la férocité » : — « Il y a, disait-il, des républicains qui ne craignent pas la mort; il faut les effrayer par la torture : coupez les membres, arrachez les yeux et la langue... » Il s'était juré de faire expier à Legris-Duval sa désertion. Dans la nuit du 4 au 5 avril 1801, le château de Bosseny est envahi par une bande armée : ce ne sont plus les Bleus; cette fois, ce sont les Chouans, et quoique engoué des revirements dramatiques, il n'est pas sûr que Legris-Duval goûta pleinement la causticité de celui-ci. Dujardin commande les envahisseurs; il se présente à son ancien chef : il a l'ordre, dit-il « de le conduire dans le Morbihan. » La formule est transparente : ceux des Chouans que le parti soupçonne de trahison sont traduits devant Georges

Cadoudal, et ne reparaissent jamais. Legris ne se trouble pas; il obtient la permission de dire adieu à sa femme, passe dans la chambre voisine, tarde à revenir... Dujardin perd patience, pénètre dans la pièce où son prisonnier vient d'entrer; une corde pend à la fenêtre ouverte : Legris s'est sauvé par là; il est loin... Dujardin connaît Bosseny; il sait le château bien machiné et juge inutile la poursuite; mais Mme Legris-Duval paiera pour son mari; quoique très souffrante, Dujardin l'emmène en otage et la retient captive pendant plusieurs jours. Quand elle revint, Legris, par prudence, se fixa, avec elle, pour plusieurs semaines à Saint-Brieuc; pourtant, à la belle saison, ne pouvant se résigner à délaisser Bosseny qu'il aimait, il recourut de nouveau à l'un de ces moyens de comédie si souvent mis en œuvre avec profit : il fit annoncer par les gazettes que les brigands l'avaient pris et fusillé, et il réintégra discrètement sa maison de campagne. Le bon effet du stratagème fut durable; l'été s'écoula sans alerte; mais Dujardin, bientôt renseigné, guettait : après l'hiver passé en ville, comme Legris-Duval se réinstallait à son château, dès sa première sortie, il fut accueilli par une décharge de mousqueterie et atteint d'une balle. Il eut la force de se traîner jusqu'au souterrain ou quelque autre des nombreuses caches que comportait la propriété et, cette fois encore, il eut la vie sauve. Ce fut sa dernière aventure : Mme Legris-Duval mourut peu après, à trente et un an; son mari ne lui survécut que quelques mois; le décès de Legris-Duval est consigné à l'état civil de la commune de Saint-Gilles du Mené, à la date du 26 mai 1803; l'acte eut pour témoins Mme de Kerigant, belle-sœur du défunt, et Julien Collenc, fermier de Bosseny; ni l'un ni l'autre ne consentirent à signer; et cela paraît singulier : et ce qui l'est davantage, c'est que la mort de de cet homme de trente-six ans, réputé pour sa force et sa vigueur, quasi célèbre, d'ailleurs, passa inaperçue : l'année suivante, le préfet du Morbihan, adressant au Grand Juge des renseignements sur les principaux chefs de la Chouannerie bretonne, signalait Legris-Duval comme étant encore vivant : « A la pacification de l'an VIII, écrit-il, Legris fut destitué par Georges parce qu'il ne voulut pas rendre compte des 80000 francs qu'il avait reçus pour la solde et l'entretien de sa division. Depuis ce temps-là, il est mal avec son parti; ayant, d'ailleurs, gagné de l'argent, il aspire à la tranquillité et s'occupe

d'affaires de commerce. » Et une note précise : — « *Legris est à Saint-Brieuc.* » Serait-il permis de supposer que, veuf, sans enfants, le chef de Chouans, désireux de disparaître, aurait imaginé de mourir, — officiellement, — pour vivre en paix dans quelque retraite ignorée de tous?

C'est, à peu près, ce qui advint, bien involontairement, à Carfort. Soumis et amnistié, mais mal noté, il supportait à contre-cœur son inaction et plus malaisément encore la surveillance chicaneuse des espions du Gouvernement. En mai 1803, son dossier à la Police s'agrémentait de rapports peu favorables. — « Caractère violent, sans fortune, toujours au café; la présence de Carfort, fameux par les pillages de diligences, les vols et les assassinats, est un objet d'horreur pour les hommes attachés au bon ordre. Traduit deux fois, depuis son amnistie, à la police correctionnelle, il a été condamné récemment à cent francs d'amende pour excès commis contre un particulier, à Moncontour, où il s'était rendu sans autorisation. L'éloignement de cet individu est désiré par les autorités. » C'était le perdre. Le Grand Juge inscrivit en marge de cette recommandation : — « *L'arrêter, et le constituer prisonnier en maison forte.* » Et Carfort fut escamoté, comme on l'était en ce temps-là, quand on ne comptait point parmi les amis du Gouvernement, c'est-à-dire que, tant que dura l'Empire, nul n'entendit plus parler de lui; nul n'osa se risquer à s'informer de son sort. Dans quel *in-pace*, dans quelle oubliette était-il enfoui? Ses parents eux-mêmes ne le surent jamais. En 1814, au retour des Bourbons, sa famille se hasarda cependant à mendier quelques renseignements. L'administration de la Police royale entreprit des recherches et ne trouva rien. Enfin Carfort fut découvert dans un cachot du château d'If et rendu à la liberté. Usé, à trente ans, par la captivité, sans ressources, couvert de loques, il reprit le chemin de la Bretagne et se rendit droit à Quintin, chez ses amis Kerigant : M^me^ de Kerigant se disposait à sortir et se trouvait, avec son jeune fils, dans le vestibule de sa maison, quand la porte de la rue s'ouvrit et donna passage à « un homme de haute taille, au teint basané comme celui d'un créole, et vêtu d'une façon étrange. M^me^ de Kerigant, l'ayant fixé, s'écria en levant les bras : « Mais... c'est vous, Carfort! — Eh! oui, Elisabeth, c'est bien moi! » Il manquait de tout et les Kerigant n'étaient plus riches; mais la joie de se revoir après

tant d'années, tant d'illusions déçues, tant d'espoirs enfin réalisés, fut si vive que la causerie, à table, se prolongea une bonne partie de la nuit. Carfort obtint du gouvernement de la Restauration une petite pension, — 1500 francs, de quoi ne pas mourir. — En 1821, on le retrouve exposant ses titres à la pitié des Princes : « couvert de blessures, ayant à sa charge son père, blessé pendant les Cent Jours, sa sœur, mère de famille et veuve d'un officier royaliste guillotiné... » On lui répondit de Paris que « sa demande s'appuyait sur des bases erronées ! » Il fallait que la foi royaliste de ces vieux Chouans fût solidement chevillée pour résister à de si rudes heurts. Carfort se résigna : il se fixa sur le plateau du Mené, à quelque cent pas de la Mirlitantouille, au cœur de ces landes hantées des souvenirs de ses amis disparus. Il mourut à Moncontour en 1847.

En le cherchant dans les prisons impériales, la Police de la Restauration en avait également exhumé un autre compagnon des La Rouerie et des Boishardy, Rolland *dit Justice*. Il revint s'établir à Dinan et y passa toute sa vie, qui fut longue. En 1856 ou 1857, il se jeta intrépidement à la tête d'un taureau furieux qui, échappé de l'abattoir, s'était lancé par les rues de la ville. Rolland saisit la bête aux cornes, parvint à la maintenir jusqu'à ce que les bouviers l'eussent entravée; mais il trépassa de cette prouesse; il avait quatre-vingt-cinq ans.

Le joyeux Saint-Régent n'eut pas de vieillesse : dès la retraite de Legris-Duval, il se rallia à Georges Cadoudal qui, au printemps de 1800, l'envoya à Paris, en fourrier, avec mission d'étudier la situation. Saint-Régent ne se contenta pas de l'étudier, il voulut « la résoudre » en assassinant le Premier Consul : c'est ainsi qu'il perpétra ce fol et criminel attentat de la machine infernale qui épouvanta Paris et déconsidéra la cause royaliste. Saint-Régent monta, le 21 avril 1801, à l'échafaud de la place de Grève où devaient le suivre, trois ans plus tard, Georges Cadoudal et onze de ses Morbihannais. Le fidèle Mercier *La Vendée* ne fut pas de ce dénouement; revenant de la côte de Saint-Brieuc, le 20 janvier 1801, il avait traversé sans malencombre les landes du Mené ; depuis que la Mirlitantouille n'était plus lieu d'asile, les refuges sûrs manquaient sur cette route et Mercier s'arrêta avec ses compagnons, pour passer la nuit, au hameau de La-Fontaine-aux-Anges, sur la lisière de la forêt de Loudéac. Vendu par son hôte, surpris, vers minuit,

par un détachement de la gendarmerie, Mercier soutint l'attaque durant plus d'une heure, s'échappa par les derrières de la maison, espérant atteindre les fourrés de la forêt ; frappé d'une balle au cœur, il tomba mort au pied d'une haie qu'il s'apprêtait à franchir. Son corps, mis sur une charrette, fut porté à Loudéac, traîné dans les rues et jeté sur les marches de l'église Notre-Dame-des-Vertus, où il resta exposé pendant trois jours : on l'inhuma enfin dans le cimetière de cette paroisse. Il repose maintenant, à côté de Georges Cadoudal, dans la rotonde de Kerléano, élevée par souscription publique de leurs vieux compagnons d'armes à l'époque de la Restauration; chapelle funéraire si impressionnante par ses vastes proportions et sa simplicité : c'est le « dôme des Invalides, » pauvre et nu, de la Chouannerie bretonne.

Honorat Le Frotter, laissant les corps de sa mère et de son frère aîné sur le perron du château de l'Hermitage, dut fuir le champ de bataille pour suivre la troupe royaliste dans sa retraite. Seul au monde, désormais, — on a vu que son père, émigré, habitait Londres, — cet enfant de dix-sept ans résolut de venger ses morts et s'engagea dans la bande d'Ancourt, *dit Augustin*, gentilhomme picard chouannant au Sud de Pontivy et dans la région de Guéméné. D'Ancourt était un ascète laïc; animé de l'esprit plus religieux que politique de la première Chouannerie, il faisait abstinence trois fois la semaine et récitait son chapelet tous les jours. Investi par les Bleus dans une ferme isolée du village de Locmariagrâce, il fut tué le 20 décembre 1800, et huit de ses lieutenants, au nombre desquels Honorat Le Frotter, furent emmenés à Hennebont, jugés par une commission militaire; six d'entre eux moururent fusillés. Honorat, en raison de son jeune âge, s'entendit condamner à deux ans de prison. Quand il rentra à Pontivy, en 1803, son père, revenu d'émigration, avait obtenu de reprendre son emploi d'expert-priseur; il souhaitait vivre en paix avec la République, et c'est, sans doute, pour obéir aux conseils de ce sage que Honorat troqua la veste des Chouans pour l'uniforme des vélites de la garde consulaire. Il partit pour l'Épopée, prit part aux campagnes d'Allemagne, d'Espagne, de Russie, de France, fut, en 1815, de Waterloo et, en 1830, de la conquête d'Alger. Il finit chef de bataillon retraité sous le règne de Louis-Philippe.

On suit moins longtemps l'espion Giraudeau; il s'était retrouvé, complètement nu, aux environs de Quintin, après avoir échappé à la fusillade de l'Hermitage; des gens charitables lui fournirent des vêtements et il regagna Saint-Brieuc. Amnistié enfin, il retourna dans les Deux-Sèvres, département d'où il était originaire; il y dut commettre quelque nouveau méfait, car, en 1801, il suppliait le ministre « de lui accorder la vie sauve en considération des services qu'il a naguère rendus à la République. » Il y a quelque apparence qu'il entra, sous un faux nom, dans la police de Fouché. — Dujardin, qui se figurait avoir hérité du prestige de Boishardy parce qu'il tenait, comme le rival de Hoche, les environs de Moncontour, terrorisa la région du Mené jusqu'en 1803. Il ne chouanne pas, il brigande; quinze mille francs sont promis à qui fera prendre ce forban. Sa bande, d'une quarantaine d'hommes, est recrutée « parmi les mendiants et les affamés du pays, » costumés en gendarmes ou affublés des vieilles vestes anglaises de l'*Armée rouge*. Dujardin ne se cache guère; on l'a vu, en mars 1803, sous l'uniforme de la gendarmerie nationale, sortir de la forêt de La Nouée et se diriger vers les Côtes-du-Nord; il est, du reste, bien reconnaissable; son visage et ses mains sont couturés de cicatrices. A la fin de cette même année, il suivit Georges en Angleterre et eut la chance d'y rester. Dujardin reçut, en 1815, en récompense de ses bons services, la croix de Saint-Louis.

Dutertre, le condamné à mort par contumace en même temps que Legris-Duval, se rallia vite à l'Empire et mourut maire de Plaintel, en 1808. Quant à Dufour, le commandant du Clos-Poulet qui, ayant « passé » Puisaye aux îles anglaises, devint l'un des aides de camp de Cormatin, lui aussi, la tourmente passée, se résigna, faute de pain, à solliciter l'usurpateur et il obtint un emploi de garde-magasin de l'intendance à l'armée d'Espagne. Rentré, en 1814, à son village natal de Saint-Coulomb, gratifié, — et non sans rebuffades, — par Louis XVIII, d'une maigre pension de 600 francs, le vieux brave qui, pendant dix ans, avait dirigé la correspondance des Princes exilés, se fit maître d'école, afin d'augmenter ses ressources. Il mourut à Saint-Coulomb, en 1856.

On regrette de consacrer si peu de lignes à la vieillesse de ces paysans qui, jetés à l'improviste dans les grandes tempêtes

de l'Histoire, reprirent courageusement, quand ils furent vaincus, le trantran de la vie mesquine du village. Chacun d'eux mériterait une étude qui serait singulièrement révélatrice : que pensaient-ils ? Que contaient-ils ? Comment jugeaient-ils leurs entraînements passés ? Que peut être l'examen de conscience d'un fanatique, alors que l'âge l'a refroidi ? Éprouvaient-ils quelque remords des horribles luttes fratricides ? Il n'apparaît pas qu'ils raffinassent beaucoup sur ces choses lointaines, ni qu'ils apportassent à ces considérations tant de subtilité. Ces hommes, pour la plupart, étaient de grands enfants, heureux d'avoir joué de bons tours à la Révolution et jeté leur gourme avec fougue. Quand ceux qui n'avaient pas vécu au temps des luttes civiles interrogeaient Dufour sur les exploits de sa jeunesse, il satisfaisait volontiers leur curiosité et, invariablement, terminait ses récits par ces mots : « Ah ! c'était le bon temps alors ; on vivait ! » Ainsi des autres, sans doute ; au reste, les rancunes personnelles, les dissentiments politiques s'étaient apaisés, par miracle, en 1815, lors de l'invasion prussienne, qui s'étendit à toute la rive droite de la Loire, au département d'Ille-et-Vilaine entier, et à une partie des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Depuis Charles VII, les Bretons n'avaient point subi le joug de l'étranger. Ils voyaient sans déplaisir s'avancer ces *alliés* qui venaient de rétablir le Roi et peu s'en fallut qu'on ne leur fît fête ; mais il suffit de quelques jours pour apprécier à leur valeur ces Allemands rapaces, fourbes, brutaux et cyniques ; toutes les haines disponibles se tournèrent contre eux en une contrition tacite des querelles intestines ; anciens Bleus et anciens Chouans s'unirent dans la répulsion de ces ignobles vainqueurs. Pour la première fois, les vieux campagnons de La Rouerie et les vieux soldats de la République, les nobles spoliés par la Révolution et les jacobins retardataires s'accordèrent et la seule présence des soudards d'outre-Rhin réalisa une conciliation que n'avaient pu parfaire la modération de Hoche ni l'autorité de Napoléon.

On souhaiterait dire sommairement quelle fut la vie de Joséphine de Kercadio ; mais, à dater de son acquittement par le Conseil de guerre en 1798, elle disparaît de l'Histoire. Elle ne quitta pas le pays de Moncontour, quoiqu'elle s'y sentît peu populaire : les républicains ne lui pardonnaient pas d'avoir été l'Égérie de Boishardy ; les royalistes lui reprochaient d'avoir

trop promptement oublié ce fiancé si tragiquement disparu. Sans doute aussi les attentions de Palasne-Champeaux, lors du procès de Saint-Brieuc, furent-elles jugées sans indulgence. A croire une tradition locale, l'opinion fut sévère pour cette jeune femme qui, exposée, presque encore enfant, aux hasards des campements clandestins, se trouva mêlée, avant qu'elle eût vingt ans, aux plus dommageables aventures. Sa conduite, disait-on, était peu exemplaire; celle de son mari ne l'était pas du tout : en l'an XI elle demanda le divorce. Il ne paraît pas qu'elle l'obtint. Elle avait eu, de Hervé Du Lorin, deux fils, dont l'un, au moins, vécut; il épousa, en 1841, à Moncontour, une personne d'origine anglaise, Charlotte Bisset Addison ; l'acte de ce mariage mentionne que, à cette époque, Hervé Du Lorin et Joséphine de Kercadio étaient morts ; de celle-ci, en effet, le décès est inscrit aux registres de l'état civil de la commune d'Auteuil, près Paris, où elle se trouvait de passage, à la date du 10 septembre 1824 ; elle avait quarante-six ans.

La fin du général Humbert s'entoure de circonstances mystérieuses. Son intrépidité, lors de l'expédition d'Irlande, auréola son nom d'une gloire à laquelle, seule, le succès manqua : le but de cette tentative folle était de grouper les patriotes Irlandais, toujours prêts à s'insurger, et d'organiser sur le sol de l'Angleterre une revanche de la Chouannerie. Humbert, comme on sait, n'y réussit pas ; revenu à l'armée de l'Ouest, il y servit sous Bernadotte; mais il est très remarquable de constater que, dès cette époque, il songe à quitter l'armée ; il s'établit dans le Morbihan où il achète, aux environs de Ploërmel, un bien d'émigré, le domaine de Crevy. Il est attaché, en 1802, à l'expédition de Saint-Domingue que commande Leclerc, beau-frère de Bonaparte : l'ardente Pauline est du voyage. Humbert, on l'a dit, passait pour « le plus bel homme de l'armée, » et la sœur du premier Consul se montrait facilement sensible à ce genre d'avantages. Que se passa-t-il? On ne sait. Humbert, chassé de Saint-Domingue par le général en chef Leclerc, destitué par le premier Consul, fut exilé en surveillance à Épinal, avec défense de reparaître à Paris. Il implore de connaître les motifs de sa disgrâce, n'obtient pas de réponse, va s'enterrer, non dans les Vosges, mais dans son domaine du Morbihan, grevé d'hypothèques, car « on a profité de sa défaveur pour lui soustraire sa fortune. » Il essaie de son premier état,

fonde un haras, dilapide ainsi le peu qui lui reste, vient se réfugier, sans ressources, à Nantes, chez un ami, supplie qu'on lui permette de venir se jeter aux pieds de Sa Majesté l'Empereur; depuis quatre ans il est sans traitement, ses biens sont séquestrés; il parvient à dépister la surveillance, à pénétrer dans Paris; il est traqué par la police comme un malfaiteur; ordre est donné de « s'assurer de la personne de cet individu; » ou l'arrête, on l'expulse, il retourne à Nantes, revient clandestinement et s'avance jusqu'à Versailles. Mais il a pour ennemi personnel un policier influent, Dossonville; on lui enjoint de se tenir « à quarante lieues de la capitale; » et le voilà, de nouveau, rôdant en Bretagne, de Rennes, qui a vu ses beaux jours, à Ploërmel où il a un château dont il est dépossédé par l'ancien propriétaire, l'émigré de Brilhac. Il accable l'Empereur de suppliques et d'offres de service. Peu lettré et mal instruit des nuances, il en est encore au farouche laconisme de l'an II : « Sire, je vous demande des ordres, du fer et du plomb. » Ou bien il propose le plan d'une invasion de l'Angleterre : « C'est dans Carthage seule qu'on peut détruire Carthage. » Il se fait fort de reprendre Saint-Domingue à l'aide des 30 000 Irlandais réfugiés aux États-Unis. Ce bouillant soldat rêve de prouesses et voudrait se battre, et toujours il conjure qu'on lui dise quelle fut sa faute : — « Je jure sur l'honneur n'avoir jamais manqué à mon devoir. » En vain le maire de Nantes a-t-il sollicité l'indulgence pour « ce brave qui a assisté à deux cents combats... » En vain le ministre lui-même insinue que « l'ex-général Humbert n'est pas indigne de la clémence de Sa Majesté; » l'Empereur demeure muet et implacable. A force de se creuser l'esprit, Humbert en arrive à voir dans ses malheurs la vengeance des Chouans et de l'Angleterre; Dossonville est un agent anglais; il a reçu du cabinet britannique la mission de faire expier au général, et Quiberon et la descente en Irlande. Alors le malheureux se décourage; il sollicite l'autorisation de passer aux États-Unis. Il mourra à la Nouvelle-Orléans, le 3 janvier 1823.

Quel crime avait-il commis? C'est une énigme qu'on ne peut résoudre. Une partie de son dossier, aux Archives de la Guerre, est *inconsultable*. Frédéric Masson qui, peut-être, en a eu cependant connaissance, écrit : — « Humbert, suspect d'intelligence avec les noirs de Saint-Domingue, convaincu de dilapidation, accusé de lâcheté par Leclerc lui-même, fut destitué après une

enquête approfondie et rayé des cadres pour avoir détourné des rations qu'il vendit à son profit et pour avoir entretenu des relations coupables avec des chefs de brigands. » Était-ce une allusion lointaine à son rapprochement avec Boishardy? L'opinion de Chassin est autre : « Humbert revint très pauvre de Saint-Domingue; » son intimité avec Pauline Bonaparte s'y serait compliquée de malversations « qui auraient été jugées si la sœur du Premier Consul n'y avait été mêlée. » C'est peut-être cela la vérité : Pauline avait besoin d'argent, et son trop docile amant lui en procura. Mais l'accusation de *lâcheté* reste inadmissible, sinon comme l'atroce et perfide vengeance d'un mari trompé.

Si l'amour causa la perte d'Humbert, il fut plus favorable à Cormatin qui lui dut la consolation de ses malheurs. On a laissé l'étonnant pacificateur de 1795 enfoui, avec ses six aides de camp, au fond d'un cachot sans air et sans jour du fort de l'île Pelée, dans la rade de Cherbourg. En juillet, on le tira de là et on l'amena, ainsi que ses officiers à Paris, pour y être jugé. Incarcéré à la Conciergerie, traduit devant le Conseil de guerre, il usa adroitement de sa faconde et sauva sa tête au grand dépit du Gouvernement. Condamné à la déportation, et reconduit à l'île Pelée, il y devait attendre son départ pour la Guyane. Mais Merlin de Douai, l'impitoyable juriste, veut la mort du ci-devant major général de Puisaye : il le fait *rejuger* par le tribunal criminel de la Manche, devant lequel Cormatin comparaît sous l'accusation de correspondance avec les ennemis de la République. On a, en effet, saisi sur lui des lettres qu'on dit très compromettantes et l'on s'attend à la révélation de nouveaux secrets pleins d'horreur. Or ce ne sont que billets d'amour : l'un est adressé à M^me^ de Tal...; Cormatin proteste qu'il l'aimera toujours, bien qu'elle se soit jouée de lui : « Adieu donc, vous qui étiez ma tendre Adélaïde... Adieu, barbare! » Un autre est pour Agathe Cassin, la piquante soubrette du théâtre de Rouen, qui a charmé les loisirs de La Prévalaye; un autre est destiné à Ninette, l'ingénue : « Oui, c'est moi, Adèle; votre amant n'oubliera jamais une femme aussi courageuse, aussi ferme dans sa manière de penser et d'agir... Qu'ils sont lâches, ceux qui se disent royalistes! Adieu! Je te quitte pour la vie...! » Il n'y avait point là de quoi condamner un homme à mort, même pour plaire à Merlin; ainsi en jugea courageusement le tribunal de Coutances; le galant conspirateur fut réintégré

à l'affreuse oubliette de l'île Pelée et privé de toute communication avec les vivants. Il en profita pour devenir une fois de plus amoureux : de l'étroit promenoir de sa prison, on entrevoyait au lointain, à travers toute la largeur de la rade, un morceau de la côte, entre les bastions de Cherbourg et le fort de Querqueville. Au moyen de la lunette d'approche dont disposait son geôlier, Cormatin parvint à découvrir qu'une des maisons du rivage était habitée par une jeune femme, d'allures distinguées. Quoique deux lieues de mer le séparassent de cette gracieuse apparition, il n'en fallait pas plus pour enflammer son cœur de quadragénaire inoccupé. De son côté, l'aimable Cherbourgeoise, — une veuve de vingt-huit ans, nommée la marquise de Feuardent, — qui, croit-on, avait déjà aperçu Cormatin, s'intéressait au romanesque prisonnier de l'île Pelée, l'ex-vice-roi de la Bretagne, érigé en héros par la persécution. Comme il n'y a pas de discipline si sévère qui ne se relâche à la longue, après deux ans d'amour réciproque et inavoué, une correspondance s'engagé entre le détenu et la veuve au cœur tendre. Ils s'écrivent fréquemment; elle l'appelle *Germeuil*; il la nomme *Eugénie*, quoique son prénom soit Bernardine; mais *Germeuil* et *Eugénie* sont plus littéraires, plus *Nouvelle Héloïse*. Mme de Feuardent lit tous les romans en vogue, et aussi les démodés : *Tancrède*, *Rose d'amour*, *Caroline de Lichtenfeld*, elle se laisse aller aux douces impulsions de son âme; elle avoue que son défaut est « de n'être point récalcitrante, » et lui, il ne cache pas qu'il ressent encore « toutes les passions d'un jeune homme. » *Eugénie* envoie à *Germeuil* « un pli rose qu'elle a longtemps porté sur son cœur dans un petit sachet à coulisses; » *Germeuil* a orné sa tabatière d'une boucle des cheveux d'*Eugénie*. Ils parviennent même à se voir, sans pouvoir se parler, peut-être, car, à diverses reprises, la dame entreprend l'excursion de l'île Pelée. Cette passion platonique dura deux ans, jusqu'au jour où la correspondance fut éventée, la marquise arrêtée, mise au secret... Il y avait à Cherbourg des fonctionnaires zélés pour prétendre qu'on avait fusillé des conspirateurs moins coupables qu'elle... La pauvre Eugénie ne fut pas fusillée ; mais elle contracta dans sa prison un mal dont elle mourut.

Cormatin, transféré au fort de Ham, fut gracié en octobre 1802. Il rentra à son beau château de Saône-et-Loire qu'il avait

quitté plus de dix ans auparavant ; il y retrouva sa femme, divorcée et ruinée. D'une fortune de 45 000 livres de revenus dont disposait le ménage avant la Révolution, il ne restait pas un écu : ce qui ne l'empêcha pas, bien entendu, de recommencer à mener grand train. Les deux filles aînées étaient mariées, mais il fallait caser la troisième qui était d'une saisissante beauté et dont Lamartine à tracé un portrait enchanteur dans ses *Nouvelles confidences*. Elle épousa, en 1807, le comte de Pierreclos, lequel, deux ans plus tard, se voyait obligé, par sentence du juge de paix, de fournir à son beau-père une pension alimentaire de 830 francs. Comme ce maigre revenu ne lui suffisait pas, Cormatin obtint une petite place de 2400 francs à la manufacture impériale des tabacs de Lyon, et dans cette situation modeste, l'ex-vice-roi de Bretagne, qui avait traité d'égal à égal avec la Convention nationale, entendu tonner les salves sur son passage et porté le laurier des triomphateurs, se révéla, « par son exactitude et sa subordination, » le modèle des employés. Il mourut en 1812, misérable, oublié, mais non, du moins, méprisé, comme l'était alors Puisaye, cause initiale de tous ses malheurs. Aux gages du ministère anglais depuis son retour du Canada, le fuyard de Quiberon, devenu, en effet l'agent, l'espion du cabinet britannique, professait pour tout ce qui était français une de ces haines insatiables et sournoises dont sont rongés certains hommes, quand ils se savent odieux à tous les gens d'honneur. Insultant les Princes qu'il avait platement adulés, menant contre eux une guerre de libelles, traitant de faussaires, de fripons et d'assassins les plus dignes gentilshommes, Puisaye vivait aux environs de Londres, agité, rancunier, atrabilaire, ombrageux, n'ayant pour amis que des diffamés comme lui : le transfuge Dumouriez, l'aventurier d'Antraigues, le mouchard Prigent dont il hébergeait la famille. Il survécut à tous ; quand en 1814, Louis XVIII quitta l'exil et rentra triomphalement en France, suivi de toute l'émigration exultante, Puisaye resta seul, bourrelé de rage orgueilleuse, d'amertume, et, — qui sait ? — de remords. Il avait renié la nationalité française et mourut, à Hammersmith, en 1827, sujet anglais.

G. LENOTRE.

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE M. MUSSOLINI

Le 28 octobre 1922, le Roi faisait appeler M. Mussolini et lui confiait le soin de constituer un ministère. Le nouveau chef du Gouvernement mit aussitôt en pratique les théories pour lesquelles il avait combattu. Il était convaincu que « seule, une opération chirurgicale pouvait sauver le pays; » aussi n'hésita-t-il pas à exiger du Parlement une véritable abdication. Il pensait par là répondre aux vœux de ses compatriotes qui, suivant son expression pittoresque, « ne seraient pas fâchés d'assister à une période d'abstinence parlementaire. » Le 25 novembre, la Chambre concéda au pouvoir exécutif une dictature légale ; ainsi était sanctionné le triomphe du fascisme.

M. Mussolini et ses lieutenants étaient impatients de montrer au pays qu'il assistait à une « révolution reconstructrice. » Trois années et demie de guerre, suivies d'une crise économique et sociale à peu près ininterrompue, avaient créé en Italie un malaise, contre lequel il était urgent de lutter. Les nouveaux ministres se mirent aussitôt à l'œuvre avec la foi et l'ardeur des néophytes. Parmi les tâches qui s'offraient à leur activité, nulle, plus que la restauration des finances de l'État, n'était digne de retenir leur attention. Il aurait été impossible, en effet, de rétablir la confiance dans le pays, sans assainir en même temps la situation financière, comme il aurait été vain d'envisager séparément ces deux problèmes, dont les solutions sont, à tout moment, étroitement liées.

La dette publique et la circulation fiduciaire avaient plus que quadruplé de 1914 à 1918. Cette situation aurait pu être améliorée, si l'État avait manifesté une volonté bien arrêtée de rétablir l'équilibre du budget; mais il n'est pas exagéré de dire qu'aucune mesure réellement efficace ne fut adoptée avant 1921. L'État, loin de restreindre son rôle dans la vie économique, multipliait ses interventions; chacune était l'occasion de dépenses nouvelles. L'accroissement des traitements des fonctionnaires, la reconstruction des régions libérées, les subventions à la marine marchande, la gestion des organismes industriels aboutissaient à élever les dépenses publiques à 37 milliards 493 millions dans l'exercice 1920-1921, chiffre douze fois supérieur à celui de l'exercice 1913-1914. Cette politique de laisser-aller eut comme conséquence inévitable de nouvelles émissions de billets de banque ; leur total atteignit 22 milliards le 31 décembre 1920, soit 8 milliards de plus en deux ans. De même, la dette publique, notamment la dette flottante, subit une augmentation continue : 33 milliards du 31 décembre 1918 au 31 décembre 1920.

Il serait toutefois injuste de négliger l'effort fiscal accompli durant cette période. Mais les mesures prises, ne tenant pas assez compte des nécessités économiques, pesaient sur l'activité du pays, sans améliorer de manière sensible les finances de l'État. Des impôts trop nombreux entravaient les échanges, et surtout décourageaient l'esprit d'épargne. Cette confusion du système fiscal provenait de la perfection à laquelle on avait voulu parvenir. Imbus de l'idée de choisir les impôts et les tarifs d'après une justice plus ou moins illusoire, les ministres des Finances qui s'étaient succédé avaient cru devoir taxer lourdement les revenus et les capitaux ; ils n'avaient eu recours aux impôts de consommation que dans une proportion moindre. Le produit des taxes indirectes s'accrut de cinq à six fois du 30 juin 1914 au 30 juin 1922 ; pendant la même période, celui des impôts directs dépassa de plus de neuf fois le chiffre d'avant-guerre. En vain objectait-on qu'il arrive un moment où l'intervention du fisc arrête la vie économique. Le Gouvernement aurait volontiers répondu à ses adversaires, comme l'écrivait

M. Nitti dans ses *Principes de science des finances*, que « le capital, comme les choristes de théâtre, annonce très souvent son départ; mais, lors même qu'il part, on sait fort bien qu'il reste à courte distance. » Il semblait qu'on eût voulu donner à ce départ un caractère définitif; il suffit de rappeler, en effet, deux décisions bien significatives. On institua un impôt sur le capital pour toutes les fortunes supérieures à 50000 lires; simultanément, la loi du 24 septembre 1920 supprima entièrement les titres au porteur. Le rôle de l'État ne se bornait pas à ces interventions fiscales. Des monopoles nouveaux de fabrication ou de vente furent créés : monopole des allumettes et des cartes à jouer en 1916, du café et de ses succédanés, des lampes électriques en 1919.

Cette politique financière augmenta dans tout le pays le sentiment d'insécurité. Pendant l'année 1920, le cours du dollar passa de 13,07 à 28,57; la rente 5 pour 100 tomba de 89,54 à 76,61. Toutefois, à partir de 1921, de sérieux efforts furent tentés pour porter remède à la situation. On arriva à réduire la circulation fiduciaire de près de 2 milliards en deux ans. En même temps, le déficit, qui atteignait plus de 22 milliards 700 millions pour l'exercice 1918-1919, fut réduit à 15780 millions pour l'exercice clos le 30 juin 1922. Ces résultats ne furent pas sans influer sur le cours des changes : en septembre 1922, le dollar était coté 23,40, au lieu de 28,57 en décembre 1920. L'emprunt 5 pour 100 avait regagné le cours de 81,80.

On aurait donc tort de croire qu'aucune amélioration ne s'était manifestée avant l'arrivée au pouvoir de M. Mussolini. La gravité de la crise financière avait diminué; mais, pour consolider et développer ces résultats, il s'agissait maintenant de restaurer le crédit public et d'inaugurer une politique d'action financière qui assurât la guérison définitive du pays.

LES THÉORIES FINANCIÈRES DU FASCISME

Dès son premier contact avec le Parlement, M. Mussolini affirma son intention d'établir avec la plus grande rapidité l'équilibre du budget. Il ne se dissimulait pas les difficultés qui l'attendaient; le ministre des Finances, M. de Stefani, était le premier à reconnaître qu' « il n'est pas possible de changer radicalement un grand pays en quelques mois, » mais

qu'il fallait agir. « On me demande des programmes, disait-il; on aura des décrets. »

Le nouveau Gouvernement, en matière financière, comme dans l'ensemble de ses actes, affectait volontiers un grand réalisme et une aversion bien déterminée pour les lieux communs. « Qu'on sache une fois pour toutes, a rappelé M. Mussolini, dans la revue fasciste *Gerarchia*, que le fascisme ne connaît ni idoles ni fétiches. » Il n'a jamais eu de termes assez expressifs à son gré pour accabler les théoriciens et les hommes « aveuglés par le dogmatisme. » Le fascisme est, en effet, moins une construction logique de la pensée que l'expression spontanée d'un sentiment; il n'y a pas aux yeux de ses adeptes de vérités qui aient une force absolue et permanente; il existe un certain nombre de conceptions, dont les unes tiennent compte des faits et les autres ne reposent que sur des raisonnements plus ou moins abstraits. Entre ces deux catégories, le véritable homme d'État ne saurait hésiter. Le seul point de vue à considérer, dans une société organisée, est l'intérêt national et non les droits des individus; l'art du gouvernement consiste à faire concorder les aspirations individuelles avec les nécessités supérieures de la collectivité : on parviendra à ce résultat grâce à une notion simplifiée et pratique du rôle de l'État.

Ces idées expliquent assez les points de vue auxquels s'est rallié le fascisme en matière économique et financière. En plusieurs occasions, les dirigeants du mouvement fasciste ont indiqué à cet égard leur opinion. Nous citerons, par exemple, les paroles prononcées à Rome par M. Mussolini le 19 mars 1923, à l'ouverture du deuxième Congrès de la Chambre de commerce internationale : « Les principes économiques dont le nouveau Gouvernement entend s'inspirer sont simples. Je crois que l'État doit renoncer aux fonctions économiques, surtout à celles qui ont un caractère de monopole, et pour lesquelles il est insuffisamment qualifié. Je crois qu'un gouvernement qui se propose de soulager rapidement les populations de la crise survenue après la guerre doit laisser à l'initiative privée le maximum de liberté et d'action; il doit renoncer à toute législation d'intervention et d'entrave, qui peut sans doute satisfaire la démagogie des partis de gauche, mais qui, comme l'expérience l'a démontré, n'aboutit qu'à nuire complètement aux

intérêts et au développement de la nation. » Aussi, M. Tangorra, ministre du Trésor, en exposant à la Chambre en novembre 1922 le programme financier du fascisme, avait-il envisagé la cession des chemins de fer et des téléphones à l'industrie privée, et la suppression des monopoles.

Est-ce à dire qu'avec cette conception l'État ne peut exercer aucune influence sur la vie économique du pays? Nullement; et son rôle est loin d'être négligeable, car l'impôt lui permet de frapper les activités qui lui paraissent nuisibles à l'intérêt général, et d'exonérer au contraire les formes les plus utiles de la richesse. Or, seule, l'épargne enrichit un pays de façon durable, et, seule, l'existence de la famille stimule la formation de l'épargne et en assure la transmission. Le fascisme est ainsi amené à rechercher les impôts qui gênent le moins la création du capital, et ceux qui n'entraînent pas la destruction des patrimoines individuels. A maintes reprises, le ministre des Finances, M. de Stefani, a précisé sur ce point la pensée du Gouvernement. Le 25 novembre 1922, il faisait entendre à la Chambre ces paroles nouvelles : « Surtout, nous n'entendons pas persévérer dans l'erreur de considérer le problème fiscal en dehors de sa base naturelle, qui est l'économie de la nation... Il faut parler clairement. Une finance qui se fonde sur la persécution du capital est une finance folle... Plutôt que d'empêcher l'amortissement du capital en frappant l'épargne, qui est une source de nouveaux placements, et qui fait fructifier l'activité économique privée, il convient de frapper la consommation, et cela même dans l'intérêt définitif de la partie la moins aisée de la population. La lutte contre la formation du capital privé retombe sur le dos des travailleurs. » Quelques jours plus tard, il n'hésitait pas à faire la déclaration suivante : « Le Gouvernement entend faire plus de finances indirectes que de finances directes. » Et, pour calmer les inquiétudes que cette politique pouvait soulever parmi les classes ouvrières, M. Mussolini rappelait que « le prolétariat n'a rien à perdre, il a tout à gagner d'une politique financière qui sauve le budget de l'État et évite la faillite. »

Non seulement l'épargne nationale doit être encouragée, mais encore l'intérêt de l'État est d'attirer les capitaux étrangers. Le ministère fasciste s'était, à juste titre, rendu compte que le développement économique de l'Italie dépendait,

dans une large mesure, d'une collaboration internationale. Aussi fit-il savoir, dès sa constitution, qu'il favoriserait les placements d'origine étrangère, en leur accordant un régime particulièrement avantageux. Ne voulait-il pas, en effet, ainsi que l'a proclamé M. de Stefani, dans une interview donnée à la *Tribuna* en août 1923, éviter de pénétrer dans le « jardin secret de l'épargne » et faire au contraire de l'Italie une « oasis pour les capitaux ? »

Cette politique dérivait, aux yeux des fascistes, des nécessités de la vie économique ; elle était commandée, en outre, par des considérations morales, sur lesquelles M. Mussolini aime à insister. Le fascisme, dit-il, est le « gardien jaloux de la continuité historique de la Nation ; » il recherche tout ce qui contribue à donner plus de force à la société et à inspirer aux individus le sentiment de leur responsabilité. Aussi ne veut-il pas « d'un système financier qui amène le citoyen à ne connaître que sa propre vie individuelle, à n'épargner que pour soi-même, à préférer une rente viagère à une assurance en faveur de ses enfants, à consommer plutôt qu'à épargner. » En un mot, il croit que dans toute mesure fiscale il faut envisager avant tout les conséquences lointaines et définitives. En supprimant ou en réduisant les droits sur les successions et sur les donations, ainsi qu'on le verra plus loin, le Gouvernement de M. Mussolini se conformait donc aux principes essentiels de sa politique.

Quelque séduisant que parût ce programme, il se heurtait à certaines difficultés d'ordre pratique. Favoriser la production et l'épargne est indispensable ; encore faut-il assurer l'équilibre du budget. M. de Stefani pensait y parvenir, à la fois par la création de nouveaux impôts et par un programme rigoureux d'économies. Il escomptait les plus-values que donnerait la reprise de l'activité économique ; en attendant, il jugeait que la situation pouvait être améliorée par une lutte contre les évasions fiscales, surtout contre les exemptions qui constituent autant d'évasions légales, « grâce aussi à la réalisation pour toutes les classes de la société des principes de l'égalité fiscale et de l'universalité de l'impôt. » Il estimait ainsi que la véritable justice consiste essentiellement à atteindre l'ensemble des facultés contributives de la nation.

* * *

Le système fiscal d'un pays ne constitue que l'un des aspects de sa politique financière. L'emprunt, la nature et le montant des dépenses sont pour l'État autant de nouveaux moyens d'intervenir dans la vie économique. La doctrine fasciste est moins originale ici que dans le choix des impôts; elle s'est néanmoins affirmée avec son habituelle vigueur.

En se déclarant hostile à toute émission nouvelle de monnaie, le Gouvernement de M. Mussolini ne faisait que continuer l'attitude de ses prédécesseurs immédiats. Déjà en décembre 1921, M. de Nava, ministre du Trésor, affirmait au Parlement que le Trésor avait la ferme et inébranlable volonté de ne pas accroître le papier-monnaie, mais de procéder au contraire à son retrait progressif. La nécessité des économies lui était également apparue, en même temps que la difficulté de les réaliser; il se voyait forcé de constater qu' « il n'est pas de demande de nouvelles dépenses, aussi graves et aussi onéreuses soient-elles pour le budget, qui ne trouve une phalange de partisans; il n'est pas d'économie qui ne soit occultement ou ouvertement combattue, sous prétexte que ce n'est pas là une économie véritable, une économie juste et convenable. »

Le fascisme était décidé à ne pas se laisser arrêter par ces objections. Il croyait que les économies étaient possibles, s'il réussissait à supprimer les organismes inutiles, à mieux appliquer certaines lois sociales et à rétablir la discipline dans les administrations publiques et dans les services industriels de l'État. M. Mussolini entendait rappeler les fonctionnaires au sentiment de leurs devoirs. « Le fonctionnaire, dit un document officiel, entre normalement pour toute sa vie dans l'administration, avec l'intention de consacrer toutes ses forces intellectuelles à la réalisation des fins morales et politiques qui sont celles de l'État; il s'agit donc d'un rapport de fidélité. Seul, s'y soumet celui qui vit et agit conformément aux tendances idéales et pratiques de l'administration, en tenant compte de la période historique durant laquelle il est au service de la nation. » En d'autres termes, le nouveau Gouvernement demandait aux fonctionnaires d'adhérer aux doctrines du fascisme.

Avec cet accord étroit du Gouvernement et de l'Administra-

tion, on peut envisager une certaine décentralisation administrative et la suppression de quelques échelons qui relient le pouvoir central aux administrations locales ; mais les économies ne doivent pas porter seulement sur le budget de l'État. Il importe encore d'affirmer le droit de contrôle de l'autorité supérieure sur les municipalités et les provinces ; en un mot, il ne faut pas hésiter à « rogner les ongles des administrations locales. »

Économiser ne consiste pas, toutefois, à réduire systématiquement l'ensemble des dépenses publiques. Il faut savoir choisir parmi les dépenses, comme parmi les impôts : ici encore, d'après les fascistes, le seul critérium est l'intérêt national. Aussi, en toutes occasions, le Gouvernement de M. Mussolini a-t-il répété qu'il ne toucherait pas aux dépenses militaires, qui « constituent le point de mire habituel de la démocratie en décadence. » Au contraire, il n'a pas caché que la situation internationale le contraindrait peut-être à accroître les crédits destinés à l'armée et à la marine. Un parti qui avait un sentiment si élevé de la grandeur de l'Italie ne pouvait, en effet, porter atteinte aux instruments de cette grandeur.

LES RÉFORMES FISCALES ET LES ÉCONOMIES

Les réformes fiscales accomplies depuis l'arrivée au pouvoir du fascisme sont trop nombreuses et trop variées pour qu'il soit possible de les étudier ici en détail. Il n'est guère, en effet, de branche de la législation, qui n'ait été l'objet de quelques modifications. Qu'il s'agisse des droits de timbre, dont l'assiette a été simplifiée et unifiée, des impôts indirects, parmi lesquels l'un des plus importants, l'impôt sur le vin, a été profondément remanié, des tarifs de douane, qui ont subi plusieurs revisions, de certaines contributions de guerre, dont le taux a été abaissé, on pourrait multiplier les exemples qui témoignent de l'activité du nouveau ministère italien. On en aura une idée suffisante en choisissant, parmi ces diverses mesures, celles dont l'originalité et la hardiesse méritent le plus de retenir l'attention.

A cet égard, aucune n'est plus significative que la réforme de l'impôt sur les successions et sur les donations. En Italie, comme ailleurs, le taux des droits avait été sans cesse élevé, au

cours de ces dernières années; il pouvait atteindre plus de 90 pour 100 pour les successions supérieures à 20 000 000 de lires, quand il s'agissait de personnes n'ayant aucun lien de parenté. Par un décret du 20 août 1923, le Gouvernement fasciste ordonna la suppression entière des droits pour toutes les successions ou donations de parents à enfants, d'époux à époux, de frère à frère, d'oncle à neveu. Les tarifs atteignant les autres successions ou donations furent abaissés environ de moitié; en aucun cas, ils ne peuvent maintenant dépasser 50 pour 100.

Cette réforme rompait complètement avec les habitudes fiscales de notre temps; mais, pour le fascisme, c'était moins une rupture avec l'heure présente qu'un retour à la tradition. M. Mussolini invoquait, en effet, ici comme autre part, l'exemple de l'ancienne Rome, dont il aime à se dire le continuateur. Le droit romain considère chaque membre de la famille comme faisant partie d'un tout indissoluble. Ainsi que l'a fait remarquer l'auteur de *la Cité antique*, la transmission des biens, tant qu'ils ne sortent pas du groupe familial, ne constitue pas une mutation de propriété. « La fortune est immobile comme le foyer et le tombeau auxquels elle est attachée : c'est l'homme qui passe, » et la propriété n'appartient pas à l'individu, mais à la famille. Ainsi, en remontant aux principes de la législation romaine, M. Mussolini affirmait sa volonté de faire de la famille la base de l'organisation sociale. De plus, c'était un moyen de rétablir au profit de la propriété immobilière l'égalité de l'impôt, de donner une satisfaction à l'agriculture, et d'encourager en même temps la formation des capitaux mobiliers.

On a vu combien le fascisme voulait développer l'esprit d'épargne et attirer en Italie les capitaux étrangers. Dès 1922, le nouveau Gouvernement mit en application cette politique. Moins de quinze jours après son arrivée au pouvoir, un décret du 10 novembre 1922 rendit une pleine liberté aux émissions de valeurs mobilières, et abrogea définitivement toutes les mesures qui se rapportaient à l'obligation de n'admettre que des titres nominatifs. Un mois après, M. de Stefani décida que, jusqu'au 1er janvier 1926, les intérêts des emprunts contractés et des obligations placées à l'étranger par des sociétés italiennes pourraient, par autorisation du ministère des Finances, être exemptés de l'impôt sur la richesse mobilière.

En outre, le décret du 26 octobre 1923 exonéra du timbre, tant qu'ils ne font pas l'objet de négociations, les titres étrangers déposés dans des établissements de crédit en Italie.

Cet ensemble de mesures, dont il est impossible d'évaluer les répercussions, constitue des dégrèvements, qui auraient pu compromettre l'équilibre du budget. En contre-partie, le ministre des Finances s'efforça d'étendre l'impôt à des catégories de contribuables qui y échappaient encore, d'atténuer le déficit des services industriels de l'État, surtout de réaliser des économies.

La législation fiscale italienne n'atteignait que partiellement les bénéfices agricoles. Le revenu des fermages était soumis à l'impôt sur la richesse mobilière; mais les propriétaires qui exploitent eux-mêmes leurs terres et qui sont, de beaucoup, les plus nombreux, n'étaient frappés que par l'impôt foncier. Leur qualité de privilégiés avait maintes fois soulevé des protestations; elle fut supprimée par le décret du 4 janvier 1923, qui établit un impôt sur les bénéfices agricoles avec déclaration obligatoire du propriétaire. Le résultat fut immédiat; le ministre pouvait annoncer au mois de mai qu'il avait reçu 1315000 déclarations. En même temps, pour répartir plus justement les charges de l'impôt foncier, le Gouvernement décida la revision des évaluations cadastrales, qu'il s'engagea à faire aboutir dans le délai de deux années.

Une préoccupation de même nature conduisit M. Mussolini et M. de Stefani, non pas à instituer un impôt sur les salaires, ainsi qu'on l'a soutenu à tort, mais à renforcer et à compléter sur ce point la législation existante. Les ouvriers employés par l'État et par les entreprises d'utilité publique bénéficiaient d'une exonération de fait; il parut nécessaire d'y mettre fin. Par décret du 21 décembre 1922, ils furent soumis à un impôt de 10 à 12 pour 100, perçu par voie de retenue directe sur leurs salaires. Cette décision, qui a donné cent mille nouveaux contribuables, mérite surtout d'être retenue par l'intérêt de principe qu'elle représente; elle révèle chez les fascistes une ferme intention de ne laisser à l'abri de l'impôt aucune catégorie de contribuables, et de taxer, ne serait-ce que très légèrement, tous les revenus, quelle qu'en soit l'origine.

Ainsi se trouvait diminué le nombre de citoyens qui jouissaient d'une exemption. Le Gouvernement de M. Mussolini ne

mit pas moins d'ardeur à lutter contre la fraude. Il organisa « une police fiscale, » à laquelle il demanda d'être « l'œil de l'État. » M. de Stefani se félicitait d'avoir fait rentrer en six mois « cinquante mille déserteurs dans l'armée des contribuables. » Pour donner une sanction morale aux fausses déclarations, le décret du 16 décembre 1922 ordonna de publier annuellement la liste des contribuables passibles de l'impôt sur le revenu, avec l'indication du revenu déclaré et du revenu constaté par le contrôleur. Il est douteux qu'un régime aussi peu respectueux du secret des affaires puisse fonctionner longtemps. En prenant cette mesure, le fascisme tenait sans doute à éviter même l'apparence de tolérer aucune fraude de la part des fortunes importantes ; il ne voulait pas fournir une arme à ses adversaires politiques. Pour le même motif, il a laissé subsister l'impôt sur le capital, institué par le ministère Nitti, et il a continué de percevoir un droit de 15 pour 100 sur les dividendes des titres au porteur.

A dire vrai, les nécessités budgétaires lui auraient interdit d'agir d'une autre manière. Elles l'ont également empêché, au moins pour un temps, d'appliquer son programme de cession des monopoles à l'industrie privée. Les monopoles commerciaux (café, succédanés du café, lampes électriques) avaient été remplacés dès 1921 par des impôts de consommation. Avant l'arrivée au pouvoir des fascistes, un décret du 1er juillet 1922 avait supprimé le monopole des cartes à jouer, qui remontait à 1916. La législation fiscale ne comportait donc plus que trois monopoles : tabac, sel et allumettes. La suppression de ce dernier avait été décidée en principe en 1921 ; elle fut exécutée par M. Mussolini en mars 1923. A partir du 1er juin, la fabrication et la vente des allumettes furent confiées à un consortium qui s'engagea à garantir le paiement de l'impôt.

Si l'on ajoute l'abrogation du monopole des assurances sur la vie, qui avait commencé à fonctionner en Italie depuis 1912, on connaîtra tout ce qui a été fait en cette matière par M. Mussolini. Sans doute, un décret de mars 1923 a-t-il autorisé le Gouvernement à céder la gestion des téléphones et même, le cas échéant, leur propriété ; mais il semble qn'il n'y ait encore rien de définitif à ce sujet. De même, la cession des chemins de fer est restée à l'état de projet. Cette inexécution du programme fasciste s'explique aisément. La situation des

réseaux italiens et le fonctionnement des téléphones étaient si défectueux à la fin de 1922, qu'aucune entreprise privée ne voulut accepter le soin de remettre en état ces services. Depuis lors, le déficit des chemins de fer a été réduit ; le ministre des Postes a laissé entrevoir qu'il ne serait pas impossible de compter bientôt sur des bénéfices. Aussi, le Gouvernement fasciste, malgré les principes qu'il avait proclamés, hésite-t-il à réaliser une réforme dont il n'est pas certain de retirer des avantages financiers.

Autrement intéressante est l'œuvre qui concerne les réformes administratives et les économies. Elle s'est traduite par des innovations dont beaucoup méritent d'être retenues. Tout d'abord, la suppression de plusieurs ministères : le ministère des Régions libérées, le ministère du Trésor qui a été rattaché au ministère des Finances, les ministères du Commerce et du Travail réunis en un ministère de l'Économie nationale. Le Gouvernement a annoncé, en outre, son intention de fondre en un organisme unique le ministère des Postes, le sous-secrétariat de la marine marchande, et la direction générale des chemins de fer. Ont été abolis également un grand nombre de conseils ou d'offices, à caractère consultatif ; on citera, par exemple, l'Office national de placement et l'Office du chômage, tous les conseils du ministère de l'Agriculture qui comprenaient 332 membres, l'Office central des provinces annexées, une section du Conseil d'État, etc. M. Acerbo, sous-secrétaire d'État à la présidence du conseil, a indiqué, dans un discours prononcé à Bologne, le 27 octobre 1923, que, par suite de ces suppressions, 40 000 fonctionnaires, agents ou ouvriers avaient été licenciés depuis l'arrivée au pouvoir du Gouvernement fasciste ; il a pu déclarer que, dans un délai proche, leur nombre serait porté à 55 000. Les résultats de cette politique sont particulièrement sensibles dans les chemins de fer. Grâce à une application plus judicieuse de la loi de huit heures, l'effectif des employés qui, en 1921, atteignait 240 000 et qui s'élevait encore à 206 000 le 1er juin 1923, a été ramené à 180 000 le 1er janvier 1924. Au total, le programme d'économies a été évalué par le ministre des Finances pour l'exercice 1923-1924 à 1 453 millions ; 380 millions proviennent de la réorganisation des chemins de fer et des postes ; 285, de la suppression de la Garde royale, « rendue superflue par de nouvel ordre de choses. »

* * *

Il est trop tôt pour apprécier, de manière définitive, les résultats que donnera cette réorganisation des finances et de l'administration italiennes. Comme l'année financière commence en Italie le 1er juillet, il n'y a pas eu encore d'exercice qui se soit complètement écoulé sous le régime fasciste. Il n'en paraît pas moins acquis, dès maintenant, que le budget de l'État est en voie d'amélioration et surtout que l'activité économique du pays se développe de manière incessante.

Avant la révolution fasciste, le déficit de 1922-1923 avait été évalué par M. Peano, ministre des Finances, à environ 4 milliards; M. de Stefani put proclamer, en novembre 1923, que les résultats définitifs de l'année financière permettaient de réduire ce chiffre d'un milliard. Il a affirmé en même temps que le budget 1923-1924 ne se traduirait que par un déficit de 1 milliard 187 millions, et que l'année 1924-1925 correspondrait à une nouvelle atténuation de moitié. Si l'on se souvient qu'en 1921 les dépenses excédaient les recettes de plus de 17 milliards, on ne peut que reconnaître la grandeur de l'effort accompli par l'Italie.

Les chiffres qui attestent la progression de l'industrie et du commerce sont plus révélateurs encore. Les exportations, qui ne dépassaient pas 890 millions de lires en octobre 1922, ont atteint, en octobre 1923, 1 080 millions, soit une augmentation de 20 pour 100. Le trafic par chemin de fer s'est accru de 16,62 pour 100 en 1923. Le nombre des chômeurs a été réduit de près de 200 000 en un an. Les statistiques officielles ne comptent que 155 grèves en 1923, au lieu de 2 070 en 1920, soit 244 000 journées perdues au lieu de 30 600 000. Les documents italiens constatent encore que l'émigration a été réduite des deux tiers de 1920 à 1923.

L'amélioration de la situation économique n'est pas contestable; il faut ajouter cependant qu'elle ne s'est pas traduite par un relèvement parallèle du cours de la lire. En octobre 1922, le dollar était coté à Milan 23,97; la nouvelle de la révolution fasciste suffit à le faire baisser en décembre aux environs de 20, cours auquel il se maintint dans le premier semestre de 1923. Depuis lors, il a suivi une progression lente, mais constante : 21,89 à la fin de juin, 22,65 en septembre, 22,93 en novembre

23,03 en janvier 1924, 23,05 en février. De même, la livre sterling, cotée 106,36 en octobre 1922 et 91,56 en décembre, a dépassé de nouveau le cours de 100 dès novembre 1923.

Cette contradiction entre des faits économiques qui, en théorie, devraient subir une évolution similaire, s'explique, si l'on considère l'importance de la dette intérieure de l'Italie ; jusqu'à présent, le Gouvernement fasciste n'a pu la réduire que partiellement. La faiblesse apparente de la monnaie italienne s'explique surtout par une cause profonde : la lire, comme le franc français, reste en tout temps influencée par les créances de la Grande-Bretagne et des États-Unis, pour lesquelles jusqu'à présent aucun règlement n'est intervenu.

***

On aurait donc tort de croire, semble-t-il, que, malgré des progrès indéniables, l'Italie soit complètement sortie des embarras dans lesquels elle s'est débattue au cours de ces dernières années. La politique financière de M. Mussolini, — et c'est en cela que consiste son intérêt, — a surtout pour objet d'obtenir des améliorations lentes, mais définitives. Elle repose tout entière sur l'idée que le crédit public et la situation financière d'un État sont étroitement subordonnés au rétablissement de la confiance et de l'ordre, ainsi qu'au fonctionnement normal de l'activité économique. Elle s'appuie aussi sur une double conviction : le déficit budgétaire ne présente une gravité réelle que s'il est accompagné d'une crise de trésorerie ; la dépréciation des changes, quand elle ne conduit pas à l'inflation monétaire, ne peut être inquiétante, pourvu toutefois que l'industrie et le commerce se développent régulièrement.

Le temps, qui est la pierre de touche de tous les systèmes, permettra d'apprécier la valeur pratique de ces théories. Telles qu'elles se présentent actuellement, les mesures adoptées par le fascisme constituent, en tout cas, une expérience vraiment nouvelle, poursuivie avec suite, on pourrait ajouter avec une sorte d'audace. En matière financière, comme ailleurs, il n'est permis d'ignorer ni les enseignements de l'histoire, ni les exemples des autres peuples. A cet égard, qu'on l'approuve ou qu'on la blâme, on ne saurait rester indifférent devant l'attitude de M. Mussolini.

Robert Lacour-Gayet.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES ISOTOPES

On chercherait vainement le mot « isotope » dans les plus vénérables dictionnaires, et, surtout dans les vénérables. Je n'en excepte point celui de l'Académie.

Et pourtant, si vous fréquentez si peu que ce soit la gent des physiciens et des chimistes, ou si vous lisez d'aventure quelqu'une des publications, où s'épanche périodiquement le trop plein de leurs découvertes, le mot « isotope » ne manquera pas de frapper fort souvent vos oreilles ou vos yeux.

C'est un mot qui en dépit de ses racines grecques (*isos* : même; *topos* : lieu) désigne une chose tout à fait nouvelle, un de ces êtres modernes et imprévus, une de ces créatures insolites que la science moderne déverse, de temps en temps, dans le grand fleuve de nos notions courantes. Réjouissons-nous de voir les néologismes de cette sorte enrichir parfois notre langue... et les autres. Ils prouvent qu'il y a quelque chose de nouveau sous le soleil et, dans ce domaine, la chose précède toujours le mot.

Isotope signifie précisément « qui est à la même place. » Ce mot est, ma foi, très bien forgé sur le modèle de nombreux autres analogues tels qu'isomère, isotone, isomorphe, etc., qui jalonnent fort congrument nos traités physico-chimiques.

Pour plus d'exactitude, il convient d'ajouter que ne sont pas dignes du nom d'*isotopes*, tous les êtres qui, dans la nature, ou sur les petits échelons de la fourmilière humaine, occupent la même place. Par exemple, ni les députés qui sont sur le même rang à la Chambre, ni les fonctionnaires qui s'avancent sur la même ligne

dans une cérémonie n'ont jusqu'à présent droit au titre d'isotopes. Cela viendra peut-être, mais nous n'en sommes pas encore là. Maintenant l'usage, à défaut de la complaisante étymologie, l'interdit.

Le titre d'*isotopes* est uniquement réservé aux substances, et plus exactement aux corps simples qui occupent la même place dans la classification périodique des éléments chimiques.

On croyait jusqu'à ces toutes dernières années, qu'à chacune des places numériquement désignées (j'allais dire numérotées, comme au théâtre!) de cette classification, correspondait un élément chimique bien déterminé et un seul. On a découvert qu'à chacune de ces places se rangent ou peuvent se ranger en réalité plusieurs éléments chimiques parfaitement distincts, sinon chimiquement distincts. C'est en cela que consiste la découverte récente des *isotopes*.

Mais, avant d'exposer à nos lecteurs comment s'est faite cette découverte, et quelle en est l'importance, sa portée incalculable, et les conséquences imprévues qu'elle déchaîne dès maintenant dans nos idées sur la nature, il sied, je crois, que j'éclaire un peu ma lanterne. Il sied que je rappelle d'abord en quoi consiste cette classification des éléments chimiques à laquelle j'ai fait allusion ci-dessus et dont le cadre rigide est aujourd'hui débordé par la venue surprenante des isotopes (1).

On sait depuis longtemps que les corps qui entrent en combinaison pour former les composés chimiques se trouvent réunis, pour chacune de ces combinaisons, dans un rapport parfaitement déterminé et invariable des poids de leurs éléments constituants. Par exemple, dans une masse quelconque de ce sulfate de cuivre que connaissent bien tous nos vignerons, il y a toujours le même rapport entre le poids du cuivre et le poids du soufre qui entrent dans la composition de ce corps. Celui-ci est un corps composé. Le soufre et le cuivre qui y entrent sont au contraire appelés des éléments, ou corps simples, parce qu'on n'a jamais pu décomposer le soufre ou le cuivre en d'autres corps, en d'autres constituants.

Les philosophes grecs (et dès le v^e^ siècle avant J.-C. l'école des Éléates) enseignaient qu'il doit y avoir une limite à la divisibilité indéfinie de la matière, et ils appelèrent *atomes* (c'est-à-dire propre-

(1) Deux ouvrages particulièrement recommandables ont paru récemment en France relativement aux isotopes, et intitulés tous deux : *les Isotopes*. L'un est la traduction française de l'ouvrage célèbre du professeur anglais Aston (librairie scientifique Hermann, 1923). L'autre est dû à M. le professeur Damiens (Gauthier-Villars, 1923). Tous deux, à des titres divers, sont d'une lecture agréable et fructueuse.

ment *indivisibles, insécables*) les particules ultimes indivisibles qui constituent toute matière.

Pour les atomistes (Leucippe, Démocrite), les atomes constituant le substratum unique de tout l'univers matériel devaient être tous parfaitement identiques, et les diverses substances qu'on rencontre ne différaient entre elles que par l'arrangement différent d'atomes toujours pareils. C'était là une anticipation merveilleuse et profonde de ces vues toutes récentes sur l'unité essentielle de tous les éléments chimiques que nous a apportées depuis peu la découverte de l'*électron*. Nous en avons déjà parlé ici et nous en reparlerons.

Ce qu'il sied de remarquer aussi, c'est que la chimie du XIX^e^ siècle, celle de Lavoisier, de Dalton, de Berthelot (contrairement aux atomistes de l'Hellade et à ceux de ces quelques dernières années) a cru que les atomes des corps simples (c'est-à-dire la plus petite quantité de chacun de ces corps qui puisse entrer en combinaison) étaient irréductibles l'un à l'autre, essentiellement distincts et autonomes. Bref, elle a cru qu'il n'y avait par exemple, entre un atome de cuivre et un atome de fer, absolument rien de commun, d'interchangeable. Au total, les chimistes du XIX^e^ siècle ont pour la plupart professé des idées qui excluaient complètement et *a priori* la possibilité de réaliser la transmutation des éléments rêvée par les alchimistes. Au contraire, dans les idées de Démocrite comme dans celle des physico-chimistes d'aujourd'hui, la possibilité de cette transmutation est non seulement une vue parfaitement soutenable de l'esprit, mais une réalité constamment réalisée sous nos yeux, en particulier dans la désintégration des substances radioactives.

Tout cela va nous aider à comprendre maintenant ce qu'est la classification périodique des éléments.

Le poids absolu, le poids réel des atomes (par exemple d'un atome de soufre ou de fer) a été pendant longtemps inconnu. Mais on est parvenu depuis de longues années à déterminer les *poids relatifs* des éléments chimiques en prenant pour l'un d'eux une valeur arbitraire. Les poids relatifs ainsi déterminés sont ce qu'on appelle les *poids atomiques* des éléments. On est convenu de prendre le nombre 16 pour poids atomique de l'oxygène et de rapporter à ce nombre base les poids atomiques des autres éléments. C'est ainsi que, dans ce système généralement adopté aujourd'hui, le cuivre, par exemple, a pour poids atomique 63,57 et l'hydrogène le poids atomique 1, c'est-à-dire qu'un atome de cuivre pèse à peu près les $\frac{63}{16}$

d'un atome d'oxygène et que l'atome d'hydrogène pèse seize fois moins que celui d'oxygène.

D'ailleurs, grâce à des méthodes récentes, on a maintenant des données relativement précises non seulement sur les *poids relatifs* des atomes des divers éléments, mais aussi sur leurs poids absolus, sur leurs poids réels. Par exemple, et pour fixer les idées, on sait que l'atome d'hydrogène pèse environ 1,6 fois la millième partie du milliardième d'un milliardième de milligramme. Ce n'est guère.

On a depuis longtemps classé les divers éléments chimiques par ordre de poids atomiques croissants à partir de l'hydrogène qui est le plus léger (poids atomique égal à 1) jusqu'à l'uranium (poids atomique voisin de 238). Grâce surtout aux travaux du chimiste russe Mendeleef, on ne tarda pas à remarquer qu'en allant ainsi des atomes les plus légers aux plus lourds, les éléments chimiques avaient des propriétés physiques et chimiques qui semblaient se reproduire périodiquement à partir d'un certain moment, et très précisément, de sept en sept éléments.

Les sept premiers éléments de la table périodique dressée selon les idées de Mendeleef (l'hydrogène étant considéré comme hors série) sont (j'ai mis les poids atomiques correspondants entre parenthèses) : 1° l'hélium (3,99) ; 2° le lithium (7,0) ; 3° le glucinium (9,1) ; 4° le bore (11,0) ; 5° le carbone (12,0) ; 6° l'azote (14,01). Or, chose étonnante, les sept éléments suivants (et qui sont l'oxygène, le fluor, etc.) placés parallèlement par ordre de poids atomiques croissants possèdent chacun respectivement des propriétés physiques et chimiques analogues ou identiques à celle de l'élément qui le précède de 7 rangs sur cette liste.

Telle est la base de la classification périodique des éléments chimiques. Celle-ci s'est montrée d'une merveilleuse fécondité en chimie. Elle a aidé à découvrir notamment des éléments nouveaux dont la place, dans la classification, se trouvait vide, et où elle a permis de situer des corps auparavant ignorés et qu'on a trouvés grâce à elle.

Les éléments chimiques sont, en somme, comparables à une troupe de soldats aux uniformes disparates, et qui seraient rangés par rangs de sept, numérotés de la gauche à la droite et de telle sorte que les rangs successifs soient faits de soldats de plus en plus gros et que dans chaque file les hommes aient le même uniforme.

Et maintenant, revenons un peu en arrière. J'ai en vérité calomnié

le XIXe siècle, « le stupide XIXe siècle, » en écrivant ci-dessus que ses chimistes crurent tous les éléments chimiques essentiellement distincts et irréductibles les uns aux autres. Il y eut quelques exceptions. La plus notable fut le chimiste Prout qui, vers 1805, écrivit (revenant d'une manière particulière aux idées de Démocrite) que les atomes des éléments n'étaient tous que des agrégats d'atomes d'hydrogène. Prout ne partait pas d'une idée philosophique *a priori*, comme Démocrite, mais d'une constatation expérimentale. Il remarqua, en effet, que les poids atomiques, des divers éléments sont, à peu de chose près, ou du moins à quelques exceptions près, des multiples simples du poids atomique de l'hydrogène (oxygène 16, carbone 12, azote 14, etc.).

Mais précisément, — à ce qu'on supposa du moins à l'époque, — si l'idée de Prout était exacte, si tous les atomes chimiques étaient des assemblages d'atomes d'hydrogène, il fallait nécessairement que tous les poids atomiques (et non pas seulement quelques-uns) fussent des multiples exacts (et non pas seulement à peu près exacts) du poids atomique de l'hydrogène. Il fallait que celui-ci fût contenu un nombre entier de fois dans ceux-là.

Or, les mesures les plus précises des poids atomiques montrèrent que certains d'entre eux sont des nombres fractionnaires. C'est ainsi par exemple que le poids atomique de l'oxygène étant 16 par définition, les déterminations anciennes et récentes concordent pour établir que celui du chlore est égal à 35,46.

Au XIXe siècle, de nombreux chimistes, notamment Stas, établirent par des mesures très précises que beaucoup de poids atomiques (Stas opéra notamment sur l'argent, l'azote, le chlore, le soufre, le potassium, le plomb, le sodium) sont incontestablement des nombres fractionnaires. Cela ruina pour un temps complètement l'hypothèse de Prout. Stas pria d'ailleurs les chimistes de refaire ses propres expériences. « Si ces recherches, écrivait-il, confirment mes persévérantes investigations, peut-être alors ceux qui admettent l'existence d'une matière première unique diront-ils comment ils conçoivent que *les produits de l'agrégation de cette matière unique présentent des masses pondérables fixes en rapports incommensurables.* Aussi longtemps que cette explication n'aura pas été données l'hypothèse de l'existence d'une matière première unique ne pourra prendre rang dans la science, parce qu'elle ne pourra pas être considérée comme une vérité possible. »

...Et pourtant, l'hypothèse de Prout était, — les dernières années

l'ont prouvé, — une vérité non seulement possible, mais réelle. La réponse à la question que posait si bien Stas, dans le texte cité plus haut et notamment dans la phrase que nous avons soulignée, cette réponse a été fournie avec beaucoup de netteté d'une part par la théorie de la relativité, d'autre part par la découverte des isotopes.

Par la relativité d'abord. Celle-ci a établi, — mes lecteurs n'ont peut-être pas oublié l'exposé que je leur fis autrefois de cette question, — que l'énergie et la masse ne sont que des modalités différentes d'une seule et même chose. Toute émission ou toute absorption d'énergie s'accompagnent d'une variation de masse, et mes lecteurs se rappellent comment nous avons évalué en tonnes l'énergie des rayons solaires que reçoit annuellement la Terre. Il suffit alors d'admettre que la formation d'atomes complexes à partir de l'élément simple s'accompagne de variations d'énergie interne par rayonnement, et que ces variations sont du même ordre de grandeur que celles que manifestent les transformations radioactives, pour rendre compte des écarts à la loi de Prout que présentent les poids atomiques des éléments. Par exemple, on sait que l'hélium a un poids atomique égal à 4 exactement. L'hydrogène, au contraire (des mesures récentes et très précises l'ont établi), a pour poids atomique, non pas 1 exactement, mais 1,008. Et pourtant, nous sommes à peu près sûrs aujourd'hui que l'atome d'hélium est le résultat de la condensation de quatre atomes d'hydrogène. Pourquoi cependant son poids atomique n'est-il pas égal à $4 \times 1{,}008$, c'est-à-dire à 4,032? Parce que l'hydrogène s'étant condensé, pour former l'hélium, cette condensation s'est faite avec une perte d'énergie.

Mais, bien mieux encore que ces considérations relativistes, la découverte des isotopes permet de répondre à la question insidieuse posée par Stas, et d'expliquer, sans abandonner ce qu'a de juste l'idée de Prout, les poids atomiques fractionnaires.

Supposons qu'un certain métal ait un poids atomique fractionnaire égal à 100,25. Mais supposons que ce métal soit en réalité une sorte de mélange de deux métaux presque identiques et chimiquement indiscernables, et qui aient des poids atomiques entiers égaux, respectivement, à 100, et à 101. Il suffit que le premier de ces corps soit mélangé au second dans la proportion d'un tiers pour que le métal résultant ait un poids atomique que l'on trouvera égal à 100,25.

Or, les deux corps constituants dont nous avons supposé l'existence, dont les poids atomiques sont entiers et très voisins, et qui

sont indiscernables chimiquement sont, précisément, ce que nous avons appelé par définition des *isotopes*. Il nous suffira donc de montrer que de tels isotopes existent et comment on les a découverts et on les découvre chaque jour encore, pour expliquer la contradiction qui chagrinait tant Stas et ses disciples, et pour restaurer sur son haut piédestal philosophique et expérimental la belle hypothèse de l'unité essentielle de la matière.

Parmi les précurseurs de la découverte des isotopes, l'un des plus étonnants fut à coup sûr sir William Crookes, dont la trace dans la physique sera éclatante longtemps après qu'aura été oubliée la naïveté, — hélas! si humaine, — avec laquelle il se laissa mystifier naguère par les médiums. En 1886, à la British Association de Birmingham, Crookes prononça les phrases suivantes, véritablement prophétiques, qui constituent une sorte de divination de ces isotopes qu'on ne devait trouver qu'un quart de siècle plus tard :

« Je conçois, disait-il à ses auditeurs, que, lorsque nous disons que le poids atomique du calcium par exemple est 40, nous exprimons en réalité le fait que tandis que les atomes de calcium ont en majorité le poids atomique effectif de 40, il n'y en a pas moins un petit nombre qui sont représentés par 39 ou 41, un nombre moindre par 38 ou 42, et ainsi de suite. Cela nous remet en esprit les « particules vieillies et usées » de Newton. Ne saurait-on concevoir qu'un processus de ce genre ait pu dans certains cas séparer ces atomes de poids différents? La séparation peut s'être produite en partie lorsque la matière se condensait depuis son état d'ignition intense. Mais elle peut aussi s'être partiellement effectuée dans les périodes géologiques par solution et reprécipitation successives des diverses terres. Cette spéculation peut sembler audacieuse, mais je ne pense pas que les chimistes soient incapables de vérifier sa possibilité. »

A l'occasion du jubilé de la découverte du radium, j'ai récemment parlé à mes lecteurs des désintégrations atomiques. Je rappelle que les substances radioactives émettent continuellement (*et en proportions variables selon l'élément radioactif considéré*) des parcelles de leurs propres atomes sous la forme, d'une part, de *rayons alpha* (qui sont formés de particules chargées d'électricité positive et provenant de l'atome), d'autre part de *rayons bêta* (formés de particules chargées d'électricité négative et provenant de l'atome). L'atome radioactif qui perd ainsi une partie de ses constituants cesse d'être égal à lui-même, et ne tarde pas à devenir un atome d'un autre élément chimique qui, à son tour, et par une déperdition analogue (et souvent

d'un taux nouveau et différent, pour ce qui est des particules positives et négatives), devient un atome d'un autre corps et ainsi de suite.

On connaît assez bien actuellement la série et l'enchaînement des diverses désintégrations radioactives. Il serait inutile et d'ailleurs oiseux d'en donner ici le tableau qui est fort long.

A titre d'exemple, et pour fixer les idées, notons seulement que l'atome du corps appelé *uranium* I se transforme par expulsion atomique d'une particule *alpha* en *uranium* X_1, qui par émission d'une particule *bêta*, forme un atome d'*uranium* X_2; celui-ci à son tour par émission d'une nouvelle particule *bêta* forme de l'*uranium II*, lequel par émission d'une particule α forme l'*ionium* qui, par l'expulsion d'une particule semblable, forme à son tour l'atome du *radium*. Telle est la série des désintégrations qui aboutit au radium (et qui continue d'ailleurs par la décomposition spontanée de celui-ci pour aboutir finalement au plomb). Tel est le pedigree de l'atome de radium.

Toutes les substances radioactives qui sont aux divers stades de ces transformations sont caractérisées et identifiées par leurs propriétés chimiques, mais surtout par la nature, la composition, l'intensité et la durée du rayonnement radioactif qu'elles émettent, et où les rayons alpha, les rayons bêta et les rayons gamma entrent en proportions et en quantités variables d'une de ces substances à l'autre.

Or, c'est ainsi que fut découverte l'isotopie. On a observé que certains des éléments qui se forment à des stades divers de ces transformations radioactives sont indiscernables chimiquement entre eux, mais présentent des différences nettes dans la nature de leur rayonnement radioactif. Aucune opération chimique, si raffinée qu'elle soit, ne réussit à les différencier; cette différenciation se fait au contraire aisément par l'analyse radioactive (telle que l'ont mise au point M. et Mme Curie et telle que je l'ai décrite ici même récemment).

Pour ne citer qu'un des nombreux exemples d'éléments radioactifs isotopes, on a constaté que le radium et le mésothorium I forment un couple de cette nature. Ils ne sont discernables que par leur rayonnement radioactif; une fois réunis, il est impossible de les séparer chimiquement. Dans la classification périodique de Mendeleef, ils occupent le même numéro d'ordre. Autrement dit, nous savons maintenant qu'à la place de chacun des soldats alignés dont nous évoquions l'image tout à l'heure, il peut y avoir plusieurs soldats indiscernables à l'œil grossier du chimiste, mais que le regard plus habile du physicien sait différencier.

Pareillement, les corps appelés respectivement thorium et radio-thorium sont des isotopes. On pourrait multiplier ces exemples de couples isotopiques.

Comme le produit ultime des transformations radioactives se trouve être le plomb, il était particulièrement intéressant d'étudier, en les comparant, des plombs chimiquement purs de différentes origines. La série radioactive uranium-radium, dans son embranchement principal, aboutit finalement à donner du plomb. Ce plomb doit avoir un poids atomique égal à 206, puisque, à partir du radium, dont le poids atomique est 226, il y a, — jusqu'à ce que soit formé l'atome ultime de plomb, — perte de cinq particules *alpha*. Chacune des particules alpha (qui est en réalité un atome d'hélium, de poids atomique 4) contribue pour 4 unités au poids atomique du radium. Il s'ensuit que l'atome de radium, lorsque, s'étant allégé de ces quatre particules, il est devenu un atome de plomb, ne doit plus avoir comme poids que 226 diminué de cinq fois quatre, c'est-à-dire 206.

Au contraire, le plomb, auquel aboutit la désintégration de la série radioactive principale du thorium, doit avoir un poids atomique égal à 208, car le thorium a pour poids atomique 232, et il forme du plomb après que son atome s'est allégé, — l'expérience le prouve, — de six particules alpha : $232 - 6 \times 4 = 208$.

Il s'ensuit que si toutes ces prémisses à la fois expérimentales et théoriques sont exactes, *le plomb issu du radium doit être un peu plus léger que le plomb issu du thorium.*

Or, le plomb d'origine non radioactive a pour poids atomique le nombre fractionnaire 207, 20. Il provient sans doute d'un mélange d'isotopes. Dès 1913, le physicien anglais Soddy suggéra que le plomb des minéraux contenant de l'uranium et pas de thorium, pouvait avoir un poids atomique inférieur à celui du plomb qui provient de minéraux contenant du thorium et pas d'uranium.

Or, les expériences faites par les méthodes les plus récentes et les plus délicates montrent qu'il en est bien ainsi. Elles ont établi que le plomb de thorite de Ceylan, le thorioplomb, comme on dit maintenant, après soigneuse purification, possède une densité de 0,26 pour 100 plus élevée que celle du plomb ordinaire.

En revanche, les expériences minutieuses et très précises du grand spécialiste américain des poids atomiques, le professeur Richards de Harvard College, ont montré que les plombs provenant de minéraux à uranium, les uranioplombs, ont tous des densités et partant des poids atomiques inférieurs à ceux du plomb ordinaire.

Les prévisions faites se sont donc trouvées exactement réalisées dans le sens prévu. En particulier, un plomb provenant de cléveite de Norvège donna à Richards un poids atomique égal à 206,08 en excellent accord avec la théorie.

Ces résultats relatifs au plomb ne tardèrent pas à être étendus à d'autres éléments de la série radioactive. Le plomb en effet, bien que non radioactif, peut être considéré comme faisant partie de la série radioactive dont il est le terme ultime.

La question suivante se posait alors. L'existence des isotopes est-elle particulière au groupe des éléments radioactifs, ou se trouve-t-elle également réalisée parmi les autres éléments chimiques, parmi les éléments stables de l'ancienne chimie ?

La réponse à cette question était d'autant plus difficile à apporter que la méthode initiale de découverte et de séparation des isotopes radioactifs se trouvait, par définition même, inapplicable aux autres éléments. Comment en effet différencier par leur rayonnement radioactif des corps qui n'émettent pas un tel rayonnement?

La question ainsi posée semblait insoluble. Elle a cependant été depuis peu résolue, grâce surtout aux travaux de l'illustre physicien de Cambridge, sir J. J. Thomson, et à ceux plus récents et plus complets du professeur Aston qui a obtenu l'autre année le prix Nobel pour ses magnifiques travaux dans ce domaine.

La méthode qu'ont employée ces savants pour rechercher les isotopes parmi les corps simples, — ou soi-disant tels, — de la chimie classique, est d'une profonde ingéniosité. Mais la décrire ici avec sa complexité et les notions assez ardues auxquelles elle fait appel, dépasserait le cadre que je me suis fixé... pour aujourd'hui du moins, car il ne faut jamais dire : fontaine...

Aussi bien, la méthode importe moins, pour l'instant, que les résultats et ceux-ci sont d'un prodigieux intérêt, d'une surprenante nouveauté.

On a découvert que ce n'est pas seulement parmi les éléments radioactifs, mais aussi parmi les corps inertes et usuels que l'on trouve des isotopes.

Ainsi Aston a découvert que dans l'étain, — que chacun croyait être un métal bien défini, — il y a, en réalité, huit espèces d'étains différents, indiscernables chimiquement, mais dont les atomes sont différemment constitués. Pareillement, le zinc ne contient pas moins de quatre isotopes (dont les poids atomiques sont légèrement différents), le calcium pas moins de deux, le magnésium au moins trois,

le mercure six, etc. Il faudrait donc dire désormais, pour être correct, non pas l'étain, le mercure, mais les étains, les mercures, etc. Il est bien probable que la plupart des corps soi-disant simples de la chimie sont ainsi composés d'un mélange d'éléments différents. Si on appelle ceux-ci des isotopes, c'est qu'ils se trouvent placés au même endroit dans la classification simpliste de la chimie, et que celle-ci est incapable de les discerner. Mais la physique, avec ses méthodes plus subtiles, sait apercevoir des différences là où celle-là ne distinguait rien. Dans le monde des atomes comme ailleurs, il y a fagots et fagots, et l'âme même des êtres a sa personnalité là où les formes extérieures les laissaient croire pareils.

Mais alors, si là où l'on croyait n'avoir à faire qu'à un corps simple, il y en a en réalité plusieurs dissemblables, quelle complexité, — pour ne pas dire quelle confusion, — va être introduite dans la chimie!

Je ne sais quel chimiste s'est amusé récemment à calculer combien de composés différents pourraient être obtenus par l'union de plusieurs éléments ayant chacun des isotopes. Il a conclu, — le calcul est facile, — que, pour prendre un exemple, si le potassium a 2 isotopes, le platine 6, le chlore 3, il sera possible d'imaginer 126 isotopes différents de ce corps qu'on croyait univoque et bien défini et qui s'appelle le chloroplatinate de potassium.

Ainsi la nature, dans son unité même, s'avère infiniment plus complexe et nuancée qu'on ne l'imaginait. Les répercussions de ces faits nouveaux seront incalculables et lointains, non seulement en chimie et en physique, mais aussi en biologie, mais aussi en philosophie. On ne peut prévoir, — tant elles dépassent l'imagination, — où elles s'arrêteront.

Qui sait, si ce qui différencie un homme de génie d'une brute, ou plus communément d'un cuistre médiocre, n'est pas simplement le fait que le phosphore qui entre dans la composition de la substance grise du premier est un isotope du phosphore des autres?

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Les dieux sont morts*, drame lyrique en deux actes ; paroles de M. Eugène Berteaux, musique de M. Charles Tournemire. — *Siang-Sin*, ballet-pantomime en deux tableaux; scénario de Pierre Jobbé-Duval, musique de M. Georges Hue. — *Le Roi David*, psaume dramatique de M. René Morax, musique de M. Arthur Honegger. — *La Croisade des enfants*; poème de Marcel Schwob, musique de M. Gabriel Pierné. — Concerts.

On n'est pas impunément secrétaire ou chef de cabinet d'un ministre ami des humanités et défenseur de la culture gréco-latine. Les fonctions de M. Eugène Berteaux ne furent peut-être pas étrangères au choix du sujet antique par lui traité : le conflit entre le paganisme à son déclin et le christianisme à son aurore. Dans une île de la Grèce, le jeune berger païen Eugoras aime Chryséis, une jeune vierge chrétienne. Chrétienne en quelque sorte d'avance et par intuition, car, à l'heure où les anciens dieux vont mourir, le Dieu nouveau n'est pas encore né. Mystérieusement instruite de son approche, Chryséis le pressent, l'annonce et déjà le confesse. Contre lui et contre sa messagère inspirée, les Olympiens, Pan et Jupiter entre autres, se défendent : celui-là par d'amoureux conseils aux deux jeunes gens, celui-ci par la colère et la menace. Pour apaiser Zeus et détourner sa foudre, il faut un sacrifice expiatoire. Chryséis accepte d'en être la victime. Ensevelie vivante, elle mourra, vierge et martyre, et martyre deux fois, des dieux qu'elle a quittés et du Dieu qu'elle adore. Elle a du moins la joie d'associer Eugoras à son trépas et même à sa croyance. Une croix s'élève sur leur tombe et le dieu Pan s'y affaisse inanimé, tandis qu'au loin retentissent les paroles fatidiques : « Pan, le grand Pan est mort. »

La partition de M. Tournemire est de celles qui méritent la considération, l'estime et tout ce qu'on entend par « les sentiments les plus distingués. » Il y manque un peu trop ce qui fait qu'on admire et qu'on aime. Sérieuse, sincère, mais triste et froide, cette musique se replie et se renferme. Elle ne se dilate ni ne s'épanouit. Le lyrisme

en est absent, et l'élan, et l'essor. Rarement le chant franchit la rampe, et la symphonie l'enceinte de l'orchestre. Plus d'une page est écrite avec fermeté, voire avec rigueur, en un style solidement lié par des mains expertes, mains d'organiste accoutumées à jouer serré. Mais cet art à tension continue fatigue. On espère en vain quelque relâche, une éclaircie ; non pas des airs, dont nous savons aujourd'hui nous passer, mais un peu d'air, sans quoi l'on étouffe et l'on meurt. Gounod se plaignait déjà que la musique devînt irrespirable. Au cours de ces deux actes, nous n'avons respiré qu'un moment. C'est au dieu Pan que nous devons cette faveur. Il chante, et le hautbois et la clarinette jouent de concert avec son chant une charmante pastorale. Le charme en est fait tout justement de transparence aérienne. Rien de plus qu'un léger contrepoint. Deux ou trois lignes sonores s'entrelacent. Majeur et mineur alternent comme la lumière et l'ombre. Cela fait un peu songer à l'hémistiche de Sainte-Beuve : « Et Pan tout bas en rit. » Il en rit tout haut ici, d'un rire clair, spirituel, ironique même et presque insolent, mais avec gentillesse et poésie. Ainsi, par un paradoxe piquant, dans la musique d'une œuvre chrétienne d'esprit ou de sentiment l'avantage reste au paganisme et c'est en avocat du diable que l'avocat du Christ a plaidé le mieux.

Heureuse faute, ou, comme disait Renan, mensonge d'eutrapélie. Mais allez un dimanche écouter M. Tournemire à l'orgue de Sainte-Clotilde. Alors vous connaîtrez, mieux qu'à l'Opéra, le musicien religieux. Et si vous entendez au concert une symphonie du même auteur, la cinquième, vous accorderez au musicien tout court une haute estime et peut-être davantage.

M. Rouard (le dieu Pan) s'est montré suivant sa coutume chanteur et comédien expert. Une jeune débutante, M^lle^ Ferrer, a chanté le rôle de Chryséis d'une voix pure, étendue et quelquefois inintelligible. Par l'effet d'une timidité bien naturelle, elle a levé tantôt l'un tantôt l'autre bras. Pas un instant les choristes n'ont cessé de lever les deux ensemble.

Dans le ballet qui suivit, les jambes, après les bras, eurent leur tour. M. Georges Hue a composé pour elles et pour la petite histoire chinoise qu'elles dansent, une claire, alerte et française musique. La musique de ballet possède cet avantage sur la musique d'opéra, qu'elle n'a pas à compter avec les paroles. Or vous savez qu'aujourd'hui le compte est terriblement difficile à régler. Libre, seule maîtresse d'elle-même, il s'ensuit que la musique dansante est souvent et de

beaucoup la plus chantante des deux. Rien ne la gêne, rien ne la presse, et de même qu'il est peut-être plus aisé de l'écrire, on a moins de peine à l'écouter. Nous avons pris grand plaisir à la musique de *Siang-Sin*. Elle a du brio, de la souplesse et par moments de la sensibilité. Les idées n'y sont ni rares, ni trop brèves. Elles se suivent et ne se ressemblent pas. Souvent même elles se développent. Enfin, décors et costumes, le spectacle de *Siang-Sin* est d'une éclatante beauté.

La musique a plus d'une manière d'être. Elle a même une façon de n'être pas. C'est de celle-là que la *Brebis égarée* nous parut le modèle. Mais la musique peut être ennuyeuse, insignifiante ou banale. Il arrive enfin qu'elle soit laide et, comme on dit, franchement laide, qu'elle semble l'être à dessein et de parti délibéré. Cette dernière espèce de musique est fort à la mode aujourd'hui.

Nous fûmes rarement témoin d'un succès, d'un triomphe comparable à celui qu'a deux fois obtenu le *Roi David* de M. Arthur Honegger. Dans la salle Gaveau, plus que jamais trop petite, la foule, assise ou debout, s'entassait. Et même le long des « promenoirs » obstrués où l'on ne se promenait plus, « les *auditeurs* couchés faisaient des groupes sombres. » Attentive d'abord, d'une muette et déjà religieuse attention, cette foule passa bientôt du recueillement à l'enthousiasme, à la frénésie. Appelé sur l'estrade, l'auteur y fut salué par des clameurs, des transports inouïs, par tous les signes enfin d'une sorte de délire ou de fureur sacrée.

Après la *Brebis égarée*, on se demandait quel pourrait bien être le successeur de M. Darius Milhaud. M. Arthur Honegger est seulement un de ses camarades, ou de ses émules. Ajoutez à tous deux MM. Poulenc et Érik Satie, plus deux autres dont les noms m'échappent et vous aurez « les Six » au complet. En Russie naguère ils ne furent que cinq, assez différents.

Des personnes qui s'entendent à cette musique et qui s'y plaisent, nous disent que M. Honegger est le meilleur musicien de la demi-douzaine. Peut-être, et peut-être aussi n'est-ce pas beaucoup dire. Le *Roi David* est un « psaume dramatique, » ou tout bonnement un oratorio. L'histoire du Roi-Prophète, de sa jeunesse à sa mort, y est tour à tour chantée (*soli* et chœurs) et déclamée par un récitant. L'œuvre est de celles où l'on croirait quelquefois que le musicien ignore les principes de la musique, à moins que, les connaissant, il ne se plaise, par système ou par bravade, à les méconnaître, à renverser, à bouleverser l'ordre ou le royaume des sons. Entre

les éléments sonores, pas un rapport naturel n'est respecté. Ni les notes ne s'accordent entre elles, ni les instruments, ni les voix avec ceux-ci, pas plus qu'avec les paroles. Les timbres de l'orchestre semblent mêlés au hasard comme les lettres d'un alphabet de bois ou d'ivoire que s'amuse à brouiller la main d'un enfant qui ne sait pas lire. Ce qui manque le plus, c'est le fond, la substance musicale. La raison ni l'imagination de l'auditeur n'est satisfaite, parce que rien, chez le musicien, ne procède de l'une ni de l'autre. Le grand nombre des morceaux d'une part (vingt-huit), et de l'autre leur brièveté fait paraître l'œuvre à la fois longue et sommaire. Musique « avancée? » Arriérée au contraire, qui nous reporte aux temps lointains où la musique cherchait encore ses formes et ses lois. Musique de demain? Peut-être, mais il est pénible de l'entendre aujourd'hui. Nous avouerons notre faiblesse. Après le quatorzième morceau, nous n'écoutâmes pas plus avant et quittâmes la place. Hélas! on nous assure que les quatorze derniers étaient les plus beaux. Ce sera pour une autre fois.

Des admirateurs et des amis de M. Gabriel Pierné se sont réunis pour assurer deux auditions de la *Croisade des enfants* au profit d'une œuvre de charité. Ils ont accompli le vœu du poète : « Que le bon soit toujours camarade du beau. » Car c'est une belle chose que cet oratorio. Tel il était naguère, tel après vingt ans il est encore. Et qu'en près d'un quart de siècle il n'ait souffert aucune injure, cela peut compter pour un gage de vraie et solide beauté. Trop froidement reçue parmi les siens, l'œuvre nous revient de l'étranger, voire de l'ennemi; souhaitons que désormais elle prenne et garde sa place chez nous.

Il n'est peut-être pas inutile d'en rappeler le sujet, tiré de vieilles et pieuses chroniques. « Vers ce temps-là, beaucoup d'enfants sans chef et sans guide s'enfuirent ardemment de nos villes et cités vers les pays d'Outre-Mer. Et quand on leur demandait où ils allaient, ils répondaient : « A Jérusalem, pour quérir la Terre Sainte... Ils portaient escarcelles, bourdons et la croix. Et certains venaient depuis Cologne. Ils arrivèrent jusqu'à Gênes et montèrent sur sept grandes nefs pour traverser la mer. Et une tempête s'éleva, et deux nefs périrent; et tous les enfants d'icelles deux nefs furent engloutis. Et lorsqu'on interrogea ceux qui revinrent pour connaître la cause de leur départ, ils répondirent : « Nous ne savons point. »

Le poète moderne a changé quelque chose à l'ancienne légende. Il a voulu que les jeunes croisés prissent un chef, et même deux :

un petit garçon, Alain, et Allys, une petite fille, et que le petit garçon fût aveugle et que l'une menât par la main l'autre, qui les conduisait tous par la foi.

L'œuvre se divise en quatre épisodes : le *Départ*, la *Route*, la *Mer*, le *Sauveur dans la tempête*. Ce dernier tableau pourrait s'appeler l'*Arrivée*. Arrivée sans retour, car le poète n'a pas laissé revenir une seule des sept nefs et les petits pèlerins ont trouvé pour jamais, plus près et plus loin qu'ils n'auraient pu croire, Celui qu'ils étaient allés chercher.

« On ne devrait faire aux enfants nulle peine, même légère. » (Air connu, de Massenet.) Jamais avant M. Pierné la musique ne leur avait fait tant d'honneur. Elle ne chante qu'eux et c'est eux surtout qui la chantent. D'où la nouveauté de l'ouvrage. Sur des lèvres et par des voix enfantines, des sentiments éternels, la foi, la piété, l'extase, ont pris des accents que nous ne leur connaissions pas. Et cela donne à la musique un caractère, un charme rare aujourd'hui, celui de la jeunesse, de la fraîcheur et de la joie. Le plus souvent, gamins et gamines chantent ensemble, mais par moments ils cèdent la parole aux deux petits coryphées, leurs guides. Cantiques, chansons ont pour thèmes des motifs populaires, soit originaux, soit imités, et toujours « traités » avec un goût, un esprit, une adresse, qui les fait passer de l'ordre de l'instinct et de la nature à l'ordre de l'art, d'un art supérieur et choisi.

A côté des chœurs, ou plutôt entre eux, et comme eux innocents, mais sans nulle trace de miévrerie ou d'enfantillage, les *soli* d'Alain et d'Allys, le petit garçon et la petite fille, sont délicieux de finesse et pour ainsi dire de ténuité. Souples, flexibles, ils ploient sans jamais rompre. Une ligne de chant que côtoie ou croise une ligne instrumentale, cela suffit non seulement à la grâce, à la pureté d'une mélodie, mais à l'expression toujours juste d'un sentiment délicat ou profond. Toute l'œuvre abonde en traits de psychologie enfantine. Au moment du départ, ce sont les répliques obstinées et victorieuses des petits héros aux remontrances paternelles, aux supplications tendres des mères. Le tableau suivant, la *Route*, baigne dans une sorte de clair-obscur où se mêle à la mystique assurance des enfants cheminant dans la nuit une ombre d'inquiétude naturelle et presque de peur. Rien de plus frêle, mais de plus touchant, que certaines phrases d'Alain et d'Allys. Ce n'est qu'un souffle, un murmure, mais où la forme, qui demeure précise, plastique, ne s'évanouit et ne se dissout point.

Un trait encore, un dernier détail de psychologie ou — le mot est plus simple — de sentiment. Une lueur mystérieuse éclaire comme en dedans tout le rôle d'Alain. A l'écouter, on a l'impression que l'enfant aveugle voit en lui-même et chante des choses que ne voient pas les yeux de ses compagnons, que leurs lèvres ne peuvent ni ne savent chanter. Peu après, et justement sur ces mots : « *L'enfant sans yeux voit la lumière,* » un chœur très beau, très calme, développe avec ampleur une mélodie ample elle-même et féconde. Car à cette œuvre où les petits occupent la première place, ni la grandeur ne manque, ni la force. Mais l'une comme l'autre y garde constamment le caractère de la distinction et de l'élégance. Ainsi la seconde partie (*la Route*) est toute enveloppée d'une courbe infiniment tendre mais sans mollesse et sans banalité. Pas plus que dans la mignardise, le musicien n'est tombé dans la minutie. Soigneux du détail, il sait quand il le faut procéder par larges touches et prendre de grands partis. Le salut du Récitant à la mer est d'une puissance à la fois pittoresque et lyrique. Le naufrage rappelle en certains endroits, et toutes proportions gardées, un autre désastre, plus grandiose mais également aquatique, le déluge, dans l'oratorio de Saint-Saëns. Mais ce n'est pas là seulement que se déroulent en toute leur amplitude les ondes sonores. L'œuvre s'achève par une de ces effusions où la musique, lorsqu'elle est d'un musicien véritable, se donne un libre cours. Les thèmes s'étendent, se dilatent. Un chœur, entendu déjà, reparaît. Un autre survient et gagne de proche en proche. Des plans, des ordres divers se découvrent et se disposent. Une hiérarchie s'organise, une architecture se construit et quand la fugue finale couronne l'édifice, le souffle des grandes péroraisons classiques se lève et passe sur nous.

Il est bon qu'une telle œuvre ait été reprise. Après vingt ans nous lui restons fidèle, comme elle le demeure à nous, ravivant notre sympathie ancienne et de déjà vieux souvenirs. Poétique et touchante, le sentiment seul ne fait pas toute sa beauté. Pour la bien juger, il faut, comme disait Poussin, « il faut appeler la raison, » et les raisons que celle-ci connaît : l'ordre et la logique, la discipline, la mesure et la clarté. L'intelligence règle cette musique autant que l'anime le cœur. En elle, et non pas en telle ou telle autre, qu'on exalte aujourd'hui plus bruyamment, est la vérité et la vie.

Sur les cinq cent cinquante interprètes de l'œuvre, pas un ne l'a trahie, calomniée. Les deux cent cinquante enfants ne semblaient pas les moins heureux de fêter M. Pierné, « *maestro dei putti,* »

comme on appelait autrefois les maîtres de chapelle italiens. Et les trois cents grandes personnes, orchestre, chœurs, solistes, montrèrent le même zèle et la même ferveur. Mlle Laval (le garçonnet) et Mlle Brothier (la fillette) formaient un couple juvénile et mélodieux. La belle voix de ténor de M. Friant a la force et l'éclat. Et de plus, qualité peu commune aux voix de cette altitude ou de ce registre, elle possède la douceur. M. Friant sait chanter *piano*. Sans compter, — ou plutôt cela compte, et beaucoup, — qu'il est excellent musicien.

Au collège autrefois on donnait des « prix de Pâques. » Pourquoi n'en pas décerner aujourd'hui quelques-uns à des artistes entendus pendant le trimestre écoulé ? Dans un ancien recueil : *La galerie des portraits de Mlle de Montpensier*, il est écrit d'une cantatrice, Mlle de la Calprenède : « Il y a peu de femmes qui aient une si belle méthode (1). » On l'écrirait aussi de Mlle Ninon Vallin. Et sa voix n'est pas moins belle. L'une et l'autre se prête aux œuvres, aux héroïnes les plus diverses, la Marguerite de Gounod, celle de Berlioz, et Louise. Un dimanche, au concert Colonne, la brillante cantatrice a fait de certain air à vocalises de *Judas Macchabée* un hymne de fête, de jeunesse et de joie, un bouquet, ou plutôt une guirlande sonore.

Les concerts de la *Société philharmonique* ont été cette année encore au nombre des meilleurs. Mme Ritter-Ciampi comme toujours y a triomphé. Une débutante, Mme Witkowski, s'y est fait justement applaudir. Salle Gaveau, puis au Châtelet, on a fêté un grand lyrique du violon, Enesco, tour à tour interprète des maîtres et son propre interprète. Virtuose et compositeur, excellent musicien deux fois, le premier soir il eut comme partenaire le pianiste entendu trop rarement et le professeur émérite qui vient de remplacer M. Cortot au Conservatoire, M. Lazare Lévy. Nous avons quelquefois écouté ses leçons. Il n'en est pas de meilleures, qui fassent entre la technique et l'art, entre l'intelligence et le sentiment un plus juste partage.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) Voir une récente et remarquable étude : *l'Art du chant en France au XVIIe siècle*, par M. Théodore Gérold, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Je suis trop grand pour moi*, pièce en trois actes, par M. Jean Sarment. — ODÉON : *L'Homme qui n'est plus de ce monde*, pièce en trois actes, par M. Lucien Besnard. — THÉATRE CORA LAPARCERIE : *Anna Karenine*, par M. Edmond Guiraud, d'après le roman de Tolstoï.

Parmi les jeunes écrivains de qui nous attendons un renouveau du théâtre, M. Jean Sarment est l'un des mieux doués. Il a cette première qualité d'être vraiment jeune, par l'âge et par le tour d'esprit. Bien avant la trentième année, il a déjà eu le temps d'écrire, de faire jouer, de jouer, car il est auteur et acteur, une bonne demi-douzaine de pièces. Celle que vient de représenter la Comédie-Française est à coup sûr la meilleure et nous le montre très en progrès : son originalité se précise, sa pensée se dégage des brumes d'antan, son dialogue a gagné en netteté et en vivacité.

Le titre, un peu énigmatique et précieux, est, comme il convient, un habit neuf mis à une vieille sentence. C'est déjà Ovide qui disait : *Video meliora proboque, Deteriora sequor.* Nous faisons de beaux rêves ; nous vivons une réalité médiocre. Nous nous imaginons héroïques, ou, pour le moins, vertueux; fixés sur ce moi imaginaire, nos regards n'aperçoivent plus le moi réel, qui se traîne dans la vulgarité et n'évite pas toujours la faute. Ainsi nous nous faisons des illusions sur nous-mêmes. Que si le voile se déchire, et si nous nous découvrons tels que nous sommes, quelle déception! Ce démenti donné à nos aspirations par nos actes, cette dérision de nos rêves par notre conduite, voilà le sujet que M. Sarment a mis à la scène, en toute amertume.

Comme dans le théâtre de Musset, dont il s'inspire heureusement, nous sommes dans ce monde charmant qui tient de la réalité et de la fantaisie. Une auberge sur les bords de la Loire. Y arrivent

tour à tour une bande de joyeux fêtards et un rude compagnon, Diogène sans lanterne, armé d'un solide gourdin. D'une table à l'autre, on s'invective à cœur joie. L'arrivée de Tiburce de Mortecroix apaise ce tumulte. Ce jeune homme, qui est, tout simplement, l'homme le plus riche du monde, a quitté le château de ses pères, voilà dix-sept ans, et y revient après maintes aventures. La bande joyeuse est celle de ses parasites, qu'il traîne partout après soi. Le philosophe cynique est son ancien professeur, Virgile Égrillard. Tiburce s'attable à côté du vieux bohême et l'écoute lui conter son odyssée. Comme toute la lignée qui va de Figaro à Giboyer, Virgile Égrillard est une intelligence supérieure desservie par quelques vices, dont le premier est la paresse. De pion devenu publiciste et tombé à de vagues métiers, quittant l'un, quitté par un autre, ici poussé par son humeur vagabonde, là chassé pour de louches peccadilles, il poursuit une grande pensée : la réforme de la société. Il est en travail d'une religion nouvelle.

Ce Virgile est un intellectuel; Tiburce, lui, n'a jamais été tourmenté par l'excès de la pensée : il a lui aussi son rêve, mais d'ordre sentimental. Saturé d'amour vénal, il aspire à l'amour pur : il rêve d'une jeune fille qu'il aimerait, dont il serait aimé, qui lui ferait un foyer chaste et doux. Justement une jeune fille, Hélène, vient à passer. Tiburce saute à cheval et galope à sa poursuite...

Ce premier acte, pittoresque et spirituel, varié et brillant, a été couvert d'applaudissements et la presse a été unanime à le louer. Si les trois actes qui ont suivi ont paru un peu hésitants et flottants, la faute en est au genre de composition, — disons mieux : à l'absence de composition, — qu'affectionne la jeune école. Comme j'en faisais déjà la remarque, à propos de M. Jean-Jacques Bernard, elle ignore qu'au théâtre la première qualité est la logique et le mouvement qui en résulte ; elle se contente d'épisodes traités pour eux-mêmes et juxtaposés ; elle répugne à ce travail de resserrement et de condensation, nécessaire à une action de théâtre. J'ai bien souvent entendu Alexandre Dumas fils me parler de l'effort que lui coûtait la construction de chacune de ses comédies : celui-là n'était pas pour l'improvisation en littérature...

Au second acte, tout le monde se retrouve au château de Mortecroix où Virgile consent à s'installer dans une tour qui sera sa tour d'ivoire. Qui ne sait la douceur de cette molle Touraine ? Virgile contemple le paysage et baye aux corneilles; il flâne et il bavarde ; il mange, il boit, il fume et s'apprête à remonter à sa tour.

Ce n'est pas sa faute si, chaque fois, une rencontre, un incident imprévu et menu, semé sur son passage par un démon malin, l'arrête dans son élan et paralyse ses velléités laborieuses. A quoi tient cependant l'avènement d'un nouvel évangile !...

Au cours de ce second acte, un peu lent, un peu vide, nous faisons connaissance avec un troisième chasseur de rêve. C'est le vieux duc de Mortecroix qui survient, en grand équipage, habit rouge, gardes et chapelain, pour saluer les amis de son fils et dévisager leur bande falote. Au contraire de Tiburce et de Virgile, qui rêvent d'un chimérique avenir, le rêve du vieux duc habite dans le passé. Il a perdu sa femme et, depuis, ne vit que par le souvenir. Ainsi nous est présentée sous trois aspects, incarnée en trois êtres bien différents, l'idée de la pièce.

Maintenant nous allons voir ces trois personnages aux prises avec leur rêve et à l'instant de le saisir. Tiburce d'abord. Pendant une fête de nuit offerte aux villageois dans le parc du château, il a donné rendez-vous à Hélène. Elle vient, confiante et naïve, et laisse parler son cœur de jeune fille. Non pas la prétendue « jeune fille moderne, » l'être factice créé par une mode éphémère, mais la jeune fille de toujours. Et à mesure que se découvre, en sa simplicité candide, cette âme ingénue, Tiburce sent tomber sa velléité d'amour et son rêve s'enfuir... Cette première partie de l'acte, toute en conversations et en nuances, est excellente. J'aime beaucoup moins l'autre moitié, avec ses allées et venues, ses surprises, ses violences, ses coups de théâtre, et ces deux grands larbins qui vous enlèvent un gêneur comme une plume.

Au tour de Virgile Égrillard. La fin de rêve pour celui-là sera, comme elle doit être, comique et rabelaisienne. Il a séduit par son bagout et ses airs de « monsieur, » la plantureuse et sensible Virginie Bourru, aubergiste et veuve. Il l'épouse, et, déjà entré dans les vêtements du premier mari, il noie son rêve dans le pot au feu conjugal et campagnard. Quant au vieux duc, il a découvert que sa femme n'est pas morte comme il le croyait, mais qu'elle l'a quitté pour aller courir le monde. Alors il se secoue, et vive la vie !

Pièce de composition un peu lâche et dont le plus grand tort est de ne pas assez tenir compte des exigences essentielles du théâtre. Mais des scènes bien venues, un dialogue souvent alerte et brillant, une atmosphère poétique, un certain air de rêve qui n'est pas sans charme. Et il s'en détache une création de tout premier ordre : le type de Virgile Égrillard. Qu'on ne vienne pas

nous dire que ce type de bohème et de raté était déjà connu et pour ainsi dire classique : il est à refaire tous les trente ans, et M. Sarment y a supérieurement réussi. Cette création de haut relief, qui émerge de la pièce, en est la plus complète réussite, — et la plus grosse faute. Car tandis que les autres rôles sont indiqués d'un trait parfois léger et légèrement pâle, celui-là est à la manière forte, étudié, poussé, dessiné d'un crayon gras et appuyé. On dirait d'un être de chair dans le peuple des ombres. Ajoutez que, par sa pittoresque et savoureuse interprétation, M. Léon Bernard lui a prêté une importance peut-être excessive. Ainsi le rôle tire à lui toute l'attention ; mais, par là même, il dérange l'équilibre de la pièce.

Il manque à *Je suis trop grand pour moi* l'ultime mise au point. Peut-être ces quatre actes eussent-ils gagné à n'être que trois : il reste qu'ils sont d'une jolie qualité littéraire, et marquent une étape dans la carrière de M. Sarment. Souhaitons qu'il nous donne prochainement une œuvre plus ramassée, où l'intérêt soit moins dispersé. Et il aura encore à se libérer d'un certain romantisme, qui se reconnaît au choix de personnages d'exception, et à ce désenchantement dont le retour offensif est un des traits de la jeune littérature d'aujourd'hui. M. Sarment fait grief à l'humanité de rester au-dessous de ses rêves. Aimerait-il mieux qu'enlizée dans le réel, elle s'interdît de rien souhaiter au delà? Cet idéal qu'elle ne doit jamais atteindre, n'est-ce pas sa dignité de l'avoir du moins imaginé et d'y tendre douloureusement?

J'ai dit le succès très vif et très mérité de M. Léon Bernard dans le rôle de Virgile Égrillard : il l'a joué en grand comédien. M. Dessonnes solennise le rôle de Tiburce et M. Croué celui du vieux duc. M^lle^ Bovy a été touchante dans le rôle de Moute, la maîtresse qui se cramponne; M^me^ Huguette Duflos charmante en Hélène ; et M^me^ Dussane excellente dans le rôle de l'aubergiste sentimentale. La jeune troupe a donné avec entrain pour un auteur jeune.

A l'Odéon, *l'Homme qui n'est plus de ce monde*, de M. Lucien Besnard, est, sinon une pièce de guerre, une pièce d'après guerre : les personnages, anciens combattants, s'y montrent aussi généreux et modestes que ceux du *Tombeau sous l'Arc de Triomphe* sont amers et déclamatoires.

Claude Bouvet, jeune architecte, récemment démobilisé, sacrifie l'amour qu'il éprouve pour sa cousine Antoinette Gerbault, quand il apprend que le commandant François Régnier, grand blessé de guerre,

qui l'a eue pour infirmière, mourra s'il ne l'épouse. Il s'efface, il s'éloigne ; et dans l'émotion qui fait battre les cœurs, le matin du 14 juillet 1919, date à laquelle se place le premier acte, Antoinette consent à épouser le commandant. A ce premier sacrifice en répondra un autre. Car bientôt, la vérité se découvre, — c'est l'objet du second acte, — et, au dénouement, le commandant Régnier, qui sent sa fin prochaine et « qui n'est plus de ce monde, » fait venir Claude, le force à avouer son amour pour Antoinette et lui arrache la promesse que, lui disparu, il épousera la jeune femme.

M. Gémier a traduit à la perfection les angoisses, les alternatives de lutte et d'apaisement dans l'âme de François Régnier. Les rôles d'Antoinette et de Claude ont trouvé en Mlle Laugier et M. Jacquin d'excellents interprètes.

Au théâtre Cora Laparcerie, brillante reprise d'*Anna Karénine*, la pièce tirée naguère par M. Edmond Guiraud du chef-d'œuvre de Tolstoï. Le roman où Tolstoï a peint en traits inoubliables le tourment de la passion dans une âme de femme honnête et attachée à ses devoirs, est trop connu pour qu'il soit besoin d'en rappeler les épisodes essentiels, que la pièce reproduit très fidèlement.

Le rôle d'Anna Karénine à trouvé en Mme Cora Laparcerie une interprète remarquable, qui nous a fait sentir tour à tour le drame intérieur, le triomphe de la passion, puis la mélancolie résignée des dernières scènes. A côté d'elle le succès est allé à M. Jean Worms, qui a donné grande allure au personnage de Wronsky, et à M. Georges Colin d'une tenue parfaite en Alexis Karénine. La mise en scène est particulièrement soignée : le champ de courses, Venise la nuit, le tableau du train ont été très applaudis.

Ce n'est pas seulement sur les grandes scènes qu'on donne des pièces tirées des romans. La petite classe a sa Comédie humaine qui, en plus de cinquante ans, n'a pas pris une ride : ces romans de la comtesse de Ségur, merveille de la littérature enfantine. De roman devenu pièce de théâtre, par les soins de M. Paul de Pitray, le brave *Général Dourakine* a fait battre, au théâtre Femina, beaucoup de petits cœurs et de petites mains. L'initiative de M. Pierre Humble, organisateur de ce « théâtre du Petit Monde, » est excellente et mérite de réussir. Elle fournit la jeunesse de spectacles vraiment faits pour elle et qui l'aident à nouer connaissance plus intime avec ses héros familiers.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Un accident parlementaire a, contre toute attente, brusquement ouvert, le 26 mars, une crise ministérielle. Après les longs et tumultueux débats d'où le ministère sortait consolidé, une double certitude paraissait acquise : un grand débat de principes et de faits paraissait avoir épuisé les questions délicates; le relèvement du franc venait prouver l'efficacité des mesures réclamées par le Cabinet : le ministère avait donc la confiance du Parlement et du pays, il avait doublé le cap des tempêtes, il était assuré de sa majorité. Un autre point semblait hors de doute : la nécessité de ne pas engager de dépenses nouvelles. Mais voilà que, le mercredi matin 26 mars, une centaine de députés poursuivaient avec le ministre des Finances un débat sur le régime des pensions. Sujet délicat : le sort des petits pensionnés est certainement intéressant; mais l'adoption du texte voté par le Sénat entraînerait un supplément de dépenses : les retraités seront-ils plus heureux, si l'augmentation des dépenses amène une nouvelle chute du franc et s'ils voient s'évanouir entre leurs mains les sommes, sans doute trop maigres, que leur alloue le Trésor? C'est l'argument de M. de Lasteyrie; il ne consentira à des sacrifices en faveur des pensionnés que dans la mesure exacte où les dépenses seront effectivement couvertes par des recettes; et au nom du Gouvernement, il pose la question de confiance. Aussitôt les « boîtes » qui, peut-être, sont du complot, entrent en jeu; elles figurent 535 votants émettant un nombre beaucoup plus grand de bulletins qui, après pointage, donnent 271 voix pour le renvoi à la Commission repoussé par le Gouvernement, et 264 contre; le ministère est en minorité de 7 voix, M. de Lasteyrie et ceux de ses collègues présents se retirent; on court chercher le Président du Conseil qui avait cru pouvoir, enfin, ce matin-là, s'occuper du traité de Lausanne avec la Commission des Affaires extérieures.

M. de Lasteyrie, seul visé, offre de donner seul sa démission, mais M. Poincaré n'accepte pas ; la question de confiance ayant été posée, le Cabinet est démissionnaire et se rend à l'Élysée afin d'aviser de sa décision le Président de la République.

M. Millerand, avec ee sentiment élevé de ses fonctions et ce goût des responsabilités en face du pays qui sont la marque de son caractère, aperçoit aussitôt l'effet déplorable que la chute du ministère, à la veille des conclusions des experts et des élections, produira en France et à l'étranger ; il ne peut s'agir que d'un malentendu auquel le pays ne comprendra rien. Se faisant auprès de M. Poincaré l'éloquent et ferme interprète du sentiment national, le Président lui demande de retourner dans l'après-midi devant la Chambre, d'y lire un message présidentiel dont le texte est rédigé, et de procéder à une seconde délibération sur la question des pensions. Mais il se heurte à la décision bien arrêtée, fondée sur des scrupules constitutionnels, de M. Poincaré. Du moins M. Millerand, en acceptant la démission du Président du Conseil, le charge aussitôt de constituer un nouveau Cabinet ; un communiqué officieux est donné à la presse, afin de calmer les inquiétudes de la France et de souffler sur la joie de certains pays étrangers : « Les grandes lignes de la politique française, y est-il dit, ne sauraient en aucun cas changer pour une raison autre que la volonté clairement exprimée du pays. Le Président de la République a la ferme confiance que M. Poincaré va former un nouveau Cabinet qui pourra continuer cette politique de fermeté à l'extérieur, d'ordre et d'économie à l'intérieur... Au cas où le pays se montrerait hostile à la continuation de cette politique, le Président de la République en tirerait immédiatement, en ce qui le concerne, les conséquences qu'il jugerait opportunes. » Ainsi, dans cette crise inopinée et absurde, le navire ne restait pas sans pilote ; le Président de la République avait su donner au pays le sentiment qu'au-dessus des accidents parlementaires, est assurée la continuité des grands intérêts nationaux. C'est ce qui valut à M. Millerand les injures de l'extrême-gauche ; pour avoir rempli tout son devoir, le Président fut accusé, par *le Quotidien*, de « forfaiture. »

De tels incidents comportent une moralité ; les admirateurs les plus fervents du régime parlementaire sont intéressés à rendre impossible le retour de pareilles surprises. Le vote par procuration paraît un mal nécessaire, mais ne pourrait-on, par exemple, poser en principe qu'un vote impliquant la confiance envers le ministère

tout entier, ne serait valable que si la moitié au moins des députés sont effectivement présents ; lorsqu'il s'agit d'un changement important dans la politique générale du pays, c'est bien le moins que les « boîtes » ne puissent pas disposer souverainement de ses destinées. La Chambre, dans l'après-midi du 26 mars, ne paraissait pas fière du mauvais coup qu'elle avait fait le matin ; les rectifications de votes se succédaient, si bien que le ministère qui, à onze heures et demie, était en minorité, avait la majorité à seize heures, mais le vote restait acquis. Les groupes de la majorité s'empressaient d'envoyer des délégations, des adresses à M. Poincaré : tel qui avait voté contre lui, affirmait n'avoir pas voulu sa chute ; c'était un malentendu, un accident; personne autre que M. Poincaré ne pensait prendre le pouvoir. Ce jour-là, chacun croyait que, dès le lendemain, le nouveau ministère serait constitué ; M. de Lasteyrie, qui s'était fait tuer sur la barricade en défendant nos finances, serait remplacé, puisqu'ainsi le voulait la règle du jeu parlementaire ; peut-être, avec lui, un ou deux ministres fatigués, — on nommait M. Maunoury, — profiteraient-ils de l'occasion pour se retirer; mais rien, dans la situation, ne semblait indiquer qu'un Cabinet tout neuf dût sortir de la crise. Grand fut l'étonnement général, quand on apprit le lendemain, par une note de l'agence Havas, que M. Poincaré se proposait de constituer un ministère où seuls MM. Maginot et Le Trocquer, plus particulièrement associés à l'entreprise de la Ruhr, garderaient leurs portefeuilles.

A quels mobiles a obéi M. Poincaré en laissant tomber des collaborateurs qui lui avaient donné maintes preuves de dévouement et de fidélité, en ne retenant pas, par exemple, les « excommuniés » de la veille, MM. Sarraut, Strauss et Paul Laffont, en se privant de la sympathique personnalité de M. Léon Bérard que regrettent tous les amis des bonnes lettres et de la haute culture française ? Tout simplement à la logique des circonstances. Il était difficile de toucher à une pièce de l'édifice sans le mettre à bas tout entier.- M. Poincaré voulait, pour donner l'exemple des économies, supprime r les sous-secrétariats d'État et au moins un ministère. Dès lors, il se trouvait entraîné à un très large remaniement et il devenait très délicat de choisir. Comment opter entre M. Strauss et M. Peyronnet? En gardant MM. Bérard, Colrat et Reibel, M. Poincaré ne paraîtrait-il pas s'inspirer d'amitiés personnelles ? M. Sarraut souhaitait se reposer. Mieux valait faire maison nette. D'ailleurs,

au moment où des négociations décisives vont s'engager pour les réparations, l'esprit ingénieux de M. Loucheur, l'expérience financière de M. François-Marsal pouvaient devenir précieux. Son excellent rapport sur les économies imposait la personnalité universellement estimée de M. Louis Marin; son rôle à la Société des nations désignait M. Henry de Jouvenel; leur autorité de rapporteurs généraux indiquait M. Bokanowski et le colonel Fabry. M. de Selves apporte au ministère la haute autorité dont il jouit au Sénat, son expérience des affaires, toute une vie politique constamment modérée et nationale. M. Lefebvre du Prey, à la vice-présidence du Conseil, est une garantie donnée aux modérés, tandis que M. Daniel-Vincent (travail et hygiène réunis) rassure les radicaux. En devenant ministre, M. Daniel-Vincent a donné sa démission de membre du parti radical et radical-socialiste; on dit qu'en échange les anciens ministres, naguère exclus, y rentreraient. Plaisante hôtellerie que le parti radical, maison où l'on passe pour devenir ministre et d'où l'on sort quand on l'est devenu ! A l'approche des élections, il est naturel que M. Poincaré ait eu la préoccupation d'élargir, comme on dit dans le jargon des couloirs, la base parlementaire de sa majorité. Dans les derniers scrutins, cette majorité, très forte au début, allait peu à peu s'effritant; le Président du Conseil, puisqu'il faisait peau neuve, avait toute latitude pour prendre quelques ministres en dehors d'une majorité qui était devenue une minorité et pour s'assurer l'appui de certaines personnalités de premier plan en les ralliant à sa politique. Dans l'ensemble, le nouveau cabinet Poincaré présente une physionomie plus jeune, plus alerte, plus ouverte aux idées d'avenir que l'ancien. Enfin, et c'est l'essentiel, il garde à sa tête M. Poincaré : en dépit de toutes les règles parlementaires, le pays n'aurait pas compris que le Président du Conseil, qui a sa confiance et qui défend ses intérêts vitaux, pût disparaître au moment de recueillir les fruits de sa ténacité patriotique.

Le lundi 31 mars, M. Poincaré à la Chambre et, au Sénat, le garde des Sceaux M. Lefebvre du Prey, lurent la déclaration ministérielle. La composition du ministère avait quelque peu dérouté l'opinion parlementaire; la Chambre, mécontente d'elle-même, fit assez froid accueil aux commentaires du Président du Conseil sur la formation du Cabinet; mais l'approbation fut générale, sur les bancs d'une majorité élargie, quand M. Poincaré affirma qu'à l'intérieur la direction politique ne changeait pas : « l'abaissement du prix de la vie n'aura d'efficacité durable que si les deux Chambres persévèrent,

cette année et les suivantes, dans l'inexorable résolution de maintenir les budgets en équilibre, d'alléger les charges de la trésorerie et de préparer, avec une vigilance continue, les amortissements nécessaires. » La politique financière domine la politique intérieure, mais elle est elle-même dominée par la politique extérieure, qui, de son côté, tourne autour du problème des réparations.

M. Lucien Romier a été seul à souligner, avec son grand talent, dans *la Journée industrielle*, « le ton de lyrisme avec lequel M. Poincaré parla de la politique extérieure... On sentait que l'orateur ne regardait plus les jeux parlementaires, mais la bataille des idées générales qui se disputent l'âme de ce pays. » Nous appelions de nos vœux, dans notre précédente chronique, le jour où la France aurait la liberté de s'affranchir de l'obsession vitale des réparations pour reprendre, en face des nations, ce rôle historique de porte-flambeau de la justice internationale qui a fait sa force pendant la guerre; et voilà qu'à la même heure, M. Poincaré esquissait une théorie générale des rapports de la France et de l'Europe. Il faudrait citer tout ce beau morceau : « ...Séparer dans notre pensée la France de l'Europe, l'Europe du genre humain, ce serait la plus téméraire et la plus folle des abstractions de l'esprit. Mais, d'autre part, considérer toutes les questions sous l'aspect international, se placer en imagination, comme le font certains hommes et certains partis, au centre de l'Europe ou au centre de l'univers, sans conserver d'abord d'étroites attaches avec la terre natale, ce serait risquer de perdre tout équilibre et tout sens des réalités... Commençons par être bons Français pour être bons Européens. Le jour où les traités seront pleinement exécutés, le jour où nous aurons obtenu nos réparations et notre sécurité, le jour où la justice aura reçu satisfaction, la France, qui n'aura plus à désirer pour elle-même que le maintien de son indépendance, sera la première, certes, à donner l'exemple de la magnanimité et de la bonté... Comment rejetterait-elle, après la victoire, les idées qui ont toujours fait sa force et sa renommée?... La France est et demeure la fidèle servante de la justice et l'une des meilleures gardiennes de l'entente européenne. »

Les jours suivants furent occupés par des interpellations sur la constitution et la politique du cabinet : elles se terminèrent le 3 par un ordre du jour de confiance où le Gouvernement obtint 408 voix contre 151. Il se trouve ainsi renforcé au moment où s'ouvre la phase décisive du débat sur les réparations. Avant l'apparition des

rapports des deux Comités d'experts, M. Poincaré a eu l'occasion, tant dans la déclaration ministérielle que dans son discours du 2 avril, de préciser le point de vue français sur ce problème capital. La France a le vif désir de se mettre d'accord avec tous ses alliés et associés sur les deux questions dont dépend son avenir : réparations et sécurité : « elle ne pourra retirer ses troupes de la Ruhr qu'à mesure et en proportion des paiements ; elle ne saurait échanger des gages positifs contre des promesses incertaines. » Et, le 2 avril : « La France n'a pas occupé la Ruhr de gaieté de cœur ; elle y a été obligée pour avoir un moyen de coercition contre le Reich et surtout envers les industriels. Nous avons été trop souvent trompés pour renoncer à la contrainte et d'ailleurs nous avons spécifié, dans le protocole de Bruxelles, que nous ne nous retirerions qu'au fur et à mesure des paiements. Même si on nous demandait d'envelopper nos gages dans des gages plus étendus, nous n'aurions aucune raison de nous retirer avant le paiement définitif. En effet, il y a deux choses très différentes : la présence des troupes et le maintien des possibilités de contrainte... Si on nous propose des méthodes d'exploitation meilleure de certains gages, nous pourrons les envisager tout en restant dans la Ruhr. » C'est l'occupation de la Ruhr qui, « en exécution du traité, » nous a permis d'aboutir à un résultat, et c'est la méthode française qui a été adoptée par la création des Comités d'experts, nommés par la Commission des réparations, appartenant uniquement à des pays alliés ou associés, et chargés, en respectant le chiffre arrêté le 5 mai 1921, d'évaluer la capacité de paiement actuelle de l'Allemagne. « Nous ne pouvons consentir à aucune diminution de nos droits, mais il s'agira d'en hâter et d'en faciliter le règlement ; pour cela, nous sommes tout prêts à rechercher une entente avec nos alliés et, le moment venu, nous nous considérerions comme comptables vis-à-vis d'eux de leur part de recettes nettes provenant de l'exploitation de la Ruhr. Si les experts proposent aux Gouvernements alliés d'autres garanties s'étendant à la totalité du territoire allemand, nous examinerons ces propositions sous la condition formelle de rester sur place, dans la Ruhr, pour assurer nos échéances jusqu'au paiement total. Nos effectifs seront réduits au fur et à mesure des paiements ; du reste, nos rapports avec les populations locales s'améliorent chaque jour et la paix régnerait complètement sans les agissements d'excitateurs venus de Berlin. »

Au moment où sont achevés les rapports des deux Comités

d'experts, il était impossible de préciser plus clairement le point de vue du Gouvernement français : sans rien abandonner de nos droits, sans rien renier de notre politique, la porte reste ouverte à une entente avec nos alliés et à une solution du problème des réparations. Les rapports des deux Comités ont été remis à la Commission des réparations le 9 avril. Celui du premier Comité est copieux et s'augmente de neuf annexes ; il porte la trace des compromis qui ont aidé les distingués experts à aboutir à cette entente unanime sans laquelle leur œuvre n'aurait eu qu'une valeur documentaire. Nous ne saurions aujourd'hui en discuter la valeur. D'un premier examen il paraît résulter que rien n'y est en contradiction avec les déclarations si nettes que nous venons de reproduire; le rapport ne s'occupe ni de réduire le chiffre de la dette, ni de l'occupation militaire. Il prévoit, sans qu'il y ait moratorium complet, même pour la première année, des paiements annuels qui s'accroîtraient à mesure que les finances du Reich retrouveraient leur stabilité et l'économie allemande sa prospérité. Un système très précis de gages assure à l'Allemagne la faculté d'emprunter des capitaux. Le contrôle sur ses finances, ses chemins de fer, son industrie est organisé et se resserrerait automatiquement, si elle manquait à ses engagements. Bref, à première vue et en gros, il semble que l'opinion motivée des experts puisse servir de base à une entente entre les Alliés. Il est établi, par la plus consciencieuse des études, que l'Allemagne peut et doit payer. Voilà des points capitaux qui sont acquis.

Mais si les conclusions des experts sont acceptables pour les alliés et peuvent servir d'assiette à leur entente, seront-elles acceptées par les Allemands, et, si elles sont acceptées, seront-elles exécutées? La solution du problème postule un accord assez étroit entre les Alliés pour que les Allemands aient la certitude qu'ils n'ont pas d'autre issue que de s'incliner. Si on laisse la porte ouverte à leurs doléances, si on entre dans la voie des négociations, et des concessions, ils en profiteront une fois de plus pour se dérober à tout paiement. Le dilemme se pose en ces termes : ou bien le Gouvernement anglais est disposé à exercer avec nous et les autres Alliés, sur la volonté allemande, une pression pouvant aller jusqu'à la contrainte : dans ce cas, l'Allemagne cédera et elle s'exécutera aussi longtemps que durera cette entente et dans la mesure même où elle sera solide. Ou bien il ne restera qu'à développer l'exploitation des gages chaque jour plus productifs que nous occupons dans la Ruhr et en Rhénanie. La solution est dans les mains de M. Ramsay MacDonald.

Quelle est donc, en Angleterre, la situation? L'autorité de M. MacDonald, bien qu'ébranlée par deux votes où il a été mis en minorité, reste solide. Mais il lui faut compter, dans son propre parti et parmi les libéraux, sur une opposition grandissante qui lui reproche ses hésitations; ce qui est chez lui conscience et droiture, on le lui impute à faiblesse; il tarde trop, au gré de certains désirs, à secourir l'Allemagne contre la France impérialiste; un groupe de députés travaillistes dont M. Philip Snowden, chancelier de l'Échiquier, passe pour être le chef, le taxe de modérantisme. Ce que veulent ces intransigeants, c'est mettre la France sur le même pied que l'Allemagne, rétablir entre elles l'égalité, leur imposer à l'une comme à l'autre le désarmement sous le contrôle de la Société des nations. Ainsi, sur tout le continent, sous couleur de paix et d'humanité, s'étendrait l'hégémonie britannique. La défiance et la haine de certains journaux libéraux envers la France n'a d'égale que leur sollicitude envers l'Allemagne. La *Westminster Gazette* se distingue entre tous; elle écrit (24 mars) : « L'échec du Gouvernement britannique dans ses efforts pour restaurer la souveraineté allemande dans le Palatinat, le consentement qu'il a donné au renforcement du contrôle militaire en Allemagne, les conversations auxquelles il s'est prêté sur la neutralisation éventuelle de certains territoires rhénans, et l'absence de tout effort précis pour amener la fin de l'occupation de la Ruhr, sont interprétés comme les indices de l'intention du Gouvernement travailliste de sacrifier l'Allemagne à son désir de maintien des bonnes relations avec la France. » La *Gazette* affirme, contre toute évidence, que cette faiblesse de l'Angleterre à l'égard de la France encourage les nationalistes allemands et tourne à leur avantage, et elle conclut : « Ne serait-il pas possible au Gouvernement travailliste de faire un geste qui montrerait qu'il n'a pas absolument oublié le peuple allemand? » Il faut que les Français connaissent de tels textes et soient édifiés sur la haine de certains groupes anglais, — que nous ne confondons pas avec la nation britannique, — à l'égard de la France. Même note, ou à peu près, dans le *Manchester Guardian*, ce qui n'étonnera personne. Quant au *Times*, il dénonce « les organismes français de la Rhénanie et de la Ruhr qui travaillent, avec une énergie extraordinaire, à perfectionner un système particulariste qui finirait par transformer les territoires occupés en une véritable province de réparations. » Cette fois le *Times* a vu juste : ou bien nous serons entièrement payés avec le concours loyal de l'Angleterre, ou bien

nous ferons précisément ce qu'il redoute : le choix appartient au Gouvernement de Londres, et il n'y a pas de troisième issue. En réalité, ces paroles violentes cachent le dépit que le succès chaque jour plus marqué de l'exploitation des gages productifs de la Ruhr provoque en Angleterre : dè là ses encouragements aux industriels allemands de ne pas renouveler les accords avec la M.I.C.U.M. qui viennent à échéance le 15 avril.

Mais, depuis quelques jours, le mouvement nationaliste qui s'accentue en Allemagne, le discours de M. Stresemann à Hanovre, les manifestations électorales de plusieurs ministres du Reich, les diatribes du docteur Jarres, ministre de l'Intérieur, inquiètent les amis anglais de l'Allemagne. Le *Times* se plaint amèrement (4 avril) que l'Allemagne ait rejeté le plan britannique accepté par la France pour le contrôle des armements : « toute démarche allemande contient toujours un dessein caché et il est probable que cette fois encore l'Allemagne suppose qu'en mettant en avant l'idée de Société des nations, elle ralliera le Gouvernement travailliste au point de vue allemand et séparera la Grande-Bretagne de la France. Heureusement rien ne fait prévoir que le Gouvernement britannique se départira de l'attitude qu'il a adoptée il n'y a qu'un mois et à laquelle la France a adhéré. » Le *Manchester Guardian* (4 avril), qui voit tout à travers ses propres lunettes, affirme que « l'opinion de l'Angleterre est aujourd'hui, sauf exceptions négligeables, entièrement favorable à l'Allemagne... Elle a en ce pays un ami solide dont il serait insensé de s'aliéner l'amitié. Ce n'est pas seulement le Gouvernement actuel qui est ami de l'Allemagne ; tout gouvernement, quel qu'il soit, qui lui succéderait, serait obligé de suivre la même politique... Que pourrait-il y avoir de plus lamentable que de voir l'Allemagne choisir précisément le moment actuel pour se plonger dans un mouvement réactionnaire qui finirait inévitablement par lui aliéner la sympathie de l'opinion publique dans ce pays et ailleurs ? » Mais qui donc a provoqué cette poussée nationaliste en Allemagne, si ce n'est la politique anglaise qui a acculé la France et la Belgique à l'occupation de la Ruhr et qui, ensuite, a encouragé l'Allemagne à cette folie ruineuse de la résistance? Le nationalisme allemand a fait ses plus grands progrès le jour où les juristes de la Couronne, stimulés par lord Curzon, ont déclaré, après plusieurs mois de réflexion, que l'occupation de la Ruhr était contraire au traité.

La loyauté de M. MacDonald nous inspire confiance. Il a dit, dans son discours du 27 mars, ce que nous avons souvent exprimé ici

au sujet de l'inefficacité d'un pacte de garantie ; il est sans valeur s'il n'est un traité d'alliance comportant des obligations réciproques et notamment des conventions militaires. Mais par quoi M. MacDonald veut-il remplacer le pacte illusoire inscrit au traité de Versailles et rédigé de manière à ce qu'il ne joue pas? Par la Société des nations. Nous ne sommes pas de ceux qui en médisent; mais elle est désarmée et son autorité morale serait-elle toujours suffisante pour prévenir une agression? L'idée qui domine dans les milieux travaillistes et libéraux, ce serait d'amener la France et l'Allemagne à une conférence internationale et d'imposer, à l'une comme à l'autre, un désarmement contrôlé par une Société des nations docile aux influences britanniques. Il faut dire nettement à M. MacDonald que jamais la France n'acceptera d'entrer dans cette voie; l'agresseur de 1914 qui, depuis l'armistice, n'a cessé de se dérober aux conséquences de sa défaite, mérite seul que des précautions spéciales soient prises pour assurer, contre un retour offensif de son militarisme incoercible, la paix de l'Europe. Chaque fois que l'Angleterre, soit dans la question des réparations, soit dans celle de la sécurité, prétendrait mettre sur le même pied la France et l'Allemagne et faire dépendre de l'adhésion libre du Reich la mise en vigueur des décisions des Alliés, elle ferait en réalité de l'Allemagne l'arbitre de la situation. M. MacDonald est trop fin pour ne pas l'avoir déjà compris.

Tout l'orchestre de la presse allemande, en harmonie avec les discours ministériels, n'a actuellement qu'un but : réserver, en face des conclusions des experts, la liberté du Gouvernement du Reich : liberté de discuter, de distinguer, d'accepter certains points, de rejeter certains autres, bref, en négociant, de dissocier les Alliés. L'Allemagne ne pourra rien payer si, d'abord et complètement, elle n'obtient l'évacuation de la Ruhr et la libération économique et administrative de la Rhénanie. Les conseils de la presse anglaise germanophile sont entendus : le 6, à Barmen, le chancelier Marx donne une note plus raisonnable ; l'Allemagne paiera dans les limites de ses capacités. Mais le Gouvernement du Reich est impuissant à contenir les courants nationalistes qu'il a déchaînés. Le procès de Munich se termine par l'acquittement du général factieux Ludendorff, et par une condamnation légère pour Hitler et les chefs de la démagogie nationaliste et antisémite. A cette occasion, la *Deutsche allgemeine Zeitung*, organe de Stinnes, appelle Ludendorff « le vainqueur de la guerre. » Aux élections pour le Landtag bavarois qui

ont eu lieu le 6, le nouveau parti *voelkisch*, arien, antisémite, nationaliste, unitaire, emporte vingt sièges, conquis surtout sur le parti populiste bavarois qui garde 38 mandats en perdant 250 000 voix; les communistes gagnent huit sièges aux dépens des socialistes qui perdent 340 000 voix. Dans l'ensemble, cependant, les partis extrêmes triomphent moins qu'ils n'avaient voulu le faire croire; la masse du peuple allemand, toujours disciplinée, serait pacifique et se plierait aux stipulations du traité, si ses gouvernants ne prenaient à tâche d'exciter ses passions et de déchaîner ses instincts.

En Italie, les élections générales se sont effectuées le 6 avril avec un minimum d'agitation et de sang versé. La grande liste nationale fasciste, en vertu même des dispositions de la loi électorale, devait être élue tout entière; elle emporte 64 pour 100 des voix et 374 sièges dont 215 aux purs fascistes et le reste à des fractions ralliées; les socialistes et communistes ont 64 sièges, les populaires (catholiques) 40, les libéraux démocrates (groupes Orlando, Giolitti, etc.), 17. En somme, les partis n'ont pas abdiqué et ne sont pas écrasés. Il sera curieux de voir M. Mussolini aux prises, non pas avec une opposition impuissante, mais plutôt avec des partisans ambitieux. En attendant, le gouvernement issu de la révolution d'octobre 1922 est consolidé : le peuple italien sait gré au dictateur de l'ordre rétabli, de la prospérité renaissante, du prestige relevé.

Le roi et la reine de Roumanie font à la France une visite officielle : le gouvernement, la presse, la population, à Strasbourg d'abord, à Paris ensuite, réservent aux souverains de ce pays ami, délivré, agrandi et unifié par la victoire des Alliés, un accueil auquel nous sommes heureux de nous associer. Le ministre des Affaires étrangères, M. Duca, accompagne les souverains : il aura avec M. Poincaré des entretiens qui ne seront pas sans portée politique. C'est une fête pour le peuple français d'acclamer les hôtes éminents qui incarnent si dignement l'âme vaillante et généreuse des Latins du Danube.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCIVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGTIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er Mars

Pages.

La Chartreuse du Reposoir, quatrième partie, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 5

Les origines religieuses du Canada. — I. *Les premières expériences* (1534-1629), par M. Georges GOYAU, de l'Académie française 44

Correspondance inédite. — IV. *Brouilles et racommodements*, par NAPOLÉON III et le Prince NAPOLÉON 79

Portraits contemporains. — M. André Hallays, par M. Jean DIETZ. 115

La nouvelle Turquie. — III. *Le gouvernement d'Angora et les activités étrangères*, par M. Maurice PERNOT. 131

Jules Michelet et Adam Mickiewicz. — *Lettres intimes*, par M. Ladislas MICKIEWICZ. 168

Poésies, par M. Maurice LEVAILLANT. 188

Un grand officier d'état-major, le général Buat, par M. le lieutenant-colonel de THOMASSON. 197

Revue littéraire. — *Une apologie pour la grammaire*, par M. André BEAUNIER. 212

Revue musicale. — *Le petit elfe ferme l'œil. — Samson*, par M. Camille BELLAIGUE 224

Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON. . . 230

Livraison du 15 Mars

La Chartreuse du Reposoir, dernière partie, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 241

Romantisme et diplomatie. — I. Talleyrand, par M. Maurice PALÉOLOGUE. 281

Correspondance inédite. — V. *La fin de l'empire*, par NAPOLÉON III et le Prince NAPOLÉON 319

Une visite au tombeau de Tout-ank-Amon, par M. René LA BRUYÈRE. . . . 353

La crise de la natalité. — *Le mal et le remède*, par M. Victor GIRAUD. . 369

Les origines religieuses du Canada. — II. *En route pour la Nouvelle France* (1629-1639), par M. Georges GOYAU, de l'Académie française. . 400

Pages

LE CHANGE ET LA TRÉSORERIE, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY, de l'Institut. . 431

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES. — *L'IDYLLE DE M. RAMSAY MACDONALD*, par M. LOUIS GILLET. 444

REVUE SCIENTIFIQUE. — *LA DÉRIVE DES CONTINENTS*, par M. CHARLES NORDMANN. 455

REVUE DRAMATIQUE. — *L'INVITATION AU VOYAGE*. — *APRÈS L'AMOUR*, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 466

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . 470

Livraison du 1er Avril

LE LABYRINTHE, première partie, par M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ, de l'Académie française 481

LE LAURIER DE RONSARD, par M. HENRI DE RÉGNIER, de l'Académie française. 523

ROMANTISME ET DIPLOMATIE. — II. METTERNICH, par M. MAURICE PALÉOLOGUE. 532

CE QU'ON DIT EN ANGLETERRE. — *NOTES SUR L'OPINION ANGLAISE*, par M. FIRMIN ROZ. 556

LES TROIS AMPÈRE, D'APRÈS LEURS PAPIERS DE FAMILLE. — I. *LE PREMIER JEAN-JACQUES ET LA JEUNESSE D'ANDRÉ-MARIE*, par M. LOUIS DE LAUNAY, de l'Académie des Sciences 583

MANON LESCAUT, ROMAN JANSÉNISTE, par M. PAUL HAZARD. 616

LES CHEMINS DE FER ALLEMANDS GAGE DES RÉPARATIONS, par M. C. COLSON, de l'Institut. 640

LA MIRLITANTOUILLE. — *ÉPISODES DE LA CHOUANNERIE BRETONNE*. — *LA NUIT DU 4 BRUMAIRE*. I. Par M. G. LENOTRE. 655

LA MORT DE LORD BYRON (avril 1824), par M. EDMOND PILON. 682

REVUE LITTÉRAIRE. — *UN LIVRE SUR SAINT FRANÇOIS DE SALES*, par M. ANDRÉ BEAUNIER 698

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . . 710

Livraison du 15 Avril

LE LABYRINTHE, deuxième partie, par M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ, de l'Académie française 721

L'AN PROCHAIN A JÉRUSALEM ! — I. *LES TROIS PRIÈRES DU SAMEDI SAINT*, par MM. JÉRÔME et JEAN THARAUD. 756

LES TROIS AMPÈRE D'APRÈS LEURS PAPIERS DE FAMILLE. — II. *LE MARIAGE D'ANDRÉ AMPÈRE*, par M. LOUIS DE LAUNAY, de l'Académie des Sciences 786

LE GÉNÉRAL NIVELLE, par M. LOUIS MADELIN. 822

LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA. — III. *LES CROISÉS DE MONTRÉAL* (1639-1645), par M. GEORGES GOYAU, de l'Académie française 836

A L'EXPOSITION DEGAS, par M. LOUIS GILLET. 866

LA MIRLITANTOUILLE. — *ÉPISODES DE LA CHOUANNERIE BRETONNE*. — *LA NUIT DU 4 BRUMAIRE* (*Fin*). Par M. G. LENOTRE. 881

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE M. MUSSOLINI, par M. ROBERT LACOUR-GAYET. . 911

REVUE SCIENTIFIQUE. — *LES ISOTOPES*, par M. CHARLES NORDMANN. 925

REVUE MUSICALE. — *LES DIEUX SONT MORTS*, par M. CAMILLE BELLAIGUE . . . 936

REVUE DRAMATIQUE. — *JE SUIS TROP GRAND POUR MOI*, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 943

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 948

Paris. — Typographie PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 87258

LE LABYRINTHE

PREMIÈRE PARTIE

Inextricabilis error.
VIRGILE, *Enéide*, Livre IV.

Le 27 novembre 192..., le courrier qui parvient au Havre contenait une lettre et un paquet volumineux adressés à M. André Cabriès, à bord du *Paris*, avec la mention suivante :

« *Très pressé. En cas de non remise, faire suivre à Brooklyn, 127, Wawerley avenue, U. S. A. Expéditeur : M. Jean Pesnel, château de Cambaleyres (Haute-Loire).* »

M. André Cabriès figurait en effet parmi les passagers du *Paris* et reçut à bord le double envoi qui lui était destiné. Après en avoir examiné les suscriptions, il le déposa dans sa cabine, puis remonta sur le pont. Il estimait sans doute qu'aucune réponse n'était utile pour le moment et préférait ne rien perdre du spectacle toujours émouvant de la côte de France en train de mourir à l'horizon.

Le *Paris* avait gagné déjà la haute mer depuis plusieurs heures, quand M. André Cabriès se décida à prendre connaissance des écrits qui l'attendaient sur sa table. L'enveloppe contenait la lettre que voici :

« André! mon frère! mon petit! tu as décidé de partir; je ne t'ai pas retenu. Nous nous sommes dit adieu avec des sourires contraints, des paroles banales que démentaient nos gestes

Copyright by E. Estaunié, 1924.

énervés, et des promesses de revoir dont nous sentions au même instant qu'elles ne répondraient avant longtemps à aucune réalité possible. J'aurais voulu au moins conserver le souvenir de ton visage : nous n'avons pas eu le courage de nous contempler en face et nos yeux se sont évités. Des ennemis ne se seraient pas séparés autrement : mais des ennemis auraient-ils senti à ce point la douleur de la rupture? Ainsi à cette heure, comme au cours des précédentes, tout était trouble entre nous. Ah! quand le train s'est éloigné, l'expression qu'avait ton regard! Tu agitais la main en signe d'adieu, mais distinctement j'ai lu sur tes traits que tu croyais impassibles... Des ennemis, te dis-je, voilà ce dont nous avions l'air... nous!

« Mon petit, quelques jours, moins que cela, effaceront-ils un cycle d'années et ceci que tu as été, mon frère! le fils de mon âme?

« Recueillons-nous. Rouvrons le livre du passé. Ai-je attendu que nous fussions orphelins tous les deux, pour te chérir? Ma mère morte, alors que ton père vivait encore, — lui qui avait pris la place du mien! — j'aurais dû quitter une maison dont tout semblait me chasser : pourquoi suis-je demeuré, sinon parce que j'avais déjà résolu de faire de toi un homme?

« Recueillons-nous encore... Ton père mort à son tour, auprès de qui es-tu resté? Qui t'a élevé, soutenu, choyé? Qui, en retour, m'a entouré d'une tendresse dont l'évocation me bouleverse?

« Après cela, des ennemis? Impossible... Alors, des rivaux?... Tout au plus, des êtres entre lesquels la nuit est descendue, et qui, sans le vouloir, se sont heurtés. Nous ne pouvons plus vivre côte à côte, soit : cependant le lien qui nous unit restera plus fort que l'exil que tu choisis. Je ne t'en veux pas.

« C'est qu'aussi les faits diffèrent de ce que tu penses. Tu as cru agir de toi-même : tu n'étais que le jouet de forces étrangères. Il peut arriver qu'un projectile frappe, en cours de trajectoire, des obstacles inoffensifs : à peine y perd-il un peu de vitesse. Ton aventure n'est que le corollaire d'une autre que tu ne soupçonnes pas et qui est la mienne.

« Réfléchis d'ailleurs. Trois êtres sont en présence, parfaitement droits, honnêtes et sincères. Si attentif qu'on soit, impossible de surprendre en eux la moindre pensée basse. Si large que le cyclone ait ouvert devant eux la porte du désir,

aucun d'eux n'a consenti à la franchir. Comment expliquer dès lors le présent, s'il n'y avait eu quelque part une chose ignorée, supérieure à leurs volontés et dont ils sont la proie?

« André, mon petit, ce qui va suivre ne doit rien changer à tes décisions : éloigne-toi donc, va chercher là-bas le calme que je nous souhaite à tous, mais auparavant connais la vérité. Le mal que tu as failli commettre est peu de chose : c'est moi le vrai coupable.

« Coupable... c'est trop dire : on peut, n'est-ce pas, déchaîner un fléau par ignorance et en devenir la première victime? Ah! si l'on soupçonnait la portée incalculable d'un acte que l'on estime, sur l'heure, légitime ou justifiable! Mais savais-je qu'il est des poisons dont nul effort ne parvient à atténuer la virulence?

« Une minute où l'on a menti : après quoi, le mensonge indéfiniment... Avant cette minute, tout était limpide, aisé : après elle, une marche à tâtons et l'impossibilité de regagner la lumière! Bien mieux, j'ai projeté l'ombre autour de moi. Mon égarement est devenu contagieux. Je croyais voguer seul dans la nuit : tout ce qui approchait de mon sillage était happé, culbuté, noyé. Tu ne m'as fait du mal que pour avoir approché de ma route. Tu te flattes peut-être d'avoir agi seul, car on s'imagine toujours être une activité libre, et la pensée de rouler au gré du flot humilie : quelle erreur! Un remous t'avait conduit vers moi, et t'ayant rencontré, je t'ai blessé comme les autres!

« André, mon frère, puisque le mensonge me prive aussi de toi, si nous tentions une dernière fois de tuer celui-ci ?

« En même temps que ceci, tu recevras un paquet. Il te livre ma vie. Lis et efforçons-nous de rentrer dans la vérité! C'est une confession sans réticences, — tu le sentiras de reste, — et sans remords hypocrites, — à quoi serviraient-ils? Je n'ai rien omis, je crois, ni rien dissimulé. Il fallait cela pour que je fusse assuré de détruire les obscurités qui nous divisent. Il le fallait surtout pour que, sentant tous voiles tombés, mon âme redevînt nette.

« Lis, et constate d'abord que ton intervention fut l'accident grâce auquel un dénouement paraît, mais qu'avec ou sans elle, l'issue eût été identique. Quelle que soit la forme des pays qu'il traverse, un fleuve atteint toujours la mer.

« Accepte ensuite la plus grave leçon que je t'aie jamais

offerte. Les actes vivent. Il en est de la moindre défaillance comme d'une fêlure dans un vase. On peut la rendre invisible : au moindre choc, le son, qui n'est plus le même, la révèle à nouveau.

« Enfin, mesure à ta propre souffrance ce que j'ai pu souffrir, et puis embrassons-nous, mon frère...

« Au revoir, André. Quand te reverrai-je, mon petit ?...

« Je ne demande aucune réponse. A quoi bon des reproches ? Je me suis condamné depuis si longtemps ! Un pardon ? Ce n'est pas toi qui peux le donner, et celle dont il dépend parviendra-t-elle à me convaincre qu'il est venu ?

« Bonheur des certitudes, ivresse du grand jour, reviendrez-vous jamais ?

« Adieu ! »

On trouvera ci-dessous le texte du récit qui accompagnait la lettre. Conformément au vœu qui lui en était exprimé, M. André Cabriès n'a pas répondu.

I

Il faut, pour comprendre l'acte dont tout est sorti, remonter aux origines. Un honnête homme ne quitte la voie droite qu'en vertu de raisons qu'il a jugées décisives : c'est même là ce qui le distingue expressément du fripon. Je dois donner les miennes, non pas qu'elles m'excusent, mais parce qu'appelé à recommencer, sans doute leur obéirais-je encore.

Un événement domine ma vie.

En 1881, François Pesnel, mon père, possesseur au Puy de la Banque Pesnel et C^ie^, fondée en 1823, a fait faillite. Très peu en regard du train de l'univers ; assez pour orienter un destin.

J'avais treize ans. La veille de la catastrophe, j'étais un enfant heureux et qui trouve naturel d'être riche : le lendemain, j'avais découvert la pauvreté, ce qui est sans importance, et la notion de l'honneur sali, après quoi nulle paix n'existe plus. A dater de là aussi, je suis devenu l'homme d'une pensée : réparer l'injustice.

Une injustice : j'emploie le mot à bon escient. Mon père, en effet, n'était pas seulement lettré, charmant, le plus intelligent et le plus probe que j'aie connu : il n'avait même pas

commis une imprudence ! On a écrit que trop de petites gens avaient été ses victimes : que dirai-je alors de lui, sinon qu'il a été la première d'entre elles? Victime de cette crise de l'Union Générale qui fut, pour les puissants de la finance, l'occasion de nettoyer la place à leur profit. La manœuvre est simple, d'effet assuré. On crée une panique ; suit l'assaut des guichets ; en même temps, on supprime le crédit et le concurrent s'effondre. Un concurrent de moins vaut bien, n'est-il pas vrai? quelques ruines de particuliers et la mort de l'innocent.

Car ceci encore se trouve à l'origine, et il faut que je le précise. Quand mon père quitta le Puy, il avait tout sacrifié, maison, campagne, valeurs, et jusqu'à l'argenterie. En arrivant à Paris, à peine avions-nous de quoi payer d'avance un mois de loyer rue Caulaincourt ! Cependant, parce qu'il restait à découvert un passif d'environ 1 800 000 francs, moins de quatre ans après ce départ de pauvres, mon père est mort, littéralement tué par son désastre.

Mort de chagrin, — qu'on entende bien, — et non de honte ! Mort avec la volonté qu'il m'a passée de reconstruire et d'effacer !...

Minutes atroces dont le lointain retentissement agite encore mon âme. Se devinant perdu, mon père m'a fait venir, m'a contemplé longuement, comme pour mesurer d'avance une loyauté fille de la sienne, et puis a dit :

— Je ne te laisse qu'un bilan et une liste de dettes : jure que tu prends ma place et feras le nécessaire pour les anéantir !

J'ai juré.

En prononçant un tel serment, savais-je que je renonçais au bonheur familial, à un foyer, à tout ce qui approche même de loin la vie sentimentale? Non. En revanche, une chose m'apparut avec une clarté aveuglante, et c'était que ma jeunesse était finie. Une telle secousse polarise la volonté : la mienne, à dater de là, n'a plus changé : j'ai voulu réparer.

Aveu tragique et qui doit suivre : vingt années de labeur inlassable n'ont pu y parvenir. J'ai échoué.

Dès lors, que retenir de ce temps, sinon qu'il me conduisit à accepter le secours qu'un autre m'offrait ? A regarder cela, comment ne pas croire aussi qu'une volonté mystérieuse dirige les pauvres êtres que nous sommes? Quand ma mère s'est remariée, quand mon frère André vint au monde, j'ai versé

des larmes de rage ; lorsque, la mort s'acharnant, je me suis vu la charge d'un orphelin de six ans, j'ai connu les premières affres de la défaite. Vanité des conjectures humaines : avec ce frère, avec cet orphelin, c'était le salut qui s'approchait !

Qu'auparavant j'aie fait d'André un savant, formé son cœur, et, durant l'affreuse guerre, tremblé comme s'il était mon fils, importe peu : mais au retour de la tourmente, il a résolu de se mettre au service d'une réhabilitation qui ne l'intéressait que de loin et d'un nom qui n'était pas le sien ; pris de compassion pour ma détresse, il m'a offert les premiers gains que devait lui procurer l'Amérique ; ceci est récompense royale. Elle me fut donnée : après cela, il ne reste qu'à se taire en s'inclinant.

Donc vingt années inutiles ; puis, au bout, le soulagement de penser qu'à défaut de moi un plus habile reprend ma tâche : voilà pour l'extérieur. Quant à mon existence profonde, je ne l'étalerai pas plus aujourd'hui qu'alors. Jour à jour, j'ai revécu le dernier adieu de mon père. Incapable de me détourner du drame où avait sombré notre honneur, et faute de mieux, j'en ai reconstitué les éléments. Enfin, j'ai savouré l'amertume de l'exil, car ayant décidé de ne rentrer au Puy que tête haute, ma terre natale demeurait pour moi terre interdite. C'est tout : n'ajoutons rien.

Parmi les détails ainsi recueillis au cours de mes enquêtes, j'en donnerai pourtant deux, de valeur inégale, et parce qu'ils tiennent à ce qui doit suivre.

Le premier éclaire d'un jour singulier ce qu'on est convenu d'appeler les liens de famille.

Mon père avait une sœur, M^me^ de Castérac, qui vivait au lieu même où j'écris, à Cambaleyres, près du Puy. D'elle je n'ai jamais retenu qu'une silhouette de petite femme sèche, maigriote et vêtue de noir. Vision d'enfance, puisqu'à Paris M^me^ de Castérac ne donna pas signe de vie. Au début, je m'enquis d'elle, mais mon père se taisait et ma mère prenait un air hostile. De guerre lasse, je l'avais oubliée, quand un hasard m'a livré la raison de ces silences et que voici.

Mécontente du mariage de son frère, M^me^ de Castérac n'avait plus gardé avec lui que des relations de banque. La veille de la faillite, alors que mon père se jugeait sauvé et sans doute n'avait pas tort, une personne exigea sur l'heure 200 000 francs.

Du coup on dut vider les coffres et accepter le naufrage. Admirons la pudeur qui, lorsqu'un proche est en jeu, fait couvrir les pires procédés : la personne en question était Mme de Castérac !

Le second fait, parce que d'ordre sentimental, est de ceux qui m'ont déchiré.

Au Puy, notre maison, qui a vu mes grands parents mourir et mes derniers pas heureux, portait un nom : on l'appelait la *Maison du Krach*.

« Quoi ! dira-t-on, vingt ans après ? N'y a-t-il jamais eu depuis lors d'autre faillite au Puy ? »

C'est ainsi. On s'étonne à peine d'être dépouillé par un voleur; on pardonne rarement au maladroit dont le heurt fait choir notre bourse dans l'eau. Si mon père n'avait pas été un honnête homme, sans doute aurait-il déchaîné des rancunes moins longues.

D'ailleurs, imaginerait-on un lieu du monde plus propice que le Puy aux longues résonances à travers le temps ? Fermant les yeux, je revois ses toitures flambantes roulant comme la coulée d'un volcan resté seul en activité dans une région de volcans morts, la barrière abrupte de monts l'isolant du reste de l'univers, et je songe : « Quelle enceinte pourrait retenir mieux les moindres bruits ? Qu'abriteraient ces demeures, sinon des âmes de violence, incapables d'oubli ? »

Moi-même, ne suis-je pas le vrai fils de cette terre où tout est contraste, le sol noir et le ciel méridional, les plateaux gras et la lande empierrée, les cerisiers en flamme et les pins torturés ?... Dire que je cherchais tout à l'heure à expliquer longuement le passé qui a précédé *la chose* ! Deux mots, et le résumé s'en trouve fait. Pareil à ceux de ma race, j'ai vécu d'une passion et d'une souffrance. Transplantée, mon âme non plus n'a pu changer : violente et incapable d'oubli. Quand on a saisi cela, le reste va de soi et il n'y avait qu'une réponse au destin qui s'offrait. Donc, plus de détours, regardons en face ce destin, tel qu'il parut à mes yeux, tel ensuite que je l'ai transformé. Des faits, d'abord ! Et après... après, qu'on me juge à son gré ! Le verdict ne touchera pas aux conséquences : l'irréparable poursuit sa marche.

Le 20 mai 192..., j'ai reçu la lettre suivante :

BOURDOIN
notaire au Puy

« Monsieur,

« Vous êtes instamment prié de passer sans délai à mon étude pour affaire qui vous concerne.

« Veuillez agréer, etc... »

Trois jours auparavant j'avais accompagné sur un quai de gare André partant pour l'Amérique. Si cruels que fussent nos adieux, trop de projets de libération s'y attachaient pour n'en pas atténuer le chagrin.

A la lecture de ce papier, le premier qui me parvint du Puy depuis nombre d'années, j'eus le pressentiment qu'une nouvelle bourrasque menaçait mes projets. Je tremblai, et comme il est d'usage quand on se sent désarmé ou trop faible, je résolus d'ignorer, c'est-à-dire de ne pas répondre.

Une semaine s'écoula. Puis nouvelle lettre que je transcris encore :

BOURDOIN
notaire au Puy

« Monsieur,

« Chargé de procéder à une opération judiciaire pour laquelle votre présence est indispensable, je vous serai reconnaissant de vous présenter sans nouveau retard à mon étude.

« Veuillez agréer... etc. »

Cette fois, le terme « opération judiciaire » flambait à la manière d'une torche au sein de la prose incolore. Certes, je connaissais le régime de la prescription et qu'ainsi aucune réclamation relative au passé n'était susceptible de suite légale. Qui m'assurait pourtant qu'à défaut de mieux, quelqu'un ne tentait pas de réveiller un scandale jugé trop oublié? Il en coûte au plus des frais d'avoué : une vétille, quand la vengeance vaut de l'or. Pour le coup, j'allais répondre par un refus de me déplacer et une demande d'éclaircissement, quand la pensée que, par ma faute, le nom de mon père traînait déjà peut-être dans un prétoire, m'arrêta net.

Alors, partir? De tous les modes de retour que j'avais imaginés, celui-là serait bien le plus amer.

Je passe sur le débat intime qui suivit. Sa conclusion compte seule. Le même soir, sans prévenir le notaire de ma venue, et muni de papiers relatifs à la faillite, je prenais le train. Une part de ma vie était achevée : pourtant, je me croyais assuré de ne pas coucher au Puy et de rentrer chez moi après deux nuits de voyage. Ainsi prévoit la raison raisonnante. La logique est l'art d'errer avec sécurité.

Au matin, j'arrivai, le cœur étreint, la mémoire pleine d'un paysage d'autrefois. Je me rappelais un dédale de maisons tassées, des ruelles en forme de courtines, des escaliers et des ruisseaux d'ordures coupant la chaussée par le milieu : je n'aperçus d'abord qu'une ville neuve où des immeubles sans beauté s'accouplaient le long d'un boulevard en courbe molle.

Image de l'œuvre du temps. Vingt années avaient donc modelé à nouveau la cité de mes souvenirs! Sans doute en était-il de même pour les âmes. Que restait-il ici d'un drame dont je devais être seul à m'occuper encore? J'ignore ce qui l'emporta, durant un instant, de la déconvenue que provoquait un spectacle si différent de mes attentes ou de l'allègement suggéré par une telle possibilité d'oubli. Hélas! je ne tardai pas à constater qu'il s'agissait là d'un jeu momentané. A peine sorti de gare, je dus m'enquérir près d'un passant de l'adresse du notaire.

— L'étude Bourdoin? C'est *en ville*, place du Greffe, juste en face d'une grande maison fermée qu'on nomme la maison du Krach... N'importe qui vous indiquera...

Suivirent des indications pour atteindre *la ville*, que je ne parvins pas à entendre. L'homme qui me renseignait de la sorte était jeune et faisait partie des générations qui ont suivi la mienne. Me vit-il frémir, en l'écoutant?

Ainsi, j'avais cru le Puy changé! Au premier mot, je le retrouvais féroce, comme il sied. De plus, par un raffinement inattendu, l'étude où j'étais convoqué se trouvait devant la seule maison que j'eusse souhaité ne point revoir. Quand le destin commence, il s'offre le luxe des mains pleines.

Je montai vers *la ville*.

Ah! chez nous, il n'est ni bâtisses, ni arteres capables de l'entamer! Comme je les reconnaissais maintenant, les portes

basses protégeant au pied d'une épaisse muraille des avant-cours où nul ne semble jamais passer, les hautes demeures à fenêtres aveugles dont chacune, par sa face invisible, s'efforce d'apercevoir un coin de plaine ! Des noms surgissaient dans ma mémoire : eux aussi, je les reconnaissais, certain qu'un tel devait habiter là, et tel autre plus loin... Moi seul arrivais, méconnaissable, dans le passé intact.

Devant cela, que faire, sinon bander sa volonté et immobiliser le masque ? Libre à mon âme de se révolter, pourvu que la tête restât haute ! Place du Greffe, j'eus le courage de traverser le terre-plein sans détourner les yeux vers la maison, et quand le clerc, me jugeant un solliciteur de rencontre, eut demandé mon nom, de quel air assuré je laissai tomber :

— M. Pesnel, de Paris !

Mais quel regard ensuite ! Si grande que fût la retenue professionnelle, comment ne pas y lire qu'avec moi rentrait dans l'étude Bourdoin le krach Pesnel, redevenu enfin chose concrète, vivante comme le passé qui n'allait plus cesser de se lever sous mes pas !

A peine en effet eus-je prononcé ma réponse, qu'introduit dans un bureau, je tressaillais devant un tutoiement imprévu.

— Enfin !... Je t'attendais chaque jour et commençais à craindre que tu aies eu peur de venir.

Peur ! Bourdoin a lâché le mot du premier coup. J'ignorais d'ailleurs qui est ce Bourdoin. A Paris, son nom ne me rappelait rien. Ici, en revanche, et bien que l'homme soit devenu bedonnant, patelin, pourrais-je ne pas revoir en lui le gamin étique et futé avec lequel j'ai joué en revenant du lycée ?

Inutile également de vouloir me défendre d'avoir peur, puisque soudain un nom m'arrête.

— Le dossier Castérac, tout de suite...

— Bien, monsieur, je l'apporte.

— Quoi ! reprend Bourdoin en remarquant mon trouble, ne savais-tu pas que Mme de Castérac est morte ? Aussi, je m'étonnais que tu ne fusses pas en deuil.

Je réponds :

— Oui, on avait négligé de me mettre au courant... Est-ce pour m'apprendre ce détail, que tu m'as imposé un voyage dont je n'éprouvais aucun désir ?

Bourdoin hausse les épaules :

— Pourquoi pas?

Je poursuis :

— Quant à ma tante, vivante ou morte, c'est tout comme. Entre l'honneur du nom et un risque d'argent, elle a choisi jadis : possible que Dieu lui pardonne,... moi, pas.

— Oh ! soupire encore Bourdoin, le monde a marché ! Pourquoi revenir sur des histoires si anciennes qu'elles ne comptent plus?

Vais-je répliquer? Inutile, car un paquet s'abat sur la table, apporté par le clerc : et tout à coup, ce qui n'a été qu'allusions, sous-entendus, lueurs dérobées, devient présence, paroles et lumière. Le nom de Castérac, écrit là en ronde grasse, s'installe entre nous comme un troisième, le seul qui compte : Bourdoin et moi n'avons déjà plus l'air que de comparses.

Je vois encore Bourdoin saisir la liasse d'une main rapace, en faire sauter les sangles, et commencer aussitôt d'y chercher un papier. Il était bien vraiment le notaire moderne, c'est-à-dire aussi désintéressé que possible des sentiments, mais pénétrant dans les affaires sonnantes avec l'ardeur de la fourmi qui découvre un grenier.

Quant à moi, emporté par une brusque dérive et, — pourquoi ne pas l'avouer ? — en proie à une crainte sans objet défini, je devais ressembler au duelliste qui attend, avant de tirer lui-même, qu'ait retenti le coup de l'adversaire.

Ayant enfin trouvé ce qu'il désirait, Bourdoin leva la tête :

— Avant toutes choses, je te prierai de rectifier s'il y a lieu mes renseignements. Ton père François Pesnel est décédé à Paris le 21 mars 188... Exact ? Oui... Ta mère, de son côté, morte en 189... à une date que je n'ai pu préciser et qui d'ailleurs importe peu. Remariée, n'est-ce pas?... Son second mari, Hippolyte Cabriès...

— Mort, lui aussi, déclarai-je : mon passé n'est qu'un cimetière.

Bourdoin fit un geste d'indifférence. De tels mots, en pareille matière, devaient lui paraître plus comiques que déplacés. Il reprit :

— De ces faits il appert que tu es bien l'unique descendant direct de François Pesnel, frère de M^me^ de Castérac, ma cliente. Celle-ci, n'ayant d'autre part jamais déposé de testament à l'étude, ni témoigné le désir de tester, tu dois être tenu pour

le moment comme héritier probable. Je dis probable... appuya-t-il... mais dans une heure, — le temps de lever les scellés posés à tout hasard sur ma demande, — j'estime que ce probable ou, si tu préfères, ce provisoire sera définitif. Comprends-tu maintenant qu'il valait la peine de prendre le train?

Renversé sur son siège, il attendit ma réponse. S'il guettait le reflet des émotions qu'il espérait avoir créées, il dut être déçu. Une seule pensée m'occupait à ce moment. A mille lieues de l'héritage dont il semblait si fier, je songeais: « Dieu merci! le nom cette fois n'est pas en cause et je me suis effrayé pour rien. »

— Eh bien? reprit Bourdoin. Tu restes silencieux. Tu n'as pas de question à me poser?

Je répondis avec une entière sincérité :

— Aucune.

— Pas même sur le montant de la succession ?

— Pas même, puisque, pour des raisons que j'ai laissé entrevoir tout à l'heure, et dont je suis probablement seul à apprécier la valeur...

— Avant de les entendre, interrompit encore Bourdoin, un dernier mot. Ta tante, je viens de le dire, était cliente de l'étude. J'espère bien que toi aussi, plus tard... Reconnais d'ailleurs qu'en posant les scellés, j'ai agi déjà dans ton seul intérêt.

Je le considérai avec une involontaire ironie. Tant d'âpreté à la clientèle ne me surprenait pas outre mesure, mais il y manquait les préparations d'usage. Il comprit, se mordit les lèvres :

— Je t'ai arrêté, pardon... Donc, pour des raisons à toi connues...

J'achevai :

— ... Il me paraît certain que Mme de Castérac, me sachant son héritier possible, eût préféré détruire sa fortune plutôt que de m'en voir profiter. Reste à apprendre quelle rivière elle a choisi pour y noyer des économies d'autant plus précieuses qu'elles devaient être courtes. Je n'éprouve à cet égard aucune curiosité. En toute hypothèse, la question ne me concerne pas.

Bourdoin eut un sourire ambigu.

— Ne médis pas de ta tante. A défaut des liens de famille, un peu négligés peut-être, elle cultivait son bien d'une manière exempte de critique.

En même temps il avait décroché son téléphone :

— Allo... Allo... le 382, mademoiselle... C'est vous, M. le juge de paix ?... L'affaire Castérac, oui... je vais vous faire prendre en auto... aller et retour, en tout ? une heure au plus... alors, tout de suite ? entendu.

Puis se tournant vers moi :

— Ta tante n'ayant jamais résidé qu'à Cambaleyres, j'ai jugé inutile en effet de poser ailleurs des scellés.

— Ailleurs ? Elle avait donc d'autres propriétés ?

Pour la première fois, je le vis embarrassé.

— Quoi, cela non plus ? Tu ne savais pas ? En face... la maison...

Je me dressai :

— Tu ne veux pas dire ?..

Il baissa la tête en signe d'assentiment.

— Si... c'est exact... Oh ! rassure-toi ! rachetée discrètement... l'étude a opéré sans publicité inutile... Et puis...

Son ton changea, redevenant allègre :

— ... Et puis, mon cher, tu ne vas pas, je l'espère, mettre de la sentimentalité là où elle n'a que faire ! Ce qui est fait, est fait. Occupons-nous du seul présent : plus d'un million de bonnes terres, que diable ! cela vaut la peine.

Le chiffre retentit en fanfare.

— Plus d'un million ! répétai-je sans m'émouvoir. Il y avait de quoi, je l'avoue, racheter la maison du Krach. Dommage que l'acquéreur n'ait pas songé à la débaptiser.

Bourdoin riposta :

— Probable que Mme de Castérac voulait t'en donner le plaisir.

— Je doute de son remords plus encore que du legs.

— Je crois beaucoup aussi à l'imprévoyance des vivants. En tout cas, le plus sûr est d'aller voir. Partons-nous ?

Il s'était levé. Je murmurai :

— Vraiment, je me serais passé de pareille corvée. Elle est inutile et absurde.

Mais il n'écoutait plus et m'entraînait.

En traversant l'étude, je rencontrai le regard du clerc. L'intérêt du début avait fait place à de l'obséquiosité. A tout hasard, estimant comme Bourdoin que le passé est bien passé, peut-être celui-là aussi offrait-il ses services au présent ?

II

Désireux de décrire la suite d'une journée qui aurait dû demeurer pour moi inoubliable, je m'aperçois que le temps a tendu devant elle une bande assez large pour cacher la courbe moyenne des faits, pas assez pour en voiler les pointes. Je n'entrevois plus ainsi que des moments. Voici les principaux.

D'abord, une vision de paysage...

A vive allure, l'auto nous emporte tous trois, le juge de paix, Bourdoin et moi, vers un Cambaleyres dont j'ignore l'emplacement. Au départ, on a traversé un long faubourg surgi depuis peu : bâtisses neuves et banlieusardes, laideurs prétentieuses ou sordides que chaque ville dépose à sa sortie, comme la mer jette son varech à la rive. Mais libérée enfin, la route s'est engagée entre des coteaux verdissants et le clair torrent qu'est la Borne. Tantôt rapide, tantôt flânant au gré d'une courbe, elle nous jette au passage des odeurs que j'aspire avec délices, car il me semble les reconnaître. Enfant, il me souvient d'avoir savouré les pareilles. Jamais, depuis lors, je n'avais rencontré ces aromes où se combinent à doses inégales le parfum sucré de la prairie et la rudesse des plantes amères. Évocation subtile. J'aimerais retenir l'air qui passe. Je voudrais m'arrêter. Espérant peut-être échapper à la vitesse qui m'entraîne, je tourne la tête... et je vois.

Le Puy est là, tout entier, fantastique sous le soleil du matin, tel que mes yeux l'apercevaient jadis, et tel encore que, depuis l'exil, je l'ai souvent imaginé. Au premier plan, Espaly dressé en forteresse. A l'horizon, un cierge noir que couronne une petite flamme : le mont Aiguilhe et sa flèche. Entre les deux, officiant drapé dans une chape chargée de toits couleur rubis, le mont Corneille. Au-dessus de tout, la cathédrale. Poème prodigieux, où la nature et l'homme mêlent leurs strophes, à travers lequel les trois portes géantes de la basilique, pareilles à trois bouches grandes ouvertes ont l'air de lancer des clameurs...

Je vois... Apparition d'une seconde : un coude brusque... tout disparaît.

Après cela, il n'y a plus qu'à garder au fond des yeux le décor inoubliable et, ma place reprise, à rester le témoin

détaché que je crois être depuis que je sais pourquoi l'on va à Cambaleyres. Aussi bien, pour me ramener à la claire appréciation des faits, suffirait-il de toucher le paquet placé sur mes genoux. A défaut de servir comme je l'avais cru, les papiers de la faillite Pesnel écartent de moi les illusions dangereuses.

A mes côtés, le juge et Bourdoin bavardent. Propos de province, étrangers à la mission qu'on va remplir et d'autant plus loin d'elle qu'on y songe avec continuité. Je n'écoute pas. En revanche, une question m'obsède : mon père est-il jadis venu à Cambaleyres ? Étonné de ne pouvoir y donner de réponse, je ne m'étonne pas moins de ressentir une étrange douceur à évoquer une période de ma vie à laquelle, depuis tant d'années, je m'étais interdit de songer.

— Cambaleyres ! dit Bourdoin.

Juchée sur un éperon, comme la plupart des gentilhommières du pays, celle-ci, paraît-il, a toujours appartenu aux Castérac et constituait le plus clair de leur maigre fortune. D'ici, on n'aperçoit qu'un socle raviné au-dessus d'un vallon boisé, et que surmonte une longue muraille, comme si volontairement la demeure s'était interdit d'apercevoir l'espace. Sans doute, la vue, là-haut, commandera-t-elle le plateau. Mais non, l'enceinte continue de courir, clôt de toutes parts le parc de médiocre étendue; à peine soupçonne-t-on au milieu une bâtisse bosselée de tours, dont chacune fut rasée au niveau du toit. Des deux côtés de la grille, des chiens à la chaîne jettent des abois furieux. Nous roulons dans une allée envahie par l'herbe et sous une voûte de branches jamais émondées. L'auto s'arrête au pied de la façade crépie de jaune. Le voyage est terminé ; toutefois, avant de descendre, je regarde encore.

En vérité, je n'éprouve aucune surprise. La maison de M^me^ de Castérac est bien celle que j'attendais, demi grande dame, demi fermière. « Un million de terres ! » a déclaré Bourdoin, mais on ne voit ici ni lumière, ni ciel, et quelle tristesse, non parce que la mort vient d'y passer, simplement parce que tout y paraît déserter la vie !

Au bruit de notre arrivée, une vieille femme est accourue. Bourdoin saute à terre le premier.

— Bonjour, Rosa : nous venons pour les scellés. Vous connaissez M. Tourtedos, juge de paix ? Et voici M. Jean Pesnel. Ouvrez vite, car ces messieurs sont pressés.

Longuement, avant d'obéir, la vieille me couvre d'un regard attentif.

— M. Jean ressemble bien à son père, dit-elle, de l'air entendu qu'ont les gens d'âge, lorsqu'ils apprécient une marchandise de choix.

Mon père ! Allons, grâce à ce rappel imprévu, la corvée sera moins lourde que je ne l'imaginais. Pour la seconde fois, ce qui a torturé ma vie disparaît et je plonge dans la fraîcheur de minutes longtemps oubliées, celles où nous étions encore heureux !

— Hâtons-nous ! dit Bourdoin : M. Tourtedos n'est pas libre de son temps.

Ici, pourquoi une image s'impose-t-elle à moi, sorte d'intermède comique, telle cependant que je ne saurais passer outre ?

Je ne remarque pas l'entrée de la maison : en revanche, Tourtedos marche devant moi et j'ai la surprise de détailler sa silhouette. Épaules tombantes, jambes en arc, redingote à pans qui flottent autour d'une taille trop basse : plus de doute, M. Tourtedos est vénérable et soigne sa carrière dans la loge du pays. Vénérable encore, car il porte la barbe longue, des cheveux plaqués sur un crâne à demi nu, et pleure les mots plutôt qu'il ne les prononce. Et je le sens la proie de sentiments contradictoires : plaisir d'être mêlé à une importante affaire d'argent, souci de prouver qu'il accomplit pourtant une corvée, satisfaction de violer le domicile d'une femme qui, de son vivant, aurait refusé de le recevoir, enfin désir secret de se ménager l'héritier, quel qu'il puisse être. Hélas ! Bourdoin l'a trop peu renseigné, et tandis qu'il continue d'avancer, s'excusant à chaque porte de passer devant moi « en raison de sa fonction, » soupçonne-t-il que je sois le seul totalement désintéressé de ce qui suivra ?

Après cela, un trou dans ma mémoire, puis une seconde image qui, cette fois, unit sur le même cliché Bourdoin et Tourtedos.

Nous sommes assis tous les trois devant un secrétaire. De part et d'autre, un jour vert descend des hautes croisées, révélant les visages et la pièce. Celle-ci d'ailleurs est si vaste qu'à l'opposite le lit de M^me^ de Castérac s'obstine à dresser une masse indistincte pareille à un catafalque. En revanche, les documents sans intérêt déjà examinés et réunis en tas sur

l'abatant du secrétaire, forment une tache crue insupportable aux yeux.

Ferme sur sa chaise, Bourdoin achève de vider méthodiquement les tiroirs. Assis à droite, le nez armé de lorgnon, Tourtedos tend le cou avec curiosité. Je suis à gauche, assez en arrière pour n'avoir même pas la tentation de regarder, tant ce travail est loin de moi. Ah ! je jure bien n'avoir pas jusqu'alors arrêté ma pensée sur ce qui *pourrait arriver*. Il me semblait, au contraire, être de pierre : je crois que je ne ressentais que la fatigue de l'insomnie et des appréhensions qui l'avaient entretenue.

Tout à coup, Bourdoin pousse une exclamation :

— Une cachette !

Tourtedos dit d'un air entendu :

— La cachette a ceci de bon qu'elle est partout la même.

En effet, le cabinet du secrétaire paraît mobile. Retiré avec un peu de peine, il laisse paraître deux tiroirs orientés dans le sens longitudinal.

— Cette fois, je crois que nous y sommes, déclare Bourdoin ramenant du premier un paquet jaune.

Les épaules de Tourtedos se penchent vivement. Je ne bouge pas. Tout au plus, ne puis-je m'empêcher de suivre le grattement impatient des ongles de Bourdoin qui ne parviennent pas à ouvrir assez vite la couverture de papier glacé. Je songe :

— Dieu merci ! la corvée s'achève.

Nouveau cri de Bourdoin qui me fait tressaillir :

— Des bons du Trésor !

— Voyons ! dit Tourtedos.

Des bons... encore des bons...

— Vous permettez que je compte ? reprend Bourdoin.

Tourtedos réplique :

— Très juste. Je vais en faire l'appel : ce sera plus aisé.

Ensuite des chiffres tombent : 10 000... 12 000... 30 000... 60 000...

Attiré malgré moi, j'approche à mon tour pour regarder, — non les papiers, — mais les mains qui les manient, et c'est l'image !...

Spectacle extraordinaire. Elles sont normalement très dissemblables : celles de Bourdoin potelées, un peu courtes, chacune encadrée dans sa manchette empesée comme une fleur

dans un cornet; celles de Tourtedos, longues, avec des ongles en deuil et des poils qui se rebroussent au contact de la chemise molle. En ce moment, je ne pourrais plus les distinguer, tant elles palpent, agrippent, et tremblent de même! Mains effarantes qui ont l'air de se baigner dans ces papiers, cependant pareils à tous les autres ; mains de convoitise qui pèsent un or imaginaire, ne se décident à lâcher que pour reprendre ; mains de croupiers qui trouvent encore leur volupté dans la vision d'une fortune qui passe !

— 120 000!

— Bigre! à quel chiffre allons-nous monter?

A quel chiffre, en effet, puisque l'averse continue, symbolisant pour ces deux êtres toutes les cupidités, toutes les délivrances... A suivre le jeu des mains, je sens que des voleurs auraient des gestes identiques, et une égale ivresse : et une nausée me vient, car, sans le dépôt retiré jadis de la banque Pesnel, rien de cet argent n'existerait peut-être.

— Où vas-tu? demande Bourdoin, s'apercevant que j'ai reculé soudain.

— N'y touchez pas! jette Tourtedos.

L'un et l'autre se sont tournés vers moi, en même temps que les mains, — toujours, — s'appuient, doigts écartés sur le trésor qu'elles ont cru menacé.

Je réplique :

— Mais... je ne vais nulle part... je voulais seulement changer de siège.

Alors, Bourdoin, qui ne me croit pas, reprend d'une voix aigre :

— Un peu de patience! Que tu le veuilles ou non, je me dois d'aller avec circonspection. Vous n'avez plus de bons, monsieur le juge? Alors additionnons.

Un silence.

— 2100000.

Tourtedos vérifie :

— Deux millions... oui...

— Et toujours pas de testament! poursuit Bourdoin.

— Vous pouvez vous vanter..., commence Tourtedos tourné vers moi.

— Attendez encore, interrompt Bourdoin : il reste un tiroir..., le dernier.

Il a dit : le dernier. Au fait, il a raison. Après lui, on sera censé tout connaître. Quelle lenteur succède à l'agitation des mains? Serait-ce moi qui deviens impatient? Si Bourdoin avait eu raison, en affirmant l'imprévoyance des vivants? Allons! point de vertige! je me refuse à être de ceux que grise l'argent. Possible qu'auparavant j'aie voulu être riche; je ne le voulais, Dieu merci! que pour effacer.

— Des factures... murmure Bourdoin à mi-voix.

Cependant le vertige, contre lequel je me défends, grandit. Malgré moi, je guette de loin le tiroir qui se vide. Déjà le fond paraît. Combien de papiers reste-t-il à vérifier? Dix peut-être.

— Ah! une lettre!... Non, je me trompe, une facture toujours. Mme de Castérac avait décidément plus d'ordre que de prudence.

Tourtedos ricane :

— C'est miracle qu'on n'ait rien soupçonné. Un pareil trésor à portée de la main (et la sienne saisit en même temps les bons, comme s'il devenait réellement le cambrioleur qu'il imagine), une maison isolée, rien que des femmes pour l'habiter... En dépit des chiens de garde, l'assassinat était certain!

Le mot sinistre demeure sans écho. Bourdoin, proche de la fin, a l'air d'exiger le silence. En fait, on dirait que brusquement la chambre est devenue inhabitée, ou plutôt que la morte dont on violait les secrets vient de paraître et glace les lèvres des intrus que nous sommes.

— C'est tout, dit enfin Bourdoin.

Je réplique, hébété :

— Alors, que reste-t-il à faire?

Car j'imagine qu'une autre chose doit suivre. Il me paraît impossible que nous soyons au bout.

Bourdoin, stupéfait, me considère :

— Mais, plus rien!

— Aucune disposition, poursuit Tourtedos; la surprise est par-dessus le marché. Toutefois, à votre place, monsieur, je chercherais tout de suite un coffre-fort.

Et parce que je continue à ne pas très bien saisir :

— Eh bien, quoi! s'écrie Bourdoin, n'as-tu pas compris? J'avais raison! pas trace de testament et c'est toi l'héritier!

Mes premiers actes ensuite ne comptent pas. Je me rappelle

seulement que je n'éprouvai ni satisfaction ni surprise. Il me semblait à la fois vivre une heure parfaitement normale et assister à une aventure extérieure qui exigeait une extrême attention. J'avais le cœur aussi calme que s'il ne fût rien arrivé : cependant j'aurais agi de même si j'avais compté toujours que les choses se passeraient de cette manière.

Je décidai ainsi sur l'heure qu'il fallait rester à Cambaleyres avec Bourdoin. L'auto me débarrassera tout de suite de Tourtedos et viendra plus tard reprendre mes instructions.

Impassible, j'écoute le discours d'adieu du juge de paix.

— Mon compliment, monsieur. J'espère bien que nous aurons le bonheur de vous voir fixé dans ce pays où votre nom est si honorablement connu...

Ignore-t-il donc que je suis Jean Pesnel, fils de failli?

Rosa de son côté reçoit l'ordre d'improviser un déjeuner. On devine à ses sourires qu'elle juge normal que je succède à sa maîtresse. Et comme je demande qu'on me prépare une chambre, elle offre aussitôt celle de madame. Sur mon refus, elle suggère qu'à défaut, celle de mademoiselle serait la plus convenable.

— Qui est mademoiselle?

Bourdoin répond pour Rosa :

— Une fille de compagnie que votre tante avait depuis deux ans et qui n'est plus là. Correcte, d'ailleurs, et partie le lendemain de l'enterrement. J'ai réglé son arriéré.

Menus incidents, je le répète, qui ne comptent pas et aident simplement mon émoi intérieur à se dissiper en volontés sans conséquences. Entre le passé que je quitte et le présent que j'aborde, le lien ne s'établit que plus tard, une fois le repas servi, et Bourdoin et moi en tête-à-tête. Mais là encore je continue à retrouver des impressions plutôt que des faits.

Et d'abord, celle du repos qui commence... L'émotion du retour m'avait brisé. Je me sentais les membres douloureux, les paupières pesantes. Soudain, j'étais dispensé d'agir, et libre de fermer les yeux aussi longtemps que cela me plaisait.

Autre sensation que je serais en peine de définir. Il paraît que désormais je suis ici *chez moi*. Cependant, rien de ce que j'aperçois qui ne me soit étranger. Les objets les plus usuels ont des formes inconnues. A tout instant, je m'attends à voir entrer quelqu'un qui me demandera compte de ma présence

insolite. Je serais moins mal à l'aise dans un hôtel de rencontre.

C'est qu'aussi, en dépit du résultat de nos fouilles, je ne puis admettre que Mme de Castérac ait accepté que je devinsse son héritier. Les seules passions que je lui connaisse, haine familiale et prudence en affaires, s'y opposent. Pour me rassurer, j'interroge Bourdoin :

— Ainsi, tu persistes à affirmer que j'hérite ?

Il bondit sur sa chaise :

— L'argent découvert tout à l'heure te tournerait-il la cervelle? Dès ce soir, je procède aux formalités de prise de possession !

J'insiste :

— Cependant, comment t'expliques-tu...?

— Que Mme de Castérac n'ait pas rédigé de testament?

Bourdoin a un petit rire mince.

— Mon cher, pour la même raison qui vient de nous faire trouver dans un tiroir, c'est-à-dire dans des conditions de sécurité stupides, deux millions d'espèces sonnantes. Ta tante, — pourquoi le cacher, maintenant? — était l'avarice vivante. Un avare, — j'entends un véritable avare, — a besoin de toucher son or et ne teste jamais, car tester c'est donner... Après la mort, je le veux bien... Mais as-tu remarqué combien peu de gens sont assurés qu'après leur mort ils ne disposeront pas de leurs biens?

Puis, brusquement :

— Je compte que, dès ce soir, n'ayant pas les mêmes raisons, tu vas te débarrasser des sommes qui sont ici : avant une heure, le Puy, mis au courant par Tourtedos, ne songerait qu'à te dévaliser.

Je ne réponds pas. Ce qu'il dit est logique. Dès lors que Mme de Castérac était avare, il y avait tout à parier pour qu'elle mourût intestat. Allons! je suis le maître, tout m'appartient, maisons, terres, argent liquide...

— Rêves-tu ? reprend Bourdoin que mon silence impatiente. J'attends tes instructions !

Alors enfin le voile qui m'empêchait de voir se déchire. Une onde me soulève. Je cours chercher les papiers que j'ai apportés de Paris, et les jette sur la table :

— Mes instructions? Parbleu! rembourser!...

Vingt ans! j'ai mis vingt ans pour atteindre cette minute!

Je l'avais imaginée différente, mais qu'importe! Elle résulte d'un hasard et non de mon effort : qu'importe encore! Aurais-je aussi prévu la réponse qui me vint?

— Rembourser! Comme tu y vas!... A qui? La moitié des intéressés ont disparu : leurs héritiers s'en moquent. Quant aux autres, il y a bel âge qu'ayant passé leurs créances aux profits et pertes, ils n'y songent plus. Autant ressusciter pour la gloire des souvenirs qui s'en allaient tranquillement au cimetière!

Je regardais Bourdoin parler. Son indignation n'était pas feinte. Il croyait nécessaire de défendre mes intérêts, et naturel que le passé devînt pour moi une bonne affaire. Il conclut :

— Non, pas de romantisme! Qu'en cela, du moins, l'exemple de ta tante soit une leçon! Sans les opérations que tu lui reprochais ce matin, qui sait si aujourd'hui...

Je ne le laisse pas achever :

— En effet, il est excellent que l'argent de M^me^ de Castérac aide à rebâtir ce qu'elle avait détruit : autres générations, autres mœurs...

Il riposte :

— As-tu songé que, les frais payés, si je t'obéissais, on devrait vendre une partie des terres?

— La totalité, s'il le faut!

— Pourquoi et pour qui, grand Dieu!

— Pour l'honneur, cela suffit.

Un court silence s'abat sur la table. On dirait qu'autour de nous les choses ont repris un air encore plus hostile. Est-ce contre Bourdoin ou contre moi que je les devine en révolte?

Bourdoin enfin ploie les épaules :

— Les beaux sentiments coûtent cher. Heureux qui peut se les offrir!

Je réplique :

— L'argent n'est pas la seule monnaie. Mon père a payé de sa vie!

Il insiste :

— On a aussi presque toujours tort de courir au sublime. Il suffit de marcher les yeux au ciel pour choir contre une pierre.

— J'exige que dès ce soir...

— Soit, dès ce soir, on t'obéira.

Aussitôt l'onde qui recommence et me bouleverse. Hier, oui, c'était hier encore que j'errais dans Paris, tremblant à la pensée du voyage, m'imaginant n'être plus qu'un vieil homme usé par l'effort et qui a manqué sa tâche. Oh! mon père! la tâche est faite!

— Qu'as-tu? interroge Bourdoin.

— Rien... tu ne pourrais comprendre.

Rien, sauf que j'ouvre les portes toutes grandes à la joie qui vient d'entrer. Rien, sinon que je savoure la première étreinte qu'elle m'ait encore donnée...

Arrêtons-nous. Ce fut le sommet. Le reste de la journée ne compte pas.

III

Heureux ou malheureux, les événements exigent qu'on s'y adapte. Un passage si soudain d'une extrémité à l'autre avait produit en moi une rupture d'équilibre momentanée. Le retour à une perception claire de la réalité fut l'œuvre des jours suivants.

Un obscur désir de résister à l'hostilité du lieu, plutôt que la notion des formalités qui allaient exiger ma présence, m'avait décidé à coucher à Cambaleyres. Lorsque j'y rentrai le soir, après avoir accompagné Bourdoin au Puy, Rosa m'attendait, non plus cérémonieuse comme le matin, mais déjà familière.

— J'ai préparé la chambre de mademoiselle. Monsieur y trouvera un bon feu qui n'est pas de trop par ici.

Puis sans attendre que j'aie remercié :

— Ah! je comptais bien que ce serait monsieur qui prendrait la place de madame! Je ne connaissais pas monsieur, mais son père était si bien! J'ai toujours pensé que madame avait tort de laisser de côté son frère : seulement, on n'allait pas contre les idées de madame... N'empêche que ça devait bien finir.

Bavardage affectueux qui a l'air d'excuser la maison de son accueil revêche. J'acceptai d'aller aussitôt visiter mon installation. Un vieil escalier en vis, logé dans la tour du milieu, y conduisait. Au premier, se trouve un palier que prolongeait

alors de part et d'autre un corridor délabré et zigzaguant. L'appartement de mademoiselle occupait l'extrémité Ouest. Chemin faisant, Rosa expliquait les lieux.

— Voici la chambre de M. le comte, du temps où il vivait. Après, madame a préféré coucher au rez-de-chaussée, dans l'ancien salon... là où vous étiez ce matin. Ici, encore une pièce pas habitée... un cabinet...

Oubliant que le soir venu et les volets clos empêchaient de rien distinguer, elle ouvrait chaque fois la porte désignée; ensuite, elle agitait la lampe qu'elle tenait à la main, bénissait le lieu obscur avec une ou deux aspersions de lumière et repartait.

A la fin, l'on parvint dans une pièce ronde, illuminée par le brasillement d'un fagot.

— Parfait! m'écriai-je, mademoiselle n'avait pas mal choisi.

— Ce n'est pas elle, dit Rosa, mais madame, rapport à ce que c'est petit et facile à chauffer. Madame, n'est-ce pas, était regardante.

Elle aurait pu continuer : je ne l'écoutais plus, les yeux attirés tout à coup par une table placée devant la croisée.

— Ah! monsieur la reconnaît?... Elle vient de la vente... dans les temps...

Ma table d'enfant! En d'autres circonstances, la retrouver à Cambaleyres m'aurait exaspéré ; mais, ce soir, cette épave me paraissait une amende honorable offerte par la maison. Doucement, comme on caresserait un objet précieux, je promenai ma main sur le vieux meuble.

Rosa, à l'affût de mes moindres mouvements, poursuivit :

— Madame avait acheté aussi un tas de vieux livres. On les a mis en bas, dans ce qui était autrefois le bureau de M. le comte. Si monsieur veut les voir...

— Merci, plus tard.

La pensée de retourner dans cette partie du rez-de-chaussée m'était désagréable. Placées là, les reliques dont parlait Rosa m'auraient été pénibles à rencontrer.

— Comme cela se vendait pour rien, naturellement, madame avait pensé...

— C'est bon, Rosa, allons dîner.

Elle n'insista plus et me laissa disposer à mon gré le maigre bagage ramené de la gare.

Une soirée suivit où je retrouvai, je ne sais pourquoi, le malaise indéfinissable du début. J'étais épuisé sans doute par les émotions successives qui m'avaient ballotté, à moins que ce ne fût, plutôt, par l'obstination de Rosa, à parler de madame.

On eût dit qu'à travers ce bavardage, la morte rentrait chez elle. Elle était là, me demandant ce que je faisais à une place qui n'aurait jamais dû être mienne. Pour un peu, elle m'aurait expulsé. En même temps, je la considérais. Inquiétante ou grande ? La passion à un certain degré devient beauté. L'avarice de Mme de Castérac paraissait ainsi avoir été capable de s'exposer à des risques, c'est-à-dire de se vaincre elle-même, et sans mesure au point d'en être belle : ladrerie et audace, volupté de l'économie du sou, et de ramasser quadruple un or pour lequel on a tremblé, Harpagon risquant sa cassette au tapis vert.

Je finis par me lever, chassé par la vision. Rosa s'interrompit.

— Monsieur n'est pas mal, j'espère ?

Je fis signe que non.

— Après tout, conclut-elle, il n'y avait que du bien là-dedans, puisque c'est monsieur qui va en profiter.

Et sur ces mots s'acheva la soirée. Une telle fatigue m'accablait que la réalité de nouveau m'échappait. Le temps qui allait suivre ne devait d'ailleurs m'en rendre la pleine conscience que par degrés insensibles. L'évolution de sentiments que je subis alors était logique, mais combien de fois l'ai-je tenue pour commandée par le hasard, tant je la trouvai déconcertante !

Je revois, par exemple, mon premier réveil dans la chambre de mademoiselle. J'avais dormi d'un sommeil accablé, d'une traite. Soudain, j'ouvre les yeux. Aux carreaux de la fenêtre j'aperçois, non plus la façade grise et percée d'ouvertures indiscrètes à laquelle j'étais accoutumé, mais un arbre qui tend devant moi l'écran magnifique de ses branches. Un vieux papier à fleurs, zébré de déchirures, s'est substitué à la tenture unie et nette. Autour de moi, rien que des meubles inconnus : en revanche, devant la croisée, une table que je n'avais pas rencontrée depuis ma treizième année... Indécis, j'écoute le silence. Où suis-je ? Une longue hésitation... ensuite l'étonnement de me découvrir un cœur léger... enfin l'éveil total : aujour-

d'hui, au Puy, la nouvelle va courir que le fils Pesnel restitue! Et soulevé par une joie qui est bien près d'être une fièvre, je me dresse. Je n'ai plus qu'une pensée : hâter l'heure divine où tout sera fait, et pour cela retrouver Bourdoin. Ai-je réfléchi que j'étais ici *chez moi?* Pas une seconde. Il faut, pour me le rappeler, qu'au moment de partir, après que j'ai annoncé l'intention de ne pas rentrer pour déjeuner, Rosa demande :

— Monsieur ne voudrait-il pas par hasard les clés?

— Quelles clés?

— Pour visiter la maison, là-bas.

En effet, j'oubliais que *ma maison* aussi m'appartient.

— Volontiers : donnez-les.

Et je m'enfuis, m'amusant à écouter leur tintement dans ma main, vraiment pareil au voyageur qui s'échappe de l'hôtel, bien décidé à ne rentrer qu'à la nuit dans mon logis de hasard.

Une heure plus tard, j'arrivais place du Greffe, j'approchais de l'étude, je m'apprêtais à y entrer, quand un appel intérieur m'arrêta. Quoi! ne pas tenter de me servir des clés? Allais-je, comme la veille, détourner la tête et passer?

Je revins en arrière. Minute souveraine : j'avais cessé d'être seul, mon père marchait à côté de moi; par delà les toitures au bas de la rue Adhémar, des collines bleues nous souriaient, et gravissant les trois marches du long perron d'entrée, je croyais venue l'heure éclatante de la réparation.

Hélas! comment rendre la suite? Partout des pièces vides et la hideur des murs nus. Tant de poussière feutrait le sol qu'on semblait marcher sur de la cendre. Une lumière blafarde s'insinuait à travers les fentes des volets barricadés de toiles d'araignée. Je voulus retrouver ma chambre : l'explique qui pourra, la mort qui avait atteint les choses avait aussi détruit ma mémoire, j'hésitai entre deux pièces et ne pus décider!

Ainsi, j'avais cru ne vivre que pour des souvenirs, et ces souvenirs, depuis longtemps décomposés à mon insu, n'étaient plus eux-mêmes qu'illusion! Désemparé, je tirai sur moi la porte et m'enfuis chez Bourdoin.

Mais là, quels mots singuliers m'accueillent! Il m'a vu sortir de *chez moi :*

— Eh bien? dit-il, t'es-tu rendu compte que des scellés posés en face auraient été de la cire perdue?

— En effet, l'oubli en avait mis de plus sûrs.

— L'oubli! laisse-moi rire... Qui n'oublie pas? Toi, le premier, pourrais-tu déjà penser comme hier? Avant la semaine, tu découvriras que la famille avait du bon et parleras de ta tante avec sérénité. Là-dessus, travaillons.

Il a dit : « Tu parleras de ta tante avec sérénité. » Même ici, faudra-t-il retrouver la morte? Et d'abord, j'écoute mal : mon plaisir est gâté. Puis, peu à peu, les nouvelles que j'apprends balaient le malaise...

Depuis le matin des gens accouraient à l'étude pour s'informer. Moins de douze heures après l'ordre donné de rembourser, la rumeur en circulait, et enfiévrait le Puy. Bourdoin me proposa de couper au plus court en insérant dans le journaux une annonce aux créanciers. Ah! le délice de clamer aux quatre coins du ciel la réparation qui commence, et, quand je quitte l'étude, mon ivresse à fouler des pavés redevenus miens! Plus d'anxiété en interrogeant les façades. Rencontrais-je un passant, je redressais la tête : « C'est moi qui reviens : me reconnaissez-vous? » avais-je envie de crier. Ayant oublié que Cambaleyres m'attendait le soir, simplement j'étais sûr que, grâce à une fortune de provenance inconnue, et dont l'origine au surplus m'importait peu, des minutes m'étaient données, que je n'avais point connues, qui sans doute ne reviendraient pas!

On le voit, perpétuel va-et-vient entre une gêne irritante et des allégresses puériles. Mais un pendule, écarté violemment de sa position de repos, ne va-t-il pas à droite et à gauche, comme une bête affolée? A mesure cependant que la secousse initiale s'éloigne, les battements se ralentissent. L'équilibre est au bout. J'y allais : sans doute l'aurais-je atteint, si la chose n'était pas arrivée...

Onze jours s'écoulèrent, semblables à celui-ci, c'est-à-dire remplis de semblables oscillations, toujours plus amorties.

Chaque matin, je partais pour le Puy, avide d'y goûter pareille ivresse, et sans me rendre compte qu'elle s'émoussait déjà.

Chaque soir, je rentrais à Cambaleyres, et bien que je persistasse à n'en connaître qu'un jardin, une salle à manger, un couloir et une chambre, inversement je commençais à en subir l'attraction sournoise. Mes yeux s'y accoutumaient aux objets.

Les bavardages de Rosa m'étaient moins importuns. Bien mieux, j'en venais à les provoquer.

J'eus, par exemple, la curiosité d'apprendre pour quelles raisons Mme de Castérac, après avoir racheté la maison du Puy, l'avait laissée inhabitée. Une telle prodigalité s'accordait mal avec l'avarice. Rosa toutefois ne put me répondre.

— Peut-être madame a-t-elle fait cela par sentiment? dit-elle songeuse.

Et il est probable qu'elle disait vrai : qui se reconnaîtra jamais dans les inconséquences d'une âme?

Pareillement, et parce qu'à diverses reprises, j'avais cru deviner que Rosa n'aimait pas mademoiselle, je me donnai le plaisir de la pousser sur ce sujet.

— Quelles fonctions remplissait donc mademoiselle, et qui était-ce?

Ici, répliques grosses de rancunes. Mademoiselle avait été imposée par le médecin quand madame avait eu sa première attaque. Par bonheur, madame, tout en lui accordant plus de confiance qu'il ne convenait, l'avait reléguée au premier. Ensuite, faute d'être appréciée comme elle le désirait, mademoiselle avait tenté de régenter la cuisine, cela sans rien y entendre. Grâce au ciel, ces temps étaient passés, elle était loin désormais...

— Loin?

— Eh bien! à Brioude... chez ses parents.

— Et qui sont ses parents?

— Des gens qui avaient connu autrefois le mari de madame.

— Vous ne savez pas leur nom?

— Vaubajour, je crois... de la noblesse ruinée... il n'y avait pas de quoi faire sa mijaurée...

Enfin, plus je songeais à mon nouvel avenir, plus j'entendais au fond de moi une voix murmurer :

— A quoi bon chercher au loin ce qui est sous ta main? n'es-tu pas au port, *chez toi?*

Ironie de la vie : je décidais d'écouter cette voix et de rester à Cambaleyres, quand *la chose* a paru. C'est à l'heure même où j'ai cru cesser d'errer que la tempête s'est levée : exactement le 12 juin. Il y a des dates qui se fixent pour toujours dans la mémoire. Je n'oublierai jamais celle-là...

Douloureuse impuissance de l'homme à lire dans un ciel matinal la destinée qui s'avance. Le jour où je mourrai, peut-être trouverai-je l'aube plus belle que d'habitude.

Ce 12 juin, en me levant, j'aperçus une lumière heureuse, des branches ensoleillées, la terre parée de parfums. Au Puy, le travail de Bourdoin avançait à mon gré. A Cambaleyres, la maison avait l'air de guetter l'instant où je l'adopterais. Je ne résistai plus à tant d'invites silencieuses et je dis à Rosa :

— Ce soir, je compte me donner vacances : nous en profiterons, si vous le voulez bien, pour voir le rez-de-chaussée, et nous occuper de le rendre habitable.

Elle rit de toutes ses dents, assurée désormais que sa solitude ne recommencerait pas :

— Bien sûr! tout est nettoyé et monsieur n'aura qu'à dire un mot pour s'installer mieux à son aise, comme il aurait dû faire depuis longtemps.

Il était à peine six heures quand je revins... Tant pis pour les précisions insignifiantes : elles sont la halte sur le dernier palier. Ne convient-il pas aussi de tout noter, puisqu'à partir de là, le jugement porté sur ma conduite peut dépendre d'un détail ?

A l'arrivée, j'eus l'illusion que Cambaleyres, tous volets ouverts, me souriait.

Rosa, parue aussitôt à ma rencontre, déclara joyeusement :

— On va donc voir monsieur dans sa vraie chambre! Madame avait raison d'ailleurs : c'est en bas qu'on est le mieux!

Je répondis de même :

— Commençons par le visiter!

Et je la suivis dans ce qui avait été jadis l'appartement de M^me^ de Castérac, dans ce qui allait devenir peut-être le mien.

En fait, il était moins vaste que je ne l'avais cru. Trois pièces en tout.

Au centre la chambre, telle encore qu'au moment où Bourdoin levait les scellés. J'y pénétrai cette fois sans appréhension. J'admirai les boiseries qui décoraient les murs. Rosa, elle, passait en revue les meubles et parlait guéridon à réparer, fauteuils à recouvrir et autres futilités. Je n'écoutais pas, tout entier à la satisfaction de ne plus trouver au lit un air de

catafalque, et de sentir le secrétaire redevenu un meuble quelconque. Décidément, j'avais auguré juste : la morte était partie.

A droite de la chambre, une autre, transformée en cabinet de toilette. Je n'y jetai qu'un coup d'œil en passant.

A gauche, la troisième pièce, qui avait servi jadis de petit salon, aujourd'hui sans destination précise.

A peine en eus-je franchi le seuil que la vue dont on jouissait à la fenêtre attira mon regard. Embrassant l'allée centrale du parc, elle était seule dans l'énorme demeure à livrer un peu d'espace. Si pauvre soit-il, un horizon qui paraît apporte une délivrance.

— Ah! m'écriai-je, vous aviez raison, Rosa : voici le meilleur endroit de la maison. Que n'y a-t-il une table pour travailler !

— Qu'à cela ne tienne! répliqua Rosa, j'en descendrai une tout à l'heure. Monsieur se rendra compte aussi comme on est indépendant! La sortie est directe sur le corridor. Quant aux livres...

Je me retournai. En effet, pour mobilier, il y avait un prie-Dieu installé au-dessous du portrait de Pie IX et quelques rayonnages en bois blanc chargés de livres.

— Quant aux livres, un vrai nid à poussière. Je les aurais déjà montés au grenier, si je n'avais songé que monsieur voudrait peut-être garder les siens.

Une émotion soudaine me serra le cœur. Comment avais-je oublié qu'une partie de la bibliothèque de mon père m'attendait ici? Jeu cruel ou mansuétude du destin : Cambaleyres, plus heureux que ma maison du Puy, prétendait continuer à me rendre le passé.

J'approchai ensuite d'un rayon : puis, me ravisant :

— Non décidément... je préfère... après dîner, je reviendrai.

En disant cela, je croyais, j'étais même assuré d'obéir au seul désir de me débarrasser du témoin qu'était Rosa.

— Bien, monsieur. Le temps d'apporter la table, un fauteuil... et je sers.

Puis, tandis que nous regagnions l'entrée :

— De toutes manières, monsieur n'imagine pas ce qu'il va ici être tranquille! Madame, par exemple, ne s'installait jamais ailleurs pour faire sa prière...

A huit heures, je rentrais dans la pièce.

Les moindres incidents de cette soirée me sont présents comme si j'y assistais de nouveau. Je me souviens ainsi qu'au moment où j'ouvris la porte, un courant d'air glacé faillit éteindre la lampe que je tenais à la main : Rosa avait oublié de refermer la croisée. De même, à peine installé, je crus entendre marcher dans la chambre voisine, la chambre des scellés. J'y allai, m'attendant à trouver Rosa ; mais j'avais dû prendre pour des pas quelques craquements de bois sous l'action de l'humidité du soir : je ne vis personne. Je déposai ensuite la lampe sur la table et commençai mon inspection.

Je ne lus d'abord que des titres au hasard. Je comptais en reconnaître la plupart. Déception : une fois de plus, je me heurtais à des souvenirs abolis. Unifiés sous leur livrée d'abandon, tous les volumes me semblaient pareils. Lesquels venaient de chez moi? Lesquels des Castérac? Interdit, j'attendis un long moment avant d'en prendre un, le premier venu...

Je tombai sur un roman de Charles de Bernard. Un paraphe maculait sa page de garde. Après avoir tenté en vain d'en déchiffrer les initiales, je le remis en place et passai à un livre relié. Il me semblait qu'à défaut de mieux, les reliures aideraient à raviver ma mémoire.

Justement, ils se trouvaient groupés près du prie-Dieu, pêle-mêle avec des paroissiens et autres ouvrages de piété.

Celui que j'atteignis était intitulé : *Tableau de la Grèce ancienne et moderne*, par J. de Marlès. Sa couverture, de style Louis-Philippe, était charmante et ridicule. Hélas ! elle non plus ne me rappelait rien, ni la feuille de laurier, débris d'une couronne de prix, que je trouvai pour signet, en feuilletant les gravures.

Une affreuse tristesse commençait de s'insinuer en moi. Tristesse ou sentiment confus que j'approchais de la chose ? Tant de fois nous avons le pressentiment de l'avenir, mais n'en prenons conscience qu'*après*, quand il est devenu l'intangible passé !

Quoi qu'il en soit, je tenais encore le Marlès, quand mes yeux semblèrent irrésistiblement attirés par la série pieuse dont j'ai parlé.

Un missel est le plus anonyme des livres, comme il peut en être aussi le plus vivant, grâce aux humbles feuilles volantes qui le parsèment. Obéissant à une impulsion irraisonnée

autant qu'impérieuse, brusquement je déposai le *Tableau de la Grèce* à côté de la lampe pour saisir le premier paroissien à ma portée, et qui occupait la tête de rangée, du côté du prie-Dieu. A parler franc, je le choisissais surtout parce qu'il me paraissait bourré d'images.

Paisible, j'entrepris de les regarder l'une après l'autre. La plupart étaient anciennes, quelques-unes même du XVII^e^ siècle. L'une d'elles représentait l'Annonciation. Comme l'ange y déposait une corne d'abondance remplie de lys devant une vierge costumée en Duchesse de Berry, je reconnus à ces attributs un bien des Castérac. Néanmoins, je continuai de tourner les pages. Je ne me hâtais pas. J'avais conscience plutôt de vivre là un intermède apaisé.

Soudain, un papier plié s'échappa du livre : un papier pelure, jaune, mince, tel qu'on en cherchait jadis pour écrire longuement, quand la poste était chère. Je me baissai, le rattrapai au vol, puis supposant qu'il contenait quelque formule de prière propre aux indulgences, j'allais le replacer entre deux feuillets quelconques, lorsque, je ne sais pourquoi, mon geste s'interrompit. D'un coup de doigt je défis le premier pli, soufflai encore pour achever d'ouvrir : alors, ceci m'apparut :

Je donne après ma mort tous mes biens, meubles et immeubles, à Alice de Vaubajour, qui m'a servie correctement.

COMTESSE DE CASTÉRAC.

Cambaleyres, 26 novembre.

Il convient, pour être indulgent aux pauvres hommes, de mesurer la violence de leurs premiers gestes, — ceux qu'on n'exécute presque jamais, parce qu'ils répondent aussi au premier choc.

Je dirai tout. J'avais une lampe devant moi, par conséquent une flamme. Le paroissien trembla entre mes doigts. Je venais de penser que, brûlées, quatre lignes ne font pas une pincée de cendre. Dieu soit loué ! je n'ai pas suivi l'instinct.

Au contraire, je demeurais immobile, rigide. Si Rosa était entrée, elle m'aurait aperçu examinant le papier, comme auparavant l'image de la Duchesse de Berry, avec un mélange d'attention et de tranquillité détachée. Même le tremblement de mes mains avait cessé ! Simplement, je réfléchissais.

Ah ! voilà l'origine de tout ! Dès qu'on réfléchit, on est en route vers un inconnu qui ne peut plus être ni le bien, ni le mal, mais un pays décevant où ne se croisent que des traverses. On garde peut-être une chance d'arriver au but : il y en a mille pour qu'on s'égare !

Qu'importe ! je réfléchissais...

J'entends des pharisiens se récrier. Quoi ! réfléchir, quand il suffit de se reporter de dix jours en arrière ? Supposons la feuille dans le secrétaire : Alice de Vaubajour eût-elle été reconnue héritière ? Évidemment. Dès lors, qu'y a-t-il de changé parce que la feuille paraît ce soir ?

Soit : rien n'est changé ; il y a pourtant ceci de nouveau, d'irréparable : l'héritage est déjà dissipé, ou, ce qui équivaut, publiquement engagé, et je ne suis pas en mesure de rendre.

D'ailleurs, rendre à qui ?

Mme de Castérac trouve bon de dépouiller les siens au profit d'une fille de service qu'elle n'aime pas, et qui s'est contentée, — relisons bien la phrase, — de la servir correctement. Qui est cette fille ? Qui m'assure qu'elle ne soit pas l'aventurière banale ayant abusé d'une intelligence et d'une volonté que la maladie lui livraient affaiblies ? Est-il admissible de s'incliner aussitôt devant le fait brutal d'une écriture, sans examen de celui qu'elle désigne, des conditions qui l'ont produite ? Allons au bout de ma pensée : un testament, cela ? caché, égaré plutôt, dans un livre de prières, à portée de quiconque... Si Mme de Castérac avait résolu vraiment de tester, aurait-elle oublié là une pièce de pareille importance ? Velléité, tout au plus ! Ou mieux, décision arrachée de force, et retirée ensuite, en attendant de pouvoir, à l'abri des regards, se débarrasser du papier compromettant...

Ce n'est pas fini.

Je réfléchissais, dis-je, et je me demandais :

— Supposons que Mme de Castérac n'ait pas sauvé sa fortune en faisant sauter la banque : que laisserait-elle ? Rien... ou peu de chose. Aujourd'hui, par une juste revanche, la fortune conquise à nos dépens réhabilite le nom : quoi de plus équitable ? S'il existe un créancier privilégié, c'est moi ! Mon droit prime celui d'une passante !

De nouveau, le paroissien oscilla dans mes mains. Je m'obstinai à ne pas bouger : cependant, mes yeux étaient revenus à

la lampe. Je crois n'avoir jamais traversé pareille angoisse!

Ce qui se passa ensuite pourra sembler déconcertant. Tout à coup, ma pensée cessa d'errer. En même temps, ma respiration, qui avait dû sans doute rester longtemps suspendue, reprit un cours normal. A défaut de mieux, je venais de découvrir que *je vivais encore.*

Il est merveilleux de vivre après un pareil choc. On ne voit aucune issue devant soi; cependant, on a envie de crier : « Puisque je suis là, le pire est passé! »

Je vivais! La preuve en est, qu'ayant cessé de regarder la flamme, paisiblement je repliais le papier, l'insérais avec soin dans le paroissien. Puis, toujours sans hâte, je tendis le bras vers la tablette, le livre reprit sa place accoutumée et la lampe à la main, je remontai... *dans sa chambre.*

Dix minules plus tard, je m'écroulais littéralement dans un sommeil sans rêves. La chose, désormais, était maîtresse du lendemain. Sans le savoir, je lui avais aussi livré trois existences.

IV

Quand je m'éveillai au matin, je sortis de l'inconscience absolue, pour rentrer instantanément dans un état de lucidité aiguë, et percevoir, avec une clairvoyance totale, le présent tel que les événements l'avaient fait. Avant même de bouger, j'avais commencé de raisonner. J'apportai à mes jugements l'indifférence du passant désintéressé.

En somme, il apparaissait d'abord qu'à l'extérieur, tout demeurait identique à ce qu'il était la veille. La vie avait le droit de poursuivre son cours. Le papier de M^me^ de Castérac était à sa place comme avant. Personne, plus qu'hier, ne songeait à le chercher. La seule chose nouvelle était en moi : je ne pouvais pas ignorer qu'il existât.

Admettons : je le savais..., ou, si l'on veut, un hasard venait de me constituer mandataire de la morte. Mais refusais-je d'accomplir quoi que ce fût de la mission qui m'incombait? Nullement, puisque le papier était intact. D'autre part, avant d'agir, je devais m'assurer que les volontés exprimées étaient des volontés réelles, et non pas la concession d'une malade cédant de guerre lasse ou par feinte à des manœuvres. Inutile pour cela de recourir à un débat public. De même que j'étais

seul à connaître la pièce initiale du procès, je prétendais seul mener l'enquête et formuler des conclusions, quitte à les voir s'écarter, s'il le faut, de la conception légale trop souvent contraire à l'équité.

Dans ce qui précède, on le constate, il n'était point question de remords. Je n'en ressentais aucun. Le fait que je n'avais pas brûlé le papier sur l'heure couvrait ma conscience. Que de fois tenons-nous pour suffisant de passer à côté du crime, sans le commettre ! Ma vertu, à ce moment, m'éblouissait.

On juge aussi l'aisance qui présidait alors à mes pensées. Le vol de l'oiseau en donne à peine l'image. Je ne réfléchissais pas : je voyais. Mes décisions n'étaient pas la résultante d'une recherche ou d'un long balancement : elles apparaissaient, et je m'inclinais devant elles.

Tout de suite, je les résumai comme il suit :

En premier lieu, s'abstenir de confidences à Bourdoin ou à quiconque.

Seconde résolution : découvrir sans délai l'asile de l'aventurière que je prétendais démasquer. Aucun renseignement ne vaut, en pareil cas, l'entretien direct. La réputation peut être souvent le résultat d'une tactique, et il est de règle qu'un grand escroc soigne d'abord sa presse.

Enfin, pour découvrir l'asile en cause, commencer par me rendre à Brioude où résidait la famille.

Rien au delà. Je ne doutais pas de me heurter au personnage prévu ; après quoi, il n'y aurait qu'à déchirer sans scrupule un testament manifestement contraire aux intentions véritables de son auteur. Sinon... si par exemple cette Vaubajour se trouvait être une fille quelconque, voire une honnête fille... eh bien ! il serait temps d'aviser. A quoi bon résoudre d'avance des problèmes qui ne se présenteront peut-être pas ? Le présent suffit : que l'avenir garde ses charges !

En conséquence, j'annonçai à Rosa un départ pour Paris où me rappelait une affaire subite. Des lamentations accueillirent la nouvelle, mais je les calmai par l'assurance d'un prompt retour, et, mon bagage en main, je me hâtai de gagner la gare du Puy.

Chemin faisant, je m'avisai que Bourdoin s'étonnerait aussi de ma disparition. Il était donc prudent de passer encore chez lui : ce que je fis.

Entretien bref, et au total inutile.

Lui ayant communiqué mon projet de voyage à Paris, j'ajoutai d'un air indifférent :

— A propos, sais-tu si la suivante de Mme de Castérac s'est déjà remise en condition ?

Il l'ignorait. A tout hasard, je crus bon de poursuivre :

— Que penses-tu d'elle au juste ?

La réponse fut exactement la suivante :

— Je t'ai dit, je crois, ne l'avoir aperçue qu'après le décès de ta tante : assez pour apprécier sa tenue, beaucoup trop peu pour formuler un avis. Pourquoi ces questions?

J'eus un geste détaché :

— Parce que je m'étais demandé... je pensais qu'il serait sans doute convenable de lui adresser une rétribution supplémentaire, en témoignage de reconnaissance : encore aimerais-je être assuré que la destinataire en vaut la peine.

— Libre d'agir à ta guise, dit Bourdoin sans entrain.

— Précisément : il est dommage qu'on ne sache où la voir.

N'étais-je plus sûr de moi, et ma voix trahit-elle quelque inquiétude? Les yeux de Bourdoin cherchèrent les miens :

— Quand je prétendais que tu prendrais la suite de ta tante! Tu n'auras pas attendu la quinzaine...

— Ma tante l'aimait donc?

— Ta tante n'aimait personne.

Il me sembla que cette réponse m'aidait à respirer.

— Raison de plus, déclarai-je, pour compenser des traitements qui durent être parfois assez rudes à subir. J'ai la passion de l'équité.

On prononce ainsi, sans hésiter ni rougir, des paroles qui n'ont aucun rapport avec la vérité apparente. Après tout, d'ailleurs, aurais-je pu m'accuser de mensonge ? Équité signifie part égale aux ayants-droit. Sans la passion dont je parlais, il est clair que je n'aurais pas pris le train ensuite, quand il était si simple de rester à Cambaleyres.

L'après-midi s'achevait quand j'arrivai à Brioude. En Haute-Loire, les distances ne se mesurent pas sur la carte : on met des heures pour atteindre au voisinage.

Je débarquai avec la sensation bizarre que la journée commençait seulement. A quoi avais-je pensé en cours de route ? Probablement à rien. Il n'existait pas vraiment de sensible

différence entre moi et le paquet, placé dans le filet, au-dessus de ma tête. On s'étonne parfois que la bête humaine résiste à d'incroyables séries d'émois violents. L'explication en est aisée. A partir d'un instant donné, que l'intéressé y consente ou non, l'âme se replie et refuse de percevoir le monde extérieur ou elle-même. Elle n'est plus qu'un dormeur en train de recueillir des forces pour le prochain assaut.

J'aurais pu prolonger ce repos, en attendant par exemple au lendemain pour commencer mes recherches : l'idée ne m'en vint pas. Au contraire, pressé du désir d'aboutir, je m'inquiétai de voir le soleil déjà décliner, alors que, je le répète, ma journée me semblait encore à son début.

La gare de Brioude donne sur une vague banlieue que le chemin de fer et la route nationale ont créée au pied de la colline sur laquelle s'étage la ville. J'approchai du premier magasin venu, — une épicerie, je crois, — et là m'informai si l'on connaissait l'adresse de Mlle de Vaubajour.

La réponse m'inquiéta d'abord.

— Laquelle ?

— Il y en a donc plusieurs ?

— Elles sont deux.

— Je parle de celle qui était récemment au Puy.

— Alors, vous la trouverez chez le père.

Parfait ! l'oiseau gîtait au nid. Toutefois, un sourire ambigu avait accompagné la mention « chez le père. »

Vinrent ensuite des indications sur le chemin à suivre. A l'entrée de la ville, j'allais trouver la rue de l'Hôpital; je monterais droit à Saint-Julien, et deux maisons avant l'église, j'apercevrais à gauche une « masure quasi en ruines. » C'était là.

— Croyez-vous que j'aie chance en ce moment de rencontrer quelqu'un ?

— Les filles, on ne sait pas... le père, c'est peu probable.

Réponse de paysan à une sotte question de citadin, que souligna de nouveau le sourire demi ironique, demi méprisant. Le temps pressait : je m'éloignai sans insister.

J'allais d'un pas rapide. Je ne m'occupais guère que du paysage. Partout, une campagne souriante et bornée, combien différente des horizons du Velay ! L'air aussi me semblait moins léger qu'à Cambaleyres. Je pris d'abord la rue de l'Hôpital pour un sentier de ferme, puis la vis peu à peu changer de visage,

se garnir de maisons branlantes, enfin se muer en faubourg noble. Trois ou quatre demeures, jadis seigneuriales, la terminaient aux abords de Saint-Julien. Moisissant à l'ombre de la Collégiale, chacune paraissait également ruinée. Après un peu d'hésitation, j'approchai de l'une d'elles, et ayant soulevé un vieux marteau de bronze qui garnissait la porte, j'attendis qu'on vînt ouvrir.

Presque en même temps, un bruit de pas me fit tourner la tête vers Saint-Julien. Le personnage que j'aperçus était si bizarre que j'oubliai qu'on ne me répondait pas. Agé évidemment, mais le buste droit et portant haut la tête, un canotier campé sur l'oreille, la barbe pas faite, les cheveux teints, guêtres et gilet jadis blancs et devenus couleur café au lait, lavallière bouffante. Au total, un vieux beau du boulevard, égaré dans la pouillerie brivadoise et qui, errant sur le pavé désert, fait encore la roue en quête d'œillades imaginaires.

A la vue de l'étranger que j'étais, son visage prit une expression altière, ses jarrets se tendirent. Venant ensuite à moi, très digne, un peu hautain même :

— Qui cherchez-vous, monsieur?

Était-ce l'allure ou la voix, je n'hésitai pas : M. de Vaubajour était devant moi. Je m'expliquais maintenant les sourires. Je souriais à mon tour, mais pas pour le même motif. Un tel fantoche permettait d'augurer du reste de la famille.

Je répliquai, affectant d'ignorer à qui je m'adressais :

— N'est-ce pas ici la maison Vaubajour?

— L'hôtel Vaubajour, oui monsieur.

— Je souhaitais m'entretenir avec Mlle Alice de Vaubajour. Je constate à regret qu'il n'y a personne.

— Vous m'étonnez, monsieur. Si Alice est sortie, ce qui lui arrive souvent, Anna, elle, a dû rester. Comme il s'agit de mes filles, pourrais-je apprendre à qui j'ai l'honneur?...

— M. Pesnel.

Il inclina la tête d'un coup sec. Mon nom ne lui indiquait rien. Il n'en nota que la roture. Aussi son ton devint-il désinvolte.

— Eh bien! monsieur, je crains fort que vous n'ayez à repasser plus tard. Mes filles n'ignorent pas que c'est l'heure où je suis d'habitude à mon cercle. Je ne passais que par accident. Il est donc naturel qu'elles aussi soient allées prendre l'air.

Cependant il fouillait, en parlant, au fond de sa poche, en tirait, l'un après l'autre, un mouchoir sale, un étui de pipe, un gant dépareillé : la clé cherchée ne vint qu'en dernier.

— A tout hasard, poursuivit-il, je vais voir si Anna...

Et il avançait vers la porte, quand celle-ci s'ouvrit enfin d'elle-même, laissant paraître un être au moins aussi extraordinaire.

C'était une jeune fille, une naine plutôt, dont les épaules rentrées et le dos gonflé par une bosse, s'efforçaient d'écraser un corps grêle d'insecte : mais cela, je ne le remarquai qu'après. Au premier abord, en effet, on ne s'attachait qu'au visage où toute la vie de la misérable paraissait réfugiée et qui à son tour était mangé par la vivacité d'un regard acéré, mobile et d'une intelligence inquiétante.

— Pourquoi ne répondais-tu pas? dit M. de Vaubajour, tandis que je reculais effaré; ce monsieur vient pour ta sœur.

Je m'inclinai poliment :

— Au cas où Mlle Alice serait absente, me serait-il possible au moins de l'attendre?

Le regard me fouilla sans aménité :

— Qu'est-ce que vous lui voulez?

Je compris la nécessité d'expliquer mon insistance.

— Rien que de très simple. Je souhaiterais obtenir d'elle quelques renseignements au sujet de la dernière maladie de ma tante, Mme de Castérac : je ne suis venu du Puy que pour cela.

A peine eus-je achevé qu'un brusque revirement se produisit dans mes interlocuteurs. Tandis que les yeux exprimaient une joyeuse curiosité, M. de Vaubajour avançait subitement d'un pas et me prenait les mains.

— Que n'aviez-vous dit tout de suite que vous êtes Castérac !... Trop heureux de vous accueillir chez moi... Castérac était mon cousin par alliance. Sa belle-sœur avait épousé Madeleine d'Aygues, qui est elle-même issue d'un Vaubajour. Vous le voyez, c'est assez près.

J'écoutais, attentif, bien que sans surprise. Cette parenté, d'ailleurs hypothétique, cadrait bien avec l'homme. Je songeai : « Sans doute l'exhibait-on de même à Cambaleyres. » Nous n'avions pas encore échangé vingt phrases et je respirais déjà la bohême à plein nez.

— Dès lors que monsieur est venu exprès... reprit la naine.

— Entrez donc! continua M. de Vaubajour. La maison, bien entendu, est à vous. Moi-même, si vous le permettez, je vous tiendrai compagnie. Il importe peu que je sois en retard au cercle : les proches avant tout.

La naine s'effaça, M. de Vaubajour me fit signe de le suivre, et deux minutes plus tard, nous nous retrouvions assis dans une vaste pièce jamais habitée et qui était le salon. Plongés dans une demi-obscurité, des meubles hétéroclites, les uns anciens, les autres battant neuf, y marquaient à l'évidence qu'on ne manquait pas de boucher les trous creusés par la brocante.

Une fois installé, M. de Vaubajour déposa sur un guéridon le gant unique qu'il avait à la main, puis, gêné par l'obligation d'alimenter un entretien pour lequel il se trouvait sans idée, marmonna de nouveau :

— Rassurez-vous : Alice ne tardera guère.

— Oh! répliquai-je, je suis en trop bonne compagnie pour me plaindre.

— Alors, c'est vous l'héritier? reprit une voix acerbe.

La naine venait de s'asseoir à côté de moi et guettait ma réponse avec une insistance gênante.

Je me bornai à lever les épaules, comme pour dire : « Je n'y puis rien, » ou encore : « Qu'en sait-on? » Et me tournant vers le père :

— Mlle Alice est, je crois, restée assez longtemps auprès de ma tante?

— Deux ans peut-être... ou trois... je ne m'en souviens plus. Pour rendre service à notre pauvre cousine, je n'ai pas hésité, vous le comprenez, à me priver de ma fille. Entre parents, il y a des sacrifices nécessaires.

— Pour ce qu'ils rapportent! dit encore la voix.

— Je reconnais que le dévouement d'Alice n'était pas récompensé. Ma cousine, paraît-il, était devenue difficile de caractère.

— Si l'on n'avait que ce reproche à lui faire! reprit la voix. Alice, elle, ne voulait que s'échapper d'ici : elle n'était pas à plaindre.

— Brioude évidemment n'est pas gai.

Et voyant que je ne répondais toujours pas, M. de Vaubajour poursuivit, se battant les flancs :

— Aucune société, bien entendu. Les familles d'autrefois sont dispersées. Et des idées si loin des nôtres !...

Je crus que la conversation allait échouer dans les banalités de tout repos : ma voisine ne le permit pas.

— Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de venir ? interrompit-elle de nouveau, en me considérant fixement.

Je répliquai, incapable de dissimuler cette fois un peu d'embarras :

— Mais, mademoiselle, le désir de remercier votre sœur du rôle qu'elle a joué à Cambaleyres.

Une moue dédaigneuse accueillit ma réponse.

— Si quelqu'un mérite des remerciements, c'est moi qui suis restée à la maison, tandis que ma sœur menait la vie de château.

— La vie de château, murmurai-je, est beaucoup dire.

— Naturellement, ce n'est pas vous qui raconterez que votre tante était très riche.

— Anna ! soupira M. de Vaubajour, nous n'avons pas à... Je crains que tes paroles ne laissent supposer...

— Qu'il eût été convenable de recevoir une part de l'héritage ? Pourquoi s'abstenir d'en informer monsieur, dès lors que c'est ton avis et le mien.

Et se tournant de mon côté :

— Je ne vous blesse pas, j'espère ?

Je répliquai, point fâché de l'algarade qui achevait de préciser mon impression première :

— Pas du tout. Votre sœur, j'imagine, partage votre opinion ?

J'attendais un acquiescement.

— Alice et moi nous abstenons de confidences, répondit-elle sèchement.

— Où peut-elle être ? redemanda M. de Vaubajour d'un air navré.

La franchise de sa fille avait dû le gêner : lui, tenait aux formes, et je n'aurais pu décider si cela me plaisait mieux. Malgré moi, à mesure que nous avancions, j'éprouvais un dégoût grandissant du milieu et des gens. Le père, en dépit de sa dignité affectée, semblait par trop solliciter l'aubaine que

j'avais chance d'apporter. Envieuse et mal élevée, la naine s'en cachait moins encore. Tout ici mendiait ou mentait. En vérité, je n'escomptais pas tant.

— Ah ! du bruit...

— Elle probablement.

Et se levant, Anna gagna rapidement l'entrée, disparut.

— Si c'est Alice, déclara M. de Vaubajour, je vous demanderai de ne pas assister à votre entretien. Mes amis doivent s'inquiéter, au cercle.

— Comment donc ! Vous êtes libre !

— Et puis sans doute aurez-vous à traiter des choses confidentielles ?

— Nullement.

— Mais j'entends les voix de mes filles. Vraiment, la jeunesse abuse. De mon temps, on était mieux élevé.

A son tour, il s'esquivait. Un instant, je restai seul, attentif aux seuls bruits du dehors. Derrière la porte, je crus distinguer des paroles aigres, — les deux sœurs sans doute en train de se disputer à mon propos. Puis, l'organe noble de M. de Vaubajour commanda le silence. Enfin une main appuya sur le pène. Celle que j'avais voulu voir allait paraître. Mon cœur n'eut pas d'ailleurs un battement de plus. J'attendais paisible, sûr du verdict.

— A qui ressemblera-t-elle ? me disais-je seulement, au père, ou à la Cendrillon chargée du logis ?

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LE LAURIER DE RONSARD

Illum etiam lauri, illum etiam flevere myricae.
VIRGILE.

I

Les myrtes t'ont pleuré, les lauriers t'ont pleuré,
Ronsard, pasteur des mots et berger des images,
Vers qui monte fumer l'encens de nos hommages
Et dont rayonne glorieux le nom sacré !

D'autres portent le sceptre, et leur geste pourpré
Cherche dans l'avenir d'augustes témoignages
Qui les fassent survivre en le lointain des âges,
Lorsque leur corps sera sous le marbre enserré.

Mais toi, tu n'as voulu, pour faire la conquête
De la gloire et du temps, que l'outil du poète
Qui, pour et par soi seul, construit son monument;

Et, par ton chant divin dont notre cœur s'enivre,
N'es-tu pas sûr, Ronsard, de durer doctement
« Au moins tant que vivront les plumes et le livre ? »

II

Laisse qu'au lieu d'appendre aux coins de ce tombeau
Cette branche de myrte et ce cordon de roses,
Hors de la cendre inerte et vaine où tu reposes,
Ronsard, je te revoie, éloquent, fier et beau !

Certes il t'avait dit « trébuché de si haut »
Celui-là dont le temps a démenti les gloses,
Car toujours le génie a ses apothéoses
Et les Ronsard toujours déroutent les Boileau.

Tant d'autres sont venus t'apporter leur hommage,
Peut-être qu'est-ce encor t'honorer davantage
Que devant toi se taire ainsi qu'aux pieds des dieux,

En regardant, le cœur fasciné par ta gloire,
Le silence à la bouche et le soleil aux yeux,
L'ombre d'un laurier d'or grandir sur ta mémoire.

III

Je plante en ta faveur cet arbre de Cybèle,
Ronsard, ce beau pin vif qui ne craint pas d'hiver
Et dont, que l'an finisse ou qu'il se renouvelle,
Le feuillage est toujours immortellement vert.

Puisse-t-il, de son ombre où pose son bruit d'aile
L'amoureuse colombe ou le brusque pivert,
Rafraîchir à jamais, en son onde fidèle,
La fontaine où ma soif s'abreuve d'un flot clair.

C'est là que je viendrai, par le sentier rustique,
Ronsard, que tu foulas d'un pas grave et rythmique,
Écouter la ramure et la source, et m'asseoir,

Essayant, sous ce pin qui sur cette eau s'incline,
D'imiter humblement en mon humble savoir
Ce chant qu'Apollon mit en ta gorge divine.

LA LAMPE

O Lampe, j'aperçois aux vitres de l'histoire
Ta lueur de travail et ta lueur de gloire,
Lorsqu'elles éclairaient, du soir jusqu'au matin,
L'écolier vendômois, l'écolier angevin
Qui, penchés tour à tour sur la page incertaine,
Déchiffraient tour à tour, sans ménager leur peine,

— Tous les deux acharnés au labeur de leur art,
Joachim du Bellay et Pierre de Ronsard, —
Quelque ode de Pindare ou quelque chant d'Homère.
O Lampe, j'aperçois leurs fronts à ta lumière
Et, tandis qu'éployant son aile au-dessus d'eux
La Muse souriante encourage leurs jeux
D'où bientôt renaîtra toute la Poésie,
Ode, épopée, églogue, épigramme, élégie,
Je regarde la plume au fond de l'encrier
Puiser le philtre noir dont s'arrose un laurier.

ODE

Apportez la lampe et la plume
Avec les roses et le vin;
Posez près du marteau l'enclume
Où se bat le verbe divin;
Car je veux dans un fier délire,
Comme un poète se le doit,
Faire sonner d'un pouce adroit
Toutes les cordes de la Lyre.

Qu'à son propre rythme, enivrée
Du libre tumulte des mots,
La strophe de l'ode sacrée,
En vers par la rime jumeaux,
Jaillisse, s'élance et se joue
Avec le vif et pur élan
Où se comporte en ondulant
Le col d'un cygne qui se noue!

Que l'ardente extase lyrique
Me fasse chanter pour les Dieux,
Champêtre, guerrier ou bachique,
Quelque beau chant mélodieux
Qui vaille que mon front se pare
De ce feuillage sans frelon
Dont la docte main d'Apollon
Sacre la tempe de Pindare!

Pour ce, je vais clore ma porte
A tout venant, fût-ce l'amour!
Veilles-y, mon page, et m'apporte
La clé qui ferme à double tour;
Afin que ma verve s'enflamme
Verse ces roses dans ce vin
Pour que soit tout entier divin
Le feu qui brûle corps et âme!

LORSQUE JE LIS RONSARD

Lorsque je lis Ronsard, j'entends toutes les voix
De la terre, du ciel, de la mer et des bois,
La voix de la montagne et la voix de la plaine,
Et celle que l'écho emprunte à la fontaine,
Et la rumeur du vent qui soupire à travers
Les noirs cyprès, les myrtes durs et les pins verts,
Et le chant, alternant en gammes inégales,
Du pipeau qui répond aux flûtes pastorales.
J'entends aussi les mots que disent les amants,
Leurs plaintes, leurs regrets, leurs espoirs, leurs serments,
Tout ce que l'âpre amour leur dicte et leur inspire
Et que son fier pouvoir impose à leur délire,
Tout cela, dans les vers de Ronsard, je l'entends,
O délices! et je crois voir en même temps
Sur le cœur enflammé de quelque haute rose
Une abeille mystérieuse qui se pose,
Tandis que, dans l'azur d'un clair jour vendômois
Où résonnent des noms de Reines et de Rois,
Au beau laurier feuillu qui sacre sa mémoire
La Muse pour son front cueille un rameau de gloire.

SI J'ÉTAIS CE RONSARD

Si j'étais ce Ronsard que la gloire couronne
De son plus vert laurier,
Et dont le docte nom sur son siècle rayonne
Et ne peut s'oublier;

Si j'étais ce poète entre tous les poètes,
A qui vont tous les yeux,
Si j'étais celui-là, ô Ronsard, que vous êtes,
Ce Dieu parmi les Dieux,

Je ne redouterais le Nocher ni la Parque,
Ni l'oubli détesté,
Ni le sombre fuseau, ni la funèbre barque,
Le Styx, ni le Léthé.

Mais je n'ai pour payer le nocturne passage
Qui mène à l'autre bord,
Ni quelque obole obscure à l'airain sans image,
Ni le statère d'or,

Et, trop pour me confondre en la foule des ombres
Que méprise Charon,
Je n'ai pas, pour faire baisser ses regards sombres,
De lueur à mon front...

Peut-être cependant, une main dans la tienne,
Pourrai-je, ô mon Ronsard,
Avec toi traverser cette nuit incertaine
Que vainquit ton bel art,

Pour, humblement assis auprès de toi, mon guide
Au souterrain sentier,
Partager avec toi la gloire qui réside
En notre beau métier.

JE VOUS AIME, RONSARD

Je vous aime, Ronsard, car vous avez aimé
Le tendre mois d'avril et le doux mois de mai,
Le printemps et les fleurs nouvellement écloses
Et, languissamment fier parmi toutes ses roses,
L'ardent été qu'on voit, se penchant sur les eaux,
Épuiser leur cristal et sécher les roseaux,
Car vous avez aimé, Ronsard, dans la nuit creuse,
Le rossignol entier à sa plainte amoureuse

Et vous-même, amoureux de l'arbre et des forêts,
La lambrusque, le pin, le lierre et le cyprès,
Le pin surtout sous qui, à chantantes haleines,
Se mêlent les bergers à la voix des fontaines,
Et surtout, ô Ronsard, ce verdoyant laurier
Dont on voit vertement votre front verdoyer,
Parce que vous n'avez seulement voulu vivre,
La main contre la plume et le regard au livre,
Ressassant, jusqu'à l'heure où la lampe s'éteint,
Quelque docte leçon de grec ou de latin,
Mais qu'en vos vers, sous la retouche et la rature,
Champs, forêts, eaux, sillons, prés, toute la nature
Naît, palpite, fleurit et se montre à nos yeux,
La terre avec son ciel et l'homme avec ses Dieux.

ODELETTE

Ronsard, allons voir si la rose
Est toujours au matin éclose,
Comme en tes vers délicieux
Où ta voix rendit immortelle
L'ardente fleur que la plus belle
Jugent les hommes et les Dieux,

Si la fontaine toujours neuve
Offre toujours à qui s'abreuve
Dans son flot le frais réconfort
Qu'à la lèvre de ta maîtresse
Offrait, en sa limpide ivresse,
Son onde où chacun boit encor.

Allons voir si l'orme et l'yeuse,
Le pin à la pomme écailleuse,
Le chêne, honneur de nos forêts,
Si la lambrusque et si l'épine
Sous les ombrages de Gastine
Embellissent ses lieux secrets,

Si, dans les roseaux de la berge
Dont le groupe de l'onde émerge,

Dans les sureaux et dans les buis,
On creuse toujours, pour qu'en joue
Ce souffle dont s'enfle la joue,
La flûte au sonore pertuis ;

Mais surtout, par cette aube claire,
Ronsard, où ton renom s'avère
Plus éclatant qu'en ce premier
Temps où la Muse à ton jeune âge
Te couronnait du vert feuillage,
Allons jusqu'à ce beau laurier

Dont le tronc avec plus de force
Garde ton chiffre en son écorce
Et qui d'un rameau souverain
Étend sur ta haute mémoire
L'hommage que te rend la gloire
Mieux que par le marbre et l'airain.

STANCES RONSARDIENNES

I

Comme le vieux Ronsard célébrait une Hélène
Au déclin de ses ans
Et nommait de son nom la plus douce fontaine
Qui coulait en ses champs,

Ainsi, déjà passé le faîte de mon âge,
A sa façon, je veux
Célébrer la beauté d'un même fier visage
Digne de plaire aux Dieux

Et, dédaigneux du sort que dans l'ombre me trame
Le fuseau des Destins,
Que de ma cendre encore un vestige de flamme
Pare les feux éteints.

AUTRES STANCES

Je ne veux pas mourir en la saison d'automne
Où les feuilles au vent tombent dans la forêt;
Je ne veux pas mourir en l'été d'or où tonne
Un ciel d'ombre et de feu sur le blé du guéret.

Je ne veux pas non plus que l'hiver fige et glace,
Comme en ce noir décembre où ton destin s'est clos,
Ronsard, mon sang durci, et que, dans ma chair lasse,
La mort torde à son gel mes muscles et mes os.

Non! je veux qu'en un jour de parfums et de brises,
De terre renaissante et de cieux éclatants,
Qu'en un jour de rosiers, de lis et de cytises
Se referment mes yeux sur un dernier printemps.

LE POÈTE A RONSARD

Il te faudra quitter ce sombre et beau délice
Qui te vint de l'amour,
Puisqu'il sied, ô Ronsard, qu'ainsi s'évanouisse
Toute joie à son tour!

Ces yeux qui te cherchaient, ces mains vers toi tendues
D'un geste ardent et prompt
Ne se souviendront plus, ni vous, voix entendues,
Et se détourneront.

Il faudra renoncer à ce qu'aucune bouche
Te rappelle en riant
Et ne plus voir qu'un jeune corps souple et farouche
Se fasse suppliant.

Sombre délice, Amour, adieu! Mais que t'importe,
Sauf du temps meurtrier,
Ronsard, si ton jardin où tes roses sont mortes
S'est accru d'un laurier!

RONSARD A L'INFIDÈLE

« Lorsque vous pleurerez, je n'aurai plus de larmes,
Vous avez trop voulu mon mal et ma douleur;
Le philtre le plus fort sent s'épuiser ses charmes
Et l'épine à la fin détourne de la fleur.

« Ce ne sera pourtant ni le temps ni l'espace
Qui vous séparera de Ronsard sans retour,
Ni la rouge colère ou la haine vorace
Qui déchire les cœurs que torture l'amour,

« Mais je sais que viendra cette heure inévitable
Où l'oubli fermera mes yeux désespérés
Qui ne sauront plus rien de vos pas sur le sable
Et n'auront plus de pleurs lorsque vous pleurerez. »

CEUX QU'EN SECRET LA GLOIRE

Ceux qu'en secret la gloire a touchés de son aile,
Ceux-là de qui la mort a fait l'ombre immortelle
N'ont besoin pour couvrir le funèbre repos
Où viennent aboutir leurs cendres et leurs os,
Ni du sépulcre vain, ni de l'urne orgueilleuse
Qu'on érige dans l'air ou qu'en la terre on creuse
Et qu'ornera d'un faste ambitieux et vain
Le marbre sans fissure ou l'infrangible airain.
Qu'importe si leur siècle, aveugle à leur passage,
N'a pas courbé son front pour le suprême hommage
Et si rien ne commande aux yeux de l'avenir
De ne pas ignorer et de se souvenir
De quel regard d'amour devrait être suivie
Une apparition, ici-bas, du génie!
Oui, qu'importe après tout, ce silence, à ceux-là
Dont la voix merveilleuse en le désert parla,
Puisqu'un jour, résurgis de cette nuit profonde,
Leurs noms prestigieux envahiront le monde,
Puisque, toujours accru de feux et de clarté,
Leur astre montera sur la postérité
Et qu'immortels en nous et présents où nous sommes
Ils auront pour tombeau la mémoire des hommes!

Henri de Régnier.

ROMANTISME ET DIPLOMATIE

II[1]

METTERNICH

Issu d'une vieille famille rhénane, Clément de Metternich débute à vingt-huit ans dans la diplomatie, comme envoyé plénipotentiaire de l'empereur François II à Dresde. On est en 1801 : le traité de Lunéville vient de rétablir la paix sur le continent. Mais tout de suite, avec une intuition surprenante, le jeune ministre aperçoit que « l'empire d'Allemagne est menacé d'une dissolution prochaine, » que « la puissante création de Charlemagne va périr sans retour, » et que « les formidables bouleversements qui se préparent ajournent indéfiniment le repos général. »

Pour un débutant si perspicace, les grands chemins s'ouvrent vite. Au mois de décembre 1803, il est transféré de Dresde à Berlin. « J'avais pour tâche, dit-il, de gagner la Prusse à l'alliance des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg. » Il y réussit, non sans peine, et, le 3 novembre 1805, il signe la célèbre convention de Potsdam. Mais le canon d'Austerlitz ne laisse pas à la Prusse le temps de mobiliser. En quelques heures, la face de l'Europe change : le traité de Presbourg détruit l'empire d'Allemagne et ruine la puissance autrichienne.

Dans la détresse où tombe la monarchie des Habsbourg,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

c'est à Metternich que le pâle François II, « ce squelette de François II, » comme l'appelait Napoléon, confie la mission redoutable d'aller affronter à Paris le vainqueur d'Austerlitz, l'arbitre du monde.

Le 4 août 1806, il prend possession de son ambassade : il a trente-trois ans.

Dès son arrivée, la société parisienne le distingue, l'apprécie, le cajole. Il a en effet la plus belle apparence. Grand, mince, les traits finement découpés, voilant sa chevelure blonde sous un nuage de poudre, afin d'avoir l'air plus respectable, il porte avec une noble désinvolture son costume de chevalier de Malte, habit rouge à revers noirs. « C'est le grand seigneur dans sa plus extrême élégance, » écrit une de ses admiratrices.

Il excelle d'ailleurs à composer son personnage. Dans l'exercice de ses fonctions, il affecte une réserve froide, une hautaine et impassible gravité ; il est aussi maître de sa parole que de sa pensée; il manie artificieusement la dialectique; il semble toujours avoir son plan; il ne se déconcerte jamais. Dans les salons, il se montre enjoué, spirituel, frivole même; il cause d'une façon charmante; il se passionne pour la littérature et les arts; il adore les femmes. En général, il déplaît aux hommes, qui le jugent poseur et présomptueux. Un de ses rivaux, et non des moindres, prononcera un jour sur lui ce mot sévère : « Il y a du faquin en M. de Metternich. »

Cependant, le jeune ambassadeur promène autour de lui un regard d'une singulière acuité. Il a vite fait de percevoir les dessous du régime impérial, les parties faibles du colossal et majestueux édifice.

C'est sur Napoléon d'abord qu'il concentre ses facultés d'analyse et de prévision. Avec une sagacité ardente, il pénètre tout le mécanisme intérieur du héros prodigieux qui domine le monde et, sans se laisser éblouir par la fulguration de sa gloire, il discerne « tous les défauts qui finiront par l'entraîner à sa perte. » Il observe notamment, — et cette observation est d'une vérité profonde, — que les victoires de Napoléon, pour éclatantes qu'elles soient, ne sont jamais décisives; qu'après Rivoli, qu'après Marengo, qu'après Ulm, qu'après Austerlitz, rien n'a été fini et que, le lendemain, il a fallu tout recommencer.

Aussi, lorsqu'il apprend Iéna, puis Friedland, il garde son

flegme ; car désormais il voit clair dans la conduite qui s'impose à son pays abaissé. Vivre et attendre, au besoin courber la tête, mais se préparer en secret pour le cataclysme plus ou moins prochain où doit aboutir fatalement la politique napoléonienne, — tels sont les conseils qu'il ne cesse d'envoyer à Vienne. Quelques entretiens furtifs, qu'il a eus avec Talleyrand et Fouché, lui ont d'ailleurs démontré bientôt la justesse de ses calculs.

Les événements ne tardent pas à lui donner raison. Au mois d'avril 1808, le guet-apens de Bayonne découvre soudain les vues de Napoléon sur l'Espagne. Dès la première nouvelle, l'ambassadeur écrit à sa cour : « Les catastrophes qui font crouler le trône d'Espagne sont assurément faites pour combler la mesure de la politique astucieuse, destructive et criminelle de Napoléon, politique qu'il n'a cessé de suivre depuis son avènement. Le bouleversement de l'Espagne n'est, sous le rapport du principe, pas plus que la réunion de la Ligurie, l'organisation actuelle de la Hollande, les cent et une destructions que nous avons vues et desquelles toutes les puissances de l'Europe ont été spectatrices plus ou moins bénévoles. Le fracas de la chute d'un grand trône est épouvantable; il résonne au loin ; et cependant tous les principes n'en sont pas plus lésés que par le passage d'une escouade qui arrache d'un asile sacré un malheureux Bourbon pour le fusiller à Vincennes... » Metternich conclut qu'il n'y a dorénavant pas de paix durable avec Napoléon. Quelques jours plus tard, sa clairvoyance lui découvrant de nouveaux horizons, il écrit encore à Vienne : « Napoléon médite notre destruction ; il la médite, parce que notre existence est incompatible, quant aux principes et quant à l'étendue de notre territoire, avec une suprématie universelle... Napoléon fera-t-il la guerre à l'Autriche avant d'avoir soumis l'Espagne? Non, et cette soumission lui coûtera de grands efforts ; car il n'avait pas prévu le soulèvement quasi général de la presqu'île. Mais les affaires d'Espagne ne nous dispenseront pas de combattre pour notre existence. »

François Ier (1) et ses conseillers ne peuvent que se conformer

(1) On sait que les changements opérés en Allemagne par la Confédération du Rhin (1806) avaient déterminé François II à déposer la couronne élective du Saint-Empire germanique et à se proclamer empereur héréditaire d'Autriche, sous le nom de François Ier.

à un avertissement aussi catégorique. L'Autriche, qui, depuis le traité de Presbourg, n'a plus qu'un fantôme d'armée, entreprend donc secrètement des préparatifs militaires. Napoléon ne met pas longtemps à les découvrir.

Le 15 août, à Saint-Cloud, en présence de tout le corps diplomatique, il fait à Metternich une scène terrible, qui rappelle la fameuse apostrophe à Lord Whitworth en 1803 : « Eh bien ! monsieur l'ambassadeur, que veut l'Empereur votre maître ? Veut-il donc me faire revenir à Vienne ?... » Metternich reçoit l'algarade sans perdre contenance. « A mesure que notre conversation se prolongeait, elle prenait davantage le caractère d'une manifestation publique. Napoléon élevait de plus en plus la voix, comme il avait l'habitude de faire chaque fois qu'il poursuivait le double but d'intimider son interlocuteur et de frapper les assistants. Mais je ne baissai pas le ton et je combattis par l'ironie les vains arguments qu'il produisait. Tout à coup, il s'interrompit au milieu d'une phrase, tourna sur les talons et sortit sans avoir fait le tour du cercle. »

Cet éclat produit au dehors la plus vive impression. Le lendemain, la Bourse baisse : on croit la guerre décidée. Seul, Metternich estime que l'heure du péril n'est pas encore venue et que Napoléon cherche seulement à terroriser l'Autriche, au moment où la situation de ses armées s'aggrave en Espagne. Il voit juste ; car il apprend coup sur coup la capitulation de Baylen, l'évacuation de Madrid, le débarquement de Wellington à l'embouchure du Mondego, la capitulation de Cintra. En un mois, deux corps français ont passé sous les Fourches caudines !

Il n'en redouble pas moins de vigilance ; il réussit même à s'assurer le concours secret, « l'alliance » de Talleyrand. Ayant pu apprendre ainsi, de première main, tout ce qui s'est passé à Erfurth, il en déduit que « le rapprochement de deux puissances comme celle de Napoléon et celle d'Alexandre doit produire forcément une série de complications épouvantables, » dont la première sera « infailliblement » une nouvelle guerre contre l'Autriche.

***

Le 6 juillet 1809, la victoire de Wagram marque l'apogée de Napoléon. Le surlendemain, tandis que l'armée autrichienne précipite sa retraite vers la Moravie, Metternich est mandé par

François Ier qui lui dit : « Le comte de Stadion vient de me remettre sa démission ; je vous confie, à sa place, le département des Affaires étrangères. »

Ainsi, à trente-six ans, il assume la plus écrasante responsabilité qui puisse incomber à un homme ; car c'est l'existence même de sa patrie qui est en jeu. L'avenir semble désespéré pour la monarchie des Habsbourg. Napoléon a voulu dominer le continent : il le domine ; il peut, d'un trait de plume, infliger à l'Autriche le sort de la Prusse et de l'Espagne. Dans ces jours sombres, Metternich échappe seul au découragement général, et c'est l'insigne honneur de sa carrière. Il considère en effet que la partie n'est pas irrévocablement perdue pour son pays. Bien plus, s'élevant au-dessus des contingences immédiates, il professe une foi inébranlable dans le relèvement de l'Autriche. Et cette assurance impassible n'exprime pas, chez lui, le raidissement stoïque d'une grande âme qui refuse de s'incliner sous les coups du sort parce qu'elle n'admet pas que la liberté humaine, en lutte avec les forces extérieures, ne soit pas finalement triomphante. Il n'appartient, sous aucun rapport, à l'école du Portique ; il n'a rien d'un Caton ou d'un Thraséas. Même lorsqu'il invoque la morale éternelle pour justifier l'optimisme de ses prévisions, il ne se fonde que sur des raisons positives. C'est par une vue claire de la réalité qu'il déclare l'œuvre de Napoléon fragile, éphémère, « immanquablement condamnée. » Il nous a d'ailleurs décrit le travail de sa pensée, dans cette crise tragique : « Emporté par le désir de s'assurer la domination définitive du continent européen, Napoléon avait dépassé les limites du possible ; cela ne faisait aucun doute pour moi. Je prévoyais, d'autre part, que lui et ses entreprises n'échapperaient pas à une ruine soudaine. Le *quand* et le *comment* étaient pour moi des énigmes. Ainsi, ma conscience me traçait la voie que j'avais à suivre pour ne pas entraver la marche naturelle des événements et pour ne pas enlever à l'Autriche les chances de relèvement que la première de toutes les forces, la force des choses, pouvait réserver tôt ou tard à son héroïque souverain. »

Dès lors, il n'a plus qu'un dessein, le renversement de Napoléon, et il y déploie un art supérieur, une persévérance inlassable, une prodigieuse fertilité de ressources.

Ce qui lui importe d'abord, c'est que l'Autriche vive. Aussi n'éprouve-t-il aucun scrupule à signer le traité désastreux

du 14 octobre 1809 : il faut, avant tout, gagner du temps.

L'occasion qu'il guette surgit bientôt, imprévue, merveilleuse. Il la saisit au vol.

Napoléon, qui vient de répudier Joséphine, aspire à la main d'une princesse russe. Alexandre hésite à livrer sa sœur. Poussé par son ministre, François Ier offre sa fille. L'affaire est bâclée en neuf jours.

A Vienne, dans tous les milieux, dans la famille impériale, dans la noblesse, dans la bourgeoisie et jusque dans le peuple, la nouvelle du mariage est accueillie avec « une stupeur muette, » qui se transforme vite en indignation. Eh quoi! une princesse de la plus antique et la plus altière dynastie, une descendante de Charles-Quint et de Marie-Thérèse, la fille des Césars va être jetée au lit d'un officier de fortune, d'un jacobin couronné, de l'usurpateur infâme qui s'est fait l'ennemi juré des Habsbourg et de tous les souverains légitimes, qui a même eu l'audace impie de lever la main sur le Pape, sur le Vicaire du Christ, et qui le tient en captivité! Mais, dans « cette éclatante mésalliance, » Metternich ne voit qu'un expédient nécessaire et provisoire, un écran à l'abri duquel l'Autriche reconstituera ses forces et attendra l'heure de la revanche. Pour apaiser le tyran de l'Europe, il faut lui livrer une archiduchesse : on la lui livrera. Comme dit le vieux prince de Ligne, qui dans son existence voluptueuse avait eu souvent recours aux allusions mythologiques : « l'Autriche fit au Minotaure le sacrifice d'une belle génisse. »

Appelé par Napoléon, Metternich accompagne Marie-Louise à Paris, afin de guider ses premiers pas et d'affirmer l'intimité politique des deux empires. Le 28 juillet 1810, il écrit à François Ier : « L'avantage le plus considérable, que nous soyons en droit de tirer du mariage d'une fille de Votre Majesté avec l'empereur des Français, est d'avoir changé notre situation désespérée, notre complète désorganisation à l'intérieur comme au dehors, en un état de repos. Dans ces conjonctures, tous les efforts du gouvernement doivent tendre à remettre en ordre et à rétablir nos forces qui étaient tombées si bas au moment de la dernière paix et, par elle, à rassembler ces mêmes forces pour tous les cas qui peuvent se présenter dans l'avenir. On se tromperait beaucoup, si l'on voulait calculer ce que sera cet avenir en se basant uniquement sur les premières années du règne de l'em-

pereur des Français. Dans son mariage avec une archiduchesse, il y a, pour l'Autriche, une garantie que nul autre événement n'aurait pu remplacer. Toutefois, on ne se tromperait pas moins en attribuant à cette alliance, si avantageuse, une influence capable de s'étendre à tous les plans de Napoléon ou de modifier entièrement les vues de ce prince. L'aspiration à la domination universelle est dans la nature même de Napoléon ; elle peut être contenue ; mais jamais on ne parviendra à l'étouffer. Sans cette alliance, la monarchie autrichienne serait peut-être ruinée, à cette heure. Ce qui n'est pas moins vrai, c'est que, malgré ce mariage, il peut survenir des circonstances où nous ayons à faire appel à toutes nos forces pour prévenir notre asservissement et résister au joug. »

Pendant cette mission de confiance auprès de la jeune impératrice, Metternich glane encore quelques observations précieuses. Il voit le peuple français rassasié de gloire, ne souhaitant plus que le repos et la paix ; il voit aussi les maréchaux et les grands dignitaires fatigués des perpétuelles aventures, anxieux de l'avenir, réduisant désormais toute leur ambition à jouir de leurs richesses acquises ; enfin, averti par Talleyrand, il note les premiers symptômes de l'antagonisme qui va bientôt dresser l'un contre l'autre les deux alliés de Tilsitt, et il annonce à son maître que « la guerre éclatera dans le Nord, au commencement de l'année 1812. »

***

La retraite de Moscou et le désastre de la Bérézina surprennent Metternich qui ne s'attendait pas à ce que « la logique invincible des faits » prît une allure si rapide : il escomptait un hivernage de la Grande Armée en Russie et une seconde campagne, décisive celle-là, au printemps de 1813. Mais on se remet toujours vite d'une surprise heureuse. Réalisant d'un coup d'œil toute la situation nouvelle, le ministre de François Ier comprend que l'heure est enfin venue pour l'Autriche de relever la tête, d'arracher l'Europe à la suprématie française et de s'imposer à Napoléon comme l'arbitre de la paix générale.

Pratiquement, que faire ? Le plan de la manœuvre n'est pas facile à dresser. Depuis la convention du 14 mars 1812, l'Autriche est l'alliée de la France contre la Russie ; pour qu'elle devienne l'alliée de la Russie contre la France, tout

l'échiquier diplomatique est à renverser. Puis, ne serait-ce que par pudeur et en prévision de l'histoire, une pareille volte-face commande quelques déguisements, quelques transitions. Enfin, une imprudence de tactique pourrait coûter cher. Napoléon n'est pas encore abattu ; il n'a pas cessé d'être redoutable. Ne vient-il pas de battre coup sur coup les Prussiens à Lutzen et les Russes à Bautzen ? Metternich établit donc son programme « sur une série de nuances intermédiaires, » qui amènent graduellement l'Autriche à se déclarer puissance médiatrice entre les belligérants. Par d'habiles équivoques, par d'insinuantes promesses, Napoléon est attiré au congrès de Prague comme dans un piège. L'opération est conduite avec une dextérité magistrale : c'est un chef-d'œuvre de stratégie diplomatique.

L'épilogue est d'une solennelle grandeur. Metternich s'y rencontre face à face avec Napoléon. La scène se passe, le 26 juin 1813, à Dresde, au palais Marcolini.

Pour arriver jusqu'à l'Empereur, le ministre autrichien est obligé de traverser une galerie où se pressent maréchaux, officiers, courtisans, toute une foule chamarrée d'or. Sur chaque figure il saisit la même expression de curiosité inquiète et de lassitude morne. Au passage, le prince de Neuchâtel, major-général de la Grande Armée, lui glisse anxieusement à l'oreille : « N'oubliez pas que l'Europe a besoin de la paix, la France surtout... La France ne veut que la paix. » Sans répondre, il continue sa marche. Les portes s'ouvrent.

« Napoléon m'attendait, debout, au milieu de son cabinet, l'épée au côté, le chapeau sous le bras. Il s'avança vers moi avec un calme affecté et me demanda des nouvelles de la santé de l'Empereur. Bientôt ses traits s'assombrirent et, se plaçant devant moi, il me parla en ces termes : *Ainsi, vous voulez la guerre; c'est bien, vous l'aurez. J'ai anéanti l'armée prussienne à Lutzen; j'ai battu les Russes à Bautzen*; *vous voulez avoir votre tour. Je vous donne rendez-vous à Vienne. Les hommes sont incorrigibles, les leçons de l'expérience sont perdues pour eux. Trois fois, j'ai rétabli l'empereur François sur son trône*; *je lui ai promis de rester en paix avec lui tant que je vivrais; j'ai épousé sa fille; je me disais alors :* « *Tu fais une folie !* » *Mais elle est faite*; *je la regrette aujourd'hui...* Ce préambule me fit sentir mieux encore combien ma situation était forte. A ce

moment décisif, je me regardai comme le représentant de la société européenne tout entière. Le dirai-je? Napoléon me parut petit... *La paix et la guerre*, répondis-je, *sont entre les mains de Votre Majesté. Le sort de l'Europe, son avenir et le vôtre, tout cela dépend de vous seul. Aujourd'hui vous pouvez encore conclure la paix; demain, ce serait peut-être trop tard... — Eh bien! qu'est-ce donc qu'on veut de moi?* me dit brusquement Napoléon. *Que je me déshonore? Jamais. Je saurai mourir; mais je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains, nés sur le trône, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leurs capitales. Moi, non; parce que je suis un soldat parvenu...* »

Durant huit heures, le dialogue se poursuit, sur ce ton pathétique, Napoléon s'ingéniant à pénétrer les desseins véritables de l'Autriche et à connaître l'état réel de ses forces, Metternich démontrant la nécessité de mettre un terme aux souffrances de l'Europe et ne craignant pas d'alléguer, au nombre de ses raisons, l'épuisement notoire du peuple français.

Piqué au vif par ce dernier argument, Napoléon finit par s'écrier avec colère : « Vous n'êtes pas soldat; vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille, moi, et je me soucie peu de la vie d'un million d'hommes!.. » Et, comme pour souligner ces mots, il lance son chapeau jusqu'au fond du salon. Très ému, s'appuyant à une console afin d'assurer sa contenance, Metternich relève l'apostrophe : « Pourquoi me faites-vous entre quatre murs une pareille déclaration? Ouvrons les portes, et puissent vos paroles retentir d'un bout de la France à l'autre! Ce n'est pas la cause que je représente qui y perdra. »

Cependant, la nuit est venue, la nuit complète : les deux interlocuteurs distinguent à peine leurs visages; mais personne n'ose entrer pour apporter de la lumière. Napoléon, qui a soudain retrouvé son calme, fait alors quelques tours de marche dans le salon, ce qui lui offre un prétexte à ramasser son chapeau; puis, de son air le plus aimable, il congédie Metternich. En posant la main sur le bouton de la porte, il dit encore : « Savez-vous ce qui arrivera? Vous ne me ferez pas la guerre. » A quoi l'autre, gravement, répond : « Vous êtes perdu, sire. Je le pressentais, en venant ici; j'en ai maintenant la certitude. »

Dans le congrès qui s'ouvre vingt jours plus tard à Prague,

les plénipotentiaires de François Ier prennent immédiatement l'attitude comminatoire. Napoléon se cabre devant l'ultimatum qu'on ose lui remettre. Le 11 août, l'Autriche déclare la guerre à la France, et le feld-maréchal autrichien, prince de Schwartzenberg, est nommé généralissime de la coalition.

Pendant la campagne de Saxe, puis la campagne de France, Metternich inspire et dirige toute la politique des alliés. Aux conférences de Langres, de Châtillon, de Paris, c'est lui le coryphée. Il y déploie une intelligence, une adresse et une perspicacité supérieures. Dans ses discussions quotidiennes et souvent orageuses avec l'empereur Alexandre, le roi Frédéric-Guillaume, Hardenberg, Nesselrode, Blücher ou Castlereagh, ce sont presque toujours ses idées qui prévalent; jamais il n'est à court d'arguments.

D'ailleurs, aucun scrupule ne l'arrête. Quoiqu'il ait sans cesse à la bouche les lois divines et les préceptes chrétiens, il pousse l'indifférence morale jusqu'au cynisme; il est l'homme de tous les artifices, de tous les échappatoires, même de toutes les fourberies. Sa conduite envers Marie-Louise, par exemple, lui aurait obtenu l'admiration de Machiavel. C'est lui personnellement qui a fait le mariage de 1810 : il n'éprouve pourtant aucune gêne à le défaire, quand la raison d'État le lui commande. Ainsi, le 1er février 1814, il apprend que le duc d'Angoulême vient de débarquer à Saint-Jean de Luz et que la population l'a reçu avec enthousiasme; il en conclut que la restauration des Bourbons est possible désormais, et, comme cette éventualité lui plaît, il dit nonchalamment : « Je crains pour notre pauvre impératrice. » De ce jour, Marie-Louise est exclue de ses combinaisons politiques.

Il exécute avec la même désinvolture le petit roi de Rome. Cet enfant est le dernier espoir auquel Napoléon s'accroche dans l'horreur de son désastre; car il se refuse à croire que François Ier, l'honnête François Ier, ne défende pas les droits sacrés de son petit-fils. Au besoin, pour réchauffer le zèle du monarque, il invoque les souvenirs du ministre : « M. de Metternich peut-il oublier que mon mariage avec une princesse autrichienne est son œuvre ?... » Mais, cette fois encore, Metternich n'écoute que la raison d'État : sur ses instances et malgré l'empereur Alexandre, le rappel des Bourbons est résolu dans le conseil des alliés. C'est alors que Napoléon, qui maintenant voit le fond de l'abîme,

ordonne à son frère Joseph d'expédier immédiatement vers la Loire l'impératrice Marie-Louise, le roi de Rome, les grands dignitaires, les ministres, le trésor, et termine sa lettre par cette injonction poignante, où passe comme un souffle d'Euripide : « Ne quittez pas mon fils ; rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains de l'ennemi. Le sort d'Astyanax prisonnier des Grecs m'a toujours paru le plus malheureux de l'histoire. »

Après l'abdication de Fontainebleau, Metternich ne se borne pas à empêcher Marie-Louise de rejoindre Napoléon et de le suivre à l'île d'Elbe ; il voit, en outre, un intérêt politique à séparer la mère de l'enfant. Il envoie donc le roi de Rome à Vienne, où l'aigle noir des Habsbourg tiendra dorénavant « l'aiglon » sous sa griffe. Quant à l'archiduchesse-impératrice, il lui fait conseiller astucieusement d'aller prendre les eaux d'Aix ; puis, comme il la sait passive, romanesque et sensuelle, il la jette aux bras de Neipperg. En cette occurrence, le ministre autrichien surpasse Machiavel. Un de ses collaborateurs qui le connaissait à fond, le chevalier de Gentz, s'était aperçu depuis longtemps déjà « qu'il y avait toujours des parties louches et scabreuses dans la conduite de M. de Metternich. »

*
* *

Le congrès de Vienne et les traités de 1815 consacrent la victoire de l'Europe sur la puissance napoléonienne, ou plutôt sur le programme d'expansion française que les hommes de la Révolution avaient conçu dès 1792, qui était bientôt devenu pour eux un dogme national, et que Napoléon leur avait emprunté finalement pour l'accommoder à ses rêves gigantesques.

De cette victoire, un grand éclat rejaillit sur Metternich.

D'abord, on lui prodigue les titres, les honneurs et les donations. Elevé à la dignité de prince, autorisé à insérer les armes d'Autriche-Lorraine dans ses armoiries familiales, créé duc au royaume de Naples et grand d'Espagne de première classe, nommé enfin chancelier de l'Empire, il est désormais l'homme d'État le plus illustre, le plus influent, le plus redouté du monde européen. Sous le nom de François Ier, c'est lui véritablement qui règne en Autriche, ne laissant au petit-fils de Marie-Thérèse que le rôle et l'aspect d'un automate couronné.

Dès le lendemain de Waterloo, il a entrevu, pour l'ère nouvelle qui s'ouvre, un grand système de politique générale; qu'il appliquera ensuite, avec autant de persévérance que d'habileté jusqu'à la fin de son règne, lequel ne durera pas moins de trente-trois ans.

Ce système porte si profondément sa marque personnelle que l'histoire y attachera son nom; il se résume dans une formule simple : la paix extérieure entre les nations par l'équilibre des puissances et l'union des couronnes, — la paix intérieure au sein des États par la coalition des forces conservatrices et la solidarité des gouvernements légitimes. Ce n'est rien de moins qu'une conception organique et transcendante des sociétés humaines, une *Welt-anschauung*, analogue à ce que fut la théocratie chrétienne du moyen-âge, la tutelle religieuse des peuples dans l'unité catholique du monde féodal.

Au point de vue extérieur, le système est sage en théorie et s'est révélé pleinement efficace dans la pratique. Si la constellation européenne, créée en 1815, est un triste spectacle pour la France, il faut toutefois reconnaître que la diplomatie du chancelier autrichien a procuré à l'Europe quarante années de repos et de stabilité. Dans cette phase culminante de sa carrière, Metternich apparaît comme l'âme de la Sainte-Alliance, l'oracle des vues providentielles sur les affaires humaines, le défenseur des saines traditions, l'adversaire de toutes les entreprises belliqueuses, le lien de toutes les actions communes, le médiateur et l'arbitre de tous les litiges internationaux.

Considéré au contraire dans le domaine de la politique intérieure, le système n'est qu'un majestueux sophisme, qui n'a pu se prolonger qu'au prix d'expédients continuels et qui se terminera piteusement. Il ne conçoit en effet la vie normale des peuples que dans la soumission, le silence et l'immobilité; il a pour principe unique l'absolutisme, pour instrument unique la haute police, pour objet unique l'étouffement de toute pensée libre et de toute innovation. Or, le changement est la loi universelle de la nature; jamais l'horloge du monde ne s'arrête, et l'humanité n'existe qu'à la condition de se transformer sans cesse. Malgré sa vive intelligence, Metternich n'aperçoit pas cette vérité supérieure. Autour de lui, des idées et des passions nouvelles, des sentiments et des appétits

nouveaux fermentent de toute part. Dans tous les pays, la houle démocratique monte et s'avance irrésistiblement. Il ne méconnaît certes pas l'importance du phénomène, puisque, dès 1830, il écrit à son ami Nesselrode : « Ma pensée la plus secrète est que la vieille Europe est au commencement de la fin. » Mais il n'imagine pas d'autre remède que l'intransigeance hautaine et la répression impitoyable. Il aime à répéter, de sa voix calme : « Je suis le rocher de l'ordre. »

Sa clairvoyance est d'ailleurs souvent troublée par son grand défaut, qui s'est beaucoup accru avec l'âge, — la vanité. Il s'admire constamment; il se croit infaillible; il déclare que « l'erreur n'a jamais approché de son esprit. » Bien plus, il parle quelquefois de son apostolat messianique parmi les hommes.

Cependant, les nuées s'accumulent à tous les coins de l'horizon; les éclairs sillonnent le ciel. Cette fois encore, l'ouragan vient de France. Metternich ne s'en émeut pas outre mesure; car il est assuré que l'Autriche, « cet empire béni du ciel, » échappera aux calamités qu'il prévoit pour tous les autres pays.

Mais tandis qu'il se complaît, d'un ton dégagé, aux belles dissertations de philosophie politique, une révolte éclate à Vienne, le 13 mars 1848, et le renverse en deux heures.

Il est obligé de fuir à travers l'Allemagne insurgée, seul avec sa femme, abandonné de tous, déguisé « comme un malfaiteur, » couchant la nuit dans des bouges, croyant vivre « un songe horrible. » L'ironie du sort ne lui permet de trouver un asile qu'en des pays infectés de libéralisme, en Angleterre, puis en Belgique.

Après trois ans et demi d'absence, il rentre dans son palais du Rennweg.

Toute la physionomie de l'Europe est changée. Un Bonaparte règne en France : il s'est juré d'anéantir l'œuvre de 1815; il commence par venger en Crimée le désastre de 1812, puis il s'attaque à l'Autriche pour l'expulser d'Italie. Sur ces entrefaites, Metternich meurt, au début de sa quatre-vingt-septième année, le 11 juin 1859, dans le court intervalle qui sépare Magenta de Solférino. Sept ans plus tard, il aurait vu pis encore : il aurait vu la puissance autrichienne s'effondrer à Sadowa, l'hégémonie prussienne s'établir en Allemagne, la gloire antique des

Habsbourg s'éclipser devant l'astre montant des Hohenzollern.

***

Une carrière politique, si longue et si impeccable, si rectiligne dans son orientation générale et si ingénieuse dans les détours pratiques, associée enfin d'une manière si continue et parfois si décisive à l'un des plus étonnants spectacles qu'offre l'histoire, une telle carrière devait nécessairement procurer au chancelier autrichien une célébrité retentissante parmi ses contemporains. Mais la renommée de l'homme public s'est encore beaucoup accrue par l'idée qu'on se faisait de l'homme privé.

D'abord, il garde jusqu'à la vieillesse tous ses avantages physiques. Le comte de Falloux, qui lui fut présenté à Vienne en 1834, lorsqu'il avait déjà soixante et un ans, s'émerveillait de voir en lui « un des hommes les plus beaux et les plus élégants de l'époque. » Mais c'est vers 1806 surtout, pendant sa mission à Paris, qu'il faut se l'imaginer. Conscient de sa virile beauté, fier de son titre, le jeune ambassadeur de Sa Majesté impériale et royale Apostolique montre partout un air noble, souriant et détaché, un air olympien ; on dirait toujours qu'il vient de s'asseoir au banquet des dieux ou de partager le lit d'une déesse.

Il est en outre un brillant causeur et il traite avec la même aisance tous les sujets : il parle indifféremment sur la politique, l'histoire, la poésie, le théâtre, les arts, la philosophie. Les sciences même lui sont familières, car il a reçu dans sa jeunesse une forte éducation scientifique et il a pu dire, sans trop de fatuité : « Je me suis occupé, pour mon plaisir, de chimie, de géologie, de médecine. Ma véritable vocation était de cultiver les sciences, principalement les sciences naturelles et les sciences exactes. Il est à supposer que j'aurais eu, comme professeur de ces facultés, non moins de bonheur que comme homme d'État. » Son dilettantisme éclairé savoure ainsi toutes les jouissances de l'esprit.

Possesseur d'une grande fortune, il a l'instinct de la vie luxueuse. Il s'est composé à Vienne une résidence magnifique, dans le goût le plus noble et le plus délicat. Tous les salons regorgent de tableaux, de statues, de meubles et d'objets précieux ; la bibliothèque, remplie des plus beaux ouvrages,

est toujours ornée de fleurs rares. Candide et Martin ne virent pas mieux, quand ils pénétrèrent dans le palais du richissime sénateur Pococurante, sur la Brenta.

L'habitant de ce décor somptueux n'est pas seulement un grand seigneur et un illustre homme d'État; il est aussi un héros de roman. Sur chaque étape de sa brillante carrière, on voit rayonner une image féminine.

D'abord, il s'est marié trois fois et chaque fois par amour. Malgré la douleur de ses deux premiers veuvages, il n'a pas hésité à convoler en troisièmes noces, parce qu'il a l'impérieux besoin de sentir continuellement autour de lui la présence d'une femme, la tendresse d'une femme, le parfum d'une femme.

Quant à ses liaisons extra-conjugales, elles sont innombrables et toujours de la meilleure qualité, du plus haut goût.

A peine libéré de ses études, pendant son séjour à Coblence, il aime une jeune femme de son âge, une Française émigrée, une créature exquise, Marie-Constance de Caumont La Force, fille de l'ancien garde des sceaux Lamoignon. Et, durant trois années, ils connaissent, l'un par l'autre, un bonheur divin.

En 1801, pendant qu'il est ministre à Dresde, il s'éprend d'une belle Russe de dix-huit ans, la princesse Catherine-Pavlowna Bagration, femme du général qui fut tué onze ans plus tard à Borodino. D'après un témoin véridique, « elle avait une physionomie douce, expressive, pleine de sensibilité, un regard auquel sa vue basse donnait quelque chose de timide et d'incertain, une mollesse orientale unie à la grâce andalouse. » Très élancée de corps, très pure de lignes, elle s'habillait à ravir; mais, comme elle se décolletait avec une hardiesse extrême, on l'avait surnommée « le bel ange nu. » En 1802, elle avait eu de Metternich une fille, dont il s'occupa toujours tendrement.

Ministre à Berlin en 1804, il enflamme le cœur de la jeune princesse Wilhelmine de Rohan, plus tard duchesse de Sagan, troisième fille du dernier duc de Courlande et sœur de la future duchesse de Dino. D'une éblouissante beauté, avec une élégance nerveuse et des allures superbes, elle s'abandonnait à tous ses caprices, mais sans y laisser jamais rien de son altière dignité. Selon Mme de Boigne, « elle excellait dans le talent des femmes du Nord d'allier une vie très désordonnée à des formes décentes et nobles. » Quand Metternich fut transféré de Berlin à Paris

après Austerlitz, elle se consola dans les bras du séduisant prince Louis-Ferdinand de Prusse, le héros de l'armée, celui que Clausewitz appelait « l'Alcibiade prussien » et qui fut tué à Saalfeld, le 10 octobre 1806, quatre jours avant Iéna.

Durant les trois années où Metternich représente son impérial maître auprès de Napoléon, il est l'homme le plus recherché, le plus adulé des salons parisiens.

Deux liaisons particulièrement le mettent en vogue, l'une avec Laure Junot, duchesse d'Abrantès, l'autre avec Caroline Murat, grande-duchesse de Berg, qui va devenir reine de Naples.

Ces deux jolies femmes sont pour lui non seulement des maîtresses délicieuses, mais encore des informatrices de premier ordre. Par la duchesse d'Abrantès, dont le mari commande en Portugal, il devine toutes les difficultés que la conquête de la péninsule ibérique réserve à Napoléon. Aussi, quand il apprend les capitulations presque simultanées de Baylen et de Cintra, il en mesure immédiatement les énormes conséquences. Par Caroline Murat, il pénètre jusqu'aux plus intimes secrets de la cour impériale. C'est elle qui, en 1807, lui ouvre les yeux sur l'intrigue ourdie par Talleyrand et Fouché, pour amener Napoléon à répudier Joséphine, et c'est alors qu'il songe, la première fois, à placer une archiduchesse d'Autriche sur le trône de France.

La guerre de 1809 interrompt brusquement le cours de ses succès parisiens. Mais sa nomination de ministre des Affaires étrangères, au lendemain de Wagram, lui offre aussitôt l'occasion de reprendre, à Vienne, la suite de ses amours germaniques.

En 1813, au moment où il engage contre Napoléon la partie suprême, il voit arriver son ancienne amie de Berlin, la duchesse de Sagan, qui, malgré beaucoup d'aventures, n'a jamais cessé de l'aimer. Leur liaison se renoue à travers les négociations officielles ou clandestines qui s'amorcent de toutes parts. La jeune femme se consacre éperdument à cette résurrection du passé. Ambitieuse et intelligente, autant qu'impulsive et romanesque, elle se passionne pour les péripéties poignantes du jeu diplomatique ; elle y trouve comme un stimulant de ses voluptés secrètes.

Elle est à Vienne, au début d'avril, quand Metternich, accentuant ce qu'il nomme par euphémisme sa « marche oblique, » laisse entendre aux envoyés de Prusse et de Russie que « telles conjonctures sont à prévoir où l'empereur d'Autriche se croirait obligé de travailler au rétablissement de la paix générale avec toutes les forces que Dieu lui a mises entre les mains. »

Le 18 juin, elle se rend à son château de Ratiborsitz, aux confins de la Silésie, tandis que, tout près d'elle, à Opoçno, Metternich confère avec l'empereur Alexandre. C'est ce jour-là que le madré ministre dévoile au Tsar tous les subterfuges du programme autrichien, tout le mécanisme des embûches qu'il va tendre à Napoléon.

Le 21 juillet, elle est à Prague, pour assister à l'ouverture du congrès, où Napoléon s'apercevra bientôt que les propositions enjôleuses de Metternich l'ont acculé dans une impasse et que désormais il n'a pas de pire ennemi que l'Autriche.

Le 6 septembre, elle s'installe dans le bourg de Laun, à la frontière saxonne, près de Teplitz, où le prince de Schwartzenberg a établi son grand-quartier général, où Metternich délibère quotidiennement avec l'empereur François, l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume, pour rédiger le pacte solennel de la coalition.

Après Leipzig, tandis que les armées alliées refoulent l'armée française, étape par étape, depuis l'Elbe jusqu'à Paris, pendant cette lutte grandiose où le génie de Napoléon jette ses dernières flammes, la belle Wilhelmine accompagne son amant.

Elle s'affiche encore près de lui, à Vienne, quand les plénipotentiaires de l'Europe s'y réunissent.

Ouvertes le 3 novembre 1814, les négociations se poursuivent et se prolongent dans un tourbillon de fêtes. « Le congrès ne marche pas, dit le vieux prince de Ligne, il danse. » Metternich occupe constamment le devant de la scène. Il organise et dirige le travail des commissions ; il préside les conférences ; il est obligé de s'entremettre incessamment auprès des souverains alliés, surtout auprès de l'empereur Alexandre, toujours si évasif et déconcertant ; il a fort à faire aussi pour déjouer les habiles manœuvres de Talleyrand et maintenir, contre la France, la solidarité des puissances victorieuses ; il déploie enfin toute la maîtrise de son escrime diplomatique à

reconstituer l'Europe entière selon les principes de la Sainte-Alliance et, comme il le dit lui-même, « à fonder un ordre nouveau sur cette grande force morale qu'est la vertu. » On ne s'étonnerait donc pas que cette tâche accablante et vertueuse lui fît négliger un peu sa maîtresse.

Il la néglige en effet ; mais la politique et la morale n'y sont pour rien. Une autre femme l'attire et l'enivre, la princesse de Windischgraetz. Elle lui résiste, sans pouvoir cependant lui cacher le désarroi de son cœur. Alors, pour achever de la conquérir, il rompt avec la duchesse de Sagan.

Celle-ci menace de se tuer ; il tient bon : elle ne se tue pas. Cet imbroglio amoureux ne laisse pas de ralentir l'activité du congrès : les décisions traînent ; les monarques et les peuples s'impatientent. Un des plénipotentiaires français, le marquis de La Tour du Pin, écrit avec indignation : « Qu'attendre d'un ministre qui, dans la situation la plus solennelle où puisse se trouver un homme, ne sait employer la plus grande partie de son temps qu'à des niaiseries ?... »

Mais, soudain, quelqu'un trouble la fête. Le 7 mars 1815, une dépêche du consul autrichien à Gênes apprend à Metternich que Bonaparte a disparu de l'île d'Elbe. C'est fini de s'amuser : l'Europe court aux armes.

Aussitôt que l'astre de Napoléon a plongé dans l'océan, le monde semble éteint, décoloré. Toute l'Allemagne traverse alors une crise d'idéalisme sentimental et mélancolique ; on ne lit plus que Schlegel, Tieck, Hœlderlin, Zacharias Werner, en attendant que Henri Heine ait achevé ses premiers *lieder*.

Précisément, Zacharias Werner s'est installé à Vienne : c'est un dramaturge habile, que ses tragédies de *Luther* et d'*Attila* ont rendu célèbre ; mais c'est un détraqué, un fou. Dans un élan de ferveur mystique, il vient d'abjurer le protestantisme pour se convertir au catholicisme. Et il s'est institué l'apôtre d'une théologie particulière, fondée sur le culte de l'amour. « Dieu, dit-il, est le grand hermaphrodite des mondes. La religion se résume à l'aimer, sinon dans sa personne qui est trop haute, du moins dans ses humbles créatures. C'est donc lui que nous aimons dans nos maîtresses ; tout ce que l'amour nous fait faire auprès d'elles est pour sa gloire et pour l'édification de nos âmes... » Sur ce thème extravagant, il prononce des

homélies enflammées, qui révolutionnent la société viennoise.

Metternich est envahi comme les autres par la *mystische Stimmung*. Sous cette influence, il s'engage dans un nouveau roman, très pur celui-là, très éthéré.

La femme qui lui a inspiré ce noble amour est restée inconnue. Après quelques mois de bonheur, elle est morte, emportant son secret dans la tombe. Metternich l'a beaucoup pleurée; mais il l'a vite remplacée. Le 1er décembre 1818, il écrit à la remplaçante : « J'ai aimé une femme qui n'était descendue sur la terre que pour y passer comme le printemps. Elle m'a aimé de tout l'amour d'une âme céleste. Le monde s'en est à peine douté. Nous seuls étions dans le secret. Ses dernières années ont été marquées par une extrême exaltation religieuse. Malheureuse de toutes les passions d'une âme ardente, placée dans un cadre opposé à ses goûts, à son esprit, ayant d'inconcevables ménagements à garder, elle a succombé : elle est morte de la mort d'une sainte. Par son testament, elle m'a légué une petite boîte cachetée. En l'ouvrant, j'y ai trouvé les cendres de mes lettres et un anneau qu'elle avait brisé. Ma vie s'est terminée là; je ne désirais ni ne voulais plus vivre au delà. Mon âme était brisée ; je n'avais plus de cœur... Et le sort m'a fait te rencontrer ! »

La destinataire de cette lettre est la comtesse de Liéven, femme de l'ambassadeur de Russie à Londres. Il l'a rencontrée au congrès d'Aix-la-Chapelle, où l'Europe tient ses assises, afin d'examiner si la France est devenue assez pacifique et sage pour être libérée de l'occupation étrangère.

A cette époque, Mme de Liéven est une femme de trente-deux ans, maigre de corps, anguleuse de visage; mais le regard acéré de ses yeux fauves, sa belle chevelure blonde, le timbre chaud de sa voix, l'élégante fierté de ses contours la rendent très désirable. Elle s'est créé une grande situation à Londres par l'indépendance hautaine de ses manières et la vivacité mordante de son esprit. Lord Gréville nous la dépeint comme « supérieurement intelligente et d'une finesse extrême. » Il ajoute : « Elle sait être charmante, quand elle veut bien s'en donner la peine. Alors, rien n'égale la grâce et l'aisance de sa conversation. Mais c'est la personne la plus blasée qui se puisse voir et elle est toujours dévorée d'ennui, même dans la société de ses meilleurs amis. »

Pour échapper à ce mal terrible qui la ronge, l'ennui, elle a maintes fois cherché l'amour et n'a trouvé que la galanterie : elle a été la maîtresse du prince-régent, qui, en 1820, deviendra roi sous le nom de George IV.

C'est le 22 octobre 1818 que Metternich lui est présenté, à Aix-la-Chapelle, dans le salon de Nesselrode.

Dès la première rencontre, instantanément, ils se plaisent, avec la sensation réciproque et délicieuse qu'ils sont prédestinés l'un à l'autre. Le 25 octobre, les plénipotentiaires du congrès font une excursion à Spa. Au retour, Metternich trouve le moyen de s'isoler en voiture avec Mme de Liéven : il se montre chaleureux, lyrique, entraînant; mais elle sait trop ce qu'elle vaut et elle a le goût trop fin pour s'abandonner sans lutte. Le délai qu'elle s'impose est d'ailleurs court : le 14 novembre, elle cède. Son vainqueur lui écrira plus tard : « Ce jour-là, 14 novembre, tu es venue dans ma loge ; tu as eu la fièvre; tu m'as appartenu ! »

Dans l'intervalle de leurs rendez-vous, il s'applique, avec le plus louable zèle, « à renforcer les principes de la religion et de la famille en Europe, à défendre le dépôt moral dont la divine Providence a investi les souverains et à sauver les peuples de leurs propres égarements. »

Metternich se surpasse lui-même dans cette aventure galante. A la plus sceptique, la plus aride et la plus désabusée des femmes, il révèle tous les enchantements et toutes les ivresses de l'amour. Sortant de ses bras, elle lui écrit : « A demain ! Je t'aimerai demain comme tous les autres jours de ma vie. Mon ami, que c'est doux de t'aimer ! C'est une si ravissante chose ! Bonne nuit ! »

Le congrès terminé, ils se séparent : elle retourne à Londres, et lui, à Vienne. Ils passent de longs mois sans pouvoir se rapprocher ; mais ils s'écrivent régulièrement, car ils ne cessent de penser l'un à l'autre.

Pendant un voyage qu'il fait en Italie, au printemps de 1819, il l'associe à toutes ses impressions de nature et d'art. Il la sent avec lui à Florence, à Rome, à Naples, à Pérouse, à Bologne. De partout, il lui envoie des messages passionnés. Appelé par une conférence à Carlsbad avant de rentrer à Vienne, il y retrouve encore son image hallucinante : « Je t'aime à Carlsbad, comme au pied du Vésuve et dans les ruines de Pestum. »

Elle ne lui garde pas une pensée moins fidèle. Un jour, pendant une villégiature au château de Middleton, chez lady Jersey, elle lui écrit : « Hier au soir encore, en rentrant dans mon appartement, il y avait un clair de lune superbe ; je me suis tenue quelque temps sur le balcon de ma chambre. Puis je me suis couchée : j'ai rêvé. Et ce rêve a été charmant. Je te voyais, mon ami. Nous parlions beaucoup et, de crainte qu'on ne nous entendît, tu m'avais prise sur tes genoux pour me parler plus bas. Mon cher Clément, j'ai senti ton cœur battre ; je le sentais sous ma main si fort que j'en ai été réveillée : c'était le mien qui te répondait. »

Metternich jouit profondément de ces effusions épistolaires. Pour son amie lointaine, il n'a rien de caché ; il lui confie tout ; il lui livre même le secret des femmes qu'il a aimées avant elle. Voici, par exemple, comme il a l'impudeur de lui raconter sa liaison avec la duchesse de Sagan : « Elle a voulu de moi pour amant. Je n'ai pas voulu... Après trois ans, je l'ai prise, comme l'on prend ce qu'on n'aime pas... On dit qu'elle a beaucoup d'esprit. Eh bien ! elle ne fait que des bêtises ; elle pèche sept fois par jour ; elle déraisonne et elle aime comme on dîne... J'ai entrepris la besogne sans amour ; j'ai poussé l'entreprise par entêtement... J'ai été plein de rancune contre moi et je me suis trouvé si sot que je me suis fait pitié. »

En 1822, le congrès de Vérone procure aux deux amants séparés l'occasion de revivre enfin l'un près de l'autre pendant plusieurs semaines.

La ville de Roméo et Juliette abrite des négociations graves : « Le congrès de Vérone, écrit Metternich, est le plus important qui ait été tenu depuis 1814. » Il ne s'agit de rien de moins, en effet, que de réprimer les mouvements subversifs à Turin et à Naples, d'écraser la révolution espagnole, d'étouffer l'insurrection hellénique. L'empereur François Ier, le tsar Alexandre, le roi Frédéric-Guillaume III, le roi des Deux-Siciles, Ferdinand IV et le roi de Sardaigne, Charles-Félix, sont venus en personne. Parmi les plénipotentiaires, on distingue, outre le chancelier autrichien, le comte de Nesselrode, le prince de Hardenberg, le prince de Hatzfeld, le duc de Wellington, le duc de Montmorency, le comte de La Ferronnays, le vicomte de Chateaubriand.

Metternich prend aussitôt la direction des débats. Comme en

1818, aux conférences d'Aix-la-Chapelle, il pérore avec une généreuse ardeur sur « les lois éternelles de l'ordre moral. » Le soir, on se réunit d'habitude chez Mme de Liéven. Le prince chancelier y trône. Par précaution, il écrit à sa femme, restée à Vienne : « Mme de Liéven est ici ma seule ressource en fait de société ; je passe presque toutes les soirées chez elle, et la plupart des membres du congrès suivent mon exemple. »

L'existence des plénipotentiaires est cependant plus variée, plus joyeuse que Metternich ne l'avoue à son épouse. Le vicomte de Bonald, le grave théoricien du monarchisme catholique, est scandalisé de l'atmosphère impure qu'on respire dans Vérone ; il écrit à l'un de ses amis : « Ce congrès, avec ses fêtes et ses opéras, me représente un peu les festins de Babylone. Ce contraste de plaisirs et de malheurs, cet enfantillage jeté à travers les convulsions sanglantes des peuples, au milieu de si grands intérêts et de si déplorables calamités, est lui-même une calamité ; car il est, à mes yeux, un grand scandale. »

Si justifié que soit le courroux biblique du vertueux Bonald, les négociations de Vérone marquent l'apogée dans la carrière de Metternich. Son système de 1815, qui a pour principes la solidarité des monarques légitimes et la coalition des forces conservatrices, est devenu le code politique et social de l'Europe. Tous les souverains courtisent le puissant ministre ; tous les gouvernements craignent de lui déplaire et briguent ses faveurs : il jouit d'un prestige universel. Mme de Liéven est donc plus fière que jamais de s'être attaché un homme si glorieux et d'en avoir le monde entier comme témoin.

Mais, sans qu'ils s'en doutent, leur amour a contracté, à Vérone même, un germe de mort. La question de l'indépendance hellénique a soulevé, entre l'Autriche et la Russie, une controverse épineuse. Alexandre s'est institué le protecteur des Grecs, le défenseur de la foi orthodoxe. Le chancelier autrichien, « résolu à repousser les idées révolutionnaires en quelque lieu et sous quelque forme qu'elles se manifestent, » prétend maintenir les Hellènes, sujets ottomans, sous l'autorité de leur maître légitime, le sultan. Bientôt, le différend s'aggrave. En Russie, les esprits se montent ; le mirage byzantin exalte les imaginations. A Pétersbourg et à Moscou, le nom de Metternich est abhorré, insulté. Sa liaison avec Mme de Liéven ne survit pas à cette épreuve. Ils cessent de s'écrire en 1826.

D'ailleurs, Metternich a déjà un autre amour dans le cœur : il s'est épris d'une ravissante jeune fille, une douce fleur de pureté germanique, digne de figurer dans les *Reisebilder* ou dans l'*Intermezzo*, Marie-Antoinette de Leykam. Et, comme il est veuf présentement, il l'épouse. Mais elle est d'une origine très modeste ; son père, un simple bureaucrate, est anobli depuis peu. Aussi, l'on jase : on raille cet amoureux de cinquante-quatre ans, ce chancelier de Cour et d'État, ce prince du Saint-Empire, ce grand d'Espagne de première classe, qui met toute sa morgue et tous ses titres aux pieds d'une vierge bourgeoise. Mme de Liéven, apprenant le mariage, déclare que son ancien ami se comporte « comme un niais, » et elle se délecte à ce mot de Mme de Coigny : « Le chevalier de la Sainte-Alliance finit par une mésalliance. »

Mais la douce Marie-Antoinette meurt, le 17 janvier 1829, en mettant au monde un fils, qui sera un jour l'ambassadeur de François-Joseph auprès de Napoléon III. Cette mort imprévue déchire le cœur de Metternich : « Ce que Dieu m'avait donné, dit-il, Dieu avait le droit de le reprendre. Je baisse donc la tête. Mais je n'ai plus aucune raison de vivre. »

Deux ans plus tard, il a retrouvé une raison de vivre ; car on pourrait lui donner comme devise le précepte de Gœthe : « En avant, par-dessus les tombeaux ! » Le 30 janvier 1831, il épouse en troisièmes noces une jeune Hongroise, la comtesse Mélanie de Zichy-Ferraris. D'une insigne beauté que rehausse encore un grand orgueil aristocratique, elle n'est pas moins distinguée par l'intelligence et le caractère : à tous les égards, c'est une femme d'élite. Jusqu'à son dernier jour, Metternich goûtera auprès d'elle et par elle un bonheur sans nuage.

***

Tant d'aventures politiques et sentimentales accumulées dans la vie d'un homme, tant de romans intimes encadrés dans un si grand rôle public, tant d'exploits de l'intelligence et de l'orgueil, du cœur et de la volonté, — c'est plus qu'il n'en fallait pour que la légende s'emparât de Metternich avant même qu'il n'eût quitté la scène du monde. Avec Talleyrand, il incarne, pour les littérateurs de l'époque, tous les mystères fascinants de la haute diplomatie. C'est par lui que Stendhal se représente l'existence privilégiée des diplomates, au-dessus de la mesqui-

nerie et de la platitude générales, dans ces régions supérieures « où ne pénètre pas le regard des épiciers. » Un jour, en 1810, à Saint-Cloud, il a croisé le ministre de Sa Majesté Apostolique, revenu en France pour les noces de Marie-Louise, et il a vu, à son poignet, « un bracelet de cheveux de Caroline Murat, si belle alors! » Cette vision a magnétisé le naïf Beyle, qui, de retour chez lui et seul devant son miroir, a dû considérer avec mélancolie son gros ventre, ses jambes courtes et « son visage de droguiste. » Quand il publiera, en 1839, *la Chartreuse de Parme*, on reconnaîtra aussitôt le prince-chancelier sous les traits du comte Mosca della Rovere, l'omnipotent ministre de Parme, « le premier diplomate de l'Italie, » l'amant de la belle duchesse Sanseverina et de tant d'autres.

En 1840, le Retour des cendres, magnifiquement présagé dix ans plus tôt par l'hymne *à la Colonne*,

Oh ! va, nous te ferons de belles funérailles !

ce retour du cercueil exilé fait soudain revivre, dans les âmes françaises, tous les rêves enivrants de l'épopée sublime. Jamais encore, l'homme de Rivoli et de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, de Friedland et de Wagram, de Moscou et de Waterloo n'était apparu si grand : le martyre de Sainte-Hélène était le prélude nécessaire de l'apothéose. L'auréole de Metternich n'en brille que davantage ; car enfin c'est lui qui a mené contre Napoléon la lutte décisive, c'est grâce à lui que l'Europe a fini par terrasser le monstre. Mais, pour bien apprécier tout ce que sa renommée gagne à la résurrection des souvenirs napoléoniens, il faut s'adresser à un autre témoin des temps héroïques, il faut se référer à Chateaubriand.

MAURICE PALÉOLOGUE.

(A suivre.)

CE QU'ON DIT EN ANGLETERRE

NOTES SUR L'OPINION ANGLAISE

Une question domine aujourd'hui, dans l'opinion publique en France, toutes les autres préoccupations de politique extérieure et pèse de tout son poids sur le règlement de la paix. Où en est, où en sera demain, l'entente cordiale ? Il serait vain de dissimuler que, depuis l'armistice, l'attitude du Gouvernement britannique a été trop souvent pour la nation française, une déception de chaque jour. Nous avons vu poindre chez ses représentants, dès l'ouverture de la Conférence, et se refléter dans sa presse une défiance ombrageuse. L'Allemagne s'est sentie encouragée dans sa résistance, et toutes les difficultés sont nées de ce funeste désaccord. Ce n'est pas à nous qu'il appartient ici d'en rechercher et d'en exposer les causes, encore moins d'en discuter les responsabilités. Mais un Français dont l'attention est tournée depuis vingt-cinq ans vers l'Angleterre, et qui vient de la parcourir du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest, ne peut se défendre d'une curiosité passionnée devant l'énigme des sentiments et des pensées de nos alliés. Pendant trois semaines, exceptionnellement favorables, puisqu'elles coïncidaient avec les débuts du nouveau Cabinet britannique et donnaient ainsi carrière aux discussions, aux hypothèses, il s'est appliqué, — tout en parlant de la France, comme on le lui avait demandé, — à recueillir des indices sur l'état présent de l'opinion. Lui permettront-ils, sinon d'en discerner les tendances, du moins d'en définir les principaux aspects ?

***

Vendredi matin 25 janvier, dix heures. — J'ai laissé Paris dans la pluie et le brouillard. Un temps gris, un peu moins opaque, mouille l'humide Picardie et laisse deviner des paysages de France que, pour ma part, je ne me lasse pas de regarder. Presque pas d'arbres, sauf aux abords des villages, sur ces plateaux aux larges ondulations monotones. A perte de vue s'étendent des champs qui révèlent une étonnante richesse. Mais le sol limoneux n'est couvert encore, en cette saison, ni de ses céréales ni de ses betteraves : seules les prairies artificielles égaient d'une teinte de verdure la nudité hivernale. Les rivières, presque sans pente, se divisent en bras, décrivent des courbes bordées de peupliers, de saules et de roseaux. Dans l'humus de ces vallées trop humides et tapissées de tourbe, les maraîchers de la région d'Amiens ont installé leurs « hortillons, » ces jardins baignés d'eau calme entre lesquels circulent leurs barques à fond plat chargées de légumes. Bientôt, se rapprochant de la côte, qu'il suit presque parallèlement, le train court à travers une contrée basse, bien cultivée, inondée par places, jusqu'à Boulogne, dont le port s'abrite au pied des collines de l'Artois.

Mon voisin, colosse de vingt ans, n'a pas cessé de lire, non plus que sa mère en face de lui. Les bras du garçon, trop longs pour son pardessus de gros drap bleu, laissent voir la manche gris beige d'un veston. Il appuie à la banquette un pied énorme, chaussé d'un soulier bas à la forte semelle. Il a des mains rouges, la figure colorée. C'est évidemment un jeune Anglais, fouetté de grand air, bien nourri de rosbif. L'incuriosité des deux voyageurs est absolue : ils n'ont pas jeté un seul regard sur le pays qu'ils traversent. Les jambes protégées d'une épaisse couverture de laine, ils lisent. De la France, ils rapportent sans doute en Angleterre l'idée qu'ils en avaient emportée, renforcée de quelques images que la côte d'azur, le boulevard, les grands hôtels ou les théâtres auront laissées dans leur esprit.

Un peu moins de trois heures de wagon, un peu plus d'une heure et demie de mer calme sous un ciel clair, ensoleillé, et le steamer *Victoria* nous débarque à Douvres. Il est 1 h. 30. J'ai quitté Paris par le rapide de 8 h. 25. C'est à peu près le

temps qu'il aurait fallu pour aller jusqu'à Tours, ou jusqu'à Dieppe : comme l'Angleterre est proche ! Se peut-il qu'elle nous donne parfois l'impression d'être si lointaine ?...

Quarante minutes d'auto, le long d'une belle route vallonnée en bordure de la côte, et je suis à Folkestone. La grève des chemins de fer rend les horaires si incertains que notre agent consulaire dans cette ville, où je dois faire le soir même une conférence, n'a pas voulu me laisser exposé à leurs caprices. L'air est vif, le vent souffle assez fort, et nous ne rencontrons personne en cette froide saison où baigneurs et touristes n'ont rien à faire en ces lieux. Elle est toute prête à les recevoir, la charmante station d'été, réduite, durant les mois d'hiver, à l'activité de ses trente-trois mille habitants, mais qui en doublera le nombre dès les beaux jours de mai ou de juin.

Ces Anglais, nos voisins, quelles sont leurs véritables dispositions à notre égard? C'est la question que je ne puis écarter de mon esprit devant mes auditeurs du soir, un petit groupe d'amis de la France, particulièrement attirés par sa langue, sa littérature, et désireux de se tenir en contact avec elle. Les personnes avec qui j'ai causé avant la réunion m'assurent que le peuple, dans son ensemble, est assez indifférent aux difficultés de la politique internationale, assez porté à penser là-dessus comme ses journaux et plus encore à s'en remettre à ses hommes d'État du soin de penser pour lui. Les entretiens du soir, sur ce que j'ai dit et sur bien d'autres choses, se prolongent fort tard. Une impression s'en dégage, c'est que le sentiment général nous reste fidèle, et que la solidarité de la guerre n'est pas oubliée. Mais l'Anglais vit plus dans le présent que dans le passé; il concentre son intérêt sur les difficultés immédiates et se règle volontiers sur le principe qu'à chaque jour suffit sa peine. Nous l'étonnons, — pour ne pas dire plus, — par notre besoin logique d'enchaîner les faits, de relier ceux d'aujourd'hui à leurs antécédents, de chercher à les rendre intelligibles et de pousser le travail de notre pensée jusqu'à la déduction de leurs conséquences. Nos voisins d'outre-Manche sont d'autant moins portés, d'ailleurs, à admirer toute cette dialectique que le plus souvent nous n'en tirons aucun résultat positif. Les beaux plans nous enchantent; les projets satisfont notre faculté de concevoir; et si nous faisons preuve, dans bien des cas, d'une clairvoyance exceptionnelle, elle ne nous

rend pas plus prévoyants. Comment accorder ces qualités de théoriciens avec l'empirisme et le pragmatisme des Anglais?...

Samedi matin, 26 février. — Départ pour Londres. On ne voyage, par ce temps de grève des mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer, que si l'on y est obligé. Je suis seul dans mon compartiment. Au moment où le train va partir, un employé fait monter une jeune femme. Elle s'installe et lit le *Daily Mirror*, journal illustré. Un titre, imprimé en grosses lettres, attire mon regard : « *Rail strike losses. Public will have to pay.* Pertes causées par la grève des chemins de fer. C'est le public qui paiera. » La grève n'est pas populaire; mais on la supporte avec beaucoup de sang-froid. On ne la discute pas, puisqu'elle est un fait. On attend qu'elle cesse et l'on sait que les gens qualifiés négocient pour la faire cesser. Combien ce calme, ce silence sont préférables à l'excitation des paroles vaines, à la fièvre des agitations stériles! Les journaux donnent les *Railway Time Tables* (horaires) des services organisés par les quatre groupes : Great Western, L. M. et S., L. et W. E., Southern. Pour chaque groupe, deux rubriques : « Aujourd'hui » et « Demain. » Ainsi, le public s'arrange comme il peut. La presse lui donne des indications précises sur le cours des événements. Peu de commentaires.

A mesure que le train se rapproche de Londres, il file plus vite. Nous passons à toute allure Chislehurst, le bourg où Napoléon III se retira et mourut en 1873. Le ciel, si clair au départ de Folkestone, est devenu gris et brumeux. Voici tout à coup des aspects de banlieue : voies, garages, rangées de maisons toutes pareilles, avec les annexes accotées à la façade de derrière : quelquefois même, sur une rangée, l'annexe est double et le rectangle de la cour minuscule supporte une cascade de trois plans successifs. C'est dans ces alignements des quartiers populeux que vivent les ménages d'ouvriers, de petits employés, tous pareils aussi, façonnés par la même existence, les mêmes influences et la même atmosphère. Ce sont vraiment là les alvéoles d'une ruche où la vie commune tient sous sa dépendance et soumet à sa discipline la vie individuelle.

Il y a deux heures et demie à peine de Folkestone à Londres. Après la station du fameux « pont de Londres, » *London Bridge*, le train franchit la Tamise et entre dans la gare de Cannon Street.

C'est un plaisir de revoir les aspects familiers et d'aller par Queen Victoria Street jusqu'à ce magnifique quai Victoria qui épouse, au bas du plus beau quartier de Londres, la courbe convexe de la Tamise, passe au pied des jardins du Temple, de Somerset House, du Savoy et du Cecil, de la gare de Charing Cross; puis de prendre par Northumberland Avenue pour suivre le Mail, cette allée grandiose qui longe le parc de Saint-James, passe devant le palais et aboutit au monument de la reine Victoria, devant le Palais de Buckingham. Tout cela est large, aéré, baigné dans une brume légère, et partout la silhouette des hauts policemen attentifs à surveiller la chaussée, à régler la circulation, dresse la rassurante image de la force publique au service de l'ordre privé.

Je ne perçois aucune nervosité de l'opinion, malgré tant de causes qui suffiraient à la produire. Le Gouvernement, disent les journaux, a décidé de ne pas intervenir dans la grève des mécaniciens de locomotives, considérant que le moment favorable n'est pas encore arrivé. La méthode favorite des Anglais est de laisser mûrir les questions et de temporiser. Le leader des grévistes, M. Bromley, menace, il est vrai, de faire entrer en grève les conducteurs des trains métropolitains de Londres. Mais, d'autre part, un certain nombre des mécaniciens et chauffeurs sont revenus la veille au travail dans divers centres et on a l'impression que le mouvement gréviste est en train de faiblir.

Ce qui est bien remarquable, c'est que personne n'en tire argument contre le nouveau Cabinet. Ailleurs sans doute l'occasion eût paru tentante et la manœuvre eût semblé de bonne guerre. En Angleterre, cela ne serait pas de jeu, *fair play*. Il est trop facile de dire au Gouvernement travailliste : vous n'êtes pas plus capable qu'un autre d'éviter les difficultés avec le monde du travail. Tout le monde sait que de telles difficultés n'ont rien à voir avec la politique. La puissance des trade-unions et leurs exigences ne dépendent point de la composition du ministère. Celui qui vient de prendre le gouvernement de l'Angleterre présente d'ailleurs cette particularité paradoxale qu'il ne correspond qu'à une minorité dans le Parlement. Il ne peut donc faire qu'une politique susceptible de lui rallier des suffrages de conservateurs et de libéraux. Ces partis le savent bien, et c'est pourquoi ils se montrent si peu inquiets. L'opinion n'est pas moins calme. Elle paraît, dans son ensemble,

plutôt favorable au nouveau Premier. Elle le suit avec cette curiosité mêlée de sympathie qui accompagne toujours dans ce pays un beau joueur courant sa chance. De part et d'autre, la sympathie est relevée d'espérance : les partisans du « Labour » espèrent que M. Ramsay MacDonald réussira et que son gouvernement marquera un grand progrès des idées qui lui sont chères; les adversaires du parti espèrent qu'un échec l'écartera bientôt du pouvoir et réglera pour un temps la question, ou bien que cette expérience prouvera l'impossibilité pour les travaillistes de gouverner d'après leur programme et la nécessité où ils sont de faire, au pouvoir, à peu de chose près ce que les autres y feraient eux-mêmes. Ainsi se crée autour du nouveau chef une atmosphère sans orage.

Comment ne pas reconnaître, d'ailleurs, que jamais homme d'État ne s'est exprimé en toute occasion avec plus de mesure et de sagesse ? Tous les journaux viennent de publier le texte complet du message adressé récemment par M. MacDonald aux nationalistes de l'Inde. Voici une déclaration des plus nettes :

Pendant toute ma carrière politique, je me suis ancré fermement à la conviction qu'il est impossible au progrès de se réaliser en dehors de ce qu'on appelle les méthodes politiques ou constitutionnelles. Nous avons eu dans notre temps toute sorte de mouvements révolutionnaires qui semblaient réussir et qui ont rompu les contacts avec le passé. Mais en fin de compte, après beaucoup de souffrances physiques et beaucoup d'âpreté et de colère, il a fallu revenir en arrière pour reprendre les contacts qui avaient été brisés et appliquer les principes mêmes qu'on avait rejetés. Je ne vois aucun espoir dans l'Inde, si elle devient l'arène d'un conflit entre l'esprit constitutionnel et la révolution. Aucun parti en Grande-Bretagne ne sera intimidé par des menaces de force ou par des méthodes politiques destinées à paralyser tout Gouvernement, et si des sections de l'opinion dans l'Inde nourrissent l'opinion qu'il n'en est pas ainsi, les événements les détromperont profondément.

Quel autre langage, en vérité, pourrait bien parler un conservateur, un unioniste ? Et combien l'idéologie pèse peu dans un esprit anglais, dès qu'il est aux prises avec les réalités concrètes ? *As a matter of fact*... n'est-ce pas ainsi que commence presque toujours, chez ce peuple positif, un raisonnement ? C'est une garantie contre bien des folies et bien des périls.

Dimanche 27 février. — Malgré l'incertitude que fait peser

sur les voyages la grève des chemins de fer, je dois traverser, dans sa plus grande longueur, presque toute l'Angleterre et essayer d'être le soir même à Newcastle-upon-Tyne, la capitale du comté de Northumberland, le plus septentrional, à la frontière d'Écosse. Au guichet de King's Cross, on ne peut me garantir le trajet plus loin que York. Je me décide à « essayer ma chance, » *to try my luck*, comme on dit là-bas ; et tout se passe le mieux du monde. J'arrive à Newcastle au milieu de la nuit avec trente-cinq minutes de retard seulement.

Je me suis trouvé seul dans mon compartiment jusqu'à York. Là, est monté un voyageur d'une trentaine d'années à peine, d'allure dégagée, un peu vulgaire, l'air intelligent. Il me paraît appartenir à cette classe moyenne qui, en Angleterre, ne correspond pas tout à fait à notre bourgeoisie. Je voudrais savoir ce qu'il pense, et nous entrons assez aisément en conversation. Je lui demande s'il est venu en France. Sa réponse est faite sur le ton sérieux et réticent cher à nos voisins d'outre-Manche, qui excellent à dire plus en disant moins : « *Under certain circumstances.* » Il appuie sur le second mot et le renforce d'un signe de tête énergiquement affirmatif. Oui certes, « dans des conditions qui n'étaient pas ordinaires : » j'entends ce que cela signifie et nous voici à l'aise pour causer.

Mon compagnon ne pense pas grand chose : autant que je puis voir, c'est un homme pratique, occupé à ses affaires, d'autant moins curieux des affaires du monde qu'elles lui semblent plus compliquées et plus difficiles à comprendre. N'en est-il pas plus représentatif de l'opinion commune et moyenne ? Il n'a sans doute d'autres idées que celles qu'il respire dans l'air ambiant. Quand il m'a demandé si je venais souvent en Angleterre, j'ai saisi l'occasion de passer doucement sur le terrain politique et je lui ai dit que j'y étais lors du couronnement du Roi. « Ce doit être bien différent de ce qui se passe chez vous en France, me répond-il ; vous avez l'esprit plus large que nous. » Il me fournissait ma transition ; je lui demande s'il s'intéresse à notre politique. « Très peu. » J'essaie d'avoir son opinion sur l'Allemagne. Il pense qu'elle nous hait et qu'elle nous refera la guerre aussitôt qu'elle le pourra. Mais il ajoute que ce sera bien un peu notre faute, parce que nous sommes allés chez elle après la signature du traité. Toujours la même simplification excessive, qui borne si dangereusement

la vue de nos amis britanniques. J'explique à celui-là les raisons de notre occupation ; mais je vois bientôt que, s'il ne soupçonne pas le peuple français de militarisme ni d'impérialisme, il n'étend pas la même confiance au Gouvernement. De toute évidence, il a fini par adopter les idées chaque jour exprimées dans la presse. Seuls deux journaux nous sont tout à fait favorables, le *Morning Post*, excellent journal conservateur très peu lu en dehors d'un cercle restreint, et le *Daily Mail*, journal d'information, dont l'influence n'est nullement proportionnée à son immense circulation. Partout ailleurs la politique française est l'objet de critiques incessantes, et je m'étonne que le résultat n'ait pas été plus funeste sur l'ensemble des dispositions du peuple anglais à notre égard. L'Anglais sait mieux que nous séparer ses sentiments de ses opinions et il continue, en général, de nous rester sympathique, même en nous désapprouvant. D'aucuns vont jusqu'à dire, tout en repoussant notre manière de voir, qu'ils comprennent que nous nous représentions les choses ainsi, qu'ils feraient probablement comme nous s'ils étaient à notre place, qu'ils commettraient les mêmes erreurs.

Voilà bien le point précis auquel nous n'avons pas donné assez d'attention, auquel il serait temps encore d'en donner : ne pourrions-nous essayer de faire comprendre au peuple anglais que nous ne nous trompons pas, lui expliquer les raisons de notre conduite ? Je sais bien que c'est un terrible problème de parler du dehors à tout un peuple. Il y a pourtant maintes occasions de se faire entendre, un jour ici, un autre jour ailleurs. Mais il faudrait répéter sans se lasser les explications, comme sont répétées sans cesse les critiques. Quand des faits inexacts sont allégués dans un article, quand des données positives sont altérées, qu'il est facile de rétablir, pourquoi laissons-nous le champ libre à l'erreur ou à la calomnie? La plupart des journaux accueillent très volontiers la « Lettre au Directeur » qui est un de leurs plus grands attraits, et qui consiste d'ordinaire dans une rectification ou une discussion. Il aurait fallu en user largement, sans oublier jamais que l'Angleterre, — comme les États-Unis, — est le pays de la discussion et du débat. On y témoigne pour les enquêtes, les statistiques, les rapports et renseignements de toute sorte, d'un goût que nous ne soupçonnons pas et que nous n'arrivons

pas à comprendre quand nous sommes bien obligés de le constater. La répugnance que nous éprouvons à pratiquer cette méthode, les difficultés qui nous arrêtent, tout cela devrait être surmonté, alors que les circonstances l'exigent si impérieusement et qu'il y va d'une telle conséquence.

Lundi 28 et mardi 29. — A Newcastle, je suis confirmé dans ces vues par mes entretiens avec un Anglais bien différent de mon compagnon de la veille. J'ai le privilège d'être l'invité d'un des universitaires les plus distingués du Royaume-Uni, le principal d'Armstrong College, sir Theodore Morison, membre du Conseil royal de l'Inde, et grand initiateur de méthodes d'éducation dans cette partie de l'Empire. Lui-même est venu récemment en France, sur l'invitation de l'Université de Paris. Il y a donné une remarquable conférence, où il exposait et expliquait les mouvements de l'opinion dans son pays depuis l'armistice. Rentré chez lui, il a dit ce qu'il avait vu. Il a fait connaître les opinions si larges, si libérales, si pacifiques que lui a exprimées le maréchal Foch sur la situation générale du monde. Il a pu affirmer que la France n'était nullement indifférente au programme ni aux efforts de la Ligue des nations, que la jeunesse y prêtait un intérêt passionné, que l'Association des Anciens Combattants, avec ses 300 000 membres, avait adhéré au Groupement universitaire pour la Société des nations, parce qu'elle était corps et âme en faveur de la paix et voyait dans la Ligue le moyen le plus efficace de l'assurer. Les Français qu'il a rencontrés lui ont paru pour la plupart, — il se plaît à le reconnaître, — « très modérés dans leurs opinions et animés du désir que l'Angleterre et la France puissent s'accorder sur les conditions qui assureraient à l'Europe une paix durable. » — « Je suis reparti, concluait sir Theodore dans l'interview qu'il a donnée, dès son retour, au principal journal de Newcastle, avec la conviction que la grande majorité des Français désire la paix en Europe aussi ardemment que nous la désirons nous-mêmes, et que c'est une calomnie grossière de les représenter comme impérialistes ou militaristes. »

Les longs entretiens que j'ai eus avec cet ami de la France me laissent voir toute sa pensée. Elle est très voisine de celle de M. Bonar Law ou de M. Baldwin, et nous ne pouvons pas nous dissimuler que, toutes différences mises à part en ce qui

concerne les dispositions à l'égard de la France, la conception générale de la paix chez ces deux hommes d'État était sensiblement la même que chez M. Lloyd George ou Lord Curzon. Et il en sera de même, ne nous faisons pas d'illusions à cet égard, avec M. Ramsay MacDonald. Le point de vue anglais est qu'il y a certainement des moyens d'assurer la sécurité de la France en dehors de l'occupation qui, prolongée durant trente-cinq années, équivaudrait à une annexion. La France doit faire savoir, me dit sir Theodore Morison, qu'elle s'accommodera d'un de ces moyens, et il s'agira de le trouver. « C'est peut-être un peu difficile, » convient-il. J'essaie de lui expliquer pourquoi nous considérons en France que c'est, pour le moment du moins, impossible. Je sens que, même si les Anglais comprennent nos raisons, ils ne les admettent pas. Elles vont contre toutes leurs préférences et le sens général de leur politique. La conviction de mon hôte est qu'il y avait quelque chose à faire avec l'Allemagne, — avec une Allemagne nouvelle, — si nous avions soutenu les bons éléments; « mais vous avez soutenu les pires. » C'est une allusion au Palatinat. Je ne sais qui nous avons soutenu; mais je me demande si les pires éléments ne sont pas les nationalistes forcenés qui ont fait les massacres de Pirmasens. Sir Theodore Morison, si j'avais pu invoquer alors ces violences, qui se sont produites quelques jours plus tard, m'aurait répondu, je n'en doute pas, que nous les avions provoquées en exaspérant ceux qui les ont commises.

Car c'est là un des points essentiels sur lesquels l'opinion diffère dans les deux pays. Nous ne croyons pas qu'il y ait rien de changé en Allemagne, et les événements, depuis la signature du traité, n'ont cessé de nous donner terriblement raison. En Grande-Bretagne, où l'on s'attache plus exclusivement à la difficulté présente, où l'on n'a pas le même souci que chez nous de la logique des faits, il est admis comme un axiome que l'Allemagne d'aujourd'hui n'est plus l'Allemagne d'hier. L'empirisme anglais part de ces deux données positives : la chute du Hohenzollern et la victoire des Alliés. Nous voyons trop bien que l'une et l'autre laissent subsister le même problème et que le péril d'hier peut reparaître demain.

La grande affaire étant pour nous de l'écarter, nous ne pouvons éviter un désaccord fondamental avec l'Angleterre qui ne

l'aperçoit pas. Elle semble même avoir oublié que l'Allemagne était devenue pour elle, en 1914, une rivale dangereuse. C'est le passé. Aujourd'hui, elle ne voit plus dans les difficultés de l'Allemagne qu'un obstacle au rétablissement économique du monde; elle s'applique donc à les faire disparaître. N'est-ce pas, du même coup, diminuer la force et le prestige d'une puissance continentale, que la victoire, si l'on n'y prenait garde, aurait peut-être trop grandie?

Ce dernier avantage est une des fins que la politique anglaise, il n'est pas possible d'en douter, a toujours poursuivies et poursuivra toujours plus ou moins ouvertement, — disons même, pour être tout à fait équitable, plus ou moins consciemment. Il faut reconnaître surtout que, chez un grand nombre de personnalités qui nous sont sympathiques et dans l'ensemble de la nation, il n'existe aucun sentiment de ce genre. Sir Theodore Morison, au cours de nos entretiens, revient toujours à la même idée. Il a, pour sa part, la certitude que l'opinion française n'envisage pas le règlement de la paix et l'avenir de l'Europe d'un point de vue impérialiste; mais il faut qu'on le sache en Angleterre ; et pour cela, il faut que nous le disions : « *We cannot know your unspoken thoughts.* Nous ne pouvons pas connaître les pensées que vous n'exprimez pas. »

C'est que tout cela nous paraît si clair, si évident, si manifeste! Pourquoi dirions-nous ce que tout le monde voit, ce que tout le monde sait? Erreur profonde. L'opinion ne cesse aujourd'hui, dans tous les pays, de se faire et de se défaire, selon ce qu'on lui répète et ce que l'on parvient à lui faire croire à force de le lui répéter. En France moins qu'ailleurs peut-être : nous avons plus d'esprit critique, plus de scepticisme aussi, je veux dire un doute toujours éveillé, — et très raisonnable, — sur la valeur des notions auxquelles peut atteindre l'opinion commune en des matières si complexes. Nous sommes portés à faire peu de cas de ce qu'elle pense et peu d'efforts pour y rien changer. Je trouve ici partout, au contraire, une double confiance dans l'opinion : confiance dans son aptitude à discerner le vrai du faux, confiance dans son pouvoir d'action. Il faut voir là sans doute l'effet des mœurs et habitudes parlementaires installées depuis si longtemps, la conséquence aussi du protestantisme. La Grande-Bretagne est le pays de l'examen individuel, des *debating societies*, des ligues, des campagnes

de presse ou de conférences, des meetings en plein vent, des prêches au coin des rues. Nous croyons, nous, au rayonnement de l'évidence, à la force intrinsèque de la vérité. Nous y croyons comme à la condition fondamentale de toute pensée et de toute action. Nous nous impatientons devant les résistances, et nous nous décourageons ; — ou bien nous nous irritons. Les Anglais ont plus de patience. Ils estiment que toute vérité est relative et qu'il est toujours possible de faire prévaloir les vues en faveur desquelles on apporte le plus d'arguments. C'est une question de temps, d'exposés, de discussions. Aussi voyons-nous les Anglais multiplier les efforts et les moyens pour agir sur l'opinion. Le succès des « Lettres au Directeur, » dans tous les journaux, ne s'explique pas d'autre manière. Et tant de rapports, tant de mémoires, de bulletins, de documents de toute sorte, n'ont point d'autre objet. Sir Theodore Morison, qui a recueilli en France des témoignages convaincants, aurait voulu les rapporter tels quels en Angleterre, les mettre sous les yeux de ses compatriotes. Il étonne beaucoup ses interlocuteurs français quand il leur demande d'écrire ce qu'ils lui ont dit. Il a raison pourtant ; mais nous sommes ici encore devant une de ces différences qui empêchent trop souvent Français et Anglais, même quand ils sont en pleine sympathie de sentiment et d'intelligence, de concentrer leurs efforts, d'accorder leur action.

De Newcastle je suis allé passer une journée à Durham, et par suite d'une de ces bonnes fortunes qui sont la grâce d'état du voyageur, c'était précisément la journée que j'aurais pu choisir entre toutes. Comme la grève dure encore, un service d'autobus assure les communications entre cette petite ville archaïque et la grande cité industrielle dont elle est séparée par une quinzaine de kilomètres. J'ai pour compagnon de route une jeune Écossaise, qui enseigne le français et qui le sait fort bien. Elle me parle des voyages de ses étudiantes en France et du grand avantage qu'elles en retirent. Je ne suis pas peu surpris de l'entendre mettre au premier rang celui-ci : « Elles voient le catholicisme, elles vont dans vos églises, assistent aux offices, et reviennent avec moins de préjugés. » Je lui demande quelle est sa religion?

— Anglo-catholique.

C'est le mouvement dont toute la presse s'occupe en ce moment même, à propos des « entretiens de Malines. »

L'expression est en usage depuis le congrès de 1922, qui l'avait prise pour sa propre désignation. Il y a maintenant un « catholicisme anglais » à mi-chemin sur la route qui l'éloigne de l'anglicanisme et le rapproche du catholicisme romain. Il procède d'une tendance déjà ancienne, exprimée par ce qu'on a appelé d'un terme vague, correspondant assez bien à l'indétermination de son objet, la « Haute-Église, » *High Church*. L'anglicanisme étant un compromis entre le catholicisme et le protestantisme, il est inévitable que les deux tendances s'y manifestent. Elles n'ont jamais cessé en fait de le travailler intérieurement : l'une le tirant en bas vers le non-conformisme des sectes dissidentes, l'autre le ramenant, à l'extrémité opposée, vers l'unité catholique. Le rêve de cette unité hante de nouveau l'esprit de nombreux fidèles, de leurs prêtres et de leurs évêques. L'objet des conférences de Malines était d'en rechercher les moyens, ou plutôt de pratiquer les sondages préliminaires qui permettraient d'ouvrir la voie à cette recherche. Ma jeune compagne écossaise a simplifié le problème et elle le voit déjà résolu : « Nous sommes catholiques en fait, me dit-elle : il faudra bien que nous reconnaissions tôt ou tard l'autorité du Pape. »

Si elle croit au ralliement plus ou moins prochain de toute la Haute-Église, ce n'est pas qu'elle ignore la force des résistances. Elle prend même la précaution de me faire connaître que je vais passer la journée dans un milieu peu favorable à ce mouvement. Durham est un vieux centre de conservatisme. Cette pittoresque cité, prise dans une boucle de la Wear, enserrée dans ses remparts et dominée par deux collines boisées, dont l'une porte la cathédrale et le château, l'autre, l'observatoire, garde sa physionomie du moyen-âge, à la fois ecclésiastique et universitaire. Sa prospérité remonte à l'évêque Aldune qui y apporta les reliques de saint Cuthbert en 995 et bâtit une église pour les abriter. Moins d'un siècle plus tard, Guillaume le Conquérant y construisit le château dont il fit un centre de résistance contre les Écossais. En 1290, le prieur du couvent de Durham fonda un collège. Aboli au moment de la Réforme de Henri VIII, ses biens furent affectés au doyen et au chapitre ; rétabli par Cromwell, il fut supprimé de nouveau à la Restauration. L'Université, sous sa forme actuelle, date de 1833. Elle ne compte qu'un petit nombre d'étudiants, — deux cents au plus, — répartis entre deux collèges, University et

Hatfields; Armstrong College, de Newcastle, avec ses écoles de médecine, de sciences physiques et de langues modernes, est rattaché à l'Université. Elle a de belles collections et une riche bibliothèque, installée dans l'ancien dortoir du monastère.

C'est là que le vice-chancelier (recteur), avec qui j'ai déjeuné à Hatfields, me conduit un peu avant deux heures et demie, au milieu des professeurs, pour la formation du cortège. Car une heureuse chance m'amène à Durham le jour même de la Commémoration annuelle des fondateurs et bienfaiteurs de la cathédrale. A deux heures trente, précédés de leur massier, les professeurs, revêtus de la robe et des insignes, attendent, au pied de l'escalier de leur bibliothèque, dans une des galeries du cloître, le cortège ecclésiastique qui doit venir de l'autre extrémité et prendre la tête de la procession. Il avance lentement en bon ordre : suisse, porte-croix, enfants de chœur, les chantres, les « King's Scholars » de l'École, ses maîtres, le bedeau, les assesseurs du chapitre (minor Canons), les chanoines honoraires, le bedeau du doyen, le secrétaire du chapitre, les chanoines, le prédicateur « très révérend évêque de Gloucester, » le greffier du diocèse, le secrétaire de l'évêque de Durham, son chapelain, l'évêque lui-même, enfin, assisté du doyen et du sous-doyen, suivi de son porte-crosse. L'Université de Durham se range à la suite, et la procession entre dans la cathédrale par le cloître, descend le long d'un des bas côtés et remonte par le milieu de la nef jusqu'au chœur, au chant de l'hymne 166 :

All people that on earth do dwell,
Sing to the LORD *with cheerful voice...*

« Toutes les populations de la terre chantent au Seigneur d'une voix joyeuse... »

Bien que l'Église anglicane ait gardé beaucoup de la pompe catholique, ses cérémonies, comme ses dignitaires et ses ministres, ont pris un caractère national qui s'inspire des principes de la Réforme et la différencie de l'Église de Rome, avec sa liturgie identique sur toute la terre, l'universalité de sa langue, la majesté uniforme de ses rites immuables. Un évêque anglican, à moins qu'il n'ait la mitre en tête, ressemble à un professeur d'Université. Les années de séminaire ont été remplacées pour lui par des années d'étudiant ; il a pris un grade

de docteur en théologie, comme d'autres, parmi ses camarades, prenaient un grade de docteur en droit ou en médecine; il a joué, comme eux et avec eux, au football, au golf, au cricket; il a canoté comme eux. Puis il est entré dans les ordres sans rien quitter du monde, s'est marié, vit maintenant dans sa maison confortable avec sa famille et ses enfants. Comment n'aurais-je pas cette différence dans l'esprit, tandis que je marche lentement, en tête du cortège universitaire, aux côtés du vice-chancelier, derrière l'évêque de Gloucester et l'évêque de Durham? Ce n'est pas un hasard ou une circonstance exceptionnelle qui rapproche aujourd'hui l'Église et l'Université dans un même cortège. Elles gardent ici des ressemblances d'autant plus profondes et des relations d'autant plus étroites que les hommes d'Église sont tous des hommes d'Université et que beaucoup d'hommes d'Université sont des hommes d'Église. Je dînerai ce soir à University College, avec le « master, » qui est, comme au moyen-âge, un chanoine de la cathédrale.

La cérémonie se déroule avec cette gravité simple, cette dignité recueillie, cette allure harmonieuse qui caractérisent la liturgie anglicane. Deux psaumes chantés par toute l'assemblée battent des ailes au rythme léger et bondissant dont s'accommodent si bien les syllabes tour à tour accentuées ou atones sur lesquelles doit appuyer ou glisser la voix. Puis le sous-doyen lit la leçon. La partie centrale et essentielle de la cérémonie est constituée par la lecture, que donne le Doyen, de la formule de commémoration, suivie d'un hymne, et le sermon. L'évêque de Gloucester, « The Right Reverend the lord Bishop of Gloucester, D. D., » selon sa qualification officielle, lit, comme font dans leur chaire les professeurs d'Universités anglaises, le panégyrique d'un des anciens évêques du diocèse.

Le chant du *Te Deum*, la récitation de prières dont le programme de la cérémonie nous donne le texte, le chant d'un hymne patriotique et religieux :

Land of our birth we pledge to thee
Our love and toil in the years to be...

la bénédiction et une strophe de l'Hymne national terminent ce service noblement conduit sous la double inspiration du sentiment patriotique et du sentiment religieux. La procession se

reforme et le cortège se retire dans l'ordre même de l'entrée. Une réception réunit le clergé, l'Université et de nombreux invités chez le Doyen de la cathédrale. L'énorme feu de houille qui brûle dans la cheminée rayonne sa chaleur au point de rendre l'approche difficile. Il fait froid au dehors, et l'église elle-même était peu échauffée. Ces blocs incandescents nous dégèlent bien vite, et le thé complète leur action. Deux ou trois clergymen, fidèles à la vieille mode, promènent sous les hautes solives de la grande salle, dans le décor ancien, leur silhouette surannée : redingote, culotte, longues guêtres de drap noir fermées par une rangée de petits boutons. Sommes-nous dans l'Angleterre d'aujourd'hui ou dans celle du XVIII^e siècle ? Nous sommes au pays de la continuité et des traditions. Comme il a peu changé, de William Pitt à M. Ramsay MacDonald ! Et M. Ramsay MacDonald, très probablement, ne se montrera pas plus révolutionnaire que ses prédécesseurs. Bien des choses du passé ne sont plus ; bien d'autres passeront à leur tour ; mais les formes subsistent, se perpétuent, maintiennent les générations nouvelles dans le respect des temps accomplis et dans la ligne des efforts successifs qui en ont assuré le progrès.

Le soir de ce même jour, je suis invité à dîner à University College. Le grand hall du XV^e siècle qui sert de salle à manger pourrait contenir plusieurs centaines d'étudiants. Ils sont environ quarante, qui occupent seulement les deux premières tables, à droite et à gauche, dans le sens de la longueur. Placée dans l'autre sens, en largeur, à l'une des extrémités, et surélevée d'une marche, la table du principal commande toute la salle. Des portraits, suivant l'usage anglais, décorent les murs et rappellent les grandes figures d'autrefois : personnages célèbres qui étudièrent ou enseignèrent dans le collège, maîtres qui l'ont dirigé ; bienfaiteurs ou donateurs qui ont contribué à sa prospérité : c'est une galerie où sont fixés, sous les yeux des jeunes gens, les principaux souvenirs de son histoire, ses titres de noblesse, ceux qui le recommandent à leur admiration et à leur fidélité. Six convives seulement à notre table ; sur la tenue de soirée le principal et deux professeurs ont revêtu la robe académique. Quand le dîner est achevé, les étudiants se retirent, et nous passons nous-mêmes dans un salon aux boiseries de vieux chêne, au plafond à caissons, aux meubles anciens et sévères.

Là encore, les murs sont couverts de portraits. Pour tout éclairage, un grand candélabre à trois branches avec trois bougies projette sur une table ovale sa faible lueur. Plus de robe : c'est l'heure de l'intimité. Un domestique apporte les vins fins, les cigares. On s'entretient librement, et parfois une anecdote, un trait plaisant fait éclater ce rire sonore, joyeux et jeune qui reste jusque dans l'âge mûr un privilège des Anglais et des Américains.

Mercredi 30 janvier - vendredi 8 février. — Bradford, Liverpool, Accrington, Manchester, Leicester, Wolverhampton, Birmingham : il faut aller trop vite. J'ai vu alterner les régions agricoles, comme le comté de Durham aux pâturages verts, noyés de brume, dont les bœufs ont illustré le nom, et les plaines industrielles, d'une laideur parfaite avec leurs cheminées aux longs panaches horizontaux. Mes yeux se sont reposés doucement, quand ils pouvaient percer le mélange opaque de fumée et de brouillard, sur les petites mares plissées. Ils ont vu des champs, des prairies, des ruisseaux, des usines, les tours carrées des églises et les rangées monotones des maisons de briques au voisinage des gares. Mais le train court, et je n'y suis pas monté pour attraper du pittoresque au passage. On m'a invité à parler de la France et je voudrais bien, par la même occasion, entendre parler de l'Angleterre.

A Bradford, grande ville industrielle, que l'on pourrait croire indifférente à tout ce qui n'est pas filature et tissage de la laine ou de la soie, j'ai pour hôte un romancier qui a couru le monde, écrit une trentaine de volumes, dont quelques-uns comptent parmi les œuvres les plus populaires dans son pays, et perdu un charmant fils à la guerre, un capitaine de vingt ans. J'essaie d'obtenir son opinion sur la situation internationale et les rapports anglo-français. Il n'a pas le goût des dissertations politiques, ni des discussions subtiles. C'est un grand gaillard bien découplé, à l'esprit prompt, aux mouvements brusques, à la parole saccadée. Il ne retire guère sa pipe de sa bouche et l'allume avec un morceau de papier qu'il enflamme au feu de la cheminée et éteint entre ses doigts. « Vous avez raison sur toute la ligne en France, affirme-t-il sans hésiter ; il n'y a rien d'autre à faire que ce que vous faites. Continuez. » Et il ajoute après un silence : « C'est clair comme le jour, quand on connaît les Allemands. »

Je n'ai pas entendu souvent une approbation aussi formelle.

Les Anglais qui nous sont le plus sympathiques me disent d'ordinaire : « Si nous étions à votre place, nous verrions sans doute les choses comme vous. » N'y étant pas, ils les voient, hélas! d'une manière fort différente. C'est le cas de mon hôte d'Accrington. Docteur en droit, fonctionnaire du service civil, il est typiquement Anglais. Il pratique l'hospitalité avec le sentiment très net de ce qu'elle doit être de la part d'un Anglais qui se respecte et reçoit un étranger. Convaincu, d'ailleurs, de la supériorité de son pays en toutes choses, il part de là comme d'un axiome et ne voit pas pourquoi il se priverait de la certitude que confère à ses déductions un principe d'une vérité si absolue. Il a sans doute, sur ses devoirs d'accueil, — noblesse oblige! — beaucoup de scrupules qui lui font honneur; non moins assurément d'autres lui manquent, auxquels nous ne pouvons nous défendre de demeurer assez sensibles. Il critiquait un jour, devant un de mes compatriotes et amis, qu'il recevait comme moi dans sa maison, la politique du Gouvernement français. Mon ami, un peu embarrassé, voulut s'en tirer avec une remarque évasive et générale : « Mon Dieu! dit-il, quel est le peuple aujourd'hui qui se puisse déclarer bien gouverné? — Nous, monsieur, » répondit l'autre sans la moindre hésitation. Les conservateurs étaient alors au pouvoir et toutes ses sympathies vont aux libéraux, sinon même aux travaillistes. Cela ne l'empêchait pas d'être satisfait. Il n'a pas hésité davantage à me donner son opinion sur la jolie ville de France où il a passé quelque temps, jadis, pour suivre les cours de vacances d'une de nos Universités. C'est à peu près tout ce qu'il a vu de chez nous. Je lui demande quelle impression il a rapporté de ce séjour : « Très mauvaise. Les cours étaient excellents; j'en ai beaucoup profité. Mais la ville est sale, mal tenue. Vos conditions d'hygiène sont tragiques en France. » Je l'assure qu'il exagère.

Le soir, après dîner, notre conversation se prolonge fort tard. Mon hôte est imbu des idées du *Manchester Guardian*, ne voit que par les yeux de Keynes. Il me parle du chômage, naturellement. Je lui donne les raisons de fait, les chiffres même établissant que l'occupation de la Ruhr n'y est pour rien. Son parti est pris : il est installé dans une doctrine, je pourrais dire dans une formule, d'où je ne le délogerai pas. « La vie économique du monde est comme le mécanisme compliqué d'une montre : si vous dérangez une pièce; plus rien ne marche. »

Et il développe sa pensée, dont je reconnais bien l'origine : le Lancashire ne vend plus ses cotonnades aux Hindous parce que l'Inde ne vend plus son thé à la Russie, qui, elle-même, ne vend plus son blé à l'Europe centrale, et ainsi de suite. Je m'empresse alors de lui poser une question : ne ressort-il pas de ces exemples mêmes que le désordre économique du monde a des causes plus diverses, plus complexes, plus lointaines, que l'occupation de la Ruhr? Il existait auparavant et ne s'est pas aggravé depuis, — au contraire. Aussi bien, le seul objet étant de hâter le règlement de la paix, l'Angleterre n'est pas moins intéressée que nous à ce résultat. Quand tous les autres moyens ont échoué, nous ne pouvons comprendre qu'elle ne se montre pas un peu plus favorable à nos efforts pour essayer celui-là. Le silence de mon interlocuteur trahit seul son embarras. Il ne se remet en route que pour se réfugier bien vite derrière sa formule : « Oui ; mais tout se tient. L'Allemagne ne peut plus travailler parce que vous tenez ses mines : elle n'a plus de charbon. » Cela me fournit une bonne transition :

— Voilà justement pourquoi nous occupons la Ruhr : non point pour l'annexer ; non point par esprit de représailles ou de vengeance ; mais parce que l'intérêt de l'Allemagne est de la libérer en faisant avec nous des arrangements raisonnables, en se montrant disposée à tenir ses engagements du mieux qu'elle pourra, en faisant preuve de bonne volonté et d'esprit de conciliation. C'est un gage, le meilleur des gages, parce qu'il est celui que l'Allemagne a le plus d'intérêt à dégager. N'est-ce pas, de notre part, légitime et sage?

— Ah ! voilà bien la différence de votre point de vue et du nôtre. Nous n'aimions pas les Allemands pendant la guerre. On aurait mis à la porte à coups de pied celui qui se fût avisé de les défendre. Mais nous pensons qu'il faut être généreux envers l'ennemi, lui donner une chance.

— Envers l'ennemi que vous n'avez plus à craindre.

Il ne m'a pas entendu et suit son idée.

— Savez-vous quel est, à mon avis, le plus beau moment de notre histoire?

Il me retrace la politique anglaise qui a suivi la guerre du Transvaal, l'effondrement des conservateurs, l'avènement de Henry Campbell Bannermann, et ce que « ce brave homme, dans sa simplicité, » — *that simple-minded man* — a eu la

sagesse et le courage d'accomplir. « Résultat : le loyalisme du Transvaal. Et aujourd'hui le général Smuts est, à mon avis, notre plus grand homme d'État. »

J'avais répondu par avance. Mais précisément parce que la réponse est trop facile, qu'elle ne devrait pas être nécessaire, je n'ai guère confiance en son effet. Eh quoi! Faut-il donc apprendre à cet homme intelligent, instruit, qu'il n'y a aucune ressemblance entre les deux cas qu'il assimile : la guerre de l'Angleterre et du Transvaal et la guerre mondiale, — les pauvres Boërs vis-à-vis de l'immense Empire britannique et l'énorme Allemagne vis-à-vis de nous : l'Allemagne à nos portes; que dis-je? sur notre flanc. Nous passons, nous perdons la fin de la soirée à discuter cette différence. Chacun de nous reste sur ses positions. Je répète : « Rien ne nous permet, tout nous défend de traiter l'Allemagne après cette guerre comme vous avez traité le Transvaal après votre guerre avec lui. » Mon hôte s'obstine à me répondre : « Vous avez tort, puisque cela nous a si bien réussi. » Alors, je me décide à prendre congé de lui pour aller dormir, et je lui serre la main sur cette conclusion : « L'Allemagne n'est pourtant pas une colonie de l'Empire français. »

A Manchester, grand centre commercial et manufacturier, j'ai voulu rencontrer le directeur du *Manchester Guardian*, le journal qui nous fait l'opposition la plus raisonnée, la plus continue, la plus systématique. C'est un des journaux, d'ailleurs, les mieux faits de l'Angleterre. Encore très alerte, affable et gracieux, M. Scott me reçoit dans sa maison, située assez loin du centre de la ville. Quatre fois par jour, bien qu'il ne soit plus jeune, il fait le trajet de la ville à bicyclette et je le vois revenir, par ce temps brumeux d'hiver, avec des vêtements fort mal en point. Cela ne le gêne guère, et il ne paraît pas incommodé davantage par le froid de son grand salon où la femme de chambre vient tout juste d'allumer le feu en notre honneur. Les premières paroles sont échangées en anglais; mais M. Scott me dit qu'il a le goût le plus vif de notre langue, et je ne m'exprime plus dès lors qu'en français. Il parle lui-même avec une correction parfaite, un peu d'hésitation provenant du manque de pratique, et une prononciation excellente. Comme je le félicite sincèrement, il me donne cette raison, qu'il a appris le français dans son enfance. « Je l'ai toujours aimé; nulle

autre langue n'égale sa clarté, sa précision, son agrément. Il est l'image de votre pays. » M. Scott, en toute occasion, s'applique à montrer ses sympathies pour la France. Il est président du groupe de l'Alliance française de Manchester. Il a été le premier, cet hiver, à souscrire les cinq livres de garantie que demandaient à une centaine de personnes les organisateurs de la semaine dramatique française. Il rit d'un bon rire franc quand j'en viens aux critiques de son journal, et, d'un geste amical, a l'air d'écarter toute discussion. Je ne suis point venu pour discuter, mais ce n'est pas changer le caractère de cette visite ni le tour de cet entretien que d'affirmer, avant de me retirer, ma conviction : il faudra bien se rendre un jour à tant de preuves si manifestes que le Gouvernement français n'est ni annexionniste ni impérialiste. « Ah! oui, si c'est ainsi..., » réplique M. Scott d'un air bon enfant, où paraissent se mêler, à doses égales, la bonne volonté et le scepticisme.

— Vous verrez que ce sera ainsi.

C'est là-dessus que je prends congé, tandis que nous échangeons une vigoureuse poignée de mains.

***

Samedi 9 - samedi 16. — J'en ai fini avec le centre de l'Angleterre, et me voici en route vers Cardiff, sur la côte Sud du Pays de Galles, par un joli matin d'hiver : soleil pâle, qui monte dans le ciel gris, au-dessus d'une campagne large et gracieuse, avec des arrière-plans gris perle. Parfois une colline cultivée et parsemée d'arbres, qui appartient à la petite chaîne des Cotswold. C'est une des plus jolies régions de l'Angleterre, la contrée de Shakspeare, arrosée par la Severn et son affluent l'Avon, avec la délicieuse ville d'eaux de Cheltenham, à l'entrée d'un vallon, et la très ancienne cité de Gloucester où je m'arrête entre deux trains. Il est facile de s'y orienter, car elle présente encore la disposition des colonies romaines : quatre rues convergeant à angle droit vers le carrefour central. Midi me surprend dans la belle cathédrale, élevée au XI^e^ siècle par les Normands sur l'emplacement d'un ancien monastère, remaniée au XIV^e^, enrichie à la fin du XV^e^ de sa superbe tour à clochetons et aux sculptures ajourées. Par malheur, le buffet d'orgue et la massive construction qui le supporte coupent en deux ce magnifique vaisseau de cent vingt-huit mètres de lon-

gueur, séparent le chœur de la nef, détruisant ainsi l'effet de lointain et de légèreté que produirait le délicieux prolongement gothique de la nef romane.

Après cette halte trop brève, je reprends ma route à travers une région agricole qui borde l'estuaire allongé de la Severn ou *Bristol Channel*. La voie du chemin de fer laisse à sa droite la forêt de Dean dans l'angle nord-ouest du comté de Gloucester. On aperçoit au passage de gentilles fermes, des vaches dans des prés, des moutons au pâturage, quelques champs bien labourés où a passé la herse. Bientôt je saisis au passage le nom gallois d'une station, Llanvern. Nous sommes entrés dans la Principauté, et nous suivons la côte méridionale du comté de Monmouth. Voici Newport, ville industrielle où l'on construit des navires et des machines, port de mer d'où l'on exporte du fer et du charbon. Bien que ce soit le charbon aussi qui fasse la fortune de Cardiff, — le port le plus important du monde entier pour l'exportation de la houille, — cette magnifique ville de près de 200 000 habitants, à l'embouchure de la rivière Taff sur le canal de Bristol, n'est point du tout une ville noire. Large, aérée, claire, harmonieuse, elle dresse en plein centre la masse imposante de son château du XI^e^ siècle, et étale le vaste parc que bordent les constructions neuves de la mairie, du palais de justice et du musée. Cette cité active, bien bâtie, accueillante aux étrangers, ouverte à leur influence, n'a pas l'aspect spécifiquement anglais qui marque toutes les autres d'une empreinte si forte. Il semble qu'une pointe de cosmopolitisme assaisonne la qualité de son esprit.

Le président de la Société dont je suis l'hôte est le fils d'un émigré polonais; il a épousé à son tour une Polonaise de la région de Dantzig. Un des notables m'a gracieusement offert, pour l'après-midi du dimanche, une promenade en automobile. La pluie fine, serrée, persistante qui s'est mise à tomber, ne nous laissera pas voir grand chose de la côte pittoresque dominant la mer et des descentes sur de jolis villages heureux. Mais comme ce compagnon est intéressant! Bien que sa profession n'ait rien de littéraire (il tient un magasin d'instruments de précision), sa culture est raffinée. Il me parle en artiste des romans de Conrad et me fait un éloge très personnel de celui de nos écrivains qu'il aime le mieux, Anatole France. « Je l'aime, parce que je sens en moi tant d'affinités avec tout ce qui me

séduit en lui ! » Et il me dit combien il lui plaît de s'abandonner tout entier à la grâce, à la souplesse, à l'intelligence du grand écrivain. Le côté négatif, destructeur lui échappe. A l'aise pour goûter un esprit où il ne trouve aucune raideur, il puise dans la confiance avec laquelle il se livre à lui un sentiment fort plaisant de camaraderie intellectuelle et de fraternité humaine. Cet esprit-là est à ses yeux notre esprit même, l'expression du génie de notre pays. Il ne le reconnaît pas dans notre politique. Une fois encore, nous voilà ramenés au même point.

D'un bout à l'autre du pays, la presse a propagé et enraciné cette opinion que nous apportons dans le règlement de la paix un esprit étroit, égoïste, obstiné. Notre ami s'étonne : « La France n'est-elle pas la terre par excellence des conceptions larges, généreuses, de la claire vision, des intelligences assouplies? » J'essaie d'expliquer que nous n'avons jamais été plus fidèles à cet esprit. Il est personnifié, dans la crise actuelle, par le chef du Gouvernement, qui a pris le pouvoir au moment où la plus impérieuse nécessité commandait de tout subordonner à cette consigne : « Nous ne pouvons plus céder. » Sensibilité, intelligence, goût de la discussion, aptitude à peser le pour et le contre : tout cela, qui est si français, en effet, cède maintenant à l'impératif catégorique où s'affirme une question de vie ou de mort. Le président du Conseil n'a plus qu'un devoir : agir selon la conviction où il est qu'il devenait mortel pour la France de continuer à faire ce qu'on a fait avant lui, pendant cinq ans, et qui n'a rien donné. Moins sa nature le porte à concentrer ainsi sur un point vital toute son énergie, plus il fera d'efforts pour se tenir à ce point. Et en cela encore son cas représente pathétiquement le cas du pays tout entier. Mais c'est précisément ce cas qu'il faut comprendre pour comprendre la politique actuelle de la France. Après un effort comme celui que la nation française a accompli pour sauver, avec sa vie, son idéal, elle estime qu'elle ne peut vraiment plus les exposer à périr ensemble. Et c'est pourquoi elle s'attache avec tant de force à une politique de salut national qui seule peut, à ses yeux, coïncider avec une politique de salut universel. Elle ne demande qu'à l'accorder aux vues de ses alliés, aux intérêts de tous les autres peuples. Ceux-là comme ceux-ci la trouveront aussi accommodante sur les moyens, qu'elle est obligée de se montrer intransigeante sur la fin.

Mes auditeurs ne paraissent plus fort loin de moi. Il y a des hochements de tête approbatifs qui signifient : « En effet, nous n'avions pas vu les choses ainsi. » Je me rappelle la remarque si frappante de sir Theodore Morison à Newcastle : « Nous ne pouvons pas connaître les pensées que vous n'exprimez pas. » Hélas ! Je sais bien qu'il ne suffit pas de les exprimer pour qu'elles soient comprises et partagées. On peut ébranler quelques amis sincères, auxquels on parle de tout près, les yeux dans les yeux. Et même ceux-là, combien de temps resteront-ils ouverts à ce doute, vibrants de cette sympathie? La politique internationale est soumise à des forces d'une autre envergure; elle obéit à des ressorts plus compliqués et plus secrets. Pourtant, ne devons-nous pas aider à nous mieux comprendre ceux qui en manifestent le désir sincère et l'honnête curiosité?

Il y a certes des Anglais, — mais je crois pouvoir affirmer qu'ils sont peu nombreux, — qui ne témoignent à notre égard que d'intentions hostiles et de sentiments malveillants. Je ne puis comprendre ni même imaginer leurs raisons, et je n'ai pas été peu surpris de lire aujourd'hui (dimanche 10 février), dans l'*Observer* à la rubrique : « Maximes de la semaine, » ces réflexions de l'évêque d'Exeter : « Qu'est-ce que la France aujourd'hui? Il faut qu'elle fasse venir des Italiens pour travailler dans ses usines, des Espagnols pour vendanger ses vignes, et des troupes noires pour se défendre contre l'Allemagne. » On m'apprend que ce dignitaire de l'Église anglicane est un Cecil, fils de lord Salisbury. Oui, révérend docteur, il se peut qu'il en soit comme vous le dites ; — mais c'est que la France a perdu, dans la lutte commune où les Anglais eux aussi ont abondamment versé leur sang, un million et demi de morts, un plus grand nombre de mutilés et d'invalides, et c'est qu'elle a été systématiquement dévastée par une puissance militaire et guerrière dont les progrès sur les mers commençaient à inquiéter la Grande-Bretagne, indifférente à la force redoutable qui ne ruinerait que le Continent.

L'Angleterre n'avait pas bougé, elle avait refusé de dire un mot, de faire un geste quand cette machine de guerre déjà formidable avait broyé la France en 1870, après avoir écrasé le Danemark en 1864, l'Autriche en 1866. Le plan de domination était pourtant manifeste. Et de nouveau la machine infer-

nale s'est mise en mouvement en 1914. Trois semaines plus tard, il s'en fallait de peu que la France impréparée, innocente, pacifique, — et même en partie pacifiste, le Kaiser le savait, il comptait là-dessus, — ne succombât sous cette étreinte avant que personne ait eu le temps de lui porter secours : le 6 septembre, les Allemands étaient à quelques lieues de Paris. L'héroïsme des soldats français a fait à la capitale un rempart de leurs corps. Ils sont tombés par milliers, par centaines de mille. L'holocauste a duré quatre ans. La France a saigné par toutes ses veines. Aujourd'hui qu'elle essaie, à peu près abandonnée à elle-même, de guérir ses atroces blessures, de relever ses ruines, vous la regardez, révérend docteur, vous, un Anglais, c'est-à-dire un allié, vous un évêque d'Angleterre, c'est-à-dire un chrétien, et vous dites : « Qu'est-ce que la France, aujourd'hui?... » J'ai lu ces lignes avec une tristesse infinie et d'autres sentiments encore que je ne veux pas exprimer...

De Cardiff à Bristol, puis de Bristol à Portsmouth, enfin, pour terminer, à Reading et Oxford, j'essaie de compléter et de préciser les impressions qui se dégagent de mes rencontres antérieures et de mes entretiens avec des individus très différents. La tendance dominante en Angleterre est de proclamer que le sentiment à notre égard n'a pas changé, — et il n'a peut-être pas changé, en effet, — mais que la « tête froide » ne peut pas nous approuver. Le désaccord, qui porte sur bien des points, revient essentiellement à ceci qu'on ne veut chercher la garantie de la paix que dans un accord international, un arrangement général, un désarmement. Les Anglais sont portés à croire que nous sommes opposés en principe et de parti pris à toute garantie de cette sorte. Pourquoi ne pas leur expliquer que nous ferions, au contraire, de sérieux efforts dans ce sens pour arriver à une entente, et que le problème est pour nous d'utiliser ce qu'il peut y avoir de réel, de positif, dans cette garantie internationale, tout en sauvegardant les garanties plus concrètes que rien ne saurait remplacer?

Un de nos compatriotes, qui vit depuis vingt ans en Angleterre, ramène mon attention sur ce trait essentiel de la psychologie du peuple anglais et de ses gouvernants, qu'on vit là-bas beaucoup plus que chez nous dans le présent. Nous avons vite fait de rompre théoriquement avec le passé ; mais nous en gardons la nostalgie. L'Anglais le transporte avec lui et n'y

pense pas. Malgré les apparences, — respect des traditions, conservatisme des formes, des usages, de l'appareil extérieur, — ce n'est pas le passé qui le retient. Et il n'a pas assez d'imagination pour construire l'avenir. Son activité s'exerce sur la réalité présente : il ne cherche pas à prévoir, mais à ajuster. Et d'adaptation en adaptation, il finit par arriver au même résultat qu'aurait pu assurer la prévoyance. Cette adaptation ne se fait pas suivant un plan logique, déterminé d'avance, arrêté, si l'on peut dire, dans l'abstrait. Non : l'Anglais obéit plutôt à l'instinct de conservation ou à l'élan vital. Ne nous étonnons pas qu'une telle continuité du travail d'ajustement puisse donner à distance l'impression des longs desseins.

La différence radicale entre la logique française et le pragmatisme anglais rend-elle une entente et une coopération impossibles ? Il serait à l'heure actuelle et dans les circonstances présentes désespérant de le penser. Que la difficulté soit grande, ce n'est pas une raison de désespérer. Nous avons à Londres un ambassadeur assez expérimenté, d'esprit assez délié, d'un tact assez sûr, pour bien comprendre le problème et le définir nettement en termes diplomatiques. Il faut voir en pleine clarté ce que les Anglais désirent aujourd'hui, ou plutôt ce qu'ils cherchent, l'orientation et l'impulsion qu'ils reçoivent de leur impérieux besoin d'ajustement aux circonstances, non pas d'un avenir encore inaccessible, mais du présent et de son lendemain immédiat. Nous découvririons sans doute qu'il n'y a pas d'incompatibilité radicale, absolue, entre un plan de restauration économique de l'Europe qu'ils puissent accepter et nos réparations, entre une organisation internationale selon leurs vues et des garanties sérieuses de sécurité pour nous.

Comme nous, dans cette grande crise du règlement de la paix, les Anglais regardent volontiers vers les États-Unis. Quelle part leur réservent-ils dans cette organisation internationale ? Pris dans l'ensemble ou au hasard, ils n'ont pas d'idées précises sur ces problèmes, réservés à l'attention du Gouvernement ou d'un petit groupe d'hommes qui poursuivent leur dessein. Mais ce dessein apparaît assez clairement dans la politique anglaise. Le désir de se concilier les États-Unis n'est pas étranger au règlement libéral de la question d'Irlande, et nous savons à quels sacrifices financiers il a conduit l'Angleterre dans le règlement de sa dette envers cette nation. Devant les

États-Unis, le vieux principe, traditionnel et sacré, de la politique navale a cédé : l'Angleterre ne maintient plus sa prétention de garder une flotte double de la plus forte du monde; elle se contente de l'égalité. L' « Union des nations de langue anglaise, » avec son bulletin mensuel, les manifestations qu'elle ne perd aucune occasion d'organiser (c'est elle qui a su si bien commémorer le troisième centenaire du départ de la *May Flower* qui transporta de Plymouth les émigrants puritains fondateurs de la Nouvelle Angleterre), n'a pas d'autre objet que de rapprocher les États-Unis de la Grande-Bretagne. C'est avec ces faits dans l'esprit qu'il fallait lire, pour le bien comprendre, le discours du Premier ministre au banquet offert le 1er février au nouvel ambassadeur américain, Mr Frank B. Kellogg, et au nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, Sir Esme Howard, en présence du Prince de Galles. Ne cherchons pas à qui M. Ramsay MacDonald faisait allusion quand il disait : « Il y a des ambassadeurs que je reçois avec appréhension. » Remarquons seulement ces paroles : « Vous, je vous verrai toujours avec un sentiment de tranquillité et de satisfaction. » Tout le discours n'est qu'une litanie des ressemblances profondes entre les deux pays : « Nous aimons la paix, — nous avons l'esprit large, — nous ne nous attachons pas à des fins étroitement nationales, — nous parlons la même langue, — nous avons les mêmes idées, — nous sommes des membres d'une même famille... » *Nous!* Quels sont donc les autres dont il est sous-entendu qu'on n'en pourrait pas dire autant?

Ce n'est certes pas du côté de la France que s'est orientée, depuis l'armistice, la politique du Gouvernement anglais. Mais j'ai rapporté l'impression très nette qu'il comptait encore, et qu'il pourrait bien avoir à compter longtemps, sinon avec l'opinion anglaise, qu'on est parvenu à détacher assez complètement de nous, du moins avec le sentiment anglais qui nous reste fidèle en dépit de tout.

Firmin Roz.

LES TROIS AMPÈRE

D'APRÈS LEURS PAPIERS INÉDITS

I

LE PREMIER JEAN-JACQUES ET LA JEUNESSE D'ANDRÉ-MARIE

Dans le grand mouvement scientifique qui, depuis la fin du XVIII^e^ siècle, a révolutionné l'aspect extérieur de l'humanité, il est intervenu toute une armée de travailleurs utiles ou glorieux. Mais, s'il nous fallait choisir les trois noms qui méritent le plus de ressortir en lumière par la portée théorique et pratique de leurs découvertes, nous serions amenés, je crois, à citer Lavoisier, Ampère et Pasteur. On a comparé justement l'œuvre d'Ampère à celle de Newton. Si nous étions, en France, plus soucieux de nos gloires, il ne devrait pas y avoir un enfant de nos écoles ignorant ce que représente ce nom.

C'est parce qu'André Ampère a été un homme de génie que nous allons l'étudier : lui, ses ascendants et sa race. Mais on est heureux d'avoir une occasion pour pénétrer dans cette âme admirable, pour analyser ce caractère qui se fait aimer dès qu'on l'approche. Nous rencontrons là un exemplaire accompli du génie apparaissant comme un don divin, comme une « grâce » vivifiante, du génie produisant des découvertes par un phénomène de germination spontanée comparable à une force de la nature. La biographie des plus grands hommes les découvre souvent orgueilleux, égoïstes et bornés. L'âme d'Ampère, transparente comme un cristal, nous attire par sa modestie, sa simplicité presque enfantine, son désintéressement, son ardeur généreuse pour toutes les nobles causes, sa vitalité

passionnée, ses élans de foi. Ce n'est pas le génie hautain et dominateur d'un Michel-Ange, d'un Goethe ou d'un Victor Hugo, plus fréquent d'ailleurs en art ou en littérature qu'en science ; c'est un génie candidement amoureux de la vérité, de toute vérité, conscient à coup sûr de sa valeur, mais toujours prêt à s'enthousiasmer devant les idées des autres et plus pénétré encore de l'immense inconnu qui enveloppe les pensées des hommes. Et ce n'est pas non plus un simple fouilleur persévérant ayant approfondi pendant toute une vie le même petit champ de quelques mètres concédé d'abord à son ambition; c'est le généralisateur tour à tour attiré par les problèmes les plus divers, comme on pouvait l'être en ces temps heureux où la spécialisation n'imposait pas encore ses chaînes rigoureuses. Ampère a réalisé, en physique et en chimie, des inventions mémorables parce qu'il était, en même temps, un mathématicien de premier ordre et les mathématiques n'étaient pour lui qu'une branche de la philosophie.

Si j'ajoute que cette vie, par ses drames sentimentaux, par ses douloureuses perplexités religieuses, présente un réel intérêt romanesque, on comprendra le motif d'une étude qui va nous permettre d'analyser avec quelque minutie psychologique le domaine, souvent très fermé, d'un âme scientifique : une âme qui fut merveilleusement douée et profondément malheureuse (1).

On s'est trop habitué à penser que le savant est indépendant de sa science : celle-ci ayant une valeur absolue et objective, sur laquelle ne saurait influer en rien la mentalité par laquelle elle a été évoquée vers la lumière. On considère que le fait scientifique existe par lui-même avant l'esprit humain dans lequel il se reflétera. Le savant, dans cette conception, *découvre*, alors que l'artiste crée, *invente*. Il se contente, en quelque sorte, de fouiller avec plus ou moins de méthode dans un coffre où les faits à reconnaître sont enfermés de toute éternité. Peu importe, dès lors, sa race, son pays, son tempérament. Nul besoin de lui

(1) Les Archives de l'Institut possèdent 34 cartons de manuscrits d'Ampère. M^me^ la Marquise de Montebello a bien voulu nous confier, en outre, les trésors de documents légués par Jean-Jacques Ampère, d'où M^me^ Cheuvreux a tiré trois volumes exquis. Le D^r^ Lenormant nous a également communiqué de précieux documents concernant J.-J. Ampère. Enfin nous devons à M. Frecon d'avoir pu remonter de plusieurs générations dans l'origine des Ampère et M. Guigue a pris la peine d'explorer, pour nous, avec une obligeance dont nous tenons à le remercier, les archives de Lyon.

appliquer une théorie du milieu à la Taine. Si on raconte sa biographie, c'est par pure curiosité ou pour un but d'édification, mais non, comme lorsqu'il s'agit d'un poète, d'un peintre ou d'un musicien, pour en chercher le contre-coup dans ses œuvres. Cette idée, très généralement admise, mériterait d'être discutée à sa base même. Mais, en admettant qu'il y ait une vérité scientifique absolue, ou du moins une vérité humaine, le champ des menus faits, qui s'identifient pour nous avec cette vérité, est immense, et l'ordre dans lequel on les arrache aux ténèbres pour les faire étinceler, dépend du savant.

C'est ce que nous allons prendre sur le vif avec un chercheur comme Ampère, dont la vie, dont la pensée furent constamment tissées à sa science : nous nous attacherons à montrer comment il a été conduit d'une idée à une autre toute différente. L'étude serait également suggestive pour un Pasteur. Assurément, Ampère et Pasteur n'auraient pas existé que d'autres auraient découvert à leur place, plus ou moins tôt, l'électricité ou le monde des microbes. Mais il n'est pas indifférent pour l'avenir de l'humanité et même pour le développement de l'esprit humain que ces découvertes aient été réalisées et aient comporté leurs conséquences immédiates, dans tel ou tel temps et dans tel ou tel milieu.

I. — LE PREMIER JEAN-JACQUES AMPÈRE ET L'ENFANCE D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

Le premier Ampère dont la personnalité nous soit familière est Jean-Jacques Ampère, le père du physicien, né à Lyon le 8 janvier 1733, mort à Lyon sur l'échafaud le 23 novembre 1793. Mais nous connaissons les ancêtres lyonnais depuis le XVII^e^ siècle : Claude Ampère, tailleur de pierres, qui épousa, en 1666, Marguerise Chèze ; Jean-Jacques Ampère, maître maçon, marié en 1693 à Simonde Rapillon, fille d'un marchand ; enfin le grand père du physicien, François Ampère, « marchand fabriquant en étoffes de soie, » mari d'Anne Berthay. Jean-Jacques Ampère, père du savant, avait trois frères, négociants en soie à Lyon comme son père et comme lui. C'était un type très représentatif de ces bourgeois honnêtes et lettrés qui favorisèrent par idéalisme les débuts de la Révolution pour en devenir bientôt les sanglantes victimes. La noblesse de son caractère annonce déjà les qualités

morales d'André Ampère, et son attitude dans les heures tragiques de 1793 mériterait à elle seule de perpétuer sa mémoire.

Ce Jean-Jacques Ampère attendit tard, jusqu'à plus de trente-huit ans, pour se marier, sans doute afin d'avoir réalisé assez d'économies (1). Il épousa alors une orpheline, également majeure, qui vivait avec sa sœur. Jeanne-Antoinette Desutières-Sarcey, ou plus simplement, Jeanne Sarcey, appartenait, elle aussi, à une famille de négociants en soie, et nous verrons plus tard André Ampère écrire ses souvenirs d'amour, ses vers et son algèbre pêle-mêle sur les vieilles comptabilités de la maison Sarcey et Compagnie. Cependant ces Sarcey de Sutières n'étaient pas sans quelques petites prétentions nobiliaires. Un oncle de la mariée avait servi pendant 27 ans comme officier dans les armées de Louis XV et de Louis XVI. En 1771, il se qualifiait « ancien capitaine au régiment de Bretagne. » Plus tard, il fut attaché à la maison de Monsieur, Comte de Provence (le futur Louis XVIII), et mourut au commencement de la Révolution à Dardilly. On le citait comme l'auteur du *Cours complet d'Agriculture*, collaborateur de l'abbé Rosier. Son fils, « le cousin de Sutières, » mort seulement en 1848, à plus de 80 ans, fut un personnage extraordinaire qui aurait plu à Jérôme Coignard : chercheur de pierre philosophale, calculateur de martingales, suiveur de comédiens ambulants, grotesque, ahuri, empressé, toujours à la recherche d'une place et retombant perpétuellement aux crochets de son cousin André Ampère.

Les deux familles Ampère et Sarcey étaient, sous Louis XV, dans une assez large aisance. Le 30 juin 1771, nous voyons Jean-Jacques Ampère acheter pour 20 000 livres (dont 6000 de mobilier) la propriété de campagne de Poleymieux (hameau de Chavannes), où son fils, le physicien, a passé sa jeunesse. Le 12 juillet 1771, il signe devant Caillat, notaire à Lyon, son contrat de mariage, dans lequel on constate que le mobilier de la mariée était estimé 3000 livres. Le mariage a lieu le 16 juillet. Enfin, le 3 février 1772, un oncle Jacques Sutières Sarcey, habitant Paris, donne à sa nièce M^me^ Ampère une somme de 25000 livres contre une petite rente viagère de 500 livres. Ces quatre faits sont trop rapprochés pour ne pas être solidaires. En les combinant avec divers autres renseignements, on voit que le

(1) Sur son acte de mariage, il figure comme négociant et, sur son contrat, comme teneur de livres.

jeune ménage pouvait alors disposer d'environ 100 000 livres, somme assez importante pour le milieu et pour l'époque.

Pendant une dizaine d'années après son mariage, Jean-Jacques Ampère continua à habiter Lyon, où naquirent, en 1772 et 1775, sur la paroisse Saint-Nizier, ses deux premiers enfants : Antoinette, le 22 juin 1772 ; André-Marie le 22 janvier 1775 (1). A cette époque, Poleymieux n'était, pour lui, qu'une maison de campagne où on allait se reposer l'été. Jusqu'à l'âge de sept ans, André Ampère fut ainsi en grande partie élevé à Lyon. C'est à cette époque que se rapporte, avec quelques souvenirs recueillis par Sainte-Beuve, le début suivant d'une autobiographie manuscrite, où André Ampère parle de lui-même à la troisième personne :

« Avant de pouvoir lire, le plus grand plaisir du jeune Ampère était d'entendre des morceaux de l'*Histoire naturelle* de Buffon. Il demandait sans cesse qu'on lui lût l'histoire des animaux et des oiseaux dont il avait appris depuis longtemps tous les noms en s'amusant à en regarder les figures. La liberté qu'on lui laissait de n'étudier que quand il lui plairait de le faire, fut cause que, quoiqu'il sût épeler depuis longtemps, il ne lisait point encore, et c'est en s'exerçant seul à comprendre l'histoire des oiseaux qu'il apprit enfin à lire couramment. Bientôt la lecture des livres d'histoire et des pièces de théâtre qu'il trouvait dans la bibliothèque de son père l'attacha autant que celle de Buffon. Il se passionnait pour les Athéniens et les Carthaginois et prenait en haine les Lacédémoniens et les Romains quand il les voyait subjuguer ou détruire les peuples qu'il affectionnait. Il prenait un singulier plaisir à apprendre des scènes entières des tragédies de Racine et de Voltaire et à les réciter en se promenant seul. Les sentiments que ces lectures développaient en lui s'exaltaient par ce qu'il entendait raconter des événements de la guerre que l'Angleterre et la France se faisaient alors au sujet de l'indépendance des États-Unis. »

Cette dernière observation date la période dont il s'agit, la paix entre l'Angleterre et la France ayant été conclue en 1783.

(1) « Le 22 janvier (1775), j'ai baptisé André-Marie, né le 20, fils de Sieur Jean-Jacques Ampère, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Jeanne-Antoinette de Sarcey son épouse. Parrain : Sieur André de Sutières-Sarcey, ancien capitaine au régiment de Bretagne ; marraine : dame Marie-Magdeleine Bertoy, veuve de Sieur François Haller, marchand, mercier à Paris, représentée par demoiselle Antoinette Sarcey, fille majeure, qui, avec le père, ont signé. »

C'était se passionner bien jeune pour l'histoire ancienne et les tragédies; mais tout ce que nous savons sur la jeunesse d'Ampère accuse, avec sa prodigieuse mémoire et une intensité de sentiments qui ne s'atténua jamais, une étonnante précocité.

En 1782, Jean-Jacques Ampère, qui touchait à la cinquantaine, prit sa retraite et alla se fixer dans sa maison de Poleymieux, se bornant désormais à revenir pendant deux mois d'hiver à Lyon, où il avait conservé son domicile. Poleymieux, dont nous entendrons beaucoup parler, est situé à environ 10 kilomètres au Nord de Lyon, sur le flanc Nord du Mont d'Or. Vers l'Est, on descend rapidement à la Saône à Albigny ou au port de Villevert, en face Neuville-l'Archevêque. Un peu au Nord, est le village de Saint-Germain au Mont d'Or, où habitait celle qui sera plus tard la femme d'André Ampère, Julie Carron. A Poleymieux, Jean-Jacques Ampère utilisait ses loisirs à lire, à écrire, à surveiller l'exploitation de son domaine que cultivait un « granger, » Delorme; mais il avait, en outre, pris une de ces fonctions qu'occupaient fréquemment les commerçants aisés et instruits de petites villes. Il était le procureur fiscal, c'est-à-dire quelque peu l'intendant du seigneur de Poleymieux, messire Guillin Dumontet, colonel d'infanterie, ancien gouverneur du Sénégal et des possessions françaises de la côte d'Afrique. A ce titre, il remplissait le rôle de juge de paix. Les almanachs de 1782 à 1786 le mentionnent comme « procureur du roi à la gruerie de Lyon, procureur fiscal du seigneur de Poleymieux, conseiller du roi. »

Sa principale occupation était toutefois l'éducation de ses deux enfants : éducation très conforme aux idées avancées de l'époque, très inspirée de l'*Émile* et qui, à en juger par les résultats, ne paraît pas lui avoir trop mal réussi. Jean-Jacques Ampère prétendait qu'il faut laisser les enfants se former seuls sans contrainte, en se bornant à leur inspirer le désir de savoir, en répondant à leur curiosité et en les dirigeant presque à leur insu. Dans cet heureux temps, où l'obsession des examens et la rigidité des programmes n'emprisonnaient pas les esprits dès le berceau, le système était louable. Il était, en outre, appliqué par un père très lettré, très instruit, très fin, à deux enfants admirablement doués. Jean-Jacques Ampère se présente à nous comme un de ces petits bourgeois, si nombreux à la fin du XVII^e^ siècle, que le souci de leurs affaires et la

connaissance pratique du droit n'empêchaient pas de savoir Virgile par cœur, d'étudier les Encyclopédistes et de composer des tragédies. Lui et sa femme prêchaient moralement et intellectuellement d'exemple. Son fils n'avait qu'à imiter ce beau caractère droit et ferme, cette intelligence fortement mûrie. La mère, de son côté, donne toujours une impression remarquable de sérieux et de calme. Pour Ampère comme pour beaucoup d'autres petites gens, ces années qui précédèrent la Révolution furent des années heureuses, dont le fils, malgré tous ses succès et ses honneurs, ne retrouvera jamais l'équivalent.

Au début de 1785, un troisième enfant naquit, une fille, Joséphine, qui devait plus tard tenir à Paris le ménage de son frère André Ampère. Quelque temps après, eut lieu un événement intime qu'Ampère désignait, dans sa vieillesse, comme ayant exercé une influence capitale sur toute sa vie : sa première communion. Mme Ampère était animée d'une foi religieuse aussi ardente que profonde. Elle avait transmis ses sentiments à son fils, dans l'esprit duquel la religion catholique occupa, jusqu'à la fin, en dépit d'éclipses momentanées, une place essentielle. Mais ce cerveau, toujours en ébullition, trouvait moyen de s'enflammer, en même temps et presque également, pour les articles de l'*Encyclopédie* qu'il apprenait par cœur et pour l'*Eloge de Descartes* par Thomas, dont la lecture fut, pour lui, une véritable révélation.

En 1788, André Ampère avait treize ans. Son éducation à bâtons rompus avait été surtout littéraire et seulement complétée par les « leçons de choses » que son père donnait à sa sœur comme à lui dans leurs longues promenades, quand, brusquement, se produisit en lui une de ces sautes de vent qui, toute sa vie, devaient l'entraîner successivement vers les recherches les plus diverses. A ce moment, raconte-t-il, « les éléments de mathématiques de Rivard et de Mazéare étant tombés sous sa main, toute autre étude fut oubliée. Il s'en occupa uniquement et la lecture de ces deux livres fut suivie de celle de l'algèbre de Clairaut et des traités des sections coniques de la Chapelle et du marquis de l'Hôpital. Ne connaissant personne qui eût la moindre connaissance des mathématiques, il se mit à composer un traité des sections coniques avec les matériaux qu'il trouvait dans ces ouvrages et des démonstrations qu'il imaginait et croyait nouvelles. Mais, quand il voulut lire les articles de mathéma-

tiques de l'*Encyclopédie*, il fut arrêté par l'emploi du calcul infinitésimal dont il n'avait aucune idée. Ayant, à cette époque, pendant un séjour de quelques mois que son père fit à Lyon, eu l'occasion de voir M. Daburon, alors professeur de théologie au collège de la Trinité de Lyon, maintenant inspecteur général des études, qui s'était beaucoup occupé de mathématiques, il lui raconta l'embarras où le mettaient les *d* qu'il trouvait dans ces articles, sans qu'on eût dit ce que cette lettre représentait. M. Daburon fut frappé de ce que le jeune Ampère avait fait sans autre secours que les livres qu'il avait étudiés ; il eut la bonté de lui donner quelques leçons de calcul différentiel et de calcul intégral, et lui aplanit ainsi les difficultés qui l'avaient arrêté.

« Son père, pénétré de reconnaissance, se lia d'une intime amitié avec M. Daburon, qui venait parfois passer quelques jours à la campagne, où il avait ramené son fils. M. Daburon dirigea les études mathématiques du jeune Ampère, et lui inspira une nouvelle émulation qui rendait ses progrès plus rapides. Chaque année, M. Ampère passait deux mois à Lyon ; il conduisait son fils à quelques leçons du cours de physique de M. le professeur Mollet. De retour à la campagne, le jeune Ampère lut quelques ouvrages de physique et, quelque temps après, la lecture des lettres de Rousseau sur la botanique lui ayant inspiré une grande ardeur pour l'étude de cette science, il partagea son temps entre les herborisations et les calculs. »

Nous assistons là à la formation de ce qu'on appellerait aujourd'hui, d'un terme pédantesque, un autodidacte. Visiblement, ce père extraordinaire n'ambitionne pour son fils aucune carrière, ne le prépare pour aucun métier. Il se borne à élever un homme. André Ampère, de son côté, avec la puissance d'absorption dans le présent qu'il gardera toujours, étudie uniquement pour le plaisir de savoir, sans songer à tirer un parti quelconque de sa science. Si la Révolution n'était venue, il se serait peut-être borné à vivre paisible et heureux dans sa maison de campagne entre sa bibliothèque et son herbier. La Révolution allait en décider autrement et le jeter dans une vie de gloire, d'agitations et de souffrances.

Nous arrivons, effet, à 1789. La prise de la Bastille produisit, sur André Ampère, une impression qu'il comparait plus tard à celle de sa première communion. On ne saurait mieux exprimer ce que fut, presque dans toute la France, ce premier

élan de foi. La famille Ampère était monarchique et chrétienne ; mais, en 1789, cela n'empêchait à peu près personne de saluer avec enthousiasme l'aurore d'un temps nouveau. D'ailleurs, tout se passait alors dans le domaine de la théorie idéaliste qui plaît si fort au tempérament français. Jean-Jacques Ampère, poète à ses heures, traduisit ses sentiments dans une tragédie intitulée *Artaxerxe ou le Roi constitutionnel*, dont les indications de mise en scène sont peut-être la partie la plus originale : « Acte premier. Le théâtre représente le jardin intérieur du palais correspondant à divers appartements. Il fait nuit et clair de lune. Le décorateur pourrait ménager un lointain, où serait représentée la Bastille. » Et, au 4e acte (car l'unité de lieu n'est pas respectée) : « Le théâtre représente la salle du conseil où sont assemblés les mages et les grands officiers du royaume. On voit, sur l'un des côtés, une prison construite sur le plan de la Bastille. » Ces indications, dans le goût du temps, avertissent aussitôt qu'il s'agit d'Artaxerxe, fils de Xerxès et Roi des Perses.

Faut-il, pour satisfaire l'ombre du grand honnête homme que fut Jean-Jacques Ampère, indiquer le sujet de cette tragédie ? Elle nous intéresse, d'autre part, au point de vue de l'atavisme ; car chez les trois Ampère, le besoin d'écrire des tragédies fut héréditaire. Celle-là n'est ni plus ni moins mauvaise que toutes celles de cette piteuse époque littéraire. Le sujet fait penser à Corneille et les vers ressemblent à ceux de Voltaire. Xerxès est un tyran qui persécute son général Arbace :

> Sous quel prétexte, hélas ! Citoyen populaire,
> J'ai blâmé les abus du pouvoir arbitraire
> Et c'est par mon avis qu'ont été discutés
> Les droits des nations, de l'homme et des cités...
> Le caprice du sort donne le rang suprême...

Or, le père de ce « citoyen populaire » Arbace, le ministre Artaban conspire contre Xerxès qu'il fait assassiner. Inutile d'expliquer comment Arbace se trouve accusé du crime, refuse de se défendre pour ne pas compromettre son père et, malgré cela, est sauvé par le nouveau Roi, Artaxerxe, prince « sensible » incapable de croire au crime. Tout le monde fait assaut des sentiments les plus généreux, jusqu'au criminel lui-même qui amène le dénouement heureux par une « sensi-

bilité » égale à celle de tous les autres personnages. A travers cette intrigue erre Mandane-Chimène, fille de Xerxès, qui, naturellement, aime Arbace, mais qui connaît assez les précédents pour savoir qu'elle doit demander sa tête en craignant de l'obtenir. Voici simplement quelques vers pour donner la note politique :

ARTABAN.

Les rois les plus vantés n'ont fondé leur puissance
Qu'en trompant des humains l'aveugle confiance...

MANDANE.

Vous hasardez beaucoup. Un père est toujours père.
Et pour son sang jamais il n'est assez sévère.

ARTAXERXE.

Il est père, il est vrai; mais il est citoyen!

Ou encore, ce dialogue par alexandrins se ripostant, dont nous retrouverons l'écho en des heures tragiques :

MANDANE.

L'apparence et les faits décèlent l'assassin.

SEMIRE.

Quel juge prononça jamais sur l'apparence?...

MANDANE.

Les lois sans la rigueur n'ont point d'autorité.

SEMIRE.

L'autorité des lois n'est rien sans l'équité.

Les trois premières années de la Révolution furent tranquilles dans la montagne de Poleymieux. André Ampère vivait avec ses parents et sa sœur (plus âgée de trois ans), étudiant les plantes de la campagne ou absorbé par la géométrie et l'algèbre, comme on l'est quand on pénètre pour la première fois, avec la passion de la jeunesse, dans ce monde enchanté. Plus tard, dans une élégie intitulée *l'Amitié et l'Amour, ou les Vicissitudes de ma vie*, il se reporte avec regret vers ces heureux jours pour célébrer la mémoire de sa sœur aînée, la compagne de son enfance, qu'il allait voir mourir à vingt ans :

Jours d'innocence et de félicité,
Où, libre encore et maître de moi-même,

J'étais aimé de tout ce que j'aimais,
Jours fortunés, ne pourrai-je jamais
Vous retrouver auprès de ce que j'aime?
Je m'en souviens, à peine à mon printemps
Je respirais pour la plus tendre amie (1) !
Quel calme heureux, quels doux épanchements
Faisaient alors le charme de ma vie !
De nos deux cœurs la tendre sympathie,
Ces riens naïfs, ces premiers sentiments
Que la nature inspire à notre enfance,
Les plaisirs purs que sa main nous dispense,
De ces beaux jours filaient tous les moments...

Le 3 mars 1792, on enterra cette sœur aimée, Antoinette Ampère, âgée de vingt ans, dans le cimetière de Poleymieux. C'était le premier des malheurs qui allaient fondre sur cette famille.

Un peu avant ce moment, J.-J. Ampère avait échangé ses paisibles fonctions de procureur fiscal à Poleymieux contre une charge de juge de paix à Lyon dans le canton de la Halle au blé. Dans une lettre à sa femme du 17 octobre 1793, il parle de cette place qu'il a occupée deux ans et qui lui a coûté 3 000 livres de son capital, non compris la dépense extraordinaire qu'elle a entraînée en exigeant de lui « un loyer, un domestique, un ménage et trois feux de plus. »

Quel sentiment l'avait entraîné à cette décision, nous ne sommes pas en état de le préciser. Était-ce la petite vanité très légitime d'un bourgeois retraité, cherchant une occupation honorable et en vue? Ou, dès lors, J.-J. Ampère se solidarisait-il avec le parti girondin qui prenait alors le pouvoir? Il y eut, après la fuite de Varennes et la Constitution du 13 septembre 1791 qui termina l'œuvre de la Constituante, un moment d'accalmie, où beaucoup de libéraux crurent la Révolution terminée et arrivée à un heureux aboutissement. Si le pauvre J.-J. Ampère partagea un moment cette illusion, elle lui coûta la tête.

Cependant le début de 1792 fut encore paisible. A cette époque, « le montagnard devenu juge de paix à Lyon » comme il s'intitule, achève et retouche sa tragédie. Circulant fréquem-

(1) André Ampère a ajouté ici en note sur le manuscrit : « ma sœur ».

ment entre Poleymieux et Lyon, il apporte et remporte la correspondance scientifique de son fils avec des Lyonnais; il achète, pour celui-ci, non sans s'en excuser auprès de sa femme, des livres et des instruments de géométrie. A Lyon comme dans toute la France, la crise tragique commença après la journée du 10 août 1792 qui mit le pouvoir dans les mains des Jacobins. J.-J. Ampère, en sa qualité de juge de paix, se trouva, comme la plupart des administrateurs taxés de modérantisme, avoir à combattre contre la bande d'énergumènes que conduisait le fameux Chalier, ancien commerçant en soie lui aussi, avec lequel son négoce avait pu déjà le mettre en relations. J.-J. Ampère, à cette époque, n'est plus seulement juge de paix; il est officier de police de sûreté et préside le tribunal de police correctionnelle. Tous ceux qui troublent l'ordre comparaissent donc devant lui et accumulent contre lui les rancunes. Je ne veux pas me laisser entraîner à raconter ici l'histoire de Lyon pendant la Terreur (1). Il faut néanmoins en connaître assez pour comprendre le rôle propre de J.-J. Ampère et le contre-coup des événements sur son fils.

La ville de Lyon était, en 1792, beaucoup plus républicaine qu'elle ne le devint dans la suite après qu'une certaine république eut prétendu s'imposer à elle par les horreurs de Collot d'Herbois et de Fouché. Néanmoins, les Jacobins n'y régnaient pas aussi absolument en maîtres que dans d'autres grandes villes. Il existait, parmi les ouvriers, les canuts, des souffrances aigries, des misères exaspérées qu'on retrouvera plus tard dans les émeutes de 1831 et 1834; mais il y avait aussi une bourgeoisie plébéienne à la manière des Ampère qui, selon le mot de Lamartine, « sortait sans cesse du peuple et y rentrait sans honte par le travail des mains, » bourgeoisie à la fois libérale de doctrines et conservatrice par tempérament. On vit aussi assez vite, quand la ville engagea le combat contre les Jacobins de Paris, toute une population de réfugiés à teinte plus ou moins royaliste accourir des régions voisines. L'histoire de J.-J. Ampère, pendant cette année, se résume dans sa lutte contre Chalier, qu'il contribua à faire exécuter, mais dont la mort le fit à son tour monter ensuite sur l'échafaud.

(1) Voir, notamment : *Histoire du siège de Lyon* (Paris et Lyon, 1797, 2 vol.); Alexandrine des Echerolles, *Une famille noble sous la Terreur;* Madelin : *Fouché*, avec toute la bibliographie donnée t. I, p. 121; Chuquet, *Charles de Hesse ou le général Marat*, etc.

Ce Chalier, que l'on prétendit un jour faire passer pour un martyr et pour les mânes duquel Fouché célébra des messes laïques où un âne buvait dans un calice, était un individu étrange. Italien élevé par des moines, il se caractérisait surtout par un besoin trépidant d'agitation et de renouvellement. Dans sa jeunesse, il reprochait à Dieu d'être trop tranquille. A l'époque où nous l'abordons, il nous apparaît comme un demi-fou, un de ces agités, de ces anxieux, à tournure mystique, à façons de prophètes, qui sont prêts à commettre tous les crimes pour assurer le bonheur de l'humanité et qu'il est particulièrement dangereux de laisser errer librement par les rues dans les périodes de crise. Remarqué par Marat et Robespierre, il était venu à Lyon fonder le club central, qui s'occupa aussitôt de chercher des têtes à couper et des « boyaux à dévider. » On se demande comment J.-J. Ampère pouvait présider le tribunal de police correctionnelle dans une ville que gouvernait le fameux général Marat, le prince de Hesse et où Chalier régnait en maître, avec quelques acolytes dignes de lui, tels que le ci-devant Riard de Beauvernois, l'imprimeur Dodieu, le vicaire défroqué Portalier, etc.

La guerre civile s'était engagée presque ouvertement aussitôt après le 10 août. Dès le 25 août, le prince de Hesse, d'accord avec les Jacobins, faisait arrêter de malheureux officiers que le général de Montesquiou-Fezensac, commandant l'armée du Midi, avait envoyés à la frontière et que l'on accusa de vouloir émigrer. Puis la nouvelle des massacres de septembre suscita dans la bande Chalier une louable émulation. Le 9 septembre, la foule marcha sur la prison de Pierre Scize, la Bastille de Lyon, en arracha les officiers sous prétexte qu'ils n'étaient pas assez bien gardés et les massacra pour plus de sécurité, en leur adjoignant deux prêtres enfermés à la prison de Roanne (au centre de la ville). Deux jours après, le prince de Hesse pouvait écrire avec satisfaction : « Le peuple de Lyon a coupé hier douze têtes et les a promenées par la ville... 1 500 prêtres chassés en trois jours de temps d'ici et la catastrophe d'avant-hier font partir les émigrés et les aristocrates et, à présent, nous avons la majorité dans Lyon. »

Tout l'hiver, en effet, Chalier, devenu officier municipal et juge, domina la ville. Il ne parlait plus que de couper des têtes. Mais, devant l'imminence du danger, tous les éléments honnêtes

qui, là comme partout, avaient commencé par manquer de cohésion et d'initiative, finirent par se grouper et l'instinct de conservation leur inspira la vigueur nécessaire pour résister aux bandits. Cette étape nouvelle de la lutte commença en février 1793. Devant une attaque armée de Chalier qui avait installé sa guillotine toute prête, le maire Nivière fit garder l'Hôtel de ville par des troupes, mais, trop généreux, sauva, ce jour-là, ses adversaires. Cependant les Girondins avaient repris le dessus. Ils avaient appelé deux bataillons de Marseillais qui chantaient les louanges de Roland ; ils saccagèrent le club central des Jacobins. Représentons-nous l'organisation récente des Fascistes contre les Bolchévistes italiens. La majorité jacobine de la Convention se jugea bravée et envoya trois commissaires pour rétablir ce qu'elle appelait l'ordre, c'est-à-dire sa souveraineté devenue de droit divin. Chalier recommença à dresser des listes de proscription qu'il appelait « la boussole des patriotes. » Ainsi que cela s'était fait à Paris, il préparait les massacres par des visites domiciliaires. Enfin, pour ne laisser aucun doute sur ses intentions, il avait proposé une formule de serment, où on jurait « d'exterminer tous les tyrans, ainsi que leurs suppôts désignés sous le nom d'aristocrates, de feuillantins, de modérés... et tous les inutiles citoyens de la caste sacerdotale. »

Le 14 mai, les Jacobins mirent le feu aux poudres en organisant le pillage et la proscription sous prétexte d'emprunt forcé et de levée contre les Vendéens. Il arrive souvent que les hommes faibles trouvent plus de vigueur pour défendre leur bourse que pour sauver leur vie. Un officier municipal, nommé Sautemouche, dont nous allons retrouver le nom mêlé à l'histoire d'Ampère, se signala alors en allant extorquer, le sabre en main, 4000 livres à deux pauvres femmes, dont l'une, dit-on, mourut de terreur. Chacun se sentit menacé et s'arma. Pendant quelques jours, les deux partis restèrent en présence. Enfin, le 29 mai, la bataille éclata entre Girondins et Jacobins : une véritable bataille rangée, dans laquelle les Jacobins furent très étonnés de ne pas avoir le dessus. C'est alors surtout que J.-J. Ampère se trouva mis en évidence et, par suite, compromis.

Cela avait débuté banalement, trois jours avant, par une émeute populaire au sujet d'un prétendu accaparement de beurre. L'émeute fut apaisée. Mais on vit bientôt aux prises

les *Sections* constituées en majorité par la bourgeoisie, et la *Municipalité* jacobine : les sections voulant casser la municipalité ; le directoire du département (c'est-à-dire l'administration) soutenant les sections et deux conventionnels, accourus aussitôt, Nioche et Gauthier, essayant de défendre les municipaux. Dans la journée du 29, on en vint aux armes. Les modérés s'emparèrent de l'Arsenal et constituèrent un Comité d'insurrection. Après une première escarmouche devant l'Hôtel de Ville, 4000 Girondins se mirent en marche sur les quais de la Saône, ayant à leur tête comme otages deux officiers municipaux faits prisonniers, Carteron et Sautemouche. Abritée sur la place des Carmes en face de l'Hôtel de Ville, cette colonne tira le canon contre la municipalité. Le représentant Gauthier, accouru en parlementaire, dut signer la suspension de la municipalité et les modérés envahirent l'Hôtel de Ville à cinq heures du matin. Une « réaction » de quatre mois allait commencer.

Le rôle de J.-J. Ampère dans cette grave journée et dans les semaines qui suivirent, nous est connu par les dénonciations dont il fut l'objet plus tard et par les interrogatoires qu'il subit. On le voit très pénétré de son point d'honneur professionnel, cherchant à remplir son devoir qui est de maintenir l'ordre et de faire respecter la loi, peu sympathique assurément aux terroristes, mais s'efforçant, même quand il s'agit d'eux, de rester équitable et correct.

La « municipalité provisoire » qui s'établit et les comités girondins des sections font incarcérer des Jacobins. Sur la dénonciation de l'accusateur public, J.-J. Ampère lance les mandats d'arrêt, notamment contre Chalier, commence les enquêtes, recueille les renseignements, interroge les prévenus, forme en résumé des dossiers qu'il transmet au tribunal. On lui reprochera, dans la suite, d'avoir mené avec partialité et lenteur les procédures contre « les clubistes et les patriotes, » de les avoir appelés scélérats, d'avoir voulu leur faire avouer que leur dessein était d'assassiner les honnêtes gens, d'avoir dit aussi que ces derniers ne pourraient triompher, si l'on ne détruisait les Jacobins.

« Je conviens, répondra-t-il, d'avoir instruit la procédure du citoyen Chalier sur la dénonciation qui m'avait été faite, le 27 mai, par l'accusateur public qui avait le droit de provoquer mon ministère. J'ai fait également plusieurs instructions contre

des officiers municipaux à la suite du 29 mai et, en statuant sur ces procédures, j'ai renvoyé à la forme de la loi par devant le directeur du jury tous les prévenus. Le titre d'accusation réglant seul ma compétence, je me suis conformé à l'instruction sur les fonctions des officiers de police, qui sont uniquement préposés pour recueillir les vestiges des délits, et en renvoyer le jugement aux tribunaux qui en doivent connaître. Les circonstances étaient telles que la prudence concourait avec mon devoir pour me prescrire la marche indiquée par la loi... » Alors qu'il défendait ainsi en légiste son attitude de juge, Ampère était un vaincu, condamné d'avance. Dans une défense écrite adressée quelques jours avant aux représentants du peuple, il met en évidence un autre côté de son rôle :

« Il est notoire, dit-il, que des agitateurs (royalistes) avaient l'intention de mettre à profit ces circonstances pour faire massacrer l'ancienne municipalité (jacobine) et ses partisans. L'exposant rencontrait journellement des groupes où l'on s'efforçait d'enflammer les citoyens pour cette horrible mesure. Il était obligé de leur représenter à tout moment qu'en employant des partis violents, ils discréditeraient leur cause et se rendraient coupables ; que l'on s'occupait d'informer contre les perturbateurs de la tranquillité publique ; que répandre le sang de ses frères accusés, mais réputés innocents jusqu'à ce que la loi les eût déclarés coupables, serait le plus grand des forfaits ; qu'ils ne pourraient échapper aux reproches, aux remords et au supplice s'ils osaient égorger l'innocence, qui était toujours présumée lorsque la loi n'avait pas parlé... » Lui et ses collègues, conclut-il, n'ont eu, dans l'exercice de leurs fonctions, « que le goût, la passion et le courage de leur devoir. » Cette lenteur des interrogatoires dont on lui fait maintenant un crime, comme d'avoir cherché à consoler plusieurs détenus sur la longueur de leur captivité, n'est-elle pas à son honneur? Et il cite avec raison le cas du municipal Sautemouche, que l'on a eu l'imprudence de mettre en liberté, le 27 juin, après un mois de détention, et qui fut aussitôt écharpé par le peuple. On sent l'homme consciencieux et probe que les énergumènes révoltent, qui se trouve pris entre deux violences opposées, mais qui, dans ces circonstances difficiles, reste fidèle en pratique aux sentiments de devoir jadis exprimés en vers par sa tragédie.

D'autres pièces d'archives le montrent s'intéressant à la

santé des prisonniers malades et appelant sur eux la « sollicitude paternelle » des officiers municipaux. Mais il est inutile de dire qu'on ne lui savait aucun gré de son équité et le procès « monstrueux » du « vertueux » Chalier devait déchaîner contre lui la colère des Jacobins.

Chalier avait été incarcéré le 30 mai. Ampère n'avait pas à le juger, mais à instruire son affaire. Malheureusement, ce procès, qui dura deux mois, se déroula dans une atmosphère de guerre civile.

Ce même 29 mai, où les Girondins prenaient le pouvoir à Lyon, on sait qu'ils étaient vaincus à Paris et bientôt décrétés d'accusation. Dès lors, Lyon et Paris se regardent en se bravant et une première partie se joue sur la tête de Chalier.

Dès qu'ils apprennent les événements de Paris, les Lyonnais décrètent que la représentation nationale n'est plus libre et qu'ils mourront « pour le maintien d'une représentation nationale républicaine libre et entière. » Le 5 juillet, les Jacobins de la Convention décrètent que les dépositaires actuels de l'autorité dans Lyon répondront individuellement sur leur tête des mesures prises contre les citoyens arrêtés le 29 mai (Chalier et sa bande). Le 8 juillet, la « Commission républicaine et populaire de Lyon » riposte que la Convention n'est plus composée que d'un reste impur de factieux et de scélérats, contre lesquels elle décide de former une armée départementale. Le 12 juillet, la Convention exaspérée déclare Lyon en état de révolte ouverte. « Tous les administrateurs, officiers municipaux et fonctionnaires seront déclarés traîtres et leurs biens séquestrés. » Le 16 juillet, en réponse, la tête de Chalier tombait et, le lendemain, celle d'un autre Jacobin, Riard. C'en était trop. La guillotine, amenée par Chalier pour ses adversaires, ne pouvait sans monstruosité être inaugurée par lui ! Ces Lyonnais manquaient à toutes les règles du jeu ! Il fallait dompter la ville rebelle, d'autant plus qu'au même moment, la révolte grondait à Bordeaux, à Toulouse, à Nîmes, à Montpellier, à Marseille. La Convention abandonna la défense des frontières pour foncer d'abord contre l'adversaire de l'intérieur et faire, à Lyon, à Toulon, des exemples sanglants. Le 7 août, l'armée de Dubois-Crancé paraissait devant la ville et, le 10 août, le bombardement commençait.

J.-J. Ampère n'avait pas songé un instant à abandonner son

poste, si faible que pût être dès lors l'espoir d'être délivré par les Piémontais et par d'autres insurgés. Du reste mieux valait combattre, puisque, de toutes façons, la mort était à peu près certaine. Il s'installa donc en permanence dans la ville avec une tante qu'on appelait la Tatan. Mais il voulut épargner à sa famille les horreurs prévues du siège. Il laissa à Poleymieux, dont l'accès resta longtemps ouvert, sa femme et ses deux enfants. Il avait ordonné de ne rien dire à son grand garçon et celui-ci, absorbé par ses mathématiques, était, dès lors, si distrait qu'il se laissa faire, sans soupçonner la gravité du drame joué à ses côtés.

Le siège de Lyon dura deux mois, du 10 août au 9 octobre. Les assiégés avaient un chef énergique, Précy, et un bon officier d'artillerie, Agnel de Chenelette, pour organiser les fortifications. Ils luttaient, de plus, avec le courage du désespoir. Il fallut peu à peu amener contre eux 60 000 hommes et changer plusieurs fois le général. Mais le parti jacobin de l'intérieur était au moins aussi dangereux que l'ennemi du dehors. La redoute de Sainte-Foy fut livrée par trahison et, dans la nuit du 8 au 9 octobre, Lyon se trouva ouvert. Le 9 octobre, tandis que Précy, avec quelques troupes fidèles, essayait de s'échapper, les assiégeants pénétrèrent dans la ville.

Cette entrée, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, étant donné les mœurs du temps et la longueur de la résistance, se fit presque en ordre et ne ressembla nullement d'abord au sac d'une ville conquise. Couthon, qui était accouru avec des paysans d'Auvergne pour emporter enfin la place, exerça alors une influence apaisante, dont on doit lui savoir gré. Cependant les fonctionnaires, pas plus que les chefs de l'armée, ne pouvaient échapper à une condamnation qui était presque légale puisqu'elle était explicitement énoncée dans les féroces décrets du 5 et du 12 juillet. Dès le 9 octobre, Ampère fut incarcéré avec beaucoup d'autres « à la réquisition d'un jeune citoyen qu'il ne connaissait pas et duquel il ne croyait pas avoir jamais démérité. » « Il fut, dit-il, arraché de son domicile au milieu du jour et traduit à la maison commune, escorté d'un canonnier de l'armée de la République qui lui tint, pendant le trajet, son pistolet à deux doigts de la tempe droite. Ce jeune citoyen le désignait à la force armée de la République qui remplissait toutes les rues de la ville, comme un chef de la Vendée. » On

l'enferma à la prison dite de Roanne, cachot n° 5, où il attendit son sort, bien peu douteux, pendant six semaines.

Il était prisonnier depuis huit jours, quand, le 17 octobre, il put faire parvenir à sa femme une longue instruction pratique, qu'il signa « juge de paix jusqu'à ce moment » et où, sans aucune illusion sur l'avenir, il lui indiquait les moyens de défendre, après sa mort, le patrimoine de ses enfants. La lettre est d'un homme courageux et très maître de lui, qui ne néglige aucun détail, jusqu'à expliquer avec minutie quels propriétaires ont, avec lui, fourni les meubles de sa salle d'audiences. Mais son but principal est d'indiquer à sa femme la procédure à suivre pour garder, malgré la confiscation, sa fortune propre qu'il estime à environ 64 000 francs, — ou plutôt, car la lettre peut tomber en des mains indiscrètes, « au cube de 4 par le cube de 10 approchant. »

Il lui explique avec soin comment elle pourra revendiquer la propriété de Poleymieux en invoquant son contrat de mariage. Dans ce moment tragique, il pense à la prémunir contre « 50 bouteilles de rencontre dont il ne faut pas se servir sans les avoir fait nettoyer et éprouver. » Enfin, il donne à sa femme les raisons pour lesquelles leur fortune s'est trouvée notablement diminuée par sa charge de juge, quoique ses seules dépenses personnelles se soient bornées à quelques livres et instruments pour l'éducation de son fils, et, comme conclusion, il authentifie la pièce avec une rigueur de légiste en stipulant qu'elle contient « trois pages entièrement écrites de sa main. »

A ce moment, cependant, il aurait pu reprendre un peu d'espoir. Le 12 octobre, la Convention avait bien rendu le décret célèbre, par lequel il était décidé que la ville de Lyon serait détruite, sauf les maisons des Jacobins et son nom effacé du tableau des villes de la République. Mais Couthon mettait quelque modération dans le châtiment des révoltés comme dans l'exécution de ce décret insensé. Seuls, les chefs des belligérants pris les armes à la main, étaient fusillés sur l'ordre d'une Commission militaire. Pour les autres cas, une « Commission de justice populaire » procédait avec lenteur et se bornait, en trois semaines, à une trentaine d'exécutions. Paris trouva que Couthon trahissait et, le 30 octobre, l'ami de Robespierre dut quitter la ville, bientôt remplacé par Collot d'Herbois et Fouché

dont on connaît assez le rôle sinistre. Immédiatement, la répression s'accéléra et on s'occupa de terroriser les Lyonnais. C'était chose difficile. Comme l'expliquait Collot, le 7 novembre, en écrivant au Comité de Salut Public, « la prolongation du siège et les périls que chacun a courus ont inspiré une sorte d'indifférence pour la vie. » L'ancien acteur et le futur ministre de l'Empire allaient, malgré tout, trouver le moyen de réaliser la Terreur.

A peine Fouché est-il là que l'on rétablit le séquestre sur les biens des suspects et que l'on célèbre la fête sacrilège en l'honneur de Chalier (10 novembre). En même temps, on organise une « Commission temporaire de surveillance républicaine » et trois comités, un de commission révolutionnaire, un de séquestre et un de démolition. Le lendemain, 11 novembre, Dorfeuille présidait, pour la première fois, la Commission de justice populaire, devant laquelle Ampère comparut le 23 novembre. Les juges se nommaient Cousin, Daumale et Baigue; Merle était accusateur public. Ampère bénéficia encore de quelques formes légales, que le désir d'accélérer les mouvements allait bientôt faire disparaître. Nous avons le procès-verbal de son interrogatoire et son arrêt rédigé dans une forme correcte avec considérants. Il y est constaté en quatre pages que le prévenu a pu fournir ses moyens de justification et de défense, que le crime est avéré, qu'il tombe sous le coup des deux lois des 5 et 12 juillet entraînant la condamnation à mort. « L'exécution se fera le même jour. Écriteau qui aura ces mots : « Juge de paix qui a lancé le mandat d'arrêt contre Chalier. »

Rentré dans sa cellule, Ampère écrivit à sa femme une lettre d'une sérénité admirable, dans laquelle se trouvent ces paroles prophétiques : « Quant à mon fils, il n'y a rien que je n'attende de lui. » « Je désire, dit-il, que ma mort soit le sceau d'une réconciliation générale entre tous nos frères; je la pardonne à ceux qui s'en réjouissent, à ceux qui l'ont provoquée et à ceux qui l'ont ordonnée... Puissent mes enfants jouir d'un meilleur sort que leur père et avoir toujours devant les yeux la crainte de Dieu, cette crainte salutaire qui opère en nous l'innocence et la justice, malgré la fragilité de notre nature ! »

Petit détail qui achève de peindre ce caractère, le billet une fois plié et cacheté, une pensée revient au condamné et il ajoute, avant de partir pour l'échafaud, ce post-scriptum pratique : « Je ferai passer à la Manin par Ampère le guichetier, les deux

couvertures, mon habit brun, maveste grise et un gilet d'indienne... Je ferai en sorte que les matelas puissent être lavés... »

Quelques instants après, ce grand honnête homme était guillotiné, et bientôt la terrible nouvelle arrivait à Poleymieux comme un coup de foudre.

* * *

Jusqu'au dernier moment, André Ampère n'avait conçu aucun soupçon de la vérité. Son père avait exigé qu'on lui dissimulât tout et y avait étrangement réussi. A 10 kilomètres de Lyon, dans la région par laquelle essayèrent de s'évader les compagnons dispersés de Précy, le jeune homme avait vécu jusqu'au dernier moment absorbé dans son rêve mathémathique. « D'après les ordres de son père, raconte l'autobiographie que nous avons déjà citée, le jeune Ampère fut retenu dans la campagne où il l'avait laissé. On le berçait de la vaine espérance que son père allait lui être rendu et l'étude des mathématiques l'occupait plus que jamais parce qu'on avait eu soin de lui procurer, peu avant le siège de Lyon, la mécanique analytique dont la lecture l'avait animé d'une nouvelle ardeur. Il en refaisait tous les calculs dans l'instant où le sort de son père lui fut révélé... ». On a accumulé plus tard les légendes sur la distraction fameuse d'Ampère ; il n'en a peut-être jamais donné d'exemple plus complet qu'en ces jours d'horreur où sa puissance d'abstraction rivalisa avec celle d'Archimède.

Mais, en même temps qu'il était ainsi capable de s'absorber dans sa pensée jusqu'à l'oubli complet de la réalité, André Ampère était, dès lors, l'exalté, le passionné, dont nous constaterons sans cesse l'intensité de sentiments presque maladive. Plus le malheur fut, pour lui, imprévu, plus il fut profond. Il tomba dans une prostration qui, d'après son récit, ressemblait à une véritable imbécillité et il resta ainsi, durant une année entière, incapable d'aucun travail, d'aucune distraction, d'aucune pensée suivie, vivant d'une vie purement végétative.

Cette année-là fut cependant, pour le pays tout entier et pour cette famille en particulier, une année décisive, où les événements extérieurs valaient la peine qu'on s'en occupât. Au début, ce sont les massacres de Lyon. Jean-Jacques Ampère avait été un des derniers prisonniers jugés avec quelque régularité. Quatre jours après sa mort, le 27 novembre, Collot et

Fouché instituaient la sinistre commission des sept, dont les jugements n'étaient plus que des gestes, et, dès le 5 décembre, ils commençaient ces mitraillades collectives, auxquelles les contre-révolutionnaires « anti-patriotes » répondaient en chantant sous les boulets l'hymne des Girondins : « Mourir pour la Patrie... » Les biens des Ampère avaient été mis sous séquestre pour être confisqués au profit de la nation. Sa veuve et ses enfants, réfugiés chez des amis, restaient toujours sous le coup d'une dénonciation. Puis, à partir de février, ce fut la volte-face de Fouché s'adoucissant à mesure que Robespierre devenait plus terroriste. Le 18 février, il fermait la liste des arrestations et, le 16 mars, le tribunal criminel était soustrait à l'influence des Jacobins lyonnais pour être transféré près de la famille Ampère, à Neuville-sur-Saône.

A partir de ce moment, on voit Mme Ampère, aidée par quelques amis fidèles, multiplier les démarches, conformément aux instructions laissées par son mari pour sauver et conserver à son fils et à sa fille quelques miettes de leur patrimoine. La fortune propre de Jean-Jacques Ampère avait été confisquée; mais comme, suivant l'usage des périodes révolutionnaires, la spoliation et l'assassinat s'attachaient à parodier les formes de la légalité, on admettait la distinction de droit entre les biens du mari et ceux de la femme, justifiés par des contrats réguliers. Néanmoins, jusqu'au 9 thermidor, ces essais semblent avoir été faits avec quelque timidité et sans grand succès. Mais, Robespierre disparu, on accueille avec une visible indulgence une pétition du 18 août 1794, par laquelle « la citoyenne Sarcey, veuve du nommé Ampère tombé sous le glaive de la loi, » réclame la jouissance de sa maison à Poleymieux. Cette maison ayant été mise en adjudication, elle peut ensuite s'en rendre acquéreur. Le 3 mars 1795, on liquide ses biens, du moins théoriquement, à la somme de 65 000 francs qu'elle demandait. Enfin, le 2 juillet 1795, au moment où allait s'établir le Directoire, la levée définitive du séquestre est prononcée. Mais celui-ci avait produit ses effets ordinaires et, en fait, la famille Ampère, presque complètement ruinée, ne retrouvait guère, avec quelques créances douteuses, que le petit bien de Poleymieux représentant à peine une vingtaine de mille francs. Comme la mère et les enfants étaient à peu près aussi incapables les uns que les autres d'administrer leurs biens, cet avoir modique était lui-

même destiné à disparaître et la question d'argent a joué, dans toute la vie du pauvre Ampère, si indifférent à l'argent, un rôle sur lequel nous serons obligés d'insister parce qu'il a fortement influé sur la conduite de sa carrière.

Cependant, au premier moment, l'insouciance absolue d'André Ampère pour ces questions pratiques fit qu'il attacha une importance médiocre à sa ruine. Il ne s'en apercevait pas, puisqu'il avait le gîte et la nourriture assurés. Le jour seulement où il tombera amoureux et voudra se constituer un ménage, il se réveillera de ce nouveau rêve pour découvrir l'emprise brutale des nécessités.

En attendant, la vie avait fini par reprendre son cours et la politique, à laquelle nous avons dû attacher une importance spéciale dans la première partie de cette histoire, avait disparu de son esprit, pour n'y reparaître jamais. Disons tout de suite qu'il est impossible d'imaginer une vie d'homme généreux et intelligent, — mieux que cela, d'homme passionné et, comme on disait alors, « sensible, » — où les grands événements contemporains occupent moins de place que dans celle-là.

Le retour à la vie, raconte-t-il, lui vint à l'automne 1794 par une passion scientifique nouvelle, ou du moins renouvelée, celle de la botanique, « lorsqu'il rouvrit les yeux pour revoir, dans les campagnes où il avait tant de fois herborisé, les plantes dont il avait déterminé les noms. » Bientôt il retrouva le charme qu'il avait éprouvé autrefois en récitant dans ces promenades solitaires des vers français ou latins. Alors seulement la langue latine lui devint familière par une étude suivie des écrivains de l'ancienne Rome. En même temps, il dévorait la bibliothèque paternelle, et toutes les connaissances encyclopédiques qu'il accumulait pêle-mêle venaient se fixer et s'ordonner dans son étonnante mémoire. Il apprenait des langues étrangères. Il composait des vers. Enfin, il n'avait pas non plus, comme on pourrait le croire d'après son propre récit, abandonné les mathématiques.

Nous assistons à cette merveilleuse activité cérébrale, semaine par semaine, dans une correspondance que lui adresse un certain Philippon, ami d'un autre curieux nommé Couppier, auquel il avait envoyé également des lettres scientifiques, par l'intermédiaire de son père, au début de 1793. Cette correspondance, qui fait penser à celle de Descartes et du père Mersenne,

témoigne de la haute estime où l'on tenait ce jeune homme que l'on consultait, comme un dictionnaire toujours ouvert, sur toutes les sciences humaines. Il y est question tour à tour de mécanique, de physique, de météorologie, de botanique, de poésie, de philologie, mais surtout d'astronomie. En même temps, nous continuons à y entendre gronder parfois au début quelques derniers échos de la politique. La première lettre, écrite par ce Philippon après l'émeute du 1er avril 1795, est un chant de triomphe sur l'arrestation de Collot d'Herbois, l'exterminateur des Lyonnais. On y parle aussi des soi-disant volontaires qui multiplient les brigandages dans le pays. Mais les deux amis apportent beaucoup plus de zèle à étudier le choc des corps, le frottement des engrenages, la théorie des horloges, l'ascension des ballons, les procédés pour mesurer la vitesse d'un courant par l'épaisseur de l'eau, la densité des pierres, la hauteur des montagnes, etc.

Dès avril 1795, Ampère, toujours changeant, déclare qu'il a cessé d'étudier la botanique. Mais il a commencé un poème épique, l'*Américide*, sur lequel nous aurons à revenir. En septembre, nous le voyons envahi par une autre idée, celle d'une langue universelle. En octobre, il n'est plus occupé que de cerfs-volants scientifiques à plans multiples, avec lesquels il espère monter à plusieurs milliers de mètres pour faire des expériences sur l'électricité, la température de l'air, etc. En novembre, il traduit Horace en vers et apprend le grec. En décembre, il imagine un instrument destiné à faire des observations astronomiques sans correction de réfraction et sans pendule : instrument que son correspondant déclare extrêmement pratique. En même temps qu'il témoigne ainsi d'une activité intellectuelle admirable, il développe un talent d'expérimentateur et de constructeur, une véritable habileté manuelle, qui lui serviront plus tard au moment de ses grandes découvertes et que l'on n'aurait pas attendus de ce rêveur enfoncé dans ses abstractions. Ampère a, dès sa jeunesse, appris cet art de construire lui-même, avec des matériaux quelconques, des instruments parfaits, qui caractérise d'autres grands physiciens français. Élevé à l'école de la pauvreté, qui fut toujours celle de la science française, il a montré par son exemple qu'il n'est pas indispensable, pour accomplir des découvertes géniales, d'avoir des laboratoires outillés à coups

de millions de dollars, bien que ceux-ci ne soient pas toujours inutiles.

Tout l'hiver 1795-1796 se passe ainsi dans cette activité libre et vagabonde qui butine tour à tour les connaissances les plus diverses. Il faut se représenter André Ampère errant dans la campagne, lisant et composant des poésies ou cherchant un problème d'algèbre, tout en examinant les pistils d'une fleur, absolument insouciant de l'avenir et simplement assoiffé de savoir. Au moment où il va arriver à la phase de production, il n'est peut-être pas inutile de répéter que, sauf quelques conseils de son père ou de MM. Daburon et Mollet, il n'a eu aucun maître et n'a passé par aucune école, pas même par l'école primaire. Il n'avait jamais appris que ce qui lui plaisait : c'est pourquoi il le savait bien. Dans la partie de sa vie que nous aborderons bientôt, nous allons le voir, au contraire, saisi par les dents féroces d'un engrenage administratif qui lui mangera son temps en leçons insipides, en rapports, en inspections, en commissions, qui, le jour où il sentira une découverte chimique sur le point d'éclore, le forcera à travailler l'analyse mathématique pour entrer à l'Institut et qui, lorsqu'il sera en pleine fièvre électro-dynamique, le contraindra à aller vérifier si un professeur de Nîmes ou de Toulouse fait bien son cours. La compensation, nous l'avons déjà annoncé, fut que, forcé d'entrer dans l'enseignement pour nourrir sa femme, puis son enfant, Ampère fut amené à canaliser son effort et conduit ainsi à ses découvertes. Par le mystérieux concours d'événements qui entraîne les actions humaines, l'invention du télégraphe électrique tint ainsi : d'abord à la Révolution qui avait ruiné la famille Ampère; puis à la rencontre qu'il fit, le 10 avril 1796, d'une belle jeune fille aux cheveux d'or, nommée Julie Carron.

II. — ANDRÉ-MARIE AMPÈRE AMOUREUX (1796-1797)

Le roman d'André Ampère et de Julie Carron est à la fois exquis et triste. Trois ans d'attente, un an de bonheur; puis, aussitôt, la maladie, la séparation et la mort. Cette douloureuse histoire a déjà été racontée deux fois : d'abord par Sainte-Beuve avec sa finesse de touche habituelle, puis par M^me^ Cheuvreux dans un livre délicieux. Aussi résisterai-je au plaisir d'insister sur cette partie de mon sujet. Mais peut-être ne sera-t-il pas

inutile de préciser l'atmosphère exacte dans laquelle s'est déroulée cette idylle à la façon d'*Hermann et Dorothée* et d'en faire connaître au moins les principaux personnages.

La scène se passe dans les deux villages voisins de Poleymieux et de Saint-Germain au Mont d'Or : l'un où vit André avec sa mère, sa sœur de onze ans et la « Tatan; » l'autre où demeure Julie avec sa grand mère et sa sœur Élise.

Le personnage le plus respectable est M^me^ Ampère : une excellente femme très chrétienne, très placide, très douce, dont la conversation et les lettres abondent en réflexions de ce genre arrivant à tout propos : « Il faut faire comme l'on peut et non comme l'on veut... Il faut se soumettre aux événements de la vie, adorer la main qui nous frappe et ne pas nous laisser abattre... » Brisée par deux désastres successifs, la mort de sa fille et celle de son mari, elle n'attache plus grande importance aux choses terrestres. Mais les peigneurs de chanvre qui travaillent chez elle, disent dans le pays que sa maison est la « maison du bon Dieu, où tous sont si bons, si bons que c'est plaisir avec eux. »

Nous avons déjà entrevu André Ampère. C'est une de ces physionomies que l'on n'oublie plus et dont le portrait n'offre pas de difficultés. Moralement, on remarque d'abord chez lui l'intensité extrême de tous les sentiments, amour, enthousiasme, imagination, colère, illusion, désespoir. Sa facilité émotive va jusqu'aux larmes. Pour un rien, ses yeux brillent et son menton tremble comme s'il allait pleurer. Avec cela, une honnêteté absolue; une véracité si dénuée d'artifices mondains qu'elle en apparaît candide; une jeunesse de cœur qui ne s'atténuera jamais; un idéalisme inné. Ajoutons une certaine gaucherie de manières, de la timidité et cette fameuse distraction, sur laquelle sa mère, puis sa fiancée le plaisantent déjà doucement, comme feront plus tard, avec une nuance de respect, ses collègues de l'Institut ou ses élèves de l'École Polytechnique.

Ampère, à vingt ans, avait, d'après son signalement, les cheveux et les sourcils blonds, les yeux gris, le nez gros et une grande taille. N'ayant jamais quitté son village de Poleymieux que pour de rapides séjours à Lyon, il devait ressembler à un paysan, mais à un paysan passionné et génial, sachant tout, capable de tout entreprendre, avec un cœur toujours prêt à se donner et une certaine finesse de sentiments qui

décèle aussitôt les fils élevés par leur mère. Il possédait surtout ce don suprême auquel on ne se trompe pas, la vie.

Imaginons-le, tel que nous le décrit sa future belle-sœur, quand l'amour commence à lui inspirer le goût de la toilette, « avec son chapeau de toile cirée, ses culottes à la mode et sa petite tournure, » ou encore avec son anglaise toute neuve (sorte de redingote). La servante s'écrie qu'il a maintenant l'air d'un muscadin. Mais sa bonne figure rasée laisse trop voir des dents gâtées (1) et les jeunes filles se moquent de son entrée dans un salon ou de ses saluts. Elles lui trouvent l'air d'un vieux. « Il est si sérieux! On ne le voit jamais rire. »

A deux kilomètres Nord de Poleymieux, à Saint-Germain, habitait une sœur de Mme Ampère avec sa fille et, près de là, se trouvait « la petite maison, » où demeurait la famille Carron. Le voisinage rendait les communications naturelles et il est tout simple que Roméo ait rencontré Juliette, appelée ici Julie.

La famille Carron appartenait au même milieu de commerçants que la famille Ampère ou la famille Sarcey. Peut-être, avant la Révolution, avait-elle une fortune moindre. Mais la Terreur, en l'épargnant, avait plus que rétabli l'équilibre. Le père, Claude Carron, ancien fabricant d'étoffes de soie, paralysé depuis le début de 1795, ne comptait plus guère et devait mourir bientôt. Des quatre enfants qu'avait eus le ménage, les deux aînés étaient déjà mariés : une fille à son cousin Jean-Marie Périsse, imprimeur à Lyon (né en 1758); un fils avec Agarite de Campredon (celui-ci établi à Paris). Il restait deux jeunes filles : Julie (qui s'appelait, en réalité, Catherine) et Élisabeth, dite Élise. Les Carron, comme les Ampère, avaient un logement à Lyon et une maison de campagne, leur demeure habituelle. Julie passait seulement à Lyon les deux mois de décembre et de janvier, ce qui lui permettait d'y mener un peu la vie mondaine : bals (parfois costumés), théâtre, etc...

Pour nous représenter ce milieu si différent de ce que l'on rencontre aujourd'hui dans la même classe sociale, il faut imaginer les femmes occupées aux soins du ménage, à la cuisine, à la lessive, au repassage, malgré la présence de deux ou trois

(1) Il y a, dans les cartons de l'Institut, un curieux autographe d'Ampère, une feuille de figures géométriques, au haut de laquelle il a écrit naïvement : « J'ai dans la bouche de l'esprit-de-vin pur pour le mal de dents. »

domestiques. Les hommes ont de l'instruction; les femmes de la finesse d'esprit, avec des goûts littéraires très supérieurs à ce que l'on observerait un siècle plus tard dans la même petite bourgeoisie. Un peu partout, chez les Carron d'abord, mais aussi chez leurs amis, les soirées en commun sont occupées par des lectures sérieuses à haute voix ou des jeux d'esprit. La bibliothèque est bien fournie de classiques. On converse sur Richelieu, la princesse de Clèves ou M^me^ de Sévigné. On écoute attentivement les pensées de Cicéron. Chacun compose en vers des énigmes, des charades, des chansons, des élégies, des épîtres, voire des tragédies. Il est impossible de pénétrer dans l'intimité de cette vieille France sans un sentiment de regret en pensant à la trépidation maladive, au sentiment d'instabilité, à l'inquiétude, à l'affectation, au débraillé qui ont remplacé cette simplicité de mœurs, cette assurance tranquille dans les habitudes, les traditions et la foi et, comme conséquence, même alors, même au sortir des temps tragiques, chez de si petites gens confinant au peuple, cette manifeste douceur de vivre.

Notons toutefois, par souci de l'exactitude, un détail qui surprend d'abord nos préjugés modernes, quand on commence à lire les correspondances de ce temps lointain. Ces femmes intelligentes et éclairées, qui savent si bien exprimer une nuance de sentiment et tourner finement des vers, nous apparaissent en défaut sur un point auquel notre démocratie, férue d'examens, a fini par attacher ridiculement une importance prépondérante, l'orthographe. Je vais peut-être donner une idée fâcheuse de Julie Carron. Mais il faut pourtant avouer que ses lettres sont souvent difficiles à comprendre, malgré son élégante écriture, quand on ne les lit pas à haute voix; car elle écrit couramment : *Saint Medi* pour samedi, *Bataime* pour baptême; *en cort* pour encore; un *cayé* (cahier); *hyer* (hier); *jeguesige* (j'exige); je *croirez*, etc.

Julie, en 1796, à vingt-trois ans, était une jeune personne très courtisée. Pendant plus de trois ans, elle avait vu soupirer un médecin nommé Dumas, qui était venu à cause d'elle s'établir à Lyon avant le siège et qui commençait maintenant une brillante carrière à Montpellier. Elle était, à cette époque, gaie, vive, malicieuse, aimant fort la danse et remarquablement jolie. Une mèche de ses cheveux, conservée dans les austères cartons de l'Institut, montre que le mot « des cheveux d'or » devait être

entendu littéralement. Ampère l'a deux fois décrite, la première en vers italiens, la seconde en vers français sous forme de chanson :

Des cheveux d'or, des yeux d'azur;
Un teint où l'on croit voir des roses
Nager dans le lait le plus pur;
Sur les lèvres à demi closes
D'une bouche digne des dieux,
Un sourire naïf et tendre;
Une voix, pour être amoureux,
Qu'il suffit seulement d'entendre...

Peut-être avait-elle aussi ce charme si fréquent chez celles que guette la phtisie.

Près d'elle, une jeune sœur Élise, spirituelle et enjouée, dont le tour de pensée original éclate constamment dans une boutade ou une expression piquante : « Je serai plantée là comme une oie qu'on a étourdie à force de la secouer... Tu es froide pour moi comme une chaîne de puits... Je fus bien contente de leur voir les talons... Je ne sais sur quelle corde t'écrire... Tirez-vous cette épine, vous en avez d'autres... Il ne disait mot; enfin nous avons crevé en même temps... »

Quant au sujet de l'idylle, il est on ne peut plus simple et sans aucune péripétie : « Il la vit, l'aima passionnément, réussit à se faire aimer avec plus de calme et l'épousa au bout de trois ans... » L'idée d'un mariage entre Julie et Ampère aurait pu cependant soulever une objection, si l'amour d'un Ampère admettait des objections. Julie avait quinze mois de plus que son prétendant et, comme celui-ci, lorsqu'il la rencontra, n'atteignait pas encore vingt et un ans, la différence était sensible. Elle devait malheureusement s'accentuer encore dans la suite par le fait des souffrances et c'est ce qui explique le ton maternel que prenait habituellement plus tard Julie avec son grand enfant de mari.

Dans ce roman d'amour, où Ampère se donne avec toute l'ardeur brûlante de ses vingt ans, la jeune fille plus mûre représente, dès le début, comme elle le fera jusqu'au bout, la raison. Quand elle connaît Ampère dans l'été de 1796, elle est encore tout étourdie de son projet de mariage avec Dumas qui a été débattu pendant près d'une année, qui l'a certainement tentée et auquel elle n'a résisté que pour ne pas quitter sa

famille. Une lettre curieuse de sa sœur montre qu'il est encore question de ce mariage, alors que commence à se développer « le petit coin secret d'Ampère. » Elle arrive de Lyon, où les jeunes muscadins lui ont fait au bal une cour suivant la mode. Elle rentre à la campagne et elle se trouve devant ce gamin de vingt ans aux gros souliers, aux vêtements taillés à coups de serpe par un tailleur de village, flanqué de son parapluie qu'il oublie à chaque visite. Ampère commence à la dévorer des yeux. Peut-être, au début, est-elle tentée d'en sourire : ses amies plaisantent volontiers son amoureux de village. Et pourtant les yeux d'Ampère, cette flamme qui anime toutes ses actions ne la laissent pas indifférente. Mais elle n'a pas reçu le coup de foudre comme son soupirant, et elle ne peut s'empêcher de trouver celui-ci un peu encombrant. Ampère arrive sans cesse chez M^me^ Carron sous le prétexte transparent d'un livre à emprunter ou à rapporter et s'installe pendant des heures. On cherche à l'occuper; on s'efforce de le faire partir; on lui insinue, on est forcé bientôt de lui dire clairement qu'il est prié de venir moins souvent, de rester moins longtemps, de modérer ses expansions compromettantes. Il écoute avec contrition, confesse humblement sa faute et recommence.

Cependant toute la famille Carron se laisse doucement conquérir. L'amoureux s'enhardit peu à peu, apporte des fleurs ou des vers, risque enfin des déclarations en prose qui ne peuvent plus surprendre personne. Sans qu'il y ait eu promesse formelle, le mariage n'est plus douteux pour personne et, cependant, à partir du jour où Ampère inscrit sur son journal une date heureuse en grosses capitales deux fois soulignées, on le fera encore attendre deux ans. C'est que la réalité fâcheuse intervient dans l'idylle et que les deux mères se demandent comment le jeune ménage pourra vivre. Alors surtout la nuance s'accentue entre les deux fiancés. Julie trouve doux de se laisser aimer; elle éprouve pour Ampère beaucoup d'amitié, de sympathie; mais la vie de famille ne lui paraît pas mal arrangée telle qu'elle est. Avec quelle humilité l'amoureux parle d'elle comme d'une reine! Dans ses notes les plus intimes, elle est sa « bienfaitrice; » « elle a daigné... elle a accepté... elle lui a parlé avec grâce!... »

Auprès de ces deux personnages principaux, il y eut un rôle discret et touchant, que nous croyons deviner après plus d'un

siècle; c'est celui de la jeune sœur Élise. Élise était beaucoup plus en rapport d'âge avec Ampère que son aînée et, s'il y avait une logique en amour, c'est elle qu'il aurait dû plutôt aimer. Il semble bien qu'elle (mais elle seule) en ait eu la pensée plus ou moins consciente. En tout cas, elle est la première de la famille à apprécier les qualités d'Ampère, à s'étonner que sa sœur hésite, à la pousser. Elle écrit alors des phrases très nettes : « Il m'intéresse par sa franchise, sa douceur et surtout par ses larmes qui sortent sans qu'il le veuille... Arrange-toi comme tu voudras ; mais laisse-moi l'aimer un peu avant que tu l'aimes ; il est si bon! » Gaie avec une nuance de malice au début, elle fut, le mariage une fois conclu, prise d'humeurs noires qui se traduisaient par des bouderies à l'égard de sa sœur, bouderies bientôt finies par des baisers. Enfin, quand Julie est mortellement frappée d'une maladie contractée à la suite de ses couches, elle a, en écrivant à son beau-frère, ce cri de désespoir : « Et c'est moi qui l'ai convaincue, qui étais fière alors de mon courage, et qui l'ai ainsi tuée!... » Et, sans doute, ce courage, elle l'explique par le chagrin qu'elle éprouvait alors de se séparer de sa sœur aînée. Mais n'y avait-il vraiment rien de plus?... Ampère n'aurait pas, d'ailleurs, été plus heureux avec elle qu'avec Julie. Cette pauvre Élise devait survivre à peine cinq ans à son aînée, pour mourir, comme elle, de la poitrine.

Nous possédons le journal d'Ampère pendant ses trois ans d'attente, avec cette inscription en tête : *Amorum*. Ce journal, par son aspect matériel seul, peint bien notre héros. Ampère a eu toute sa vie une énorme écriture de bébé qui commence à tracer des lettres entre deux lignes. Et, par là, ses autographes ne ressemblent à aucun d'autre. Mais, en outre, dans cette période, il utilisait, pour écrire, les feuillets blancs de vieux registres commerciaux ayant appartenu, vers 1760, à son grand père Sarcey. Sur ces feuillets d'un énorme papier carton, qu'il avait pliés tant bien que mal et rattachés par une ficelle, il notait pêle-mêle les pensées très diverses, par lesquelles il était agité tour à tour. Si bien qu'en surcharge sur d'anciens comptes, on y voit des calculs d'algèbre alternant avec un commencement de poème épique, des scènes de tragédie, des charades, des élégies ou des récits amoureux.

Malgré son aspect informe, ce journal devait être une mise

au net écrite après coup de mémoire ou d'après des notes; car, avec son étourderie habituelle, Ampère y reproduit deux fois un même passage, de même qu'il date 1788 pour 1798 et se trompe dans les quantièmes du mois ou les jours. Mais, si la forme laisse à désirer, le fond est charmant de juvénile fraîcheur. Ces jolies pages naïves ayant été publiées à peu près intégralement, nous ne les reproduirons pas. Mais certains traits qui ont été supprimés par un scrupule excessif, achèvent de peindre notre futur grand homme. Ce n'est pas seulement avec madame Carron ou avec Élise qu'il apporte une franchise touchante : « ... Il se peut qu'on ait lu dans mon maintien ; car je suis si bête, si bête !... » Ou, lorsqu'il a été voir Julie à Lyon en l'absence de sa mère et que celle-ci lui tend la perche pour atténuer la faute : « Mais, monsieur, vous ne pouviez pas prévoir que ma fille était à Lyon !... — Hélas, madame, je le savais de la veille, je vous ai bien dit que je le savais ! »... S'il cherche à se rattraper, « la pièce, comme dit Élise, ne va pas au trou. » Mais, même quand il écrit pour lui seul, il n'est pas moins extraordinairement franc : « Je me fis, dit-il sans contrition bien réelle, maladroitement répéter de m'en aller. » Ou, un soir où les deux demoiselles Carron viennent dîner chez sa tante : « Elles chantèrent, note-t-il ; mais au lieu du plaisir que j'attendais, je manquai de m'endormir. » C'est bien le même homme rigoureusement sincère qui, vingt-cinq ans plus tard, disait à son fils Jean-Jacques, accouru d'Italie après une séparation douloureuse avec madame Récamier, sur un appel désespéré du père : « C'est curieux, Jean-Jacques, je croyais, en te revoyant, éprouver plus de joie. »

Il avait beau paraître sérieux ; cette candeur, jointe à sa jeunesse réelle et à son manque absolu de situation, durent contribuer à prolonger les hésitations. La première rencontre est du 10 avril 1796, l'aveu du 17 septembre ; la date écrite en capitales, celle du 3 juillet 1797, et le mariage eut lieu seulement le 2 août 1799. Pendant la dernière année, tout le monde, parents, amis, s'occupe à trouver pour Ampère une situation lucrative. Ne songe-t-on pas un moment au métier d'agent de change ? Le commerce est plus sérieusement envisagé et contenterait Julie. Mais on arrive peu à peu à l'idée logique d'utiliser ses goûts scientifiques. L'amour, en effet, n'empêche pas Ampère de continuer à travailler. Un jour, nous le voyons très occupé à

observer une éclipse dont il a calculé d'avance les phases. Un autre jour, il mesure par la trigonométrie la distance d'un clocher voisin. Il emploie sa science et ses loisirs, non seulement à instruire sa petite sœur ou à donner des leçons d'italien dans la famille Carron, mais aussi à commencer l'éducation mathématique d'un jeune cousin Périsse, qu'il conduira plus tard à l'École Polytechnique. Les amis de la maison apportent alors des avis, qui sont parfois mal reçus : « Pourquoi n'irait-il pas s'établir à Paris comme professeur de sciences? » disent tour à tour son ancien professeur de physique, M. Mollet, et un M. Vial, si bien que Julie pousse ce dernier par les épaules en lui disant : « Allez-vous-en; nous n'avons pas besoin de vos conseils! » A la fin, la décision est prise. Il viendra à Lyon, soit dans le magasin du beau-frère Périsse, soit dans un appartement à lui; il y donnera des leçons d'algèbre et il tâchera d'obtenir un poste dans les Écoles centrales qui viennent d'être créées.

Cela s'exécute en décembre 1797 : sans regret puisqu'il s'agit de Julie. Néanmoins, c'est l'adieu définitif à l'existence indépendante et libre, à la science pour le plaisir de savoir, à la flânerie. C'est même, pour le moment, l'exil loin de Julie. Désormais, il ne pourra plus aller à Saint-Germain que le dimanche. Il apprend à connaître ces séparations qui formeront jusqu'au bout la trame de sa vie sentimentale. Et l'on aura la cruauté de lui faire « espérer » encore dix-huit mois le mariage. Mais, pour sa vie scientifique, c'est l'entrée dans une phase nouvelle. L'étape de la première jeunesse est terminée. Les relations qu'il va se créer à Lyon, le développement progressif de son enseignement, qui portera bientôt sur la physique, la chimie, l'astronomie, l'entraîneront de plus en plus vers la science. Adieu, pour quelque temps, à la vie littéraire et aux compositions poétiques qui ont, jusqu'alors, occupé la plus grande partie de son temps!

LOUIS DE LAUNAY.

(A suivre.)

MANON LESCAUT, ROMAN JANSÉNISTE

Dans *Manon Lescaut*, il y a l'Amour : si séduisant, qu'il retient tout entière l'attention des lecteurs, et que les critiques même lui chantent leurs hymnes. Et pourtant, la belle simplicité de l'œuvre immortelle n'est pas indigence ; elle vient, au contraire, de multiples richesses, subtilement fondues. Tout sert à parer Manon, même des trésors d'Église. D'abord, on voit passer dans le roman des moines et des prêtres, qui n'y sont pas tellement dépaysés. Ensuite, le sentiment religieux s'y mêle étrangement à la volupté. Et l'on y trouve enfin, — puisqu'on rencontre le jansénisme partout, — du jansénisme.

I

Comptons : deux ans au collège d'Hesdin, de 1711 à 1713 ; deux ans de noviciat, à Paris ; un an au collège de la Flèche : le jeune Prévost a passé cinq ans de sa vie chez les Jésuites. Il les quitte, sans leur demander permission, pour courir les aventures et chercher fortune dans les armées du Roi ; il revient à eux, les quitte encore, reprend du service ; dégoûté du métier des armes, et désespéré par la malheureuse fin d'un engagement trop tendre, il se réfugie chez les Bénédictins. Alors il recommence un noviciat, l'année 1720, et prononce les vœux irrévocables : « Je promets stabilité et conversion de mes mœurs, et obéissance suivant la règle de saint Benoît devant Dieu et ses saints... » Ses supérieurs l'envoient à l'abbaye de Saint-Ouen, à l'abbaye de Notre-Dame du Bec ; au collège de Saint-Germer, où il enseigne ; à Évreux, où il prêche ; à Séez, puis à Paris : d'abord aux Blancs-Manteaux,

ensuite à Saint-Germain des Prés. Et cela fait, lorsqu'un beau matin Dom Prévost quitte son couvent et s'enfuit en Angleterre et en Hollande, où il mènera joyeuse vie et publiera *Manon Lescaut* (1731), huit ans qu'il a passés chez les Bénédictins. Cinq ans d'une part, huit ans de l'autre : c'est beaucoup ; c'est assez pour qu'il ait subi fortement l'empreinte ; pour qu'il ait emporté dans sa fuite maint souvenir profond ; et pour qu'il ait évoqué, au milieu des amants, des joueurs, des escrocs et des filles, des frocs, des robes noires et des manteaux romains.

Commençons, ainsi qu'il est juste, par le plus haut placé dans la hiérarchie. Des Grieux est arrêté par une demi-douzaine de gardes, jeté dans un carrosse, et mené à Saint-Lazare, pour s'être conduit en fieffé libertin. Apparaît le Père supérieur, qui vient faire connaissance avec son nouveau prisonnier. Est-il grand ou petit, gras ou maigre, pâle ou rubicond, ascétique ou florissant? C'est à notre choix : de ces détails-là l'abbé Prévost ne se soucie guère; il ne nous dit même pas la couleur des yeux de Manon, de ses yeux fins et languissants; il nous laisse ignorer si la charmante fille était blonde ou brune. Ainsi, nous pouvons nous imaginer comme il nous plaît l'apparence du Père supérieur ; mais non pas son caractère, dont le dessin, relevé d'une pointe de caricature, est à la fois léger et précis.

C'est un doux homme indulgent, qui se hâte d'offrir la paix à l'amoureux dévoyé qu'on met sous sa garde. Par principe, car les prisonniers sont plus traitables, quand ils ont lieu d'être satisfaits du directeur de la prison. Par naturelle mansuétude. Par charité chrétienne : il voit dans Des Grieux une brebis égarée, qu'il s'agit de ramener au bercail. Et prenons garde que le démon de la vanité vient le tenter aussi. Le Père supérieur ressemble à beaucoup d'honnêtes gens, en ce qu'ils sont irrésistiblement poussés à ne donner leur confiance qu'aux coquins. Des Grieux boit ses paroles, Des Grieux l'admire, Des Grieux l'aime : il suffit, Des Grieux est un petit saint. Le Père supérieur vient le voir plusieurs fois par jour dans sa cellule, l'entraîne au jardin, et déverse sur lui ses flots d'éloquence. Comme il parle bien! Avec quelle force! avec quelle grâce! L'âme pécheresse n'échappera pas aux mailles de sa dialectique; elle sera prise dans ses filets savamment tendus.

Des Grieux, bon apôtre, comprend aussitôt l'intérêt que lui rapportera le rôle d'hypocrite, et s'apprête à profiter d'une si candide innocence. Il demande, pour charmer ses loisirs, non pas des livres profanes, mais des livres austères : et le Père supérieur se réjouit dans son cœur. Il écoute avec componction, répond avec humilité, se montre en toutes choses docile et pieux : et le Père supérieur escompte une conversion prochaine. Pas une seconde, il ne se doute que son catéchumène épie ses sentiments sur son bon visage ouvert, et gagne sa faveur par une indigne comédie. Ce pauvre jeune homme est parfait, vous dis-je. Peut-être a-t-il commis quelques peccadilles; mais il y a longtemps; elles étaient légères ; et fussent-elles graves, le Père supérieur l'a ramené à Dieu : c'est son mérite. Il l'appelle « son cher fils. » Quand le cher fils reçoit la visite de ce G... M... qui lui a ravi Manon, et que, pris d'un accès de rage, il lui saute à la gorge et l'étrangle, le Père supérieur prend résolument son parti : si doux, si honnête, comment se serait-il porté à une telle extrémité, sans les plus fortes, les plus légitimes raisons? Tandis que G... M..., fort mal en point, rajuste sa cravate et sa perruque, le Père supérieur console Des Grieux. Vite, il court chez le lieutenant général de police qui pourrait juger l'affaire avec moins d'indulgence, et revient tout rayonnant de joie : grâce à son intervention, le lieutenant général s'est adouci et a décidé de ne point prendre de mesures de rigueur : encore quelques mois de Saint-Lazare, et l'incartade sera oubliée. Le Père supérieur est reconnaissant à Des Grieux des bienfaits dont il le comble.

Il faudra bien qu'il se détrompe, à la fin. C'est la nuit; la paix règne dans la maison, toutes lumières éteintes, tous bruits apaisés. Voici qu'on gratte à sa porte, et qu'il reconnaît la voix de son protégé, plaintif et dolent. Il se hâte d'ouvrir; et que voit-il, ô ciel! Son cher fils lui met un pistolet sous le nez, et lui enjoint de lui rendre la liberté, sur-le-champ. Il pâlit; il tremble ; il est saisi d'épouvante; il croit que Des Grieux veut l'assassiner : et celui-ci, non sans impatience, est obligé de lui expliquer la situation : qu'il prenne son trousseau de clefs, et, de couloir en couloir, qu'il le conduise jusqu'à la sortie ; et sa vie sera sauve. Le Père supérieur n'est pas un héros; c'est un homme. Sous la menace de ce gros pistolet, il s'exécute. Mais il ne peut s'empêcher d'exprimer sa désillusion. Il s'arrête devant

chaque porte, soupire, et dit : « Ah ! mon fils, ah ! qui l'aurait jamais cru ?... » Puis il reprend sa route, pâle et tremblant.

N'a-t-il pas la funeste idée d'appeler à son secours un domestique qui s'éveille au bruit ? Des Grieux se voit, bien malgré lui, dans l'obligation de lâcher un coup de son pistolet dans la poitrine de cet honnête serviteur. C'est la faute du Père supérieur... Ame candide, en somme, toute pleine de l'amour du prochain, toute ornée des vertus évangéliques; mais trop blanche, un peu simplette, un peu bien facile à duper, sans force, et démunie devant le réel. Elle possède la sagesse qui vient de Dieu : il lui manque celle qui vient de l'expérience des hommes, et que l'abbé Prévost estimait fort. Aussi l'a-t-il dépeinte avec quelque ironie, quelque dédain. Il est peu probable, — au moins faut-il l'espérer pour lui, — qu'il ait eu l'occasion d'observer, par expérience personnelle, un de ces rudes supérieurs de Saint-Lazare, qui traitaient par la manière forte les mauvais garçons soumis à leur loi. Mais quel Bénédictin, quel Prieur éloquent, innocent et pieux, a-t-il fait revivre sous les traits du bon Père que Des Grieux trompa ?

Autre portrait, très différent, qu'il nous présente lui-même dans les termes que voici : « Le caractère de Tiberge, ce vertueux ecclésiastique, ami du chevalier, est admirable. C'est un homme sage, plein de religion et de piété ; un ami tendre et généreux ; un cœur toujours compatissant aux faiblesses de son ami. Que la piété est aimable, lorsqu'elle est jointe à un si beau naturel ! » Bien sot qui s'y tromperait. D'une part, Tiberge est l'incomparable ami, qui chérit Des Grieux un peu plus que lui-même ; il montre « un zèle et une générosité en amitié qui surpassent les plus célèbres exemples de l'antiquité : » c'est tout dire. Il est venu au monde pour être le confident, le compagnon dévoué, le cœur généreux qui ne marchande ni son temps, ni son argent, ni ses peines, ni sa tendresse. Un mot, et il accourt; il pardonne l'oubli, l'ingratitude, le mensonge : il n'est pas de ceux qui se reprennent. Que deviendraient les gens qui ont besoin de la vertu pour vivre à ses dépens, si le ciel secourable ne leur donnait de tels amis ?

Mais l'originalité de ce nouveau Pylade, c'est qu'il porte soutane. Tiberge, quand Des Grieux le quitte pour se sauver avec Manon, fraîche conquête, n'est encore qu'un écolier. Certes, il a toutes les dispositions voulues pour jouer le rôle de

confident : mais il manque d'autorité. Il inspire le respect, au contraire, quand il réapparaît quelques mois plus tard. C'est que, dans l'intervalle, il a senti l'appel de Dieu. La volupté l'attirait autant qu'homme au monde ; mais il avait aussi du goût pour la vertu ; ayant comparé, jugé, choisi, le secours du ciel s'est joint à ses réflexions, et il a conçu pour le siècle un mépris sans égal. Alors il est entré à Saint-Sulpice, où il a reçu la forte discipline morale qui a formé définitivement son caractère. Il est sûr de sa vocation, ferme en sa volonté, fidèle au dogme tel qu'on l'enseigne au séminaire, irréprochable dans sa conduite, et indulgent aux pécheurs. Il se constitue l'ange gardien de Des Grieux : rôle ingrat, et difficile, puisque Des Grieux aime mieux se garder lui-même, et se garde fort mal. Mais il ne remplirait pas tout son devoir, s'il oubliait sa fonction sacrée, et s'il ne profitait de chaque circonstance pour exhorter son infidèle ami au repentir.

Entre les complaisances qu'on doit à l'amitié, et les obligations du prêtre, naît un conflit. Des Grieux demande à Tiberge de l'argent, qui lui servira sans aucun doute possible à entretenir Manon. — Donne vite toute ta bourse, suggère l'ami. — Garde-t'en bien, dit le prêtre. Et Tiberge, en ce cruel débat, sous les yeux de Des Grieux qui attend, demeure suspendu, avec l'air d'une personne qui balance. C'est le prêtre, à la fin, qui fournit une solution où il entre un peu de casuistique : mais c'est l'ami qui la lui a soufflée. En vérité, Des Grieux ne peut revenir à la pratique du bien, aussi longtemps qu'il demeurera dans l'état violent où l'indigence le jette ; il faut un esprit tranquille pour goûter la sagesse et la vérité; et il faut avoir de l'argent pour retrouver un esprit tranquille... En vertu de ce beau raisonnement, tout s'arrange : Tiberge mène Des Grieux chez un banquier de sa connaissance, qui lui avancera cent pistoles. Cet argent calmera la fièvre de Des Grieux: et Des Grieux, calmé, ne manquera pas de penser à son salut. Au moins Tiberge l'espère : sans doute voudrait-il en être plus sûr.

Plus d'une fois, en effet, son ami lui échappera. Mais tant d'affection et tant de piété réunies ne resteront pas vaines. Quand le prêtre de Saint-Sulpice, après s'être lancé à la poursuite du chevalier, après avoir couru les pires aventures de mer, le rejoindra enfin au Nouvel-Orléans; quand ils se seront

reconnus, malgré les changements que la tristesse a faits sur leurs visages, et qu'ensemble ils auront pleuré; quand Des Grieux aura conduit dans sa demeure cet ami si généreux et si constant, qu'il l'aura rendu maître de tout ce qu'il possède, qu'il lui aura raconté tout ce qui s'est passé depuis son départ du Havre : alors, venant à l'épilogue de son histoire, il lui causera une joie à laquelle il ne s'attendait pas, en lui déclarant que les semences de vertu qu'il avait jetées autrefois dans son cœur commencent à produire des fruits dont il sera satisfait. Et Tiberge protestera qu'une si douce assurance le dédommage de toutes les traverses de son voyage : il a trouvé la récompense de sa tendresse et de sa foi.

A deux reprises, Des Grieux lui-même a senti l'attrait de l'état ecclésiastique. A l'âge où l'on doit choisir entre les carrières qui s'ouvrent à l'adolescent, toutes fleuries de promesses, aucune ne lui a semblé plus belle et plus douce que la prêtrise. Son humeur n'était pas fière et belliqueuse, mais naturellement douce et tranquille; il menait une vie si sage et si réglée, qu'on le proposait comme exemple à ses camarades; lorsqu'il recueillait les applaudissements des auditeurs, dans les exercices publics du collège, sa petite vanité, déjà flattée, lui faisait entrevoir une suite de semblables triomphes se prolongeant dans l'avenir. Doucement, ses professeurs le poussaient vers leur ordre; Monseigneur l'évêque ne dédaignait pas de lui prêter attention, et de le solliciter. C'est ainsi qu'une sympathie croissante l'entraînait vers l'Église comme par une pente naturelle; et qu'il était tenté de renoncer à la Croix de Malte pour prendre le petit collet. Mais Manon vint à passer; et devant le premier de ses sourires, tout le mirage s'évanouit.

Il reparut à ses pauvres yeux encore voilés de larmes, lorsque l'infidèle l'eut pour la première fois abandonné. L'ombre du séminaire est douce à qui vient de trop souffrir. Des Grieux se rappelle ses inclinations d'autrefois, si brusquement traversées; les paroles de M. l'évêque d'Amiens, qui voyait en sa faveur de si heureux présages, sur la terre et au ciel; l'exemple de Tiberge le séduit. « Je mènerai une vie sage et chrétienne, disais-je; je m'occuperai de l'étude et de la religion, qui ne me permettront point de penser aux dangereux plaisirs de l'amour. Je mépriserai ce que le commun des hommes admire; et comme je sens assez que mon cœur ne désirera que ce qu'il estime, j'aurai

aussi peu d'inquiétudes que de désirs. » Sa résolution est prise ; il entre à Saint-Sulpice, afin de commencer ses études de théologie. Quelle ferveur dans les exercices de piété! Quel zèle à l'étude! Pendant plus d'un an, il est le modèle de toutes les vertus, et Tiberge ne peut s'empêcher de verser des pleurs de joie. L'abbé Des Grieux fait l'édification du séminaire : il travaille une partie de la nuit, et ne perd pas un moment du jour. On peut lui prédire à nouveau la plus belle carrière, et même il en conçoit quelque orgueil, seul défaut qui lui reste sans doute. Sa réputation a tant d'éclat, dit-il, qu'on le félicite déjà sur les dignités qu'il ne peut manquer d'obtenir ; sans l'avoir sollicité, son nom est couché sur la feuille des bénéfices. Il deviendrait évêque et davantage, s'il n'y avait, derrière une fenêtre grillée, assistant aux exercices théologiques qui le couvrent de gloire, Manon Lescaut, plus belle que l'Amour.

Du moins ses expressions, et jusqu'aux images qui se présentent spontanément à son esprit, continueront-elles à rappeler, tout au long de sa vie profane, la marque qu'il a reçue au collège d'Amiens, et que le séminaire de Saint-Sulpice a renforcée. S'il entre dans la Ligue de l'Industrie, dont nul ne fait partie à moins d'être reconnu pour effronté tricheur, le chevalier Des Grieux se considère comme un « novice » de grand mérite. S'il esaie de vivre aux frais d'un fermier général, en se faisant passer pour le frère cadet de Manon, il prend un air gauche, provincial, déclare qu'il est dans le dessein d'entrer dans l'état ecclésiastique, et qu'il va pour cela tous les jours au collège : il est naturellement si sage qu'il ne parle que de se faire prêtre, et que tout son plaisir consiste à fabriquer de petites chapelles. S'il veut dire que rien au monde ne vaut la possession de Manon, il affirme qu'il aurait sacrifié pour elle « tous les évêchés du monde chrétien. » S'il cherche à peindre l'horrible souffrance qu'il éprouve, en apprenant que Manon sera conduite au Mississipi, il évoque l'enfer : « la religion même ne pouvait me faire envisager rien de plus insupportable après la vie, que les convulsions cruelles dont j'étais tourmenté. » Et qu'il veuille enfin séduire Manon, calmer son père, abuser le supérieur de Saint-Lazare, détromper le lieutenant de police, ou réfuter Tiberge, — c'est à l'habileté de son « éloquence scolastique » qu'il a recours.

L'abbé Prévost a porté la robe ; il a glissé, la nuit, dans les

couloirs silencieux des cloîtres ; il a entendu sermons, prônes, et homélies ; lui-même a enseigné, prêché ; il sait comment on bâtit un pieux discours, et quelle onction il faut y mettre lorsqu'on s'adresse aux pécheurs. La vie des prêtres et des moines fut sa vie. Ce ne sont point là choses qu'on oublie ; et lorsqu'un jour, loin du monastère et tout au plaisir, on prend la plume pour conter la plus passionnée des aventures d'amour, surgissent d'eux-mêmes les souvenirs d'antan. On reconnaît les caractères qu'on a minutieusement observés, au cours des lentes années d'existence commune ; on retrouve les propos du Père supérieur, qui aimait les dilemmes ; on se rappelle les tendres avis d'un ami très cher, qui n'a pas quitté sa cellule : car sa vocation était plus ferme et son cœur plus pur. On ne repousse pas ces voix familières ; on les accueille : n'ont-elles pas des droits très anciens ? Et puisqu'on reproduit les mœurs de Paris, telles qu'on les voit, on réserve dans son tableau un coin d'ombre et de paix pour y peindre aussi les mœurs de Saint-Sulpice : dans Paris la grande ville, il n'y a pas que l'hôtel de Transylvanie ; Tiberge n'est pas moins vrai que Lescaut. Voilà pourquoi l'abbé Prévost a mis en scène, dans *Manon*, ces personnages ecclésiastiques. Voilà pourquoi, aussi, il a prêté au chevalier Des Grieux un sentiment religieux assez intermittent, mais très obstiné : du moins c'est ce que nous voudrions montrer maintenant.

II

A vrai dire, Manon n'a pas beaucoup d'âme ; elle n'a qu'une petite âme coquette et fragile, où les graves pensées se gardent bien d'entrer, sûres de ne pas trouver place. Elle s'ennoblira pourtant ; sur le vaisseau qui l'emportera vers les Iles, elle se rendra compte de la grandeur du sacrifice que son chevalier accomplit : repentante, c'est pour lui qu'elle l'aimera, non plus pour elle. Son âme s'ouvre alors ; la douleur y pénètre, et la religion. Car Manon, sachons-le bien, « n'avait jamais été une fille impie... »

A bien plus forte raison Des Grieux n'est-il pas « de ces libertins outrés qui se font gloire d'ajouter l'irréligion à la dépravation des mœurs. » Le seul frein qui le retienne, qui le retarde un moment dans sa chute, la seule puissance morale

qui fasse surgir le remords au milieu de ses désordres, c'est justement la religion. Il ne se soucie guère de l'autorité paternelle ; et même il essaie de la miner par le sentiment. Son père, qui s'est mis dans une grande colère lorsqu'il a connu sa première incartade avec Manon, qui l'a fait saisir par ses gens, qui a pris toutes mesures nécessaires pour empêcher qu'il ne s'évade de sa maison de Picardie, ne laisse pas de s'attendrir devant sa douleur puérile et profonde. Et il lui propose le plus étrange remède, le plus inattendu : celui de substituer, à cette Manon dont la perte le rend inconsolable, une autre Manon qui le consolera. Certes, il a conscience de ses droits de chef de famille, et il n'hésite pas à recourir à la force pour réduire un enfant rebelle : ainsi le veut la tradition, qui subsiste. Mais la tradition doit compter avec un pouvoir nouveau qu'on appelle la nature, et qui revendique sa place en ce XVIII^e^ siècle commençant. « Un cœur de père, dit Des Grieux, est le chef-d'œuvre de la nature : elle y règne, pour ainsi parler, avec complaisance, et elle en règle elle-même tous les ressorts. » Nous savons de reste que cette nature nouvelle venue est l'ennemie née de toute autorité, fût-ce de l'autorité paternelle. Des Grieux le sait bien aussi : il l'appelle à son secours. Elle lui suggère des arguments propres à toucher le cœur. L'amour, dit-il, l'a rendu trop tendre, trop passionné, trop fidèle et peut-être trop complaisant pour les désirs d'une maîtresse toute charmante : voilà ses crimes. Son père ne connaît-il pas la force de l'amour? n'a-t-il pas ressenti, en ses jeunes années, les mêmes ardeurs ? Ainsi parle ce fils sensible, qui laisse par surcroît tomber quelques larmes ; le père obéit à la nature, et s'émeut, comme il convient.

Seulement, la nature abuse, et va trop loin, quand elle inspire à Des Grieux l'idée d'évoquer le souvenir de sa mère, à propos de Manon. « Hélas ! souvenez-vous de ma mère. Vous l'aimiez si tendrement ! Auriez-vous souffert qu'on l'eût arrachée de vos bras? Vous l'auriez défendue jusqu'à la mort... » La nature est une parvenue ; elle ne distingue pas encore au juste ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire. Cette outrageante comparaison excite l'irritation du père, qui rompt l'entretien. Alors le fils l'insulte, et part vers sa destinée.

L'honneur est incapable de le retenir, bien qu'il l'invoque à plusieurs reprises. Les gens qui parlent trop volontiers de leur

honneur sont ceux qui le sentent défaillir : ils l'appellent pour s'assurer qu'il n'a pas encore disparu. Ainsi Des Grieux, après avoir vanté son honneur, se tient quitte de tout ce qu'il lui doit, et se laisse aller à la tendance naturelle qui le porte à se tirer d'affaire par dextérité. Les imprudents qui vont risquer leur bourse à la table de jeu de l'hôtel de Transylvanie s'en aperçoivent à leurs dépens : tant il file la carte avec innocence. Un geste élégant, des manchettes un peu longues, une douce résignation à la nécessité où il se trouve de corriger à son profit les erreurs de la fortune, suffisent à faire du chevalier le plus candide des escrocs, tout plein d'honneur.

« La force de l'honneur, autant qu'un reste de ménagement pour la police... » Savourons cette formule exquise ; et retenons que les lois humaines sont incapables, elles aussi, d'agir sur son âme emportée. Il est vrai qu'elles commandent la prudence puisqu'elles ont à leur service des lieutenants-criminels, des juges, des archers, des valets de prison, personnages déplaisants, toujours prêts à mettre le nez dans les affaires d'un pauvre gentilhomme qui ne s'occupe pas d'eux. Mais outre que dans les cas extrêmes, on peut envoyer souper avec les anges un représentant de la justice du Roi, quitte à rendre des comptes plus tard, — on peut aussi vivre en sûreté dans ce domaine indécis, dans cette marge favorable qui sépare les gens habiles des criminels avérés. Lorsqu'on les connaît bien, ces lois redoutables, on a prise sur elles. Des Grieux a essayé d'escroquer le fils de son persécuteur, G... M... ; il l'a fait séquestrer, pour prendre sa place à souper, coucher dans ses draps, et, le lendemain matin, enlever sa maîtresse et son argent. Qu'importe, du point de vue strictement légal, puisqu'il n'a pas réussi ? « Il était clair, dit-il, qu'il n'y avait rien d'absolument criminel dans mon affaire ; et supposant même que le dessein de notre vol fût prouvé, je savais fort bien qu'on ne punit point les simples volontés. » Il n'est que de connaître le code pour marcher tête haute dans Paris.

Mais avec la loi divine, on s'arrange moins aisément, et Des Grieux a peur d'elle. Il ne cesse jamais de croire à l'existence d'une puissance supérieure, qui attend son moment, et qui règle tout l'inconnu de l'autre monde. Les fautes qu'il commet s'accumulent : le jour viendra où il devra répondre de toutes, devant un tribunal moins facile à tromper que ceux

des hommes, et dont les décisions engagent l'éternité. Son âme est en jeu, il est en train de la perdre ; et il la perd en commettant celui de tous les péchés que son éducation lui a représenté comme le plus redoutable, le péché de chair. Qu'on suppose une conception épicurienne de la vie, et le roman changera de caractère ; il ne sera plus qu'un hommage à la passion triomphante ; Des Grieux surmontera les obstacles que la société lui oppose, aimera Manon dans la joie, et tous deux célébreront Éros vainqueur. Or, il n'en va pas ainsi ; à chaque détour de l'histoire, le sentiment religieux réapparaît, pour compliquer le sentiment de l'amour, pour le contrarier, pour l'enrichir de douleur et de remords : pour le compliquer, et sans doute pour le rendre plus cher. Par moments s'élève un chant triomphal : « Vénus et la fortune n'avaient point d'esclaves plus heureux et plus tendres. Dieux ! pourquoi nommer le monde un lieu de misères, puisqu'on y peut goûter de si charmantes délices ? » Mais cette voix païenne perd son assurance ; une mélancolie la voile ; elle ne parle plus des dieux, mais de Dieu. Il faut, pour chasser le sentiment qu'elle trahit, toutes les ardeurs, toutes les reprises de l'amour.

Quand on lit *Manon Lescaut*, on ne peut s'empêcher d'être frappé du « caractère ambigu » de l'ouvrage ; c'est une des impressions les plus fortes qu'on ressente ; c'est aussi l'une des plus difficiles à analyser. Peut-être ce mélange surprenant du sacré et du profane permet-il de l'expliquer pour une part. La passion mène le monde, chacun courant vers son plaisir ou vers son intérêt ; point de retenue, point de pudeur ; ces appétits sont naturels et légitimes ; les peindre, ce n'est pas complaisance, c'est vérité. Mais la Providence conserve aussi ses droits : qu'on arrange cet amalgame comme on pourra. La Providence intervient à tout moment dans les affaires humaines, pour les diriger, voire pour les corriger par les moyens les plus paradoxaux. Étrange théorie que celle que Des Grieux expose avec subtilité ! En exerçant sur les riches, par l'intermédiaire du jeu habilement dirigé, quelques adroites reprises individuelles, il ne fait que suivre une des lois de la volonté divine. La Providence, se dit-il en réfléchissant sur les différents états de la vie, n'a-t-elle pas arrangé les choses fort sagement ? La plupart des grands et des riches sont des sots. Cela est clair à qui connaît un peu le monde. Or il y a là-dedans une justice admirable. S'ils

joignaient l'esprit aux richesses, ils seraient trop heureux, et le reste des hommes trop misérable. Les qualités du corps et de l'âme sont accordées à ceux-ci comme des moyens pour se tirer de la misère et de la pauvreté. Les uns prennent part aux richesses des grands en servant à leurs plaisirs : ils en font des dupes ; d'autres servent à leur instruction : ils tâchent d'en faire d'honnêtes gens. Il est rare, à la vérité, qu'ils y réussissent ; mais ce n'est pas là le but de la divine sagesse ; ils tirent toujours un fruit de leurs soins, qui est de vivre aux dépens de ceux qu'ils instruisent ; et, de quelque façon qu'on le prenne, c'est un fonds excellent de revenu pour les petits que la sottise des riches et des grands...

L'abbé Prévost se moque-t-il, lorsqu'il prête à son héros de tels raisonnements ? Non pas : car il a soin de souligner, en bien d'autres endroits, la merveilleuse intervention de la Providence. Il raconte qu'un garde du corps dépouillé au jeu, rencontrant Lescaut au coin d'une rue, lui lâche un coup de pistolet et lui casse la tête : « c'est quelque chose d'admirable, remarque-t-il, que la manière dont la Providence enchaîne les événements. » Il le dit comme il le pense, et sans sourire. Il ne se fait jamais faute de montrer ses personnages aux prises avec le Ciel. Tantôt le Ciel est favorable, et tire Des Grieux d'embarras, en lui inspirant l'idée de recourir une fois de plus à la complaisance de Tiberge. Tantôt au contraire le Ciel se comporte sans délicatesse, comme le jour où il permet à G... M... de faire enfermer Manon au Petit-Châtelet : ce qui lui vaut de vifs reproches personnels. Le Ciel est une puissance très haut placée, très mystérieuse, propice quelquefois, hostile souvent, incompréhensible toujours, qui ne perd jamais de vue Des Grieux, et que Des Grieux n'oublie jamais.

Par la voix de Tiberge, le Ciel menace et gronde. Tiberge rend à son ami de fréquentes visites, et les assaisonne de sermons qui n'en finissent plus. Des Grieux, fatigué de tant de morale, raille le moraliste en présence de Manon. S'amusant à le scandaliser, car rien ne plaît tant aux libertins que d'effaroucher les ecclésiastiques, il lui conseille de ne pas faire le scrupuleux, puisqu'un grand nombre de prêtres, et même d'évêques, savent accorder les plaisirs du monde avec la puissance d'opulents bénéfices ; il lui montre les yeux de Manon, et lui demande s'il y a des fautes qui ne soient pas justifiées par

une si belle cause. Après avoir longtemps pris patience, Tiberge s'irrite, change de ton et de manières, se plaint d'un tel endurcissement, souhaite que ces criminels plaisirs s'évanouissent comme une ombre, et s'en va, maudissant la richesse mal acquise de son ingrat, de son faible ami. Des Grieux voudrait le retenir, et ne le retient pas, car Manon lui dit de laisser sortir ce fou; et comment résister aux caresses de Manon? Par elles, l'impression du discours de Tiberge s'efface en un moment. Mais enfin, il a été chagriné, troublé; et même il a senti se produire en lui un mouvement de retour vers le bien. Seule de toutes les forces morales, la religion subsiste encore; elle lui inspire à tout le moins des repentirs rapides, des velléités; elle le retiendrait, si quelque chose était capable de retenir ce cœur impur et tendre qui court vers sa volupté; elle se manifeste à sa conscience, de façon qu'il prenne sans hésiter le chemin du salut, quand ses yeux se dessilleront. C'est un sentiment très vague et très riche, où il entre de pieux souvenirs, l'idée d'une justice immanente, beaucoup de crainte, et de l'espoir : il y entre aussi du jansénisme. *Manon Lescaut*, roman janséniste : n'y a-t-il pas, dans ces seuls mots, la plus paradoxale affirmation, qu'il convient d'expliquer et de nuancer?

III

Parmi tant de distractions qu'il se donna dans sa vie, l'abbé Prévost se plut à taquiner les Jésuites. Il leur avait faussé compagnie par deux fois : c'était assez sans doute pour leur garder rancune. La première escarmouche, qui date de 1721, se réduisit à une brillante et rapide passe d'armes. Le fait est que, devenu Bénédictin, et se trouvant à Rouen, la tradition veut qu'il ait été attaqué par le P. Lebrun, Jésuite, qu'il ait répondu de la bonne manière, qu'il ait écrasé son rival, et emporté les honneurs du combat.

Ce n'était rien. Mais lorsqu'il fit paraître, en 1732, son *Cleveland*, la querelle s'envenima. Au livre VI du roman apparaissait tout à coup un Jésuite, qui était le plus ridicule et le plus abominable des hommes; les deux à la fois : il cumulait. L'abbé Prévost, gaillardement, fonçait sur tous les Jésuites en général. Il prêtait à Henriette d'Angleterre, qu'il mettait en scène, les propos les plus ironiques sur « ces gens-là, » qui

sont « les petits maîtres de l'Église catholique. » — « Ces gens-là prennent toutes sortes de formes. Vous apercevez dans tout ce qu'ils font un air du monde, et quelque chose de si galant, qu'on est charmé, quand on a un peu de goût pour le plaisir, de les avoir sans cesse auprès de soi. Leur présence et leur habit justifient mille choses, et l'on se livre sans remords à ce qui plaît. » — « Vous ne sauriez concevoir combien ces gens-là sont comiques... » Mais non content de ces appréciations collectives, Dom Prévost s'en prenait longuement à un Jésuite en particulier. Pour convertir Cleveland, pessimiste et atrabilaire, que ni les protestants, ni les catholiques n'ont réussi à amener vers eux, ce Révérend Père propose une méthode pleine de séduction. Dans la triste situation où se trouve Cleveland, il y a, dit-il, deux remèdes : l'un, de lui faire perdre le sentiment de ses peines; l'autre, de rendre à son cœur le goût du plaisir. Pour le premier point, quelques livres suffiront : un catéchisme en français, pas plus gros que le petit doigt, qui contient l'essence et l'élixir de la religion; un autre ouvrage, composé comme le premier par un Jésuite, et qui s'appelle *la Dévotion aisée*; plus, les romans, les poésies, les nouvelles galantes présentement à la mode, qui, dissipant l'esprit de Cleveland, lui permettront d'oublier qu'il est malheureux. Et, d'autre part, pour rendre à son cœur le goût du plaisir, le Jésuite le présente à une charmante jeune fille; car « nous sommes composés de chair et de sang; » et « les plaisirs spirituels ne sont pas ceux qui nous flattent le plus. »

L'abbé Prévost, comme on le voit, met la bonne mesure. Encore son Jésuite n'est-il pas seulement un corrupteur de la morale : il joint à l'hypocrisie la méchanceté la plus noire; il abuse du secret de la confession; quand il voit que son pénitent échappe à ses prises, il provoque contre lui les rigueurs de l'autorité civile, et s'efforce de le faire enfermer à la Bastille. Il y réussirait sans doute, si un assassin venu du bout du monde ne perçait Cleveland de deux grands coups d'épée : ce qui ralentit un peu le cours de ses aventures, et le met à l'abri des tentatives du Jésuite, provisoirement.

En même temps qu'il publie des romans passionnés, l'abbé Prévost s'adonne à l'érudition, et fait paraître, l'an 1733, le premier tome de la traduction de l'*Histoire universelle* de M. de

Thou. N'imagine-t-il pas de poursuivre les Jésuites jusque dans les notes de son in-quarto? « Le Père Daniel, écrit-il, s'est exprimé sur bien des faits historiques en des termes qui sentent le Jésuite. » Et encore, visant plus haut, et brûlant de s'en prendre à Ignace de Loyola lui-même : « Ce fameux instituteur des Jésuites conserva toujours tant de goût pour les combats, qu'après avoir fondé la Société, il battait cruellement ceux qui la composaient, et en fit expirer plusieurs sous ses coups. »

Les critiques modernes se sont appliqués à édulcorer le caractère de l'abbé Prévost : ils ne réussiront pas, heureusement, à faire pâlir cette pittoresque image, si haute en couleur : lui-même nous a montré trop souvent qu'il lui manquait autre chose que l'auréole pour être un saint. C'était un homme impétueux. Les Jésuites ne répondent pas à ses attaques : il estime qu'aucun procédé ne saurait être plus désobligeant. Et vite, il se remet à les provoquer. Après le roman, les notes de l'in-quarto; après l'in-quarto, le journal. Son journal, *le Pour et le Contre*, professa donc le respect qu'il devait aux Révérends Pères, et sur ce les attaqua vertement.

C'en était trop; du moins c'en était assez. Le *Journal de Trévoux* riposta dans son numéro de novembre 1735. Il en avait beaucoup à dire, et sur le rôle indécent que M. Prévost avait prêté au Jésuite, confesseur d'Henriette d'Angleterre; et sur les traits offensants qu'il avait lancés contre le feu Père Daniel; et sur la remarque impie qui s'était échappée de sa plume au sujet de saint Ignace de Loyola. On reconnaissait l'hérétique à son langage : non point le catholique, le prêtre, le religieux. Mais la mesure était comble; le *Journal de Trévoux* ne permettrait pas à M. Prévost de nouvelles insultes : et la preuve, c'est qu'il prenait l'offensive à son tour.

Alors l'abbé Prévost se radoucit, et traita de puissance à puissance. Il écrivit aux journalistes de Trévoux une lettre privée, où il dissipait les causes d'un malentendu qui n'avait que trop duré, disait-il; et il publia dans *le Pour et le Contre* un article élégamment tourné. Ce n'étaient plus que politesses et embrassades. Après le démêlé dans lequel il s'était trouvé engagé avec les Révérends Pères, bien des gens s'attendaient à voir naître une guerre ardente; et il se croyait lui-même assez injustement offensé pour devoir accorder quelque chose à son ressentiment. Mais à présent, les amateurs de disputes

seraient bien désappointés. *Valeant qui inter nos dissidium quærunt!* Les Jésuites avaient manifesté leur coutumière humeur, civile et bienveillante : lui-même s'était laissé aller à l'ancien penchant de son cœur, qui l'avait toujours porté à les chérir. Tout était fini ; tout était pour le mieux.

Mais que faire de son malencontreux Jésuite, lorsqu'il reprit l'histoire de *Cleveland*? Un autre eût été embarrassé; non pas l'abbé Prévost. Certes, le triste héros continua de poursuivre ses forfaits : il était engagé trop à fond pour qu'on pût lui demander une brusque volte-face. Mais l'auteur expliqua diligemment que ce Jésuite était un Jésuite dévoyé, corrompu, exceptionnel : si différent de l'ensemble de son ordre, que la révérende compagnie l'expulsait avec horreur, dès qu'elle avait eu vent de sa conduite. Puis les lecteurs voyaient apparaître d'autres Jésuites, pleins de vertu, d'honneur, et en tout point irréprochables : ceux-là étaient les vrais Jésuites, les Jésuites authentiques, et après tout les seuls Jésuites. On pouvait sans crainte leur confier l'éducation de la jeunesse; car leur morale était pure, et admirable leur discipline. De leur collège Louis-le-Grand, il ne sortait que parfaits gentilshommes, et vrais chrétiens : aussi bien n'y avait-il pas au monde de maison d'éducation qui pût seulement lui être comparée. Tels étaient les mérites d'un ordre auquel nul homme de bon sens ne pouvait refuser la plus haute estime et la plus tendre amitié.

La paix fut conclue sur ces bases honorables. Mais la guerre avait été longue ; peut-être est-il possible de trouver, jusque dans *Manon Lescaut*, une trace de l'humeur combative de notre bon abbé : une taquinerie, tout au moins. Il n'est personne qui ne se rappelle le début de l'histoire, la scène exquise où Des Grieux, voyant Manon descendre du coche, tombe aussitôt éperdument épris, et décide sans ambages d'aller cacher à Paris ses jeunes amours. Le lendemain, dès que paraîtra l'aube, ils s'en iront. Mais déjà Tiberge veille, grave et fâcheux ami ; il a éventé le beau projet : tout est perdu, si Des Grieux ne trouve le moyen de se débarrasser de lui. Or l'amour, à peine éveillé, donne à son esprit je ne sais quelle ingéniosité merveilleuse. Le moyen de tromper Tiberge, il l'a trouvé! Il donnera rendez-vous à son trop scrupuleux gardien pour le lendemain, à neuf heures : à neuf heures, il sera loin sur la

route de Paris. — Un mensonge? — Des Grieux n'est pas de ceux qui mentent, le mot est trop laid; il se servira d'une équivoque, tout au plus. Écoutons-le : « Je résolus de le tromper à la faveur d'une équivoque. Tiberge, lui dis-je..., venez me prendre demain à neuf heures : je vous ferai voir, s'il se peut, ma maîtresse... » S'il se peut; tout est là; et quel art subtil de la tromperie! — Mais précisément, l'art des équivoques, la doctrine des équivoques, voilà ce qu'à tout bout de champ, on n'avait plus cessé de reprocher aux Jésuites, depuis Pascal; et il n'était personne qui ne se rappelât le passage fameux de la neuvième des Petites lettres : « Une chose des plus embarrassantes... est d'éviter le mensonge, et surtout quand on voudrait bien faire accroire une chose fausse. C'est à quoi sert admirablement notre doctrine des équivoques, par laquelle il est permis d'user de termes ambigus, en les faisant entendre en un autre sens qu'on ne les entend soi-même, comme dit Sanchez, *Op. Mor.*, p. 2, liv. III, ch. IV, n° 13. — Je sais cela, mon Père, lui dis-je. — Nous l'avons tant publié, continua-t-il, qu'à la fin tout le monde en est instruit. » Des Grieux n'est pas seulement l'élève des Jésuites du collège d'Amiens, mais celui du bon Père des *Provinciales*.

Faire pièce aux Révérends Pères, ce n'est pas nécessairement aimer les Jansénistes : mais c'est une bonne préparation. Or la France offrait, vers l'époque de *Manon Lescaut*, un curieux spectacle. Elle semblait avoir été saisie sous la Régence d'une crise de folie qui ne se calmait pas. Ce n'était qu'insouciance et déraison; ce n'étaient que chansons et que rires. Depuis la fortune et l'écroulement des actions du Mississipi, on s'imaginait que le train du monde était aventure et jeu. Aussi jouait-on, à l'aventure; et même on trichait, sans en concevoir trop de honte; car la moralité ne paraissait plus qu'un conte du vieux temps. Les fermiers généraux se disputaient les filles, pour les entretenir comme des reines; elles habitaient des palais qu'on bâtissait pour elles, jusqu'au jour où elles se retrouvaient à l'Hôpital général, près de partir pour les Isles. Il y avait cette France-là; et d'autres, superposées; et parmi ces autres, une France pleine d'angoisse, qui mettait toute sa passion à défendre ou à ruiner un principe et une doctrine. En effet, depuis la proclamation de la Bulle Unigenitus, en 1717, le débat qui avait si longtemps agité la conscience reli-

gieuse du pays s'était rouvert avec une violence accrue ; et tous, les curés dans les églises, les moines dans les couvents, les magistrats dans les tribunaux, les étudiants dans les collèges, pour ou contre le Jansénisme prenaient parti. Il avait contre lui l'autorité de l'Église et celle du Roi ; pour lui, son âpre beauté, la tradition gallicane, et l'instinctive opposition du peuple de France à l'emploi de la force, quand elle veut s'exercer dans le domaine de l'esprit. Il n'était guère d'année, tout au long de la jeunesse de l'abbé Prévost et durant son âge mûr, où quelque événement d'importance ne vînt exciter l'opinion et renouveler la dispute : bulle pontificale, appel, mandement, concile; persécutions aussi, et bannissements.

Oratoriens, Génovéfains, Chartreux, Lazaristes, fournirent à la doctrine obstinée d'indomptables recrues : les Bénédictins d'abord. Parmi les appelants de la première heure avait figuré Denys de Saint-Marthe, prieur de Saint-Germain des Prés et supérieur de la congrégation de Saint-Maur ; beaucoup de religieux de son ordre partageaient ses sentiments; c'était un fait reconnu que la grande majorité de la congrégation refusait d'accepter la bulle. M^me^ du Noyer, cette aventurière qui tenait à Amsterdam bureau de nouvelles, et dont Voltaire faillit épouser la fille, voulant offrir à son public batave une histoire bien parisienne, lui racontait dans ses *Lettres historiques et galantes*, en 1720, que le Père Le Tellier avait donné à Mgr le Dauphin un ouvrage contre le Père Quesnel, le janséniste ; mais que les Pères Bénédictins, quelques semaines après, lui en avaient présenté un autre, où ils lui faisaient voir que le livre du Père Le Tellier était plein de fausses suppositions, et de passages de saint Augustin tronqués ou altérés. Tant il est vrai que la réputation des Bénédictins était sur ce point solidement établie, et qu'on les donnait jusque dans les gazettes de Hollande pour les défenseurs attitrés du Jansénisme.

Si l'abbé Prévost prit expressément parti, voilà ce que nous voudrions bien savoir. Au moins voyons-nous que dans son premier roman, *les Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, qui sont de 1728, il a parlé avec une vive sympathie du siège de l'hérésie, de Port-Royal. Un des héros qu'il met en scène, le marquis de Rosambert, va visiter l'abbaye de Port-Royal des Champs, et c'est M. Racine qui l'y conduit. Il y est reçu à merveille, et on l'y retient même quelques jours.

M. Arnauld lui fait mille caresses. « Comme j'avais l'esprit assez cultivé pour un homme de mon âge, raconte le marquis, il prit plaisir à m'instruire des contestations qui divisaient alors l'Église de France : il me fit même goûter ses sentiments ; et je puis dire que j'étais à demi janséniste, lorsque je quittai cette maison. » Et encore : « La mère Agnès, qui était parente de M. Racine, prit fort à cœur ce qu'elle appelait ma conversion. » Un peu plus tard, le même personnage se trouve sous le coup de la justice du roi, pour avoir transpercé de part en part son adversaire, dans un duel ; c'est à Port-Royal qu'il se réfugie, et il doit écouter pour sa pénitence les leçons de morale que lui prodigue Arnauld. Cette fois, il passe plus de six semaines dans l'abbaye ; il vit en compagnie d'ecclésiastiques qui sont regardés comme les oracles du parti janséniste, et qui mènent une existence très réglée et très édifiante. Ainsi l'abbé Prévost, qui ne craignait rien, ne craignit même pas de rendre cet hommage posthume au monastère dont le grand Roi n'avait pas laissé pierre sur pierre, et qu'il fallait officiellement abhorrer.

Saisissons enfin ce trait, qui ne laisse pas d'être amusant. Dom Pierre Thibault, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur de 1726 à 1729, fut partisan de la Bulle Unigenitus et, de ce fait, très impopulaire dans son ordre. Lorsqu'en cette même année 1728 qui vit ses débuts de romancier, Dom Prévost fut repris d'un invincible besoin de courir le monde, quitta Saint-Germain des Prés, et se rendit au jardin du Luxembourg pour y dépouiller sa robe bénédictine, il prit soin d'écrire au préalable une longue lettre à son supérieur Dom Thibault. Lettre pleine de reproches, de menaces. Laissez-moi partir de bonne grâce ; ou sinon, prenez garde ! « Ne me forcez point à vous donner en spectacle au public. On pourrait faire revivre les *Provinciales* ; il est injuste que les Jésuites en fournissent toujours la matière ; et vous verrez si je réussis dans ce style-là. » Un bref de Rome me permet, je le sais, de quitter la congrégation pour entrer dans le clergé régulier : ne retardez pas sa promulgation ! Et il ajoutait, trouvant le moyen de rappeler ironiquement à Dom Thibault sa tare, qui était d'avoir accepté la Bulle : « Vous avez reçu si respectueusement la Constitution que je ne saurais douter que vous ne receviez de même un bref qui vient de la même source... » Ainsi l'abbé Prévost admirait Pascal, et n'aimait pas la Bulle : ces deux

sentiments sont d'accord. Constatons-le : et revenons à *Manon Lescaut*.

IV

Comme la nature n'est pas encore tout à fait convaincue de sa puissance et met quelque timidité, voire quelque maladresse à s'affirmer : de même, la fatalité n'est pas encore tout à fait fatale, à l'époque où l'abbé Prévost se mêle d'écrire : il s'en faut d'un siècle environ. Le héros romantique acceptera la fatalité sans questions ni commentaires ; il ne se permettra pas de demander d'où vient la force mystérieuse qui le pousse et quels sont ses droits. Il se contente d'obéir avec une sombre docilité, et ne cherche pas à comprendre; car l'esprit critique n'est pas son fort. Vers 1730, on est plus curieux; on veut bien admettre que la fatalité explique l'empire absolu de la passion : mais la fatalité elle-même, comment l'expliquer?

L'abbé Prévost ne manque pas de lui faire une large place. Il est un problème qui le tourmente, et qu'il a exposé dans tous ses romans. L'homme estime hautement les préceptes de la morale; il voit que la pratique de la vertu représente une valeur suprême; il porte en lui l'idée de perfection. Et pourtant, par une étrange inconséquence de sa nature, il fait le mal. Dès la première occasion, il viole les principes de sagesse qu'il sentait si fortement établis dans son cœur. Toujours il s'éloigne, dans la pratique, des règles qui, théoriquement, lui semblaient les seules dignes d'être suivies. — C'est que l'homme est conduit, répond Des Grieux en considérant son propre exemple, par la fatalité. Toute son histoire le prouve. Eût-il hâté d'un jour son départ d'Amiens, d'un seul jour, et sa destinée se trouvait changée : car il n'aurait pas rencontré Manon. Dès qu'il voit Manon, son sort est fixé : ce n'est pas seulement la douceur de ses regards, l'air charmant de tristesse épandu sur son visage, qui conquièrent le cœur innocent du jeune chevalier : il se sent dominé par « l'ascendant de sa destinée. » Plus sa passion se développe et plus il sent qu'elle est, ainsi qu'il l'explique lui-même, « un de ces coups particuliers du destin qui s'attache à la ruine d'un misérable, et dont il est aussi impossible à la vertu de se défendre qu'il l'a été à la sagesse de les prévoir. » Le mot fatalité revient sans cesse sur ses

lèvres; fatale est sa misère, fatal l'aveuglement de son amour.

Mais il ne se contente pas de cette explication seconde : l'explication première, c'est le jansénisme qui la fournit. Rapetissant à son usage cette doctrine hautaine, il la fait servir à justifier sa faiblesse et l'abolition de sa volonté. Des Grieux est un chrétien auquel manque la grâce : et, privé de la grâce, que peut-il faire, sinon se laisser aller au penchant de son amour? La fatalité qu'il invoque comme excuse est celle de la prédestination; elle est janséniste.

Excellent psychologue, il analyse clairement son cas. Il est pris entre deux « délectations : » l'une qui le sollicite vers le bien, l'autre qui l'emporte vers la volupté; c'est la seconde qui est victorieuse, et toutes les forces humaines n'y peuvent rien changer. Car l'homme n'est pas libre; il suit inévitablement, nécessairement, celle des deux délectations qui est la plus forte. Il est faux de dire, suivant la doctrine orthodoxe telle qu'on l'enseigne à Saint-Sulpice, que notre volonté conserve la faculté de choix. Des Grieux le sent bien, au moment où Manon se présente au séminaire, et change du tout au tout la résolution qu'il avait prise de se consacrer à Dieu : « Chère Manon, lui dis-je avec un mélange profane d'expressions amoureuses et théologiques, tu es trop adorable pour une créature. *Je me sens le cœur emporté par une délectation victorieuse. Tout ce qu'on dit de la liberté à Saint-Sulpice est une chimère...* »

Si lui-même cherchait une formule qui convînt à son caractère, et qui lui enlevât, pour sa plus grande commodité, la responsabilité de sa conduite, il n'en trouverait pas de meilleure que celle-ci : « Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux justes à raison de leurs forces présentes, quelque volonté qu'ils aient et quelques efforts qu'ils fassent; et la grâce par laquelle ces commandements seraient possibles leur manque » — et c'est la première proposition de Jansénius. Des Grieux la traduit en son langage, et l'applique habilement à son cas, sur un ton offensif : « S'il est vrai que les secours célestes sont à tout moment d'une force égale à celle des passions, qu'on m'explique donc par quel ascendant on se trouve porté tout d'un coup loin de son devoir, sans se trouver capable de la moindre résistance, et sans ressentir le moindre remords! » A l'idée qu'il y a des gens pour soutenir que la vertu est agréable, et facile à pratiquer, il s'irrite : la vertu est

amère, et repoussante, et ceux-là seuls sont capables de suivre ses voies difficiles qui sont guidés par la main de Dieu. La volupté, au contraire, est attirante, et douce, et telle qu'il ne faut rien de moins qu'une intervention surhumaine pour dissiper ses prestiges enivrants.

Cette attitude de Dieu, qui envoie ou qui n'envoie pas le secours de sa grâce, a quelque chose d'incompréhensible et de douloureux pour les cœurs mortels. Il est vrai que tous les hommes portent en venant au monde la conséquence du péché de leur premier père, et qu'ils ne peuvent plus, après cela, réclamer aucun droit. Il est vrai, comme le dit le Père Quesnel en commentant l'Épître de Saint Paul aux Romains, que Dieu est le maître et le souverain dispensateur de ses grâces : s'il fait miséricorde, c'est une pure libéralité ; s'il laisse l'homme à lui-même, c'est un juste jugement. Mais quand tout est dit, quelle étrangeté! Il envoie à Des Grieux des avertissements, sous forme d'appréhensions, d'inquiétudes, de pressentiments obscurs. Si Des Grieux n'en tient pas compte, son crime s'aggrave ; et peut-être même arrivera-t-il que Dieu, las de se rappeler à lui, l'abandonnera pour toujours. Car il peut venir un jour, — et qui sait quand? — où il cherchera d'entrer, et ne le pourra ; où il heurtera, et la porte ne lui sera point ouverte ; où il priera, et ne sera point exaucé. Mais en même temps qu'il l'émeut ainsi, Dieu lui refuse le pouvoir d'agir ; il l'invite à la pénitence, et ne lui donne pas la force de se repentir... Le pauvre chevalier, pour qui ces spéculations sont trop profondes sans doute, ne s'attarde pas à les creuser davantage. Mais il ne peut s'empêcher de répéter ces plaintes qui ont échappé quelquefois aux Jansénistes les plus convaincus, dans leurs heures d'angoisse morale. C'en est fait; il s'amende; loin des conventions du monde, débarquant avec Manon dans un pays nouveau, il veut changer le caractère de leur union, et la légitimer par le mariage ; il ennoblira son amour par les serments que la religion autorise. Rien de plus louable qu'un tel projet, qui répond, en même temps, aux intentions secrètes de Manon repentie, et qui la comble de joie. Or, c'est le moment que Dieu choisit pour l'accabler : quel problème pour sa raison! et, pour son cœur, quelle amertume!

Elle vient enfin, cette grâce si longtemps refusée. Des Grieux a soin d'indiquer, de la manière la plus expresse, qu'il

n'arrive à se convertir que par le secours du ciel : « Mais le Ciel, après m'avoir poursuivi avec tant de rigueur, avait dessein de me rendre utiles mes malheurs et mes châtiments. *Il m'éclaira des lumières de sa grâce, et il m'inspira le dessein de retourner à lui par les voies de la pénitence...* » Que ces paroles ne soient pas prononcées à la légère, le sens le prouve, et aussi le soin que prit l'abbé Prévost de les atténuer, beaucoup plus tard. Tel était en effet le texte de l'édition de 1731 : lorsqu'en 1753 l'abbé reprit son roman pour retoucher le détail du style, il fit disparaître le mot « grâce. » Le Ciel éclaira encore Des Grieux de ses lumières, mais non plus de sa grâce ; et au lieu de lui inspirer le dessein de retourner à lui par les voies de la pénitence, il lui rappela seulement des idées dignes de sa naissance et de son éducation. Le jansénisme avait-il passé de mode ? ou l'abbé Prévost s'était-il rangé ?

Pourtant il a laissé subsister l'expression révélatrice, que nous attendons en quelque manière, pour être sûrs que nous ne nous abusons pas, en croyant voir ici la doctrine de Jansénius interprétée par l'amant de Manon Lescaut. Car enfin, si jansénisme il y a, pourquoi aurait-il eu peur du mot ? — Le voici.

C'est au moment où Tiberge et Des Grieux se livrent à une longue discussion morale et théologique, alors que Des Grieux est enfermé à Saint-Lazare et que Tiberge est venu le visiter. Le prisonnier, qui raisonne avec chaleur, avec emportement, risquerait de réduire à néant la vertueuse argumentation de son ami, et lui démontrerait qu'il a parfaitement raison d'adorer sa maîtresse, si Tiberge ne lui présentait une objection qu'il juge décisive. Les plaisirs de l'amour sont délectables, il est vrai ; mais plus le sacrifice qu'on fait en les abandonnant est méritoire, plus belle sera la récompense qu'on se prépare ainsi pour l'autre vie. Entre les jouissances de cette vie mortelle et le bonheur de l'éternité, comment Des Grieux peut-il hésiter ? — Alors Des Grieux avoue sa misère. Il voit le bon parti ; et même il voudrait le suivre ; mais l'action n'est pas en son pouvoir. Et Tiberge, fidèle disciple de Saint-Sulpice, tressaille à ces paroles : il a flairé l'hérésie :

« O cher ami ! dit Des Grieux, c'est ici que je reconnais ma misère et ma faiblesse ; hélas ! oui, c'est mon devoir d'agir comme je raisonne ! mais l'action est-elle en mon pouvoir ? de quels secours n'aurais-je pas besoin pour oublier les charmes de

Manon? — Dieu me pardonne, reprit Tiberge, je pense que voici encore un de nos jansénistes. — Je ne sais ce que je suis ; et je ne vois pas trop clairement ce qu'il faut être; mais je n'éprouve que trop la vérité de ce qu'ils disent... »

Voilà pourquoi l'on peut dire qu'il y a du jansénisme dans *Manon Lescaut*. Ainsi vont les choses. Un jour naît une âpre doctrine, qui présente aux fidèles un Christ aux bras étroits. De nobles âmes, dans l'angoisse des nuits solitaires, se demandent si elles sont condamnées à rester en dehors de l'étreinte divine. On veille, on pleure ; on se retire du monde, pour mener une vie de pénitence farouche ; on dénonce tous les compromis, on combat toutes les mollesses ; on attaque ceux qui ne veulent plus de la couronne d'épines. Puis viennent d'autres générations, qui trouvent cette grande et douloureuse conception de la vie dans le legs du passé, si puissante, si troublante encore, qu'elles ne peuvent pas la rejeter tout entière. Mais elles travaillent à l'accommoder à leur usage, et elles la transforment étrangement. De la prédestination, elles ne retiennent que l'impuissance de la volonté humaine à refréner les passions; de la croyance de Pascal, elles font une excuse pour la volupté.

Paul Hazard.

LES
CHEMINS DE FER ALLEMANDS
GAGE DES RÉPARATIONS

S'il est un point certain dans la question, vitale pour la France, des réparations dues par l'Allemagne, c'est l'impossibilité d'imposer à celle-ci, pendant des dizaines d'années, le paiement d'annuités considérables à des puissances étrangères. A mesure que l'agression préméditée des Empires centraux, réalisée sans autre justification que le refus de la Serbie de se considérer comme un État vassal, à mesure que la violation de la neutralité belge, la destruction systématique des régions envahies, quand l'heure de la défaite a sonné pour l'Allemagne, reculent dans le passé, le souvenir de ces crimes va en s'affaiblissant; la volonté, si hautement proclamée au début, de faire supporter autant que possible leurs conséquences par leurs auteurs, cède à d'autres préoccupations dans les pays les moins éprouvés. Les Allemands ont bien compris qu'en se dérobant à leurs obligations dans le présent, quelles que fussent les conséquences intérieures du désarroi financier dans lequel ils se laissaient enlizer pour dissimuler leurs ressources, ils avaient des chances sérieuses d'échapper à tout paiement. Par un véritable renversement des idées de justice, la saisie, seul moyen d'exécution, en droit international comme en droit privé, contre un débiteur défaillant par sa propre volonté, est apparue à une partie de l'opinion du monde comme un abus de la force. Amis et ennemis constatent, ce qui était évident *a priori*, qu'une solu-

tion plus prompte que ne l'envisageaient les auteurs du traité de Versailles et leurs successeurs immédiats, s'impose absolument.

La seule manière de la réaliser, c'est de transformer, d'ici à quelques années, la plus grande partie de la dette allemande envers les États vainqueurs en une dette internationale envers des prêteurs de tous les pays, intéressant tous les États au paiement régulier des annuités de l'emprunt contracté à cet effet. Mais la mauvaise volonté du débiteur est devenue trop évidente pour qu'il y ait la moindre chance de trouver ces prêteurs sans affecter un gage sérieux au paiement de l'intérêt et de l'amortissement de leurs avances. Parmi les gages envisagés, les chemins de fer allemands sont apparus au premier rang. Ayant consacré une grande partie de ma vie à l'étude du régime financier des chemins de fer, je voudrais essayer d'exposer ce que vaut ce gage et comment il peut être pratiquement utilisé.

Pour estimer la valeur des chemins de fer allemands, je prendrai pour base leur produit en 1913. Ma première raison pour opérer ainsi, qui pourrait me dispenser de toute autre, c'est l'impossibilité d'avoir des comptes sérieux pour les années postérieures à la guerre, pendant lesquelles le sens du mot mark changeait de mois en mois avec une rapidité vertigineuse. Mais, en fût-il autrement, je croirais encore trouver des renseignements plus sérieux dans les résultats d'une année normale que dans ceux des dernières années. L'Allemagne, un peu entamée sur ses frontières, a conservé les principales richesses de son sol et de son sous-sol et les neuf dixièmes de sa population. Elle a consacré, depuis la paix, toutes ses ressources à améliorer son outillage. La crise monétaire, dans laquelle elle s'est enfoncée à plaisir, n'est qu'une difficulté temporaire. Quand elle aura appliqué les mesures fiscales nécessaires pour en sortir définitivement, elle retrouvera ses disponibilités anciennes (sous déduction de la part afférente aux territoires jadis conquis qu'elle a dû évacuer). Ces disponibilités seront mesurées en unités nouvelles et en tenant compte des déplacements de fortunes, souvent iniques d'ailleurs, qu'entraîne toute transformation profonde du sens des mots désignant les unités monétaires.

On m'objectera que les chemins de fer du monde entier sont en déficit. Mais ce déficit tient uniquement à la lâcheté

des pouvoirs publics, en présence des récriminations que soulève tout relèvement des tarifs. Les chemins de fer subissent, sur leurs dépenses, la hausse générale des prix, résultant dans chaque pays de la diminution plus ou moins grande du pouvoir d'achat de la monnaie; il n'y a aucune raison pour que leurs recettes, constituées par le prix des transports, ne soient pas majorées dans la même proportion. Le trafic peut supporter ce relèvement, qui se réalise spontanément pour les salaires et pour le prix des objets de toute nature, puisque ceux-ci déterminent ce que peuvent payer les voyageurs et les marchandises transportées. L'appauvrissement de la partie de la clientèle constituée surtout par les classes moyennes, rentiers, retraités, fonctionnaires, etc., est compensé par l'enrichissement des entrepreneurs et par l'aisance plus grande des ouvriers. Le déracinement qu'a entraîné une longue mobilisation a développé partout le goût des voyages. L'expérience montre que la matière à transporter est plus grande qu'avant la guerre. Il suffit de lui appliquer les mêmes tarifs réels, exprimés en chiffres répondant à la valeur des unités monétaires à chaque époque, pour retrouver au moins le même produit net. Le déficit actuel des chemins de fer allemands a pour seules causes l'insuffisance du relèvement des tarifs et l'accroissement d'un personnel déjà excessif avant la guerre. Il suffit d'avoir la volonté d'y remédier pour retrouver et même pour améliorer largement, comme nous allons le montrer, le produit net donné en 1913 par le réseau actuel.

Quel était ce produit net? La statistique officielle nous permet de le constater, déduction faite de l'Alsace-Lorraine qui y fait l'objet d'un article séparé. Les chemins de fer des États allemands avaient réalisé, en 1913, 3 348 millions de marks de recettes, 2 346 millions de dépenses, 1 002 millions de produit net. Leur longueur était de 55 800 kilomètres à la fin de l'année; elle est aujourd'hui de 52 000. La différence est constituée par les lignes de la Sarre et de la Haute-Silésie polonaise, qui étaient sans doute parmi les meilleures, et par celles, plus étendues, du Schleswig septentrional et de la Posnanie, qui étaient parmi les moins bonnes. En admettant qu'en moyenne le produit net des lignes perdues, par kilomètre, fût à peu près le même que celui des lignes conservées, nous devons, pour avoir le produit net de celles-ci, réduire l'ancien total dnas la

proportion de 3 800 à 55 800, soit de moins de 7 pour 100, et le ramener ainsi à 932 millions de marks environ, soit 1 166 millions de francs-or.

Le produit net d'avant-guerre rémunérait à 5,5 pour 100 un capital de 18 milliards, fourni par les divers États, Prusse, Bavière, etc. Le Reich a repris les chemins de fer à ces États après la guerre, dans des conditions qui ne nous intéressent pas. En tout cas, le capital ancien, le prix du rachat, les dépenses considérables faites depuis la guerre pour mettre le réseau dans une situation parfaite comme voies et outillage, constituent des dettes en marks, tombées à néant avec le mark et dont le règlement est affaire intérieure entre le Reich, les États allemands et leurs citoyens. Le Reich n'avait rien fait, jusqu'à l'occupation de la Ruhr, pour tirer un revenu net du réseau dont il couvrait le déficit avec du papier. Au point de vue international, le produit net qu'on peut en tirer à l'avenir constituera un gage nouveau, franc de toute affectation.

Le produit net ancien atteignait-il un maximum, qu'une administration nouvelle aurait peine à retrouver? Loin de là, il était très inférieur à ce qu'on pouvait espérer d'une exploitation économe. Comme toutes les régies d'État, celles des réseaux allemands avaient une gestion très coûteuse ; je l'ai démontré maintes fois. Les spécialistes allemands qui ont eu connaissance de mes publications réitérées sur ce point ont annoncé qu'ils les réfuteraient. J'ai demandé à diverses reprises au plus autorisé d'entre eux où avait paru sa réfutation ; il m'a répondu qu'il la préparait et qu'il me l'enverrait ; je l'attendais encore en 1914. Je peux donc considérer comme acquis les résultats ci-après, donnés par l'application des mêmes méthodes aux chiffres de 1913.

Le coefficient d'exploitation (rapport des dépenses aux recettes) était alors sur le réseau allemand de 70 pour 100. Celui de l'ensemble des cinq grandes Compagnies françaises, la même année, était un peu inférieur à 60 pour 100. Sans doute, une différence dans les coefficients d'exploitation ne suffit pas à juger la valeur respective de deux gestions; elle peut s'expliquer par des raisons économiques, techniques ou administratives. Mais, quand on y regarde de près, on voit que toutes ces raisons convergeaient pour expliquer une différence *en sens inverse* de celle qui existait entre la régie allemande et nos

Compagnies. Je ne fais pas entrer dans la comparaison notre réseau d'État, qui avait un coefficient d'exploitation bien plus élevé que ceux d'Allemagne (86 pour 100), parce que les causes de dépenses supérieures résultant de la situation générale des chemins de fer français, que je vais énumérer, s'ajoutaient pour lui aux vices inhérents à toute régie.

Il faut d'abord constater que les tarifs des deux pays étaient à peu près équivalents. En prenant l'ensemble des recettes des voyageurs, bagages et chiens (afin d'éliminer les effets de la différence de régime des bagages), on trouve en France une taxe moyenne de 3 c. 63 par kilomètre parcouru, sensiblement plus élevée qu'en Allemagne, 3 c. 09; la différence 0 c. 54 tient à l'existence en Allemagne d'une 4e classe, comportant des conditions de transport qui seraient difficilement admises en France. Au contraire, pour les marchandises en petite vitesse, la taxe allemande moyenne était de 4 c. 28, contre 4 centimes seulement sur nos cinq réseaux concédés. L'écart n'est que de 0 c. 28. Mais, avec la place bien plus grande tenue dans le trafic par les charbons, taxés à des prix bas, la moyenne eût été notablement plus réduite en Allemagne qu'en France, si les tarifs eussent été égaux; les tarifs allemands étaient donc supérieurs aux nôtres dans une mesure dépassant notablement la différence des moyennes. On peut dire qu'au total les écarts, de sens inverse pour les voyageurs et les marchandises, se compensaient; rien à en déduire, par conséquent, pour le rapport des dépenses aux recettes dans les deux pays. Il semble également qu'en tenant compte des salaires, des retraites et des prestations accessoires, il y avait à peu près équivalence dans les avantages faits au personnel, plutôt moindres pourtant en Allemagne.

Mais bien d'autres causes auraient dû rendre le coefficient d'exploitation plus bas sur les chemins de fer allemands. Ils avaient, grâce à la densité de la population et au développement de la grande industrie, engendré par la richesse minière du pays, un trafic bien plus élevé, 75000 francs de recette par kilomètre au lieu de 56300 chez nous; or, on sait que, dans les chemins de fer comme dans toute industrie, l'augmentation du chiffre d'affaires entraîne une réduction des prix de revient. Le nombre des trains, en particulier, n'était pas accru chez nos voisins en proportion de celui des voyageurs, leur utilisation étant sensiblement plus forte. Le profil des

lignes, dans les immenses plaines de l'Allemagne du Nord, réduit les frais de traction par rapport à ceux d'un pays comme la France, dans l'ensemble bien plus accidenté. Les prix du charbon, des rails, des machines étaient nettement plus bas en Allemagne, toujours par suite de l'abondance de la houille.

D'autre part, les conditions des tarifs et des règlements diminuent notablement, sur les chemins de fer allemands, beaucoup de dépenses très importantes sur nos réseaux. L'écart plus accentué entre les prix des expéditions de détail et ceux des wagons complets conduit le public à remettre la plus grande partie des premières à des groupeurs, dont naturellement les services sont payés en dehors des sommes perçues par le chemin de fer; ces groupeurs réunissent les envois pour constituer des wagons complets, chargés par leurs soins, déchargés par leurs correspondants qui répartissent les colis à l'arrivée, de telle sorte que les réseaux allemands sont dispensés de beaucoup d'écritures et de manutentions très onéreuses pour les nôtres. Les délais, plus courts en apparence, laissent en réalité bien plus de liberté aux chemins de fer en Allemagne, parce que ceux-ci en fixent eux-mêmes le point de départ, le délai ne courant que de l'*acceptation du transport*, facultative pour la gare expéditrice. Les responsabilités du chemin de fer sont limitées, et une présomption d'irresponsabilité est établie dans la plupart des cas en Allemagne, tandis que toute clause de ce genre est interdite en France. Le chemin de fer allemand n'est responsable en aucun cas du dommage causé aux voyageurs par le retard des trains ou par le manque des correspondances.

Pour toutes ces raisons, un coefficient d'exploitation inférieur de plusieurs points, en Allemagne, à celui de nos Compagnies eût été la conséquence normale d'une gestion également soucieuse de réduire ses dépenses. Or, c'était le contraire que l'on constatait : une dépense de 70 pour 100 des recettes, en Allemagne, contre moins de 60 pour 100 sur les réseaux concédés en France. Il n'est pas douteux qu'une administration économe eût pu aisément réduire les dépenses sensiblement au-dessous de 60 pour 100, porter par conséquent le produit net de 30 à plus de 40 pour 100 du produit brut et l'accroître ainsi de plus d'un tiers, toutes choses égales d'ailleurs. Au lieu de 932 millions de marks, c'est au moins 932 + 310 = 1 242 millions de marks que les réseaux allemands, diminués des lignes qu'ils ont perdues, mais exploi-

tés avec le même souci du produit net que les réseaux de nos grandes Compagnies, auraient rapportés avant la guerre.

Nous le répétons, il n'y a aucune raison pour qu'on ne retrouve pas aujourd'hui les recettes brutes d'avant-guerre, du moment où on mettra les tarifs en concordance avec les variations de valeur du signe monétaire. C'est donc un revenu net dépassant largement 1 200 millions de marks-or qu'on peut attendre du réseau allemand actuel, sans aucune surcharge pour le public; on obtiendrait bien davantage avec un certain relèvement des tarifs exprimés en valeur or.

Avec 1200 millions, on peut gager un emprunt atteignant, en millions de marks-or, les chiffres ci-après, suivant les conditions financières qui seront réalisées :

Durée de l'amortissement . .	20 ans.	30 ans.	40 ans.
Taux d'intérêt 6 pour 100. . .	13 750	16 500	18 000
— 7 — . .	12 700	14 200	15 100
— 8 —	11 800	13 500	14 300

Il est donc certain que l'on peut gager sur le produit net des chemins de fer allemands des emprunts atteignant au moins 12 à 15 milliards de marks-or, soit 15 à 18,75 milliards de francs-or, en se fondant sur les données d'avant la guerre, sans escompter ni les plus-values de l'avenir, ni les relèvements des tarifs réels, pour lesquels les prix de transport appliqués, en 1913 laissaient certainement de la marge.

Quelle organisation faut-il donner à l'exploitation de ces chemins de fer, pour que la réalisation du revenu permettant de faire le service de ces emprunts soit assurée et que le gage inspire confiance aux capitalistes ?

Un premier point est acquis, par l'expérience du passé. On ne peut confier l'exploitation ni à une régie allemande, ni à une Compagnie soumise à l'autorité du Reich, dont le seul objectif jusqu'ici, a été d'échapper aux paiements qu'il s'agit précisément aujourd'hui d'assurer. Il faut confier les services à une ou plusieurs Compagnies, intéressées à développer le produit net, ayant la liberté d'allures nécessaires pour cela. Mais il faut en même temps donner au peuple allemand la certitude que les concessionnaires seront astreints à organiser leurs services et à établir leurs tarifs de manière à ne pas entraver l'essor écono-

mique du pays. Cet ensemble de conditions ne peut évidemment être réalisé que par une organisation internationale, avec participation allemande.

Faut-il confier l'exploitation à une seule ou à plusieurs Compagnies? Au point de vue technique, cela me paraît indifférent. La gestion d'un réseau de 52000 kilomètres, avec un chiffre d'affaires de 3 à 4 milliards de marks-or, paraît dépasser les forces d'un homme, — et l'on sait bien que toute affaire, quelle que soit son organisation apparente, est toujours menée en fait par un homme, que les autres ne font qu'assister, stimuler ou contrôler. S'il y a une Compagnie unique, il faudra pratiquement diviser le réseau en directions, au nombre de 8 à 12 par exemple, gérées par des administrations ayant une assez large indépendance et intéressées chacune dans les résultats de sa gestion. Si on crée de 8 à 12 Compagnies, il faudra constituer un organe commun pour assurer la concordance des efforts et une certaine uniformité, que l'opinion exige de nos jours dans les services régionaux d'un même pays. Techniquement, les deux systèmes se valent.

Politiquement, le choix s'imposera d'après les dispositions des divers pays à participer à une opération internationale. Il est certain que l'opinion allemande acceptera plus facilement un réseau unique. Mais il est certain aussi que la France et la Belgique, fussent-elles en plein accord avec l'Angleterre et l'Italie, auraient grand peine à faire respecter l'indépendance technique et commerciale d'une administration dont le Reich voudrait réduire les recettes et accroître les dépenses, ainsi qu'à maintenir au besoin la discipline dans son personnel, si son champ d'action s'étendait jusqu'à Kœnigsberg.

Au contraire, les Alliés les plus intéressés au paiement des réparations seraient toujours à même de protéger une Compagnie exploitant la partie du réseau la plus voisine de leur frontière. Or, une Compagnie internationale, opérant dans la région aujourd'hui occupée, détiendrait la partie la plus utile du gage, parce que c'est la plus productive. D'après certains renseignements, assez vagues il est vrai, les chemins de fer de la rive gauche du Rhin et ceux qu'exploite la régie franco-belge représenteraient près de 6000 kilomètres, donnant environ 30 pour 100 de la recette brute du réseau allemand, — et par suite bien plus de 30 pour 100 de la recette nette réalisable,

car c'est sur les lignes à gros trafic qu'il est facile d'avoir le coefficient d'exploitation le plus bas. Il y aurait donc là un gage, moins important à la vérité, mais plus facile à conserver que l'ensemble du réseau.

On dit, il est vrai, qu'en le séparant des autres lignes allemandes, on entraverait gravement la reprise des affaires dans tout l'Empire, condition du paiement des réparations. C'est là une assertion contraire à l'expérience de tous les pays. Sans doute, une frontière où s'élèvent deux barrières douanières oppose un obstacle sérieux au développement du trafic. Mais jamais, à l'intérieur d'un même État, la séparation entre deux réseaux ayant des administrations distinctes, un régime financier et des tarifs différents, n'a gêné ce développement. Des situations de ce genre ont existé, de tous temps, dans tous les pays, sans aucun inconvénient. Le fait que le réseau du Nord et celui de l'Est, desservant chacun une partie de ce qu'on peut appeler la Ruhr française, étaient exploités par deux Compagnies distinctes, n'a jamais entravé le trafic entre eux ou avec le reste de la France. Les différences de tarifs entre nos sept réseaux amenaient des réclamations, au nom de la justice distributive, mais ne nuisaient nullement aux transports. Le régime récent des majorations de tarifs variables avec la valeur du franc et les charges des chemins de fer, a imposé la création d'un fonds commun, impliquant l'unification des tarifs et des règlements, avec un comité de direction unique. Mais, au point de vue technique et commercial, l'ancien régime valait le nouveau; j'estime même, personnellement, qu'il lui était très supérieur, au point de vue des progrès futurs, et je crois être d'accord en cela avec la plupart des gens du métier.

Pour conclure à cet égard, on peut dire que la prise comme gage de l'ensemble des chemins de fer allemands serait, pour la France, une solution très préférable, puisqu'elle affecterait des ressources bien plus étendues au paiement des réparations, pourvu qu'une bonne organisation internationale donnât la certitude que ce gage serait effectivement géré dans des conditions garantissant : 1° la réalisation d'un fort produit net ; 2° l'affectation du capital correspondant au paiement des créances des Alliés dans un délai acceptable. La conservation du gage restreint constitué par les lignes à notre portée serait un pis-aller, auquel il faudrait bien se résigner, si ces conditions n'étaient

pas remplies. Comment peuvent-elles l'être? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Comme nous le disions en débutant, l'affectation au paiement de la dette allemande, pendant 20 à 40 ans, d'un ensemble de ressources réalisées entre Aix-la-Chapelle et Kœnigsberg, ne peut être assurée que si la créance des Alliés a été remplacée par une créance répartie entre les citoyens de tous les grands États. Il faut donc que l'exploitant du réseau soit une Compagnie internationale qui réalisera progressivement, au cours des quelques années nécessaires pour que l'Allemagne retrouve un régime économique normal et ses chemins de fer leur revenu de jadis, les 12 à 15 milliards de capital que le réseau allemand peut rémunérer, qui les versera aux Alliés et paiera ensuite, sur ses recettes, l'intérêt et l'amortissement des emprunts.

Quand je dis une Compagnie internationale, j'entends une véritable société financière, administrée par les élus d'actionnaires intéressés au bon rendement de l'affaire, et non une de ces combinaisons bâtardes qu'on préconise actuellement, pour déguiser par un faux-nez commercial des administrations d'État ou des régies locales, — combinaisons qu'on n'a jamais vues fonctionner que pour de petites affaires, avec des résultats très médiocres. Une prétendue société dirigée par des administrateurs nommés par des Gouvernements, ou des administrations locales, avec des représentants, d'une part, des clients, intéressés surtout à réduire les tarifs et la recette, d'autre part, du personnel, intéressé uniquement à grossir les dépenses et à énerver la discipline, offre infiniment moins de garanties de bonne gestion qu'une régie d'État pure et simple, parce qu'il n'y a plus personne qui soit responsable envers qui que ce soit. Confier à de pareils organismes des fonds empruntés sous la garantie de l'État, comme on veut le faire aujourd'hui en France, c'est organiser le déficit. En créer un pour une gestion internationale, ce serait organiser la discorde et enlever tout gage sérieux aux emprunts qu'on prétendrait émettre.

A quel capital faudrait-il constituer une Société à laquelle serait affermé l'ensemble des chemins de fer allemands? Cela dépend absolument de la part qu'on entendrait lui laisser dans les aléas de l'exploitation. Ce qu'il faut, pour qu'une société soit bien administrée, c'est : 1° que le dividende de ses action-

naires varie avec les résultats de l'entreprise; 2° que les variations ne soient pas assez brusques et assez amples pour faire des actions un objet constant de spéculations. Une entreprise qui supporterait seule les variations du produit net d'un réseau ayant un chiffre d'affaires d'environ 4 milliards devrait avoir un capital d'au moins 10 milliards; mais, si les neuf dixièmes des aléas vont au compte des réparations, comme nous allons l'indiquer, il suffit d'un capital dix fois moindre. Un capital d'un milliard est alors très suffisant, comme fonds de roulement initial d'une entreprise ayant un produit net certain.

Cette Société, fermière d'un réseau affecté au paiement de la dette de l'Allemagne, serait autorisée à porter d'abord, dans ses charges annuelles, un dividende représentant l'intérêt normal du capital-actions, qui pourrait être d'environ 7 p. 100. Sur le produit net excédant les dépenses, ce dividende compris, elle prélèverait une prime de 10 p. 100 par exemple, pour constituer d'abord une réserve des actionnaires en vue des mauvaises années, puis pour distribuer des augmentations progressives du dividende; chaque augmentation de 100 millions du produit net représenterait 1 pour 100 de dividende supplémentaire. Le surplus du produit net serait affecté aux réparations, avec constitution de réserves destinées à assurer la régularité du service des emprunts contractés en vue de payer la dette de l'Allemagne, même dans les mauvaises années, — étant stipulé que, quand les réserves excéderaient le montant nécessaire pour enlever tout doute sur la sécurité des obligations, l'excédent serait versé à la Commission des réparations.

Il me paraît absolument certain qu'une Compagnie internationale ainsi constituée pourrait émettre par tranches successives, en cinq ou six ans, les 12 ou 15 milliards de marks-or prévus plus haut, chaque tranche n'étant offerte au public que quand le revenu nécessaire, réalisé pendant au moins deux exercices et versé pendant ce temps au fond de réserve du gage, lui donnerait toute confiance. Le capital ainsi gagé serait très inférieur à celui que rémunérait le réseau allemand avant la guerre et qui est amorti par la faillite du mark. Si donc le trafic allait en progressant, comme tout porte à le croire, son essor permettrait de gager, en sus des emprunts affectés aux réparations, ceux qu'exigeraient les travaux complémentaires et l'augmentation du matériel. Ces derniers, qui devraient se continuer

jusqu'au dernier jour de l'affermage, seraient émis en titres distincts des titres internationaux destinés aux réparations, le Reich devant assurer leur service quand l'affermage aurait pris fin. Pour intéresser le Gouvernement allemand lui-même au développement du crédit de l'entreprise, une petite part pourrait lui être attribuée sur chaque émission faite en vue des réparations. Lorsque le capital-obligations prévu au contrat initial aurait été tout entier émis et versé à la Commission des réparations, les excédents de revenu réalisés jusqu'à la fin de l'affermage (coïncidant avec l'amortissement complet des emprunts) seraient partagés entre la Commission des réparations et l'Allemagne, après les prélèvements correspondant à la prime des actionnaires et à la constitution de larges réserves. Ces réserves, à la fin de l'affermage, seraient partagées entre le compte des réparations et l'Allemagne dans la même proportion que les excédents annuels, de telle sorte qu'aucun des deux participants n'ait intérêt à les grossir ou à les réduire abusivement. Les actionnaires disposeraient de leur réserve spéciale.

Nous ne doutons pas qu'une Compagnie ainsi constituée puisse réaliser des bénéfices excédant largement ceux d'avant la guerre, si elle n'en est pas empêchée par le Gouvernement du Reich. Pour quiconque a étudié les finances des chemins de fer, il n'est pas douteux que presque tous les grands réseaux du monde auraient pu jadis réaliser des bénéfices très supérieurs à ceux qu'ils fournissaient, sans entraver dans une mesure appréciable le développement économique du pays, s'ils n'en avaient pas été empêchés par les Gouvernements. Mais, dès que la rémunération du capital atteint un niveau qui paraît suffisant, la clientèle demande des réductions de tarifs et des améliorations de service, le personnel des augmentions de salaires et des réductions de travail, et les pouvoirs publics cèdent à la pression de tant d'électeurs. Sans doute, il est légitime de ne pas laisser les bénéfices des Compagnies concessionnaires de monopoles grossir avec une rapidité et une ampleur excessives, et d'affecter les excédents à des usages d'utilité publique. Nous n'entendons pas discuter ici la question de savoir si l'intérêt général ne serait pas moins atteint par un régime développant le produit net des voies de communication, dont l'État encaisserait la majeure partie, que par les impôts que

ces ressources remplaceraient. Mais il est certain que l'Allemagne, même si sa mentalité était transformée au point de vue du paiement des réparations, trouverait toujours de bonnes raisons pour grossir les dépenses et réduire les recettes d'une entreprise dont le produit net serait versé à ses ennemis d'hier.

Il faut donc absolument que le Reich renonce à exercer sur la Compagnie internationale un contrôle investi des pouvoirs étendus que les actes de concession prévoient ou que le législateur s'attribue sur les chemins de fer, dans la plupart des États. L'intérêt même de l'exploitant d'un réseau qui dessert un pays offrant de larges possibilités de développement du trafic, l'oblige à organiser ses services et à établir ses tarifs de manière à ne pas entraver ce développement. Mais il peut se trouver des cas où, soit par suite de situations spéciales, soit par une erreur de jugement, la Compagnie voudrait maintenir un service lui donnant, avec peu de trains et des tarifs élevés, un produit net dont elle ne croirait pas pouvoir retrouver l'équivalent en faisant le nécessaire pour mieux desservir un trafic offrant une réelle élasticité. La justice veut qu'en pareil cas les représentants de la région desservie ne soient pas désarmés. Nous devons donc admettre que l'exploitation sera soumise à un contrôle organisé par le Gouvernement allemand, qui pourrait demander les modifications de tarifs ou de service qu'il croirait utiles. Il n'est pas douteux que l'accord s'établirait le plus souvent sur les demandes justifiées. En cas de désaccord persistant, un arbitrage devrait être organisé, avec un tiers arbitre désigné, en cas de besoin, par la Société des nations, par la Cour de La Haye ou par toute autre autorité offrant des garanties aux deux parties.

On peut discuter la question de savoir si, à côté du contrôle allemand, il y aurait lieu d'organiser un contrôle représentant d'abord la Commission des réparations, puis, le jour où elle serait entièrement désintéressée, les souscripteurs aux emprunts. Il y a là des intérêts distincts de ceux de la Compagnie, qu'il peut être utile de sauvegarder et, d'autre part, quand ils concorderont avec ceux de la Compagnie, mieux vaut peut-être que celle-ci ne se présente pas seule devant les arbitres.

Les frais d'un double contrôle seraient évidemment excessifs, s'il s'agissait d'un contrôle suivant dans le détail tous les actes de la Compagnie, comme le contrôle français. Mais un contrôle

suivant de haut les opérations de la Compagnie, avec des droits d'investigation suffisants pour vérifier les points douteux, peut être très efficace, sans coûter cher ni aux pouvoirs qui l'exercent, ni au service contrôlé qui doit répondre à ses questions.

La seule éventualité à redouter, comme susceptible de mettre le mécanisme décrit ci-dessus hors d'état de répondre aux besoins en vue desquels on l'aurait institué, serait le passage des actions de la Société dans les mains de propriétaires ayant un but autre que l'amélioration des dividendes, liée au paiement des réparations. Si le Gouvernement du Reich, directement ou sous le couvert de financiers et d'industriels allemands, se rendait maître de la majorité dans les assemblées générales, il pourrait trouver avantage à sacrifier le dividende, pour transformer en générosités envers la clientèle les plus-values destinées à ses créanciers. On doit offrir à l'Allemagne une place dans la Société internationale, proportionnelle à la part attribuée à ses nationaux et payée par eux dans le capital initial ; mais le gage affecté aux réparations perdrait toute efficacité, le jour où le débiteur deviendrait maître d'en disposer.

Le caractère nominatif donné aux actions, la nécessité d'une approbation du Conseil pour leur cession seraient sans doute des garanties insuffisantes, car l'expérience montre qu'il est toujours possible de trouver des prête-noms d'une nationalité quelconque, en y mettant le prix. Il existe, nous a-t-on dit, des entreprises gérées par un Conseil dans lequel la place réservée à chacun des groupes fondateurs est fixée de manière à ne pas varier avec la répartition des actions. On pourrait fixer de même cette place à l'origine, en attribuant à chaque nationalité une part tenant compte, à la fois, de la fraction souscrite par elle dans le capital actions et de celle qui lui revient dans les réparations auxquelles le gage serait affecté ; dans le choix des administrateurs répondant à ce deuxième élément, le Gouvernement intéressé exercerait une certaine action. De même, chaque groupe national disposerait d'une fraction déterminée des voix dans les assemblées générales. A mesure que les emprunts affectés au paiement de la dette allemande auraient été réalisés, la place réservée aux nationalités créancières de réparations, qui en auraient encaissé le produit, serait transférée aux nationalités ayant souscrit les emprunts, et une fraction de la part d'influence dans le choix

des administrateurs attribuée à chaque Gouvernement pourrait passer au groupe des porteurs d'obligations de son pays.

Je n'ai pas la prétention d'avoir, dans cette courte esquisse, donné la solution d'un problème aussi complexe que celui de l'affectation des chemins de fer d'un grand pays au paiement de ses dettes. Il appartiendra aux autorités compétentes d'arrêter les dispositions précises à adopter, après discussion contradictoire, si le principe est admis. J'ai voulu seulement montrer qu'il y a dans le réseau allemand un gage susceptible de donner un produit considérable, et signaler les conditions fondamentales nécessaires pour le développement de ce produit, telles qu'une étude constante et une longue expérience des relations entre les chemins de fer et les États me les font concevoir. Je crois que des conditions analogues pourraient être appliquées à la constitution de deux ou trois autres grands monopoles, dont l'ensemble permettrait de gager solidement les créances nées de la guerre et des destructions voulues par l'Allemagne, sans qu'il soit nécessaire de soumettre son budget tout entier, c'est-à-dire tout l'ensemble de sa vie économique, à un contrôle minutieux. Il va de soi que les prévisions de rendement indiquées ci-dessus, que je crois extrêmement modérées, supposent un régime monétaire, sinon parfait, du moins suffisamment stabilisé, c'est-à-dire un budget en équilibre : mais l'effroyable expérience que le monde vient de subir ne permet plus de contester les vérités que les économistes classiques enseignaient déjà, il y a bien longtemps, sur ces points capitaux. Nous pouvons donc compter nous mettre d'accord avec nos alliés sur les questions essentielles et réduire l'opposition avouée ou dissimulée de notre débiteur, si nous nous montrons aussi conciliants sur les détails que fermes sur les conditions en dehors desquelles il n'y a pas de solution possible du problème des réparations.

C. COLSON.

LA MIRLITANTOUILLE

ÉPISODES DE LA CHOUANNERIE BRETONNE

(1794-1800)

III [1]

LA NUIT DU 4 BRUMAIRE

I

Un vieux et sordide bâtiment quadrangulaire, murs lézardés, planchers pourris, encadrant une cour intérieure autour de laquelle s'étend, à la hauteur du premier étage, un balcon servant de dégagement, — telle est la prison de Saint-Brieuc en l'an VI de la République. Quarante détenus n'y tiendraient pas à l'aise : on y a encaqué près de trois cents voleurs, prêtres, femmes, chouans, déserteurs, nobles, paysans, inculpés, condamnés, ou simples suspects, qui vivent là, pêle-mêle, dans une promiscuité sans répit. Sauf en cas de mise au secret dans un réduit particulier, tout cela grouille, mange, circule, complote, s'espionne et se moucharde, sans l'ombre de discipline ou de règlement autre que le caprice du geôlier-concierge Pierre Peyrode, sorte de dompteur menant son monde à la trique et prenant par la faim les insoumis.

Peyrode n'a de sympathies ou d'aversions ni pour les Bleus ni pour les Chouans ; nulle opinion politique ; il administre sa prison comme une gargote ; on y est traité selon la dépense. Le

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1923, 1er janvier, 1er et 15 février 1924.

commissaire du Directoire considère ce geôlier comme un être « profondément immoral » et dont « tous les principes sont viciés ; » l'Administration du département réclame même sa destitution, sans l'obtenir ; car Peyrode est une puissance ; d'ailleurs « fonctionnaire infiniment précieux ; » comme il a taxé tous ses pensionnaires, il veille de près à ce qu'aucun d'eux ne s'évade ; « il n'est pas de nuit où il ne se lève deux ou trois fois pour faire sa ronde : son dieu est l'argent ; l'ennemi de la révolution, l'homme riche, sont par lui fêtés, flattés, pourvus... La fortune brillante qu'il a su se faire est une garantie de sa gestion. »

Le châtelain de Bosseny et ses complices furent, comme on s'en doute, bien accueillis par le rapace Peyrode : il les savait copieusement fournis d'argent et leur entrée dans son domaine lui ouvraient de grasses perspectives. Legris-Duval surtout, dont le tour d'esprit narquois assaisonnait les situations les plus tragiques d'un revirement de comédie, devint vite, grâce à ses largesses, le roi de la prison ; il voyait et traitait journellement ses amis du dehors ; plus la tablée comptait de couverts, plus le concierge se déridait, de sorte que Legris incarcéré était tenu plus au courant de ce qu'il lui importait de connaître qu'au temps où il habitait son lointain château du Mené. D'autant plus que Peyrode, redoutant de perdre un locataire si généreux, le mettait en garde contre les obséquiosités louches et les curiosités indiscrètes ; il lui signalait les bavards dont il fallait se méfier. Et ils pullulaient, les bavards ! On imagine mal le nombre d'inculpés, dépourvus d'âmes héroïques, qui, à peine sous les verrous, subitement convertis par la perspective du châtiment, se déclaraient pris de contrition et disposés à racheter leur erreur par une confession générale des forfaits de leurs codétenus. Le chef de brigade Palasne-Champeaux, président du Conseil de guerre, encourageait ces délations : — « Tous les moyens sont bons pour avoir les renseignements dont nous avons besoin, » écrivait-il au ministre de la Police, Lecarlier, récemment nommé, « et votre prédécesseur m'ayant laissé le soin de choisir les individus propres à espionner... je tire d'eux tout le parti possible. »

La carrière de Palasne-Champeaux avait été, sinon brillante, du moins rapide ; fils d'un député à la Constituante, il était, à vingt et un ans, chef de bureau de la liquidation générale. Il

marqua le pas durant la Législative dont son père ne faisait point partie ; mais quand celui-ci fut élu à la Convention, le fils entra dans l'armée et conquit allègrement les grades : sous-lieutenant en janvier 1793, il était capitaine en mars et adjudant-général en mai! Suspendu par Bouchotte, suspect à Hoche, réintégré cependant, il fut employé à diverses missions délicates au cours desquelles on le surveilla de près. C'est ainsi que, chef de brigade au 15e régiment de chasseurs à cheval, il se trouvait présider, en l'an VI, le Conseil de guerre permanent de la 13e division militaire séant à Saint-Brieuc. Correspondant directement avec le ministère de la Police, il adoptait sans vergogne les procédés de cette administration, conduisait lui-même les enquêtes et suscitait les délateurs. Grâce aux dénonciations de Mairesse, il réussit, comme on l'a vu, à prendre au piège les Legris-Duval, les Du Lorin, les Kerigant et une cinquantaine de leurs partisans. Maintenant qu'on les tenait, il fallait instruire le formidable procès « de ces fauteurs et complices du massacre de la Mirlitantouille, » établir l'accusation sur des faits avérés, labeur ardu, car les témoins se dérobaient avec une prudente unanimité, nul n'ignorant que Carfort et Dutertre, les plus actifs lieutenants de Duviquet, tenaient encore la campagne ; on assurait même que, de sa prison, Legris-Duval dirigeait leurs opérations et la peur de ses ressentiments fermait les bouches. Il fallait donc recourir aux mouchards : Mairesse était démonétisé ; on avait même dû l'éloigner de la maison d'arrêt pour le soustraire à la vengeance de ses anciens amis. Palasne-Champeaux mit à sa place un autre espion, Joseph Giraudeau, déserteur du 10e bataillon du Var ; pour gagner sa grâce, Giraudeau accepta la besogne.

D'ailleurs, chez certains inculpés se manifestaient des velléités de confidences. L'accord ne régnait pas entre les coaccusés ; soit que la prison eût aigri les cœurs, soit qu'on fût divisé par quelque grief dont il n'est pas possible de discerner l'origine, deux camps s'étaient formés dans cette société naguère si unie, le camp des Legris-Duval et des Kerigant d'une part; de l'autre, celui des Du Lorin. Jalousies de femmes, rivalités d'amour, dissentiments politiques ? On ne sait ; mais on a quelques raisons de supposer que Joséphine de Kercadio, l'ex-fiancée de Boishardy, devenue Mme Hervé Du Lorin, paraît avoir été, involontairement sans doute, la cause de cette rupture. La première

elle mérita l'indulgence du président Palasne-Champeaux ; autorisée à quitter la prison, elle se logea en ville ; elle allaitait, il est vrai, son petit garçon, âgé de quelques mois ; le séjour de l'hôtellerie du concierge Peyrode convenait mal à ce baby, et peut-être est-ce là simplement le motif de la faveur dont bénéficia la jolie maman de dix-neuf ans. Son mari, tout aussi jeune qu'elle, se lassa vite de la captivité : il sollicita de Palasne-Champeaux un entretien et déclara sa résolution d'abandonner le parti des rebelles : il était las de cette guerre de guet-apens, d'exactions et d'assassinats. N'ayant plus à ménager les Kerigant et les Legris-Duval dont l'animosité lui rendait intenable le séjour de la prison, il ne dénonça personne nominativement ; il indiqua seulement les maisons où se rassemblaient le plus souvent les chefs de chouans et où on aurait chance de les surprendre. Il obtint ainsi de quitter la maison d'arrêt pour l'hôpital militaire. Mme de Kerigant, à son tour, eut la permission d'habiter la maison de son beau-frère, rue des Bouchers ; tous, bien entendu, payaient, pour cette faveur, une redevance à Peyrode. La fière Mme Legris-Duval elle-même entra en pourparlers avec Palasne-Champeaux : — moyennant « une forte récompense » et la promesse formelle de la liberté pour elle et pour son mari, elle offrait « de faire prendre Puisaye et son conseil. » L'affaire méritait attention et la proposition, transmise au ministre de la Police, fut soumise par lui au Directoire. Que répondre ? Le Directoire accorda « 4000 francs et la liberté, » récompense subordonnée, bien entendu, au succès de l'opération. Restait à s'exécuter, et Mme Legris, à son tour, ayant versé au concierge « un cautionnement, » sortit de prison pour se mettre en mesure de tenir sa promesse.

Or, à l'heure où elle se flattait d'indiquer le refuge de Puisaye, celui-ci était depuis six mois en Angleterre, et, bourrelé de dégoûts, se préparait à passer au Canada avec quelques rares fidèles associés à son naufrage. La madrée prisonnière l'ignorait-elle ? Jouait-elle Palasne-Champeaux en compliquant, par sa négociation frustatoire, l'imbroglio de faux rapports et de révélations incohérentes où s'empêtrait l'instruction ? Car le déserteur Giraudeau montrait du zèle : introduit dans la prison, il se vantait d'avoir enjôlé par ses bonnes façons et le récit de ses malheurs imaginaires les plus compromis des détenus, lesquels, en effet, se montraient avec lui d'autant plus

loquaces, que le concierge Peyrode, peu désireux que l'enquête aboutît, mettait ses pensionnaires en garde contre le double jeu du nouveau venu. En sorte qu'on le gavait des confidences les plus extravagantes qu'il absorbait pour les resservir au président du Conseil de guerre : tantôt, à l'entendre, circulait dans la prison une fiole d'opium destiné à endormir Peyrode et toute sa famille, afin de faciliter l'évasion en masse des prisonniers; tantôt c'était l'entrée imminente dans Saint-Brieuc d'une armée de brigands qui s'emparerait de tous les services publics et mettrait à mal les patriotes; quarante-cinq barils de poudre étaient mis en réserve, aux environs de Moncontour, en vue de ce coup de force; une autre fois tous les détenus allaient s'habiller en femmes et profiter de ce déguisement pour sortir en masse de la geôle; — ou bien encore il annonçait « le soulèvement de cinquante-quatre départements, un jour de marché; » et Giraudeau se faisait fort de « sauver la République, » se vantant de « tenir les fils de cette formidable insurrection » et de « purger la Bretagne, la Normandie et les provinces du Midi de tous les ennemis du Gouvernement. » Ainsi se distrayait-on à persifler Palasne-Champeaux par l'intermédiaire de son mouchard attitré, manigance vaudevillesque qui paraît être imaginée par Legris-Duval. Celui-ci, superbe de calme, de dédain pour ces basses intrigues, observe, recueille, note tout et proteste contre ces indignes procédés de justice. Du ton de goguenarderie qui lui est habituel, il s'adresse au général Michaud, commandant la division militaire; c'est à ce chef estimé « qu'il veut devoir l'obligation de chérir une république que l'on cherche en vain à lui faire haïr contre le vœu de son cœur, de ses soumissions et de ses serments... » N'a-t-il pas, depuis deux ans, déposé les armes? Quand donc a-t-il trahi cette promesse solennelle? Qui l'accuse? Un misérable bandit auquel on a promis la vie pour qu'il dresse le réquisitoire! Le président Champeaux s'est acharné contre les inculpés : il veut « s'en tirer avec une sorte d'honneur et trouver partout des coupables; » bref, Legris-Duval récuse, pour partialité manifeste, la compétence du Conseil de guerre, dont le président, d'ailleurs, n'a pas trente ans, âge requis par l'article 209 de la Constitution...

Palasne-Champeaux en perdait la tête, car si les nombreux amis de Legris-Duval se plaisaient à le considérer comme un

Fouquier-Tinville, les purs jacobins de Saint-Brieuc l'accusaient, au contraire, de pactiser avec les brigands et de mener son enquête de façon à sauver les plus avérés criminels. Le farouche ergoteur Besné le dénonçait pour ce crime au ministre de la Justice : il voyait avec dépit cette cause célèbre lui échapper ; il estimait sienne cette affaire à sensation où allait figurer *la Kercadio* dont il avait été le premier à signaler les forfaits. Quel beau panier de têtes il eût procuré au bourreau s'il avait pu tourner les foudres de son éloquence contre ces vils séïdes de l'infâme Boishardy ! — « Je trahirais mon devoir, écrivait-il, si je vous taisais la conduite scandaleuse d'un fonctionnaire public qui se dit ouvertement honoré de votre confiance... » Et, tout de suite, il ouvre les écluses de sa bile qu'il déverse à flots, sur le citoyen Champeaux, — « un de ces intrigants qui ne cherchent que leur intérêt particulier... et servent toujours le parti qui leur paraît le plus avantageux... Il tranche les difficultés, incarcère, met en liberté à tort et à travers quiconque lui plaît ou lui déplaît... » — « Demain commence une affaire des plus importantes, puisqu'il s'agit de juger toute une famille de conspirateurs, » les auteurs responsables des affreuses tueries de la Mirlitantouille... Besné, qui voit rouge dès que la petite châtelaine de La Ville-Louët est en cause, donne libre cours à sa rage : — « Joséphine Kercadio, la bonne amie du monstre Boishardy, protectrice d'émigrés, de Chouans, faisant le coup de fusil, pillant, volant avec ces scélérats, s'est mariée, depuis l'amnistie, avec le fameux Du Lorin, connu par ses assassinats nombreux. Aujourd'hui ils sont tous deux traduits au Conseil militaire comme complices de Duviquet. Pour les soustraire au glaive de la loi, leur faire des partisans en ville et notamment dans le tribunal, le président Champeaux a mis en liberté la Kercadio, sous le prétexte qu'elle nourrissait un enfant ; il a fait aller à l'hôpital le monstre Du Lorin, alléguant qu'il était malade : ces deux prétextes sont absolument faux : la Kercadio s'amuse en ville, et Du Lorin s'occupe à l'hôpital à faire des armes. Je l'y ai vu moi-même... Le citoyen Champeaux répand le bruit qu'il tire parti de ses liaisons avec la Kercadio : il se trompe, ou plutôt il veut tromper... La Kercadio est bien ce qu'on peut appeler la scélératesse personnifiée qui rend Champeaux dupe de certaines parties de plaisir dans des maisons d'ex-nobles...

On s'en convaincra par le jugement qui va intervenir... »

Tout le Penthièvre l'attendait, ce jugement, dans une anxiété fiévreuse. Le procès s'ouvrit le 2 juillet, à onze heures du matin, et se prolongea, en une seule audience de quatre-vingts heures, jusqu'au 5, à sept heures du soir : au nombre des quarante qui prirent place sur le banc des accusés étaient Legris-Duval et son beau-frère Kerigant, leurs femmes, Hervé Du Lorin et Jacques Villemain, les deux amis que Boishardy naguère avait convoqués pour être les témoins de ses épousailles, Joséphine de Kercadio, Du Lorin père et sa fille Pélagie... Mairesse avait gagné de ne pas être là et son absence fit scandale : les témoins qui se présentèrent à la barre furent hésitants : déjà ils avaient été menacés de mort, si leurs dépositions chargeaient les inculpés : l'un d'eux, même, se refusa à paraître, Legris-Duval ayant juré, disait-on, qu'il tirerait une vengeance éclatante du président Palasne-Champeaux, de Mairesse et de tous ceux qui « parleraient mal. » L'arrêt fut rendu le 6 juillet : il prononçait la mort contre Legris-Duval, ainsi que contre Dutertre, contumace; Jacques Villemain, Kerigant, Mme Legris, sa sœur, leurs domestiques Marie et Jeanne Chantard et François Hidrio, s'entendaient condamner à la déportation jusqu'à la paix ; vingt-quatre, dont Mme de Kerigant et les Hervé Du Lorin, étaient envoyés en surveillance dans leur commune; les autres bénéficiaient de l'acquittement et parmi ceux-ci Joséphine de Kercadio et Pélagie Du Lorin. En adressant l'extrait de ce verdict au ministre, Palasne-Champeaux se flattait que « le jugement était de la plus grande justice ; » — « tout de même, ajoutait-il, il serait à désirer que le tribunal de revision ne s'appesantît pas trop sur les formes de l'instruction. » Une loi de l'an IV ordonnait, en effet, que les décisions des tribunaux militaires fussent soumis à un conseil composé de quatre officiers supérieurs jugeant en appel. C'était pour Legris-Duval cinq ou six semaines de répit : on le savait d'imagination malicieuse et nul ne doutait qu'il ne tirât de son sac quelque tour d'adresse pour se dispenser de payer sa dette à l'échafaud. On s'attendait généralement à une évasion ingénieuse et théâtrale.

Pourtant il restait en prison, ainsi que sa femme, Kerigant et les autres condamnés à la déportation. Son sang-froid n'était pas atteint, non plus que son goût pour l'ironie : il attendait

les événements avec une placidité singulière. Palasne-Champeaux paraissait moins tranquille; d'abord, il ne savait que faire de ses mouchards attitrés Mairesse et Giraudeau, qu'il n'osait mettre en liberté et au sujet desquels le ministre refusait de prendre une décision. Et puis, quinze jours à peine après le procès, il recevait de ses chefs hiérarchiques une forte semonce : on lui reprochait, en termes sévères, « des mesures arbitraires, des liaisons avec les ennemis de la République et une faiblesse criminelle à l'égard de certains accusés. » La dénonciation de Besné faisait son chemin. Champeaux répondit « victorieusement; » le commissaire du Directoire à Saint-Brieuc prenait sa défense, — vainement. Sur un ordre venu de Paris, le président du Conseil de guerre dut cesser ses fonctions et retourner sans délai à son régiment. On se souvint des menaces de Legris-Duval; et peut-être la vengeance des Chouans ne se contenta-t-elle point de cette disgrâce. Palasne-Champeaux disparut : sa fin fut misérable.

Quelque temps après vint le tour du capitaine Veingarten, commissaire du Directoire auprès du Conseil de guerre : il avait requis contre Legris-Duval la peine de mort; lui aussi, cassé sans ménagement, se vit obligé de quitter son emploi. L'Administration départementale ne dissimula pas son regret du départ de cet officier, « républicain probe et énergique, victime, — insinuait-elle timidement, — du ressentiment de quelques individus. » L'étonnement s'accrut lorsque Mairesse mourut, ce qui arriva le 23 août : afin de ne pas propager la panique, les autorités cachèrent que le délateur avait été empoisonné : ce qui n'empêchait qu'on s'alarmât de cette fatalité acharnée contre les ennemis de Legris-Duval, et un frisson secoua les patriotes quand, le 3 septembre, on apprit l'assassinat du citoyen Robin, agent municipal de la commune de Plessala, tué dans sa maison, la veille, à sept heures et demie du soir, par deux chefs de brigands dont l'un, assurait-on, était Carfort. Robin, au cours de l'enquête, avait fourni des renseignements défavorables à Legris-Duval. Même désagrément advint quelques jours plus tard à un citoyen de Trebry, coupable d'avoir figuré dans le procès parmi les témoins à charge.

Les bourgeois de Saint-Brieuc vécurent, en cet automne de 1798, des jours émouvants : vers le 10 octobre, le jugement

condamnant Legris-Duval à mort et ses complices à la déportation est annulé pour incompétence par le tribunal de revision. Les quarante prévenus sont renvoyés au tribunal criminel des Côtes-du-Nord. Besné triomphe ; il les tient enfin, et déjà, on présage une hécatombe. Le 13, à quatre heures et demie du matin, la diligence de Paris à Brest est arrêtée à une lieue de Saint-Brieuc par neuf ou dix chouans « revêtus de l'habit national. » L'homme qui les commande, — Carfort, toujours, — porte les épaulettes de chef de division. En apercevant les brigands, le postillon prend le galop ; fusillade : deux chevaux sont blessés ; les Chouans s'élancent et exigent du conducteur la livraison d'un colis « qu'ils désignent par son numéro : » c'est un baril contenant 22000 livres en numéraire appartenant à la République. Ils chargent l'un des chevaux du précieux butin, saluent les voyageurs et disparaissent. Pour cette nuit-là, l'un des condamnés à la déportation, Villemain, avait obtenu du concierge Peyrode l'autorisation de « découcher, » et l'on présuma qu'il était allé, pour se dégourdir, prendre sa part à l'attaque de la voiture. Quant à Legris-Duval, il se gardait bien de quitter la prison, où il vivait « entouré d'une cour de partisans. » Nullement déprimé par sa captivité, d'ailleurs plantureuse, il montrait cette mine intimement amusée des gens d'esprit qui méditent une plaisanterie de haut goût. De quoi ses fidèles s'étonnaient, car Besné n'était pas homme à se laisser berner. « Le pauvre M. Legris » ne s'en tirerait point cette fois par un tour d'adresse et l'on prévoyait que sa seule tête ne satisferait pas la haine de l'intraitable accusateur public : combien d'autres allaient tomber avec elle !

Besné dut recevoir le dossier de l'affaire dans la matinée du 18 octobre ; le jour même, il rendait une ordonnance longuement motivée et concluant à la *mise en liberté immédiate et définitive* de tous les inculpés, reconnus par lui parfaitement innocents. L'ordre fut sans délai transmis au concierge Peyrode qui, navré, dut ouvrir ses portes aux plus profitables de ses pensionnaires. Pour qu'un coup de théâtre produise son plein effet, il est indispensable qu'il soit quelque peu préparé : celui-ci, trop imprévu, ne trouva d'abord que des sceptiques : ce fut, par toute la ville, un mouvement général d'incrédulité ; puis, le bruit s'affirmant, et comme, le soir même, un grand dîner, improvisé par Mme Legris-Duval, réunit, dans sa maison de la rue des

Bouchers, la plupart des libérés, on se rendit, non sans peine, à l'évidence. Mais on attendait avec une curiosité avide l'explication de cette étourdissante péripétie : on l'eut dès le lendemain, car les autorités judiciaires et départementales passèrent la nuit à enquêter ; ce qu'elles apprirent frappa de stupeur les républicains et désopila leurs adversaires : Besné, l'intègre Besné, s'était vendu ! Adroitement pressenti par Mme Legris-Duval, il avait évalué sa conscience de bon magistrat, ses convictions démocratiques, sa probité de patriote, — tout compris, — à mille louis, 24 000 francs en numéraire, une fortune en ce temps de papier sans valeur. Legris-Duval, non plus qu'aucun des prévenus, ne possédait une telle somme ; la République seule pouvait la fournir, et l'ami Carfort s'était chargé, on l'a vu, de l'emprunter à l'État, sans autre formalité d'encaissement qu'un léger retard imposé à la diligence de Brest. C'est même pour assurer la réussite de ce virement de fonds que Besné avait accordé, le 13 octobre, au condamné Villemain, la permission de la nuit. Le baril d'écus et d'or, porté par les Chouans à Quintin et déposé chez le banquier Mazurié, ami de Besné, était mis le jour même à la disposition de l'accusateur public. Il s'en fallait, il est vrai, de deux mille francs, que la somme fût complète, mais il passait bien des diligences sur la grand route, et, sous peu, l'une d'elles devait fournir l'appoint.

Il est difficile d'imaginer la stupéfaction, l'effroi même, causés chez les patriotes des Côtes-du-Nord par cette flétrissante concussion : « Tous les amis de l'ordre et du Gouvernement sont dans la consternation : c'est une calamité publique, c'est le coup de massue le plus terrible qu'on pouvait porter aux départements de l'Ouest. L'impunité de pareils délits augmente l'audace des ennemis de la République... : » ainsi s'exprimait dans son rapport le commissaire du Directoire. Aux malheureux fonctionnaires qui, depuis tant d'années, luttent au risque quotidien de leur vie, le courage manque subitement; de toutes parts s'élève une lamentation désespérée. Ceux surtout qui, isolés dans les bourgs lointains dont tous les habitants leur sont hostiles, se trouvent plus exposés aux persécutions et à l'assassinat, perdent leur dernier espoir et vont se résigner à servir les brigands. Pour parer au désastre, le commissaire près le tribunal de Saint-Brieuc se pourvoit sans tarder contre l'ordon-

nance de Besné; dans la nuit même qui suit l'événement il donne l'ordre de réincarcérer tous les prévenus; mais ceux-ci sont mieux servis que les magistrats; « un billet anonyme, déposé par une main inconnue, » les avertit du danger et quand les gendarmes se présentèrent à la maison de la rue des Bouchers, Legris-Duval et Kerigant avaient disparu. On arrêta Mme Legris, ses deux servantes, Hidrio et Du Lorin fils, maigre gibier à présenter devant un tribunal; au reste, l'absence des principaux inculpés rendait d'avance caduque toute nouvelle instruction.

Sous l'avalanche de récriminations, d'anathèmes, de brocards, d'invectives, Besné essaye d'abord de tenir bon, protestant « qu'il n'a trouvé dans les pièces de la procédure aucune preuve des crimes imputés aux accusés; » — « il s'est rapproché des juges pour connaître leur avis; ils lui ont observé que cela le regardait seul. » — « Il connaît, il est vrai, le citoyen Mazurié, mais jamais il n'a reçu de lui un écu pour manquement à son devoir. » Pourtant, un tel flot de réprobation le submerge que, le 22 octobre, il démissionne. Aucune sanction ne peut l'atteindre avant qu'on ait reçu les ordres du ministre, et la correspondance est lente entre la Bretagne et Paris. Vers la fin de novembre, seulement, arrive du ministère une verte réprimande, bientôt suivi d'un arrêté du Directoire exécutif ordonnant l'arrestation de Besné et sa comparution devant les Directeurs; à cet arrêté est joint un mandat d'emprisonnement, et, ce soir-là, l'accusateur public couchait à la geôle de Peyrode. Avant de quitter les siens il a dicté à sa femme une supplique émouvante adressée au citoyen La Revellière-Lepeaux, président du Directoire; elle y trace un tableau navrant des treize enfants serrés contre leur père au moment des adieux : « Si les angoisses pouvaient donner la mort, nous ne serions plus ! — Vivez, nous dit-il, je reviendrai à vous ! Ceux à qui j'ai affaire sont justes; ils ne trouveront pas en moi un criminel. »

Le 13 décembre, il se mettait en route, accompagné de l'aîné de ses fils; le 24, arrivé à Paris, il annonçait aux Directeurs qu'il se tenait à leur disposition; le 25, il était incarcéré à la Tour du Temple, et sur son écrou, après ses noms, au nombre de ses qualités, il exigeait que le greffier mentionnât : *père de treize enfants*. Le lendemain, conduit par les gendarmes devant un juge qui l'interrogea, il protesta de sa parfaite intégrité,

oubliant qu'il a dénoncé lui-même comme étant des scélérats et des criminels ces massacreurs de la Mirlitantouille mis par lui en liberté. Quant aux 24 000 livres, il répondit, « comme Épaminondas, que tout l'or et l'argent de la terre ne suffirait pas à le corrompre. » Le 27, les gendarmes revinrent et l'emmenèrent au ministère de la Police. Puis on le réintégra au Temple et on le laissa « mariner » dans son cachot.

Les malheurs l'ont laissé fécond épistolier et il n'a pas perdu son ton déclamatoire : au Directeur Merlin il écrit : « Je suis républicain et je suis au Temple ! J'ai treize enfants et je suis au Temple ! J'aime la Révolution et je suis au Temple ! » Il sollicite l'admission de son fils aîné au Prytanée français ; il a apporté, pour le citoyen La Revellière-Lepeaux, qui n'aime pas les curés, un petit cadeau : c'est un « recueil des pièces saisies sur Hercé, » l'ancien évêque de Dol, fusillé à Vannes, après Quiberon. Et puis, il insinue qu'il voudrait bien « retourner dans ses foyers. » Il y revint, escorté par les gendarmes, renvoyé devant le tribunal civil de son département qui allait statuer sur sa prévarication. Redevenu, dès son arrivée, l'hôte de Peyrode, il attendit près d'un mois son jugement. Le 20 février, enfin, le jury d'accusation le proclamait innocent et ordonnait sa mise en liberté. Et on en arrive à penser, ou bien que l'accusateur public, connaissant trop de secrets et affilié par ses opinions à nombre de gens redoutés, trouva en ses collègues des juges indulgents, ou bien que le malheureux, victime d'une de ces intrigues de tragi-comédie auxquelles excellait Legris-Duval, était aveuglément tombé dans quelque chausse-trappe ouverte par l'habile châtelain de Bosseny. Besné déclara pompeusement qu'il découvrirait l'auteur de cette infamie et confondrait ses dénonciateurs ; mais il était à jamais discrédité. Réduit au titre de simple « homme de loi, » il essaya de gagner le pain de sa nombreuse famille en s'occupant de ventes et d'achats de biens nationaux, comme procurateur de nobles dépossédés ; il devait mourir à la peine quelques mois plus tard.

Ainsi tombaient l'un après l'autre tous ceux que Legris-Duval avait marqués du signe fatal. Lui, il courait la campagne et, bien que l'Administration départementale eût lancé contre lui ses meilleurs espions, nul ne découvrit sa retraite. Lui-

même, en fugitif dilettante, prenait soin d'avertir le ministre qu'on ne le trouverait pas : « Ce serait être bien ennemi de moi-même que d'aller offrir ma tête au fer de mes bourreaux, et puisque j'ai pu mettre entre eux et moi une heureuse distance, je suis décidé à la conserver et à voir de loin les résultats. » On le chercha vainement dans la région de Landerneau, ville où il était né et où il comptait beaucoup de parents et d'amis. Le ministre dépêcha de Paris des limiers réputés, l'agent B, l'agent C-L, l'agent C-H, un autre encore, qui signe C-B et s'appelait Brunot, voyageant sous le nom de Charles Villeroy ; il poussait le scrupule professionnel jusqu'à s'affilier, en arrivant dans une ville, à la loge maçonnique, afin d'espionner les « frères. » Mais Legris-Duval déjouait toutes les ruses ; son beau-frère Kerigant, Villemain, et Carfort qui avait pris la succession de Duviquet, restaient également introuvables.

A Paris, on commençait à s'inquiéter de cette interminable affaire de la Mirlitantouille ; l'acte inexplicable de Besné avait attiré sur elle l'attention du Gouvernement. La tentative avortée de Duviquet sur la prison de Saint-Brieuc, le massacre du 17 juin, le procès des Quarante et leur acquittement scandaleux formaient un enchaînement de circonstances décelant une organisation ténébreuse et puissante. Un arrêté du Directoire ordonna de diriger sur les prisons de la capitale tous les prévenus et complices de ces méfaits, aux fins d'une nouvelle instruction qui serait suivie loin des influences locales. Le nouvel accusateur public des Côtes-du-Nord, Ropartz, en s'excusant grandement sur les difficultés de sa tâche, expédia le peu qu'il tenait, c'est-à-dire Mme Legris-Duval et ses deux servantes, Jeanne et Marie Chantard. Pour corser l'envoi, il y joignit l'espion Giraudeau, inutile à la prison de Saint-Brieuc, mais qui, au contact des mouchards parisiens, se formerait peut-être et deviendrait un « mouton » présentable.

De brigade en brigade, la dame de Bosseny est donc transférée à Paris ; elle quitte Saint-Brieuc le 24 décembre ; le 27 elle est à Rennes, à la geôle de la Tour Le Bat ; elle en repart avec ses compagnons, le jour de l'an 1799 ; au terme du rude voyage, elle est écrouée à la prison de la Petite Force, dont la monumentale et sinistre porte s'ouvrait sur la rue Pavée au Marais. Mme Legris-Duval va être là « cuisinée » de main de maître, les policiers du ministère mettant leur coquetterie à montrer leur

supériorité sur les timides magistrats départementaux, et se faisant forts de débrouiller en un tournemain les mystères de cette longue conspiration qui met depuis des mois en défaut la police briochine. Et, tout d'abord, on place auprès de la prisonnière une compagne de cachot, prétendue fervente royaliste que les iniquités révolutionnaires ont privée de tous ses biens et qui languit depuis des années dans les prisons de la Terreur et du Directoire où elle est détenue pour ses opinions. Au vrai, c'est une femme, Marianne Potiquet, que l'inspecteur général de la Police, Veyrat, a prise à Saint-Lazare. Elle est chargée d'espionner la Bretonne. Deux autres filles, choisies également dans la plèbe de la prison des femmes, les citoyennes Marquet et Humblet, passeront pour ses servantes et feront parler Jeanne et Marie Chantard.

Mais Mme Legris a vu le piège ; de longue date elle connaît tous les tours ; ainsi que son mari elle se plaît aux mystifications. Ah ! comme elle se livre, comme elle bavarde ! Elle en a assassiné, des Bleus ! Elle ne pourrait pas en dire le nombre. Et quels exploits ! Un jour n'a-t-elle pas enivré toute une troupe de républicains pour prendre leurs fusils et en armer ses partisans ?... Elle dit où sont déposées les armes, les habits militaires que revêtent les Chouans ; elle révèle le mystérieux mot d'ordre « qui se donne quand on les engage ; » elle dispose de sommes immenses et elle indique les endroits où ces trésors sont cachés. Elle ne borne pas ses confidences au passé, elle annonce aussi l'avenir : Legris-Duval est en Espagne ; mais, avant cinq jours, — la date est fixée, — il sera à Paris, muni d'un faux passeport, et viendra la voir à la Force, sous un déguisement qu'elle décrit. Tout cela s'opère par l'active entremise d'un grand nombre de religieuses qui, « ayant fait partie des bandes de Chouans, » sont actuellement à Paris et servent la cause royale.

La fille Potiquet, ébahie, emmagasine ces racontages et les ressert fidèlement à Veyrat qui s'évertue et combine avec le ministre le moyen d'en tirer parti : il propose qu'un commissaire de police soit adjoint en permanence au concierge de La Force, afin de saisir Legris-Duval lorsque, à son arrivée d'Espagne, il se présentera à la prison ; tout est concerté : défense de laisser le bandit communiquer avec sa femme ; recommandation de le fouiller, aussitôt pris ; et, comme une religieuse doit aussi incessamment visiter la femme Legris, il

faudra la laisser entrer et ne l'arrêter qu'à la sortie pour saisir sur elle les pièces que la détenue lui aura remises. Mais les jours, les semaines passent, Legris-Duval ne paraît pas; aucune religieuse ne réclame la faveur d'un permis de visite; les filles Chantard sont restées muettes; les citoyennes Humblet et Marquet s'ennuient en la société de ces pieuses et sévères domestiques; elles demandent à retourner à Saint-Lazare et Veyrat en vient à soupçonner que la fille Potiquet elle-même a, pour se faire valoir, exagéré, sinon imaginé les confidences de la prisonnière. Quant à Giraudeau, détenu à la Grande Force et dont on espérait d'importantes révélations, il n'a rien voulu ou pu dire. La police parisienne avait hâte d'être débarrassée de ces intraitables Bretons qui ne connaissaient rien aux usages. Le 5 mars 1799, Mme Legris-Duval et ses servantes, livrées à la gendarmerie, reprenaient la route de Rennes; le 1er avril, elles rentraient à la Tour Le Bat. Giraudeau, qu'on ne savait comment utiliser, fut reconduit directement à la prison de Saint-Brieuc.

Durant ces quatre mois perdus en transfèrements sans résultat, chaque semaine, presque chaque jour, le ministre recevait de son agent des Côtes-du-Nord le rapport de quelque attentat. Jamais les Chouans n'avaient montré tant d'audace : la concussion de Besné, le désarroi de la justice leur conférait l'impunité : dès le début d'octobre 1798, au Dresnay, quarante à cinquante brigands envahissent à sept heures du soir la cour de La Guillerné, percepteur. Leur chef est à cheval; il range sa troupe en bataille, détache quatre hommes qui pénètrent dans la maison : — « *Au nom de Louis XVIII, soldats, feu!* » — Le fils du percepteur, un garçon de dix-huit ans, tombe mort; La Guillerné et son personnel ont pris les armes; ils font une belle défense, la bataille dure deux heures; les Chouans se replient enfin, emportant 700 francs et laissant le corps d'un de leurs officiers, — un petit homme d'environ 30 ans, jolie figure, gilet rouge à boutons de cuivre, pantalon de casimir, — dont jamais on ne put établir l'identité. Le 13 octobre, à Loudéac, au moment même où est attaquée sur la grand route la diligence de Brest, les brigands s'introduisent chez le receveur des contributions et lui prennent 15 000 francs. Cinq jours plus tard, à Troguery, le citoyen Legac, agent de la commune, est fusillé, sa maison pillée, son mobilier dévasté. Le 13 novembre, à Loudéac encore,

tandis que le citoyen Morel, fondé de pouvoirs du receveur général, soupe avec sa famille, quinze à vingt hommes entrent par les derrières de la maison, isolée de la ville : poignards levés, pistolets au poing, ils immobilisent les gens terrifiés et raflent la caisse, — 14700 francs. Ils étaient vêtus de costumes militaires, sauf le chef, qu'on croit être Saint-Régent et qui portait une carmagnole grise et un chapeau haut de cuve. Dans la nuit du 20 au 21, onze maisons de Pledran, aux portes de Saint-Brieuc, sont mises à sac. Le lendemain, à Vieux-Marché, en Plouaret, vol de 5000 francs, massacre du juge de paix et d'un pauvre cordonnier qui passe pour patriote; les brigands se rendent ensuite chez le citoyen Tassel, curé constitutionnel, et le sollicitent d'ouvrir sa porte « pour administrer les Saintes Huiles à un malade; » le curé qui comprend se sauve par le toit, son presbytère est ravagé. Le jour suivant, toujours à Loudéac, — ville de garnison cependant, — chez le receveur des finances, vol de 10000 francs. Le 16 décembre, à Cavan, onze heures du soir, quinze Chouans, coiffés de bonnets à poils, réveillent l'agent de la commune, le tirent du lit vacillant de peur, et l'obligent à les conduire chez le curé intrus dont ils vident la maison. La terrifiante énumération se poursuivra durant toute l'année 1799, et l'on ne dira pas tout, car l'effroi glace les plus intrépides et les fonctionnaires menacent d'abandonner leurs postes, s'ils ne sont pas protégés. Ceux mêmes qui résident au chef-lieu osent à peine, dans leurs rapports officiels, citer un nom suspect; la malle-poste qui portera ces pièces peut être attaquée, et c'est la mort pour tout signataire d'un document dénonciateur. Car, la belle saison revenue, les arrestations de diligences sont fréquentes; mais qui se hasarde à courir les grands chemins? Un espion du Directoire note que « les brigands ne laissent passer les voyageurs qu'après avoir visité leurs passeports, sur lesquels, vraisemblablement, des fonctionnaires perfides signalent, par des marques convenues, ceux qui doivent devenir victimes de leur attachement à la Révolution. » La chose se fait au grand jour : le 11 juin 1799, une bande de douze à quinze brigands arrête la diligence de Saint-Brieuc à peu de distance de Lamballe; ils rançonnent tous les occupants de la voiture : la récolte se fait dans un chapeau où chacun doit jeter son argent. A l'un, Nicolas Guerrin, qui vide sa bourse contenant 36 francs en monnaie blanche : —

« Tiens, dit le chef, reprends tes sous: tu as l'air d'un pauvre bougre qui n'est pas riche... » Aux autres il laisse 12 ou 15 francs « pour faire la route. » Une escorte de soldats ne protège plus les voitures publiques : « c'est un moyen insuffisant et même nuisible, car ces escortes ne peuvent être nombreuses et les brigands combinent leurs forces en conséquence; » et puis la présence de militaires autour d'une diligence ou d'une malle-poste annonce en quelque sorte que cette voiture transporte des fonds. D'ailleurs, où sont les soldats de la République? On n'en voit plus, ou bien, ceux qu'on rencontre traînent sur les routes leurs uniformes en lambeaux et leurs mines affamées. Dans peu, un correspondant du ministre pourra écrire : « Les officiers et les soldats sont dans la plus grande détresse : privés de pain depuis cinq à six mois, sans bas, sans chemises, sans habits, couverts seulement d'une mauvaise capote... La désertion est à son comble : ils vont rejoindre les chefs Chouans qui donnent 200 francs d'engagement. »

A qui imputer ces forfaits? Comme il faut mettre des signatures à ces crimes anonymes, on désigne les plus fameuses, celles qui sont des épouvantails : Legris-Duval, Carfort, Saint-Régent. Ces trois hommes sont invisibles et pourtant on croit partout les reconnaître; ainsi des légendes se forment que les magistrats désemparés adoptent : tous leurs rapports désormais signaleront « l'exécrable Carfort, » « le scélérat Saint-Régent, » « l'infâme Legris-Duval » comme les grands fauteurs des massacres et leur néfaste renommée s'empirera de tout ce que la peur ajoute aux réalités. De spécifier, même arbitrairement, les coupables, cela permet aux autorités de sévir, et l'on emprisonne au hasard les parents de Carfort, « parce que leur fils est à la tête des brigands; » on arrête aussi sa sœur et son beau-frère; la famille de Carfort habite à quelque cent pas de la Mirlitantouille, et, depuis que l'endroit a reçu une consécration sanglante, les administrateurs du département soupçonnent que, dans ce repaire, toutes les conspirations se trament, toutes les expéditions s'organisent. En juillet 1790, sur cette route qui va de Loudéac à Moncontour, Dujardin et Saint-Régent enlèveront 32 000 francs que le receveur de Loudéac expédiait à Saint-Brieuc; neuf soldats escortant le courrier seront tués; c'est donc toujours des hauteurs du Mené que descend la terreur sur les deux versants de la mon-

tagne; aussi proposera-t-on de démolir l'estaminet tragique, afin qu'à jamais disparaisse jusqu'au souvenir de ce nid de Chouans.

***

En cet été de 1799, les magistrats briochins, désespérant d'atteindre les grands rebelles, se contentent des maigres captures que leur procurent des trahisons grassement payées. Parfois, la prise est bonne, comme ce jour où l'on s'empare de Villemain, dit *Papa Blanc*, le vieux soldat de Boishardy, l'un des condamnés à la déportation absous par Besné : aussi les rapports célèbrent-ils avec fracas l'arrestation de ce « monstre, affilié à la bande de Carfort et couvert de crimes atroces. » On se félicite du moindre succès comme d'un triomphe : un jour, on trouve sur la route de Moncontour à la Mirlitantouille le corps d'un Chouan : c'est Nivet, dit *La Pointe*, et tout de suite les fonctionnaires se congratulent du trépas de ce scélérat obscur, « l'un des assassins les plus sanguinaires de la bande de Carfort, infiniment redouté des habitants de Moncontour et des environs parce qu'il connaissait toutes les personnes et leurs opinions. » L'enquête établit que ce Nivet, caché dans quelque maison de correspondance, est mort de la petite vérole et que, pour se débarrasser de son cadavre compromettant, ses camarades l'ont, de nuit, exposé sur le grand chemin. Souvent même, on crie victoire sur un simple bruit, et c'est ainsi que, au début d'octobre, on annoncera, « comme un succès très important, » la mort du trop fameux Legris-Duval, « atteint d'une balle qui lui a traversé les reins au cours d'un combat entre sa bande et un détachement de Bleus, dans la forêt, non loin du château de Lorges. » Personne ne songera que, pour se délivrer des poursuites, le madré chef de division peut avoir lui-même inventé ce dérivatif dénouement.

Un autre succès des Bleus, plus réel, fut, en mai 1799, l'arrestation de M^me^ Le Frotter de Kérilis, ardente royaliste, dont on a déjà cité le nom. Alors âgée de quarante ans, tante, à la mode de Bretagne, de M^mes^ Legris-Duval et de Kerigant, femme d'un gentilhomme pauvre qui, avant d'émigrer, exerçait à Pontivy l'emploi d'expert priseur, M^me^ Le Frotter, restée seule avec ses trois fils, consacra sa vie à la défense de la cause royale; sa maison était un asile toujours ouvert aux Chouans et

à leurs courriers; son fils aîné, Étienne, combattait parmi les rebelles; elle-même avait été dénoncée plusieurs fois et arrêtée pour embauchage. C'est autour de cette femme énergique et malheureuse que vont se grouper, pour un dernier épisode, plusieurs des personnages qui ont figuré dans ce récit.

Surprise par un détachement de grenadiers de la 58e demi-brigade en flagrant délit de recrutement pour les bandes de Mercier et de Georges, Mme Le Frotter, incarcérée à Saint-Brieuc avec son fils cadet, Honorat, comparut, le 27 juillet, devant le Conseil de guerre qui prononça l'acquittement du jeune homme et la condamnation à mort de la mère. Ce verdict émut toute la Bretagne : les Le Frotter étaient unanimement estimés et tenaient à nombre de familles marquantes dans les fastes de la Chouannerie. Sauf quelques fanatiques, satisfaits de voir enfin, à défaut de Legris-Duval en personne, une de ses parentes atteinte par ce qu'ils appelaient encore « la vengeance nationale, » on déplorait le sort de cette mère de famille qui, privée de son mari par l'émigration, avait courageusement élevé ses trois fils dont l'un était encore un enfant; le jugement ordonnait la confiscation de ses maigres biens et déjà les administrateurs du Morbihan prescrivaient qu'il fût procédé à la vente de ses meubles au profit de la République. On espérait généralement que la condamnation capitale serait annulée par le tribunal de revision, siégeant à Rennes, et qu'une nouvelle juridiction se montrerait plus clémente. Le tribunal de revision confirma la sentence de mort. Il ne restait plus qu'à dresser l'échafaud.

Bien que tant d'années de luttes, de drames, de haines et de larmes, tant de sang versé eussent usé la pitié et durci les cœurs, on s'offusquait de l'implacabilité des juges, frappant, à défaut des vrais coupables qu'ils ne parvenaient pas à saisir, une femme dont la faute paraissait vénielle au regard des grands crimes impunis. On s'indignait aussi des procédés de l'instruction, des pièges tendus à la malheureuse : pour la perdre, on avait utilisé Giraudeau et d'autres « moutons » admis à déposer contre elle, et déjà se manifestait un soulèvement d'opinion en faveur de la condamnée. Mme Legris-Duval, toujours emprisonnée à Rennes, ne pouvait agir; mais sa sœur, Mme de Kerigant, quoique contrainte à se cacher en sa qualité de contumace, mettait en mouvement toutes ses relations, afin

de sauver sa tante, et l'on a la certitude que ni Kerigant, ni Legris-Duval ne restaient inactifs; du jour où l'on apprit à Saint-Brieuc que le subtil cabaleur de Bosseny s'intéressait à la prisonnière, le cachot où celle-ci était enfermée « au secret et sous verrous » fut gardé par huit hommes armés.

C'est bien certainement à l'instigation de Mme de Kerigant que l'avocat Laënnec était passé, « par hasard, » à Saint-Brieuc le jour où Mme Le Frotter comparaissait devant les juges militaires. Ayant assisté à l'interrogatoire de l'accusée, il était sorti de l'audience « tellement pénétré de son innocence, qu'il avait aussitôt sollicité l'honneur de défendre sa cause en appel. » Téophile Laënnec, ex-président du tribunal criminel du Finistère, peu suspect, par conséquent, de tendresse pour les royalistes, était de ces hommes dont tous les partis vénèrent la droiture. Par malheur, avant que sa requête fût admise, le tribunal de revision, faisant hâte, rendait son arrêt; la sentence de mort était définitivement confirmée.

Laënnec conseille à Mme Le Frotter de se déclarer enceinte; ce faux prétexte assure à la condamnée un sursis de trois mois. Mettant à profit ce délai, il adresse au ministre de la justice un exposé du procès et réclame « amnistie en attendant justification. » — « La citoyenne Le Frotter n'a pu obtenir ni à Saint-Brieuc, ni à Rennes la latitude nécessaire à sa défense. Sur trente et un témoins requis par l'instruction, deux seulement, deux faux témoins, reconnus « faux » par le Conseil de guerre, ont chargé l'accusée : l'un déserteur, — c'est Giraudeau, — a voulu racheter sa vie par celle d'une femme ; — l'autre, — un concussionnaire, — a fait le commerce des poudres appartenant à la République. C'est dans les dépositions de ces hommes dégradés que les juges d'une mère de famille ont puisé ce qu'ils nomment « leur intime conviction ! » Il observe que l'inculpée n'a pas été défendue, « le dérangement des courriers de la poste ayant empêché ses avocats de recevoir les éléments de justification. » Au nombre des militaires qu'on accuse la citoyenne Le Frotter d'avoir embauchés, se trouve son fils aîné, Étienne. Ne doit-on pas attendre, avant d'exécuter le terrible arrêt, qu'il rentre dans le devoir? « En quelque endroit que ce jeune homme ait été entraîné, la condamnée a lieu de croire qu'il a les yeux ouverts sur le danger de sa mère... » Il y avait comme une menace dans ce dernier

argument et peut-être, pour cette raison, déplut-il au ministre. Vers le 1er octobre on connut sa réponse : il n'apercevait aucun moyen de surseoir à l'exécution de la sentence ; — « nulle autorité ne peut ni ne doit maintenant examiner si les charges produites ont été assez fortes pour entraîner la conviction ; la loi est inexorable et personne, aux termes de la Constitution, ne possède le droit de grâce. »

Est-il situation plus dramatique ? Cette mère va-t-elle mourir pour ne pas livrer son fils ? Ou, pour sauver sa mère, le fils viendra-t-il offrir sa tête ? Quel juge sera de taille à terminer le conflit suscité par cette alternative : une maman et son enfant se disputant l'échafaud ? A l'un et à l'autre ce déchirant débat devait être épargné. Étienne Le Frotter, ainsi que le préjugeait Laënnec, « avait les yeux ouverts sur le danger de sa mère. »

Où se trouvait-il ? Peut-être servait-il dans les bandes de Georges Cadoudal ; commandait-il un canton, une légion, ou faisait-il partie de l'état-major de Mercier *La Vendée* ? On ne peut le dire exactement. L'organisation de la Chouannerie, volontairement mystérieuse, ne comportait ni contrôles ni archives et peut-être n'est-il point paradoxal de remarquer, avant d'entreprendre le récit de l'un des épisodes les plus marquants des guerres de l'Ouest, que l'histoire des Chouans n'est connue, à proprement parler, que par les documents émanés de leurs adversaires. Par hasard, par l'attestation tardive d'un survivant de ces temps de troubles, on sait que, à l'époque où Mme Le Frotter attendait la mort dans la prison de Saint-Brieuc, Legris-Duval, qui, décidément, vivait encore, commandait en chef le département des Côtes-du-Nord ; il avait sous ses ordres cinq chefs de division : pour Guingamp, Keranflech, dit *Jupiter*, ancien officier noble de l'armée de Condé, résidant ordinairement en son château de Quellenec, près de Mur-de-Bretagne. Le district de Lannion était à Guezno de Penanster, cousin d'un conventionnel, ancien élève de la marine royale, puis, en 1794, soldat de l'armée républicaine du Rhin ; rude homme et terrible partisan. Carfort, avec son lieutenant Dutertre, tous deux survivants de la bande de Duviquet, régnaient sur la région de Moncontour et de Saint-Brieuc ; Kerigant avait Dinan et l'un de ses principaux officiers était un marchand de bestiaux, nommé Olivier Rolland, dit

Justice. Legris-Duval se réservait l'arrondissement de Loudéac avec, comme lieutenants principaux, le jovial Saint-Régent et un échappé de Quiberon, Félix Dujardin, simple chef du canton de La Nouée, mais dont le nom grandira. Quand Étienne Le Frotter leur eut fait connaître sa détermination de soustraire sa mère à l'échafaud, tous, — sauf Guezno de Penanster, alors emprisonné à Saint-Brieuc, — acceptèrent avec entrain un rôle dans l'expédition. Étienne est, en outre, assuré du concours de Mercier *La Vendée* qui promet quatre cents de ses Morbihannais. Sa prévoyance et son sang-froid sont réputés ; du consentement unanime, c'est lui qui prendra la direction de l'opération : il s'agit de réitérer la tentative de Duviquet contre la prison de Saint-Brieuc ; seulement, ce n'est plus une patrouille, c'est toute une armée, — douze à quinze cents hommes, — qu'on mettra en mouvement ; on s'emparera, par surprise, de la ville et, tandis que des forces imposantes tiendront la garnison en respect, on donnera l'assaut à la geôle de Peyrode et on en ouvrira les portes à tous les détenus. Projet téméraire, de prime abord impraticable : mobiliser une troupe si nombreuse, l'amener en armes du fond de la Bretagne, la concentrer aux portes du chef-lieu sans donner l'alarme, sans susciter sur la route l'étonnement ou les soupçons d'une municipalité, sans éveiller l'inquiétude des chefs militaires de la région, cela paraît irréalisable à qui ne sait le dégoût, l'affaissement moral de tous les serviteurs de l'État. La machine administrative, léguée à la France par la Convention, est pourrie après quatre ans d'usage ; elle se disloque ; elle ne fonctionne plus. Les bourgeois de Saint-Brieuc vivent dans une « perpétuelle terreur ; » les marchés chôment ; plus de blé pour les moulins, plus de cuir pour les souliers, plus de bois, plus de savon, plus de vin. Les courriers manquent une fois sur deux ; faute de fourrage, le maître de poste n'a plus de chevaux ; les soldats volent dans les boutiques ; les malades périssent à l'hospice où les médicaments font défaut ; les paysans ne se risquent plus à porter leurs denrées à la ville, et les Briochins n'osent pas pousser leurs promenades hors des murs jusqu'au pont de Douvenant qui est à un quart de lieue des barrières. La ruine de la navigation et la cessation des pêcheries ont causé une détresse générale ; les artisans, les ouvriers en toile, ont cessé de travailler, faute de débouchés. Presque toutes les communes

avoisinant Saint-Brieuc sont « en état d'hostilité avec la République ; » des rares paysans qui lui sont attachés l'effroi est tel « qu'ils s'abstiennent de pleurer le parent et l'ami que les brigands ont enlevé ou tué. » Si la débâcle des services publics est achevée, l'organisation des Chouans est parfaite : ils ont des complices dans toutes les administrations ; les uns secrètement affiliés à leurs bandes, les autres ouvertement dévoués à leurs chefs. Le Directoire du département les connaît ; mais il est sans force pour sévir ; aussi chacun prévoit, attend, en arrive à désirer même l'imminente et inéluctable catastrophe qui mettra fin, d'une façon ou d'une autre, à cet état de torpeur et de dissolution.

Mercier *La Vendée* concertait donc en toute liberté son audacieux plan de campagne. Rolland dit *Justice*, le lieutenant de Kerigant, fut chargé de recueillir dans Saint-Brieuc même les informations indispensables : importance de la garnison, nombre des postes, composition de la garde de chacun d'eux. Les royalistes comptaient dans la ville beaucoup d'amis et il lui fut facile de se renseigner. Il redevint pour la circonstance marchand de bestiaux ; précaution presque inutile ; qui songerait à le gêner ? Il pénétra même dans la prison et s'aboucha avec l'un des émigrés détenus, Morin de Villecorbin ; on convint que, le soir de l'attaque, les prisonniers se tiendraient prêts et, dès les premiers coups de fusil, s'empareraient du concierge Peyrode et désarmeraient les six ou huit gardes nationaux composant chaque nuit la garde de la geôle. Le chouan *Justice* fit mieux encore, si, toutefois, c'est lui qui, grâce à de discrètes influences, obtint de la municipalité cet arrêté vraiment opportun, interdisant aux habitants de la ville de se montrer *non armés* dans les rues durant la nuit. Or, comme depuis longtemps, on avait enlevé aux Briochins toutes leurs armes, par voie de réquisition, les Chouans étaient sûrs de n'être point gênés par la foule dans l'exécution du grand projet.

La date en fut fixée à la nuit du 26 octobre, — 4 brumaire. On sauverait ainsi la vie à un chouan, Yves Hamon, pour qui l'échafaud devait être dressé le 27 à sept heures du matin. Ce 27 octobre coïncidait aussi avec l'échéance des trois mois de sursis accordés à M^me^ Le Frotter ; l'arrêt qui la condamnait à mort étant désormais sans appel, on pouvait craindre qu'elle ne fût livrée au bourreau en même temps que Hamon, ce matin-là.

Son fils Étienne, l'ardent promoteur de l'expédition, dut mettre tout en œuvre pour obtenir que la tentative de délivrance ne fût pas reculée au delà du délai fatidique. Tout étant ainsi convenu, l'habile et dévoué *Justice*, estimant son rôle d'éclaireur terminé, jugea qu'il serait plus utile aux assaillants en demeurant à Saint-Brieuc qu'en prenant place dans leurs rangs; il fallait un homme averti et de sang-froid pour diriger le mouvement à l'intérieur de la prison et distribuer aux détenus les rôles qu'ils auraient à jouer au moment de l'attaque décisive. Il se fit donc tout simplement incarcérer, ce qui lui était facile, puisque, pour obtenir cette faveur, il lui suffisait de décliner son nom. Ceci établit jusqu'à l'évidence sa confiance absolue dans le succès de l'affaire en préparation.

Déjà Mercier *La Vendée* s'était mis en route avec ses quatre ou cinq cents Morbihannais, renforcés d'une compagnie de transfuges autrichiens, dite « compagnie des déserteurs. » Des forêts de Camors et de Floranges où, sans doute, s'effectua le rassemblement, la petite armée suivit à peu près la route parcourue, quatre ans auparavant, par l'*Armée rouge* de Tinténiac et qui n'était autre que la vieille piste de correspondance toujours en usage depuis l'époque lointaine du marquis de La Rouerie. A Bignan elle s'augmenta d'un détachement des bandes de Guillemot, passa par La Trinité et Coëtlogon, gagna la forêt de Loudéac. Comment se ravitaillait-elle? Rien ne l'indique. Les Chouans n'étaient plus ces soldats des bons prêtres et du Roi que la ferveur des paysans fournissait naguère sans compter : il fallait, maintenant, payer tout sur la route et, peut-être, les 32000 francs enlevés en juillet par Saint-Régent et Dujardin au courrier du receveur de Loudéac, avaient-ils été mis en réserve pour parer aux frais de l'expédition. Encore ne pouvait-on acheter des vivres en suffisance que dans les villes ou, du moins, dans des bourgades importantes : cette insolite affluence de consommateurs bien armés n'attira-t-elle l'attention d'aucun agent national? Comment ne se trouva-t-il pas un fontionnaire assez soucieux de son devoir pour sauter à cheval et courir au chef-lieu afin de signaler cette invasion en marche? Personne ne s'étonna; rien ne bougea; les Chouans opérèrent leur concentration avec plus de méthode et de sécurité que ne l'aurait pu faire une brigade des soldats de la République.

De la forêt de Loudéac l'armée de Mercier atteignit le bourg de La Motte où elle se grossit des hommes de Saint-Régent et de Dujardin, rassemblés aux environs de Laurenan. Puis elle s'enfonça dans la longue forêt de Lorges. On signale un conseil tenu par Mercier chez un chef de canton, nommé Le Helloco, au Toulmin, en Allineuc. C'est là que rejoignit Keranflech, dit *Jupiter*, venu, sans embarras, avec sa petite troupe, de son château de Quellenec. Le 26 octobre, on était à Plaintel, trois lieues de Saint-Brieuc, où l'on rencontrait la bande nombreuse, — trois à quatre cents hommes, — rassemblée par Carfort dans les landes de la Mirlitantouille, et descendue des hauteurs désertes du Mené, par Plémy, Hénon et Saint-Carreuc. Ce même jour, à neuf heures du soir, on se remit en marche et on s'arrêta, vers minuit, à quelque cent pas des premières maisons de Saint-Brieuc.

Mercier *La Vendée* réunit ses principaux officiers pour un dernier conseil, sur la plateforme du manoir de Robien qui touche aux faubourgs de la ville : autour de lui, Saint-Régent, de Bar, Keranflech, Carfort, du Faou de Kerdaniel, Étienne Le Frotter et d'autres, tous les chefs de légion ou de détachement. Legris-Duval, plus librettiste qu'exécutant, n'est pas là; il ne reconnaît pas l'autorité de Mercier, qu'il jalouse et qu'il accuse d'empiéter sur son commandement. Les instructions sont données à voix basse : — l'attaque à deux heures précises du matin; toutes les montres réglées sur celle de Mercier; les hommes marcheront pieds nus pour éviter le bruit des sabots sur les pavés; ils passeront les pans de leur chemise par dessus la culotte, afin de se reconnaître dans l'obscurité. Ordre d'éviter, autant que possible, les collisions, et, sous les peines les plus sévères, de n'entrer dans aucune maison.

A pas silencieux, les Chouans vont occuper leurs positions d'attaque: ils encerclent la ville profondément endormie. Sauf *Justice* et ceux de ses compagnons de geôle qu'il a discrètement avertis, personne dans Saint-Brieuc, — et c'est incroyable, — ne se doute qu'un armée d'un millier d'hommes et plus est prête à se ruer sur la ville. Dans cette population de près de 8000 habitants, dans cette garnison d'environ 300 hommes, il n'y eut donc, cette nuit-là, ni un promeneur attardé, ni une sentinelle aux écoutes? — Si, pourtant; quelqu'un sait le danger, et c'est Giraudeau, le déserteur, l'espion placé naguère dans la

prison pour « moutonner » les détenus. Il est toujours incarcéré; dans la matinée, il a reçu, au parloir du concierge Peyrode, la visite d'une femme Le Valois qui lui sert de commissionnaire : elle lui a fait part du projet des Chouans; d'abord il fut incrédule; puis comme la chose le tracasse, il en a parlé à l'un des détenus politiques : celui-ci joua l'ignorance, puis finit par avouer : depuis trois jours il était avisé que les royalistes entreraient dans la nuit du 26 au 27 à Saint-Brieuc et s'empareraient de la prison. Or, pour Giraudeau, la délivrance par les Chouans, c'est la mort. Il les sait bien renseignés et implacables dans leurs vengeances; il a mouchardé les Legris-Duval, les Kerigant, les Du Lorin; il a témoigné contre Mme Le Frotter : s'il tombe entre leurs mains, il est perdu.

Sans tarder, il écrit au citoyen Denoual, commissaire du pouvoir exécutif près l'Administration départementale; il lui rapporte en termes émus ce qu'il vient d'apprendre : l'invasion d'une armée de brigands pour la nuit prochaine; « leur but est de délivrer un très grand nombre de gens de leur parti; ceux de qui je le tiens sont prévenus. » Son souci est si grand qu'il se permet de conseiller : — « Expédiez sur-le-champ des ordonnances pour alerter les troupes des villes circonvoisines... Faites délivrer des munitions aux bourgeois... Faites porter une colonne assez nombreuse autour de la maison d'arrêt... » — C'est là, surtout, ce qui l'intéresse. La lettre écrite, comment la faire parvenir? Si l'on apprend dans la prison qu'il communique avec le commissaire du Directoire, son cas sera empiré. Il guette donc l'heure où, chaque jour, un soldat de la garnison vient à la prison apporter la soupe aux militaires détenus : l'homme chargé de cette mission est, le 26, le chasseur Bourvellec. Giraudeau lui confie sa lettre, en lui recommandant de la remettre sur-le-champ à un de ses camarades, Yverneau, qui la posera à son adresse.

Bourvellec enfouit le papier dans sa poche et se lança consciencieusement à la recherche d'Yverneau, sans le rencontrer; recherche bientôt interrompue, du reste, car il fut commandé d'escorte pour accompagner la malle-poste de Brest à Paris qui passait dans l'après-midi. Il plaça dans son portemanteau, sur sa selle, la lettre de Giraudeau, « crainte de la perdre, » dit-il plus tard, monta à cheval et partit, galopant à la portière de la voiture vers Lamballe, pour ne reparaître que le

surlendemain, et emportant ce précieux billet auquel, sans qu'il s'en doutât, étaient suspendues tant de vies humaines.

On se représente les transes de Giraudeau dans cet après-midi du 26. Sa lettre partie, il s'attend à être convoqué chez le commissaire du Directoire. Les heures passent, angoissantes; rien ne vient. Quand la nuit tombe, il guette les bruits du dehors : n'entend-on point battre le rappel, sonner le tocsin? Des troupes ne se massent-elles point autour de la prison? Non; la garde coutumière n'est même pas renforcée. Le temps s'écoule; pas un bruit; — une heure du matin : tout demeure silencieux. — Deux heures sonnent à l'horloge de la cathédrale...

A ce moment précis, une femme traînant un homme ivre entrait en ville par la rue Cordière. Suivant les rues de la Vinaigrerie et de la Vicairie, le couple titubant parvint à la place de la Liberté. Là étaient l'hôtel de ville et le poste central, occupé par la garde nationale. Tout dormait. Devant le poste veillait, seule, une sentinelle. L'ivrogne et sa compagne traversèrent la place, se dirigeant vers le soldat qui les laissait approcher sans méfiance.

G. Lenotre.

(A suivre.)

LA MORT DE BYRON

(19 avril 1824)

« Lorsque j'écrivis, en 1822, pendant mon séjour à Londres, mes sentiments sur lord Byron, remarque Chateaubriand, au livre IX des *Mémoires d'outre-tombe*, il n'avait plus que deux ans à vivre sur la terre. » Et il ajoute : « Il est mort en 1824, à l'heure où les désenchantements et les dégoûts allaient commencer pour lui. » Chateaubriand, par cette phrase pessimiste, veut-il donner à entendre que l'expédition de Grèce, à laquelle l'auteur de *Lara*, de *Manfred*, voire de *Don Juan* et du *Giaour*, voua sa vie et sa fortune, n'avait pas été conduite au gré de l'illustre poète ou ne lui avait pas apporté toutes les satisfactions?

Les témoignages qu'on a recueillis, les aveux, les réticences mêmes des derniers billets de Byron à ses amis viennent confirmer ces appréhensions que Chateaubriand exprima plus tard. Cette fin d'un homme, frappé en pleine gloire et qui avait donné ses jours pour une cause malheureuse, n'en revêtit pas moins l'aspect du triomphe. « L'Angleterre, écrivit Stanhope au moment même où mourut le poète, vient de perdre son génie le plus brillant, la Grèce son plus noble allié. Si j'avais la disposition de ses cendres, je les placerais dans le temple de Thésée ou dans le Parthénon à Athènes. »

C'était là un noble vœu, et que les Grecs eux-mêmes souhaitaient voir réaliser. Mais la volonté exprimée par Byron était différente. Avant d'expirer, le poète avait confié à Parry,

l'ingénieur qui lui fut d'un si grand secours dans l'affaire de Missolonghi, le désir tout filial de voir ses restes mortels ramenés en Angleterre. Le projet d'offrir le Parthénon, comme mausolée sublime, à un mort illustre, n'en occupa pas moins pendant quelque temps les esprits en Grèce. Quelque peu réalisable qu'elle fût alors, en raison de la guerre avec les Turcs, cette idée avait de la grandeur. Ceux qui ont pénétré l'œuvre d'un tel poète, qui ont surpris l'attachement qu'il professait pour tout ce qui avait la marque hellénique, le caractère de grécité partout répandu dans ses livres, ceux-là comprendront à quel point il eût été beau malgré tout de dresser sur l'Acropole, devant la mer des Sirènes, sous le ciel uni de l'Hellade, le tombeau de celui qui était venu là, non en archéologue, mais en pèlerin et en croisé, se porter au secours de la Grèce mourante.

I

Le poète, que maintes circonstances s'employèrent d'abord à détacher de sa patrie, se rapprocha par deux fois en sa vie de l'Hellade; par deux fois il connut le rivage ionien, la mer d'un bleu profond, Lépante et son golfe, enfin les îles. « Iles de la Grèce! Iles de la Grèce! où la brûlante Sapho aima et chanta! patrie de tous les arts, où s'éleva Délos, où naquit Phébus! un éternel été vous embellit... » Ainsi chantait-il par la voix de don Juan. Et ce que don Juan proclamait, les héros, tous les héros de Byron le répétaient bientôt avec transport.

D'abord c'est Childe-Harold : « Beau climat, azur d'un ciel toujours pur. Les olives mûrissent... l'abeille erre librement sur le mont Hymette...; » c'est le Giaour, plein d'admiration, d'extase : « Tant elle est belle la Grèce, tant son ciel est doux...; » enfin c'est le poète lui-même, comprimant son être devant cette beauté esclave d'une terre immortelle : « *Fair Greece, sad relic...*, dit-il plaintivement : Belle Grèce, triste relique! » relique d'Homère et de Platon, profanée par l'envahisseur.

Le front en feu, le cœur battant, Byron regarde à ce moment au delà des mers : « Hourra! Hodgson, nous partons! » crie-t-il à l'un de ses amis en quittant le sol britannique. Ce cri, ce sera celui de Harold, plus tard : « Adieu, adieu, ma terre natale! » Jusqu'au moment de l'embarquement, des dames anglaises, qu'aiguillonne la curiosité de voir de près le lord

rendu célèbre par tant d'orageuses liaisons, de passions bruyantes, tentent sous un déguisement de s'approcher du navire. Mais lui demeure impassible; accoudé à l'avant du vaisseau à l'ancre, il est semblable à ce duc Charles d'Orléans, captif dans le château de Douvres et qui, par un temps clair, s'efforçait, de loin, à découvrir le doux rivage de France; semblable aussi au Français Rudel qu'a chanté Browning. L'Orient! l'Orient! voilà la contrée qui convient désormais à ses exploits; voilà le refuge, le seul au monde, où il espère trouver le recueillement, goûter cet apaissement, ce repos du cœur que ne lui a pas donné son pays.

Ah! cet Orient! Comme il avait toujours souhaité le parcourir, soulever le voile, éclatant ou brumeux, qui recouvrait son mystère! A peine adolescent, il avait lu avec transport déjà l'*Histoire des Turcs*, de Rycourt, les *Mille et une nuits*, les *Voyages* de milady Montagu; un peu plus tard, ç'avait été l'histoire du calife Vathek; et cette histoire qui « commence au faîte d'une tour d'où se lit le firmament pour finir bas dans un souterrain enchanté (1), » le lyrique écrivain, lors de ses amours romanesques avec Caroline Lamb, en avait recherché le caprice oriental, subi la féerie brûlante et les prestiges.

Aussi bien, las des brumes natales, des vaines disputes avec tout ce que Londres ou Édimbourg comptait de critiques, de tout le concert d'éloges ou d'imprécations dont le poursuivait un public d'Europe insolent ou avide, aspirait-il à connaître d'autres accents : la mélodie du pâtre, le chant de la fiancée, ou seulement le bruit que le vent, venu de l'Archipel, fait en gémissant le soir dans les mâts d'un vaisseau. Et comme tant de voyageurs, de hardis pionniers britanniques qui l'avaient précédé dans ces pays, lord Ponsonby, protecteur du peintre Liotard, lord Baltimore, sir Richard Worsley, il rêvait d'atteindre enfin à ces bords fabuleux que deux femmes anglaises au moins avaient foulés : mistress Spencer Smith, la belle ennemie de Bonaparte, et cette nièce fantasque de William Pitt, lady Esther Stanhope devenue reine de Palmyre, et dont Maurice Barrès, hier encore, au pied des monts Liban, retrouvait la trace fugitive.

Au collège de Harrow, Byron, jadis, avait mal étudié

(1) St. Mallarmé, *Morceau pour résumer Vathek.*

dans l'original l'*Iliade* et l'*Odyssée;* mais le temps était venu pour lui d'aborder de nouveau ces beaux textes; et, comme cela lui était arrivé déjà à Séville avec une jolie *señorita*, de reprendre cette lecture qu'une voix fraîche et de beaux yeux peuvent rendre si éloquente. Le poète n'a-t-il pas écrit, d'Haïdée, dans *Don Juan*, que sa voix était comme le gazouillement d'un oiseau ? « Elle s'exprimait, dit-il, en bon grec moderne, avec l'accent ionien, lent et doux. » Et comme cet accent était musical, d'un charme insinuant, on pense bien que Juan fut vite pour Haïdée un élève docile, un écolier attentif.

Cette façon irrésistible de s'initier « par les yeux et les lèvres d'une femme » au secret d'un langage étranger, lord Byron, tant en Turquie qu'en Grèce, ne tarda pas à la mettre à profit. La vérité est que, quoiqu'il aimât les Grecques pudiques, il ne demeurait pas insensible à la séduction de beautés plus orientales. Lorsque, pour la première fois, l'imagination surchauffée des récits de Vathek, il foula le rivage turc, ne se laissa-t-il pas aller, tout en badinant, à écrire en effet à sa mère que, s'il se mariait dans le Levant, ce serait avec une sultane ?

A ces sultanes, qu'il devina plus qu'il n'approcha au seuil interdit des harems, lord Byron prêtait dans sa poésie la grâce toute flexible des houris et des fées. Le fait est qu'à Stamboul, à Smyrne, il lui arriva de découvrir, sous le voile lamé d'or ou tintant de sequins, au passage rapide d'un cortège, quelques-uns de ces beaux yeux allongés comme ceux de la gazelle, pleins de lumière et de reflets, et dont l'expression lui était si douce. On dit même qu'en souvenir de ces rencontres, ce qui le séduisit plus tard à Venise, chez les filles des lagunes, et surtout chez cette Marianna qu'il aima et qui l'aima avec fureur, ce fut précisément ce grand œil à la mauresque dont, tant de fois, il embellit ses modèles littéraires : Myrrah l'esclave, dans *Sardanapale*, Médorah, Gulnare, enfin la fiancée d'Abydos, Zuleïka.

Aux abords de la mosquée où brûlent les lampes, du port où se balancent les caïques, sous le battement dans les jardins du drapeau rouge aux trois croissants, lord Byron tenta souvent, même par la ruse, de s'approcher de ces femmes défendues ! Selon Medwin et Moore, ses biographes, il parvint au moins une fois à forcer l'attention. Il est vrai que ce fut dans

Athènes, ville grecque où régnaient encore les Ottomans. C'est là que, par un prodige d'habileté amoureuse, le lord réussit à gagner le cœur d'une « jeune fille turque dont il se trouva bientôt épris au point, dit-il plus tard lui-même, qu'il ne le fut jamais d'aucune femme. »

Medwin rapporte comment, à l'époque du grand jeûne du Ramadan, cette beauté vint à disparaître au point de ne laisser aucune trace ; puis comment Byron, à quelque temps de là, se promenant à cheval du côté du rivage, aperçut une escorte armée se dirigeant vers la mer pour y précipiter une jeune fille convaincue d'avoir cédé à l'amour d'un *roumi*, d'un *giaour*, et que ces barbares s'apprêtaient à noyer. Cédant à un mouvement secret de son cœur, à une sorte de pressentiment qui lui laissait deviner qui était la victime, Byron, — toujours selon Medwin, — se jeta au-devant de l'escorte, ordonna en menaçant que l'on ouvrît le sac fatal duquel s'échappaient des cris et des sanglots. Il eut le bonheur de reconnaître qu'il venait de délivrer ainsi celle dont il était épris si passionnément ; cependant, si la loi turque fléchit par exception et fit grâce de la vie à la condamnée, elle exigea en revanche et sans pitié que les amants cessassent de se voir.

La pauvre fille fut donc reléguée à Thèbes, où, dit-on, elle mourut. Byron ne l'oublia jamais, et l'on se demande si ce n'est pas en pensant à elle que, de retour à Londres, il éprouva un penchant assez doux pour cette belle Anglaise, moins fade que les autres, dit-il, si gracieuse sous son turban rouge, et dont le teint mat, les traits animés lui rappelaient tendrement sa « Jannat-al-Aden. » Toutefois du cœur de Byron, il en était comme de celui de Conrad, le héros du *Corsaire*, partagé entre Gulnare et Médorah. Dans cette ville d'Athènes, ce n'étaient pas seulement les belles Turques qui le faisaient battre ; mais encore c'étaient des enfants plus douces. Et dans l'air enivrant, le décor très pur, sous le ciel propice où jadis Shakspeare convia les fées et les lutins aux noces de Thésée et d'Hippolyte, lui aussi pense à ces vierges touchantes, à ces filles pensives dont il a écrit, dans *Don Juan*, que « se tenant par la main, elles ressemblent à un collier de perles. »

On sait avec quelle grâce aimable, toujours dans *Don Juan*, il a décrit la beauté d'Haïdée, montré ses cheveux bruns, ses yeux noirs frangés de longs cils, son front blanc et poli

orné de bijoux, sa taille haute et souple. Enfin, dans un chant romaïque, expressif et scandé à souhait pour être dansé, on se souvient comment le poète se plut une autre fois, tel un autre Favray, un autre Liotard, à rassembler, d'un pinceau habile, autour d'un même modèle, les traits les plus heureux de la rare séduction orientale : « J'entre dans ton jardin de roses, aimable et belle Haïdée... O belle Haïdée, je te supplie d'une voix timide; écoute ma chanson... »

Cette chanson d'un ton assez guerrier, mais prenante et dont un tendre aveu fléchit la rudesse, on dit que lord Byron, lors de son séjour à Athènes, en 1809, en soupira les couplets aux pieds de trois enfants de la Hellade, filles de Théodora Macri, hôtesse du poète, Grecque elle-même et veuve du dernier vice-consul anglais. Les noms de ces jeunes filles, âgées de moins de quinze ans, étaient Thérésa, Marianna, et Catinka. A peine Byron les eut-il aperçues, sous les citronniers du jardin étroit, contigu à l'habitation, enlacées, délicates, et par leurs beaux traits purs, rappelant la perfection un peu grave des jeunes porteuses des Panathénées, qu'aussitôt il s'éprit d'elles. C'est de cet instant que date la lettre fameuse envoyée au Dr Drury, et dans laquelle le voyageur fait savoir qu'il « se meurt d'amour pour trois jeunes filles grecques. »

De ces trois Grâces, toutes charmantes, ce fut certainement Thérésa la préférée. Lorsqu'il composa *le Giaour*, le poète s'inspira d'elle autant sans doute que de Jannat-al-Aden. Ainsi créa-t-il Leïla, la Circassienne si blanche et pareille à un cygne pudique. Aussi bien, tout le côté virginal que Barbey d'Aurevilly, si justement, signala plus tard, par opposition aux aspects sombres, dans la poésie souvent apaisée et recueillie de Byron, on peut dire que ce dernier en emprunta la fraîcheur à ce doux visage, aux traits ioniens, de Thérésa Macri. Et n'est-ce pas à elle, la belle apparue sous les orangers, quand le moment fut venu pour lui de quitter la Grèce afin de s'avancer aux portes de l'Asie, qu'il dédia le chant langoureux : « Fille d'Athènes avant de nous séparer, rends-moi, ah ! rends-moi mon cœur..., » qui ressemble tellement à ceux que la mère d'André Chénier chanta elle-même, dans sa jeunesse, en marquant d'un talon heurté cette danse nommé *la Candiote*, et dansée en l'honneur d'Ariane?

« Fille d'Athènes, je suis parti; tendre beauté, pense à moi

quand tu seras seule... » Voilà donc les mots d'adieu, adressés par Byron, au travers du souvenir si doux de Thérésa, à cette patrie grecque, meurtrie, mais divine toujours, dont il a pu dire une fois, en se confiant à Trelawny, que ce fut le seul endroit du monde « où il fut vraiment heureux. » Est-ce en souvenir de ce bonheur, passager mais ineffaçable, que le grand poète se dut à lui-même de revenir un jour, en poussant un cri d'armes, au secours de cette même contrée où son cœur avait battu tant de fois et si doucement? « Je quitte l'Angleterre sans regret, j'y reviendrai sans plaisir, » devait dire, en s'embarquant à Douvres, cet enfant ingrat; cependant, quand il monta à bord du navire pour regagner Londres, il put voir qu'il n'était pas seul : les plus charmantes ombres l'accompagnaient, celles dont lady Blessington a pu dire que, par leur expression semi angélique, les moelleux et suaves contours de leur figure, enfin la tristesse un peu voilée qui convient à des captives, elles ressemblent à ces Vierges très belles que Raphaël n'a pas peintes seulement avec amour, mais aussi et bien souvent avec cette mélancolie assez discrète que la mort imprime dans les chefs-d'œuvre de ceux que, par avance, elle a marqués.

II

A peine de retour en Angleterre, lord Byron, par la publication des deux premiers chants de *Childe-Harold*, suivie bientôt de celle du *Giaour*, ne tarda pas à donner au monde une idée singulièrement haute et belle de ces contrées peu visitées encore. Dès la dédicace de *Harold*, adressée, sous le nom de Ianthé, à la jeune lady Charlotte Harley: « Dans les climats où je viens d'errer... » chacun eut l'impression, — et même les plus virulents, les plus sceptiques de ceux qui l'avaient attaqué autrefois, — que le poète, en présence des malheurs de la Grèce, avait dépouillé beaucoup de son affectation et de sa superbe. Un accent de clairvoyante pitié ne tarda pas, dès lors, de résonner dans ses vers et de leur communiquer une vibration plus généreuse. « O Grèce ! bien froid est le cœur de l'homme qui peut te voir et ne pas sentir ce qu'éprouve un amant sur les cendres de celle qu'il aima... » L'exaltation d'un tel lyrisme, une flamme si élevée et si brûlante semblait purifier tout. Le deuxième chant du *Pèlerinage*, véritable panégy-

rique, tout descriptif, de la Grèce des jardins et des tombeaux, plus que le premier encore, souleva l'enthousiasme ; « on sort d'une telle lecture tout enfiévré, a écrit Sainte-Beuve, mais cette fièvre est celle de la vie. »

Cependant lord Byron était de ceux qui ne doivent connaître jamais le parfait bonheur, et l'enthousiasme même qui l'avait accueilli ne put résister aux mouvements d'une opinion des plus versatiles. Le moment ne tarda pas à venir où le succès de tant de belles œuvres fut insuffisant à défendre leur auteur contre de nouveaux et amers sarcasmes. Devenu l'époux de miss Isabella Milbanke, lord Byron emplit imprudemment le monde du bruit de ses démêlés avec sa femme. Dès lors, la malignité publique, dénaturant jusqu'à la malveillance les propos les plus inconsidérés, ne tarda pas d'apporter un argument de plus aux adversaires puritains du poète.

« Condamné par les journaux, répudié par les salons, sifflé lorsqu'il se rendait au Parlement, insulté dans la rue, n'osant plus aller au théâtre..., » voilà la situation dans laquelle, véritable réprouvé des lois et de la morale, Byron, de son propre aveu, se trouva réduit. C'est alors que lui qui aimait tant la mer, et que M. Edmund Gosse, à propos de Swinburne, nous montre défiant les flots et la tempête, commença, se souvenant toujours du vieux duc Charles d'Orléans, à regarder du côté du château de Douvres. C'est dans ce port, en effet, qu'après avoir vendu Newstead-Abbey, il se résolut de nouveau à s'embarquer. « Si tout ce qu'on dit de moi en Angleterre est vrai, je suis indigne de revoir l'Angleterre. Si tout ce que l'on dit est calomnie, l'Angleterre n'est pas digne de me revoir. » Voilà dans quelles dispositions peu bienveillantes, lord Byron monta à bord du vaisseau qui devait le conduire à Ostende.

Hobhouse, son fidèle Hobhouse, avait tenu à l'accompagner jusqu'au port ; et M. Roger Boutet de Monvel rappelé récemment non sans à propos la sorte de pressentiment qui s'empara de cet ami du poète. « Je courus sur la digue, dit Hobhouse, et tandis que le navire passait devant nous, secoué par la houle, je le revis. Retirant sa casquette, le cher garçon l'agita de mon côté. Je restai les yeux fixés dans sa direction, aussi longtemps que je l'aperçus. Que Dieu le bénisse pour sa bravoure et sa bonté ! » Semblable à Childe-Harold, Byron se tenait à l'avant du vaisseau ; et « les blancs rochers du rivage britannique, » il

les voyait à son tour, ainsi que son héros avait pu les voir, s'effacer peu à peu dans le brouillard doré du matin. Rien dès lors ne pouvait plus empêcher que s'accomplît le destin d'un homme qui avait ambitionné de tout temps de se placer, par un acte mémorable, à côté de ces grands paladins de la légende dont tant de fois jadis, à Newstead, le poète avait rêvé en lisant les vieux livres.

.....La plage lointaine,
Où finir en héros son immortel ennui,

nous savons bien pourtant que ce ne fut pas aussitôt qu'il put l'aborder. Quatre ou cinq ans au moins devaient s'écouler pour lui, depuis son départ de l'Angleterre, avant que la grande idée de soutenir, même par les armes, l'indépendance de la Grèce, commençât de l'occuper un peu sérieusement; et ce n'est guère qu'à l'automne de 1821, une année avant que Shelley périt noyé, et tandis qu'avec la comtesse Guiccioli il habitait à Pise, le palais Lanfranchi, que cette pensée chevaleresque se présenta à lui. Pour la première fois, le projet d'une intervention, offrant un caractère militaire, prit corps à ses yeux. « O Grèce, avait-il dit en saluant dans *Childe-Harold* les soldats de Léonidas, quel guerrier sera inspiré de leur généreux courage? Quel est celui qui, s'élançant des rives de l'Eurotas, te rappellera du séjour de la mort? »

Depuis cet automne 1821, il fallut deux années encore avant que celui qui avait fait de l'Italie sa patrie adoptive, se tournât enfin, mais cette fois avec une véritable fièvre belliqueuse, vers le visage baigné de pleurs de la Grèce mourante. Par suite d'une curieuse rencontre, c'est au Français Stendhal que lord Byron s'ouvrit, dès ce moment, comme à l'un des hommes en qui il eût le plus confiance, de ce projet tout désintéressé et sublime. Dans son fameux ouvrage, nourri de tant de souvenirs, *Rome, Naples et Florence*, Stendhal, qui venait d'entendre à Bologne la lecture de *Parisina*, le tragique et amoureux récit composé par Byron, n'avait pu se défendre de renouveler au poète anglais l'expression d'une admiration qui remontait au séjour de Milan. C'est par une lettre, datée de Gênes (19 mai 1823), que le grand poète, qui semble avoir tardé longtemps, avait répondu. Toute une partie de cette lettre a trait à sir Walter Scott, que Byron aimait et respectait profondément, et

se terminait par ces mots adressés à M. Beyle : « Si vous m'accordez l'honneur d'une réponse, veuillez bien me l'adresser au plus tôt, parce qu'il est possible que les circonstances me conduisent encore une fois en Grèce. Mon adresse, pour le moment, est à Gênes. »

Trois mois après cette date, Byron, mettant enfin son projet à exécution, se rendit à Livourne ; c'est là qu'il s'embarqua, lui, ses chevaux, ses équipages, et quelques fidèles dont le comte Gamba, frère de Mme Guiccioli, et Trelawny, à bord du navire *l'Hercule*, capitaine Scott, à destination de cette terre des guerriers et des poètes. « La Grèce n'est point faite pour inspirer des idées riantes, » avait écrit déjà, dans *Childe-Harold*, celui qui, jadis, avait goûté sous les myrtes d'Athènes des moments si doux. « Cependant, ajoutait-il, elle doit plaire à celui pour qui la mélancolie a des charmes. »

Cette Grèce malheureuse, hâve, sanglante, en haillons, percée de coups et qui expire, le poète français des *Orientales* devait lui aussi, en 1826, deux années après l'intervention inoubliable de l'auteur de *Harold*, en célébrer l'héroïsme et le martyre. Le nom de Byron, uni à celui de Missolonghi, retentit dans beaucoup de ces strophes et leur ajoute en beauté et en grandeur; mais à un autre Français, l'illustre Eugène Delacroix, il appartenait surtout de donner, dans un touchant chef-d'œuvre : *La Grèce expirante sur les ruines de Missolonghi*, la représentation la plus dramatique de cette patrie que le poète anglais, après lui avoir prêté des traits aussi riants que ceux d'Haïdée, retrouvait inanimée, « froidement douce, mortellement belle » (*Childe-Harold*), ensevelie à moitié sous les débris des monuments qui avaient fait son ornement et son orgueil.

Missolonghi! Missolonghi! Qu'est donc cette rade, qu'est donc ce port, qu'Eugène Delacroix, d'un pinceau dantesque, et que Victor Hugo, répétant à toutes pages ce nom plaintif, font voir assailli avec fureur par le feu des canons et des brûlots? Pas autre chose sans doute que l'une de ces villes blanches, dressées sur la mer, faites pour la paix et pour l'amour, et dont lord Byron, dans maints de ses poèmes, avait vanté le charme, exprimé la volupté ou charmante ou sévère.

Une première fois déjà, en 1809, lors du voyage précédent, le grand poète, porté par le brick de guerre le *Spider*, avait aperçu de loin Missolonghi se détachant, au crépuscule, sur un

fond de cyprès. Le 21 novembre de cette même année 1809, il y avait même séjourné, mais, tout à l'enivrement des découvertes, il ne s'y était pas attardé autrement. Cependant quinze années avaient passé depuis lors. Et voilà qu'avec un air terrible, au lieu de la douce mélopée du pâtre, du chant des jeunes filles, le lyrique voyageur entendait monter jusqu'à lui le chant de guerre de Riga, le moderne aède de la Grèce : « Levez-vous, enfants des Grecs... montrez-vous dignes de vos ancêtres ! » Ainsi Byron, bercé dès son enfance par de vieilles complaintes d'Écosse, avait depuis longtemps déjà, tandis que le vent du soir passait en rafale autour de Newstead-Abbey, rêvé à ces cavaliers noirs, ces fantastiques *Byron's blacks* qu'il aspirait de nouveau à conduire au secours des opprimés et des captifs; car tel était bien son désir : tenter pour sauver la Grèce, même au prix de la vie, quelque chose de beau, de grand et d'humain qui passât tout ce qu'on pût faire alors dans cet ordre sublime.

Un tel mobile si élevé, si noble, ne pouvait échapper à ceux qui, depuis un lustre au moins, approchaient Byron, et sous l'ironie et l'amertume de ses propos, s'efforçaient à deviner le vrai fond de sa nature. De ce nombre était lady Blessington. C'est à elle que nous devons de savoir, ce qui est important pour la psychologie de l'auteur de *Don Juan*, que le poète s'engagea peut-être moins par sentiment que par principe dans l'expédition de Missolonghi. Sainte-Beuve n'était pas éloigné, là-dessus, de penser comme lady Blessington; du moins le donna-t-il à entendre quand, dans les *Nouveaux lundis*, il écrivit du poète de *Harold* qu' « à son éternel honneur, il partit prévoyant sa fin; ne se faisant pas plus illusion alors que le premier jour sur le caractère et les défauts de ceux qu'il allait servir... » Cette sorte de clairvoyance ajoute encore, chez Byron, à une action si décisive. Elle en double le prix, et montre qu'il y a, dans cette sorte de *mort volontaire*, autre chose qu'une impulsion hâtive, un mouvement dicté par le seul enthousiasme.

III

Toute appréciation portée sur la vie, le caractère et l'œuvre de lord Byron, et qui ne tiendrait pas compte des circonstances de cette fin si exceptionnelle, apparaîtrait nécessairement

comme faussée. Alfred de Vigny, qui aimait tant la poésie anglaise et fit beaucoup chez nous pour développer le goût de Shakspeare, voire celui de Chatterton, avait éprouvé une fois cette nécessité de n'aborder qu'avec précaution l'étude biographique et critique d'un tel écrivain. C'est quand, après avoir émis sur *Beppo* et sur *Don Juan* une opinion des plus sévères, il s'était interrompu aussitôt pour écrire, lui, le grand scrupuleux : « Mais je m'arrête; une sorte de remords m'empêche de continuer mes accusations contre un homme d'un si grand talent, lorsque je pense que toutes ses fautes viennent peut-être de l'excès de ses malheurs. »

Au surplus, l'effort de création vraiment immense fourni par Byron dans l'espace d'une vie si brève et chargée de tant d'ouvrages, suffit à réduire à néant bien des accusations produites souvent sans preuve. C'est ce que donna une fois à entendre très spirituellement, après Walter Scott et lord Macaulay, le grand homme d'État anglais, Disraëli, devenu lord Beaconsfield. Une fois que l'on attaquait devant lui inconsidérément l'auteur de *Childe-Harold* et de *Manfred*, Disraëli se leva avec précaution et solennité, puis, se tournant vers les rayons d'une bibliothèque où se voyait, à côté du portrait du poète, l'ensemble complet de ses ouvrages, il dit en souriant avec ironie : « Si l'homme que voici, et qui est mort à trente-six ans, a mené une existence aussi dissipée et aussi folle que celle que vous dites, je me demande dans quels instants il put trouver le temps d'écrire tous ces poèmes. »

Lord Byron avait certes mené de son vivant trop d'acharnés combats contre ses compatriotes pour espérer que ceux-ci, lorsqu'il ne serait plus, pussent le juger jamais avec équité. N'avait-il pas dit déjà de Shelley, sans doute en faisant allusion à ce qui l'attendait dans l'avenir lui-même, et cela au moment du drame affreux de la Spezzia : « Peut-être lui rendra-t-on justice, maintenant que cela ne peut troubler son repos ni le lui donner. »

Malgré un pessimisme très marqué à l'endroit des hommes, ces paroles ne sont pas sans témoigner, envers la mort elle-même, d'une certaine confiance. « Il parlait souvent de la mort, dit lady Blessington, et toujours, c'était sans effroi. » Il faut ajouter aussi que c'était sans dédain. Semblable en cela à ces guerriers turcs, qu'il combattait maintenant, mais dont il

trouvait le fatalisme si admirable, lord Byron ne redouta jamais d'affronter l'ange Azraël, le même que les Orientaux, dans leurs croyances, représentent sous un aspect funèbre assis auprès des tombeaux. « Vieillard, dit Manfred, il n'est pas si difficile de mourir ! » Et pourtant, par les témoignages de ceux qui furent les compagnons de ses derniers jours ou l'assistèrent à son heure ultime, le comte Gamba, Trelawny, l'ingénieur William Parry, le valet Fletcher, nous savons tout ce qu'il y a eu de douloureux et d'opiniâtre dans les phases de ce duel suprême.

Il faut dire qu'une magnifique résignation, jusqu'au moment même où ses forces fléchirent, ne cessa de soutenir lord Byron dans son entreprise. « Décidé à revenir victorieux ou à ne pas revenir, » voilà, selon le comte Gamba, la résolution inflexible à laquelle le poète obéit dès son débarquement à Missolonghi. L'on sait que celui-ci s'effectua, le 4 janvier 1824, au milieu des manifestations d'un éclatant triomphe. Le fait est que ce fut d'abord une parfaite griserie. A peine, revêtu de l'uniforme rouge de l'armée anglaise, lord Byron eut-il paru au débarcadère qu'aussitôt, de toute la foule, s'éleva une ovation formidable.

L'un de ceux qui ont écrit le plus récemment sur lui les meilleures pages, nous l'a représenté s'avançant au bruit du canon, au fracas des cloches, jusqu'à « la maison qui lui avait été préparée. Sur le seuil l'attendait le prince Mavrocordato entouré d'officiers de toutes armes et de tous grades, des primats de la région, des chefs de bandes et vétérans, accourus pour mettre leurs épées à son service (1). » Malheureusement, ces vivats, ces transports, ces chants glorieux, ces palmes mêmes, vertes d'espérance, avec lesquelles un peuple l'accueillait et qui lui rappelaient une autre Salamine, tout cela n'eut pas de lendemain.

Bientôt, en effet, dut commencer, de la part de Byron, un effort sévère d'organisation; cela ne fut pas des plus faciles; et les compétitions qui s'élevèrent au bout de peu de jours entre lui et les chefs grecs, l'insubordination des mercenaires souliotes dont il avait engagé et équipé au moins six cents, les rivalités qui mirent aux prises divers de ses conseillers bri-

(1) Roger Boutet de Monvel, *la Vie de lord Byron.*

tanniques lui apparurent dès le début comme des objets de tourment ou de désespoir. Que l'on ajoute à cela une pluie diluvienne et continue qui ne tarda pas à transformer Missolonghi en une sorte de bourgade boueuse et inhabitable, et l'on comprendra comment le *spleen*, caché dans le cœur de tout Anglais, put reprendre possession de lui et miner sa confiance. Cet abattement, cette mélancolie n'échappèrent pas à William Parry. Ce dernier, arrivant de Londres plus d'un mois après, écrit en février, dans son journal, qu'il se trouva vivement impressionné par l'aspect résigné, voire découragé que lui offrit Byron. « Quoique résolu à tenir jusqu'au bout, il avait, écrit ce témoin, l'air d'un homme que tout espoir abandonne. » Avec une prescience vraiment surprenante, Parry, qui observait tout, alla même jusqu'à ajouter, toujours dans les feuillets de son journal : « J'eus l'impression que son destin était écrit avant que je n'arrivasse, et que, déjà, pour ainsi dire, il était sur son lit de mort. »

Cette image funèbre, mais très belle du poète atteint déjà par le mal, Lamartine l'a reprise avec éloquence. C'est dans le commentaire qui suit le poème de *l'Homme* et que cet ardent et jeune Français dédia à lord Byron. « Il y a, dit-il, plus de poésie vraie et impérissable dans la tente où la fièvre coucha l'animateur du *Corsaire*, de *Manfred*, à Missolonghi, sous ses armes, que dans toutes ses œuvres. » Avant de s'allonger ainsi, véritable figure tombale, et dans la position que lui-même, naguère encore, avait, sur le bûcher, donnée au corps inanimé de Shelley, le grand poète ressentit au moins quelque joie.

D'abord, ce fut quand il crut pouvoir aller au siège de Lépante et forcer les Turcs; enfin quand il sauva Hatadjé. Cette petite Hatadjé, qui était une enfant turque âgée de neuf ans, et qu'il arracha vivante aux mains des Grecs massacrant leurs prisonniers, l'on peut dire que ce fut la dernière fleur, celle-là vraiment pudique, dont il respira chastement le parfum avant de mourir. Dans ses vêtements en lambeaux, sous sa petite toque bariolée à l'orientale, ne lui rappelait-elle pas cette Leïla qu'il avait chantée avec bonheur, cette Leïla que don Juan, au siège d'Ismaïl, avait sauvée du sabre des cosaques? « Pauvre petite créature, dit don Juan, elle était aussi jolie que douce! »

Enfin ce n'était pas seulement Leïla que lui rappelait l'enfant turque; mais encore, en se penchant au-dessus des yeux

d'Hatadjé, il pensait à Jannat-al-Aden, il revoyait cette beauté de son cœur qu'un certain jour, à Athènes, en caracolant au bord du rivage, il délivra des mains de ses bourreaux. Cette mignonne Hatadjé, l'on dit qu'un peu effrayée, mais aimable et tendre, elle veilla, jusqu'au moment où il expira, dans la maison du milord. Et ceci se passait, il est probable, un peu avant ce mois d'avril durant lequel, assailli un jour par un orage, le poète contracta le froid mortel qui lui devint funeste et ne tarda pas à l'emporter.

Les circonstances de cette agonie ont été rapportées avec beaucoup de précision et de simplicité dans le petit rapport que le dévoué Fletcher, le domestique du poète, rédigea à l'intention de la très chère sœur de Byron, sa bien affectionnée Augusta Leigh. Les dernières paroles, entrecoupées par une respiration difficile, que prononça lord Byron furent: « Oh! mon enfant, oh! ma chère fille, ma chère Ada! oh! mon Dieu! si j'avais pu la voir! Donnez-lui ma bénédiction; donnez-la à ma chère sœur Augusta et à ses enfants. » Puis : « Vous irez chez lady Byron. Dites-lui, dites-lui tout... » Cet effort pour exprimer ses dernières volontés, prendre des dispositions suprêmes, coûta beaucoup au poète. Enfin Byron essaya de le renouveler et de prononcer encore quelques mots; ce fut dans la soirée du 18, vers six heures environ; à ce moment, il eut encore le courage de dire, mais comme dans un souffle : « Il faut que je dorme maintenant. » Il laissa tomber sa tête pour ne plus la relever. Enfin le lendemain, exactement vingt-quatre heures après qu'il eut adressé à Fletcher ces derniers mots, il ouvrit encore les yeux et les referma. Cette fois, c'était pour toujours.

Cette mort n'était pas survenue depuis quatre jours que, déjà, Trelawny, — lui qui avait aidé jadis Byron à dresser un bûcher en l'honneur de Shelley, — arrivait pour se pencher sur la dépouille de son ami. A ce moment, Fletcher veillait près de son maître. « Nous n'échangeâmes pas une parole, » dit Edward John Trelawny. Et, dit-il encore, en nommant celui qui n'avait pas voulu, dans son défi orgueilleux, être durant sa vie seulement Orphée, mais don Juan, « Fletcher retira le drap noir, écarta le linceul, et le corps embaumé du pèlerin m'apparut plus beau qu'il n'avait jamais peut-être été de son vivant. »

Le service funèbre, au milieu de l'affliction de la population

et de l'armée, eut lieu à Missolonghi, dans la même église où reposait déjà l'un des héros de l'indépendance, Marco Botzaris. D'instant en instant tonnait le canon, sonnaient les cloches; le patriote hellène Spiridon Tricoli prononça un éloge émouvant et qui renouvela les cris et les sanglots. Enfin, au bruit toujours grondant de l'artillerie, la frégate *la Floride*, à un mois de là, le 25 mai 1824, ayant à bord les restes mortels du poète, leva l'ancre et rentra dans les eaux ioniennes.

« Chante encore, cygne agonisant..., » avait dit une fois Keats, marqué déjà pour un même destin, en s'adressant à lord Byron; Musset, un peu plus tard, dans des vers immortels : « Comme un cygne à son chant..., » devait reprendre, à son tour, ces paroles. Et, vraiment, il était bien que, semblable à un cygne imposant, Byron, une fois encore, parût sur la mer.

La frégate *la Floride*, à mesure qu'elle avançait, laissait sur les eaux bleues un sillage d'écume. Et ce fut aussi un sillage, mais plus profond celui-là, que cette nouvelle fatale de la mort d'un poète, en se répandant partout, laissa en Europe. Wolfgang Gœthe, qui ne tarda pas à l'apprendre à Weimar, en ressentit un chagrin indicible. Aussi, à peine eut-il conçu *Hélène*, son nouveau poème dramatique, qu'aussitôt l'idée lui vint de substituer, en l'honneur de Byron, un majestueux chant funèbre à l'épilogue primitif. Enfin, devant son confident Eckermann, il porta ce jugement que la postérité a ratifié avec éclat, et que nous répétons : « Les Anglais peuvent penser de Byron ce qu'ils voudront; il n'en reste pas moins certain qu'ils ne peuvent pas montrer chez eux de poète qui lui soit comparable. Il est différent de tous les autres, et presque en tout, il est plus grand. »

Edmond Pilon.

REVUE LITTÉRAIRE

LE « SAINT FRANÇOIS DE SALES » DE M. HENRY BORDEAUX (1)

C'est un livre charmant, qu'il faut prendre pour ce qu'il est, non pour une biographie du saint, ni pour un exposé de la doctrine salésienne, mais pour un essai, une méditation autour des faits, des idées et des sentiments que le sujet comporte et suggère. D'ailleurs, cette méditation, — je ne dis pas une rêverie, — s'appuie sur la réalité. M. Henry Bordeaux a étudié la vie de saint François de Sales, lu ses ouvrages, ses lettres nombreuses, lu aussi les historiens et les commentateurs de ce grand homme; il a redressé à son goût plusieurs opinions : après cela, il se fie à son jugement bien établi et se laisse aller à son amitié, qui est vive, pour ce compatriote et qui lui paraît un contemporain. Je crois que M. Henry Bordeaux aime d'abord, en saint François de Sales, un Savoyard. Il avoue, du reste, que la sainteté a « un caractère universel : » et saint François, tel que la sainteté l'a rendu, franchit les limites de Savoie. Mais, pour faire connaissance avec lui, c'est une bonne condition d'être du même pays que lui, d'avoir eu l'esprit formé dans le même paysage et de sentir en soi des souvenirs tout proches de lui. L'on est un saint; et ainsi l'on échappe aux curiosités les plus intelligentes d'un romancier qui, avec bonne foi, dit à son lecteur : j'ai les mêmes péchés que toi; je suis imparfaitement préparé à te parler d'un saint... Mais le saint que voilà était, en outre, l'homme d'un pays, d'une race et d'une famille. De cette manière, et comme saint François accueillait tout venant le mieux du monde, allons à lui sans timidité. Il nous dépasse, mais il nous

(1) *Saint François de Sales et notre cœur de chair* (Plon).

ressemble. Nos ressemblances nous permettront de n'être pas, auprès de lui, des intrus : nous [illegible] une familiarité que nous aurons bientôt prise, ou [illegible] permettra de nous élever, par son enseignement, vers ce [illegible] dépasse, de nous y élever un peu, autant que notre humilité [illegible].

M. Henry Bordeaux est [illegible] dans une maison qui appartint à Mme de Charmoisy. Qui était Mme de Charmoisy? La Philothée de l'*Introduction à la vie dévote!* L'évêque de Genève et Mme de Chantal sont venus voir cette dame, il y a trois siècles passés, dans la maison de M. Henry Bordeaux. Il y a si longtemps! Pourtant, M. Henry Bordeaux n'est pas sûr de ne l'avoir pas connue, dans sa jeunesse, sous les traits d'une « vieille dame de la plus haute aristocratie, » dont voici le portrait et les façons : « Elle avait cinq ou six châteaux disséminés en Savoie et se rendait de l'un à l'autre dans sa berline aux saisons appropriées : l'été dans la montagne, l'automne au pays de vignes, et l'hiver dans le voisinage des villes. Jamais on ne put obtenir qu'elle se servît du chemin de fer : elle préférait les longues routes et les bons chevaux. Un jour, elle versa dans le fossé : tandis que ses gens s'agitaient, comme elle ne pouvait leur venir en aide, elle continua d'égrener le chapelet qu'elle avait commencé. Elle tutoyait ses fermiers, qui l'adoraient, bien qu'elle les morigénât vertement et les poussât vers l'Église avec autorité. Sa maigreur excessive donnait à son visage et à ses mains une teinte diaphane presque transparente à la lumière. Quand elle parlait de Dieu, un afflux de sang, — venu d'où? c'était un mystère, — montait à ses joues desséchées. Cette ardeur révélait une sensibilité qu'elle prenait grand soin de dissimuler dans la vie ordinaire, car elle détestait la familiarité et la faiblesse. » Si après cela vous lisez, dans le livre de M. Henry Bordeaux, le chapitre qu'il a consacré à la véritable Philothée de saint François, vous y trouvez le récit d'une existence qui n'aboutit pas nécessairement à ce portrait : vous ne lui auriez pas inventé ce portrait, ni un autre ; mais voilà comme était Mme de Charmoisy probablement, ou comme il faut imaginer que la vie et la pensée l'avaient rendue, et comme on peut imaginer qu'elle survit ou survivait, il y a peu d'années, parmi nous. C'est beaucoup, si l'on cherche le passé, de croire qu'il dure à présent.

Le saint François de M. Henry Bordeaux n'est point un personnage de légende ; il est un saint, non pas un mort : M. Henry Bordeaux l'a reçu chez lui, dans sa maison, du temps de Mme de Charmoisy. Quelle Mme de Charmoisy? Les deux n'en sont qu'une. Et M. Henry

Bordeaux s'est promené avec saint François dans toute la Savoie, depuis le lac d'Annecy jusqu'au Léman, des plaines du Chablais à la muraille de neige qui ferme la vallée de Chamonix, dans les villes et les villages, les montagnes à cheval, en voiture ou à pied, le saint cheminait. Tout le monde le connaissait; et les plus petites gens l'abordaient, sachant qu'il ne les rebuterait pas. Il causait avec tous, il vous regardait en face, il avait pris votre cœur.

A la vérité, M. Henry Bordeaux ne feint pas de l'avoir eu pour compagnon sur les routes, mais il l'a rencontré. C'est que, dans tout le pays de Savoie, le souvenir de saint François demeure vivant; « les lieux où il a passé ont gardé quelque chose de sacré : tel ce vieux châtaignier qui lui offrit un asile contre les loups et qui est encore vénéré comme un oratoire. » Bien des pages de ce livre, et les plus attrayantes, sont la description du paysage; et ce n'est pas digression : saint François y habite.

Voici l'une de ces descriptions, vers la fin du livre et quand il s'agit de nous faire entendre comment le saint, quittant le séjour habituel des hommes, que des brouillards environnent, s'éleva très haut vers le ciel : « Un jour de l'automne dernier, je montai au sommet du Semnoz qui domine le lac d'Annecy. C'était un de ces temps de brouillards où l'on a la sensation que le soleil doit briller au-dessus de nous, mais jusqu'où faudra-t-il aller pour recevoir ses rayons? Des nuées traînaient le long des flancs de la montagne. Les sapins, dont je n'apercevais que de tout près les branches tombantes, s'égouttaient sur les mousses. Et brusquement, sortant de tout cet enveloppement de brume, je me trouvai en plein soleil. Le sommet était là, tout proche; une prairie nue en pente, couronnée d'une croix. » Ce n'est point un symbole, mais bien exactement le souvenir d'une excursion au long de laquelle saint François guidait son ami.

Comme saint François fréquentait la maison de M^me^ de Charmoisy, où naquit M. Henry Bordeaux, celui-ci est allé voir le vallon de Thorens où naquit le saint, le 21 août 1567. L'ancien château n'existe plus. Reste le paysage, tel qu'autrefois, une large plaine ouverte dans la direction de Genève : « paysage de montagnes âpres et aimables ensemble, avec des vallées déployées qui laissent la vue courir au loin. Apreté et douceur, il est peu de coins en Savoie où l'on ne surprenne cet accord... » Il paraît qu'en Savoie un rude paysan vous étonne par les délicatesses de son caractère, et que le gentilhomme garde, sous le vernis de politesse, une sorte de « rugosité » quelquefois. Et voici deux types de Savoyards, Joseph de Maistre et

saint François de Sales : rudesse de l'un, douceur de l'autre; mais la correspondance de Joseph de Maistre le montre un homme bien tendre et la courtoisie, la grâce de saint François vous cachent peut-être la fermeté, la vigueur, l'exigence de sa volonté... Le château de Thorens n'existe plus; mais il y a le château de Compey, qui appartient encore aux arrière-petits-neveux. Ils l'ont décoré de maintes reliques de l'évêque; l'on y voit sa crosse d'argent, ses mitres et les ornements avec lesquels il avait été enseveli et que l'on retira quand le cercueil fut ouvert pour la béatification. Un portrait, que l'on attribue à Van Dyck, représente Louis de Sales, gouverneur d'Annecy, frère de saint François : « C'est un magnifique reître, droit et long, bien campé, bien posé, avec une face imposante d'homme de guerre, tout à fait un type de cette noblesse de Savoie dont j'ai connu de superbes exemplaires, un Costa de Beauregard, un du Bourget, un de Saint-Séverin, un de Foras, et dont les Carignan d'avant Victor-Emmanuel offraient d'ailleurs le modèle... » Vous voyez que M. Henry Bordeaux a connu tout ce monde, et le reître qui fut gouverneur d'Annecy comme le saint qui fut évêque de Genève, comme aussi la singulière M^me^ de Charmoisy.

Et c'est l'agrément de son livre, où l'on se trouve en pleine vie réelle, où l'on ne sent pas le travail de l'historien, où je n'ose pas dire que l'on se croit dans un roman, parce que le souci de la vérité y domine toute velléité d'imagination; mais l'historien dissimule son travail et n'a pas moins d'aisance à peindre la vérité qu'il a observée, comprise, aimée, que n'en aurait un romancier.

Dans le premier tome de son *Histoire littéraire du sentiment religieux*, « l'Humanisme dévot, » M. l'abbé Henri Bremond nous a donné un portrait de saint François de Sales, auquel se réfère souvent M. Henry Bordeaux. Et il arrive que M. Henry Bordeaux ne soit pas tout à fait d'accord avec M. l'abbé Henri Bremond. Leurs différends ne vont point à une querelle. Par exemple, M. l'abbé Henri Bremond, venant de raconter un séjour que saint François fit à Paris en 1602, a bien l'air de supposer que ce séjour ait affiné « les idées, l'esprit, la méthode » du voyageur: non ! répond M. Henry Bordeaux; « la Cour des Nemours à Annecy et celle des ducs de Savoie à Chambéry étaient fort brillantes ! » On parlait un joli français, dans le pays de Savoie; le premier code rédigé en français le fut par le président Favre, ami de saint François; et le fils de ce président Favre, qui est-ce donc? Vaugelas, le grammairien! De sorte que vous avez tort de considérer le savoyard François de Sales comme un provincial; ce

Savoyard de très bonne famille n'avait pas besoin d'aller à Paris pour y affiner ses manières.

M. l'abbé Henri Bremond, dans un petit livre consacré à sainte Chantal, montre la sainte qui a, sur saint François, beaucoup d'influence. M. Henry Bordeaux ne le veut pas et veut que saint François ait bien été le directeur, le chef et le guide. Prouvez-le ! C'est difficile à prouver, comme on dit prouver, pièces en mains ; l'on n'a guère de documents relatifs à de tels secrets de l'âme, secrets à elle-même. Seulement, M. Henry Bordeaux connaît saint François : il ne vous donne pas une preuve ; il vous dit ce qu'il sait.

Le saint François de M. Henry Bordeaux n'est pas tout à fait celui de M. l'abbé Henri Bremond. M. Henry Bordeaux a, du reste, un goût très vif pour les ouvrages du savant historien, dont il loue les fines analyses et une entente à la fois humaine et religieuse des âmes saintes. Mais il voit — et il connaît — un saint François plus fort, et doux encore assurément, plus énergique cependant, rude à l'occasion, rude au fond, comme Joseph de Maistre avait, au fond, de la douceur ; un saint François plus Savoyard, en quelque sorte, que le saint François de M. l'abbé Henri Bremond. Voilà leur controverse. A la fin du volume, ils sont à peu près d'accord : « Mais si, je crois avec vous à la *force* de saint François de Sales, dit M. Bremond. Comme docteur, il est d'une fermeté magnifique : beaucoup plus robuste que Bossuet... Seulement, je crois à un progrès constant. L'orientation première et définitive est dessinée de très bonne heure ; mais, comme il a horreur de l'abstrait, il observe, il observe sans cesse, et se corrige, et s'enrichit. On suit ce progrès de l'*Introduction* au *Traité*... » M. l'abbé Henri Bremond croit toujours que sainte Chantal et les carmélites sont pour quelque chose, et pour beaucoup dans ce progrès ; et il ajoute, avec une jolie gaieté : « mais simplement, révérence parler, comme les moutons et les poules dans les progrès de Pasteur... » En d'autres termes : « Sainte Chantal ne lui a jamais fait de leçon, mais il l'a regardée vivre. Influence toute passive, comme celle du paysage sur un peintre. Il garde la part du lion, ou de l'homme. Car il domine toujours. Avec cela, je crois qu'il est dans le vrai, quand il dit que ses volontés ne sont pas *fortes*... » Voyez le point où nous sommes arrivés : c'est à examiner, pour la reviser peut-être, l'opinion que saint François de Sales eut de lui-même ; nous le connaîtrons mieux qu'il ne se connaissait. Vous direz qu'on se connaît peu soi-même? On se connaît pourtant assez bien ; et les morts qui sont morts depuis trois siècles risquent de nous échapper.

Que j'aime la causerie de ces deux amis de saint François, qui cherchent sa vérité la plus méticuleuse et qui s'efforcent de nous la rendre : nous l'avions perdue !... M. l'abbé Henri Bremond, que j'ai interrompu, et je m'en repens, continue : « Il cède volontiers dans les petites luttes de la vie réelle, quand rien de sérieux n'est en cause. Son frère Jean et son valet de chambre ont aisément raison de lui ; il ne sait pas ou, plutôt, il ne veut pas se défendre. Mais cela n'est pas contraire à sa vraie *force* que vous avez raison de mettre en lumière. » Ainsi, les deux commentateurs de saint François de Sales, les plus récents, et bien avisés, viennent de se mettre d'accord : ils nous donnent de lui une image, ou deux images, qui sont à sa juste ressemblance, un peu différentes, mais comme on est différent de soi-même à deux moments de la journée ou, disons mieux, sous deux aspects. Un visage est le même sous deux aspects qui offrent deux apparences de sa vérité.

Ne dites pas qu'il n'importe guère ! Il importe beaucoup, veuillez vous en apercevoir, que nous ayons une idée vraie de saint François de Sales, un saint, et l'un des écrivains qui ont eu le plus d'influence et qui l'exercent bel et bien sur vous, quand même vous ne le liriez pas. Nous avons nos âmes à nous, héritées de nos pères ; et les lectures de nos pères les ont formées, nos âmes, au cours des siècles. Tel de nous, qui n'a jamais lu et qui n'a point envie de lire l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu*, il a tort de se refuser un plaisir où devrait l'engager ne fût-ce que sa frivolité intelligente ; mais il n'a pas lu ces deux ouvrages, et c'est quasi tout de même que s'il les avait lus, tant il a une âme qui lui vient de gens qui les avaient lus. Alors, si l'influence de saint François de Sales dure en nous, il convient que nous y regardions et que nous prenions, sinon la peine, au moins le soin de la subir ou de la recevoir avec discernement. Nous avons intérêt à connaître cette influence et, pour la connaître, l'homme aussi de qui nous la recevons. Nous vivons sous une quantité d'influences, qui datent de loin et qui parfois, le long des siècles, ont tourné à contre-sens. Est-il rien qui se perde en route, comme la vérité?

Puis laissons notre intérêt, négligeons-le, par un essai d'abnégation périlleuse : il reste encore une tristesse à laquelle je ne crois pas que l'on veuille être insensible, une tristesse de songer que la plupart des grands écrivains et penseurs qui méritent le nom que donnait Montaigne aux Grecs et aux Romains, nos bons amis du temps passé, ont à présent leur visage, plus malheureusement qu'oublié, changé

par la sottise, la mauvaise foi ou l'erreur involontaire et pardonnable des peintres de toute sorte, ennemis ou partisans, curieux, étourdis, fols qui se flattaient de les représenter. Cette galerie de portraits, on pourrait l'appeler un musée de caricature... Nous avons deux portraits de Socrate; et les peintres sont illustres, l'un Platon, l'autre Xénophon. Cela nous fait deux Socrate. Évidemment, Platon prête à Socrate une philosophie à laquelle Socrate ne s'était pas élevé; mais Xénophon ne paraît pas avoir tout compris de Socrate. Le vrai Socrate, où est-il?... Rentrons chez nous : sachons gré à nos savants qui s'efforcent de nous donner des images ressemblantes de nos grands écrivains; sachons gré aux amis de saint François les plus attentifs à le peindre comme il était, avec sa douceur et sa force.

M. Henry Bordeaux le prend tout petit, pour ainsi parler. Le voici enfant : il commet son premier péché. Il a cinq ou six ans... Et le Père de la Rivière le raconte, le premier péché de saint François, mais d'une façon que M. Henry Bordeaux ne trouve pas la meilleure et appelle « douceâtre ». Écoutez M. Henry Bordeaux : « Le Père de la Rivière a contribué à répandre sur l'évêque de Genève une opinion fausse. La marque de saint François de Sales, c'est l'équilibre du cœur et de la raison, de la force et de la douceur, du calme et de l'énergie. Une telle harmonie ne s'obtient que par une volonté disciplinée : il eut à dompter sa violence qui lui inspirait des actes de colère, son imagination qui le conduisit une fois jusqu'au désespoir. Il ne fut donc pas l'enfant parfait que peint le Père de la Rivière. » Êtes-vous content que saint François n'ait pas été un enfant parfait? Soyez-le! Et ce n'est pas pour offenser la sainteté à laquelle il parvint : c'est le rendre un peu analogue à nous, seul moyen de nous engager à compléter la ressemblance. M. Henry Bordeaux a bien raison de blâmer une imagerie des saints qui les sépare de nous; il faut, sans diminuer leur mérite, les approcher de nous, de sorte que « nous retrouvions en eux notre humanité avant de reconnaître par quoi ils nous dépassent; » il faut que les saints ne cessent pas d'être des hommes : autrement, ils nous deviendraient inintelligibles et, à notre dommage, inimitables.

Tandis que, le saint François de M. Henry Bordeaux, nous le voyons d'abord un petit garçon, pareil à un autre, dans la maison de ses parents, et à la cuisine. Belle cuisine d'autrefos, grande, aérée, la seule pièce où, l'hiver, on eût chaud : « L'on y venait avec plaisir, pour y trouver du bien-être. Les ouvriers, les fermiers s'y asseyaient. On y mangeait, on y buvait. Les enfants y jouaient en contrebande.

Le maître et la dame s'y arrêtaient, s'informaient des nouvelles... » Peut-être nos jeunes Parisiens, très jeunes et très parisiens, ne seront-ils pas touchés de ces remarques : il est bon d'y joindre des souvenirs et, pour cela, d'être né en province il y a un peu longtemps ; j'aime beaucoup le provincialisme de M. Henry Bordeaux.

Il a trouvé dans un vieux livre, le *Pourpris historique*, la description de la cuisine où saint François, petit garçon, dut passer bien des heures badines et innocentes. Elle comptait cinq portes, celle de l'entrée, une sur la basse-cour, une sur le poêle, une sur la crédence, une sur la laiterie. Une longue et large table de deux gros ais de noyer servait pour apprêter les viandes et pour les repas des honorables serviteurs et servantes. Une autre table servait pour les ouvriers et les valets de labourage. Le sol était pavé de pierres rondes ; le plafond portait une quantité de clous et crochets à pendre les salures. Le vieil auteur se demande si de tels détails sont dignes de mémoire : « Je sais, dit-il, que ces menues descriptions n'intéressent pas les étrangers ; mais je les trouve bonnes pour les domestiques et pour quelques amis éloignés qui, ne pouvant voir la réalité positive, ne sont pas ennuyés d'en ouïr cette relation assez particulière. En tout cas, on peut tourner les feuillets et passer à d'autres matières... » Que non pas ! Et nous traînons volontiers dans cette cuisine, où le petit saint François a commis l'un de ses péchés, le deuxième, à bien compter. Le cuisinier retirait du four des pâtés, qui avaient un joli fumet. L'enfant réclame un de ces pâtés ; le cuisinier le lui met dans la main tout chaud, tout brûlant. La gourmandise fait que saint François se brûle aussi la bouche et, quand il s'est régalé, prie sa maman de le soigner.

Quelques années plus tard, il est devenu prêtre et fait beaucoup de sermons, avec beaucoup de simplicité, pour le bien des âmes. Son père, qui a passé des années à la Cour et à la guerre, le blâme de se prodiguer tant à la cathédrale que dans les paroisses, jusque dans les moindres confréries, et lui dit : « Tu prêches trop souvent ; et j'entends, même en des jours ouvriers, sonner le sermon. De notre temps, les prédicateurs étaient plus rares ; mais aussi, quelles prédications, Dieu le sait ! Doctes, bien étudiées ; on disait des merveilles ; on alignait plus de latin et de grec en une que tu ne fais en dix. Tout le monde en était ravi, on y courait à grosses troupes. Maintenant, tu rends cet exercice si commun qu'on n'en fait plus de cas... » N'entendez-vous pas le bonhomme ? Voyez, en outre, saint François qui sourit de la remontrance. Il continua de donner sa

parole en tous lieux. Et le bonhomme, après avoir écouté plusieurs de ces bons sermons, prit le sermonnaire pour confesseur.

En 1594, au mois de septembre, saint François, qui venait d'avoir vingt-sept ans, et son frère, Louis de Sales, visitaient le Chablais et arrivèrent à la forteresse des Allinges, où le gouverneur, le baron d'Hermance, les voulut recevoir et les conduisit à une terrasse qui dominait tout le pays. La belle vue! Mais saint François comptait le nombre des villages et, songeant à la quantité des âmes qu'il fallait rappeler vers Dieu, il répandit des larmes. M. Henry Bordeaux s'est, plus d'une fois, arrêté en ce lieu : c'est un balcon sur un grand paysage; et, dit-il, on cherche sur le gazon la trace des pas de saint François.

Une quantité d'âmes; et saint François n'en voulait négliger aucune. Il disait : « Les petites gens ont besoin d'être écoutés et aidés dans leurs affaires autant que les grands dans les leurs; si une chose de rien trouble une âme, il ne faut pas laissser pour cela de la consoler. Les petites affaires en sont de grandes pour les pauvres; et d'ailleurs ce n'est pas une petite affaire, de consoler une âme que Jésus-Christ a rachetée de son sang. » Voilà pourquoi saint François pleura, le jour qu'il avait vu s'étendre si loin devant ses yeux l'univers où il comptait multiplier sa besogne.

Si l'on veut bien connaître saint François, il faut, pour lui comme pour un autre, le voir en présence de la mort et savoir de quelle manière il en subit le tracas. Son premier deuil fut à la mort de son père. Il allait monter en chaire et commenter l'évangile du jour, qui était de Lazare et de sa résurrection. A ce moment, on lui apprit que son père avait trépassé. Il monta en chaire et fit le sermon tout de même qu'un autre jour : l'on ne put se douter de rien. Mais, quand il eut fini son explication simple et touchante, il préféra dire à ses auditeurs que M. de Sales était mort et leur demander leurs prières, plutôt que de se guinder à l'orgueil stoïcien.

M. Henry Bordeaux note qu'en ce temps-là on avait une bonne façon de se tenir à l'égard de la mort. M. de Sales, le père, sur le point de mourir, commanda qu'on fît retirer les femmes et qu'on lui donnât ses armes, disant : « Il n'est pas digne d'un militaire accoutumé à braver la mort sur les champs de bataille, de mourir sur son lit en présence de femmes éplorées. » Mais alors, il craignit de manquer à la simplicité qui plaît à Dieu. Il fut content qu'on lui donnât, en place de son épée, un crucifix et, parlant à ses fils, les requit de respecter François comme leur père.

Le grand père de sainte Chantal était un homme d'une exquise politesse. Il avait soixante-quinze ans et il apprit que son dernier jour approchait. Il se fit jucher sur sa mule et alla visiter ses parents, ses amis, leur annonça qu'il mourrait bientôt, leur dit adieu, rentra chez lui, entendit la messe, reçut les sacrements et prit congé de ce bas monde.

Saint François avait une petite sœur Jeanne, beaucoup plus jeune que lui et qui demeurait en Bourgogne auprès de Mme de Chantal. Elle mourut; sa mère était déjà vieille. La nouvelle de cette mort parvint au château de Sales. Les frères de la défunte ne savaient comment avertir la vieille dame. Elle vit leur souci. Le lendemain, elle fit appeler son fils le chanoine et lui dit: « J'ai rêvé toute la nuit que ma fille Jeanne est morte; dites-moi, je vous prie, n'est-il pas vrai? » Mme de Sales était couchée dans son lit. La chanoine lui répond doucement qu'il est vrai. « La volonté de Dieu soit faite! » dit Mme de Sales. Puis elle pleure. Et puis elle appelle sa Nicole : « Je veux me lever, lui dit-elle, et aller prier Dieu en la chapelle pour ma pauvre fille. » Saint François l'écrit à Mme de Chantal : « Et tout soudain elle fit ce qu'elle avait dit. Pas un seul mot d'impatience, pas un clin d'œil d'inquiétude : mille bénédictions à Dieu et mille résignations à son vouloir. Jamais je ne vis une douleur plus tranquille ; tant de larmes que merveilles; mais tout cela par de simples attendrissements de cœur, sans aucune sorte de fierté. C'était pourtant son cher enfant. » Lui, saint François, il eut, de cette mort, et le dit à Mme de Chantal, un « ressentiment tranquille, quoique vif, » et songea que Dieu l'avait voulu : « Sans doute, si ce n'eût été cela, j'eusse crié holà, sous ce coup; mais il ne m'est pas avis que j'osasse crier ni témoigner du mécontentement sous les coups de cette main paternelle qu'en vérité, grâce à sa bonté, j'ai appris d'aimer tendrement dès ma jeunesse. » Voilà le cœur de saint François, son cœur de chair, comme il l'appelle, qui est bien tendre et que lui protège la foi, qui est sa règle et sa coutume.

Étant sa règle et sa coutume, la foi est, à saint François, raison et bon sens. Toute pensée prend chez lui la forme de sa croyance, qui n'admet aucun doute. Et l'on pose la question de savoir s'il a été, dans la conduite des âmes, plus facile ou plus sévère : il a été tel que la foi le commandait. Il n'a rien exigé qui ne fût exigé par sa croyance; il n'a rien exigé de moins.

C'est beaucoup exiger, mais au delà du tracas ordinaire, où il se montre indulgent comme il faut l'être, si l'on n'a ni besoin ni

envie d'afficher nul pharisaïsme; et le pharisaïsme est à l'usage des croyants les plus imparfaits. M. Henry Bordeaux nous résume le chapitre de l'*Introduction à la vie dévote*, qui traite de la bienséance et des habits. Saint François permet aux jeunes filles les affiquets ou jolis ornements de toilette, « parce qu'elles peuvent loisiblement désirer d'agréer à plusieurs, quoique ce ne soit qu'afin d'en gagner un par un saint mariage. » Et Mme de Chantal veillait à ce que ses filles évitassent absolument toute coquetterie, même innocente. Saint François l'avertit de n'être pas si austère : « Que voulez-vous? lui disait-il; ne faut-il pas que les filles soient un peu jolies? » La petite Françoise de Rabutin, qu'on appelait Françon, pleurait parce qu'elle n'avait pas de quoi se faire brave. Mais saint François : « Je lui dis qu'il fallait lui faire faire un beau collet pour les fêtes, et cela suffisait au village, en attendant mieux à votre retour. Je pense que cette fille croit que ce soit grand contentement d'avoir ces dentelles et ces collets montants (vous voyez bien que j'en sais quelque chose); et il la faut charger de cela. Quand elle verra que ce n'est pas si grande fête, elle reviendra à soi. » Mais un jour Françoise, plus hardie, s'était un peu trop décolletée : saint François, de lui tendre des épingles.

Une salésienne, ou femme docile aux préceptes de saint François, est pieuse, non pas refrognée. Saint François ne veut pas que la dévotion soit la même en tout cas, d'un gentilhomme, d'un artisan, d'un valet, d'un prince, d'une mère ou d'une fille. Un évêque ne doit pas chercher la solitude comme un chartreux, un ouvrier passer beaucoup de temps à l'église comme un clerc, un bourgeois adopter l'insouciance matérielle ou temporelle d'un capucin. La salésienne est élégante. Elle conforme au train de sa vie la longueur de son oraison. Elle va dans le monde ; et, même riche, elle observe la bonne règle de pauvreté, sachant que « ces possessions que nous avons ne sont pas nôtres. » Elle a soin de sa maison. Elle ne sacrifie pas son ménage à l'exercice de sa piété.

Saint François écrit à Mme de Blonay : « Ayez soin d'être douce et affable à tout le monde, mais surtout dans le logis... Soyez sage à supporter les imperfections de qui que ce soit, mais surtout de ceux du logis. » A Mme de Travernay : « Vous devez mesurer la longueur de vos prières à la quantité de vos affaires ; et, puisqu'il a plu à Notre Seigneur de vous mettre en une sorte de vie en laquelle vous avez perpétuellement des distractions, il faut que vous vous accoutumiez à faire vos oraisons courtes, mais qu'aussi vous vous les rendiez si

ordinaires que jamais vous ne les laissiez sans grande nécessité. » A Mme de Peyzieu, qui est vieille et mal portante : « Il faudra vous apprivoiser aux maladies et infirmités, en cette décadence d'âge en laquelle vous êtes. » Comment s'y apprivoiser? Vaille que vaille, il le faudra : mieux vaut le faire de bonne grâce.

Les conseils et commandements de saint François sont très bien destinés pour chacune de ses pénitentes. Il ne réclame de toutes ni pareil effort, ni perfection pareille. Il a réclamé, de sainte Chantal, plus que des autres, parce qu'elle était capable de sainteté. Il la rendit « une cire amollie par la chaleur divine, et disposée à recevoir toutes formes d'une vie religieuse telle qu'il lui plairait de l'imposer. » Ce sont les mots de la mère de Chaugy; plutôt, il la mena, d'étape en étape, jusqu'au point le plus élevé d'une pensée où « la figure du monde s'efface, » où l'âme, au bout de ses renoncements, arrive à Dieu.

Nous voilà fort loin de la cuisine où le jeune François commit ses péchés anodins. Le livre de M. Henry Bordeaux nous a conduits pas à pas d'ici là, si doucement et si bien que nous avons quitté la terre sans presque nous en apercevoir.

Il y a, dans ce livre, où l'histoire tourne à la méditation, dans ce livre consacré à saint François de Sales, une petite chose qui étonne, et qui amuse, et qui bientôt paraît toute pleine de signification : c'est d'y rencontrer à chaque instant, auprès du nom de saint François de Sales, les noms de maints littérateurs contemporains et que l'on n'attendait pas en telle aventure, Paul Adam, M. Rosny aîné, M. Roland Dorgelès, M. Edmond Le Roy, M. de Pesquidoux, M. Charles de Bordeu, M. Abel Hermant, Marcel Proust, M. André Gide, M. Jacques de Lacretelle, M. Paul Valéry, M. Marcel Prévost, M. de Porto-Riche, Mme Marcelle Tinayre, voire M. Jean Cocteau, etc. Ces écrivains, pour la plupart, n'ont rien écrit touchant saint François de Sales; quelques-uns ne le lisent guère et plusieurs se croient de fameux libertins. Mais, sans le vouloir, ils ont traité ou effleuré maints problèmes qu'on trouve déjà dans l'*Introduction à la vie dévote* ou le *Traité de l'amour de Dieu*, problèmes d'autrefois et de toujours. Et vous voyez le propos de M. Henry Bordeaux : il a prouvé, comme disait Brunetière, la « modernité » de saint François de Sales.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le Gouvernement français vient de livrer et de gagner une dure bataille. Il est difficile d'en écrire l'histoire : les luttes financières ne s'étalent pas au grand soleil; c'est une mêlée de forces et d'intérêts où la plus pondérable des valeurs, le capital, entre en jeu en même temps que les plus impondérables, la confiance et la foi ; l'héroïsme n'y a point de place, mais le talent des chefs qui dirigent la manœuvre, l'expérience des états-majors, n'ont pas une moindre part au succès final que sur l'échiquier militaire. La bataille des changes, avec l'ampleur que nous lui voyons, est un aspect nouveau et terrible des luttes internationales; la victoire résulte de l'emploi judicieux de toutes les forces matérielles et morales dont l'ensemble constitue l'économie nationale d'un peuple. Sans raconter la bataille du franc qui vient de se terminer par la déroute de ses adversaires, il est utile d'en tirer quelques enseignements, car si la bataille est gagnée, la guerre n'est pas finie.

Un général expérimenté s'attend toujours à être attaqué sur son point faible : les finances et plus particulièrement la trésorerie sont, dans la situation générale de la France, le point faible. Pendant la guerre, double erreur : on négligea, sous prétexte d'entretenir le bon moral de l'arrière, d'augmenter les impôts existants; on fit l'expérience, sous couleur de démocratie, d'un nouveau système d'impôts en supprimant les « quatre vieilles » et en inaugurant l'impôt sur le revenu dans des conditions où il ne pouvait être ni équitable, ni productif. Après la guerre, le devoir et l'intérêt nous obligeaient à restaurer le plus vite possible les régions libérées; en attendant les paiements de l'Allemagne, on ouvrit un compte spécial, un budget des dépenses dites recouvrables qui, en fait, ne pouvaient être recouvrées. On fit face à ces énormes dépenses par des émissions de bons et des

emprunts à court terme dont les échéances peuvent, à chaque instant, mettre en péril la trésorerie, provoquer des paniques et précipiter la baisse du franc par rapport à l'étalon-or. Depuis longtemps les hommes de l'art réclamaient l'augmentation des impôts et la réduction des dépenses de reconstruction au niveau des recettes réalisées. Des circonstances de politique générale empêchèrent d'en venir assez tôt à ces mesures pénibles, mais indispensables, et l'ennemi ne manqua pas d'en profiter. Ainsi les assauts de l'adversaire n'auraient pas été possibles si notre situation financière avait été exempte de toute tare ; et, d'autre part, des remèdes normaux auraient pu suffire à guérir une plaie locale, si une conspiration générale ne s'était ourdie à l'étranger contre le franc.

Quelques semaines après la fin de la résistance passive dans la Ruhr, des avertissements nous vinrent de toutes parts : les banques allemandes préparaient, pour empêcher la politique de M. Poincaré de donner tous ses résultats, un mouvement tournant contre le franc. L'Allemagne, qui n'avait pas d'argent pour les réparations, en regorgeait pour spéculer à la baisse sur le franc ; elle trouvait des concours un peu partout, même en France ; elle escomptait l'appui de tous ceux pour qui l'argent n'a pas de patrie et qui trouvent toujours leur compte dans les troubles profonds du marché international. En décembre, l'offensive commença par vagues successives ; la livre sterling dépassa 100 francs fin février ; dans les premiers jours de mars, les assauts se précipitèrent, le franc atteignit le 8 le cours de 120 et l'on put se demander avec angoisse si la descente accélérée sur la « pente savonnée » n'allait pas devenir irrésistible. A Amsterdam, en Suisse, à Vienne, des courtiers, obéissant à des ordres de Berlin, vendaient du franc à échéance fin mai au cours de 150 francs pour une livre ; de gros achats, notamment de métaux, étaient faits en France, payables fin mai en francs avec l'espoir d'un gros bénéfice de change. Lorsqu'un bateau a perdu son équilibre, les passagers affolés, en se portant tous du même côté, accélèrent le mouvement et accroissent le péril : ainsi faisaient la moyenne et la petite spéculation. Les bruits les plus pessimistes, adroitement répandus par les agents de l'étranger, se répandaient sur le marché et jusque dans les salons ; les plus absurdes trouvaient le plus aisément créance : car tel est le danger de manœuvres auxquelles le public ne comprend rien et par lesquelles il voit tout à coup son patrimoine s'évaporer entre ses doigts.

Mais ce qui est exagéré ne dure pas. Il était évident, pour tout

homme réfléchi, que la baisse du franc ne correspondait plus à sa valeur réelle et à la situation générale de la France : le rendement des impôts, la balance du commerce, l'activité économique dans toutes ses branches étaient pleinement satisfaisants; il suffirait de porter remède aux embarras de la trésorerie pour enrayer la chute de notre monnaie. Les producteurs et, en particulier, les industriels, eurent la sagesse de résister à la tentation de hausser les prix; les salariés supportèrent sans réclamation une gêne qu'ils sentaient passagère. A la Bourse, les valeurs dites de change ne suivirent que de loin l'ascension vertigineuse de la livre; la prudence des grandes maisons de banque françaises a puissamment aidé, dans cette crise redoutable, à la victoire. L'État et la Banque de France purent ainsi résister au péril mortel de l'inflation. Mais il fallait agir, car, à la longue, la baisse du franc devait fatalement entraîner la hausse des prix et ç'eût été l'engrenage fatal. Le Gouvernement, dès les premières attaques, avait montré sa volonté d'aveugler la voie d'eau qui faisait pencher le navire; le dépôt des projets de loi fiscaux avait rassuré l'opinion en France et à l'étranger; mais la lenteur des débats à la Chambre et le respect du Gouvernement pour des procédures qui ne correspondent pas aux nécessités du temps de guerre, avaient de nouveau jeté l'alarme; le ministère, disait-on, serait renversé, les projets de loi fiscaux seraient rejetés ou ne seraient pas appliqués; les élections d'ailleurs n'allaient-elles pas donner le pouvoir aux partis démagogiques et révolutionnaires? Et l'assaut redoublait avec une énergie renforcée par l'espoir de la curée prochaine. Tout ce que la presse du monde entier compte d'organes hostiles au gouvernement national de M. Poincaré et à la politique des gages, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France même, répétait la même note : la chute du franc obligerait M. Poincaré à changer sa politique, à abandonner la Ruhr, à reconnaître ses erreurs. Le *Times* et la *Gazette de Francfort* menaient le chœur. La manœuvre était d'ordre financier et spéculatif; mais la politique la dirigeait de haut ou se chargeait d'en tirer son profit.

Mais la baisse du franc produisait une perturbation générale ; la livre sterling à son tour, par l'effet, plus aisé à constater qu'à expliquer, des mille liens qui unissent la place de Paris et celle de Londres, subissait une dépréciation par rapport au dollar. N'était-il pas évident d'ailleurs qu'une crise monétaire et financière grave en France fermerait aux produits anglais l'un de leurs meilleurs débouchés? Aussi, lorsque des négociations commencèrent entre certaines

banques de Paris et la place de Londres, trouvèrent-elles un terrain tout préparé. Le 9 mars fut tenu à l'Élysée, sous la présidence de M. Millerand, un conseil de guerre financier où siégèrent, avec les ministres compétents, les chefs éminents de la Banque de France et des principales maisons de banque de Paris ; les mesures à prendre furent arrêtées et rigoureusement tenues secrètes ; en même temps les négociations entamées à Londres et à New-York, notamment avec la banque Morgan qui a déjà rendu au crédit français tant de signalés services, aboutissaient ; l'énergie déployée par le président du Conseil et le ministre des Finances pour enlever le vote rapide des projets de lois fiscaux et donner au Gouvernement les moyens de réaliser des économies étonnait un peu les sénateurs mais rassurait définitivement les puissances financières étrangères sur les intentions du Gouvernement. Dès le 10, la *Chicago Tribune* pouvait annoncer que les banques américaines consentaient d'importants crédits à de grands établissements parisiens ; le 11, on savait que New-York et Londres soutenaient Paris. La manœuvre de contre-offensive, simultanément conduite sur les places de Paris, New-York, Londres, Bâle, Zurich, Amsterdam donnait aussitôt son plein effet. L'affolement passait dans le camp des vendeurs de franc qui, dans leur hâte à se couvrir, précipitaient le mouvement. Il n'était même pas nécessaire de jeter dans la bataille de très gros crédits, ou du moins les mêmes crédits, par suite de la revalorisation du franc, pouvaient être rachetés et tenus disponibles pour une nouvelle action. Les chiffres, d'ailleurs variables, qui ont été donnés ne correspondent pas à la réalité. L'opération, déclenchée par des moyens financiers, a été ensuite menée par un renversement de la confiance ; les facteurs moraux ont joué. Cette fois, c'est de l'autre côté que les passagers consternés faisaient pencher le navire. En dix jours, le franc remontait des environs de 120 aux alentours de 80, regagnant le tiers de sa valeur : c'est un fait sans précédent dans l'histoire des changes.

Un tel revirement aurait pu produire, en France même, dans l'industrie et le commerce, de dangereux effets, si heureusement les cours n'étaient restés fort en arrière de la folle descente du franc, si bien qu'en revenant à un taux normal, le franc reprend sa place dans l'ensemble de notre économie, comme un fils de famille après une fugue sans lendemain. Quant aux Français ou réputés tels qui, en jouant à la baisse du franc, l'accéléraient, s'ils ont été « échaudés, » qui donc les plaindra ? A l'étranger, dans les camps qui conduisaient la manœuvre contre le franc, le désarroi est indes-

criptible ; les liquidations s'effectuent péniblement ; la défaite n'a pas encore produit tous ses effets ; seul, jusqu'à présent, le menu fretin des spéculateurs est mortellement atteint. On affirme que, pour consommer le désastre des « gros, » il faudrait que le cours de la livre s'abaissât jusqu'aux environs de 70 francs. Est-il possible et est-il sage de le souhaiter pour le moment ? Il ne nous appartient pas d'avoir une opinion sur ce sujet.

Telle a été, dans ses aspects schématiques, cette singulière et âpre bataille d'où le franc sort consolidé. C'est un des épisodes les plus extraordinaires de l'extraordinaire histoire que nous vivons. On a parlé d'un Verdun financier, d'une bataille de la Marne. Le rapprochement est juste, surtout si on lui fait signifier que ni la Marne ni Verdun n'ont terminé la guerre. Attendons-nous à des contre-offensives. Elles n'auraient chance de réussir que dans le cas où le Gouvernement et le Parlement se laisseraient entraîner par l'approche des élections à des dépenses injustifiées ou non couvertes par des recettes au moins équivalentes. Les mesures hâtives et nécessaires qui ont été prises pour renforcer les recettes et qui ne sont pas toutes heureuses, ne se justifient qu'à la condition qu'elles servent de prélude à une refonte générale de l'administration française, à une simplification des rouages, à une amélioration de la production. Le fardeau des impôts serait vite intolérable, s'il n'était compensé par un accroissement général des bénéfices et par une restriction rigoureuse des dépenses improductives. Le Gouvernement est armé pour prendre sans délai des mesures d'économie ; à lui de se servir des moyens que la confiance du Parlement lui donne. Il s'agit de ne plus faire de la politique aux dépens de la finance. « Une finance fondée sur la persécution du capital est une finance folle, » disait dernièrement M. de Stefani, ministre des Finances de M. Mussolini. C'est un devoir de reconstruire les régions dévastées, mais il est possible d'espacer les dépenses, de les hiérarchiser, de les contrôler de plus près. Enfin, il est évident qu'un grand emprunt de consolidation s'impose, à plus ou moins brève échéance, pour diminuer la masse flottante des bons du trésor ; les capitaux iraient volontiers à un emprunt de ce genre s'ils étaient attirés par des avantages tels que ceux qu'a proposés M. Raphaël-Georges Lévy, exemption de l'impôt sur le revenu et des taxes successorales, ou tous autres de même nature. La bataille du franc, si heureusement gagnée, deviendrait ainsi le point de départ de tout un programme de gouvernement qui rendrait à la France victorieuse, dans

le jeu de ses muscles et de ses organes, cette élasticité, cette allègre jeunesse qui circule dans son cœur et dans son sang.

Le succès de la manœuvre qui a arrêté la débâcle de nos changes n'est devenu possible que par le vote rapide des projets fiscaux du Gouvernement et notamment de ce qu'on a appelé, improprement d'ailleurs, la faculté de promulguer des « décrets-lois » pour réaliser des économies. En présence de résultats d'une importance vitale pour la France, on ne peut s'empêcher de penser que la résistance du Sénat dépassait le but jusqu'à friser le ridicule. Que des hommes de la vigueur et de la jeunesse d'esprit de MM. de Jouvenel et de Monzie se soient mis en frais de dialectique et d'éloquence pour s'opposer aux « décrets-lois » et aient sérieusement paru s'alarmer, pour la Constitution et pour la liberté, des procédés dictatoriaux de M. Poincaré, ce serait là de quoi confondre l'imagination, si l'on ne savait qu'au Parlement les paroles signifient souvent autre chose que ce qu'elles disent. Ces scrupules, si honorables qu'ils puissent être, ne tourmentent guère l'opinion du pays; ce qu'elle redoute plutôt, c'est que le Gouvernement ne fasse pas, des armes qui lui ont été confiées, un assez vigoureux usage; dans les temps de crise, le premier des besoins, c'est l'autorité qui seule permet l'intervention rapide et salutaire du Gouvernement; des pouvoirs aussi limités dans leur objet que ceux qu'a obtenus M. Poincaré ne sauraient constituer un précédent dangereux. Le régime parlementaire ne survivra en France que s'il s'accommode d'une restauration de l'autorité et de l'initiative du pouvoir exécutif. Il ne surgirait, dans notre pays si sage, un péril fasciste que si le Parlement interposait son inertie entre la volonté des Français et le salut de la France.

M. Poincaré, après un discours, où, aiguillonné par le péril qu'il sentait grandir d'heure en heure, il a ramassé, avec une puissance de dialectique sans pareille, les arguments qui justifient les mesures de salut réclamées par le Gouvernement, l'a emporté au Sénat avec 15 voix de majorité. Depuis le 22, tout le projet de loi est entièrement voté par les deux Chambres et promulgué depuis le 23. A moins d'événements extraordinaires, le ministère est assuré de gouverner jusqu'aux élections qu'il vient de fixer au 11 mai. Il faut que *le Quotidien* s'y résigne; il écrivait le 10, après le *Times* et la *Gazette de Francfort* : « la baisse du franc, qui tient à la présence même de M. Poincaré au Gouvernement; » M. Poincaré reste au pouvoir et le franc vient de regagner quarante points. Le pays est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'il ne suffirait pas, comme les journaux

radicaux le racontent, de voter « à gauche » pour venir à bout de la vie chère. Le prix de la vie est fonction de facteurs multiples ; la revalorisation du franc, pourvu qu'elle ne soit pas trop rapide, et l'équilibre complet du budget, sont parmi les plus sûrs moyens d'en prévenir la hausse. Les pauvres radicaux en sont réduits à bouder le succès de la politique nationale : que l'échec de la conjuration montée contre le franc ait été obtenu avec le concours de nos alliés les inquiète pour notre indépendance ; M. Ponsot, dans *l'Ère Nouvelle*, s'indigne que « nos surpatriotes veuillent faire rentrer le franc en France dans les fourgons de l'étranger ! » Après celle-là !...

On se demande, en vérité, si chaque victoire française ne serait pas une défaite pour le « Bloc des gauches ; » il a tout fait pour qu'il en soit ainsi. C'est, en tout cas, l'impression bien nette d'observateurs étrangers, impartiaux en l'espèce, tels que le *Times*, le *Manchester Guardian*, la *Chicago Tribune*. Cette dernière écrit : « La magnifique victoire du président Poincaré dans la bataille du franc peut signifier le triomphe du Bloc national aux élections... Le Bloc national a sur l'opposition le grand avantage d'avoir une organisation solide, tandis que le Bloc des gauches est divisé en une quantité de schismes et de sectes. » Le *Manchester Guardian* déplore « la faiblesse des partis de gauche. » M. Sisley Huddleston, le distingué correspondant du *Times* à Paris, écrit non sans ironie (21 mars) : « Il n'y a pas le moindre indice d'inquiétude dans le pays au sujet des décrets-lois, si furieusement dénoncés par l'opposition au Parlement comme une atteinte à la constitution républicaine ; encore moins le peuple français paraît-il disposé à s'indigner de l'augmentation des impôts ou de l'abolition du monopole des allumettes. »

En réalité, en face du programme de la république nationale tel que l'a tracé M. Poincaré dans son discours du 7 mars n'apparaît qu'un choix de réclames révolutionnaires, car il est impossible de voir un programme dans l'appel insidieux aux passions électorales que M. Briand est allé prononcer à Carcassonne. On s'étonne, en vérité, et on déplore, qu'un homme tel que M. Briand qui a conduit de grandes affaires et assumé des responsabilités souvent heureuses, ait pu, à une heure critique, prendre la parole pour faire le procès d'une majorité qui, pendant longtemps, fut la sienne, pour tendre la main, « lui socialiste, » aux socialistes qui le renient, et poser sa candidature à la direction de la majorité future et à la succession de M. Poincaré. Quant au parti radical-socialiste, il cherche en vain à se définir ; il n'y réussit qu'en excommuniant les

plus brillants de ses membres. La lettre que M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, a infligée au Comité directeur, en réponse à l'exclusion dont il venait d'être l'objet avec deux autres ministres, M. Strauss et M. Paul Laffont, toute vibrante de patriotisme éclairé et large, restera, au grand dommage du parti, comme l'une des plus claires manifestations d'un esprit nouveau dans la France d'après guerre. Comme la « peau de chagrin », le parti radical, pour rester plus pur, se rétracte; un groupe radical national vient de s'en détacher avec MM. Pilate et Chéron, députés de la Seine. Le Bloc des gauches, divisé par les divergences de programme et les rivalités de personnes, n'arrive qu'en de rares départements à se constituer; et encore est-ce surtout au profit des socialistes. Il y a longtemps déjà que, pour se donner du cœur, le Bloc des gauches chante victoire par avance; il se pourrait que, le 12 mai, il déchantât. La Chambre du Bloc national, si injustement calomniée par tous ceux qui ont intérêt à la décrier et par quelques autres qui ont l'habitude traditionnelle de scier la branche sur laquelle ils sont assis, a fourni en réalité un admirable labeur dont un très utile volume documentaire nous fournit l'exact bilan (1). N'aurait-elle à son actif que sa législation fiscale et la loi d'organisation militaire qui vient d'aboutir, qu'elle aurait bien mérité de la patrie. Il n'y a pas de plus grand courage pour un Parlement que de risquer sa popularité en votant des impôts même nécessaires. La Commission du budget, présidée par M. Dariac, et son distingué rapporteur général M. Bokanowski, la Commission de l'armée, présidée par le général de Castelnau avec, pour rapporteur, le colonel Fabry, ont rendu des services auxquels l'avenir rendra hommage. Ce n'est pas la Chambre du Bloc national qui allait répétant : « l'Allemagne paiera; » elle vient de prendre les mesures nécessaires pour le cas où l'Allemagne ne paierait pas; et il se pourrait cependant qu'en soutenant M. Poincaré et la politique de la Ruhr, elle eût trouvé le seul moyen d'amener enfin l'Allemagne à payer.

La bataille du franc, gagnée avec le concours de nos alliés d'Angleterre et des États-Unis, prouve une fois de plus que les difficultés s'évanouissent dès que se resserre l'Entente des puissances qui ont gagné la guerre. La consolidation du franc, qui exige l'assainissement définitif de notre situation financière, serait singulièrement facilitée si l'accord pour le règlement des réparations pouvait s'éta-

(1) *Le bilan de la XII^e législature* (1919-1924). Société d'études et d'informations économiques.

blir sur la base des rapports des Comités d'experts. Ces rapports sont sur le point de voir le jour et nous ne chercherons pas à anticiper sur leur publication. Malgré les efforts désespérés des journaux allemands et d'une partie de la presse anglaise, on peut espérer que l'accord se fera, bien que les bureaux anglais, à l'insu de M. MacDonald, cherchent à exercer une pression sur leurs experts afin que leurs conclusions ne paraissent pas trop favorables à la politique française. Les mêmes journaux appréhendent le succès d'un emprunt international destiné aux réparations : le Premier travailliste pourra juger par là que leur préoccupation dominante n'est pas le rétablissement économique et financier de l'Europe et qu'ils poursuivent contre la France des buts d'impérialisme politique. Certains, comme le *Times*, veulent que l'occupation de la Ruhr soit un échec financier. Dans la séance du 13 mars, au Sénat, M. Poincaré a donné des chiffres précis qui réduisent à néant une telle affirmation : depuis la cessation de la résistance, les recettes augmentent tous les jours : octobre 1923, 808 000 francs par jour en moyenne; janvier 1924, 2 957 000; février 4 600 000. Pour 1923, le total des recettes a été de 1 643 700 000 et celui des dépenses de 986 500 000. Au 1er mars, les recettes atteignaient 6 millions par jour, soit, au même taux, pour un an, 4 milliards dont 3 disponibles pour les réparations. Ce n'est donc pas une opération en faillite que nous aurons à mettre en balance avec les solutions que vont présenter les experts : situation favorable qui aidera sans doute fortement au succès de la négociation qui va s'ouvrir. Il est significatif de voir un journal libéral tel que la *Westminster Gazette* (19 mars) prophétiser le prochain règlement des réparations : « La hausse étonnante du cours du franc est due non seulement à l'ouverture de crédits mais à une vague soudaine de confiance qui fait qu'un règlement des problèmes politiques apparaît non seulement possible mais probable... On est sorti de l'impasse et la confiance est rétablie entre la France et l'Angleterre. »

Cette confiance qui spontanément renaît, l'Allemagne au besoin se chargerait d'en démontrer aux plus aveugles la nécessité. Elle s'affirme résolue à ne pas payer ou à ne payer que le moins possible (1). Des deux tendances qui s'y manifestent, l'une, celle de M. Stresemann, consiste à feindre la bonne volonté pour se mieux

(1) Après 1806, elle a réussi à ne pas payer Napoléon; M. Charles Lesage vient de nous retracer cette histoire en un livre d'un haut intérêt : *Napoléon Ier créancier de la Prusse* (Hachette, in-8°).

dérober à l'exécution du traité; l'autre, celle de M. Hellferich, qui vient de s'affirmer au Reichstag, se déclare ouvertement en révolte contre le traité. L'arrestation à Munich du professeur Quidde, pacifiste honorable et inoffensif, coupable d'avoir dévoilé ce que tout le monde sait, c'est-à-dire que l'Allemagne viole le traité et entretient des effectifs supérieurs à ceux auxquels elle est autorisée, a montré la violence brutale des passions nationalistes déchaînées. La lettre de von Seeckt à M. Quidde, où le général, d'ordinaire si prudent, sans nier que l'Allemagne enfreint le traité, affirme que c'est un crime de haute trahison de le dire et déclare que recommander l'exécution du traité, c'est « le dernier mot de la dégradation, » est encore plus significative. La dissolution du Reichstag, les élections fixées au 4 mai, préparent un printemps agité où la haine de la France jouera le rôle de levain patriotique et pangermaniste. Le désarroi du parti social-démocrate donne aux groupe d'extrême droite de fortes chances de succès. Le problème de la paix en deviendrait plus délicat; l'accord de la France et de la Grande-Bretagne, déjà effectif dans la question du contrôle militaire, s'impose donc plus que jamais. L'évolution de l'Allemagne en révolte contre le traité va dominer les relations franco-anglaises et le développement, en France, de la campagne électorale.

M. Poincaré a gagné toutes les batailles par où ses adversaires du dedans et du dehors espéraient paralyser sa politique nationale : bataille du franc, batailles parlementaires; l'accord avec les Alliés, en face d'une Allemagne récalcitrante, paraît en bonne voie. Il lui reste à gagner la bataille électorale contre cette coalition rétrograde qui voudrait nous ramener à la vieille politique de clientèle, au « régime abject » si regretté de ceux qui en étaient les bénéficiaires. Cette bataille, nous ne lui demandons pas de la gagner par d'inavouables procédés administratifs, mais en offrant à ce pays frémissant d'idéalisme, à cette jeunesse gonflée d'une sève printanière, à cette nation qui cherche une foi, un programme d'avenir, vigoureusement national en même temps que largement supranational. Il n'y a, entre ces deux termes, nulle antinomie. La crise du franc, comme la guerre et la difficile réalisation d'une paix juste et stable, a montré, dans tous les domaines, la puissance des solidarités entre les peuples. A l'intérieur s'impose une politique de développement économique, de stabilisation financière, de réorganisation administrative et constitutionnelle, de renouveau social, qui favorise l'essor de nos énergies et abolisse jusqu'au souvenir de luttes détestables. A

l'extérieur, les événements ont obligé la France, par la mauvaise foi de ses adversaires et l'aveuglement de ses amis, à faire figure d'une nation qui ne plaide que la réparation de ses dommages matériels : *primum vivere ;* mais aussitôt cette question réglée il faudra bien que la France reprenne, devant les peuples attentifs, sa vraie physionomie d'idéalisme qui, durant la guerre, a groupé autour d'elle tous les amis de la justice, et que le monde sache enfin quels bienfaits la victoire française lui apporte dans les plis de ses ailes.

Déjà, un à un, prématurément usés, disparaissent les glorieux soldats de la grande guerre. Hier c'était le général Buat, chef d'état-major général; c'était un héros des guerres du Maroc et de France, le général Poeymirau. Aujourd'hui c'est le général Pellé, grand soldat, grand diplomate, — dont la *Revue* parle d'autre part, — et le général Nivelle qui fut l'un des grands acteurs de la guerre. Polytechnicien, Nivelle était colonel d'artillerie en 1914; avec son 5e régiment, devant Mulhouse et sur l'Ourcq, il montre tous les avantages tactiques que l'on peut tirer du canon de 75; animé au plus haut degré de l'esprit offensif, brillant entraîneur d'hommes, savant technicien, il est déjà, après les combats de Crouy et de Quennevières, un chef très en vue; à fin de 1915 il commande le 3e corps : « général sans défaut », dit de lui le général Joffre en 1916. En pleine bataille de Verdun, lorsque le général Pétain reçoit le commandement du groupe d'armées, il lui succède à la tête de son armée et il a la gloire de diriger la vigoureuse et méthodique contre-offensive qui nous rend Douaumont. Ses succès, sa méthode d'offensive patiemment préparée, lui font confier par le cabinet Briand le commandement en chef de nos armées (16 décembre 1916). L'échec relatif de la grande offensive d'avril 1917, qu'il a conçue et dirigée comme généralissime, a soulevé de violentes polémiques sur lesquelles il ne nous appartient pas de nous prononcer; il reste, à l'actif du général Nivelle, l'initiative d'une nouvelle méthode de guerre qui, finalement, perfectionnée par le maréchal Pétain, génialement maniée par le maréchal Foch, nous a conduits à la victoire.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.